UNIVERSITY OF ST. MICHAEL'S COLLEGE
3 1761 01624247 8

ST. MICHAEL'S COLLEGE
LIBRARY

ŒUVRES ORATOIRES DE BOSSUET.

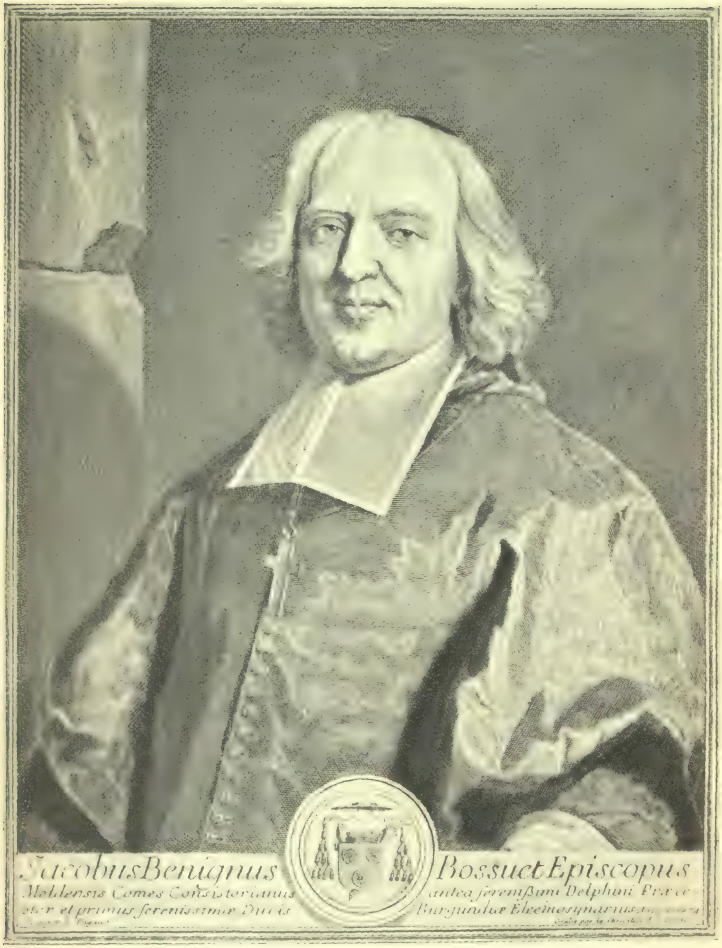

PORTRAIT DE BOSSUET
PEINT PAR H. RIGAUD (1698), GRAVÉ PAR G. EDELINCK.

ŒUVRES ORATOIRES

DE

BOSSUET

ÉDITION CRITIQUE

DE L'ABBÉ J. LEBARQ

REVUE ET AUGMENTÉE

PAR

CH. URBAIN ET E. LEVESQUE

TOME SIXIÈME

(1670-1702)

LILLE

DESCLÉE, DE BROUWER ET Cie

41, RUE DU METZ, 41

1923

THE INSTITUTE OF MEDIAEVAL STUDIES
ST. MICHAEL'S COLLEGE
LIBRARY

JUN 17 1933

6024

ST. MICHAEL'S COLLEGE
LIBRARY

AUG 29 1955

AVERTISSEMENT.

Ce volume, consacré à une longue période de la carrière oratoire de Bossuet, ne contient qu'un petit nombre de grands discours. C'est que, d'une part, le précepteur du Dauphin ne porta que rarement la parole en public, et que, d'un autre côté, une fois installé dans le diocèse de Meaux, il n'écrivit plus ses sermons, se bornant, avant de monter en chaire, à jeter sur le papier de rapides esquisses, ou même, sans rien écrire, à méditer les paroles de l'Écriture.

Cependant, de cette période, il nous reste des œuvres de premier ordre dues à des circonstances exceptionnelles; tels sont le sermon prêché à la Cour le jour de Pâques en 1681, le discours sur l'Unité de l'Église prononcé la même année pour l'ouverture de l'assemblée du clergé, et surtout les oraisons funèbres de la reine Marie-Thérèse, de la princesse Palatine, du chancelier Michel Le Tellier et du grand Condé.

Comme pour les volumes précédents, nous avons soumis à une revision scrupuleuse le texte de M. Lebarq, et nous y avons corrigé quelques fautes de lecture. De plus, nous nous sommes aperçus que le sermon qu'on croyait avoir été prononcé pour la vêture de Marie-Anne Bailly, l'avait été pour la profession d'une religieuse inconnue, et nous avons attribué à l'année 1692 l'esquisse d'un discours sur la conversion que, faute d'en avoir vu l'autographe, notre savant devancier avait datée de 1661.

Nous avons pensé qu'une édition des Œuvres oratoires

de Bossuet devait comprendre le discours prononcé par le grand évêque lors de sa réception à l'Académie française, en 1671. De plus, nous avons ajouté aux sermons déjà connus celui qui fut donné à l'occasion du jubilé de 1684.

Enfin nous avons enrichi l'œuvre de M. Lebarq de plusieurs pièces qu'on trouvera en appendice, telles que le panégyrique de saint Sébastien et le sermon pour la profession de Mme de La Vallière, tous deux pris à l'audition; des notes destinées à un sermon pour la fête de l'Ascension; un passage de Bossuet transcrit sur l'original et mis en regard d'une page de Deforis, par où on peut voir quelles libertés ce premier éditeur des sermons prenait avec son auteur; viennent ensuite le Discours sur la vie cachée en Dieu, et un écrit tout brûlant de ferveur mystique et intitulé : l'Amour de Madeleine.

Aux Pensées morales *qu'on joint d'ordinaire aux Sermons, nous avons apporté quelques changements, dont la justification viendra en son lieu.*

Le portrait mis en tête du volume reproduit celui qui fut exécuté par Hyacinthe Rigaud en 1698, et dont ce peintre fit, à la demande de Bossuet, une douzaine de copies; l'original, envoyé au Grand duc de Toscane par l'évêque de Meaux, s'est conservé au musée des Offices, de Florence. Ce portrait a été popularisé par une admirable gravure d'Edelinck.

ESQUISSE D'UN PANÉGYRIQUE

DE SAINT FRANÇOIS D'ASSISE,

à Saint-Germain, 4 octobre 1670.

Bossuet venait d'être sacré évêque (21 septembre 1670). Il officia pontificalement chez les Récollets de Saint-Germain-en-Laye le jour de la fête de leur saint patron, en présence de la Reine et de Mademoiselle d'Orléans, duchesse de Montpensier [1]. C'est par conjecture que nous plaçons à cette date les notes suivantes. Si le manuscrit se retrouvait, on pourrait se prononcer avec plus de certitude.

Si quis videtur inter vos sapiens esse in hoc sæculo, stultus fiat ut sit sapiens.
S'il y a quelqu'un parmi vous qui paraisse sage selon le siècle, qu'il devienne fou afin d'être sage.
(I Cor., III, 18.)

Que pensez-vous, mes Révérends Pères, que je veuille faire aujourd'hui dans cette chaire sacrée? Vous avez assemblé vos amis et vos illustres protecteurs pour rendre leurs respects à votre saint patriarche, et moi, je ne prétends autre chose que de le faire passer pour un insensé : je ne veux raconter que ses folies ; c'est l'éloge que je lui destine, c'est le panégyrique que je lui prépare. David ayant fait le fou en présence du roi Achis [2], ce prince le fit éloigner. Mais l'insensé que je vous présente mérite qu'on le regarde ; et David lui-même, ayant prononcé : « Bienheureux celui qui ne regarde pas les folies trompeuses, [*qui*] *non respexit in vanitates et insanias falsas* [3] », a reconnu tacitement qu'il y avait une folie sublime et céleste, qui avait son fond dans la vérité. C'est de cette divine folie que François était possédé ; c'est celle que je dois aujourd'hui vous repré-

1. *La Gazette* de France, 11 octobre 1670. — Cf. *Histoire critique de la Prédication de Bossuet*, p. 260.

2. I Reg., XXI 13-15.

3. Ps. XXXIX, 5.

senter. Donnez-moi pour cela, ô divin Esprit, non des pensées délicates, ni un raisonnement suivi, mais de saints égarements et une sage extravagance, etc. [*Ave*].

« Le monde, avec la sagesse humaine, n'ayant pas connu Dieu par les ouvrages de la sagesse, il a plu à Dieu de sauver par la folie de la prédication ceux qui croiraient en lui : *In Dei sapientia non cognovit mundus per sapientiam Deum; placuit Deo per stultitiam prædicationis salvos facere credentes*[1]. » Dieu donc, indigné contre la raison humaine, qui ne l'avait pas voulu connaître par les ouvrages de sa sagesse, ne veut plus désormais qu'il y ait de salut pour elle que par la folie. Ainsi deux desseins et deux ouvrages de Dieu forment toute la suite de son œuvre dans le monde. Ces deux ouvrages semblent diamétralement opposés entre eux : car l'un est un ouvrage de sagesse ; l'autre, un ouvrage de folie. L'univers est celui de la sagesse. Y a-t-il rien de mieux entendu que cet édifice, rien de mieux pourvu que cette famille, rien de mieux gouverné que cet empire ? Dieu avait dessein de satisfaire la raison humaine ; mais elle l'a méprisé, elle a méconnu son auteur : Vive Dieu ! dit le Seigneur, je ne songerai jamais à la satisfaire ; mais « je m'appliquerai à la perdre et à la confondre : *Perdam sapientiam sapientium*[2]. » Et de là ce second ouvrage, qui est la réparation par la folie de la croix. C'est pourquoi il ne garde plus aucune mesure ; et en voici la raison. Dans le premier ouvrage, Dieu se contentait de se montrer ; et pour cela, la proportion y était nécessaire, comme devant être une image de sa sagesse et de sa beauté immortelle : c'est pourquoi « tout y est avec mesure, avec nombre, avec poids : *Omnia in mensura, et numero, et pondere*[3]. » *Il a étendu son cordeau*, dit l'Écriture[4] ; il a pris au juste ses alignements pour composer, pour ordonner, pour placer tous les éléments. Ici, non content de se montrer, il veut s'unir à sa créature, c'est-à-dire l'Infini avec le fini : il n'y a plus de proportion ni de mesure à garder. Il ne s'avance plus que

1. I Cor., I, 21.
2. I Cor., I, 19.
3. Sap., XI, 21.
4. Job, XXXVIII, 5.

par des démarches insensées ; il saute les montagnes et les collines, du ciel à la crèche, de la crèche, par divers bonds, sur la croix, de la croix au tombeau et au fond des enfers, et de là au plus haut des cieux. Tout est sans ordre, tout est sans mesure.

Par les mêmes démarches que l'Infini s'est joint au fini, par les mêmes le fini doit s'élever à l'Infini. Il doit se libérer et s'affranchir de toutes les règles de prudence qui le resserrent en lui-même, afin de se perdre dans l'Infini ; et cette perte dans l'Infini, parce qu'elle met au-dessus de toutes les règles, paraît un égarement. Telle est la folie de François.

La perte de la raison fait perdre trois choses. Premièrement, les insensés perdent les biens : ils n'en connaissent plus la valeur, ils les répandent, ils les prodiguent. Secondement, ils perdent la honte : louanges ou opprobres, tout leur est égal ; ils s'exposent sans en être émus à la dérision publique. Troisièmement, ils se perdent eux-mêmes : ils ne connaissent pas l'inégalité des saisons, ni les excès du froid et du chaud ; ils ne craignent pas les périls, et s'y jettent à l'abandon avec joie. François a perdu la raison, non point par faiblesse, mais il l'a perdue heureusement dans les ténèbres de la foi ; ensuite il a perdu les biens, la honte et soi-même. Non seulement il néglige les biens, mais il a une avidité de les perdre ; non seulement il méprise les opprobres, mais il ambitionne d'en être couvert ; non seulement il s'expose aux périls, mais il les recherche et les poursuit. O le plus insensé des hommes, selon les maximes du monde ; mais le plus sage, le plus prudent, le plus avisé selon les maximes du ciel !

L'âme [1] qui possède Dieu ne veut que lui. « J'entrerai dans les puissances du Seigneur : Seigneur, je ne me souviendrai que de votre justice : *Introibo in potentias Domini ; Domine, memorabor justitiæ tuæ solius* [2]. » Quand on veut entrer dans les grandeurs et dans les

1. Après l'énoncé du plan, qu'on vient de lire, Bossuet s'est borné à jeter sur le papier deux notes pour le corps du discours. Elles se rapportent par destination, l'une au premier, l'autre au second point.

2. Ps. LXX, 16.

puissances du monde, on tombe nécessairement dans la multiplicité des désirs. Mais quand on pénètre dans les puissances du Seigneur, aussitôt on oublie tout le reste ; on ne s'occupe que des moyens de croître dans la justice, pour s'assurer la possession d'un si grand bien: *Domine, memorabor justitiæ tuæ solius.* C'est ce que l'Évangile confirme en nous exhortant à chercher d'abord « le royaume de Dieu et sa justice : *Quærite primum regnum Dei et justitiam ejus*[1]. » Le règne, c'est *potentias Domini ;* c'est pourquoi on travaille à acquérir la justice pour y parvenir : *memorabor justitiæ tuæ solius.*

Ce n'est pas ici le temps des honneurs : il faut porter la confusion d'avoir méprisé notre roi. Nous avons dégradé Dieu et sa royauté. Jésus-Christ n'est plus notre roi ; nous avons transgressé ses lois, violé son autorité, foulé aux pieds sa majesté sainte : c'est pourquoi il n'a plus de couronne qu'une couronne d'épines ; et sa royauté devient le jouet des soldats, etc.

1. Matth., VI, 33.

DISCOURS

DE RÉCEPTION À L'ACADÉMIE FRANÇAISE.

8 juin 1671.

Élu à l'Académie à la fin du mois de mai 1671, en remplacement de l'abbé de Chambon [1], Bossuet y vint prendre place et prononcer le remerciement d'usage dès le 8 juin suivant. La *Gazette* du 20 juin relate ainsi cet événement : « Le 8 de ce mois, Mre Jacques-Bénigne Bossuet, évêque de Condom et précepteur de Mgr le Dauphin,... fut reçu dans l'Académie française, avec tous les honneurs dus à sa réputation et à sa dignité, en présence du Chancelier de France, qui en est protecteur [2], et d'une nombreuse assemblée. Il fit un très beau remerciement, avec cette éloquence qui lui est si naturelle et qui l'a rendu si fameux ; et le sieur Charpentier [3] lui répondit au nom de l'Académie, dont il est chancelier, par un discours très digne de cette Compagnie et d'une occasion si célèbre. »

Bossuet avait soumis à Conrart [4] le texte de sa harangue, qui fut très goûtée. « J'ai le compliment de M. de Condom à

1. Daniel Hay du Chastellet, né le 23 octobre 1596 à Laval, et mort dans cette ville où il était doyen de la collégiale, le 20 avril 1671. Il possédait l'abbaye de Notre-Dame de Chambon, près de Thouars, au diocèse de Poitiers. Il passait dans son pays pour grand controversiste et grand mathématicien, mais il ne publia aucun ouvrage, sinon le pamphlet intitulé : *Avis à la Reine sur la conférence de Rueil* (1649, in-4), qui lui est attribué par G. Naudé et qui le range parmi les frondeurs. A sa mort, ses papiers furent brûlés par son neveu, le marquis du Chastellet. Il avait été reçu à l'Académie le 26 février 1635, et il était frère d'un autre académicien, Paul Hay, sieur du Chastellet, mort en 1635 (Voir Pellisson, *Histoire de l'Académie française*, édit. Livet, t. II, p. 167 et 283 ; Moreau, *Choix de Mazarinades*, Paris, 18. in-8, t. I, p. 293 : R. Kerviler, *la Bretagne à l'Académie française au XVIIe siècle*, Paris, 1879, in-8, p. 65.)

2. Pierre Séguier fut protecteur de l'Académie de 1642 à 1672, année de sa mort, et c'est dans son Hôtel que cette Compagnie tenait ses séances. Cet hôtel était situé rue de Grenelle Saint-Honoré et s'étendait jusqu'à la rue du Bouloi. Il devint en 1690 la Cour des Fermes. Il a disparu dans l'agrandissement de la rue Coquillière et de la rue du Louvre. Au n° 15 de cette dernière rue, sur l'emplacement d'une partie de cet hôtel, s'élève, depuis 1891, une fontaine monumentale. A partir de 1673, l'Académie se réunit au Louvre.

3. François Charpentier (1620-1702) connaissait bien l'antiquité, et prit néanmoins le parti de Perrault dans la querelle des anciens et des modernes. Il est surtout connu par les railleries de Boileau. Il a publié, outre des traductions du grec, une *Défense de l'excellence de la langue française* (Paris, 1683, 2 vol. in-12).

4. Voir la *Correspondance de Bossuet*, édit. Urbain et Levesque, t. I, p. 220 et 221.

l'Académie, écrit Bussy-Rabutin [1]. Il est beau; cela ne me surprend pas : il ne fait rien qui ne soit de cette nature. »

On remarquera que Bossuet n'y dit pas un mot de son prédécesseur : ce n'était pas encore l'usage, bien que Segrais, en 1662, eût parlé avec éloge de Boisrobert, et l'abbé Tallemant le jeune, en 1666, de Gombauld. D'ordinaire, le récipiendaire se bornait à louer le cardinal de Richelieu, fondateur, le chancelier Séguier, protecteur de l'Académie, et surtout le Roi. A ces éloges traditionnels, Bossuet ajoute des considérations sur la langue.

Son discours fut imprimé en 1671, mais cette première édition a disparu complètement. Nous le donnons tel qu'il se lit dans le *Recueil des harangues prononcées par Messieurs de l'Académie française dans leurs réceptions*, Paris, 1698, in-4.

Messieurs,

Je sens plus que jamais la difficulté de parler, aujourd'hui que je dois parler devant les maîtres de l'art du bien dire et dans une Compagnie où l'on voit paraître avec un égal avantage l'érudition et la politesse. Ce qui augmente ma peine, c'est qu'ayant abrégé en ma faveur vos formes et vos délais ordinaires, vous me pressez d'autant plus à vous témoigner ma reconnaissance que vous vous êtes vous-mêmes pressés de me faire sentir les effets de vos bontés particulières, si bien que, m'ayant ôté par la grandeur de vos grâces le moyen d'en parler dignement, la facilité de les accorder me prive encore du secours que je pouvais espérer de la méditation et du temps. A la vérité, Messieurs, s'il s'agissait seulement de vous exprimer les sentiments de mon cœur, il ne faudrait ni étude, ni application pour s'acquitter de ce devoir. Mais si je me contentais de vous donner ces marques de reconnaissance que la nature apprend à tous les hommes, sans exposer les raisons qui me font paraître ma réception dans cette illustre Compagnie si avantageuse et si honorable, ne serait-ce pas me rendre indigne d'entrer dans un corps si célèbre, et démentir en quelque sorte l'honneur que vous m'avez fait par votre choix?

1. A Mlle du Pré, 27 juillet 1671, édit. Lalanne, t. I, p. 440.

Il faut donc vous dire, Messieurs, que je ne regarde pas seulement cette Académie comme une assemblée d'hommes savants que l'amour et la connaissance des belles-lettres unissent ensemble. Quand je remonte jusqu'à la source de votre institution, un si bel établissement élève plus haut mes pensées. Oui, Messieurs, c'est cette ardeur infatigable qui animait le grand cardinal de Richelieu à porter au plus haut degré la gloire de la France ; c'est, dis-je, cette même ardeur qui lui inspira le dessein de former cette Compagnie. En effet, s'il est véritable, comme disait l'Orateur romain, que la gloire consiste, ou bien à faire des actions qui soient dignes d'être écrites, ou bien à composer des écrits qui méritent d'être lus, ne fallait-il pas, Messieurs, que ce génie incomparable joignît ces deux choses, pour accomplir son ouvrage? C'est aussi ce qu'il a exécuté heureusement. Pendant que les Français, animés de ses conseils vigoureux, méritaient par des exploits inouïs que les plumes les plus éloquentes publiassent leurs louanges, il prenait soin d'assembler dans la ville capitale du royaume l'élite des plus illustres écrivains de France pour en composer votre corps. Il entreprit de faire en sorte que la France fournît tout ensemble et la matière et la forme des plus excellents discours ; qu'elle fût en même temps docte et conquérante, qu'elle ajoutât l'empire des lettres à l'avantage glorieux qu'elle avait toujours conservé de commander par les armes. Et certainement, Messieurs, ces deux choses se fortifient et se soutiennent mutuellement. Comme les actions héroïques animent ceux qui écrivent, ceux-ci réciproquement vont remuer par le désir de la gloire ce qu'il y a de plus vif dans les grands courages, qui ne sont jamais plus capables de ces généreux efforts par lesquels l'homme est élevé au-dessus de ses propres forces que lorsqu'ils sont touchés de cette belle espérance de laisser à leurs descendants, à leur maison, à l'État des exemples toujours vivants de leur vertu et des monuments éternels de leurs mémorables entreprises[1]. Et quelles mains peuvent dresser ces monuments

1. Ce passage rappelle la fin du *pro Archia*, 28-30.

éternels, si ce n'est ces savantes mains qui impriment à leurs ouvrages ce caractère de perfection que le temps et la postérité respecte? C'est le plus grand effet de l'éloquence.

Mais, Messieurs, l'éloquence est morte, toutes ses couleurs s'effacent, toutes ses grâces s'évanouissent, si l'on ne s'applique avec soin à fixer en quelque sorte les langues et à les rendre durables. Car comment peut-on confier des actions immortelles à des langues toujours incertaines et toujours changeantes; et la nôtre, en particulier, pouvait-elle promettre l'immortalité, elle dont nous voyions [1] tous les jours passer les beautés, et qui devenait barbare à la France même dans le cours de peu d'années [2] ? Quoi donc ? La langue française ne devait-elle jamais espérer de produire des écrits qui pussent plaire à nos descendants, et, pour méditer des ouvrages immortels, fallait-il toujours emprunter le langage de Rome et d'Athènes? Qui ne voit qu'il fallait plutôt, pour la gloire de la nation, former la langue française, afin qu'on vît prendre à nos discours un tour plus libre et plus vif dans une phrase qui nous fût plus naturelle, et qu'affranchis de la sujétion d'être toujours de faibles copies, nous pussions enfin aspirer à la gloire et à la beauté des originaux? Vous avez été choisis, Messieurs, pour ce beau dessein, sous l'illustre protection de ce grand homme [3] qui ne possède pas moins les règles de l'éloquence que l'ordre de la justice [4], et qui préside depuis tant d'années aux conseils du Roi, autant par la supériorité de son génie que par l'autorité de sa charge. L'usage, je le confesse, est appelé avec raison le père des langues. Le droit de les établir, aussi bien que de les régler, n'a jamais été disputé à la multitude; mais, si cette liberté ne veut pas être contrainte, elle souffre toutefois d'être dirigée. Vous êtes, Messieurs, un conseil réglé et perpétuel, dont le crédit, établi sur

1. Édit. : voyons. Le sens exige l'imparfait. D'ailleurs, Bossuet n'écrivait jamais *i* après *y* ou *i*.

2. L'évêque de Belley, J. P. Camus (*Alcime*, 1625), attribuait en partie l'inconstance de la langue à l'autorité absolue reconnue à l'usage de la Cour en matière de langage, parce que, disait-il, la mode a trop d'empire sur les courtisans.

3. Le chancelier Séguier.

4. Édit. : que de l'ordre de la justice. Nous adoptons la correction proposée par M. Lanson dans ses *Extraits des Œuvres diverses* de Bossuet, p. 25.

l'approbation publique, peut réprimer les bizarreries de l'usage et tempérer les dérèglements de cet empire trop populaire. C'est le fruit que nous espérons recevoir bientôt de cet ouvrage admirable que vous méditez, je veux dire ce trésor de la langue [1], si docte dans ses recherches, si judicieux dans ses remarques, si riche et si fertile dans ses expressions.

Telle est donc l'institution de l'Académie : elle est née pour élever la langue française à la perfection de la langue grecque et de la langue latine [2]. Aussi a-t-on vu par vos ouvrages qu'on peut, en parlant français, joindre la délicatesse et la pureté attique à la majesté romaine. C'est ce qui fait que toute l'Europe apprend vos écrits ; et quelque peine qu'ait l'Italie d'abandonner tout à fait l'empire, elle est prête à vous céder celui de la politesse et des sciences. Par vos travaux et par votre exemple, les véritables beautés du style se découvrent de plus en plus dans les ouvrages français, puisqu'on y voit la hardiesse, qui convient à la liberté, mêlée à la retenue, qui est l'effet du jugement et du choix. La licence est restreinte par les préceptes ; et toutefois vous prenez garde qu'une trop scrupuleuse régularité, qu'une délicatesse trop molle n'éteigne le feu des esprits et n'affaiblisse la vigueur du style. Ainsi nous pouvons dire, Messieurs, que la justesse est devenue par vos soins le partage de notre langue, qui ne peut plus rien endurer ni d'affecté ni de bas ; si bien, qu'étant sortie des jeux de l'enfance et de l'ardeur d'une jeunesse emportée, formée par l'expérience et réglée par le bon sens, elle semble avoir atteint la perfection qui donne la consistance. La réputation toujours fleurissante de vos écrits et leur éclat toujours vif l'empêcheront de perdre ses grâces ; et nous pouvons espérer qu'elle vivra, dans l'état où vous l'avez mise, autant que durera l'empire français et que la maison de saint Louis présidera à toute l'Europe.

Continuez donc, Messieurs, à employer une langue si majestueuse à des sujets dignes d'elle. L'éloquence, vous

1. Le Dictionnaire de l'Académie, dont la première édition fut publiée en 1694.

2. C'est l'idée déjà soutenue par J. du Bellay dans sa *Défense et illustration de la langue française* (1549).

le savez, ne se contente pas seulement de plaire : soit que la parole retienne sa liberté naturelle dans l'étendue de la prose, soit que resserrée dans la mesure des vers et plus libre encore d'une autre sorte, elle prenne un vol plus hardi dans la poésie, toujours est-il véritable que l'éloquence n'est inventée, ou plutôt qu'elle n'est inspirée d'en haut que pour enflammer les hommes à la vertu [1] ; et ce serait, dit saint Augustin [2], la rabaisser trop indignement que de lui faire consumer ses forces dans le soin de rendre agréables des choses qui sont inutiles. Mais, si vous voulez conserver au monde cette grande, cette sérieuse, cette véritable éloquence, résistez à une critique importune, qui, tantôt flattant la paresse par une fausse apparence de facilité, tantôt faisant la docte et la curieuse par de bizarres raffinements, ne laisserait à la fin aucun lieu à l'art et nous ferait retomber dans la barbarie. Faites paraître à sa place une critique sévère, mais raisonnable, et travaillez sans relâche à vous surpasser tous les jours vous-mêmes, puisque telle est tout ensemble la grandeur et la faiblesse de l'esprit humain, que nous ne pouvons égaler nos propres idées, tant celui qui nous a formés a pris soin de marquer son infinité [3].

Au milieu de nos défauts, un grand objet se présente pour soutenir la grandeur des pensées et la majesté du style. Un roi a été donné à nos jours que vous nous pouvez figurer en cent emplois glorieux et sous cent titres augustes : grand dans la paix et dans la guerre, au dedans et au dehors, dans le particulier et dans le public, on l'admire, on le craint, on l'aime. De loin il étonne, de près il attache ; industrieux par sa bonté à faire trouver mille secrets agréments dans un seul bienfait [4] ; d'un esprit vaste, pénétrant, réglé, il con-

1. « Il ne faut pas faire à l'éloquence le tort de penser qu'elle n'est qu'un art frivole, dont un déclamateur se sert pour imposer à la faible imagination de la multitude, et pour trafiquer de la parole : c'est un art très sérieux, qui est destiné à instruire, à réprimer les passions, à corriger les mœurs, à soutenir les lois, à diriger les délibérations publiques, à rendre les hommes bons et heureux. » (Fénelon, *Lettre à l'Académie*, IV.)

2. Les idées de saint Augustin sur l'éloquence sont exposées dans *Contra Crescon. Donat.*, et dans *De doctrina christiana*.

3. Voir le sermon *sur la Mort* (t. IV, p. 275.)

4. Annonçant qu'il vient d'être

çoit tout, il dit ce qu'il faut, il connaît et les affaires et les hommes, il les choisit, il les forme, il les applique dans le temps[1], il sait les renfermer dans leurs fonctions; puissant, magnifique, juste; veut-il prendre ses résolutions, la droite raison est sa conseillère; après il se soutient, il se suit lui-même; il faut que tout cède à sa fermeté et à sa vigueur invincible. Le voilà, Messieurs, ce digne sujet de vos discours et de vos chants héroïques. Le voyez-vous, ce grand roi, dans ses nouvelles conquêtes, disputant aux Romains la gloire des grands travaux comme il leur a toujours disputé celle des grandes actions? Des hauteurs orgueilleuses menaçaient ses places : elles s'abaissent en un moment à ses pieds et sont prêtes à subir le joug qu'il impose. On élève des montagnes dans les remparts, on creuse des abîmes dans les fossés; la terre ne se reconnaît plus elle-même et change tous les jours de forme sous les mains de ses soldats, qui trouvent sous les yeux du Roi de nouvelles forces, et qui, en faisant les forteresses, s'animent à les défendre. Vous avez souvent admiré l'ordre de sa maison : considérez la discipline de ses troupes, où la licence n'est pas seulement connue, et qui ne sont plus redoutées que par l'ennemi. Ces choses sont merveilleuses, incroyables, inouïes; mais son génie, son cœur, sa fortune lui promettent je ne sais quoi de plus grand encore. De quelque côté qu'il se tourne, ses ennemis redoutent ses moindres démarches; ils sentent sa force et son ascendant, et leur fierté affectée couvre mal leur crainte et leur désespoir. Finissons : car où m'emporterait l'ardeur qui me presse? Il aime et les savants et les sciences; c'est à elles, pour ainsi dire, qu'il a voulu confier le plus précieux dépôt de l'État; il veut qu'elles cultivent l'esprit le plus vif et le plus beau naturel du monde. Ce dauphin, cet aimable prince surmonte heureusement les premières difficultés des études; et s'il n'est pas rebuté par les épines, quelle sera son ardeur quand il pourra cueillir les fleurs et les

nommé conseiller d'État. Bossuet écrit que cette charge lui fut accordée « avec toutes les bontés dont S. M. sait accompagner ses grâces (A son neveu, 1er juillet 1697).

1. *Dans le temps*, à l'occasion, dans le temps convenable. Cf. : *ut det illis in tempore tritici mensuram.* (Luc., XII, 42).

fruits? On vous nourrit, Messieurs, un grand protecteur : si nos vœux sont exaucés, si nos soins prospèrent, ce prince ne sera pas seulement un jour le digne sujet de vos discours ; il en connaîtra les beautés, il en aimera les douceurs, il en couronnera le mérite [1].

1. Voici le début de la réponse que Charpentier fit à cette harangue:

« Après avoir remporté les applaudissements de toute la France par vos célèbres prédications ; après avoir été élevé à la première dignité de l'Église par le concours de la puissance royale et de l'autorité du Saint Siège ; après avoir mérité le choix de notre auguste monarque pour l'éducation du premier prince de toute la terre ; après, dis-je, tant d'événements éclatants qui vous comblent de gloire de tous côtés, aviez-vous encore quelque chose à souhaiter ?

Cependant, Monsieur, votre arrivée en ce lieu-ci, qui apporte un si grand ornement à la Compagnie ; ces paroles obligeantes qu'elle a ouïes de votre bouche ; cet agréable épanouissement de cœur et de visage que vous lui faites paraître, marquent bien que vous avez regardé l'occasion présente comme la matière d'une nouvelle joie qui vous était offerte, et que vous avez voulu ajouter le nom d'académicien aux titres sublimes d'orateur chrétien, d'évêque et de précepteur de Monseigneur le Dauphin... »

SERMON

POUR LE JOUR DE LA PENTECÔTE,

à Saint-Germain, devant la Reine, 5 juin 1672.

Les dix années que Bossuet dut consacrer à l'éducation du Dauphin (1670-1680) furent des plus stériles pour l'histoire de son éloquence. La postérité, il est vrai, devait recevoir une compensation dans les admirables ouvrages d'histoire, de philosophie ou de controverse religieuse qui furent les uns commencés, les autres complétés à cette époque : *Discours sur l'Histoire universelle*, *Traité de la Connaissance de Dieu et de soi-même*, *Fragments* destinés à soutenir le livre si succinct de l'*Exposition de la doctrine de l'Église catholique*... Le discours suivant, dont la date absolument certaine est connue depuis longtemps [1], est un de ceux qu'il fut donné à Bossuet de prononcer, à de rares intervalles, pendant son préceptorat.

Plusieurs passages, du second point surtout, ne sont qu'esquissés [2]. Deforis essaya de combler les vides. Toutefois, averti par la beauté de l'œuvre, il n'y collabora qu'avec une certaine discrétion. M. Lachat, en 1864, sentit que des corrections étaient nécessaires ; malheureusement celles qu'il tenta furent insuffisantes, ou même tout à fait malheureuses.

Arguet mundum de peccato.
Quand l'Esprit de vérité viendra, il convaincra le monde de péché. (Joan., XVI, 8.)

Comme les hommes ingrats ont péché dès le commencement [3] du monde contre Dieu qui les a créés, Dieu aussi les a convaincus de péché dès le commencement du monde. Il a convaincu les pécheurs [4], lorsqu'il a chassé nos premiers parents du paradis de délices ; lorsque, écoutant la voix du sang d'Abel, il a fait errer

1. L'abbé Vaillant, *Études*..., p. 130 ; Floquet, *Bossuet précepteur du Dauphin*, p. 282-285 ; Lachat, t. X, p. 338 ; etc. — Cf. Ledieu, *Mémoires*, p. 165.

2. Ms. fr. 12824, f°s 180-198. In-4, avec la moitié de marge, sauf pour l'avant-propos et la péroraison.

3. Var. : dès l'origine.

4. Var. : il a convaincu le monde de péché, — il a convaincu le péché.

par tout l'univers le parricide Caïn, toujours fugitif et toujours tremblant ; lorsque, par un déluge universel, il a puni une corruption universelle. Dieu a repris[1] les pécheurs d'une manière plus claire et plus convaincante, lorsqu'il a donné sa loi à son peuple par l'entremise de Moïse ; et lorsque, dans l'Ancien Testament, il a exercé tant de fois une justice[2] si rigoureuse contre ceux qui ont transgressé[3] une loi si sainte et si juste. Comme les hommes avaient rejeté ce que Dieu avait commandé par la bouche de Moïse et des prophètes, il a enfin envoyé son propre fils, qui est venu en personne pour condamner les péchés du monde, et par sa doctrine céleste[4], et par l'exemple de sa vie irréprochable, et par une autorité qui est autant au-dessus de celle de Moïse et des prophètes que la dignité du fils surpasse la condition des serviteurs. Après que le Père et le Fils avaient condamné les pécheurs, il fallait que le Saint-Esprit vînt encore les convaincre ; et Jésus-Christ nous enseigne qu'il est descendu en ce jour pour accomplir cet ouvrage. *Quand cet Esprit,* dit-il, *sera venu, il convaincra le monde de péché.* J'ai dessein de vous expliquer ce qu'a fait aujourd'hui le Saint-Esprit pour convaincre les pécheurs ; quelle est cette façon particulière de reprendre les péchés, qui lui est attribuée dans notre évangile ; et de quels châtiments sera suivie une conviction si manifeste. Mais, pour traiter avec fruit[5] une matière si importante, j'ai besoin des lumières de ce même [Esprit], que je vous prie de demander avec moi par l'intercession de la sainte Vierge : *Ave.*

[P. 1] L'ouvrage[6] du Saint-Esprit, celui que les Saintes Écritures lui attribuent en particulier, c'est d'agir secrètement dans nos[7] cœurs, de nous changer au dedans, de nous renouveler dans l'intérieur, et de

1. Var. : convaincu.
2. Var. : lorsqu'il a exercé une justice .
3. Var. : méprisé.
4. Var. : et par les lumières de son Évangile.
5. Var. : fructueusement.
6. Début effacé : Le Saint-Esprit promis par le Fils de Dieu est descendu en ce jour ; il a rempli les apôtres ; il a assemblé les fidèles : il a donné les commencements à l'Église
7. Var. : les.

réformer par ce moyen nos actions extérieures. J'ai dessein de vous faire voir que l'opération du Saint-Esprit dans les apôtres et dans les premiers chrétiens convainc le monde de péché. Mais, comme nous ne connaissons ce qui se passe dans les cœurs que par les œuvres [1], et qu'il serait malaisé de vous faire ici le dénombrement de tous les effets de la grâce, je m'attacherai, Mess[ieurs], à deux effets principaux que la grâce du Saint-Esprit produit dans les hommes qu'elle renouvelle, et qui ont éclaté principalement après la descente du Saint-Esprit dans les premiers chrétiens et dans l'Église naissante.

Les hommes naturellement se laissent amollir par les plaisirs, ou affaiblir par la crainte et par la douleur ; mais ces hommes spirituels que le Saint-Esprit a formés, je veux dire les apôtres, les premiers fidèles, timides auparavant, ils ont abandonné lâchement leur maître par une fuite honteuse, et le plus hardi de tous a eu la faiblesse de le renier. Aujourd'hui, que [p. 2] le Saint-Esprit les a revêtus de force, ce sont des hommes nouveaux que ni la crainte, ni la douleur, ni la violence [2] des coups, ni l'indignité des affronts ne sont plus capables d'émouvoir. Tel est le premier caractère des hommes spirituels que je dois aujourd'hui vous représenter : ils sont pleins d'un esprit de force, qui triomphe du monde et de sa puissance [3]. Mais voici un second effet qui n'est pas moins merveilleux : au lieu qu'on voit ordinairement les hommes si attachés à leurs intérêts que, pourvu qu'ils soient à leur aise [4], ils regardent les maux des autres avec une souveraine tranquillité, les apôtres et les premiers chrétiens, ces créatures nouvelles que le Saint-Esprit a formées, attendris par la charité qu'il a répandue dans les cœurs, ne sont plus « qu'un cœur et qu'une âme, *cor unum et anima una* [5], » comme il est écrit dans les Actes ; et touchés des maux qu'endurent les pauvres, ils ne craignent pas de vendre

1. Var. : que par les effets.
2. Var. : ni les plus dures épreuves — extrémités — ne peuvent plus empêcher de rendre à la face de tout l'univers un glorieux témoignage à Jésus-Christ ressuscité. — Les éditeurs insèrent dans le texte toutes ces rédactions successives.
3. Var. : de ses puissances.
4. Var. : en repos.
5. Act., IV, 32.

leurs biens pour établir parmi eux une communauté bienheureuse.

Tels [1] sont les deux caractères dont le Saint-Esprit a marqué les hommes qu'il forme en ce jour. Invincibles, inébranlables, insensibles en quelque sorte à leurs propres maux par l'Esprit de force qui les a remplis, sensibles aux maux de leurs frères par les entrailles [de] la charité fraternelle [2], ils condamnent notre faiblesse, qui ne veut rien souffrir pour l'amour de Dieu, ils convainquent notre dureté, qui nous rend [p. 3] insensibles aux maux de nos frères. Ainsi, par l'opération du Saint-Esprit, le monde est convaincu de péché. Considérons attentivement cette double conviction [3] ; et voyons avant toutes choses notre faiblesse condamnée par cet esprit de force et de fermeté qui paraît dans les apôtres et dans l'Église naissante.

Premier Point.

Que l'esprit du christianisme soit un esprit de courage et de force, un esprit de fermeté et de vigueur, nous le comprendrons aisément, si nous considérons que la vie chrétienne est un combat continuel. Double combat, double guerre ; comme dans un champ de bataille, pour combattre mille ennemis découverts, et mille ennemis invisible[s]. Si la vie chrétienne est un combat continuel, donc l'esprit du christianisme est un esprit de force. Persécution au dehors, persécution intérieure : la nature contre la grâce ; la chair contre l'esprit ; les plaisirs contre le devoir ; l'habitude contre la raison [4] ; les sens contre la foi ; les attraits présents

1. Première rédaction : [p. 4] « C'est ainsi que le Saint-Esprit convainc le monde de péché, selon la parole de mon texte, lorsque, posant aujourd'hui les fondements de l'Église et formant les premiers chrétiens sur la doctrine de Jésus-Christ, il les remplit de force et de charité. Car la force qu'il a inspirée à nos pères dans (*var.* : dès) l'origine du christianisme condamne la délicatesse de leurs descendants, qui sont sans vigueur et sans résistance contre les attraits des plaisirs et contre les maximes du monde ; et l'esprit de charité fraternelle, qui est le véritable esprit du christianisme, convainc notre dureté inflexible et notre froideur dédaigneuse dans les misères des pauvres et des affligés.

2. Var. : par la charité fraternelle.

3. Var. : Voilà les deux grands péchés dont le Saint-Esprit nous convainc. Considérons, Chrétiens, cette double conviction...

4. Var. : l'accoutumance contre la loi. (Idée reportée plus loin dans cette énumération.)

contre l'espérance ; l'usage corrompu du monde contre la pureté de la loi de Dieu. [p. 4] Qui ne sent point ce combat, dit saint Augustin, c'est qu'il est déjà vaincu, c'est qu'il a donné les mains à l'ennemi, qui règne sans résistance : *Si nihil in te alteri resistit, vide totum ubi sit. Si spiritus tuus a carne contra concupiscente non dissentit, vide ne forte carni mens tota consentiat : vide ne [forte] ideo non sit bellum, quia pax perversa est*[1]. Qui suit le courant d'un fleuve n'en sent pas la rapidité que par la force qui l'emporte avec le courant[2].

Pouvons-nous vaincre dans ce combat, sans être revêtus d'un esprit de force? C'est pour cela que le Fils de Dieu, sachant que la force et la fermeté était comme le fondement de toute la vie chrétienne, a voulu faire paraître cet esprit avec un grand éclat dès l'origine du christianisme. Vous allez voir, Chrétiens, de quelle sorte cet esprit de force, qui a rempli les apôtres, convainc d'infidélité et les Juifs qui n'ont pas cru à leur parole, et les chrétiens qui ont dégénéré de leur fermeté : *Arguet mundum de peccato... quia non crediderunt in me*[3].

[P. 5] Dieu[4] ayant choisi les apôtres pour convaincre le monde par leur ministère de ce qu'il ne croyait pas en son Fils, deux choses étaient nécessaires pour rendre leur déposition convaincante : la première, que le fait dont ils déposaient fût constamment[5] de leur connaissance ; la seconde, qu'on fût assuré de la sincérité de leur cœur. Vous verrez bientôt, Chrétiens, combien l'opération du Saint-Esprit était nécessaire pour ce grand ouvrage.

Pour établir le premier[6] : Jésus-Christ leur avait paru ; vu, touché, etc. C'était, à la vérité, un grand avantage qu'ils pussent dire au monde : [*Non possumus*] *quæ vidimus et audivimus non loqui*[7]. Mais cela

1. *Serm.* XXX, n. 4. — Ms. : *mens tua tota*...Et pour la référence: *Serm. XII de Verb. Apost.*, cap. III (ordre ancien).

2. Var. : n'en sent pas la rapidité.

3. Joan., XVI, 8, 9.

4. Passer ici du f° 184 au f° 197, nouvelle page 5 ; négligée par les éditeurs.

5. *Constamment*, de l'aveu de tous.

6. A partir de cet endroit, la rédaction se borne à de simples indications. Deforis, préoccupé de l'effet oratoire, a éliminé ces remaniements.

7. Act., IV, 20. — Ms. : *Quod audivimus et vidimus non loqui.*

ne suffisait pas ; car combien avaient-ils vu de miracles? etc., et cependant fui, tremblé, renié. Aussi leur défend-il de sortir, *quoad*[*usque*] *induamini virtute ex alto* [1]. Il faut pousser jusqu'à la mort ce beau témoignage [2], cette importante déposition sur laquelle la foi de tout l'univers devait un jour se reposer : sans varier, sans être affaiblis, lorsque tous les intérêts cessent, que toutes les espérances humaines s'évanouissent...

Nos témoins mis à la torture ; contre l'ordinaire. (Voy. *ser*[*mon*] *de saint André* [3], *de saint Thomas* [4] ; quelques considérations et expressions choisies, etc.)

La preuve est complète ; le Saint-Esprit a achevé la conviction. Cherchez, désirez ce qu'il faut pour rendre un témoignage convaincant (*Sermon de l'Enfer* [5], premier Carême du Louvre : *Habent Moysen et prophetas*).

[P. 6] Voyez-les paraître. Simon, fils de Jonas [6], c'est-à-dire fils de la colombe, régénéré au dedans par le Saint-Esprit ; Simon, que ce même Esprit rend digne aujourd'hui du titre de Pierre par la fermeté qu'il vous donne, c'est à vous à parler pour vos frères, puisque vous êtes le chef du collège apostolique. Parlez donc, ô disciple autrefois le plus hardi à promettre et le plus faible à exécuter [7], qui vouliez mourir, disiez-vous, et qui reniiez [8] trois fois votre Maître ; c'est à vous à réparer votre faute. Mes Frères, qu'il est changé [9] ! Il ne connaissait pas Jésus ; écoutez maintenant comme il le prêché, ce Jésus, l'objet de la haine publique. Il n'était [10]

1. Luc., XXIV, 49.

2. Une première esquisse de ce passage, d'abord barrée, puis complétée en marge, était ainsi conçue : « Il faut pousser ce témoignage jusqu'à la mort. Cherchez, désirez ce qui peut être le plus convaincant pour appuyer un témoignage (Voy. 1er Carême [du Louvre], *sermon de l'Enfer : Habent Moysen et prophetas*). » — Cf. ci-après.

3. Voy. t. V, p. 342-345.

4. C'est le panégyrique, perdu, de saint Thomas, apôtre, 1668.

5. Sermon perdu, dans la deuxième semaine du Carême du Louvre (le mercredi). Cf. le sermon *sur l'Ardeur de la pénitence*, t. IV, p. 323, 324.

6. On rentre ici dans la rédaction primitive, à laquelle Bossuet nous renvoie par cette note : « V. *supra*, p. 4, r[ecto] et verso, non tout par apostrophe, mais par interrogation et réponse. » — Et précisant encore davantage : « V. *supra*, p. 4, n. 7, » c'est-à-dire l'endroit de la page où il avait marqué par ce chiffre la suite des nouvelles pages 5 et 6. — Bossuet n'a pas écrit tout au long les modifications indiquées ainsi en général.

7. Var. : dans l'action.

8. Ms. : reniez.

9. Addition interlinéaire, rejetée plus loin par les éditeurs.

10. Bien que remaniée (première rédaction : Vous n'étiez fort...), cette phrase est peut-être remplacée par celle qu'on vient de lire (addition marginale).

fort alors que par une téméraire confiance en lui-même [1] ; aujourd'hui qu'il est fort par le Saint-Esprit, écoutez quelles paroles ce divin Esprit met dans sa bouche : *Nous vous prêchons Jésus de Nazareth*, etc. *Sache donc toute la maison d'Israël, que le Dieu de nos pères a ressuscité et qu'il a fait asseoir à sa droite ce Jésus que vous avez crucifié* [2] *: car Pilate*, ajoute-t-il, *l'a voulu sauver, l'ayant jugé innocent ; mais c'est vous qui l'avez mis en croix* [3]. Et voyez comme il exagère [4] leur crime : *Vous avez renié le Saint et le Juste, et vous avez demandé la grâce d'un voleur et d'un meurtrier, et vous avez fait mourir l'auteur de la vie* [5]. Quelle force ! quelle véhémence ! Car que peut-on imaginer de plus fort pour confondre leur ingratitude, que de leur remettre devant [p. 8] les yeux toute l'horreur de cette injustice, d'avoir conservé la vie à Barabbas, qui l'ôtait aux autres par ses homicides, et tout ensemble de l'avoir ravie [6] à Jésus qui l'offrait à tous par sa grâce ? Non, mes Frères, ce n'est pas un homme qui parle, c'est le Saint-Esprit habitant en lui qui convainc le monde de péché, parce qu'il n'a pas cru en Jésus-Christ.

Mais voyons passer les apôtres des discours aux actions, du témoignage de la parole au témoignage des œuvres et du sang. Sans fierté [7], sans emportement, sans ces violents efforts que fait une âme étonnée, mais qui s'excite par force ; comme des hommes qui sentent la force de la vérité, qui se soutient de son propre poids: *Ibant gaudentes* [8] *:* quel est ce nouveau sujet de joie dans une si cruelle persécution ? *De ce qu'on les avait jugés dignes ;* de quelle récompense, ou de quelle gloire ? *dignes d'être maltraités et battus de verges pour le saint nom de Jésus !* On les cite encore une fois devant [9] le conseil des pontifes, on les met en prison, on les bat de verge[s] [10] par main de bourreau avec cruauté et ignominie ; on leur défend, sur de grandes peines, de ne plus

1. Note marginale : Il se brise contre un écueil.
2. Act., II, 22, 36.
3. Act., III, 13.
4. *Exagérer*, développer, faire ressortir.
5. Act., 14, 15.
6. Var. : ôtée.
7. Addition marginale avec renvoi.
8. Act., V, 41.
9. Var. : On les cite devant.
10. Var. : on les fouette.

prêcher en ce nom ; car, Messieurs, c'est ainsi qu'ils parlent : Ne prêchez pas en ce nom, en ce nom odieux au monde, et qu'ils craignent même de prononcer, tant ils l'ont en exécration ! A cela, que répondront les apôtres ? Une parole de force et de fermeté : *Nous ne pouvons pas nous taire* [1] [*de*] *ce que nous avons vu et* [*de*] *ce que nous avons ouï* [2]. *Remarquez*, dit ici saint Jean Chrysostome, *de quelle manière ils s'expriment. S'ils disaient simplement : Nous ne voulons pas, comme la volonté de l'homme n'est que trop changeante* [3], *on aurait pu espérer de vaincre leur résolution ; mais de peur qu'on n'attende d'eux quelque faiblesse indigne de leur ministère : Nous ne pouvons pas*, disent-ils, *et ne tentez pas l'impossible* [4].

[P. 9] — « *Non possumus :* Nous ne pouvons pas. » — Et pourquoi ne pouvez-vous pas ? n'êtes-vous pas les mêmes ? etc. — C'est que les choses ont été changées : un feu divin [5] est tombé sur nous, une loi a été écrite en nos cœur[s], un Esprit tout-puissant nous fortifie et nous presse. Touchés par [6] ses divines inspirations, nous nous sommes imposé nous-même[s] une bienheureuse nécessité d'aimer Jésus-Christ plus que notre vie ; c'est pourquoi nous ne pouvons plus obéir au monde : nous pouvons souffrir, nous pouvons mourir ; mais nous ne pouvons plus [7] trahir l'Évangile, ni dissimuler ce que nous savons par des voies si indubitables : *Non possumus*.

1. Var. : ne pas dire. — Édit. : nous taire *et* ne pas dire.
2. Act., IV, 20.
3. Var. : que trop muable.
4. Ici venait d'abord cette première rédaction, ensuite effacée : « Ils agissent comme ils parlent. Vous raconterai-je, Messieurs, de quelle sorte ils se retirèrent de devant l'assemblée des prêtres, après qu'on les eut fouettés inhumainement ? O spectacle vraiment admirable ! Écoutez ce que dit le texte sacré : « Ils allaient se réjouissant : *(passer du f° 185 au f° 188)* quel est ce nouveau sujet de joie dans une si cruelle persécution ? *Ils allaient se réjouissant de ce qu'on les avait jugés dignes ;* de quelle récompense ou de quelle gloire ? *dignes d'être maltraités et battus de verges pour le saint nom de Jésus.* C'est ainsi que le Saint-Esprit les avait formés pour condamner l'infidélité des Juifs, mais pour condamner la délicatesse des chrétiens (var. : du monde) et nous convaincre de péché par ce merveilleux exemple. Car, mes Frères, je vous en prie, pensez un peu à vous-même[s]... » (Comme ci-après. Ce qui précède a été, au contraire, en partie reporté plus haut dans une addition marginale.)
5. Var. : céleste.
6. Var. : pressés de...
7. Var. : pas.

Mais admirez, Chrétiens, [p. 10] l'efficace du Saint-Esprit dans cette parole : les pontifes et les magistrats du Temple [1], frappés de cette réponse comme d'un étourdissement [2], consultent ce qu'ils feront ; et, malgré toute leur fureur, elle arrache cet aveu de leur impuissance : car, écoutez comme ils parlent : « *Quid faciemus hominibus istis* [3]? Que ferons-nous à ces hommes? » Quel nouveau genre d'hommes nous paraît ici ! Aussitôt qu'ils professent la foi de Jésus, ils commencent à jeter leurs biens, et ils sont prêts à donner leurs âmes ; les promesses ne les gagnent pas, les injures ne les troublent pas, les menaces les encouragent, les supplices les réjouissent : « *Quid faciemus?* Que leur ferons-nous? » Église de Jésus-Christ, je n'ai pas de peine à comprendre qu'en prêchant, en souffrant, en mourant, tes fidèles couvriront un jour leurs tyrans de honte, et que leur patience forcera le monde à changer les lois qui les condamnaient ; puisque je vois que, dès ta naissance, tu confonds tous les magistrats et toutes les puissances de Jérusalem par la seule fermeté de cette parole : « *Non possumus :* Nous ne pouvons pas [4]. »

[P. 11] *Arguet mundum de peccato.* Il a donc convaincu le monde de n'avoir pas cru en Jésus-Christ ; mais ce même Esprit nous va convaincre d'infidélité. Car, mes Frères, je vous en prie, pensez un peu à vous-même[s] ; mais pensons-y tous ensemble, et rougissons devant les autels de notre délicatesse. S'il est nécessaire d'avoir de la force pour avoir l'esprit du christianisme, quand mériterons-nous d'être appelés chrétiens? Bien

1. Var. : les Pharisiens.

2. Var. : comme d'un coup de tonnerre. — Édit. : étourdis *et* frappés... — Erreur de lecture, et légère interpolation.

3. Act., IV, 26.

4. Première rédaction effacée : une partie sera reprise plus loin en marge, mais avec les indications sommaires. Nous les compléterons au moyen de cette page (f° 187, verso) : « Que nous aurions besoin, Ch[rétiens], de cet (ms. : cette) esprit de force et de courage, qui est le véritable esprit du christianisme ! Le monde, je le confesse, n'est plus armé de fer contre les fidèles, afin de répandre leur sang ; mais il étale avec tant de pompe ses maximes pernicieuses, qu'à peine trouve-t-il de la résistance. Ferai-je ici le dénombrement de ces maximes du monde qui renversent tout l'Évangile et les promesses que nous avons faites en notre baptême ? N'est-ce pas une loi du monde qu'il faut s'avancer nécessairement ; s'il se peut, par les bonnes voies ; sinon, s'avancer toujours par quelque façon que ce soit ; s'il le faut, par des complaisances honteuses...? » — La suite (f° 190) est entrée, mais un peu plus loin, dans la rédaction définitive.

loin[1] de rien endurer pour le Fils de Dieu, qui a tant enduré pour nous, nous nous piquons au contraire de n'être pas endurants ; nous nous faisons un honneur d'être délicats, et nous mettons une partie de cet esprit de grandeur mondaine dans cette délicatesse ; sensibles au moindre mot, et offensés à l'extrémité si on ne nous ménage[2] non seulement dans nos intérêts, mais encore dans nos fantaisies et dans nos humeurs ; et comme si la nature même était obligée de nous épargner, nous nous regardons, ce semble, comme des personnes privilégiées que les maux n'osent approcher : tant nous paraissons étonnés d'en souffrir les moindres atteintes, n'osant presque nous avouer à nous-mêmes que nous sommes des créatures mortelles ; et ce qui est plus indigne encore, oubliant que nous sommes chrétiens, c'est-à-dire des hommes qui ont professé dans le saint baptême d'embrasser la croix de Jésus-Christ et d'éteindre en eux-mêmes l'amour des plaisirs par la mortification de leur[s] sens et l'étude de la pénitence !

Venez, venez, Chrétiens qui avez oublié ce [p. 12] christianisme. Remontez à votre origine : contemplez, dans l'établissement de l'Église, quel est l'esprit du christianisme et de l'Évangile ; approchez-vous des apôtres, et souffrez que le Saint-Esprit vous convainque d'infidélité par leur exemple. Je dis d'infidélité ; car qu'eussions-nous fait, je vous prie, faibles et délicates créatures, si nous eussions vécu dans ces premiers temps, *où il fallait*, dit Tertullien[3], *acheter au prix de son sang la liberté de professer le christianisme ?* Que de chutes ! que de faiblesses ! que d'apostasies !

Mais[4] quoique ces sanglantes persécutions soient cessées, une autre persécution s'est élevée dans l'Église

1. Édit. : Nous qui, bien loin... — Les deux premiers mots sont effacés sur le ms.

2. Édit. : avec précaution. — Deux mots effacés au manuscrit.

3. *De fuga in persec.*, n. 12 ; — *Ad Scapul.*, n. 1.

4. Seconde rédaction, en marge. L'auteur va abréger ce qu'il avait déjà écrit plus haut — Première rédaction effacée : « Pourquoi cela, Chrétiens ? C'est que nous ne donnons point d'entrée au Saint-Esprit dans nos cœurs ; c'est que nous négligeons de lui préparer par la pureté de nos mœurs le temple où il se plaît d'habiter. En effet, il ne faut pas croire que les apôtres aient dit par leur propre force ce généreux *Nous ne pourons pas*, dont nous avons parlé. Deux choses pour la conviction : déposer d'un fait constant ; que le témoin parle en conscience. Jésus-Christ a fait le premier

même : [p. 13] persécution du monde : ses maximes, ses lois tyranniques, l'autorité qu'il se donne ; ses armes dans ses traits piquants, dans ses railleries.

N'est-ce pas [1] une loi du monde qu'il faut s'avancer nécessairement, s'il se peut, par les bonnes voies, sinon s'avancer par quelque façon, s'il le faut, par des complaisances honteuses ; s'il est besoin, même par le crime, et que c'est manquer de courage que de modérer son ambition ? Au reste, à qui veut fortement les choses, nul obstacle n'est invincible ; un génie appliqué [2] perce tout, se fait faire place, arrive enfin à son but. Ainsi, mon Sauveur, on s'applique tant aux espérances du monde, qu'on oublie et son devoir et votre Évangile.

C'est encore une maxime du monde que qui pardonne une injure en attire une autre ; qu'il se faut venger pour se faire craindre, dissimuler quelquefois par nécessité, mais éclater, quand on peut, par quelque coup d'importance : bon ami, bon ennemi ; servir les autres dans leurs passions pour les engager dans les nôtres ; et quand achèverais-je ce discours ? etc. [3]

en se montrant à ses apôtres ; mais cela ne suffisait pas : car combien avaient-ils vu de miracles ! et cependant tremblé, fui, renoncé leur maître. Aussi leur défend-il de sortir *quoad* [*usque*] *induamini*... Il faut pousser le témoignage jusqu'à la mort : c'est l'ouvrage du Saint-Esprit. — Autre rédaction : A la vérité, Messieurs, ils avaient, ce semble, un grand avantage, pour vaincre le monde, de pouvoir dire, comme ils faisaient : Nous avons vu, nous avons ouï. » — La rédaction définitive est une addition marginale. — Autre : « Vous écoutez des témoins : savez-vous s'ils ne sont point corrompus ? Les apôtres n'étaient point des spéculatifs qui eussent rêvé dans leur cabinet des mystères inconnus, et qui, entêtés de leurs opinions, les soutinssent opiniâtrément jusques à la mort. Jésus-Christ ressuscité leur avait paru en personne ; ils l'avaient vu de leurs yeux, lui parlant et lui répondant, et souvent et longtemps et plusieurs ensemble. Bien plus, pour ne laisser aucun doute ni à la simplicité de leur foi ni à la certitude de leur témoignage, Jésus-Christ s'était mis entre leurs mains, et leur avait laissé manier et la solidité de son corps et les ouvertures sacrées de ses plaies. Qu'y avait-il (*ms.* : qui avait-il) de plus fort ni de plus pressant ? Qu'y a-t-il (*ms.*: qui a-t-il) de plus convaincant et pour eux, qui en ont rendu témoignage, et pour nous, qui avons cru le rapport fidèle qu'ils nous ont fait en mourant ? Le toucher sans doute est le plus grossier (*revenir ici du f° 189 au f° 186, verso*) et le plus matériel de tous les sens ; mais aussi il a cela de particulier, etc. *Saint Thomas, apôtre.* » — (C'est-à-dire, voyez le panégyrique de saint Thomas..., malheureusement perdu.) — Le reste de la page (ancienne p. 6) contenait une ébauche des développements que nous avons vus plus haut.

1. Au lieu des additions de Deforis, nous complétons la phrase avec des expressions de Bossuet lui-même. (Cf. p. 21, n. 4.)

2. Var.: un fort génie perce.

3. Deforis : [si je voulais tout détailler] ?

Il est vrai, ces dangereuses maximes ont leur principe caché dans nos inclinations corrompues, mais c'est l'usage du monde qui les érige en lois souveraines, qu'on n'ose pas contredire : car, pour abattre ceux qui lui résistent, le monde est armé de traits piquants[1], je veux dire des railleries, tantôt fines, tantôt grossières ; les unes plus accablantes par leur insolence outrageuse, les autres[2] plus insinuantes par leur apparente douceur. Voyez jusques à quel point le monde veut triompher de Jésus-Christ ; il pousse sa victoire jusqu'à l'insulte, tant[3] il la croit pleine et entière, et il se moque hautement de ceux qui résiste[nt], comme s'il avait tellement raison, qu'on ne pût lui résister sans extravagance. Que la foi lui paraît simple et malhabile ! que la sincérité lui paraît grossière ! que la piété chrétienne lui semble être de l'autre monde ! que la vertu est faible à ses yeux avec ses mesures réglées[4], avec ses lois contraignantes, etc. ! Qui l'eût cru, qui l'eût pensé, qu'au milieu du christianisme on eût honte de la piété ? Ainsi une âme bien née, qui peut-être entrait dans le monde avec de bonnes inclinations, est entraînée par nécessité, ou dans la fausse galanterie, sans laquelle on n'a point d'esprit, ou dans des pensées ambitieuses, sans lesquelles on n'est pas du monde. Le monde ne menace point de vous bannir, mais l'abandon est quelque espèce d'exil ; il ne fait pas mourir, mais il ôte les plaisirs et les honneurs, sans lesquels la vie vous serait à charge[5].

Dans cette dépravation générale, on ne sait qui corrompt les autres : nous nous corrompons mutuellement[6], et chacun est étourdi en particulier par le bruit que nous faisons [p. 14] tous ensemble. Ainsi nous sommes de tous les crimes, de toutes les médisances, de toutes

1. Cette idée ayant été introduite dans un remaniement, un peu plus haut, l'orateur aura sans doute modifié ici quelques expressions.

2. Var.: celles-là plus accablantes par leurs moqueries, celles-ci...

3. Deforis, Versailles, etc.: tantôt... — Cette faute a été corrigée par M. Lachat.

4. Var. : avec son impuissante médiocrité ?

5. Ce passage, et plus haut : « Qui l'eût cru...? » sont des notes marginales, écrites successivement. Bossuet ajoute à la dernière : « Ses traits piquants. » Ce qui semble se raccorder avec deux autres notes marginales, tracées avant toutes les autres : « La vertu étouffée. Accablée par les moqueries. »

6. Cf. Corrumpere et corrumpi sæculum vocatur (Tacit., *German.*, XIX).

les railleries contre Dieu, contre le prochain, moins par inclination que par complaisance. Faibles créatures que nous sommes, quand dirons-nous [1] avec les apôtres ce généreux *Nous ne pouvons pas?* Mais cette vigueur chrétienne ne se trouve plus parmi nous. Il n'est rien que nous ne puissions pour satisfaire notre ambition et nos passions déréglées. Ne faut-il que trahir notre conscience? ne faut-il que violer les plus saints devoirs que la religion nous impose? ne faut-il qu'abandonner nos amis? *possumus*, *poss*[*umus*], nous le pouvons. L'honneur du monde y résiste un peu; mais enfin on vous [2] trouvera des expédients. On tendra de loin des pièges subtils à sa simplicité innocente : il périra, et il aura tort. C'en est fait, *possumus*, nous le pouvons : nous pouvons tout pour notre fortune, nous pouvons tout pour notre plaisir. Mais, s'il faut expier nos crimes par les saintes pratiques de la pénitence, s'il faut briser ces liens trop doux, et abandonner ces occasions dans lesquelles notre intégrité a tant de fois fait naufrage, tout nous devient impossible [3] : nous ne pouvons surmonter ce désir de plaire qui nous rend esclaves volontaires des erreurs d'autrui, malgré les nobles sentiments de la liberté chrétienne [4], qui nous crie si hautement : *Vous êtes achetés d'un grand prix; ne vous rendez pas esclaves des hommes* [5]. Tout nous devient impossible. Le Saint-Esprit nous convainc de péché; les apôtres et les premiers chrétiens, dont nous nous glorifions en vain d'être les enfants, si nous n'en sommes [p. 15] les imitateurs, confondent notre lâcheté et notre mollesse. Il n'y a point d'excuses contre Jésus-Christ; il n'y a point de raison contre l'Évangile. Ne dites plus désormais : Le monde le veut ainsi : la foi ne reconnaît point de pareilles nécessités. Y allât-il de la fortune, y allât-il de la vie, y allât-il de l'honneur, que vous vous vantez faussement peut-être de préférer à la vie; dût le ciel se mêler avec la terre, et toute la

1. Var. : que ne disons-nous plutôt... — Édit. Lachat: Var. : Quand disons-nous...?

2. Édit. : nous.

3. Première rédaction :... fait naufrage; *s'il faut* surmonter..., tout nous devient impossible. — Les éditeurs additionnent les rédactions successives.

4. Var. : erreurs d'autrui, contre le précepte de l'Apôtre.

5. I Cor. VI, 20; VII, 23.

nature se confondre [1], « il ne peut jamais y avoir aucune nécessité de pécher, puisqu'il n'y a parmi les fidèles qu'une seule nécessité, qui est celle de ne pécher pas : *Nulla est necessitas delinquendi, quibus una est necessitas non delinquendi* [2]. »

Second Point.

Vous craignez [3] peut-être, Messieurs, que ces hommes intrépides [n'aient] [4] quelque chose de rude pour les autres ; et il est assez ordinaire que ces âmes fortes, que ni leurs périls n'alarment, ni les maux qu'on [5] leur fait sentir n'abattent, aient quelque [chose] d'insensible, et soient peu disposées à plaindre les autres. Au contraire, le chrétien, cet homme spirituel que je vous représente, que le Saint-Esprit a rempli : *Compage charitatis summis simul et infimis junctus.* La nature de la charité : unie à Dieu ; par son union, insensible pour elle-même ; par sa dilatation, mêlée avec tous les autres. Exemple, saint Paul [6] : *Que faites-vous, pleurants* [7] *et me brisant le cœur ? Car, pour moi, je suis préparé non seulement à être lié, mais encore à souffrir la mort en Jérusalem.* Quelle fermeté, et quelle tendresse ! la mort ne l'étonne pas, et il ne peut voir pleurer ses frères : couler [8] son sang, et non couler leurs larmes. Ce même saint Paul [9] : *Je sais avoir faim, je sais avoir soif* [10], etc. — *Quis infirmatur,* etc. [11] ? — *Flere cum flentibus* [12].

Raison profonde : ce qui nous rend insensibles aux maux des autres, c'est d'être pleins de nous-mêmes.

1. La première rédaction portait uniquement : « Y allât-il de la vie, y allât-il de l'honneur, il ne peut jamais... »
2. Tertull., *de Coron.*, n. 11.
3. Var. : Vous croirez...
4. Ms. : ont. — Se rapportait à la première rédaction : « Vous croirez peut-être... »
5. Ms. : n'alarmes, ni les maux qu'ont leur fait sentir.
6. Act., XXI, 13.
7. Bossuet employait volontiers ce mot comme adjectif verbal. Cf. t. IV, p. 209, *sermon du Mauvais Riche (Impénitence finale).*
8. *C'est-à-dire*, il peut voir couler son sang, et non... — Les anciens éditeurs suppléaient : « Il *veut* voir... » Ce n'était pas l'interprétation exacte.
9. Philip., IV, 12.
10. Deforis ajoutait d'autres traductions, qu'il était vraiment fâcheux d'imputer à Bossuet : « Je sais vivre pauvrement, je sais vivre dans l'abondance ; *ayant éprouvé de tout, je suis fait à tout...* »
11. II Cor., XI, 29.
12. Rom., XII, 15.

Enchanté[1] de ses plaisirs, enivré du bon succès de ses espérances : tout va bien ; c'est assez, je suis à mon aise. (*Voy.* deuxième[2] Carême du Louvre, *Amitié et charité fraternelle*, où il est prouvé à fond qu'on s'aime toujours soi-même, et qu'on n'aime que soi-même, jusqu'à [p. 16] ce qu'on ait aimé quelque chose plus[3] que soi-même, et que ce ne peut être que Dieu.) Voulez-vous donc être capable d'aimer sincèrement... Mais, Mess[ieurs], qu'on ne me mêle point dans ce discours de[4] pensées profanes, ni des idées de cet amour qui ne doit pas même être nommé dans cette chaire : car appellerai-je aimer ce transport d'une âme emportée qui cherche à se satisfaire, et qui, de quelque [nom] qu'il s'appelle et de quelque couleur qu'il se déguise, a toujours la sensualité pour son fonds ? Je veux vous apprendre un amour chaste, un amour sincère, un amour tendre par la charité. Mais il faut un objet au-dessus de nous qui nous attire[5] : ce n'est pas assez, il faut une force intérieure qui nous pousse hors de nous-mêmes, qui, ébranlant jusqu'au fondement[6] cet amour-propre, nous arrache à nous-même[s] : alors, aimant Dieu plus que nous-mêmes, nous pourrons devenir capables d'aimer le prochain comme nous-même[s]. C'est pourquoi ce divin Esprit ayant rempli les apôtres, les ayant transportés hors d'eux-mêmes en les attachant à Dieu par Jésus-Christ, ou plutôt à Dieu en Jésus-Christ (car qu'est-ce que Jésus-Christ, sinon Dieu en nous, Dieu se donnant à nous?), la ligne de séparation étant ôtée, le paroi mitoyen[7] étant renversé, il a fait cette bienheureuse unité de cœur : *Multitudinis... cor unum et anima una*[8]. Et parce que Dieu est peu aimé, de là vient aussi que la charité fraternelle ne paraît point

1. Deforis : d'être pleins de nous-mêmes, enchanté...

2. Le Carême de Saint-Germain est toujours désigné ainsi. (Voy. le passage, t. V, p. 91, 92.) — Les anciens éditeurs, supprimant le renvoi, font de ceci une phrase : « Or on s'aime..., et ce ne peut être que Dieu. » Lachat corrige ici très inexactement.

3. Édit. : quelque chose de plus que soi-même.

4. Édit. : des pensées profanes. — Bossuet avait d'abord écrit *les*, qu'il efface.

5. Édit. : qui nous attire *hors de nous*. — Trois mots à supprimer, d'après le manuscrit.

6. Édit. : jusqu'aux fondements.

7. Les éditeurs corrigent : « la paroi mitoyenne étant renversée. »

8. Act., IV, 32.

sur la terre : *Arguet mundum de peccato.* Le monde n'aime rien (*voy. Id.* le même sermon et le discours [1] *de l'Amitié chrétienne*). *Habitatio tua in medio doli* [2]... ; *vir fratrem suum deridebit* [3]. Esprit de moquerie secrète répandu dans le monde, etc. Je ne parle ici ni des vengeances implacables, ni des inimitiés déclarées, ni des aigreurs invincibles ; je représente seulement les choses dont on ne fait pas même scrupule, et qui font voir toutefois que ni l'amour de Dieu n'est en nous, ni la charité fraternelle, ni enfin la moindre étincelle du Saint-Esprit, ni la première teinture du christianisme.

[P. 17] Mais il y a deux péchés principaux que le Saint-Esprit reprend : l'envie, et l'esprit d'intérêt et d'avarice. C'est convaincre l'infidélité des Juifs, que de l'attaquer ainsi par la racine, car la cause secrète et profonde qui a empêché les pharisiens, c'est l'envie et l'intérêt ; mais il reprend aussi les chrétiens.

L'envie, le poison de toutes les cours [4]. Saint Grégoire de Nazianze [5] : *la plus juste et la plus injuste de toutes les passions ;* la plus injuste sans doute, car elle attaque les innocents ; mais la plus juste tout ensemble, [parce qu']elle punit le coupable, et qu'elle fait [6] le juste et insupportable supplice de celui qui la nourrit dans son cœur. Peut-elle subsister dans cette unité, si nous nous regardons comme un en Jésus-Christ ? Si la main avait son sentiment propre, envierait-elle à l'œil de ce qu'il éclaire, puisqu'il éclaire pour tout le corps ? Et l'œil envierait-il à la main et sa force et son adresse, qui l'a lui-même tant de fois sauvé ? (*V*[*oy*]. sermon : *Spiritum nolite exstinguere* [7], Pentecôte.) Quel [8] est le sujet de votre envie ? — Elle plaît, elle est plus

1. C'est la méditation de 1658 sur la *Charité fraternelle* (Voy. t. II, p. 437.) — *Discours* est ici synonyme de *dissertation raisonnée.*

2. Ms. : fraudis.

3. Jerem., IX, 5, 6.

4. Édit. : L'envie, le poison de tous les cœurs. — Et, en ponctuant à faux, on attribue à saint Grégoire de Nazianze ce qui n'est qu'une faute de lecture.

5. *Orat.* XXVII, n. 8. (Nunc XXXVI.)

6. Ms. : car elle punit le coupable, et qu'elle fait... — On voit que l'auteur a pensé tout à la fois *car* et *parce que* ou *puisque.* Les éditeurs disent : « car elle punit le coupable, et fait... » Le choix était à peu près libre entre l'une et l'autre expression ; toutefois *parce que* l'ayant emporté dans l'esprit de Bossuet, nous lui donnons la préférence.

7. C'est le sermon de 1658. (Voy. t. II, p. 511.)

8. Ms. : Quelle. — Distraction.

chérie. — O Dieu! si vous songiez ce que c'est que de plaire de cette sorte, et quel est le fond de ces agréments! Mais venons à quelque chose que le monde estime plus importante [1]. Vous enviez à cet homme son élévation : s'il ne s'acquitte dignement d'un si grand emploi, n'est-il pas plus digne de pitié que d'envie? et pouvez-vous lui envier une élévation qui découvre à tout l'univers ses faiblesses déplorables, ou ses emportements furieux, ou son ignorance grossière [2]? Que s'il fait bien dans un grand emploi, pourquoi portez-vous envie au soleil de ce qu'il vous éclaire avec tous les autres? Venez plutôt profiter du bien qu'il fait à tout l'univers; profitez de cette belle fontaine qui arrose vos terres, aussi bien que celle[s] de vos voisins, au lieu de songer à en faire tarir la source. Les apôtres [3] auparavant disputaient de la primauté; aujourd'hui saint Pierre... ; parlent tous par sa bouche ; ils croient présider avec lui : si son ombre, etc., toute l'Église s'en glorifie en Notre-Seigneur.

[P. 18] Esprit [4] d'intérêt et d'avarice. Cette unité : *Nec quisquam eorum quæ possidebat aliquid suum esse dicebat* [5].— *Qui animo animaque miscemur, nihil de rei communicatione dubitamus* [6].—Misérables aumônes, que les prédicateurs nous arrachent à force de crier contre la dureté de cœur; faible et misérable secours d'une extrême nécessité, que nous laissons tomber d'une main avare comme une goutte d'eau dans un grand brasier! Quiconque est plein de la charité ressent les maux du prochain, souffre avec lui, et le soulage comme se soulageant soi-même. On n'entend point cette unité; et cependant c'est là le fond du christianisme. Membres du même corps par le Saint-Esprit. Et quand est-ce que nous serons capables de le pratiquer, si nous ne sommes pas même capables de l'entendre? Le monde répond qu'on ne peut pas : on a tant de charge[s]! La réponse de saint Pierre à Ananias: *Vous mentez au Saint-Esprit* [7].

1. Édit. : plus important.
2. Var.: ses ignorances grossières. — Texte des éditions.
3. Toute cette phrase est une note ou addition marginale, sans renvoi. Les idées sont seulement indiquées.
4. Ces trois lignes en fournissent treize à Deforis.
5. Act., IV, 32. — Ms. : *quidquam proprium esse ducebat.*
6. Tertull., *Apolog.*, n. 39.
7. Act., V, 3.

Il voulait avoir l'honneur d'une bonne action qu'il ne faisait pas; vous en savez le châtiment. Vous voulez avoir l'honneur de la charité sans l'exercer, en vous excusant sur votre impuissance; et moi, je vous découvrirai un fonds inépuisable pour la charité. Le fonds du Dieu créateur : argent, terres [1], pierreries. David : *Tua sunt omnia;* et ensuite : *Quæ de manu tua accepimus, dedimus tibi* [2].—« *Et adhuc excellentiorem viam vobis demonstro* [3] : Mais je vous montre encore une voie plus excellente : » le fonds du Dieu sauveur, du Dieu crucifié, du Dieu dépouillé, qui vous apprend à vous dépouiller devant lui. Fonds pour la charité, sur le retranchement de la vanité. Pauvres intérieurs, passions insatiables; jamais : C'est assez [4]; rien pour les pauvres. Circoncision. Quelle règle? Je ne puis la proposer en cette chaire, car elle n'est peut-être pas la même pour tous. Mais que chacun s'applique à considérer le néant du monde, [p. 19] et sa figure qui passe. *Peregrini sumus coram te et advenæ; dies nostri quasi umbra super terram, et nulla est mora* [5]. Voyez quelle est cette pauvreté qui fait qu'on n'est riche que par le dehors. Quand vous vous appliquez quelque ornement, songez qu'il ne durera guère, que peut-être il restera après vous. Telle est la nature des choses que vous dites vôtres. Les véritables richesses, vous n'avez aucun soin de les amasser. De là naîtra un dégoût de ces richesses empruntées, qui tiennent si peu à votre personne; de là, cette circoncision du cœur, plus grande de jour en jour. L'esprit du monde, toujours augmenter ses folles dépenses. L'esprit du christianisme, toujours diminuer ses besoins. Double utilité; vous vous enrichirez au dedans, et vous serez en état d'exercer la charité fraternelle.

1. Édit. : terre. — Il ne s'agit pas de la terre en général. Peut-être l'erreur vient-elle du souvenir du Psaume : *Domini est terra...* (XXIII).

2. I Paralip., XXIX, 14. — Ms. : *Quæ de tua manu accepimus, damus tibi.*

3. I Cor., XII, 31. — Ms. : *Sed adhuc...*

4. Édit. Lachat :... insatiables : jamais. C'est assez. — Deforis avait mieux compris. Il y a réminiscence de l'Écriture : *Dicentes: Affer, affer* (Prov., XXX, 15).

5. I Paralip., XXIX, 15. — Ms. :... *tamquam umbra...* Les éditeurs font précéder le texte d'une traduction : Nous sommes comme des étrangers et des voyageurs; nos jours passent comme l'ombre sur la terre, et nous n'y demeurons qu'un moment.

Tel est l'esprit du christianisme. Mess[ieurs], « n'éteignez pas cet esprit : *Spiritum nolite extinguere* [1]. »

Madame, V[otre] M[ajesté] est née avec un éclat qui lui fait voir tout l'univers au-dessous d'elle : vous êtes la digne épouse d'un roi, qui [2], par la sagesse de ses conseils, par la hauteur de ses entreprises, par la grandeur de sa puissance, pourrait être l'effroi de l'Europe, si, par sa générosité, il n'aimait mieux en être l'appui. Mais, Madame, la moindre pensée du christianisme, le moindre sentiment de piété, la moindre étincelle du Saint-Esprit vaut mieux, sans comparaison, que ce grand royaume que le Roi a mis entre vos mains avec une confiance si absolue [3]. Laissez-vous donc posséder à cet esprit du christianisme : remplissez-vous de l'esprit de force pour combattre en vous-même sans relâche tous ces restes de faiblesse humaine dont les fortunes les plus relevées ne sont pas exemptes ; remplissez-vous de l'esprit de charité fraternelle, et n'usez de votre pouvoir que pour soulager les pauvres et les misérables. Ainsi puissions-nous bientôt changer en actions de grâce les vœux continuels que nous faisons pour votre heureux accouchement [4] ! Puisse ce jeune prince, le digne objet de votre tendresse [5], croître visiblement sous votre conduite : puisse-t-il apprendre de vous cet abrégé des sciences, la soumission envers Dieu et la bonté envers les peuples ! Mais puissions-nous tous ensemble pratiquer les saintes maximes de l'Évangile et vivre selon l'esprit du christianisme, afin que nous puissions aussi tous ensemble, maîtres et serviteurs, princes et sujets, jouir de la félicité éternelle, au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit ! *Amen.*

1. I Thessal., v, 19.

2. Première rédaction (en partie effacée) : d'un roi de qui l'on peut dire sans flatterie que, par la sagesse de ses conseils, par la hauteur de ses entreprises, par la grandeur de sa puissance, il surpasse les rois qui l'ont devancé ; qui pourrait être l'effroi... — L'orateur veut éviter même l'apparence de la flatterie.

3. Louis XIV, quatre jours avant son départ pour la guerre de Hollande, avait confié la régence à Marie-Thérèse (23 avril 1672).

4. Neuf jours plus tard (14 juin), on se réjouissait de la naissance d'un deuxième *duc d'Anjou*, qui mourut d'ailleurs bientôt, comme le premier.

5. Le Dauphin, élève de Bossuet. Il était alors dans sa onzième année.

SERMON POUR LA PROFESSION

DE MADAME DE LA VALLIÈRE,

aux Carmélites, devant la Reine. 4 juin 1675.

Lorsque Louise de La Vallière était entrée aux Carmélites, en 1674, à l'âge de trente ans, Bossuet avait été désigné pour prêcher la vêture de cette illustre pénitente. Un voyage de la Cour, dont il dut être en qualité de précepteur du Dauphin, l'en empêcha [1]. Nul plus que lui, pas même Bourdaloue, n'avait travaillé efficacement à cette conversion, commencée depuis 1667. Il put enfin la consacrer par sa parole, en 1675, à la cérémonie définitive de la profession. Près de trois mois à l'avance, il s'en félicitait : « Dieu, écrivait-il le 19 mars [2], a jeté dans ce cœur le fondement de grandes choses. Vraiment « tout y est nouveau, » et je suis persuadé plus que jamais de l'application de mon texte. Je crois, au reste, tout de bon, ma chère et révérende Mère, que je ferai le sermon; car apparemment nous ne voyagerons pas. J'en ai une joie sensible, et je prie Dieu de tout mon cœur que je puisse porter à cette âme une bonne parole. Mon cœur l'enfante; et je ne sais ni quand ni comment elle sortira. Priez Dieu, ma chère Mère, que cette Parole incréée, conçue éternellement dans le sein du Père, et enfin revêtue de chair pour se communiquer aux hommes mortels, possède mon intelligence... »

On le voit, ce discours [3] est un de ceux qu'il avait le plus médités. Toutefois il n'en est peut-être pas qui lui ait attiré plus d'impertinentes critiques. Deforis, en 1778, se croyait encore obligé à répondre à de prétendus connaisseurs, qui trouvaient contraire au bon goût d'emprunter dans un même sermon, comme le fait ici l'orateur, des citations à l'Ancien et au Nouveau Testament [4]. Dès le lendemain de la profession, Mme de Sévigné avait écrit à sa fille : « Ce qui vous surprendra, c'est que le discours de M. de Condom ne fut pas aussi divin qu'on l'espérait [5]. » Elle ne l'avait pas entendu; elle se faisait l'écho du désappointement des mondains. On avait espéré des pein-

1. Mme de La Vallière écrivait au maréchal de Bellefonds (19 mars 1674) : « ...Monseigneur le Dauphin fait le voyage ; ainsi je perds M. de Condom. C'est un homme admirable par son esprit, sa bonté et son amour de Dieu ... »

2. A la mère Agnès de Bellefonds, prieure du Carmel. (Ch. Urbain et E. Levesque, *Correspondance de Bossuet*, t. I, p. 343.)

3. Ms. de la collection Floquet passé dans celle de M. H. de Rothschild. Il est écrit de la main d'un secrétaire, et corrigé par Bossuet lui-même à toutes les pages.

4. Préface du t. VII, p. LXXII.

5. Lettre du 5 juin 1675.

tures qui auraient fait revivre les désordres du passé; l'orateur les écarta à dessein, et sut tout dire en une phrase aussi discrète qu'éloquente : « Qu'avons-nous vu et que voyons-nous ? quel état, et quel état!... » Et certes pas un des auditeurs n'ignorait des scandales si publics; pas un à qui il fût nécessaire d'apprendre que celle qui serait désormais Sœur Louise de la Miséricorde avait été pendant cinq ans la maîtresse attitrée de Louis XIV. Tous peut-être ne savaient pas si exactement les obstacles de toute sorte que l'altière Montespan, qui lui avait succédé dans cette honteuse faveur, avait suscités à ses projets de retraite et de pénitence [1]. Mais de telles confidences eussent-elles convenu à la chaire chrétienne et au cloître austère où s'emprisonnait une victime volontaire, déjà purifiée par le plus sincère repentir ?

Le discours de l'évêque de Condom ne fut pas publié par lui-même, et, s'il faut en croire Ledieu, il ne se reconnut point dans le texte qu'il put lire imprimé. La Bibliothèque de l'Arsenal possède un exemplaire d'une édition qui doit être la première [2]; or, la comparaison du texte de cette édition avec celui que nous donnons d'après une copie de la main d'un secrétaire, corrigée par Bossuet [3], révèle seulement de très légères différences, que nous signalerons [4]. Cette première édition est peut-être plus conforme à ce qui a été *prononcé* par l'orateur que le texte revisé par lui.

Nous avons en outre trois rédactions manuscrites de notre sermon, prises à l'audition. Aux divergences qu'elles présentent, on voit qu'elles ne viennent pas de la même source; c'est là une garantie de plus de leur exactitude, sinon pour le style, du moins pour le fond des choses [5]. Or, même à ce point de vue, elles diffèrent des éditions. Il s'ensuit donc que l'orateur, en chaire, s'est écarté notablement de sa rédaction première [6].

---

1. Elle avait pris l'habit, que l'hostilité durait encore : « Madame de La Vallière persévère avec une grâce et une tranquillité admirable. Sa retraite aux Carmélites leur a causé des tempêtes : il faut qu'il en coûte pour sauver les âmes. » (*Bossuet à Bellefonds*, lettre du 5 août 1674, édit. Urbain et Levesque, t. I, p. 322).

2. Publiée à Lyon, 1675, in-8. Elle a passé inaperçue jusqu'à ce qu'elle eût été signalée par M. Urbain dans ses *Sermons choisis de Bossuet*, Paris, Gabalda 1900, in-12.

3. Il semble que Bossuet a fait copier par un secrétaire son manuscrit peut-être assez raturé, et l'a ensuite corrigé.

4. Nous indiquerons sous la rubrique L les leçons de cette édition de Lyon.

5. L'une d'elles se trouve à la Nationale, ms. Phelipeaux, fr. 22947, f°s 20-38. Une autre est conservée au même établissement, n. a. fr. 1824, f°s 26-47; et une troisième, à la bibliothèque de la ville de Grenoble. La première sera désignée par les initiales : Ph.

6. Nous donnerons en appendice un texte établi d'après ces copies prises à l'audition. On verra ainsi combien Bossuet dans l'action, s'asservissait peu à son manuscrit.

Et dixit qui sedebat in throno: Ecce nova facio omnia.

Et celui qui était [1] assis sur le trône a dit : Je renouvelle toutes choses. (Apoc., XXI, 5.)

Madame [2],

Ce sera sans doute un grand spectacle, quand Celui qui est assis sur le trône d'où relève tout l'univers [3], et à qui il ne coûte pas plus à faire qu'à dire, parce qu'il fait tout ce qui lui plaît par sa seule parole, prononcera du haut de son trône, à la fin des siècles, qu'il va renouveler toutes choses ; et qu'en même temps on verra toute la nature changée faire paraître un monde nouveau pour les élus. Mais quand, pour nous préparer à ces nouveautés surprenantes du siècle futur [4], il agit secrètement dans les cœurs par son Saint-Esprit, qu'il les change, qu'il les renouvelle, et que, les remuant jusques au fond [5], il leur inspire des désirs jusqu'alors inconnus, ce changement n'est ni moins nouveau, ni moins admirable. Et certainement, Chrétiens, il n'y a [6] rien de plus merveilleux que ces changements. Qu'avons-nous vu, et que voyons-nous? quel état, et quel état? Je n'ai pas besoin de parler, les choses parlent assez d'elles-mêmes.

Madame, voici un objet digne de la présence et des yeux d'une si pieuse reine. Votre Majesté ne vient pas ici pour apporter les pompes mondaines dans la solitude: son humilité la sollicite à venir prendre part aux abaissements de la vie religieuse ; et il est juste que, faisant par votre état [7] une partie si considérable des grandeurs du monde, vous assistiez quelquefois aux cérémonies où on apprend à les [8] mépriser. Admirez donc avec nous ces grands changements de la main de Dieu. Il n'y a plus rien ici de l'ancienne forme, tout est changé au dehors.

1. L : est.
2. L. : (note : A la Reine).
3. Cf. : « Celui qui règne dans les cieux et de qui relèvent tous les empires. » (*Or. funèbre de la reine d'Angleterre.*)
4. *Siècle futur*, c'est-à-dire tout ce qui suivra le jugement dernier. (Marc., X, 30). Jésus-Christ est appelé *Pater futuri sæculi.* (Isa., IX, 6.)
5. L. : jusques au.
6. L. : et certainement il n'y a.
7. *État*, condition. « Ainsi votre état ne changera jamais : nous vous verrons toujours roi... » (*Pour le jour de Pâques*, plus loin, p. 97).
8. L. : le.

Ce qui se fait au dedans est encore plus nouveau, et moi, pour célébrer ces nouveautés saintes, je romps un silence de tant d'années [1], je fais entendre une voix que les chaires ne connaissent plus.

Afin donc que tout soit nouveau dans cette pieuse cérémonie, ô Dieu, donnez-moi encore ce style nouveau du Saint-Esprit, qui commence à faire sentir sa force toute-puissante dans la bouche des apôtres [2]. Que je prêche comme un saint Pierre la gloire de Jésus-Christ crucifié ; que je fasse voir au monde ingrat avec quelle impiété il le crucifie encore tous les jours. Que je crucifie le monde à son tour ; que j'en efface tous les traits et toute la gloire ; que je l'ensevelisse, que je l'enterre avec Jésus-Christ ; enfin que je fasse voir que tout est mort, et qu'il n'y a que Jésus-Christ qui vive.

Mes Sœurs, demandez pour moi cette grâce [3] : ce sont [4] les auditeurs qui font les prédicateurs [5], et Dieu donne par ses ministres des enseignements convenables [6] aux saintes dispositions de ceux qui écoutent. Faites donc, par vos prières, le discours qui doit vous instruire [7] ; et obtenez-moi les lumières du Saint-Esprit par l'intercession de la sainte Vierge. [*Ave, Maria.*]

Nous ne devons pas être curieux de connaître distinctement ces nouveautés merveilleuses du siècle futur: comme Dieu les fera sans nous, nous devons nous en reposer sur sa puissance et sur sa sagesse. Mais il n'en est pas de même des nouveautés saintes qu'il opère au fond de nos cœurs. Il est écrit : *Je vous donnerai un cœur nouveau* [8], et il est écrit : *Faites-vous un cœur nouveau* [9] : de sorte que ce cœur nouveau qui nous est

1. Ce silence n'avait pas été absolu, car on possède l'esquisse d'un *Panégyrique de saint François d'Assise*, du 4 octobre 1670, et un sermon pour le jour de la Pentecôte prêché devant la reine à Saint-Germain, le 5 juin 1672. On a vu l'une et l'autre plus haut, p. 1 et 13.

2. Allusion au mystère de la Pentecôte. Aussi l'édition de Lyon met-elle en note : « C'était la troisième fête (c'est-à-dire le mardi, *feria tertia*), de la Pentecôte. »

3. L. : pour moi cette grâce.

4. L. : demandez cette grâce pour moi : souvent ce sont.

5. La même idée est développée dans le sermon *sur la Prédication* (t. III, p. 628), et sera reprise dans le sermon *sur l'Unité de l'Église* (p. 150).

6. *Convenables*, proportionnés à, en rapport avec.

7. L. : qui vous doit instruire.

8. Ezech., XXXVI, 26.

9. *Ibid.*, XVIII, 31.

donné, c'est nous aussi qui le devons faire ; et comme nous devons y concourir par le mouvement de nos volontés, il faut que ce mouvement soit prévenu par la connaissance [1].

Considérons [2] donc, Chrétiens, quelle est cette nouveauté des cœurs, et quel est l'état d'où le Saint-Esprit nous tire. Qu'y a-t-il de plus ancien que de s'aimer [3] soi-même, et qu'y a-t-il de plus nouveau que d'être soi-même son persécuteur [4] ? Mais celui qui se persécute lui-même doit avoir vu quelque chose qu'il aime plus que soi-même : de sorte qu'il y a deux amours [5] qui font ici toutes choses. Saint Augustin les définit par ces paroles : « *Amor sui usque ad contemptum Dei ; amor Dei usque ad contemptum sui* [6] : l'un est *l'amour de soi-même poussé jusqu'au mépris de Dieu ;* » c'est ce qui fait la vie ancienne et la vie du monde ; l'autre est [7] *l'amour de Dieu poussé jusqu'au mépris de soi-même ;* c'est ce qui fait la vie nouvelle du christianisme, et ce qui, étant porté à sa perfection, fait la vie religieuse. Ces deux amours opposés feront tout le sujet de ce discours.

Mais, prenez bien garde, Messieurs, qu'il faut ici observer plus que jamais le précepte que nous donne l'Ecclésiastique : *Le sage qui entend*, dit-il [8], *une parole sensée, la loue et se l'applique à lui-même* [9] : il ne regarde pas à droite et à gauche à qui elle peut convenir ; il se l'applique à lui-même, et il en fait son profit [10]. Ma Sœur, parmi les choses que j'ai à dire, vous saurez bien démêler ce qui vous est propre. Faites-en de même, Chrétiens ; suivez avec moi l'amour de soi-même dans tous ses excès, et voyez jusqu'à quel point il vous a gagnés par ses douceurs dangereuses. Considérez ensuite une âme qui, après s'être ainsi égarée, commence [11]

1. Ph. : par le mouvement de la grâce.
2. L. : Considérez.
3. Ph. : de s'aimer et de s'adorer.
4. Ph. : que de se haïr soi-même.
5. L. : Ce sont deux sortes d'amour.
6. *De Civit. Dei*, lib. XIV, cap. XXVIII.
7. Première rédaction (effacée) : l'un, c'est ... ; l'autre, c'est ... — S'enchevêtrait avec les deux autres *c'est* de la phrase.
8. Eccl., XXI, 18
9. L. : à soi-même.
10. L. : il se l'applique et en fait son profit.
11. Première rédaction (effacée) : une âme égarée par cet amour pernicieux, qui commence... — Le

à revenir sur ses pas ; qui abandonne peu à peu tout ce qu'elle aimait, et qui, laissant enfin tout au-dessous d'elle, ne se réserve plus que Dieu seul. Suivez-la dans tous les pas qu'elle fait pour retourner à lui, et songez [1] si vous avez fait quelque progrès dans cette voie ; voilà ce que vous aurez [2] à considérer. Entrons d'abord au fond de notre matière : je ne veux pas vous tenir [3] longtemps en suspens.

Premier Point.

L'homme que vous voyez si attaché à lui-même par son amour-propre, n'a pas été créé avec ce défaut. Dans son origine, Dieu l'avait fait à son image ; et ce nom d'image lui doit faire entendre qu'il n'était point [4] pour lui-même. Une image [5] est toute faite pour son original. Si un portrait pouvait tout d'un coup devenir animé, comme il ne se verrait [6] aucun trait qui ne se rapportât à celui qu'il représente, il ne vivrait que pour lui seul [7], et ne respirerait que sa gloire. Et toutefois ces portraits que nous animons se trouveraient obligés à partager leur amour entre les originaux qu'ils représentent et le peintre qui les a faits. Mais nous ne som-

rapport du relatif était amphibologique. L. : par cet amour pernicieux, commence.

1. L. : et tout ensemble songez. — Ms. : Var. : voyez.

2. L. : avez.

3. L. : Entrons d'abord en matière, et pour ne pas vous tenir.

4. L. : pas fait pour.

5. Troisième rédaction. Voici la seconde : « Dans sa première origine, Dieu l'avait fait à son image ; et ce nom d'image lui doit faire entendre qu'il n'était point pour lui-même. Une image est toute faite pour son original. Comme elle n'a aucun trait qui ne se rapporte à lui, si elle était animée, elle ne vivrait que pour lui seul et ne respirerait que sa gloire ; car elle sentirait que c'est pour cela qu'elle est faite. Il y aurait toutefois ici un embarras : ces portraits que... » — Et la première : « ... pour lui-même. Si je pouvais animer tous ces tableaux qui nous environnent, vous verriez qu'ils n'auraient ni trait ni couleur qu'ils ne rendissent et ne rapportassent volontairement aux originaux qu'ils représentent. Mais il y aurait ici un embarras : ces tableaux que nous animons seraient partagés entre les originaux qu'ils représentent et le peintre qui les a faits. Mais, pour nous, nous ne sommes point dans cette peine... » — Douze tableaux ornaient jadis la chapelle des Carmélites. Ils représentaient des scènes évangéliques. Quelques-uns de ceux que mentionnent les descriptions de Paris doivent avoir été composés postérieurement à l'entrée de Mme de La Vallière dans ce couvent ; notamment une *Madeleine* de Le Brun, dans laquelle on a prétendu, mais à tort, que l'artiste avait reproduit les traits de l'ancienne favorite de Louis XIV.

6. L. : il ne verrait en soi-même.

7. L. : à la personne... pour elle seule.

mes point dans cette peine : nous sommes les images de notre auteur, et celui qui nous a faits nous a faits aussi à sa ressemblance [1] : ainsi en toute manière nous nous devons à lui seul, et c'est à lui seul que notre âme doit être attachée.

En effet, quoique cette âme soit défigurée, quoique cette image [2] de Dieu soit comme effacée par le péché, si nous en cherchons bien tous les anciens traits [3], nous reconnaîtrons, nonobstant [4] sa corruption, qu'elle ressemble encore à Dieu, et que c'est pour Dieu qu'elle est faite [5]. O âme, vous connaissez et vous aimez : c'est là ce que vous avez de plus essentiel, et c'est par là que vous ressemblez à votre auteur, qui n'est que connaissance et qu'amour [6]. Mais la connaissance est donnée pour entendre ce qu'il y a de plus vrai, comme l'amour est donné pour aimer ce qu'il y a de meilleur. Qu'est-ce qu'il y a de plus vrai que celui qui est la vérité même ? et qu'y a-t-il de meilleur, que celui qui est la bonté même [7] ? L'âme est donc faite pour Dieu : c'est à lui qu'elle devait se tenir attachée, et comme suspendue [8], par sa connaissance et par son amour ; c'est ainsi qu'elle est l'image de Dieu [9]. Il se connaît lui-même, il s'aime lui-même [10], et c'est là sa vie : et l'âme [11] raisonnable devait vivre aussi en le connaissant et en l'aimant. Ainsi, par sa naturelle constitution, elle était unie à son auteur, et devait faire sa félicité de celle d'un être [12] si parfait et si bienfaisant : en cela consistait sa droiture et sa force [13]. Enfin c'est par là

1. L. : Mais, pour nous, nous ne sommes point dans cette peine : celui qui nous a faits, est celui qui nous a faits à sa ressemblance; nous sommes tout ensemble et les œuvres de ses mains et ses images.

2. Dix mots effacés, mais non remplacés. Ils sont, en tout ou en partie, nécessaires à la phrase. Ils se lisent d'ailleurs dans L.

3. Première rédaction : si nous recherchons tous les vestiges de ses anciens traits.

4. L. : malgré.

5. L. : et que c'était pour Dieu qu'elle était faite.

6. L. : et qu'amour.

7. L. : la même bonté.

8. Effacé : et c'est de là qu'elle devait être toute suspendue par...

9. Ce membre de phrase manque en L.

10. L. : soi-même...

11. Ici l'orateur renonce à l'apostrophe : « Et vous, âme... »

12. L. : sa félicité d'un être.

13. Heureuse concentration d'une première rédaction défectueuse : « En cela était sa droiture, qui consiste à tendre à sa fin par le chemin le plus court. Dans cette droiture était sa force ; car il n'y a rien de plus fort que ce qui est droit, et par là ferme et inflexible. C'est en cela aussi qu'était sa santé ; parce que c'est là ce qui suit la bonne consti-

qu'elle était riche ; parce que, encore qu'elle n'eût rien de son propre fonds, elle possédait un bien infini par la libéralité de son auteur ; c'est à dire qu'elle le possédait lui-même, et le possédait d'une manière si assurée, qu'elle n'avait qu'à l'aimer persévéramment pour le posséder toujours, puisque aimer un si grand bien, c'est ce qui en assure la possession, ou plutôt c'est ce qui la fait. Mais elle n'est pas demeurée longtemps en cet état [1]. Cette âme, qui était heureuse parce que Dieu l'avait faite à son image, a voulu, non lui ressembler [2], mais [3] être absolument comme lui. Heureuse qu'elle était de connaître et d'aimer celui qui se connaît et s'aime éternellement, elle a voulu, comme lui, faire elle-même sa félicité. Hélas ! qu'elle s'est trompée, et que sa chute a été funeste ! Elle est tombée de Dieu sur elle-même [4]. Que fera Dieu pour la punir de sa défection ? Il lui donnera ce qu'elle demande : se cherchant elle-même, elle se trouvera elle-même. Mais en se trouvant ainsi elle-même, étrange confusion ! elle se perdra bientôt [5] elle-même. Car voilà que déjà elle commence [6] à se méconnaître ; transportée de son orgueil, elle dit : Je suis un Dieu, et *je me suis fait* [7] *moi-même :* c'est ainsi que le prophète fait parler les âmes [8] hautaines, qui mettent leur félicité dans leur propre grandeur et dans leur propre excellence.

En effet, il est véritable que, pour pouvoir dire : Je veux être content de moi-même et me suffire à moi-même, il faut aussi pouvoir dire : Je me suis fait moi-même ; ou plutôt : Je suis de moi-même. Ainsi l'âme raisonnable veut être semblable à Dieu par un attribut qui ne peut convenir à aucune créature [9], c'est-à-dire

tution du dedans. Enfin... » — L. : c'est en cela que consistait et sa droiture et sa force.

1. Effacé : dans ce bienheureux état. (Trop voisin de *était heureuse.*)

2. L. : n'a pas voulu être son image ; elle a voulu, non pas lui ressembler.

3. Effacé : n'a plus voulu être son image ; elle a voulu.

4. L. : soi-même. (Et aussi dans les lignes suivantes).

5. Adverbe ajouté ici.

6. L. : elle commence déjà.

7. L. ; faite. — Correction assez plausible. Toutefois le masculin du manuscrit a sa raison d'être : il traduit le passage du prophète : *Ego feci memetipsum.* D'ailleurs, l'âme parle au nom de tout le composé humain.

8. L. : ces âmes.

9. L. : à la créature. Var. (effacée) : dans un attribut où aucune créature ne peut l'imiter, c'est-à-dire dans...

par l'indépendance et par la plénitude de l'être. Sortie de son état, pour avoir voulu être heureuse indépendamment de Dieu, elle ne peut ni conserver son ancienne et naturelle félicité, ni arriver [1] à celle qu'elle poursuit vainement. Mais, comme ici son orgueil la trompe, il faut lui faire sentir par quelque autre endroit sa pauvreté et sa misère. Il ne faut pour cela que la laisser quelque temps à elle-même: cette âme, qui s'est tant aimée et tant cherchée, ne se peut plus supporter. Aussitôt qu'elle est seule avec elle-même, sa solitude lui fait horreur : elle trouve en elle-même [2] un vide infini que Dieu seul pouvait remplir : si bien qu'étant séparée [3] de Dieu, que son fond réclame sans cesse, tourmentée par son indigence, l'ennui la dévore, le chagrin la tue [4] ; il faut qu'elle cherche des amusements au dehors, et jamais elle n'aura de repos si elle ne trouve de quoi s'étourdir : tant il est vrai que Dieu la punit par son propre dérèglement, et que, pour s'être cherchée elle-même [5], elle devient elle-même [6] son supplice ! Mais elle ne peut pas demeurer en cet état, tout triste qu'il est : il faut qu'elle tombe encore plus bas ; et voici comment.

Représentez-vous un homme qui est né dans les richesses et qui [7] les a dissipées par ses profusions : il ne peut souffrir sa pauvreté. Ces murailles nues, cette table dégarnie, cette maison abandonnée [8], où on ne voit plus cette foule de domestiques, lui fait peur ; pour se cacher à lui-même sa misère, il emprunte de tous côtés [9] ; il remplit par ce moyen, en quelque façon, le vide de sa maison et soutient l'éclat de son ancienne abondance : aveugle et malheureux, qui ne songe pas que tout ce qui l'éblouit menace sa liberté et son repos [10] ! Ainsi l'âme raisonnable, née riche par les biens que lui avait donnés

1. Var. : (effacée) : ni elle ne conserve.... ni elle n'arrive... — L. : ni elle ne consomme.

2. L. : en soi-même.

3. Var. (effacée) : étant donc séparée.

4. L. : le chagrin la dévore, l'ennui la tue. (C'est la première rédaction).

5. L. : soi-même.

6. L : elle devient par là son supplice.

7. Première rédaction : Comme un homme né dans les richesses, mais qui... — L. : Représentez-vous un homme né dans les richesses, mais qui.

8. L. : presque abandonnée.

9. L. : il emprunte de tous côtés pour se cacher à lui-même sa misère.

10. L. : son repos et sa liberté.

son auteur et appauvrie volontairement pour s'être cherchée elle-même, réduite à ce fonds étroit et stérile, tâche de tromper [1] le chagrin que lui cause son indigence [2], et de réparer ses ruines en empruntant de tous côtés de quoi se remplir.

Elle commence par son corps et par ses sens, parce qu'elle ne trouve rien qui lui soit plus proche. Ce corps qui lui est uni si étroitement, mais qui toutefois est d'une nature si inférieure à la sienne, devient le plus cher objet de ses complaisances. Elle tourne tous ses soins de ce côté-là [3] ; le moindre rayon de beauté qu'elle y aperçoit suffit pour l'arrêter [4] : elle se mire, pour ainsi parler, et se considère elle-même dans [5] ce corps ; elle croit voir dans la douceur de ces regards et de ce visage la douceur d'une [6] humeur paisible ; dans la délicatesse des traits [7], la délicatesse de l'esprit ; dans ce port et cette mine relevée, la grandeur et la noblesse du courage [8]. Faible et trompeuse image sans doute ; mais enfin la vanité s'en repaît. A quoi es-tu réduite, âme raisonnable ? Toi qui étais née pour l'éternité et pour un objet immortel, tu deviens éprise et captive d'une fleur que le soleil dessèche, d'une vapeur que le vent emporte, en un mot d'un corps qui, par sa [9] mortalité, est devenu un empêchement et un fardeau à l'esprit.

Elle n'est pas plus heureuse en jouissant des plaisirs que ses [10] sens lui offrent ; au contraire, elle s'appauvrit dans cette recherche, puisque, en poursuivant [11] le plaisir, elle perd d'abord la raison. Le plaisir est [12] un sentiment qui nous transporte, qui nous enivre, qui nous saisit indépendamment de la raison et nous entraîne malgré

1. L. : pour s'être cherchée soi-même, réduite à ce fond et stérile et étroit, tâche de dissiper le chagrin.
2. Var. effacée : de tromper sa misère.
3. L. : de son côté.
4. Var. effacée : si peu qu'elle le trouve paré de quelque rayon de beauté.
5. L. : se considère dans ce corps.
6. L. : d'un humeur.
7. L. : de ces traits.
8. *Courage*, cœur.
9. L. : la.
10. L. : les.
11. Premiere rédaction (effacée) : Mais encore qu'elle s'y arrête, cela seul n'est pas capable de la satisfaire ; elle poursuit les plaisirs que les sens lui offrent : pauvre et désolée qu'elle est, elle croit par là se remplir, et, au contraire, elle ne fait que s'appauvrir davantage : car en poursuivant...
12. L. : elle perd la raison. C'est.

ses lois. La raison [1], en effet, n'est [2] jamais si faible que lorsque le plaisir domine ; et ce qui marque une opposition éternelle entre la raison et le plaisir, c'est que, pendant que la raison demande [3] une chose, le plaisir en exige une autre : ainsi l'âme[4], devenue captive du plaisir, est devenue en même temps ennemie de la raison. Voilà où elle est tombée quand elle a voulu emprunter des sens de quoi réparer ses pertes [5] ; mais ce n'est pas là encore la fin de ses maux. Ces sens, de qui elle [6] emprunte, empruntent eux-mêmes de tous côtés : ils tirent tout de leurs objets, et engagent par conséquent à tous ces objets extérieurs l'âme qui, livrée aux sens [7], ne peut plus rien avoir que par eux.

Je ne veux point ici vous parler [8] de tous les sens pour vous faire avouer leur indigence : considérez seulement la vue à combien [9] d'objets extérieurs elle nous attache. Tout ce qui brille, tout ce qui rit aux yeux, tout ce qui paraît grand et magnifique, devient l'objet de nos désirs et de notre curiosité. Le Saint-Esprit nous en avait bien avertis lorsqu'il avait dit cette parole : « *Nec sequantur cogitationes suas, et oculos per res varias fornicantes.* Ne suivez pas vos pensées et vos yeux, vous souillant et vous corrompant », disons le mot du Saint-Esprit : « vous prostituant vous-mêmes à tous les objets qui se présentent [10]. » Nous faisons tout le contraire de ce que Dieu commande : nous nous engageons de toutes parts ; nous, qui n'avions besoin que de Dieu, nous commençons à avoir besoin de tout. Cet homme croit s'agrandir avec son équipage

1. Var. (effacée) : Il n'y a personne qui ne sente combien la raison et le plaisir sont opposés, puisque nous voyons à chaque moment que pendant...

2. L. : elle n'est jamais.

3. L. : et ce qui marque entre l'un et l'autre une opposition éternelle, est que pendant qu'elle demande.

4 Première rédaction (effacée) : Triste état de la raison ! puisque déjà dès le combat, elle perd sa paix ; si elle cède en résistant, elle perd sa force et sa droiture ; que si elle s'abandonne sans résistance, il ne lui reste plus rien, et elle est elle-même tout à fait perdue. Par là, vous voyez manifestement que l'âme, en empruntant de ses sens, s'est étrangement appauvrie. Mais elle ne peut pas en demeurer là, et le poids de son indigence la va précipiter plus bas encore. Car ces sens...

5. L. omet ces cinq mots.

6. L. : ses maux ; car ses sens dont elle emprunte.

7. L. : espérant en ses sens.

8. L. : ici parler.

9. Tournure pléonastique pour : considérez seulement à combien d'objets extérieurs la vue nous attache.

10. Num., xv, 39.

qu'il augmente, avec ses appartements qu'il rehausse, avec son domaine qu'il étend. Cette femme ambitieuse et vaine croit valoir beaucoup quand elle s'est chargée d'or, de pierreries et de mille autres vains ornements. Pour la parer, toute la nature s'épuise [1], tous les arts suent, toute l'industrie se consume [2]. Ainsi nous amassons autour de nous tout ce qu'il y a de plus rare; notre vanité se repaît de cette fausse abondance [3]. Par là nous tombons insensiblement dans les pièges de l'avarice, triste et sombre passion, autant qu'elle est cruelle et insatiable.

C'est elle, dit saint Augustin [4], qui, trouvant l'âme pauvre et vide au dedans, la pousse au dehors, la partage en mille soucis, et la consume par des efforts aussi vains que laborieux [5]. Elle se tourmente comme dans un songe : on veut parler, la voix ne [6] suit pas; on veut faire de grands mouvements, on sent ses membres engourdis. Ainsi l'âme veut se remplir, elle ne peut; son argent, qu'elle appelle son bien, est dehors [7], et c'est le dedans qui est vide et pauvre. Elle se tourmente de voir son bien si détaché d'elle-même, si exposé au hasard, si soumis au pouvoir d'autrui. Cependant elle voit croître ses mauvais désirs avec ses richesses. « L'avarice, dit saint Paul, est la racine de tous les maux, *Radix omnium malorum est cupiditas* [8]. » En effet [9], les richesses sont un moyen d'avoir presque sûrement tout ce qu'on désire. Par les richesses, l'ambitieux se peut assouvir d'honneurs; le voluptueux, de plaisirs; chacun enfin, de ce qu'il demande. Tous les mauvais désirs naissent dans un cœur qui croit avoir dans l'argent le moyen de les satisfaire. Il ne faut donc pas s'étonner si la passion des richesses est si violente, puisqu'elle ramasse en elle toutes les autres. Que l'âme est asservie! de quel joug elle est chargée! Et pour s'être cherchée elle-même, combien est-elle [10] devenue pauvre et captive!

1. L. : Toute la nature s'épuise pour la parer,
2. L. : se consomme.
3. L. : abondance, et par là.
4. *De septem vitiis.* Édit. Vignier, Paris, 1654, in-fol. t. I, p. 404.
5. L. : efforts et laborieux et vains.
6. L. : ne se suit pas. Leçon fautive.
7. L. : est au dehors.
8. I Tim., VI, 10.
9. Ces deux mots sont une addition autographe.
10. L. : combien elle est.

Mais peut-être que les passions plus nobles et plus généreuses seront plus capables de la remplir? Voyons ce que la gloire lui pourra produire. Il n'y a rien de plus éclatant, ni qui fasse tant de bruit [1] parmi les hommes, et tout ensemble il n'y a rien de plus misérable ni de plus pauvre. Pour nous en convaincre, considérons-la dans ce qu'elle a de plus magnifique et de plus grand[2]. Il n'y a point de plus grande gloire que celle des conquérants : choisissons le plus renommé d'entre eux. Quand on veut parler d'un grand conquérant [3], chacun pense à Alexandre; ce sera donc, si vous voulez, Alexandre [4] qui nous fera voir la pauvreté des rois conquérants [5]. Qu'est-ce qu'il [6] a souhaité, ce grand Alexandre, et qu'a-t-il cherché par tant de travaux et tant de peines qu'il a souffertes lui-même, et qu'il a fait souffrir aux autres? Il a souhaité de faire du bruit dans le monde durant sa vie et après sa mort. Il a tout ce qu'il a demandé; personne n'en a tant [7] fait : dans l'Égypte, dans la Perse, dans les Indes, dans toute la terre, en Orient et en Occident, depuis plus de deux mille ans on ne parle que d'Alexandre. Il vit dans la bouche de tous les hommes, sans que sa gloire soit effacée ou diminuée depuis tant de siècles; les éloges ne lui manquent pas, mais c'est lui qui manque aux éloges. Il a eu ce qu'il demandait; en a-t-il été plus heureux, tourmenté [8] par son ambition durant sa vie et tourmenté maintenant dans les enfers, où il porte la peine éternelle d'avoir voulu se faire adorer comme un dieu, soit par orgueil, soit par politique? Il en est de même de tous ses semblables. Ceux qui désirent la gloire, la gloire souvent leur est donnée. *Ils ont reçu* [9] *leur récompense*, dit le Fils de Dieu [10]; ils ont été payés selon leurs mérites. Ces grands hommes, dit saint Augustin, tant célébrés [11] parmi les gentils, et j'ajoute trop

1. L. : plus de bruit.
2. L. : de plus grand et de plus magnifique.
3. Var. effacée : Quand on nomme un grand conquérant.
4. L. : ce même Alexandre.
5. L. : des rois dans leurs conquêtes.
6. L. : Qu'est-ce donc qu'il.
7. L. : jamais tant.
8. L. : il a eu tout ce qu'il demandait; en a-t-il été ou en est-il plus heureux? Tourmenté...
9. L. : La gloire est souvent donnée à ceux qui la désirent, mais en cela ils ont reçu.
10. Matth., VI, 2.
11. L. : si célèbres.

estimés parmi les chrétiens, ont eu ce qu'ils demandaient : ils ont acquis cette gloire qu'ils désiraient avec tant d'ardeur ; et « vains, ils ont reçu [1] une récompense aussi vaine que leurs désirs. *Quærebant non apud Deum, sed apud homines* [2] *gloriam... ; ad quam pervenientes perceperunt mercedem suam, vani vanam* [3]. »

Vous voyez, Messieurs, l'âme raisonnable déchue de sa première dignité parce qu'elle quitte Dieu et que Dieu la quitte, menée de captivités [4] en captivités, captive d'elle-même, captive de son corps, captive des sens et des plaisirs, captive de toutes les choses [5] qui l'environnent. Saint Paul dit tout en un mot, quand il parle ainsi : « L'homme, dit-il, est vendu sous le péché [6], *venumdatus sub peccato* [7] » ; livré au péché, captif sous ses lois, accablé de ce joug honteux comme un esclave vendu. A quel prix le péché l'a-t-il [8] acheté? Il l'a acheté par tous les faux biens qu'il lui a donnés. Entraîné par tous ces faux biens [9] et asservi par toutes les choses qu'il croit posséder, il ne peut plus respirer, ni regarder le ciel, d'où il est venu. Ainsi il a perdu Dieu, et toutefois, le malheureux ! il ne peut s'en passer [10] ; car il y a au fond de notre âme un secret désir qui le redemande sans cesse.

L'idée de Celui qui nous a créés est empreinte profondément au dedans de nous. Mais, ô malheur incroyable et [11] lamentable aveuglement ! rien n'est gravé plus [12] avant dans le cœur de l'homme, et rien ne lui sert moins dans sa conduite. Les sentiments de religion sont la dernière chose qui s'efface en l'homme, et la dernière que l'homme consulte ; rien n'excite de plus grands tumultes parmi les hommes, rien ne les remue davantage, et rien en même temps ne les remue moins. En voulez-vous voir une preuve? A présent que je suis assis dans la chaire de Jésus-Christ et des apôtres, que [13] vous m'écoutez avec attention, si j'allais (ha ! plutôt

1. L. : et tous ces hommes vains.
2. L. : *non a Deo, sed ab hominibus.*
3. *In Psalm.* CXVIII, *serm.* XII, n. 2.
4. L. : de captivité en captivité.
5. L. : choses extérieures qui.
6. L. a omis cette traduction.
7. Rom., VII, 14.
8. L. : A quel prix l'a-t-il acheté ?
9. L. ne donne pas ces six mots.
10. L. : C'est ainsi que nous avons perdu Dieu, dont toutefois nous ne pouvons nous passer.
11. L. : ô.
12. L. : si.
13. L. : et que.

la mort !), si j'allais vous enseigner quelque erreur, je verrais tout mon auditoire se révolter contre moi. Je vous prêche les vérités les plus importantes de la religion : que feront-elles ? O Dieu, qu'est-ce donc que l'homme ? est-ce un prodige ? est-ce un composé [1] monstrueux de choses incompatibles ? ou bien est-ce une énigme [2] inexplicable [3] ?

Non, Messieurs, nous avons expliqué l'énigme. Ce qu'il y a de si grand dans l'homme est un reste de sa première institution [4] ; ce qu'il y a de si bas et qui paraît si mal assorti avec [5] ses premiers principes, c'est le malheureux effet de sa chute. Il ressemble à un édifice ruiné, qui dans ses masures renversées conserve encore quelque chose de la beauté et de la grandeur de son premier plan. Fondé dans son origine sur la connaissance de Dieu [6] et sur son amour, par sa volonté dépravée il est tombé en ruine [7] ; le comble s'est abattu sur les murailles et les murailles sur le fondement. Mais qu'on remue ces ruines, on trouvera dans les restes de ce bâtiment renversé et les traces des fondations et l'idée du premier dessin [8] et la marque de l'architecte [9]. L'impression de Dieu reste encore en l'homme si forte [10] qu'il ne peut la perdre, et tout ensemble si faible qu'il ne peut la suivre : si bien qu'elle semble n'être restée que pour le convaincre de sa faute, et lui faire sentir

1. Var. : assemblage.

2. L. : assemblage monstrueux de choses incompatibles ? est-ce un énigme inexplicable ?

3. Si Bossuet n'avait pas déjà usé d'expressions semblables, en 1662, dans le *Sermon sur la Mort* (t. IV, p. 277 et 278), on pourrait croire qu'il imite ici Pascal, dont les *Pensées* furent publiées en 1670. «Quelle chimère est-ce donc que l'homme ? quelle nouveauté, quel monstre, quel chaos, quel sujet de contradiction, quel prodige ! » (*Pensées*, VIII, 1.)

4. C'est-à-dire de l'état dans lequel il a été créé à l'origine.

5. *Assorti avec*. On dit maintenant *assorti à*.

6. Première rédaction :... est-ce un assemblage monstrueux ? est-ce une énigme inexplicable ? ou bien n'est-ce pas plutôt un bâtiment ruiné, qui, dans ses masures renversées, conserve encore quelque chose de la beauté et de la grandeur de son premier plan ? C'est cela, Messieurs, n'en doutez pas. L'homme était fondé solidement sur la connaissance de Dieu...

7. L. : Ou bien n'est-ce pas plutôt, si je puis parler de la sorte, un reste de lui-même, une ombre de ce qu'il était dans son origine, un édifice ruiné qui, dans ses masures renversées, conserve encore quelque chose de la beauté et de la grandeur de sa première forme ? Par sa volonté dépravée, il est tombé en ruine...

8. *Idée*, image. *Dessin*, plan, modèle. Le ms. porte *dessein*. (Voir t. IV, p. 278).

9. Bossuet avait déjà exprimé la même idée, en 1654, dans un *Sermon pour la Pentecôte*. (t. I, p. 556.)

10. L. : y reste encore si forte.

sa perte. Ainsi il est vrai qu'il a perdu Dieu ; mais nous avons dit, il est vrai, qu'il ne pouvait éviter après cela de se perdre aussi lui-même [1].

L'âme qui s'est éloignée de la source de son être, ne connaît plus ce qu'elle est. Elle s'est embarrassée, dit saint Augustin [2], dans toutes les choses qu'elle aime, et de là vient qu'en [3] les perdant, elle se croit aussitôt perdue elle-même [4]. Ma maison est brûlée ; on se tourmente [5], et on dit : Je suis perdu. Ma réputation est blessée, ma fortune est ruinée : je suis perdu. Mais surtout quand le corps est attaqué, c'est là qu'on s'écrie plus que [6] jamais : Je suis perdu. L'homme se croit attaqué au fond [7] de son être, sans vouloir jamais considérer que ce qui dit : Je suis perdu, n'est pas le corps, car le corps de lui-même est sans [8] sentiment ; et l'âme qui dit qu'elle est perdue, ne sent pas qu'elle est autre chose que celui dont elle connaît la perte future ; c'est pourquoi elle se croit [9] perdue en le perdant. Ha ! si elle n'avait pas oublié Dieu, si elle avait toujours songé qu'elle est son image, elle se serait tenue à lui comme au seul appui de son être, et attachée à un principe si haut, elle n'aurait pas cru périr en voyant tomber ce qui est si fort au-dessous d'elle. Mais, comme dit saint Augustin [10], s'étant engagée tout entière dans son corps et dans les choses sensibles [11], roulée et enveloppée parmi les objets qu'elle aime et dont elle traîne continuellement l'idée avec elle, elle ne s'en peut plus démêler, elle ne sait plus ce qu'elle est. Elle dit : Je suis une vapeur, je suis un souffle, je suis un air délié, ou un feu subtil ; sans doute une vapeur qui aime Dieu ! un feu qui connaît Dieu ! un air fait à son image ! O âme, voilà le comble de tes maux : en te cherchant, tu t'es perdue, et toi-même tu te méconnais. En ce triste et malheureux état [12], écoutons la parole de Dieu par la

1. L. : faut pas s'étonner s'il est après cela perdu lui-même.
2. *De Trinit.*, lib. X, 7.
3. L. : que.
4. L. : aussi perdue.
5. L. : trois mots omis.
6. L. : c'est alors qu'on s'écrie plus fort que.
7. L. : attaqué par là dans le fond.
8. L. : car il est de lui-même sans.
9. L. : future, et se croit.
10. *De Trinit.*, lib. X, 11.
11. L. : et dans toutes les choses sensibles.
12. L. : perdue, maintenant tu te méconnais en ce triste et malheureux état.

bouche de son prophète : *Convertimini, sicut in profundum recesseratis, filii Israel* [1]. O âme, reviens à Dieu autant du fond que tu t'en étais profondément retirée [2] !

Second Point.

Et en effet, Chrétiens, dans cet oubli profond et de Dieu et d'elle-même, où elle est plongée [3], ce grand Dieu sait bien la trouver. Il fait entendre sa voix, quand il lui plaît, au milieu du bruit du monde : dans son plus grand éclat, et au milieu de toutes ses pompes, il en découvre le fond, c'est-à-dire la vanité et le néant. L'âme, honteuse de sa servitude, vient à considérer [4] pourquoi elle est née ; et recherchant en elle-même les restes de l'image de Dieu, elle songe à la [5] rétablir en se réunissant à son auteur. Touchée de ce sentiment, elle commence à rejeter les choses extérieures. O richesses, dit-elle, vous n'avez qu'un nom trompeur ! vous venez pour me remplir ; mais j'ai un vide infini, où vous n'entrez pas. Mes secrets désirs, qui demandent Dieu, ne peuvent pas être satisfaits par [6] tous vos trésors ; il faut que je m'enrichisse par quelque chose de plus grand et de plus intime. Voilà les richesses méprisées.

L'âme considérant ensuite le corps [7] auquel elle est unie, le voit [8] revêtu de mille ornements étrangers: elle [9] en a honte, parce qu'elle voit que ces ornements [10] sont un piège pour [11] les autres et pour elle-même. Alors elle est en état d'écouter les paroles que le Saint-Esprit adresse aux dames mondaines par la bouche du prophète Isaïe [12] : *J'ai vu les filles de Sion la tête levée, marchant d'un pas affecté, avec des contenances étudiées, et faisant signe des yeux à droite et à gauche :*

1. Is., XXXI, 6. Ms. et L. : *domus Israel.*
2. L. : O âme, réveille-toi, reviens à Dieu, dont tu t'étais si profondément retirée !
3. L. : s'était plongée.
4. Var. : (effacée) : se souvient...
5. Première rédaction : à *les* rétablir. — C'était probablement une faute du copiste, que Bossuet corrige de sa main.
6. L. : de.
7. Var. : (effacée) : L'âme se regarde de plus près, et considérant son corps auquel... L. : L'âme regarde ensuite le corps.
8. L. : elle le voit.
9. Première rédaction :... étrangers. Mesdames, puisque c'est vous qui êtes ordinairement plus curieuses de ces ornements, prêtez l'oreille aux paroles que Dieu vous adresse par le prophète Isaïe : J'ai vu...
10. L. : ces ornements empruntés.
11. L. : et pour les autres.
12. Six mots omis dans L.

pour cela, dit le Seigneur, je ferai tomber tous leurs cheveux[1]. Quelle sorte de vengeance! Quoi, fallait-il foudroyer[2] et le prendre d'un ton si haut pour abattre des cheveux[3]? Ce grand Dieu, qui se vante de déraciner par son souffle les cèdres du Liban, tonne pour abattre les feuilles des arbres! Est-ce là le digne effet d'une main toute-puissante? Qu'il est honteux[4] à l'homme d'être si fort attaché à des choses vaines, que les lui ôter[5] soit un supplice! C'est pour cela que le prophète[6] passe encore plus avant. Après avoir dit : *Je ferai tomber leurs cheveux, Je détruirai*, poursuit-il[7], *et les colliers, et les bracelets, et les anneaux, et les boîtes à parfums*, et[8] *les manteaux*, et les rubans, et les broderies, et ces toiles si déliées, vaines couvertures[9] qui ne cachent[10] rien; et le reste[11] : car le Saint-Esprit a voulu descendre dans un dénombrement exact de tous les ornements de la vanité; s'attachant, pour ainsi parler, à suivre par sa vengeance toutes les diverses parures qu'une vaine curiosité a inventées. A ces menaces du Saint-Esprit[12], l'âme, qui s'est sentie longtemps attachée à ces ornements, commence à rentrer en elle-même. Quoi! Seigneur, dit-elle, vous voulez détruire toute cette vaine parure? Pour prévenir votre colère, je commencerai moi-même à m'en dépouiller. Entrons dans un état où il n'y ait plus d'ornement que celui de la vertu.

Ici, cette âme dégoûtée du monde, s'avisant que ces ornements marquent dans les hommes quelque dignité, et venant à considérer[13] les honneurs que le monde vante, elle en connaît aussitôt le fond[14]. Elle voit l'orgueil qu'ils inspirent, et découvre dans cet orgueil et

1. Is., III, 16, 17.
2. L. : fulminer.
3. L. : abattre si peu de chose.
4. L. : Dieu a dessein de nous faire entendre combien il est honteux.
5. L. : que leur perte lui soit un supplice.
6. L. : qu'il passe.
7. Is., III, 18-24.
8. Un trait indique l'intention de retrancher ici quatre mots, qui sont maintenus dans les éditions : « et ces vestes, et » L. conserve : « et les vestes », mais supprime : « et les manteaux ».
9. L. : et les toiles si déliées, ces vaines couvertures.
10. Var. : (effacée) : couvrent.
11. L. : etc.
12. L. : d'un Dieu tout-puissant.
13. Var. (effacée) : elle regarde les honneurs..., elle en voit...
14. L. : elle regarde les honneurs que le monde vante, et aussitôt elle en connaît le fond.

les disputes, et les jalousies, et tous les maux qu'il entraîne : elle voit en même temps que si ces honneurs ont quelque chose de solide, c'est qu'ils obligent de [1] donner au monde un grand exemple. Mais on peut, en les quittant, donner un exemple plus utile [2] ; et il est beau, quand on les a, d'en faire un si bel usage. Loin donc, honneurs de la terre ! Tout votre éclat couvre mal nos faiblesses et nos défauts ; il ne les cache qu'à nous seuls, et les fait connaître à tous les autres [3]. Ha ! *j'aime mieux avoir la dernière place dans la maison de mon Dieu, que de tenir les plus hauts rangs dans la demeure des pécheurs* [4].

L'âme se dépouille, comme vous voyez, des choses extérieures ; elle revient de son égarement et commence à être plus proche d'elle-même. Mais osera-t-elle toucher à ce corps si tendre, si chéri, si ménagé ? N'aura-t-on point de pitié [5] de cette complexion délicate ? Au contraire, c'est à lui principalement que l'âme s'en prend, comme à son plus dangereux séducteur. J'ai, dit-elle, trouvé une victime : depuis que ce corps est devenu mortel, il semblait n'être devenu pour moi qu'un embarras et un attrait qui me porte [6] au mal ; mais la pénitence me fait voir que je le puis mettre à un meilleur usage. Grâces à la miséricorde divine, j'ai en lui de quoi réparer mes fautes passées. Cette pensée la sollicite à ne plus rien donner à ses sens : elle leur ôte tous leurs plaisirs, elle embrasse toutes les mortifications, elle donne au corps une nourriture peu agréable, et afin que la nature s'en contente, elle attend que la nécessité la rende supportable. Ce corps si tendre couche sur la dure ; la psalmodie de la nuit et le travail de la journée y attirent le sommeil [7], sommeil léger qui n'appesantit pas l'esprit et n'interrompt presque point ses actions. Ainsi toutes les fonctions, même de la nature, commencent dorénavant à devenir des opérations de la grâce [8]. On déclare une guerre immortelle et irré-

1. L. : à donner.
2. L. : on peut, en les quittant, en donner un plus utile.
3. L, : connaître aux autres.
4. Ps. LXXXIII, 11.
5. L. : N'aura-t-on point pitié.
6. L. : et qu'un attrait pour me porter.
7. L. : Le coucher dessus la dure... attirent le sommeil à ce corps si tendre.
8. Voir les mêmes idées dans le

conciliable à tous les plaisirs ; il n'y a en aucun de si innocent, qui ne devienne [1] suspect. La raison, que Dieu a donnée [2] à l'âme pour la conduire, s'écrie en les voyant approcher : « C'est ce serpent qui nous a séduits : *Serpens decepit me* [3]. » Les premiers plaisirs qui nous ont trompés sont entrés dans notre cœur avec une mine innocente, comme un ennemi qui se déguise pour entrer dans une place qu'il veut révolter [4] contre les puissances légitimes. Ces désirs qui nous semblaient innocents, ont remué peu à peu les passions les plus violentes, qui nous ont mis dans les fers que nous avons tant de peine à rompre.

L'âme, délivrée par ces réflexions de la captivité des sens et détachée de son corps par la mortification, est enfin venue [5] à elle-même. Elle est revenue de bien loin et semble avoir fait un grand progrès ; mais enfin, s'étant trouvée elle-même, elle a trouvé la source de tous ses maux. C'est donc à elle-même qu'elle en veut encore : déçue par sa liberté, dont elle a fait un mauvais usage, elle songe à la contraindre de toutes parts ; des grilles affreuses, une retraite profonde, une clôture impénétrable, une obéissance entière, toutes les actions réglées, tous les pas comptés, cent yeux qui vous [6] observent ; encore trouve-t-elle qu'il n'y en a pas assez pour l'empêcher de s'égarer. Elle se met de tous côtés sous le joug ; elle se souvient des tristes jalousies du monde et [7] s'abandonne sans réserve aux douces jalousies d'un Dieu bienfaisant, qui ne veut avoir les cœurs que pour les remplir des douceurs célestes. De peur de retomber sur ces objets extérieurs, et que sa liberté ne s'égare encore une fois en les cherchant, elle se met des bornes de tous côtés [8] ; mais, de peur de s'arrêter en elle-même, elle abandonne sa volonté propre. Ainsi resserrée de toutes parts, elle ne peut plus respirer que du côté du ciel : elle se donne donc en proie à l'amour

Panégyrique de saint Bernard, t. I, p. 411.

1. L. : aucun si innocent, qu'il ne devienne.

2. L. : donne.

3. Genes., III, 13.

4. *Révolter*, faire révolter, porter à la révolte.

5. L. : revenue.

6. L. : nous.

7. L. : et se souvenant... elle s'abandonne.

8. L. : Elle se met des bornes de tous côtés de peur... en s'y cherchant.

divin ; elle rappelle sa connaissance et son amour à leur [1] usage primitif. C'est alors que nous pouvons dire avec David : *O Dieu, votre serviteur a trouvé son cœur pour vous faire cette prière* [2]. L'âme, si longtemps égarée dans les choses extérieures, s'est enfin trouvée [3] elle-même ; mais c'est pour s'élever au-dessus d'elle [4] et se donner tout à fait à Dieu.

Il n'y a rien de plus nouveau que cet état, où l'âme, pleine de Dieu, s'oublie elle-même. De cette union avec Dieu on voit naître bientôt en elle toutes les vertus. Là est la véritable prudence ; car on apprend à tendre à sa fin, c'est-à-dire à Dieu, par la seule voie qui y mène, c'est-à-dire par l'amour. Là est la force et le courage, car il n'y a rien qu'on ne souffre pour l'amour de Dieu. Là se trouve la tempérance parfaite, car on ne peut plus goûter les plaisirs des sens qui dérobent à Dieu les cœurs et l'attention des esprits. Là on commence à faire justice à Dieu, au prochain et à soi-même : à Dieu, parce qu'on lui rend tout ce qu'on lui doit, en l'aimant plus que soi-même ; au prochain, parce qu'on commence à l'aimer véritablement, non pour soi-même, mais comme soi-même, après qu'on a fait l'effort de renoncer à soi-même [5] ; enfin, on se fait justice à soi-même, parce qu'on se donne de tout son cœur à qui on appartient naturellement ; mais, en se donnant de la sorte, on acquiert le plus grand de tous les biens, et on a ce merveilleux avantage d'être heureux par le même objet qui fait la félicité de Dieu.

L'amour de Dieu fait donc naître toutes les vertus ; et pour les faire subsister éternellement, il leur donne pour fondement l'humilité. Demandez à ceux qui ont dans le cœur quelque passion violente s'ils conservent quelque orgueil ou quelque fierté en présence de ce qu'ils aiment : on ne se soumet que trop, on n'est que trop humble. L'âme [6] possédée de l'amour de Dieu, transportée par cet amour hors d'elle-même, n'a garde

1. L. : son.
2. II Reg., VII, 27.
3. L. : retrouvée.
4. L. : de soi-même.
5. L. : parce qu'après qu'on a fait l'effort de renoncer à soi-même, on commence à l'aimer véritablement, non pour soi-même, mais comme soi-même.
6. L. : L'âme donc possédée.

de songer à elle [1], ni par conséquent de s'enorgueillir ; car elle voit un objet au prix duquel elle se compte pour rien, et en est tellement éprise qu'elle le préfère à elle-même [2], non seulement par raison, mais par amour.

Mais voici de quoi l'humilier [3] plus profondément encore. Attachée à ce divin objet, elle voit toujours au-dessous d'elle deux gouffres profonds, le néant d'où elle est tirée [4], et un autre néant plus affreux encore [5], c'est le péché, où elle peut retomber sans cesse, si peu qu'elle s'éloigne [6] de Dieu, et qu'elle l'oblige de la quitter. Elle considère que, si elle est juste, c'est Dieu qui la fait telle continuellement. Saint Augustin [7] ne veut pas qu'on dise que Dieu nous a faits justes, mais il dit qu'il nous fait justes à chaque moment. Ce n'est pas, dit-il, comme un médecin qui, ayant guéri son malade, le laisse dans une santé qui n'a plus besoin de son secours [8] ; c'est comme l'air qui n'a pas été fait lumineux pour le demeurer ensuite par lui-même [9], mais qui est fait tel continuellement par le soleil. Ainsi l'âme attachée à Dieu sent continuellement sa dépendance, et sent que la justice qui lui est donnée ne subsiste pas toute seule, mais que Dieu la crée en elle à chaque instant [10] : de sorte qu'elle se tient toujours attentive [11] de ce côté-là ; elle demeure toujours sous la main de Dieu, toujours attachée au gouvernement et comme au rayon de sa grâce. En cet état, elle se connaît, et ne craint plus de périr, de la manière dont elle le craignait auparavant : elle sent [12] qu'elle est faite pour un objet éternel, et ne connaît plus de mort que le péché.

Il faudrait ici vous découvrir la dernière perfection de l'amour de Dieu ; il faudrait vous montrer cette âme

1. L. : de soi-même... à soi.
2. L. : à soi-même.
3. L. : s'humilier.
4. L. : d'où elle a été tirée.
5. L. : encore plus affreux.
6. Var. (effacée) : si peu qu'elle quitte... L. : où elle peut tomber sans cesse, si peu qu'elle quitte Dieu.
7. *De Genes. ad litt.*, lib. VIII, n. 25.
8. Autre correction autographe qui fait disparaître cette cacophonie : « ne laisse demeurer *sain sans son secours.* » L.: qui n'a plus besoin de secours.
9. L. : par soi-même.
10. L. : que Dieu l'a créée en elle à chaque moment.
11. Var. (effacée) : suspendue.
12. Correction qui fait disparaître cette amphibologie : « ne craint plus de périr *comme auparavant.* » L. : mais elle ne sent plus de péril comme auparavant, et sentant... elle ne connaît plus.

détachée encore des chastes douceurs [1] qui l'ont attirée à Dieu, et possédée seulement de ce qu'elle découvre en Dieu même, c'est-à-dire de ses perfections infinies. Là se verrait l'union de l'âme avec un Jésus délaissé ; là s'entendrait la dernière consommation de l'amour divin dans un endroit de l'âme si profond et si retiré que les sens n'en soupçonnent rien, tant il est éloigné de leur région ; mais, pour expliquer cette matière, il faudrait tenir un langage [2] que le monde n'entendrait pas.

Finissons [3] donc ce discours, et permettez qu'en le finissant [4] je vous demande, Messieurs, si les saintes vérités que j'ai annoncées ont excité en vos cœurs quelque étincelle de l'amour divin. La vie chrétienne que je vous propose [5] si pénitente, si mortifiée, si détachée des sens et de nous-mêmes, vous paraît peut-être impossible. — Peut-on vivre, direz-vous, de cette sorte? Peut-on renoncer à ce qui plaît? — On vous dira de là-haut [6] qu'on peut quelque chose de plus difficile, puisqu'on peut embrasser tout ce qui choque. — Mais, pour le faire, direz-vous, il faut aimer Dieu [7], et je ne sais si on peut le connaître assez pour l'aimer autant qu'il faudrait. — On vous dira de là-haut qu'on en connaît assez pour l'aimer sans bornes. — Mais peut-on mener dans le monde une telle vie? — Oui, sans doute, puisque le monde même vous [8] désabuse du monde : ses appas ont assez d'illusion, ses faveurs assez d'inconstance, ses rebuts assez d'amertume ; il y a assez d'injustice et de perfidie dans le procédé des hommes, assez d'inégalités et de bizarreries [9] dans leurs humeurs incommodes et contrariantes ; c'en est assez sans doute pour nous dé-

1. L. : détachée des chastes douceurs.

2. L. : il faudrait un langage.

3. Ph.: Finissons, Messieurs. Vous êtes venus pour assister à ce grand spectacle de piété et de religion. Vous avez vu l'âme égarée en tous ses pas, et tellement égarée qu'elle s'est abandonnée elle-même. Mais vous l'avez vue en même temps revenir sur ses pas. Qu'est-ce donc maintenant que vous avez à faire? C'est de vous examiner et de voir si vous pouvez suivre ses pas. Que vous dit donc votre cœur? Paraissez devant cet autel et commencez à vous prêcher vous-mêmes...

4. L. : en finissant.

5. *Propose*, expose, mets sous les yeux.

6. De la grille supérieure, où Mlle de La Vallière se trouvait avec la Reine. (Deforis.)

7. L. : Dieu d'une manière bien sublime.

8. L. : Oui, sans doute, il faut que le monde nous désabuse du monde.

9. L. : bigearreries.

goûter.— Hé ! dites-vous, je ne suis [1] que trop dégoûté: tout me dégoûte en effet, mais rien ne me touche ; le monde me déplaît, mais Dieu ne me plaît pas pour cela. — Je connais cet état étrange, malheureux et insupportable, mais trop ordinaire dans la vie. Pour en sortir, âme chrétienne [2], sachez que qui cherche Dieu de bonne foi ne manque jamais de le trouver ; sa parole y est expresse : *Celui qui frappe, on lui ouvre ; celui qui demande, on lui donne ; celui qui cherche, il trouve infailliblement* [3]. Si donc vous ne trouvez pas, sans doute vous ne cherchez pas. Remuez jusqu'au fond [4] de votre cœur : les plaies du cœur [5] ont cela qu'elles peuvent être sondées jusqu'au fond [6], pourvu qu'on ait le courage de les pénétrer. Vous trouverez dans ce fond un secret orgueil qui vous fait dédaigner tout ce qu'on vous dit et tous les sages conseils ; vous trouverez un esprit de raillerie inconsidérée, qui naît parmi l'enjouement des conversations. Quiconque en est possédé croit que toute la vie n'est qu'un jeu : on ne veut que se divertir, et la face de la raison, si je puis parler de la sorte, paraît trop sérieuse et trop chagrine.

Mais à quoi est-ce que je m'étudie? A chercher des causes secrètes du dégoût que vous [7] donne la piété? Il y en a de plus grossières [8] et de plus palpables : on sait quelles sont les pensées qui arrêtent le monde ordinairement. On n'aime point la piété véritable, parce que, contente des biens éternels, elle ne donne point d'établissement sur la terre, elle ne fait point la fortune de ceux qui la suivent. C'est l'objection ordinaire que font à Dieu les hommes du monde [9] : mais il y a répondu d'une manière digne de lui par la bouche du prophète Malachie : *Vos paroles se sont élevées contre moi, dit le Seigneur, et vous avez répondu : « Quelles paroles avons-nous proférées contre vous ? » Vous avez dit : « Celui qui sert Dieu* [10] *se tourmente en vain. Quel bien*

1. L. : n'en suis.
2. L. : dans la vie pour en sortir. Ames chrétiennes.
3. L. : « Celui qui demande... infailliblement, et on ouvre à celui qui frappe. » (Matth., VII, 8.)
4. L. : jusques au fond.
5. L. : ses plaies.
6. L. : jusques au fond.
7. L. : nous.
8. *Plus grossières*, moins subtiles.
9. *Hommes du monde*, mondains.
10. L. : à Dieu.

nous est-il revenu d'avoir gardé ses commandements et d'avoir marché tristement devant sa face? Les hommes superbes et entreprenants sont heureux, car ils ont tenté Dieu en songeant de se faire[1] *heureux malgré ses lois, et ils ont fait leurs affaires*[2]. » Voilà l'objection des impies proposée dans toute sa force par le Saint-Esprit. *A ces mots,* poursuit le prophète, *les gens de bien étonnés se sont parlé secrètement les uns aux autres.* Personne sur la terre n'ose entreprendre, ce semble, de répondre aux impies qui attaquent Dieu avec une audace si insensée; mais Dieu répondra lui-même : *Il*[3] *a prêté l'oreille à ces choses,* dit le prophète, *et il les a ouïes; il a fait un livre où il écrit les noms de ceux qui le servent; et en ce jour où j'agis, dit le Seigneur des armées,* c'est-à-dire où[4] j'achève tous mes ouvrages, où je déploie ma miséricorde et ma justice, *en ce jour,* dit-il, *les gens de bien seront ma possession particulière : je les traiterai comme un bon père traite un fils obéissant. Alors vous vous retournerez, ô impies*[5]; vous verrez de loin leur félicité, dont vous serez exclus pour jamais; *et vous verrez alors quelle*[6] *différence il y a entre le juste et l'impie, entre celui qui sert Dieu et celui qui méprise ses lois.* C'est ainsi que Dieu répond aux objections des impies. Vous n'avez pas voulu croire que ceux qui me servent puissent être heureux, vous n'en avez cru ni ma parole, ni l'expérience des autres[7]; votre expérience vous en convaincra : vous les verrez heureux et vous vous verrez misérables. *Hæc dicit Dominus faciens hæc;* c'est ce que dit le Seigneur; il l'en faut croire, car lui-même qui le dit, *c'est lui qui le fait;* et c'est ainsi qu'il fait taire les superbes et les incrédules.

Serez-vous assez heureux pour profiter de cet avis et pour prévenir sa colère? Allez, Messieurs, et pensez-y. Ne songez point au prédicateur qui vous a parlé, ni s'il a bien dit, ni s'il a mal dit : qu'importe qu'ait dit[8]

1. L. : car ils se sont établis en vivant dans l'impiété et ils ont tenté Dieu en songeant à se faire.
2. Malach., III, 13 seq.
3. L. : Le Seigneur.
4. L. : en ce dernier jour où.
5. L. : alors vous retournerez, impies.
6. L. : vous verrez quelle.
7. L. : ni à ma parole ni à l'expérience des autres.
8. L. : *Qu'ait dit,* sorte d'interrogation indirecte, *quid dixerit.*

un homme mortel! Il y a un prédicateur invisible qui prêche dans le fond des cœurs; et le prédicateur et les auditeurs doivent écouter celui-là [1]. C'est lui qui parle intérieurement à celui qui parle au dehors, et c'est lui que doivent entendre au dedans du cœur tous ceux qui prêtent l'oreille aux discours sacrés. Le prédicateur qui parle au dehors ne fait qu'un seul sermon pour tout un grand peuple; mais le prédicateur du dedans, je veux dire le Saint-Esprit, fait autant de prédications différentes qu'il y a de personnes [2] dans un auditoire, car il parle à chacun en particulier, et lui applique selon ses besoins la parole de vie éternelle [3]. Écoutez-le donc, Chrétiens; laissez-le remuer au fond de vos cœurs ce secret principe de l'amour de Dieu.

Esprit saint, Esprit pacifique, je vous ai préparé les voies en prêchant votre parole. Ma voix a été semblable peut-être à ce bruit impétueux qui a prévenu votre descente [4] : descendez maintenant, ô feu invisible! et que ces discours enflammés que vous ferez au dedans des cœurs, les remplissent d'une ardeur céleste. Faites-leur goûter la vie éternelle, qui consiste à connaître et à aimer Dieu [5] : donnez-leur un essai de la vision [6] dans la foi, un avant-goût de la possession dans l'espérance, une goutte de ce torrent de délices qui enivre les bienheureux dans les transports célestes de l'amour divin.

Et vous, ma Sœur, qui avez commencé à goûter ces chastes délices, descendez, allez à l'autel; victime de la pénitence, allez achever votre sacrifice: le feu est allumé, l'encens est prêt, le glaive est tiré; le glaive, c'est [7] la parole qui sépare l'âme d'avec elle-même pour l'attacher à son Dieu uniquement [8]. Le sacré pontife [9] vous attend avec ce voile mystérieux que vous demandez. Envelop-

1. L.: c'est celui-là que les prédicateurs et les auditeurs doivent écouter. (Cf. t. V, p. 492).
2. L. : des personnes différentes.
3. L. : de la vie éternelle. Cf. t. II, p. 324.
4. Act., II, 2, 3.
5. *Hæc est autem vita æterna, ut cognoscant te solum Deum verum, et quem misisti Jesum Christum* (Joan., XVII, 3).
6. *Vision*, la vision béatifique, qui nous fera voir Dieu face à face, *facie ad faciem, sicuti est.* (I Cor., XVIII, 12).
7. L. : est.
8. L. : uniquement à son Dieu.
9. *Le sacré pontife*, Harlay de Champvallon, archevêque de Paris.

pez-vous dans ce voile [1] : vivez cachée à vous-même aussi bien qu'à tout le monde ; et connue de Dieu, échappez-vous à vous-même, sortez de vous-même, et prenez un si noble essor que vous ne trouviez de repos que dans l'essence [2] du Père, du Fils et du Saint-Esprit [3].

1. *Ce voile.* C'est le voile noir qu'on donne aux carmélites, au moment de leur profession.

2. Var. effacée : du repos. L : du repos que dans l'essence éternelle du Père...

3. Le manuscrit n. a. fr. 1824 ajoute : je veux dire dans l'essence infinie du Père, du Fils et du Saint-Esprit.

SERMON

POUR LE JOUR DE PAQUES,

à Saint-Germain, devant le Roi, en 1681.

Bourdaloue avait prêché le Carême à la Cour en 1680; si les anciennes éditions ont assigné cette date au sermon qu'on va lire, c'est sur la foi d'une assertion erronée de l'abbé Ledieu. En 1681, Fromentières, orateur d'une médiocrité fort goûtée, qui avait porté la parole au sacre de Bossuet et à la prise d'habit de Mme de La Vallière, devait occuper la chaire royale. Il tomba malade, et on recourut, pour le suppléer, à plusieurs sermonnaires, qui se partagèrent la station. Leurs noms font, pour la postérité, une assez étrange figure à côté de celui de Bossuet: le moins obscur est celui du P. Gaillard, jésuite; mais qui se souvient aujourd'hui de l'oratorien Hubert, ou de Roquette, évêque d'Autun? Celui-ci, à en croire Bussy-Rabutin [1], avait donné, le dimanche des Rameaux, un pitoyable discours; et c'est peut-être un des motifs qui firent effacer à Bossuet ces paroles dans son avant-propos: « Mettre fin à un ouvrage entrepris par tant de fameux prédicateurs. »

Ce sermon pour le jour de Pâques (IVe des éditions) est un des plus importants, même parmi ceux que le grand orateur a prononcés devant la Cour. Il est rédigé avec un soin insolite [2]. Aucun des manuscrits antérieurs n'est à ce point surchargé de ratures. Nous donnerons un grand nombre de premières rédactions effacées. Elles nous ont paru intéressantes et instructives, surtout pour les prédicateurs. Dans une édition spéciale, faite dans un but de curiosité philologique, on pourrait reproduire toutes les hésitations de la plume de l'auteur [3], même les plus insignifiantes. Ici, ce serait déplacer l'intérêt. La tâche que nous nous sommes imposée n'est autre que de faire apparaître dans leur expression exacte et sincère les pensées et les sentiments.

On remarquera, vers la fin du second point, de nobles paroles sur l'intervention laïque dans les nominations épiscopales. Jadis Vincent de Paul, consulté assidûment par Anne d'Autriche, avait exercé sur ce point une influence des plus salutaires. Mais le saint prêtre était mort depuis vingt ans, et les abus avaient reparu. Il est glorieux à Bossuet de s'y être opposé à son tour.

1. Peut-être exagère-t-il l'échec, en écrivant à une princesse (*Mademoiselle de Montpensier*) dont il connaissait l'aversion pour ce prélat (17 avril 1681).

2. Ms. fr. 12824, f° 64-102. In-4; marge d'un quart seulement.

3. Encore faudrait-il avertir qu'il y a en tout dans les sermons de Bossuet deux manuscrits dont le texte disparaît à ce point sous les surcharges.

Christus resurgens ex mortuis jam non moritur.
Jésus-Christ ressuscité ne meurt plus. (Rom., VI, 9.)

Avoir à prêcher le plus glorieux des mystères de Jésus-Christ et la fête la plus solennelle de son Église devant le plus grand de tous les rois et la cour la plus auguste de l'univers; reprendre la parole après tant d'années d'un perpétuel silence[1], et avoir à contenter la délicatesse d'un auditoire qui ne souffre rien que d'exquis, mais qui, permettez-moi de le dire, sans songer autant qu'il faudrait à se convertir, souvent ne veut être ému qu'autant qu'il le faut pour éviter la langueur d'un discours sans force, et, plus soigneux de son plaisir que de son salut, lorsqu'il s'agit de sa guérison, veut qu'on cherche de nouveaux moyens de flatter son goût raffiné : ce serait une chose à craindre, si celui qui doit annoncer dans l'assemblée des fidèles la gloire de Jésus-Christ ressuscité et y faire entendre la voix immortelle de ce Dieu sorti du tombeau, avait à craindre autre chose que de ne pas assez soutenir la force et la majesté de sa parole. Mais ici, ce qui fait craindre soutient : cette parole divine, révérée du ciel, de la terre et des enfers, est ferme et toute-puissante par elle-même ; et l'on ne peut l'affaiblir lorsque, toujours autant éloigné d'une excessive rigueur qui se détourne à la droite, que d'une extrême condescendance qui se détourne vers la gauche[2], on propose cette parole dans sa pureté naturelle, telle qu'elle est sortie de la bouche de Jésus-Christ et de ses apôtres, fidèles[3] et incorruptibles témoins de sa résurrection et de toutes les obligations qu'elle nous impose. Alors il ne reste plus qu'une seule crainte vraiment juste, vraiment raisonnable, mais qui est commune à ceux qui écoutent avec celui qui parle : c'est de ne profiter pas de cette

1. Voir p. 27.—Var. effacée: et ranimer tout à coup une voix éteinte; mettre fin à un ouvrage entrepris par tant de fameux prédicateurs.

2. Première rédaction (en partie effacée) : sans se détourner ni à la droite ni à la gauche, et toujours (c'est-à-dire toujours — *raturé*) autant éloigné d'une excessive rigueur que d'une extrême (lâche) condescendance, on est soigneux de proposer.

3. Cette fin de phrase est une addition interlinéaire.

parole, qui maintenant nous instruit et un jour nous doit juger ; c'est de n'ouvrir pas le cœur assez promptement à la vertu qui l'accompagne, et de prendre plus garde à l'homme qui parle au dehors qu'au prédicateur invisible qui sollicite les cœurs de se rendre à lui. Que si vous écoutez au dedans ce céleste prédicateur, qui jamais n'a rien de faible ni de languissant, et dont les vives lumières pénètrent les replis les plus cachés [1] des consciences, que de miracles nouveaux nous verrons paraître ! que de morts sortiront du tombeau ! que de ressuscités viendront honorer la résurrection de Jésus-Christ ! et que leur persévérance [2] rendra un beau témoignage à l'immortelle vertu qu'un Dieu ressuscité pour ne mourir plus répand dans les cœurs de ses fidèles ! Pour commencer un si grand ouvrage, prosternés avec Madeleine et les autres femmes pieuses aux pieds de ce Dieu vainqueur de la mort, demandons-lui tous ensemble ses grâces vivifiantes par les prières de celle qui les a reçues de plus près et avec le plus d'abondance. *Ave.*

[P. 1] *Jésus-Christ ressuscité ne meurt plus*, comme nous a dit saint Paul, et non seulement il ne meurt plus, mais encore, à consulter la règle éternelle de la justice divine, il ne devait jamais mourir. *La mort*, dit le même apôtre, *est entrée dans le monde par le péché* [3] ; et encore : *La mort est le châtiment du péché* [4]. Puisque la mort est le châtiment du péché, l'immortalité devait être la compagne inséparable de l'innocence ; et si l'homme eût vécu éternellement affranchi des lois de la mort en conservant la justice, combien plutôt Jésus-Christ, qui était la sainteté même, devait-il être toujours vivant et toujours heureux ! Ajoutons à cette raison qu'en Jésus-Christ, la nature humaine unie au Verbe divin, qui est la vie par essence, puisait la vie dans la source ; de sorte que la mort n'avait point de lieu où la vie se trouvait dans sa plénitude ; et si Jésus-Christ avait à mourir, ce ne pouvait pas être pour lui-

1. Var. : les plus profonds.
2. Anciennes éditions ; leur inébranlable persévérance. — L'épithète est effacée (soulignée) ; M. Gazier le fait remarquer avec raison.
3. Rom., v, 12.
4. Rom., vi, 23.

même, ni pour [p. 21] satisfaire à une loi qui le regardât, mais pour nous et pour expier nos crimes, dont il s'était volontairement chargé. Il a satisfait à ce devoir ; et, compté parmi les méchants, comme disait Isaïe [1], il a expiré sur la croix entre deux voleurs. « Il est mort une fois au péché, dit le saint Apôtre [2] ; c'est à dire : il en a porté toute la peine : *Peccato mortuus est semel* » ; et maintenant « il vit à Dieu : *vivit Deo.* » Il commence une vie toute divine, et la glorieuse immortalité lui est assurée [3]. [P. 3] Vivez, Seigneur Jésus, vivez [4] à jamais ! La vie, qui ne vous a pas été arrachée par force, mais que vous avez donnée de vous-même pour le salut des pécheurs, vous devait être rendue. Il était juste, et, comme chantent dans l'Apocalypse tous les bienheureux esprits, *l'Agneau qui s'est immolé volontairement pour les pécheurs est digne de recevoir, pour la mort qu'il a endurée par obéissance, la vertu, la force, la divinité* [5] ; c'est à dire : il est digne de ressusciter, afin qu'une vie divine se répande sur toute sa personne, et qu'il soit éternellement par sa gloire l'admiration des hommes et des anges, comme il en est l'invisible soutien par sa puissance.

Voilà en peu de mots le fond du mystère. Il fallait poser ce fondement ; mais, comme les mystères du christianisme ,outre le fond qui fait l'objet de notre foi, ont leurs effets salutaire[s], qu'il faut encore considérer pour notre instruction, revenons au premier principe et disons [p. 4] encore une fois avec l'Apôtre : *Jésus-Christ ressuscité ne meurt plus ;* de quelque côté qu'on le considère, tout est vie en lui, et la mort n'y a plus de part. De là vient que la loi évangélique, qu'il

1. Is., LIII, 12.
2. Rom., VI, 10.
3. Première rédaction (effacée) : « Le Père vivant, qui, au jour de l'éternité, lui a communiqué toute sa vie, aujourd'hui étend cette vie à sa personne toute entière : ainsi la nature humaine qu'il a prise y participe; et c'est pourquoi l'apôtre saint Paul (Act., XIII, 33) introduit le Père éternel disant à son Fils ressuscité la même parole qu'il lui adresse pour exprimer son éternelle naissance : *Je vous ai aujourd'hui engendré* : aujourd'hui, dans le jour de l'éternité, je vous ai engendré plein de la véritable vie; et aujourd'hui, dans le jour de votre glorieuse résurrection, je vous ai encore engendré pour être immortel, et j'ai étendu sur toute votre humanité la vie éternelle que vous avez reçue dans mon sein. »
4. Ms. : et.
5. Apoc., V, 12.

envoie annoncer à tout l'univers par ses apôtres après sa glorieuse résurrection, a une éternelle nouveauté. Ce n'est pas comme la loi de Moïse, qui devait vieillir et mourir ; la loi de Jésus-Christ est toujours nouvelle ; la loi nouvelle, c'est son nom, c'est son propre caractère ; et fondée, comme vous verrez, sur l'autorité d'un Dieu ressuscité pour ne mourir plus, elle a une éternelle vigueur. Mais à cette loi toujours vivante et toujours nouvelle il fallait, pour l'annoncer et la pratiquer, une Église d'une immortelle durée. La Synagogue, qui devait mourir [1], a été fondée par Moïse, qui, à l'entrée de la Terre Sainte, où elle devait s'établir, meurt pour ne revivre qu'à la fin du monde avec le reste des hommes. Mais Jésus-Christ, au contraire, après avoir enfanté son Église par sa mort, ressuscite pour lui donner sa dernière forme, et cette Église qu'il associe à son immortalité, ne meurt plus, non plus que lui. Voilà une double immortalité que personne ne peut ravir à Jésus-Christ : l'immortalité de la loi nouvelle, avec [p. 5] l'immortalité de cette Église répandue par toute la terre. Mais voici une troisième immortalité que Jésus-Christ ne veut recevoir que de nous. Il veut vivre en nous comme dans ses membres et n'y perdre jamais la vie qu'il y a reprise par la pénitence ; car nous devons comme lui une fois mourir au péché, comme lui ne mourir plus après notre résurrection ; regarder le péché comme la mort, n'y retomber jamais, et honorer par une fidèle persévérance le mystère de Jésus-Christ ressuscité. Ha ! Jésus-Christ ressuscité ne meurt plus ; auteur d'une loi toujours nouvelle, fondateur d'une Église toujours immuable, chef de membres toujours vivants : que de merveilleux effets de la résurrection de Jésus-Christ ! Mais que de devoirs pressants pour tous ses fidèles, puisque nous devons, écoutez, à cette loi toujours nouvelle un perpétuel renouvellement de nos mœurs, à cette Église toujours immuable un inviolable attachement, à ce chef qui nous veut avoir pour ses membres toujours vivants une horreur du péché si vive, qu'elle nous le fasse éternellement détester plus

1. Var. : périr.

que la mort! Voilà le fruit du mystère, et les trois points de ce discours. Écoutez, croyez, profitez : je vous romps le pain de vie, nourrissez-vous.

Premier Point.

[P. 6] Ce fut une doctrine bien nouvelle au monde, lorsque saint Paul écrivit ces mots : *Vivez comme des morts ressuscités* [1]. Mais il explique [2] plus clairement ce que c'est que de vivre en ressuscité, et à quelle nouveauté de vie nous oblige une si nouvelle manière de s'exprimer, lorsqu'il dit en un autre endroit : « *Si consurrexistis cum Christo, quæ sursum sunt quærite, ubi Christus est in dextera Dei sedens ; quæ sursum sunt sapite, non quæ super terram* [3] : Si vous êtes ressuscités avec Jésus-Christ, cherchez les choses d'en haut, où Jésus-Christ est assis à la droite de son Père ; goûtez les choses d'en haut, et non pas les choses de la terre. » Cette doctrine, qui est une suite de la résurrection de Jésus-Christ, nous apprend le vrai caractère de la loi nouvelle. L'ancienne loi ne nous tirait pas de la terre, puisqu'elle nous proposait des récompenses temporelles ; et, plus propre [4] à soutenir les infirmes qu'à satisfaire les forts, comme elle était appuyée sur des promesses de biens périssables, elle ne posait pas encore un fondement qui pût demeurer. Mais Jésus-Christ ressuscité rompt tout d'un coup tous les liens de la chair et du sang, lorsqu'il nous fait dire par son saint Apôtre : « *Quæ sursum sunt quærite :* Cherchez les [p. 7] choses d'en haut ;» « *quæ sursum sunt sapite*, goûtez les choses d'en haut : » c'est là que Jésus-Christ vous a précédés, et où il doit avoir em-

1. Rom., VI, 13.

2. Première rédaction (effacée) : « Quelle est donc cette loi nouvelle de Jésus-Christ ressuscité, qui oblige tous les chrétiens à un perpétuel renouvellement de leurs mœurs? Saint Paul, que je choisis pour mon conducteur dans cette importante matière, l'explique en abrégé par ces paroles : *Si consurrexistis...* » — L'auteur songeait d'abord à continuer par une autre citation : « C'est que nous devons agir comme des morts ressuscités : *Exhibete vos... tanquam ex mortuis viventes* (Rom., VI, 13). Pénétrez le fond de cette parole, et vous trouverez que... » — Interrompu à cet endroit.

3. Coloss., III, 1, 2.

4. Anciennes édit. (avant M. Gazier) : ...temporelles, et plus propres à soutenir les infirmes qu'à satisfaire les forts : comme elle était...

porté avec lui tous vos désirs. En suite [1] de cette doctrine, le sacrifice très véritable que nous célébrons tous les jours sur ces saints autels commence [2] par ces paroles : « *Sursum corda!* Le cœur en haut! le cœur en haut! » et quand nous y répondons : « *Habemus ad Dominum:* Nous élevons nos cœurs à Dieu, » nous reconnaissons tous ensemble que le véritable culte du Nouveau Testament, c'est de nous sentir faits pour le ciel et de n'avoir que le ciel en vue.

Mais j'entends [3] vos malheureuses réponses : — Je ne suis que terre, et vous voulez que je ne respire que le ciel ; je ne sens que la mort en moi, et vous voulez que je ne pense qu'immortalité ! — Mais les biens que

1. *En suite de*, en conséquence de. *Ensuite de*, après.

2. Il s'agit du commencement du saint Sacrifice, de la partie secrète de la messe, où se fait la consécration. Bossuet y rattache la *Préface*, qui en est le prélude public.

3. Première rédaction (effacée ; couverte d'abord de surcharges, puis remplacée par une nouvelle page) : « ...elle ne posait pas encore un fondement qui pût demeurer, Mais que nous dit Jésus-Christ ressuscité, lui qui n'est entré dans sa gloire qu'après avoir été abîmé dans la douleur, livré à ses ennemis et abandonné de son Père ; que nous dit-il autre chose, sinon ce que dit l'Apôtre : « *Quæ sursum sunt quærite :* Cherchez ce qui est en haut ? » Chrétien, que je vois encore occupé des choses de la terre, à quoi donc rabaissez-vous vos pensées ? « Le cœur en haut ! le cœur en haut ! *Sursum corda !* » C'est ce que l'Église fait tous les jours retentir à vos oreilles, et c'est par là que commence le sacrifice du Nouveau Testament : *Sursum corda !* Si vous êtes vraiment chrétiens, vous devez répondre : « Nous les élevons (avons élevés) au Seigneur : *Habemus ad Dominum.* » Disciples de Jésus-Christ ressuscité, vous n'êtes plus de la terre. Pensez aux choses célestes et à la vie éternelle. (*Corrigé ainsi:* Elle confesse que le vrai culte de la nouvelle alliance est de n'avoir que le ciel en vue, et que le véritable sujet des actions de grâces que nous rendons à Dieu par Jésus-Christ est d'être faits pour le ciel et pour la vie éternelle.) — Mais j'entends vos malheureuses réponses : La vie éternelle, qui ne la désirerait ? qui ne la voudrait ? que craignons-nous tant que la mort, et qu'aimerions-nous tant qu'à vivre, que d'être immortels ? Mais hélas ! que me dites-vous, quand vous me parlez de vie éternelle ? (*Abrégé ainsi :* Mais j'entends vos malheureuses réponses : Je ne suis que terre, et vous voulez que je ne respire que le ciel.) Je ne sens que la mort en moi, et vous voulez que je ne respire (*corrigé :* pense) qu'immortalité ! — Mais tout ce qui est mortel est bien peu de chose ! Honneurs, richesses, plaisirs, ce n'est rien : tout passe trop vite pour mériter le nom d'être. — C'est peu de choses, j'en conviens : ha ! je ne sens que trop que je ne suis rien, et que tout ce que je poursuis avec tant d'ardeur est un rien comme moi (un néant comme moi — est vain par soi-même). Mais que cherchera un néant (un rien) comme moi, que des choses proportionnées au peu qu'il est ? (*Abrégé ainsi :* Mais tout ce qui est mortel est si peu de chose ! — Encore moins, si vous le voulez ; mais aussi que peut chercher un rien comme moi, que des biens proportionnés au peu qu'il est ?) Laissez-moi jouir en paix de ce peu que je puis goûter, et ne me repaissez pas de belles idées. — Saintes vérités du christianisme... »

vous poursuivez sont si peu de chose [1]. — Peu de chose, je le confesse, et encore moins, si vous le voulez; mais aussi que peut rechercher un rien comme moi, que des biens proportionnés au peu qu'il est? — [p. 8] Saintes vérités du christianisme, fidèle et irréprochable témoignage que les apôtres ont rendu, au péril de tout, à leur maître ressuscité; mystère d'immortalité que nous célébrons, attesté par le sang de ceux qui l'ont vu, et confirmé par tant de prodiges, par tant de prophéties, par tant de martyres [2], par tant de conversions, par un si soudain changement du monde, et par une si longue suite de siècles, n'avez-vous pu encore élever les hommes aux objets éternels? et faut-il, au milieu du christianisme, faire de nouveaux efforts pour montrer aux enfants de Dieu qu'ils ne sont pas si peu de chose qu'ils se l'imaginent? Nous demandons un témoin [p. 9] revenu de l'autre monde, pour nous en apprendre les merveilles : Jésus-Christ, qui est né dans la gloire éternelle, et qui y retourne; *Jésus-Christ, témoin fidèle et le premier-né d'entre les morts*, comme il est écrit dans l'Apocalypse [3]; Jésus-Christ qui s'y glorifie d'avoir *la clef de l'enfer et de la mort* [4]; qui en effet est descendu non seulement dans le tombeau, mais encore dans les enfers, où il a délivré nos pères, et fait trembler Satan avec tous ses anges par son approche glorieuse : ce Jésus-Christ sort victorieux de la mort et de l'enfer pour nous annoncer une autre vie, et nous ne voulons pas l'en croire! Nous voudrions qu'il renouvelât aux yeux de chacun de nous tous ses miracles, que tous les jours il ressuscitât pour nous convaincre; et le témoignage qu'il a une fois rendu au genre humain, encore qu'il le continue, comme vous verrez, d'une manière si miraculeuse dans son Église catholique, ne nous suffit pas!

— A Dieu ne plaise! dites-vous; je suis chrétien, [p. 11] [5] ne me traitez pas d'impie. Ne me dites rien des libertins; je les connais : tous les jours je les entends

1. Ms. : si peu de choses (distraction).
2. Anciennes édit. : martyrs. — Corrigé par M. Gazier.
3. Apoc., I, 5.
4. *Ibid.*, I, 18.
5. La p. 10 est restée en blanc.

discourir, et je ne remarque dans tous leurs discours qu'une fausse capacité, une curiosité vague et superficielle, ou, pour parler franchement, une vanité toute pure ; et pour fond des passions indomptables, qui, de peur d'être réprimées par une trop grande autorité, attaquent l'autorité de la loi de Dieu, que, par une erreur naturelle à l'esprit humain, ils croient avoir renversée à force de le désirer. — Je les reconnais à ces paroles : vous ne pouviez pas me peindre [1] plus au naturel leur caractère léger et leurs bizarres pensées : j'entends ce que me dit votre bouche ; mais que me disent vos œuvres ? Vous les détestez, dites-vous ; pourquoi donc les imitez-vous ? pourquoi marchez-vous dans les mêmes voies ? pourquoi vous vois-je aussi éblouis [2] des grandeurs humaines, aussi enivrés de la faveur et aussi touchés de son ombre, [p. 12] aussi délicats sur le point d'honneur, aussi entêtés de folles amours, aussi occupés de votre plaisir, et, ce qui en est une suite, aussi durs à la misère des autres, aussi jaloux en secret du progrès de ceux que vous trouvez à propos de caresser en public, aussi prêts à sacrifier votre conscience à quelque grand intérêt, après l'avoir défendue peut-être pour la montre et pour l'apparence dans des intérêts médiocres ? Avouons la vérité : faibles chrétiens ou libertins déclarés, nous marchons également dans les voies de perdition, et tous ensemble nous renonçons par notre conduite à l'espérance de la vie future.

[P. 13] Venez [3], venez, Chrétiens [4], que je vous parle : cette vie éternelle, qui entre encore si peu dans votre esprit, la désirez-vous du moins ? Est-ce trop demander à des chrétiens [5] que de vouloir que vous dé-

1. Var. : représenter.
2. Var. : enchantés.
3. Première rédaction (effacée) : « Pourrai-je réveiller ce sentiment éteint dans les cœurs ? O Jésus ressuscité, donnez-moi une parole de vie pour ressusciter dans vos enfants ce goût de la vie éternelle qui devait être le fruit de votre résurrection *(invocation supprimée avant le reste)*. « *Quæ sursum sunt quærite :* Cherchez ce qui est en haut : » vous doutez de la vie future ou vous n'en avez qu'une faible idée, qui cède trop aisément aux impressions de vos sens. Je ne vous veux point fatiguer par une longue suite de raisonnement. Cette vie (f° 77, v°) éternelle qui entre encore si peu dans votre esprit, la désirez-vous du moins ?... »
4. Ou : *Chrétien* : on peut hésiter d'après le manuscrit.
5. Var. : Est-ce trop vous deman-

siriez la vie éternelle ? Mais, si vous la désirez, vous l'acquérez par ce désir en le fortifiant [1] ; et sans tourner davantage [2], sans fatiguer votre esprit par une longue suite de raisonnements, vous avez dans cet instinct d'immortalité le témoignage secret de l'éternité pour laquelle vous êtes né[s], la preuve qui vous la démontre, le gage du Saint-Esprit qui vous en assure, et le moyen infaillible de la recouvrer. Dites seulement avec David, David un homme comme vous, mais un homme assis sur le trône et environné de plaisirs, mais un roi victorieux et comblé de gloire, dites seulement avec lui : « Mon bien, c'est de m'attacher à Dieu : *Mihi autem [adhærere Deo, bonum est]* [3] » : un trône est caduc, la grandeur s'envole, la gloire n'est qu'une fumée, la vie n'est qu'un songe ; *mon bien, c'est d'avoir mon Dieu, et de m'y tenir attaché ;* et encore : *Qu'est-ce que je veux dans le ciel, et qu'est-ce que je vous demande* [p. 14] *sur la terre ? Vous êtes le Dieu de mon cœur, et mon Dieu, mon partage éternellement* [4].

Mais il faut pousser ce désir avec toute la pureté de la nouveauté chrétienne. Je m'explique : les Juifs, qui n'entendaient pas les mystères de Jésus-Christ, ni, comme parle l'Apôtre, *la vertu de sa résurrection, et les richesses inestimables du siècle futur* [5], ne laissaient pas de préférer Dieu aux fausses divinités ; mais ils voulaient obtenir de lui des félicités temporelles. Moi, Seigneur, je ne veux que vous, mon Dieu, mon partage éternellement ; ni dans le ciel, ni dans la terre, je ne veux que vous. [p. 15] Tout ce qui n'est pas éternel, fût-ce une couronne, n'est digne ni de votre libéralité, ni de mon courage ; et puisque vous avez voulu que je connusse, faiblement à la vérité, eu égard à votre immense grandeur, mais enfin avec une certitude qui ne me laisse aucun doute, votre éternité toute entière et votre infinie perfection, j'ai droit de ne me contenter pas d'un moindre objet : je ne veux que vous sur la terre, et je ne veux que vous-même dans le ciel ; et si

der... ? La leçon définitive, écrite en marge au crayon, est presque effacée.

1. Var. : en fortifiant ce désir — par ce désir.

2. Var. : sans aller plus loin.

3. Ps. LXXII, 28

4. *Ibid.*, 25, 26.

5. Philip., III, 10 ; Hebr., VI

vous n'étiez vous-même le don précieux que vous nous y faites, tout ce que vous y donnez d'ailleurs avec tant de profusion ne me serait rien.

Que si vous pouvez former ce désir avec un David, avec un saint Paul, avec tant de saints martyrs et tant de saints pénitents, hommes comme vous ; si vous pouvez dire, à leur exemple : Mon Dieu, je vous veux ; il est à vous : car ni [1] la bonté de Dieu ne lui permet de se refuser à un cœur qui le désire [2], ni une force majeure ne le peut ravir à qui le possède, ni il n'est lui-même un ami changeant que le temps dégoûte. Quoi ! mes Frères, que de cette main benfaisante lui-même il arrache ses propres enfants de ce sein paternel où ils veulent vivre ! il n'y a rien qui soit moins de lui ; et de toutes les vérités, la plus certaine, la mieux établie, la plus immuable, c'est que Dieu ne peut manquer à qui le désire, et que nul ne peut perdre Dieu que celui qui s'en éloigne le premier par sa propre volonté. Qui ne l'entend pas, c'est un aveugle ; qui le nie, qu'il soit anathème.

[P. 17] [3] Que sentez-vous, Chrétiens, à ces paroles? Saint Paul n'a-t-il pas eu raison de vous exciter à chercher les choses célestes, puisque en les cherchant vous les acquérez? Ses paroles ont-elles piqué votre cœur du vrai désir de la vie? ai-je trouvé en les expliquant ce bienheureux fond que Dieu mit dans votre âme pour la rappeler à lui quand il la fit à son image, que le péché vous avait fait perdre, et que Jésus-Christ ressuscité vient renouveler? [p. 18] D'où [4] vous vient cette idée d'immortalité, d'où vous en vient le désir, si ce n'est de Dieu? N'est-ce pas le Père de tous les esprits qui sollicite le vôtre de s'unir au sien pour y trouver la vraie vie ? Peut-il ne pas contenter un désir qu'il inspire, et ne veut-il que nous tourmenter par une vue stérile d'immortalité?

Ha ! je ne m'étonne pas si nous ne sentons rien d'immortel en nous : nous ne désirons même pas l'immor-

1. Édit. Gazier : si. — Faute d'impression, sans doute.

2. Var. : l'aime. — Texte de l'édition Lachat. Deforis : qui le désire, qui l'aime.

3. La page 16 est barrée.

4. Édit. : Car enfin d'où... — Les deux premiers mots sont effacés.

talité ; nous cherchons des félicités que le temps emporte et une fortune qu'un souffle renverse. Ainsi, étant nés pour l'éternité, nous nous mettons volontairement sous le joug du temps, qui brise et ravage tout par son invincible rapidité [1] ; et la mort, que nous cherchons par tous nos désirs, puisque nous ne désirons rien que de mortel, nous domine de toutes parts. « *Sursum corda ! sursum corda !* Le cœur en haut ! le cœur en haut ! » « *Quæ sursum sunt quærite :* Cherchez ce qui est en haut : » c'est là que Jésus-Christ est assis à la droite de son Père ; c'est de là qu'il vous envoie ce désir d'immortalité, et c'est là qu'il vous attend pour le satisfaire. Voilà l'abrégé de la loi nouvelle ; voilà cette loi qui ne change plus, parce qu'elle a l'éternité pour objet ; et c'est là uniquement que nous devons tendre.

Mais,en marchant dans cette voie, apprenons de saint Augustin qu'elle exclut trois sortes de personnes. *Elle exclut premièrement ceux qui s'égarent ;* et qui, las d'une vie réglée, qu'ils trouvent trop unie et trop contraignante, se jettent dans les voies d'iniquité, où une riante diversité égaye les passions et les sens. *Elle exclut en second lieu ceux qui retournent en arrière*, et qui, sans sortir de la voie, [p. 19] abandonnent les pratiques de piété qu'ils avaient embrassées. Elle exclut enfin ceux qui s'arrêtent [2], *et qui, croyant avoir assez fait, ne songent pas à s'avancer dans la vertu.*

Ceux qui sortent de la voie des commandements après y être rentrés par la pénitence, et qui retombent dans leurs premiers crimes ; hélas ! c'est le plus grand nombre : c'est à eux que [je] dois parler à la fin de ce discours ; et plût à Dieu que je leur parle avec cette voix de tonnerre que Dieu donne aux prédicateurs quand il veut briser les rochers et fendre les cœurs de pierre ! Mais [3] je ne vous oublierai pas, ô petit nombre chéri de Dieu ; vous, mes Frères, qui, fidèles à la pénitence, craignez de rentrer dans les voies de perdition,

1. Dans le sens étymologique, *force entraînante*. Cf. t. V, p. 504, et t. IV, p. 220, 506.

2. *Serm. de Cantic. novo*, n. 4.

3. Les éditeurs font ici un alinéa, qui rompt d'autant plus l'enchaînement qu'ils n'en faisaient pas au commencement de la phrase précédente.

ST. MICHAEL'S COLLEGE LIBRARY

où vous avez autrefois marché avec une si aveugle confiance. Vous avez encore deux choses à craindre ; apprenez-les de Jésus-Christ même : l'une, de retourner en arrière ; et l'autre, de vous arrêter un seul moment. Vous faites un pas en arrière [1], lorsque, sans retourner au péché mortel, vous vous relâchez de l'attention que vous aviez sur vous-même ; que vous prodiguez le temps que vous ménagiez ; que vous ôtez à la piété ses meilleur[e]s heures : [p. 20] et vous, lorsque, tentée de relever par quelque parure cette modestie qui commence à vous paraître trop nue, vous vous dégoûtez de cette sainte simplicité que vous regardiez auparavant comme la vraie marque de la pudeur [2] ; sans jamais vouloir songer à cette parole de Jésus-Christ [3], qui foudroie votre négligence : *Celui qui met la main à la charrue*, qui commence à cultiver son âme comme une terre fertile, *et qui retourne en arrière*, qui se relâche des saintes pratiques qu'il avait choisies ; que prononce le Fils de Dieu ? quoi ? peut-être qu'il n'atteindra pas à la perfection ? Non, Messieurs ; sa sentence est bien plus terrible : *Il n'est pas propre*, dit-il, *au royaume de Dieu* [4] ; et il n'a que faire d'y prétendre. C'est Jésus-Christ qui le dit : croyez-y donc [5], et tremblez à sa parole.

Et comment se sauveront ceux qui reculent en arrière, puisque ceux qui n'avancent pas dans la vertu sont dans un péril manifeste ? Vous vous trompez, mon Frère, si, dans la vie chrétienne, vous croyez pouvoir demeurer dans un même point ; il faut, dans cette route, monter ou descendre. Saint Paul ne cesse de crier du troisième ciel : *Renouvelez-vous, renouvelez-vous* [6]. Vous vous êtes renouvelés par la pénitence, renouvelez-vous encore ; et Origène a raison de dire sur cette parole de

1. Développement d'abord effacé : mais l'auteur le reprend, en marquant du mot *bon* toutes les lignes raturées. — Au singulier, comme celui qui suit.

2. Var. : que vous nous louiez auparavant comme le vrai ornement de la pudeur.

3. Luc., IX, 62.

4. Cette dernière phrase paraît oubliée par l'auteur dans son remaniement. Toutefois, elle n'est pas effacée, et les éditeurs la conservent, en lisant : « C'est Jésus-Christ qui le dit ; croyez donc à sa parole, et tremblez. » Cette leçon est assez heureuse ; mais elle n'est pas sous cette forme au manuscrit.

5. Var. : si vous y croyez.

6. Ephes., IV, 23.

saint Paul : *Ne croyez pas qu'il suffise de s'être renouvelé* [p. 21] *une fois ; il faut renouveler la nouveauté même*[1]. Car, au point où vous croirez[2] avoir assez fait, l'orgueil, qui vous surprendra, vous fera tout perdre, et vos forces seront dissipées par le repos qui relâchera votre attention. Ne proférez[3] donc jamais cette parole indigne d'une bouche chrétienne : Je laisse la perfection aux religieux et aux solitaires, trop heureux d'éviter la damnation éternelle[4]. Non, non[5] : vous vous abusez : qui ne tend point à la perfection, tombe bientôt dans le vice ; qui grimpe sur une hauteur[6], s'il cesse de s'élever par un continuel effort, est entraîné[7] par la pente même, et son propre poids le précipite. [p. 22] C'est pourquoi toute l'Écriture nous défend de nous arrêter un seul moment. Si, selon l'apôtre saint Paul[8], la vie vertueuse est une course, il faut, comme cet apôtre, s'avancer toujours, oublier ce qu'on a fait, courir sans relâche, et n'imaginer de repos qu'à la fin de la carrière, où le prix de la course nous attend[9]. Si la vie vertueuse *est une milice*, comme dit le saint homme Job[10], ou, comme parle saint Paul, *une lutte continuelle*[11] contre un ennemi également attentif et fort, se ralentir tant soit peu après même l'avoir atterré, c'est lui faire reprendre ses forces ; et une victoire mal poursuivie ne devient pas moins funeste par l'événement qu'une bataille perdue.

1. *In Epist. ad Rom.*, lib. V, n. 8.
2. Anciennes édit. : où vous croyez. — Corrigé par M. Gazier.
3. Var. : Ne dites...
4. Bossuet ajoutait ici : « Ha ! lâche que Jésus-Christ trouve indigne de son royaume, tiède qu'il rejette de sa bouche, votre destinée me fait trembler (*var. :* me fait peur). » — Effacé.
5. Faut-il un troisième *non*, comme l'a cru M. Gazier ? Il nous paraît plus probable que le mot lu ainsi n'est autre que *vous*, écrit à la fin de la ligne, et oublié aussitôt ; car la ligne suivante continue : « vous vous abusez. » Ainsi en avaient jugé les anciens éditeurs.
6. Cette fin de phrase remplace une rédaction plus développée : « la vie chrétienne est sur un penchant : il faut s'élever de la terre où notre poids nous entraîne, et malgré cette pesanteur tendre vers le ciel : dans un chemin si raide et si glissant, parmi tant de tentations et tant de périls, si l'on ne s'efforce pour monter toujours, la pente seule nous précipite ; pour peu qu'on languisse, on meurt bientôt, et si on marche pesamment, la chute est inévitable (*var. :* et marcher lentement, c'est rendre sa chute inévitable — infaillible). »
7. Var. : emporté.
8. I Cor., IX, 24.
9. Philip., III, 13, 14.
10. Job., VII, 1.
11. Ephes., VI, 12.

Dans la guerre qu'avait David avec la maison de Saül, écoutez ce que remarque le texte sacré : « David croissait tous les jours et s'élevait de plus en plus au-dessus de lui-même ; au contraire, la maison de Saül allait toujours décroissant,» et ses forces se diminuaient: *David proficiscens et semper seipso robustior, domus autem Saul decrescens quotidie*[1]. » Quel fut donc l'événement de cette guerre ? [p. 23] Événement heureux à David, dont le trône fut affermi pour jamais ; mais événement funeste au malheureux Isboseth et à la maison de Saül, qui se vit bientôt sans ressource. Isboseth, qui se négligea et jamais ne s'aperçut qu'il diminuait, parce qu'il diminuait peu à peu, à la fin demeure sans forces[2]. Ses soldats l'abandonnent ; Abner, qui soutenait le parti et par ses conseils et par sa valeur, se donne à son ennemi ; le malheureux prince est assassiné dans son lit par des parricides à qui sa mollesse fit tout entreprendre ; et pour avoir négligé d'imiter David qui croissait toujours, à force de déchoir il se trouva sans y penser au fond de l'abîme. Chrétien, qui ne veux pas t'élever sans cesse dans le chemin de la vertu, voilà ta figure : tout ce que tu avais de bons désirs te quittera l'un après l'autre, et ta perte est infaillible.

Éveillez-vous donc, Chrétiens, comme l'ange disait au prophète ; éveillez-vous, et marchez ; « car vous avez encore à faire un grand voyage : *Grandis enim tibi restat via*[3]. » « *Cette voie,* dit saint Augustin,*veut des hommes qui marchent toujours : Ambulantes quærit*[4]. » La crainte de l'enfer et de ses peines éternelles vous a ébranlé[s] : c'est un bon commencement ; mais il est temps d'ouvrir votre cœur aux chastes douceurs de l'amour de Dieu, sans lequel il n'y a point de christianisme. Vous avez pu renoncer au crime et aux plaisirs qui vous menaçaient [p. 24[d'irrémédiables douleurs (peut-être même dès cette vie) : la plaie n'est pas bien fermée ; et ce cœur ensanglanté soupire encore

1. II Reg., III, 1. — (Latin en marge.)
2. Édit. : sans force. — Il y a le pluriel au manuscrit ; c'est même une correction.
3. III Reg., XIX, 7.
4. *Serm. de Cantic. novo*, ubi supra.

en secret après ses joies corrompues : épurez vos intentions ; fortifiez votre volonté par des réflexions sérieuses et par des prières ferventes, car la prière assidue et persévérante est le seul soutien de notre impuissance. Vous avez commencé à goûter Dieu ; car aussi comment peut-on être chrétien si on n'aime et si on ne goûte ce bien infini ? apprenez peu à peu à le goûter seul ; et modérez ce goût du plaisir sensible, qui ne laisse pas d'être dangereux lors même qu'il semble innocent. Autrement vous éprouverez, par une chute imprévue, la vérité de cette sentence : *Qui se néglige, tombe peu à peu* [1]. Et quoique vous nous vantiez l'innocence de vos désirs encore trop sensuels, je ne laisse pas de [p. 25] trembler pour vous ; parce qu'enfin, quoi que vous disiez, du plaisir au plaisir il n'y a pas loin, et du sensible au sensible la chute n'est que trop aisée. Il faut donc travailler sans cesse à cet édifice caduc [2], où toujours quelque chose se dément. Il faut toujours s'élever, si on ne veut pas retomber trop vite. A quelque point que nous soyons, saint Paul nous excite à monter plus haut [3] : après que nous sommes ressuscités avec Jésus-Christ, il faut encore avec lui monter jusqu'au plus haut des cieux, et jusqu'à la droite du Père céleste. Car si cette ambition que le monde veut appeler noble inspire à un grand courage une ardeur infatigable, qui fait qu'étant arrivé par mille travaux et mille périls aux premiers honneurs, il oublie tout ce qu'il a fait, pour augmenter une gloire qui n'est après tout qu'un bruit agréable autour de nous et un mélange de voix confuses ; que ne doit-on entreprendre pour la véritable gloire, que Dieu réserve à ses enfants ? Quelle activité et quelle vigueur ne demande-t-elle pas ? ne faut-il pas être toujours agissant, à l'exemple de Jésus-Christ ? *Mon Père*, dit-il [4], *opère toujours ; et moi, j'opère avec lui.* Mais voyons comme il opère [5] dans sa sainte Église : ce [p. 26] nous sera un nouveau motif de nous soumettre à l'opération de la grâce qui nous renouvelle.

1. Eccli., XIX, 1.
2. Ms. : caduque.
3. Coloss., III, 1, 2.
4. Joan, V, 17.
5. Var. : Mais voyons-le opérer...

Deuxième Point.

[P. 27] Vous avez vu[1] que le Fils de Dieu, en ressuscitant, avait dessein de nous attirer à cette *cité permanente*, comme l'appelle saint Paul[2], où il va prendre sa place, et où nous devons jouir avec lui d'une paix inaltérable. Mais comme, au milieu de l'agitation où nous sommes, nous avons peine à comprendre qu'il y ait pour nous quelque chose d'immuable, écoutez ce qu'il médite. O homme, tu ne veux pas croire ou tu ne peux pas t'imaginer que je t'aie bâti dans le ciel une cité permanente où tu seras éternellement heureux ; et je m'en vais entreprendre un ouvrage sur la terre, qui te donnera une idée de ce que je puis, et de ce que je te prépare. Cet ouvrage, c'est son Église catholique. « *Venite et videte opera Domini, quæ posuit prodigia super terram*[3] : O homme, viens voir les merveilles de la main de Dieu ; et dans les prodiges qu'il fait sur la terre, » juge des ouvrages immortels qu'il entreprend pour le ciel.

[P. 28] Approchons-nous donc[4] de plus près, et regardons travailler le grand architecte. Il a travaillé

1. Édit. : Nous avons vu. — Erreur de lecture. — Première rédaction : « Jésus-Christ, par les travaux de sa vie, tendait à un repos éternel. *Il est assis*, dit saint Paul, *à la droite de son Père*. Être assis, marque d'empire et d'autorité, mais en même temps marque de repos et de consistance éternelle. Le Fils de Dieu en ressuscitant a dessein... »

2. Hebr., XIII, 14.

3. Ps. XLV, 8.

4. Bossuet continuait d'abord en faisant toujours parler Jésus-Christ même : « Si je bâtis... », puis, après correction, en troisième personne, ainsi qu'il suit : « Si Jésus-Christ bâtit son Église au milieu des flots et des tempêtes, s'il laisse élever contre elle toutes les puissances du monde pour l'accabler dans sa naissance ; si, attaquée par le dehors avec une si furieuse violence, elle se trouve encore divisée au dedans ; si l'enfer déchaîné inspire aux esprits superbes mille dangereuses hérésies ; si par mille subtilités ils embrouillent des mystères déjà si impénétrables (*var.*. déjà si hauts), et mettent la vérité en péril ; si, pour comble de malheur, la discipline se relâche, que le dedans de l'Église se remplisse de confusion, que l'ivraie semble prévaloir et que la paille couvre le bon grain ; si le vulgaire est trop ignorant, et les savants trop subtils et trop curieux; (*phrase effacée avant le reste :* si la nonchalance et la lâcheté règne dans le peuple trop occupé de ses maux, l'orgueil et la dureté parmi les grands, l'ambition et la vanité même parmi les pasteurs ;) si une fausse piété vient décréditer la piété véritable : si, pendant que les uns sont trop relâchés, les autres, trop dédaigneux, se font valoir par l'affectation d'une sévérité (*édit. Gazier :* piété) mal réglée ; si le ciel semble se mêler avec la terre, la chair avec l'esprit, les saintes maximes avec les maximes corrompues, et qu'au milieu de tant de désordres et malgré le temps, cette Église demeure

à son Église durant sa vie, à sa mort, à sa glorieuse résurrection, mais toujours sur le même plan ; et s'il nous faut assigner à chacun de ces états son ouvrage propre, il a commencé à former son Église par sa doctrine durant sa vie, il lui a donné la vie par sa mort, et par sa résurrection il lui a donné avec sa dernière forme le caractère d'immortalité. Mais plus nous entrerons dans le détail, plus la grandeur du dessin [1] et la merveille de l'exécution nous paraîtra surprenante. L'Esprit invincible et tout-puissant qu'il a promis à ses apôtres, étant mortel, il l'envoie, ressuscité et monté aux cieux, afin, pour ainsi parler, qu'il coule toujours d'une vive source. Mais appliquons-nous à regarder la structure de son Église.

Durant les jours de sa vie mortelle, il a choisi ses apôtres, et il a [p. 29] dit à Pierre, que *sur cette pierre il bâtirait son Église, contre laquelle l'enfer serait toujours faible* [2]. Vous voyez les matériaux déjà préparés : les apôtres sont appelés, et Pierre est mis à leur tête. Jésus-Christ ne sera [pas] plus tôt ressuscité [3] que nous le verrons commencer à élever l'édifice,

sans tache ; si la foi y est toujours pure et la règle des mœurs toujours droite malgré les sens et les passions ; si la vérité qui censure les coutumes dépravées, presque abandonnée des particuliers, subsiste comme toute seule (*var.* : par elle-même) et trouve une défense invincible dans l'autorité de l'Église : que direz-vous, Chrétiens ? pourrez-vous (*édit. Gazier* : pouvez-vous) n'apercevoir pas, dans la miraculeuse durée de l'Église et dans ce règne (*var.* : le règne) de la vérité l'ouvrage immortel de Jésus-Chrise ressuscité, et tout ensemble un gagt certain de l'éternité qui vous est promise ? Mais considérons de plus près cet ouvrage de Jésus-Christ... » — L'argument, un peu compliqué, était d'une magnificence digne du génie de Bossuet.

1. Ms. : dessein. — *Dessin*, plan. Quelques modernes écrivent le mot *dessein* étant terme de peinture sans *e* apres les deux *s*, mais on ne doit pas les imiter en cela. (Dictionnaire de Richelet).

2. Matth., XVI, 18.

3. Première rédaction (effacée) : « Mais quand il faut commencer à élever l'édifice, ce n'est plus Jésus-Christ mortel qui agit, c'est Jésus-Christ ressuscité, afin que son Église reçoive de lui le caractère d'immortalité. Cet esprit qu'il a promis dans sa vie mortelle, il ne l'envoie que ressuscité et monté aux cieux. Tout devait venir de cette source. C'était le conseil de Dieu que l'Église chrétienne fût fondée sur la foi de la résurrection et sur le témoignage qu'en rendraient les saints apôtres (*testem resurrectionis*, un apôtre). Mais voyez comme il les fait sortir pas à pas de leur incrédulité, afin qu'une profonde réflexion sur tout leur état leur fasse entendre que Jésus-Christ seul a pu ressusciter leur foi éteinte. Ils ne furent pas les premiers à qui la nouvelle de la résurrection fut annoncée : ces saintes femmes qui allaient répandre sur le corps mort de Jésus-Christ, avec de pieuses larmes, leurs parfums les plus précieux, comme elles furent les plus fidèles à l'honorer dans son tom-

mais toujours sur les mêmes fondements. Car écoutez ce que dit l'ange aux pieuses femmes : *Allez dire à ses disciples et à Pierre* [1]. [p. 30] Dieu commence à réveiller la foi des apôtres, et il réveille principalement Pierre, qui était le premier de tous ; Pierre qui, pour cette même raison, devait être le plus fort, et qui, d'abord le plus infidèle, puisqu'il avait seul [2] renié son maître, devait ensuite confirmer ses frères, *afin*, comme dit l'Apôtre [3], *que la force fût perfectionnée dans l'infirmité, et que la main de Jésus-Christ parût partout.*

[P. 31] Tout s'avance dans le même ordre. Pierre et Jean courent au tombeau [4] : Jean arrive le premier, mais le respect le retient, et il n'ose entrer devant Pierre dans les profondeurs ; c'est Pierre qui voit le premier les linges de la sépulture posés à un coin du tombeau sacré, et les premières dépouilles [5] de la mort vaincue. Voyez comme l'Église se forme, avec toute sa bienheureuse subordination, au tombeau [6] de Jésus-Christ ressuscité ; et voyez en même temps comme les apôtres sortent peu à peu de leur erreur, Dieu les en tirant pas à pas afin qu'une profonde réflexion sur tout leur état [7] leur fasse entendre que Jésus-Christ seul avait pu ressusciter leur foi éteinte. Mais il faut avancer l'ouvrage, et il est temps que Jésus-Christ paraisse aux apôtres. Tout se fera sur le même plan sur lequel on a commencé. Saint Paul, fidèle témoin, nous apprend que *Jésus-Christ apparut à Pierre, et après aux onze* [8]. Saints apôtres, le temps est venu que Jésus-Christ vous veut rendre les dignes témoins de sa résurrection ; et afin que tout le corps soit inébranlable, il commence par affermir celui qu'il a mis à la tête. C'est aussi lui qui doit porter la parole au nom de vous tous. Pierre,

beau, furent les premières qu'il consola en leur faisant annoncer sa nouvelle vie. Mais que leur disent les anges ? « Allez à ses disciples et à Pierre. » C'est pour les disciples qu'elles sont instruites. Dieu commence à réveiller la foi des apôtres... »

1. Marc., XVI, 7.
2. Anciennes édit. : puisqu'il avait su renier. — Corrigé par M. Gazier.
3. II Cor., XII, 9.
4. Joan., XX, 3 *et seq.*
5. Var. : marques.
6. Var. : sépulcre.
7. Anciennes édit. : sur tous leurs torts. — Autre faute de lecture, que M. Lachat reproduit, et que M. Gazier a le premier corrigée.
8. I Cor., XV, 5. — Cf. Luc., XXIV, 34.

qui a dit le premier : *Vous êtes le Christ, Fils du*[1] *Dieu vivant*[2], a aussi prêché le premier : Vous êtes le Christ ressuscité, et le premier-né d'entre les morts ; et l'Église va être fondée autant sur la foi de la résurrection de Jésus-Christ que sur celle de sa génération éternelle.

Mais que fait Jésus-Christ[3] un peu après, pour donner la dernière forme à son Église? Environné de ses apôtres, qui ne se lassaient point de le regarder, il dit à Simon Pierre: *Simon, fils de Jonas, m'aimez-vous? m'aimez-vous, encore une fois? m'aimez-vous plus que ceux-ci?* Vous qui êtes le premier en dignité, êtes-vous le premier en amour[4]? *Paissez mes agneaux, paissez mes brebis*[5] ; paissez les petits, paissez les mères ; enfin, avec [p. 32] le troupeau, paissez aussi les pasteurs, qui, à votre égard, seront des brebis ; et aimez plus que tous les autres, puisque mon choix vous élève au-dessus d'eux tous. Ainsi s'achève l'Église ; le corps des apôtres reçoit sa dernière forme, en recevant de la main de Jésus-Christ ressuscité un chef qui le représente sur la terre : l'Église est distinguée éternellement de toutes les sociétés schismatiques, qui, faute de reconnaître un chef établi de Dieu de cette sorte, ne sont que confusion ; et le mystère de l'unité, par lequel l'Église est inébranlable, se consomme.

Il reste pourtant encore un dernier ouvrage : il faut que cette Église, ainsi formée avec ses divers ministères, reçoive la promesse d'immortalité de cette bouche immortelle d'où le genre humain en suspens attendra un jour sa dernière et irrévocable sentence. Jésus-Christ assemble donc ses saints apôtres ; et prêt à monter aux cieux, écoutez comme il leur parle : *Toute puissance*, dit-il, *m'est donnée dans le ciel et dans la terre ;* il est temps de partir: *allez*, marchez à la conquête du monde ; *prêchez l'Évangile à toute la créature ; enseignez toutes les nations, et les baptisez au nom du Père, et du Fils et du Saint-Esprit*[6]. Et quel en sera l'effet? [p. 33] Effet admirable, effet éternel et digne de Jésus-Christ

1. Édit. Lachat : Fils *de* Dieu vivant.
2. Matth., XVI, 16.
3. Var. : Mais que fait-il... ?
4. Var. : vous qui excellez en dignité, excellez-vous en amour ?
5. Joan., XXI, 15, 16, 17.
6. Matth., XXVIII, 18, 19.

ressuscité : *Je suis*, dit-il, *avec vous jusqu'à la consommation des siècles* [1]. Digne parole de l'Époux céleste, qui engage sa foi pour jamais à sa sainte Église. Ne craignez point, mes apôtres, ni vous qui succéderez à un si saint ministère ; moi ressuscité, moi immortel, je serai toujours avec vous : vainqueur de l'enfer et de la mort [2], je vous ferai triompher de l'un et de l'autre ; et l'Église que je formerai par votre sacré ministère comme moi sera immortelle ; ma parole, qui soutient le monde qu'elle a tiré du néant, soutiendra aussi mon Église : *Ecce ego vobiscum sum*. Si depuis ce temps, Chrétiens, l'Église a cessé un seul moment, si elle a un seul moment ressenti la mort, d'où Jésus-Christ l'a tirée, et que cette Église [3] unie à Pierre n'ait pas conservé avec l'unité et l'autorité une fermeté invincible, doutez des promesses de la vie future. Mais vous voyez au contraire que cette Église, née dans les opprobres et parmi les contradictions, chargée de la haine publique, persécutée avec une fureur inouïe, premièrement en Jésus-Christ qui était son chef, et ensuite dans tous ses membres ; environnée d'ennemis, pleine de faux frères, et un néant, comme dit saint Paul, dans ses commencements [4] ; attaquée encore plus violemment [5] par le dehors, et plus dangereusement [p. 34] divisée au dedans par les hérésies dans son progrès ; dans la suite, presque abandonnée par le déplorable relâchement de sa discipline ; avec sa doctrine rebutante, dure à pratiquer, dure à entendre, impénétrable à l'esprit, contraire aux sens, ennemie du monde, dont elle combat toutes les maximes, demeure ferme et inébranlable.

Et pour venir au particulier de l'institution de Jésus-Christ, car il est beau de considérer dans des promesses circonstanciées un accomplissement précis, vous voyez que la doctrine de l'Évangile subsiste toujours dans les successeurs des apôtres ; que Pierre, toujours à leur tête, n'a cessé d'enseigner les peuples, et de *confirmer ses frères* [6] ; [p. 35] et, comme disent six cent trente [7]

1. Matth., XXVIII, 20.
2. Var. : et du tombeau.
3. Var. : et que l'Église de Jésus-Christ. — Anciennes édit. : et que cette Église de Jésus-Christ.
4. Var. : dans sa naissance.
5. Édit. : encore plus vivement.
6. Luc., XXII, 32.
7. Anciennes édit. : les six cent trente...

évêques au grand concile de Chalcédoine, qu'il *est toujours vivant dans son propre siège ;* que toutes les hérésies qui ont osé s'élever contre la science de Dieu ont senti leurs têtes superbes frappées [1] par des anathèmes dont elles n'ont pu soutenir la force ; qu'elles n'ont fait que languir depuis ce coup, et viennent toutes à la fin tomber aux pieds de l'Église et de Pierre, qui les foudroie par ses successeurs ; que cependant cette Église ne se diminue jamais d'un côté qu'elle ne s'étende de l'autre, conformément à cette parole que Jésus-Christ adresse lui-même à l'Église d'Éphèse (Apoc., II, 5) : « *Movebo candelabrum tuum de loco suo :* Je remuerai de sa place votre chandelier, » je vous ôterai la lumière de la foi : prenez garde, je ne l'éteindrai pas, je la remuerai et la changerai de place ; afin que l'Église regagne tout ce qu'elle perd, une vertu invisible réparant ses pertes ; et, plutôt que de la laisser sans enfants, Dieu faisant, selon la parole de Jésus-Christ, *des pierres même* et des peuples les plus infidèles, *naître les enfants d'Abraham* [2] : en sorte que, dans sa vieillesse, si toutefois elle peut vieillir, elle qui est immortelle, et lorsqu'on la croit stérile, elle soit aussi [3] féconde que jamais, et demeure toujours au-dessus de la ruine qui menace les choses humaines.

Lisez l'histoire des siècles passés, et considérez l'état du nôtre : vous verrez que, par la vertu qui anime le corps de l'Église, lorsque l'Orient s'en est [p. 37] séparé, le Nord [4] converti a rempli sa place ; que le Nord, en un autre temps, soulevé par les séditieuses prédications de Luther, a vu sa foi non pas tant éteinte que transportée à d'autres climats, et passée, pour ainsi parler, à de nouveaux mondes ; et qu'enfin dans les pays même où l'hérésie règne, pour marque des ténèbres auxquelles elle est condamnée, elle tombe dans un désordre visible par un mélange confus de toutes sortes d'erreurs dont elle ne peut arrêter le cours [5] : ce qui

1. Var. : ont vu frapper leurs têtes superbes ..
2. Matth., III, 9.
3. Ms. : Nort (et aussi plus loin).
4. Var. : autant.
5. Édit. : parce qu'à force de vouloir combattre l'autorité de l'Église, qu'il a fallu, pour la contredire, appeler humaine, les hérésiarques n'ont pu s'en laisser aucune, ni réelle, ni apparente. — Phrase retranchée au manuscrit, sans être

fait que la plus superbe hérésie, la plus fière et la plus menaçante qui fut jamais, est devenue elle-même cette Babylone qu'elle se vantait de quitter. Et pour lui donner le dernier coup, Dieu suscite un autre Cyrus, un prince aussi magnanime, aussi modéré, aussi bienfaisant que lui, aussi grand dans ses conseils et aussi redoutable par ses armes ; mais plus religieux, puisque, au lieu que Cyrus était infidèle, le prince que Dieu nous suscite tient à gloire d'être lui-même le plus zélé et le plus soumis de tous les enfants de l'Église, comme il est, [p. 38] sans contestation, le premier autant en mérite qu'en dignité : Dieu, dis-je, suscite ce nouveau Cyrus pour détruire cette Babylone, et réparer les ruines de Jérusalem ; de sorte que l'Église, toujours victorieuse, quoique en différentes manières, tantôt malgré les puissances conjurées contre elle, et tantôt par leur secours que Dieu lui procure, triomphe de ses ennemis pour leur salut et pour le bien universel du monde, où seule elle fait reluire parmi les ténèbres la vérité toute pure et la droite règle des mœurs également éloignée de toutes les extrémités.

O Église, les forces me manquent à raconter vos louanges. « *Gloriosa dicta sunt de te, civitus*[1] *Dei*[2] : O ! vraiment, Église de Dieu, sainte cité de l'Éternel, et la mère de ses enfants, vraiment on a dit de vous des choses bien glorieuses ; » et je ne m'étonne pas de l'état heureux et permanent qui vous est prédestiné dans le ciel, si déjà, par la vertu de Celui qui vous a promis d'être avec vous, vous avez tant de majesté et tant de solidité sur la terre. Mais, mes Frères, remarquez-vous que cette promesse d'immortalité, qui soutient l'Église, s'adresse aux apôtres et aux successeurs des apôtres ? *Allez, enseignez, baptisez ; et moi, je suis avec vous jusqu'à la consommation des siècles :* avec vous à qui la chaire a été donnée, avec vous à qui sont commis les saints sacrements, [p. 39] avec vous qui devez éclairer les autres[3]. C'est par les apôtres et leurs successeurs que

effacée. L'auteur juge, non sans raison, qu'elle embarrasse sa période.

1. Ms. : *civis*.

2. Ps. LXXXVI, 3.

3. Phrase effacée (en partie) : L'éternité est promise à toute l'Église, mais elle lui est promise dans ses chefs, et c'est par les apôtres et leurs successeurs que...

l'Église doit être immortelle. Si donc les successeurs des apôtres ne sont fidèles à leur ministère, combien d'âmes périront [1] ! O merveilleuse importance de ces charges redoutables ! ô péril de ceux qui les exercent ! péril de ceux qui les demandent, et péril encore plus grand de ceux qui les donnent [2] ! Mais comme ceux qui les exercent, chargés d'instruire les autres, n'ont besoin que de leurs propres lumières, et que ce grand prince qui les donne, entre dans les besoins de l'Église avec une circonspection si religieuse, que nous sommes assurés d'un bon choix, pourvu que chacun s'applique à lui former en lui-même ou dans sa famille de dignes sujets, c'est à vous que j'ai à parler, à vous, Messieurs, à vous qui demandez tous les jours, ou pour vous, ou pour les autres, ces redoutables [3] dignités [4]. [p. 40] Ha ! Messieurs, je vous en conjure par la foi que vous devez à Dieu, par l'attachement inviolable que vous devez à l'Église, à qui vous voulez donner des pasteurs selon votre cœur plutôt que selon le cœur de Dieu ; et si tout cela ne vous touche pas, par le soin que vous devez à votre salut : ha ! ne jetez pas vos amis, vos proches, vos propres enfants, vous même[s], qui présumez tout de votre capacité sans qu'elle ait jamais été éprouvée, ha ! pour Dieu, ne vous jetez pas volontairement dans un péril [5] manifeste. Ne proposez plus à une jeunesse imprudente les dignités de l'Église comme un moyen de piquer son ambition, ou comme la juste couronne des études de cinq ou six ans, qui ne sont qu'un faible commencement de leurs exercices. Qu'ils apprennent plutôt à fuir, à trembler, et du moins à travailler pour

1. Effacé : et quel péril pour la foi des peuples, si la leur est vacillante !

2. Addition marginale effacée : puisque être chargé des pasteurs, c'est être chargé du fardeau de toute l'Église.

3. Var. : terribles.

4. Première rédaction (effacée) : Si les saints canons qui détestent ceux qui s'y élèvent par d'importunes sollicitations ne vous font pas peur et ne peuvent vous empêcher de demander des grâces si dangereuses, craignez du moins le malheur de les demander pour des indignes. — Seconde rédaction (effacée) : Si vous ne craignez point de les demander, si les saints canons qui défendent ces pressantes (*var.* : importunes) sollicitations ne vous font pas peur, craignez...

5. Première rédaction (effacée) : dans le péril de répondre du salut des autres, lorsque à peine vous êtes-vous mis en état de répondre pour vous-même[s]. Voici la règle de saint Paul, règle certaine, règle invariable, suivie par tous les conciles...

l'Église, avant que de gouverner l'Église : car voici la règle de saint Paul, règle infaillible, règle invariable, puisque c'est la règle du Saint-Esprit : *Qu'ils soient éprouvés, et puis qu'ils servent* [1] ; et encore : *C'est en servant bien dans les places inférieures, qu'on* [p. 41] *peut s'élever à un plus haut rang* [2].

Et cette règle est fondée sur la conduite de Jésus-Christ. Trois ans entiers, il tient ses apôtres sous sa discipline ; instruits par sa doctrine, par ses miracles, par l'exemple de sa vie et de sa mort, il ne les envoie pas encore exercer leur ministère. Il revient des enfers et sort du tombeau pour leur donner durant quarante jours de nouvelles instructions ; et encore, après tant de soins, de peur de les exposer trop tôt, il les envoie se cacher dans Jérusalem : *Renfermez-vous*, dit-il [3] ; *ne sortez pas jusqu'à ce que vous soyez revêtus de la vertu d'en haut.* Il les jette dans une retraite profonde, sans laquelle le Saint-Esprit, leur conducteur nécessaire, ne viendra pas. Voilà comme sont formés ceux qui ont appris sous Jésus-Christ.

Et nous, Messieurs, sans avoir rien fait, nous entreprenons de remplir leur place ! Si [4] l'ordre ecclésiastique est une milice, comme disent tous les saints Pères et tous les conciles après saint Paul [5], espère-t-on commander, mais le peut-on sans hasarder tout, lorsqu'on n'a jamais obéi, jamais servi sous les autres ? Et quel ordre, quelle discipline y aura-t-il dans la guerre, si on peut seulement prétendre à s'élever autrement que par les degrés ? [p. 42] Ou bien est-ce que la milice ecclésiastique, où il faut combattre tous les vices, toutes les passions, toutes les faiblesses humaines, toutes les mauvaises coutumes, toutes les maximes du monde, tous les artifices des hérétiques, toutes les entreprises des impies, en un mot tous les démons et tout l'enfer,

1. I Tim., III, 10.
2. *Ibid.*, 13.
3. Luc., XXIV, 49.
4. Première rédaction (effacée) : Parlons simplement et sans figure : nous voulons nous élever à l'épiscopat ; qu'avons-nous fait étant prêtres ? Si l'ordre ecclésiastique est une milice, comme parlent tous les canons après saint Paul, quelle règle, quelle discipline y aura-t-il dans la guerre, si on s'y élève autrement que par les degrés ? Se croit-on (*var. :* Est-on) digne de commander, mais le peut-on sans tout hasarder, quand on n'a jamais servi sous les autres ? Ou bien...
5. I Tim., I, 18.

ne demande pas autant de sagesse, autant d'art, autant d'expérience et enfin autant de courage, quoique d'une autre manière, que la milice du monde? Quel spectacle, lorsque ceux qui devaient combattre à la tête ne savent par où commencer, qu'un conducteur secret remue avec peine [1] sa faible machine, et que celui qui devait payer de sa personne paye à peine de mine et de contenance! O malheur, ô désolation, ô ravage inévitable de tout le troupeau! Car ignorez-vous cette juste, mais redoutable sentence que Jésus-Christ prononce de sa propre bouche : *Si un aveugle mène un autre aveugle, tous deux tomberont dans le précipice* [2]? Tous deux, tous deux [3] tomberont; *et non seulement*, dit saint Augustin [4], *l'aveugle qui mène, mais encore l'aveugle qui suit.* Ils tomberont l'un sur l'autre; mais certes l'aveugle qui mène tombe [p. 43] d'autant plus dangereusement, qu'il entraîne les autres dans sa chute, et que Dieu redemandera de sa main le sang de son frère, qu'il a perdu. Et [5], pour voir un effet terrible

1. Var. : à peine.
2. Matth., XV, 14.
3. M. Gazier supprime cette répétition voulue.
4. *Serm.* XLVI, n. 21.
5. Ici venaient d'abord dans une première rédaction plusieurs pensées qui ont été reportées plus haut : « Mais peut-être que vous préparez à ce pasteur ignorant un homme habile pour le corriger, et qu'un secret conducteur lui montrera le chemin qu'il doit tenir. C'est le grand malheur de l'Église, c'est ce qui perd tout dans le monde, quand ceux qui doivent être coopérateurs sont les conducteurs véritables ; quand ce secret conducteur que vous nous vantez remue (*var.* : tourne) à peine sa faible machine, et que ceux qui doivent payer de leur personne payent à peine (*var.* : ne payent que) de mine et de contenance. Que si vous doutez encore que des pasteurs ignorants et des pasteurs corrompus causent des maux infinis (*var.* : Que si vous ne savez pas — si vous ignorez — encore ce que des pasteurs ignorants et des pasteurs corrompus peuvent causer de désordre), considérez tout le Nord arraché du sein de l'Église par l'hérésie. Voyez les confusions où les royaumes voisins sont tombés. L'hérésie a tout ébranlé jusqu'aux fondements ; et ceux qui ont prétendu, en ouvrant la porte à l'erreur, se rendre maîtres de la religion, à la fin ne sont plus maîtres de rien (*ces deux phrases ensuite retranchées, pour abréger*). Recherchez les causes de tous ces malheurs : tous les mémoires, toutes les histoires et toute la suite des choses vous en instruira; il s'élèvera autour de vous du creux de l'enfer (*var.* : et il s'élèvera autour de vous) un cri lamentable des peuples précipités dans l'abîme : C'est nos indignes pasteurs qui nous ont perdus; leur ignorance nous les a fait mépriser, leur corruption nous les a fait haïr (*ajouté ensuite l'esquisse de ce que nous lisons dans le texte définitif :* injustement, il est vrai, car...). Ces sentinelles endormies ont laissé entrer l'ennemi, et ces chiens muets qui ne savaient point aboyer [Is., LVI, 10] contre les loups sont causes que nous en avons été la proie.

« O sainte Église gallicane (*addition :* pleine de science, pleine de vertu, pleine de force), ornement de

de cette menace, considérez tant de royaumes arrachés du sein de l'Église par l'hérésie de ces derniers siècles ; recherchez les causes de tous ces malheurs : il s'élèvera autour de vous, du creux des enfers, comme un cri lamentable des peuples précipités dans l'abîme : C'est[1] nos indignes pasteurs qui nous ont jetés dans ce lieu de tourments où nous sommes : leur ignorance[2] nous les a fait mépriser, leur corruption nous les a fait haïr : injustement il est vrai, car il fallait respecter Jésus-Christ en eux[3] ; mais enfin ils ont donné lieu aux spécieuses déclamations qui nous ont séduits : ces sentinelles endormies ont laissé entrer l'ennemi ; et la foi ancienne s'est anéantie par la négligence de ceux qui en étaient les dépositaires.

O sainte Église gallicane, pleine de science, pleine de vertu, pleine de force ; jamais[4] tu n'éprouveras un tel malheur : [p. 44] la postérité te verra telle que t'ont vue les siècles passés, l'ornement de la chrétienté et la lumière du monde ; toujours une des plus vives et des plus illustres parties de cette Église éternellement vivante que Jésus-Christ ressuscité a répandue par toute la terre[1].

Mais nous, mes Frères, voulons-nous mourir ? et si nous ne commençons à vivre pour ne mourir plus, que nous sert d'être les membres d'un chef immortel, et

la chrétienté, lumière du monde, fidèle dépositaire de la foi et de la discipline ancienne, tu fleuriras plus que jamais. Le prince incomparable qui remplit tes places sait que les hommes font tout dans l'empire de Jésus-Christ plus encore que dans les empires du monde *(proposition équivoque, que l'auteur s'est gardé de maintenir après le remaniement)* : que les lois sans les hommes sont mortes, et qu'être chargé des pasteurs, c'est être chargé du fardeau de toute l'Église (*addition :* et de la vie de tout le peuple, puisque c'est par le ministère des pasteurs que se répand la grâce et la vie. Tel est l'établissement de l'Église). Elle vivra, cette Église, elle vivra ; car Jésus-Christ, qui ne ment jamais, l'a promis. Mais nous, mes Frères, voulons-nous mourir en la négligeant et en méprisant ses préceptes ; et si nous ne voulons pas commencer à vivre pour ne mourir plus, que nous sert d'être les membres d'un chef immortel et d'un corps qui ne doit jamais périr ? C'est par cette dernière considération qu'il faut finir ce discours. »

1. Maintenant qu'il est de l'Académie, Bossuet suivra ordinairement cette règle, qui ne doit avoir qu'un temps. — Cf. les *Remarques*..., au tome VII.

2. Édit. : leur *inutilité et leur* ignorance.... leur *vanité et leur* corruption nous les a fait haïr... — Corrections omises.

3. Édit. : et les promesses faites à l'Église — Retranché au manuscrit.

4. Édit. : jamais, jamais, je l'espère, tu... — Emprunt à une première rédaction effacée.

d'un corps, d'une Église qui ne doit jamais avoir de fin? C'est par cette considération qu'il faut finir ce discours.

Troisième Point.

[P. 45] Étrange impression [1] qui s'est mise dans l'esprit des hommes, qui, pourvu qu'ils aient un recours fréquent aux sacrements de l'Église, croient que les péchés qu'ils ne cessent de commettre ne leur font pas tout le mal qu'ils leur pourraient faire, et s'imaginent être chrétiens, parce qu'aussi souvent confessés qu'ils sont pécheurs, ils soutiennent, dans une vie toute corrompue, une apparence de vie chrétienne! Ce n'est pas là la doctrine que Jésus-Christ et ses apôtres nous ont enseignée. *Jésus-Christ ressuscité ne meurt plus* [2]; et de là que conclut saint Paul? *Ainsi vous devez penser que vous êtes morts au péché, pour vivre à Dieu par Jésus-Christ* Notre-Seigneur [3]. Et [4] encore avec plus de force : *Si*, dit-il, *nous sommes morts au péché, comment pourrons-nous y vivre dorénavant*[5]? *Quomodo?* Comment le pourrons-nous? Parole d'étonnement, qui fait voir l'Apôtre saisi de frayeur à la seule vue d'une rechute [5]. [p. 46] Si, dit-il, nous sommes morts au péché de bonne foi, si de bonne foi nous avons renoncé à ces abominables impuretés, [p. 47] à cette aigreur implacable d'un cœur ulcéré qui songe à se satisfaire par une vengeance éclatante, ou qui, goûtant en lui-même une vengeance cachée, se rit [7] secrètement de la simplicité d'un ennemi déçu, à ces meurtres que vous fait faire tous les jours votre [8] langue envenimée, à cette malignité dangereuse qui vous fait empoisonner

1. Première rédaction (effacée) : il faut ici se désabuser d'une fausse idée de vertu qui n'est que trop commune parmi les fidèles. Ils croient donc pour la plupart que, pourvu...
2. Rom, VI, 9.
3. Rom., VI, II.
4. Édit. Gazier : Il parle encore...
5. Rom., VI, 2.
6. Édit. : Déplorable dépravation des chrétiens! C'est une merveille (*var.* : Nous nous étonnons maintenant) quand ceux qui fréquentent les saints sacrements gardent les résolutions qu'ils y ont prises; et saint Paul s'étonnait alors comment ceux qui les recevaient, et qui étaient morts au péché, pouvaient y vivre.— Cette phrase, où M. Gazier se borne à corriger les inexactitudes des anciennes éditions, devait être renvoyée dans les notes, car elle est formellement effacée au manuscrit.
7. Var. : triomphe.
8. Var. : une.

si habilement et avec tant d'imperceptibles détours une conduite innocente, à cette fureur d'un jeu ruineux où votre famille change d'état à chaque coup, tantôt relevée pour un moment, et tantôt précipitée dans l'abîme [1] : si nous avons renoncé à toutes ces choses et aux autres désordres de notre vie, comment pouvons-nous y vivre, et nous replonger volontairement dans cette horreur?

[P. 48] Mais [2] procédons par principes : les hommes ne reviennent que par là. Voici donc le fondement que je pose. Quand Dieu daigne se communiquer à sa créature, son intention n'est pas de se communiquer en passant : *Mon Père et moi, nous viendrons à eux*, dit le Fils de Dieu, *et nous ferons en eux notre demeure* [3] ; et encore : *Le Saint-Esprit demeurera en vous, et il y sera* [4] ; et encore : *Qui mange ma chair et boit mon sang, demeure en moi et moi en lui* [5] : une demeure réciproque. En un mot, l'Esprit de Dieu veut demeurer, car il est stable, constant, immuable de sa nature ; il ne veut [p. 49] pas être en passant dans les âmes, il y veut avoir une demeure fixe ; et s'il ne trouve dans votre [6] conduite quelque chose de ferme et de résolu, il se retire, ou, pour vous dire tout votre mal [7], s'il ne trouve rien de ferme et de résolu dans votre conduite, craignez qu'il ne se soit déjà profondément retiré de

1. Var. : entièrement abîmée. — L'orateur sacrifie ici plusieurs traits : « ... qui, en donnant de faux jours à une conduite innocente, empoisonne tous les desseins et toutes les paroles d'un homme de bien; à cette fureur d'un jeu ruineux (*var.* : du jeu), où nous nous jouons des larmes de notre famille désolée, et du saint nom de Dieu que nos pertes nous font blasphémer. »

2. Première rédaction. (effacée) : Toute l'Église tremblait et les apôtres frémissaient quand ils voyaient ces rechutes que nous croyons maintenant avoir excusées en les nommant des fragilités: comme si la fragilité, qui est la plus grande de nos maladies, n'avait point de remède dans l'Évangile (*var.* : la religion — doctrine) de Jésus-Christ; ou qu'on pût fréquenter les saints sacrements dans lesquels il a fait couler la vertu de sa résurrection, sans y recevoir de la force ! Non, mes Frères, il n'en est (*var.* : n'est) pas ainsi. La vie chrétienne peut commencer par l'infirmité; mais qu'on y demeure toujours, et qu'on puisse tous les jours mourir au péché et tous les jours y revivre, c'est un prodige inouï dans l'Évangile. Mais procédons... (*Var.* : Mais afin d'établir — de pénétrer jusqu'au fond une vérité si essentielle au christianisme, et sur laquelle on fait si peu de réflexion, voici le fondement que je pose...).

3. Joan., XIV, 23.

4. Joan., XIV, 17.

5. Joan., VI, 57.

6. Var. : notre. — Tout ce passage était d'abord en première personne

7. Var. : pour dire tout notre mal,... craignons...

vous, et que vous ne soyez celui dont il est écrit : *Vous avez le nom de vivant, et vous êtes mort* [1]. Ne dites pas que ce n'est que fragilité ; car, si la fragilité, qui est la grande maladie de notre nature, n'a point de remède dans l'Évangile, Jésus-Christ est mort et ressuscité en vain ; en vain il [2] emploie à vous convertir, comme dit saint Paul, *la même vertu par laquelle il a été ressuscité*, une vertu divine et surnaturelle [3]. Et croire qu'on prenne toujours dans les sacrements une vertu miraculeuse et toute-puissante en demeurant toujours également faible, de sorte qu'on puisse toujours mourir au péché, et toujours y vivre, c'est une erreur manifeste.

Ce n'est pas que je veuille dire qu'on ne puisse perdre la grâce recouvrée, et même la [p. 50] recouvrer plusieurs fois dans le sacrement de Pénitencee. Il faut détester [4] tous les excès : celui-ci est rejeté par toute

1. Apoc., III, 1.

2. Les anciens éditeurs corrigeaient : « Dieu emploie.... », parce que, ne remarquant pas, un peu plus loin, une correction au crayon, ils lisaient : « la même vertu par laquelle il a ressuscité Jésus-Christ. » M. Gazier a rétabli la leçon véritable.

3. Les éditeurs insèrent tantôt l'un, tantôt l'autre des textes suivants. Ce sont des notes marginales, qui ne semblent pas destinées à être prononcées : *In quo et resurrexistis per fidem operationis Dei, qui suscitavit illum a mortuis* (Coloss., II, 12). — *Supereminens magnitudo virtutis ejus in nos qui credimus, secundum operationem potentiæ virtutis ejus, quam operatus est in Christo, suscitans illum a mortuis* (Eph., I, 19, 20).

4. Var. : Je déteste. — La plus grande partie de cet alinéa et du précédent est une seconde rédaction : la première, à force de surcharges, était devenue fort obscure pour l'auteur lui-même. Il disait d'abord en cet endroit : « Ce n'est pas que je veuille dire que la grâce une fois reçue, je dis même dans le sacrement de la Pénitence, ne se puisse perdre et recouvrer plusieurs fois encore. Je déteste tous les excès (première rédaction : C'est une erreur détestée dans...) : c'est une erreur condamnée par toute l'Église, et réprouvée manifestement dans les Écritures, qui n'ont point donné de bornes à la divine miséricorde, ni à la vertu des saints sacrements. Mais aussi prenez garde à ce que je vous dis : voici une proposition d'éternelle vérité. J'avoue, Messieurs, qu'on peut commencer la vie chrétienne par l'infirmité, et peut-être par des rechutes ; mais je dis qu'elle doit enfin venir à la consistance. Un fruit n'est pas mûr d'abord (*var.* : commence par être vert) et sa crudité offense le goût; mais, s'il ne vient à la maturité, ce n'est plus un fruit, c'est un poison (première rédaction : mais il faut qu'il vienne à la maturité). Ainsi le pécheur qui se convertit, pourvu qu'il déplore (*var.* : condamne) sa fragilité, et qu'au lieu d'en être confus, il ne s'en fasse pas un rempart contre la sainte doctrine (*var.* : contre l'Évangile — contre la grâce) et une excuse à ses crimes, peut demeurer (première rédaction plus courte : le pécheur qui se convertit peut demeurer) quelque temps infirme et fragile; et les fruits... » — Plus haut apparaissait visiblement le soin d'éviter tous les excès ; les mots : « C'est signe que le Saint-Esprit s'est déjà profondément retiré de nous » devenaient successivement : C'est un signe presque assuré que... — Craignez que ce

l'Église, et condamné manifestement dans toutes les Écritures, qui n'ont point donné de bornes à la divine miséricorde, ni à la vertu des saints sacrements. Mais, comme je vous avoue que la vie chrétienne peut commencer quelquefois par l'infirmité, je dis qu'il en faut venir à la consistance. Un fruit n'est pas mûr d'abord, et sa crudité offense le goût ; mais, s'il ne vient à maturité, ce n'est pas du fruit, c'est du poison. Ainsi le pécheur qui se convertit, pourvu qu'il déplore sa fragilité, et qu'au lieu d'en être confus il ne s'en fasse pas une excuse, peut ne la pas vaincre d'abord ; et les fruits de sa pénitence, quoique amers et désagréables, ne laissent pas d'être supportés par l'espérance qu'ils donnent. Mais que jamais nous [p. 51] ne produisions ces dignes fruits de pénitence tant recommandés dans l'Évangile [1], c'est-à-dire, « une conversion solide et durable, *pœnitentiam stabilem*, » comme l'appelle [2] saint Paul [3] ; que notre pénitence ne soit qu'un amusement, et, pour parler comme un saint concile d'Espagne, notre communion un jeu sacrilège, où nous nous jouons de ce que le ciel et la terre ont de plus saint, *ludere de Dominica communione* [4] ; que notre vie, toute partagée entre la vertu et le crime, ne prenne jamais un parti de bonne foi, ou plutôt qu'en ne gardant plus que le seul nom de vertu, nous prenions ouvertement le parti du crime, le faisant régner en nous malgré les sacrements tant de fois reçus, c'est un prodige inouï dans l'Évangile, c'est un monstre dans la doctrine des [p. 52] mœurs.

Faites-moi venir un philosophe, un Socrate, un Aristote [5], qui vous voudrez : il vous dira que la vertu ne consiste pas dans un sentiment passager, mais que c'est une habitude constante et un état permanent. Que nous ayons une moindre idée de la vertu chrétienne, et qu'à cause que Jésus-Christ nous a ouvert dans les sacrements une source inépuisable pour laver nos crimes, plus aveugles que les philosophes, qui ont cherché la stabilité dans

Saint-Esprit ne se soit... — Nous devons craindre que le Saint-Esprit ne se soit déjà.. »

1. Luc., III, 8.
2. Var. : comme dit...
3. II Cor., VII, 10.
4. *Concil. Eliberit.*, can. XXVII (Labb., t. I, col. 975.)
5. Bossuet efface : « un Pythagore, un Platon ; » il les remplace par : « un Aristote, » ajoutant d'ailleurs : « qui vous voudrez. »

la vertu, nous croyions[1] être chrétiens, lorsque nous passons toute notre vie dans une inconstance perpétuelle, aujourd'hui dans les eaux de la pénitence, et demain dans nos premières ordures, aujourd'hui à la sainte table avec Jésus-Christ, et demain avec Bélial et dans toute la corruption passée, peut-on déshonorer davantage le christianisme, et n'est-ce pas faire de Jésus-Christ même, chose abominable! un défenseur des mauvaises habitudes?

Ce n'est pas ainsi qu'il en parle[2], [p. 53] lui qui, trouvant l'arbre cultivé et toujours infructueux, s'étonne

1. Édit. : nous croyons. — Cet indicatif donne un faux sens, ou, même ne donne aucun sens. Personne n'avait donc remarqué que l'indicatif et le subjonctif s'écrivent dans Bossuet de la même manière, aux deux premières personnes du pluriel ?

2. Les éditeurs croient devoir corriger : « Ce n'est pas ainsi que Jésus-Christ a parlé des rechutes, lui... » Mais quelle différence entre les *rechutes* et les *mauvaises habitudes ?* sinon que cette dernière expression accuse davantage un état invétéré ? On ne gagne donc rien à la changer. Celle qu'on lui substitue est empruntée à une première rédaction, dont le début est effacé. Le surplus, qui ne l'est pas, ne figure nulle part, même en note, dans les éditions. C'est qu'on a imaginé de transporter le feuillet du manuscrit dans le sermon de 1660 *sur les Rechutes* (actuellement, fr. 12822, f° 243), où il fait double emploi avec une autre interpolation. (*Voy.* t. V, p. 628, et t. III, p. 288). Voici le passage complet : « Ce n'est pas ainsi que nos pères ont parlé des rechutes. Un saint concile d'Espagne dit que la rechute fait un jeu profane (*passer ici du ms. 12824*, f° 94, *v°, au ms. 12822*, f° 243) et un sacrilège amusement de la communion : *ludere de dominica communione.* (*Reporté plus haut dans une addition marginale*). Un ancien Père nous dit que retomber dans le crime auquel on a renoncé, c'est condamner Jésus-Christ avec connaissance de cause, et, après l'avoir goûté, le sacrifier à son ennemi. Mais quelque véhéments que soient les saints Pères à exprimer l'horreur des rechutes, rien n'égale les sentiments des apôtres. Saint Paul dit que retomber dans ses premiers crimes, c'est affliger le Saint-Esprit : et avec raison, puisque, contraint contre sa nature à quitter la demeure qu'il voulait garder, il ne reviendra plus qu'avec répugnance ; c'est crucifier Jésus-Christ encore une fois, fouler aux pieds son sang répandu pour nous, et renouveler toutes les sanglantes railleries que ses oreilles bénignes ont écoutées sans s'en plaindre dans son agonie (*var. :* qu'il a écoutées dans... — dont les Juifs l'ont insulté — persécuté — dans son agonie). Car, en effet, c'est lui reprocher qu'il ne peut pas conserver une âme qu'il a acquise (*var. :* rachetée), ni descendre de la croix que le pécheur lui prépare, ni soutenir sa victoire. (*Passage effacé :* Le même saint Paul ajoute que la terre longtemps cultivée et abreuvée des eaux du ciel, c'est-à-dire une âme renouvelée par les sacrements et arrosée de la grâce, qui, malgré cette culture sacrée, ne produit que de mauvais fruits, est maudite et réprouvée.) Saint Pierre sera-t-il moins fort ? Écoutez. Vous déplorez, et avec raison, la misère des nations infidèles qui, n'ayant jamais connu Dieu ni les mystères de son royaume, périssent dans leur ignorance: mais saint Pierre vous dit clairement et sans ambiguïté : « *Il vaudrait mieux n'avoir jamais connu la voie de justice que de se retirer de la sainte loi, dont on a connu l'équité* (II Petr., II, 22). Car c'est justement, poursuit cet apôtre, ce qui est dit dans les Proverbes : *Canis reversus ad...*

de le voir encore sur la terre, et prononce qu'il n'est plus bon que pour le feu [1]. Quel effet attendez-vous [2] de vos confessions stériles? [p. 54] Ne voyez-vous pas que vous vous trompez vous-mêmes ; et qu'ennemis, non pas du péché, mais du reproche de vos consciences qui vous inquiète, c'est de cette inquiétude, et non du péché, que vous voulez vous défaire : de sorte que [3] le fruit de vos pénitences, c'est d'étouffer le remords, et de vous faire trouver la tranquillité [4] dans le crime?

— Ha ! il est vrai, vous me convainquez : dans la faiblesse où je suis, jamais je n'approcherai [5] des saints sacrements. — J'avais prévu cette malheureuse conséquence. Nous voici donc dans ces temps dont parle saint Paul [6], *où les hommes* [7] *ne peuvent plus supporter* [8] *la saine doctrine*. Prêchez-leur [9] la miséricorde toujours prête à les recevoir, au lieu d'être attendris [p. 55] par cette bonté, ils ne cesseront d'en abuser, jusqu'à ce qu'ils la rebutent et la changent en fureur ; faites-leur voir le péril où les précipite le mépris des saints sacrements, il n'y a plus de sacrements pour eux. Combien en effet en connaissons-nous qui n'ont plus rien de chrétien que ce faux respect pour les sacrements, qui fait qu'ils les abandonnent, de peur, disent-ils, de les profaner ! Le beau reste de christianisme [10] ! comme si on pouvait faire, pour ainsi parler, un plus grand outrage aux remèdes, que d'en être environné sans

vomitum. Si je traduis ces paroles, je ferai horreur à vos sens ; mais c'est ce que voulaient les apôtres ; et sans plus tourner que saint Pierre, il faut vous dire avec lui que le pénitent qui retombe dans ses premiers crimes, c'est *un chien qui reprend ce qu'il a jeté* ; si ce n'est que ce que vous faites est encore plus horrible et plus dangereux. Allez, après cela, rentrez dans vos voies, et reprenez (*var.* : retournez dans vos crimes, achevez et reprenez) le poison qu'un remède salutaire vous avait ôté, (*suivez* ms. *12821, f° 95*) afin qu'il achève de vous perdre et de déchirer vos entrailles. Mais que dit le Fils de Dieu lui-même, lui qui trouvant .. ? »

1. Luc., XIII, 6 et seq.

2. Var. : attendons-nous... ? — Tout le passage était d'abord à la première personne.

3. Var. : en sorte que...

4. Var. : la sécurité.

5. Var. : je me garderai bien d'approcher... — Ce sont les jansénistes qui sont pris ici à partie.

6. II Tim., IV, 3.

7. Variante ou correction : où ils... — Ce qui nous fait hésiter à introduire cette correction dans le texte définitif, c'est qu'elle pourrait se rapporter à la rédaction primitive effacée : « Le temps viendra, le temps viendra qu'ils... »

8. Lachat : soutenir. — Erreur de lecture.

9. Var. : Prêchez aux hommes.

10. Var. : de piété.

daigner les prendre, douter de leur vertu et les laisser inutiles.

O Jésus-Christ ressuscité, parlez vous-même. Vous avez dit de votre bouche sacrée que *les morts qui seraient gisants dans les tombeaux entendraient la voix du Fils de l'homme, et sortiraient des ombres de la mort*[1]. O vous, plus morts que les morts, morts de quatre jours, dont les entrailles déjà corrompues par des habitudes invétérées font horreur aux sens, squelette décharnée[2], *os desséchés*, où il n'y [p. 56] a plus de suc, ni aucun reste de l'ancienne forme ; quoiqu'une pierre pesante vous couvre, et que rien ne semble capable de forcer la dureté de votre cœur, « écoutez la voix du Fils de l'homme : *Ossa arida, audite verbum Domini*[3]. » Est-ce en vain que saint Paul a dit que Dieu emploie pour vous convertir, et qu'il a mis dans ses sacrements *la même vertu par laquelle il a ressuscité Jésus-Christ*[4] : par conséquent une vertu infinie, une vertu miraculeuse, une vertu qui ressuscite les morts? Pourquoi donc voulez-vous périr?

— Ha ! j'ai trop abusé des grâces, et j'ai épuisé tous les remèdes. — Mais pourquoi accusez-vous les remèdes que vous n'avez jamais pris qu'avec négligence? Avez-vous gémi? avez-vous prié? Après avoir découvert vos plaies cachées à un sage médecin, avez-vous vécu dans le régime nécessaire, épargnant à votre faiblesse jusqu'aux occasions les moins dangereuses, et songeant plutôt à éviter les tentations qu'à les combattre? — Mais cette vie est trop ennuyeuse, et on ne peut la souffrir. — Songez, songez non pas aux ennuis, mais aux douleurs [p. 57] et au désespoir d'une éternité malheureuse : ce n'est pas ce qu'il nous faut faire pour notre salut, qui nous doit sembler difficile, mais ce qui nous arrivera, si nous en abandonnons le soin. Faites donc un dernier effort ; vous consultez trop longtemps. Écoutez le con-

1. Joan., v, 25-28.
2. On voit dans Littré qu'au XVIIe siècle, les raffinés faisaient de *squelette* un mot féminin.
3. Ezech., XXXVII, 4. — Ms. : *Ossa exsiccata, audite...*
4. Coloss., II, 12. — Ici reviennent encore une fois en marge, les deux textes que nous avons vus plus haut (p. 80, n. 3...) : *In quo et resurrexistis . — Secundum operationem potentiæ...* — Il semble que, dans l'un et l'autre endroit, ils ne figurent qu'à titre de document.

seil de saint Augustin : il a été dans la peine où je vous vois [1], et saura bien vous conseiller ce qu'il y faut faire : « *Nolite libenter colloqui cum cupiditatibus vestris* [2] : Cessez, dit ce pécheur si parfaitement converti, cessez de discourir avec vos passions et avec vos faiblesses ; » vous écoutez trop leurs vaines excuses, les délais qu'elles vous proposent, les mauvais exemples qui les entretiennent, la mauvaise honte qu'elles vous remettent continuellement devant les yeux, et enfin les mauvaises compagnies qui vous entraînent au mal comme malgré vous. Ne voyez-vous pas l'erreur des hommes, qui, ne trouvant dans leurs plaisirs qu'une joie trompeuse, et jamais le repos qu'ils cherchent, s'étourdissent les uns les autres, et s'encouragent mutuellement à mal faire, toujours plus [p. 58] déterminés en compagnie qu'en particulier ; marque visible d'égarement, et que leurs plaisirs, destitués de la vraie nature du bien et toujours suivis du dégoût, ont besoin pour se soutenir du tumulte qui offusque la réflexion ? Cessez de les écouter, si vous ne voulez périr avec eux. Une grande [p. 59] résolution se doit prendre par quelque chose de vif et avec un soudain effort : demain, c'est trop tard ; sortez aujourd'hui de l'abîme où vous périssez et où peut-être vous vous déplaisez depuis si longtemps. On n'aura pas demain un autre Évangile, un autre enfer, ni un autre Dieu et un autre Jésus-Christ à vous prêcher : l'Église a fait ses derniers efforts [p. 60] dans cette fête, et a épuisé toutes ses menaces. La vieillesse, où vous mettez votre confiance, ne fera que vous affaiblir l'esprit et le cœur, et répandre sur vos passions un ridicule qui vous rendra la fable du monde, mais qui n'opérera pas votre conversion. La mort, qui la suit de près, vous fera jouer peut-être le personnage de pénitent comme à un Antiochus ; vous serez alarmés et non convertis : votre âme sera jetée dans un trouble irrémédiable ; et incapable, dans sa frayeur, de se posséder elle-même, [p. 61] elle vous [3]

1. Var. : il a passé par cette épreuve.

2. *In Ps.* CXXXVI, n. 21.

3. L'admirable développement qui suit est une seconde rédaction, d'abord ébauchée sur les marges, puis mise au net. Citons le premier jet, afin qu'on puisse apprécier la valeur

fera rouler sur les lèvres des actes de foi suggérés comme l'eau court [1] sur la pierre sans la pénétrer. Ainsi il n'y aura plus pour vous de miséricorde.

« Ha! mes Frères, j'espère de vous de meilleures choses, encore que je parle ainsi : *Confidimus*, etc. [*autem de vobis, dilectissimi, meliora, et viciniora saluti, tametsi ita loquimur*] [2]. » Car pourquoi voulez-vous mourir, maison d'Israël, peuple béni, peuple bien-aimé ; autrefois enfants de colère, et maintenant enfants d'adoption et de dilection éternelle ; vous pour qui toutes les chaires retentissent d'avertissemeents salutaires, pour qui coulent toutes les grâces dans les sacrements, pour qui toute l'Église est en travail et s'efforce de vous enfanter en Jésus-Christ ; mais pour qui Jésus-Christ est mort, pour qui ce Sauveur ressuscité ne cesse d'intercéder auprès de son Père par ses plaies : pourquoi voulez-vous mourir ? Vivez, vivez plutôt, mes chers Frères ; c'est Dieu même qui vous le demande, qui vous y exhorte, qui vous l'ordonne, qui vous en prie. Et nous, indignes interprètes de ses [p. 62] volontés, et ministres tels quels de sa parole, nous secondons les desseins de sa miséricorde, et, de cette même bouche dont nous vous consacrons les divins mystères, « nous vous conjurons pour Jésus-Christ, avec l'Apôtre, réconciliez-vous à Dieu : *Obsecramus pro Christo, reconciliamini Deo* [3] » ; et encore avec le prophète : *Convertissez-vous et vivez* [4] ; mais, afin de vivre pour ne mourir plus, vivez dans les précautions nécessaires à la faiblesse. *Souvenez-vous*, dit Jésus-Christ, *de la femme de Lot* [5], et de la suite funeste d'un regard furtif, et du monument éternel que Dieu nous y donne des châtiments qui

des additions : « ... elle répétera (*var.* : laissera aller — répondra — poussera) des ouis et des nons (*sic*) forcés, dont Dieu ne vous tiendra aucun compte. Convertissez-vous et vivez, mais ; (première rédaction : Rendez-vous donc aujourd'hui à Jésus-Christ ; et afin de ne mourir plus) vivez dans les précautions nécessaires à votre faiblesse (*var.* : vivez dans des précautions salutaires). Le grand mal des Israélites sous Achab, et celui qui les fit périr sans ressource, c'est que, parmi les dieux étrangers dont ils encensaient les autels, ils furent, dit l'Écriture, si abominables qu'ils adorèrent les dieux des Amorrhéens que Dieu avait mis en fuite devant eux. Ces dieux vaincus... »

1. Var. : coule.
2. Hebr., VI, 9. — Ms. : *Confidimus etc.*
3. II Cor., V, 20.
4. Ezech., XVIII, 32.
5. Luc., XVII, 32.

suivent les moindres retours vers les objets qu'il faut quitter [1]. Le grand mal des Israélites sous Achab, et celui qui les fit périr sans ressource, c'est que, parmi les dieux étrangers dont ils encensaient les autels, *ils furent*, dit l'Écriture, *si abominables qu'ils adorèrent les dieux des Amorrhéens que Dieu avait* [p. 63] *mis en fuite devant eux* [2]. Ces dieux vaincus, ces dieux renversés avec les peuples qui les servaient, furent révérés des Israélites et devinrent l'objet de leur culte : ce fut le comble de leurs maux et le pas le plus prochain vers la perdition. Craignez une semblable aventure : que ces idoles abattues [3] ne voient jamais redresser leurs abominables autels ; que la pensée de la mort efface tout l'éclat qui vous éblouit ; que la résurrection de Jésus-Christ ouvre vos yeux aux biens éternels, et enfin que jamais le monde vaincu ne redevienne vainqueur.

Sire, quel autre sait mieux [4] que vous assurer une victoire? et de qui pouvons-nous apprendre avec plus de fruit les véritables effets d'un triomphe entier que de cette main invincible sous laquelle tant d'ennemis abattus ont vu tomber tout ensemble et leurs forces et leur courage, et, malgré leur secret dépit, ont perdu, avec l'espérance de se relever, [p. 64] jusqu'à l'envie de combattre? Jamais le monde ne sera tout à fait vaincu par les chrétiens, jusqu'à ce qu'il soit atterré de cette sorte, et qu'à force de le vaincre, nous l'ayons réduit à désespérer pour jamais de rétablir dans nos cœurs son empire renversé. Mais, Sire, Votre Majesté, après la victoire si pleine et si assurée, a donné la paix à ses ennemis domptés [5] ; et cette paix tant vantée, mais qui ne l'est pas encore assez, fait le comble de votre gloire. Dans la guerre que les chrétiens ont à soutenir, il n'y a ni paix ni trêve, puisque, si le monde

1. Var. (appartenant à la première rédaction, f° 100) : *Souvenez-vous*, dit Jésus-Christ, *de la femme de Lot*, ce monument éternel de la punition de ceux qui tournent les yeux vers les objets qu'ils ont quittés.

2. III Reg., XXI, 26.

3. Pour Louis XIV, l'idole abattue s'appelait Mme de Montespan. Ses « abominables autels, » renversés en 1675 par le zèle de Bossuet et de Bourdaloue (Voy., à cette date, dans la *Correspondance de Bossuet*, t. I, p. 349, une admirable lettre de Bossuet au Roi), avaient été trop tôt « redressés, » avec la complicité de Colbert. Cette fois, les éloquentes leçons de Bossuet seront mieux écoutées.

4. Var. : qui sait mieux...

5. Var. : vaincus.

cesse quelquefois de nous attaquer par le dehors, nous-mêmes nous ne cessons par de continuels combats de mettre notre salut en péril ; de sorte que l'ennemi est toujours aux portes, et que le moindre [p. 65] relâchement, le moindre retour, enfin [1] le moindre regard [2] vers la conduite passée, peut en un moment faire évanouir toutes nos victoires, et rendre nos engagements plus dangereux que jamais : il faut donc s'armer de nouveau après le triomphe. Prenez, Sire, ces armes salutaires dont parle saint Paul [3] : la foi, la prière, le zèle, l'humilité, la ferveur ; c'est par là qu'on peut assurer sa victoire [4] parmi les infirmités et dans les tentations de cette vie. Arbitre de l'univers, et supérieur même à la fortune, si la fortune était quelque chose [5], c'est ici la seule occasion où vous pouvez craindre sans honte, et il n'y a plus pour vous qu'un seul ennemi à redouter : vous-même, Sire, vous-même : vos victoires, votre propre gloire, cette [6] puissance sans bornes si nécessaire à conduire un État, si dangereuse à se conduire soi-même ; voilà le seul ennemi dont vous ayez à vous défier [7]. Qui peut tout, ne peut pas assez ; qui peut tout, ordinairement tourne sa puissance contre lui-même ; et quand le monde nous accorde tout, il n'est que trop malaisé de se refuser quelque chose : mais aussi c'est la grande gloire [p. 66] et la parfaite vertu de [8] savoir, comme vous, se donner des bornes et demeurer dans la règle, quand la règle même semble nous céder.

Pour vivre [9] dans cette règle qui soumet à Dieu toute créature, il faut, Sire, quelquefois descendre du

1. Var. : en un mot.

2. Ms. : les moindres regards. — Mais le verbe est au singulier.

3. Ephes., VI, 13 et seq.

4. Ms. : qu'on assure la victoire... — Texte de M. Gazier.

5. Premières rédactions (effacées) : si parmi les chrétiens la fortune était autre chose qu'un nom sans force — pompeux ; — si la fortune se peut nommer par les chrétiens et dans cette chaire.

6. Var. : votre.

7. Var. : que vous ayez à combattre ; — dont vous ayez à vous garder.

8. Une première rédaction portait uniquement : « de demeurer dans la règle, quand la règle même semble nous céder. »

9. Première péroraison effacée : c'est le bonheur que je vous souhaite. Ainsi votre grandeur sera éternelle : la mort même, qui change tout, ne changera point votre état ; et nous vous verrons toujours roi, toujours couronné, toujours vainqueur et en ce monde et en l'autre. (Ainsi soit-il : *effacé pour conclure ainsi qu'il suit :*) par la grâce et la bénédiction

trône .[1] L'exemple de Jésus-Christ nous fait assez voir que *celui qui descend, c'est celui qui monte. Celui qui est descendu*[2], dit saint Paul[3], *jusqu'aux profondeurs de la terre, c'est celui qui est monté au plus haut des cieux*. Il faut donc descendre avec lui, quelque grand qu'on soit ; descendre pour s'humilier, descendre pour se soumettre[4] ; descendre pour compatir, pour écouter de plus près la voix de la misère[5] qui perce le cœur, et lui apporter un soulagement digne d'une si grande puissance. Voilà comme Jésus-Christ est descendu[6]. Qui descend ainsi remonte bientôt. C'est, Sire, l'élévation que je vous souhaite[7]. Ainsi votre grandeur sera éternelle, votre état ne changera[8] jamais ; et nous vous verrons toujours roi, toujours couronné, toujours vainqueur et en ce monde et en l'autre, par la grâce et la bénédiction du Père, du Fils, et du Saint-Esprit.

(ces trois mots ajoutés) du Père, du Fils et du Saint-Esprit. Ainsi soit-il. (Autre addition effacée : et la bénédiction *que je vous donne avec l'Église au nom* du Père...) — Second projet de péroraison : C'est le bonheur que je vous souhaite. Il faut, Sire, quelquefois descendre du trône, puisque l'exemple ..

1. Additions effacées : il faut, dis-je, descendre : terme nouveau (nom nouveau...) pour les rois, mais terme familier aux rois chrétiens.

2. Cette phrase était d'abord au présent.

3. Ephes., IV, 9, 10.

4. Var. : (effacée) : obéir. — Addition marginale (effacée) : s'il le faut, jusques à la mort et à la mort de la croix ; descendre pour souffrir, si Dieu le veut, ce qui nous anéantit (*var. :* abaisse) et ce qui nous crucifie davantage.

5. Var. : (effacée) : de l'affligé et à apporter à la misère...

6. Addition interlinéaire, remplaçant des variantes effacées plus haut : « descendre par bonté et s'humilier par condescendance, comme Jésus-Christ. »

7. Première rédaction (effacée) : C'est la grandeur que je vous souhaite. Elle sera éternelle. Ains votre état...

8. Deforis, Lachat, etc. : votre État ne manquera jamais. — Faute de lecture, corrigée dans l'édition de M. Gazier.

SERMON

SUR L'UNITÉ DE L'ÉGLISE [1]

9 novembre 1681.

« L'assemblée du clergé se va tenir ; et non seulement on veut que j'en sois, mais encore que je fasse le sermon de l'ouverture. » Bossuet écrivait ces paroles à Rancé, l'abbé de la Trappe, le 22 septembre [2]. Il prévoyait du reste dès lors que la messe du Saint-Esprit, où il devait prêcher, ne serait peut-être célébrée que près de deux mois plus tard. En même temps, il demandait à son saint ami, et à son correspondant ordinaire en Hollande, Jean de Néercassel, évêque de Castorie, des prières pour écarter les sujets de crainte qui venaient troubler ses espérances [3]. Les circonstances étaient graves, en effet. La querelle de la *Régale* servait de prétexte à des entreprises encore plus fâcheuses pour l'Église.

Depuis 1673, la cour de France élevait la prétention d'étendre le droit de *Régale* aux diocèses du Midi qui n'y avaient pas encore été soumis. La *Régale*, qui, en certains endroits, remontait au Moyen âge, accordait à la couronne, en retour de bienfaits reçus, non seulement la perception des revenus d'un évêché durant la vacance du siège, mais aussi la nomination aux bénéfices ecclésiastiques qui étaient à pourvoir. On prétendit même lui donner un effet rétroactif, notamment dans les diocèses d'Alet et de Pamiers, où les évêques étaient intronisés depuis plus de trente ans. Ces prélats, Pavillon et Caulet, deux noms chers au parti janséniste, et d'ailleurs universellement respectés au XVIIe siècle, avaient défendu leurs Églises, jusqu'au dernier soupir, avec la ténacité opiniâtre de leur caractère. Leur cause, manifestement juste, fut soutenue avec énergie par le Saint Siège, qui était, il faut le remarquer, de tout point désintéressé dans la question : car c'est bien à tort qu'on s'imagine généralement qu'il s'agissait de savoir qui, de la cour de France ou de la cour de Rome, s'attribuerait les revenus des évêchés vacants [4]. L'intervention d'Innocent XI en faveur de Pavillon et

1. Imprimé par les soins de Bossuet lui-même. Plus de manuscrit.

2. *Correspondance de Bossuet*, édit. Urbain et Levesque, t. II, p. 256.

3. *Tu quoque nos et Ecclesiam Gallicanam, mox jussu regio congregandam, commendare velis assiduis precibus optimo Patri, uti nos pacem sectari doneat, atque Ecclesiæ vulnera curare, non multiplicare. Id futurum spero ; nec sine timore spes.* (Lettre du 22 septembre 1681, *ibid.*, p. 255).

4. M. Gérin (*Recherches historiques sur l'Assemblée du clergé de France, en 1682*, 2e édit., p. 44.) cite un passage d'un discours parlemen-

de Caulet, jointe à l'austérité de sa vie et à une certaine âpreté de caractère, lui attira la qualification un peu étrange de pape janséniste; et, par un autre résultat aussi peu attendu, elle amena les amis de Port-Royal à se départir en cette occasion de leurs tendances gallicanes et plus tard à railler volontiers l'assemblée de 1681-1682.

On sait que, pour les légistes et les courtisans du pouvoir absolu, tout était prétexte aux empiètements : Colbert ne manqua pas de pousser Louis XIV à profiter des circonstances pour lever bien haut le drapeau du gallicanisme parlementaire, c'est-à-dire de celui que séduisait l'idée de rendre l'Église de France indépendante de celle de Rome. Des esprits plus familiarisés avec la politique qu'avec la théologie n'éprouvent guère de répugnance pour ces Églises nationales, qui ne sont que des démembrements schismatiques. Par malheur, il se trouvait dans le clergé même des prélats qui, par hostilité systématique à l'égard de Rome, ou par ambition personnelle, semblaient acquis à l'avance à de pareilles entreprises. Tel était en particulier Harlay de Champvallon [1], l'habile, mais peu scrupuleux archevêque de Paris. Il importe de se souvenir de ces dispositions des esprits, pour savoir gré à Bossuet, autant qu'il convient, de l'énergie avec laquelle il va protester contre de semblables tendances.

Le titre de ce sermon, que nous conservons conforme à celui des précédents éditeurs[2], n'est pas dans les éditions originales [3].

taire où l'orateur (Jules Favre) accumule en huit lignes sept lourdes bévues historiques sur ce sujet. — Il signale également l'inexactitude de M. Camille Rousset sur le même point dans sa belle *Histoire de Louvois*.

1. « Feu M. de Paris, de Harlay, ne faisait en tout cela que flatter la Cour, écouter les ministres et suivre à l'aveugle leurs volontés, comme un valet. » (*Journal de Ledieu*, t. I, p. 9; 19 janvier 1700.) — On voit au même endroit, d'après une conversation de Bossuet, que Colbert était le véritable instigateur de l'Assemblée de 1682 : « Il (Colbert) disait que la division que l'on avait avec Rome sur la Régale était la vraie occasion de renouveler la doctrine de France sur l'usage de la puissance des papes... » — Cf. Gérin, ch. XI, p. 336 de la 2e édition. Malgré les corrections de cette seconde édition, ce chapitre est encore d'un ennemi de Bossuet, mais d'un ennemi intelligent, c'est-à-dire modéré.

2. Il se lit pour la première fois dans l'édition de Paris, Delusseux, 1726, in-12.

3 La première, in-4 de 74 pages parut chez Fédéric Léonard, au commencement de 1682, sous ce titre : *Sermon prêché à l'ouverture de l'Assemblée générale du clergé de France, le 9 Novembre 1681, à la Messe solennelle du Saint-Esprit, dans l'Église des Grands Augustins, par Mre Jaques Benigne Bossuet, Evêque de Meaux, Conseiller du Roy en ses Conseils, cy-devant Precepteur de Monseigneur le Dauphin et premier Aumônier de Madame la Dauphine. Imprimé par ordre de la même Assemblée.* La seconde édition a trouvé place dans le recueil intitulé : *Actes de l'assemblée générale du Clergé en 1681 et 1682.* Paris, Fédéric Léonard, 1682, in-4. Celle-ci est moins correcte, et présente au moins deux leçons différentes, p. 40 et 41. — Toutes les délibérations eurent lieu dans la grand'salle du même couvent, jusqu'au 1er juillet suivant, où cette assemblée, plus célèbre que glorieuse, fut congédiée, comme elle avait été convoquée, par un caprice du bon plaisir royal. — Bossuet, nommé à l'évêché de Meaux (2 mai 1681), n'en avait pas encore pris

Il nous paraît fort bien choisi, puisqu'il résume le sujet et le but du discours. L'orateur, élevé dans un gallicanisme mitigé [1], qui est demeuré opinion libre [2] jusqu'au concile du Vatican (1870), aurait voulu tout à la fois sauvegarder le principe de l'unité en écartant toute idée de schisme, et mettre au-dessus de toute atteinte cette opinion soutenue avant lui par un grand nombre de docteurs français et par quelques étrangers, et parmi ceux-ci, par un célèbre professeur de Louvain, qui devint ensuite précepteur de Charles-Quint, évêque, cardinal, et enfin pape sous le nom d'Adrien VI [3]. Il ne réussit que dans la première partie de son dessein, qui était la principale. L'autre reposait sur une erreur. Toutefois on ne saurait, à moins de pousser aussi loin l'esprit de parti que le faisait J. de Maistre quand il s'agissait de Bossuet, le déclarer hérétique, s'il persista — et il le fit — dans la tradition gallicane. L'équité la plus élémentaire demande qu'on lui applique ce qu'il a dit lui-même d'illustres errants : « Il est constant que saint Cyprien et les autres de son parti ne sont excusables qu'à cause qu'ils ont erré avant la définition de toute l'Église ; qu'après cette définition, ceux qui ont suivi leurs sentiments sont hérétiques [4]... »

Plus sûr encore de ses intentions que des arguments qui l'avaient convaincu, il écrivait à Rome à un de ses amis : « Je

personnellement possession lorsque parut ce discours. Son entrée dans sa ville épiscopale eut lieu le dimanche, 8 février 1682. — Dès le 1er décembre 1681, il avait envoyé les épreuves à Rome, au cardinal d'Estrées (*Correspondance*, t. II, p. 271).

1. Il admettait, non l'infaillibilité personnelle du Pape en matière de foi, mais l'*indéfectibilité* du Saint Siège, que la connaissance de la Tradition ne lui permettait pas de mettre en doute. Dans ce système, si un pape avait proposé à l'Église une définition erronée, il aurait dû être réformé par lui-même ou par ses successeurs. On reconnaissait d'ailleurs que le cas était à peu près chimérique ; mais en définitive on faisait reposer la sécurité des chrétiens dans le consentement de l'Église universelle. (Voy. Fénelon, *De Summi Pontificis auctoritate*, cap. VII, édit. de Versailles, t. II, p. 269 ; — Bossuet *Defens. Declar.*, Part. III, lib. X. Cet ouvrage en faveur du gallicanisme ne fut pas publié par son auteur.)

2. La *Defensio* a été entreprise pour montrer, non que les *Quatre articles* devaient être érigés en règle universelle, mais que la doctrine de la France était solide et exempte de censure : *Abeat ergo declaratio quo libuerit, non enim eam tutandam suscipimus ; manet inconcussa et censuræ omnis expers prisca illa sententia Parisiensium* (Bossuet, *Gallia orthodoxa*, Dissertatio prævia, cap. X). Cet ouvrage de Bossuet ne fut jamais condamné, bien qu'il ait été question de le mettre à l'Index. « *Tempore felicis recordationis Clementis* XII, *nostri immediati prædecessoris, serio actum est de opere proscribendo, et tamen conclusum fuit ut a proscriptione abstineretur, nedum ob memoriam authoris ex tot aliis capitibus de religione bene meriti, sed ob justum novarum disceptationum timorem.* » (Bref du 31 juillet 1748, par lequel Benoît XIV blâme l'archevêque de Compostelle, Grand inquisiteur d'Espagne, d'avoir condamné un ouvrage du cardinal Noris). Cf. Ch. Urbain. *Notes sur l'histoire de la Défense de la Déclaration de 1682*, dans le *Bulletin du Bibliophile*, 1902.

3. *Defens. Declarat.* Appendix I, XII. Édit. Lachat, t. XXIII, p. 498.

4. *Mémoire de ce qui est à corriger dans la Nouvelle Bibliothèque des auteurs ecclésiastiques de M. Dupin.* (Édit. Lachat, t. XX, p. 551.)

THE INSTITUTE OF MEDIAEVAL STUDIES ST. MICHAEL'S COLLEGE

fis hier le sermon de l'assemblée, et j'aurais prêché dans Rome ce que j'y dis avec autant de confiance que dans Paris; car je crois que la vérité se peut dire hautement partout, pourvu que la discrétion tempère le discours, et que la charité l'anime [1]. » Et quelques jours après, au cardinal d'Estrées: « Je puis dire que tout le monde jugea que le sermon était respectueux pour elles (pour les deux puissances), pacifique, de bonne intention: et si l'effet de la lecture est semblable à celui de la prononciation, j'aurai sujet de louer Dieu [2]. »

Quam pulchra tabernacula tua, Jacob, et tentoria tua, Israel!

Que vos tentes sont belles, ô Enfants de Jacob! que vos pavillons, ô Israélites, sont merveilleux! — *C'est ce que dit Balaam, inspiré de Dieu, à la vue du camp d'Israël dans le désert.* (Au livre des Nombres, XXIV, 1, 2, 3, 5.)

Messeigneurs,

C'est sans doute un grand spectacle que de voir l'Église chrétienne figurée dans les anciens Israélites, la voir, dis-je, sortie de l'Égypte et des ténèbres de l'idolâtrie, cherchant la Terre promise à travers d'un désert immense, où elle ne trouve que d'affreux rochers et des sables brûlants; nulle terre, nulle culture, nul fruit; une sécheresse effroyable; nul pain qu'il ne lui faille envoyer du ciel; nul rafraîchissement qu'il ne lui faille tirer par miracle du sein d'une roche; toute la nature stérile pour elle, et aucun bien que par grâce. Mais ce n'est pas ce qu'elle a de plus surprenant. Dans l'horreur de cette vaste solitude, on la voit environnée d'ennemis, ne marchant jamais qu'en bataille, ne logeant que sous des tentes, toujours prête à déloger et à combattre, étrangère que rien n'attache, que rien ne contente, qui regarde tout en passant sans vouloir jamais s'arrêter; heureuse néanmoins dans cet état, tant à cause des consolations qu'elle reçoit durant le voyage,

1. Lettre à Diroys, 10 novembre 1681 (*Correspondance*, t. II, p. 268). — Douze ans plus tard, il dira à Mme d'Albert: « On n'a pas seulement songé à toucher le moins du monde à mon sermon: de grands cardinaux m'ont écrit que le Pape l'avait lu et approuvé... » (Lettre du 25 septembre 1693; *ibid.*, t. V, p. 464).

2. Voy. dans cette longue lettre au cardinal d'Estrées (1er décembre 1981) les précautions prises avant, pendant et après le discours, pour ne rien dire ou imprimer sans un mûr examen. Cf. ci-après, p. 130, n. 4.

qu'à cause du glorieux et immuable repos qui sera la fin de sa course. Voilà l'image de l'Église pendant qu'elle voyage sur la terre. Balaam la voit dans le désert : son ordre, sa discipline, ses douze tribus rangées sous leurs étendards ; Dieu, son chef invisible, au milieu d'elle ; Aaron, prince des prêtres et de tout le peuple de Dieu, chef visible de l'Église sous l'autorité de Moïse souverain législateur et figure de Jésus-Christ ; le sacerdoce étroitement uni avec la magistrature, tout en paix par le concours de ces deux puissances ; Coré et ses sectateurs, ennemis de l'ordre et de la paix, engloutis à la vue de tout le peuple dans la terre soudainement entr'ouverte sous leurs pieds, et ensevelis tout vivants dans les enfers. Quel spectacle ! quelle assemblée ! quelle beauté de l'Église ! Du haut d'une montagne, Balaam la voit toute entière ; et, au lieu de la maudire comme on l'y voulait contraindre, il la bénit. On le détourne, on espère lui en cacher la beauté en lui montrant ce grand corps par un coin, d'où il ne puisse en découvrir qu'une partie, et il n'est pas moins transporté, parce qu'il voit cette partie dans le tout avec toute la convenance et toute la proportion qui les assortit l'un avec l'autre. Ainsi, de quelque côté qu'il la considère, il est hors de lui ; et, ravi en admiration, il s'écrie : « *Quam pulchra tabernacula tua, Jacob, et tentoria tua, Israel !* Que vous êtes admirables sous vos tentes, Enfants de Jacob ! » Quel ordre dans votre camp ! quelle merveilleuse beauté paraît dans ces pavillons si sagement arrangés ; et si vous causez tant d'admiration sous vos tentes et dans votre marche, que sera-ce quand vous serez établis dans votre patrie !

Il n'est pas possible, mes Frères, qu'à la vue de cette auguste assemblée, vous n'entriez dans de pareils sentiments. Une des plus belles parties de l'Église universelle se présente à vous. C'est l'Église gallicane qui vous a tous engendrés en Jésus-Christ ; Église renommée dans tous les siècles, aujourd'hui représentée par tant de prélats[1] que vous voyez assistés de l'élite de

1. Trente-six évêques et trente-huit ecclésiastiques du second ordre. Ils étaient censés représenter tous les autres : mais les élections avaient été à peu près fictives.

leur clergé, et tous ensemble prêts à vous bénir, prêts à vous instruire selon l'ordre qu'ils en ont reçu du ciel. C'est en leur nom que je vous parle ; c'est par leur autorité que je vous prêche. Qu'elle est belle, cette Église gallicane, pleine de science et de vertu ! mais qu'elle est belle dans son tout, qui est l'Église catholique ; et qu'elle est belle saintement et inviolablement unie à son chef, c'est-à-dire au successeur de saint Pierre ! O ! que cette union ne soit point troublée ! que rien n'altère cette paix et cette unité où Dieu habite ! Esprit saint, Esprit pacifique, qui faites habiter les frères unanimement dans votre maison [1], affermissez-y la paix. La paix est l'objet de cette assemblée : au moindre bruit de division, nous accourons effrayés pour unir parfaitement le corps de l'Église, le père et les enfants, le chef et les membres, le sacerdoce et l'empire. Mais, puisqu'il s'agit d'unité, commençons à nous unir par des vœux communs, et demandons tous ensemble la grâce du Saint-Esprit par l'intercession de la sainte Vierge : *Ave*.

Messeigneurs,

Regarde et fais selon le modèle qui t'a été montré sur la montagne [2] : C'est ce qui fut dit à Moïse lorsqu'il eut ordre de construire le Tabernacle. Mais saint Paul nous avertit que ce n'est point ce tabernacle bâti de main d'homme qui doit être travaillé avec tant de soin et formé sur ce beau modèle [3]. C'est le vrai tabernacle de Dieu et des hommes, c'est l'Église catholique, où Dieu habite et dont le plan est fait dans le ciel. C'est aussi pour cette raison que saint Jean voyait dans l'Apocalypse *la sainte cité de Jérusalem* [4], et l'Église qui commençait à s'établir par toute la terre, il la voyait, dis-je, descendre du ciel. C'est là que les desseins [5] en ont été pris : *Regarde et fais selon le dessein* [6] qui t'a *été montré sur cette montagne*.

1. Ps. LXVII, 7.
2. Exod., XXV, 40.
3. Hebr., VIII, IX.
4. Apoc., XXI, 10.
5. *Dessein*. Voir plus haut, p. 68. Ici, ce mot paraît avoir tout à la fois le sens de *modèle* et celui de *projet*.
6. Deforis, etc. : selon le *modèle*. — On n'a pas compris que la répétition était intentionnelle : on a cru nécessaire de la corriger.

Mais pourquoi parler de saint Jean et de Moïse? Écoutons Jésus-Christ lui-même. Il nous dira *qu'il ne fait rien que ce qu'il voit faire à son Père* [1]. Qu'a-t-il donc vu, Chrétiens, quand il a formé son Église? Qu'a-t-il vu dans la lumière éternelle et dans les splendeurs des saints, où il a été engendré devant l'aurore [2]? C'est le secret de l'Époux, et nul autre que l'Époux ne le peut dire.

Père saint, je vous recommande ceux que vous m'avez donnés, je vous recommande mon Église : *gardez-les en votre nom, afin qu'ils soient un comme nous* [3]; et encore : *Comme vous êtes en moi et moi en vous, ô mon Père, ainsi qu'ils soient* [4] *un en nous* [5]. *Qu'ils soient un comme nous; qu'ils soient un en nous.* Je vous entends, ô Sauveur; vous voulez faire votre Église belle; vous commencez par la faire parfaitement une; car qu'est-ce que la beauté, sinon un rapport, une convenance et enfin une espèce d'unité? Rien n'est plus beau que la nature divine, où le nombre même, qui ne subsiste que dans les rapports mutuels de trois personnes égales, se termine en une parfaite unité. Après la Divinité, rien n'est plus beau que l'Église, où l'unité divine est représentée. *Un comme nous; un en nous; Regardez et faites suivant ce modèle.*

Une si grande lumière nous éblouirait : descendons, et considérons l'unité avec la beauté dans les chœurs des anges. La lumière s'y distribue sans se diviser : elle passe d'un ordre à un autre, d'un chœur à un autre avec une parfaite correspondance, parce qu'il y a une parfaite subordination. Les anges ne dédaignent pas de se soumettre aux archanges, ni les archanges de reconnaître les puissances supérieures. C'est une armée où tout marche avec ordre, et comme disait ce patriarche [6] : *C'est ici le camp de Dieu* [7]. C'est pourquoi, dans ce combat donné dans le ciel, on nous représente *Michel et ses anges contre Satan et ses anges* [8]; il y a un chef dans chaque parti; mais ceux qui disent avec saint

1. Joan., v, 19.
2. Ps. cix, 3.
3. Joan., xvii, 11.
4. On dirait plutôt aujourd'hui : « Qu'ainsi ils soient un... »
5. Joan., xvii, 20.
6. Le patriarche Jacob.
7. Gen., xxxii, 2.
8. Apoc., xii, 7.

Michel : *Qui égale Dieu ?* triomphent des orgueilleux, qui disent : Qui nous égale ? Et les anges victorieux demeurent unis à leur Créateur sous le chef qu'il leur a donné. O Jésus, qui n'êtes pas moins le chef des anges que celui des hommes, *regardez et faites selon ce modèle :* que la sainte hiérarchie de votre Église soit formée sur celle des esprits célestes ; car, comme dit saint Grégoire [1], *si la seule beauté de l'ordre fait qu'il se trouve tant d'obéissance où il n'y a point de péché, combien plus doit-il y avoir de subordination et de dépendance parmi nous, où le péché mettrait tout en confusion sans ce secours* [2] ?

Selon cet ordre admirable, toute la nature angélique a ensemble une immortelle beauté, et chaque troupe, chaque chœur des anges a sa beauté particulière inséparable de celle du tout. Cet ordre a passé du ciel à la terre, et je vous ai dit d'abord qu'outre la beauté de l'Église universelle, qui consiste dans l'assemblage du tout, chaque Église placée dans un si beau tout avec une justesse parfaite a sa grâce particulière. Jusques ici, tout nous est commun avec les saints anges. Mais saint Grégoire nous a fait remarquer que le péché n'est point parmi eux. C'est pourquoi la paix y règne éternellement : cette cité bienheureuse, d'où les superbes et les factieux ont été bannis, où il n'est resté que les humbles et les pacifiques, ne craint plus d'être divisée. Le péché est parmi nous ; malgré notre infirmité, l'orgueil y règne, et, tirant tout à soi, il nous arme les uns contre les autres. L'Église donc, qui porte en son sein, dans ce secret principe d'orgueil qu'elle ne cesse de réformer dans ses enfants, une éternelle semence de division, n'aurait point de beauté durable, ni de véritable unité, si elle ne trouvait dans son unité des moyens de s'y affermir quand elle est menacée de division. Écoutez, voici le mystère de l'unité catholique et le principe immortel de la beauté de l'Église. Elle est belle et une dans son tout : c'est ma première partie, où nous verrons la beauté de tout le corps de l'Église ; belle et une en chaque membre :

1. S. Greg., *Epist.*, lib. IV, epist. 52 (Nunc lib. V, epist. 54).

2. Édit. Lachat : sans ce *concours*.

c'est ma seconde partie, où nous verrons la beauté particulière de l'Église gallicane dans ce beau tout de l'Église universelle ; belle et une d'une beauté et d'une unité durable : c'est ma dernière partie, où nous verrons dans le sein de l'unité catholique des remèdes pour prévenir les moindres commencements de division et de trouble. Que de grandeur et que de beauté ! mais que de force, que de majesté, que de vigueur dans l'Église ! Car ne croyez pas que je parle d'une beauté superficielle qui trompe les yeux : la vraie beauté vient de la santé ; ce qui rend l'Église forte la rend belle ; son unité la rend belle, son unité la rend forte. Voyons donc dans son unité et sa beauté et sa force : heureux si, l'ayant vue belle premièrement dans son tout, et ensuite dans la partie à laquelle nous nous trouvons immédiatement attachés, nous travaillons à finir jusqu'aux moindres dissensions qui pourraient défigurer une beauté si parfaite. Ce sera le fruit de ce discours, et c'est sans doute le plus digne objet qu'on puisse proposer à un si grand auditoire.

Premier Point.

J'ai, Messieurs, à vous prêcher un grand mystère : c'est le mystère de l'unité de l'Église. Unie au dedans par le Saint-Esprit, elle a encore un lien commun de sa communion extérieure, et doit demeurer unie par un gouvernement où l'autorité de Jésus-Christ soit représentée. Ainsi l'unité garde l'unité, et sous le sceau du gouvernement ecclésiastique, l'unité de l'esprit est conservée. Quel est ce gouvernement ? quelle en est la forme ? Ne disons rien de nous-mêmes ; ouvrons l'Évangile : l'Agneau a levé les sceaux de ce sacré livre, et la tradition de l'Église a tout expliqué.

Nous trouverons dans l'Évangile que Jésus-Christ, voulant commencer le mystère de l'unité dans son Église, parmi tous les disciples en choisit douze ; mais que, voulant consommer [1] le mystère de l'unité dans la même Église, parmi les douze, il en choisit un. *Il*

1. Lachat : conserver. — Encore une faute que Deforis n'avait pas faite.

appela ses disciples, dit l'Évangile [1] ; les voilà tous ; *et parmi eux il en choisit douze ;* voilà une première séparation, et les apôtres choisis. *Et voici les noms des douze apôtres ; le premier est Simon qu'on appelle Pierre* [2] : voilà, dans une seconde séparation, saint Pierre mis à la tête et appelé pour cette raison du nom de Pierre, *que Jésus-Christ*, dit saint Marc [3], *lui avait donné*, pour préparer, comme vous verrez, l'ouvrage qu'il méditait, d'élever tout son édifice sur cette pierre. Tout ceci n'est encore qu'un commencement du mystère de l'unité. Jésus-Christ en le commençant parlait encore à plusieurs : « Allez, prêchez, je vous envoie : *Ite..., prædicate..., mitto vos* [4] » ; mais, quand il veut mettre la dernière main au mystère de l'unité, il ne parle plus à plusieurs, il désigne Pieirre personnellement et par le nouveau nom qu'il lui a donné : c'est un seul qui parle à un seul, Jésus-Christ Fils de Dieu à Simon fils de Jonas, Jésus-Christ qui est la vraie pierre et fort par lui-même, à Simon qui n'est Pierre que par la force que Jésus-Christ lui communique : c'est à celui-là que Jésus-Christ parle, et en lui parlant il agit en lui et y imprime le caractère de sa fermeté : *Et moi*, dit-il, *je te dis à toi : Tu es Pierre, et*, ajoute-t-il, *sur cette pierre j'établirai mon Église, et*, conclut-il, *les portes d'enfer ne prévaudront point contre elle* [5]. Pour le préparer à cet honneur, Jésus-Christ, qui sait que la foi qu'on a en lui est le fondement de son Église, inspire à Pierre une foi digne d'être le fondement de cet admirable édifice : *Vous êtes le Christ Fils du Dieu vivant* [6]. Par cette haute prédication de la foi, il s'attire l'inviolable promesse qui le fait le fondement de l'Église. La parole de Jésus-Christ, qui de rien fait ce qu'il lui plaît, donne cette force à un mortel. Qu'on ne dise point, qu'on ne pense point que ce ministère de saint Pierre finisse avec lui : ce qui doit servir de soutien à une Église éternelle ne peut jamais avoir de fin. Pierre vivra dans ses successeurs ; Pierre parlera toujours dans sa chaire : c'est ce que disent les Pères ; c'est ce que

1. Luc., VI, 14.
2. Matth., X, 2.
3. Marc., III, 16.
4. Matt., X, 6, 7, 16.
5. *Ibid.*, XVI, 18.
6. *Ibid.*, 16.

confirment six cent trente évêques au concile de Chalcédoine [1].

Jésus-Christ ne parle pas sans effet. Pierre portera partout avec lui dans cette haute prédication de la foi le fondement des Églises; et voici le chemin qu'il lui faut faire. Par Jérusalem, la cité sainte, où Jésus-Christ a paru, où l'Église *devait commencer* [2] pour continuer la succession du peuple de Dieu, où Pierre par conséquent devait être longtemps le chef de la parole et de la conduite, d'où il allait visitant les Églises persécutées [3] et les confirmant dans la foi, où il fallait que le grand Paul, Paul revenu du troisième ciel, *le vînt voir* [4] : non pas Jacques, quoiqu'il y fût, un si grand apôtre, *frère du Seigneur* [5], évêque de Jérusalem, appelé le Juste, et également respecté par les chrétiens et les juifs; ce n'était pas lui que Paul devait venir voir, mais il est venu voir Pierre, et le voir, selon la force de l'original, comme on vient voir une chose pleine de merveilles et digne d'être recherchée : le contempler, l'étudier, dit saint [6] Chrysostome [7], et le voir *comme plus grand aussi bien que plus ancien que lui*, dit le même Père; le voir néanmoins, non pour être instruit, lui que Jésus-Christ instruisait lui-même par une révélation si expresse, mais afin de donner la forme aux siècles futurs, et qu'il demeurât établi à jamais que, quelque docte, quelque saint qu'on soit, fût-on un autre saint Paul, il faut voir Pierre : par cette sainte cité et encore par Antioche, la métropolitaine de l'Orient; mais ce n'est rien; la plus illustre Église du monde, puisque c'est là que le nom de chrétien a pris naissance; vous l'avez lu dans les Actes [7] : Église [8] fondée par saint Barnabé et par saint Paul, mais que la dignité de Pierre oblige à le reconnaître pour son premier pasteur [10], l'histoire ecclésiastique en fait foi; où il fallait que Pierre vînt quand elle se fut distinguée

1. *Conc. Chalc.*, act. II, III (Lab., tom. IV, col. 368, 425); *Relat. ad Leon.* (*ibid.*, col. 833).
2. Luc., XXIV, 47.
3. Act., IX, 32.
4. Gal., I, 18.
5. *Ibid.*, 19.
6. Deforis : saint *Jean* Chrysostome. — Correction inutile.
7. *In Epist. ad Gal.*, cap. I, n. 11.
8. Act., XI, 76.
9. Lachat : l'Église.
10. Non au même titre que ses successeurs, simples évêques.

des autres par une si éclatante profession du christianisme, et que sa chaire à Antioche fît une solennité dans les Églises [1] ; par ces deux villes illustres dans l'Église chrétienne par des caractères si marqués, il fallait qu'il vînt à Rome plus illustre [2] encore : Rome, le chef de l'idolâtrie aussi bien que de l'Empire ; mais Rome qui, pour signaler le triomphe de Jésus-Christ, est prédestinée à être le chef de la religion et de l'Église, doit devenir par cette raison la propre Église de saint Pierre, et voilà où il faut qu'il vienne, par Jérusalem et par Antioche [3].

Mais pourquoi voyons-nous ici l'apôtre saint Paul? Le mystère en serait long à déduire. Souvenez-vous seulement du grand partage où l'univers fut comme divisé entre Pierre et Paul, où Pierre chargé du tout en général [4] par sa primauté, et, par un ordre exprès, chargé des Gentils, qu'il avait reçus en la personne de Cornélius le centurion [5], ne laisse pas, pour faciliter la prédication, de se charger d'un soin spécial des Juifs, comme Paul se chargea d'un soin spécial des Gentils [6]. Puisqu'il fallait partager, il fallait que le premier eût les aînés, que le chef à qui tout se devait unir eût le peuple sur lequel le reste devait être enté, et que le vicaire de Jésus-Christ eût le partage de Jésus-Christ même. Mais ce n'est pas encore assez, et il faut que Rome revienne au partage de saint Pierre. Car, encore que, comme chef de la gentilité, elle fût plus que toutes les autres villes comprise dans le partage de l'Apôtre des Gentils, comme chef de la chrétienté il faut que Pierre y fonde l'Église. Ce n'est pas tout : il faut que la commission extraordinaire de Paul expire avec lui à Rome, et que, réunie à jamais, pour ainsi parler, à la chaire suprême de Pierre, à laquelle elle était subordonnée, elle élève l'Église romaine au comble de l'au-

1. Ce détail n'a pas la force probante qu'on lui supposait au XVIIe siècle. On considère aujourd'hui la « solennité » de la *Chaire de saint Pierre à Antioche* comme le résultat d'une erreur des liturgistes. Primitivement les fêtes du 18 janvier et du 22 février se rapportaient à deux installations successives de l'apôtre à Rome, l'une au cimetière Ostrien, l'autre au Vatican. (Cf. *Saint Pierre*, par M. l'abbé Fouard, p. 548-551.)

2. Gazier : plus *illustrée* encore.

3. Période admirée, mais moins claire à la lecture que dans l'action.

4. Lachat : de tout en général.

5. Act., x.

6. Gal., II, 7-9.

torité et de la gloire. Disons encore : quoique ces deux frères, saint Pierre et saint Paul, nouveaux fondateurs de Rome, plus heureux comme plus unis que ses deux premiers fondateurs, doivent consacrer ensemble l'Église romaine, quelque grand que soit saint Paul, en science, en dons spirituels, en charité, en courage ; encore, *qu'il ait travaillé plus que tous les autres apôtres*[1] et qu'il paraisse étonné lui-même *de ses grandes révélations*[2] et de l'excès de ses lumières, il faut que la parole de Jésus-Christ prévale : Rome ne sera pas la chaire de saint Paul, mais la chaire de saint Pierre ; c'est sous ce titre qu'elle sera plus assurément que jamais le chef du monde, et qui ne sait ce qu'a chanté le grand saint Prosper, il y a plus de douze cents ans : *Rome, le siège de Pierre, devenue sous ce titre le chef de l'ordre pastoral dans tout l'univers, s'assujettit par la religion ce qu'elle n'a pu subjuguer par les armes*[3] ? Que volontiers nous répétons ce sacré cantique d'un Père de l'Église gallicane ! c'est le cantique de la paix, où, dans la grandeur de Rome, l'unité de toute l'Église est célébrée.

Ainsi fut établie et fixée à Rome la chaire éternelle. C'est cette Église romaine qui, enseignée par saint Pierre et ses successeurs, ne connaît point d'hérésie. Les Donatistes affectèrent d'y avoir un siège[4] et crurent se sauver par ce moyen du reproche qu'on leur faisait que la chaire d'unité leur manquait. Mais la chaire de pestilence ne put subsister, ni avoir de succession auprès de la chaire de vérité. Les Manichéens se cachèrent quelque temps dans cette Église[5] : les y découvrir seulement a été les en bannir pour jamais. Ainsi les hérésies ont pu y passer, mais non pas y prendre racine. Que, contre la coutume de tous leurs prédécesseurs, un ou deux souverains pontifes[6], ou par

1. I Cor., XV, 10.
2. II Cor., XII, 7.
3. S. Prosp., *Carm. de Ingratis*, cap. II.
4. S. Opt. Mil., lib. II, n. 4.
5. S. Leo, *Serm.*, XLI, *qui est IV. de quadrag.*, cap. 4 et 5.
6. Libère, Honorius, etc. Cf. la *Defensio* (part. III, lib. IX). Mais les fautes réelles ou prétendues de certains papes n'empêchent ni *l'indéfectibilité* du Saint Siège, de l'aveu de Bossuet, ni *l'infaillibilité* dans les définitions dogmatiques *ex cathedra*, selon la doctrine du concile du Vatican.

violence, ou par surprise, n'aient pas assez constamment soutenu ou assez pleinement expliqué la doctrine de la foi ; consultés de toute la terre et répondant durant tant de siècles à toute sorte de questions de doctrine, de discipline, de cérémonies, qu'une seule de leurs réponses se trouve notée par la souveraine rigueur d'un concile œcuménique [1], ces fautes particulières n'ont pu faire aucune impression dans la chaire de saint Pierre. Un vaisseau qui fend les eaux n'y laisse pas moins de vestiges de son passage : c'est Pierre qui a failli, mais qu'un regard de Jésus ramène aussitôt [2], et qui, avant que le Fils de Dieu lui déclare sa faute future, assuré de sa conversion, reçoit l'ordre *de confirmer ses frères* [3]. Et quels frères ? les apôtres, les colonnes même ; combien plus les siècles suivants ! Qu'a servi à l'hérésie des Monothélites d'avoir pu surprendre un pape [4] ? L'anathème qui lui a donné le premier coup n'en est pas moins parti de cette chaire qu'elle tenta vainement d'occuper, et le concile VI ne s'en est pas écrié avec moins de force : *Pierre a parlé par Agathon* [5]. Toutes les autres hérésies ont reçu du même endroit le coup mortel. Ainsi l'Église romaine est toujours vierge ; la foi romaine est toujours la foi de l'Église ; on croit toujours ce qu'on a cru ; la même voix retentit partout, et Pierre demeure dans ses successeurs le fondement des fidèles. C'est Jésus-Christ qui l'a dit, et le ciel et la terre passeront plus tôt que sa parole.

Mais voyons encore en un mot la suite de cette parole. Jésus-Christ poursuit son dessein ; et après avoir dit à Pierre, éternel prédicateur de la foi : *Tu es Pierre, et sur cette pierre je bâtirai mon Église* [6], il ajoute : *Et je te donnerai les clefs du royaume des cieux*. Toi qui as la prérogative de la prédication de la foi, tu auras aussi les clefs qui désignent l'autorité du gouvernement ; *ce que tu lieras sur la terre sera lié dans le*

1. Le VIe concile général a condamné Honorius. Mais le pape Léon II a bien précisé quelle fut la faute de son prédécesseur et indiqué en quel sens il fallait comprendre la sentence portée contre lui par ce Concile (Hefele-Leclercq, *Hist. des Conciles*, t. III, part. I, p. 515 et suiv.)

2. Luc., XXII, 61.

3. Luc., XXII, 32.

4. C'est encore d'Honorius qu'il s'agit.

5. *Conc. Const.* III, *gen.* VI, *Serm. acclam. ad Imp.*, act. XVIII, Labbe, t. VI, col. 1053.

6. Matth., XVI, 18, 19.

ciel, et ce que tu délieras sur la terre sera délié dans le ciel. Tout est soumis à ces clefs, tout, mes Frères, rois et peuples, pasteurs et troupeaux : nous le publions avec joie, car nous aimons l'unité et nous tenons à gloire notre obéissance. C'est à Pierre qu'il est ordonné premièrement *d'aimer plus que tous les autres* apôtres, et ensuite de *paître* et gouverner tout, *et les agneaux et les brebis* [1], et les petits et les mères, et les pasteurs mêmes : pasteurs à l'égard des peuples et brebis à l'égard de Pierre, ils honorent en lui Jésus-Christ, confessant aussi qu'avec raison on lui demande un plus grand amour, puisqu'il a plus de dignité avec plus de charge, et que, parmi nous, sous la discipline d'un maître tel que le nôtre, il faut, selon sa parole, *que le premier soit* comme lui, par la charité, *le serviteur de tous les autres* [2].

Ainsi saint Pierre paraît le premier en toutes manières : le premier à confesser la foi [3], le premier dans l'obligation d'exercer l'amour [4] ; le premier de tous les apôtres qui vit Jésus-Christ ressuscité des morts [5] comme il en devait être le premier témoin devant tout le peuple [6], le premier quand il fallut remplir le nombre des apôtres [7], le premier qui confirma la foi par un miracle [8], le premier à convertir les Juifs [9], le premier à recevoir les Gentils [10], le premier partout ; mais je ne puis pas tout dire. Tout concourt à établir sa primauté ; oui, mes Frères, tout, jusqu'à ses fautes, qui apprennent à ses successeurs à exercer une si grande puissance avec humilité et condescendance. Car Jésus-Christ est le seul pontife qui, au-dessus, dit saint Paul [11], du péché et de l'ignorance, n'a pu ressentir la faiblesse humaine que dans la mortalité, ni apprendre la compassion que par ses souffrances ; mais les pontifes ses vicaires, qui tous les jours disent avec nous : *Pardonnez-nous nos fautes,* apprennent à compatir d'une autre

1. Joan., XXI, 15-17.
2. Marc., X, 44.
3. Matth., XVI, 16.
4. Joan., XXI, 15 et seq.
5. I Cor., XV, 5.
6. Act., II, 14, etc.
7. *Ibid.*, I, 15.
8. *Ibid.*, III, 6, 7.
9. *Ibid.*, II, 41.
10. *Ibid.*, X, 48.
11. Hebr., II, 17-18 ; IV, 15 ; VII, 26.

manière, et ne se glorifient pas du trésor qu'ils portent dans un vaisseau si fragile.

Mais une autre faute de Pierre donne une autre leçon à toute l'Église. Il en avait déjà pris le gouvernement en main quand saint Paul lui dit en face *qu'il ne marchait pas droitement selon l'Évangile*[1], parce qu'en s'éloignant trop des Gentils convertis, il mettait quelque espèce de division dans l'Église. Il ne manquait pas dans la foi, mais dans la conduite : je le sais ; les anciens l'ont dit, et il est certain ; mais enfin saint Paul faisait voir à un si grand apôtre qu'il manquait dans la conduite[2] ; et encore que cette faute lui fût commune avec Jacques, il ne s'en prend pas à Jacques, mais à Pierre, qui était chargé du gouvernement, et il écrit la faute de Pierre dans une épître qu'on devait lire éternellement dans toutes les Églises avec le respect qu'on doit à l'autorité divine ; et Pierre, qui le voit, ne s'en fâche pas, et Paul, qui l'écrit, ne craint pas qu'on l'accuse d'être vain : âmes célestes, qui ne sont touchées que du bien commun, qui écrivent, qui laissent écrire, aux dépens de tout, ce qu'ils croient utile à la conversion des Gentils et à l'instruction de la postérité. Il fallait que, dans un pontife aussi éminent que saint Pierre, les pontifes ses successeurs apprissent à prêter l'oreille à leurs inférieurs, lorsque, beaucoup moindres que saint Paul et dans de moindres sujets, ils lui[3] parleraient avec moins de force, mais toujours avec le même dessein de pacifier l'Église. Voilà ce que saint Cyprien[4], saint Augustin[5] et les autres Pères ont remarqué dans cet exemple de saint Pierre. Admirons, après ces grands hommes, dans l'humilité l'ornement le plus nécessaire des grandes places, et quelque chose de plus vénérable dans la modestie que dans tous les autres dons, et le monde plus disposé à l'obéissance quand celui à qui on la doit obéit le premier à la raison ; et Pierre, qui se corrige, plus grand, s'il se peut, que Paul qui le reprend.

1. Gal., II, 11, 14.
2. *Ibid.*, 12.
3. C'est-à-dire parleraient à saint Pierre en la personne de ses successeurs.
4. S. Cypr., *Epist.* LXXI, 3.
5. S. Aug., *Epist.* LXXXII, n. 22.

Suivons ; ne vous lassez point d'entendre le grand mystère qu'une raison nécessaire nous oblige aujourd'hui de vous prêcher. On veut de la morale dans les sermons, et on a raison, pourvu qu'on entende que la morale chrétienne est fondée sur les mystères du christianisme [1]. Ce que je vous prêche, *je vous le dis, est un grand mystère en Jésus-Christ et en son Église* [2] ; et ce mystère est le fondement de cette belle morale qui unit tous les chrétiens dans la paix, dans l'obéissancee et dans l'unité catholique.

Vous avez vu cette unité dans le Saint Siège : la voulez-vous voir dans tout l'ordre et dans tout le collège épiscopal ? Mais c'est encore en saint Pierre qu'elle doit paraître, et encore dans ces paroles : *Tout ce que tu lieras sera lié ; tout ce que tu délieras sera délié* [3]. Tous les papes et tous les saints Pères l'ont enseigné d'un commun accord. Oui, mes Frères, ces grandes paroles, où vous avez vu si clairement la primauté de saint Pierre, ont érigé les évêques, puisque la force de leur ministère consiste à lier ou à délier ceux qui croient ou ne croient pas à leur parole. Ainsi, cette divine puissance de lier et de délier est une annexe nécessaire et comme le dernier sceau de la prédication que Jésus-Christ leur a confiée, et vous voyez en passant tout l'ordre de la juridiction ecclésiastique. C'est pourquoi le même qui a dit à saint Pierre : *Tout ce que tu lieras sera lié, tout ce que tu délieras sera délié* [4], a dit la même chose à tous les apôtres, et leur a dit encore : *Tous ceux dont vous remettrez les péchés, ils leur seront remis ; et tous ceux dont vous retiendrez les péchés, ils leur seront retenus* [5]. Qu'est-ce que lier, sinon retenir, et qu'est-ce que délier, sinon remettre ? Et le même qui donne à Pierre cette puissance, la donne aussi de sa propre bouche à tous les apôtres. *Comme mon Père m'a envoyé, ainsi*, dit-il, *je vous envoie* [6] ; on ne peut voir ni une puissance mieux établie, ni une mission plus immédiate. Aussi souffle-t-il également sur tous ; il répand sur tous le même Esprit avec ce souffle, en leur

1. Maxime à retenir. Elle fut souvent méconnue au siècle suivant.
2. Ephes., v, 32.
3. Matth., xvi, 19.
4. Matt., xviii, 18.
5. Joan., xx, 23.
6. *Ibid.*, 21.

disant : *Recevez le Saint-Esprit : ceux dont vous remettrez les péchés, ils sont remis* [1], et le reste que nous avons récité. C'était donc manifestement le dessein de Jésus-Christ de mettre premièrement dans un seul ce que dans la suite il voulait mettre dans plusieurs. Mais la suite ne renverse pas le commencement, et le premier ne perd pas sa place. Cette première parole : *Tout ce que tu lieras*, dite à un seul, a déjà rangé sous sa puissance chacun de ceux à qui on dira : Tout ce que vous remettrez ; car les promesses de Jésus-Christ, aussi bien que ses dons, sont sans repentance, et ce qui est une fois donné indéfiniment et universellement est irrévocable, outre que la puissance donnée à plusieurs porte sa restriction dans son partage, au lieu que la puissance donnée à un seul, et sur tous, et sans exception, emporte la plénitude ; et n'ayant à se partager avec aucun autre, elle n'a de bornes que celles que donne la règle [2]. C'est pourquoi nos anciens docteurs de Paris, que je pourrais ici nommer avec honneur, ont tous reconnu d'une même voix dans la chaire de saint Pierre la plénitude de la puissance apostolique : c'est un point décidé et résolu ; mais ils demandent seulement qu'elle soit réglée dans son exercice par les canons, c'est-à-dire par les lois communes [3] de toute l'Église, de peur que, s'élevant au-dessus de tout, elle ne détruise elle-même ses propres décrets. Ainsi le mystère est entendu : tous reçoivent la même puissance, et tous de la même source, mais non pas tous en même degré, ni avec la même étendue, car Jésus-Christ se communique en telle mesure qu'il lui plaît, et toujours de la manière la plus convenable à établir l'unité de son Église. C'est pourquoi il commence par le premier, et, dans ce premier, il forme le tout, et lui-même il développe avec ordre ce qu'il a mis dans un seul : *et Pierre*, dit saint Augustion [4], *qui dans l'honneur de sa primauté représentait toute l'Église, reçoit aussi le premier et le seul d'abord*

1. Joan,. XX, 22, 23.

2. C'est-à-dire la loi naturelle et la loi divine.

3. Si la puissance pontificale est souveraine, elle n'est point arbitraire. Elle gouverne selon les règles et les lois que le temps a consacrées ; mais, dans son exercice, elle n'est responsable que devant Dieu.

4. S. Aug., *In Joan.*, tract. CXXIV, 5, 7.

les clefs qui, dans la suite, *devaient être communiquées à tous les autres*[1], afin que nous apprenions, selon la doctrine d'un saint évêque de l'Église gallicane[2], que l'autorité ecclésiastique, premièrement établie en la personne d'un seul, ne s'est répandue qu'à condition d'être toujours ramenée au principe de son unité, et que tous ceux qui auront à l'exercer se doivent tenir inséparablement unis à la même chaire.

C'est cette chaire romaine tant célébrée par les Pères, où ils ont exalté comme à l'envi *la principauté de la chaire apostolique, la principauté principale, la source de l'unité et dans la place de Pierre l'éminent degré de la chaire sacerdotale, l'Église mère, qui tient en sa main la conduite de toutes les autres Églises, le chef de l'épiscopat, d'où part le rayon du gouvernement, la chaire principale, la chaire unique en laquelle seule tous gardent l'unité :* vous entendez dans ces mots saint Optat, saint Augustin, saint Cyprien, saint Irénée, saint Prosper, saint Avite, saint Théodoret, le concile de Chalcédoine et les autres, l'Afrique, les Gaules, la Grèce, l'Asie, l'Orient et l'Occident unis ensemble[3] ; et voilà, sans préjudice des lumières divines, extraordinaires et surabondantes, et de la puissance proportionnée à de si grandes lumières qui était pour les premiers temps dans les apôtres, premiers fondateurs de toutes les Églises chrétiennes, voilà, dis-je, ce qui doit rester, selon la parole de Jésus-Christ et la constante tradition de nos Pères, dans l'ordre commun de l'Église. Et puisque c'était le conseil de Dieu de permettre, pour éprouver ses fidèles, qu'il s'élevât des schismes et des hérésies, il n'y avait point de constitution ni plus ferme pour se soutenir, ni plus forte pour les abattre. Par cette constitution, tout est fort dans l'Église, parce que tout y est divin et que tout y est uni ; et, comme chaque partie est divine, le lien aussi est divin, et l'assemblage est tel que chaque partie agit avec la force du tout.

1. S. Opt. Mil., lib. VII, n. 3.
2. S. Cæsar. Arel., *Epist. ad Symm. Papam.*
3. S. Aug., *Epist.* XLIII ; S. Iren., lib. III, cap. III ; S. Cypr., *Epist.* LV ; Theod., *Epist. ad Ren.*, CXVI ; S. Avit., *Epist. ad Faust.* ; S. Prosper., *Carm. de Ingr.*, cap. II ; *Conc. Chald. Relat. ad Leon.* (Labb., tom. IV, p. 837) ; *Libell. Joan. Const.* (*ibid.*, p. 1486) ; S. Opt. Mil., lib. II, n. 2.

C'est pourquoi nos prédécesseurs, qui ont dit souvent dans leurs conciles [1] qu'ils agissaient dans leurs Églises comme vicaires de Jésus-Christ et successeurs des apôtres qu'il a immédiatement envoyés, ont dit aussi dans d'autres conciles [2], comme ont fait les papes à Chalon, à Vienne et ailleurs, qu'ils agissaient « au nom de saint Pierre, *vice Petri ;* par l'autorité donnée à tous les évêques en la personne de saint Pierre, *auctoritate nobis in Petro concessa ;* comme vicaires de saint Pierre, *vicarii Petri* » ; et l'ont dit lors même qu'ils agissaient par leur autorité ordinaire et subordonnée, parce que tout a été mis premièrement dans saint Pierre, et que la correspondance est telle dans tout le corps de l'Église que ce que fait chaque évêque selon la règle et dans l'esprit de l'unité catholique, toute l'Église, tout l'épiscopat et le chef de l'épiscopat le fait avec lui.

S'il est ainsi, Chrétiens, si les évêques n'ont tous ensemble qu'une même chaire, par le rapport essentiel qu'ils ont tous avec la chaire unique où saint Pierre et ses successeurs sont assis ; si, en conséquence de cette doctrine, ils doivent tous agir dans l'esprit de l'unité catholique, en sorte que chaque évêque ne dise rien, ne fasse rien, ne pense rien que l'Église universelle ne puisse avouer, que doit attendre l'univers d'une assemblée de tant d'évêques? M'est-il permis, Messeigneurs, de vous adresser la parole, à vous de qui je la tiens aujourd'hui, mais à vous qui êtes mes juges et les interprètes de la volonté divine ? Ha ! sans doute, puisque c'est vous qui m'ouvrez la bouche, quand je vous parle, Messeigneurs, ce n'est pas moi qui vous parle, c'est vous-mêmes qui vous parlez à vous-mêmes. Songeons que nous devons agir par l'esprit de toute l'Église ; ne soyons pas des hommes vulgaires, que les vues particulières détournent du vrai esprit de l'unité catholique : nous agissons dans un corps, dans le corps de l'épiscopat et de l'Église catholique, où tout ce qui est contraire à la règle ne manque jamais d'être détesté, car l'Esprit

1. *Conc. Meld.*, præf. (tom. III *Conc. Gall.*, p. 27).

2. *Synod. Rem.* (tom. VIII *Conc.*, p. 591) ; *Conc. Vien.* (tom. IX *Conc.*, p. 433) ; *Conc. Cabil.* (*ibid.*, p. 275) ; *Conc. Rem.* (*ibid.*, p. 481) ; *Conc. Cicest.* (tom. X *Conc.*, p. 1182) ; Ivo Carn., *Serm. De Cath. Petr.*

de vérité y prévaut toujours[1]. Puissent nos résolutions être telles qu'elles soient dignes de nos pères, et dignes d'être adoptées par nos descendants, dignes enfin d'être comptées parmi les actes authentiques de l'Église et insérées avec honneur dans ces registres immortels où sont compris les décrets qui regardent non seulement la vie présente, mais encore la vie future et l'éternité toute entière !

La comprenez-vous maintenant, cette immortelle beauté de l'Église catholique, où se ramasse ce que tous les lieux, ce que tous les siècles présents, passés et futurs ont de beau et de glorieux ? Que vous êtes belle dans cette union, ô Église catholique ; mais en même temps que vous êtes forte ! *Belle*, dit le saint Cantique[2], *et agréable comme Jérusalem*, et en même temps *terrible comme une armée rangée en bataille ;* belle comme Jérusalem, où l'on voit une sainte uniformité et une police admirable sous un même chef ; belle assurément dans votre paix, lorsque, recueillie dans vos murailles, vous louez celui qui vous a choisie annonçant ses vérités à ses fidèles. Mais si les scandales s'élèvent, si les ennemis de Dieu osent l'attaquer par leurs blasphèmes, vous sortez de vos murailles, ô Jérusalem, et vous vous formez en armée pour les combattre, toujours belle en cet état, car votre beauté ne vous quitte pas, mais tout à coup devenue terrible. Car une armée qui paraît si belle dans une revue, combien est-elle terrible quand on voit tous les arcs bandés et toutes les piques hérissées contre soi ? Que vous êtes donc terrible, ô Église sainte, lorsque vous marchez, Pierre à votre tête et la chaire de l'unité vous unissant toute ; abattant les têtes superbes et toute hauteur qui s'élève contre la science de Dieu ; pressant ses ennemis de tout le poids de vos bataillons serrés ; les accablant tout ensemble et de toute l'autorité[2] des siècles passés et de toute l'exécration des siècles futurs ; dissipant les hérésies et les étouffant quelquefois dans leur naissance ; prenant les petits de

1. C'était prédire, sans y songer, la fin du gallicanisme. Mais l'orateur ne pouvait se résoudre à le regarder comme « contraire à la règle. » Il y a lieu de s'étonner que le caractère de cette doctrine, propre à une école et singulière dans l'Église universelle, ne l'ait pas rendue suspecte à ses yeux.

2. Cant., VI, 3.

Babylone et les hérésies naissantes, et les brisant contre votre pierre [1] ; Jésus-Christ, votre chef, vous mouvant d'en haut et vous unissant, mais vous mouvant et vous unissant par des instruments proportionnés, par des moyens convenables, par un chef qui le représente, qui vous fasse en tout agir toute entière et rassemble toutes vos forces dans une seule action !

Je ne m'étonne donc plus de la force de l'Église, ni de ce puissant attrait de son unité. Pleine de l'Esprit de celui qui dit : *Je tirerai tout à moi* [2], tout vient à elle : Juifs et Gentils, Grecs et Barbares. Les Juifs devaient venir les premiers ; et malgré la réprobation de ce peuple ingrat, il y a ce précieux reste et ces bienheureux réservés tant célébrés par les prophètes. Prêchez, Pierre ; tendez vos filets, divin pêcheur. Cinq mille, trois mille entreront d'abord [3], bientôt suivis d'un plus grand nombre. Mais Jésus-Christ a *d'autres brebis qui ne sont pas de ce bercail* [4] ; c'est par vous, ô Pierre, qu'il veut commencer à les rassembler. Voyez ces serpents, voyez ces reptiles et ces autres animaux immondes qui vous sont présentés du ciel. C'est les Gentils [5], peuple immonde et peuple qui n'est pas peuple ; et que vous dit la voix céleste ? *Tue et mange* [6], unis, incorpore, fais mourir la gentilité dans ces peuples : et voilà en même temps à la porte les envoyés de Cornélius, et Pierre, qui a reçu les bienheureux restes des Juifs, va consacrer les prémices des Gentils.

Après les prémices viendra le tout ; après l'officier romain, Rome viendra elle-même ; après Rome, viendront les peuples l'un sur l'autre. Quelle Église a enfanté tant d'autres Églises ? D'abord tout l'Occident est venu par elle, et nous sommes venus des premiers : vous le verrez bientôt. Mais Rome n'est pas épuisée dans sa vieillesse et sa voix n'est pas éteinte ; nuit et jour, elle ne cesse de crier aux peuples les plus éloignés, afin de les appeler au banquet où tout est fait un [7] ;

1. Ps., CXXXVI, 9.
2. Joan., XII, 32.
3. Act., II, 41 ; IV, 4.
4. Joan., X, 16
5. Bossuet suivait cette règle depuis qu'il était de l'Académie. Cf. p. 77.
6. Act., X, 12, 13.
7. C'est-à-dire non seulement à la foi chrétienne, mais à la communion eucharistique, qui est ici-bas le dernier mot de la religion.

et voilà qu'à cette voix maternelle, les extrémités de l'Orient s'ébranlent et semblent vouloir enfanter une nouvelle chrétienté, pour réparer les ravages des dernières hérésies. C'est le destin de l'Église : « *Movebo candelabrum tuum :* Je remuerai votre chandelier, » dit Jésus-Christ à l'Église d'Éphèse [1] ; je vous ôterai la foi : *je le remuerai.* Il n'éteint pas la lumière, il la transporte ; elle passe à des climats plus heureux. Malheur, malheur encore une fois à qui la perd ! mais la lumière va son train et le soleil achève sa course.

Mais quoi ? je ne vois pas encore les rois et les empereurs ? Où sont-ils, ces illustres nourriciers tant de fois promis à l'Église par les prophètes ? Ils viendront, mais en leur temps. Ne voyez-vous pas, dans un seul psaume [2], le temps *où les nations entrent en fureur, où les rois et les princes font de vains complots contre le Seigneur et contre son Christ?* Mais je vois tout à coup un autre temps : « *Et nunc, et nunc :* Et maintenant ; » c'est un autre temps qui va paraître. « *Et nunc, Reges, intelligite :* Et maintenant, ô rois, entendez : » durant le temps de votre ignorance, vous avez combattu l'Église, et vous l'avez vue triompher malgré vous ; maintenant vous allez aider à son triomphe. *Et maintenant, ô Rois, entendez ; instruisez-vous, Arbitres du monde ; servez le Seigneur en crainte,* et le reste, que vous savez.

Durant ces jours de tempête où l'Église, comme un rocher, devait voir les efforts des rois se briser contre elle, demandez aux chrétiens si les Césars pouvaient être de leur corps ; Tertullien vous répondra hardiment que non. *Les Césars,* dit-il, *seraient chrétiens, s'ils pouvaient être tout ensemble chrétiens et Césars* [3]. Quoi ! les Césars ne peuvent pas être chrétiens ? Ce n'est pas de ces excès [4] de Tertullien ; il parlait au nom de toute l'Église dans cet admirable *Apologétique,* et ce qu'il dit est vrai à la lettre. Mais il faut distinguer les temps. Il y avait le premier temps, où l'on devait voir l'Empire ennemi de l'Église et tout ensemble vaincu par l'Église ; et le second temps, où l'on devait voir l'Em-

1. Apoc., II, 5.
2. Ps. II.
3. Tertull., *Apolog.*, n. 21.
4. Pour : Ce ne sont pas de ces *excès de langage,* qu'on rencontre dans Tertullien.

pire réconcilié avec l'Église, et tout ensemble le rempart et la défense de l'Église.

L'Église n'est pas moins féconde que la Synagogue : elle doit comme elle avoir ses Davids, ses Salomons, ses Ézéchias, ses Josias, dont la main royale lui serve d'appui. Comme elle, il faut qu'elle voie la concorde de l'empire et du sacerdoce : un Josué partager la terre aux enfants de Dieu avec un Éléazar ; un Josaphat établir l'observance de la Loi avec un Amarias ; un Joas réparer le Temple avec un Joïada ; un Zorobabel en relever les ruines avec un Jésus, fils de Josédé ; un Néhémias reformer le peuple avec un Esdras. Mais la Synagogue, dont les promesses sont terrestres, commence par la puissance et par les armes ; l'Église commence par la croix et par les martyres : fille du ciel, il faut qu'il paraisse qu'elle est née libre et indépendante dans son état essentiel, et ne doit son origine qu'au Père céleste. Quand, après trois cents ans de persécution, parfaitement établie et parfaitement gouvernée durant tant de siècles sans aucun secours humain, il paraîtra clairement qu'elle ne tient rien de l'homme : Venez maintenant, ô Césars, il est temps : *Et nunc intelligite*. Tu vaincras, ô Constantin, et Rome te sera soumise, mais tu vaincras par la croix ; Rome verra la première ce grand spectacle, un empereur victorieux prosterné devant le tombeau d'un pêcheur et devenu son disciple.

Depuis ce temps-là, Chrétiens, l'Église a appris d'en haut à se servir des rois et des empereurs pour faire mieux servir Dieu, *pour élargir*, disait saint Grégoire, *les voies du ciel* [1], pour donner un cours plus libre à l'Évangile, une force plus présente à ses canons et un soutien plus sensible à sa discipline.

Que l'Église demeure seule : ne craignez rien ; Dieu est avec elle et la soutient au dedans ; mais les princes religieux lui élèvent par leur protection ces invincibles dehors qui lui font jouir, disait un grand pape [2], d'une douce tranquillité à l'abri de leur autorité sacrée.

1. S. Greg., *Epist.*, lib. III, *epist.* LXV, *ad Mauricium Augustum.*

2. Innoc. II, *Epist.* II ; *Conc. Aquisg.* II (*Conc. Gall.*, t. II, p. 576).

Mais parlons toujours comme il faut de l'Épouse de Jésus-Christ : l'Église se doit à elle-même et à ses services toutes les grâces qu'elle a reçues des rois de la terre. Quel ordre, quelle compagnie, quelle armée, quelque forte, quelque fidèle et quelque agissante qu'elle soit, les a mieux servis que l'Église a fait par sa patience? Dans ces cruelles persécutions qu'elle endure sans murmurer durant tant de siècles, en combattant pour Jésus-Christ, j'oserai le dire, elle ne combat guère moins pour l'autorité des princes qui la persécutent. Ce combat n'est pas indigne d'elle, puisque c'est encore combattre pour l'ordre de Dieu. En effet, n'est-ce pas combattre pour l'autorité légitime, que d'en souffrir tout sans murmure? Ce n'était point par faiblesse : qui peut mourir n'est jamais faible ; mais c'est que l'Église savait jusques où il lui était permis d'étendre sa résistance : « *Nondum usque ad sanguinem restitistis :* Vous n'avez pas encore résisté jusques au sang, » disait l'Apôtre [1] : jusques au sang, c'est-à-dire jusqu'à donner le sien, et non pas jusqu'à répandre celui des autres. Quand on la veut forcer de désavouer ou de taire les vérités de l'Évangile, elle ne peut que dire avec les apôtres : *Non possumus, non possumus* [2] ; que prétendez-vous ? *nous ne pouvons pas ;* et en même temps découvrir le sein où l'on veut frapper ; de sorte que le même sang qui rend témoignage à l'Évangile, le même sang le rend aussi à cette vérité, que nul prétexte ni nulle raison ne peut autoriser les révoltes, qu'il faut révérer l'ordre du Ciel et le caractère du Tout-Puissant dans tous les princes, quels qu'ils soient, puisque les plus beaux temps de l'Église nous le font voir sacré et inviolable même dans les princes persécuteurs de l'Évangile. Ainsi leur couronne est hors d'atteinte : l'Église leur a érigé un trône dans le lieu le plus sûr de tous et le plus inaccessible, dans la conscience même, où Dieu a le sien ; et c'est là le fondement le plus assuré de la tranquillité publique.

Nous leur dirons donc sans crainte, même en publiant leurs bienfaits, qu'il y a plus de justice que de grâce

1. Hebr., XII, 4. 2. Act., IV, 20.

dans les privilèges qu'ils accordent à l'Église, et qu'ils ne pouvaient refuser de lui faire part de quelques honneurs de leur royaume, qu'elle prend tant de soin de leur conserver. Mais confessons en même temps qu'au milieu de tant d'ennemis, de tant d'hérétiques, de tant d'impies, de tant de rebelles qui nous environnent, nous devons beaucoup aux princes qui nous mettent à couvert de leurs insultes, et que nos mains désarmées, que nous ne pouvons que tendre au ciel, sont heureusement soutenues par leur puissance.

Il le faut avouer, Messieurs, notre ministère est pénible : s'opposer aux scandales, au torrent des mauvaises mœurs et au cours violent des passions, qu'on trouve toujours d'autant plus hautaines qu'elles sont plus déraisonnables, c'est un terrible ministère, et on ne peut l'exercer sans rigueur. C'est ce que nos prédécesseurs assemblés dans les conciles de Thionville et de Meaux appellent « la rigueur du salut des hommes : *Rigorem salutis humanæ*[1]. » L'Église assemblée dans ces conciles demande l'assistance des rois pour exercer plus facilement cette rigueur salutaire au genre humain ; et convaincue par expérience du besoin qu'elle a de leur protection pour aider les âmes infirmes, c'est-à-dire le plus grand nombre de ses enfants, elle ne se prive qu'avec peine de ce secours ; de sorte que la concorde du sacerdoce et de l'empire, dans le cours ordinaire des choses humaines, est un des soutiens de l'Église et fait partie de cette unité[2] qui la rend si belle.

Car qu'y a-t-il de plus beau que d'entendre un saint empereur dire à un saint pape : « Je ne vous puis rien refuser, puisque je vous dois tout en Jésus-Christ : *Nihil tibi negare possum, cui per Deum omnia debeo*[3] : Tout ce que votre autorité paternelle a réglé dans son concile pour le rétablissement de l'Église, je le loue, je l'approuve, je le confirme comme votre fils : je veux

1. *Conc. ad Theodonis villam*, can. VI (*Conc. Gall.*, tom. III, p. 16) ; *Conc. Meld.*, can. XII (*ibid.*, p. 35).

2. Belle conception, malgré les difficultés et les périls qui se rencontrent dans sa réalisation. On peut douter toutefois que cette alliance des deux pouvoirs fasse partie de l'unité essentielle de l'Église. N'en serait-elle pas un simple corollaire ? Au reste, l'appel au bras séculier était jadis usité partout, dans les États protestants comme dans les pays catholiques.

3. Henric. II ad Bened. VIII (*Conc.*, t. IX, p. 831).

qu'il soit inséré parmi les lois, qu'il fasse partie du droit public et qu'il vive autant que l'Église : *Et in æternum mansura, et humanis legibus inserenda, et inter publica jura semper recipienda hac auctoritate vivente Ecclesia victura ?* » ou d'entendre un roi pieux dans un concile, c'était un roi d'Angleterre. Ha ! nos entrailles s'émeuvent à ce nom, et l'Église, toujours mère, ne peut s'empêcher dans ce souvenir de renouveler ses gémissements et ses vœux ; passons et écoutons ce saint roi, ce nouveau David dire au clergé assemblé : « *Ego Constantini, vos Petri gladium habemus in manibus ; jungamus dexteras, gladium gladio copulemus* [1] : J'ai le glaive de Constantin à la main, et vous y avez celui de Pierre ; donnons-nous la main et joignons le glaive au glaive ? » Que ceux qui n'ont pas la foi assez vive pour craindre les coups invisibles de votre glaive spirituel tremblent à la vue du glaive royal. Ne craignez rien, saints évêques ; si les hommes sont assez rebelles pour ne pas croire à vos paroles, qui sont celles de Jésus-Christ, des châtiments rigoureux leur en feront, malgré qu'ils en aient, sentir la force, *et la puissance royale ne vous manquera jamais.*

A cet admirable spectacle, qui ne s'écrierait encore une fois avec Balaam : *Quam pulchra tabernacula tua, Jacob !* O Église catholique, que vous êtes belle ! le Saint-Esprit vous anime, le Saint Siège unit tous vos pasteurs, les rois font la garde autour de vous ; qui ne respecterait votre puissance ?

Second Point.

Paraissez maintenant, sainte Église gallicane, avec vos évêques orthodoxes et avec vos rois très chrétiens, et venez servir d'ornement à l'Église universelle ; et vous, Seigneur tout-puissant, qui avez comblé cette Église de tant de bienfaits, animez-moi de ce même esprit dont vous remplîtes David lorsqu'il chanta si noblement les grâces de l'ancien peuple, afin qu'à son exemple, je puisse aujourd'hui, avec tant d'évêques et

1. Eadgar, *Orat. ad Cler.* (tom. IX *Conc.*, p. 697.)

dans une si grande assemblée, célébrer vos miséricordes éternelles : *Quoniam bonus, quoniam in æternum misericordia ejus*[1]. C'est vous, Seigneur, qui excitâtes saint Pierre et ses successeurs à nous envoyer dès les premiers temps les évêques qui ont fondé nos Églises. C'était le conseil de Dieu que la foi nous fût annoncée par le Saint Siège, afin qu'éternellement unis par des liens particuliers à ce centre commun de toute l'unité catholique, nous pussions dire avec un grand archevêque de Reims : *La sainte Église romaine, la mère, la nourrice et la maîtresse de toutes les Églises, doit être consultée dans tous les doutes qui regardent la foi et les mœurs, principalement par ceux qui, comme nous, ont été engendrés en Jésus-Christ par son ministère et nourris par elle du lait de la doctrine catholique*[2].

Il est vrai qu'il nous est venu d'Orient et par le ministère de saint Polycarpe[3] une autre mission, qui ne nous a pas été moins fructueuse. C'est de là que nous avons eu le vénérable vieillard saint Pothin, fondateur de la célèbre Église de Lyon, et encore le grand saint Irénée, successeur de son martyre aussi bien que de son siège ; Irénée, digne de son nom et véritablement pacifique[4], qui fut envoyé à Rome et au pape saint Éleuthère de la part de l'Église gallicane[5] ; ambassadeur de la paix, qui depuis la procura aux saintes Églises d'Asie d'où il nous avait été envoyé ; qui retint le pape saint Victor lorsqu'il les voulait retrancher de la communion, et qui, présidant au concile des saints évêques des Gaules, dont il était réputé le père, fit connaître à ce saint pape qu'il ne fallait pas pousser toutes les affaires à l'extrémité, ni toujours user d'un droit rigoureux[6]. Mais, comme l'Église est une par tout l'univers, cette mission orientale n'a pas été moins favorable à l'autorité du Saint Siège que ceux que le Saint Siège avait immédiatement envoyés ; et le même

1. Ps. CXXXV, I.
2. Hincm., *De divort. Loth. et Teutb.* (t. I, p. 561).
3. Non que ce saint martyr ait gouverné aucune Église dans les Gaules ; mais saint Pothin et saint Irénée, qui vont être nommés, étaient ses disciples, comme lui-même l'était de saint Jean l'évangéliste.
4. Dérivé du grec εἰρηνή, *paix*.
5. Euseb., *Hist. eccles.*, lib. V, cap. III.
6. Euseb. *Hist. eccles.*, lib. V, cap. XXIII, XXIV.

saint Irénée a prononcé cet oracle révéré de tous les siècles [1] : *Quand nous exposons la tradition que la très grande, très ancienne et très célèbre Église romaine, fondée par les apôtres saint Pierre et saint Paul, a reçue des apôtres et qu'elle a conservée jusqu'à nous par la succession de ses évêques, nous confondons tous les hérétiques, parce que c'est avec cette Église que toutes les Églises et tous les fidèles qui sont par toute la terre doivent s'accorder, à cause de sa principale et excellente principauté, et que c'est en elle que ces mêmes fidèles répandus par toute la terre ont conservé la tradition qui vient des apôtres.*

Appuyée sur ces solides fondements, l'Église gallicane a été forte comme la tour de David. Quand le perfide Arius voulut renverser, avec la divinité du Fils de Dieu, le fondement de la foi prêchée par saint Pierre, et changer en création et en adoption la génération éternelle de ce Fils unique, cette superbe hérésie soutenue par un empereur ne trouva point de plus grand obstacle à ses progrès que la constance et la foi de saint Athanase d'Alexandrie et de saint Hilaire de Poitiers ; et, malgré l'inégalité de ces deux sièges, les deux évêques furent égaux en gloire comme ils l'étaient en courage.

Pour perpétuer cette gloire de l'Église gallicane, le célèbre saint Martin fut élevé sous la discipline de saint Hilaire ; et cette Église, renouvelée par les exemples et par les miracles de cet homme incomparable, crut revoir le temps des apôtres, tant la providence divine fut soigneuse de réveiller parmi nous l'ancien esprit et d'y faire revivre les premières grâces.

Quand le temps fut arrivé que l'Empire romain devait tomber en Occident et que la Gaule devait devenir France, Dieu ne laissa pas longtemps sous des princes idolâtres une si noble partie de la chrétienté ; et voulant transmettre aux rois des Français la garde de son Église qu'il avait confiée aux empereurs, il donna non seulement à la France, mais encore à tout l'Occident un nouveau Constantin en la personne de Clovis. La

1. S. Iren., lib. III *contra Hæres.*, cap. III.

victoire miraculeuse qu'il envoya du ciel à ces deux princes guerriers fut le gage de son amour et le glorieux attrait qui leur fit embrasser le christianisme. La foi fut victorieuse, et la belliqueuse nation des Francs connut que le Dieu de Clotilde était le vrai Dieu des armées.

Alors saint Remi vit en esprit qu'en engendrant en Jésus-Christ les rois des Français avec leur peuple, il donnait à l'Église d'invincibles protecteurs. Ce grand saint et ce nouveau Samuel, appelé pour sacrer les rois, sacra ceux-ci, comme il dit lui-même, pour être *les perpétuels défenseurs de l'Église et des pauvres* [1], digne objet de la royauté; et après leur avoir enseigné [2] à faire fleurir les Églises et à rendre les peuples heureux (croyez que c'est lui-même qui vous parle, puisque je ne fais ici que réciter les paroles paternelles de cet apôtre des Français), il priait Dieu nuit et jour qu'ils persévérassent dans la foi et qu'ils régnassent selon les règles qu'il leur avait données, leur prédisant en même temps qu'en dilatant leur royaume, ils dilateraient celui de Jésus-Christ et que, s'ils étaient fidèles à garder les lois qu'il leur prescrivait de la part de Dieu [3], l'Empire romain leur serait donné, en sorte que des rois de France sortiraient des empereurs dignes de ce nom, qui feraient régner Jésus-Christ. Telles furent les bénédictions que versa mille et mille fois le grand saint Remi sur les Français et sur leurs rois, qu'il appelait toujours ses chers enfants, louant sans cesse la bonté divine de ce que, pour affermir la foi naissante de ce peuple béni de Dieu, elle avait daigné, par le ministère de sa main pécheresse (c'est ainsi qu'il parle), renouveler à la vue de tous les Français et de leur roi les miracles qu'on avait vus éclater dans la première fondation des Églises chrétiennes. Tous les saints qui étaient alors furent réjouis, et dans le déclin de l'Empire romain ils crurent voir paraître dans les rois de France « une nouvelle lumière pour tout l'Occident : *In occi-*

1. *Testam. S. Rem.*, ap. Flod., lib. I, cap. XVIII.

2. La seconde édition : digne objet de la royauté, après leur avoir enseigné...

3. *Testam. S. Rem.*, ap. Flod., c. XIII.

duis partibus novi jubaris lumen effulgurat[1] ; et non seulement pour tout l'Occident, mais encore pour toute l'Église, à laquelle ce nouveau royaume promettait de nouveaux progrès. C'est ce que disait saint Avite, ce docte et ce[2] saint évêque de Vienne, ce grave et éloquent défenseur de l'Église romaine, qui fut chargé par tous ses collègues les saints évêques des Gaules de recommander aux Romains dans la cause du pape Symmaque la cause commune de tout l'épiscopat, *parce que*, disait ce grand homme, *quand le Pape et le chef de tous les évêques est attaqué, ce n'est pas un seul évêque, mais l'épiscopat tout entier qui est en péril*[3].

Tous les conciles de ces temps font voir qu'en ce qui touchait la foi et la discipline, nos saints prédécesseurs regardaient toujours l'Église romaine, et se gouvernaient par ses traditions[4]. Tel était le sentiment de l'Église gallicane, qui, en recevant par le ministère de saint Remi Clovis et les Français dans son sein, leur imprimait dans le fond du cœur ce respect pour le Saint Siège, dont ils devaient être les plus zélés aussi bien que les plus puissants protecteurs. Les papes connurent d'abord la protection qui leur était envoyée du ciel, et ressentant dans nos rois je ne sais quoi de plus filial que dans les autres, que ne dirent-ils point alors, comme par un secret pressentiment, à la louange de leurs protecteurs futurs? Anastase II, du temps de Clovis, croit voir dans le royaume de France nouvellement converti *une colonne de fer que Dieu élevait pour le soutien de sa sainte Église, pendant que la charité se refroidissait partout ailleurs*[5]. Pélage II se promet des descendants de Clovis, comme des voisins charitables de l'Italie et de Rome, la même protection pour le Saint Siège qu'il avait toujours reçue des empereurs[6] ; et

1. S. Avit. Vien., *Epist. ad Clod.* (tom. I *Conc. Gall.*, p. 154).

2. La répétition du démonstratif était facultative alors, même quand les épithètes s'appliquaient à un seul personnage. On l'employait ou on l'omettait, d'après l'harmonie. Ici, nous avons les deux constructions dans une même phrase.

3. *Epist. ad Faust.* (ibid., p. 158).

4. *Epist. syn. Episc. Gall., ad Leon.*; *Concil. Araus. II* præf. (t. I *Conc. Gall.*, p. 216) ; Bonif. II, *Epist. ad Cæsar. Arel.* ibid., p. 223) ; *Conc. Vas.* can. III-V, (*ibid.*, p. 226, 227) ; *Conc. Aurel.* III, can. III, XXVI (*ibid*, p. 248, 255).

5. Anast. II, *Epist. II ad Clod.*

6. Pelag. II, *Epist. ad Aunach. Autiss.* (tom. I *Conc. Gall.*, p. 376).

saint Grégoire, le plus saint de tous, enchérit aussi sur ses saints prédécesseurs, lorsque, touché de la foi et du zèle de ces rois, il les met *autant au-dessus des autres souverains que les souverains sont au-dessus des particuliers* [1].

Leur foi croissait en effet avec leur empire et, selon la prédiction de tant de saints, l'Église s'étendait par les rois de France. L'Angleterre le sait, et le moine saint Augustin, son premier apôtre [2]. Saint Boniface, l'apôtre de la Germanie et les autres apôtres du Nord ne reçurent pas un moindre secours de la France ; et Dieu montrait dès lors par des signes manifestes, ce que les siècles suivants ont confirmé, qu'il voulait que les conquêtes des Français étendissent celles de l'Église.

Les enfants de Clovis ne marchèrent pas dans les voies que saint Remi leur avait marquées ; Dieu les rejeta de devant sa face, mais il ne retira pas ses miséricordes de dessus le royaume de France. Une seconde race fut élevée sur le trône ; Dieu s'en mêla et le zèle de la religion s'accrut par ce changement : témoin tant de papes réfugiés, protégés, rétablis et comblés de biens sous cette race. Les papes et toute l'Église bénirent Pépin qui en était le chef [3] ; les bénédictions de saint Remi passèrent à lui ; de lui sortit cet empereur père d'empereurs, que ce saint évêque semble avoir vu, et Charlemagne régna pour le bien de toute l'Église. Vaillant, savant, modéré, guerrier sans ambition et exemplaire dans sa vie, je le veux bien dire en passant malgré les reproches des siècles ignorants, ses conquêtes prodigieuses furent la dilatation du règne de Dieu, et il se montra très chrétien dans toutes ses œuvres. Il fit revivre les anciens canons ; les conciles longtemps

1. S. Greg. Magn., *Epist.* lib. VI, epist. VI.

2. Allusion un peu énigmatique dans sa brièveté. Le pape saint Grégoire avait recommandé saint Augustin à la reine Brunehaut et aux rois des Francs, Thierry et Théodebert (*Historiens de France*, t. IV, p. 21, 22). Ethelbert, roi de Kent, que le saint moine convertit, avait épousé Berthe, fille de Caribert, roi de Paris. Cf. le *Discours sur l'Histoire universelle :* « Berthe, princesse de France, attira au christianisme le roi *Edhilbert*, son mari. Les rois de France, la reine Brunehaut, protégèrent la nouvelle mission. » (*Première partie, onzième époque ;* édit. Lachat, t. XXIV, p. 352.)

3. Paul. I, *Epist.* X, *ad Fr.* (t. II *Conc. Gall.*, p. 59).

négligés furent rétablis[1], et la discipline revint avec eux. Si ce grand prince rétablit les lettres, ce fut pour mieux faire entendre les saintes Écritures et l'ancienne tradition par ce secours. L'Église romaine fut consultée dans les affaires douteuses, et ses réponses reçues avec révérence furent des lois inviolables[2]. Il eut tant d'amour pour elle, que le principal article de son testament fut de recommander à ses successeurs la défense de l'Église de saint Pierre comme le précieux héritage de sa maison, qu'il avait reçu de son père et de son aïeul et qu'il voulait laisser à ses enfants. Ce même amour lui fit dire, ce qui fut répété depuis par tout un concile sous l'un de ses descendants, que, *quand cette Église imposerait un joug à peine supportable, il le faudrait souffrir*[3] plutôt que de rompre la communion avec elle[4]. Elle n'imposait point de tel joug, mais ce sage prince voulait tout prévoir pour affermir l'union dans tous les cas. Au reste, les canons que lui envoya son sage et intime ami le pape Adrien, n'étaient qu'un abrégé de l'ancienne discipline, que l'Église de France regarde toujours comme la source et le soutien de ses libertés. Nous demandons encore d'être jugés par les canons envoyés à ce grand prince, et, sous un nouveau Charlemagne, nous souhaitons d'avoir toujours à vivre sous une semblable discipline.

Jamais règne n'a été si fort, ni si éclairé ; jamais prince n'a été moins guidé par un faux zèle ; jamais on n'a mieux su distinguer les bornes des deux puissances. On voit parler dans les décrets du concile de Francfort

1. *De Schol. instit. Capit.* (Baluz., tom. I, p. 202, 203).

2. *Conc Francof.*, can. VIII (t. II *Conc. Gall.*, p. 196) ; *Capit. Aquisg.*, ann. Imp. III, cap. IV, (Baluz., tom. I, p. 380, 381) ; *Capit. de divis. Regni*, cap. XV (*ibid.*, p. 444). —

3. *Capit. Car. Magn. de hon. Sed. Apost.*, ann. Imp. I (Baluz., tom. I, p. 357) ; *Conc. Tribur.* sub Arnulph. Imp., can. XXX (tom. IX *Conc.* p. 456) ; *Capit. Angilr. data*, tom. II *Conc. Gall.*, p. 100) ; *Epist. can. ab Adriano Car. Magn. oblat.* (*Conc.*, t. VI, p. 1800).

4. Première rédaction : plutôt que de rompre avec elle. — Tel fut le texte prononcé. L'insertion de deux mots, qui ne changeaient rien au sens, fut une concession, la seule, accordée à l'esprit ombrageux de Harlay, lorsque le discours fut soumis à son examen, avant l'impression. (Voy. Bossuet, *Lettre au cardinal d'Estrées*, 1er décembre 1681, dans la *Correspondance*, édit. Urbain et Levesque, t. II, p. 275 et 276). C'est ce même Harlay, archevêque de Paris, qui, à la grande satisfaction des protestants, avait si longtemps refusé d'approuver le traité de Bossuet, *Exposition de la doctrine catholique*...

tantôt les évêques seuls, tantôt le Prince seul, et tantôt les deux puissances ensemble [1]. Je ne veux pas m'étendre sur les diverses matières qui donnèrent lieu à cette diversité ; je remarquerai seulement que les évêques ayant prononcé seuls la condamnation de la nouvelle hérésie [2] qu'on vit alors s'élever en Espagne [3], ce grand roi sut bien trouver sa place dans une occasion si importante. Comme son savoir éclatait dans toute l'Église autant que son équité, les nouveaux hérétiques le prièrent de se rendre l'arbitre de la cause [4]. Charlemagne, pour les confondre par eux-mêmes, accepta l'offre ; mais il savait comment un prince peut être arbitre en ces matières [5]. Il consulta le Saint Siège avant toutes choses ; il écouta aussi les autres évêques, qu'il trouva conformes à leur chef. C'est sur quoi se régla ce religieux prince ; c'est par ce canal qu'il reçut la doctrine de l'Évangile et l'ancienne tradition de l'Église catholique. C'est de là qu'il apprit ce qu'il fallait croire ; et sans discuter davantage la matière dans la lettre qu'il écrit aux nouveaux docteurs [6], il leur envoie *les lettres, les décisions, et les décrets formés par l'autorité ecclésiastique, les exhortant à s'y soumettre avec lui et à ne se croire pas plus savants que l'Église universelle ; parce que*, ajoutait ce grand prince, *après ce concours de l'autorité apostolique et de l'unanimité synodale, vous ne pouvez plus éviter d'être tenus pour hérétiques, et nous n'osons plus avoir de communion avec vous.*

Qu'on n'impute point à la France des sentiments nouveaux ; voilà tous ses sentiments du temps de Charlemagne. Mais Charlemagne les avait reçus de plus haut, et ils étaient venus des anciens Pères et dès l'origine du christianisme. Le Saint Siège principalement et le corps de l'épiscopat uni à son chef, c'est où il faut trouver le dépôt de la doctrine ecclésiastique

1. *Conc. Francof.*, can. I, II, can. III, V, can. IV-VII (tom. II *Conc. Gall.*, p. 193 et seq.).

2. L'*adoptianisme* de Félix d'Urgel et d'Élipand.

3. *Conc. Francof.*, can. I (p. 193).

4. *Ibid.*, *Epist. Car. Magn.* (p. 188).

5. Cette phrase et les suivantes montrent clairement combien est vain et injuste le préjugé si répandu qui impute à Bossuet d'avoir voulu livrer les consciences à l'arbitraire royal.

6. *Conc. Francof.*, *Epist. Car. Magn.* (p. 188, 190.)

confié[1] aux évêques par les apôtres. Car c'est aussi à cette unité qu'il est dit : *Qui vous écoute m'écoute*[2] ; et encore : *Les portes d'enfer ne prévaudront point contre elle*[3] ; et encore: *Vous êtes la lumière du monde*[4] ; et encore : *Dites-le à l'Église, et, s'il n'écoute pas l'Église, qu'il vous soit comme un gentil et un publicain*[5] ; et encore, pour me servir du même passage qui est ici allégué par Charlemagne : *Je serai toujours avec vous jusqu'à la consommation des siècles*[6]. Ce grand prince, soumis le premier à cette règle, ne craint plus après cela de condamner les hérétiques comme déjà condamnés par l'autorité de l'Église, et le jugement du Saint Siège et du concile de Francfort devint le sien.

Est-il besoin de raconter ce que Charlemagne, à l'exemple du roi son père, fit pour la grandeur temporelle du Saint Siège et de l'Église romaine? Qui ne sait qu'elle doit à ces deux princes et à leur maison tout ce qu'elle possède de pays? Dieu, qui voulait que cette Église, la mère commune de tous les royaumes, dans la suite ne fût dépendante d'aucun royaume dans le temporel, et que le siège où tous les fidèles devaient garder l'unité, à la fin fût mis au-dessus des partialités que les divers intérêts et les jalousies d'État pourraient causer, jeta les fondements de ce grand dessein par Pépin et par Charlemagne. C'est par une heureuse suite de leur libéralité que l'Église, indépendante dans son chef de toutes les puissances temporelles, se voit en état d'exercer plus librement pour le bien commun et sous la commune protection des rois chrétiens cette puissance céleste de régir les âmes, et que, tenant en main la balance droite au milieu de tant d'empires souvent ennemis, elle entretient l'unité dans tout le corps, tantôt par d'inflexibles décrets, et tantôt par de sages tempéraments.

L'empire sortit trop tôt d'une maison et d'une nation si bienfaisante envers l'Église. Rome eut des maîtres fâcheux, et les Papes avaient tout à craindre, tant des empereurs que d'un peuple séditieux. Mais ils trou-

1. La seconde édition : confiée.
2. Luc., x, 16.
3. Matth., xvi, 18.
4. *Ibid.*, v, 14.
5. *Ibid.*, xviii, 17.
6. *Ibid.*, xxviii, 20.

vèrent toujours en nos rois ces charitables voisins que le pape Pélage II avait espérés. La France, plus favorable à leur puissance sacrée que l'Italie et que Rome même, leur devint comme un second siège, où ils tenaient leurs conciles et d'où ils faisaient entendre leurs oracles par toute l'Église. Troyes, et Clermont, et Toulouse, et Tours, et Reims plusieurs fois, et les autres villes le peuvent dire, pour ne point parler ici de deux conciles universels tenus à Lyon et d'un autre concile universel tenu à Vienne : tant les papes ont pris plaisir à faire les actes les plus importants et les plus authentiques de l'Église dans le sein et avec la fidèle coopération de l'Église gallicane.

Cependant la troisième race était montée sur le trône: race encore plus pieuse que les deux autres, qui aussi a toujours vu augmenter sa gloire, qui seule dans tout l'univers et depuis le commencement du monde se voit sans interruption depuis sept cents ans toujours couronnée et toujours régnante, race enfin qui devait donner saint Louis au monde, en laquelle le monde étonné voit encore aujourd'hui de si grandes choses et en attend de plus grandes. Vous dirai-je combien de fois et en quels termes elle a été bénite [1] par le Saint Siège? Sous cette race, la France est *un royaume chéri et béni de Dieu*, un royaume *dont l'exaltation est inséparable de celle du Saint Siège* [2], un royaume... ; mais si j'entreprenais de tout raconter, le jour n'y suffirait pas.

Aussi faut-il avouer qu'il y a eu dans ces rois, avec beaucoup de religion, une noblesse qui les a fait révérer de toute la terre et qui les a mis au-dessus des autres rois. Quand les empereurs se vantaient de combattre pour les intérêts communs des rois, les nôtres ont su trouver dans une plus noble constitution de leur État et dans une plus grande hauteur de leur couronne une plus sûre défense ; puisque, sans qu'ils eussent besoin de se remuer, leur majesté ne fut pas même attaquée dans ces premiers temps et que jamais ils n'ont été

1. Ce participe n'avait pas alors la bizarrerie d'une double forme au féminin, avec deux significations légèrement distinctes. Il semble qu'ici *bénie* ne laisserait pas à l'expression toute sa force.

2. Alex. III, *Epist.*, XXX (tom. X *Conc.*, p. 1212) ; Innoc. III, Greg. IX (t. XI *Conc.*, part. I, p. 27, 367, etc.)

obligés ni à soutenir des guerres, ni, ce qui est bien plus horrible, à faire des schismes pour la défendre.

Ces rois aussi bienfaisants que religieux, loin de profiter de la faiblesse des papes toujours réfugiés dans leur royaume, se relâchaient volontairement de quelques-uns de leurs droits plutôt que de troubler la paix de l'Église ; et pendant que saint Thomas de Cantorbéry était banni d'Angleterre comme ennemi des droits de la royauté, la France plus équitable le recevait dans son sein comme le martyr des libertés ecclésiastiques. Nos rois donnèrent cet exemple à tout l'univers ; l'Église, qu'ils honoraient, les honorait à son tour, et l'égalité tant recommandée par l'Apôtre [1] s'entretenait par de mutuelles reconnaissances.

La piété se ralentissait, et les désordres se multipliaient dans toute la terre. Dieu n'oublia pas la France. Au milieu de la barbarie et de l'ignorance elle produisit saint Bernard, apôtre, prophète, ange terrestre, par sa doctrine, par sa prédication, par ses miracles étonnants et par une vie encore plus étonnante que ses miracles. C'est lui qui réveilla dans ce royaume et qui répandit dans tout l'univers l'esprit de piété et de pénitence. Jamais sujet ne fut plus zélé pour son prince ; jamais prêtre ne fut plus soumis à l'épiscopat ; jamais enfant de l'Église ne défendit mieux l'autorité apostolique de sa mère l'Église romaine. Il regardait dans le Pape seul tout ce qu'il y avait de plus grand dans l'un et l'autre Testament : un Abraham, un Melchisédech, un Moïse, un Aaron, un saint Pierre, en un mot Jésus-Christ même [2]. Mais afin qu'une autorité sur laquelle l'Église est fondée fût plus sainte et plus vénérable à tous les peuples, il ne cessa d'en séparer autant qu'il pouvait ce qui semblait plutôt la déshonorer que l'agrandir.

Tout est à vous, disait-il [3], tout dépend du chef, mais c'est avec un certain ordre. On ferait un monstre

1. Phrase assez obscure. *Ut fiat æqualitas*, dit saint Paul (II Cor., VIII, 14) ; mais il s'agit de la charité pour les pauvres; ailleurs: *Alter alterius onera portate* (Gal., VI, 2) ; mais il s'agit d'une autre forme de la charité fraternelle. On devine que l'orateur veut parler des bons procédés dont usaient réciproquement les deux puissances.

2. S. Bern., *De Consid.*, lib. II, cap. VIII ; et lib. IV, cap. VII.

3. *Ibid.*, lib. III, cap. IV.

du corps humain si on attachait immédiatement tous les membres à la tête : c'est par les évêques et les archevêques qu'on doit venir au Saint Siège ; ne troublez point cette hiérarchie, qui est l'image de celle des anges. Vous pouvez tout, il est vrai ; mais un de vos ancêtres [1] disait : *Tout m'est permis, mais tout n'est pas convenable* [2]. Vous avez la plénitude de la puissance ; mais rien ne convient mieux à la puissance que la règle. Enfin l'Église romaine est la mère des Églises [3], mais non une maîtresse impérieuse, et vous êtes, non pas le seigneur des évêques, mais l'un d'eux : paroles que ce saint homme n'a pas proférées pour affaiblir une autorité qu'il a fait révérer à toute la terre, mais afin de rappeler en la mémoire du successeur de saint Pierre cette excellente doctrine, que Jésus-Christ, qui l'a élevé à une si grande puissance, n'a pas voulu néanmoins lui donner un caractère supérieur à celui de l'épiscopat, afin que, dans cette haute élévation, il prît soin de conserver dans tous les évêques la dignité d'un caractère qui lui est commun avec eux, et qu'il songeât qu'il y a toujours avec une grande autorité quelque chose de doux et de fraternel dans le gouvernement ecclésiastique, puisque, si le Pape doit gouverner les évêques, il les doit aussi gouverner par les lois communes que le Saint Siège a fait siennes en les confirmant. C'est ce que disent tous les papes ; et encore qu'ils puissent dispenser des lois pour l'utilité publique [4], le plus naturel exercice de leur puissance est de les faire observer en les observant les premiers, comme ils en ont toujours fait profession dès l'origine du christianisme. Voilà ce que disait saint Bernard et tous les saints de ce temps ; voilà ce qu'ont toujours dit ceux qui ont été parmi nous les plus pieux. C'est aussi ce qui obligea le roi le plus saint qui ait jamais porté la couronne, le plus soumis au Saint Siège et le plus ardent défenseur de la foi romaine (vous reconnaissez saint Louis) à per-

1. On s'étonne de voir saint Paul appelé « un des ancêtres » d'Eugène III, comme s'il s'agissait de saint Pierre. C'est sans doute parce que les deux apôtres sont associés dans l'histoire comme fondateurs de l'Église de Rome.

2. I Cor., x, 22.

3. S. Bern., *op. cit.*, lib. IV, cap. VII.

4. *Ibid.*, lib. III, cap. IV.

sévérer dans ces maximes et à publier une Pragmatique [1] pour maintenir dans son royaume *le droit commun et la puissance des ordinaires selon les conciles généraux et les institutions des saints Pères* [2].

Ne demandez plus ce que c'est que les libertés de l'Église gallicane. Les voilà toutes dans ces précieuses paroles de l'ordonnance de saint Louis ; nous n'en voulons jamais connaître d'autres. Nous mettons notre liberté à être sujets aux canons, et plût à Dieu que l'exécution en fût aussi effective dans la pratique que cette profession est magnifique dans nos livres ! Quoi qu'il en soit, c'est notre loi ; nous faisons consister notre liberté à marcher autant qu'il se peut *dans le droit commun*, qui est le principe ou plutôt le fond de tout le bon ordre de l'Église [3], *sous la puissance canonique des ordinaires, selon les conciles généraux et les institutions des saints Pères ;* état bien différent de celui où la dureté de nos cœurs plutôt que l'indulgence des souverains dispensateurs nous a jetés, où les privilèges accablent les lois, où les grâces semblent vouloir prendre la place du droit commun, tant elles se multiplient, où tant de règles ne subsistent plus que dans la formalité qu'il faut observer d'en demander la dispense : et plût à Dieu que ces formules conservent du moins avec le souvenir des canons l'espérance de les rétablir ! C'est l'intention du Saint Siège ; c'en est l'esprit : il est certain ; mais, s'il faut autant qu'il se peut tendre au renouvellement des anciens canons, combien religieusement faut-il conserver ce qui en reste, et surtout ce qui est le fondement de la discipline ? Si vous voyez donc vos évêques demander humblement

1. Cette pièce est reconnue maintenant comme supposée. Le P. de Smedt (*Principes de la critique historique*, p. 259-262), s'étonnant avec raison du silence universel depuis l'an 1268, dont cette prétendue *Pragmatique* porte la date, jusqu'à l'an 1438, où elle fut produite pour la première fois, pour justifier la *Pragmatique sanction* de Charles VII, se demande si l'on ne serait pas en face d'un projet élaboré au XIIIe siècle par des légistes, mais repoussé par la piété du saint roi, et qui retrouvé, deux siècles plus tard, par quelque autre légiste, aurait été reçu avec enthousiasme par les prélats du concile de Bourges (1438), fort hostiles à Rome et tout disposés à sanctionner les prétentions de l'autorité royale. Voir Thomassy, *de la Pragmatique sanction attribuée à saint Louis*, Paris, 1861, in-8 ; Schuermans, *la Pragmatique sanction de saint Louis*, Bruxelles, 1890, in-8.

2. *Pragm. S. Ludov.*, n. 4.

3. Comme le disait saint Bernard, à la page précédente.

au Pape l'inviolable conservation de ces canons et de la puissance ordinaire dans tous ses degrés, souvenez-vous qu'ils ne font que marcher sur les pas de saint Louis et de Charlemagne, et imiter les saints dont ils remplissent les chaires. Ce n'est pas nous diviser d'avec le Saint Siège (à Dieu ne plaise!), c'est au contraire conserver avec soin jusqu'aux moindres fibres qui tiennent les membres unis avec le chef. Ce n'est pas diminuer la plénitude de la puissance apostolique : l'Océan même a ses bornes dans sa plénitude, et s'il les outrepassait sans mesure aucune, sa plénitude serait un déluge qui ravagerait tout l'univers[1]. Au reste, la puissance qu'il faut reconnaître dans le Saint Siège est si haute et si éminente, si chère et si vénérable à tous les fidèles, qu'il n'y a rien au-dessus que toute l'Église catholique ensemble[2] ; encore faut-il savoir connaître les besoins extraordinaires et les extrêmes périls où il faut que tout s'assemble et se réunisse. Ces maximes sont de tous les siècles ; mais, dans l'un des derniers siècles, un besoin pressant de l'Église, un grand mal, un schisme effroyable, obligea toute l'Église à les appliquer et à les mettre en pratique d'une façon plus expresse dans le saint concile de Pise et dans le saint concile de Constance. La France fut la plus zélée à les soutenir ; mais la France fut suivie de toute l'Église[3]. Ces maximes supposées comme indubitables du commun consentement des papes, de tous les évêques et de tous

1. L'abbé Réaume, (*Histoire de Bossuet*, t. II, p. 108), travestit ainsi cette belle comparaison : « ... Quoi ! vous allez jusqu'à supposer que Jésus-Christ a confié le gouvernement plénier de son Église à un insensé qui est capable *d'outrepasser sans mesures (sic)* la puissance, et de se répandre en *un déluge qui ravagerait toute l'Église ?* Cette étrange supposition nous paraît quelque peu blasphématoire... » Ce qui est bien étrange, c'est de prêter de telles images à Bossuet, même quand on veut le réfuter : «un insensé qui est capable de se répandre en un déluge...! »

2. L'hypothèse qui considère l'Église séparée de son chef ne se conçoit guère que dans le cas où l'Église n'aurait pas de chef incontesté, comme au temps du concile de Constance; et c'est bien ainsi que Bossuet l'entend. Quant à opposer le Pape à l'Église, cela serait de tout point chimérique. Les querelles théologiques entre gallicans et ultramontains tendaient toujours à sacrifier le Pape aux évêques ou les évêques au Pape. On finira peut-être par reconnaître que les prérogatives de l'un ne sont point incompatibles avec celles des autres.

3. Le tort du gallicanisme était de vouloir appliquer en temps normal, au cas d'un pape certain, ce qui n'était qu'un expédient nécessaire pour terminer le schisme au milieu de la diversité des obédiences et de l'incertitude sur le vrai successeur de Pierre

les fidèles, rétablirent l'autorité du Saint Siège affaiblie par les divisions. Ces maximes mirent fin au schisme, extirpèrent les hérésies que le schisme fortifiait, et firent espérer au monde, malgré la dépravation des mœurs, la réforme universelle de la discipline dans toute la chrétienté, sans rien excepter. Ces maximes demeureront toujours en dépôt dans l'Église catholique. Les esprits inquiets et turbulents voudront s'en servir pour brouiller; mais les humbles, les pacifiques, les vrais enfants de l'Église s'en serviront toujours selon la règle, dans les vrais besoins et pour des biens effectifs. Les cas où on le doit faire seraient aisés à marquer, puisqu'ils sont si clairement expliqués dans les décrets du concile de Constance [1]; mais il vaut mieux espérer que la déplorable nécessité de réfléchir sur ces cas n'arrivera pas, et que nos jours ne seront pas assez malheureux pour avoir besoin de tels remèdes. Ha! si le nom de concile œcuménique, nom si saint et si vénérable, doit être employé, que ce ne soit pas en matière contentieuse et pour faire durer de funestes divisions [2], mais plutôt pour réunir la chrétienté déchirée par tant de schismes et pour travailler à l'œuvre de réformation qui jamais n'est achevée durant cette vie! Cependant conservons ces fortes maximes de nos pères, que l'Église gallicane a trouvées dans la tradition de l'Église universelle, que les Universités du royaume, et principalement celle de Paris, ont apprises des saints évêques et des saints docteurs qui ont toujours éclairé l'Église de France, sans que le Saint Siège ait diminué les éloges qu'il a donnés à ces fameuses Universités [3]. Au contraire, c'est en sortant du concile de Bâle, où ces maximes avaient été renouvelées avec l'applaudissement de tout le royaume, que Pie II, qui le savait, puisqu'il avait autrefois prêté sa plume à ce concile [4], s'adres-

1. Sess. V.

2. Le premier concile œcuménique à venir, celui du Vatican (1870), devait en effet finir les divisions, mais en ruinant à jamais la thèse gallicane dans sa partie essentielle, sans toutefois consacrer toutes les prétentions de ceux qu'on appelait jadis *ultramontains*.

3. Urban. VI, *Epist.* II (tom. XI *Conc.*, p. 2048).

4. Il avait été secrétaire de cet étrange concile, qu'une douzaine de prélats, évêques ou abbés mitrés, avaient inauguré en se mettant en révolte ouverte contre le pape Eugène IV. Il fit du reste sa rétractation, longtemps avant d'être élevé

sant à un évêque de Paris dans l'assemblée générale de tous les princes chrétiens, lui parla ainsi de la France[1] : *La France a beaucoup d'Universités, parmi lesquelles la vôtre, mon vénérable Frère, est la plus illustre, parce qu'on y enseigne si bien la théologie et que c'est un si grand honneur d'y pouvoir mériter le titre de docteur : de sorte que le florissant royaume de France, avec tous les avantages de la nature et de la fortune, a encore ceux de la doctrine et de la plus pure religion.* Voilà ce que dit un savant pape qui n'ignorait pas nos sentiments, puisqu'ils étaient alors dans leur plus grande vigueur ; et je puis dire qu'il en approuve le fond dans la bulle[2] où, en révoquant ce qu'il avait dit avant son exaltation en faveur du concile de Bâle, il déclare qu'il n'en révère pas moins le concile de Constance, dont il embrasse les décrets et nommément ceux où l'autorité et la puissance des conciles est expliquée.

Il savait bien que la France n'abusait point de ces maximes, puisque même elle venait de donner un exemple incomparable de modération dans la célèbre assemblée de Bourges, où, louant les Pères de Bâle qui soutenaient ces maximes, elle rejeta l'application outrée qu'ils en firent contre le pape Eugène IV. Nos libertés furent défendues, le Pape fut reconnu, le schisme fut éteint dans sa naissance, tout fut pacifié. Qui fit un si grand ouvrage ? un grand roi fidèlement assisté par le plus docte clergé qui fût au monde[3].

Jamais il ne fut tant parlé des libertés de l'Église, et jamais il n'en fut posé un plus solide fondement que dans ces paroles immortelles de Charles VII : *Comme c'est*, dit-il, *le devoir des prélats d'annoncer avec liberté la vérité qu'ils ont apprise de Jésus-Christ, c'est aussi le devoir du Prince et de la recevoir de leur bouche,*

au souverain pontificat, et il la renouvela du haut du trône de saint Pierre, comme Bossuet va le rappeler incidemment

1. Pius II, *in Conv. Mant.* (tom. III *Conc.*, p. 1771).

2. *Bulla retract. Pii II* (ibid., p. 1407).

3. La *Pragmatique de Bourges* étant un des remparts des gallicans, on comprend qu'elle leur ait été chère. Mais Charles VII et son clergé ne méritent guère les éloges qui leur sont ici décernés avec tant de complaisance. La *Pragmatique* elle-même fut réprouvée par Pie II, et abandonnée par Louis XI, le successeur de Charles VII.

prouvée par les Écritures, et de l'exécuter avec efficace [1]. Voilà en effet le vrai fondement des libertés de l'Église ; alors elle est vraiment libre quand elle dit la vérité : quand elle la dit aux rois qui l'aiment naturellement [2] et qu'ils l'écoutent de sa bouche, car alors s'accomplit cet oracle du Fils de Dieu : *Vous connaîtrez la vérité, et la vérité vous délivrera, et vous serez vraiment libres* [3].

Nous sommes accoutumés à voir agir nos rois très chrétiens dans cet esprit. Depuis le temps qu'ils se sont rangés sous la discipline de saint Remi, ils n'ont jamais manqué d'écouter leurs évêques orthodoxes. L'Empire romain vit succéder au premier empereur chrétien un empereur hérétique [4]. La succession des empereurs a souvent été déshonorée par de semblables désordres ; mais, pour ne point reprocher aux autres royaumes leur malheureux sort, contentons-nous de dire avec humilité et actions de grâces que la France est le seul royaume qui jamais, depuis tant de siècles, n'a vu changer la foi de ses rois : elle n'en a jamais eu depuis plus de douze cents ans qui n'ait été enfant de l'Église catholique ; le trône royal est sans tache et, toujours uni au Saint Siège [5], il semble avoir participé à la fermeté de cette pierre. « *Gratias Deo super inenarrabili dono ejus :* Grâces à Dieu sur ce don inexplicable de sa bonté [6] !»

En écoutant leurs évêques dans la prédication de la vraie foi, c'était une suite naturelle que ces rois les écoutassent dans ce qui regarde la discipline ecclésiastique. Loin de vouloir faire en ce point la loi à l'Église, un empereur roi de France disait aux évêques [7] : « Je veux qu'appuyés de notre secours et secondés de notre puissance, comme le bon ordre le prescrit : *Famulante ut decet potestate nostra,* (pesez ces paroles et remar-

1. *Pragm. Car. VII.*
2. Encore une parole bien optimiste. Serait-ce un avertissement indirect à Louis XIV ?
3. Joan., VIII, 32, 36.
4. Constance, successeur de Constantin.
5. La plupart des éditions ont ici un point et virgule ; le sens est ainsi altéré.
6. II Cor., IX, 15.
7. Lud. Pii *Cap.*, ann. 823 (Baluz., tom. I, p. 634) ; *Epist. Venil. Senon. ad Amul. Lugd.* (*Conc. Gall.*, tom. III, p. 67.)

quez que la puissance royale, qui partout ailleurs veut dominer et avec raison, ici ne veut que servir). « Je veux donc, dit cet empereur, que secondés et servis par notre puissance, vous puissiez exécuter ce que votre autorité demande : » paroles dignes des maîtres du monde, qui ne sont jamais plus dignes de l'être ni plus assurés sur leur trône que lorsqu'ils font respecter l'ordre que Dieu a établi.

Ce langage était ordinaire aux rois très chrétiens ; et ce que faisaient ces pieux princes, ils ne cessaient de l'inspirer à leurs officiers. Malheur, malheur à l'Église, quand les deux juridictions ont commencé à se regarder d'un œil jaloux ! O plaie du christianisme ! Ministres de l'Église, ministres des rois, et ministres du Roi des rois les uns et les autres, quoique établis d'une manière différente, ha ! pourquoi vous divisez-vous ? L'ordre de Dieu est-il opposé à l'ordre de Dieu ? Hé ! pourquoi ne songez-vous pas que vos fonctions sont unies, que servir Dieu, c'est servir l'État, que servir l'État, c'est servir Dieu ? Mais l'autorité est aveugle, l'autorité veut toujours monter, toujours s'étendre ; l'autorité se croit dégradée quand on lui montre ses bornes [1]. Pourquoi accuser l'autorité ? Accusons l'orgueil et disons comme l'Apôtre disait de la Loi : L'autorité *est sainte et juste et bonne* [2] ; *sainte*, elle vient de Dieu ; *juste*, elle conserve le bien à un chacun ; *bonne*, elle assure le repos public ! *mais l'iniquité, afin de paraître iniquité, se sert* de l'autorité pour mal faire ; *en sorte que l'iniquité est souverainement inique, quand elle pèche* par l'autorité [3], que Dieu a établie pour le bien des hommes.

Nos rois n'ont rien oublié pour empêcher ce désordre. Leurs capitulaires ne parlent pas moins fortement

1. Faut-il, avec M. Gazier, faire de cette phrase une objection, à laquelle la phrase suivante donnerait la réponse ? Cette interprétation ingénieuse n'est nullement nécessaire. Rien d'ailleurs ne l'autorise dans l'édition *princeps*. Il s'agit de l'autorité en général, et c'est une remarque très philosophique sur l'usage que les hommes sont naturellement tentés d'en faire. Mais, comme elle atteignait à la fois l'autorité profane et l'autorité sacrée, l'orateur se hâte de les réhabiliter l'une et l'autre. — L'abbé Réaume entend ici « comme un écho de Fra Paolo, » et répond avec virulence à cette prétendue satire de l'Eglise romaine. (*Histoire de Bossuet*, t. II, p. 113.)

2. Rom., VII, 12.

3. *Ibid.*, 13.

pour les évêques que les conciles. C'est dans les capitulaires des rois qu'il est ordonné aux deux puissances [1], au lieu d'entreprendre l'une sur l'autre, de *s'aider mutuellement dans leurs fonctions*, et qu'il est ordonné en particulier aux *comtes*, *aux juges*, à ceux qui ont en main l'autorité royale, *d'être obéissants aux évêques*. C'est ce que portait l'ordonnance de Charlemagne, et ce grand prince ajoutait *qu'il ne pouvait tenir pour de fidèles sujets ceux qui n'étaient pas fidèles à Dieu, ni en espérer une sincère obéissance, lorsqu'ils ne la rendaient pas aux ministres de Jésus-Christ dans ce qui regardait les causes de Dieu et les intérêts de l'Église* [2]. C'était parler en prince habile qui sait en quoi l'obéissance est due aux évêques et ne confond point les bornes des deux puissances. Il mérite d'autant plus d'en être cru. Selon ses ordonnances, on laisse aux évêques l'autorité toute entière dans les causes de Dieu et dans les intérêts de l'Église ; et avec raison, puisque en cela l'ordre de Dieu, la grâce attachée à leur caractère, l'Écriture, la tradition, les canons et les lois parlent pour eux.

Qu'est-il besoin d'alléguer les autres rois? Que ne doivent point les évêques au grand Louis [3] ? Que ne fait point ce religieux prince pour les intérêts de l'Église? Pour qui a-t-il triomphé si ce n'est pour elle? Quand tout, en un moment, ploya sous sa main et que les provinces se soumirent comme à l'envi, n'ouvrit-il pas autant de temples à l'Église qu'il força de places? Mais l'hérésie de Calvin fut la seule confondue en ce temps. Aujourd'hui, le luthéranisme, la source du mal et la tête de l'hérésie, est entamé : heureux présage pour

1. Des magistrats et des évêques. L'expression *ordonné* n'aurait pu s'appliquer à la puissance papale, même au point de vue gallican.

2. *Cap.* IV *Car. Magn.*, ann. 806 (Baluz., tom. I, p. 450) ; *Capit.*, ap. Theod., *de hon. Episc. et rel. Sacerd.* (*ibid.*, p. 438) ; *Coll. Anseg.*, lib. VI, cap. CCXLIX (*ibid.*, p. 965) ; *Conc. Arel.* VI, *sub Car. Magn.*, can. XIII (tom. II *Conc. Gall.*, p. 271) ; *Capit. Car. Magn.*, ann. 813. (Baluz., tom. I, p. 503).

3. Revenons encore à l'abbé Réaume (*Histoire de Bossuet*, t. II, p. 114). Dans un commentaire *en regard du texte*, il fait dire à Bossuet : « Que ne doiveut point les évêques au grand *saint* Louis ? » Impossible de supposer charitablement une faute d'impression, car il ajoute aussitôt : « c'est-à-dire à l'auteur supposé de la Pragmatique sanction. » On voit avec quel sérieux sont écrites ces diatribes, qui avaient cours en certains milieux !

l'Église! il commence à rendre les temples usurpés. L'un des plus grands de ces temples, celui qui de dessus les bords du Rhin élève le plus haut et fait révérer de plus loin son sacré sommet [1], par la piété de Louis est sanctifié de nouveau. Que ne doit espérer la France, lorsque, fermée de tous côtés par d'invincibles barrières, à couvert de la jalousie et assurant la paix de l'Europe par celle dont son roi la fera jouir [2], elle verra ce grand prince tourner plus que jamais tous ses soins au bonheur des peuples et aux intérêts de l'Église, dont il fait les siens? Nous, mes Frères, nous qui vous parlons, nous avons ouï de la bouche de ce prince incomparable, à la veille de ce départ glorieux qui tenait toute l'Europe en suspens, qu'il allait travailler pour l'Église et pour l'État, deux choses qu'on verrait toujours inséparables dans tous ses desseins [3]. France, tu vivras par ces maximes [4], et rien ne sera plus inébranlable qu'un royaume uni si étroitement à l'Église que Dieu soutient! Combien devons-nous chérir un prince qui unit tous ses intérêts à ceux de l'Église? N'est-il pas notre consolation et notre joie, lui qui réjouit tous les jours le ciel et la terre par tant de conversions [5]? Pouvons-nous n'être pas touchés, pendant que, par son secours, nous ramenons tous les jours un si grand nombre de nos enfants dévoyés? et qui ressent plus de joie de leur changement que l'Église romaine, leur mère commune, qui dilate son sein pour les recevoir? La main de Louis était réservée pour achever de guérir les plaies de l'Église. Déjà celles de l'épiscopat ne nous paraissent plus irrémédiables. Outre cent arrêts favorables, sous les auspices d'un prince qui ne veut que

1. La cathédrale de Strasbourg.

2. La paix de Nimègue (1678) semblait autoriser ces espérances. D'autre part, le Roi, encore dans la force de l'âge, paraissait vouloir rompre enfin avec les passions scandaleuses dont il donnait l'exemple depuis vingt ans.

3. On connaît les lettres courageuses et vraiment apostoliques, adressées par Bossuet au Roi en 1675, au début de cette glorieuse campagne. (Édit. Urbain et Levesque, t. I, p. 349, 354.)

4. Ces maximes sur l'union des deux puissances.

5. Conversions de protestants. C'était trop de générosité d'en faire honneur à Louis XIV. Il les favorisait, il est vrai, de tout son pouvoir; mais l'autorité morale, que la vertu dans la vie privée eût donnée à un prince catholique, eût été plus réellement efficace. Il n'est pas question dans ce passage de la révocation de l'édit de Nantes, qui n'avait pas encore eu lieu.

voir la raison pour s'y soumettre, on ouvre les yeux : on ne lit plus les canons et les décrets des saints Pères par pièces [1] et par lambeaux pour nous y tendre des pièges ; on prend la suite des antiquités ecclésiastiques ; et si on entre dans cet esprit, que verra-t-on à toutes les pages, que des monuments éternels de notre autorité sacrée? *Nous ne nous prêchons pas nous-mêmes quand nous parlons de cette sorte ; mais nous prêchons Jésus-Christ qui nous a établis ses ministres, et nous prêchons tout ensemble que nous sommes en Jésus-Christ dévoués à votre service* [2]. Car qu'est-ce que l'épiscopat, si ce n'est une servitude que la charité nous impose pour sauver les âmes? Et qu'est-ce que soutenir l'épiscopat, que soutenir la foi et la discipline? Il ne faut donc pas s'étonner si Louis, qui aime et honore l'Église, aime et honore notre ministère apostolique. Que tarde un si saint pape [3] à s'unir intimement au plus religieux de tous les rois? Un pontificat si saint et si désintéressé ne doit être mémorable que par la paix et par les fruits de la paix, qui seront, j'ose le prédire, l'humiliation des infidèles, la conversion des hérétiques et le rétablissement de la discipline. Voilà l'objet de nos vœux ; et, s'il fallait sacrifier quelque chose à un si grand bien, craindrait-on d'en être blâmé?

Troisième Point.

Ç'a toujours été dans l'Église un commencement de paix que d'assembler les évêques orthodoxes. Jésus-Christ est l'auteur de la paix, Jésus-Christ est la paix lui-même ; nous ne sommes jamais plus assurés d'être assemblés en son nom, ni par conséquent de l'avoir, selon sa promesse, au milieu de nous, que lorsque nous sommes assemblés pour la paix ; et nous pouvons dire avec un ancien pape [4], que « nous sommes véritable-

1. Réaume (dans le commentaire cité plus haut) : « On ne lit plus les canons... *que* par pièces et par lambeaux. »

2. II Cor., IV, 5 ; cf. III, 6.

3. Innocent XI. L'invitation à « s'unir intimement au plus religieux de tous les rois, » — paroles hyperboliques, que la vénération de Bossuet pour le pouvoir royal suffit à peine à excuser, — devait peu toucher un pontife austère, qui voyait ses droits attaqués.

4. Joan. VIII, *Epist.* LXXX. (*Concil.*, t. IX.

ment ambassadeurs pour Jésus-Christ, quand nous travaillons à la paix de l'Église : *Pro Christo legatione fungimur, cum paci Ecclesiæ studium impendere procuramus.* » L'épiscopat, qui est un, aime à s'unir : c'est en s'unissant qu'il se purifie ; c'est en s'unissant qu'il se règle ; c'est en s'unissant qu'il se réforme ; mais surtout c'est en s'unissant qu'il attire dans son unité le Dieu de la paix ; et les apôtres étaient assemblés, dit l'Évangéliste, quand Jésus-Christ leur vint dire ce qu'ils disent ensuite à tout le peuple : « *Pax vobis* [1] : La paix soit avec vous. »

Saint Bernard, l'ange de paix, voyant un commencement de division entre l'Église et l'État, écrivit à Louis VII : *Il n'y a rien de plus nécessaire que d'assembler les évêques en ce temps ;* et une des raisons qu'il en apporte, c'est, dit-il à ce sage prince [2], *que s'il est sorti de la rigueur de l'autorité apostolique quelque chose dont Votre Majesté se trouve offensée, vos fidèles sujets travailleront à faire qu'il soit révoqué ou adouci autant qu'il le faut pour votre honneur.*

Et pour ce qui est de la discipline, quand nous la voyons blessée, nous nous assemblons pour proposer les canons, bornes naturelles de la puissance ecclésiastique, qu'elle se fait elle-même par son exercice. Le Saint Siège aime cette voie : le langage des canons est son langage naturel ; et, à la louange immortelle de cette Église, il n'y a rien de plus répété dans ses Décrétales, ni rien de mieux établi dans sa pratique, que la loi qu'elle se fait d'observer et de faire observer les saints canons.

Les exemples nous feront mieux voir le succès de ces saintes assemblées. On rapporta dans un concile de la province de Lyon un privilège de Rome qu'on crut contre l'ordre. Nos pères dirent aussitôt selon leur coutume : *Relisant le saint concile de Chalcédoine et les sentences de plusieurs autres Pères authentiques, le saint concile a résolu que ce privilège ne pouvait subsister, puisqu'il n'était pas conforme, mais contraire aux constitutions canoniques* [3].

1. Joan, XX, 19.
2. S. Bern., *Epist.*, CCLV.
3. *Conc. Ansanum*, ann. 1025 (tom. IX *Conc.*, p. 859).

Vous reconnaissez dans ces paroles l'ancien style de l'Église : ce concile est pourtant de l'onzième siècle [1], afin que vous voyiez dans tous les temps la suite de nos traditions et la conduite toujours uniforme de l'Église gallicane.

Elle ne s'élève pas contre le Saint Siège, puisqu'elle sait au contraire qu'un siège qui doit régler tout l'univers n'a jamais intention d'affaiblir la règle ; mais, comme dans un si grand siège, où un seul doit répondre à toute la terre, il peut échapper quelque chose [2] même à la plus grande vigilance, on y doit d'autant plus prendre garde que ce qui vient d'une autorité si éminente pourrait à la fin passer pour loi ou devenir un exemple pour la postérité.

C'est pourquoi, dans ces occasions, toutes les Églises, mais principalement celle de France, ont toujours représenté au Saint Siège, avec un profond respect, ce qu'ont réglé les canons. Nous en avons un bel exemple dans le second concile de Limoges, qui est encore de l'onzième siècle. On s'y plaignit d'une sentence donnée par surprise et contre l'ordre canonique par le pape Jean XVIII [3]. Nos prédécesseurs assemblés proposèrent d'abord la règle *qu'ils avaient reçue*, disaient-ils, *des pontifes apostoliques et des autres Pères*. Ils ajoutèrent ensuite, comme un fondement incontestable, *que le jugement de toute l'Église paraissait principalement dans le Saint Siège apostolique* [4]. Ce ne fut pas sans remarquer l'ordre canonique avec lequel les affaires y devaient être portées afin que ce jugement eût toute sa force ; et la conclusion fut que *les pontifes apostoliques ne doivent pas révoquer les sentences des évêques* (contre cet ordre canonique), *parce que, comme les membres*

1. On dirait aujourd'hui : « du onzième siècle. » Cette bizarre aspiration n'existait pas encore au XVIIe siècle.

2. Non en matière de dogme, d'après le contexte. L'orateur n'admettait pourtant pas l'*infaillibilité* personnelle du Souverain Pontife, même parlant *ex cathedra*, mais seulement l'*indéfectibilité* du Saint Siège. (Cf. ci-dessus, p. 92, n. 1.) Cette opinion permettait encore d'affirmer, comme on le lira un peu plus loin, que l'Église romaine, « cette mère des Églises, » n'a jamais mis « les excès parmi les dogmes. »

3. *Conc. Lemov.* II, sess. II (tom. IX *Conc.*).

4. *Ibid.* (p. 909).

sont obligés à suivre leur chef, il ne faut pas aussi que le chef afflige ses membres.

Comme ç'a toujours été la coutume de l'Église de France de proposer les canons, ç'a toujours été la coutume du Saint Siège d'écouter volontiers de tels discours, et le même concile nous en fournit un exemple mémorable. Un évêque [1] s'était plaint au même pape Jean XVIII d'une absolution que ce pape avait mal donnée au préjudice de la sentence de cet évêque ; le Pape lui fit cette réponse vraiment paternelle, qui fut lue avec une incroyable consolation de tout le concile : *C'est votre faute, mon très cher Frère, de ne m'avoir pas instruit ; j'aurais confirmé votre sentence, et ceux qui m'ont surpris n'auraient remporté que des anathèmes. A Dieu ne plaise*, poursuit-il, *qu'il y ait schisme entre moi et mes coévêques ! Je déclare à tous mes frères les évêques que je veux les consoler et les secourir, et non pas les troubler ni les contredire dans l'exercice de leur ministère* [2].

A ces mots, *tous les évêques se dirent les uns aux autres : C'est à tort que nous osons murmurer contre notre chef ; nous n'avons à nous plaindre que de nous-mêmes et du peu de soin que nous prenons de l'avertir.* Vous le voyez, Chrétiens : les puissances suprêmes veulent être instruites et veulent toujours agir avec connaissance. Vous voyez aussi qu'il y a quelque chose de paternel dans le Saint Siège et toujours un fond de correspondance entre le chef et les membres, qui rend la paix assurée, pourvu qu'en proposant la règle, on ne manque jamais au respect que la même règle prescrit. L'Église de France aime d'autant plus sa mère l'Église romaine et ressent pour elle un respect d'autant plus sincère qu'elle y regarde plus purement l'institution primitive et l'ordre de Jésus-Christ. La marque la plus évidente de l'assistance que le Saint-Esprit donne à cette mère des Églises, c'est de la rendre si juste et si modérée que jamais elle n'ait mis les excès parmi les dogmes. Qu'elle est grande, l'Église romaine, soutenant

1. Étienne, évêque de Clermont. 2. *Conc. Lemov.* II, sess. II. (*Note de Deforis.*)

toutes les Églises, *portant*, dit un ancien pape[1], *le fardeau de tous ceux qui souffrent*, entretenant l'unité, confirmant la foi, liant et déliant les pécheurs, ouvrant et fermant le ciel! Qu'elle est grande, encore une fois, lorsque, pleine de l'autorité de saint Pierre, de tous les apôtres, de tous les conciles, elle en exécute avec autant de force que de discrétion les salutaires décrets[2]! Quelle a été sa puissance, lorsqu'elle l'a fait[3] consister principalement à tenir toute créature abaissée sous l'autorité des canons, sans jamais s'éloigner de ceux qui sont les fondements de la discipline, et qu'heureuse de dispenser les trésors du ciel, elle ne songeait pas à disposer des choses inférieures que Dieu n'avait pas mises en sa main!

Dans cet état glorieux où vous paraît l'Église romaine, et les rois et les royaumes sont trop heureux d'avoir à lui obéir. Quel aveuglement quand des royaumes chrétiens ont cru s'affranchir en secouant, disaient-ils, le joug de Rome, qu'ils appelaient un joug étranger, comme si l'Église avait cessé d'être universelle, ou que le lien commun qui fait de tant de royaumes un seul royaume de Jésus-Christ pût devenir étranger à des chrétiens! Quelle erreur quand des rois ont cru se rendre plus indépendants en se rendant maîtres de la religion, au lieu que la religion, dont l'autorité rend leur majesté inviolable, ne peut être pour leur propre bien trop indépendante, et que la grandeur des rois est d'être si grands qu'ils ne puissent, non plus que Dieu dont ils sont l'image, se nuire à eux-mêmes, ni par conséquent à la religion, qui est l'appui de leur trône! Dieu préserve nos rois très chrétiens de prétendre à l'empire des choses sacrées, et qu'il ne leur vienne jamais une si détestable envie de régner! Ils n'y ont jamais pensé[4]. Invincibles envers toute

1. Joan. VIII, *Epist.* LXXX (Concil., t. IX).

2. C'est-à-dire lorsqu'elle exécute et fait exécuter les canons. Mais, s'il y a de la grandeur en ce point, prétendra-t-on qu'elle doive borner à cela l'usage de son autorité suprême ?

3. Ici, les premières éditions donnent à tort : la fait.

4. On assure que leurs ministres et leurs courtisans, notamment Colbert, y songeaient pour eux. L'archevêque de Paris, Harlay de Champvallon, ne manifestait de son côté aucune répugnance pour une Église nationale, dont il aurait été le premier personnage.

autre puissance et toujours humbles devant le Saint Siège [1], ils savent en quoi consiste la véritable hauteur. Ces princes, également religieux et magnanimes, n'ont pas moins méprisé que détesté les extrémités auxquelles on ne se laisse emporter que par désespoir et par faiblesse. L'Église de France est zélée pour ses libertés [2] : elle a raison, puisque le grand concile d'Éphèse nous apprend [3] que ces libertés particulières des Églises sont un des fruits de la rédemption par laquelle Jésus-Christ nous a affranchis ; et il est certain qu'en matière de religion et de conscience, des libertés modérées entretiennent l'ordre de l'Église et y affermissent la paix. Mais nos pères nous ont appris à soutenir ces libertés sans manquer au respect ; et loin d'en vouloir manquer, nous croyons au contraire que le respect inviolable que nous conserverons pour le Saint Siège nous sauvera des blessures qu'on voudrait nous faire sous un nom qui nous est si cher et si vénérable. Sainte Église romaine, mère des Églises et mère de tous les fidèles, Église choisie de Dieu pour unir ses enfants dans la même foi et dans la même charité, nous tiendrons toujours à ton unité par le fond de nos entrailles. « Si je t'oublie, Église romaine, puissé-je m'oublier moi-même ! Que ma langue se sèche et demeure immobile dans ma bouche, si tu n'es pas toujours la première dans mon souvenir, si je ne te mets pas au commencement de tous mes cantiques de réjouissance [4] : *Adhæreat lingua mea faucibus meis, si non meminero tui, si non proposuero Jerusalem in principio lætitiæ meæ* [5]. »

Mais vous qui nous écoutez, puisque vous nous voyez marcher sur les pas de nos ancêtres, que reste-t-il,

1. Humbles en matière de foi. Mais, dans les relations diplomatiques, Louis XIV et ses agents furent, en 1662-1664, d'une rare insolence envers le Saint Siège.

2. *Conc. Bitur.*, cap. *De Elect.* (Concil., t. XI).

3. *Conc. Ephes.*, act. VII (t. III *Concil.*).

4. Après un mot d'éloge pour ces « paroles sublimes, » l'*Histoire* de Bossuet par le chanoine Réaume ajoute : « Mais s'il est pieux d'embrasser sa mère, il est de justice (*sic*) de ne point lui jeter l'injure à la face. Ces perles d'or et de cristal que fait jaillir l'éloquence, perdent beaucoup de leur prix et de leur éclat, quand on les voit tomber dans la vasque disgracieuse qui a nom l'inconséquence. Quoi ! vous demeurez attaché... » (*Suit une longue diatribe*, t. II, p. 121.)

5. Ps. CXXXVI, 6.

Chrétiens, sinon qu'unis à notre assemblée avec une fidèle correspondance, vous nous aidiez de vos vœux? « Souvent, dit un ancien Père [1], les lumières de ceux qui enseignent viennent des prières de ceux qui écoutent : *Hoc accipit doctor quod meretur auditor.* » Tout ce qui se fait de bien dans l'Église, et même par les pasteurs, se fait, dit saint Augustin [2], par les secrets gémissements de ces colombes innocentes qui sont répandues par toute la terre. Ames simples, âmes cachées aux yeux des hommes, et cachées principalement à vos propres yeux, mais qui connaissez Dieu et que Dieu connaît, où êtes-vous dans cet auditoire, afin que je vous adresse ma parole? Mais, sans qu'il soit besoin que je vous connaisse, ce Dieu qui vous connaît, qui habite en vous, saura bien porter mes paroles, qui sont les siennes, dans votre cœur. Je vous parle donc sans vous connaître, âmes dégoûtées du siècle. Ha! comment avez-vous pu en éviter la contagion? Comment est-ce que cette face extérieure du monde ne vous a pas éblouies? Quelle grâce vous a préservées de la vanité, de la vanité que nous voyons si universellement régner? Personne ne se connaît; on ne connaît plus personne; les marques des conditions sont confondues; on se détruit pour se parer; on s'épuise à dorer un édifice dont les fondements sont écroulés, et on appelle se soutenir que d'achever de se perdre. Ames humbles, âmes innocentes, que la grâce a désabusées de cette erreur et de toutes les illusions du siècle, c'est vous dont je demande les prières : en reconnaissance du don de Dieu dont le sceau est en vous, priez sans relâche pour son Église; priez, fondez en larmes devant le Seigneur; priez, justes, mais priez, pécheurs; prions tous ensemble, car, si Dieu exauce les uns pour leur mérite, il exauce aussi les autres pour leur pénitence. C'est un commencement de conversion que de prier pour l'Église.

Priez donc tous ensemble, encore une fois, que ce qui doit finir finisse bientôt. Tremblez à l'ombre même de la division; songez au malheur des peuples qui,

1. S. Petr. Chrysol., *Serm.* LXXXVI.

2. *De Bapt. cont. Donat.*, lib. III, n. 22, 23.

ayant rompu l'unité, se rompent en tant de morceaux, et ne voient plus dans leur religion que la confusion de l'enfer et l'horreur de la mort. Ha! prenons garde que ce mal ne gagne. Déjà nous ne voyons que trop parmi nous de ces esprits libertins, qui, sans savoir ni la religion, ni ses fondements, ni ses origines, ni sa suite, *blasphèment ce qu'ils ignorent et se corrompent dans ce qu'ils savent : nuées sans eau*, poursuit l'apôtre saint Jude [1], docteurs sans doctrine, qui pour toute autorité ont leur hardiesse, et pour toute science leurs décisions précipitées : *arbres deux fois morts et déracinés :* morts premièrement parce qu'ils ont perdu la charité, mais doublement morts, parce qu'ils ont encore perdu la foi, et entièrement *déracinés*, puisque, déchus de l'une et de l'autre, ils ne tiennent à l'Église par aucune fibre ; *astres errants*, qui se glorifient dans leurs routes nouvelles et écartées, sans songer qu'il leur faudra bientôt disparaître. Opposons à ces esprits légers et à ce charme trompeur de la nouveauté la pierre sur laquelle nous sommes fondés [2] et l'autorité de nos traditions où tous les siècles passés sont renfermés, et l'antiquité qui nous réunit à l'origine des choses. Marchons dans les sentiers de nos pères ; mais marchons dans les anciennes mœurs comme nous voulons marcher dans l'ancienne foi.

Allez, Chrétiens, dans cette voie d'un pas ferme ; allons à la tête de tout le troupeau, Messeigneurs, plus humbles et plus soumis que tout le reste : zélés défenseurs des canons, autant de ceux qui ordonnent la régularité de nos mœurs que de ceux qui ont maintenu l'autorité sainte de notre caractère, et soigneux de les faire paraître dans notre vie plus encore que dans nos discours, afin que, quand le Prince des pasteurs et le Pontife éternel apparaîtra, nous puissions lui rendre un compte fidèle et de nous et du troupeau qu'il nous a commis, et recevoir tous ensemble l'éternelle bénédiction du Père, du Fils et du Saint-Esprit. *Amen.*

1. Jud., 10, 12.

2. C'est-à-dire la papauté, la chaire de saint Pierre. — « Nos traditions, » c'est-à-dire la doctrine gallicane : appui beaucoup moins solide. Du moins, il était encore permis de s'en servir ; le nier ou l'oublier, ce serait manquer totalement de critique.

SERMON POUR UNE PROFESSION.

Nous rétablissons, en tête de ce discours [1], le titre qu'y avait mis Deforis. Depuis, on avait cru y reconnaître le sermon prêché aux Grandes carmélites de Paris, le 5 décembre 1681, pour la vêture de Marie-Anne de Saint-François Bailly [2].

Il est vrai que, Ledieu nous l'apprend [3], Bossuet prêcha la prise de voile de cette religieuse et y parla sur le texte : *Qui vult venire post me*, le même que nous lisons ici. Nous ne croyons pourtant pas que le présent discours ait été prononcé pour la Sœur Bailly, ni même à une vêture. En effet, la personne à qui s'adresse ici Bossuet était extrêmement jeune [4] ; or, Françoise Bailly avait trente-deux ans lorsqu'elle quitta Dijon pour entrer au Carmel de Paris. D'autre part, il est parlé, dans ce discours, de vœux perpétuels [5], ce qui ne convient qu'à une profession. Nous laissons cependant ce sermon à cette place, parce qu'en l'absence de l'autographe, il est impossible d'en déterminer la date.

Si quis vult post me venire, abneget semetipsum, et tollat crucem suam quotidie, et sequatur me.

Si quelqu'un veut venir après moi, qu'il renonce à soi-même ; qu'il porte sa croix tous les jours, et qu'il me suive.

(Luc., IX, 23.)

Vous avez désiré, ma très chère Sœur, d'entendre de moi en ce jour une exhortation chrétienne, espérant peut-être que ce grand Prédicateur des cœurs donnerait par sa vertu quelque prix à mes pensées, parce qu'il

1. Ms. non retrouvé. D'après les indications, malheureusement peu précises en certains points, d'un libraire de Meaux, il serait parti pour l'Amérique. Il contenait, assure-t-on, 21 pages in-4, avec beaucoup de ratures, et quelques différences par rapport au texte imprimé.

2. Fille de François Bailly, conseiller au Parlement de Bourgogne et seigneur de Poisly, de Beire-l'Église et de Beire-Châtel, cette religieuse mourut à Paris, le 8 septembre 1706, à cinquante-deux ans et demi, dont vingt-cinq de religion. Elle était sous-prieure de son couvent, après en avoir été première portière, puis première dépositaire (Voir la circulaire signée : Sœur Marguerite Térèse de Jésus; à la Bibl. Nationale, n.a.fr., 10715, f° 74, et A. Floquet, *Bossuet précepteur du Dauphin*, p. 533 et suiv.).

3. *Mémoires*, p. 88.

4. Voir p. 155.

5. Voir p. 152.

les verrait naître d'une charité fraternelle. Il faut, s'il se peut, satisfaire ce pieux désir ; et, pour faire de mon côté ce qui sera nécessaire, je tirerai des paroles de notre Sauveur que je vous ai récitées trois instructions importantes qui vous pourront servir, avec la grâce de Dieu, pour tout le reste de votre vie. Seulement je vous conjure de joindre vos prières aux miennes, afin qu'il plaise à cet Esprit *qui souffle où il veut* [1] de répandre sur mes lèvres ces deux beaux ornements de l'éloquence chrétienne, je veux dire la simplicité et la vérité. Après quoi, pour une plus claire intelligence de cet entretien, je vais tâcher de vous expliquer l'intention de notre bon Maître dans le lieu que je viens d'alléguer.

Comme un sage capitaine, se préparant à une expédition difficile, déclare à ceux qui viennent servir sous ses ordres à quelles conditions il les reçoit dans ses troupes, de même le Sauveur Jésus étant descendu du ciel pour faire la guerre à Satan, pour inviter tous les hommes à cette entreprise, il propose en peu de mots les qualités nécessaires pour pouvoir être rangés sous ses étendards. « *Quiconque*, dit-il, *désire venir après moi*, c'est-à-dire quiconque me veut reconnaître pour son capitaine, *il faut*, poursuit-il, *qu'il renonce à soi-même : Abneget semetipsum ;* puis, qu'il prenne une généreuse résolution de porter sa croix tous les jours, *et tollat crucem suam quotidie ;* et qu'il me suive enfin » par mille embarras de périls, de supplices et d'ignominies, *et sequatur me* [3]. C'est en abrégé ce qu'il faut quitter, et ce qu'il faut faire à sa suite : voilà les lois et les ordonnances de cette milice. C'est pourquoi je me suis résolu d'appliquer à l'état que vous allez embrasser les ordres généraux de Jésus-Christ, notre chef [2], et de vous faire voir dans le sens littéral de mon texte, selon le dessein que je vous ai déjà proposé : premièrement, jusqu'à quel point votre condition vous oblige de renoncer au monde ; en second lieu, comment il vous faut persévérer dans cette sainte résolution ; et enfin, comment, non contente de persévérer, vous devez

1. Joan., III, 8.
2. Var. : les lois universelles de notre invincible général.
3. Matth., XVI, 24.

toujours croître et toujours enchérir par-dessus les actions passées. Ce seront les trois avertissements que comprendra ce discours, que je prie Dieu de graver pour jamais au fond de votre âme.

Premier Point.

Lorsqu'on vous prêche si souvent, ma très chère Sœur, qu'il faut renoncer, il est nécessaire que vous entendiez que ce monde auquel il faut renoncer réside en vous-même. Le disciple bien-aimé vous le montre fort à propos, quand il dit : « *Nolite diligere mundum, neque ea quæ in mundo sunt :* Gardez-vous bien d'aimer le monde, ni ce qui est dans le monde ; » d'autant, ajoute-t-il peu après, qu' « il n'y a dans le monde que concupiscence de la chair, et concupiscence des yeux, et superbe de vie : *Omne quod est in mundo, concupiscentia carnis est, et concupiscentia oculorum, et superbia vitæ* [1] ». Cet orgueil et cette double concupiscence, que peut-ce être autre chose que le trouble de nos passions? Et ce trouble, n'est-ce pas le fruit maudit de l'amour aveugle que nous avons pour nous-mêmes? Par conséquent, ce monde qu'il nous faut quitter, c'est nous-mêmes : *Abneget semetipsum.*

Que si vous me demandez d'où nous vient cette dure nécessité que notre adversaire nous soit si proche, et que nous soyons, pour ainsi dire, si fort amis de notre ennemi, qu'il vous souvienne de ce bienheureux état d'innocence où la partie supérieure conduisait si paisiblement les mouvements inférieurs, où le corps se trouvait si bien du gouvernement de l'esprit, parce que l'homme tout entier conspirait à la même fin. En ce temps-là, on n'entendait point parler de ces fâcheux termes de renoncer à soi-même. Mais la vanité, fille et mère du désordre, pervertit bientôt cette douce disposition, et, ayant fait révolter l'esprit contre Dieu, souleva par un même coup la chair contre la raison. La désobéissance est vengée par la désobéissance : l'homme, ainsi que l'enseigne saint Paul [2], veut en

1. Joan., II, 15, 16. 2. Rom. VII, 19.

même temps qu'il ne veut pas [1], et, sentant en soi deux volontés discordantes, il ne saurait plus reconnaître laquelle est la sienne : si bien que, dans cette incertitude et cette impuissance, il faut nécessairement qu'il se perde pour se sauver [2]. On ne lui dit plus, comme auparavant, qu'il commande à toutes les créatures [3] ; mais on l'avertit de se défier de toutes les créatures. Pour le punir d'avoir voulu se satisfaire contre la loi de son Dieu, il est ordonné à jamais qu'il renoncera à ses propres inclinations, s'il se veut bien remettre en ses bonnes grâces. Et lui, qui croyait se pouvoir faire plus de bien qu'il n'en avait reçu de la main de son Créateur, sera condamné, par une juste vengeance, à être lui-même son plus cruel et irréconciliable ennemi.

C'est pourquoi, je vous en conjure, ma très chère Sœur, par ce Dieu que vous servez, après avoir compris combien il est nécessaire de quitter le monde, considérez attentivement la hauteur de cette entreprise. Le monde qu'il faut mépriser, ce n'est ni le ciel, ni la terre ; ce ne sont ni les compagnies, ni cette vaine pompe, ni les folles intrigues des hommes ; certes, il ne serait pas d'une si prodigieuse difficulté de s'en séparer ! Mais, quand il s'agit de se diviser de soi-même, de quitter, dit saint Grégoire [4], non ce que nous possédons, mais ce que nous sommes, où trouverons-nous une main assez industrieuse ou assez puissante pour délier ou pour rompre un nœud si étroit ? Quelles chaînes assez fortes pourront jamais contraindre cet homme animal, qui règne en nos membres, à subir le joug de l'homme spirituel ? Sans doute il retournera toujours à ses inclinations corrompues. Comme une personne que l'on attache contre son gré à quelque sorte d'emploi, dans le temps que vous l'y croyez la plus occupée, s'entretient souvent dans des conceptions creuses et extravagantes ; de même ce vieil Adam, quand vous lui aurez arraché ce qu'il poursuit avec plus d'ardeur, quand vous aurez

1. Édit. : veut dire en même temps *ce* qu'il ne veut pas. Lapsus manifeste.
2. Luc., IX, 24.
3. Gen., I, 28.
4. *In Evang.*, lib. II, Hom. XXXII, n. 1, et seq.

tenté toutes sortes de voies pour lui faire suivre la raison, il n'y aura ni erreur ni chimères où il ne s'amuse plutôt ; « d'autant, dit saint Paul, qu'il est incapable de goûter ce qui est de Dieu : *Animalis homo non percipit ea quæ sunt Spiritus Dei*[1]. »

Et ne vous tenez point assurée sur votre vertu ; car il se sert contre nous de la vertu même. Ceux qu'il n'a pu vaincre par un combat opiniâtre, souvent il les renverse par l'honneur de la victoire ; et lorsqu'ils s'imaginent être devenus extrêmement humbles, il les rend orgueilleux par cette humilité prétendue. Combien en voyons-nous qui, séduits par ses artifices, pensent, en se jetant dans un cloître, quitter les vanités pour la mortification, et ne font, à le bien prendre, que quitter des vanités pour des vanités ; en cela d'autant plus criminels et plus misérables, qu'ils vont porter le monde jusqu'au fond de la solitude, qu'ils se vont perdre dans le lieu où les autres cherchent leur refuge, et qu'ils joignent non seulement Jésus-Christ avec Bélial, mais qu'ils sacrifient à Bélial dans le temple et sur les autels de Jésus-Christ même ! »

C'est, ma très chère Sœur, ce que vous avez particulièrement à méditer en ce jour. Si vous envisagez bien l'action que vous allez faire, vous trouverez que toutes ses circonstances vous prêchent le mépris du monde. Parcourons-les, s'il vous plaît, et vous découvrirez clairement ce que je vous dis.

Dites-moi, y a-t-il rien qui rende une personne plus vile que la pauvreté ? Quand vous entendez dire de quelqu'un que c'est un homme de néant, ne jugez-vous pas incontinent qu'on parle d'un pauvre ? D'où vient[2] que David, après avoir dépeint les diverses calamités des pauvres, conclut enfin par ces paroles qu'il adresse à Dieu : « *Tibi derelictus est pauper*[3] : O Seigneur, on vous abandonne le pauvre ; » voulant dire que chacun court avec ambition au service des grands, et qu'il n'y a que Dieu seul à qui les pauvres ne soient point à charge. Et il est si vrai, ce que dit un poète[4],

1. I Cor., II, 14.
2. *D'où* est ici relatif, et non interrogatif.
3. Ps. IX, 35.
4. Juvenal., *Satir.* III, v. 147.

que la pauvreté rend les hommes ridicules, que ceux qui y sont réduits ont je ne sais quelle honte de l'avouer, et quelquefois le deviennent de crainte de le paraître. Je sais bien que celle que vous professez, d'un côté vous est honorable ; mais elle a aussi d'autre part quelque chose de beaucoup plus rude, en ce qu'elle ressemble à la pauvreté des esclaves, qui non seulement ne possèdent rien, mais de plus sont incapables de rien posséder. Vous perdez toute sorte de droits ; on en vient jusque-là que de ne vous plus compter parmi les vivants: si bien que vous pouvez dire avec le Psalmiste : *Tous mes proches m'ont abandonné, mais le Seigneur a eu la bonté de me recevoir* [1] ; et avec Notre-Seigneur : *Mon père et ma mère, mes frères et mes sœurs, ce sont ceux qui écoutent et observent la parole de mon Dieu* [2].

Quant à cette fleur sacrée de votre virginité, que vous allez présenter pour être en bonne odeur au Verbe divin, votre Époux, ô Dieu ! qui vous pourrait assez exprimer combien elle vous oblige de vous tenir nette de toutes les affections de la terre ? Sachez que votre virginité vous prépare un lit nuptial où vous posséderez, dans le repos de votre âme, Jésus, l'amoureux des vierges, mais qui les aime avec une extrême jalousie. C'est pourquoi son zélé disciple, prenant part aux affections de son maître : « Je suis jaloux de vous, dit-il, de la jalousie de Dieu ; *Æmulor enim vos Dei æmulatione ;* parce que, ajoute-t-il, je vous ai fiancée, comme une vierge chaste, à un seul homme, qui est Jésus-Christ : *Despondi... vos uni viro, virginem castam exhibere Christo* [3]. » Or, pensez quel serait le sentiment d'une fille chaste et pudique, si on lui parlait de rompre, avant son mariage, cette foi qu'elle conserve uniquement pour son cher époux ! Telle doit être votre pudeur, je ne dis pas à l'égard des voluptés bestiales, mais je dis à l'égard des moindres sollicitations de ce monde.

Car la jalousie de Jésus ne regarde pas seulement les hommes ; son amour est si tendre qu'il s'offense et se pique si vous choisissez la moindre chose hors de lui.

1. Ps. XXVI, 10.
2. Matth., XII, 50.
3. II Cor., XI, 2.

Toutes ces douces contraintes où vous êtes sont autant d'effets de sa jalousie. Y a-t-il aucun de nos sens par lequel nous touchions les choses plus légèrement que par celui de la vue ? Et toutefois il témoigne, par ce voile qu'il vous impose, qu'il ne vous permet pas cette sorte de jouissance. Et le docte Tertullien dit que l'on en couvre les vierges, de peur qu'elles ne soient souillées des moindres regards ; estimant la virginité une chose si délicate qu'elle peut être en quelque façon violée par les yeux, surtout par ces yeux que l'Apôtre appelle si élégamment « yeux pleins d'adultère : *Oculos plenos adulterii* [1]. » D'où vient que ce grand homme, selon sa gravité ordinaire, nous a dépeint de la sorte ce voile des vierges : « *Indue armaturam pudoris, circumduc vallum pudicitiæ, murum sexui tuo strue, qui nec tuos emittat oculos, nec admittat alienos* [2] : Revêtez-vous, leur dit-il, des armes de la pudeur ; entourez votre honnêteté d'un rempart ; dressez une muraille à votre sexe, qui empêche vos yeux de sortir, et refuse l'entrée à ceux des autres. » D'où vous pouvez conclure qu'une vierge n'est plus vierge sitôt qu'elle s'abandonne aux sentiments de la terre, et qu'alors sa virginité lui tourne en prostitution.

Passons outre : il n'y a rien qui soit plus à vous que votre propre volonté ; néanmoins vous avez bien la résolution de vous en vouloir dépouiller. En effet, vous la soumettez tellement aux ordres d'autrui, qu'on ne sait plus si c'est la vôtre ou celle de vos supérieurs ; et l'obéissance rigoureuse que vous professez l'anéantit de telle sorte qu'un Père ancien l'a nommée la sépulture de la volonté [3] ; sépulture certainement bien pénible, parce qu'il la faut recommencer mille et mille fois, mais qui vous avertit que, renonçant si généreusement à la chose qui est le plus en votre pouvoir, ce serait un crime si vous vous reteniez aucun bien du monde.

Enfin, considérez, par une réflexion sérieuse, que l'action que vous allez faire est un sacrifice, et que ce serait un sacrilège exécrable, si vous réserviez quelque

1. II Petr., II, 14. — Deforis (sans doute d'après le ms.) : *adulterii plenos*.

2. *De Virg. vel.*, n. 16.

3. S. Joan. Clim., *Scal. parad.*, grad. IV.

chose de ce qui entre par une oblation solennelle en la possession du Très-Haut. Ophni et Phinées, sacrificateurs d'Israël, pour s'être attribué les offrandes que le peuple présentait à Dieu, furent dévorés avec leur armée par le glaive des Philistins [1] : d'autant, comme dit le prophète Isaïe, « que Dieu est le Seigneur, et ne peut souffrir la rapine dans les holocaustes : *Ego Dominus... odio habens rapinam in holocausto* [2]. » Et de quelle punition penseriez-vous être digne, si vous ravissiez à Dieu, non point la graisse des agneaux ou des béliers, mais une victime vivante, lavée du sang de son Fils, qu'il a tirée du monde pour la sanctifier à son nom ?

Dites donc, ma très chère Sœur, en faisant une revue générale dans tous les replis de votre cœur, dites du plus profond de votre âme : O monde, à qui mon Maître n'a pu plaire, et qui n'as pu plaire à mon Maître ! ô monde, qu'il a surmonté par l'infamie de sa mort ! monde enfin, théâtre de folie et d'illusion, je te quitte et je te renonce de toute mon affection. Et vous, rompez mes liens, ô Seigneur ! *je vous immolerai une hostie de louange* [3], et mon âme délivrée ne cessera de bénir vos incomparables bontés. Daignez, mon Sauveur Jésus, me recevoir en vos bras, et ne permettez pas que mes ennemis m'en arrachent. C'est ce que vous donnera, s'il plaît à Dieu, la persévérance, qui doit faire le second point de cet entretien.

Second Point.

« Qui veut venir après moi, dit notre divin capitaine, qu'il renonce à soi-même, et porte sa croix tous les jours : *Tollat crucem suam quotidie.* » Cette croix, c'est la guerre que nous devons avoir contre le monde et la chair, auxquels nous devons nous crucifier avec notre Maître ; et ce mot : « tous les jours, » nous marque la persévérancee. Au reste, notre prince nous avertit qu'il ne nous veut point épargner ; qu'avec lui, une bataille gagnée en attire une autre, et qu'il ne sait

1. I Reg., II, III, IV.
2. Is., LXI, 8.
3. Ps. CXV, 8.

point donner d'autre rafraîchissement à ses troupes; qu'il entend enfin que leur travail soit continuel en ce monde, puisque leur couronne dans le ciel doit être immortelle : voilà comme il nous encourage à persévérer.

Pour appliquer ceci à votre condition, comprenez, s'il vous plaît, la nature de vos vœux. Il y a deux sortes de vœux : les uns sont pour un temps, et les autres à perpétuité, comme ceux que vous allez faire. Ce que je dirai se doit entendre particulièrement des derniers, bien qu'à proportion il se puisse aussi appliquer aux autres.

C'est la religion, disent les théologiens, qui nous lie à Dieu; et le vœu, selon leur doctrine, en est un des actes qui a la vertu d'étreindre ce sacré nœud. Car, encore que tout ce que nous sommes appartienne au Créateur de droit naturel, néanmoins il a voulu nous laisser un certain domaine sur nos actions, pour former en nos âmes une légère image de sa souveraineté absolue; et c'est ce domaine que vous lui cédez et transportez par vos vœux. Quels doivent donc être les sentiments d'une âme pieuse, qui se veut de tout son cœur dévouer à Dieu? Premièrement, elle considère que tout ce qu'il y a d'être dans les créatures relève de cet Être souverain et universel; puis, poussée d'un violent désir de se réunir à son principe et de se donner à lui pour toute l'éternité, elle proteste de se résigner tout entière à ses saintes dispositions, afin qu'il règne sans réserve sur ses puissances, qu'il les occupe toutes et les remue selon ses conseils, s'y attachant de tous ses efforts et enracinant, pour ainsi dire, sa volonté dans cette volonté première et indépendante, la règle et le centre de toutes les autres. Telle est l'adoration que vous allez rendre aujourd'hui à cet Esprit incompréhensible, dont le ciel et la terre redoutent les commandements. Et cette adoration est en ce point différente de toutes les autres, que celles-ci passent avec l'acte que vous en formez, au lieu que celle-là a son effet dans toute la vie : de sorte que, comme Dieu est immuable par la loi toujours permanente de son éternité, ainsi vous vous faites une loi vous-même, par les vœux que vous concevez, d'être ferme et inébranlable dans son service.

Donnez-vous donc de garde que l'ennemi ne vous trompe, et que, ne pouvant vous ébranler d'abord dans la fin principale de votre vocation, il ne tâche de vous jeter peu à peu dans quelque relâchement, et ne vous fasse négliger insensiblement les choses de moindre importance. Sur quoi vous avez à penser qu'une âme religieuse, dont tous les mouvements concourent à la même fin, ressemble en ce point à une voûte bien affermie, qui est incapable de succomber quand on la veut pousser tout entière, mais qu'on peut faire tomber facilement en ruine par la désunion qui s'en ferait pièce à pièce. C'est pourquoi ne dédaignez pas ce qui vous semble le moins nécessaire, parce que de là dépend le plus important, Dieu ayant ordonné pour la connexion de toutes les choses, et afin que chacune eût son prix, que les plus grandes fussent soutenues sur les plus petites ; et ainsi ce qui serait peut-être à mépriser selon sa nature devient très considérable par la conséquence. Ne permettez donc pas que l'on vous puisse jamais reprocher ce que le saint Apôtre reproche aux Galates [1] : « *Sic stulti estis, ut cum spiritu cœperitis, nunc carne consummemini ?* Seriez-vous bien assez insensée pour vouloir finir par la chair, après avoir commencé par l'esprit ? » « Auriez-vous, poursuit-il [2], tant souffert en vain ? *Tanta passi estis sine causa ?* » Et moi, ne vous puis-je pas dire, à l'exemple de ce maître des prédicateurs : Auriez-vous pour néant renoncé au monde ? Non, non, ma très chère Sœur : veillez dans l'exercice de l'oraison ; que vos yeux languissent et défaillent en regardant le saint lieu d'où vous doit venir le secours [3] ; et Celui qui a commencé en vous cette bonne œuvre, non seulement vous donnera la grâce de persévérer, mais encore il vous fera croître de jour en jour en Jésus-Christ notre chef : *Crescamus in illo per omnia, qui est caput Christus* [4]. C'est par où je m'en vais conclure.

1. Galat., III, 3, 4.
2. Il est toujours prudent de se défier des traductions et des petites phrases d'attache, toutes les fois qu'on ne peut les confronter avec le manuscrit.
3. Ps. CXX, 1.
4. Ephes., IV, 15. (Citation rectifiée.)

Troisième Point.

« Qui veut venir après moi, qu'il renonce à soi-même, et porte sa croix tous les jours, et me suive : *Et sequatur me.* » Pour ne nous point éloigner de notre première pensée, ne vous semble-t-il pas entendre notre brave capitaine, qui, pour porter en nos cœurs une vigoureuse résolution : Qui m'aime me suive ! dit-il. Il est vrai que je vous mène à de grands périls ; mais souvenez-vous que je vous commande de me suivre, et non point de marcher devant [1] : *Non habemus pontificem, qui non possit compati infirmitatibus nostris* [2]. Comprenez maintenant combien ces paroles nous invitent à croître toujours.

Quand ces deux difficultés concourent en un même objet, savoir, la nécessité de le suivre et l'impossibilité d'y atteindre, il ne reste qu'une chose à faire, qui est d'avancer toujours. Or, tel est le Fils de Dieu, l'exemplaire de notre vie. Nous voyons dans ses actions, premièrement la lumière de ses vertus qui nous doit conduire et, en second lieu, la perfection où nous ne pouvons parvenir. Il faut donc courir incessamment après lui, selon la mesure qui nous est donnée, comme ce brave athlète saint Paul, qui court incessamment vers le but de la carrière : *Ad destinatum persequor*, dit-il [3] ; c'est-à-dire : Je poursuis toujours ma pointe ; je ne cesse de pousser en avant au point où l'on me montre le terme de ma carrière, qui est Jésus-Christ. » Mais, considérant entre son Maître et lui une distance infinie, il s'étonne d'avoir si peu avancé, *et oublie*, dit-il, *ce qui est derrière lui ;* c'est-à-dire qu'il ne fait point d'état de l'espace qu'il a couru : *Quæ quidem retro sunt obliviscens.* Quant à ce qui lui reste, où il ne voit point de bornes, « il s'y étend : » il veut dire qu'il passe ses forces, et sort en quelque façon de soi-même pour y arriver : *Ad ea quæ sunt priora extendens meipsum.* D'où je conclus que la perfection du chris-

1. Édit. : Or, nous n'avons point un pontife qui ne sache pas compatir à nos infirmités. — La conjonction, insérée assez maladroitement, indique qu'ici encore on substitue une traduction à un développement qui n'avait pas été écrit.

2. Hebr., IV, 15.

3. Philip., III, 12, 13, 14.

tianisme ne consiste point en un degré déterminé. Or, ce que vous recherchez dans le genre de vie que vous embrassez, c'est la perfection du christianisme ; et par conséquent ne vous lassez jamais de monter : allez de vertu en vertu, si vous voulez voir le Dieu des dieux en Sion [1].

Et pour ramasser en trois mots toute l'inscription de ce discours : détachez-vous entièrement de vous-même ; vous y êtes obligée par l'action que vous allez faire et par les conseils évangéliques que vous professez : *Abneget semetipsum.* Persévérez ; c'est ce que vous enseigne la nature de vos vœux, qui est immuable : *tollat crucem suam quotidie.* Enfin augmentez, si vous ne voulez aller contre la fin de votre vocation, qui est la perfection du christianisme ; avancez donc toujours, en suivant Jésus: *et sequatur me.* C'est ce que j'avais à vous dire, touchant l'exposition de mon texte : maintenant, pour ne point retarder vos désirs, je m'en vais conclure.

Par quel ordre de la Providence est-il arrivé que cette journée qui va vous voir tout à l'heure sortir du monde, touchât de si près celle qui vous y a vue faire votre première entrée, et que presque un même temps fût témoin de votre naissance et de votre mort? N'est-ce point que Dieu veut vous faire entendre par là que vous n'êtes née que pour cette vocation, ou bien que, pendant ces jours qui, selon la révolution des années, vous représentent les premiers de votre vie, vous en devez commencer une nouvelle au service de Jésus-Christ? Quoi qu'il en soit, ma très chère Sœur, et quoi que ce soit que ce Roi des siècles vous veuille signifier [2] par cette bienheureuse rencontre, je le prie de le faire profiter à votre salut.

Cet ancien disait qu'il n'avait vécu que depuis qu'il s'était retiré dans la solitude [3]. Puisse notre grand Dieu combler de tant de douceurs la solitude plus sainte où vous vous jetez, que vous commenciez seulement de

1. Ps. LXXXIII, 8.

2. Var. : vous ait voulu faire remarquer.

3. Bossuet semble se souvenir du *De Officiis* (III, I) de Cicéron, où Caton dit de Scipion l'Africain : *Solitum esse dicere.. nunquam se plus agere quam nihil cum ageret : nunquam minus solum esse quam cum solus esset.* (Cf. *République*, I, XVII, et Plutarque, *Moral.*, fragm. XIX).

cette matinée à compter vos jours! puissiez-vous devenir aujourd'hui enfant en Jésus-Christ! et que ce mercredi, qui vous doit être si mémorable, soit dorénavant le jour de votre nativité!

C'est aussi en ce même jour, ma très chère Sœur, que vous fûtes baptisée. Vous n'aviez fait que le premier pas dans ce monde, et déjà on vous obligeait par un acte public d'y renoncer. Vous n'aviez alors pour toute voix que des cris : l'Église vous prêta la sienne pour faire cette généreuse déclaration ; après quoi, vous fûtes lavée de l'eau du baptême, où, laissant les ordures de votre première nativité, vous reprîtes une nouvelle naissance, non point de la chair, mais d'un Esprit pur et d'une eau sanctifiée par des paroles de vie. O! que vous célébrerez dignement aujourd'hui l'anniversaire de votre baptême, puisque vous allez non seulement quitter le monde en esprit, mais que vous lui allez arracher votre corps et rompre avec lui toute sorte de commerce!

L'on a toujours cru dans l'Église que le martyre était un baptême, et les saintes pénitences que l'on voue de pratiquer dans les monastères, ne peuvent-elles point passer pour un nouveau genre de martyre, dans lequel Dieu ne voit rien qui ne plaise à sa majesté, puisque le persécuteur et le patient lui sont agréables? Que si le grand Cyrille de Jérusalem a bien pu appeler le baptême un sépulcre et une mère [1], n'en puis-je pas dire autant de la cérémonie de ce jour, dans laquelle votre chair ensevelie donnera place à la pure vie de l'esprit? Heureuse, à qui la perte de si peu de chose va valoir un bien éternel ; qui, par un aimable artifice, quittez tout pour tout retrouver en Dieu, et ainsi deviendrez ce que dit saint Paul [2], *comme n'ayant rien et possédant toutes choses* [3]!

1. *Catéches.* XX, Myst. II, n. 4.
2. II Cor., VI, 10.
3. Les éditeurs continuent par une interpolation, avouée naïvement dans cette note de Deforis (t. VII, p. 493) : « Le reste de ce sermon paraît être une extension ou un développement des vérités déjà énoncées dans le corps du discours, et que M. Bossuet se sera proposé de traiter d'une nouvelle manière dans quelque autre occasion. » — C'était, au contraire, un fragment beaucoup plus ancien. Voy. le passage, à l'année 1659, t. II, p. 572 et suiv. Le premier point avait servi à compléter celui du présent discours : de là certains tours archaïques.

ESQUISSE D'UNE HOMÉLIE

POUR LE 1er DIMANCHE DE CARÊME [1].

A Meaux, vers 1683.

Bossuet, installé dans sa cathédrale le dimanche 8 février 1682, avait commencé ses prédications dès le mercredi suivant, jour des Cendres [2]. En 1683, il donna un dimanche du Carême à chacune des églises de sa ville épiscopale; en 1684, il prêcha la station entière à la cathédrale (Saint-Étienne). Nous plaçons, par conjecture, l'homélie suivante dans les premières années de l'époque de Meaux. Plus tard, l'orateur n'écrivit plus guère que des canevas beaucoup moins développés. Celui-ci aurait été destiné à l'église de Chaage (7 mars 1683). Les accents sont bien ceux d'un pasteur; et malgré une allusion aux misères des peuples, il ne paraît pas nécessaire d'attendre la « chère année » 1693.

[*Ductus est* [3] *Jesus in desertum a Spiritu, ut tentaretur a diabolo.*

(Matth., IV, 1).]

Toute la vie est un temps destiné pour se former au carême; car la pénitence est l'exercice de toute la vie chrétienne. Les dimanches sont consacrés aux œuvres de la piété, afin qu'elle influe et se répande dans les autres jours : ainsi le carême est institué afin de se renouveler dans un esprit de pénitence qui s'étende à tous les temps.

1. Plus de manuscrit autographe. Copie à Meaux, au Grand séminaire, de la main d'un des collaborateurs de Deforis. Cet éditeur a relégué cette pièce dans les *Pensées chrétiennes et morales* (t. VII, p. 536). Tous les autres l'y ont laissée jusqu'ici : mais, depuis l'édition de Versailles, on réunit sous le même titre ce qu'il avait découpé en onze articles différents, sans songer qu'il y avait ici un exorde, une division, et trois points esquissés.

2. Ledieu, *Mémoires*, p. 182. Son témoignage est confirmé par le *Journal* du curé Raveneau, et par le *Grand recueil historique* du médecin Rochard. — Voy. plus de détails sur les sermons perdus de cette époque, dans Lebarq, *Histoire critique de la Prédication de Bossuet* (2e édit., p. 303 et suiv.).

3. Ce texte n'est pas inscrit en tête de la copie : mais l'exorde le suppose manifestement.

Comment donc faut-il sanctifier le carême? L'Évangile nous dit que « Jésus fut conduit dans le désert : *Ductus est in desertum* [1] » ; et par là il nous montre que la retraite doit accompagner notre jeûne. Celui de Jésus-Christ s'étendit à tout, pour nous apprendre que la mortification de tous nos sens est absolument nécessaire dans un véritable jeûne. Enfin c'est par tous ces moyens que Jésus-Christ se dispose à la tentation, *ut tentaretur,* parce que le jeûne et tous les exercices de la pénitence doivent nous préparer à vaincre la tentation, en combattant le démon, notre ennemi.

Premier Point.

Mais pourquoi la retraite nous est-elle si nécessaire? C'est que tout est corruption dans le monde : « Tout ce qui est dans le monde, dit saint Jean, est ou concupiscence de la chair, ou concupiscence des yeux, ou orgueil de la vie : *Omne quod est in mundo, concupiscentia carnis est, et concupiscentia oculorum, et superbia vitæ* [2]. » « Tout le monde est sous l'empire du malin esprit : *Mundus totus in maligno positus est* [3]. » Au contraire, nous trouverons Jésus-Christ dans le désert. Nous y verrons la nature dans sa pureté [4] : elle nous paraîtra peut-être d'abord affreuse à cause de l'habitude que nous avons de voir les choses si étrangement falsifiées par l'artifice éblouissant de la séduction ; mais l'illusion faite à nos sens se dissipera bientôt dans le calme de la solitude, et la nature nous y plaira d'autant plus qu'elle n'y est point gâtée par le luxe, ce qui nous la rendra beaucoup plus agréable.

Si, comme Jésus-Christ, nous n'y avons de société qu' « avec les bêtes, *cum bestiis* [5] », pensons que les hommes sont plus sauvages, plus cruels que les animaux les plus farouches : là, c'est l'instinct qui conduit ; dans les hommes, c'est une malice déterminée et délibérée. C'est ce qui jette le Prophète dans la solitude : *Quis*

1. Matth., IV, 1.
2. Joan., II, 16.
3. *Ibid.*, V, 19
4. Encore un passage où apparaît cet amour de la nature, trop rare dans les écrivains du XVIIe siècle. — Cf. t. V, p. 404, n. 5.
5. Marc., I, 13.

dabit me in solitudine diversorium viatorum, et derelinquam populum meum, et recedam ab eis? quia omnes adulteri sunt, cœtus prævaricatorum[1]. « Chacun d'eux se rit de son frère : *Vir fratrem suum deridebit !* » Qu'est-ce qu'on fait dans le monde, que se moquer les uns des autres, que chercher tous les moyens de se tromper, de se nuire réciproquement, de se supplanter? « *Habitatio tua in medio doli*[2] : Votre demeure est au milieu d'un peuple tout rempli de fourberie. » « Il n'y a plus de saint sur la terre ; » on ne sait plus à qui se fier : *Periit sanctus de terra*[3]. » La division s'est introduite jusque dans les mariages. De quoi les femmes s'entretiennent-elles, si ce n'est des excès multipliés des personnes de leur sexe, dont elles rougiraient si elles étaient elles-mêmes irréprochables? Toutes les familles sont dans la confusion : *Le fils traite son père avec outrage ; la fille s'élève contre sa mère ; la belle-fille contre sa belle-mère ; et l'homme a pour ennemis ceux de sa propre maison*[4].

Dans cet état des choses, celui qui veut sincèrement penser à son salut et entrer dans la pénitence, ne doit-il pas se réfugier dans la solitude, et chercher son appui en Dieu seul? *Ego autem ad Dominum aspiciam... ; audiet me Deus meus*[5]. Plus il se séparera des créatures, plus il trouvera de consolation avec Dieu dans la retraite ; et au défaut des secours humains, « les anges mêmes lui seront envoyés pour le servir : *Et angeli ministrabant illi*[6]. »

Deuxième Point.

Le véritable jeûne emporte une mortification universelle, et doit par ses effets nous familiariser avec la

1. Jer., IX, 2, 5. Dans Deforis, chacun des membres de ce texte est précédé d'une traduction, qui n'est pas de Bossuet. « Qui me fera trouver dans le désert, s'écrie Jérémie, une cabane de voyageurs ? *Quis dabit*... Afin que j'abandonne mon peuple et que je me retire du milieu d'eux, car ils sont tous des adultères ; c'est une foule de prévaricateurs : *Et derelinquam.*

2. Jer., IX, 6.

3. Mich., VII, 2.

4. *Ibid.*, 6.

5. *Ibid.*, 7. Deforis traduit ainsi : Mais, pour moi, j'arrêterai les yeux sur le Seigneur... et mon Dieu m'écoutera.

6. Marc., I, 13.

mort, et nous la rendre chaque jour plus présente : *Mortem de proximo nôrit* [1]. Jeûner, c'est sacrifier toute sa vie dans les objets qui peuvent contribuer à l'entretenir, et dont on se prive par un esprit de pénitence. Dans ce sacrifice, l'homme est lui-même la victime qu'il offre à son Dieu. Pour nous y disposer, l'Église, à ces heures de silence où l'on offre les premiers vœux dans la tranquillité de la nuit, exhorte tous ses enfants à user avec plus de retenue des paroles, des aliments, du sommeil et des plaisirs : *Utamur ergo parcius verbis, cibis et potibus, somno, jocis* [2]. Par là, elle nous fait assez sentir que le vrai jeûne consiste dans un retranchement général, non seulement de tout ce qui peut flatter la nature, mais encore de tout ce qui n'est pas absolument nécessaire pour le soutien de la vie ; et qu'en un mot, il est établi pour nous conduire à cette parfaite circoncision qui fait le caractère de la vie spirituelle.

Troisième Point.

C'est ainsi que nous pourrons entrer dans l'exercice de vaincre les tentations. Pour y réussir, il est nécessaire de connaître la force et la puissance du démon. Il peut non seulement transporter les corps, mais agir encore sur l'imagination, exciter au dedans des mouvements déréglés, y remuer les passions, porter le trouble jusqu'au fond de notre âme, et mettre tout en désordre, si Dieu le lui permet. Et qui ne sera frappé d'étonnement et de frayeur, quand on voit ce que Notre-Seigneur lui a permis d'exécuter sur sa personne même ? Mais c'était pour le vaincre. Ma confiance est que « c'est des peines et des souffrances mêmes par lesquelles il a été tenté et éprouvé, qu'il tire la vertu et la force de secourir ceux qui sont aussi tentés : *In eo enim in quo passus est ipse et tentatus, potens est et eis qui tentantur auxiliari* [3]. »

Mais il n'en est pas moins important de bien démêler les artifices du démon, et de savoir ce qu'il leur faut

1. Tertull., *De Jejun.*, n. 12.
2. *Hymn. offic. noct. in Quadrag.*
3. Hebr., II, 18.

opposer. Premièrement il nous tente par la nécessité : *Dic ut lapides isti panes fiant* [1] ; et c'est ainsi que, prenant occasion de la faim que Jésus-Christ éprouva après son jeûne, il eût voulu le porter à quitter le dessein pour lequel il avait été poussé par l'Esprit dans le désert, et l'engager à changer sa résolution. Une des sources principales des tentations, c'est donc la nécessité : de là les fraudes, les injustices, le violement des lois divines et ecclésiastiques. Le remède contre cette tentation, c'est d'être bien pénétré de cette parole dont Jésus-Christ se sert pour repousser le tentateur : « *Non in solo pane vivit homo* [2] : L'homme ne vit pas seulement de pain. » J'ai une autre vie dans la parole de Dieu, dans la vérité, dans l'accomplissement de la volonté divine. Non que je ne vous plaigne dans les misères que vous éprouvez [3], et je voudrais pourvoir aux besoins de chacun ; mais, dans l'impuissance où je me trouve de le faire, je dois donner du moins à tous l'enseignement nécessaire et les consolations qui peuvent les soutenir dans leurs détresses.

La seconde tentation n'a plus la nécessité pour prétexte ; la gloire, l'élévation, la grandeur en fournissent la matière. Que répondre alors au tentateur ? La souveraineté n'est rien ; nous avons un autre maître, un autre seigneur, qui mérite seul notre adoration et notre culte : *Dominum Deum tuum adorabis* [4].

Dans la troisième tentation, Satan, pour porter celui qu'il veut renverser à céder à ses efforts, cherche à lui inspirer une espérance téméraire du pardon : Jette-toi du haut du Temple la tête devant, précipite-toi dans le crime ; Dieu te soutiendra, te pardonnera. C'est son ancienne manière : « *Nequaquam morte moriemini* [5] : Assurément vous ne mourrez pas, » disait-il à Ève. Consentir à ses suggestions, c'est plus tenter Dieu que si nous nous précipitions du haut du Temple ; car la

1. Matth., IV, 3. Deforis traduit : « Dites que ces pierres deviennent des pains. »
2. *Ibid.*, 4.
3. Lorsque Bossuet, en 1685, fera l'éloge de la princesse Palatine, et notamment de sa charité, il fera allusion aux rigoureux hivers des années précédentes.
4. Matth., IV, 10. Deforis : « Tu adoreras le Seigneur ton Dieu. »
5. Gen., III, 4.

pesanteur naturelle du corps ne nous pousse pas si naturellement vers la terre que le péché dans l'enfer [1].

Enfin, quoique, par le secours de la grâce, nous ayons vaincu notre ennemi, ne nous rassurons pas. Car, malgré sa défaite, le démon reviendra bientôt nous attaquer. Après la triple victoire que Jésus-Christ eut remportée sur le tentateur, « il se retira de lui pour un temps : *Recessit ab illo usque ad tempus* [2]. » Ce ne fut que pour un temps ; et à plus forte raison n'abandonnera-t-il jamais le dessein de nous perdre. S'il diffère de nous tendre de nouveaux pièges, c'est pour mieux prendre son temps ; c'est qu'il épie une occasion plus favorable ; mais « il tourne sans cesse autour de nous pour nous dévorer : *Circuit quærens quem devoret* [3]. » Ne quittons donc jamais les armes de notre milice ; mettons en œuvre toutes les ressources qui peuvent nous fortifier contre un ennemi si redoutable : pratiquons une sainte vigilance, une prière humble et persévérante, tous les exercices de la pénitence chrétienne ; et surtout gardons une retraite continuelle, qui nous sépare des objets dont le tentateur pourrait se servir pour nous dresser des pièges et nous séduire.

1. Quand nous ne possédons que la copie d'une pièce, on peut toujours craindre que les textes n'aient été un peu arrangés. En ce passage du moins, il est aisé de reconnaître du Bossuet authentique.

2. Luc, IV, 13.

3. I Petr., V, 8.

ORAISON FUNÈBRE

DE MARIE-TÉRÈSE D'AUTRICHE [1],

REINE DE FRANCE ET DE NAVARRE,

prononcée à Saint-Denis, le 1er septembre 1683.

Marie-Thérèse était née en 1638, de Philippe IV, roi d'Espagne, et d'Isabelle de Bourbon, fille de Henri IV. A six ans, elle perdit sa mère, à qui une Autrichienne succéda bientôt en qualité d'épouse et de reine. En 1659, son mariage avec Louis XIV fit une des clauses principales du traité des Pyrénées [2]. Elle parut alors élevée au plus haut degré de gloire et de félicité : ce mariage fut au contraire pour elle l'origine des tristesses les plus amères. De six enfants qu'elle eut, elle n'en laissa qu'un, lorsqu'elle mourut, âgée de quarante-cinq ans seulement. Les chagrins de l'épouse trahie avaient devancé ceux de la mère affligée. Elle eut enfin la consolation, avant de mourir, de voir le Roi corriger les dérèglements de sa vie privée. On conçoit combien il était difficile à un orateur chrétien de faire allusion à ces sortes de peines. Fléchier, qui prononça aussi une oraison funèbre de Marie-Thérèse, ne hasarda pas un mot sur ce point. Bossuet osa le faire. « En plus d'un endroit, par des mots rapides, mais aussi expressifs que délicats, ou par d'éloquentes réticences, par certaines allusions discrètes et voilées, mais d'une portée irrésistible, il a su faire entendre de la manière la plus touchante quelles humiliations cette reine avait essuyées au sein des grandeurs, quels pleurs, autres que ceux de la pénitence, elle allait répandre dans le secret de son oratoire, et de quelles amertumes elle y offrait à Dieu le sacrifice [3]... »

1. Plus de manuscrit. Un exemplaire de la première édition (achevée d'imprimer le 12 octobre 1683), ayant servi d'épreuve à Bossuet, se trouve à la Bibliothèque Nationale parmi les manuscrits (Fonds fr., 12826). — L'orthographe, ici encore, n'est pas absolument celle de l'auteur : on y lit : *toûjours*, *cét*, etc., formes qu'il n'a jamais employées. Le premier feuillet a été rapporté, pour compléter le volume. Aussi n'y voit-on pas une correction mentionnée pour la page 2 dans la table autographe des modifications. Nous la signalerons néanmoins, d'après l'édition de 1689. — Voici le titre complet : *Oraison funèbre de Marie Térèse d'Austriche, infante d'Espagne, reine de France et de Navarre, prononcée à Saint Denis le premier de septembre 1683*, in-4. L'exemplaire cité de la Bibliothèque Nationale porte, ajoutés de la main de Bossuet, les mots : *en présence de Monseigneur le Dauphin*.

2. Conclu en 1659, et publié au mois de février de l'année suivante. Voy. (t. III, p. 238) la péroraison du sermon *sur les Démons*, dans le *Carême des Minimes*.

3. Édit. Jacquinet, p. 173, 174. — Voy. le passage entier, et, à la suite, une citation de M. de Sacy, qui,

Nous reproduisons le texte de l'édition collective de 1689, en signalant, à titre de variantes, les leçons de l'édition princeps.

Sine macula enim sunt ante thronum Dei. (Apoc., XIV, 5.)

Ils sont sans tâche devant le trône de Dieu.

Paroles de l'apôtre saint Jean, dans sa Révélation, chap. 14.

Monseigneur [1],

Quelle assemblée l'apôtre saint Jean nous fait paraître! Ce grand prophète nous ouvre le ciel, et notre foi y découvre *sur la sainte montagne de Sion*, dans la partie la plus élevée de la Jérusalem bienheureuse, l'Agneau qui ôte le péché du monde, avec une compagnie digne de lui. Ce sont ceux [2] dont il est écrit au commencement de l'Apocalypse : *Il y a dans l'Église de Sardis* [3] *un petit nombre de fidèles, pauca nomina, qui n'ont pas souillé leurs vêtements* [4], » ces riches vêtements dont le baptême les a revêtus, vêtements qui ne sont rien moins que Jésus-Christ même, selon ce que dit l'Apôtre : *Vous tous qui avez été baptisés, vous avez été revêtus de Jésus-Christ* [5]. Ce petit nombre chéri de Dieu pour son innocence, et remarquable par la rareté d'un don si exquis, a su conserver ce précieux vêtement et la grâce du baptême. Et quelle sera la récompense d'une si rare fidélité? Écoutez parler le Juste et le Saint : *Ils marchent*, dit-il, *avec moi, revêtus de blanc, parce qu'ils en sont dignes* [6] ; dignes par leur innocence de porter dans l'éternité la livrée de l'Agneau sans

après avoir avoué qu'il avait d'abord fort peu goûté cette oraison funèbre, fait amende honorable en termes excellents.

1. Le Dauphin (Louis), élève de Bossuet. Son éducation était alors terminée. Il était âgé de vingt et un ans.

2. Var. : C'est ceux (1683). — L'application de la règle nouvelle produisait ici une cacophonie : d'où la correction. Bossuet revenait ainsi de temps en temps à son habitude antérieure, qui est redevenue la règle de notre langue. C'est de cette correction qu'il s'agit plus haut, p. 161, n. 1.

3. Sardes. — Les éditeurs donnent en note les textes latins, et prétendent même que la citation est de Bossuet. Il n'y en a pas trace dans l'édition de 1683, ni dans celle de 1689.

4. Apoc., III, 4.

5. Gal., III, 27.

6. Apoc., III, 4.

tache, et de marcher toujours avec lui, puisque jamais ils ne l'ont quitté depuis qu'il les a mis dans sa compagnie : âmes pures et innocentes, *âmes vierges* [1], comme les appelle saint Jean, au même sens que saint Paul disait à tous les fidèles de Corinthe : *Je vous ai promis, comme une vierge pudique, à un seul homme, qui est Jésus-Christ* [2]. La vraie chasteté de l'âme, la vraie pudeur chrétienne est de rougir du péché, de n'avoir d'yeux ni d'amour que pour Jésus-Christ, et de tenir toujours ses sens épurés de la corruption du siècle. C'est dans cette troupe innocente et pure que la Reine a été placée : l'horreur qu'elle a toujours eue du péché lui a mérité cet honneur. La foi, qui pénètre jusqu'aux cieux, nous la fait voir aujourd'hui dans cette bienheureuse compagnie. Il me semble que je reconnais cette modestie, cette paix, ce recueillement que nous lui voyions devant les autels, qui inspirait du respect pour Dieu et pour elle : Dieu ajoute à ces saintes dispositions le transport d'une joie céleste. La mort ne l'a point changée, si ce n'est qu'une immortelle beauté a pris la place d'une beauté changeante et mortelle. Cette éclatante blancheur [3], symbole de son innocence et de la candeur de son âme, n'a fait, pour ainsi parler, que passer au dedans, où nous la voyons rehaussée d'une lumière divine. *Elle marche avec l'Agneau, car elle en est digne* [4]. La sincérité de son cœur sans dissimulation et sans artifice la range au nombre de ceux dont saint Jean a dit dans les paroles qui précèdent celles de mon texte que *le mensonge ne s'est point trouvé en leur bouche*, ni aucun déguisement dans leur conduite ; « ce qui fait qu'on les voit sans tache devant le trône de Dieu : *Sine macula enim sunt ante thronum Dei* [5]. » En effet, elle est sans reproche devant Dieu et devant les hommes : la médisance ne peut attaquer aucun endroit de sa vie depuis son enfance jusqu'à sa

1. Apoc., XIV, 4.
2. II Cor., XI, 2.
3. La blancheur du teint de cette princesse a été souvent remarquée de ses contemporains. L'allusion qu'y fait l'orateur, dans une réflexion un peu subtile, pourrait prêter à la critique ; mais l'ensemble du passage est touchant, et cela sauve tout. Je n'oserais pourtant m'écrier aussi solennellement que M. de Sacy : « Malheur à qui ne serait pas remué jusqu'au fond de l'âme par cette sublime peinture ! »
4. Apoc., III, 4.
5. *Ibid.*, XIV, 5.

mort ; et une gloire si pure, une si belle réputation est un parfum précieux qui réjouit le ciel et la terre.

Monseigneur, ouvrez les yeux à ce grand spectacle. Pouvais-je mieux essuyer vos larmes, celles des princes qui vous environnent et de cette auguste assemblée, qu'en vous faisant voir au milieu de cette troupe resplendissante et dans cet état glorieux une mère si chérie et si regrettée? Louis même, dont la constance ne peut vaincre ses justes douleurs les trouverait plus traitables dans cette pensée. Mais ce qui doit être votre unique consolation, doit aussi, Monseigneur, être votre exemple ; et, ravi de l'éclat immortel d'une vie toujours si réglée et toujours si irréprochable, vous devez en faire passer toute la beauté dans la vôtre.

Qu'il est rare, Chrétiens, qu'il est rare, encore une fois, de trouver cette pureté parmi les hommes! mais surtout, qu'il est rare de la trouver parmi les grands! « *Ceux que vous voyez revêtus d'une robe blanche, ceux-là*, dit saint Jean, *viennent d'une grande affliction, de tribulatione magna* [1], » afin que nous entendions que cette divine blancheur se forme ordinairement sous la croix, et rarement dans l'éclat, trop plein de tentation, des grandeurs humaines.

Et toutefois il est vrai, Messieurs, que Dieu, par un miracle de sa grâce, se plaît à choisir parmi les rois de ces âmes pures. Tel a été saint Louis, toujours pur et toujours saint dès son enfance, et Marie Térèse, sa fille, a eu de lui ce bel héritage.

Entrons, Messieurs, dans les desseins de la Providence, et admirons les bontés de Dieu, qui se répandent sur nous et sur tous les peuples dans la prédestination de cette princesse. Dieu l'a élevée au faîte des grandeurs humaines, afin de rendre la pureté et la perpétuelle régularité de sa vie plus éclatante et plus exemplaire. Ainsi sa vie et sa mort, également pleines de sainteté et de grâce, deviennent l'instruction du genre humain. Notre siècle n'en pouvait recevoir de plus parfaite, parce qu'il ne voyait nulle part, dans une si haute élévation, une pareille pureté. C'est ce rare et merveilleux assem-

1. Apoc., VII, 13, 14.

blage que nous aurons à considérer dans les deux parties de ce discours. Voici en peu de mots ce que j'ai à dire de la plus pieuse des reines, et tel est le digne abrégé de son éloge : Il n'y a rien que d'auguste dans sa personne ; il n'y a rien que de pur dans sa vie. Accourez, peuples : venez contempler dans la première place du monde la rare et majestueuse beauté d'une vertu toujours constante. Dans une vie si égale, il n'importe pas à cette princesse où la mort frappe ; on n'y voit point d'endroit faible par où elle pût craindre d'être surprise: toujours vigilante, toujours attentive à Dieu et à son salut, sa mort, si précipitée, et si effroyable pour nous, n'avait rien de dangereux pour elle. Ainsi son élévation ne servira qu'à faire voir à tout l'univers, comme du lieu le plus éminent qu'on découvre dans son enceinte, cette importante vérité : qu'il n'y a rien de solide ni de vraiment grand parmi les hommes que d'éviter le péché, et que la seule précaution contre les attaques de la mort, c'est l'innocence de la vie. C'est, Messieurs, l'instruction que nous donne dans ce tombeau, ou plutôt du plus haut des cieux, très haute, très excellente, très puissante et très chrétienne princesse MARIE TÉRÈSE D'AUTRICHE, INFANTE D'ESPAGNE, REINE DE FRANCE ET DE NAVARRE.

Je n'ai pas besoin de vous dire que c'est Dieu qui donne les grandes naissances, les grands mariages, les enfants, la postérité. C'est lui qui dit à Abraham : *Les rois sortiront de vous* [1], et qui fait dire par son prophète à David : *Le Seigneur vous fera une maison* [2]. *Dieu, qui d'un seul homme a voulu former tout le genre humain*, comme dit saint Paul, et de cette source commune *le répandre sur toute la face de la terre*, en a vu et prédestiné dès l'éternité les alliances et les divisions, *marquant les temps*, poursuit-il, *et donnant des bornes à la demeure des peuples* [3], » et enfin un cours réglé à toutes ces choses. C'est donc Dieu qui a voulu élever la Reine par une auguste naissance à un auguste mariage, afin que nous la vissions honorée au-dessus de

1. Gen., XVII, 6.
2. II Reg., VII, 11.
3. Act., XVII, 24, 26.

toutes les femmes de son siècle pour avoir été chérie, estimée, et trop tôt, hélas! regrettée par le plus grand de tous les hommes[1]!

Que je méprise ces philosophes qui, mesurant les conseils de Dieu à leurs pensées, ne le font auteur que d'un certain ordre général d'où le reste se développe comme il peut! Comme s'il avait, à notre manière, des vues générales et confuses, et comme si la souveraine intelligence pouvait ne pas comprendre dans ses desseins les choses particulières, qui seules subsistent véritablement. N'en doutons pas, Chrétiens, Dieu a préparé dans son conseil éternel les premières familles[2] qui sont la source des nations, et dans toutes les nations les qualités dominantes qui en devaient faire la fortune. Il a aussi ordonné dans les nations les familles particulières dont elles sont composées, mais principalement celles qui devaient gouverner ces nations, et en particulier, dans ces familles, tous les hommes par lesquels elles devaient ou s'élever, ou se soutenir, ou s'abattre.

C'est par la suite de ces conseils que Dieu a fait naître les deux puissantes maisons d'où la Reine devait sortir, celle de France et celle d'Autriche, dont il se sert pour balancer les choses humaines : jusqu'à quel degré et jusqu'à quel temps, il le sait, et nous l'ignorons.

On remarque dans l'Écriture que Dieu donne aux maisons royales certains caractères propres, comme celui que les Syriens, quoique ennemis des rois d'Israël, leur attribuent par ces paroles : *Nous avons appris que les rois de la maison d'Israël sont cléments*[3].

Je n'examinerai pas les caractères particuliers qu'on a donnés aux maisons de France et d'Autriche, et sans dire que l'on redoutait davantage les conseils de celle d'Autriche, ni qu'on trouvait quelque chose de plus vigoureux dans les armes et dans le courage de celle de France, maintenant que, par une grâce particulière, ces deux caractères se réunissent visiblement en notre fa-

1. Depuis que Louis XIV a été, comme les autres, dégradé par les mains de la mort, on sent ce qu'il y a d'exagéré dans cette expression. Les contemporains avaient de lui la même opinion que Bossuet; mais la postérité devait mettre d'autres grandeurs, et celle de Bossuet lui-même, au-dessus de celle du grand roi.

2. Les plus anciennes.

3. III Reg., XX, 31.

veur, je remarquerai seulement ce qui faisait la joie de la Reine, c'est que Dieu avait donné à ces deux maisons d'où elle est sortie la piété en partage ; de sorte que, *sanctifiée* [1], qu'on m'entende bien, c'est-à-dire consacrée à la sainteté par sa naissance, selon la doctrine de saint Paul, elle disait avec cet apôtre : « *Dieu, que ma famille a toujours servi*, et à qui je suis dédiée *par mes ancêtres. Deus cui servio a progenitoribus* [2]. »

Que s'il faut venir au particulier de l'auguste maison d'Autriche, que peut-on voir de plus illustre que sa descendance immédiate, où, durant l'espace de quatre cents ans, on ne trouve que des rois et des empereurs, et une si grande affluence de maisons royales, avec tant d'États et tant de royaumes, qu'on a prévu, il y a longtemps, qu'elle en serait surchargée ?

Qu'est-il besoin de parler de la très chrétienne maison de France, qui, par sa noble constitution [3], est incapable d'être assujettie à une famille étrangère ; qui est toujours dominante dans son chef ; qui, seule dans tout l'univers et dans tous les siècles, se voit, après sept cents ans d'une royauté établie (sans compter ce que la grandeur d'une si haute origine fait trouver ou imaginer aux curieux observateurs des antiquités), seule, dis-je, se voit après tant de siècles encore dans sa force et dans sa fleur, et toujours en possession du royaume le plus illustre qui fut jamais sous le soleil, et devant Dieu, et devant les hommes : devant Dieu, d'une pureté inaltérable dans la foi ; et devant les hommes, d'une si grande dignité, qu'il a pu perdre l'Empire sans perdre sa gloire ni son rang ?

La Reine a eu part à cette grandeur, non seulement par la riche et fière maison de Bourgogne [4], mais encore par Isabelle de France [5], sa mère, digne fille de Henri le Grand, et, de l'aveu de l'Espagne, la meilleure reine, comme la plus regrettée, qu'elle eût jamais vue sur le trône. Triste rapport de cette princesse avec la reine sa fille : elle avait à peine quarante-deux ans quand l'Espa-

1. I Cor., VII, 14.
2. II Tim., I, 3.
3. Par la loi salique, qui la régit.
4. Marie de Bourgogne, fille de Charles le Téméraire, avait épousé l'empereur Maximilien. Philippe le Beau, son fils, devint roi d'Espagne, en 1504.
4. Appelée ailleurs Élisabeth de France. Elle mourut en 1644.

gne la pleura ; et, pour notre malheur, la vie de Marie-Térèse n'a guères eu un plus long cours. Mais la sage, la courageuse et la pieuse Isabelle devait une partie de sa gloire aux malheurs de l'Espagne, dont on sait qu'elle trouva le remède par un zèle et par des conseils qui ranimèrent les grands et les peuples, et, si on le peut dire, le roi même. Ne nous plaignons pas, Chrétiens, de ce que la reine sa fille, dans un état plus tranquille, donne aussi un sujet moins vif à nos discours, et contentons-nous de penser que, dans des occasions aussi malheureuses dont Dieu nous a préservés, nous y eussions pu trouver les mêmes ressources.

Avec quelle application et quelle tendresse Philippe IV, son père, ne l'avait-il pas élevée ! On la regardait en Espagne, non pas comme une infante, mais comme un infant ; car c'est ainsi qu'on y appelle la princesse qu'on reconnaît comme héritière de tant de royaumes. Dans cette vue, on approcha d'elle tout ce que l'Espagne avait de plus vertueux et de plus habile. Elle se vit, pour ainsi parler, dès son enfance, toute environnée de vertus ; et on voyait paraître en cette jeune princesse plus de belles qualités qu'elle n'attendait de couronnes. Philippe l'élève ainsi pour ses États ; Dieu, qui nous aime, la destine à Louis.

Cessez, princes et potentats [1], de troubler par vos prétentions le projet de ce mariage. Que l'Amour, qui semble aussi le vouloir troubler, cède lui-même [2]. L'Amour peut bien remuer le cœur des héros du monde ; il peut bien y soulever des tempêtes, et y exciter des mouvements qui fassent trembler les politiques, et qui donnent des espérances aux insensés ; mais il y a des âmes d'un ordre supérieur à ses lois, à qui il ne peut

1. On a pu critiquer cette apostrophe. Il ne faut pas oublier toutefois que l'orateur a raison de considérer ce mariage comme une affaire d'État de la plus haute importance. On se souvient de l'enthousiasme avec lequel il avait salué la paix des Pyrénées, dont cette alliance royale était le gage (t. III, p. 238). Marie-Thérèse, héritière présomptive de tant d'États, ne pouvait manquer de prétendants parmi les maisons souveraines.

2. Allusion à la passion que Louis XIV, avant son mariage, éprouva pour la nièce de Mazarin, Marie Mancini. Le ministre sut éloigner l'obstacle, et le Roi se résigna. « Au moment où Louis XIV devenu libre par la mort de la Reine pouvait songer à contracter une nouvelle union, il n'était pas inutile de lui remettre publiquement devant les yeux, comme un éclatant exemple

inspirer des sentiments indignes de leur rang[1]. Il y a des mesures prises dans le ciel qu'il ne peut rompre ; et l'infante, non seulement par son auguste naissance, mais encore par sa vertu et par sa réputation, est seule digne de Louis.

C'était *la femme prudente qui est donnée proprement par le Seigneur*[2], comme dit le Sage. Pourquoi *donnée proprement par le Seigneur*, puisque c'est le Seigneur qui donne tout? et quel est ce merveilleux avantage qui mérite d'être attribué d'une façon si particulière à la divine bonté? Il ne faut, pour l'entendre, que considérer ce que peut dans les maisons la prudence tempérée d'une femme sage pour les soutenir, pour y faire fleurir dans la piété la véritable sagesse, et pour calmer des passions violentes qu'une résistance emportée ne ferait qu'aigrir[3].

Ile pacifique où se doivent terminer les différends de deux grands empires à qui tu sers de limites ; île éternellement mémorable[4] par les conférences de deux grands ministres[5], où l'on vit développer toutes les adresses et tous les secrets d'une politique si différente ; où l'un se donnait du poids par sa lenteur, et l'autre prenait l'ascendant par sa pénétration ; auguste journée, où deux fières nations longtemps ennemies, et alors réconciliées par Marie-Térèse, s'avancent sur leurs confins, leurs rois à leur tête, non plus pour se combattre, mais pour s'embrasser ; où ces deux rois, avec leur cour d'une grandeur, d'une politesse et d'une magnificence aussi bien que d'une conduite si différente, furent l'un à l'autre et à tout l'univers un si grand spectacle : fêtes sacrées, mariage fortuné, voile nuptial, bénédiction, sacrifice, puis-je mêler aujourd'hui vos cérémonies et vos pompes avec ces pompes funèbres, et le comble des grandeurs avec leurs ruines? Alors l'Espagne perdit ce

de royale sagesse, le triomphe que sa raison, à cet âge de vingt et un ans, avait remporté sur sa passion. » (Édit. Jacquinet.)

1. Louis XIV avait trop rarement mérité cet éloge. Mais, au moment où parlait l'orateur, il le méritait ; et il s'agissait sans doute de l'encourager à la persévérance.

2. Prov., XIX, 14.

3. Vérité générale, qu'il était aisé d'appliquer à Louis XIV.

4. L'île des Faisans, dans la Bidassoa, nommée depuis l'île de la *Conférence*.

5. Don Louis de Haro et Mazarin.

que nous gagnions : maintenant nous perdons tout, les uns et les autres, et Marie-Térèse périt pour toute la terre. L'Espagne pleurait seule ; maintenant que la France et l'Espagne mêlent leurs larmes, et en versent des torrents, qui pourrait les arrêter ? Mais si l'Espagne pleurait son infante, qu'elle voyait monter sur le trône le plus glorieux de l'univers, quels seront nos gémissements à la vue de ce tombeau, où tous ensemble nous ne voyons plus que l'inévitable néant des grandeurs humaines ? Taisons-nous : ce n'est pas des larmes que je veux tirer de vos yeux. Je pose les fondements des instructions que je veux graver dans vos cœurs : aussi bien la vanité des choses humaines, tant de fois étalée dans cette chaire, ne se montre que trop d'elle-même sans le secours de ma voix, dans ce sceptre si tôt tombé d'une si royale main, et dans une si haute majesté si promptement dissipée.

Mais ce qui en faisait le plus grand éclat n'a pas encore paru [1]. Une reine si grande par tant de titres, le devenait tous les jours par les grandes actions du Roi et par le continuel accroissement de sa gloire. Sous lui, la France a appris à se connaître. Elle se trouve des forces que les siècles précédents ne savaient pas : l'ordre et la discipline militaire s'augmentent avec les armées. Si les Français peuvent tout, c'est que leur roi est partout leur capitaine [2] ; et après qu'il a choisi l'endroit qu'il doit animer par sa valeur, il agit de tous côtés par l'impression de sa vertu [3].

Jamais on n'a fait la guerre avec une force plus inévitable, puisque, en méprisant les saisons, il a ôté jusqu'à la défense à ses ennemis. Les soldats, ménagés et exposés quand il faut, marchent avec confiance sous ses étendards : nul fleuve ne les arrête, nulle forteresse ne les effraye. On sait que Louis foudroie les villes plutôt

1. L'éloge du Roi n'était pas seulement imposé par les convenances. L'orateur n'aurait pu, en le négligeant, donner une juste idée de cette haute élévation de la Reine, objet de sa première partie.

2. Louis XIV commanda en personne les armées jusqu'à la paix de Ryswick (1698). Il n'avait rien du génie militaire d'un César ou d'un Napoléon ; mais sa compétence était assez grande pour que sa présence ne fût point un embarras.

3. Locution toute latine. Il ne s'agit pas de la vertu morale, mais de l'impulsion donnée efficacement à tout l'ensemble d'une opération militaire.

qu'il ne les assiège, et tout est ouvert à sa puissance.

Les politiques ne se mêlent plus de deviner ses desseins. Quand il marche, tout se croit également menacé: un voyage tranquille devient tout à coup une expédition redoutable à ses ennemis. Gand tombe avant qu'on pense à le munir : Louis y vient par de longs détours [1] ; et la Reine, qui l'accompagne au cœur de l'hiver, joint au plaisir de le suivre celui de servir secrètement à ses desseins.

Par les soins d'un si grand roi, la France entière n'est plus, pour ainsi parler, qu'une seule forteresse qui montre de tous côtés un front redoutable [2]. Couverte de toutes parts, elle est capable de tenir la paix avec sûreté dans son sein, mais aussi de porter la guerre partout où il faut, et de frapper de près et de loin avec une égale force. Nos ennemis le savent bien dire ; et nos alliés ont ressenti, dans le plus grand éloignement [3], combien la main de Louis était secourable.

Avant lui, la France, presque sans vaisseaux, tenait en vain aux deux mers: maintenant on les voit couvertes, depuis le Levant jusqu'au Couchant, de nos flottes victorieuses, et la hardiesse française porte partout la terreur avec le nom de Louis. Tu céderas, ou tu tomberas sous ce vainqueur, Alger, riche des dépouilles de la chrétienté [4]. Tu disais en ton cœur avare : Je tiens la mer sous mes lois, et les nations sont ma proie. La légèreté de tes vaisseaux te donnait de la confiance ; mais tu te verras attaquée dans tes murailles, comme un oiseau ravissant qu'on irait chercher parmi ses rochers et dans son nid, où il partage son butin à ses petits. Tu rends déjà tes esclaves. Louis a brisé les fers dont tu acca-

1. Par la Lorraine (février 1678). Ce fut le maréchal d'Humieres qui fut chargé d'investir Gand : cette ville se rendit après quatre jours de siège (9 mars), et le *château* trois jours après. Précédemment la Franche-Comté avait été conquise de même en plein hiver (janvier 1667).

2. Allusion aux beaux travaux de Vauban, surtout dans l'est et le nord-est de la France.

3. L'empereur Léopold avait remporté la victoire de Saint-Gothard sur Soliman III, avec l'aide de six mille soldats français (1664). Le duc de Beaufort, avec une petite armée, secourut les Vénitiens en 1669, mais ne put empêcher Candie de tomber enfin aux mains des musulmans. Il avait été plus heureux (1663-1665) en combattant les pirates d'Alger et de Tunis.

4. Alger venait d'être bombardé par Duquesne, jadis vainqueur des flottes hollandaises.

blais ses sujets, qui sont nés pour être libres sous son glorieux empire. Tes maisons ne sont plus qu'un amas de pierres. Dans ta brutale fureur, tu te tournes contre toi-même, et tu ne sais comment assouvir ta rage impuissante. Mais nous verrons la fin de tes brigandages. Les pilotes étonnés s'écrient par avance : *Qui est semblable à Tyr? et toutefois elle s'est tue dans le milieu de la mer*[1] ; et la navigation va être assurée par les armes de Louis.

L'éloquence s'est épuisée à louer la sagesse de ses lois et l'ordre de ses finances. Que n'a-t-on pas dit de sa fermeté, à laquelle nous voyons céder jusqu'à la fureur des duels[2]? La sévère justice de Louis, jointe à ses inclinations bienfaisantes, fait aimer à la France l'autorité sous laquelle heureusement réunie elle est tranquille et victorieuse. Qui veut entendre combien la raison préside dans les conseils de ce prince, n'a qu'à prêter l'oreille quand il lui plaît d'en expliquer les motifs. Je pourrais ici prendre à témoin les sages ministres des cours étrangères, qui le trouvent aussi convaincant dans ses discours que redoutable par ses armes. La noblesse de ses expressions vient de celle de ses sentiments, et ses paroles précises sont l'image de la justesse qui règne dans ses pensées[3]. Pendant qu'il parle avec tant de force, une douceur surprenante lui ouvre les cœurs, et donne, je ne sais comment, un nouvel éclat à la majesté qu'elle tempère.

N'oublions pas ce qui faisait la joie de la Reine. Louis est le rempart de la religion : c'est à la religion qu'il fait servir ses armes redoutées par mer et par terre. Mais songeons qu'il ne l'établit partout au dehors, que parce qu'il la fait régner au dedans et au milieu de son cœur. C'est là qu'il abat des ennemis plus terribles que ceux que tant de puissances jalouses de sa grandeur et l'Europe entière pourrait armer contre lui[4]. Nos vrais

1. Ezech., XXVII, 32.

2. Cf., dans le volume précédent, p. 190 et 203

3. Ces qualités de l'esprit et. à certains égards, du cœur, ne sauraient être contestées à Louis XIV. Longtemps elles le firent aimer de ses sujets. Des guerres ruineuses, ses rigueurs envers les protestants, la dévotion même de ses dernières années, tout servit ensuite de prétexte à le décrier.

4. Louange enfin méritée, et blâme indirect de ce qui avait précédé.

ennemis sont en nous-mêmes, et Louis combat ceux-là plus que tous les autres. Vous voyez tomber de toutes parts les temples de l'Hérésie [1] : ce qu'il renverse au dedans est un sacrifice bien plus agréable ; et l'ouvrage du chrétien, c'est de détruire les passions qui feraient de nos cœurs un temple d'idoles. Que servirait à Louis d'avoir étendu sa gloire partout où s'étend le genre humain? Ce ne lui est rien d'être l'homme que les autres hommes admirent : il veut être, avec David, *l'homme selon le cœur de Dieu* [2]. C'est pourquoi Dieu le bénit. Tout le genre humain demeure d'accord qu'il n'y a rien de plus grand que ce qu'il fait, si ce n'est qu'on veuille compter pour plus grand encore tout ce qu'il n'a pas voulu faire et les bornes qu'il a données à sa puissance. Adorez donc, ô grand Roi, Celui qui vous fait régner, qui vous fait vaincre, et qui vous donne dans la victoire, malgré la fierté qu'elle inspire, des sentiments modérés ! Puisse la chrétienté ouvrir les yeux et reconnaître le vengeur que Dieu lui envoie ! Pendant, ô malheur ! ô honte ! ô juste punition de nos péchés ! pendant, dis-je, qu'elle est ravagée par les infidèles qui pénètrent jusqu'à ses entrailles [3], que tarde-t-elle à se souvenir et des secours de Candie, et de la fameuse journée du Raab [4], où Louis renouvela dans le cœur des infidèles l'ancienne opinion qu'ils ont des armes françaises fatales à leur tyrannie, et par des exploits inouïs devint le rempart de l'Autriche, dont il avait été la terreur.

Ouvrez donc les yeux, Chrétiens, et regardez ce héros, dont nous pouvons dire, comme saint Paulin disait du grand Théodose, que nous voyons en Louis, *non un roi, mais un serviteur de Jésus-Christ, et un prince qui s'élève au-dessus des hommes plus encore par sa foi que par sa couronne* [5].

1. L'édit de Nantes ne fut révoqué que deux ans plus tard ; mais déjà on préludait à cette mesure.

2. I Reg., XIII, 14.

3. En ce moment même, les Turcs menaçaient Vienne, la capitale de l'Empire. Le « vengeur » de la chrétienté ne fut pas Louis XIV, mais le héros de la Pologne, Sobieski. Ce fut lui qui fit lever le siège de Vienne. Le roi de France avait mis à l'offre de son concours des conditions trop onéreuses, qui le firent refuser.

4. Ou de Saint-Gothard. Le Raab est une rivière, sur les bords de laquelle cette bataille fut livrée. Le vrai vainqueur des Turcs en cette « fameuse journée » fut Montécuculli.

5. *In Theodosio non imperatorem.*

C'était, Messieurs, d'un tel héros que Marie-Térèse devait partager la gloire d'une façon particulière, puisque, non contente d'y avoir part comme compagne de son trône, elle ne cessait d'y contribuer par la persévérance de ses vœux.

Pendant que ce grand roi la rendait la plus illustre de toutes les reines, vous la faisiez, Monseigneur, la plus illustre de toutes les mères. Vos respects l'ont consolée de la perte de ses autres enfants. Vous les lui avez rendus : elle s'est vue renaître dans ce prince [1] qui fait vos délices et les nôtres, et elle a trouvé une fille digne d'elle dans cette auguste princesse [2] qui, par son rare mérite autant que par les droits d'un nœud sacré, ne fait avec vous qu'un même cœur. Si nous l'avons admirée dès le moment qu'elle parut, le Roi a confirmé notre jugement ; et maintenant devenue, malgré ses souhaits [3], la principale décoration d'une cour dont un si grand roi fait le soutien, elle est la consolation de toute la France.

Ainsi notre reine, heureuse par sa naissance, qui lui rendait la piété, aussi bien que la grandeur, comme héréditaire, par sa sainte éducation, par son mariage, par la gloire et par l'amour d'un si grand roi, par le mérite et par les respects de ses enfants, et par la vénération de tous les peuples, ne voyait rien sur la terre qui ne fût au dessous d'elle. Élevez maintenant, ô Seigneur, et mes pensées et ma voix ! Que je puisse représenter à cette auguste audience l'incomparable beauté d'une âme que vous avez toujours habitée, qui n'a jamais *affligé votre Esprit saint* [4], qui jamais n'a perdu *le goût du don céleste* [5] : afin que nous commencions, malheureux pécheurs, à verser sur nous-mêmes

sed Christi servum ; nec regno, sed fide principem prædicamus. (Ad Serv., Ep. XXVIII.) — Cette citation, qui doit être légèrement rectifiée, est la seule qu'on rencontre en note dans les éditions de 1683 et 1689. Elle était d'abord dans le texte ; elle a été renvoyée en note marginale par une correction autographe. La véritable leçon de saint Paulin est celle-ci : *In Theodosio non tam imperatorem, quam Christi servum... ; nec regno, sed fide principem prædicarem.* (Ep. IX, *ad Ser.* : nov. edit., XXVIII, n. 6).

1. Le duc de Bourgogne, son petit-fils, né le 6 août 1682.

2. Marie-Anne-Christine-Victoire de Bavière, sa belle-fille.

3. Elle avait d'abord désiré se faire religieuse bénédictine.

4. Ephes., IV, 30.

5. Hebr., VI, 4.

un torrent de larmes, et que, ravis des chastes attraits de l'innocence, jamais nous ne nous lassions d'en pleurer la perte.

A la vérité, Chrétiens, quand on voit dans l'Évangile[1] la brebis perdue préférée par le bon pasteur à tout le reste du troupeau ; quand on y lit cet heureux retour du Prodigue retrouvé, et ce transport d'un père attendri[2], qui met en joie toute sa famille, on est tenté de croire que la pénitence est préférée à l'innocence même, et que le Prodigue retourné reçoit plus de grâces que son aîné, qui ne s'est jamais échappé de la maison paternelle. Il est l'aîné toutefois, et deux mots que lui dit son père lui font bien entendre qu'il n'a pas perdu ses avantages : *Mon fils*, lui dit-il, *vous êtes toujours avec moi ; et tout ce qui est à moi est à vous*[3]. Cette parole, Messieurs, ne se traite guères dans les chaires[5], parce que cette inviolable fidélité ne se trouve guères dans les mœurs. Expliquons-la toutefois, puisque notre illustre sujet nous y conduit, et qu'elle a une parfaite conformité avec notre texte. Une excellente doctrine de saint Thomas nous la fait entendre, et concilie toutes choses. Dieu témoigne plus d'amour au juste toujours fidèle, il en témoigne davantage aussi au pécheur réconcilié ; mais en deux manières différentes. L'un paraîtra plus favorisé, si l'on a égard à ce qu'il est, et l'autre, si l'on remarque d'où il est sorti. Dieu conserve au juste un plus grand don ; il retire le pécheur d'un plus grand mal. Le juste semblera plus avantagé, si l'on pèse son mérite ; et le pécheur plus chéri, si l'on considère son indignité. Le père du Prodigue l'explique lui-même : *Mon fils, vous êtes toujours avec moi, et tout ce qui est à moi est à vous ;* c'est ce qu'il dit à celui à qui il conserve un plus grand don. *Il fallait se réjouir, parce que votre frère était mort, et il est res-*

1. Luc., xv, 4.
2. *Ibid.*, xv, 20.
3. *Ibid.*, 31.
4. Bossuet l'avait cependant traitée dans le *Panégyrique de saint François de Paule* (second en date), pour la clôture du *Carême des Minimes*, en 1660 (tom. III, p. 449). Il avait déjà fait le parallèle entre l'innocence conservée et l'innocence recouvrée, dans un *sermon pour la fête de la Nativité de la sainte Vierge* (1659). (Voy. t. III, p. 56-59.)

suscité [1] ; c'est ainsi qu'il parle de celui qu'il retire d'un plus grand abîme de maux. Ainsi les cœurs sont saisis d'une joie soudaine par la grâce inespérée d'un beau jour d'hiver, qui, après un temps pluvieux, vient réjouir tout d'un coup la face du monde ; mais on ne laisse pas de lui préférer la constante sérénité d'une saison plus bénigne ; et, s'il nous est permis d'expliquer les sentiments du Sauveur par ces sentiments humains, il s'émeut plus sensiblement sur les pécheurs convertis, qui sont sa nouvelle conquête ; mais il réserve une plus douce familiarité aux justes, qui sont ses anciens et perpétuels amis, puisque, s'il dit, parlant du Prodigue : « *Qu'on lui rende sa première robe* [2], il ne lui dit pas toutefois : *Vous êtes toujours avec moi ;* ou, comme saint Jean le répète dans l'Apocalypse : « Ils sont toujours avec l'Agneau, et paraissent sans tache devant son trône : *Sine macula sunt ante thronum Dei* [3]. »

Comment se conserve cette pureté dans ce lieu de tentations et parmi les illusions des grandeurs du monde, vous l'apprendrez de la Reine. Elle est de ceux dont le Fils de Dieu a prononcé dans l'Apocalypse : « Celui qui sera victorieux, je le ferai comme une colonne dans le temple de mon Dieu : *Faciam illum columnam in templo Dei mei* [4]. » Il en sera l'ornement, il en sera le soutien par son exemple : il sera haut, il sera ferme. Voilà déjà quelque image de la Reine. « Il ne sortira jamais du temple : *Foras non egredietur amplius* [5]. » Immobile comme une colonne, il aura sa demeure fixe dans la maison du Seigneur, et n'en sera jamais séparé par aucun crime. *Je le ferai,* dit Jésus-Christ, et c'est l'ouvrage de ma grâce. Mais comment affermira-t-il cette colonne ? Écoutez, voici le mystère : *Et j'écrirai dessus* [6], poursuit le Sauveur : j'élèverai la colonne, mais en même temps je mettrai dessus une inscription mémorable. Hé ! qu'écrirez-vous, ô Seigneur ? Trois noms seulement, afin que l'inscription soit aussi courte que magnifique : *J'y écrirai*, dit-il, *le nom de mon Dieu, et le nom de la cité de mon Dieu, la nouvelle Jérusa-*

1. Luc., XV, 32.
2. *Ibid.*, XV, 22.
3. Apoc., XIV, 5
4. *Ibid.*, III, 12.
5. *Ibid.*
6. *Ibid.*

lem, et mon nouveau nom[1]. Ces noms, comme la suite le fera paraître, signifient une foi vive dans l'intérieur, les pratiques extérieures de la piété dans les saintes observances de l'Église, et la fréquentation des saints sacrements : trois moyens de conserver l'innocence, et l'abrégé de la vie de notre sainte princesse[2]. C'est ce que vous verrez écrit sur la colonne, et vous lirez dans son inscription les causes de sa fermeté. Et d'abord : *J'y écrirai*, dit-il, *le nom de mon Dieu*, en lui inspirant une foi vive. C'est, Messieurs, par une telle foi que le nom de Dieu est gravé profondément dans nos cœurs. Une foi vive est le fondement de la stabilité que nous admirons : car d'où viennent nos inconstances, si ce n'est de notre foi chancelante? Parce que ce fondement est mal affermi, nous craignons de bâtir dessus, et nous marchons d'un pas douteux dans le chemin de la vertu. La foi seule a de quoi fixer l'esprit vacillant ; car écoutez les qualités que saint Paul lui donne[3] : *Fides sperandarum substantia rerum : La foi*, dit-il, *est une substance*, » un solide fondement, un ferme soutien. Mais de quoi? De ce qui se voit dans le monde[4]? Comment donner une consistance, ou, pour parler avec saint Paul, *une substance* et un corps à cette ombre fugitive? La foi est donc un soutien, mais des choses « qu'on doit espérer. » Et quoi encore? « *Argumentum non apparentium :* C'est une pleine conviction de ce qui ne paraît pas. » La foi doit avoir en elle la conviction. Vous ne l'avez pas, direz-vous : j'en sais la cause ; c'est que vous craignez de l'avoir, au lieu de la demander à Dieu, qui la donne. C'est pourquoi tout tombe en ruine dans vos mœurs, et vos sens trop décisifs emportent si facilement votre raison incertaine et irrésolue. Et que veut dire cette conviction dont parle l'Apôtre, si ce n'est, comme il dit ailleurs[5], une soumission de l'*intelligence entièrement captivée* sous l'autorité d'un Dieu qui parle? Considérez la pieuse reine devant les autels ;

1. Apoc., III, 12.
2. Le commentaire d'un texte mystique va devenir la subdivision de cette seconde partie du discours, avec des proportions volontairement inégales.
3. Hebr., XI, 1.
4. Le point interrogatif ici nécessaire avait été oublié dans l'édition de 1683. Bossuet l'a mis dans celle de 1689.
5. II Cor., X, 5.

voyez comme elle est saisie de la présence de Dieu : ce n'est pas par sa suite qu'on la connaît, c'est par son attention et par cette respectueuse immobilité qui ne lui permet pas même de lever les yeux. Le sacrement adorable approche : ha! la foi du centurion, admirée par le Sauveur même, ne fut pas plus vive, et il ne dit pas plus humblement : *Je ne suis pas digne* [1]. Voyez comme elle frappe cette poitrine innocente, comme elle se reproche les moindres péchés, comme elle abaisse cette tête auguste devant laquelle s'incline l'univers. La terre, son origine et sa sépulture, n'est pas encore assez basse pour la recevoir : elle voudrait disparaître toute entière devant la majesté du Roi des rois. Dieu lui grave par une foi vive dans le fond du cœur ce que disait Isaïe : *Cherchez des antres profonds ; cachez-vous dans les ouvertures de la terre devant la face du Seigneur et devant la gloire d'une si haute majesté* [2].

Ne vous étonnez donc pas si elle est si humble sur le trône. O spectacle merveilleux, et qui ravit en admiration le ciel et la terre! Vous allez voir une reine qui, à l'exemple de David, attaque de tous côtés sa propre grandeur et tout l'orgueil qu'elle inspire ; vous verrez dans les paroles de ce grand roi la vive peinture de la Reine, et vous en reconnaîtrez tous les sentiments : « *Domine, non est exaltatum cor meum !* O Seigneur, mon cœur ne s'est point haussé [3]! » voilà l'orgueil attaqué dans sa source. « *Neque elati sunt oculi mei ;* Mes regards ne se sont pas élevés : » voilà [4] l'ostentation et le faste réprimé. Ha! Seigneur, je n'ai pas eu ce dédain qui empêche de jeter les yeux sur les mortels trop rampants, et qui fait dire à l'âme arrogante : *Il n'y a que moi sur la terre* [5]. Combien était ennemie [6] la pieuse reine de ces regards dédaigneux! et dans une si haute élévation, qui vit jamais paraître en cette princesse ou le moindre sentiment d'orgueil, ou le moindre air de mépris? David poursuit : « *Neque ambulavi in magnis, neque in mirabilibus super me :* Je ne marche point dans de [7] vastes pensées, ni dans des merveilles qui

1. Matth., VIII, 8, 10.
2. Is., II, 10.
3. Ps. CXXX, 1.
4. Var. : en voilà.
5. Is., XLVII, 8.
6. Var. : éloignée (1683).
7. *Des* donné par l'édition de 1689, doit être une faute d'impres-

me passent.» Il combat ici les excès où tombent naturellement les grandes puissances. *L'orgueil, qui monte toujours* [1], après avoir porté ses prétentions à ce que la grandeur humaine a de plus solide, ou plutôt de moins ruineux, pousse ses desseins jusqu'à l'extravagance, et donne témérairement dans des projets insensés, comme faisait ce roi superbe (digne figure de l'ange rebelle) lorsqu'*il disait en son cœur : Je m'élèverai au-dessus des nues, je poserai mon trône sur les astres, et je serai semblable au Très-Haut* [2]. Je ne me perds point, dit David, dans de tels excès ; et voilà l'orgueil méprisé dans ses égarements. Mais, après l'avoir ainsi rabattu dans tous les endroits par où il semblait vouloir s'élever, David l'atterre tout à fait par ces paroles : « Si, dit-il, je n'ai pas eu d'humbles sentiments, et que j'aie exalté mon âme : *Si non humiliter sentiebam* [3], » ou, comme traduit saint Jérôme : « *Si non silere feci animam meam :* Si je n'ai pas fait taire mon âme, » si je n'ai pas imposé silence à ces flatteuses pensées qui se présentent sans cesse pour enfler nos cœurs. Et enfin il conclut ainsi ce beau psaume : « *Sicut ablactatus ad matrem suam, sic ablactata est anima mea :* Mon âme a été, dit-il, comme un enfant sevré : » je me suis arraché moi-même aux douceurs de la gloire humaine [4], peu capables de me soutenir, pour donner à mon esprit une nourriture plus solide. Ainsi l'âme supérieure domine de tous côtés cette impérieuse grandeur, et ne lui laisse dorénavant aucune place. David ne donna jamais de plus beau combat. Non, mes Frères, les Philistins défaits, et les ours mêmes déchirés de ses mains, ne sont rien à comparaison de sa grandeur qu'il a domptée. Mais la sainte princesse que nous célébrons l'a égalé dans la gloire d'un si beau triomphe.

sion. *L'épreuve* ne changeait rien ici.

1. Ps. LXXIII, 23.

2. Is., XIV, 13, 14.

3. Les éditeurs ajoutent : *sed exaltari animam meam.* Ces mots, qui se lisaient dans l'édition originale (1683), ont ensuite été effacés par Bossuet, pour ne pas éloigner la variante de saint Jérôme des mots auxquels elle se rapporte.

4. Var. : aux douceurs peu capables de me soutenir. — Les mots : « de la gloire humaine », qui se lisent dans l'édition de 1689, ont été ajoutés de la main de Bossuet sur l'exemplaire cité de celle de 1683. Deforis remarque ici que Bossuet traduit d'après l'hébreu, conformément à saint Jérôme.

Elle sut pourtant se prêter au monde avec toute la dignité que demandait sa grandeur. Les rois, non plus que le soleil, n'ont pas reçu en vain l'éclat qui les environne. Il est nécessaire au genre humain, et ils doivent, pour le repos autant que pour la décoration de l'univers, soutenir [1] une majesté qui n'est qu'un rayon de celle de Dieu. Il était aisé à la Reine de faire sentir une grandeur qui lui était naturelle. Elle était née dans une cour où la majesté se plaît à paraître avec tout son appareil, et d'un père qui sut conserver avec une grâce, comme avec une jalousie particulière, ce qu'on appelle en Espagne les coutumes de qualité et les bienséances du Palais. Mais elle aimait mieux tempérer la majesté et l'anéantir devant Dieu, que de la faire éclater devant les hommes. Ainsi nous la voyions courir aux autels, pour y goûter avec David un humble repos, et s'enfoncer dans son oratoire, où, malgré le tumulte de la Cour, elle trouvait le Carmel d'Élie, le désert de Jean et la montagne si souvent témoin des gémissements de Jésus.

J'ai appris de saint Augustin que « l'âme attentive se fait elle-même une solitude : *Gignit enim sibi ipsa mentis intentio solitudinem* [2]. » Mais, mes Frères, ne nous flattons pas ; il faut savoir se donner des heures d'une solitude effective, si l'on veut conserver les forces de l'âme. C'est ici qu'il faut admirer l'inviolable fidélité que la Reine gardait à Dieu. Ni les divertissements, ni les fatigues des voyages, ni aucune occupation ne lui faisait perdre ces heures particulières qu'elle destinait à la méditation et à la prière. Aurait-elle été si persévérante dans cet exercice, si elle n'y eût goûté la manne cachée [3], que *nul ne connaît que celui qui en ressent les saintes douceurs* [4]. C'est là qu'elle disait avec

1. Correction autographe sur l'exemplaire cité de l'édition de 1683, passée dans celle de 1689. La leçon primitive était : Les rois doivent cet éclat à l'univers, comme le soleil lui doit sa lumière, et, pour le repos du genre humain, ils doivent soutenir...

2. *De divers. quæst. ad Simplic.*, lib. II, quæst. IV.

3. Apoc., II, 17.

4. Bossuet alléguait ici (1683) les mots correspondants du texte sacré auquel il emprunte ces expressions bibliques. Il les a ensuite effacés, sans même les conserver en note. Les éditeurs les y rétablissent, en les complétant : [*Vincenti dabo*] *manna absconditum*..., [*et... nomen novum*...,] *quod nemo scit, nisi qui accipit.* (Apoc., II, 17).

David[1] : « O Seigneur, votre servante a trouvé son cœur, pour vous faire cette prière ! *Invenit servus tuus cor suum*[2]. » Où allez-vous, cœurs égarés? Quoi ! même pendant la prière, vous laissez errer votre imagination vagabonde : vos ambitieuses pensées vous reviennent devant Dieu ; elles font même le sujet de votre prière ! Par l'effet du même transport qui vous fait parler aux hommes de vos prétentions, vous en venez encore parler à Dieu, pour faire servir le ciel et la terre à vos intérêts. Ainsi, votre ambition, que la prière devait éteindre, s'y échauffe : feu bien différent de celui que David *sentait allumer dans sa méditation*[3]. Ha ! plutôt puissiez-vous dire avec ce grand roi et avec la pieuse reine que nous honorons : *O Seigneur, votre serviteur a trouvé son cœur !* J'ai rappelé ce fugitif, et le voilà tout entier devant votre face.

Ange saint[4], qui présidiez à l'oraison de cette sainte princesse, et qui portiez cet encens au-dessus des nues, pour le faire brûler sur l'autel que saint Jean a vu[5] dans le ciel, racontez-nous les ardeurs de ce cœur blessé de l'amour divin, faites-nous paraître ces torrents de larmes que la Reine versait devant Dieu pour ses péchés. Quoi donc ! les âmes innocentes ont-elles aussi les pleurs et les amertumes de la pénitence? Oui, sans doute, puisqu'il est écrit que *rien n'est pur sur la terre*[6], et que *celui qui dit qu'il ne pèche pas se trompe lui-même*[7]. Mais c'est des péchés légers : légers par comparaison, je le confesse ; légers en eux-mêmes, la Reine n'en connaît aucun de cette nature. C'est ce que porte en son fonds toute âme innocente. La moindre ombre se remarque sur ces vêtements qui n'ont pas encore été salis, et leur vive blancheur en accuse toutes les taches. Je trouve ici les chrétiens trop savants. Chrétien, tu sais trop la distinction des péchés véniels d'avec les mortels. Quoi ! le nom commun de péché ne suffira pas

1. II Reg., VII, 27.
2. Bossuet abrège ici la citation latine, en effaçant (sur l'édition de 1683) ce qui correspondait à la dernière partie de sa traduction : *Ut oraret te oratione hac.*
3. Ps. XXXVIII, 4.
4. Cette heureuse apostrophe est plus universellement goûtée que celles que nous avons précédemment rencontrées.
5. Apoc., VIII, 3.
6. Job, XV, 15.
7. I Joan., I, 8.

pour te les faire détester les uns et les autres! Sais-tu que ces péchés, qui semblent légers, deviennent accablants par leur multitude, à cause des [1] funestes dispositions qu'ils mettent dans les consciences? C'est ce qu'enseignent d'un commun accord tous les saints docteurs après saint Augustin et saint Grégoire. Sais-tu que les péchés qui seraient véniels par leur objet, peuvent devenir mortels par l'excès de l'attachement? Les plaisirs innocents le deviennent bien, selon la doctrine des saints; et seuls ils ont pu damner le mauvais riche, pour avoir été trop goûtés. Mais qui sait le degré qu'il faut pour leur inspirer ce poison mortel? et n'est-ce pas une des raisons qui fait que David s'écrie : « *Delicta quis intelligit* [2]? Qui peut connaître ses péchés? » Que je hais donc ta vaine science et ta mauvaise subtilité, âme téméraire, qui prononces si hardiment : Ce péché que je commets sans crainte est véniel! L'âme vraiment pure n'est pas si savante. La Reine sait en général qu'il y a des péchés véniels, car la foi l'enseigne; mais la foi ne lui enseigne pas que les siens le soient. Deux choses vous vont faire voir l'éminent degré de sa vertu. Nous le savons, Chrétiens, et nous ne donnons point de fausses louanges devant ces autels. Elle a dit souvent, dans cette bienheureuse simplicité qui lui était commune avec tous les saints, qu'elle ne comprenait pas comment on pouvait commettre volontairement un seul péché, pour petit qu'il fût. Elle ne disait donc pas : Il est véniel; elle disait : Il est péché; et son cœur innocent se soulevait. Mais, comme il échappe toujours quelque péché à la fragilité humaine, elle ne disait pas : Il est léger; encore une fois, Il est péché, disait-elle. Alors, pénétrée des siens, s'il arrivait quelque malheur à sa personne, à sa famille, à l'État, elle s'en accusait seule. Mais quels malheurs, direz-vous, dans cette grandeur et dans un si long cours de prospérités? Vous croyez donc que les déplaisirs et les plus mortelles douleurs ne se cachent pas sous la pourpre [3]? ou qu'un

1. Var. : et par les... (avant les corrections autographes sur la première édition).

2. Ps. XVIII, 13.

3. Parmi les « malheurs » arrivés *à la personne* de la Reine, parmi « les déplaisirs et les plus mortelles douleurs, » l'orateur comprend évidem-

royaume est un remède universel à tous les maux, un baume qui les adoucit, un charme qui les enchante? Au lieu que, par un conseil de la providence divine, qui sait donner aux conditions les plus élevées leur contrepoids, cette grandeur que nous admirons de loin comme quelque chose au-dessus de l'homme, touche moins quand on y est né, ou se confond elle-même dans son abondance; et qu'il se forme au contraire parmi les grandeurs une nouvelle sensibilité pour les déplaisirs, dont le coup est d'autant plus rude, qu'on est moins préparé à le soutenir.

Il est vrai que les hommes aperçoivent moins cette malheureuse délicatesse dans les âmes vertueuses. On les croit insensibles, parce que non seulement elles savent taire, mais encore sacrifier leurs peines secrètes [1]. Mais le Père céleste se plaît à les regarder dans ce secret, et comme il sait leur préparer leur croix, il y mesure aussi leur récompense. Croyez-vous que la Reine pût être en repos dans ces fameuses campagnes qui nous apportaient coup sur coup tant de surprenantes nouvelles? Non, Messieurs : elle était toujours tremblante, parce qu'elle voyait toujours cette précieuse vie dont la sienne dépendait, trop facilement hasardée. Vous avez vu ses terreurs; vous parlerai-je de ses pertes et de la mort de ses chers enfants? Ils lui ont tous déchiré le cœur. Représentons-nous ce jeune prince [2], que les

ment tout ce qu'il ne pouvait dire à pleine bouche, et dont le Roi avait fini par se corriger. « Bossuet, dit Saint-Simon, lui avait souvent parlé là-dessus avec une liberté digne des premiers siècles de l'Église. Il avait interrompu le cours du désordre plus d'une fois : il avait osé poursuivre le Roi, qui lui avait échappé. Il fit à la fin cesser tout mauvais commerce, et il acheva de couronner cette grande œuvre par les derniers coups qui chassèrent pour jamais Mme de Montespan de la Cour. » (*Mémoires*, édit. Chéruel, t. XII, p. 113). On lit au même endroit, ce bel éloge de Bossuet : « C'était un homme dont l'honneur, la vertu, la droiture était aussi inséparable que la science et la vaste érudition. La place de précepteur de Monseigneur l'avait familiarisé avec le Roi, qui s'était adressé plusieurs fois à lui dans les *scrupules* de sa vie. » — Cf. lettres de Bossuet à Louis XIV (juillet 1675, *Correspondance*, t. I, p. 368).

1. « Si l'on y songe, la portée de ce mot *peines secrètes*, ainsi placé, va très loin. Ce mot, en effet, ne s'applique bien ni aux craintes qu'en temps de guerre la Reine éprouvait pour la sûreté du Roi, et que rien ne l'obligeait de cacher, encore moins aux deuils répétés de la famille royale... » (Édit. Jacquinet.) Cf. ce que l'orateur disait plus haut de l'oratoire de la Reine, où « elle trouvait... la montagne si souvent témoin des gémissements de Jésus. »

2. Le duc d'Anjou, mort à l'âge de trois ans, en 1671.

Grâces semblaient elles-mêmes avoir formé de leurs mains (pardonnez-moi ces expressions) ; il me semble que je vois encore tomber cette fleur [1]. Alors, triste messager d'un événement si funeste, je fus aussi le témoin, en voyant le Roi et la Reine, d'un côté de la douleur la plus pénétrante, et de l'autre des plaintes les plus lamentables ; et sous des formes différentes, je vis une affliction sans mesure. Mais je vis aussi des deux côtés la foi également victorieuse ; je vis le sacrifice agréable de l'âme humiliée sous la main de Dieu, et deux victimes royales immoler d'un commun accord leur propre cœur.

Pourrai-je maintenant jeter les yeux sur la terrible menace du Ciel irrité, lorsqu'il sembla si longtemps vouloir frapper ce Dauphin même [2], notre plus chère espérance ? Pardonnez-moi, Messieurs, pardonnez-moi si je renouvelle vos frayeurs. Il faut bien, et je le puis dire, que je me fasse à moi-même cette violence, puisque je ne puis montrer qu'à ce prix la constance de la Reine. Nous vîmes alors dans cette princesse, au milieu des alarmes d'une mère, la foi d'une chrétienne. Nous vîmes un Abraham prêt à immoler Isaac, et quelques traits de Marie quand elle offrit son Jésus. Ne craignons point de le dire, puisqu'un Dieu ne s'est fait homme que pour assembler autour de lui des exemples pour tous les états. La Reine, pleine de foi, ne se propose pas un moindre modèle que Marie ; Dieu lui rend aussi [3] son fils unique, qu'elle lui offre d'un cœur déchiré, mais soumis, et veut que nous lui devions encore une fois un si grand bien.

On ne se trompe pas, Chrétiens, quand on attribue tout à la prière. Dieu, qui l'inspire, ne lui peut rien refuser. *Un roi*, dit David, *ne se sauve pas par ses armées ; et le puissant ne se sauve pas par sa valeur* [4]. Ce n'est pas aussi aux sages conseils qu'il faut attribuer

1. Ce petit prince était « le mieux fait et le plus joli du monde. » dit de son côté Mlle de Montpensier dans ses *Mémoires* (année 1671).

2. En 1680, le Dauphin, presque aussitôt après son mariage, fit une maladie dont on fut d'autant plus alarmé que, s'il y eût succombé, il ne serait resté à Louis XIV aucun héritier légitime.

3. Lui rend, à elle aussi, par une espèce de résurrection.

4. Ps. XXXII, 16.

les heureux succès. *Il s'élève*, dit le Sage, *plusieurs pensées dans le cœur de l'homme* [1] : reconnaissez l'agitation et les pensées incertaines des conseils humains. « *Mais*, poursuit-il, *la volonté du Seigneur demeure ferme* ; et pendant que les hommes délibèrent, il ne s'exécute que ce qu'il résout. *Le Terrible*, le Tout-Puissant, *qui ôte*, quand il lui plaît, *l'esprit des princes* [2], le leur laisse aussi quand il veut, pour les confondre davantage, *et les prendre dans leurs propres finesses* [3]. Car *il n'y a point de prudence, il n'y a point de sagesse, il n'y a point de conseil contre le Seigneur* [4]. Les Machabées étaient vaillants ; et néanmoins il est écrit « qu'ils combattaient par leurs prières » plus que par leurs armes : *Per orationes congressi sunt* [5] », assurés, par l'exemple de Moïse, que les mains élevées à Dieu enfoncent plus de bataillons que celles qui frappent. Quand tout cédait à Louis, et que nous crûmes voir revenir le temps des miracles, où les murailles tombaient au bruit des trompettes [6], tous les peuples [7] jetaient les yeux sur la Reine, et croyaient voir partir de son oratoire la foudre qui accablait tant de villes.

Que si Dieu accorde aux prières les prospérités temporelles, combien plus leur accorde-t-il les vrais biens, c'est-à-dire les vertus ! Elles sont le fruit naturel d'une âme unie à Dieu par l'oraison. L'oraison, qui nous les obtient, nous apprend à les pratiquer, non seulement comme nécessaires, mais encore comme reçues *du Père des lumières, d'où descend sur nous tout don parfait* [8] ; et c'est là le comble de la perfection, parce que c'est le fondement de l'humilité. C'est ainsi que Marie-Térèse attira par la prière toutes les vertus dans son âme. Dès sa première jeunesse, elle fut, dans les mouvements d'une cour alors assez turbulente, la consolation et le seul soutien de la vieillesse infirme du roi son père. La reine sa belle-mère, malgré ce nom odieux [9], trouva en

1. Prov., XIX, 21.
2. Ps. LXXV, 13.
3. Job, V, 13 ; I Cor., III, 19.
4. Prov., XXI, 30.
5. II Machab, XV, 26.
6. Allusion à la victoire de Gédéon sur les Madianites (Judic., VII, 19).
7. *Peuples*, non pas les nations, mais les simples particuliers du royaume de France. Voyez plus loin, p. 204.
8. Jacob., I, 17.
9. Les belles-mères présentes dans l'auditoire, par exemple la seconde *Madame*, durent peu goûter cette réflexion.

elle non seulement un respect, mais encore une tendresse, que ni le temps ni l'éloignement n'ont pu altérer. Aussi pleure-t-elle sans mesure, et ne veut point recevoir de consolation [1]. Quel cœur, quel respect, quelle soumission n'a-t-elle pas eue pour le Roi ! toujours vive pour ce grand prince, toujours jalouse de sa gloire, uniquement attachée aux intérêts de son État, infatigable dans les voyages, et heureuse, pourvu qu'elle fût en sa compagnie ; femme enfin où saint Paul aurait vu l'Église occupée de Jésus-Christ et unie à ses volontés par une éternelle complaisance [2] ! Si nous osions demander au grand prince qui lui rend ici avec tant de piété les derniers devoirs quelle mère il a perdue, il nous répondrait par ses sanglots ; et je vous dirai en son nom ce que j'ai vu avec joie, ce que je répète avec admiration, que les tendresses inexplicables de Marie-Térèse tendaient toutes à lui inspirer la foi, la piété, la crainte de Dieu, un attachement inviolable pour le Roi, des entrailles de miséricorde pour les malheureux, une immuable persévérance dans tous ses devoirs, et tout ce que nous louons dans la conduite de ce prince. Parlerai-je des bontés de la Reine tant de fois éprouvées par ses domestiques [3], et ferai-je retentir encore devant ces autels les cris de sa maison désolée ? Et vous, pauvres de Jésus-Christ, pour qui seuls elle ne pouvait endurer qu'on lui dît que ses trésors étaient épuisés ; vous premièrement, pauvres volontaires, victimes de Jésus-Christ, religieux, vierges sacrées, âmes pures dont le monde n'était pas digne ; et vous, pauvres, quelque nom que vous portiez, pauvres connus, pauvres honteux, malades, impotents, estropiés, *restes d'hommes*, pour parler avec saint Grégoire de Nazianze [4], car la Reine respectait en vous tous les caractères de la croix de Jésus-Christ ; vous donc qu'elle assistait avec tant de joie, qu'elle visitait [5] avec de si saints empressements,

1. Expressions bibliques (Jerem., XXXI, 15 ; Matth., II, 18).

2. Ephes., V, 24.

3. Au sens latin : ce mot désigne toutes les personnes qui composaient la *maison* de la reine (*domus*), de quelque rang qu'elles fussent.

4. *Orat.* XVI (Nunc XIV).

5. Surtout à l'hôpital de Saint-Germain-en-Laye. Elle servait à l'occasion les pauvres infirmes, prenant elle-même une serviette et un tablier. « Les représentations des médecins, appuyées des ordres du Roi son époux, furent seules capables de lui faire abandonner des

qu'elle servait avec tant de foi, heureuse de se dépouiller d'une majesté empruntée et d'adorer dans votre bassesse la glorieuse pauvreté de Jésus-Christ, quel admirable panégyrique prononceriez-vous par vos gémissements à la gloire de cette princesse, s'il m'était permis de vous introduire dans cette auguste assemblée ! Recevez, Père Abraham, dans votre sein cette héritière de votre foi ; comme vous servante des pauvres, et digne de trouver en eux, non plus des anges, mais Jésus-Christ même. Que dirai-je davantage ? Écoutez tout en un mot : fille, femme, mère, maîtresse, reine, telle que nos vœux l'auraient pu faire, plus que tout cela [1] chrétienne, elle accomplit tous ses devoirs sans présomption, et fut humble non seulement parmi toutes les grandeurs, mais encore parmi toutes les vertus.

J'expliquerai en peu de mots les deux autres noms que nous voyons écrits sur la colonne mystérieuse de l'Apocalypse et dans le cœur de la Reine. Par le nom de la *sainte cité de Dieu*, *la nouvelle Jérusalem* [2], vous voyez bien, Messieurs, qu'il faut entendre le nom de l'Église catholique, cité sainte dont toutes *les pierres sont vivantes* [3], dont Jésus-Christ est le fondement, qui *descend du ciel* [4], avec lui, parce qu'elle y est renfermée comme dans le chef dont tous les membres reçoivent leur vie ; cité qui se répand par toute la terre, et s'élève jusqu'aux cieux pour y placer ses citoyens. Au seul nom de l'Église, toute la foi de la Reine se réveillait. Mais une vraie fille de l'Église, non contente d'en embrasser la sainte doctrine, en aime les observances, où elle fait consister la principale partie des pratiques extérieures de la piété.

L'Église, inspirée de Dieu et instruite par les saints apôtres, a tellement disposé l'année, qu'on y trouve, avec la vie, avec les mystères, avec la prédication et la doctrine de Jésus-Christ, le vrai fruit de toutes ces

exercices qui pouvaient altérer une santé aussi précieuse, mais qui faisaient sa consolation. Cependant elle crut, en se soumettant aux volontés du Roi, devoir redoubler ses largesses, et former de nouveaux établissements pour dédommager les membres souffrants de Jésus-Christ des services qu'il ne lui était plus permis de leur rendre en personne. » (Deforis.)

1. Il n'y a pas ici de virgule dans les éditions originales.

2. Apoc., III, 12.

3. I Petr., II, 4. 5.

4. Apoc., III, 12.

choses dans les admirables vertus de ses serviteurs et dans les exemples de ses saints, et enfin un mystérieux abrégé de l'Ancien et du Nouveau Testament et de toute l'Histoire ecclésiastique. Par là toutes les saisons sont fructueuses pour les chrétiens ; tout y est plein de Jésus-Christ, qui est toujours *admirable*, selon le prophète [1], et non seulement en lui-même, mais encore *dans ses saints* [2]. Dans cette variété, qui aboutit toute [3] à l'unité sainte tant recommandée par Jésus-Christ [4], l'âme innocente et pieuse trouve avec des plaisirs célestes une solide nourriture et un perpétuel renouvellement de sa ferveur. Les jeûnes y sont mêlés dans les temps convenables, afin que l'âme, toujours sujette aux tentations et au péché, s'affermisse et se purifie par la pénitence. Toutes ces pieuses observances avaient dans la Reine l'effet bienheureux que l'Église même demande : elle se renouvelait dans toutes les fêtes, elle se sacrifiait dans tous les jeûnes et dans toutes les abstinences. L'Espagne sur ce sujet a des coutumes que la France ne suit pas ; mais la Reine se rangea bientôt à l'obéissance : l'habitude ne put rien contre la règle, et l'extrême exactitude de cette princesse marquait la délicatesse de sa conscience. Quel autre a mieux profité de cette parole : *Qui vous écoute m'écoute* [5] ? Jésus-Christ nous y enseigne cette excellente pratique de marcher dans les voies de Dieu sous la conduite particulière de ses serviteurs qui exercent son autorité dans son Église. Les confesseurs de la Reine pouvaient tout sur elle dans l'exercice de leur ministère, et il n'y avait aucune vertu où elle ne pût être élevée par son obéissance. Quel respect n'avait-elle pas pour le souverain Pontife, vicaire de Jésus-Christ, et pour tout l'ordre ecclésiastique ! Qui pourrait dire [6] combien de larmes lui ont coûté ces divisions toujours trop longues, et dont on ne peut demander la fin avec trop de gémis-

1. Is., IX, 6.
2. Ps. LXVII, 36.
3. Texte de la première édition (1683). Celle de 1689 porte : « Dans cette variété, qui aboutit *tout*... » Il y a là, croyons-nous avec M. Jacquinet, un simple accident typographique.
4. Luc., X, 42.
5. Luc., X, 16.
6. Var. : Mais surtout qui pourrait dire... ? (1683, avant les corrections).

sements[1] ? Le nom même et l'ombre de division faisait horreur à la Reine, comme à toute âme pieuse. Mais qu'on ne s'y trompe pas : le Saint Siège ne peut jamais oublier la France, ni la France manquer au Saint Siège. Et ceux qui, pour leurs intérêts particuliers, couverts, selon les maximes de leur politique, du prétexte de piété, semblent vouloir irriter le Saint Siège contre un royaume qui en a toujours été le principal soutien sur la terre, doivent penser qu'une chaire si éminente, à qui Jésus-Christ a tant donné, ne veut pas être flattée par les hommes, mais honorée selon la règle avec une soumission profonde ; qu'elle est faite pour attirer tout l'univers à son unité et y rappeler à la fin tous les hérétiques ; et que ce qui est excessif, loin d'être le plus attirant, n'est pas même le plus solide ni le plus durable.

Avec le saint nom de Dieu et avec le nom de la cité sainte, la nouvelle Jérusalem, je vois, Messieurs, dans le cœur de notre pieuse Reine le nom nouveau du Sauveur. Quel est, Seigneur, votre nom nouveau, sinon celui que vous expliquez, quand vous dites : *Je suis le pain de vie ;* et *Ma chair est vraiment viande*[2] ; et *Prenez, mangez, ceci est mon corps*[3] ? Ce nom nouveau du Sauveur est celui de l'Eucharistie, nom composé de « bien » et de « grâce », qui nous montre dans cet adorable sacrement une source de miséricorde, un miracle d'amour, un mémorial et un abrégé de toutes les grâces, et le Verbe même tout changé en grâce et en douceur pour ses fidèles. Tout est nouveau dans ce mystère : c'est le *nouveau Testament*[4] de notre Sauveur, et on commence à y boire ce *vin nouveau*[5] dont la céleste Jérusalem est transportée. Mais, pour le boire dans ce lieu de tentation et de péché, il s'y faut préparer par la pénitence. La Reine fréquentait ces deux sacre-

1. Allusion à la grande querelle agitée dans l'assemblée de 1682. Innocent XI refusait les bulles à tous les candidats proposés pour l'épiscopat par Louis XIV. Bossuet, ici comme dans le *Discours sur l'Unité*, professe à la fois le respect pour la papauté et l'antipathie pour les opinions dites ultramontaines.

2. Joan., VI, 48, 56. Cette traduction montre bien que *viande* signifiait *nourriture* en général. De même ci-après, et ailleurs, notamment dans les *Méditations sur l'Évangile*

3. Matth., XXVI, 26.

4. *Ibid.*, 28.

5. *Ibid.*, 29.

ments avec une ferveur toujours nouvelle. Cette humble princesse se sentait dans son état naturel, quand elle était comme pécheresse aux pieds d'un prêtre, y attendant la miséricorde et la sentence de Jésus-Christ. Mais l'Eucharistie était son amour : toujours affamée de cette viande céleste, et toujours tremblante en la recevant, quoiqu'elle ne pût assez communier pour son désir, elle ne cessait de se plaindre humblement et modestement des communions fréquentes qu'on lui ordonnait. Mais qui eût pu refuser l'Eucharistie à l'innocence, et Jésus-Christ à une foi si vive et si pure? La règle que donne saint Augustin est de modérer l'usage de la communion quand elle tourne en dégoût. Ici, on voyait toujours une ardeur nouvelle, et cette excellente pratique de chercher dans la communion la meilleure préparation, comme la plus parfaite action de grâces pour la communion même. Par ces admirables pratiques, cette princesse est venue à sa dernière heure sans qu'elle eût besoin d'apporter à ce terrible passage une autre préparation que celle de sa sainte vie ; et les hommes, toujours hardis à juger les autres, sans épargner les souverains, car on n'épargne que soi-même dans ses jugements ; les hommes, dis-je, de tous les états, et autant les gens de bien que les autres, ont vu la Reine emportée avec une telle précipitation dans la vigueur de son âge, sans être en inquiétude pour son salut. Apprenez donc, Chrétiens, et vous principalement qui ne pouvez vous accoutumer à la pensée de la mort, en attendant que vous méprisiez celle que Jésus-Christ a vaincue, ou même que vous aimiez celle qui met fin à nos péchés et nous introduit à la vraie vie, apprenez à la désarmer d'une autre sorte, et embrassez la belle pratique où, sans se mettre en peine d'attaquer la mort, on n'a besoin que de s'appliquer à sanctifier sa vie.

La France a vu de nos jours deux reines plus unies encore par la piété que par le sang, dont la mort, également précieuse devant Dieu, quoique avec des circonstances différentes, a été d'une singulière édification à toute l'Église. Vous entendez bien que je veux parler d'Anne d'Autriche et de sa chère nièce, ou plutôt de sa

chère fille Marie-Térèse[1]. Anne, dans un âge déjà avancé, et Marie-Térèse dans sa vigueur, mais toutes deux d'une si heureuse constitution, qu'elle semblait nous promettre le bonheur de les posséder un siècle entier, nous sont enlevées contre notre attente, l'une par une longue maladie, et l'autre par un coup imprévu. Anne, avertie de loin par un mal aussi cruel qu'irrémédiable, vit avancer la mort à pas lents, et sous la figure qui lui avait toujours paru la plus affreuse[2], Marie-Térèse, aussitôt emportée que frappée par la maladie, se trouve toute vive et toute entière entre les bras de la mort sans presque l'avoir envisagée. A ce fatal avertissement, Anne, pleine de foi, ramasse toutes les forces qu'un long exercice de la piété lui avait acquises, et regarde sans se troubler toutes les approches de la mort. Humiliée sous la main de Dieu, elle lui rend grâces de l'avoir ainsi avertie ; elle multiplie ses aumônes toujours abondantes ; elle redouble ses dévotions toujours assidues ; elle apporte de nouveaux soins à l'examen de sa conscience toujours rigoureux. Avec quel renouvellement de foi et d'ardeur lui vîmes-nous recevoir le saint Viatique ! Dans de semblables actions, il ne fallut à Marie-Térèse que sa ferveur ordinaire : sans avoir besoin de la mort pour exciter sa piété, sa piété s'excitait toujours assez elle-même, et prenait dans sa propre force un continuel accroissement. Que dirons-nous, Chrétiens, de ces deux reines ? Par l'une Dieu nous apprit comment il faut profiter du temps, et l'autre nous a fait voir que la vie vraiment chrétienne n'en a pas besoin. En effet, Chrétiens, qu'attendons-nous ? Il n'est pas digne d'un chrétien de ne s'évertuer contre la mort qu'au moment qu'elle se présente pour l'enlever. Un chrétien toujours attentif à combattre ses passions « meurt tous les jours » avec l'Apôtre : *Quotidie morior*[2]. Un chrétien n'est jamais vivant sur la terre, parce qu'il y est toujours mortifié, et que la mortification est un essai, un appren-

1. La fille par alliance, ayant épousé le fils aîné de Louis XIII et d'Anne d'Autriche ; la nièce par la naissance, et à double titre, puisque son père, Philippe IV, était le frère d'Anne d'Autriche, et sa mère, Isabelle de Bourbon, était la sœur de Louis XIII.

2. Elle mourut d'un cancer.

3. I Cor., xv, 31.

tissage, un commencement de la mort. Vivons-nous, Chrétiens, vivons-nous? Cet âge que nous comptons, et où tout ce que nous comptons n'est plus à nous, est-ce une vie? et pouvons-nous n'apercevoir pas ce que nous perdons sans cesse avec les années? Le repos et la nourriture ne sont-ils pas de faibles remèdes de la continuelle maladie qui nous travaille? et celle que nous appelons la dernière, qu'est-ce autre chose, à le bien entendre, qu'un redoublement et comme le dernier accès du mal que nous apportons au monde en naissant? Quelle santé nous couvrait la mort que la Reine portait dans le sein! De combien près la menace a-t-elle été suivie du coup! Et où en était cette grande reine, avec toute la majesté qui l'environnait, si elle eût été moins préparée? Tout d'un coup on voit arriver le moment fatal, où la terre n'a plus rien pour elle que des pleurs. Que peuvent tant de fidèles domestiques [1] empressés autour de son lit? Le Roi même, que pouvait-il, lui, Messieurs, lui qui succombait à la douleur avec toute sa puissance et tout son courage? Tout ce qui environne ce prince l'accable. Monsieur, Madame venaient partager ses déplaisirs et les augmentaient par les leurs. Et vous, Monseigneur, que pouviez-vous que de lui percer le cœur par vos sanglots? Il l'avait assez percé par le tendre ressouvenir d'un amour qu'il trouvait toujours également vif après vingt-trois ans écoulés. On en gémit, on en pleure : voilà ce que peut la terre pour une reine si chérie ; voilà ce que nous avons à lui donner, des pleurs, des cris inutiles. Je me trompe, nous avons encore des prières ; nous avons ce saint sacrifice, rafraîchissement de nos peines, expiation de nos ignorances et des restes de nos péchés. Mais songeons que ce sacrifice d'une valeur infinie, où toute la croix de Jésus est renfermée, ce sacrifice serait inutile à la Reine, si elle n'avait mérité par sa bonne vie que l'effet en pût passer jusqu'à elle : autrement, dit saint Augustin [2], qu'opère un tel sacrifice? Nul soulagement pour les morts, une faible consolation pour les vivants. Ainsi tout le salut vient de cette vie, dont la fuite précipitée nous trompe

1. Toujours au sens latin. Cf. ci-dessus, p. 196, n. 3.

2. Serm. CLXXII 2.

toujours. Je viens, dit Jésus-Christ, *comme un voleur*[1]. Il a fait selon sa parole ; il est venu surprendre la Reine dans le temps que nous la croyions la plus saine, dans le temps qu'elle se trouvait la plus heureuse[2]. Mais c'est ainsi qu'il agit : il trouve pour nous tant de tentations et une telle malignité dans tous les plaisirs, qu'il vient troubler les plus innocents dans ses élus. Mais il vient, dit-il, *comme un voleur*, toujours surprenant et impénétrable dans ses démarches. C'est lui-même qui s'en glorifie dans toute son Écriture. Comme un voleur, direz-vous, indigne comparaison ! N'importe qu'elle soit indigne de lui, pourvu qu'elle nous effraie, et qu'en nous effrayant elle nous sauve. Tremblons donc, Chrétiens, tremblons devant lui à chaque moment ; car qui pourrait ou l'éviter quand il éclate, ou le découvrir quand il se cache ? *Ils mangeaient*, dit-il[3], *ils buvaient, ils achetaient, ils vendaient, ils plantaient, ils bâtissaient, ils faisaient des mariages aux jours de Noé et aux jours de Loth*, et une subite ruine les vint accabler. Ils mangeaient, ils buvaient, ils se mariaient. C'était des occupations innocentes : que sera-ce, quand en contentant nos impudiques désirs, en assouvissant nos vengeances et nos secrètes jalousies, en accumulant dans nos coffres des trésors d'iniquité, sans jamais vouloir séparer le bien d'autrui d'avec le nôtre, trompés par nos plaisirs, par nos jeux, par notre santé, par notre jeunesse, par l'heureux succès de nos affaires, par nos flatteurs, parmi lesquels il faudrait peut-être compter des directeurs infidèles que nous avons choisis pour nous séduire, et enfin par nos fausses pénitences qui ne sont suivies d'aucun changement de nos mœurs, nous viendrons tout à coup au dernier jour ? La sentence partira d'en haut : « La fin est venue, la fin est venue : *Finis venit, venit finis.* » « La fin est venue sur vous : *Nunc finis super te*[4] » : tout va finir pour vous en ce moment. Tranchez, « concluez : *Fac conclusionem*[5]. » Frappez l'arbre in-

1. Apoc., III, 3.
2. Cette réflexion se serait justifiée au besoin par la seule consolation que la naissance d'un petit-fils venait de donner à la Reine ; mais elle comprenait aussi la cessation des trop justes griefs de l'épouse longtemps trahie.
3. Luc., XVII, 26, 27, 28.
4. Ezech., VII, 2.
5. *Ibid.*, 23.

fructueux qui n'est plus bon que pour le feu : « *Coupez l'arbre, arrachez ses branches, secouez ses feuilles, abattez ses fruits*[1] : périsse par un seul coup tout ce qu'il avait avec lui-même ! Alors s'élèveront des frayeurs mortelles, et des grincements de dents, préludes de ceux de l'enfer. Ha ! mes Frères, n'attendons pas ce coup terrible ! Le glaive qui a tranché les jours de la Reine est encore levé sur nos têtes ; nos péchés en ont affilé le tranchant fatal. *Le glaive que je tiens en main, dit le Seigneur notre Dieu, est aiguisé et poli : il est aiguisé, afin qu'il perce ; il est poli et limé, afin qu'il brille*[2]. Tout l'univers en voit le brillant éclat. Glaive du Seigneur, quel coup vous venez de faire ! Toute la terre en est étonnée. Mais que nous sert ce brillant qui nous étonne, si nous ne prévenons le coup qui tranche[3] ? Prévenons-le, Chrétiens, par la pénitence. Qui pourrait n'être pas ému à ce spectacle ? Mais ces émotions d'un jour, qu'opèrent-elles ? Un dernier endurcissement, parce qu'à force d'être touché inutilement, on ne se laisse plus toucher d'aucun objet. Le sommes-nous des maux de la Hongrie et de l'Autriche ravagées[4] ? Leurs habitants passés au fil de l'épée, et ce sont encore les plus heureux : la captivité entraîne bien d'autres maux et pour le corps et pour l'âme ; ces habitants désolés, ne sont-ce pas des chrétiens et des catholiques, nos frères, nos propres membres, enfants de la même Église, et nourris à la même table du pain de vie ? Dieu accomplit sa parole : *Le jugement commence par sa maison*[5], et le reste de la maison ne tremble pas ! Chrétiens, laissez-vous fléchir, faites pénitence, apaisez Dieu par vos larmes. Écoutez la pieuse reine, qui parle plus haut que tous les prédicateurs. Écoutez-la, Princes ; écoutez-la, Peuples ; écoutez-la, Monseigneur, plus que tous les autres. Elle vous dit par ma bouche et par une voix qui vous est connue, que la grandeur est un songe, la joie une erreur, la jeunesse une fleur qui tombe, et la santé un nom trompeur. Amassez donc les biens qu'on

1. Dan., IV, 11.
2. Ezech., XXI, 9, 10.
3. Et non : « qui *nous* tranche, » comme on lit dans certaines éditions. Du reste, cette faute, signalée par M. Jacquinet, ne se rencontrait ni dans Lachat, ni dans Deforis.
4. Voyez ci-dessus, p. 183.
5. I Petr., IV, 17.

ne peut perdre. Prêtez l'oreille aux graves discours que saint Grégoire de Nazianze adressait aux princes et à la maison régnante. *Respectez*, leur disait-il [1], *votre pourpre*, respectez votre puissance, qui vient de Dieu, et ne l'employez que pour le bien. *Connaissez ce qui vous a été confié, et le grand mystère que Dieu accomplit en vous. Il se réserve à lui seul les choses d'en haut ; il partage avec vous celles d'en bas* [2] : *montrez-vous dieux aux peuples soumis*, en imitant la bonté et la munificence divine [3]. C'est, Monseigneur, ce que vous demandent ces empressements de tous les peuples, ces perpétuels applaudissements, et tous ces regards qui vous suivent. Demandez à Dieu, avec Salomon [4], la sagesse qui vous rendra digne de l'amour des peuples et du trône de vos ancêtres ; et quand vous songerez à vos devoirs, ne manquez pas de considérer à quoi vous obligent les immortelles actions de Louis le Grand et l'incomparable piété de Marie-Térèse.

1. *Orat.*, XXVII. (Nunc XXXVI.)
2. Les premières éditions : d'embas.
3. Bossuet fait entendre ici à son élève une leçon qu'il avait adressée à Louis XIV plus de vingt ans auparavant. Voy. *Sermon sur les Devoirs des rois*, t. IV, p. 363.
4. Sap., IX, 4.

SERMON POUR LE JUBILÉ,

à Meaux, 4me dimanche de Carême, 1684.

ESQUISSE

Le 11 août 1683, pour défendre la chrétienté contre les Turcs, le pape Innocent XI avait ordonné un jubilé, laissant aux évêques le soin de déterminer, chacun pour ses diocésains, le temps où ils pourraient gagner cette indulgence. Bossuet choisit la quinzaine avant Pâques de l'année 1684, et, pour préparer les fidèles à profiter de la grâce qui leur était offerte, il prêcha dans sa cathédrale le quatrième dimanche de Carême. Mais alors il n'écrivait plus ses sermons; il lui suffisait de jeter sur le papier, en quelques mots rapides et peu intelligibles pour autrui, les idées qu'il se proposait de développer en chaire. C'est ce qu'il fit en particulier pour le discours préparatoire au jubilé.

Cette esquisse, inconnue de M. Lebarq, est conservée à la bibliothèque de l'Université de Genève. Le lecteur, curieux d'avoir une idée de ce manuscrit avec sa ponctuation insuffisante, ses mots décousus, ses phrases inachevées, ses ratures, etc., pourra se reporter à la reproduction figurée qu'en a publiée la *Revue Bossuet* du 25 avril 1902. Nous nous bornerons ici à en présenter le texte après avoir cherché à le rendre plus clair, sans toutefois nous flatter d'y avoir réussi.

Rappelons qu'au lieu d'imprimer tel quel ce canevas, Deforis l'a divisé en cinq *Pensées morales*, nos LXI à LXV, non sans y avoir mis du sien, selon son habitude. (Cf. *Revue Bossuet*, loc. cit.)

Nos autem non sumus [1] *ancillæ filii, sed liberæ qua libertate Christus nos liberavit.*

(Galat., IV, Épître du jour [2]).

Prière. D'abord vous avez, par Moïse, de la pierre [3]... des paroles. Des cœurs endurcis les larmes de la pénitence.

1. La Vulgate : *Itaque, fratres, non sumus...* (Galat., IV, 31).

2. Dans le manuscrit, ce texte est précédé de la date et d'un titre : ✝ 1684, 3me (*sic* pour 4me) dim. Car., Meaux. *Préparation au jubilé qui [commence] le lundi de la Passion.*»

3. Allusion à l'eau jaillie du rocher frappé par Moïse (Num. XX).

Puisque obligé d'enseigner, *Sciamus quæ a Deo donata sint nobis. Rationabile obsequium* [1].

Trois choses : Qu'est-ce que le jubilé? On en a besoin. Quelles dispositions.

[1er Point]. Qu'est-ce? Indulgence pleine et entière rémission de la peine éternelle et temporelle en tant que toujours joint au sacrement de Pénitence. Pourvu que les dispositions qu'après.

Plus à fond. Esclavage du péché. Galériens, cachots : peindre. Rien d'égal. *Ignis eorum addictus est.* Peine éternelle. Pourquoi pour un péché qui passe si vite? — O homme, qui es-tu pour répondre à Dieu? Et néanmoins en un mot : Tu veux pécher sans fin. Combien de fois à cette femme que tu as corrompue, jamais? Infidèle, le vent les emporte ; mais c'est l'intention. Tu ne veux jamais voir finir la chose où tu mets ton bonheur, et marque que toujours pécher ; point de fin tant que tu vis. Pâques, jubilé, maladies, exhortations, menaces, rien n'y sert. Tout passe comme l'eau. *Ut nunquam careat tormento qui nunquam voluit carere peccato.* (Saint Grég., il est chez Gratien, *de Pœnit.* [2])

Mais Dieu, en remettant les éternelles, réserve temporelles. Retenir par cette crainte. Description de ces peines par la prière pour les morts : *locum refrigerii, lucis et pacis* [3]. Voilà donc de quoi privées. Vous traînez ces peines temporelles. Car pour cela, alors qu'on vous prépare à votre jubilé. Le sacrement de Pénitence suffit pour les éternelles. Donc, à plus forte raison les [temporelles].

En l'autre vie, tout est plus vif. Ici, ombre plaisirs, ombre douleurs. De même *virtutes futuri sæculi* [4]. La vertu, la force, la puissance se montre là. Tout ce qui est en cette vie, n'est rien.

1. I Cor., II, 12 ; Rom., XII, 1.

2. Le *Decret* de Gratien, *de Pœnitentia*, contient en effet le texte de saint Grégoire (*Dialog.*, lib. IV, c. XLIV) dont Bossuet s'est inspiré : *Voluissent iniqui, si potuissent, sine fine vivere, ut potuissent sine fine peccare. Ostendunt enim quia in peccato semper vivere cupiunt, qui nunquam desinunt peccare, dum vivunt. Ad magnam ergo justitiam judicantis pertinet ut nunquam careant supplicio qui in hac vita nunquam voluerunt carere peccato.* (Cf. t. V, p. 304, et plus loin, p. 212 et 213.)

3. Paroles du canon de la messe, au *memento* des morts.

4. Hebr., VI, 5.

L'Église imite Dieu. Peines temporelles devant ou après : l'indulgence les remet. Seule[ment] cela? Non. L'Église pas épargner le moins pour laisser le plus; décharge, diminue, ôte tout si assez disposés, si au degré où vous le pouvez espérer.

[2me Point]. Besoin. Dénombre[ment] des péchés : omission, commission. Je [1] confesse mes péchés et ceux des autres : Jésus-Christ [1], le seul pontife qui seule-[ment] pour les autres.

[3me Point]. Dispositions. Bonne confession. Pas des conducteurs aveugles : ceux qui sortent d'entre nos mains, comme si point. On s'en étonne : les mêmes habitudes, les mêmes fréquentations, les mêmes inimitiés.

Allez-vous rechercher le chirurgien, le médecin qui vous flatte, ou celui qui vous guérit? Ce prophète : Il vivra. Dieu m'a dit qu'il mourrait de mort. Jéroboam [2]. En disant : Vous mourrez, comme Isaïe à Ézéchias, et cependant le guérit [3].

Faut être dans la disposition de pénitence (Canon XI, du conc. de Nicée [4]). C'est de ces Pères, peser toutes les paroles.

Une ville qui paye les dettes des pauvres; à Rome, cela fait [5]. Sans m'attacher à des curiosités, pour empêcher les séditions. — Mais quoi? de ceux même qui négligent? Et nourrir l'oisiveté? — On ne donne pas aux pauvres oisifs. Ainsi, etc.

1. Peut-être serait-on tenté de lire ici : Je (Jésus-Christ). Nous croyons plutôt que Bossuet, se souvenant de saint Paul (Hebr., V), veut établir un contraste entre Jésus-Christ, pontife sans tache, et l'évêque qui doit sacrifier pour ses propres péchés ainsi que pour ceux de son peuple : *Et propterea debet quemadmodum pro populo, ita etiam et pro semetipso offerre pro peccatis.*

2. III Reg., XIV.

3. IV Reg., XX.

4. Ce canon concerne les pénitents: « *Ab omnibus vero illud præcipue observetur, ut animus eorum et fructus pœnitentiæ attendatur. Quicumque enim cum omni timore et lacrymis perseverantibus et operibus bonis, conversionem suam non verbis solis, sed opere et veritate demonstrant, cum tempus statutum etiam ab his fuerit impletum et orationibus jam cœperint communicare: licebit episcopo humanius circa eos aliquid cogitare.* »

5. A la nouvelle de la victoire remportée par Sobieski sur les Turcs sous les murs de Vienne (1683), le Pape Innocent XI délivra les prisonniers pour dettes en désintéressant leurs créanciers, et fit distribuer aux pauvres dix mille écus.

Mon gémissement. Jérémie : *Super contritione filiæ populi mei*, etc. *Resina in Galaad*, etc. VIII, 21, 22.

Lamentation. Zach., XII, 10. *Spiritum gratiæ et precum* comme à Josias, le meilleur de tous les rois et les délices de son peuple. Deuil, gémissement, pleur. On pleure son fils unique (XII, 10) et son âme, son fils aîné et soi-même, famille à famille [1]. Retraite, chacun à part. Point tant de visites. Chacun pleurer, les hommes séparément, les femmes de même. Célébrer le jeûne du Seigneur en retraite, en prière et en continence.

De la consolation, etc.

1. Ceci est inspiré par Zach., XII, 12, 13.

ESQUISSE D'UN SERMON

POUR L'OUVERTURE D'UNE MISSION,

à Meaux, le lundi, 20 mars 1684 (?).

Nous n'avons aucun des sermons que Bossuet prêcha dans sa cathédrale, tous les dimanches, pendant le carême de 1684, ainsi que l'attestent des mémoires manuscrits [1]. La fin de cette station coïncidait avec un jubilé. L'évêque voulut y préparer les âmes par une *mission*. Il y consacra quinze jours, avec le concours de Fénelon et de Fleury, qu'on retrouve aussi parmi ses collaborateurs dans une seconde mission, qui fut donnée à Coulommiers, depuis l'Ascension jusqu'à la Pentecôte. Dans celle de Meaux, Bossuet prêchait, pour sa part, trois fois par semaine. Il fit aussi le sermon d'ouverture. C'était le lundi de la Passion. Le texte mis en tête de l'esquisse qu'on va lire est tiré de l'évangile de ce jour. En l'absence du manuscrit autographe, nous la plaçons à cette date par conjecture [2], comme nous l'avions déjà proposé dans l'*Histoire critique de la prédication de Bossuet.*

Ego vado.
Je m'en vais [3].

(Joan., VIII, 21.)

Ces paroles nous représentent Jésus-Christ se séparant et disant à l'âme le dernier adieu, rompant ses liaisons avec elle, retirant ses grâces et lui reprochant son ingratitude. J'ai voulu t'attirer à moi pour te donner la vie, tu n'as pas voulu ; adieu donc, adieu pour jamais, je me retire maintenant : *Ego vado*, c'est moi qui m'en vais ; mais je te chasserai un jour : *Discedite a me* [4].

1. Au grand séminaire de Meaux : *Journal du curé de Saint-Jean-les-deux-Jumeaux* (Ravenéau). Le *Grand Recueil* du médecin Rochard mentionne le sermon du deuxième dimanche, 27 février.

2. Elle est tirée des *Pensées chrétiennes et morales*, où Deforis l'avait reléguée. Les éditeurs modernes, en l'y laissant, ont pris soin du moins de faire un tout des quatre articles de leur prédécesseur (XCIII-XCVII).

3. Les traductions des textes cités sont peut-être du premier éditeur.

4. Matt., XXV, 41.

Trois choses à considérer : le pécheur quittant Dieu, Dieu abandonnant le pécheur, et enfin Dieu chassant le pécheur : *Discedite...*, — *maledicti*, — *in ignem æternum.*

I. *Allez au feu éternel*[1]. C'est alors que le damné conjurera toutes les créatures, et leur dira comme Saül à l'Amalécite : « *Sta super me, et interfice me, quoniam tenent me angustiæ, et adhuc tota anima mea in me est*[2] : Appuyez-vous sur moi et me tuez, parce que je suis dans un accablement de douleur, et que toute mon âme est encore en moi. » Tant de liaisons que le pécheur avait avec Dieu se trouveront rompues tout à coup. « Que je voie le visage du roi, disait Absalon : *Videam faciem regis : quod si memor est iniquitatis meæ, interficiat me*[3]. » Il n'y avait entre ce prince et David qu'une liaison ; l'homme en a avec Dieu une infinité : un coup de foudre part, qui rompt tout : « *Discedite :* Retirez-vous. » Adieu, mon père ; adieu, mon frère ; adieu, mon ami ; adieu, mon Dieu ; adieu, mon Seigneur ; adieu, mon maître ; adieu, mon roi ; adieu, mon tout ! Jésus-Christ ne le peut plus souffrir, il le hait infiniment, nécessairement, éternellement, substantiellement, comme il s'aime, parce qu'il est dans l'état de péché ; non dans l'acte, ni dans l'habitude, mais dans l'état : le péché est humanisé en lui ; c'est un homme devenu péché. Il perd tout bien, *omne bonum :* il ne reste pour tout bien en lui que la simplicité de son être, et c'est son malheur extrême, parce que Dieu le conserve pour être en butte éternellement à ses vengeances et le sujet de toutes les misères possibles.

II. *Maledicti.* Cette parole exprime un jugement pratique en Dieu, qui livre le pécheur à toute l'exécration de sa justice ; et elle contient une imprécation contre lui, qui déracine jusqu'aux moindres fibres de la capacité qui était en lui pour recevoir du bien et pour en faire. Ainsi

1. Les éditeurs rattachent cette traduction à la phrase précédente, dans laquelle ils n'ont pas soupçonné le plan du discours. Si ces quatre mots sont bien de Bossuet, l'accent portait sur le premier, car ce qu'on va lire est le développement de *Discedite.*

2. II Reg., I, 9.

3. *Ibid.*, XIV, 32.

« ces deux maux viennent subitement fondre sur le pécheur, la viduité et la stérilité : *Venient tibi duo hæc subito... sterilitas et viduitas*[1]. » Il se trouve moins capable de recevoir du bien que le néant ; et l'inflexibilité de la volonté de Dieu dans son jugement répond à l'invariabilité de celle du pécheur dans le mal. « Il a rejeté la bénédiction, elle sera éloignée de lui : *Noluit benedictionem, et elongabitur ab eo*[2]. »

III. *In ignem æternum :* feu surnaturel dans sa production, instrument de la puissance divine dans son usage, immortel dans son opération : méditez. Cela est-il vrai ? Qui est-ce que cela regarde ? Pourquoi, mon Sauveur, faut-il vous quitter ? — « *Discedite :* Retirez-vous. » — Votre bénédiction avant de partir ! — « *Maledicti !* Vous êtes maudits ! » — Ce ne sera peut-être pas pour toujours ; je reviendrai faire pénitence : ha ! mes yeux, que je vous ferai bien porter la peine de tous ces regards voluptueux qui me coûtent si cher ! Quel torrent de larmes ne vous forcerai-je pas alors de répandre ! Quelle violence ne ferai-je pas à tous mes sens pour expier l'abus, et les soumettre à la loi divine ! — Non, vous vous flattez en vain, il n'y aura plus de temps ; tout est désormais éternel, le supplice comme la récompense.

Pourquoi[3], nous dit-on, pour un péché qui passe si vite, est-on condamné à une peine éternelle ? — *O homme, qui es-tu pour répondre à Dieu*[4] ? Et néanmoins, afin de satisfaire en un mot à ta question, n'est-il pas vrai que, lorsque tu te livres aux objets de tes passions, tu veux pécher sans fin ? Combien de fois as-tu protesté aux complices de tes désordres que tu ne leur serais jamais infidèle ? Toutes tes protestations s'en vont en fumée, le vent les emporte, parce que Dieu confond tes projets ; mais c'est là l'intention de ton cœur : tu ne

1. Is., XLVII, 9. (Citation rectifiée.)
2. Ps. CVIII, 18.
3. Les éditeurs de Versailles, et tous les modernes, ajoutent ici ce paragraphe que Deforis plaçait plus haut (§ LXI), après des traductions d'Aristote, singulières *pensées chrétiennes et morales !* L'absence de manuscrit empêche tout contrôle définitif.
4. Rom., IX, 20.

veux jamais voir finir la chose où tu mets ton bonheur ; et la marque que tu désires pouvoir toujours pécher, c'est que tu ne mets point de fin à tes crimes tant que tu vis. Combien de pâques, de jubilés, de maladies, d'exhortations, de menaces, dont tu n'as tiré aucun profit ! Tout passe pour toi comme l'eau : n'est-il pas juste ensuite « que celui qui n'a jamais voulu cesser de pécher, ne cesse jamais aussi d'être tourmenté? *Ut nunquam careat supplicio, qui nunquam voluit carere peccato* [1]... »

1. S. Greg. Magn., *Moral.*, lib. XXXIV, n. 36. — Cf. p. 207.

PREMIÈRE EXHORTATION

AUX URSULINES DE MEAUX.

Lundi de la Passion, 9 avril 1685.

La date est donnée par Dom Deforis, d'après la copie des religieuses [1]. Exercées à l'étude et à l'enseignement, elles avaient réussi à se procurer une sorte de sténographie de ce discours et des suivants, prononcés dans leur monastère. Plusieurs transcriptions partielles furent sans doute fondues en une seule. De là quelques pléonasmes dans la première édition. Nous ne nous sommes pas cru obligé à reproduire servilement cette faute, ni quelques autres, comme on l'a fait jusqu'à ce jour. Toutefois nous n'avons opéré aucune correction par conjecture sans la soumettre au jugement des lecteurs. Il restera des doutes sur l'authenticité de certains passages; mais plût à Dieu que nous eussions un plus grand nombre de reproductions semblables, pour cette dernière époque, dans laquelle furent prononcés plus de trois cents discours ou exhortations malheureusement perdus pour nous!

Si quis sitit, veniat ad me, et bibat.
Si quelqu'un a soif, qu'il vienne à moi : je lui donnerai à boire d'une eau vive qui rejaillira jusqu'à la vie éternelle; et il n'aura plus soif. — *Ce sont les paroles sacrées que Jésus-Christ a prononcées dans l'évangile de ce jour, parlant au peuple dans le temple de Jérusalem.* (Joan., VII, 37.)

Ce n'est pas sans mystère [2] que Jésus-Christ a proféré ces admirables paroles au jour que les Juifs célébraient une fête parmi eux, où on apportait de l'eau dans un bassin, pour certains usages, dans une cérémonie : ce qu'il n'est pas nécessaire de vous expliquer, puisque Jésus-Christ ne dit ces mêmes paroles que dans un sens mystique et sublime, qui ne signifiait rien autre chose

1. Pas de manuscrit.
2. Il y a lieu de faire des réserves sur l'authenticité absolue des exhortations aux Ursulines. Elles ont été prises à l'audition, et doivent être plus ou moins exactes et complètes.

que l'eau de la grâce qu'il voulait donner abondamment. Il parlait de cette eau mystérieuse qu'il désirait répandre dans les âmes, et dont il voulait établir la source dans son Église. Ces mêmes paroles signifiaient encore le zèle qu'avait le Sauveur de voir venir à lui les hommes pour prendre ces eaux de salut et de grâce, et la disposition qui est nécessaire pour les recevoir, représentée par la soif, qui marque aussi très bien le désir et la préparation qu'il faut que vous apportiez à la grâce qu'il vous veut conférer dans cette occasion par mon ministère.

Remarquez, mes Filles, que Jésus-Christ jeta un grand cri, disant : *Si quelqu'un a soif, qu'il vienne à moi, et je lui donnerai à boire* [1]. Ce cri est en faveur des pécheurs, pour qui il demande miséricorde ; il est en faveur des justes et des âmes fidèles, dont il désire la perfection et la sainteté. Il crie pour les appeler à lui, afin de répandre en elles, avec plus d'abondance, l'eau de ses divines grâces. Mais ce cri nous représente encore ceux qu'il jette dans l'Église et dans nos mystères. Il crie dans ce temps par la bouche des prédicateurs, qui excitent les peuples à faire des fruits dignes de pénitence [2]. Il crie à l'autel, quand il dit par la bouche des prêtres : *Faites ceci en mémoire de moi* [3]. Ces paroles sont un cri de l'amour de Jésus-Christ qui demande le nôtre. Il crie dans les mystères de ce temps : Il criera bientôt de la croix par toutes ses plaies et par son sang, demandant à son Père le salut de tous les hommes, pour qui il va donner sa vie adorable. Il crie spirituellement dans les âmes par les mouvements intérieurs que son divin Esprit y forme. Il a crié dans vos cœurs, mes Filles ; c'est cet Esprit saint qui a formé ces cris qu'il y a si longtemps que vous faites entendre, et qui sont parvenus jusqu'à mes oreilles et qui m'ont fait connaître vos désirs. Combien y a-t-il, mes chères Sœurs, que vous me demandez cette visite, et que vous reconnaissez vous-mêmes le besoin que vous en avez ! Vous la souhaitez toutes unanimement : vous vous êtes, sans doute, préparées à recevoir les grâces de cette même

1. Joan., VII, 37.
2. Luc., III, 9.
3. Luc., XXII, 19.

visite, et les effets qu'elle doit produire chez vous, et pour lesquels je la viens faire. Je viens confirmer et je désire accroître le bien que j'y trouverai, et détruire l'imperfection jusqu'à la racine. Mais il faut que vous ayez un véritable esprit de renouvellement et un désir sincère de coopérer à nos soins de tout votre pouvoir.

Va, dit Dieu autrefois au prophète Jonas, comme nous venons de lire en la messe [1] : lève-toi pour aller à Ninive vers mon peuple, prêche-leur la pénitence, et les avertis de ma part qu'ils aient à changer de vie ; qu'ils se convertissent de tout leur cœur à moi, qui suis leur Dieu et leur Seigneur : autrement, que [2] dans quarante jours Ninive sera renversée et entièrement détruite. Si ces paroles donnèrent de la frayeur à ce peuple, et eurent tant de pouvoir et tant d'effet, celles que je viens vous dire [3] de la part de Dieu ne vous doivent pas moins émouvoir de respect et de crainte. *Il y a ici* [4] *plus que Jonas* [5] ; et celui qui m'envoie à vous est le même Dieu, grand et redoutable.

Je viens donc aujourd'hui de sa part vous prêcher la pénitence, le changement et le renouvellement de vie, le mépris du monde, le parfait renoncement à vous-mêmes, la soumission d'esprit, la mortification des sens ; en un mot, je viens faire cette visite pour réparer tout ce qu'il y aurait de déchet en la perfection religieuse dans votre maison, pour éteindre, pour détruire et anéantir les plus petits restes de l'amour du monde et des choses de la terre. Il faut faire périr les moindres inclinations de ce monde corrompu ; il faut qu'il y meure [6], qu'il expire, qu'il y rende le dernier soupir. Venez donc, mes Filles, travailler toutes avec moi, pour exterminer tout ce qui ressent encore ce monde criminel. Venez m'aider à renverser Ninive ; détruisons tout ce qu'il y a encore de trop immortifié, de trop mondain, enfin tout ce qui est trop naturel et imparfait en vous,

1. Jon., III, 2 et seq.
2. Ce *que* dépend encore de : *et les avertis.*
3. Édit. : celles que je viens *de* vous dire. L'erreur étant manifeste, il ne faut pas hésiter à corriger.
4. Peut-être l'orateur, en prononçant ces mots, montrait-il l'autel.
5. Matth., XII, 41.
6. Édit. : il faut qu'il meure, qu'il y meure, qu'il expire... — Même après l'élimination de la plus choquante de ces redites, le texte demeure suspect.

sans pardonner à la moindre chose et sans rien épargner.

Dites-moi, mes Sœurs, quelles sont maintenant vos inclinations et vos pensées? Vous êtes, par vos vœux, mortes au monde et à tout ce qui est créé ; que souhaitez-vous à présent? Avez-vous d'autres désirs que ceux qui vous doivent élever sans cesse vers les biens de l'éternité bienheureuse, et vous y faire aspirer à tout moment? Si votre cœur a encore quelque mouvement qui le possède, il faut désormais que ce soit pour la justice, pour la perfection et la sainteté de chacune de vous en particulier et de tout votre monastère, par le moyen de cette visite. Souhaitez véritablement d'en recevoir les grâces ; demandez qu'elles soient répandues en vos âmes. C'est là, mes Filles, désirer la justice, comme dit Jésus-Christ dans son Évangile, lorsqu'il a prononcé cet oracle sur la montagne : *Bienheureux ceux qui ont faim et soif de la justice, ils seront rassasiés* [1]. Vous serez parfaitement rassasiées, si vous n'avez que cet unique désir. Il vous donnera à boire de cette eau vive qui éteindra votre soif. Demandez-lui comme la Samaritaine [2], et il vous donnera cette eau dont je vous parle, qui n'est autre que la grâce, de laquelle il veut remplir vos âmes dans cette fonction sainte que je viens exercer chez vous : car si nous ne méritons pas que ces eaux soient en nous pour nous-mêmes [3], nous les avons toutefois pour les répandre dans les autres. La source en est dans l'Église : elle est dans mon ministère pour les épancher dans vos cœurs, puisque par mon caractère et en qualité de son ministre, quoique indigne, je vous représente sa personne. Vous en serez toutes pénétrées dans cette action sainte, si vous n'y apportez qu'un esprit soumis et détaché de toutes choses.

La grâce est, selon la théologie, une qualité spirituelle que Jésus-Christ répand dans nos âmes, laquelle pénètre le plus intime de notre substance, qui s'imprime dans le plus secret de nous-mêmes, et qui se répand dans toutes les puissances et les facultés de l'âme qui la possède intérieurement, la rend pure et agréable aux yeux de ce divin Sauveur, la fait être son sanctuaire,

1. Matth., v, 6.
2. Joan., IV, 15.
3. Édit. : nous-mêmes. — Bossuet parlerait des évêques en général.

son tabernacle, son temple, enfin son lieu de délices. Quand une âme est ainsi toute remplie, l'abondance de ces eaux rejaillit jusqu'à la vie éternelle [1] ; c'est-à-dire qu'elle élève cette âme jusqu'à l'heureux état de la perfection. N'est-ce pas ce que dit Jésus-Christ : *Des fleuves sortiront de son ventre* [2] ; la fontaine de ces eaux vives rejaillissant jusqu'à la vie éternelle, qui est précédée ici-bas de la grâce et de la sainteté? On voit l'épanchement de ces eaux jusque sur les sens extérieurs: sur les yeux, par la modestie ; dans les paroles, par le silence religieux et par une sainte circonspection et retenue à parler ; en un mot, une personne paraît mortifiée en toutes ses actions ; elle se montre partout possédée de la grâce au dedans d'elle-même, contraire à l'esprit du monde, ennemie de la nature et des sens, mais toute pleine des vertus et de l'esprit de Jésus-Christ.

Je ne sais, mes Filles, si vous avez assez bien pesé l'importante vérité contenue en ces paroles de saint Paul [3], lorsqu'il dit qu'il est crucifié au monde et que le monde est crucifié pour lui. Ces paroles renferment, si vous y prenez garde, toute la perfection religieuse, à laquelle vous devez sans cesse aspirer. Être crucifié au monde, c'est y renoncer, n'y plus penser, n'avoir que du dégoût et de l'aversion de toutes ses maximes, avoir du mépris pour l'honneur et pour tout ce qui est vain, mépriser le plaisir et tout ce que le monde estime, n'avoir plus la moindre attache à tout ce qui s'appelle complaisance en vous-mêmes ; au contraire, faire état partout et en toutes choses de la simplicité chrétienne et de l'esprit de la croix de Jésus-Christ : voilà ce que c'est d'être crucifié au monde. Mais ce n'est pas encore assez ; il faut que le monde soit crucifié pour vous. C'est, mes Filles, que vous ne devez pas seulement oublier ce malheureux monde, mais aussi le monde vous doit oublier ; et, pour vivre saintement dans votre état, vous devez souhaiter d'en être oubliées ; vous devez désirer d'être effacées de sa mémoire, comme des personnes mortes et ensevelies avec Jésus-Christ.

1. Joan., IV, 14.
2. Joan., VII, 38.
3. Gal., VI, 14.

Considérez-vous comme mortes au monde, et qu'il est pareillement mort pour vous. Dès que vous vous êtes ensevelies dans le sépulcre de la religion, vous séparant du monde, vous avez dû mourir à tout le sensible par la mortification et un renoncement total à tout ce qui est mortel et terrestre. Faites donc maintenant vivre Jésus-Christ en vous par sa grâce : ne respirez que pour lui ; n'agissez que par son esprit, et soyez-en parfaitement possédées ; mourez tous les jours à votre esprit propre et à votre jugement, le soumettant à l'obéissance ; mourez à vos désirs et à vos sens ; mourez à vous-mêmes ; étouffez le plus petit mouvement de la concupiscence, dès qu'il s'élève en vous. Enfin, mes Sœurs, rendez le dernier soupir de la vie imparfaite et encore tant soit peu engagée dans les illusions du monde : dites-lui un adieu général et éternel : autrement, si vous ne mourez de cette mort mystique, prenez garde que quelque reste dangereux de la corruption de ce monde malheureux ne dessèche et ne détruise en vos âmes ces eaux de grâce que je viens y verser par cette visite, ou même ne vous rende incapables de les recevoir, et ne les empêche d'entrer.

Il en est des objets du monde qui offusquent notre imagination, qui occupent et amusent notre esprit, comme d'une fontaine pleine d'eau vive. qui ne pourrait rejaillir, ni même retenir ses eaux, si le conduit en était bouché ; parce que, la liberté de couler et de se répandre lui étant ôtée, cette fontaine sans doute viendrait à sécher, et la source en tarirait. La même chose arrive à l'égard de ces eaux de grâce dont je désire remplir votre cœur. Si ce même cœur est encore prévenu d'inclinations inquiètes, ou occupé des objets de la terre ; si le monde, ou quoi que ce soit de créé, vous remplit l'esprit et possède votre affection, s'il a quelque pouvoir d'y faire des impressions, et s'il se propose encore à vos sens comme un objet attrayant, vous deviendrez comme cette fontaine, vous ne pourrez recevoir ces saintes et mystiques eaux, parce qu'il est impossible de remplir ce qui est déjà plein ; ou bien vous ne pourrez conserver longtemps ces grâces dont nous vous parlons, car l'esprit du monde et l'esprit de Jésus-Christ ne sauraient

compatir ensemble, et ne peuvent demeurer dans une âme. Ces eaux divines ne rejailliront point jusqu'à la vie éternelle, à moins que, pour les conserver, vous ne vous dégagiez entièrement de tout ce qui vous empêche de vivre à Jésus-Christ et de sa divine vie ; à moins que vous ne deveniez insensibles comme des personnes mortes et crucifiées au monde, qui l'ont mis si fort en oubli qu'elles ne pensent jamais à lui qu'avec horreur ou avec compassion de tant d'âmes qui sont emportées par sa corruption, et afin de vous employer sans cesse à demander miséricorde pour ce monde malheureux, qui retient tant de personnes continuellement exposées au danger de se perdre et de se damner pour jamais.

Vous le devez, mes Filles ; ce sont les obligations de votre état. Je vous exhorte de tout mon pouvoir à vous en acquitter avec grand soin. Offrez sans cesse des prières à la divine Majesté pour toutes les nécessités de l'Église : priez pour obtenir la conversion des infidèles, des pécheurs et des mauvais chrétiens, et demandez à Dieu qu'il touche leurs cœurs. Gémissez devant lui pour tant de prêtres qui déshonorent leur caractère, qui profanent les choses saintes et qui ne vivent pas conformément à leur dignité et à la sainteté de leur état. Affligez-vous pour ces femmes et ces filles mondaines qui n'ont point cette pudeur qu'elles devraient avoir, qui est l'ornement de votre sexe ; pour tant de chrétiens et de chrétiennes qui s'abandonnent à toutes leurs inclinations déréglées, et qui suivent malheureusement les pernicieuses maximes du monde et ses damnables impressions. Ayez, mes Filles, du zèle et de la charité pour toutes ces personnes qui sont dans le chemin de perdition, prêtes à tomber dans des abîmes éternels. Faites monter vos prières au ciel comme un encens devant le trône de Dieu, pour apaiser sa colère irritée contre tous ces pécheurs qui l'offensent si outrageusement. Revêtez-vous des entrailles de miséricorde : pleurez sur ces grands maux, pour ces nécessités et pour tant de misères qui vraiment sont dignes de compassion et de larmes. Voilà, mes Sœurs, de quelle manière vous devez conserver le souvenir du monde ; c'est ainsi qu'il faut y penser, et non autrement : hors de là, il vous

doit être à dégoût ; tout vous y doit être fort indifférent, et ne doit point entrer dans vos pensées.

Que toute votre occupation d'esprit soit de vous appliquer sérieusement à opérer votre salut, en travaillant pour vous avancer à la perfection où vous êtes obligées de tendre sans cesse : vous ne vous sauverez pas, si vous n'y aspirez avec amour et ferveur le reste de vos jours. Renouvelez donc en vous ce désir, dans cette visite que je commence aujourd'hui, à ce dessein de vous porter toutes à la perfection, et pour vous sanctifier. Pour correspondre de votre part à nos intentions, souvenez-vous de ces paroles portées dans l'Évangile, que Jésus-Christ prononça avec tant de zèle et tant de douceur : *Venez à moi*, dit-il [1], *vous qui êtes travaillés et chargés de quelques peines, et je vous soulagerai.* Je vous dis la même chose, mes Filles ; je vous adresse les mêmes paroles en vous conviant toutes de venir m'ouvrir vos cœurs sans crainte : dites-moi avec confiance tout ce qui vous pèse, tout ce qui vous fait peine, je vous soulagerai. Venez donc à moi sans rien craindre ; apportez-moi un cœur sincère, un cœur parfaitement soumis et un cœur simple : ce sont les dispositions que je veux voir, et que je demande de vous toutes, et avec lesquelles vous devez venir en ma présence. Déclarez-moi tout ce qu'en conscience vous voyez être nécessaire ou utile que je connaisse pour le bien de votre communauté : je vous y oblige ; je vous ordonne de ne me rien soustraire, par tout ce saint pouvoir que j'exerce en vertu de mon caractère.

Je vous dénonce de la part de Dieu tout-puissant, au nom duquel je vous parle, par l'autorité que je tiens de lui, et par tout l'empire qu'il me donne sur vous toutes et sur chacune de vos âmes, que, si vous êtes sincères et sans déguisement, je demeurerai chargé de tout ce que vous me direz. Au contraire, ce que vous voudrez me cacher et me taire, je vous déclare que je vous en charge vous-mêmes et que ce sera un poids qui vous écrasera. Prenez garde à ceci, mes Sœurs ; ne taisez pas ce qu'il est utile de me dire, non tant pour vous déchar-

1. Matth., XI, 28.

ger que pour nous donner les connaissances nécessaires. Ne m'apportez que des choses véritables et utiles pour la communauté ou pour votre particulier : qu'il n'y ait rien d'inutile ; mais parlez-moi avec franchise, et ne craignez point de me fatiguer, puisque je veux bien vous écouter et vous donner tout le temps que vous pouvez souhaiter pour votre instruction et pour votre consolation. Vous ne me serez point à charge, tant que je verrai en ce que vous me direz de l'utilité pour vous ou pour le public ; au contraire, je vous écouterai, je vous répondrai selon les mouvements de Dieu, et avec les paroles qu'il me mettra en la bouche. Ainsi vous serez instruites, et vous recevrez les secours dont vous pouvez avoir besoin ; et moi, je vous dirai ce que son divin Esprit me donnera pour vous, chacune selon ce que je verrai qui lui sera propre, pour procurer votre perfection et votre paix ; car je désire profiter à tout le monde, et qu'il n'y ait pas une de vous qui ne prenne en cette visite l'esprit d'un saint renouvellement en la perfection de son état. Je vous y porterai toutes en général, et chacune en particulier. Dieu m'envoie à vous pour détruire Ninive, c'est-à-dire pour déraciner jusqu'aux plus petites inclinations de la nature corrompue et toutes les imperfections contraires à votre sainteté. Si ce peuple fit pénitence à la voix d'un prophète, et s'il se rendit docile à sa parole, comme nous l'avons vu en la sainte épître de ce jour, avec quelle docilité devez-vous coopérer à notre dessein, et n'y apporter nul obstacle !

Venez donc à moi, mes Filles, avec un grand zèle de votre avancement et un saint désir de la perfection : ne craignez point de me découvrir vos besoins ; ouvrez-moi vos consciences, et n'hésitez pas de me dire tout ce qui sera pour votre bien et même pour votre consolation. Je sais que l'office des pasteurs des âmes est de confirmer les fortes et de compatir aux infirmes, de les consoler en leurs faiblesses, de les soulever et de les charger sur leurs épaules : c'est ce que je me propose de faire en cette visite. Les fortes, nous travaillerons à les animer de plus en plus à la perfection, et [à] [1] les transporter

1. Deforis : et de les transporter.

jusqu'au ciel ; les faibles, nous les encouragerons, nous nous abaisserons jusqu'à leurs faiblesses pour les relever et les fortifier ; nous les porterons sur nos épaules ; et les unes et les autres, nous les aimerons et nous tâcherons de les faire marcher et de les élever toutes à la perfection où elles sont appelées. En un mot, nous désirons réparer tout ce qui serait déchu en l'observance régulière, rallumer ce qui serait éteint en la charité, et établir une ferme et solide paix. A cet effet, je prétends réunir tout ce qui serait tant soit peu divisé ; je viens établir la concorde, en dissipant les plus faibles dispositions et les plus légers sentiments contraires. Je veux ruiner et anéantir jusqu'au plus petit défaut contraire à la charité, et détruire tous les empêchements de la parfaite union, jusqu'aux moindres fibres. Il faut réparer toutes les ruines de cette vertu, et remédier à tout ce qui s'y oppose, pour faire fleurir l'ordre et la perfection dans votre communauté. Pour cela, ne négligez aucune des déclarations sincères et véritables qui seront requises ; puisque les connaissances que vous me donnerez me serviront à faire régner Jésus-Christ par une charité parfaite et une paix inaltérable en ce monde, qui vous conduira au repos éternel de l'autre. C'est ce que je vous souhaite à toutes ; cependant je prie Dieu qu'il vous bénisse, et qu'il vous remplisse de ses grâces.

SECONDE EXHORTATION

AUX URSULINES DE MEAUX.

Le mercredi saint, 18 avril 1685.

Je ne sais pas par quelle bizarrerie tous les éditeurs appellent ce discours : *Troisième exhortation*, en datant du 27 avril celle qu'ils donnent comme la seconde. L'erreur remonte d'ailleurs à l'édition des bénédictins [1]. On verra par le contexte que l'orateur s'adresse cette fois à une classe spéciale de religieuses, à celles qui, tout en ayant fait profession, avaient encore quelque temps à passer dans la retraite. C'est ce que veut dire ce titre conservé par Deforis, sans doute d'après la copie des Ursulines : *A toutes les professes du Noviciat*.

Cette copie paraît avoir été plus défectueuse que celle des autres *Exhortations*. Il y a donc de grandes réserves à faire par rapport à l'authenticité du texte.

Mes Filles, j'ai désiré de vous parler à vous autres en particulier pour vous exhorter encore aujourd'hui à estimer extrêmement votre vocation et votre état ; et j'ai voulu vous faire venir ici toutes en ma présence pour vous animer derechef à vous perfectionner par les meilleurs et plus solides moyens que vous avez dans votre état, et que vous devez fidèlement suivre. Ces jours passés, je vous ai fait dire une chose que j'estimais que vous devez faire touchant le plus important de ces moyens, qui est la retraite. Vous m'avez fait paraître là-dessus vos bons sentiments, m'ayant toutes marqué le désir que vous aviez d'observer avec exactitude ce que je vous ai ordonné sur ce point, qui vous est de si grande conséquence.

Vous êtes déjà à Jésus-Christ, et vous lui appartenez par votre consécration, puisque vous êtes professes ; et vous êtes heureuses de ce que Dieu prend un soin particulier de vous. Mais j'estime encore extrêmement

1. En l'absence du manuscrit, Deforis imprima ce discours d'après une copie faite par les religieuses. Cf. p. 214.

votre bonheur, de ce qu'étant obligées de tendre à la perfection du christianismee, vous êtes dans le plus favorable temps pour vous y avancer et pour vous y bien établir. Je considère beaucoup l'avantage que vous possédez dans ces années du noviciat où vous voilà encore. La religion [1] vous y retient pour vous mieux former et pour vous mieux revêtir de son esprit. Jésus-Christ a sur vous un regard tout particulier de bienveillance et de grâce, et il vous le témoigne par ce plus grand soin que l'on prend de vous. On vous cultive davantage ; on vous destine tout exprès une Mère pour veiller plus particulièrement sur vous, et pour vous inspirer les dispositions que vous devez avoir, et qu'il faut que vous établissiez pour le fondement de votre vie religieuse. On vous tient sous une discipline plus exacte ; et vous avez pendant ce temps plus de facilité pour vous avancer dans la perfection chrétienne et pour acquérir les vertus religieuses, vivant plus séparées et hors des emplois plus capables de vous distraire. Vous n'avez en cet état que l'unique soin de votre avancement : travaillez-y par la retraite. Ce qui vous y avancera, ce sera la retraite, la séparation des créatures, l'amour de la solitude, l'attention à ne se point répandre çà et là, à ne point parler aux créatures, à ne point faire parler en vous les créatures [2], mais à se former une habitude d'un saint recueillement pour parler à Dieu et pour l'écouter parler en vous.

C'est là, mes Filles, le désir que vous devez avoir, de vous rendre dignes que Dieu vous parle, de vous disposer à traiter avec lui, et de ne point perdre les moyens que vous avez pour vous procurer ce grand avantage. Je vous regarde comme le fondement sur lequel Dieu veut établir l'édifice de la religion, puisque c'est dans le noviciat que se doivent former celles qui après composent la communauté. Pour y être utiles, il faut premièrement que vous soyez bien fondées en la vertu par un

1. Ici, comme plus loin, ce mot désigne la vocation religieuse, avec l'esprit et les règles propres à chaque Ordre.

2. Ces dernières pensées énoncent en abrégé toute la doctrine de cette *Instruction*. Toutefois il n'y a pas ici de division proprement dite.

bon noviciat, où vous ayez bien employé le temps et travaillé à votre perfection, et cela par la séparation des créatures, sans laquelle vous ne pourrez acquérir aucune vertu ; et ce serait, à la vérité, une chose bien ruineuse et bien préjudiciable, de voir une fille sortir du noviciat sans y avoir acquis les bonnes habitudes et la pratique des vertus nécessaires pour tendre efficacement à sa perfection et pour y faire tous les jours de nouveaux progrès le reste de sa vie. Cela serait bien dommageable et pour elle et pour toute la maison, dont l'ordre est troublé et détruit par le défaut de vertu solide. Or cette solide vertu consiste principalement dans le soin que vous devez prendre de cultiver très soigneusement, chacune en votre particulier, la grâce de votre vocation sainte, par la récollection intérieure et par la séparation des créatures.

Croyez-moi, mes Filles, et je vous l'ai déjà dit, vous n'avancerez qu'à mesure que vous vous affectionnerez à désirer et à rechercher la retraite et le silence. Ce sera ce silence qui vous établira solidement dans les vertus qui soutiendront votre conduite et qui en feront toute l'économie pendant tout le reste de votre vie ; et quand vous serez à la communauté, à moins de cela, jamais vous n'y pourrez être de bonne édification, et vous n'y vivrez point en vraies religieuses. C'est donc dans cette retraite, qu'on ne peut assez vous recommander, que vous cultiverez, que vous goûterez et que vous conserverez le fruit d'une vocation si sainte : sans elle, vous ne le pouvez faire ; sans elle, vous ne trouverez jamais que du déchet en votre âme, du désordre dans votre conscienc et du trouble dans votre cœur. Si vous vous épanchez facilement au dehors, vous ne pouvez retenir longtemps l'impression d'aucune grâce, ni en faire nul profit, car les discours vains et inutiles ne servent qu'à dissiper et à remplir l'esprit d'une multitude de choses qui l'empêchent de se porter vers Dieu, son souverain bien. Les épanchements au dehors offusquent l'âme de pensées attachantes qui sont de grands obstacles à l'oraison ; cela forme votre intérieur à un état de distraction qui vous rend inhabiles à ce saint exercice de traiter avec Dieu.

Que l'on fait de grandes pertes par le manquement d'intérieur ! que l'habitude à tant parler cause de grandes omissions du bien, et fait tomber dans de grands maux ! Si l'on connaissait ce que l'on perd à se répandre inutilement à l'extérieur, on s'affligerait avec grand sujet sur ces pertes. Que fait-on quand on préfère les entretiens des créatures à ceux de Dieu, sinon se livrer volontairement à son propre dommage ? Et que faites-vous, mes Filles, lorsque vous vous remplissez des idées et des entretiens des créatures ? Vous en êtes distraites, vous vous en occupez, vous en demeurez toutes pénétrées ; cela vous dissipe et vous traverse dans vos saints exercices. Vous portez cette impression dans la prière, et c'est ce qui vous ôte la présence de Dieu. Vous ne sauriez vous adonner à l'oraison, et vous y perdez le temps. Ainsi tout l'ouvrage de votre avancement spirituel est arrêté par ce dérèglement et par cet épanchement au dehors.

Vous ne pouvez rien faire dans l'oraison, ni rien établir dans l'édifice de votre perfection, si, pour traiter avec Dieu, vous n'entrez dans une grande disposition de solitude à l'égard de la créature. Il attend à la mettre en vous, qu'il vous trouve silencieuses. Quand il trouve notre âme seule, dégagée des créatures et retirée avec lui tout seul, il la visite, il lui envoie ses lumières, il répand en elle ses grâces, il lui découvre ses vérités : c'est là où il nous remplit de la connaissance de nous-mêmes, et de la contrition de nos fautes. En ce saint silence, si nous avons besoin d'humilité, nous recevons des impressions qui nous anéantissent : nous sommes occupés au dedans de notre âme de l'esprit d'une componction intime ; Dieu nous remplit de cette sainte horreur de nous-mêmes, à la vue de nos indignités ; il opère en notre intérieur de secrètes, mais puissantes convictions de nos iniquités ; il nous abaisse et nous écrase comme des vers ; enfin, mes Filles, sa bonté prend ce temps de retraite et il l'attend pour nous occuper, pour nous éclairer, pour nous purifier et nous changer par tous ces effets de sa grâce. Dans ce saint commerce avec Dieu, vous formerez des résolutions efficaces pour

la pratique des œuvres de la perfection du christianisme, qui fait la principale de vos obligations.

C'est le but où vous devez tendre sans cesse ; c'est là votre fin, que vous devez toujours regarder, et non pas vous porter à rien de singulier. Il ne faut point vous proposer rien d'extraordinaire qui ressente l'élévation ; mais pourtant vous devez vous tenir disposées à vous exercer en la pratique des plus grandes vertus, si Dieu vous en donne les occasions : car, bien qu'une religieuse ne doive pas se porter d'elle-même à rien d'extraordinaire, elle est cependant obligée d'être fidèle à embrasser les actes des plus grandes vertus et de s'y porter avec fidélité, quand Dieu les exigera, et s'il les demande d'elle. Le soin que vous devez avoir de votre salut et de votre sanctification doit vous rendre attentives et soigneuses de recevoir et conserver la grâce ; mais vous ne le serez jamais si vous vous répandez trop à l'extérieur, et si vous ne vous récolligez [1] pas.

Je sais que vous êtes toutes [2] fort occupées : il y a assez d'obédiences dans cette maison ; et votre institut vous occupe bien du temps et vous emploie beaucoup. C'est pourquoi le peu de loisir qui vous reste, employez-le à rentrer sérieusement dans le sanctuaire de votre âme, où, sans doute, vous trouverez le Saint-Esprit. Ayez un saint empressement de vous donner à la retraite, et de faire de votre cellule un petit paradis, estimant tous les moments où vous pouvez vous y retirer, afin d'y entendre parler Dieu en vous-mêmes et pour l'y écouter paisiblement, et non seulement pour l'écouter, mais pour le posséder. Car, mes Filles, il n'est pas de ce divin objet de notre amour la même chose que des créatures : souvent nous aimons ce que nous ne possédons pas, et au moins ce que nous ne pouvons pas toujours posséder. Mais, en Dieu, nous avons ce bonheur et ce grand avantage de ne le pouvoir aimer sans le posséder : aussitôt que nous l'aimons, nous sommes en possession de lui-même. Quand donc vous serez en obédience avec

1. *Se récolliger*, *obédiences*..., expressions en usage dans les communautés. L'orateur peut les avoir employées, comme aussi les religieuses ont pu, sans y prendre garde, les substituer aux siennes.

2. Cette phrase semble en contradiction avec la fin de l'exorde.

quelqu'une de la communauté, aussitôt préméditez tout ce que vous aurez à faire pour prendre toujours le parti du silence, et prévoyez comment vous ferez pour le garder partout autant que vous pourrez.

Après vous être acquittées des devoirs de vos offices, estimez-vous heureuses si vous pouvez ménager le reste du temps pour le consacrer à la retraite. Si vous y êtes véritablement affectionnées, vous ne consommerez pas vainement le temps ; vous n'aimerez pas à le perdre ni à le mal employer : soyez-en ménagères ; et au lieu de le consommer à parler inutilement après l'acquit de vos obédiences, allez le passer en votre cellule en ouvrage et en silence, et là, mes Filles, occupez-vous de Dieu et de sa présence, pesez l'état que vous devez faire de ces moments qu'il vous donne pour lui parler, pour vous entretenir de lui et avec lui.

Combien précieux ces moments qui nous mettent en état d'écouter Dieu parler en nous-mêmes ! Dieu, qui se plaît à se communiquer à une âme, quand il la trouve dans une entière oubliance et séparation de tout ce qui est hors de lui ; Dieu, qui observe et qui attend ce temps favorable pour prendre une possession intime de l'intérieur, pour y établir son règne, et qui le dispose à ses grâces dès que notre cœur le cherche dans la récollection véritable ; Dieu, qui visite l'intime de ce cœur pour en faire son temple, sa maison vivante et animée, pour contenir son immense et incompréhensible grandeur ; Dieu, qui porte des lumières dans le fond de l'âme recueillie, tantôt comme juge pour la remplir du regret de ses fautes, tantôt comme souverain et tout-puissant, pour la remplir du sentiment de sa présence et de sa majesté, et la former à des états d'abaissement et d'anéantissement devant lui ; Dieu, qui communique sa sainteté à ses créatures par des impressions de pureté, et des désirs qu'il leur donne de séparation pour les choses de la terre ; Dieu, qui leur confère cette même pureté, et qui les dispose à traiter familièrement avec lui, en leur imprimant une chaste crainte de lui déplaire et les rendant amoureusement désireuses de lui plaire ; Dieu, qui prend une secrète possession d'une âme qu'il trouve fidèle à se séparer des vaines joies et des vains

amusements de la terre, et qui la comble de délices en lui faisant part de sa même joie [1] ; Dieu, qui lui ouvre des sentiers admirables de paix, de consolation et de douceur, quand il la trouve à l'écart, seule avec lui, séparée des objets créés, et fuyant tout engagement avec les créatures !

Mes Filles, j'ai eu bien raison de vous le dire : on fait des pertes déplorables par le défaut de silence. Pleurez celles que vous avez faites, et réparez-les à l'avenir, vous rendant fidèles à retrancher tout discours inutile et superflu. Établissez en vous-mêmes ce silence, inspirez-le dans les autres ; et croyez que c'est l'élément de votre perfection d'être retirées, intérieures et récolligées. Attendez plus de fruit de cette conduite que de tous les entretiens avec les créatures, quelque saints qu'ils puissent être. Votre avancement ne dépend point de traiter avec les créatures : persuadez-vous plutôt, comme il est vrai, qu'il est attaché à parler peu aux hommes et beaucoup à Dieu. Apprenons aujourd'hui à nous passer de toutes les créatures, et à ne chercher point de consolation qu'en Jésus-Christ.

Et à quoi servent tant de discours, ces entretiens inutiles et tant de paroles superflues, sinon à vous ôter ces grands biens et à vous faire de grands maux en vous dissipant ? Cela vous remplit de troubles et d'inquiétudes et vous ôte l'Esprit de Jésus-Christ, qui ne se trouve que dans la paix et dans la fidélité à se retirer en son intérieur. D'où viennent tant de désirs de parler, sinon de cette nature qui veut toujours se satisfaire en la créature et parmi les sens, et qui nous détourne de Dieu pour nous convertir vers les choses de la terre ?

Non, mes Filles, il ne faut plus que vous suiviez ces mouvements qui vous ont attirées dehors ; il faut rentrer en vous-mêmes, et que vous vous passiez le plus qu'il vous sera possible de tout ce qui n'est point Dieu, pour le faire occuper tout seul votre cœur et vos pensées. N'ayez d'entretien avec personne, à moins qu'il n'y ait du besoin : évitez par là de grands écueils, qui font obstacle à la pureté de la vie. Saint Jacques dit que de

1. C'est-à-dire de sa joie même.

la langue viennent tous les péchés qui se commettent [1]. La paix serait toujours dans les communautés, si l'on savait gouverner sa langue : car d'où procèdent tant de fautes? d'où vient que l'on a de petites antipathies, que l'on fait des médisances, que l'on raille, que l'on se plaint, que l'on murmure, et que l'on voit de certains éloignements les unes des autres [2], qui forment les divisions? Tous ces défauts ne viennent que du dérèglement de la langue et du défaut de silence ; et si l'on ne parlait point, et que vous vous tinssiez dans votre retraite, tout cela n'arriverait pas. Le manquement de silence cause toutes les fautes contre la charité qui se trouvent dans les maisons religieuses. Aussi saint Jacques nous dit [3] : *Que l'homme soit prompt à écouter, et tardif à parler* [4]. Qu'entend-il par là, sinon qu'il faut apprendre à ne parler que pour les choses nécessaires? Que veut dire cela, si ce n'est qu'on doit écouter celles qu'il faut qui nous parlent, mais les écouter d'une manière qu'elles ne nous distrayent point, et ne nous empêchent pas d'entendre parler Jésus-Christ dans le fond de notre âme?

Faites si bien, que vous contractiez une sainte habitude de ne parler précisément que lorsque quelque nécessité vous y oblige ; faites-vous-en une loi, et mettez-y votre plaisir. La pratique fidèle de ce point vous en fera goûter l'exercice. Rendez-vous-y soigneuses, mes Filles ; ayez toujours un nouveau désir d'en faire l'expérience. Lorsqu'une âme, pressée du désir de se perfectionner, fait de suffisants efforts pour obtenir cette grâce de récollection et s'y adonne sérieusement, il arrive que, par le moyen de son silence, elle obtient le silence ; je veux dire que, venant à goûter le bonheur de sa solitude, elle en chérit et en recherche la possession ; elle ménage les moindres moments de cette sainte retraite, et elle les estime précieux. On voit cette religieuse se renfermer dans sa petite cellule, parce qu'elle est toute animée des dispositions qui lui font aimer sa

1. Jacob., III, 6.
2. Incorrection que rien n'oblige à imputer à l'orateur.
3. Jacob., I, 19.
4. Cette parole servira de texte à une nouvelle *Exhortation*, devant toute la communauté (27 avril).

solitude, et la préférer à toutes les conversations et à tous les divertissements de la terre.

Ainsi, mes Filles, avec un peu d'application à ce que neus vous disons, vous ferez vos délices de cette pratique et de ce saint exercice de laisser parler Dieu intérieurement dans votre cœur. Tout aussitôt qu'il vous trouvera seules, vous entendrez sa voix, et vous sentirez sa présence par certaines touches de grâce : vous vous trouverez tout abîmées devant lui dans un profond sentiment de respect pour sa majesté ; vous y produirez des actes intérieurs de toutes manières, qui vous disposeront à l'oraison et vous en conféreront l'esprit ; vous serez dégagées et purifiées des dispositions grossières, dont les sens et la nature font des impressions si fréquentes et si imparfaites. Ce sera dans la séparation et en vous retirant seules auprès de Dieu, que vous posséderez ces grâces, et jamais parmi les discours et les fréquentations inutiles avec les créatures.

Faites donc taire chez vous toutes les créatures ; et vous-mêmes, quittez tout entretien de pensée avec elles, afin d'être en état que Dieu vous parle. Observez de ne point parler pour vous-mêmes ; voilà une bonne règle du silence. Il ne faut point parler pour soi-même, mais seulement pour la gloire de Dieu, pour le bien du prochain, pour la charité ; et, comme Jésus-Christ est votre modèle, voyez l'exemple qu'il vous en donne pendant sa vie. Chose admirable ! que l'on ne nous ait pu dire qu'une seule parole qu'il ait dite durant trente ans, qui fut lorsque sa mère le cherchait.

En sa Passion, il a fait usage d'un perpétuel silence. Voyez-le chez Caïphe : il répond pour rendre témoignage à la vérité ; devant Pilate,il parle pour l'instruire ; hors de là, quel silence ! Il n'a jamais parlé pour soi : lorsqu'il était accusé et calomnié, il ne répondait rien ; et quand la vérité l'a obligé de parler, il l'a fait en peu de paroles. Apprenez donc de lui le silence ; aimez à être seules, après l'acquit de vos emplois. Occupez-vous à aimer Jésus-Christ, à penser à lui : méditez sa Passion, lisez ses paroles, goûtez ses maximes, aimez d'être abandonnées des créatures, pesez les états d'abandon de Jésus-Christ ; voyez-le seul, délaissé.Ce divin Sauveur nous

est d'un grand exemple dans tous ses mystères ; c'est sur lui, mes Filles, qu'il faut vous imprimer bien avant cette vérité : Il n'y a que Dieu dont je doive attendre ma perfection, et partout trouver le moyen de pratiquer l'éloignement et la solitude des créatures. Quand on y a mis son affection, on la trouve en tout temps, en tous lieux.

C'est donc là, mes Filles, ce qui m'a fait vous parler en particulier, vous assembler toutes ici en ma présence pour vous donner cette instruction, qui n'est pas simplement un avis et un conseil : ce n'est pas seulement une exhortation, mais c'est un précepte que je vous donne et que Dieu m'a inspiré de vous enjoindre. Recevez-le de la part du Saint-Esprit, qui m'a porté à vous le donner ; ressouvenez-vous bien de ce jour, et ne l'oubliez jamais. Je vous ai trouvées toutes, ce me semble, dans de bons désirs : ce sont vos bonnes dispositions qui me font espérer que vous ferez profit de cette ordonnance ; gardez-la donc soigneusement, et priez Dieu pour moi : je le prie de tout mon cœur qu'il vous bénisse.

ESQUISSE D'UN SERMON

POUR LE JOUR DE PAQUES,

prêché à Meaux, le 22 avril 1685.

C'est ici un des rares manuscrits [1] datés de la main de Bossuet [2]. Nous avons ainsi un spécimen authentique de la manière dont le grand orateur se préparait pour annoncer la parole de Dieu dans sa cathédrale aux fêtes solennelles. Un temps viendra d'ailleurs où il n'écrira plus même de canevas. Celui-ci est célèbre à cause de la saisissante allégorie qui se lit vers la fin. Les belles pensées qu'on y entrevoit dès le premier point ne méritaient pas moins d'être remarquées.

Gaudete in Domino semper: iterum dico, gaudete. (Philip., IV, 4.)

Quel nouveau commandement! Peut-on commander de se réjouir? La joie veut naître de source, ni commandée ni forcée. Quand on possède le bien qu'on désire, d'elle-même avec abondance; quand il manque, on a beau dire : Réjouissez-vous; eût-on itéré mille fois ce comm[andement], la joie ne vient pas. Et toutefois c'est un précepte de l'Apôtre. Trois fois dans cette épître : *Au reste, mes Frères, réjouissez-vous en Notre-Seigneur* [3]; ici : *Réjouissez-vous toujours* [4], et encore : *Réjouissez-vous;* aux Thessaloniciens : *Réjouissez-vous toujours* [5]. Et de peur que vous ne croyiez [6] que ce soit un précepte apostolique, Notre-Seigneur [7] : *Gaudete et exultate*, etc.; et il le répète souvent, et c'est le comm[andement] de Jésus-Christ ressuscité. Tout est en joie dans l'Église. Je vous ai prêché [8] la componction, qui est le sentiment qu'inspire Jésus-Christ cru-

1. Ms. fr. 12824, f°s 106-109. — In-4, sans marge.
2. « Pasque, 1685. »
3. Philip., III, 1.
4. *Ibid.*, IV, 4.
5. I Thess., V, 16.
6. Ms. : croyez.
7. Matth., V, 12.
8. Le jour des Rameaux (15 avril) Nous n'avons rien de ce sermon.

cifié ; aujourd'hui, la joie que Jésus-Christ ressuscité... Il ne faut pas toujours reprendre les vices : enseigner[1] la perfection et les vertus. Matière haute, « qui passe les sens : *Quæ exsuperat omnem sensum*[2]. » Un peu de goût céleste[3], par la grâce du Saint-Esprit et l'intercess[ion] de la sainte Vierge. [*Ave.*]

Celui qui nous commande de nous réjouir nous commande d'aimer ; mais celui qui nous commande de nous réjouir toujours nous commande d'aimer un objet toujours heureux, et d'aimer un objet toujours présent. Appuyer[4]. Car, hélas ! peut-on être en joie, etc. ? Cet objet[5], c'est Jésus-Christ ressuscité. Toujours heureux : il ne meurt plus. Toujours présent : il demeure[6] en nous par la foi. Mais celui qui commande deux fois de se réjouir, semble avoir vu en Jésus-Christ deux sujets de joie pour ceux qui l'aiment : les grâces déjà reçues par[7] Jésus-Christ ressuscité, les grâces assurées et promises par sa résurrection ; les grâces de la vie présente, et celles qu'on espère dans la vie future : deux points.

Premier Point.

La joie, dans son origine, devait être avec la sainte[té]. Dieu est une nature bienheureuse ; mais il est bienheureux parce qu'il est saint. Là donc est la source de la joie. Ou plutôt n'appelons pas joie... Joie : transport, ravissement, vient de dehors ; à Dieu, point. Disons qu'il est bienheureux. Mais, afin que nous le fussions, il nous a envoyé la joie comme l'acte le plus parfait d'un amour heureux et jouissant. Dans les anges : ils ne sont pas demeurés dans la vérité ; la joie les a quittés. Dans le par[adis] terr[estre], objets agréables ; la joie avec l'innnocence. Pourquoi donc nous

1. Édit. : les vices, enseigner... Cette ponctuation ferait croire que le second verbe dépend aussi de : *Il ne faut pas.*
2. Philip., IV, 7.
3. Les additions de Deforis étaient de nature à faire croire que Bossuet promettait de donner un peu de ce goût céleste ; au lieu qu'il invite à le demander au ciel.
4. Omis dans Deforis.
5. Lachat : en joie. Et cet objet...
6. Var. : habite.
7. C'est-à-dire, par les mérites de... — La pensée n'est qu'indiquée.

demeure-t-il des joies sensibles? Recourez à l'origine : elles étaient avec l'innocence. Dieu nous les laisse pourtant, afin que nous entendions que ce ne sont pas les meilleures : comme peine, car il est juste, ô Seigneur, que toute âme déréglée soit punie par son propre dérèglement ; qui se réjouit hors de vous, punie, déçue, tourmentée par sa propre joie : quand elle [s']engage dans le péché, déception ; quand elle échappe, tourment par le souvenir.

Jésus-Christ ressuscité ramène les vraies joies ; mais il les joint avec l'innocence, avec la rémission des péchés: *Resurrexit propter justificationem nostram* [1]. [*Quod si Christus non resurrexit, vana est fides vestra;*] *adhuc enim estis in peccatis vestris* [2]. S'il n'est pas ressuscité, Dieu n'a pas agréé son sacrifice ; il l'a laissé dans le tombeau, mort comme les autres ; mort comme les autres, comme pécheur [3], et non pas comme sauveur, et non pas comme *libre entre les morts* [4]. Goûtons donc la joie de la rémission des péchés. *Benedic, anima mea, Domino* [5]. Le passage d'Isaïe : *Memento horum, Jacob* [*et Israel, quoniam servus meus es tu: formavi te; servus meus es tu, Israel, ne obliviscaris mei* [6]... Et : *Delevi ut nubem iniquitates tuas,* [*et quasi nebulam peccata tua : revertere ad me, quoniam redemi te*] [7]. — *Laudate, cæli,* [*quoniam misericordiam fecit Dominus ; jubilate, extrema terræ ; resonate, montes, laudationem, saltus et omne lignum ejus ; quoniam redemit Dominus Jacob, et Israel gloriabitur*] [8]. — *Ipse castigavit nos propter iniquitates nostras ; et ipse salvabit nos propter misericordiam suam* [9]. Comme un criminel, qui n'attend [10]... dans un cachot... : toutes les fois qu'il entend remuer la porte terrible et gémir les gonds redoublés, croit sa dernière heure ; on lui annonce sa grâce. *Jubilate,* [*extrema terræ ; resonate,*] *montes, laudationem.*

1. Rom., IV, 25.
2. I Cor., XV, 17.
3. Édit. : mort comme les autres pécheurs, et non pas... — Ici le contresens touchait au blasphème.
4. Ps. LXXXVII, 6.
5. *Ibid.*, CII, 1.
6. Is., XLIV, 21.
7. *Ibid.* : 22. — Ms...: *tuas, etc.*
8. *Ibid.* : 23. — Ms...: *Confitemini, filii Israel.*
9. Tob., XIII, 5.
10. Lachat : qui attend dans un cachot. — Le sens est : qui n'attend plus que l'avis de sa prochaine exécution.

Et vous qui pas encore..., venez entendre : *Remittuntur ei peccata multa* [1]. Épanchez vos pleurs, vos parfums, etc.

Deuxième Point.

Mais de là une autre joie : le royaume futur ; Jésus-Christ ressuscité nous l'assure ; gage de notre résurrection : *Et nos resurgemus.*

La cérémonie de ce matin [2]. Le sacré pontife baise l'Évangile. Aux deux côtés : *Resurrexit Dominus.* Lui, de l'Évangile ; eux, des apôtres : *Ego enim accepi a Domino quod et tradidi vobis* [3]. La parole passe de bouche en bouche: *Resurrexit Dominus ;* c'est la prédication par là venue jusqu'à nous ; ira [4] jusqu'à la fin des siècles. Mais qu'ajoute-t-on ? « *Credo :* Je le crois ; » et celui qui dit : *Je le crois*, dit à l'autre : *Resurrexit Dominus.* Par ces deux mots, par celui de la prédication et celui de la foi. Mais que veut dire ce *Credo ?* Si Jésus-Christ est ressuscité, *et nos resurgemus.* Jésus-Christ est ressuscité, mais tout entier : de là, la joie. Car que craindre ? Quoi ? pauvre [5] ? Un royaume : *Complacuit Patri vestro* [*dare vobis regnum*] [6]. Ne vous réjouissez donc pas de ce que [7], etc..., mais de ce que Jésus-Christ est ressuscité, et nous tous en lui pour aller régner avec lui.

Mais, pour goûter cette joie céleste, fuyez ces joies qui nous sont laissées pour notre supplice. *Gaudio dixi: Quid frustra deciperis* [8] ? Cette joie qui commence à naître, tu n'es plus maîtresse de tes désirs, tu ne pos-

1. Luc., VII, 47.

2. Cette cérémonie est expliquée dans ce qui suit, mais en un style un peu énigmatique. Voici en quoi elle consistait. L'évêque, ou, à son défaut, celui qui célébrait l'office de Pâques à la cathédrale de Meaux, après avoir baisé le missel à l'évangile, saluait l'un après l'autre deux des chanoines, le chantre et le sous-chantre, en disant à chaque fois : *Resurrexit Dominus* (Le Seigneur est ressuscité) : chacun d'eux, après avoir répondu : *Credo* (Je le crois), répétait à celui des chanoines qui le suivait l'annonce de la Résurrection, que l'on accueillait par le même acte de foi, pour se la transmettre tour à tour.

3. I Cor., XI, 23.

4. Lachat : et qui ira... — Les deux premiers mots sont une addition que Deforis avait oublié cette fois de placer entre crochets. M. Lachat aurait dû le remarquer en collationnant le texte sur le manuscrit.

5. Les éditions précédentes font de ceci une apostrophe au pauvre. Ce n'est pas le sens. Bossuet demande si un chrétien craindra d'être pauvre.

6. Luc., XII, 32.

7. Deforis complétait ainsi : « de ce que [vous êtes ici-bas riches, puissants, heureux]. »

8. Eccl., II, 2.

sèdes plus ta volonté : crains cette joie. Je te vois verser un torrent de pleurs ; tu n'oses lever la tête : ha ! si tu avais connu la séduction de la joie ! *Quid frustra deciperis ?* Et toi, qui as tendu à ton ennemi d'imperceptibles lacets, pièges invisibles, tu as dit : Qui nous verra [1] ? Il est tombé à tes pieds : triomphe du cœur : *Frustra deciperis.* Effleure [2] sa peau ; à toi le poignard dans le sein. Défiez-vous donc de la joie qui vient des sens ; car il en est comme de ces villes qu'on prend dans une fête. On feint une paix : joie partout. Tout d'un coup le feu, l'épée, le carnage ; on commence à dire : Malheureuse joie ! Il n'est plus temps ; il faut périr. Il fallait avoir connu auparavant que le ris était [3] une erreur, et dire à la joie : Tu t'es vainement trompée [4]. Quand donc une joie soudaine et trop vive, la vapeur monte à la tête, on s'enivre : c'est l'ennemi qui veut te perdre.

La vie humaine semblable à un chemin. Dans l'issue est un précipice affreux : on nous en avertit dès le premier pas ; mais la loi est prononcée, il faut avancer toujours. Je voudrais retourner sur mes pas : Marche, marche ! Un poids invincible, une force invincible nous entraîne ; il faut sans cesse avancer vers le précipice. Mille traverses, mille peines. Encore si je pouvais éviter ce précipice affreux ! Non, non ; il faut marcher, il faut courir : rapidité [5] des années. On se console pourtant, parce que de temps en temps objets qui nous divertissent, des eaux courantes, des fleurs qui passent, etc. On voudrait arrêter : Marche, marche ! Et cependant on voit tomber derrière soi tout ce qu'on avait passé ; fracas effroyable, inévitable ruine. On se console, parce qu'on emporte quelques fleurs cueillies en passant, qu'on voit se faner entre ses mains du matin au soir, quelques fruits qu'on perd en les goûtant. Enchantement. Toujours entraîné, tu approches du

1. Ps. LXIII, 6.

2. Édit. : Tu effleures... — Cette correction est plausible, mais non nécessaire. Devant la troisième personne, le canevas sous-entend un nom : *Ton arme* effleure...

3. Édit. : est. — Erreur de lecture.

4. Souvenir de l'Ecclésiaste : Risum reputavi errorem, et gaudio dixi : Quid frustra deciperis ? (II, 2).

5. Ici, comme ailleurs, ce mot est pris au sens étymologique : *force qui entraîne (rapere).* Cf. plus loin : « Toujours entraîné... »

gouffre affreux. Déjà tout commence à s'effacer ; les jardins moins fleuris, les fleurs moins brillantes, leurs couleurs moins vives, les prairies moins riantes, les eaux moins claires : tout se ternit, tout s'efface. L'ombre de la mort. On commence à sentir l'approche du gouffre fatal. Mais il faut aller. Sur le bord [1], encore un pas. Déjà l'horreur trouble les sens, la tête, tourne les yeux [2] : il faut marcher. En arrière [3], plus de moyen : tout est tombé, tout est évanoui, tout est échappé.

Je n'ai pas besoin de vous dire que ce chemin, c'est la vie ; que ce gouffre, c'est la mort. — Mais la mort finit tous les maux passés, et se finit elle-même ! — Non, non : dans ces gouffres, des feux dévorants, grincements de dents, un pleur éternel, un feu qui ne s'éteint pas, un ver qui ne meurt pas. Tel est le chemin de celui qui s'abandonne au sens. Plus court aux uns qu'aux autres. On ne voit pas la fin. Quelquefois on tombe sans y penser, et tout d'un coup. Mais le fidèle... Jésus-Christ, qui l'accompagne toujours ; il méprise ce qu'il voit périr et échapper. Au bout, près de l'abîme : une main invisible le transportera ; ou plutôt il y entrera comme Jésus-Christ ; il mourra comme Jésus-Christ, pour triompher de la mort. Quiconque a cette foi, il est heureux. La joie [4] de Tobie : *Jerusalem, beati omnes qui diligunt te* [5], qui verront tes murailles rétablie[s], ton sanctuaire, tes sacrifices. *Beatus ero, si fuerint reliquiæ seminis mei ad videndam claritatem Jerusalem* [6]. Combien plus la céleste Jérusalem !

Joie de Jésus-Christ ressuscité, qui dégoûte des joies qui passent, et qui donnera la joie éternelle, au nom du Père, [et du Fils, et du Saint-Esprit].

1. Édit. : Mais il faut aller sur le bord... — Erreur d'interprétation, qu'exclut la ponctuation de l'autographe.

2. Édit. : la tête tourne, les yeux... Deforis : les yeux [s'égarent]. — Le manuscrit ne permet pas de comprendre ainsi : et l'énergique expression de l'auteur : « L'horreur... tourne les yeux » (sur le bord du précipice), doit être maintenue.

3. Lachat fait de ces deux mots une exclamation, presque un mouvement oratoire. C'est une simple indication elliptique, qu'il nous paraîtrait un peu ridicule de dramatiser. En tout cas, ce serait une imagination gratuite.

4. La fin de cet alinéa est une addition. Dans ces sortes de canevas, une *surcharge* appartient à la rédaction au même titre que le reste : c'est à tort que Lachat a relégué celle-ci dans les notes.

5. Tob., XIII, 18.

6. *Ibid.*, 20.

THE INSTITUTE OF MEDIAEVAL STUDIES
ST. MICHAEL'S COLLEGE
LIBRARY

TROISIÈME EXHORTATION
ET ORDONNANCES NOTIFIÉES
AUX URSULINES DE MEAUX

le 27 avril 1685.

Cette exhortation, dit Deforis, fut faite dans le chœur.

Bossuet reprit, pour la clôture de sa visite pastorale, le sujet essentiel qu'il avait seulement effleuré devant les professes du Noviciat [1]. C'est peut-être la supériorité de cette belle *Exhortation* [2] sur celle du 18 avril qui avait déterminé les éditeurs à la placer avant, en dépit des dates, qu'ils donnaient comme nous.

Dans les précédentes éditions, les *Ordonnances* qui suivent ce discours se distinguent difficilement du commentaire qui les accompagne. Pour obvier à cet inconvénient, nous les avons imprimées en *italiques*.

Sit autem omnis homo velox ad audiendum, tardus autem ad loquendum.
Que tout homme soit prompt à écouter, et tardif à parler.
(Paroles de l'Épître de saint Jacques, I, 19.)

Dans ces paroles, mes Filles, je renferme tout le fruit de la visite, et j'y fais consister toute la perfection de cette communauté. Je me restreins seulement à vous recommander ces deux choses : Qu'on soit prompt à écouter, et tardif à parler.

Que veut dire, mes Sœurs, être prompt à écouter? Qu'est-ce que vous devez écouter, et qui devez-vous écouter?

Vous devez écouter premièrement cette chaste Vérité qui vient se répandre dans notre cœur, quand elle le

1. Pas de manuscrit. Imprimée ici d'après la première édition, faite sur une copie des religieuses. Cette fois, la reproduction du discours, sans être indiscutable dans tous ses détails, a dans l'ensemble des apparences de fidélité assez frappantes.

2. Voy. ci-dessus, p. 223.

trouve préparé, tranquille et pacifique. C'est l'Esprit de Jésus-Christ qu'il faut écouter au dedans de vous-mêmes, et qui vous parle par ses inspirations, par ses vocations intérieures, par ses attraits et par ses touches secrètes, par ses impressions amoureuses et par ses grâces prévenantes. Il faut, mes Filles, l'écouter avec attention, et observer ses moments favorables, où il veut répandre dans votre cœur les pures lumières de la sagesse et de la grâce. Il faut se rendre bien attentive quand ce divin Esprit frappe à la porte de ce même cœur, pour s'y faire entendre en qualité de docteur et de maître. C'est en ces temps heureux où il faut être tranquille et parfaitement dégagé du bruit et du tumulte des créatures. Il faut être libre de toute inquiétude, de toute passion forte ; en un mot, il faut un silence et une récollection parfaite pour entendre intérieurement la voix de Dieu. Quand le Créateur parle, il faut que la créature cesse de parler, et qu'elle se taise par un grand recueillement. L'Esprit de Dieu, qui ne se plaît à demeurer que dans un cœur paisible et tranquille, ne vient jamais dans une âme toujours agitée, ou souvent troublée par le désordre et le bruit que causent ses passions et l'émotion de ses sentiments : il n'habite point aussi dans une âme dissipée, distraite, qui aime l'épanchement, et qui cherche à se répandre au dehors par ces discours inutiles et ces conversations si ennemies de la vie intérieure.

Prenez donc garde, mes Filles, de ne pas vous étourdir vous-mêmes ; et n'empêchez pas l'Esprit-Saint, qui est en vous, de parler à vos cœurs. Souvenez-vous que c'est un Esprit pacifique, qui vient se communiquer avec paix et avec douceur, non avec force et violence, et qui n'entre jamais dans un cœur au milieu des tempêtes, des orages et de ces vents furieux qui ne sont propres qu'à déraciner les cèdres du Liban : il y veut venir avec une paix amoureuse et dans un agréable et doux zéphyr, dont parle l'Écriture sainte [1], qui anime une âme et qui la remplisse d'une véritable joie par la douceur des grâces qui lui sont données, et que cet Esprit de sainteté

1. III Reg., XIX, 12.

lui communique en se venant insinuer en elle suavement, bénignement, parce qu'il la trouve dans la paix et dans le silence. Écoutez donc Dieu parler au fond de vous-mêmes, et n'ayez que le soin de votre perfection, sans vous mettre en peine que de ce qui vous peut empêcher d'y parvenir.

Il n'y a qu'une seule chose nécessaire, c'est Dieu seul, qui doit occuper vos pensées et posséder votre cœur. Hé! de quoi profitent les applications que l'on donne aux choses de la terre, et tant d'empressements superflus et distrayants que l'amour-propre fait naître dans le cœur humain? Si vous retranchez tout cela par le dégagement des créatures, vous aurez cette félicité qui se goûte dans la cessation et le repos de tous les désirs. Jésus-Christ est le centre de votre paix ; et tous les troubles, toutes les peines et les difficultés qui vous peuvent faire obstacle en la voie de la perfection et de votre salut, ne viennent que des dissipations et des amusements hors de lui, et ensuite des passions du cœur mal mortifiées et déréglées, qui suivent ces états trop ordinaires de distraction et d'égarement parmi les choses terrestres, où l'on fait de si grandes pertes.

Mes Filles, il n'y a plus rien pour vous sur la terre de nécessaire ; Jésus-Christ est votre unique besoin, le seul bien qui vous suffit et qu'il faut que vous cherchiez sans cesse. Ayez donc une âme pure et simple, et qui tende toujours à réunir en Dieu toutes ses puissances intérieures et ses opérations extérieures, par la récollection et la retraite, où vous entendrez la voix de votre Époux. Ce n'est que dans le silence et dans le retranchement des discours inutiles et distrayants qu'il vous visitera par ses inspirations et par ses grâces, et qu'il fera sentir sa présence à votre intérieur.

Mais il faut encore écouter Dieu parler par le ministère des supérieurs, qui vous représentent Jésus-Christ, et spécialement dans les visites pastorales, où le Saint-Esprit préside infailliblement.

Ici, mes Filles, je suis bien aise de vous dire en passant que, si vous ne tirez pas de cette visite le fruit que j'attends et que vous devez en recueillir, assurément Jésus-Christ vous en demandera un compte rigoureux

et sévère à son tribunal, qui sera très redoutable à celles qui n'auront pas fait un bon et digne usage des grâces attachées à cette même visite. Prenez-y garde, mes Sœurs ; je vous citerai et je m'élèverai contre vous au jour du Seigneur : ce ne sera pas moi qui vous jugerai ; non, ce ne sera pas moi, mais, je vous le dis, ce seront mes paroles qui vous condamneront, si vous ne les écoutez pas avec l'attention requise, et si vous les recevez avec moins de soumission d'esprit que vous ne devez pour en faire un véritable profit. Il est dit en la sainte Écriture que les pasteurs de l'Église s'élèveront, au jugement de Dieu, contre ceux qui n'auront pas fait état de leurs paroles, qui ne les auront pas écoutés avec respect, et qui auront méprisé ou négligé leurs avertissements [1]. Cela, mes Filles, vous doit porter à l'observance fidèle et exacte de ce que nous vous disons ; et il faut aussi que vous ayez pour vos confesseurs et directeurs beaucoup d'estime, de soumission et de déférence.

Ils vous parlent de la part de Dieu ; vous devez donc écouter l'Esprit de Jésus-Christ dans leur ministère. N'a-t-il pas dit dans l'Évangile, parlant d'eux : *Qui vous écoute, m'écoute* [2] ? Puisque c'est Jésus-Christ qui nous assure de cette vérité, prenez garde à ces paroles si dignes de respect : ayez une singulière vénération pour vos confesseurs et directeurs ; ce sont eux qui sont chargés de vos âmes : c'est par eux que Dieu vous parle, n'en doutez point ; et puisqu'ils vous déclarent ses volontés, vous devez les écouter avec humilité et docilité, et vous soumettre humblement à leurs ordres et à leur conduite, bien loin d'en murmurer, d'en dire ses sentiments, de s'en plaindre mal à propos en des assemblées secrètes. L'Esprit de Jésus-Christ ne se trouve nullement dans ces plaintes indiscrètes et dans ces murmures que l'on fait de ses ministres. Dans la sainte Écriture, il est expressément défendu de mal parler d'eux [3] : elle ordonne de les respecter, de les honorer, et de ne point toucher aux oints du Seigneur [4]. Si vous considériez bien leur grand pouvoir et leur sublime dignité, sans doute que vous auriez pour leur

1. Joan., XII, 48. Cf. t. IV, p. 176.
2. Luc., X, 16.
3. Exod., XXII, 28 ; Act., XXIII, 5
4. Ps. CIV, 15.

personne plus de respect. Bannissez d'entre vous ces plaintes et ces murmures.

Je vous en conjure, mes Filles, que je n'entende plus parler de mécontentement, ni de ces discours qui causent parmi vous des émotions. Ne regardez que l'autorité que Dieu a donnée sur vous à ses ministres. Je défends ces plaintes et ces entretiens [pleins de] sentiments[1] contraires à l'humilité et à la paix. Si quelque chose vous fait peine, je n'entends pas que vous ne puissiez en parler à vos supérieurs pour vous instruire[2] ; on le peut dans quelques rencontres, mais jamais pour s'abandonner au murmure, ni pour condamner les ministres de Dieu, ce qui ne lui peut être agréable : hors de là, vous pouvez communiquer vos difficultés aux supérieurs. Non, je n'ôte point la liberté de s'adresser à ceux à qui on les peut dire, j'entends aux pasteurs et aux susdits supérieurs : moi-même, je veux bien encore vous écouter dans votre besoin, et quand il sera nécessaire pour votre consolation. Sachez que je vous porte toutes dans mon sein et dans mes entrailles : vous m'êtes toutes présentes à l'esprit jour et nuit, et tout ce que vous m'avez dit toutes en particulier. Croyez, mes chères Filles, que pas une syllabe ne m'est échappée de la mémoire ; je pense à toutes vos nécessités, tant en général qu'en particulier.

Mettez-vous donc en repos, si vous m'avez déclaré les choses comme vous les diriez si vous alliez dans un quart d'heure paraître devant la majesté de Dieu : n'ayez plus aucun souci à présent, puisque je veux bien me charger de tout ce que vous m'avez dit. Ne vous l'ai-je pas dit au commencement de cette visite, que je me charge de tout ce que vous m'avez déclaré ? Cela étant, attendez en paix et avec patience que Dieu vous manifeste sa volonté par mon ministère ; et puisque vous vous déchargez sur nous de tout ce qui vous concerne, tant en général qu'en particulier, c'est à vous à demeurer en repos et dans l'indifférence, par une soumission à tout ce que l'Esprit de Dieu nous inspirera, dans le temps, de vous dire pour votre perfection.

1. Ms. : entretiens des sentiments.

2. Texte de la première édition (Deforis, t. VIII, p. 364). Ne fallait-il pas lire plutôt : « pour *les* instruire ? »

Je ne négligerai rien pour votre avancement ; j'y apporterai tous mes soins et toute mon application, et je veillerai sur tous vos besoins sprituels. Assurez-vous, mes Filles, que vous êtes toutes présentes à mon esprit, et qu'à l'avenir j'étendrai de plus en plus mon soin pastoral sur vous toutes, vous permettant même la liberté d'avoir recours à notre autorité épiscopale dans vos plus pressantes nécessités. Venez donc à moi, mes Filles, quand vous vous trouvez chargées et oppressées ; je vous soulagerai et donnerai le repos à vos âmes. Venez, puisque je vous recevrai avec douceur et avec joie, voulant bien vous écouter quand il sera nécessaire ; mais toutefois faites que cela n'arrive que dans de grands besoins et dans les occurrences de choses de conséquence. A cela nous discernerons les esprits, et nous en connaîtrons la sagesse et la prudence, par l'importance des choses que l'on viendra nous dire.

Cependant, mes Filles, observez ce que nous vous prescrivons pour votre salut et pour votre perfection. Écoutez Dieu parler en vous : écoutez-le parlant par vos supérieurs et par le saint ministère de vos confesseurs et directeurs, puisque c'est le Saint-Esprit qui vous conduit par eux ; enfin écoutez encore ce même Dieu parler par votre supérieure, parce que la supérieure, en sa manière, vous tient aussi la place de Jésus-Christ. Vous devez avoir pour elle respect, amour et confiance. C'est une mère spirituelle, qui vous doit porter toutes dans ses entrailles ; c'est pourquoi il faut qu'une supérieure reçoive avec un cœur vraiment maternel et qu'elle porte dans son sein les fortes et les faibles, et que sa charité s'étende sur toutes en général et en particulier, sans favoriser plus les unes que les autres. Il faut qu'elle parle à toutes dans leurs besoins avec douceur et bonté ; mais aussi il ne faut pas qu'il y en ait qui se fâchent et qui observent si elle parle plus souvent à quelques-unes. Croyez que celles-là en ont plus de besoin, et que leurs nécessités sont plus grandes et plus pressantes que les vôtres ; et que, cela étant, celles-là doivent recourir plus fréquemment à la charité de la supérieure, pour être conduites sûrement dans le chemin de la perfection. Sachez, mes Filles, que Dieu

a attaché votre perfection à l'obéissance que vous devez rendre à votre supérieure. Assurez-vous que la voix de votre supérieure est la voix de Dieu même, et que c'est lui qui vous parle quand elle vous ordonne quelque chose. Respectez donc l'autorité de Jésus-Christ, qui est en elle et qui y réside. Écoutez ses paroles avec autant de respect que vous feriez celles de Jésus-Christ même ; puisqu'il dit en la personne des supérieurs: *Qui vous écoute, m'écoute*. Je sais bien que les choses qu'elle ordonne peuvent paraître quelquefois n'être pas si justes. Hé bien ! il y a de l'infirmité ; mais je sais aussi qu'elle peut avoir des raisons que les particulières ne peuvent pas pénétrer.

Voilà, mes Sœurs, comme vous devez écouter Dieu parler ; c'est ainsi qu'il faut entendre et pratiquer ces paroles de saint Jacques : *Que tout homme soit prompt à écouter*. Soyez donc promptes à écouter Dieu parler dans votre cœur, et par la bouche de ceux qu'il vous donne pour votre conduite ; mais aussi soyez tardives à parler.

Aimez le silence, la retraite et la solitude ; ne dites jamais aucune parole dont vous puissiez vous repentir ; soyez fort circonspectes à parler, et ne dites jamais rien, comme dit saint Augustin [1], sans l'avoir conçu dans le cœur, et ensuite pesé et ordonné par la raison avant que de le laisser échapper ou sortir de votre bouche. Le désir de parler est commun à tout homme, mais surtout à votre sexe ; cette inclination vous est naturelle, toutefois il la faut combattre. Vous n'aurez jamais regret d'avoir gardé le silence, quelque peine et contrainte qu'il faille souffrir. Il y a de la mortification, je vous l'avoue, à garder le silence. Hé bien ! on dira une parole piquante de mépris ou de raillerie : on se satisfait, on se fait justice à soi-même par ses plaintes et ses murmures ; mais aussi combien blessez-vous la charité, et combien de fautes fait-on pour ne savoir pas garder le silence en ces occasions !

Dieu m'a fait connaître, dans la lumière de son Esprit, que la cause principale du trouble et de la division de

1. *Enarr. in Psal. XXXII*, sermo I, 4.

la communauté ne vient point d'ailleurs que de ce qu'on est trop prompt à parler, et du défaut de silence. Si donc le silence y était bien observé, je crois que la charité y serait parfaite, et les fruits de la paix se trouveraient en cette maison. C'est ce que vous avez vous-mêmes fort bien remarqué, et chacune de vous a justement mis le doigt sur la source du mal. Presque toutes m'ont dit leur pensée sur ce sujet, m'avouant que le silence n'était point gardé religieusement, et que cette grande liberté de parler en tout temps, de communiquer ses sentiments sur toutes choses, et de se dire des paroles contre la charité et la douceur était l'unique cause de tous les désordres qui troublaient la paix et le repos de chacune. Puis donc que vous reconnaissez ce défaut être une source de discorde, apportez toutes vos diligences pour le retrancher tout à fait.

Je vous puis dire pour votre consolation, mes Filles, que j'ai trouvé beaucoup de bien dans cette maison : il y a de la vertu, de bons principes de piété. Presque toutes m'ont fait paraître de grands désirs de renouvellement : toutes désirent la paix ; et, dans toutes les plaintes qui nous ont été faites assez exactement pour et contre, je n'ai trouvé aucun sujet considérable et capable de désunir les esprits et de les aliéner les uns des autres. Hé ! faut-il donc, pour un entêtement et pour je ne sais quelle préoccupation d'esprit, que l'union et la charité ne soient pas parmi vous au point où elles y devraient être ? Que chacune donc s'efforce de retenir ses pensées et ses sentiments en elle-même, sans se les communiquer l'une à l'autre pour s'indisposer. Vous ne devez jamais, quelque peine que vous sentiez et nonobstant les sujets de vous plaindre que vous pourriez avoir, vous ne devez pas, dis-je, vous porter à parler avec une liberté contraire à la charité et à la paix. Il ne vous est point permis de vous faire justice à vous-mêmes. Vous pouvez parler aux personnes à qui il convient ; je n'entends pas à celles qui seraient intéressées ou qui se pourraient indisposer : je dis à la supérieure, et encore d'une manière qui ne lui puisse point donner d'éloignement des autres ; mais avec les circonstances que la prudence et la discrétion enseignent. Les supé-

rieurs sont des fontaines publiques : il ne faut pas les empoisonner. C'est comme cela, mes Sœurs, qu'il faut manier les intérêts de la charité, et que vous devez ménager et procurer toujours les biens de la paix, sans vous faire tort les unes aux autres, ni vous désobliger.

Hé bien ! mes Filles, je vous défends de la part de Dieu et par l'autorité que j'ai sur vous, de vous maltraiter. Quand je dis maltraiter, j'entends de vous offenser par aucun emportement de paroles rudes et piquantes, qui blessent et qui aigrissent, qui témoignent du mépris, de l'aliénation et trop de fierté ; et même de dire aucune chose contre le respect que vous vous devez les unes aux autres, de faire des divisions entre vous, et de parler contre les personnes consacrées à Dieu, cela étant tout à fait indigne de vous et opposé aux devoirs de votre état vraiment saint. Supportez-vous donc toutes et traitez-vous avec une charité sincère. *Prévenez-vous les unes les autres en honneur et en honnêteté*, comme vous conseille saint Paul [1]. Et moi, je vous conjure au nom de Dieu, et je vous l'ordonne même, de ne jamais vous parler qu'avec douceur, modestie et charité ; d'éloigner de votre conversation toutes ces paroles désagréables, contrariantes ou de raillerie, en un mot, tout ce qui est contraire à l'union et à cette civilité qui doit paraître et qu'il faut faire régner dans vos entretiens. Parmi les grands et les princes du monde, nous voyons qu'ils se traitent tous les uns les autres avec honneur et respect, quoiqu'ils soient égaux en qualité, chacun d'eux se rendant honneur réciproquement, sans craindre de se rabaisser ; et n'est-ce pas se faire honneur à soi-même que de traiter avec honneur les personnes de même dignité ? C'est ainsi, mes Filles, que vous devez en user parmi vous : non que je désire une civilité affectée et mondaine ; ce n'est pas celle-là que je demande : celle que je vous recommande d'avoir entre vous doit être fondée sur ce que vous êtes à Jésus-Christ.

Hé quoi ! mes Filles, pour qui vous prenez-vous ? qui pensez-vous être, pour vous traiter avec tant de mépris

1. Rom., XII, 10.

et de grossièreté? Ne savez-vous pas que vous appartenez à Jésus-Christ, que *vous êtes rachetées d'un grand prix*[1], que vous faites la plus illustre portion de l'Église, étant les véritables épouses du Seigneur, et que son Esprit-Saint habite en vous par sa grâce? Est-il possible que vous manqueriez[2] de charité et de douceur envers vos Sœurs! Si vous considériez en elles un Jésus-Christ pauvre, un Jésus obéissant, un Jésus anéanti et humilié, un Jésus mortifié et crucifié, pour un jour le voir ressuscité et glorieux en elles; si vous aviez ces saintes pensées pour toutes vos Sœurs, n'est-il pas vrai que vous n'auriez pour elles que des sentiments de respect et d'estime, et que jamais il ne sortirait une seule parole de votre bouche, contraire à la charité? Si on les considérait comme les anges de la terre, on se garderait bien de les mépriser. Mes Filles, occupez-vous de ces mêmes pensées à l'avenir : retenez la plus petite parole qui puisse désagréer à Jésus-Christ et contrister son divin Esprit, qui est au dedans de vous toutes; craignez de lui déplaire et de l'offenser en la personne de vos Sœurs.

Il y a encore une chose dont vous devez vous abstenir pour maintenir et conserver la charité; c'est, mes Sœurs, de bannir[3] de vos récréations et de vos entretiens ces partialités et contentions qui naissent souvent entre vous pour de certaines différences. On dit : les filles de celui-ci, les filles de celui-là. Pour moi, dit-on, je suis à ce directeur. L'autre dit : Je serai à cet autre; celle-là est la fille d'un tel ou d'un tel. Saint Paul, en pareilles partialités, parle ainsi aux Corinthiens[4] : *Puisqu'il y a parmi vous de l'envie et du débat, n'êtes-vous pas charnels; et ne parlez-vous pas selon l'homme, lorsque l'un dit : Pour moi, je suis de Paul; un autre, d'Apollo? N'êtes-vous pas des hommes, de parler en ces termes?*

1. I Cor., VI, 20.
2. Lachat a corrigé, sans en avertir, cette construction, qui appartenait peut-être aux copistes. Il dit : « Pourriez-vous manquer...? »
3. Construction bien irrégulière. Nous doutons que Bossuet, même dans une improvisation, ait laissé échapper cette *anacoluthe* vicieuse. Le sens est : *vous devez bannir...*
4. I Cor., III, 3, 4.

Ne pourrais-je pas vous dire ici la même chose que disait l'Apôtre parlant à des hommes? Il leur reprochait qu'ils étaient de chair, parce qu'ils parlaient ainsi en hommes. Moi, je vous dirai aussi que vous êtes des filles, que vous parlez en filles. Et, en effet, dans cette rencontre, n'êtes-vous pas des filles, et ne parlez-vous pas en vraies filles, lorsque vous tenez ces discours? Ne savez-vous pas, mes Sœurs, que vous n'avez qu'un seul maître, qui est Jésus-Christ, qui vous est représenté par ses ministres? C'est à lui seul et à nous, qui vous tenons sa place, à qui vous appartenez et de qui vous devez dépendre absolument : les autres vous sont donnés seulement comme des secours, que l'on vous accorde simplement pour les temps où vous pouvez en avoir besoin. Si vous ne considériez que Jésus-Christ en ces personnes, vous ne feriez point de distinctions qui ne sont pas dignes des épouses du Seigneur. Ne parlez donc plus dans ces termes, qui ressentent encore trop la chair et le sang ; agissez d'une manière plus dégagée et éloignée de toutes bassesses. Vous êtes l'ornement de l'Église, que vous embellissez; vous en êtes les victimes saintes, qui êtes consacrées à Dieu, et profitables au public par la profession de votre institut. Je vous regarde comme des anges sur la terre, comme les épouses de Jésus-Christ et comme les enfants de Dieu. Espérez donc miséricorde, puisque vous êtes enfants de miséricorde, formées à la louange de la grâce de Jésus-Christ.

Voilà, mes Filles, ce que j'avais à vous dire pour votre perfection, touchant le silence, l'union et la charité. Que chacune s'étudie à présent à l'observer, et tâche de se conformer à tout ce que je viens de vous prescrire. N'empêchez point le Saint-Esprit d'entrer en vous ; n'apportez point de résistance ni d'obstacles aux grâces qu'il a dessein de vous faire par mon ministère en cette visite.

Vous me direz : Tout cela ne se fait pas tout d'un coup. Il est vrai ; mais je vous répondrai qu'avec un grand désir et une volonté efficace, l'on vient à bout de tout. Travaillez-y, mes Filles ; et souvenez-vous

toujours de ces paroles que je vous ai dites au commencement de ce discours : *Que tout homme soit prompt à écouter, et tardif à parler.* Écoutez Dieu parler au fond de vos cœurs, écoutez-le quand il vous parle par l'organe de vos supérieurs et directeurs ; enfin écoutez-le encore parlant en la personne de votre supérieure. Et surtout je vous recommande d'être tardives à parler : aimez le silence et le repos dans l'obéissance ; et n'ayez plus qu'un seul et unique désir, qu'une seule occupation, qui est le soin de votre perfection et avancement spirituel, et de faire du progrès dans la vertu.

Monseigneur fit ensuite le chapitre, après lequel Sa Grandeur, continuant de nous instruire, nous dit les choses qui suivent :

Voici, mes chères Filles, les ordonnances et les articles que j'ai dressés pour le bon règlement de cette maison. Je n'ai pas trouvé nécessaire d'en faire un si grand nombre : je me suis contenté de vous en donner seulement quelques-uns à observer, que voici, vous renvoyant cependant aux ordonnances de visite ci-devant faites fort amplement en l'année 1669, dans lesquelles j'ai trouvé toutes choses expliquées fort au long. Vous observerez tout ce qui vous y est ordonné ; c'est mon intention, spécialement pour les parloirs. N'y demeurer que le temps marqué par la règle. L'on n'y demeurera pas durant l'office divin et les observances, tant que faire se pourra, ni pendant les temps et les heures du silence ; l'on n'y parlera point de choses qui puissent scandaliser les personnes séculières ni les auscultatrices[1]. Bref, vous vous y tiendrez dans la retenue et la modestie religieuse convenables à votre état.

Ordonnances notifiées à nos chères Filles les religieuses de Sainte-Ursule de Meaux, au chapitre tenu dans

1. *Auscultatrice* (latin *auscultare*, écouter). Religieuse qui accompagnait une Sœur demandée au parloir, et qui devait écouter la conversation à laquelle sa compagne prenait part. On l'appelait aussi *écoute* ou *Sœur écoute*.

leur chœur le [27] *avril*[1] *1685, pour conclusion de la visite régulière par nous faite les jours précédents.*

L'Office divin sera chanté sans précipitation, et avec le plus de décence que faire se pourra, sans qu'un chœur anticipe sur un autre, et gardant la médiation[2] *: toutes s'affectionneront au chant, et aucune ne s'en dispensera sans nécessité.*

Mes Filles, ayez du zèle et de la ferveur pour bien chanter les louanges de Dieu. Quand l'office est bien chanté, sachez que tout le reste va bien ; au contraire, quand on ne s'acquitte pas bien de ses devoirs dans le divin office, on peut dire que rien n'est bien dans une maison. C'est une occupation sainte qui mérite toutes vos attentions : c'est la plus grande et la plus digne que vous puissiez avoir sur la terre, puisque vous avez l'honneur de parler à Dieu. Quand vous chantez ses louanges, vous faites ici-bas ce que les anges font dans le ciel. Acquittez-vous donc de cette excellente et sublime action le plus parfaitement que vous pourrez ; apportez-y toute l'application nécessaire, et faites en sorte qu'un chœur n'anticipe pas sur l'autre. La sainte Église commande que l'office divin soit fait sans interruption : ces anticipations d'un chœur à l'autre font des interruptions[3] en ce saint exercice ; c'est pourquoi faites les pauses, et observez exactement la médiation.

Ici, mes Filles, faites une belle réflexion. Il est remarqué, dans la sainte Écriture, qu'il se fit un grand silence dans le ciel[4], et que les anges, durant ce silence, rendaient leurs hommages et leurs adorations à la suprême majesté de Dieu. Que signifie ce silence mystérieux que firent les anges dans le ciel ? Il doit vous imprimer un profond respect pour la majesté de Dieu,

1. Édit. : le 4 avril — Cette date, qui avait peut-être été inscrite à l'avance sur la copie laissée par Bossuet à la communauté, est inconciliable avec celle des *Exhortations* précédentes. (Cf. p. 214 et 224.)

2. On dit plus souvent *médiante :* c'est la pause qui se fait au milieu d'un verset.

3. Argument que nous avons bien de la peine à comprendre. Bossuet, si la reproduction est exacte, voudrait-il dire que des interruptions deviennent nécessaires *pour faire cesser* les anticipations d'un chœur sur l'autre ?

4. Apoc., VIII, 1.

lorsque vous chantez ses louanges ; c'est pour vous apprendre, par ces célestes intelligences, que toute créature, soit au ciel ou en la terre, doit demeurer dans le silence, et se taire pour adorer et admirer la grandeur de Dieu. Admirez donc et adorez celui à qui vous avez l'honneur de parler : faites de temps en temps ce silence, à l'imitation des anges, observant bien la médiation ; et puis derechef chantez comme eux alternativement, chœur à chœur, les louanges de votre créateur et seigneur. Si chacune avait application à faire cet acte d'adoration et d'admiration dans le temps de la médiation, il serait plutôt à craindre qu'elle fût trop longue que trop courte.

Les Sœurs éviteront toute partialité, spécialement dans les choses où il est besoin d'avoir recours à notre autorité pour être pourvu au bien commun, et s'abstiendront d'en faire des entretiens inutiles : elles se contenteront de nous représenter les vues qu'elles en auront, demeurant cependant en paix, et se conformant avec soumission aux ordres qui leur seront donnés dans le temps.

Dans les visites, l'une ne suggérera pas à l'autre ce qu'elle dira : chacune déclarera ses pensées avec simplicité. L'on a fait quelques fautes dans cette visite sur cet article, ce qui m'a obligé de vous en faire avertir, en ayant eu connaissance. Cet avis vous servira dans les visites à venir : on n'a pas observé cela en cette visite-ci ; il faudra y prendre garde dans les autres. Soyez plus fidèles, mes Filles, que vous ne l'avez été en celle-ci.

On évitera les amitiés privées et communications secrètes, sous telle peine qu'il conviendra décerner : les vocales[1] *qui récidiveront dans cette faute avec scandale, seront privées du chapitre ; de même, si elles déclarent aux personnes intéressées ce qui aura été dit contre elles.*

Pour les amitiés particulières et communications dangereuses, je veux que vous les évitiez comme les pestes[2]

1. Celles qui ont *voix* au chapitre. 2. Édit. : pertes. — Nous n'hési-

de la religion, et que vous les fuyiez comme des sources de division et de vices. Ayez-les en horreur, et qu'il ne s'en trouve jamais dans cette communauté de semblables. Je n'entends pas toutefois par là défendre absolument tous entretiens et communications ; j'en trouve parmi vous de saints et de bons qui sont même utiles : ils le seront toujours, s'ils ont les conditions qu'il faut pour être parfaits, savoir : qu'ils soient rares, brefs, modestes, et avec permission de l'obéissance. S'ils sont réglés de la sorte, je ne les désapprouverai pas.

A l'égard du secret du chapitre, que les vocales soient là-dessus fort réservées. Vous savez par expérience les inconvénients qui en sont arrivés par le passé : il pourrait encore en arriver de plus grands à l'avenir, si vous n'y veilliez autrement [1] ; prenez-y garde. Voici un article de conséquence ; pensez-y, mes Filles.

Les Sœurs n'entreront pas dans les cellules les unes des autres sans permission de la Mère supérieure : on se gardera bien d'en emporter secrètement, d'autorité privée, ni livres, ni écrits, sous peine de désobéissance.

Elles se rendront ponctuelles au confessionnal, de manière que le confesseur ne perde point le temps à les attendre.

Je vous exhorte, mes Filles, d'être fort exactes et fidèles à cette ordonnance pour la confession. Ce n'est pas avoir du respect pour le ministre de Jésus-Christ, que de le faire attendre au confessionnal après vous. Que chacune de vous soit à l'avenir plus diligente à se trouver, aux jours prescrits, aux heures marquées pour la confession. Le temps que vous faites perdre ainsi au confesseur serait plus utilement employé à prier pour vous, et à présenter à Notre-Seigneur tous vos besoins, pour lui demander les lumières nécessaires pour travailler au salut et à la perfection de vos âmes, dont il est chargé par son ministère. Quand vous allez au sacrement de pénitence, soyez pénétrées d'une forte componction de cœur ; allez-y avec respect, avec humilité,

tons pas à corriger ce qui est le résultat évident d'une faute de lecture. — *De la religion*, c'est-à-dire *de la vie religieuse.*

1. *Autrement* que par le passé.

avec soumission, et surtout avec confiance, comme à Jésus-Christ lui-même, de qui le confesseur tient la place. Ne faites point de certaines distinctions par rapport à l'homme : entrez dans l'esprit de la foi, fermant les yeux à toutes les vues humaines ; n'envisagez uniquement que Jésus-Christ en la personne du confesseur, qui vous le représente pour lors en qualité de votre juge. Allez donc à ce tribunal avec un esprit sérieux ; et soyez pénétrées d'une sainte frayeur, en vous considérant comme une criminelle en la présence de son juge.

Imitez la Madeleine, mes Filles, et souvenez-vous de sa diligence et de sa ferveur, lorsqu'elle allait trouver Jésus-Christ pour entendre sa parole, et pour obtenir la rémission de ses offenses. Quand elle savait le lieu où Notre-Seigneur était, et quand elle apprenait qu'il la demandait, jamais Madeleine ne s'en excusait : elle ne se faisait pas appeler plusieurs fois ; mais promptement et sans différer, elle s'allait jeter aux pieds de Jésus-Christ pour entendre ces favorables paroles : *Tes péchés te sont pardonnés.* Voilà, mes Filles, votre modèle ; imitez cette illustre pénitente, animez-vous par l'exemple de cette grande sainte. Si vous aviez plus de foi, vous auriez de même un saint empressement de vous aller jeter aux pieds de votre confesseur afin d'entendre les mêmes paroles d'absolution pour la rémission de vos péchés, puisqu'il vous représente Jésus-Christ dans ce sacrement. Si l'on s'occupait de ces pensées, on se tiendrait devant le confesseur avec tout le respect et la modestie requise ; on l'écouterait avec humilité, avec soumission, en esprit de foi ; on se préparerait sérieusement ; on se garderait bien de se répandre en des discours frivoles, et l'on ne dissiperait pas son esprit vainement, au lieu de se disposer à une si sainte et si grande action.

Les religieuses du Juvénat[1] *seront sous la conduite de la Mère assistante ; cependant la Mère supérieure continuera d'en prendre soin jusqu'à la fin de janvier prochain.*

1. Les plus jeunes des professes.

Pour de bonnes raisons, jugées telles par les supérieurs, on a trouvé à propos d'en décharger la dite Mère assistante, durant ce triennal [1] : cependant, dans le temps, elle en aura la direction, comme il est convenable à sa charge.

Les Sœurs prendront garde qu'elles ne s'ouvrent de rien, par aucune voie, aux pensionnaires et autres du dehors, des affaires ou difficultés qui pourraient arriver au dedans.

On ne donnera point deux charges de discrètes [2] *à la même personne, sans nécessité, et qu'avec une mûre délibération des supérieurs.*

Nous renouvelons les ordonnances des visites ci-devant faites.

Nous ordonnons que les présentes, et les autres ci-devant faites, depuis l'année 1669, seront lues de trois mois en trois mois ; et nous chargeons la Mère supérieure de les faire lire et observer, et de tenir la main à l'exécution exacte.

Donné le 27 avril 1685.

† J. Bénigne, *évêque de Meaux.*

A la Mère supérieure.

Ma Mère, je vous charge d'avoir l'œil et de tenir formellement la main à ce que toutes nos intentions et nos ordonnances soient soigneusement observées dans cette maison. Ne souffrez point de plaintes ni de murmures ; prenez garde que l'on ait pour les ministres du Seigneur le respect qui est dû à leur caractère. Ne souffrez pas non plus que vos Sœurs s'emportent, et empêchez qu'il ne se dise rien qui puisse altérer la charité et troubler la paix de cette communauté. Avertissez-nous dans ces occasions, et faites-nous connaître celles qui transgresseraient nos ordres. Faites surtout

1. Expression usitée dans les *Règlements* des Ursulines. *Triennat* serait plus correct.

2. Les *discrètes* ou *conseillères* étaient seules éligibles aux principales fonctions : supérieure, assistante, zélatrice, dépositaire, maîtresse des novices, etc.

garder ce silence si nécessaire, que j'ai tant recommandé ; et de toutes ces choses, je souhaite et je prétends que vous m'en rendiez compte, et je vous enjoins de le faire de temps en temps ; moi-même, je vous en interrogerai, et je m'informerai si elles sont religieusement observées.

Et vous, mes Filles, je vous exhorte derechef de travailler incessamment à votre perfection, dans la paix et dans le silence. Que chacune de vous ne pense plus qu'à cette unique affaire et à se bien acquitter de ce que l'obéissance vous donne à faire, chacune dans vos obédiences. Travaillez et agissez dans l'esprit de Jésus-Christ ; prenez-le pour votre modèle dans toutes vos actions ; voyez avec quelle perfection et obéissance il servait Joseph et Marie : c'était son obédience que de leur être sujet et soumis en toutes ses actions, durant sa vie cachée. Considérez bien ce bel exemple, et vous y conformez parfaitement en cette vie, afin que vous puissiez être un jour unies éternellement à lui dans la bienheureuse vie de la gloire céleste.

QUATRIÈME EXHORTATION

AUX URSULINES DE MEAUX,

le 4 mai 1685.

C'est manifestement aux Ursulines qu'est adressée une lettre [1] que les éditeurs intitulent : *A des Religieuses de la ville de Meaux*, et que Bossuet avait ainsi datée : *A Germigny, ce jour de saint Jacques et de saint Philippe, 1685.* L'évêque les remercie d'un présent symbolique qu'elles lui avaient envoyé. Elles y avaient représenté l'Esprit de paix sous la forme d'une colombe. C'était lui annoncer que l'ordre était rétabli dans le monastère. « Mais, écrit-il, si c'est ici une œuvre de Dieu, il faut qu'elle soit durable...» Il se réjouit encore de ce qu'elles goûtent maintenant « ce silence où Dieu seul se fait entendre. » « Si vous continuez, ajoutait-il, vous serez vraiment ma joie, ma consolation et ma couronne au jour de Notre-Seigneur. » Il était d'ailleurs trop expérimenté pour se flatter que le retour des abus fût impossible. Aussi se proposait-il d'aller bientôt corroborer la bonne volonté par une nouvelle instruction : « Je retournerai demain à Meaux, s'il plaît à Dieu, et jeudi j'irai célébrer la messe chez vous, et y honorer les mystères incompréhensibles de la croix, source d'éternelle concorde et de paix entre Dieu et les hommes. » Or, on sait que le 3 mai est la fête de l'Invention de la sainte Croix. Toutefois la visite du prélat fut retardée d'un jour, et on va voir qu'il commence son discours par s'en excuser.

La copie [2] aurait-elle, cette fois, été revisée par l'auteur lui-même ? On lit dans l'imprimé quelques variantes, en face desquelles le texte définitif a tout l'air d'une correction. Peut-être suffira-t-il, pour expliquer ce fait, de supposer qu'il y avait plusieurs transcriptions, et que Deforis aura fait un choix judicieux parmi les leçons où se rencontraient quelques différences.

J'étais fâché, mes Filles, de n'être pas venu hier solenniser les saints mystères de la croix avec vous ; mais j'ai l'expérience que tous les jours sont bons et saints, et que toutes les solennités de l'Église ont leurs lumières propres et particulières pour la sanctification des âmes. Ce sont autant d'astres lumineux et d'étoiles bril-

1. On la trouvera dans la *Correspondance de Bossuet*, édit. Urbain et Levesque, t. III, p. 85 et 86.

2. Pas de manuscrit.

lantes qui ornent l'Église, et qui nous illuminent par les influences de leurs lumières. Je trouve heureusement qu'aujourd'hui se rencontre la fête de sainte Monique, qui est votre modèle, mes Filles, en l'exercice de votre institut, dans son zèle, dans sa charité, dans le soin et la sollicitude qu'elle a eus et par les travaux qu'elle a soutenus, n'épargnant rien pour obtenir et pour procurer la conversion de son fils. Hé! ne savez-vous pas que ce sont ses soupirs et ses gémissements, ses larmes et ses continuelles prières qui ont enfanté saint Augustin à la grâce? Que voilà une belle idée pour vous conduire dans vos emplois et dans tout ce que vous avez à faire dans l'instruction des enfants!

Il est vrai que vous ne trouvez pas dans cette jeunesse qui vous est confiée les grands crimes qu'avait sainte Monique à combattre et à détruire [1] dans son fils; quoique cela ne soit pas, elles ont néanmoins le principe de tous les vices par cet héritage funeste que nous tenons d'origine. Notre mère Ève est la première qui a péché : le mal a commencé par une femme, le péché s'est introduit par votre sexe; il s'y achève, il s'y perpétue et se dilate dans tous les âges. Cette source maligne se trouve en ces jeunes filles, et se répand dans tout le cours de leur vie. Quand donc vous en voyez d'épanchées, sujettes à discourir, opiniâtres, rebelles, qui se portent à l'oisiveté, et surtout indociles, vous ne sauriez trop gêner [2] celles que vous voyez enclines à ces mauvaises dispositions, et ce doit être là le sujet de vos larmes et de vos gémissements [3]. Vous devez prier et soupirer pour elles devant Notre-Seigneur, sur le préjugé des grands maux qui en peuvent arriver dans la suite, car l'indocilité est le commencement de tous les vices ; et cette charité, qui fait profiter dans le salut [4], doit non seulement vous affliger et vous causer des gémissements en la présence de Dieu, mais il faut encore qu'elle vous anime à travailler fortement pour déraciner jusqu'aux moindres semences du mal, parce que l'efficacité malheureuse du péché se développe avec l'âge.

1. Var. : et à déraciner.
2. C'est-à-dire contraindre par une salutaire violence.
3. Var. : et de votre douleur.
4. Deforis ajoute entre crochets [des autres].

Vous devez donc, mes Filles, veiller beaucoup sur elles et sur vous-mêmes dans l'exercice de votre institut, lorsque vous y êtes employées, pour faire en sorte qu'elles ne voient rien en vous qui ne les porte au bien et qui ne leur persuade la vertu ; et surtout ne soyez point oisives devant elles, parce que vous leur devez l'exemple. Je vous recommande très expressément de ne les point porter à avoir cet air de distinction des modes et des vanités du monde : car de la vanité, qui les porte à l'immodestie, on tombe malheureusement dans l'impureté. Je sais bien qu'il y a des parents qui les aiment de la sorte, et qui les veulent voir ce qu'on appelle enjouées, agréables et jolies ; mais, je vous prie, n'ayez point de condescendance pour eux, ne les écoutez point, tenez ferme, et faites-leur entendre que le plus bel ornement d'une fille chrétienne est la modestie, la pudeur et l'humilité. Voilà les dispositions qu'elles doivent avoir sortant de chez vous ; voilà ce qu'elles doivent apprendre auprès des épouses de Jésus-Christ et entre leurs mains : c'est de conformer leurs mœurs à la piété et aux maximes du christianisme, pour animer de cet esprit tous les états et toutes les actions de leur vie.

Pour vous, mes Filles, renouvelez-vous dans tous vos bons propos ; je vous y exhorte par les entrailles de la miséricorde de Dieu : renouvelez-vous et souvenez-vous de la sainteté de votre vocation, et pourquoi vous avez quitté le monde. Ç'a été pour vivre dans la retraite, dans la solitude, et de la vie de Jésus-Christ, séparées du tumulte et des embarras [1] du siècle, et pour vous unir à Dieu dans cet heureux état de séparation de toutes les choses d'ici-bas. Mais souvenez-vous aussi que le démon travaille incessamment pour vous perdre [2], et pour détruire en vous l'œuvre de Dieu ; et s'apercevant des bons effets qu'a déjà produits la visite, il fera comme il est dit dans l'Évangile [3] : étant sorti d'une demeure qu'il avait occupée, la trouvant nette et purifiée, il se propose d'y revenir ; il lui donne de nouvelles attaques, et appelle ses semblables pour user

1. Var. : et des emplois...
2. Var. : pour votre perte.
3. Matt., XII, 43 *et seq.*

même de violence. Ainsi, après avoir été chassé et contraint de s'éloigner de ce lieu par les grâces que Dieu vous a conférées par notre ministère en cette visite, voulant s'approcher encore de cette maison, qu'il avait tâché de troubler et d'inquiéter ci-devant par ses ruses, la trouvant, dis-je, maintenant dans le repos et dans le calme, ornée et parée, cet ennemi de la paix viendra, n'en doutez point, mes Filles, pour attaquer derechef la place. Cet ennemi [1] de votre salut redoublera ses suggestions, et fera tous ses efforts pour y rentrer par de nouvelles batteries.

Veillez donc et priez, de peur de la tentation, car la chair est infirme [2] : craignez, mes Sœurs, ce serpent qui entre et qui s'insinue par les sens, en glissant son venin malicieusement et imperceptiblement ; défiez-vous de cet esprit rusé : ce n'est qu'un trompeur. Il vous dira, comme à nos premiers parents : *Vous serez comme des dieux* [3] ; mais ne l'écoutez pas, ne vous laissez pas séduire : car que prétend ce malin par ce langage, sinon de vous faire raisonner, de vous faire présumer et de vous élever, en vous persuadant ce qui serait contraire à la soumission et à la docilité? Il vous portera à vous imaginer que vous pouvez bien vous dispenser de cette humble obéissance, et de tant de renoncements à vous-mêmes. *Vous serez comme des dieux* ; je veux dire qu'il vous fera croire que vous êtes au-dessus de tout, que vous avez des lumières, de bonnes raisons ; tout cela tendra à vous jeter dans l'indépendance. Ne croyez point ce tentateur ; ne vous laissez point séduire par les suggestions de ce serpent. Non, mes Filles, ce n'est point comme des dieux que vous devez être, c'est comme Jésus-Christ humilié et obéissant ; c'est comme Jésus-Christ souffrant et crucifié qu'il faut que vous soyez : ce doivent être là toutes vos prétentions ; tous vos désirs ne doivent vous élever qu'à tendre sans cesse à vous rendre en tout semblables à lui par les humiliations [4] de la croix. L'ennemi de votre bien pourra même vous dire, pour vous décevoir et pour vous tromper : *Vous*

1. Var. : adversaire.
2. Matt., XXVI, 41 ; Marc., XIV, 38.
3. Gen., III, 5.
4. Var. : dans les abaissements...

ne mourrez pas [1] ; non, non, vous ne mourrez pas : ce n'est pas là grande chose ; ce ne sera pas là un péché mortel [2] : quand je me dispenserais de cette soumission parfaite, de cette humble et paisible disposition, ce n'est point là si grande chose. Toutefois sachez, mes Filles, que tout péché volontaire dispose au péché mortel, qui tue l'âme, et qu'il ne faut pas qu'une épouse de Jésus-Christ se livre à aucune infidélité : quand même ce ne serait pas un péché, vous devez appréhender et fuir tout ce qui est capable d'offenser les yeux de votre divin Époux.

Renouvelez-vous donc aussi, mes Filles, dans l'esprit de votre vocation : souvenez-vous de votre consécration, de l'oblation et du sacrifice de vos vœux de chasteté, de pauvreté et d'obéissance.

Et premièrement la chasteté : la perfection de cette noble [3] vertu est un retranchement général de tous plaisirs des sens. Je n'entends pas parler ici de ces vices grossiers, qui ne se doivent pas seulement nommer parmi nous [4], ni de la privation des plaisirs légitimes du monde ; mais vous devez surtout la faire consister dans cette pureté intérieure de l'âme, dans cette mortification parfaite des sentiments de la nature ; ne souffrir [5] nulle attache ni aucun désir de satisfaire les sens ; pas le plus petit plaisir hors de Dieu, et de plus, ne souffrir aucun amour étranger, qui puisse partager votre cœur [6], car des épouses de Jésus-Christ ne le doivent jamais partager ni diviser pour la créature. Ce cœur est à lui : vous le lui avez donné tout entier lorsque vous vous êtes consacrées à son service. Fuyez donc, mes Filles, et ayez en horreur ces amitiés qui le divisent. Évitez, comme un très grand mal, ces liaisons particulières ; fuyez comme la peste les partialités, ces liens particuliers qui vous désunissent du général : c'est à quoi vous devez penser sérieusement. Qu'il n'y en ait donc point entre vous, mes Filles, à l'avenir, si vous voulez être parfaitement à Jésus-Christ votre Époux.

1. Gen., III, 4.
2. Var. : un grand péché.
3. Var. : belle.
4. Allusion à Éphes., V, 3.
5. Var. : ne conserver.
6. Édit. : vos cœurs. — Et la suite au singulier.

Le vœu de pauvreté vous oblige premièrement à être pauvres en commun ; c'est-à-dire, mes Filles, qu'il faut que vous ménagiez toutes le bien de la communauté, prenant garde à ne le point consommer sans véritable besoin. Que toutes aient le nécessaire, mais rien de superflu et d'inutile, non point par épargne, ni par une avarice sordide, mais par un esprit de pauvreté et de vrai détachement intérieur, qui vous fasse passer légèrement sur les choses de la vie humaine, et qui vous rende fidèles à ne vous y pas répandre et attacher, mais plutôt à vous en dégager pour l'amour de Jésus-Christ, en qui vous avez toutes choses. Que l'esprit de cette humble pauvreté soit donc parmi vous. Ayez soin de ne rien perdre, de ne rien dissiper, et de ne rien laisser gâter. Épargnez le bien de la maison, parce que vous êtes des pauvres, et parce que c'est le bien de Dieu, dont il vous donne l'usage seulement pour votre besoin, et non pour vous permettre aucunes superfluités ni satisfactions inutiles. Les gens pauvres ne portent leurs pensées qu'aux choses expressément nécessaires dans leur état d'indigence, où nous voyons que le moindre déchet leur est de conséquence. Dans un triste ménage, un pot cassé est une perte considérable. Souvenez-vous donc, mes Filles, que vous êtes des pauvres, et que vous devez par conséquent ménager le bien de la religion [1], qui appartient à Dieu ; et qu'étant les épouses de Jésus-Christ pauvre, vous devez chérir sa pauvreté.

Il y a des occasions qui sont de légitimes objets de libéralités [2], et où la piété l'inspire, comme la charité envers les pauvres, le soulagement des misérables et des affligés, et encore le zèle pour la décoration des saints autels, selon les moyens que Dieu en donne. Mais il y a une seule chose, mes Filles, où vous devez toujours être libérales : c'est envers vos pauvres Sœurs infirmes et malades. Il ne faut point craindre ici de l'être trop à leur égard, puisque vous devez même prévenir jusqu'à leurs petits besoins, pour éviter les

1. Dans le sens d'*ordre religieux*, comme dans les instructions précédentes.

2. Phrase assez singulière, qui aurait besoin d'être contrôlée.

sujets de plaintes et de murmures, quoiqu'il faille toujours mortifier la nature ; mais quand elle est surchargée et accablée par la maladie, c'est alors qu'il faut la soulager avec douceur et charité, sans rien négliger ni épargner pour son soulagement. Toutefois, il ne faut pas avoir égard aux petites délicatesses : il ne faut rien accorder à la nature, mais tout au besoin. Estimez donc, mes Filles, les malades ; aimez-les, respectez-les et les honorez, comme étant consacrées par l'onction de la croix, et marquées du caractère de Jésus-Christ souffrant. Comme il faut représenter les vrais besoins à la Mère supérieure, c'est à elle aussi à y pourvoir charitablement ; mais il se faut abandonner, et se dégager des trop grands empressements de la nature. Faites état, mes Filles, de la pauvreté que vous avez vouée et que vous professez ; aimez-la, même dans le temps de la maladie, et partout accoutumez-vous à faire tous les jours une circoncision spirituelle, qui vous fasse éviter l'inutilité et retrancher le superflu. C'est à quoi vous devez tendre, et ce que votre saint état vous demande et vous prescrit.

Pour ce qui est de l'obéissance, c'est le fondement solide de la vie religieuse. C'est en cette vertu, mes Filles, que l'on trouve la joie, la paix véritable du cœur, et la sûreté entière dans l'état que vous avez embrassé : ainsi vous devez mettre en cette vertu toute votre perfection. De plus, vous devez y trouver le repos de vos âmes, et chercher en elle un véritable contentement ; car, hors de là, vous ne rencontrerez qu'incertitude, qu'égarement et que trouble. Reposez-vous donc, mes Filles, entièrement sur l'obéissance, et regardez-la toujours comme le principe de votre avancement et de votre salut. Obéissez à vos supérieurs avec un esprit de douceur, d'humilité et de soumission parfaite, sans murmure ni chagrin. En toutes choses, soumettez votre jugement à celui de l'obéissance, avec une entière docilité, ne donnant point lieu à votre esprit propre [1] de raisonner et de réfléchir sur ce que les supérieurs vous ordonnent et sur les dispositions

1. Var. : propre jugement.

qu'ils font de vous. Obéissez-leur comme à Jésus-Christ : cherchez, mes Filles, la paix et le repos dans l'obéissance ; vous ne la trouverez pas ailleurs.

Je vous l'ai dit au commencement, et je vous le dis encore : soyez soumises, soyez dociles et parfaitement résolues de travailler à votre perfection ; vous y devez tendre et aspirer incessamment par la fidélité en la pratique de ces vertus. C'est votre état qui vous y oblige expressément, pour remplir dignement les devoirs de votre vocation et vous acquitter de vos promesses et de vos vœux. Voilà l'unique désir que vous devez avoir : votre salut en dépend ; car rarement, faites attention à ceci, fait-on son salut en religion, si on ne tend à la perfection. Non, je ne crois point, et ce n'est point mon opinion, qu'une religieuse se sauve quand elle n'est point dans la résolution de tendre à cette perfection, quand elle n'y aspire point, et qu'elle n'y veut point travailler. Portez-y donc, mes Filles, tous vos désirs ; aspirez-y de tout votre cœur ; travaillez-y sans relâche jusqu'à la mort : envisagez toujours le plus parfait ; ayez à cœur de garder les plus petites règles, sans toutefois trop de scrupule. Attachez-vous aux pratiques solides qui conduisent à la perfection, et non pas à ces craintes scrupuleuses qui ne sont point la véritable vertu. Ne craignez point de vous soumettre à certains petits soulagements, aux jours de jeûne, que l'obéissance ordonne de prendre à celles qui sont dans l'emploi de l'institut. Ce n'est pas pour satisfaire la nature que l'on désire cela et qu'on vous l'ordonne, mais pour soulager et subvenir à la faiblesse, et pour mieux supporter la fatigue et le travail de l'instruction. Vos règles sont bien faites ; elles ont été examinées et approuvées : celles qui vous ont précédées en ont usé de même. Allez en esprit de confiance ; marchez avec sûreté en obéissant, et quittez ces appréhensions frivoles : je vous décharge de toutes ces vaines craintes ; je lève tous les scrupules. Ce n'est point sur ces sujets que vous devez tant craindre ; mais vous devez toujours appréhender la négligence en l'acquit de vos devoirs. Estimez et embrassez toutes les pratiques de la vie religieuse avec ferveur et amour ; car toutes ces choses

vous conduiront infailliblement à la plus haute perfection : ce sont des degrés qui vous y doivent acheminer tous les jours. C'est dans l'exacte observance de vos vœux et de vos règles où vous devez faire consister toute votre perfection. Ce n'est pas dans ces entretiens, ni dans ces belles paroles, ni même dans ces sublimes contemplations, vaines et apparentes, qu'elle consiste : non, ce n'est point dans toutes ces élévations de l'esprit ; mais elle est uniquement et très assurément dans la pratique d'une profonde humilité et parfaite obéissance.

Croyez-moi, mes Filles, et ne pensez donc plus qu'à votre perfection. Laissez-vous conduire sans résistance : je vous en conjure par les entrailles de la miséricorde de Dieu [1]. Jusqu'à présent, je ne vous ai parlé qu'avec douceur, charité, bénignité et miséricorde : je n'ai fait peine à personne ; j'ai tout ménagé, tout épargné ; j'ai même tout pardonné et tout oublié. Je n'ai point voulu faire confusion à personne ; il n'y en a pas une qui puisse se plaindre d'avoir été traduite devant les autres: personne ne peut dire qu'on ait diminué sa réputation, ni qu'on l'ait déshonorée en la présence de ses Sœurs. Mais que dis-je déshonorée? Serait-ce un déshonneur pour une religieuse, de lui faire trouver et pratiquer l'humilité? Bien loin donc de reprendre et corriger personne, je vous ai toutes mises à couvert jusqu'à présent ; j'ai usé de toutes sortes de douceur ; mais si, à l'avenir, il y en avait, à Dieu ne plaise ! quelques-unes indociles, désobéissantes à nos ordres, rebelles à nos lois, et qui ne fussent pas disposées à profiter de notre douceur et bénignité, qu'elles prennent garde d'irriter la colère de Dieu et de nous contraindre de changer notre première douceur en sévérité et en rigueur ; qu'elles ne vous obligent pas à exercer sur elles la puissance ecclésiastique. Nous savons le pouvoir que l'Église nous donne par notre autorité épiscopale : nous n'ignorons pas que Dieu nous met en main cette puissance de l'Église pour châtier les esprits rebelles, et pour leur faire sentir toute sa sévérité.

1. Luc., I, 78.

Voulez-vous, disait saint Paul à des gens opiniâtres [1], que je vienne à vous avec la verge en main et en esprit de rigueur, ou bien avec douceur et suavité? J'en dis de même, si vous m'obligez de prendre cette verge de correction, cette verge, dis-je, qui est capable de confondre, d'abattre et d'écraser, en vous anéantissant jusqu'au centre de la terre. Lorsque nous sommes contraints d'en frapper les désobéissants et contumaces, et d'exercer ce pouvoir redoutable, cela est capable de faire trembler, et je frémis moi-même quand j'y pense; car c'est le commencement du jugement de Dieu, et même c'est l'exécution de la sentence qu'il prononcera intérieurement contre une âme rebelle et indocile. Au nom de Dieu, mes Filles, ne me contraignez pas de vous traiter de la sorte; soyez dociles et parfaitement soumises à toutes nos ordonnances. Ne méprisez pas la grâce; ne l'outragez point indignement. Prenez-y garde, mes Sœurs. Quoi! Serait-il possible qu'il y en eût quelqu'une de vous qui voulût nous percer le cœur et en même temps le sien, et me navrer de douleur par sa perte et sa rébellion? Ne me donnez pas ce déplaisir, et celui de me voir obligé d'accuser et citer au jugement de Dieu celles qui n'auraient point fait profit de nos paroles et de nos instructions. Pour éviter ce malheur, gravez-les, je vous conjure, au milieu de vos cœurs et de votre esprit; imprimez-les dans votre âme, et généralement dans toute votre conduite intérieure et extérieure, et ne les oubliez jamais. Croyez, mes Filles, que tous nos soins, nos peines, nos veilles, nos sollicitudes, nos regards, nos paroles, et enfin toutes nos actions sont formées et animées par l'esprit et la charité de Jésus-Christ, qui réside en nous par la dignité de notre caractère, et sortent même des entrailles de la miséricorde de Dieu, pour vous conférer la grâce, à laquelle il faut que vous soyez fidèles, en sorte que vous ne pensiez plus qu'à servir Dieu avec tranquillité et perfection.

Ainsi, mes Filles, à présent que vous m'avez toutes déchargé vos cœurs, soyez en paix; et, comme je vous

1. I Cor., IV, 21.

disais au commencement de cette visite, que tout ce que vous me diriez, ma conscience en demeurerait chargée, au contraire, ce que vous me tairiez, vous en demeureriez chargées vous-mêmes, vous y avez tout déposé, vous m'avez parlé toutes avec simplicité et ouverture de cœur. Demeurez à présent paisibles, soumises et dans la douceur, comme de véritables servantes de Dieu. Je vous puis rendre ce témoignage, pour votre consolation, qu'il y a dans cette maison de bonnes âmes qui ont de la vertu, qui veulent la perfection, et désirent beaucoup de se renouveler encore. Vivez donc en repos et dans le silence : ayez un soin et une vigilance toute spéciale de vous avancer de jour en jour dans les plus hautes vertus ; marchez à grands pas à la perfection de votre état. Si vous continuez, mes Filles, dans les bonnes dispositions où je vous vois toutes, vous serez vraiment ma joie, ma consolation et ma couronne au jour du Seigneur. Voilà, mes chères Filles, ce que j'attends et espère de vous ; donnez-moi cette consolation. Respectez-vous les unes les autres : je vous le dis et vous le recommande derechef. Car enfin, mes Filles, vous êtes l'ornement de l'Église, vous en faites la plus belle partie ; vous êtes la portion et le troupeau de Jésus-Christ. Ne dégénérez pas de ces nobles et sublimes dignités ; ne démentez pas aussi cette qualité si auguste d'être les épouses de Jésus-Christ ; ne déshonorez pas votre mère la sainte Église [1], et ne blessez pas le cœur de son Époux, qui serait percé de douleur s'il ne vous voyait pas tendre [2] à la pratique des vertus solides.

Après vous avoir exhortées à la perfection de votre état, comme j'y suis obligé par mon ministère (quoique, en perfectionnant les autres, nous nous laissions tomber malheureusement tous les jours dans des fautes, et qu'en veillant sur autrui, nous ne prenions pas assez garde à nous-mêmes), je vous dirai comme saint Paul [3], que je crains qu'après avoir enseigné et prêché les autres, je ne sois moi-même condamné de Dieu. Demandez donc pour moi sa miséricorde, dont j'ai tant de besoin

1. Philip., IV, 1, et I Thess., II, 15-20. Cette phrase se retrouve dans la lettre citée plus haut.
2. Var. : aspirer.
3. I Cor., IX, 27.

pour opérer mon salut, afin que je ne sois pas jugé au dernier jour à la rigueur. Je m'en vais, mais ce ne sera pas pour longtemps ; et si les affaires de l'Église m'obligent à m'éloigner un peu de vous, c'est par nécessité ; et je puis dire avec saint Paul[4] que, si je m'absente de corps, je demeure en esprit avec vous. Je ne vous oublierai point ; vous serez toutes aussi présentes à mon esprit, et encore plus particulièrement depuis cette visite que devant.

Mais faites en sorte que j'aie la consolation d'entendre dire, à mon retour, qu'il n'y a plus dans cette maison qu'un même cœur en l'esprit de Jésus-Christ par le lien d'une très étroite charité ; que je ne trouve ici rien de bas, rien de rampant, point d'amusements ; en un mot, faites que j'apprenne que l'on a profité de nos avis, de nos instructions et de nos ordonnances. Ha ! que je souhaiterais, mes Filles, que vous pussiez toutes parvenir à cette parfaite conformité que vous devez avoir avec votre Époux ! Ce serait pour lors que vous seriez remplies d'une abondance de grâces que l'on ne peut pas exprimer. Quelle gloire pour vous, d'être ainsi pénétrées de Dieu ! quel bonheur, quelle félicité, quel excès, quelle joie et consolation ! quelle exultation et quel triomphe au jour du Seigneur, auquel vous parviendrez toutes, comme j'espère et désire, par la miséricorde de Jésus-Christ, lequel je prie de vous remplir de grâce en ce monde et de gloire en l'autre ; et en son nom, je vous bénis toutes.

Monseigneur, ayant fini son exhortation, étant debout, et près de monter au parloir pour revoir en particulier une seconde fois la communauté, dit encore, avant que de nous quitter, ce peu de mots dignes d'être remarqués :

Ressouvenez-vous de la dignité et de l'état de votre profession, de la sainteté de votre vocation et des saintes obligations de votre baptême ; et répandez continuellement l'esprit de ces grandes grâces dans toutes vos dispositions intérieures et extérieures.

1. I Cor., v, 3.

Ne vous occupez, mes Filles, que de votre perfection, allant toujours en avant vers votre patrie, *oubliant les choses qui sont en arrière* [1], pour vous hâter de parvenir jusqu'à Jésus-Christ, parce que la distance est grande, et le chemin est long, pour arriver à ce terme qui est Jésus-Christ [2].

1. Philip., III, 13.

2. Deforis ajoute : « A la fin du manuscrit on lit encore ces paroles : *Les vierges sont le fruit sacré de la chasteté féconde des évêques.* »

PRÉCIS D'UN DISCOURS

AUX VISITANDINES DE MEAUX,

30 juin 1685.

Les *Extraits* du *Registre des Visites pastorales* de Bossuet [1] et les *Mémoires de la Visitation* [2] nous ont permis de dater ce *Précis* [3]. Malheureusement il ne contient guère qu'un exorde, suivi de quelques pensées pour le corps du discours. Le texte publié par l'*Année sainte*, t. X, p. 539, est plus développé. Nous le reproduisons ici, en y ajoutant entre crochets deux passages de la rédaction des *Mémoires*.

> *Desidero enim videre vos, ut aliquid impertiar vobis gratiæ spiritualis ad confirmandum vos.*
>
> J'ai désiré de vous voir, pour vous communiquer quelque peu de la grâce spirituelle et vous confirmer.
>
> (Rom., I, 11.)

[C'est saint Paul, ce vigilant pasteur, cet homme apostolique, cet homme du troisième ciel, qui parle ainsi. Examinons un peu ses paroles ; pesons-les toutes. J'ai désiré de vous voir, dit-il.] Il ne se contente pas de leur écrire : tantôt il envoie Tite, tantôt il envoie Timothée ou quelque autre de ses disciples ; mais enfin un immense désir de leur communiquer quelque peu de la grâce spirituelle le presse d'aller les trouver au plus tôt. Que veut dire ce vigilant pasteur par ce mot : *quelque peu?* C'est qu'il parlait en la personne de nous autres, pasteurs indignes et infirmes, qui ne pouvons communiquer qu'un peu des dons célestes, soit

1. Ces *Extraits*, de la main d'un des collaborateurs de Deforis, faisaient partie de la collection Floquet, aujourd'hui dispersée.

2. Manuscrit du Grand séminaire de Meaux.

3. Pas de manuscrit. Ce *Précis* avait été transcrit sur le registre du chapitre de la Visitation ; et c'est de là sans doute que fut prise la copie communiquée à Deforis. C'est ce texte qui avait été reproduit par M. Lebarq.

parce que les personnes qui nous écoutent ne sont pas capables d'en recevoir davantage, soit parce qu'il n'appartient qu'à Dieu d'en communiquer beaucoup. [De nous-mêmes, nous ne saurions conférer aux autres la moindre grâce ; c'est Dieu, comme dit l'Apôtre [1], qui nous en rend capables. Et vous voyez par là combien vous êtes intéressées à demander pour nous à l'auteur de tout don, qu'il prépare nos cœurs et les vôtres, afin que nous puissions produire des fruits abondants parmi vous.]

Ce souverain Seigneur sait, mes Filles, si j'ai désiré d'un désir cordial et dans la sincérité de mon cœur de m'entretenir avec vous. Sans me comparer pourtant au grand Apôtre, je vous prie donc d'agréer le peu que je vous offrirai, puisque Dieu donne beaucoup à celui qui reçoit peu.

Vous devez retirer trois fruits de la visite. Le premier nous regarde, vous et moi. C'est la mutuelle consolation qui nous revient : à vous, de la sollicitude de votre pasteur ; à moi, de votre simple confiance ; à vous, de la promptitude de votre obéissance ; à moi, de la joie que j'éprouve à penser que vous serez ma couronne dans le ciel et sur la terre, par un sincère amour pour Dieu.

Le deuxième fruit de la visite sera de vous faire estimer votre âme d'après le soin que Jésus-Christ lui même en a pris. Il n'a pas cru trop donner que de nous racheter au prix de son sang, quoique nous fussions à lui par la création. Il est descendu du ciel pour conduire ses brebis les plus fortes par la main et pour placer les autres sur ses épaules, afin d'en supporter la charge, non en partie, mais entièrement, donnant le lait aux enfants et le pain aux forts.

Mais croyez-vous que cette sollicitude soit morte sur la terre? Non, mes Filles, regardez-le à la droite de son père et voyez le soin qu'il prend encore de son Église, dont il a laissé la conduite aux apôtres et aux évêques, successeurs des apôtres. Écoutez-le: dans l'Apocalypse, il dit à saint Jean : *Écris à l'Église d'Éphèse,*

1. II Cor., II, 16.

à l'Église de Thyatire, à l'Église de Laodicée, etc. Voilà quel est son soin.

Tout notre malheur vient de ce que nous ne nous estimons pas assez, si l'on peut reprocher cela à des hommes orgueilleux et superbes! Non, nous n'estimons pas assez nos âmes! Vous devez donc reconnaître votre noblesse. O noblesse de l'âme! Elle est capable de Dieu, de Dieu le Père, de Dieu le Fils, de Dieu le Saint-Esprit! Une âme remplie de Dieu, capable de Dieu! Quelle capacité! Quelle grandeur! Capable de jouir de Dieu dans l'éternité! Ha! une âme capable de Dieu, qui goûte Dieu, pourrait-elle avoir, je ne dis pas un désir, une pensée, je dis seulement un regard pour les créatures! Elles ont des douceurs, je l'avoue, mais ces douceurs sont indignes d'une âme qui possède le goût de Dieu. C'est pour cela que vous devez avoir les yeux baissés pour ne voir que la terre, votre origine et votre tombeau; mais le cœur doit être au ciel et à Dieu.

Le troisième fruit de la visite doit être l'amour de votre vocation, qui vous élève à un si haut état que les saints Pères, les grands martyrs, parlant des vierges, les ont appelées *la plus noble portion du troupeau de Jésus-Christ*. Ces paroles sont de saint Cyprien. C'est pourquoi vous voyez que nous abandonnons toutes nos affaires pour appliquer tous nos soins, toutes nos sollicitudes à vaquer à votre perfection. Considérez, mes Filles, l'estime que vous devez faire de cet état saint, qui vous consacre à Dieu, qui vous cache au monde, qui vous rend petites, méprisables aux yeux de cet ennemi de Jésus-Christ. Au reste, il vous méprise en quelque manière, s'il vous estime; il vous méprise parce qu'il ne vous voit pas, parce qu'il ne vous connaît pas. Il ne sait ni ce que vous êtes, ni ce que vous faites. *Vous êtes*, comme dit saint Paul, *connues et non connues*. Le monde était indigne de vous, c'est pourquoi Dieu vous en a retirées pour vous unir à lui et vous rendre dignes de lui, qui seul est digne de vous! Ha! méprisez aussi le monde, et, toutes petites à vos yeux, goûtez les saintes délices qui se trouvent dans les pratiques de votre état, dans l'humble pauvreté,

l'ardente charité, l'exacte pureté, la rare humilité.

Estimez donc, mes Filles, cette grâce d'être non seulement dans un état saint, mais dans l'humble Visitation. Vous ne devez point vous comparer à ces grands ordres de l'Église de Dieu ! La congrégation des Filles de Sainte-Marie est la plus petite, la plus humble. Cependant je vous dirai sincèrement et devant Dieu, qu'après avoir lu et relu vos règles et constitutions, je n'en ai point trouvé dans toutes les autres où il y eût de si saintes pratiques. J'ai admiré la sagesse de votre saint fondateur, qui y a renfermé la plus solide sainteté.

Tout y est si sincèrement, si profondément, si visiblement, si exactement et si saintement ordonné, qu'on peut dire que c'est un abrégé de toute la conduite spirituelle. Aussi est-ce l'œuvre de ce grand homme, l'admiration de notre temps, de cet homme tout divin, dont le cœur était si embrasé, de cet homme digne des premiers siècles, mais que Dieu a réservé pour ce siècle corrompu, afin qu'il en fût la lumière et le rétablît dans la discipline.

Joignez vos cœurs au mien, mes Filles, et dites après moi : Seigneur, qui avez dit : *Je veux que ceux que vous m'avez donnés ne soient qu'un comme vous et moi ne sommes qu'un ; sanctifiez-les dans la vérité. Père saint, le monde ne les a point connus ; aussi ne prié-je pas pour le monde.* Il y a un temps de prier pour ce monde pervers que vous voulez peut-être convertir ; mais c'est pour ces saintes filles que vous m'avez données que je prie ; recevez tous ces cœurs que j'ai reçus dans le mien pour les mettre dans le vôtre [1].

1. Le troisième point du Précis donné par les *Mémoires* est différent. Le voici : « Et de là naît le troisième fruit de la visite, qui est de connaître vos défauts et de prendre les moyens les plus propres pour vous en corriger et vous purifier des péchés qui souillent la pureté de l'âme, en travaillant efficacement à les éviter, afin de vous avancer chaque jour vers la perfection de votre état.

Le péché plaît à tous les hommes, lorsqu'ils le commettent ; quand il est commis, l'homme sage s'en afflige et en pleure amèrement ; le scrupuleux et pusillanime s'en désespère ; l'imprudent rit et s'étonne de ce que les saints lui en portent compassion et qu'ils lui parlent de pénitence. Entre les malades, les plus à plaindre sont ceux qui ne se plaignent pas eux-mêmes et qui aiment leur maladie. Haïssons la nôtre : la haine est son remède ; elle est la marque que nous ne sommes pas délaissés, et qu'on médite encore pour nous dans le ciel des desseins de miséricorde.

CONFÉRENCE

AUX URSULINES DE MEAUX,

le dimanche, 5 août 1685.

Selon M. Lachat, cette *Conférence* [1] aurait été faite pendant la *visite pastorale* à laquelle se rapportent les trois premières *Exhortations*. Rappelons que la clôture de cette visite avait eu lieu le 27 avril. Comment y attribuer une *Conférence* sur l'évangile du VIIIe dimanche après la Pentecôte ? Déjà la *Quatrième Exhortation*, celle du 4 mai, n'en faisait plus partie.

La correspondance de Bossuet aurait pu aider à retrouver la date véritable. Il écrit, le 2 août 1685, à l'abbesse de Faremoutiers : « Je ne puis quitter le diocèse pour peu de temps que ce soit sans vous dire adieu, ma chère Fille. J'espère être ici sur la fin du mois [2]... » Il dit de même, au début du présent discours : « Je suis bien aise, mes Filles, de ne m'en aller pas sans vous dire adieu ; mais c'est un court adieu, puisque je ne m'éloigne que pour peu de temps, et j'espère même que je serai ici le dernier jour de ce mois. » Le voyage dont il s'agit avait pour objet l'oraison funèbre de la princesse Palatine : l'orateur devait la prononcer, à Paris, le jeudi suivant.

Avant de repartir pour Meaux, il écrira, le 20 août, deux autres lettres, l'une aux Ursulines, l'autre à leur supérieure [3], pour témoigner sa satisfaction de leur docilité ; or, les recommandations dont on a fidèlement tenu compte ne sont autres que celles qu'on va lire.

Quid hoc audio de te ? Redde rationem villicationis tuæ.

Qu'est-ce que j'entends dire de vous ? Rendez compte de votre administration.

(Ce sont les paroles de Jésus-Christ dans l'évangile de ce jour, en saint Luc, XVI, 2.)

Je suis bien aise, mes Filles, de ne m'en aller pas sans vous dire adieu ; mais c'est un court adieu, puisque je ne

1. Pas de manuscrit. L'authenticité de plusieurs passages est très contestable. C'est bien, sans doute, la doctrine de Bossuet ; ce n'est point son style.

2. Lettre à Mme de Beringhen. (Édition Urbain et Levesque. t. III, p. 110).

3. *Ibid.*, p. 117 et 118.

m'éloigne que pour peu de temps, et j'espère même que je serai ici le dernier jour de ce mois. Il me semble que je ne pouvais mieux choisir que ces paroles pour le sujet de cette conférence, pour vous laisser quelque chose qui soit profitable et utile à votre salut, et qui s'imprime dans vos cœurs.

Ces paroles de l'Évangile s'entendent d'un seigneur qui, ayant donné ses terres et confié son bien à un certain homme et ayant appris qu'il en faisait un mauvais usage, qu'il avait tout dissipé, le fait venir en sa présence et lui dit ces paroles : *Qu'est-ce que j'entends dire de vous?* quel bruit est venu à mes oreilles? J'ai appris que vous avez dissipé mes biens et en avez fait un mauvais usage : venez, rendez compte de votre administration.

C'est ce que Jésus-Christ dit à chacun de nous en particulier ; et le premier sens de ces paroles peut être appliqué et entendu des pasteurs. Et il me semble que j'entends cette voix : Qu'entends-je, qu'entends-je de toi [1]? Rends compte, rends compte de ton administration. Où est cette charité pastorale? où est ce zèle apostolique? où est cette sollicitude ecclésiastique? où est cette inquiétude spirituelle? où est cette charité chrétienne? où est ce soin de la perfection? Quand je fais réflexion à ces paroles, je vous avoue, mes Filles, que cette voix me fait trembler. Que puis-je faire et que puis-je répondre, sinon : Mon Dieu, ayez pitié de moi? [Il ne me reste d'autre ressource que] d'attendre et de demander la miséricorde de Dieu, et de m'abandonner à sa providence.

Mais il ne faut pas que vous pensiez que ces paroles soient mises dans l'Évangile seulement pour les pasteurs de l'Église et pour les personnes supérieures; elles s'adressent aussi à tous les chrétiens, et à vous, mes Sœurs, tout particulièrement. Car *on demandera beaucoup à celui qui a reçu beaucoup* [2] ; et on demandera peu à celui qui a reçu peu. Jésus-Christ nous dit dans l'Évangile [3] que celui qui avait cinq talents, on lui en demanda cinq autres; et celui qui n'en avait que deux, on ne lui en demanda que deux. C'est le

1. Édit. : de vous ? Rends compte...

2. Luc., XII, 48.

3. Matth., XXV, 20, 22.

Maître qui parle, il n'y a rien à dire : sa parole est expresse.

Qu'avez-vous reçu? Examinez un peu, mes Sœurs, les grâces que Dieu vous a faites, non seulement comme au commun des chrétiens, vous donnant la grâce du baptême et vous faisant enfants de Dieu, mais encore la grâce de la vocation religieuse, grâce pour suivre les conseils évangéliques; mais, de plus, vous donnant une abondance de lumières pour connaître les misères du monde et les difficultés de s'y sauver. Envisagez un peu les occasions qu'il y a de se perdre dans le monde, les scandales, les médisances, les mauvais exemples, les sensualités, les dissensions, et vous connaîtrez les grâces que Dieu vous a faites, vous faisant entrer dans la religion, où vous ferez votre salut avec plus de paix, de repos, et avec moins d'inquiétude que dans le monde, n'ayant point de plus grande affaire que l'unique soin de votre salut. Prenez que je vienne aujourd'hui, non pas comme une personne particulière, mais de la part de Dieu, qui m'envoie vous demander compte de l'administration de tous ses biens. Qu'entends-je de vous? Rendez compte de votre âme et de votre vocation. Qu'entends-je dire de vous? Quelles sont ces négligences? quelles affections humaines! quel oubli de votre âme! de votre âme, non pas parce qu'elle est votre âme, mais à cause qu'elle appartient à Jésus-Christ!

Hé quoi! mes Sœurs, ne serait-ce pas une désolation universelle, et comment pourrait-on vivre et subsister, si, ayant semé de bon grain dans ses terres, on ne trouvait que de méchante ivraie? Je sais bien que la terre, pour produire ses fruits, a besoin de la rosée du ciel et des influences du soleil. Mais combien plus nos âmes ont-elles besoin de ces pluies de grâce, de ces rosées célestes, de ce soleil de justice qui nous donne la fécondité des bonnes œuvres! Il veut bien que nous nous servions de secours extérieurs, mais c'est lui qui donne l'accroissement [1].

Rendez compte d'un grand nombre de grâces que vous avez reçues. N'avais-je pas semé de bon grain dans

1. I Cor., III, 7.

cette terre? D'où vient donc que je ne trouve que des ronces et des épines? Que font dans ce cœur ces affections humaines, cet oubli de Dieu et de sa perfection? Que fera-t-on de cette paille inutile, quand le maître dira à ses serviteurs : *Que la paille soit séparée du bon grain; jetez-la au feu, et que le blé soit mis dans mon grenier*[1]? Mes Sœurs, si vous êtes cette paille inutile et qui n'est propre à rien, vous serez jetées au feu de la damnation éternelle; et le bon grain sera porté dans ces greniers, non pas terrestres, mais dans ces tabernacles éternels.

Ha! qu'il faudrait souvent nous demander ce compte à nous-mêmes, afin qu'il n'y ait rien à redire, s'il se peut, à ce dernier et redoutable compte qu'il faudra rendre, que personne ne pourra éluder! Et c'est pour ce sujet que je vous le demande aujourd'hui, afin d'éviter cet éternel et épouvantable jugement auquel il faudra que cette âme paraisse immédiatement devant Dieu, toute nue, et revêtue seulement des bonnes œuvres qu'elle aura faites et pratiquées dans ce monde.

Où est donc ce grand zèle de votre perfection, que vous devez avoir, et qui doit animer toutes les actions et la conduite de votre vie? Combien devez-vous faire état de vos âmes, qui ont été rachetées d'un grand prix, comme est le sang de Jésus-Christ! *Dieu a tant aimé le monde, qu'il a donné son Fils unique pour notre salut*[2]. Et il ne s'est pas contenté, cet aimable Sauveur, de venir une fois à nous dans le mystère de l'Incarnation; il se donne encore tous les jours à nous par la sainte communion, dans le sacrement de son amour, pour embraser nos cœurs des plus pures flammes de sa charité et nous consommer en lui, comme il dit lui-même : *afin qu'ils soient tous en moi, comme je suis dans mon Père*[3]. C'est Jésus-Christ qui veut que nous ayons avec lui la même union qu'il a avec son Père; jugez quelle perfection cela demande de vous!

Commençons donc à examiner sur vos vœux, et les obligations que vous avez toutes de tendre à la perfection de votre vocation. Que chacune mette la main à

1. Matth., XIII, 30.
2. Joan., III, 16.
3. *Ibid.*, XVII, 21.

la conscience, et qu'elle considère si elle a cet esprit de pauvreté exact et détaché de tout, et même du désir d'avoir et de posséder quelque chose.

La pauvreté ne consiste pas seulement à vous dépouiller de tous les biens et de toutes les commodités superflues et inutiles, mais encore du plus intime de l'âme, par un dépouillement entier de toutes les pensées, désirs et affections aux choses du monde. Ce ne serait pas avoir une véritable pauvreté, si l'on avait le moindre désir et attachement pour les choses de ce monde et si l'on se portait d'inclination à ce qui est des biens de la terre. Car remarquez ce que dit saint Paul : *Une vierge ne doit s'occuper que du soin des choses du Seigneur, et de ce qui peut lui plaire* [1]. Si vous avez donc un désir, je dis un simple désir, des choses de la terre, vous n'avez point la véritable pauvreté, qui demande un dégagement entier des moindres attaches, puisqu'elle ne vous permet pas un simple retour vers les choses de la terre, pour votre propre satisfaction ; mais il faut que toute affection étrangère soit anéantie en vous, pour que votre cœur soit tout rempli de l'amour de votre divin Époux. Voilà une pensée bien profonde et une grande perfection à laquelle vous devez tendre, et à quoi vous devez faire de sérieuses réflexions.

Vous ne devez pas ignorer ce que c'est que d'embrasser la perfection évangélique, de faire des vœux de pauvreté, de chasteté, d'obéissance, puisque vous vous êtes engagées volontairement. Donc, par la pauvreté intérieure et extérieure que vous avez vouée, vous avez renoncé aux biens, aux honneurs et aux plaisirs. Ce n'est donc pas pratiquer la pauvreté que d'avoir quelque chose en propre, parce que cela serait contraire à la perfection de votre état, qui exige que vous soyez dégagées de tout.

Venons à la chasteté. La chasteté demande de vous une séparation entière de tout plaisir ; c'est à dire, en un mot, ne pas donner la moindre satisfaction aux sens extérieurs, et renoncer absolument à tout ce qui peut

1. I Cor., VII, 32 et seq.

satisfaire la nature et la concupiscence, et que vous soyez comme des anges par la pureté de vos pensées. Il faut avoir cette pureté de corps et d'esprit, pour ne pas souffrir la moindre affection sensible et humaine : il faut qu'il n'y ait rien entre Jésus-Christ et l'âme, entre l'époux et l'épouse ; il faut être pures comme les anges, afin de pouvoir être dignes d'être présentées devant le trône de Dieu.

Quelle doit être enfin, mes Filles, votre obéissance? Elle ne doit pas seulement être extérieure et pour quelque temps, mais toujours la même et perpétuelle, accompagnée des sentiments du cœur, de l'esprit et de la volonté. Car qu'est-ce qu'une obéissance extérieure et forcée? On dira : Il faut obéir seulement à l'extérieur ; car, si je me révolte et que je marque de l'empressement, on ne m'accordera pas ce que je demande, parce qu'on pourrait croire que je suis préoccupée de passion ; il faut avoir encore patience trois mois : on verra ce qu'il fera. On met ainsi des bornes, et on marque l'obéissance jusqu'à un certain temps. Est-ce là une obéissance? ou plutôt, pour la bien nommer par son propre nom, n'est-ce pas une vraie désobéissance?

Je demande de vous, mes Sœurs, une obéissance et soumission d'esprit parfaite. Il faut prendre ce glaive dont Jésus-Christ parle dans son Évangile [1], cette épée, ce couteau à deux tranchants qui divise le corps d'avec l'esprit [2], qui coupe, qui tranche, qui sépare, qui anéantisse la volonté, le jugement propre. Quand on veut ouvrir un corps, on se sert des rasoirs les plus fins et les plus délicats pour couper et séparer les muscles des nerfs, des tendons ; on fouille partout dans les entrailles, jusqu'au cœur et aux veines les plus délicates ; on sépare et on divise tout, jusqu'aux moindres petites parties [3]. Ainsi il faut prendre cette épée à deux tranchants, qui coupe de tous côtés, à droite et à gauche, qui sépare et divise, qui anéantisse et retranche tout ce qui est contraire à l'obéissance, jusqu'aux moindres fibres.

1. Matt., x, 34.
2. Hebr., iv, 12.
3. La rédaction d'une religieuse n'est pas une garantie suffisante pour autoriser de telles locutions.

Ces paroles de l'Évangile sont considérables et méritent une grande attention, pour atteindre à la pratique de l'obéissance : *Que celui qui veut venir après moi se renonce soi-même* [1]. Ha ! que ces paroles sont dures, je l'avoue, et qu'elles sont difficiles à embrasser ! Ces paroles sont bientôt dites, et sont plus aisées à dire qu'à faire. Mais il faut que le sacrifice soit entier ; il faut que l'holocauste soit parfait, qu'il soit jeté au feu, entièrement brûlé, détruit et consumé, pour être agréable à Dieu. Et comme il ne désire autre chose de vous, mes Filles, qu'une parfaite obéissance, travaillez-y donc ; c'est le vrai moyen de parvenir à cette perfection à laquelle vous devez tendre incessamment. Tous les chrétiens y sont obligés : combien devez-vous plus vous y avancer, puisque vous avez beaucoup plus de moyens ! N'ayez donc que ce soin, de vous occuper sans cesse de votre perfection, car j'ai plus de désir, de soin et de sollicitude de votre perfection, que vous n'en pouvez avoir vous-mêmes.

Je puis vous rendre ce témoignage, et me le rendre à moi-même comme étant sous les yeux de Dieu, que je vous porte toutes écrites dans mon cœur et empreintes dans mon esprit. Je n'ai pour vous que des entrailles de miséricorde : je connais tous vos besoins, je sais toutes vos nécessités ; et, comme je vous ai dit plusieurs fois, j'ai tout entendu, et n'ai pas oublié un seul mot ni une seule syllabe : rien n'est échappé à ma mémoire de tout ce que vous m'avez dit chacune en particulier. Ce n'est donc point pour m'exempter d'avoir cette sollicitude et cette sainte inquiétude, que je ne me rends pas à ce que vous souhaitez [2] : au contraire, plus je verrai que vous aurez d'obéissance, plus je serai porté à prendre un grand soin de votre avancement. Donnez-moi donc cette consolation, que je dise que vous êtes mes véritables filles sous ma main, car je suis jaloux du salut de vos âmes.

Pourquoi croyez-vous, mes Filles, que je demande de vous une si grande perfection ? Est-ce pour moi ? M'en revient-il quelque chose ? Point du tout : je recevrai

1. Matth., XVI, 24.
2. Elles demandaient des confesseurs de leur choix, comme on le verra par la suite.

seulement bonne édification de votre vertu et de votre obéissance. Mais croyez que c'est principalement pour vous, pour votre salut, et pour éviter ce jugement terrible et cette condamnation qui se fera d'une âme qui n'aura pas fait usage des moyens de perfection pour assurer son salut. Travaillez incessamment à l'acquérir, et demeurez toujours dans les bornes d'une parfaite soumission à tout ce que l'on souhaitera de vous. Et, pour ce sujet, il est à propos et convenable de vous faire connaître, comme par degrés, les principes qui doivent vous diriger, et de vous instruire de l'ordre et de la discipline de l'Église. Car je crois que vous êtes filles de l'Église ; et par conséquent vous êtes plus capables d'en concevoir les règles, qu'il ne faut pas que vous ignoriez.

Apprenez donc, mes Filles, aujourd'hui sa conduite, et qu'elle ne se porte pas facilement ni légèrement à changer les personnes qui servent par leur ministère à la conduite des âmes, et comme il y a une subordination dans les règles qu'elle observe.

Par exemple, les prêtres sont amovibles, et les évêques sont perpétuels. Les prêtres dépendent et sont sous l'autorité des évêques, et ce sont les évêques qui les établissent dans les fonctions de leur ministère. Or, quoique cela soit, on observe de ne les point ôter que pour des causes extraordinaires, et après avoir examiné leur conduite. Moi donc, à qui Dieu a commis le soin de ce diocèse, et à qui, tout indigne que je suis, Dieu a mis cette charge sur les épaules, qui me fait gémir et soupirer à toutes les heures du jour par la pesanteur du poids qui m'accable, estimant mes épaules trop faibles pour le pouvoir porter ; moi, qui me rends tous les jours, par mes péchés, digne des plus grands châtiments de la colère de Dieu : or je reviens, et je dis : Si Dieu eût permis que vous eussiez un méchant évêque, il faudrait bien que vous me souffrissiez tel que je serais, parce qu'étant votre pasteur, vous êtes obligées de m'obéir. Je le dis de même de ceux qui vous sont donnés par notre autorité pour la conduite de vos âmes, à qui vous devez vous assujettir comme à Dieu, puisqu'ils

vous sont donnés et établis et approuvés de notre autorité.

Vous me direz et me répondrez peut-être que l'Église ne vous contraint et ne vous oblige pas à cela. Il est vrai ; puisque, en quelque façon, vous ne dépendez que de l'évêque seul. Mais que serait-ce, mes Filles, si, dans le corps humain, tous les membres voulaient exercer les mêmes fonctions? Il faut que chacun demeure à la place qui lui est convenable. Je dis le même, mes Sœurs, de la subordination qui doit être parmi vous. Si l'obéissance n'est point gardée en cette maison, ce ne sera que confusion et un continuel désordre ; tout ira à la division, et à la ruine totale de la perfection.

Savez-vous, mes Sœurs, d'où viennent les schismes et les hérésies dans l'Église? Par un commencement de division et de rébellion secrète. C'en est là un commencement que je trouve ici. Prenez-y garde ; car j'ai reconnu, dès le commencement de la visite, que les unes veulent trop, les autres pas assez : cela marque trop d'empressement et d'attachement à ce qui est de l'homme. Écoutez ce que dit saint Paul au peuple de Corinthe [1] : *J'ai appris qu'il y a des partialités entre vous. L'un dit : Je suis à Pierre ; l'autre dit : Je suis à Paul ; moi, à Apollo ; moi, à Céphas* [2], *et moi à Jésus-Christ. Jésus-Christ est-il donc divisé ? Paul a-t-il été crucifié pour vous? avez-vous été baptisés au nom de Paul ?* Mais saint Paul, que répondit-il à ces gens-là? Leur dit-il: Laissez-moi faire, je dirai à Pierre qu'il se retire, et qu'il ne vous parle plus ; Apollo, Céphas, ne vous en mêlez plus : ne vous mettez pas en peine, je m'éloignerai moi-même, et ferai en sorte que Jésus-Christ viendra en personne vous conduire et vous gouverner en ma place? Hé ! quel discours, mes Filles ! Ne sommes-nous pas tous à Jésus-Christ, et Jésus-Christ n'est-il pas pour tous ? Qu'est-ce que vous trouvez dans ce prêtre [3] ? J'ai examiné et approuvé sa

1. I Cor., I, 11, 12, 13.

2. Ici encore, il doit y avoir bien de l'inexactitude : Bossuet n'a pas dû faire deux personnages de Pierre et de Céphas ; et cela n'est pas non plus dans le texte de saint Paul.

3. Par la lettre du 14 janvier 1686 (éd. Urbain et Levesque, t. III, p. 178), on voit que certaines religieuses refusaient de se confesser à un M. de L'Isle.

conduite : il est de bonnes mœurs, il a la charité, il est rempli de zèle, il a l'esprit et la capacité de son ministère.

Enfin, on veut pousser à bout : Fera-t-on, ne fera-t-on pas? Ha ! le voilà dit : qu'on ne m'en parle plus. Je vous déclare que je le veux et que je ne changerai point : je serai ferme, et ne me laisserai point ébranler par tout ce que vous me pourriez dire, jusqu'à ce que le Saint-Esprit me fasse connaître autre chose, et que je vous voie toutes dans une si parfaite obéissance sur ce sujet, qu'il ne reste pas la moindre répugnance ni résistance sur ce qui a été du passé. Je veux vous voir dans une parfaite soumission à mes ordres ; à moins de cela, n'attendez rien autre chose de moi. Abandonnez-vous donc à moi, mes chères Filles, pour le soin de votre perfection. Je sais mieux ce qui vous est utile que vous-mêmes : j'en fais mon principal, comme si je n'avais que cela à penser.

Je vous conjure, mes Filles, de vous tenir en union les unes avec les autres, par ce lien de la charité qui unit tous les cœurs en Dieu. Que je n'entende plus parler de divisions, de partialités. Que l'on ne tienne plus ces discours : L'on parle plus à celle-ci, on ne parle point à cette autre ; on parle rudement à celle-ci, on parle doucement à celle-là ; on ne me traite pas comme certaines. Hé ! les ministres de Dieu ne sont-ils pas à tous, et ne se font-ils pas tout à tous pour les gagner tous à Jésus-Christ? Vous vous arrêtez trop à ce qui est humain et extérieur, sans considérer la grâce intérieure qui vous est conférée par le pouvoir du caractère qui est dans ce ministre de Jésus-Christ. Ainsi, vous recevez toujours l'effet du sacrement : que ce soit de ce monsieur-ci ou de ce monsieur-là, que vous importe? Agissez surnaturellement, et par des vues plus spirituelles et dégagées des sens.

Croyez-moi, mes Filles, mettez-vous dans ces dispositions, et vous expérimenterez une grande paix et tranquillité d'esprit. Qu'on ne voie plus entre vous d'ambition, d'envie, de jalousie. Qu'on n'entende plus parmi vous ces plaintes si peu religieuses : On élève cette personne, on la met dans cet office, et moi, je

n'y suis pas. Tous sont-ils propres à une même charge ; et, comme dit saint Paul [1], *tous sont-ils docteurs, tous sont-ils apôtres, tous sont-ils prophètes?* tous sont-ils capables d'un même emploi? Mais la vertu est utile à tous, et tous sont obligés de se rendre capables de la pratiquer. C'est pourquoi dilatez, dilatez vos cœurs par la charité ; n'ayez point des cœurs rétrécis, resserrés et petits : allez à Dieu en esprit de confiance, courez à grands pas dans la voie de la perfection, afin que vous puissiez croître de vertu en vertu, jusqu'à ce que vous parveniez toutes à la consommation de la gloire, que je vous souhaite en vous bénissant au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit.

Après que Monseigneur eut achevé sa conférence, il dit encore ce peu de mots en s'adressant à notre Mère supérieure :

Ma Mère, je vous recommande cette communauté ; soyez-leur toujours une bonne mère, comme vous leur avez été jusqu'à présent. Il faut que vous ouvriez vos entrailles et que vous élargissiez votre sein, pour les recevoir toutes et pourvoir à leurs besoins. De leur part, il faut aussi qu'elles se rendent obéissantes et soumises à ce que vous leur ordonnerez, sans vous faire peine.

1. I Cor., XII, 29.

ORAISON FUNÈBRE

D'ANNE DE GONZAGUE DE CLÈVES,

PRINCESSE PALATINE [1],

à Paris, chez les Grandes carmélites, 9 août 1685.

Ce fut au service du bout de l'an [2] que ce discours fut prononcé. Dans cette chapelle des Carmélites de la rue Saint-Jacques, Mme de La Vallière, devenue sœur Louise de la Miséricorde, put entendre des leçons encore plus éloquentes que celles qui l'avaient consacrée elle-même à la pénitence dix ans auparavant. La supériorité de l'œuvre qu'on va lire, principalement sur les pages précédentes, ne tient pas seulement à ce que celles-ci n'étaient pas absolument authentiques; elle résulte encore du travail considérable de l'auteur. Il avait été invité à l'entreprendre par la belle-fille du grand Condé, la seconde des enfants de la Palatine. Une oraison funèbre demandée par une personne alliée à la famille royale n'était pas un discours qui se pût improviser, même par un maître de la parole sacrée. A la fin d'une lettre à M. le Prince, du 4 juillet de cette année, Bossuet annonce qu'il a commencé à s'en préoccuper. « Quand cet ouvrage, dit-il, sera en train, et que j'aurai achevé quelque autre chose qui ne souffre point d'interruption, nous irons rendre nos respects à Votre Altesse Sérénissime, MM. les abbés de Fénelon, de Langeron, et moi. » Il fallait d'ailleurs posséder un tel sujet à fond, pour triompher des difficultés qui s'y rencontraient. Une trop grande partie de la vie d'Anne de Gonzague était loin de mériter d'être louée dans la chaire chrétienne. D'autre part, elle s'était convertie, mais l'histoire même de sa conversion présentait des singularités qui auraient pu déconcerter un orateur timide. L'évêque de Meaux ne recula devant aucun obstacle. En pareille circonstance,

1. Plus de manuscrit. L'édition originale en tient lieu. En voici le titre complet : *Oraison funèbre de très haute et très puissante Princesse Anne de Gonzague de Clèves, Princesse Palatine, prononcée en présence de Monseigneur le Duc, de Madame la Duchesse et de Monseigneur le Duc de Bourbon, dans l'église des carmélites du faubourg Saint-Jacques, le 9 août 1685.* — A Paris, par Sébastien Mabre-Cramoisy..., 1685, in-4. — Rééditée par Bossuet en 1689, in-12. L'exemplaire de Huet, donné par lui en 1692, avec ses autres livres, à la Maison professe des Jésuites, est aujourd'hui à la Bibliothèque Nationale (Réserve. Imprimés. X 3810 A). L'édition de 1689 ne diffère de celle de 1685 que par la correction d'une faute d'impression.

2. Il y avait treize mois et trois jours que la princesse était morte, quand eut lieu ce service. Le retard de la cérémonie avait eu pour cause le mariage du jeune duc de Bourbon, petit-fils de Condé par son père, le duc d'Enghien (*Monsieur le Duc*), et de la princesse Palatine par sa mère, Anne de Clèves (*Madame la Duchesse*). Ce mariage fut célébré le 24 juillet 1685.

son tact et sa franchise ne laissaient place à aucun embarras.

Nous avons peu à ajouter à ce qu'il nous apprendra lui-même sur l'héroïne de ce discours funèbre. Anne Marie de Gonzague naquit en 1616. C'était la seconde des trois filles que Charles de Gonzague de Clèves, duc de Nevers, de Mantoue et de Montferrat, avait eues de Catherine de Lorraine. Sa sœur aînée devint reine de Pologne par son mariage avec Ladislas VII d'abord, puis avec Casimir V [1], frère et successeur de ce prince. Elle et une sœur puînée, qui ne purent connaître leur mère, car Anne n'avait que deux ans quand elle la perdit, furent destinées dès l'enfance au cloître par leur père. Après avoir langui jusqu'à sa vingtième année dans les monastères de Faremoutiers [2] et d'Avenay, là sous l'autorité d'une abbesse exemplaire, Françoise de La Châtre, ici sous le gouvernement nominal de sa propre sœur, la jeune Bénédicte, Anne de Gonzague n'eut rien plus à cœur, à la mort de son père, que de ressaisir sa liberté et d'en abuser.

Les neuf ans qui s'écoulèrent encore avant son mariage furent donnés à la dissipation et à des galanteries aussi compromettantes pour sa réputation que pour sa conscience. Elle semblait en effet se faire un jeu de braver l'opinion. Ayant suivi jusqu'en Belgique le duc de Guise, singulier personnage dont on avait prétendu faire un archevêque de Reims, quoiqu'il ne fût pas dans les ordres et qu'il ne songeât qu'à se marier, comme il fit bientôt après, elle se faisait passer pour sa femme et s'appelait *Mme de Guise*. Il est vrai que celui qu'elle nommait *M. mon mari* « faisait l'amour comme dans les romans », au dire de Mlle de Montpensier : entendons, comme dans les romans du temps des Précieuses. Ce roman fini, « elle revint à Paris, raconte encore Mademoiselle dans ses *Mémoires*, et reprit son nom de Mme la princesse Anne, comme si de rien n'eût été. » Voilà une anecdote qui ne devait pas entrer, on le comprend, dans l'oraison funèbre.

Anne de Gonzague devint *princesse Palatine* par son mariage avec Édouard, fils du roi détrôné de Bohême, Philippe V. L'époque de la Fronde, ou, pour mieux dire, des Frondes successives et quelquefois simultanées, vint bientôt lui offrir un cadre incomparable où put briller son génie pour l'intrigue. Elle usa d'ailleurs plus d'une fois pour le bien public de la confiance qu'elle sut conserver auprès des partis contraires : tantôt contribuant à faire sortir de prison Condé et les princes [3], tantôt ménageant le retour de Mazarin, que son impopularité avait obligé à deux reprises de s'éloigner de Paris. Si elle ne put amener l'impétueux Condé à rabattre quelque

1. Jean-Casimir. Il avait d'abord été jésuite, puis cardinal. Après la mort de sa femme (1667), il rentra dans l'état ecclésiastique, fut pourvu en France de riches bénéfices et mourut abbé de Saint-Germain-des-Prés, à Paris.

2. Ou Faremonstier, comme on écrivait alors. Célèbre monastère du diocèse de Meaux.

3. Le prince de Conti, frère de Condé, et le duc de Longueville leur beau-frère.

chose de ses excessives prétentions, ni l'empêcher de se jeter par dépit dans ces armées espagnoles qu'il avait vaincues à Rocroy, ils se conservèrent du moins une estime et une amitié réciproques, qui leur permirent plus tard de marier leurs enfants. Quant à Mazarin, elle n'eut guère lieu de s'applaudir des services plus nombreux et plus considérables qu'elle lui avait rendus. Le rusé Italien avait multiplié les promesses d'éternelle reconnaissance. On peut croire qu'il allait noblement faire honneur à sa parole, lors du mariage de Louis XIV avec l'infante Marie-Thérèse. La surintendance de la maison de la jeune reine fut donnée à la princesse Palatine, comme on le lui avait fait espérer. Mais presque aussitôt le ministre, pressé d'édifier avant de mourir la fortune de sa propre famille, fit destituer Anne de Gonzague par Louis XIV, et donner cette charge à l'une de ses nièces, Olympe Mancini, comtesse de Soissons.

La Palatine, sous le coup de cette disgrâce, disparut de la Cour pendant trois ans. On put la croire dégoûtée du monde; on la vit se préoccuper de ses affaires et de sa conscience, qui avaient été pareillement négligées. Elle perdit son mari à cette époque [1] (1663). Cet étranger avait eu en France un rôle fort effacé. Il lui laissait trois filles [2], dont la seconde était à la veille d'épouser le duc d'Enghien, fils de Condé. Rejetée dans le grand monde, et au milieu des scandales de la Cour, elle s'éloigna de Dieu plus que jamais; ce fut alors qu'elle en vint à perdre la foi. Condé, qui devait plus tard revenir si sincèrement au christianisme pratique, n'était pas en ce temps dans la disposition de l'y rappeler. S'il faut croire, sur sa parole et sur celle de Bossuet, qu'il ne fut jamais un véritable incrédule, il affectait du moins d'enchérir à l'occasion sur les beaux-esprits libertins. A la surprise générale, lorsque Anne de Gonzague eut achevé de négocier, en 1671, le mariage de sa nièce Élisabeth-Charlotte avec Philippe d'Orléans, frère du Roi, veuf de Henriette d'Angleterre, et qu'elle eut amené d'Allemagne en grande cérémonie la nouvelle *Madame*, toute différente de celle dont Bossuet venait de faire un si touchant éloge, elle se résolut définitivement à quitter le monde, qui promettait de lui être plus favorable que jamais. L'oraison funèbre contient un récit circonstancié de cette conversion [3]. Disons seulement que douze ans de persévérance vinrent prouver que ce changement était aussi profond que sincère. Elle aurait voulu finir sa vie à Faremoutiers: c'était là qu'elle avait reçu dans son enfance les premières impressions de cette piété à laquelle elle revenait après de si longs égarements. Ce dessein ne put se réaliser. Par compensation, elle légua son cœur à ce mo-

1. C'est par distraction que M. Jacquinet (*Oraisons funèbres de Bossuet*, p. 260) place ce veuvage avant l'arrivée de Marie-Thérèse en France.

2. Il sera parlé d'elles dans le discours. Un fils aîné n'avait vécu que sept mois.

3. Voir aussi un *Écrit de Madame Anne de Gonzagues de Clèves, princesse palatine, où elle rend compte de ce qui a été l'occasion de sa conversion.* (Bibliothèque Nationale, Ln^{27} 8920, in-4).

nastère. Elle s'éteignit en son hôtel de la rue Garancière[1], le 6 juillet 1684, et fut inhumée au Val-de-Grâce, auprès de sa sœur Bénédicte, l'ancienne abbesse d'Avenay.

Apprehendi te ab extremis terræ, et a longinquis ejus vocari te; elegi te, et non abjeci te: ne timeas, quia ego tecum sum.

Je t'ai pris par la main, pour te ramener des extrémités de la terre; je t'ai appelé des lieux les plus éloignés; je t'ai choisi, et je ne t'ai pas rejeté: ne crains point, parce que je suis avec toi.

C'est Dieu même qui parle ainsi.

(Is., XLI, 9, 10).

Monseigneur[2],

Je voudrais que toutes les âmes éloignées de Dieu, que tous ceux qui se persuadent qu'on ne peut se vaincre soi-même, ni soutenir sa constance parmi les combats et les douleurs, tous ceux enfin qui désespèrent de leur conversion ou de leur persévérance, fussent présents à cette assemblée. Ce discours leur ferait connaître qu'une âme fidèle à la grâce, malgré les obstacles les plus invincibles, s'élève à la perfection la plus éminente. La princesse à qui nous rendons les derniers devoirs, en récitant selon sa coutume l'office divin, lisait[3] les paroles d'Isaïe que j'ai rapportées. Qu'il est beau de méditer l'Écriture sainte! et que Dieu y sait bien parler non seulement à toute l'Église, mais encore à chaque fidèle selon ses besoins! Pendant qu'elle méditait ces paroles (c'est elle-même qui le raconte dans une lettre admirable), Dieu lui imprima dans le cœur que c'était à elle qu'il les adressait. Elle crut entendre une voix douce et paternelle qui lui disait : *Je t'ai ramenée des extrémités de la terre, des lieux les plus éloignés*[4], des voies détournées où tu te perdais, abandonnée à ton propre sens, si loin de la céleste patrie et

1. Et non au Luxembourg, comme on le croit communément. (Voy. le registre mortuaire de Saint-Sulpice, Bibliothèque Nationale, fr. 32594; le *Mercure*, juillet 1684, p. 152-165; A. Jal, *Dictionnaire critique de biographie*, Paris, 1872, in-8, p. 390).

2. Henri-Jules de Bourbon, duc d'Enghien, fils du grand Condé et gendre de la princesse Palatine.

3. Leçon des Matines pour le lundi de la quatrième semaine de l'Avent.

4. Is., XLI, 9.

de la véritable voie, qui est Jésus-Christ. Pendant que tu disais en ton cœur rebelle : Je ne puis me captiver, j'ai mis sur toi ma puissante main, *et j'ai dit : Tu seras ma servante, je t'ai choisie* dès l'éternité, *et je n'ai pas rejeté* ton âme superbe et dédaigneuse. Vous voyez par quelles paroles Dieu lui fait sentir l'état d'où il l'a tirée ; mais écoutez comme il l'encourage parmi les dures épreuves où il met sa patience : *Ne crains point* au milieu des maux dont tu te sens accablée, *parce que je suis ton Dieu.* qui te fortifie ; *ne te détourne pas de la voie* où je t'engage, *puisque je suis avec toi ;* jamais je ne cesserai de te secourir ; *et le Juste que j'envoie au monde,* ce sauveur miséricordieux, ce pontife compatissant, « te tient par la main : *Tenebit te dextera Justi mei* [1]. » Voilà, Messieurs, le passage entier du saint prophète Isaïe, dont je n'avais récité que les premières paroles. Puis-je mieux vous représenter les conseils de Dieu sur cette princesse que par des paroles dont il s'est servi pour lui expliquer les secrets de ces admirables conseils? Venez maintenant, pécheurs, quels que vous soyez, en quelques régions écartées que la tempête de vos passions vous ait jetés, fussiez-vous dans ces terres ténébreuses dont il est parlé dans l'Écriture [2], et dans l'ombre de la mort [3] ; s'il vous reste quelque pitié de votre âme malheureuse, venez voir d'où la main de Dieu a retiré la princesse Anne, venez voir où la main de Dieu l'a élevée. Quand on voit de pareils exemples dans une princesse d'un si haut rang, dans une princesse qui fut nièce d'une impératrice [4], et unie par ce lien à tant d'empereurs, sœur d'une puissante reine [5], épouse d'un fils de roi [6], mère de deux grandes

1. Is., XLI, 10. — Le texte véritable est : *Suscepit te*...

2. *Ibid.*, IX, 2.

3. M. Jacquinet donne, *comme notes de Bossuet*, les citations latines des passages de l'Écriture. Dans tout le cours de l'oraison funèbre, l'édition princeps et celle de 1689 se bornent à indiquer les références. Les extraits sont une innovation du XVIIIe siècle (édit. de 1774).

4. D'après Moréri, Éléonore de Gonzague, seconde femme de l'empereur Ferdinand II, était la cousine, et non la tante d'Anne de Gonzague.

5. De Marie de Gonzague, reine de Pologne, morte en 1667.

6. De roi éphémère, à la vérité. L'électeur palatin, Frédéric V, proclamé roi par les Bohémiens révoltés contre l'empereur Ferdinand II, perdit bientôt (1620), dans une bataille près de Prague, sa couronne, et jusqu'à ses États héréditaires.

princesses [1], dont l'une est un ornement dans l'auguste maison de France, et l'autre s'est fait admirer dans la puissante maison de Brunswick ; enfin dans une princesse dont le mérite passe la naissance, encore que, sortie d'un père et de tant d'aïeux souverains, elle ait réuni en elle avec le sang de Gonzague et de Clèves celui des Paléologues [2], celui de Lorraine [3] et celui de France par tant de côtés : quand Dieu joint à ces avantages une égale réputation, et qu'il choisit une personne d'un si grand éclat pour être l'objet de son éternelle miséricorde, il ne se propose rien moins [4] que d'instruire tout l'univers. Vous donc qu'il assemble en ce saint lieu, et vous principalement, pécheurs, dont il attend la conversion avec une si longue patience, n'endurcissez pas vos cœurs ; ne croyez pas qu'il vous soit permis d'apporter seulement à ce discours des oreilles curieuses. Toutes les vaines excuses dont vous couvrez votre impénitence vous vont être ôtées. Ou la princesse Palatine portera la lumière dans vos yeux, ou elle fera tomber, comme un déluge de feu, la vengeance de Dieu sur vos têtes. Mon discours, dont vous vous croyez peut-être les juges, vous jugera au dernier jour ; ce sera sur vous un nouveau fardeau, comme parlaient les prophètes : *Onus verbi Domini super Israel* [5] ; et si vous n'en sortez plus chrétiens, vous en sortirez plus coupables [6]. Commençons donc avec confiance l'œuvre de Dieu. Apprenons avant toutes choses à n'être pas éblouis du bonheur qui ne remplit pas le cœur de l'homme, ni des belles qualités qui ne le rendent pas meilleur, ni des vertus dont l'enfer est rempli, qui nourrissent le péché et l'impénitence, et qui empêchent l'horreur salutaire que l'âme pécheresse aurait

1. Il ne s'agit ici que de celles qui lui avaient survécu : la duchesse d'Enghien, présente au discours, et la duchesse de Hanovre (mariée à Jean-Frédéric de Brunswick).

2. Un de ces aïeux paternels avait épousé la nièce de Jean-Georges Paléologue, marquis de Montferrat, descendant des empereurs de Constantinople, et avait acquis à sa famille ce marquisat, dot de sa femme.

3. Par sa mère, Catherine de Lorraine.

4. Il ne se propose pas moins...

5. Zach., XII, 1.

6. Ce n'est pas l'orateur, c'est le prêtre, l'évêque, qui relève ainsi l'autorité de sa parole. En vertu de la mission dont il est investi, il ose, et il en a le droit, redire l'avertissement du Sauveur lui-même : *Sermo quem locutus sum, ille judicabit eum in novissimo die* (Joan., XII, 48).

d'elle-même. Entrons encore plus profondément dans les voies de la divine providence, et ne craignons pas de faire paraître notre princesse dans les états différents où elle a été. Que ceux-là craignent de découvrir les défauts des âmes saintes, qui ne savent pas combien est puissant le bras de Dieu pour faire servir ces défauts non seulement à sa gloire, mais encore à la perfection de ses élus. Pour nous, mes Frères, qui savons à quoi ont servi à saint Pierre ses reniements, à saint Paul les persécutions qu'il a fait souffrir à l'Église, à saint Augustin ses erreurs, à tous les saints pénitents leurs péchés, ne craignons pas de mettre la princesse Palatine dans ce rang, ni de la suivre jusques dans l'incrédulité où elle était enfin tombée. C'est de là que nous la verrons sortir pleine de gloire et de vertu, et nous bénirons avec elle la main qui l'a relevée : heureux si la conduite que Dieu tient sur elle nous fait craindre la justice, qui nous abandonne à nous-mêmes, et désirer la miséricorde, qui nous en arrache ! C'est ce que demande de vous très haute et très puissante princesse ANNE DE GONZAGUE DE CLÈVES, PRINCESSE DE MANTOUE ET DE MONTFERRAT, ET COMTESSE PALATINE DU RHIN.

Jamais plante ne fut cultivée avec plus de soin, ni ne se vit plus tôt couronnée de fleurs et de fruits que la princesse Anne. Dès ses plus tendres années, elle perdit sa pieuse mère Catherine de Lorraine. Charles, duc de Nevers, et depuis duc de Mantoue, son père, lui en trouva une digne d'elle, et ce fut la vénérable Mère Françoise de La Chastre [1], d'heureuse et sainte mémoire, abbesse de Faremonstier, que nous pouvons appeler la restauratrice de la règle de saint Benoît et la lumière de la vie monastique. Dans la solitude de sainte Fare, autant éloignée des voies du siècle que sa bienheureuse situation la sépare de tout commerce du monde ; dans cette sainte montagne que Dieu avait choisie depuis

1. Françoise de La Châtre, fille de Claude de La Châtre, maréchal de France, et de Jeanne Chabot, avait succédé, en juin 1605, à sa sœur Anne de La Châtre, à la tête du monastère de Faremoutiers. En 1621, elle ramena ses religieuses à la stricte observance de la règle. Elle mourut en 1643.

mille ans [1], où les épouses de Jésus-Christ faisaient revivre la beauté des anciens jours, où les joies de la terre étaient inconnues, où les vestiges des hommes du monde, des curieux et des vagabonds ne paraissaient pas ; sous la conduite de la sainte abbesse, qui savait donner le lait aux enfants aussi bien que le pain aux forts, les commencements de la princesse Anne étaient heureux. Les mystères lui furent révélés ; l'Écriture lui devint familière ; on lui avait appris la langue latine, parce que c'était celle de l'Église, et l'office divin faisait ses délices. Elle aimait tout dans la vie religieuse, jusqu'à ses austérités et à ses humiliations ; et durant douze ans qu'elle fut dans ce monastère, on lui voyait tant de modestie et tant de sagesse, qu'on ne savait à quoi elle était le plus propre, ou à commander, ou à obéir. Mais la sage abbesse, qui la crut capable de soutenir sa réforme, la destinait au gouvernement ; et déjà on la comptait parmi les princesses qui avaient conduit cette célèbre abbaye, quand sa famille, trop empressée à exécuter ce pieux projet, le rompit. Nous sera-t-il permis de le dire? La princesse Marie [2], pleine alors de l'esprit du monde, croyait, selon la coutume des grandes maisons, que ses jeunes sœurs devaient être sacrifiées à ses grands desseins. Qui ne sait où son rare mérite et son éclatante beauté, avantage toujours trompeur, lui firent porter ses espérances [3] ? Et d'ailleurs, dans les plus puissantes maisons, les partages ne sont-ils pas regardés comme une espèce de dissipation par où elles se détruisent d'elles-mêmes : tant le néant y est attaché ! La princesse Bénédicte, la plus jeune des trois sœurs, fut la première immolée à ces intérêts de famille. On la fit abbesse, sans que, dans un âge si tendre, elle sût ce qu'elle faisait ; et la marque d'une si grave dignité [4] fut comme un jouet entre ses mains. Un sort semblable était destiné à la princesse Anne.

1. Faremoutiers (Faremonstier) avait été fondé au VIIe siècle par sainte Fare, dont le frère, saint Faron, était évêque de Meaux.

2. Sœur aînée d'Anne de Gonzague.

3. Elle avait espéré épouser Gaston d'Orléans, frère du roi de France, Louis XIII. Il lui fallut en rabattre, et se contenter de devenir, par son mariage avec le vieux Ladislas VII, reine de Pologne, et reine peu appréciée.

4. La crosse.

Elle eût pu renoncer à sa liberté, si on lui eût permis de la sentir, et il eût fallu la conduire et non pas la précipiter dans le bien. C'est ce qui renversa tout à coup les desseins de Faremonstier. Avenay [1] parut avoir un air plus libre, et la princesse Bénédicte y présentait à sa sœur une retraite agréable. Quelle merveille de la grâce! Malgré une vocation si peu régulière, la jeune abbesse devint un modèle de vertu. Ses douces conversations rétablirent dans le cœur de la princesse Anne ce que d'importuns empressements en avaient banni. Elle prêtait de nouveau l'oreille à Dieu, qui l'appelait avec tant d'attraits à la vie religieuse; et l'asile qu'elle avait choisi pour défendre sa liberté devint un piège innocent pour la captiver. On remarquait dans les deux princesses la même noblesse dans les sentiments, le même agrément, et, si vous me permettez de parler ainsi, les mêmes insinuations dans les entretiens : au dedans les mêmes désirs, au dehors les mêmes grâces, et jamais sœurs ne furent unies par des liens ni si doux, ni si puissants. Leur vie eût été heureuse dans leur éternelle union; et la princesse Anne n'aspirait plus qu'au bonheur d'être une humble religieuse d'une sœur dont elle admirait la vertu. En ce temps, le duc de Mantoue, leur père, mourut : les affaires les appelèrent à la Cour; la princesse Bénédicte, qui avait son partage dans le ciel, fut jugée propre à concilier les intérêts différents dans la famille. Mais, ô coup funeste pour la princesse Anne! la pieuse abbesse mourut dans ce beau travail et dans la fleur de son âge. Je n'ai pas besoin de vous dire combien le cœur tendre de la princesse Anne fut profondément blessé par cette mort. Mais ce ne fut pas là sa plus grande plaie. Maîtresse de ses désirs, elle vit le monde, elle en fut vue : bientôt elle sentit qu'elle plaisait; et vous savez le poison subtil qui entre dans un jeune cœur avec ces pensées. Ces beaux desseins furent oubliés. Pendant que tant de naissance, tant de biens, tant de grâces qui l'accompagnaient, lui attiraient les regards de toute l'Europe, le prince Édouard de Ba-

1. Monastère du diocèse de Reims.

vière, fils de l'électeur Frideric V, comte palatin du Rhin et roi de Bohême, jeune prince qui s'était réfugié en France durant les malheurs de sa maison, la mérita. Elle préféra aux richesses les vertus de ce prince et cette noble alliance où de tous côtés on ne trouvait que des rois. La princesse Anne l'invite à se faire instruire ; il connut bientôt les erreurs où les derniers de ses pères, déserteurs de l'ancienne foi, l'avaient engagé. Heureux présages pour la maison Palatine ! Sa conversion fut suivie de celle de la princesse Louise, sa sœur, dont les vertus font éclater par toute l'Église la gloire du saint monastère de Maubuisson ; et ces bienheureuses prémices ont attiré une telle bénédiction sur la maison Palatine, que nous la voyons enfin catholique dans son chef. Le mariage de la princesse Anne fut un heureux commencement d'un si grand ouvrage. Mais, hélas ! tout ce qu'elle aimait devait être de peu de durée. Le prince, son époux, lui fut ravi, et lui laissa trois princesses, dont les deux qui restent pleurent encore la meilleure mère qui fut jamais, et ne trouvent de consolation que dans le souvenir de ses vertus. Ce n'est pas encore le temps de vous en parler. La princesse Palatine est dans l'état le plus dangereux de sa vie. Que le monde voit peu de ces veuves dont parle saint Paul, qui, *vraiment veuves et désolées* [1], s'ensevelissent, pour ainsi dire, elles-mêmes dans le tombeau de leur époux [2], y enterrent tout amour humain avec ces cendres chéries, et, délaissées sur la terre, *mettent leur espérance en Dieu, et passent les nuits et les jours dans la prière !* Voilà l'état d'une veuve chrétienne, selon les préceptes de saint Paul : état oublié parmi nous, où la viduité est regardée, non plus comme un état de désolation, car ces mots ne sont plus connus, mais comme un état désirable, où, affranchi de tout joug, on n'a plus à contenter que soi-même, sans songer à cette terrible sentence de saint Paul : *La veuve qui passe sa vie dans les plaisirs ;* remarquez qu'il ne dit pas : La veuve qui passe sa vie dans les crimes ; il dit : La veuve

1. I Tim., v, 3, 5.
2. Deforis, etc. : de leurs époux. — Ce pluriel se rencontre dans plusieurs éditions du XVIIIe siècle, antérieures à celle de Deforis (édit de 1741 et de 1774).

qui la passe dans les plaisirs, *elle est morte toute vive* [1], parce qu'oubliant le deuil éternel et le caractère de désolation qui fait le soutien comme la gloire de son état, elle s'abandonne aux joies du monde. Combien donc en devrait-on pleurer comme mortes, de ces veuves jeunes et riantes, que le monde trouve si heureuses! Mais surtout, quand on a connu Jésus-Christ et qu'on a eu part à ses grâces, quand la lumière divine s'est découverte, et qu'avec des yeux illuminés [2], on se jette dans les voies du siècle, qu'arrive-t-il à une âme qui tombe d'un si haut état, qui renouvelle contre Jésus-Christ, et encore contre Jésus-Christ connu et goûté, tous les outrages des Juifs, et le crucifie encore une fois? Vous reconnaissez le langage de saint Paul. Achevez donc, grand Apôtre, et dites-nous ce qu'il faut attendre d'une chute si déplorable : *Il est impossible*, dit-il, *qu'une telle âme soit renouvelée par la pénitence* [3]. Impossible : quelle parole! soit, Messieurs, qu'elle signifie que la conversion de ces âmes autrefois si favorisées surpasse toute la mesure des dons ordinaires, et demande, pour ainsi parler, le dernier effort de la puissance divine; soit que l'impossibilité dont parle saint Paul veuille dire qu'en effet il n'y a plus de retour à ces premières douceurs qu'a goûtées une âme innocente, quand elle y a renoncé avec connaissance, de sorte qu'elle ne peut rentrer dans la grâce que par des chemins difficiles et avec des peines extrêmes.

Quoi qu'il en soit, Chrétiens, l'un et l'autre s'est vérifié dans la princesse Palatine. Pour la plonger entièrement dans l'amour du monde, il fallait ce dernier malheur : quoi? la faveur de la Cour. La Cour veut toujours unir les plaisirs avec les affaires. Par un mélange étonnant, il n'y a rien de plus sérieux, ni ensemble de plus enjoué. Enfoncez, vous trouvez partout des intérêts cachés, des jalousies délicates qui causent une extrême sensibilité, et, dans une ardente

1. I Tim., v, 6.

2. Éclairés de cette « lumière divine » dont parle ici l'orateur. L'expression est d'ailleurs empruntée au passage de saint Paul qu'il va citer : *Eos qui semel sunt illuminati.*

3. Hebr., VI, 4 et seq.

ambition, des soins et un sérieux aussi triste qu'il est vain. Tout est couvert d'un air gai, et vous diriez qu'on ne songe qu'à s'y divertir. Le génie de la princesse Palatine se trouva également propre aux divertissements et aux affaires. La Cour ne vit jamais rien de plus engageant ; et, sans parler de sa pénétration ni de la fertilité infinie de ses expédients, tout cédait au charme secret de ses entretiens. Que vois-je durant ce temps? quel trouble! quel affreux spectacle se présente ici à mes yeux [1]! La monarchie ébranlée jusqu'aux fondements, la guerre civile, la guerre étrangère, le feu au dedans et au dehors ; les remèdes de tous côtés plus dangereux que les maux ; les princes arrêtés avec grand péril, et délivrés avec un péril encore plus grand ; ce prince [2] que l'on regardait comme le héros de son siècle, rendu inutile à sa patrie dont il avait été le soutien, et ensuite, je ne sais comment, contre sa propre inclination, armé contre elle ; un ministre [3] persécuté et devenu nécessaire, non seulement par l'importance de ses services, mais encore par ses malheurs, où l'autorité souveraine était engagée. Que dirai-je? Était-ce là de ces tempêtes par où le ciel a besoin de se décharger quelquefois, et le calme profond de nos jours devait-il être précédé par de tels orages? Ou bien était-ce les derniers efforts d'une liberté remuante, qui allait céder la place à l'autorité légitime? Ou bien était-ce comme un travail de la France prête à enfanter le règne miraculeux de Louis? Non, non : c'est Dieu qui voulait montrer qu'il donne la mort et qu'il ressuscite, qu'il plonge jusqu'aux enfers et qu'il en retire [4], qu'il secoue la terre et la brise, et qu'il guérit en un moment toutes ses brisures [5]. Ce fut là que la princesse Palatine signala sa fidélité, et fit paraître toutes les richesses de son esprit. Je ne dis rien qui ne soit connu. Toujours fidèle à l'État et à la grande reine Anne d'Autriche, on sait qu'avec le secret de cette princesse elle eut encore celui de tous

1. Bossuet, royaliste ardent, n'eut jamais de sympathie pour la Fronde.
2. Le grand Condé.
3. Mazarin.
4. I Reg., II, 6.
5. Ps. LIX, 4.

les partis : tant elle était pénétrante, tant elle s'attirait de confiance ! tant il lui était naturel de gagner les cœurs ! Elle déclarait aux chefs des partis jusqu'où elle pouvait s'engager, et on la croyait incapable ni de tromper ni d'être trompée. Mais son caractère particulier était de concilier les intérêts opposés, et, en s'élevant au-dessus, de trouver le secret endroit et comme le nœud par où on les peut réunir. Que lui servirent ses rares talents ? que lui servit d'avoir mérité la confiance intime de la Cour ? d'en soutenir le ministre, deux fois éloigné, contre sa mauvaise fortune, contre ses propres frayeurs, contre la malignité de ses ennemis, et enfin contre ses amis, ou partagés, ou irrésolus, ou infidèles ? Que ne lui promit-on pas dans ces besoins ! Mais quel fruit lui en revint-il, sinon de connaître par expérience le faible des grands politiques, leurs volontés changeantes, ou leurs paroles trompeuses [1], la diverse face des temps, les amusements des promesses, l'illusion des amitiés de la terre, qui s'en vont avec les années et les intérêts, et la profonde obscurité du cœur de l'homme, qui ne sait jamais ce qu'il voudra, qui souvent ne sait pas bien ce qu'il veut, et qui n'est pas moins caché ni moins trompeur à lui-même qu'aux autres ? O éternel roi des siècles, qui possédez seul l'immortalité, voilà ce qu'on vous préfère ; voilà ce qui éblouit les âmes qu'on appelle grandes !

Dans ces déplorables erreurs, la princesse Palatine avait les vertus que le monde admire, et qui font qu'une âme séduite s'admire elle-même : inébranlable dans ses amitiés, et incapable de manquer aux devoirs humains. La reine, sa sœur, en fit l'épreuve dans un temps où leurs cœurs étaient désunis. Un nouveau conquérant s'élève en Suède ; on y voit un autre Gustave [2], non moins fier, ni moins hardi, ou moins belliqueux que celui dont le nom fait encore trembler l'Allemagne. Charles-Gustave [3] parut à la Pologne surprise et trahie

1. Mazarin, avons-nous dit, lui fit donner, puis retirer presque immédiatement sa récompense, qui consistait dans la surintendance de la maison de la reine Marie-Thérèse.

2. Le premier avait été Gustave-Adolphe, qui battit les Impériaux à Leipsig, en 1631, et à Lutzen, en 1632.

3. Jean-Casimir, roi de Pologne, que la reine Marie avait épousé après la mort de Ladislas VII, se

comme un lion qui tient sa proie dans ses ongles, tout prêt à la mettre en pièces. Qu'est devenue cette redoutable cavalerie [1] qu'on voit fondre sur l'ennemi avec la vitesse d'un aigle? Où sont ces âmes guerrières, ces marteaux d'armes [2] tant vantés, et ces arcs [3] qu'on ne vit jamais tendus en vain? Ni les chevaux ne sont vites, ni les hommes ne sont adroits que pour fuir devant le vainqueur. En même temps, la Pologne se voit ravagée par le rebelle Cosaque, par le Moscovite infidèle, et plus encore par le Tartare, qu'elle appelle à son secours dans son désespoir. Tout nage dans le sang, et on ne tombe que sur des corps morts. La Reine n'a plus de retraite ; elle a quitté le royaume ; après de courageux, mais de vains efforts, le Roi est contraint de la suivre : réfugiés dans la Silésie, où ils manquent des choses les plus nécessaires, il ne leur reste qu'à considérer de quel côté allait tomber ce grand arbre [4] ébranlé par tant de mains et frappé de tant de coups à sa racine, ou qui en [5] enlèverait les rameaux épars. Dieu en avait disposé autrement. La Pologne était nécessaire à son Église, et lui devait un vengeur [6]. Il la regarde en pitié ; sa main puissante ramène en arrière [7] le Suédois indompté, tout frémissant qu'il était. Il se venge sur le Danois [8], dont la soudaine invasion l'avait rappelé, et déjà il l'a réduit à l'extrémité. Mais l'Empire et la Hollande se remuent contre un conquérant qui menaçait tout le Nord de la servitude. Pendant qu'il rassemble de nou-

crut en droit, en sa qualité de descendant des Wasa, de protester contre l'élévation de Charles-Gustave au trône de Suède. Il s'attira une invasion de son belliqueux voisin, qui ne cherchait qu'un prétexte pour ravager et détruire.

1. La noblesse dédaignait de servir autrement qu'à cheval. La cavalerie polonaise était la principale force militaire de cette armée aristocratique. Elle était renommée dans toute l'Europe pour sa beauté et sa valeur.

2. Arme polonaise, « qui d'un côté est plate et ronde comme un marteau, et de l'autre est tranchante et faite comme une hache. » (Furetière.)

3. L'Orient (l'Ukraine et la Tartarie) envoyait des auxiliaires, chez lesquels l'arc était encore en usage, et qui étaient très habiles à s'en servir.

4. Dan., IV, 11, 20 ; Ezech., XXXI, 12.

5. L'édition de 1689 donne à tort: qui enlèverait les rameaux.

6. Sobieski. Bossuet, dans l'oraison funèbre de Marie-Thérèse, avait convié vainement Louis XIV à prendre ce rôle glorieux. Voy. ci-dessus, p. 175. Un mois après (octobre 1683), le héros chrétien qui régnait sur la Pologne, Jean Sobieski, délivrait Vienne assiégée par Soliman III.

7. IV Reg., XIX, 28.

8. Sur Christian V, roi de Danemark.

velles forces et médite de nouveaux carnages, Dieu tonne du plus haut des cieux ; le redouté capitaine tombe au plus beau temps de sa vie, et la Pologne est délivrée. Mais le premier rayon d'espérance vint de la princesse Palatine : honteuse de n'envoyer que cent mille livres au roi et à la reine de Pologne, elle les envoie du moins avec une incroyable promptitude. Qu'admira-t-on davantage, ou de ce que ce secours vint si à propos, ou de ce qu'il vint d'une main dont on ne l'attendait pas, ou de ce que, sans chercher d'excuse dans le mauvais état où se trouvaient ses affaires, la princesse Palatine s'ôta tout pour soulager une sœur qui ne l'aimait pas? Les deux princesses ne furent plus qu'un même cœur : la Reine parut vraiment reine par une bonté et par une magnificence [1] dont le bruit a retenti par toute la terre ; et la princesse Palatine joignit au respect qu'elle avait pour une aînée de ce rang et de ce mérite une éternelle reconnaissance.

Quel est, Messieurs, cet aveuglement dans une âme chrétienne, et qui le pourrait comprendre, d'être incapable de manquer aux hommes, et de ne craindre pas de manquer à Dieu? comme si le culte de Dieu ne tenait aucun rang parmi les devoirs ! Contez-nous [2] donc maintenant, vous qui les savez, toutes les grandes qualités de la princesse Palatine ; faites-nous voir, si vous le pouvez, toutes les grâces de cette douce éloquence qui s'insinuait dans les cœurs par des tours si nouveaux et si naturels ; dites qu'elle était généreuse, libérale, reconnaissante, fidèle dans ses promesses, juste : vous ne faites que raconter ce qui l'attachait à elle-même. Je ne vois dans tout ce récit que le prodigue de l'Évangile [3], qui veut avoir son partage, qui veut jouir de soi-même et des biens que son père lui a donnés, qui s'en va le plus loin qu'il peut de la maison paternelle, *dans un pays écarté*, où il dissipe tant de rares trésors, et, en un mot, où il donne au monde tout ce que Dieu voulait avoir. Pendant qu'elle contentait le monde et

1. Envers sa nièce, Anne de Clèves, lors du mariage de celle-ci avec le fils du grand Condé (1663).

2. *Conter*, raconter... — S'il n'y avait point d'autres exemples de *conter* pour *raconter*, on pourrait être tenté d'imprimer : *Comptez-nous*, que Bossuet écrivait de même manière.

3. Luc., XV, 12, 13.

se contentait elle-même, la princesse Palatine n'était pas heureuse, et le vide des choses humaines se faisait sentir à son cœur. Elle n'était heureuse, ni pour avoir, avec l'estime du monde, qu'elle avait tant désirée, celle du Roi même ; ni pour avoir l'amitié et la confiance de Philippe [1] et des deux princesses [2] qui ont fait successivement avec lui la seconde lumière de la Cour ; de Philippe, dis-je, ce grand prince, que ni sa naissance, ni sa valeur, ni la victoire elle-même, quoiqu'elle se donne à lui avec tous ses avantages, ne peuvent enfler, et de ces deux grandes princesses dont l'on ne peut nommer l'une sans douleur, ni connaître l'autre sans l'admirer. Mais peut-être que le solide établissement de la famille de notre princesse achèvera son bonheur? Non, elle n'était heureuse, ni pour avoir placé auprès d'elle la princesse Anne, sa chère fille et les délices de son cœur, ni pour l'avoir placée dans une maison où tout est grand. Que sert de s'expliquer davantage? On dit tout quand on prononce seulement le nom de Louis de Bourbon, prince de Condé, et de Henri Jules de Bourbon, duc d'Enghien. Avec un peu plus de vie, elle aurait vu les grands dons, et le premier des mortels, touché de ce que le monde admire le plus après lui, se plaire à le reconnaître par de dignes distinctions [3]. C'est ce qu'elle devait attendre du mariage de la princesse Anne. Celui de la princesse Bénédicte ne fut guères moins heureux, puisqu'elle épousa Jean Frideric, duc de Brunswick et d'Hanovre, souverain puissant, qui avait joint le savoir avec la valeur, la religion catholique avec les vertus de sa maison, et, pour comble de joie à notre princesse, le service de l'Empire avec les intérêts de la France. Tout était grand dans sa famille ; et la princesse Marie, sa fille [4], n'aurait eu à désirer

1. *Monsieur* (Philippe d'Orléans), frère du Roi.

2. Henriette d'Angleterre, et Élisabeth-Charlotte de Bavière. Celle-ci était la nièce de la Palatine. (Sur la première *Madame*, voy. la notice de son oraison funèbre, t. V, p. 650, et surtout l'oraison funèbre elle-même).

3. Un an après la mort de la princesse Palatine, son petit-fils, le duc de Bourbon, qui avait Condé pour grand-père du côté paternel, épousait une fille légitimée de Louis XIV, Mlle de Nantes (24 juillet 1685). A cette occasion, le Roi lui accorda la survivance des charges de grand-maître de sa maison et de gouverneur de la Bourgogne, alors possédées par le duc d'Enghien, son père.

4. Sa troisième fille, mariée au

sur la terre qu'une vie plus longue. Que s'il fallait, avec tant d'éclat, la tranquillité et la douceur, elle trouvait dans un prince, aussi grand d'ailleurs que celui qui honore cette audience, avec les grandes qualités, celles qui pouvaient contenter sa délicatesse [1]; et dans la duchesse, sa chère fille, un naturel tel qu'il le fallait à un cœur comme le sien, un esprit qui se fait sentir sans vouloir briller, une vertu qui devait bientôt forcer l'estime du monde et, comme une vive lumière, percer tout à coup avec grand éclat un beau, mais sombre nuage. Cette alliance fortunée lui donnait une perpétuelle et étroite liaison avec le prince [2] qui de tout temps avait le plus ravi son estime, prince qu'on admire autant dans la paix que dans la guerre, en qui l'univers attentif ne voit plus rien à désirer [3], et s'étonne de trouver enfin toutes les vertus en un seul homme. Que fallait-il davantage, et que manquait-il au bonheur de notre princesse? Dieu, qu'elle avait connu, et tout avec lui. Une fois, elle lui avait rendu son cœur [4]. Les douceurs célestes qu'elle avait goûtées sous les ailes de sainte Fare étaient revenues dans son esprit. Retirée à la campagne, séquestrée du monde, elle s'occupa trois ans entiers à régler sa conscience et ses affaires. Un million, qu'elle retira du duché de Rethélois, servit à multiplier ses bonnes œuvres; et la première fut d'acquitter ce qu'elle devait avec une scrupuleuse régularité, sans se permettre ces compositions [5] si adroitement colorées, qui souvent ne sont qu'une injustice couverte d'un nom spécieux. Est-ce donc ici

prince de Salm, qui jouissait de toute la faveur de l'empereur Léopold Ier.

1. Sa délicatesse d'esprit, apparemment. Il y avait de ce côté beaucoup de ressources dans le duc d'Enghien ; mais son caractère était détestable, s'il en faut croire Saint-Simon. La duchesse, fille d'Anne de Gonzague, avait au contraire plus de solidité dans le caractère que de brillant dans l'esprit. Sa piété et sa vertu étaient universellement reconnues.

2. Condé.

3. Ce prince s'était enfin converti, comme nous le verrons dans son oraison funèbre.

4. Après sa disgrâce. Voy. la notice en tête de ce discours.

5. Les accommodements que des débiteurs de haut rang imposaient à leurs créanciers. Bourdaloue, prêchant sur la restitution, la demande prompte et parfaite, « sans réduire les gens à des *compositions* forcées et à des *accommodements*, auxquels ils ne consentent que par contrainte et parce qu'ils craignent d'être frustrés de toute la dette. » (*Sermon pour le XXIIe dimanche après la Pentecôte*, péroraison.)

cet heureux retour que je vous promets depuis si longtemps? Non, Messieurs; vous ne verrez encore à cette fois qu'un plus déplorable éloignement. Ni les conseils de la Providence, ni l'état de la princesse ne permettaient qu'elle partageât tant soit peu son cœur : une âme comme la sienne ne souffre point de tels partages, et il fallait ou tout à fait rompre, ou se rengager tout à fait avec le monde. Les affaires l'y rappelèrent; sa piété s'y dissipa encore une fois : elle éprouva que Jésus-Christ n'a pas dit en vain : « *Fiunt novissima hominis illius pejora prioribus*[1] : L'état de l'homme qui retombe devient pire que le premier. » Tremblez, âmes réconciliées, qui renoncez si souvent à la grâce de la pénitence; tremblez, puisque chaque chute creuse sous vos pas de nouveaux abîmes; tremblez enfin au terrible exemple de la princesse Palatine. A ce coup, le Saint-Esprit irrité se retire, les ténèbres s'épaississent, la foi s'éteint. Un saint abbé[2], dont la doctrine et la vie sont un ornement de notre siècle, ravi d'une conversion aussi admirable et aussi parfaite que celle de notre princesse, lui ordonna de l'écrire pour l'édification de l'Église. Elle commence ce récit en confessant son erreur. Vous, Seigneur, dont la bonté infinie n'a rien donné aux hommes de plus efficace pour effacer leurs péchés que la grâce de les reconnaître, recevez l'humble confession de votre servante; et, en mémoire d'un tel sacrifice, s'il lui reste quelque chose à expier après une si longue pénitence, faites-lui sentir aujourd'hui vos miséricordes. Elle confesse donc, Chrétiens, qu'elle avait tellement perdu les lumières de la foi, que lorsqu'on parlait sérieusement des mystères de la religion, elle avait peine à retenir ce ris dédaigneux qu'excitent les personnes simples lorsqu'on leur voit croire des choses impossibles : *Et*, poursuit-elle, *c'eût été pour moi le plus grand de tous les miracles que de me faire croire fermement le christianisme*. Que n'eût-elle pas donné pour obtenir ce miracle! Mais l'heure marquée par la divine providence n'était pas encore venue. C'était le temps où elle devait être livrée

1. Luc., XI, 26.
2. Rancé, abbé et réformateur de la Trappe. Son amitié avec Bossuet remontait au temps de leurs études.

à elle-même, pour mieux sentir dans la suite la merveilleuse victoire de la grâce. Ainsi elle gémissait dans son incrédulité, qu'elle n'avait pas la force de vaincre. Peu s'en faut qu'elle ne s'emporte jusqu'à la dérision, qui est le dernier excès et comme le triomphe de l'orgueil, et qu'elle ne se trouve parmi « ces moqueurs dont le jugement est si proche, selon la parole du Sage : *Parata sunt derisoribus judicia*[1]. »

Déplorable aveuglement ! Dieu a fait un ouvrage au milieu de nous, qui, détaché de toute autre cause et ne tenant qu'à lui seul, remplit tous les temps et tous les lieux, et porte par toute la terre, avec l'impression de sa main, le caractère de son autorité : c'est Jésus-Christ et son Église. Il a mis dans cette Église une autorité seule capable d'abaisser l'orgueil et de relever la simplicité, et qui, également propre aux savants et aux ignorants, imprime aux uns et aux autres un même respect. C'est contre cette autorité que les libertins se révoltent avec un air de mépris. Mais qu'ont-ils vu, ces rares génies, qu'ont-ils vu plus que les autres ? Quelle ignorance est la leur ! et qu'il serait aisé de les confondre, si, faibles et présomptueux, ils ne craignaient d'être instruits ! Car pensent-ils avoir mieux vu les difficultés à cause qu'ils y succombent, et que les autres qui les ont vues les ont méprisées ? Ils n'ont rien vu, ils n'entendent rien ; ils n'ont pas même de quoi établir le néant auquel ils espèrent[2] après cette vie, et ce misérable partage ne leur est pas assuré. Ils ne savent s'ils trouveront un Dieu propice ou un Dieu contraire. S'ils le font égal au vice et à la vertu, quelle idole ! Que s'il ne dédaigne pas de juger ce qu'il a

1. Proverb., XIX, 29.

2. *Auquel ils espèrent.* Les exemples de cette construction sont assez nombreux :

> N'espérons plus, mon âme, aux promesses du monde.
>
> (MALHERBE.)

> ... Mais j'espère aux bontés qu'une autre aura pour moi.
>
> (MOLIÈRE, *Tartuffe*, II, IV.)

J'espère fort au Premier président et à la présence des Grignans (Mme de Sévigné, 27 septembre 1671).

Toutefois il est rare de voir, comme ici, construire *espérer* avec la préposition *à* lorsqu'il a pour complément l'objet, et non le motif de l'espérance, la chose qu'on désire et non la personne ou la chose par qui on compte l'obtenir. Bossuet a dit ailleurs : « ... N'espérez plus au néant ; non, non, n'y espérez plus. » (*Sermon pour la Toussaint*, 1669, t. V, p. 509). On y espère néanmoins à ce bienheureux héritage. » (*Variations*, liv. III, XXXIX, t. I, p. 156).

créé, et encore ce qu'il a créé capable d'un bon et d'un mauvais choix, qui leur dira ou ce qui lui plaît, ou ce qui l'offense, ou ce qui l'apaise? Par où ont-ils deviné que tout ce qu'on pense de ce premier Être soit indifférent, et que toutes les religions qu'on voit sur la terre lui soient également bonnes? Parce qu'il y en a de fausses, s'ensuit-il qu'il n'y en ait pas une véritable, ou qu'on ne puisse plus connaître l'ami sincère parce qu'on est environné de trompeurs? Est-ce peut-être que tous ceux qui errent sont de bonne foi? L'homme ne peut-il pas, selon sa coutume, s'en imposer à lui-même? Mais quel supplice ne méritent pas les obstacles qu'il aura mis par ses préventions à des lumières plus pures? Où a-t-on pris que la peine et la récompense ne soient que pour les jugements humains, et qu'il n'y ait pas en Dieu une justice, dont celle qui reluit en nous ne soit qu'une étincelle? Que s'il est une telle justice, souveraine et par conséquent inévitable, divine et par conséquent infinie, qui nous dira qu'elle n'agisse jamais selon sa nature, et qu'une justice infinie ne s'exerce pas à la fin par un supplice infini et éternel? Où en sont donc les impies, et quelle assurance ont-ils contre la vengeance éternelle dont on les menace? Au défaut d'un meilleur refuge, iront-ils enfin se plonger dans l'abîme de l'athéisme, et mettront-ils leur repos dans une fureur qui ne trouve presque point de place dans les esprits? Qui leur résoudra ces doutes, puisqu'ils veulent les appeler de ce nom? Leur raison, qu'ils prennent pour guide, ne présente à leur esprit que des conjectures et des embarras. Les absurdités où ils tombent en niant la religion deviennent plus insoutenables que les vérités dont la hauteur les étonne; et pour ne vouloir pas croire des mystères incompréhensibles, ils suivent l'une après l'autre d'incompréhensibles erreurs. Qu'est-ce donc, après tout, Messieurs, qu'est-ce que leur malheureuse incrédulité, sinon une erreur sans fin, une témérité qui hasarde tout, un étourdissement volontaire et, en un mot, un orgueil qui ne peut souffrir son remède, c'est-à-dire qui ne peut souffrir une autorité légitime [1]? Ne croyez pas que l'homme

1. Var. : c'est-à-dire une autorité légitime (1685).

ne soit emporté que par l'intempérance des sens. L'intempérance de l'esprit n'est pas moins flatteuse. Comme l'autre, elle se fait des plaisirs cachés, et s'irrite par la défense. Ce superbe croit s'élever au-dessus de tout et au-dessus de lui-même, quand il s'élève, ce lui semble, au-dessus de la religion, qu'il a si longtemps révérée : il se met au rang des gens désabusés ; il insulte en son cœur aux faibles esprits qui ne font que suivre les autres sans rien trouver par eux-mêmes ; et devenu le seul objet de ses complaisances, il se fait lui-même son Dieu.

C'est dans cet abîme profond que la princesse Palatine allait se perdre. Il est vrai qu'elle désirait avec ardeur de connaître la vérité. Mais où est la vérité sans la foi, qui lui paraissait impossible, à moins que Dieu l'établît en elle par un miracle? Que lui servait d'avoir conservé la connaissance de la Divinité? Les esprits même les plus déréglés n'en rejettent pas l'idée, pour n'avoir point à se reprocher un aveuglement trop visible. Un Dieu qu'on fait à sa mode, aussi patient, aussi insensible que nos passions le demandent, n'incommode pas. La liberté qu'on se donne de penser tout ce qu'on veut fait qu'on croit respirer un air nouveau. On s'imagine jouir de soi-même et de ses désirs ; et, dans le droit qu'on pense acquérir de ne se rien refuser, on croit tenir tous les biens, et on les goûte par avance.

En cet état, Chrétiens, où la foi même est perdue, c'est-à-dire où le fondement est renversé, que restait-il à notre princesse? que restait-il à une âme qui, par un juste jugement de Dieu, était déchue de toutes les grâces et ne tenait à Jésus-Christ par aucun lien? qu'y restait-il, Chrétiens, si ce n'est ce que dit saint Augustin ? Il restait la souveraine misère et la souveraine miséricorde : *Restabat*[1] *magna miseria et magna misericordia*[2]. Il restait ce secret regard d'une Providence miséricordieuse, qui la voulait rappeler des extrémités de la terre ; et voici quelle fut la première touche. Prêtez l'oreille, Messieurs : elle a quelque chose de

1. Le texte de saint Augustin porte : *Remansit magna*... — Bossuet a négligé de vérifier une citation qu'il faisait de mémoire, à son ordinaire.

2. *Enarr. in Ps.* L, n. 8.

miraculeux. Ce fut un songe admirable, de ceux que Dieu même fait venir du ciel par le ministère des anges, dont les images sont si nettes et si démêlées, où l'on voit je ne sais quoi de céleste. Elle crut, c'est elle-même qui le raconte au saint abbé [1] : écoutez, et prenez garde surtout de n'écouter pas avec mépris l'ordre des avertissements divins et la conduite de la grâce ; elle crut, dis-je, *que, marchant seule dans une forêt, elle y avait rencontré un aveugle dans une petite loge. Elle s'approche pour lui demander s'il était aveugle de naissance, ou s'il l'était devenu par quelque accident. Il répondit qu'il était aveugle-né. Vous ne savez donc pas*, reprit-elle, *ce que c'est que la lumière, qui est si belle et si agréable, et le soleil, qui a tant d'éclat et de beauté ? Je n'ai, dit-il, jamais joui de ce bel objet, et je ne m'en puis former aucune idée. Je ne laisse pas de croire, continua-t-il, qu'il est d'une beauté ravissante. L'aveugle parut alors changer de voix et de visage ; et, prenant un ton d'autorité : Mon exemple, dit-il, vous doit apprendre qu'il y a des choses très excellentes et très admirables qui échappent à notre vue, et qui n'en sont ni moins vraies ni moins désirables, quoiqu'on ne les puisse ni comprendre ni imaginer.* C'est en effet qu'il manque un sens aux incrédules comme à l'aveugle ; et ce sens, c'est Dieu qui le donne, selon ce que dit saint Jean : « Il nous a donné un sens pour connaître le vrai Dieu, et pour être en son vrai Fils : *Dedit nobis sensum, ut cognoscamus verum Deum, et simus in vero Filio ejus* [2]. » Notre princesse le comprit. En même temps, au milieu d'un songe si mystérieux, *elle fit l'application de la belle comparaison de l'aveugle aux vérités de la religion et de l'autre vie :* ce sont ses mots que je vous rapporte. Dieu, qui n'a besoin ni de temps ni d'un long circuit de raisonnements pour se faire entendre, tout à coup lui ouvrit les yeux. Alors, par une soudaine illumination, *elle se sentit si éclairée*, c'est elle-même qui con-

1. Cf. ci-dessus, p. 303. — De ce document, l'orateur cite beaucoup d'expressions textuelles, sur lesquelles il appelle l'attention. Il donne de tout le reste une analyse saisissante, qu'il relève par des réflexions semées à propos.

2. I Joan., v, 20.

tinue à vous parler, *et tellement transportée de la joie d'avoir trouvé ce qu'elle cherchait depuis si longtemps, qu'elle ne put s'empêcher d'embrasser l'aveugle, dont le discours lui découvrait une plus belle lumière*[1] *que celle dont il était privé. Et*, dit-elle, *il se répandit dans mon cœur une joie si douce et une foi si sensible qu'il n'y a point de paroles capables de l'exprimer.* Vous attendez, Chrétiens, quel sera le réveil d'un sommeil si doux et si merveilleux. Écoutez, et reconnaissez que ce songe est vraiment divin. *Elle s'éveilla là-dessus*, dit-elle, *et se trouva dans le même état où elle s'était vue dans cet admirable songe, c'est-à-dire tellement changée qu'elle avait peine à le croire.* Le miracle qu'elle attendait est arrivé : elle croit, elle qui jugeait la foi impossible ; Dieu la change par une lumière soudaine et par un songe qui tient de l'extase. Tout suit en elle de la même force. *Je me levai*, poursuit-elle, *avec précipitation ; mes actions étaient mêlées d'une joie et d'une activité extraordinaire*[2]. Vous le voyez, cette nouvelle vivacité qui animait ses actions se ressent encore dans ses paroles. *Tout ce que je lisais sur la religion me touchait jusqu'à répandre des larmes. Je me trouvais à la messe dans un état bien différent de celui où j'avais accoutumé d'être.* Car c'était de tous les mystères celui qui lui paraissait le plus incroyable. *Mais alors*, dit-elle, *il me semblait sentir la présence réelle de Notre-Seigneur, à peu près comme l'on sent les choses visibles et dont l'on ne peut douter.* Ainsi elle passa tout à coup d'une profonde obscurité à une lumière manifeste. Les nuages de son esprit sont dissipés : miracle aussi étonnant que celui où Jésus-Christ fit tomber en un instant des yeux de Saul converti cette espèce d'écaille dont ils étaient couverts[3]. Qui donc ne s'écrierait à un si soudain changement : *Le doigt*

1. Ce beau contraste est ajouté par Bossuet. La Palatine avait dit seulement : « ... Me trouvant transportée de joie d'avoir trouvé ce que je cherchais depuis si longtemps, j'embrassai cet aveugle et lui dis que je lui avais plus d'obligation que je n'en avais eu à personne du monde ; et il se répandit dans mon cœur une certaine joie si douce et une foi si sensible, qu'il m'est impossible de l'exprimer. Je m'éveillai .. »

2. Accord de l'adjectif seulement avec le nom le plus voisin.

3. Act., IX, 18.

de Dieu est ici[1] ! La suite ne permet pas d'en douter, et l'opération de la grâce se reconnaît dans ses fruits. Depuis ce bienheureux moment, la foi de notre princesse fut inébranlable ; et même cette joie sensible qu'elle avait à croire lui fut continuée quelque temps.

Mais, au milieu de ces célestes douceurs, la justice divine eut son tour. L'humble princesse ne crut pas qu'il lui fût permis d'approcher d'abord des saints sacrements. Trois mois entiers furent employés à repasser avec larmes ses ans écoulés parmi tant d'illusions, et à préparer sa confession. Dans l'approche du jour désiré où elle espérait de la faire, elle tomba dans une syncope qui ne lui laissa ni couleur, ni pouls, ni respiration. Revenue d'une si longue et si étrange défaillance, elle se vit replongée dans un plus grand mal ; et, après les affres de la mort, elle ressentit toutes les horreurs de l'enfer. Digne effet des sacrements de l'Église, qui, donnés ou différés, font sentir à l'âme la miséricorde de Dieu, ou tout le poids de ses vengeances ! Son confesseur, qu'elle appelle, la trouve sans force, incapable d'application et prononçant à peine quelques mots entrecoupés : il fut contraint de remettre la confession au lendemain. Mais il faut qu'elle vous raconte elle-même quelle nuit elle passa dans cette attente. Qui sait si la Providence n'aura pas amené ici quelque âme égarée qui doive être touchée de ce récit? *Il est*, dit-elle, *impossible de s'imaginer les étranges peines de mon esprit, sans les avoir éprouvées. J'appréhendais à chaque moment le retour de ma syncope, c'est-à-dire ma mort et ma damnation. J'avouais bien que je n'étais pas digne d'une miséricorde que j'avais si longtemps négligée, et je disais à Dieu dans mon cœur que je n'avais aucun droit de me plaindre de sa justice ; mais qu'enfin, chose insupportable ! je ne le verrais jamais, que je serais éternellement avec ses ennemis, éternellement sans l'aimer, éternellement haïe de lui. Je sentais tendrement ce déplaisir, et je le sentais même, comme je crois*, ce sont ses propres paroles[2], *entièrement détaché des autres peines de l'enfer*. Le

1. Exod., VIII, 19.
2. Dans ce qui précède, l'orateur condensait avantageusement le récit d'Anne de Gonzague.

voilà, mes chères Sœurs, vous le connaissez, le voilà, ce pur amour que Dieu lui-même répand dans les cœurs, avec toutes ses délicatesses et dans toute sa vérité. La voilà, cette crainte qui change les cœurs ; non point la crainte de l'esclave qui craint l'arrivée d'un maître fâcheux, mais la crainte d'une chaste épouse qui craint de perdre ce qu'elle aime. Ces sentiments tendres, mêlés de larmes et de frayeur, aigrissaient son mal jusqu'à la dernière extrémité ; nul n'en pénétrait la cause, et on attribuait ces agitations à la fièvre dont elle était tourmentée. Dans cet état pitoyable, pendant qu'elle se regardait comme une personne réprouvée et presque sans espérance de salut, Dieu, qui fait entendre ses vérités en telle manière et sous telles figures qu'il lui plaît, continua de l'instruire comme il a fait Joseph et Salomon ; et, durant l'assoupissement que l'accablement lui causa, il lui mit dans l'esprit cette parabole si semblable à celles de l'Évangile. Elle voit paraître ce que Jésus-Christ n'a pas dédaigné de nous donner [1] comme l'image de sa tendresse, une poule devenue mère, empressée autour des petits qu'elle conduisait [2].

1. Matth., XXIII, 37.

2. Sans abonder dans la rhétorique ampoulée dont l'abbé Maury est le modèle dans son *Essai sur l'éloquence de la chaire* ; sans découvrir ici « toutes les allégories d'une imagination riche et brillante, » on admirera à bon droit la portée de cette phrase par rapport à ce qui va suivre. Voici le récit de la Palatine, que l'orateur ne pouvait songer à reproduire textuellement : « J'étais donc dans ce déplorable état, me considérant comme une personne réprouvée et presque sans espérance de salut, lorsque, sur les cinq heures du matin, je m'endormis et songeai que je voyais une poule suivie de plusieurs petits poussins, dont l'un, s'étant égaré, venait sauter sur une grosse bête endormie qui était couchée toute plate à terre, comme une manière de chien. Je considérais ce petit animal qui lui montait sur le dos et qui se jouait sur lui, et je pensais en moi-même qu'il était bien hardi, et que, si ce chien se réveillait, il était perdu. Au même temps, il me sembla que je voyais venir un autre chien fort grand et fort horrible, qui, s'étant approché du petit poussin, l'avait en un moment englouti. Je courus incontinent à lui pour lui ôter le petit poulet ; et, comme je voulais lui ouvrir la gueule, j'entendis quelqu'un qui disait : « C'en est fait, il l'a avalé. » — « Non, dis-je, il ne l'est pas encore. » Et en effet il me sembla que je lui ouvris la gueule, et que je retirai ce petit animal, que je pris entre mes deux mains pour le réchauffer, car il me paraissait tout hérissé et presque mort. J'entendis encore quelqu'un qui me disait : « Il faut le rendre au chien. Cela le gâtera, de [le] lui ôter. » — « Non, répondis-je, je ne [le] lui rendrai jamais ; on lui donnera d'autres viandes. » En ce moment, je m'éveillai, et l'application de ce songe se fit en un instant dans mon âme, comme si l'on m'eût dit : « Si vous, qui êtes mauvaise... »

Bossuet a été prendre d'une main sûre un petit nombre de traits si-

Un d'eux s'étant écarté, notre malade le voit englouti par un chien avide. Elle accourt, elle lui arrache cet innocent animal. En même temps, on lui crie d'un autre côté qu'il le fallait rendre au ravisseur, dont on éteindrait l'ardeur en lui enlevant sa proie [1]. *Non*, dit-elle, *je ne le rendrai jamais*. En ce moment, elle s'éveilla, et l'application de la figure qui lui avait été montrée se fit en un instant dans son esprit, comme si on lui eût dit : *Si vous, qui êtes mauvaise* [2], *ne pouvez vous résoudre à rendre ce petit animal que vous avez sauvé, pourquoi croyez-vous que Dieu, infiniment bon, vous redonnera au démon après vous avoir tirée de sa puissance ? Espérez, et prenez courage*. A ces mots, elle demeura dans un calme et dans une joie qu'elle ne pouvait exprimer, *comme si un ange lui eût appris*, ce sont encore ses paroles, *que Dieu ne l'abandonnerait pas*. Ainsi tomba tout à coup la fureur des vents et des flots à la voix de Jésus-Christ qui les menaçait [3] ; et il ne fit pas un moindre miracle dans l'âme de notre sainte pénitente, lorsque, parmi les frayeurs d'une conscience alarmée et *les douleurs de l'enfer* [4], il lui fit sentir tout à coup par une vive confiance, avec la rémission de ses péchés, cette *paix qui surpasse toute intelligence* [5]. Alors une joie céleste saisit tous ses sens, *et les os humiliés tressaillirent* [6]. Souvenez-vous, ô sacré Pontife, quand vous tiendrez en vos mains la sainte victime qui ôte les péchés du monde, souvenez-vous de ce miracle de sa grâce. Et vous, saints prêtres, venez ; et vous, saintes Filles [7], et vous, Chrétiens ; venez aussi, ô pécheurs : tous ensemble commençons d'une même voix le cantique de la délivrance, et ne cessons de répéter avec David *que Dieu est bon, que sa miséricorde est éternelle* [8].

Il ne faut point manquer à de telles grâces, ni les recevoir avec mollesse. La princesse Palatine change

gnificatifs : tout a été résumé, sans qu'il y ait rien à regretter de ce qu'il a laissé.

1. Idée admise dans l'éducation des chiens de chasse. Cf. le récit de la Palatine.

2. Matth., VII, 11.

3. Marc., IV, 39 : Luc., VIII, 24.

4. Ps. XVII, 6.

5. Philip., IV, 7.

6. Ps. L, 10.

7. Les Carmélites, chez lesquelles avait lieu la cérémonie funèbre.

8. Ps. CXXXV, 1.

en un moment toute entière : nulle parure que la simplicité, nul ornement que la modestie. Elle se montre au monde à cette fois, mais ce fut pour lui déclarer qu'elle avait renoncé à ses vanités. Car aussi quelle erreur à une chrétienne, et encore à une chrétienne pénitente, d'orner ce qui n'est digne que de son mépris, de peindre et de parer l'idole du monde, de retenir comme par force, et avec mille artifices autant indignes qu'inutiles, ces grâces qui s'envolent avec le temps! Sans s'effrayer de ce qu'on dirait, sans craindre comme autrefois ce vain fantôme [1] des âmes infirmes, dont les grands sont épouvantés plus que tous les autres, la princesse Palatine parut à la Cour si différente d'elle-même ; et dès lors elle renonça à tous les divertissements, à tous les jeux, jusqu'aux plus innocents, se soumettant aux sévères lois de la pénitence chrétienne, et ne songeant qu'à restreindre et à punir une liberté qui n'avait pu demeurer dans ses bornes. Douze ans de persévérance au milieu des épreuves les plus difficiles l'ont élevée à un éminent degré de sainteté. La règle qu'elle se fit dès le premier jour fut immuable ; toute sa maison y entra ; chez elle, on ne faisait que passer d'un exercice de piété à un autre. Jamais l'heure de l'oraison ne fut changée ni interrompue, pas même par les maladies. Elle savait que, dans ce commerce sacré, tout consiste à s'humilier sous la main de Dieu, et moins à donner qu'à recevoir ; ou plutôt, selon le précepte de Jésus-Christ [2], son oraison fut perpétuelle, pour être égale au besoin. La lecture de l'Évangile et des Livres saints en fournissait la matière : si le travail semblait l'interrompre, ce n'était que pour la continuer d'une autre sorte. Par le travail on charmait l'ennui, on ménageait le temps, on guérissait la langueur de la paresse et les pernicieuses rêveries de l'oisiveté. L'esprit se relâchait pendant que les mains industrieusement occupées s'exerçaient dans des ouvrages dont la piété avait donné le dessein [3] ; c'était ou des habits pour les pauvres, ou des ornements pour les

1. C'est-à-dire le *Qu'en dira-t-on ?*
2. Luc., XVIII, 1.
3. Il faut peut-être donner à ce mot le sens de plan, de patron. Au XVIIe siècle, on ne distinguait point par l'orthographe *dessein* de *dessin*.

autels. Les psaumes avaient succédé aux cantiques des joies du siècle. Tant qu'il n'était point nécessaire de parler, la sage princesse gardait le silence : la vanité et les médisances, qui soutiennent tout le commerce du monde, lui faisaient craindre tous les entretiens ; et rien ne lui paraissait ni agréable ni sûr que la solitude. Quand elle parlait de Dieu, le goût intérieur d'où sortaient toutes ses paroles se communiquait à ceux qui conversaient avec elle, et les nobles expressions qu'on remarquait dans ses discours ou dans ses écrits venaient de la haute idée qu'elle avait conçue des choses divines. Sa foi ne fut pas moins simple que vive ; dans les fameuses questions qui ont troublé en tant de manières le repos de nos jours [1], elle déclarait hautement qu'elle n'avait autre part à y prendre que celle d'obéir à l'Église. Si elle eût eu la fortune des ducs de Nevers, ses pères, elle en aurait surpassé la pieuse magnificence, quoique cent temples fameux en portent la gloire jusqu'au ciel, *et que les églises des saints publient leurs aumônes* [2]. Le duc son père avait fondé dans ses terres de quoi marier tous les ans soixante filles : riche oblation, présent agréable. La princesse sa fille en mariait aussi tous les ans ce qu'elle pouvait, ne croyant pas assez honorer les libéralités de ses ancêtres, si elle ne les imitait. On ne peut retenir ses larmes quand on lui voit épancher son cœur sur de vieilles femmes qu'elle nourrissait. Des yeux si délicats firent leurs délices de ces visages ridés, de ces membres courbés sous les ans. Écoutez ce qu'elle en écrit au fidèle ministre de ses charités [3], et, dans un même discours, apprenez à goûter la simplicité et la charité chrétienne : *Je suis ravie*, dit-elle, *que l'affaire de nos bonnes vieilles soit si avancée. Achevons vite, au nom de Notre-Seigneur ; ôtons vitement cette bonne femme de l'étable où elle est, et*

1. Dans les querelles du jansénisme.

2. Eleemosynas illius enarrabit omnis ecclesia sanctorum (Eccli., XXXI, 11).

3. Probablement Louis Lefebvre, aumônier du prince de Condé, puis attaché à la maison de la princesse Palatine, qui avait en lui une grande confiance. (Archives Nationales, Z^1a 522 ; Biblioth. Nationale, f. fr. 32594, au 8 juillet 1684 ; et *Lettres écrites sur le couvent des Annonciades de Meulan*, édit. A. Le Roi, Versailles, 1860, in-8, *passim* : On y trouve trente lettres de la Palatine, suivies de son testament, etc.)

la mettons dans un de ces petits lits. Quelle nouvelle vivacité succède à celle que le monde inspire! Elle poursuit : *Dieu me donnera peut-être de la santé pour aller servir cette paralytique ; au moins je le ferai par mes soins, si les forces me manquent ; et, joignant mes maux aux siens, je les offrirai plus hardiment à Dieu. Mandez-moi ce qu'il faut pour la nourriture et les ustensiles de ces pauvres femmes ; peu à peu nous les mettrons à leur aise.* Je me plais à répéter toutes ces paroles, malgré les oreilles délicates : elles effacent les discours les plus magnifiques, et je voudrais ne parler plus que ce langage. Dans les nécessités extraordinaires, sa charité faisait de nouveaux efforts. Le rude hiver des années dernières acheva de la dépouiller de ce qui lui restait de superflu ; tout devint pauvre dans sa maison et sur sa personne : elle voyait disparaître avec une joie sensible les restes des pompes du monde ; et l'aumône lui apprenait à se retrancher tous les jours quelque chose de nouveau. C'est en effet la vraie grâce de l'aumône, en soulageant les besoins des pauvres, de diminuer en nous d'autres besoins, c'est-à-dire ces besoins honteux qu'y fait la délicatesse, comme si la nature n'était pas assez accablée de nécessités. Qu'attendez-vous, Chrétiens, à vous convertir, et pourquoi désespérez-vous de votre salut? Vous voyez la perfection où s'élève l'âme pénitente, quand elle est fidèle à la grâce. Ne craignez ni la maladie, ni les dégoûts, ni les tentations, ni les peines les plus cruelles. Une personne si sensible et si délicate, qui ne pouvait seulement entendre nommer les maux, a souffert douze ans entiers, et presque sans intervalle, ou les plus vives douleurs, ou des langueurs qui épuisaient le corps et l'esprit ; et cependant, durant tout ce temps, et dans les tourments inouïs de sa dernière maladie, où ses maux s'augmentèrent jusques aux derniers excès, elle n'a eu à se repentir que d'avoir une seule fois souhaité une mort plus douce. Encore réprima-t-elle ce faible désir, en disant aussitôt après, avec Jésus-Christ, la prière du sacré mystère du Jardin ; c'est ainsi qu'elle appelait la prière de l'agonie de notre Sauveur : *O mon Père,*

que votre volonté soit faite, et non pas la mienne [1] ! Ses maladies lui ôtèrent la consolation qu'elle avait tant désirée, d'accomplir ses premiers desseins et de pouvoir achever ses jours sous la discipline et dans l'habit de sainte Fare. Son cœur donné, ou plutôt rendu à ce monastère, où elle avait goûté les premières grâces, a témoigné son désir, et sa volonté a été aux yeux de Dieu un sacrifice parfait. C'eût été un soutien sensible à une âme comme la sienne d'accomplir de grands ouvrages pour le service de Dieu ; mais elle est menée par une autre voie, par celle qui crucifie davantage, qui, sans rien laisser entreprendre à un esprit courageux, le tient accablé et anéanti sous la rude loi de souffrir. Encore s'il eût plu à Dieu de lui conserver ce goût sensible de la piété qu'il avait renouvelé dans son cœur au commencement de sa pénitence ! Mais non : tout lui est ôté ; sans cesse elle est travaillée de peines insupportables. *O Seigneur*, disait le saint homme Job, *vous me tourmentez d'une manière merveilleuse* [2] ! C'est que, sans parler ici de ses autres peines, il portait au fond de son cœur une vive et continuelle appréhension de déplaire à Dieu. Il voyait d'un côté sa sainte justice, devant laquelle les anges ont peine à soutenir leur innocence. Il le voyait avec ces yeux éternellement ouverts observer toutes les démarches, compter tous les pas [3] d'un pécheur, et *garder ses péchés comme sous le sceau*, pour les lui représenter au dernier jour [4] : *Signasti quasi in sacculo delicta mea*. D'un autre côté, il ressentait ce qu'il y a de corrompu dans le cœur de l'homme : *Je craignais*, dit-il, *toutes mes œuvres* [5]. Que vois-je ? Le péché ! le péché partout ! Et il s'écriait jour et nuit : *O Seigneur, pourquoi n'ôtez-vous pas mes péchés* [6] ? et que ne tranchez-vous [7] une fois ces malheureux jours, où l'on ne fait que vous offenser, afin qu'il ne soit pas dit *que je sois contraire à la parole du Saint* [8] ! Tel était le fond de ses peines [9] ; et ce qui paraît de si violent dans ses

1. Luc., XXII, 42.
2. Job., X, 16.
3. *Ibid*, XIV, 16.
4. *Ibid.*, 17.
5. *Ibid.*, IX, 28.
6. *Ibid.*, VII, 21.
7. Var. : et que ne retranchez-vous (1685).
8. Job., VI, 10.
9. Des peines de Job.

discours n'est que la délicatesse d'une conscience qui se redoute elle-même, ou l'excès d'un amour qui craint de déplaire. La princesse Palatine souffrit quelque chose de semblable. Quel supplice à une conscience timorée! Elle croyait voir partout dans ses actions un amour-propre déguisé en vertu. Plus elle était clairvoyante, plus elle était tourmentée. Ainsi Dieu l'humiliait par ce qui a coutume de nourrir l'orgueil, et lui faisait un remède de la cause de son mal. Qui pourrait dire par quelles terreurs elle arrivait aux délices de la sainte table? Mais elle ne perdait pas la confiance. *Enfin*, dit-elle, c'est ce qu'elle écrit au saint prêtre [1] que Dieu lui avait donné pour la soutenir dans ses peines, *enfin je suis parvenue au divin banquet. Je m'étais levée dès le matin, pour être devant le jour aux portes du Seigneur; mais lui seul sait les combats qu'il a fallu rendre.* La matinée se passait dans ce cruel exercice. *Mais, à la fin*, poursuit-elle, *malgré mes faiblesses, je me suis comme traînée moi-même aux pieds de Notre-Seigneur, et j'ai connu qu'il fallait, puisque tout s'est fait en moi par la force de la divine bonté, que je reçusse encore avec une espèce de force ce dernier et souverain bien.* Dieu lui découvrait dans ces peines l'ordre secret de sa justice sur ceux qui ont manqué de fidélité aux grâces de la pénitence. *Il n'appartient pas*, disait elle, *aux esclaves fugitifs, qu'il faut aller reprendre par force et les ramener comme malgré eux, de s'asseoir au festin avec les enfants et les amis; et c'est assez qu'il leur soit permis de venir recueillir à terre les miettes qui tombent de la table de leurs seigneurs.*

Ne vous étonnez pas, Chrétiens, si je ne fais plus, faible orateur, que de répéter les paroles de la princesse Palatine; c'est que j'y ressens la manne cachée et le goût des Écritures divines, que ses peines et ses sentiments lui faisaient entendre. Malheur à moi, si dans cette chaire j'aime mieux me chercher moi-même que votre salut, et si je ne préfère [2] à mes inventions, quand elles pourraient vous plaire, les expériences de

1. Peut-être M. de La Barmondière, dont il est question plus loin, p. 321.

2. L'édition de 1685 donne à tort : si je préfère.

cette princesse, qui peuvent vous convertir! Je n'ai regret qu'à ce que je laisse; et je ne puis vous taire ce qu'elle a écrit touchant les tentations d'incrédulité. *Il est bien croyable*, disait-elle, *qu'un Dieu qui aime infiniment en donne des preuves proportionnées à l'infinité de son amour et à l'infinité de sa puissance; et ce qui est propre à la toute-puissance d'un Dieu passe de bien loin la capacité de notre faible raison. C'est*, ajoute-t-elle, *ce que je me dis à moi-même, quand les démons tâchent d'étonner ma foi; et, depuis qu'il a plu à Dieu de me mettre dans le cœur*, remarquez ces belles paroles, *que son amour est la cause de tout ce que nous croyons, cette réponse me persuade plus que tous les livres*. C'est en effet l'abrégé de tous les saints Livres et de toute la doctrine chrétienne. Sortez, Parole éternelle [1], Fils unique du Dieu vivant, sortez du bienheureux sein de votre Père [2], et venez annoncer aux hommes le secret que vous y voyez. Il l'a fait, et durant trois ans il n'a cessé de nous dire le secret des conseils de Dieu. Mais tout ce qu'il en a dit est renfermé dans ce seul mot de son Évangile : *Dieu a tant aimé le monde qu'il lui a donné son Fils unique* [3]. Ne demandez plus ce qui a uni en Jésus-Christ le ciel et la terre, et la croix avec les grandeurs : *Dieu a tant aimé le monde*. Est-il incroyable que Dieu aime, et que la bonté se communique? Que ne fait pas entreprendre aux âmes courageuses l'amour de la gloire, aux âmes les plus vulgaires l'amour des richesses, à tous enfin tout ce qui porte le nom d'amour? Rien ne coûte, ni périls, ni travaux, ni peines; et voilà les prodiges [4] dont l'homme est capable. Que si l'homme, qui n'est que faiblesse, tente l'impossible, Dieu, pour contenter son amour, n'exécutera-t-il rien d'extraordinaire? Disons donc pour toute raison dans tous les mystères : *Dieu a tant aimé le monde*. C'est la doctrine du Maître, et le disciple bien-aimé l'avait bien

1. L'évêque ne veut pas laisser échapper cette occasion favorable de faire remarquer un aspect du christianisme lumineux et attrayant entre tous. Il emploie cette apostrophe soudaine, vraiment inattendue, pour appeler l'attention sur « le secret des conseils de Dieu. »

2. Joan., I, 18.

3. *Ibid.*, III, 16.

4. Édit. de 1685 : tous les prodiges...

comprise. De son temps, un Cérinthe [1], un hérésiarque, ne voulait pas croire qu'un Dieu eût pu se faire homme, et se faire la victime des pécheurs. Que lui répondit cet apôtre vierge, ce prophète du Nouveau Testament, cet aigle, ce théologien par excellence, ce saint vieillard qui n'avait de force que pour prêcher la charité et pour dire : *Aimez-vous les uns les autres en Notre-Seigneur ;* que répondit-il à cet hérésiarque? Quel symbole, quelle nouvelle confession de foi opposa-t-il à son hérésie naissante? Écoutez et admirez. « Nous croyons, dit-il, et nous confessons l'amour que Dieu a pour nous: *Et nos... credidimus charitati quam habet Deus in nobis* [2]. » C'est là toute la foi des chrétiens ; c'est la cause et l'abrégé de tout le symbole. C'est là que la princesse Palatine a trouvé la résolution de ses anciens doutes. Dieu a aimé : c'est tout dire. S'il a fait, disait-elle, de si grandes choses pour déclarer son amour dans l'Incarnation. que n'aura-t-il pas fait pour le consommer dans l'Eucharistie, pour se donner, non plus en général à la nature humaine, mais à chaque fidèle en particulier? Croyons donc avec saint Jean en l'amour d'un Dieu : la foi nous paraîtra douce, en la prenant par un endroit si tendre. Mais n'y croyons pas à demi, à la manière des hérétiques, dont l'un en retranche une chose, et l'autre une autre ; l'un le mystère de l'Incarnation, et l'autre celui de l'Eucharistie, chacun ce qui lui déplaît : faibles esprits, ou plutôt cœurs étroits et entrailles resserrées, que la foi et la charité n'ont pas assez dilatées [3] pour comprendre toute l'étendue de l'amour d'un Dieu! Pour nous, croyons sans réserve, et prenons le remède entier, quoi qu'il en coûte à notre raison. Pourquoi veut-on que les prodiges coûtent tant à Dieu? Il n'y a plus qu'un seul prodige, que j'annonce aujourd'hui au monde. O ciel, ô terre, étonnez-vous à ce prodige nouveau! C'est que, parmi tant de témoignages de l'amour divin, il y ait tant

1. Cérinthe et Ébion niaient la divinité de Jésus-Christ. Leur audace et celle de Valentin, autre hérésiarque, déterminèrent les évêques d'Asie à prier saint Jean, qui était probablement le seul survivant des apôtres, d'écrire son évangile. Sa première épître est considérée comme l'envoi de cet écrit.

2. I Joan., IV, 16.

3. II Cor., VI, 11, 12.

d'incrédules et tant d'insensibles. N'en augmentez pas le nombre, qui va croissant tous les jours. N'alléguez plus votre malheureuse incrédulité, et ne faites pas une excuse de votre crime. Dieu a des remèdes pour vous guérir, et il ne reste qu'à les obtenir par des vœux continuels. Il a su prendre la sainte princesse dont nous parlons par le moyen qu'il lui a plu [1]; il en a d'autres pour vous jusqu'à l'infini; et vous n'avez rien à craindre que de désespérer de ses bontés. Vous osez nommer vos ennuis, après les peines terribles où vous l'avez vue! Cependant, si quelquefois elle désirait d'en être un peu soulagée, elle se le reprochait à elle-même. *Je commence*, disait-elle, *à m'apercevoir que je cherche le paradis terrestre à la suite de Jésus-Christ, au lieu de chercher la montagne des Olives et le Calvaire, par où il est entré dans sa gloire.* Voilà ce qu'il lui servit de méditer l'Évangile nuit et jour, et de se nourrir de la parole de vie. C'est encore ce qui lui fit dire cette admirable parole, *qu'elle aimait mieux vivre et mourir sans consolation que d'en chercher hors de Dieu.* Elle a porté ces sentiments jusqu'à l'agonie; et prête à rendre l'âme, on entendit qu'elle disait d'une voix mourante : *Je m'en vais voir comment Dieu me traitera ; mais j'espère en ses miséricordes.* Cette parole de confiance emporta son âme sainte au séjour des justes.

Arrêtons ici, Chrétiens; et vous, Seigneur, imposez silence à cet indigne ministre, qui ne fait qu'affaiblir votre parole. Parlez dans les cœurs, Prédicateur invisible, et faites que chacun se parle à soi-même. Parlez, mes Frères, parlez : je ne suis ici que pour aider vos réflexions. Elle viendra, cette heure dernière; elle approche, nous y touchons, la voilà venue. Il faut dire avec Anne de Gonzague : Il n'y a plus ni princesse, ni Palatine; ces grands noms, dont on s'étourdit, ne subsistent plus. Il faut dire avec elle : Je m'en vais, je suis emporté par une force inévitable; tout fuit, tout diminue, tout disparaît à mes yeux. Il ne reste

1. Édit. de 1685 : qui lui a plu.

plus à l'homme que le néant et le péché : pour tout fonds, le néant ; pour toute acquisition, le péché. Le reste, qu'on croyait tenir, échappe : semblable à de l'eau gelée, dont le vil cristal se fond entre les mains qui le serrent, et ne fait que les salir. Mais voici ce qui glacera le cœur, ce qui achèvera d'éteindre la voix, ce qui répandra la frayeur dans toutes les veines : *Je m'en vais voir comment Dieu me traitera ;* dans un moment, je serai entre ces mains dont saint Paul écrit en tremblant : *Ne vous y trompez pas, on ne se moque pas de Dieu* [1] ; et encore : *C'est une chose horrible de tomber entre les mains du Dieu vivant* [2] ; entre ces mains où tout est action, où tout est vie, rien ne s'affaiblit, ni [ne] se relâche [3], ni ne se ralentit jamais ! Je m'en vais voir si ces mains toutes-puissantes me seront favorables ou rigoureuses ; si je serai éternellement ou parmi leurs dons, ou sous leurs coups. Voilà ce qu'il faudra dire nécessairement avec notre princesse. Mais pourrons-nous ajouter avec une conscience aussi tranquille : *J'espère en sa miséricorde?* Car qu'aurons-nous fait pour la fléchir [4] ? Quand aurons-nous écouté *la voix de celui qui crie dans le désert : Préparez les voies du Seigneur* [5]? Comment ? Par la pénitence. Mais serons-nous fort contents d'une pénitence commencée à l'agonie, qui n'aura jamais été éprouvée, dont jamais on n'aura vu aucun fruit ; d'une pénitence imparfaite, d'une pénitence nulle, douteuse, si vous le voulez ; sans forces, sans réflexion, sans loisir pour en réparer les défauts ? N'en est-ce pas assez pour être pénétré de crainte jusques dans la moelle des os ?

Pour celle dont nous parlons, ha ! mes Frères, toutes les vertus qu'elle a pratiquées se ramassent dans cette dernière parole, dans ce dernier acte de sa vie ; la foi, le courage, l'abandon à Dieu, la crainte de ses jugements, et cet amour plein de confiance qui seul efface tous les péchés. Je ne m'étonne donc pas si le saint

1. Galat., VI, 7.
2. Hebr., X, 31.
3. « Ni se relâche », dans les éditions originales (sans *ne*), paraît être un accident typographique.
4. Texte de l'édition originale. On serait tenté de corriger : *le fléchir*. Bossuet a-t-il pu prétendre qu'il fallût *fléchir la miséricorde ?*
5. Luc., III, 4, 8.

pasteur [1] qui l'assista dans sa dernière maladie et qui recueillit ses derniers soupirs, pénétré de tant de vertus, les porta jusques dans la chaire, et ne put s'empêcher de les célébrer dans l'assemblée des fidèles. Siècle vainement subtil, où l'on veut pécher avec raison, où la faiblesse veut s'autoriser par des maximes, où tant d'âmes insensées cherchent leur repos dans le naufrage de la foi, et ne font d'effort contre elles-mêmes que pour vaincre, au lieu de leurs passions, les remords de leur conscience, la princesse Palatine t'est donnée « comme un signe et un prodige : *In signum et in portentum* [2]. » Tu la verras au dernier jour, comme je t'en ai menacé [3], confondre ton impénitence et tes vaines excuses. Tu la verras se joindre à ces saintes filles et à toute la troupe des saints, et qui pourra soutenir leurs redoutables clameurs ! Mais que sera-ce quand Jésus-Christ paraîtra lui-même à ces malheureux, quand *ils verront celui qu'ils auront percé*, comme dit le prophète [4], dont ils auront rouvert toutes les plaies, et qu'il leur dira d'une voix terrible : « Pourquoi me déchirez-vous par vos blasphèmes, nation impie ? *Me... configitis, gens tota* [5]. » Ou, si vous ne le faisiez pas par vos paroles, pourquoi le faisiez-vous par vos œuvres ? Ou pourquoi avez-vous marché dans mes voies d'un pas incertain, comme si mon autorité était douteuse ? Race infidèle, me connaissez-vous à cette fois ? Suis-je votre roi ? suis-je votre juge ? suis-je votre Dieu ? Apprenez-le par votre supplice. Là commencera ce pleur éternel ; là ce grincement de dents [6], qui n'aura jamais de fin. Pendant que les orgueilleux seront confondus, vous, Fidèles, *qui tremblez à sa parole* [7], en quelque endroit que vous soyez de cet auditoire, peu connus des hommes et connus de Dieu, vous commencerez à lever la tête [8]. Si, touchés des saints exemples que je vous propose, vous laissez attendrir vos cœurs, si Dieu a béni le travail

1. Claude Bottu de La Barmondière, curé de Saint-Sulpice (1678-1689).
2. Is., VIII, 18.
3. Cf. ci-dessus, p. 291.
4. Zachar., XII, 10.
5. Malach., III, 9.
6. Matth., VIII, 12.
7. Is., LXVI, 2, 5.
8. Luc., XXI, 28.

par lequel je tâche de vous enfanter en Jésus-Christ, et que, trop indigne ministre de ses conseils, je n'y aie pas été moi-même un obstacle, vous bénirez la bonté divine, qui vous aura conduits à la pompe funèbre de cette pieuse princesse, où vous aurez peut-être trouvé le commencement de la véritable vie.

Et vous, Prince [1], qui l'avez tant honorée pendant qu'elle était au monde ; qui, favorable interprète de ses moindres désirs, continuez votre protection et vos soins à tout ce qui lui fut cher, et qui lui donnez les dernières marques de piété avec tant de magnificence et tant de zèle ; vous, Princesse, qui gémissez en lui rendant ce triste devoir et qui avez espéré de la voir revivre dans ce discours, que vous dirai-je pour vous consoler ? Comment pourrai-je, Madame, arrêter ce torrent de larmes que le temps n'a pas épuisé, que tant de justes sujets de joie n'ont pas tari ? Reconnaissez ici le monde, reconnaissez ses maux toujours plus réels que ses biens, et ses douleurs par conséquent plus vives et plus pénétrantes que ses joies. Vous avez perdu ces heureux moments où vous jouissiez des tendresses d'une mère qui n'eut jamais son égale ; vous avez perdu cette source inépuisable de sages conseils ; vous avez perdu ces consolations qui, par un charme secret, faisaient oublier les maux dont la vie humaine n'est jamais exempte [2]. Mais il vous reste ce qu'il y a de plus précieux : l'espérance de la rejoindre dans le jour de l'éternité, et, en attendant sur la terre, le souvenir de ses instructions, l'image de ses vertus et les exemples de sa vie.

1. Son gendre, le duc d'Enghien, fils du grand Condé.

2. Les bizarreries du caractère de son mari auraient suffi à justifier cette réflexion, si elle n'était une vérité d'expérience générale.

CANEVAS D'UNE HOMÉLIE

POUR LE IIIe DIMANCHE DE L'AVENT,

à Meaux, 16 décembre 1685.

Ce canevas [1], malheureusement inachevé, est néanmoins un document intéressant : c'est un spécimen de la préparation des homélies, lorsque l'orateur avait le loisir de jeter quelques indications sur le papier ; et il peut être daté de la manière la plus précise. Un examen tant soit peu attentif du manuscrit révélait une pièce beaucoup plus récente que les exordes [2] du sermon de 1665, auxquels les éditeurs ont imaginé d'annexer ce fragment [3]. L'analyse de Claude Rochard [4], chirurgien de l'Hôtel-Dieu de Meaux, nous donne l'année et le jour où Bossuet prêcha, dans sa cathédrale, sur les notes qu'on va lire.

Les caractères de l'humilité en saint Jean-Baptiste [5].

Description de sa naissance, de ses austérités, de sa vie. Si grand, que pris pour le Christ. Éclat de sa naissance : sacerdotale ; Jésus-Christ, charpentier.

Légation honorable : des prêtres et des lévites, les premiers en dignité ; pharis[iens], les premiers en doctrine.

On s'en rapporte à lui-même : *Tu quis es ? — Quid dicis de teipso* [6]? C'était une belle ouverture à l'orgueil [7] .

1. Ms. fr. 12821, f° 216. In-4.
2. Voy. t. IV, p. 679-683.
3. Lachat, t. VIII, p. 225, l. 24 et suiv. Il est étrange qu'aucun éditeur, avant ou après lui, n'ait remarqué l'étonnante incohérence prêtée à Bossuet.
4. Le tome V de l'*Histoire de la ville de Meaux* (en 7 vol. in-fol.), par Rochard, qui s'étendait de 1610 à 1704, a été perdu. Heureusement un prieur de Saint-Faron, Dom René Gillot, en avait extrait tout ce qui concernait Bossuet. Ces extraits, conservés au Grand séminaire de Meaux, ont été publiés dans la *Revue Bossuet*, juillet 1906.
5. C'est le sujet du premier point, non de toute l'homélie. Voy. ci-après.
6. Joan., I, 19, 22.
7. Édit. : Tout le monde est préoccupé en sa faveur, et il ne lui en coûtera qu'un aveu pour être honoré comme le Messie. Mais il n'aurait garde d'acheter le plus grand honneur du monde par une mauvaise action. — Interpolation tirée d'une *note marginale*, ajoutée vers 1669 sur le ms. de 1665. (Cf. t. IV, p. 683).

Premier caractère d'humilité : non seulement [de] ne rechercher pas, mais de rejeter les louanges quand elles viennent d'elles-mêmes. (*Sermon contre la Vanité* [1], VIe de Car[ême], Min[imes].)

Second caractère : refuser constamment [2] les fausses louanges : *Non sum ego Christus* [3].

Troisième [4] [caractère] : ses véritables et ses vrais [5] talents pris, non du côté le plus éclatant, mais du côté le plus bas : il était Hélie : Jésus-Christ l'a dit [6] ; il était prophète et plus que prophète : le même Jésus-Christ [7]. Il n'est pas Hélie en personne ; il n'est [pas] prophète selon la notion commune, prédisant l'avenir ; mais montrant Jésus-Christ présent. Il dit absolument qu'il ne l'est pas. Du côté le moins favorable.

Quatrième [caractère] : ne dire pas seulement de soi ce qui est humiliant, mais l'inculquer. Ce qui est marqué par ces paroles : *Et confessus est, et non negavit, et confessus est* [8]...

Cinquième [caractère] : exténuer ce qu'on ne peut pas s'ôter, en faisant voir qu'on ne l'a pas de soi-même, et que de soi-même on n'est rien. *Qui êtes-vous ? — Je suis une voix* [9]. Quoi de moins subsistant et de plus rien qu'une voix, un son, un air frappé ? Je parle : je cesse, en un instant tout est dissipé. Il ne dit pas : Je suis celui qui crie ; mais : *Je suis la voix de celui* [*qui crie dans le désert*] ; un autre parle en moi. La voix ne subsiste que par celui qui parle. Je cesse de vouloir parler, la voix cesse en un instant ; il n'en reste rien. Rien de plus dépendant d'autrui que la voix.

Sixième [caractère] : autre manière d'exténuer ce qu'on ne peut pas s'ôter : en se comparant à quelque chose de plus grand, comme saint Jean à Jésus-Christ. *Ego baptizo in aqua ; medius* [*autem*] *vestrum stetit* [*quem vos nescitis*] [10]. *Ille est qui baptizat in Spiritu sancto et igni* [11]. *Ante me factus est, quia prior me*

1. C'est le sermon *sur l'Honneur* (voy. t. III, p. 348 et suiv.), dans le Carême de 1660.
2. Avec constance.
3. Joan., I, 20.
4. Indiqué simplement par un chiffre. De même pour les suivants.
5. Les talents *vrais* (en eux-mêmes) et qu'on possède *véritablement*.
6. Matth., XI, 14.
7. *Ibid.*, 9.
8. Joan., I, 20.
9. *Ibid.*, 23.
10. *Ibid.*, 26.
11. Matth., III, 11.

erat [12]. Dans cette comparaison, qui ose se réputer quelque chose? surtout si celui qui est si grand et à qui il se compare a été dans l'abjection, comme Jésus-Christ? *Medius vestrum :* nulle distinction. *Quem vos nescitis :* qui ose vouloir se signaler et se distinguer, quand Jésus-Christ inconnu?

Voilà comme il s'abaisse ; pas digne des courroies de Jésus-Christ : lui, au-dessous des pieds ; et Jésus-Christ le met à la tête [1].

Je viens ensuite [2] à l'explication du culte de la messe. Les préparations du sacrifice : *Parate viam Domini* [3].

1. Joan., I, 30.

2. Allusion au texte : Non surrexit inter natos mulierum major Joanne Baptista (Matth., XI, 11).

3. Ces deux lignes donnent le dessein de toute la seconde partie. Elle avait, plus encore que la première, attiré l'attention de Rochard, parce qu'elle visait les protestants. C'était deux mois après la révocation de l'édit de Nantes. Bossuet multipliait ses efforts pour instruire ceux de son diocèse. (Voy. *Histoire critique de la prédication de Bossuet*, p. 320, 341.) Ici, il répondait à leur objection contre l'usage du latin, « la langue inconnue dont se sert l'Église. » Il leur apprenait à se confesser, « par le *Confiteor* qui se dit en la sainte Messe. » Au sens de cet auditeur enthousiaste, c'était comme un second discours : « Puis après il fit en son exhortation une très belle homélie pour les convertir, et dit qu'il expliquerait ce que c'était du sacrifice de la messe et des cérémonies. » Et il conclut : « Enfin tous les convertis de Crégy, Quincy, Mareuil, Nanteuil, étaient ravis de l'avoir vu en chaire et entendu. »

4. Matth., III, 3.

ORAISON FUNÈBRE

DE MICHEL LE TELLIER,

CHANCELIER DE FRANCE [1],

prononcée à Paris, dans l'église Saint-Gervais, le 25 janvier 1686.

Michel Le Tellier naquit en 1603 (19 avril). Son père, seigneur de Chaville, près de Versailles, était conseiller à la Cour des aides, qui avait à connaître des difficultés relatives aux impôts. Lui-même prit rang de fort bonne heure dans la magistrature. Dès l'âge de vingt et un ans, il entrait au Grand conseil. Bientôt après (1631), il devenait procureur du Roi au Châtelet. Il avait épousé (1629) la fille d'un conseiller d'État, Élisabeth Turpin de Vauvredon, nièce par sa mère d'Étienne d'Aligre, à qui il succédera un jour dans les fonctions de grand chancelier. Nommé maître des requêtes en 1638, il fut désigné, l'année suivante, pour accompagner à Rouen le chancelier Séguier, et examiner, avec lui et le conseiller Talon, les procédures à suivre contre les *Va-nu-pieds* révoltés en Normandie.

Le succès de cette mission le fit envoyer en Piémont, en 1640, avec le titre d'*intendant de justice, police et finances*. Cet État allié était alors occupé pacifiquement par une armée française, sous prétexte de protéger l'autorité de la régente, sœur de Louis XIII. Mazarin, succédant à Richelieu, apprécia l'intendant du Piémont, et le fit agréer du roi de France comme *secrétaire d'État de la guerre*. Il fut vingt-cinq ans à ce poste d'une importance décisive : c'est dire qu'il eut une part considérable dans la préparation des triomphes qui portèrent si haut la gloire et la puissance de la patrie. Pendant la Fronde, sa fidélité à la cause de la Cour le rendit souverainement odieux aux brouillons, et il fut un instant (1651) obligé de s'éloigner des affaires. Anne d'Autriche le rappela presque aussitôt, et son crédit fut plus solidement établi que jamais. Il obtint en 1655 la survivance de sa charge pour le marquis de Louvois, son fils aîné. Quelques années après, il montra, au sujet de cette survivance, la fermeté de son caractère et son zèle pour le bien

1. Plus de ms. Voy. l'exemplaire de l'édition originale (in-4, achevée d'imprimer le 3 mars 1686), qui en tient lieu. En voici le titre complet : *Oraison funèbre de très haut et puissant seigneur Messire Michel Le Tellier, chevalier, chancelier de France, prononcée dans l'église paroissiale de Saint-Gervais, où il est inhumé, le 25 janvier 1686* Et au bas : A Paris, par Sébastien Mabre-Cramoisy, Imprimeur du Roi, et Directeur de son Imprimerie royale.

public. Voyant avec un vif regret que son fils négligeait les affaires pour donner une plus large part aux plaisirs, il lui fit signifier par un confident commun, nommé le chevalier de La Hillière, qu'il était résolu à supplier le Roi de choisir pour cette charge un titulaire qui présentat plus de garanties. Il ne laissait que quelques jours à Louvois pour offrir lui-même sa démission, s'il n'aimait mieux être révoqué à la demande de son propre père. Le jeune homme sut réduire à néant cette menace sincère ou feinte : rompant avec des amitiés frivoles, il fit voir dès lors une application et une activité qui ne se démentirent plus.

Ce fut Le Tellier qui avertit Louis XIV des dilapidations de Fouquet. On lui a reproché, en l'exagérant, la part réelle qu'il prit à la disgrâce du surintendant. Ce ne fut pas lui, mais Colbert, qui s'acharna contre le coupable.

En 1668, il se déchargea de ses fonctions de secrétaire d'État à la guerre sur Louvois, qui le suppléait en grande partie depuis deux ans. Il resta d'ailleurs ministre d'État, et continua de prendre part aux délibérations du Conseil. Quand le chancelier Séguier mourut (1672), on s'attendait à voir désigner Le Tellier pour lui succéder. Ce fut Étienne d'Aligre, son oncle par alliance, qui fut choisi. L'apogée de sa fortune ne devait pas être retardée longtemps par celle de ce vieillard. Il fut enfin placé à la tête de la magistrature en 1677. Il avait 74 ans ; et il put dire avec vraisemblance, dans son remercîment à Louis XIV, que le Roi *honorait sa famille et couronnait son tombeau*. Sa verte vieillesse lui permit pourtant d'exercer sa charge huit années encore, avec autant d'activité que d'expérience. Ce fut lui qui signa la révocation de l'édit de Nantes. Cette reprise des concessions arrachées jadis par la force était impolitique, mais elle ne fut nullement un acte de fanatisme. La France catholique, qui y applaudit tout entière, se fit illusion sur les heureux effets qu'elle en espérait. Quant à la légitimité de l'intervention royale au profit d'une doctrine religieuse, elle était admise par tous, et par les protestants eux-mêmes, du moins quand cette intervention se produisait en leur faveur. Osons le dire : ni les uns ni les autres ne se trompaient en ce point, sur lequel ils étaient d'accord ; pourvu toutefois qu'on ne s'imagine pas, avec nombre de publicistes, que ce qui devait faire la loi de l'État était l'opinion personnelle ou le caprice du Prince en matière religieuse. C'était à cela que devait aboutir un jour le principe du libre examen, allié, en dépit de la logique, à celui d'une religion d'État ; mais les catholiques n'étaient pas entraînés à cette inconséquence, et il n'est pas juste de la leur imputer. Ces catholiques, et même les protestants, par un reste de tradition catholique, reconnaissaient une loi religieuse supérieure au Prince comme aux sujets, à laquelle il devait prêter son concours en s'y soumettant le premier.

Le Tellier mourut (28 octobre 1685), presque au lendemain de la Révocation. La fermeté de son caractère et ses sentiments chrétiens, que l'approche de la mort n'eut pas à ranimer, mais qu'elle raviva, firent l'admiration de ses amis. Ce détachement

de la dernière heure est aux yeux de Bossuet une preuve de celui de toute la vie. C'est une interprétation bienveillante à l'excès. Intègre autant que capable, Le Tellier n'avait pas été vertueux jusqu'à fermer son âme à toute pensée d'ambition, pour lui-même ou pour les siens. Il avait seulement été assez maître de ses désirs pour ne pas courir aux honneurs et à la fortune par les voies courtes qui tentent les âmes impatientes et peu scrupuleuses. Sur ce point, non dans l'ensemble, nous trouvons l'éloge excessif. Certains courtisans, au contraire, furent d'avis que l'orateur n'avait pas assez exalté le père de Louvois et de l'archevêque-duc de Reims. Nous voyons un marquis du Breuil écrire à Bussy-Rabutin (29 janvier 1686), qu'on reprochait à Bossuet d'avoir beaucoup moins parlé de son héros « que des cardinaux de Richelieu, Mazarin et de Retz, et que de M. le Prince. » « En un mot, concluait-il, on n'en est pas content. » Et deux mois plus tard, il prononçait, au nom de tous ces « sots de qualité » dont Boileau a fait justice, que la nouvelle oraison funèbre, faite par Fléchier sur le même sujet dans l'église des Invalides (22 mars 1686), « fut admirée de tous ceux qui l'entendirent, et surtout de ceux qui avaient entendu celle qu'avait faite M. de Meaux [1]. » Plus tard, ce furent de bien autres critiques. Les ennemis du genre, ceux du grand évêque, surtout Voltaire [2], affectèrent de voir ici la glorification d'un personnage des plus médiocres, ou même d'un monstre digne du mépris et de la haine de la postérité [3]. Que reste-t-il de ces récriminations contradictoires, également injustes ? Au-dessous de l'admiration ou de l'engouement des contemporains pour le vieux chancelier, s'est établie une opinion plus mesurée, ramenée par la distance aux proportions véritables; et c'est encore de la sympathie et de l'estime.

Pour composer cette oraison funèbre, l'orateur s'est inspiré de la notice que lui avait remise Claude Le Peletier, parent, ami et confident de Le Tellier. Le manuscrit annoté par Bossuet, a été conservé par Ledieu dans un volume qu'il a intitulé : *Recueil de pièces ecclésiastiques*. Voir F. Strowski, *Comment Bossuet composait une oraison funèbre*, dans la *Revue Bossuet*, janvier 1902, p. 30 à 48.

1. Bossuet assista, à titre d'évêque officiant, à ce prétendu triomphe de son impuissant rival. Fléchier lui décerna, en terminant, ce maigre compliment : « Sacré ministre de Jésus-Christ, qui, dans la chaire évangélique, avec une éloquence vive et chrétienne, avez avant moi consacré la gloire immortelle de ce grand homme, achevez d'offrir pour lui cette victime innocente et pure, qui lave les péchés et les fragilités du monde. »

2. *Lettre sur les panégyriques...*, 1767. — Cette diatribe, écrite sous le pseudonyme d'*Irénée Aléthès* (on sait comment l'auteur se souciait d'être *pacifique* et *véridique*), finissait, sans doute en haine des panégyriques, par les plus excessives adulations à l'adresse de Catherine II, impératrice de Russie. — Cf. Voltaire, *Siècle de Louis XIV*, ch. XXV et XXXVI (*passim*).

3. Voltaire plaçait hardiment ses imputations les plus odieuses sous le patronage de Mme de Sévigné, qui naturellement n'avait rien écrit qui les autorisât.

Posside sapientiam,.... acquire prudentiam; arripe illam, et exaltabit te: glorificaberis ab ea, cum eam fueris amplexatus.

Possédez la sagesse, et acquérez la prudence : si vous la cherchez avec ardeur, elle vous élèvera, et vous remplira de gloire quand vous l'aurez embrassée.

(Prov., IV, 7, 8.)

Messeigneurs [1],

En louant l'homme incomparable dont cette illustre assemblée [2] célèbre les funérailles et honore les vertus, je louerai la sagesse même ; et la sagesse que je dois louer dans ce discours n'est pas celle qui élève les hommes et qui agrandit les maisons, ni celle qui gouverne les empires, qui règle la paix et la guerre, et enfin qui dicte les lois et qui dispense les grâces. Car, encore que ce grand ministre, choisi par la divine providence pour présider aux Conseils du plus sage de tous les rois, ait été le digne instrument des desseins les mieux concertés que l'Europe ait jamais vus ; encore que la sagesse, après l'avoir gouverné dès son enfance, l'ait porté aux plus grands honneurs et au comble des félicités humaines, sa fin nous a fait paraître que ce n'était pas pour ces avantages qu'il en écoutait les conseils. Ce que nous lui avons vu quitter sans peine n'était pas l'objet de son amour. Il a connu la sagesse que le monde ne connaît pas, cette sagesse *qui vient d'en haut* [3], *qui descend du Père des lumières* [4], et qui fait marcher les hommes dans les sentiers de la justice. C'est elle dont la prévoyance s'étend aux siècles futurs, et enferme dans ses desseins l'éternité toute entière. Touché de

1. « A Messeigneurs les évêques qui étaient présents en habit. » (*Édit. de 1689.*)

2. Étaient présents, outre le nonce du Pape, « un grand nombre d'archevêques, d'évêques, ducs, maréchaux de France, présidents aux mortiers, conseillers d'État, maîtres des requêtes et conseillers de la cour... » (*Mercure galant*, mars 1686.)

3. L'édition Jacquinet attribue ici encore à Bossuet lui-même des notes latines, qui ont été ajoutées par les éditeurs du XVIIIe siècle (édit. de 1774, anonyme, chez Saillant et Nyon et chez la veuve Desaint ; importante : elle contient déjà toutes les *Histoires abrégées*, que Deforis reproduira en 1778).

4. Jacob., III, 15, 17 ; I, 17.

ses immortels et invisibles attraits, il l'a recherchée avec ardeur, selon le précepte du Sage. *La sagesse vous élèvera*, dit Salomon, *et vous donnera de la gloire, quand vous l'aurez embrassée* [1]. Mais ce sera une gloire que le sens humain ne peut comprendre. Comme ce sage et puissant ministre aspirait à cette gloire, il l'a préférée à celle dont il se voyait environné sur la terre. C'est pourquoi sa modération l'a toujours mis au-dessus de sa fortune. Incapable d'être ébloui des grandeurs humaines, comme il y paraît sans ostentation, il y est vu sans envie ; et nous remarquons dans sa conduite ces trois caractères de la véritable sagesse, qu'élevé sans empressement aux premiers honneurs, il y a vécu aussi modeste que grand ; que dans ses importants emplois, soit qu'il nous paraisse, comme chancelier, chargé de la principale administration de la justice, ou que nous le considérions dans les autres occupations d'un long ministère, supérieur à ses intérêts, il n'a regardé que le bien public ; et qu'enfin, dans une heureuse vieillesse, prêt à rendre avec sa grande âme le sacré dépôt de l'autorité, si bien confié à ses soins, il a vu disparaître toute sa grandeur avec sa vie, sans qu'il lui en ait coûté un seul soupir : tant il avait mis en lieu haut et inaccessible à la mort son cœur et ses espérances ! De sorte qu'il nous paraît, selon la promesse du Sage, dans *une gloire immortelle*, pour s'être soumis aux lois de la véritable sagesse, et pour avoir fait céder à la modestie l'éclat ambitieux des grandeurs humaines, l'intérêt particulier à l'amour du bien public, et la vie même au désir des biens éternels : c'est [2] la gloire qu'a remportée très haut et puissant seigneur Messire MICHEL LE TELLIER, CHEVALIER, CHANCELIER DE FRANCE.

Le grand cardinal de Richelieu achevait son glorieux ministère, et finissait tout ensemble une vie pleine de merveilles. Sous sa ferme et prévoyante conduite, la puissance d'Autriche cessait d'être redoutée, et la France, sortie enfin des guerres civiles, commençait à donner le branle aux affaires de l'Europe. On avait une

1. Prov., IV, 8.

2. Édit. de 1686 : et c'est.

attention particulière à celles d'Italie ; et, sans parler des autres raisons, Louis XIII, de glorieuse et triomphante mémoire, devait sa protection à la duchesse de Savoie, sa sœur [1], et à ses [2] enfants. Jules Mazarin, dont le nom devait être si grand dans notre histoire, employé par la cour de Rome en diverses négociations, s'était donné à la France ; et, propre par son génie et par ses correspondances [3] à ménager les esprits de sa nation, il avait fait prendre un cours si heureux aux conseils du cardinal de Richelieu, que ce ministre se crut obligé de l'élever à la pourpre [4]. Par là il sembla montrer son successeur à la France, et le cardinal Mazarin s'avançait secrètement à la première place. En ces temps, Michel Le Tellier, encore maître des requêtes, était intendant de justice en Piémont. Mazarin, que ses négociations attiraient souvent à Turin, fut ravi d'y trouver un homme d'une si grande capacité et d'une conduite si sûre, dans les affaires ; car les ordres de la Cour obligeaient l'ambassadeur à concerter toutes choses avec l'intendant, à qui la divine providence faisait faire ce léger apprentissage des affaires d'État. Il ne fallait qu'en ouvrir l'entrée à un génie si perçant, pour l'introduire bien avant dans les secrets de la politique. Mais son esprit modéré ne se perdait pas dans ces vastes pensées ; et renfermé, à l'exemple de ses pères, dans les modestes emplois de la robe, il ne jetait pas seulement les yeux sur les engagements éclatants, mais périlleux, de la Cour. Ce n'est pas qu'il ne parût toujours supérieur à ses emplois. Dès sa première jeunesse, tout cédait aux lumières de son esprit aussi pénétrant et aussi net qu'il était grave et sérieux. Poussé par ses amis, il avait passé du Grand conseil [5], sage compagnie où sa réputation vit encore, à l'impor-

1. Christine, veuve de Victor-Amédée Ier. Les princes de Savoie, ses deux beaux-frères, lui disputaient la régence.

2. Aux enfants de sa sœur. — Ces deux adjectifs possessifs, qui n'ont pas le même rapport, sont plus clairs que régulièrement employés.

3. Ses relations dans les cours italiennes.

4. Sans qu'il fût prêtre, du reste. La dignité cardinalice est distincte du caractère sacré que confère seule l'ordination au sacerdoce ou à l'épiscopat.

5. Cour souveraine, en dehors des parlements, entre lesquels elle prononçait en cas de conflit. Elle connaissait aussi de la plupart des affaires ecclésiastiques.

tante charge de procureur du Roi. Cette grande ville se souvient de l'avoir vu, quoique jeune, avec toutes les qualités d'un grand magistrat, opposé non seulement aux brigues et aux partialités qui corrompent l'intégrité de la justice, et aux préventions qui en obscurcissent les lumières, mais encore aux voies irrégulières et extraordinaires où elle perd avec sa constance la véritable autorité de ses jugements. On y vit enfin tout l'esprit et les maximes d'un juge qui, attaché à la règle, ne porte pas dans le tribunal ses propres pensées, ni des adoucissements ou des rigueurs arbitraires [1], et qui veut que les lois gouvernent, et non pas les hommes. Telle est l'idée qu'il avait de la magistrature. Il apporta ce même esprit dans le Conseil [2], où l'autorité du Prince, qu'on y exerce avec un pouvoir plus absolu, semble ouvrir un champ plus libre à la justice ; et, toujours semblable à lui-même, il y suivit dès lors la même règle qu'il y a établie depuis, quand il en a été le chef.

Et certainement, Messieurs, je puis dire avec confiance que l'amour de la justice était comme né avec ce grave magistrat, et qu'il croissait avec lui dès son enfance. C'est aussi de cette heureuse naissance [3] que sa modestie se fit un rempart contre les louanges qu'on donnait à son intégrité ; et l'amour qu'il avait pour la justice ne lui parut pas mériter le nom de vertu, parce qu'il le portait, disait-il, en quelque manière dans le sang. Mais Dieu, qui l'avait prédestiné à être un exemple de justice dans un si beau règne et dans la première charge d'un si grand royaume, lui avait fait regarder le devoir de juge, où il était appelé, comme le moyen particulier qu'il lui donnait pour accomplir l'œuvre de son salut. C'était la sainte pensée qu'il avait toujours dans le cœur ; c'était la belle parole qu'il avait toujours à la bouche ; et par là il faisait assez connaître

1. Édit. de 1686 : ne porte pas ses propres pensées, ni des adoucissements ou des rigueurs arbitraires dans le tribunal.

2. Le Conseil d'État, ou Conseil du Roi. Le Tellier eut plus tard (1677) à le présider en qualité de chancelier.

3. Bien que préparée par la phrase qui précède, cette expression trop concise est un peu obscure. Elle rappelle que, chez Le Tellier, « l'amour de la justice » était une *qualité naturelle*, dont il ne s'attribuait pas le mérite.

combien il avait pris le goût véritable de la piété chrétienne. Saint Paul en a mis l'exercice, non pas dans ces pratiques particulières que chacun se fait à son gré, plus attaché à ces lois qu'à celles de Dieu, mais à se sanctifier dans son état, et « chacun dans les emplois de sa vocation : *Unusquisque in qua vocatione vocatus est* [1]. » Mais si, selon la doctrine de ce grand apôtre, on trouve la sainteté dans les emplois les plus bas, et qu'un esclave [2] s'élève à la perfection dans le service d'un maître mortel, pourvu qu'il y sache regarder l'ordre de Dieu, à quelle perfection l'âme chrétienne ne peut-elle pas aspirer dans l'auguste et saint ministère de la justice, puisque, selon l'Écriture, *l'on y exerce le jugement non des hommes, mais du Seigneur même* [3] ? Ouvrez les yeux, Chrétiens, contemplez ces augustes tribunaux où la justice rend ses oracles : vous y verrez, avec David, *les dieux de la terre, qui meurent, à la vérité, comme des hommes* [4], mais qui cependant doivent juger comme des dieux, sans crainte, sans passion, sans intérêt, le Dieu des dieux à leur tête, comme le chante ce grand roi d'un ton si sublime dans ce divin psaume : *Dieu assiste*, dit-il, *à l'assemblée des dieux, et au milieu il juge les dieux* [5]. O juges, quelle majesté de vos séances ! quel président de vos assemblées ! mais aussi quel censeur de vos jugements ! Sous ces yeux redoutables, notre sage magistrat écoutait également le riche et le pauvre ; d'autant plus pur et d'autant plus ferme dans l'administration de la justice, que, sans porter ses regards sur les hautes places dont tout le monde le jugeait digne, il mettait son élévation comme son étude à se rendre parfait dans son état. Non, non, ne le croyez pas, que la justice habite jamais dans les âmes où l'ambition domine. Toute âme inquiète et ambitieuse est incapable de règle. L'ambition a fait trouver ces dangereux expédients où, semblable à un sépulcre blanchi [6], un juge artificieux ne garde que les

1. I Cor., VII, 20.
2. Bien qu'en certains cas, on remplace encore *si* par *que* dans un second membre, on ne le ferait plus dans une phrase ainsi conçue.
3. II Paral., XIX, 6.
4. Ps. LXXXI, 6, 7.
5. *Ibid.*, 1.
6. Expression inspirée par l'Évangile (Matth., XXIII, 27).

apparences de la justice. Ne parlons pas des corruptions qu'on a honte d'avoir à se reprocher ; parlons de la lâcheté ou de la licence d'une justice arbitraire, qui, sans règle et sans maxime, se tourne au gré de l'ami puissant. Parlons de la complaisance, qui ne veut jamais ni trouver le fil ni arrêter le progrès d'une procédure malicieuse. Que dirai-je du dangereux artifice qui fait prononcer à la justice, comme autrefois aux démons, des oracles ambigus et captieux? Que dirai-je des difficultés qu'on suscite dans l'exécution, lorsqu'on n'a pu refuser la justice à un droit trop clair? « La loi est déchirée, comme disait le prophète, et le jugement n'arrive jamais à sa perfection : *Non pervenit usque ad finem judicium* [1]. » Lorsque le juge veut s'agrandir, et qu'il change en une souplesse de cour le rigide et inexorable ministère de la justice, il fait naufrage contre ces écueils. On ne voit dans ses jugements qu'une justice imparfaite, semblable, je ne craindrai pas de le dire, à la justice de Pilate, justice qui fait semblant d'être vigoureuse, à cause qu'elle résiste aux tentations médiocres et peut-être aux clameurs d'un peuple irrité, mais qui tombe et disparaît tout à coup lorsqu'on allègue, sans ordre même et mal à propos, le nom de César. Que dis-je, le nom de César? Ces âmes prostituées à l'ambition ne se mettent pas à si haut prix : tout ce qui parle, tout ce qui approche, ou les gagne ou les intimide, et la justice se retire d'avec elles. Que si elle s'est construit un sanctuaire éternel et incorruptible dans le cœur du sage Michel Le Tellier, c'est que, libre des empressements de l'ambition, il se voit élevé aux plus grandes places, non par ses propres efforts, mais par la douce impulsion d'un vent favorable, ou plutôt, comme l'événement l'a justifié [2], par un choix particulier de la divine providence. Le cardinal de Richelieu était mort, peu regretté de son maître [3], qui craignit de lui devoir trop. Le gouvernement passé fut odieux : ainsi, de tous les ministres, le cardinal Mazarin, plus

1. Habac., I. 4.

2. En a fourni la preuve. — *Le* est au neutre.

3. Louis XIII. Le respect de Bossuet pour les rois ne l'empêche pas de prendre parti contre leur mémoire, en faveur d'un ministre impérieux, mais qui avait puissamment contribué à la grandeur nationale.

nécessaire et plus important, fut le seul dont le crédit se soutint ; et le secrétaire d'État chargé des ordres de la guerre [1], ou rebuté d'un traitement qui ne répondait pas à son attente, ou déçu par la douceur apparente du repos qu'il crut trouver dans la solitude, ou flatté d'une secrète espérance de se voir plus avantageusement rappelé par la nécessité de ses services, ou agité de ces je ne sais quelles inquiétudes dont les hommes ne savent pas se rendre raison à eux-mêmes, se résolut tout à coup à quitter cette grande charge. Le temps était arrivé que notre sage ministre devait être montré à son prince et à sa patrie. Son mérite le fit chercher à Turin [2] sans qu'il y pensât. Le cardinal Mazarin, plus heureux, comme vous verrez, de l'avoir trouvé, qu'il ne le conçut alors, rappela au Roi ses agréables services ; et le rapide moment d'une conjoncture imprévue, loin de donner lieu aux sollicitations, n'en laissa pas même aux désirs [3]. Louis XIII rendit au ciel son âme juste et pieuse ; et il parut que notre ministre était réservé au roi son fils. Tel était l'ordre de la Providence ; et je vois ici quelque chose de ce qu'on lit dans Isaïe [4]. La sentence partit d'en haut, et il fut dit à Sobna, chargé d'un ministère principal : « Je t'ôterai de ton poste, et je te déposerai de ton ministère : *Expellam te de statione tua, et de ministerio tuo deponam te.* » *En ce temps j'appellerai mon serviteur Éliakim, et je le revêtirai de ta puissance* [5]. Mais un plus grand honneur lui est destiné : le temps viendra que, par l'administration de la justice, « il sera le père des habitants de Jérusalem et de la maison de Juda : *Erit... pater habitantibus Jerusalem.* » *La clef de la maison de David*, c'est-à-dire de la maison

1. Bossuet ne nomme pas ce secrétaire d'État, dont la mémoire est sans éclat pour la postérité, et l'était peut-être déjà pour les contemporains. Il s'appelait Des Noyers.

2. Il était, on l'a vu plus haut, *intendant de justice* en Piémont, sous l'autorité nominale de la régente, sœur de Louis XIII.

3. Édit. de 1686. Var. : à la sollicitation, ... au désir.

4. C'est, à ce qu'il semble, le prendre de bien haut pour un événement aussi peu extraordinaire que le remplacement d'un secrétaire d'État. L'édition des *Sermons de Bossuet*, donnée par M. Louis Moland chez Garnier, en 1874, entend ce passage de l'*intérim* du ministère, à la place de Mazarin en fuite, pendant la Fronde. Rien ne justifie cette interprétation. Du reste, cette édition purement commerciale n'a aucune prétention critique.

5. Is., XXII, 19, 20, 21.

régnante, *sera attachée à ses épaules : il ouvrira, et personne ne pourra fermer ; il fermera, et personne ne pourra ouvrir* [1] ; il aura la souveraine dispensation de la justice et des grâces.

Parmi ces glorieux emplois, notre ministre a fait voir à toute la France que sa modération durant quarante ans était le fruit d'une sagesse consommée. Dans les fortunes médiocres, l'ambition encore tremblante se tient si cachée qu'à peine se connaît-elle elle-même. Lorsqu'on se voit tout d'un coup élevé aux places les plus importantes, et que je ne sais quoi nous dit dans le cœur qu'on mérite d'autant plus de si grands honneurs qu'ils sont venus à nous comme d'eux-mêmes, on ne se possède plus ; et, si vous me permettez de vous dire une pensée de saint Chrysostome, c'est aux hommes vulgaires un trop grand effort que celui de se refuser à cette éclatante beauté [2] qui se donne à eux. Mais notre sage ministre ne s'y laissa pas emporter. Quel autre parut d'abord plus capable des grandes affaires? Qui connaissait mieux les hommes et les temps? Qui prévoyait de plus loin, et qui donnait des moyens plus sûrs pour éviter les inconvénients dont les grandes entreprises sont environnées? Mais, dans une si haute capacité et dans une si belle réputation, qui jamais a remarqué, ou sur son visage un air dédaigneux, ou la moindre vanité dans ses paroles ? Toujours libre [3] dans la conversation, toujours grave dans les affaires, et toujours aussi modéré que fort et insinuant dans ses discours, il prenait sur les esprits un ascendant que la seule raison lui donnait. On voyait et dans sa maison et dans sa conduite, avec des mœurs sans reproche, tout également éloigné des extrémités, tout enfin mesuré par

1. Is., XXII, 21, 22.

2. M. Jacquinet croit devoir donner une signification peu ordinaire à ce mot, et il suppose que le passage, non indiqué, de saint Chrysostome autorisait cette interprétation. Puisqu'un critique aussi familiarisé avec la pensée de Bossuet s'est trompé sur cette phrase, il n'est pas superflu de l'expliquer par un rapprochement. Bossuet a dit ailleurs : « Tel qu'est le péril d'un homme qui, ayant épousé une femme d'une beauté extraordinaire, serait obligé néanmoins de vivre avec elle comme avec sa sœur.... autant est-il difficile de garder la modération dans les dignités. » (*Sur l'Ambition*, 1661 ; voy. t. IV, p. 16. Cf. S. Chrys., *In Matth.*, Hom., XL.)

3. Il s'agit, non de paroles libres, mais de l'aisance dans la conversation.

la sagesse. S'il sut soutenir le poids des affaires, il sut aussi les quitter et reprendre son premier repos. Poussé par la cabale [1], Chaville le vit tranquille durant [2] plusieurs mois, au milieu de l'agitation de toute la France. La Cour le rappelle en vain ; il persiste dans sa paisible retraite, tant que l'état des affaires le put souffrir, encore qu'il n'ignorât pas ce qu'on machinait contre lui durant son absence ; et il ne parut pas moins grand en demeurant sans action, qu'il l'avait paru en se soutenant au milieu des mouvements les plus hasardeux. Mais dans le plus grand calme de l'État, aussitôt qu'il lui fut permis de se reposer des occupations de sa charge sur un fils, qu'il n'eût jamais donné au Roi [3] s'il ne l'eût senti capable de le bien servir ; après qu'il eut reconnu que le nouveau secrétaire d'État savait avec une ferme et continuelle action suivre les desseins et exécuter les ordres d'un maître si entendu dans l'art de la guerre : ni la hauteur des entreprises [4] ne surpassait sa capacité, ni les soins infinis de l'exécution n'étaient au-dessus de sa vigilance ; tout était prêt aux lieux destinés ; l'ennemi également menacé dans toutes ses places ; les troupes, aussi vigoureuses que disciplinées, n'attendaient que les derniers ordres du grand capitaine et l'ardeur que ses yeux inspirent ; tout tombe sous ses coups, et il se voit l'arbitre du monde : alors le zélé ministre, dans une entière vigueur d'esprit et de corps, crut qu'il pouvait se permettre une vie plus douce. L'épreuve en est hasardeuse pour un homme d'État, et la retraite presque toujours a trompé ceux qu'elle flattait de l'espérance du repos. Celui-ci fut d'un caractère plus ferme. Les Conseils où il assistait lui laissaient presque tout son temps ; et après cette grande foule d'hommes et d'affaires qui l'environnait, il s'était lui-même réduit à une espèce d'oisiveté et de solitude ; mais il la sut soutenir. Les heures qu'il avait

1. C'est-à-dire poursuivi par la haine des Frondeurs, et obligé de quitter la place. La régente s'était vue forcée un instant, en 1651, à l'éloigner du Conseil. Elle l'y rappela bientôt.

2. Jacquinet : pendant.

3. Voy. dans la notice un trait caractéristique, p. 327.

4. Il était difficile de parler de Louvois sans louer ses hautes capacités. Son éloge et celui du Roi sont intercalés dans une phrase incidente.

libres furent remplies de bonnes lectures, et, ce qui passe toutes les lectures, de sérieuses réflexions sur les erreurs de la vie humaine et sur les vains travaux des politiques, dont il avait tant d'expérience. L'éternité se présentait à ses yeux comme le digne objet du cœur de l'homme. Parmi ces sages pensées, et renfermé dans un doux commerce avec ses amis aussi modestes que lui, car il savait les choisir de ce caractère, et il leur apprenait à le conserver dans les emplois les plus importants et de la plus haute confiance, il goûtait un véritable repos dans la maison de ses pères [1], qu'il avait accommodée peu à peu à sa fortune présente, sans lui faire perdre les traces de l'ancienne simplicité, jouissant en sujet fidèle des prospérités de l'État et de la gloire de son maître. La charge de chancelier vaqua, et toute la France la destinait à un ministre si zélé pour la justice. Mais, comme dit le Sage, *autant que le ciel s'élève et que la terre s'incline au-dessous de lui* [2], *autant le cœur des rois est impénétrable* [3]. Enfin le moment du Prince n'était pas encore arrivé, et le tranquille ministre, qui connaissait les dangereuses jalousies des cours et les sages tempéraments des conseils des rois, sut encore lever les yeux vers la divine providence, dont les décrets éternels règlent tous ces mouvements. Lorsque, après de longues années, il se vit élevé à cette grande charge [4], encore qu'elle reçût un nouvel éclat en sa personne, où elle était jointe à la confiance du Prince, sans s'en laisser éblouir, le modeste ministre disait seulement que le Roi, pour couronner plutôt la longueur que l'utilité de ses services, voulait donner un titre à son tombeau et un ornement à sa famille. Tout le reste de sa conduite répondit à de si beaux commencements. Notre siècle, qui n'avait point vu de chancelier si autorisé [5], vit en celui-ci autant de modération et de

1. A Chaville Cette maison n'existe plus. On en conserve un dessin à la bibliothèque Victor Cousin, à la Sorbonne.

2. Édit. de 1686 : s'incline au-dessous, autant...

3. Prov., XXV, 3.

4 En 1677, après Étienne d'Aligre, qui avait été nommé à 78 ans (1672), lorsque « le moment du Prince n'était pas encore » arrivé pour Le Tellier.

5. C'est-à-dire, qui eût à ce point l'autorité du caractère. Les contemporains en effet n'avaient pas accordé une si grande estime à Séguier lui-même, dont Mme de Motteville a dit : « Il aurait été le premier homme

douceur que de dignité et de force, pendant qu'il ne cessait de se regarder comme devant bientôt rendre compte à Dieu d'une si grande administration. Ses fréquentes maladies le mirent souvent aux prises avec la mort: exercé par tant de combats, il en sortait toujours plus fort et plus résigné à la volonté divine. La pensée de la mort ne rendit pas sa vieillesse moins tranquille ni moins agréable. Dans la même vivacité, on lui vit faire seulement de plus graves réflexions sur la caducité de son âge et sur le désordre extrême que causerait dans l'État une si grande autorité dans des mains trop faibles. Ce qu'il avait vu arriver à tant de sages vieillards qui semblaient n'être plus rien que leur ombre propre, le rendait continuellement attentif à lui-même. Souvent il se disait en son cœur que le plus malheureux effet de cette faiblesse de l'âge était de se cacher à ses propres yeux, de sorte que tout à coup on se trouve plongé dans l'abîme, sans avoir pu remarquer le fatal moment d'un insensible déclin ; et il conjurait ses enfants, par toute la tendresse qu'il avait pour eux, et par toute leur reconnaissance, qui faisait sa consolation dans ce court reste de vie, de l'avertir de bonne heure quand ils verraient sa mémoire vaciller ou son jugement s'affaiblir, afin que, par un reste de force, il pût garantir le public et sa propre conscience des maux dont les menaçait l'infirmité de son âge. Et lors même qu'il sentait son esprit entier, il prononçait la même sentence, si le corps abattu n'y répondait pas ; car c'était [1] la résolution qu'il avait prise dans sa dernière maladie ; et, plutôt que de voir languir les affaires avec lui, si ses forces ne lui revenaient, il se condamnait, en rendant les sceaux, à rentrer dans la vie privée, dont aussi jamais il n'avait perdu le goût, au hasard de s'ensevelir tout vivant, et de vivre peut-être assez pour se voir longtemps traversé par la dignité qu'il aurait quittée [2] : tant il était au-dessus de sa propre élévation et de toutes les grandeurs humaines !

de son siècle, si, avec sa science et sa grande capacité, il eût eu une âme assez élevée pour préférer la gloire à la fortune.» (*Mémoires*, t. I, p. 119.)

1. Édit. de 1686 : c'est...

2. Cette phrase est un peu obscurcie par un latinisme. *Traversé par la dignité qu'il aurait quittée* était syno-

Mais ce qui rend sa modération plus digne de nos louanges [1], c'est la force de son génie né pour l'action, et la vigueur qui, durant cinq ans, lui fit dévouer sa tête aux fureurs civiles. Si aujourd'hui je me vois contraint de retracer l'image de nos malheurs, je n'en ferai point d'excuse à mon auditoire, où, de quelque côté que je me tourne, tout ce qui frappe mes yeux me montre une fidélité irréprochable, ou peut-être une courte erreur réparée par de longs services. Dans ces fatales conjonctures, il fallait à un ministre étranger un homme d'un ferme génie et d'une égale sûreté, qui, nourri dans les compagnies [2], connût les ordres du royaume et l'esprit de la nation. Pendant que la magnanime et intrépide Régente était obligée à montrer le Roi enfant aux provinces pour dissiper les troubles qu'on y excitait de toutes parts, Paris et le cœur du royaume demandaient un homme capable de profiter des moments sans attendre de nouveaux ordres et sans troubler le concert de l'État. Mais le ministre lui-même, souvent éloigné de la Cour [3], au milieu de tant de conseils que l'obscurité des affaires, l'incertitude des événements et les différents intérêts faisaient hasarder, n'avait-il pas besoin d'un homme que la Régente pût croire? Enfin il fallait un homme qui, pour ne pas irriter la haine publique déclarée contre le ministère, sût se conserver de la créance dans tous les partis et ménager les restes de l'autorité. Cet homme, si nécessaire au jeune Roi, à la Régente, à l'État, au ministre, aux cabales mêmes, pour ne les précipiter pas aux dernières extrémités par le désespoir, vous me prévenez, Messieurs, c'est celui dont nous parlons. C'est donc ici qu'il parut comme

nyme de ce tour que nous préférerions aujourd'hui : *traversé par le regret d'avoir quitté une dignité*. Nous ne doutons pas que tel soit ici le sens, bien que M. Jacquinet ait répugné à l'admettre.

1. L'orateur va montrer maintenant, dans sa seconde partie, ce que Le Tellier a fait pour le bien public. Il reviendra, à cette fin, sur diverses phases d'une vie, déjà examinée dans son ensemble, pour faire ressortir la modération et le désintéressement du personnage.

2. C'est-à-dire, dans la magistrature. Il s'agit principalement des cours souveraines (Parlement, Chambre des comptes, Cour des Aides, Grand conseil). *Nourri* pour *élevé* (voy. *Remarques*, au tome VII). Les Ordres du royaume étaient le clergé, la noblesse et le tiers-état.

3. Mazarin dut quitter la Cour, et même la France, de février 1651 à janvier 1652, et, de nouveau, d'août 1652 à février 1653.

un génie principal. Alors nous le vîmes s'oublier lui-même, et, comme un sage pilote, sans s'étonner ni des vagues, ni des orages, ni de son propre péril, aller droit, comme au terme unique d'une si périlleuse navigation, à la conservation du corps de l'État et au rétablissement de l'autorité royale. Pendant que la Cour réduisait Bordeaux, et que Gaston, laissé à Paris pour le maintenir dans le devoir, était environné de mauvais conseils, Le Tellier fut le Chusaï[1] qui les confondit et qui assura la victoire à l'oint du Seigneur[2]. Fallut-il éventer les conseils d'Espagne[3] et découvrir le secret d'une paix trompeuse que l'on proposait afin d'exciter la sédition, pour peu qu'on l'eût différée? Le Tellier en fit d'abord accepter les offres; notre plénipotentiaire[4] partit; et l'archiduc[5], forcé d'avouer qu'il n'avait pas de pouvoir, fit connaître lui-même au peuple ému, si toutefois un peuple ému connaît quelque chose, qu'on ne faisait qu'abuser de sa crédulité. Mais, s'il y eut jamais une conjoncture où il fallût montrer de la prévoyance et un courage intrépide, ce fut lorsqu'il s'agit d'assurer la garde des trois illustres captifs[6]. Quelle cause les fit arrêter? Si ce fut ou des soupçons, ou des vérités, ou de vaines terreurs, ou de vrais périls et, dans un pas si glissant, des précautions nécessaires, qui le pourra dire à la postérité? Quoi qu'il en soit, l'oncle du Roi est persuadé; on croit pouvoir s'assurer des autres princes, et on en fait des coupables en les traitant comme tels. Mais où garder des lions toujours prêts à rompre leurs chaînes, pendant que chacun s'efforce de les avoir en sa main, pour les retenir ou les lâcher au gré de son ambition ou de ses vengeances?

1. Les hommes du monde lisaient plus l'Écriture sainte au XVIIe siècle qu'on ne fait aujourd'hui. Disons toutefois avec M. Jacquinet : « Il est permis de croire que, même dans l'auditoire de Bossuet, peu de personnes savaient l'histoire de ce Le Tellier de la cour de David. » — Chusaï, resté fidèle à David au temps de la révolte d'Absalon, avait feint, pour le mieux servir, d'entrer dans le parti du rebelle. Admis dans ses conseils, il y contrebalança l'influence pernicieuse d'Achitophel (II Reg., XV, XVIII).

2. II Reg., XVII, 5-16.

3. C'est-à-dire les résolutions prises à la cour d'Espagne.

4. Le comte d'Avaux.

5. « L'archiduc d'Autriche, gouverneur de la Flandre, Léopold-Guillaume. » (Jacquinet.)

6. Condé, son frère le prince de Conti, et leur beau-frère, le duc de Longueville.

Gaston, que la Cour avait attiré dans ses sentiments, était-il inaccessible aux factieux? Ne vois-je pas, au contraire, autour de lui des âmes hautaines, qui, pour faire servir les princes à leurs intérêts cachés, ne cessaient de lui inspirer qu'il devait s'en rendre le maître? De quelle importance, de quel éclat, de quelle réputation au dedans et au dehors, d'être le maître du sort du prince de Condé! Ne craignons point de le nommer, puisque enfin tout est surmonté par la gloire de son grand nom et de ses actions immortelles. L'avoir entre ses mains, c'était y avoir la victoire même, qui le suit éternellement dans les combats. Mais il était juste que ce précieux dépôt de l'État demeurât entre les mains du Roi, et il lui appartenait de garder une si noble partie de son sang [1]. Pendant donc que notre ministre travaillait à ce glorieux ouvrage, où il y allait de la royauté et du salut de l'État, il fut seul en butte aux factieux. Lui seul, disaient-ils, savait dire et taire ce qu'il fallait. Seul il savait épancher et retenir son discours : impénétrable, il pénétrait tout ; et, pendant qu'il tirait le secret des cœurs, il ne disait, maître de lui-même, que ce qu'il voulait. Il perçait dans tous les secrets, démêlait toutes les intrigues, découvrait les entreprises les plus cachées et les plus sourdes machinations. C'était ce sage dont il est écrit : « Les conseils se recèlent dans le cœur de l'homme à la manière d'un profond abîme sous une eau dormante ; mais l'homme sage les épuise : » il en découvre le fond : *Sicut aqua profunda, sic consilium in corde viri; vir sapiens exhauriet illud* [2]. Lui seul réunissait les gens de bien, rompait les liaisons des factieux, en déconcertait les desseins, et allait recueillir dans les égarés ce qu'il y restait quelquefois de bonnes intentions. Gaston ne croyait que lui, et lui seul savait profiter des heureux moments et des bonnes dispositions d'un si grand prince [3]. « Venez, venez, faisons contre lui de secrètes

1. Condé était prince du sang.

2. Prov., XX, 5. — Ainsi édité par Bossuet. Le vrai texte serait : ... *sed homo sapiens...*

3. *Si grand prince*, par la naissance. La formule était obligatoire, en parlant du frère de Louis XIII et de l'oncle du roi régnant. Elle porte ici sa restriction dans les paroles qui précèdent : « Profiter des heureux moments... » Il est exact que ce caractère mobile en avait quelque-

menées : *Venite, [et] cogitemus adversus eum cogitationes* [1]. » Unissons-nous pour le décréditer [2] ; tous ensemble « frappons-le de notre langue, et ne souffrons plus qu'on écoute tous ses beaux discours : *Percutiamus eum lingua, neque attendamus [ad] universos sermones ejus* [3]. » Mais on faisait contre lui de plus funestes complots. Combien reçut-il d'avis secrets que sa vie n'était pas en sûreté ! Et il connaissait dans le parti [4] de ces fiers courages dont la force malheureuse et l'esprit extrême ose tout, et sait trouver des exécuteurs. Mais sa vie ne lui fut pas précieuse, pourvu qu'il fût fidèle à son ministère. Pouvait-il faire à Dieu un plus beau sacrifice que de lui offrir une âme pure de l'iniquité de son siècle, et dévouée à son Prince et à sa patrie ? Jésus nous en a montré l'exemple : les Juifs mêmes le reconnaissaient pour un si bon citoyen, qu'ils crurent ne pouvoir donner auprès de lui une meilleure recommandation à ce centenier qu'en disant à notre Sauveur : *Il aime notre nation* [5]. Jérémie a-t-il versé plus de larmes que lui sur les ruines de sa patrie ? Que n'a pas fait ce Sauveur miséricordieux pour prévenir les malheurs de ses citoyens ? Fidèle au Prince comme à son pays, il n'a pas craint d'irriter l'envie des Pharisiens en défendant les droits de César [6] ; et lorsqu'il est mort pour nous sur le Calvaire, victime de l'univers, il a voulu que le plus chéri de ses évangélistes remarquât qu'il mourait [7] spécialement pour sa nation : *Quia moriturus erat pro gente* [8]. Si notre zélé ministre, touché de ces vérités, exposa sa vie, craindrait-il de hasarder sa fortune ? Ne sait-on pas qu'il fallait souvent s'opposer aux inclinations du cardinal son bienfaiteur ?

fois, mais trop rarement ; et ils duraient si peu qu'il fallait une réelle habileté pour en *profiter*.

1. Jerem., XVIII, 18. L'auteur sacré dit : ... *cogitemus contra Jeremiam*...

2. Édit. modernes : discréditer. — Et plus loin (édit. Jacquinet) : tous ces beaux discours. — Dans les textes latins, nous mettons entre crochets les mots qui manquent dans l'édition originale (1686).

3. Jerem., XVIII, 18. Le vrai texte serait : ... *et non attendamus*...

4. Dans la Fronde. Les parents de Le Tellier et ses amis, Bossuet entre autres, se sont un peu exagéré les périls courus par lui, et son héroïsme.

5. Luc., VII, 5.

6. Matth., XXII, 21.

7. Édit. de 1686 : mourrait.

8. Joan., XI, 51. Vrai texte : *quod Jesus moriturus*...

Deux fois, en grand politique, ce judicieux favori [1] sut céder au temps et s'éloigner de la Cour. Mais il le faut dire : toujours il y voulait revenir trop tôt. Le Tellier s'opposait à ses impatiences jusqu'à se rendre suspect ; et, sans craindre ni ses envieux ni les défiances d'un ministre également soupçonneux et ennuyé de son état [2], il allait d'un pas intrépide où la raison d'État le déterminait. Il sut suivre ce qu'il conseillait. Quand l'éloignement de ce grand ministre eut attiré celui de ses confidents, supérieur par cet endroit au ministre même, dont il admirait d'ailleurs les profonds conseils, nous l'avons vu retiré dans sa maison, où il conserva sa tranquillité parmi les incertitudes des émotions populaires et d'une cour agitée ; et, résigné à la Providence, il vit sans inquiétude frémir alentour les flots irrités ; et parce qu'il souhaitait le rétablissement du ministre, comme un soutien nécessaire de la réputation et de l'autorité de la régence, et non pas, comme plusieurs autres, pour son intérêt, que le poste qu'il occupait lui donnait assez de moyens de ménager d'ailleurs, aucun mauvais traitement ne le rebutait. Un beau-frère [3] sacrifié malgré ses services lui montrait ce qu'il pouvait craindre. Il savait, crime irrémissible dans les cours, qu'on écoutait des propositions contre lui-même ; et peut-être que sa place eût été donnée, si on eût pu la remplir d'un homme aussi sûr. Mais il n'en tenait pas moins la balance droite. Les uns donnaient au ministre des espérances trompeuses ; les autres lui inspiraient de vaines terreurs, et, en s'empressant beaucoup, ils faisaient les zélés et les importants. Le Tellier lui montrait la vérité, quoique souvent importune, et, industrieux à se cacher dans les actions éclatantes, il en renvoyait la gloire au ministre, sans craindre dans le

1. Quoique fidèle à la mémoire de Mazarin, Bossuet n'hésite pas, du vivant de Louis XIV, à le qualifier de *favori*, ici et plus loin (favori de la Reine-mère). Les côtés faibles de son caractère avaient été appréciés déjà dans l'oraison funèbre d'Anne de Gonzague : ils vont l'être avec une nouvelle vérité.

2. De son exil, qui n'était volontaire qu'en apparence. Le mot *état* si voisin de *la raison d'État* est une négligence, qui n'est excusée par aucune nécessité.

3. Gabriel de Cassagnet, seigneur de Tilladet. Disgracié en 1642, lors de la conspiration de Cinq-Mars. Rappelé ensuite à la Cour par la Régente.

même temps de se charger des refus que l'intérêt de l'État rendait nécessaires. Et c'est de là qu'il est arrivé qu'en méprisant par raison la haine de ceux dont il lui fallait combattre les prétentions, il en acquérait l'estime, et souvent même l'amitié et la confiance. L'Histoire en racontera de fameux exemples : je n'ai pas besoin de les rapporter, et, content de remarquer des actions de vertu dont les sages auditeurs puissent profiter, ma voix n'est pas destinée à satisfaire les politiques ni les curieux. Mais puis-je oublier celui [1] que je vois partout dans le récit de nos malheurs ? Cet homme si fidèle aux particuliers, si redoutable à l'État, d'un caractère si haut qu'on ne pouvait ni l'estimer, ni le craindre, ni l'aimer, ni le haïr à demi [2] ; ferme génie, que nous avons vu, en ébranlant l'univers, s'attirer une dignité [3] qu'à la fin il voulut quitter comme trop chèrement achetée, ainsi qu'il eut le courage de le reconnaître dans le lieu le plus éminent de la chrétienté, et enfin comme peu capable de contenter ses désirs : tant il connut son erreur et le vide des grandeurs humaines ! Mais pendant qu'il voulait acquérir ce qu'il devait un jour mépriser, il remua tout par de secrets et puissants ressorts ; et, après que tous les partis furent abattus, il sembla encore se soutenir seul, et seul encore menacer le favori victorieux de ses tristes et intrépides regards. La Religion s'intéresse dans ses infortunes ; la ville royale s'émeut, et Rome même menace. Quoi donc ! n'est-ce pas assez que nous soyons attaqués au dedans et au dehors par toutes les puissances temporelles ? Faut-il que la Religion se mêle dans nos malheurs, et qu'elle semble nous opposer de près et de loin [4] une autorité sacrée ? Mais, par les soins du sage

1. Le cardinal de Retz. — L'édition Deforis donne ici :... *d'Estrées ;* mais c'est une faute d'impression corrigée à l'*errata*.

2. Les deux derniers mots portent sur les quatre verbes qui précèdent, non sur le dernier seulement.

3. Le cardinalat, qu'il obtint. Il visait en outre à remplacer Mazarin, après l'avoir renversé du ministère : cette seconde ambition de Retz resta inassouvie, malgré son *ferme génie* de conspirateur émérite.

4. Paris, de près ; Rome, de loin. Retz avait succédé à son oncle, Henri de Gondi, archevêque de Paris ; et le clergé de ce diocèse croyait devoir le soutenir dans ses prétentions. D'autre part, il avait obtenu que le pape Innocent X prît la défense de la dignité cardinalice, qui aurait été mieux protégée par une conduite un peu plus ecclésiastique que n'était celle de Retz.

Michel Le Tellier, Rome n'eut point à reprocher au cardinal Mazarin d'avoir terni l'éclat de la pourpre [1] dont il était revêtu ; les affaires ecclésiastiques prirent une forme réglée. Ainsi le calme fut rendu à l'État : on revoit dans sa première vigueur l'autorité affaiblie ; Paris et tout le royaume, avec un fidèle et admirable empressement, reconnaît son Roi gardé par la Providence et réservé à ses grands ouvrages ; le zèle des compagnies, que de tristes expériences avaient éclairées, est inébranlable ; les pertes de l'État sont réparées ; le cardinal fait la paix avec avantage. Au plus haut point de sa gloire, sa joie est troublée par la triste apparition de la mort ; intrépide, il domine jusqu'entre ses bras et au milieu de son ombre : il semble qu'il ait entrepris de montrer à toute l'Europe que sa faveur attaquée par tant d'endroits est si hautement rétablie, que tout devient faible contre elle, jusqu'à une mort prochaine et lente. Il meurt avec cette triste consolation ; et nous voyons commencer ces belles années dont on ne peut assez admirer le cours glorieux. Cependant la grande et pieuse Anne d'Autriche rendait un perpétuel témoignage à l'inviolable fidélité de notre ministre, où [2], parmi tant de divers mouvements, elle n'avait jamais remarqué un pas douteux. Le Roi, qui, dès son enfance [3], l'avait vu toujours attentif au bien de l'État et tendrement attaché à sa personne sacrée, prenait confiance en ses conseils, et le ministre conservait sa modération, soigneux surtout de cacher l'important service qu'il rendait continuellement à l'État en faisant connaître les hommes capables de remplir les grandes places, et en leur rendant à propos des offices [4]

1. C'est-à-dire, de l'avoir terni en la personne de Retz. Mazarin avait menacé de le faire condamner pour crime de haute trahison, en passant outre aux immunités ecclésiastiques.

2. *Où* remplace un pronom. Le sens est : « l'inviolable fidélité .. *dans laquelle* elle n'avait jamais remarqué... » Il n'est nullement nécessaire de faire rapporter l'adverbe relatif à un antécédent de personne (*ministre*).

3. Ainsi placés, ces trois mots ne peuvent désigner que l'enfance du Roi : il n'y a ici aucune amphibologie dans l'emploi du possessif.

4. Il ne paraît guère probable que Bossuet ait songé à lui-même, en parlant de ces bons offices de Le Tellier. M. Floquet le croit (*Études sur la vie de Bossuet*, t. III, p 11). Admettons, d'après les notes autographes de Ledieu, qui étaient la propriété de ce savant, que Le Tellier ait proposé Bossuet, dès 1665, pour les fonctions de précepteur du

qu'ils ne savaient pas. Car que peut faire de plus utile un zélé ministre, puisque le Prince, quelque grand qu'il soit, ne connaît sa force qu'à demi s'il ne connaît les grands hommes que la Providence fait naître en son temps pour le seconder [1]? Ne parlons pas des vivants, dont les vertus non plus que les louanges ne sont jamais sûres dans le variable état de cette vie. Mais je veux ici nommer par honneur le sage, le docte et le pieux Lamoignon [2], que notre ministre proposait toujours comme digne de prononcer les oracles de la justice dans le plus majestueux de ses tribunaux. La Justice, leur commune amie, les avait unis; et maintenant ces deux âmes pieuses, touchées sur la terre du même désir de faire régner les lois, contemplent ensemble à découvert les lois éternelles d'où les nôtres sont dérivées; et, si quelque légère trace de nos faibles distinctions paraît encore dans une si simple et si claire vision, elles adorent Dieu en qualité de justice et de règle.

«*Ecce in justitia regnabit rex, et principes in judicio præerunt* [3] : Le roi régnera selon la justice, et les juges présideront en jugement. » La justice passe du Prince dans les magistrats, et du trône elle se répand sur les tribunaux. C'est dans le règne d'Ézéchias le modèle de nos jours. Un Prince zélé pour la justice nomme un principal et universel magistrat capable de contenter ses désirs. L'infatigable ministre ouvre des yeux attentifs sur tous les tribunaux; animé des ordres du Prince, il y rétablit la règle, la discipline, le concert, l'esprit de justice. Il sait que, si la prudence du souverain magistrat est obligée quelquefois, dans les cas

Dauphin, qui ne lui f rent offertes que cinq ans plus tard : l'orateur, s'il savait cette particularité à l'époque de cette oraison funèbre, se mettait-il au nombre des « hommes capables de remplir les grandes pla ces, » et dont la révélation rendait de si importants services à l'Etat ?

1. Bossuet, comme ses contemporains a souvent fait honneur à Louis XIV de toutes les grandeurs de son règne : il donne ici le correctif nécessaire, et il importe de le remarquer.

2. Puisque l'orateur ne veut point parler des vivants, il ne saurait s'agir de Chrétien de Lamoignon, comme on l'a prétendu. Celui-ci, l'ami de Boileau, et en général des gens de lettres et des gens de bien, vécut jusqu'en 1709. On voit clairement par ce qui suit que celui dont il est question était entré dans l'autre vie, quand mourut Le Tellier. C'est Guillaume de Lamoignon, Premier président du Parlement de Paris. Il avait donné à son fils l'exemple de l'intégrité.

3. Is., XXXII, 1.

extraordinaires, de suppléer à la prévoyance des lois, c'est toujours en prenant leur esprit ; et enfin qu'on ne doit sortir de la règle qu'en suivant un fil qui tienne, pour ainsi dire, à la règle même. Consulté de toutes parts, il donne des réponses courtes, mais décisives, aussi pleines de sagesse que de dignité, et le langage des lois est dans son discours. Par toute l'étendue du royaume chacun peut faire ses plaintes, assuré de la protection du Prince ; et la justice ne fut jamais ni si éclairée ni si secourable. Vous voyez comme ce sage magistrat modère tout le corps de la justice. Voulez-vous voir ce qu'il fait dans la sphère où il est attaché [1] et qu'il doit mouvoir par lui-même? Combien de fois s'est-on plaint que les affaires n'avaient ni de règle ni de fin ; que la force des choses jugées n'était presque plus connue ; que la compagnie où l'on renversait avec tant de facilité les jugements de toutes les autres ne respectait pas davantage les siens ; enfin que le nom du Prince était employé à rendre tout incertain, et que souvent l'iniquité sortait du lieu d'où elle devait être foudroyée ! Sous le sage Michel Le Tellier, le Conseil fit sa véritable fonction, et l'autorité de ses arrêts, semblable à un juste contrepoids, tenait par tout le royaume la balance égale. Les juges que leurs coups hardis et leurs artifices faisaient redouter furent sans crédit : leur nom ne servit qu'à rendre la Justice plus attentive. Au Conseil comme au Sceau [2], la multitude, la variété, la difficulté des affaires n'étonnèrent jamais ce grand magistrat : il n'y avait rien de plus difficile, ni aussi de plus hasardeux que de le surprendre ; et, dès le commencement de son ministère, cette irrévocable sentence sortit de sa bouche, que le crime de le tromper serait le moins pardonnable. De quelque belle apparence que l'iniquité se couvrît, il en pénétrait les détours, et d'abord il savait connaître, même sous les fleurs, la marche tortueuse de ce serpent. Sans châtiment, sans rigueur, il couvrait l'injustice de confusion, en lui faisant seulement sentir qu'il la connaissait ; et

1. Le Conseil d'État, que présidait le Chancelier.

2. Avant de sceller les lettres royales, le Chancelier entendait un rapport sur leur conformité avec les lois du royaume.

l'exemple de son inflexible régularité fut l'inévitable censure de tous les mauvais desseins. Ce fut donc par cet exemple admirable, plus encore que par ses discours et par ses ordres, qu'il établit dans le Conseil une pureté et un zèle de la justice, qui attire la vénération des peuples, assure la fortune des particuliers, affermit l'ordre public, et fait la gloire de ce règne.

Sa justice n'était pas moins prompte qu'elle était exacte. Sans qu'il fallût le presser, les gémissements des malheureux plaideurs, qu'il croyait entendre nuit et jour, étaient pour lui une perpétuelle et vive sollicitation. Ne dites pas à ce zélé magistrat qu'il travaille plus que son grand âge ne le peut souffrir [1] : vous irriterez le plus patient de tous les hommes. Est-on, disait-il, dans les places pour se reposer et pour vivre? Ne doit-on pas sa vie à Dieu, au Prince et à l'État? Sacrés autels, vous m'êtes témoins que ce n'est pas aujourd'hui par ces artificieuses fictions de l'éloquence, que je lui mets en la bouche ces fortes paroles! Sache la postérité, si le nom d'un si grand ministre fait aller mon discours jusqu'à elle [2], que j'ai moi-même souvent entendu ces saintes réponses. Après de grandes maladies causées par de grands travaux, on voyait revivre cet ardent désir de reprendre ses exercices ordinaires, au hasard de retomber dans les mêmes maux ; et, tout sensible qu'il était aux tendresses de sa famille, il l'accoutumait à ces courageux sentiments. C'est, comme nous l'avons dit, qu'il faisait consister, avec son salut, le service particulier qu'il devait à Dieu dans une sainte administration de la justice. Il en faisait son culte perpétuel, son sacrifice du matin et du soir, selon cette parole du Sage : *La justice vaut mieux devant Dieu que de lui offrir des victimes* [3]. Car quelle plus sainte hostie, quel encens plus doux, quelle prière plus agréable, que de faire entrer devant soi la cause de la veuve, que d'essuyer les larmes du pauvre oppressé, et de faire taire l'iniquité par toute la terre? Combien le pieux ministre était touché de ces vérités, ses paisibles au-

1. Édit. Jacquinet : ne peut le souffrir.

2. Paroles d'humilité, qui pour « la postérité » feront l'effet d'une ironie.

3. Prov., XXI, 3.

diences le faisaient paraître. Dans les audiences vulgaires, l'un, toujours précipité, vous trouble l'esprit; l'autre, avec un visage inquiet et des regards incertains, vous ferme le cœur; celui-là se présente à vous par coutume ou par bienséance, et il laisse vaguer ses pensées sans que vos discours arrêtent son esprit distrait; celui-ci, plus cruel encore, a les oreilles bouchées par ses préventions, et, incapable de donner entrée aux raisons des autres, il n'écoute que ce qu'il a dans son cœur. A la facile audience de ce sage magistrat, et par la tranquillité de son favorable visage, une âme agitée se calmait. C'est là qu'on trouvait *ces douces réponses qui apaisent la colère* [1], et « ces paroles qu'on préfère aux dons : *Verbum melius quam datum* [2]. » Il connaissait les deux visages de la Justice : l'un, facile dans le premier abord; l'autre, sévère et impitoyable quand il faut conclure. Là, elle veut plaire aux hommes et également contenter les deux partis [3]; ici, elle ne craint ni d'offenser le puissant, ni d'affliger le pauvre et le faible. Ce charitable magistrat était ravi d'avoir à commencer par la douceur; et dans toute l'administration de la justice il nous paraissait un homme que sa nature avait fait bienfaisant, et que la raison rendait inflexible. C'est par où il avait gagné les cœurs. Tout le royaume faisait des vœux pour la prolongation de ses jours : on se reposait sur sa prévoyance; ses longues expériences étaient pour l'État un trésor inépuisable de sages conseils; et sa justice, sa prudence, la facilité qu'il apportait aux affaires, lui méritaient la vénération et l'amour de tous les peuples. O Seigneur! vous avez fait, comme dit le Sage, *l'œil qui regarde et l'oreille qui écoute* [4]! Vous donc qui donnez aux juges ces regards bénins, ces oreilles attentives et ce cœur toujours ouvert à la vérité, écoutez-nous pour celui qui écoutait tout le monde. Et vous, doctes interprètes des lois, fidèles dépositaires de leurs secrets, et implacables vengeurs de leur sainteté méprisée, suivez ce grand exem-

1. Prov., XV, 1.
2. Eccli., XVIII, 16.
3. Il faut sans doute entendre ici les deux parties adverses plaidant devant un tribunal. Ailleurs, Bossuet a écrit *partis* lorsqu'il s'agissait certainement de personnes en cause dans un procès. (Cf. t. V, p. 452).
4. Prov., XX, 12.

ple de nos jours. Tout l'univers a les yeux sur vous : affranchis des intérêts et des passions, sans yeux comme sans mains, vous marchez sur la terre semblables aux esprits célestes ; ou plutôt, images de Dieu, vous en imitez l'indépendance ; comme lui vous n'avez besoin ni des hommes ni de leurs présents [1] ; comme lui vous faites justice à la veuve et au pupille ; l'étranger n'implore pas en vain votre secours [2] ; et, assurés que vous exercez la puissance du Juge de l'univers, vous n'épargnez personne dans vos jugements. Puisse-t-il, avec ses lumières et avec son esprit de force, vous donner cette patience, cette attention et cette docilité toujours accessible à la raison, que Salomon lui demandait pour juger son peuple [3] !

Mais ce que cette chaire, ce que ces autels, ce que l'Évangile que j'annonce, et l'exemple du grand ministre dont je célèbre les vertus m'oblige à recommander plus que toutes choses, c'est[4] les droits sacrés de l'Église. L'Église ramasse ensemble tous les titres par où l'on peut espérer le secours de la justice. La justice doit une assistance particulière aux faibles, aux orphelins, aux épouses délaissées et aux étrangers. Qu'elle est forte cette Église, et que redoutable est le glaive que le Fils de Dieu lui a mis dans la main ! Mais c'est un glaive spirituel, dont les superbes et les incrédules ne ressentent pas le *double tranchant* [5]. Elle est fille du Tout-Puissant ; mais son Père, qui la soutient au dedans, l'abandonne souvent aux persécuteurs ; et, à l'exemple de Jésus-Christ, elle est obligée de crier dans son agonie : *Mon Dieu, mon Dieu, pourquoi m'avez-vous délaissée* [6] ? Son Époux est le plus puissant comme le plus beau et le plus parfait de tous les enfants des hommes [7] ; mais elle n'a entendu sa voix agréable, elle n'a joui de sa douce et désirable présence qu'un moment [8] : tout d'un coup il a pris la fuite avec une

1. Ps. XV, 2 : Deuter., X, 7.
2. Deuter., X, 18.
3. III Reg., III, 9.
4. *C'est* pour *Ce sont*. De même dans la péroraison. On trouvera cependant, aussi dans la péroraison, un retour à l'usage antérieur, qui est redevenu le nôtre : « Ce ne sont pas les années... »
5. Apoc., I, 16 : Heb., IV, 12.
6. Matth., XXVII, 46.
7. Ps. XLIV, 3.
8. Joan., III, 29.

course rapide, *et plus vite qu'un faon de biche, il s'est élevé au-dessus des plus hautes montagnes* [1]. Semblable à une épouse désolée, l'Église ne fait que gémir, et le chant de la tourterelle délaissée est dans sa bouche [2]. Enfin elle est étrangère et comme errante sur la terre, où elle vient recueillir les enfants de Dieu sous ses ailes; et le monde, qui s'efforce de les lui ravir, ne cesse de traverser son pèlerinage. Mère affligée, elle a souvent à se plaindre de ses enfants qui l'oppriment : on ne cesse d'entreprendre sur ses droits sacrés; sa puissance céleste est affaiblie, pour ne pas dire tout à fait éteinte. On se venge sur elle de quelques-uns de ses ministres trop hardis usurpateurs des droits temporels : à son tour, la puissance temporelle a semblé vouloir tenir l'Église captive, et se récompenser [3] de ses pertes sur Jésus-Christ même : les tribunaux séculiers ne retentissent que des affaires ecclésiastiques; on ne songe pas au don particulier qu'a reçu l'Ordre apostolique pour les décider; don céleste que nous ne recevons qu'une fois *par l'imposition des mains*, mais que saint Paul nous ordonne de ranimer [4], de renouveler et de rallumer sans cesse en nous-mêmes comme un feu divin, afin que la vertu en soit immortelle [5]. Ce don nous est-il seulement accordé pour annoncer la sainte parole, ou pour sanctifier les âmes par les sacrements? N'est-ce pas aussi pour policer les Églises, pour y établir la discipline, pour appliquer les canons inspirés de Dieu à nos saints prédécesseurs, et accomplir tous les devoirs du ministère ecclésiastique? Autrefois, et les canons et les lois, et les évêques et les empereurs concouraient ensemble à empêcher les ministres des autels de paraître, pour les affaires même temporelles, devant les juges de la terre : on voulait avoir des intercesseurs purs du commerce des hommes, et on craignait de les rengager dans le siècle, d'où ils avaient été séparés pour être le partage du Seigneur. Maintenant, c'est pour les

1. Cantic., VIII, 14.
2. *Ibid.*, II, 12.
3. Sur cette locution (synonyme de *compenser par*), voy. les *Remarques...*, au tome VII.
4. II Tim., I, 6.
5. Var. : en soit immortelle dans l'Ordre sacré. — Ces quatre derniers mots ont été supprimés dans la seconde édition publiée par Bossuet (1689) : l'idée qu'ils expriment est déjà contenue dans *en nous-mêmes*.

affaires ecclésiastiques qu'on les y voit entraînés : tant le siècle a prévalu, tant l'Église est faible et impuissante ! Il est vrai que l'on commence à l'écouter : l'auguste Conseil et le premier Parlement [1] donnent du secours à son autorité blessée ; les sources du droit sont révélées [2] ; les saintes maximes revivent. Un roi zélé pour l'Église, et toujours prêt à lui rendre davantage qu'on ne l'accuse de lui ôter [3], opère ce changement heureux : son sage et intelligent chancelier seconde ses désirs ; sous la conduite de ce ministre, nous avons comme un nouveau code favorable à l'épiscopat, et nous vanterons désormais, à l'exemple de nos pères, les lois unies aux canons. Quand ce sage magistrat renvoie les affaires ecclésiastiques aux tribunaux séculiers, ses doctes arrêts leur marquent la voie qu'ils doivent tenir, et le remède qu'il pourra donner à leurs entreprises. Ainsi la sainte clôture [4], protectrice de l'humilité et de l'innocence, est établie ; ainsi la puissance séculière ne donne plus ce qu'elle n'a pas [5], et la sainte subordination des puissances ecclésiastiques, image des célestes hiérarchies et lien de notre unité, est conservée ; ainsi la cléricature jouit par tout le royaume de son privilège ; ainsi sur le sacrifice des vœux, et sur *ce grand sacrement* [6] *de* l'indissoluble *union de Jésus-Christ avec son Église* [7], les opinions sont plus saines dans le barreau éclairé et parmi les magistrats intelligents que dans les livres de quelques auteurs qui se disent ecclésiastiques et théologiens. Un grand prélat [8] a part à ces grands ouvrages ; habile

1. Celui de Paris. Le Conseil, ici comme plus haut, est le Conseil d'État.

2. Latinisme : débarrassées d'une sorte de voile qui les couvrait.

3. La même idée est exprimée dans la lettre que l'archevêque de Reims, au nom de l'assemblée de 1682, écrivit au Pape, et dans celle qui fut rédigée par Bossuet après la réponse d'Innocent XI (*Correspondance de Bossuet*, t. II, p. 434, 455 et 458. Cf. plus haut, p. 191).

4. Il s'agit bien de la clôture des couvents, et non, comme M. Jacquinet l'imagine, de « tout le corps de l'Église, » de « tous ceux desquels il vient d'être dit qu'ils doivent être *séparés du siècle pour être le partage du Seigneur.* » Les parlements intervenaient ici pour consolider les règlements ecclésiastiques, ailleurs pour les battre en brèche.

5. C'est-à-dire la juridiction ecclésiastique. Les légistes avaient enfin renoncé à des prétentions qui compliquèrent en 1682 la question de la *régale.*

6. Le sacrement de mariage.

7. Ephes., v, 32.

8. Charles-Maurice Le Tellier, archevêque de Reims, second fils du chancelier. Louvois avait eu plus haut son éloge ; il tardait peut-être

autant qu'agréable intercesseur auprès d'un père porté par lui-même à favoriser l'Église, il sait ce qu'il faut attendre de la piété éclairée d'un grand ministre, et il représente les droits de Dieu sans blesser ceux de César. Après ces commencements, ne pourrons-nous pas enfin espérer que les jaloux de la France n'auront pas éternellement à lui reprocher les libertés de l'Église toujours employées contre elle-même [1] ? Ame pieuse du sage Michel Le Tellier, après avoir avancé ce grand ouvrage, recevez devant ces autels ce témoignage sincère de votre foi et de notre reconnaissance, de la bouche d'un évêque trop tôt obligé à changer en sacrifices pour votre repos ceux qu'il offrait pour une vie si précieuse. Et vous, saints évêques, interprètes du ciel, juges de la terre, apôtres, docteurs et serviteurs des Églises ; vous qui sanctifiez cette assemblée par votre présence ; et vous qui, dispersés par tout l'univers, entendrez le bruit d'un ministère [2] si favorable à l'Église, offrez à jamais de saints sacrifices pour cette âme pieuse. Ainsi puisse la discipline ecclésiastique être entièrement rétablie ; ainsi puisse être rendue la majesté à vos tribunaux, l'autorité à vos jugements, la gravité et le poids à vos censures ! Puissiez-vous, souvent assemblés au nom de Jésus-Christ, l'avoir au milieu de vous et revoir la beauté des anciens jours ! Qu'il me soit permis du moins de faire des vœux devant ces autels, de soupirer après les antiquités devant une compagnie si éclairée, et d'annoncer la sagesse entre les parfaits [3] ! Mais, Seigneur, que ce ne soit pas seulement des vœux inutiles ! Que ne pouvons-nous obtenir de votre bonté, si, comme nos prédécesseurs, nous faisons nos chastes délices de votre Écriture, notre principal exercice de la prédication de votre parole, et notre félicité de la sanctification de votre peuple ; si, attachés à nos troupeaux par un saint amour, nous

au prélat habile, mais hautain, d'entendre le sien.

1. Ce n'étaient pas seulement « les jaloux de la France » qui pouvaient parler des *libertés de l'Église gallicane*. Les faveurs de Louis XIV avaient en partie pour but de répondre à ce reproche.

2. C'est-à-dire, qui entendrez parler du ministère de Le Tellier. — Il y a ici dans le mot *ministère* une fâcheuse amphibologie, qui s'augmente de l'emploi de *bruit* sans épithète, pour signifier *bruit glorieux, renommée*.

3. I Cor., II, 6.

craignons d'en être arrachés [1]; si nous sommes soigneux de former des prêtres que Louis puisse choisir pour remplir nos chaires [2]; si nous lui donnons le moyen de décharger sa conscience de cette partie la plus périlleuse de ses devoirs, et que, par une règle inviolable, ceux-là demeurent exclus de l'épiscopat qui ne veulent pas y arriver par des travaux apostoliques! Car aussi comment pourrons-nous sans ce secours incorporer tout à fait à l'Église de Jésus-Christ tant de peuples nouvellement convertis [3], et porter avec confiance un si grand accroissement de notre fardeau? Ha! si nous ne sommes infatigables à instruire, à reprendre, à consoler, à donner le lait aux infirmes et le pain aux forts, enfin à cultiver ces nouvelles plantes, et à expliquer à ce nouveau peuple la sainte parole, dont, hélas! on s'est tant servi pour le séduire, *le fort armé chassé de sa demeure reviendra* plus furieux que jamais, *avec sept esprits plus malins que lui, et notre état deviendra pire que le précédent* [4]! Ne laissons pas cependant de publier ce miracle de nos jours; faisons-en passer le récit aux siècles futurs. Prenez vos plumes sacrées, vous qui composez les annales de l'Église : agiles instruments *d'un prompt écrivain et d'une main diligente* [5], hâtez-vous de mettre Louis avec les Constantin et les Théodose [6]. Ceux qui vous ont précédé[s] dans ce beau travail racontent *qu'avant qu'il y eût des empereurs dont les lois eussent ôté les assemblées aux hérétiques, les sectes demeuraient unies et s'entretenaient longtemps. Mais*, poursuit Sozomène, *depuis que Dieu suscita des princes chrétiens, et qu'ils eurent défendu ces conventicules, la loi ne permettait pas aux hérétiques*

1. Un évêque qui résidait, quoiqu'il eût ses entrées et même des fonctions à la Cour, prêche aux autres la résidence. Il y avait des prélats de cour, qu'il fallait, lorsqu'ils tombaient en disgrâce, *exiler dans leur diocèse.*

2. Le Roi nommait aux évêchés, en vertu du concordat de 1516.

3. Après la révocation toute récente de l'édit de Nantes. A la vérité, un grand nombre étaient mal convertis, même dans le diocèse de Meaux, où le zèle et l'éloquence du grand évêque substituaient aux moyens violents le dévouement et la persuasion (Cf. *Histoire critique de la Prédication de Bossuet*, p. 313-325.)

4. Luc., XI, 21, 24, 25, 26.

5. Ps. XLIV, 2.

6. Bossuet écrit, et son éditeur imprime : « avec les Constantins et les Théodoses. » Cette forme plurielle donne aujourd'hui un autre sens.

de s'assembler en public ; et le clergé, qui veillait sur eux, les empêchait de le faire en particulier. De cette sorte, la plus grande partie se réunissait[1] ; *et les opiniâtres mouraient sans laisser de postérité, parce qu'ils ne pouvaient ni communiquer entre eux, ni enseigner librement leurs dogmes*[2]. Ainsi tombait l'Hérésie avec son venin ; et la Discorde rentrait dans les enfers, d'où elle était sortie. Voilà, Messieurs, ce que nos pères ont admiré dans les premiers siècles de l'Église. Mais nos pères n'avaient pas vu, comme nous, une hérésie invétérée tomber tout à coup, les troupeaux égarés revenir en foule, et nos églises trop étroites pour les recevoir ; leurs faux pasteurs les abandonner, sans même en attendre l'ordre, et heureux d'avoir à leur alléguer leur bannissement pour excuse ; tout calme dans un si grand mouvement[3] ; l'univers étonné de voir dans un événement si nouveau la marque la plus assurée, comme le plus bel usage de l'autorité, et le mérite du Prince plus reconnu et plus révéré que son autorité même. Touchés de tant de merveilles, épanchons nos cœurs sur la piété de Louis. Poussons jusqu'au ciel nos acclamations, et disons à ce nouveau Constantin, à ce nouveau Théodose, à ce nouveau Marcien, à ce nouveau Charlemagne, ce que les six cent trente Pères dirent autrefois dans le concile de Chalcédoine : *Vous avez affermi la foi, vous avez exterminé*[4] *les hérétiques : c'est le digne ouvrage de votre règne, c'en est le propre caractère. Par vous l'Hérésie n'est plus : Dieu seul a pu faire cette merveille. Roi du ciel, conservez le roi de la terre : c'est le vœu des Églises ; c'est le vœu des évêques*[5].

Quand le sage chancelier reçut l'ordre de dresser ce pieux édit qui donne le dernier coup à l'Hérésie, il avait déjà ressenti l'atteinte de la maladie dont il est

1. *Se réunissait* à l'Église catholique, dont les hérésiarques l'avaient détachée.

2. Sozom., *Hist.*, lib. II, cap. XXXII.

3. Ce calme trompeur ne devait guère durer : six mois plus tard, toute l'Europe protestante était soulevée contre la France, à l'instigation des religionnaires.

4. *Exterminé*, c'est-à-dire fait disparaître du territoire (sens étymologique). Il ne s'agit pas de massacres ; les dragonnades elles-mêmes, à cette date, n'avaient encore été que des tentatives d'intimidation.

5. *Concil. Chalced.*, act. VI.

mort. Mais un ministre si zélé pour la justice ne devait pas mourir avec le regret de ne l'avoir pas rendue à tous ceux dont les affaires étaient préparées. Malgré cette fatale faiblesse qu'il commençait de sentir, il écouta, il jugea, et il goûta le repos d'un homme heureusement dégagé, à qui ni l'Église, ni le monde, ni son Prince, ni sa patrie, ni les particuliers, ni le public n'avaient plus rien à demander. Seulement Dieu lui réservait l'accomplissement du grand ouvrage de la Religion ; et il dit en scellant la révocation du fameux édit de Nantes, qu'après ce triomphe de la Foi et un si beau monument de la piété du Roi, il ne se souciait plus [1] de finir ses jours. C'est la dernière parole qu'il ait prononcée dans la fonction de sa charge : parole digne de couronner un si glorieux ministère ! En effet, la mort se déclare ; on ne tente plus de remède contre ses funestes attaques : dix jours entiers il la considère avec un visage assuré ; tranquille, toujours assis, comme son mal le demandait, on croit assister [2] jusqu'à la fin ou à la paisible audience d'un ministre, ou à la douce conversation d'un ami commode. Souvent il s'entretient seul avec la Mort : la mémoire, le raisonnement, la parole ferme [3], et aussi vivant par l'esprit qu'il était mourant par le corps, il semble lui demander d'où vient qu'on la nomme cruelle. Elle lui fut nuit et jour toujours présente ; car il ne connaissait plus le sommeil, et la froide main de la Mort pouvait seule lui clore les yeux. Jamais il ne fut si attentif : « *Je suis*, disait-il, *en faction ;* » car il me semble que je lui vois prononcer encore cette courageuse parole. Il n'est pas temps de se reposer : à chaque attaque il se tient prêt, et il attend le moment de sa délivrance. Ne croyez pas que cette constance ait pu naître tout à coup entre les bras de la Mort : c'est le fruit des méditations que vous avez vues et de la préparation de toute la vie. La Mort révèle les secrets des cœurs. Vous, riches, vous qui

1. C'est-à-dire, il ne regrettait plus, il ne se mettait pas en peine...

2. Ellipse hardie jusqu'à l'excès. Certaines éditions la font disparaître, mais à tort, en mettant *deux points* après *demandait*.

3. Ces sept mots forment une proposition incidente absolue, comme la proposition participe des Latins.

vivez dans les joies du monde, si vous saviez avec quelle facilité vous vous laissez prendre aux richesses que vous croyez posséder ; si vous saviez par combien d'imperceptibles liens elles s'attachent et, pour ainsi dire, elles s'incorporent à votre cœur, et combien sont forts et pernicieux ces liens que vous ne sentez pas, vous entendriez la vérité de cette parole du Sauveur : *Malheur à vous, riches*[1] ! et *vous pousseriez*, comme dit saint Jacques, *des cris lamentables et des hurlements à la vue de vos misères*[2]. Mais vous ne sentez pas un attachement si déréglé. Le désir se fait mieux sentir, parce qu'il a de l'agitation et du mouvement. Mais dans la possession, on trouve, comme dans un lit, un repos funeste, et on s'endort dans l'amour des biens de la terre, sans s'apercevoir de ce malheureux engagement. C'est, mes Frères, où tombe celui qui met sa confiance dans les richesses, je dis même dans les richesses bien acquises. Mais l'excès de l'attachement, que nous ne sentons pas dans la possession, se fait, dit saint Augustin[3], sentir dans la perte. C'est là qu'on entend ce cri d'un roi malheureux, d'un Agag outré contre la mort qui lui vient ravir tout à coup avec la vie sa grandeur et ses plaisirs : « *Siccine separat amara mors*[4] ? Est-ce ainsi que la mort amère vient rompre tout à coup de si doux liens? » Le cœur saigne ; dans la douleur de la plaie, on sent combien ces richesses y tenaient, et le péché que l'on commettait par un attachement si excessif se découvre tout entier : *Quantum amando deliquerint*[5], *perdendo senserunt*. Par une raison contraire, un homme dont la fortune protégée du Ciel ne connaît pas les disgrâces, qui, élevé sans envie aux plus grands honneurs, heureux dans sa personne et dans sa famille, pendant qu'il voit disparaître une vie si fortunée, bénit la Mort et aspire aux biens éternels, ne fait-il pas voir qu'il n'avait pas mis son cœur *dans le trésor que les voleurs peuvent enle-*

1. Luc., VI, 24.
2. Jacob., V, 1.
3. S. Aug., *De Civ. Dei*, lib. I, cap. X, n. 2.
4. I Reg., XV, 32.
5. Encore une citation de mémoire. L'auteur aurait dû la rectifier ainsi: *Quantum hæc amando peccaverint...* (*Loc. cit.*)

ver [1], et que, comme un autre Abraham, il ne connaît de repos que *dans la cité permanente* [2]? Un fils consacré à Dieu s'acquitte courageusement de son devoir comme de toutes les autres parties de son ministère, et il va porter la triste parole à un père si tendre et si chéri : il trouve ce qu'il espérait, un chrétien préparé à tout, qui attendait ce dernier office de sa piété. L'extrême-onction, annoncée par la même bouche à ce philosophe chrétien, excite autant sa piété qu'avait fait le saint Viatique : les saintes prières des agonisants réveillent sa foi ; son âme s'épanche dans les célestes cantiques, et vous diriez qu'il soit devenu un autre David par l'application qu'il se fait à lui-même de ses divins psaumes. Jamais juste n'attendit la grâce de Dieu avec une plus ferme confiance ; jamais pécheur ne demanda un pardon plus humble, ni ne s'en crut plus indigne. Qui me donnera le burin que Job désirait, pour graver sur l'airain et sur le marbre cette parole sortie de sa bouche en ces derniers jours, que, depuis quarante-deux ans qu'il servait le Roi, il avait la consolation de ne lui avoir jamais donné de conseil que selon sa conscience, et, dans un si long ministère, de n'avoir jamais souffert une injustice qu'il pût empêcher? La Justice demeurer constante et, pour ainsi dire, toujours vierge et incorruptible parmi des occasions si délicates, quelle merveille de la grâce! Après ce témoignage de sa conscience, qu'avait-il besoin de nos éloges? Vous étonnez-vous de sa tranquillité? Quelle maladie ou quelle mort peut troubler [3] celui qui porte au fond de son cœur un si grand calme? Que vois-je durant ce temps? Des enfants percés de douleur ; car ils veulent bien que je rende ce témoignage à leur piété, et c'est la seule louange qu'ils peuvent écouter sans peine. Que vois-je encore? Une femme forte, pleine d'aumônes et de bonnes œuvres, précédée, malgré ses désirs, par celui que tant de fois elle avait cru devancer [4]. Tantôt elle va offrir devant les autels cette plus

1. Matth., VI. 19-21.
2. Hebr., XI, 10.
3. Édit. de 1689-1699, 1741, etc. : trouver.
4. Dans le temps de graves maladies, notamment en 1676. « Mme la chancelière Le Tellier » ne mourut qu'en 1698, à 90 ans. Elle était dame

chère et plus précieuse partie d'elle-même ; tantôt elle rentre auprès du malade, non par faiblesse, mais, dit-elle, *pour apprendre à mourir, et profiter de cet exemple*. L'heureux vieillard jouit jusqu'à la fin des tendresses de sa famille, où il ne voit rien de faible ; mais pendant qu'il en goûte la reconnaissance, comme un autre Abraham il la sacrifie, et en l'invitant à s'éloigner : *Je veux*, dit-il, *m'arracher jusqu'aux moindres vestiges de l'humanité*. Reconnaissez-vous un chrétien qui achève son sacrifice, qui fait le dernier effort afin de rompre tous les liens de la chair et du sang, et ne tient plus à la terre? Ainsi, parmi les souffrances et dans les approches de la Mort, s'épure comme dans un feu l'âme chrétienne. Ainsi elle se dépouille de ce qu'il y a de terrestre et de trop sensible, même dans les affections les plus innocentes. Telles sont les grâces qu'on trouve à la mort. Mais qu'on ne s'y trompe pas, c'est quand on l'a souvent méditée, quand on s'y est longtemps préparé par de bonnes œuvres : autrement la mort porte en elle-même ou l'insensibilité, ou un secret désespoir, ou, dans ses justes frayeurs, l'image d'une pénitence trompeuse, et enfin un trouble fatal à la piété. Mais voici, dans la perfection de la charité, la consommation de l'œuvre de Dieu. Un peu après, parmi ses langueurs, et percé de douleurs aiguës, le courageux vieillard se lève, et, les bras en haut, après avoir demandé la persévérance : *Je ne désire point*, dit-il, *la fin de mes peines, mais je désire de voir Dieu*. Que vois-je ici, Chrétiens? La foi véritable, qui, d'un côté, ne se lasse pas de souffrir : vrai caractère d'un chrétien ; et, de l'autre, ne cherche plus qu'à se développer de ses ténèbres, et, en dissipant le nuage, se changer [1] en pure lumière et en claire vision. O moment heureux où nous sortirons des ombres et des énigmes [2] pour voir la vérité manifeste ! Courons-y,

de La Ferté-Gaucher, dans le diocèse de Bossuet. Elle est mentionnée dans le *Journal des Visites* du prélat, comme ayant, en 1690, donné son consentement pour qu'on avançât de vingt-quatre heures les marchés qui tomberaient un jour de fête. Elle fut, en 1697, marraine d'une cloche dont Bossuet fut parrain par procureur.

1. L'omission de la préposition avant le second verbe était très usitée.

2. I Cor., XIII, 12.

mes Frères, avec ardeur ; hâtons-nous de *purifier notre cœur, afin de voir Dieu* [1], selon la promesse de l'Évangile. Là est le terme du voyage ; là se finissent les gémissements ; là s'achève le travail [2] de la Foi, quand elle va, pour ainsi dire, enfanter la vue. Heureux moment, encore une fois, qui ne te désire pas, n'est pas chrétien ! Après que ce pieux désir est formé par le Saint-Esprit dans le cœur de ce vieillard plein de foi, que reste-t-il, Chrétiens, sinon qu'il aille jouir de l'objet qu'il aime ? Enfin, prêt à rendre l'âme : *Je rends grâces à Dieu*, dit-il, *de voir défaillir mon corps devant* [3] *mon esprit*. Touché d'un si grand bienfait et ravi de pouvoir pousser ses reconnaissances jusques au dernier soupir, il commença l'hymne des divines miséricordes : « *Misericordias Domini in æternum cantabo* [4] : Je chanterai, dit-il, éternellement les miséricordes du Seigneur. » Il expire en disant ces mots, et il continue avec les anges le sacré cantique.

Reconnaissez maintenant que sa perpétuelle modération venait d'un cœur détaché de l'amour du monde, et réjouissez-vous en Notre-Seigneur de ce que, riche, il a mérité les grâces et la récompense de la pauvreté. Quand je considère attentivement dans l'Évangile la parabole, ou plutôt l'histoire du mauvais riche, et que je vois de quelle sorte Jésus-Christ y parle des fortunés de la terre, il me semble d'abord qu'il ne leur laisse aucune espérance au siècle futur. Lazare, pauvre et couvert d'ulcères, *est porté par les anges au sein d'Abraham*, pendant que le riche toujours heureux dans cette vie *est enseveli dans les enfers* [5]. Voilà un traitement bien différent que Dieu fait à l'un et à l'autre. Mais comment est-ce que le Fils de Dieu nous en explique la cause ? *Le riche*, dit-il, *a reçu ses biens, et le pauvre ses maux dans cette vie* [6]. Et de là quelle conséquence ? Écoutez, riches, et tremblez : *Et maintenant*, poursuit-il, *l'un reçoit sa consolation, et l'autre son juste supplice* [7]. Terrible distinction ! funeste par-

1. Matth., v, 8.
2. *Travail* d'enfantement, comme la fin de la phrase le fait entendre. — *La vue*, la vision béatifique.
3. *Devant* était synonyme d'*avant*. Cf. *Remarques*..... au tome VII.
4. Ps. LXXXVIII, 2.
5. Luc., XVI, 22.
6. *Ibid.*, 25.
7. *Ibid.*

tage pour les grands du monde ! Et toutefois ouvrez les yeux : c'est le riche Abraham qui reçoit le pauvre Lazare dans son sein ; et il vous montre, ô riches du siècle, à quelle gloire vous pouvez aspirer, si, *pauvres en esprit* [1] et détachés de vos biens, vous vous tenez aussi prêts à les quitter qu'un voyageur empressé à déloger de la tente où il passe une courte nuit. Cette grâce, je le confesse, est rare dans le Nouveau Testament, où les afflictions et la pauvreté des enfants de Dieu doivent sans cesse représenter à toute l'Église un Jésus-Christ sur la croix ; et cependant, Chrétiens, Dieu nous donne quelquefois de pareils exemples, afin que nous entendions qu'on peut mépriser les charmes de la grandeur, même présente, et que les pauvres apprennent à ne désirer pas avec tant d'ardeur ce qu'on peut quitter avec joie. Ce ministre, si fortuné et si détaché tout ensemble, leur doit inspirer ce sentiment. La mort a découvert le secret de ses affaires ; et le public, rigide censeur des hommes de cette fortune et de ce rang, n'y a rien vu que de modéré [2]. On a vu ses biens accrus naturellement par un si long ministère et par une prévoyante économie, et on ne fait qu'ajouter à la louange de grand magistrat et de sage ministre, celle de sage et vigilant père de famille, qui n'a pas été jugée indigne des saints patriarches. Il a donc, à leur exemple, quitté sans peine ce qu'il avait acquis sans empressement : ses vrais biens ne lui sont pas ôtés, et sa justice demeure aux siècles des siècles. C'est d'elle que sont découlées tant de grâces et tant de vertus que sa dernière maladie a fait éclater. Ses aumônes, si bien cachées dans le sein du pauvre, ont prié pour lui [3] : sa main droite les cachait à sa main gauche [4] ; et, à la réserve de quelque ami qui en a été le ministre ou le témoin nécessaire, ses plus intimes confidents les ont ignorées : mais *le Père, qui les a vues dans le secret, lui en a rendu la récompense* [5].

1. Matth. v, 3.
2. Cette fortune *modérée* s'élevait, quand mourut « Mme la Chancelière, » à trois millions. Mais on n'avait jamais reproché à Le Tellier l'avidité d'un Fouquet ou d'un Mazarin.
3. Eccli., XXIX, 15.
4. Matth., VI, 3.
5. *Ibid.*, 4.

Peuples, ne le pleurez plus ; et vous qui, éblouis de l'éclat du monde, admirez le tranquille cours d'une si longue et si belle vie, portez plus haut vos pensées. Quoi donc ! quatre-vingt-trois ans passés au milieu des prospérités, quand il n'en faudrait retrancher ni l'enfance, où l'homme ne se connaît pas, ni les maladies, où l'on ne vit point, ni tout le temps dont on a toujours tant de sujet de se repentir, paraîtront-ils quelque chose à la vue de l'éternité où nous nous avançons à si grands pas? Après cent trente ans de vie, Jacob, amené au roi d'Égypte, lui raconte la courte durée de son laborieux pèlerinage, qui n'égale pas les jours de son père Isaac ni de son aïeul Abraham [1]. Mais les ans d'Abraham et d'Isaac, qui ont fait paraître si courts ceux de Jacob, s'évanouissent auprès de la vie de Sem, que celle d'Adam et de Noé efface [2]. Que si le temps comparé au temps, la mesure à la mesure, et le terme au terme, se réduit à rien, que sera-ce si l'on compare le temps à l'éternité, où il n'y a ni mesure ni terme ! Comptons donc comme très court, Chrétiens, ou plutôt comptons comme un pur néant tout ce qui finit, puisque enfin, quand on aurait multiplié les années au delà de tous les nombres connus, visiblement ce ne sera rien, quand nous serons arrivés au terme fatal. Mais peut-être que, prêt à mourir [3], on comptera pour quelque chose cette vie de réputation, ou cette imagination de revivre dans sa famille, qu'on croira laisser solidement établie. Qui ne voit, mes Frères, combien vaines, mais combien courtes et combien fragiles sont encore ces secondes vies que notre faiblesse nous fait inventer pour couvrir en quelque sorte l'horreur de la mort ! Dormez votre sommeil [4], riches de la terre, et demeurez dans votre poussière. Ha ! si quelques générations, que dis-je? si quelques

1. Gen. XLVII, 9.

2. Rappelons les chiffres que nous lisons dans la Genèse sur la longévité des patriarches : Isaac mourut à 180 ans, Abraham à 175, Sem à 600, Noé à 950, Adam à 930. Nous ne citons que ceux dont parle ici l'orateur : on sait que Mathusala compta 969 ans.

3. *Prêt à* et *prêt de (près de)* étaient synonymes. Cf. *Remarques*, au t. VII.

4. La locution est empruntée au livre des Psaumes (LXXV, 6), mais le mouvement oratoire si justement célèbre est propre à Bossuet.

années après votre mort, vous reveniez, hommes oubliés, au milieu du monde, vous vous hâteriez de rentrer dans vos tombeaux, pour ne voir pas votre nom terni, votre mémoire abolie et votre prévoyance trompée dans vos amis, dans vos créatures, et plus encore dans vos héritiers et dans vos enfants! Est-ce là le fruit du travail dont vous vous êtes consumés sous le soleil, vous amassant un trésor de haine et de colère éternelle au juste jugement de Dieu? Surtout, mortels, désabusez-vous de la pensée dont vous vous flattez, qu'après une longue vie, la mort vous sera plus douce et plus facile. Ce ne sont pas les années, c'est une longue préparation qui vous donnera de l'assurance. Autrement un philosophe [1] vous dira en vain que vous devez être rassasié d'années et de jours, et que vous avez assez vu les saisons se renouveler, et le monde rouler autour de vous, ou plutôt que vous vous êtes assez vu rouler vous-même et passer avec le monde. La dernière heure n'en sera pas moins insupportable, et l'habitude de vivre ne fera qu'en accroître le désir. C'est de saintes méditations, c'est de bonnes œuvres, c'est ces véritables richesses que vous envoyerez devant vous au siècle futur, qui vous inspireront de la force; et c'est par ce moyen que vous affermirez votre courage. Le vertueux Michel Le Tellier vous en a donné l'exemple : la Sagesse, la Fidélité, la Justice, la Modestie, la Prévoyance, la Piété, toute la troupe sacrée des vertus, qui veillaient, pour ainsi dire, autour de lui, en ont banni les frayeurs, et ont fait du jour de sa mort le plus beau, le plus triomphant, le plus heureux jour de sa vie.

1. Un poète philosophe, de l'école d'Épicure, comme Lucrèce (*De rerum natura*, III, 945), ou Horace (I *Satir.*, I, 18).

MÉDITATION SUR LE SILENCE.

Chez les Ursulines de Meaux, vers 1686.

Dans le *post-scriptum* d'une lettre [1] adressée en janvier 1686 à la supérieure des Ursulines de Meaux, Bossuet annonce qu'il parlera « à toute la communauté avant les élections. » Nous pensons que ce fut alors qu'il fit la *Méditation* dont on va lire le compte-rendu [2]. La religieuse qui l'a rédigé en a malheureusement défiguré le style. Cette manie, qui se rencontre ici, d'avoir presque toujours deux expressions pour une seule idée, n'était point une habitude d'esprit de Bossuet. Plusieurs passages contiennent des incorrections manifestes, qu'on n'a aucun droit de lui imputer. De même on aurait tort de recueillir ici plusieurs locutions assez étranges : rien n'autorise à les lui attribuer.

Si tacueritis, salvi eritis.
Si tu te tais, tu seras sauvé, dit un grave auteur [3]. — *Ces paroles seront le sujet de notre méditation.*

L'avant-propos montrait évidemment [4] les défauts de la langue, et comme elle est la source et le principe universel de tous les péchés et d'un grand nombre d'imperfections ; ensuite il était prouvé comme le silence était le souverain remède pour corriger tout d'un coup ce cours malheureux et les saillies de nos passions. Ainsi il est vrai de dire que le silence bien gardé est un moyen sûr pour faire son salut : « *Si tacueritis, salvi eritis :* Gardez le silence, vous vous sauverez » infailliblement sans beaucoup de peine.

Il y a trois sortes de silence : le silence de règle, le silence de prudence dans les conversations, et le

1. Édition Urbain et Levesque, t. III, p. 180. Le jour n'est pas indiqué. Une autre, datée de façon peu précise et, à ce qu'il semble, peu exacte, « jeudi matin, 1685, » mentionne aussi *le Silence* parmi divers sujets dont l'évêque se propose d'entretenir la communauté. (*Ibid.*, p. 76).

2. Plus de manuscrit. Y en eut-il jamais d'autre que la copie ou, pour mieux dire, l'analyse d'une religieuse ? C'est la *VI*e *Instruction* des éditions.

3. Ce ne sont pas là les textes qu'on est accoutumé à voir dans Bossuet.

4. La religieuse veut dire : *montrait avec évidence.*

silence de patience dans les contradictions. Notre-Seigneur nous a donné de beaux exemples de silence dans tout le cours de sa Passion et de sa vie : du silence de règle dans le berceau, dans son enfance, durant sa vie cachée ; du silence de prudence dans sa vie conversante et publique ; enfin du silence de patience en sa Passion, où ce divin Sauveur a tant souffert sans dire un seul mot pour sa défense et pour s'exempter de souffrir. Ces trois sortes de silence feront les trois points de notre méditation.

Premier Point.

Considérons, chères Ames, que Jésus-Christ a gardé le silence de règle admirablement dans son enfance. Il est de règle, selon l'ordre de la nature, et Jésus-Christ s'assujettit à cette règle, lui qui est la Parole éternelle du Père, non seulement comme les autres enfants, mais encore l'espace de trente ans entiers. Car l'Évangile dit qu'il n'a parlé qu'une fois, lorsqu'il fut au Temple, où il instruisait les docteurs : pour montrer que, s'il ne disait mot, c'était pour apprendre aux hommes à garder le silence. Si donc, mes chères Filles, Jésus-Christ a été si exact dans ce silence, combien devez-vous, à son imitation, être fidèles dans l'observance de celui qui vous est prescrit par votre règle !

Dans chaque ordre religieux nous voyons que les uns sont distingués des autres [1] : cet ordre-là, par une grande pénitence et austérité de vie ; celui-ci est destiné pour chanter incessamment [2] les louanges de Dieu. Il y en a qui ne sont appliqués qu'à la contemplation ; d'autres enfin sont tout dévoués au service du prochain et à la charité. Mais, dans toutes ces différences singulières de chaque institut, nous remarquons que, dans tous, le silence y est prescrit et ordonné par la règle [3], et qu'il y a des temps et des heures de silence. Quelques-uns gardent un silence perpétuel et profond, et

1. Pensée ébauchée plutôt que rendue. Ce n'est certainement pas ainsi que Bossuet se sera exprimé.

2. Sans cesse. Ce sens se rencontre dans les œuvres authentiques.

3. Autre phrase fort défectueuse, qu'il serait injuste d'attribuer sans réserves au grand orateur.

ne parlent jamais ; d'autres sont obligés de le garder des temps considérables dans la journée, y ayant même des heures destinées pour cet effet, et où il n'est pas permis de parler.

Remarquez, mes chères Filles, que tous les fondateurs de religions [1] ont eu trois pensées et raisons, quand ils ont établi et prescrit le silence dans leur règle. La première, c'est qu'ils ont connu et vu par expérience que le silence retranchait beaucoup de péchés et de défauts. Et, en effet, où le silence n'est pas observé comme il doit l'être, combien s'y glisse-t-il d'imperfections et de désordres ! C'est ce que nous verrons bientôt dans la suite de cet entretien. *In multiloquio non deerit peccatum*, dit le Saint-Esprit [2] : Le péché suit toujours la multitude des paroles. » Et saint Jacques a eu raison de dire que la langue est l'organe et le principe de tout péché [3]. La seconde raison qu'ont eue encore les fondateurs d'ordres en établissant l'esprit de retraite, c'est qu'ils ont prévu que la dévotion et l'esprit d'oraison ne pouvaient subsister sans le silence. Ceci est visible et trop vrai ; nous le voyons tous les jours dans ces âmes épanchées et dissipées, qui aiment à se répandre au dehors. Hé ! dites-moi, chères Ames, sont-elles pour l'ordinaire bien spirituelles et filles d'oraison, si elles ne sont recueillies ? Quelques bons sentiments et mouvements intérieurs que Dieu leur donne dans la prière, ils seront sans fruits tandis qu'elles se dissiperont aussitôt, recherchant à causer et à parler : il est certain que toute l'onction de la dévotion s'évanouira et se perdra insensiblement ; car elle ne peut se conserver que dans une âme silencieuse et parfaitement récolligée, attentive sur soi-même. Ainsi il ne faut pas espérer ni attendre grande spiritualité ni piété d'une religieuse qui aime à discourir et à s'entretenir avec celle-ci et avec celle-là, qui ne peut demeurer une heure dans sa cellule en repos et en silence.

Enfin, la troisième raison qui a porté les fondateurs de recommander si étroitement le silence à leurs reli-

1. D'ordres religieux.
2. Prov., x, 19.
3. Jacob., III, 6.

gieux, c'est parce que le silence unit les Frères. Et, en effet, c'est un moyen très propre pour maintenir la charité, la paix et l'union dans une maison religieuse, puisque le silence bannit tous ces discours et entretiens qui la divisent et la détruisent. Car, pour l'ordinaire, qu'est-ce qui fait la matière de ces conversations trop familières, sinon les défauts de ses Sœurs? ce qui apporte bien souvent du trouble et de la division dans une communauté ; et tout cela faute de silence. Quand on veut réformer un monastère qui n'est plus dans sa première ferveur, que fait-on? L'on observe soigneusement si les règles y sont bien gardées, spécialement les plus essentielles. S'aperçoit-on que le silence manque et n'est plus observé, c'est par là que l'on commence : aussitôt on y rétablit le silence, qui n'y était point gardé ; parce que c'est le moyen qui retranche tout d'un coup les autres imperfections, abus ou désordres, qui arrivent dans une maison religieuse pour s'être relâchée sur la règle du silence.

Ayez donc, chères Ames, de l'amour et de l'estime du silence de règle, si nécessaire pour entretenir et conserver toutes les vertus religieuses. Comme je vous ai déjà dit, dans toutes les maisons ou monastères, l'on est toujours obligé à le garder aux temps et lieux ordonnés : c'est là ce qui maintient la régularité. Vous autres, mes chères Filles, quoique vous soyez consacrées au public par votre institut, pour instruire la jeunesse, vous ne laissez pas d'avoir aussi ce silence de règle à observer dans de certains temps ; et j'ai remarqué, ce me semble, que, par vos constitutions, vous devez vous abstenir tout au moins de tous discours et paroles inutiles durant la journée. Et si vous ne parlez que pour le nécessaire, vous garderez un long silence, et vous ne vous épancherez pas inutilement parmi les créatures, à vous entretenir de tout ce qui se passe dans une maison. Tous ces désirs de communiquer avec cette amie seront mortifiés et réprimés ; l'on ne cherchera pas à s'aller décharger avec celle-ci de tout ce qui fait peine, pour en murmurer et s'en plaindre inconsidérément.

Si Notre-Seigneur faisait la visite dans ce monastère pour voir si le silence est bien gardé [1], et qu'il entrât dans les lieux où il doit être gardé, hélas! qu'est-ce qu'il y trouverait? Là, deux petites amies, et ici trois autres en peloton, occupées à causer et à s'entretenir ensemble à la dérobée, tandis peut-être que l'on devrait être au chœur ou à une autre observance. Si donc Jésus-Christ se présentait à elles, et leur allait faire cette demande : « Quels sont ces discours que vous tenez ensemble? *Qui sunt hi sermones quos confertis ad invicem* [2]? » quelle serait leur réponse? Pourraient-elles dire avec vérité : *Nous parlons de Jésus de Nazareth;* ou bien : Nous parlons des moyens pour arriver à la pratique de la vertu, pour nous encourager l'une l'autre [3] ? Ha! c'est souvent de rien moins : car la plupart de vos discours avec cette amie, qui est la confidente de tous vos mécontentements, sont de lui dire tous vos sentiments imparfaits sur tout ce qui vous choque et vous contrarie; c'est de parler des défauts des autres, et des prétendus déplaisirs que vous dites avoir reçus de cette Sœur que vous ne pouvez souffrir. C'est là où l'on murmure, où l'on se plaint à tort et à travers de la conduite des officières de la maison. On critique, on censure, on contrôle toutes choses : la supérieure même n'est pas exempte d'être sur le tapis; l'on blâme sa conduite et sa manière d'agir; enfin l'on mêle dans ces entretiens familiers celle-ci, celle-là, encore celui-là : bref, c'est dans ces communications indiscrètes que se font une infinité de péchés de médisance, et très souvent de jugements téméraires, plus griefs que l'on ne pense. Il faut ici faire réflexion, chacune selon son besoin, à ce que la conscience dictera, avant que de terminer ce premier point.

Second Point.

Dans le second point de notre méditation, nous allons voir le silence de prudence, qu'il faut garder

1. Cette belle conclusion du premier point est supérieure à tout ce qui précède. Elle avait sans doute laissé un souvenir plus vivant.

2. Luc., XXIV, 17.

3. Deforis : l'une et l'autre. — Lachat : les unes les autres. — Nous corrigeons par conjecture.

dans les conversations, pour apprendre à n'y point faire de fautes contraires à la charité. Et, pour nous y bien comporter, envisageons, chères Ames, Jésus-Christ, notre parfait modèle, qui a pratiqué merveilleusement ce silence de prudence, dont je vais vous parler, en vous en faisant voir un bel exemple dans sa sacrée personne, pendant sa vie conversante et dans les années de ses prédications.

Ce doux Sauveur était si débonnaire, qu'il est remarqué de lui qu'il n'a jamais rien dit qui fût capable de donner un juste sujet de plainte et de peine à personne. Cet Agneau plein de douceur a contraint les Juifs mêmes de dire de lui, « que jamais homme n'avait si bien parlé : *Nunquam sic locutus est homo sicut hic homo* [1]. » Et dans une autre occasion, où ils voulaient surprendre Jésus-Christ dans ses paroles, que firent-ils à cet effet? Ils lui demandèrent s'il était permis de payer le tribut à César. Notre-Seigneur, qui est la sagesse même, leur fit cette réponse prudente et judicieuse, qu'il était juste de *rendre à César ce qui est à César, et à Dieu ce qui est à Dieu* [2].

Voilà, mes chères Filles, une belle idée et un modèle achevé, pour vous apprendre la pratique du silence de prudence dans vos conversations. Car remarquez avec moi que la perfection du silence ne consiste pas seulement à ne point parler, mais aussi à parler selon les règles de la charité chrétienne et religieuse. Comme, par votre institut, vous ne devez pas vivre à la façon des ermites et être toujours en solitude, il est nécessaire que vous conversiez les unes avec les autres les jours de récréations, où vous devez vous trouver toutes ensemble, pour obéir à la règle, en esprit de charité et d'union. Mais, chères Ames, comme c'est ici l'endroit le plus glissant peut-être qui soit en la vie religieuse, et où il soit plus aisé d'y faire des fautes, soit par inconsidération ou imprudence, n'étant pas pour lors attentives sur vous-mêmes, il faut se munir de grandes précautions et beaucoup veiller sur ses paroles, pour ne point commettre de péchés, même considérables, où

1. Joan., VII, 46. 2. Matt., XXII, 21.

insensiblement on se laisse aller dans la conversation, faute de savoir se maintenir dans les règles de la prudence et de la charité. C'est pourquoi il faut s'observer et prendre des mesures pour n'y point faillir avec vos Sœurs, de manière que votre conscience n'y soit point intéressée [1], ni la paix altérée.

Car, mes Filles, bien que vous soyez toutes membres d'un même corps, cependant la différence des humeurs et tempéraments, qui se rencontre entre toutes, forme de certaines oppositions et contradictions qui vous obligent à une grande circonspection dans les heures de vos récréations, où vous devez singulièrement faire paraître ce silence de prudence, en prenant garde surtout de ne rien dire qui puisse tant soit peu fâcher et donner de la peine à vos Sœurs. Il faut aussi, par une sage discrétion, que vous sachiez prévoir et ne pas dire les choses que vous jugeriez ou croiriez devoir fâcher et mécontenter quelque Sœur ; de plus, cette même prudence doit vous empêcher de relever cent choses qui peuvent exciter parmi vous de petites disputes et divisions, d'où d'ordinaire elles naissent et se forment.

Ha ! mes chères Filles, ayez attention à vous conduire de la sorte, si vous voulez maintenir la paix et la charité dans vos conversations, qui autrement deviendraient plus nuisibles qu'utiles. Pour cet effet, il faut savoir supporter prudemment et vertueusement les fardeaux les unes des autres, comme vous y exhorte le grand saint Paul : *Alter alterius onera portate* [2]. Que cette pratique si nécessaire vous ferait endurer de choses, si vous y aviez un peu d'application ! Chacune à son tour n'a-t-elle pas à supporter quelques défauts dans les autres ? Aujourd'hui, vous endurez une parole un peu fâcheuse qu'une Sœur vous aura dite par mauvaise humeur : hé bien ! demain, elle souffrira peut-être de vous des choses plus sensibles.

Mais, direz-vous, j'ai à converser avec cette Sœur, qui est d'une humeur si rustique et si insupportable qu'il me faut toute ma patience pour ne la choquer ni rebuter quand elle est dans sa mauvaise humeur. Il est

1. *Intéressée*, lésée.

2. Galat., VI, 2.

vrai ; il se rencontre des personnes si inciviles et malhonnêtes dans leurs conversations qu'elles sont presque intraitables. Ces humeurs farouches y sont fort à charge, et donnent souvent sujet d'exercer la patience des autres, toute leur vie ; car, comme naturellement elles sont de cette humeur, joint à l'éducation qu'elles ont eue, qui a fort contribué à leurs mauvaises dispositions d'esprit, il n'en faut pas attendre autre chose. De plus, pour l'ordinaire [1], elles sont ombrageuses, soupçonneuses et très aisées à se fâcher et à parler selon leur boutade. Quoi qu'il en soit, la charité vous oblige de les supporter et de ne les pas fâcher mal à propos. Je sais que cela est un peu difficile, et qu'il n'y a rien de si contraire à un naturel plus sociable et poli, qui sait vivre honnêtement dans la conversation, que ces personnes grossières et fâcheuses qui ne peuvent dire une parole de douceur et d'honnêteté. Mais ne savez-vous pas que c'est là où la vertu se fortifie et où elle a matière de s'exercer avec beaucoup de mérite, et que c'est en supportant patiemment les humeurs contraires à la vôtre que vous faites voir que vos vertus et votre conduite ne sont point illusion ?

Mais, dites-vous encore, cette Sœur est si ombrageuse et pointilleuse que la moindre chose la met en mauvaise humeur, s'imaginant toujours que je lui en veux : je dis, par exemple, une parole innocemment et bonnement, sans avoir intention de lui faire de la peine ; cependant elle s'en choque et s'aigrit. Or je veux que vous n'ayez point eu intention de l'attaquer ; toutefois, vous qui avez un naturel plus favorable et raisonnable, vous devez en conscience ménager ces esprits faibles qui, par leur incapacité de faire autrement, s'échappent souvent malgré eux. Ainsi, par esprit de charité et de douceur, ayez égard à leurs faiblesses : ne leur donnez pas sujet d'offenser Dieu en les contrariant ; ayez même de la condescendance pour elles ; abstenez-vous de dire de certaines choses, quoique indifférentes et innocentes, que ces esprits mal faits prendraient de travers ; ayez-en de la compassion, car elles-mêmes ont

1. Deforis : quelque chose de plus. Pour l'ordinaire...

de la peine et de la confusion de se voir ainsi à charge aux autres, ce qui les humilie et mortifie étrangement devant Dieu, dans la connaissance qu'il leur donne de leur fragilité : elles en ont de l'amertume de cœur, à moins qu'elles ne soient tout à fait aveugles sur ce défaut.

Et vous, esprits revêches, humeurs grossières et fâcheuses, apprenez à vous vaincre et à être maîtresses de ces mouvements impétueux que produit en vous ce mauvais naturel que vous devez sans cesse combattre et détruire, pour vivre de la vie de la grâce en mourant à la nature. Et ne pensez pas dire, pour vous mettre à couvert, comme ces âmes lâches et imparfaites : Je ne saurais faire autrement, c'est mon humeur, car vous n'en serez pas quittes pour cela devant Dieu, puisque vous êtes obligées, selon les préceptes de Jésus-Christ dans l'Évangile, de vous mortifier et de travailler à renoncer à vous-mêmes tous les jours. Et Dieu n'a-t-il pas dit à Caïn [1], au commencement du monde, de mortifier son humeur farouche, ses appétits déréglés, et de surmonter ses passions indomptées?

Voyez donc, mes chères Filles, la nécessité qu'il y a de veiller sur sa langue, quand on est obligé de converser ; et vous plus particulièrement qui, par votre institut, êtes souvent engagées à communiquer et parler avec les séculiers dans les occasions que vous procure l'instruction de la jeunesse qui vous est confiée, comme d'aller souvent au parloir visiter les parents des pensionnaires : car la bienséance et l'honnêteté, quelquefois même la nécessité, vous obligent d'avoir des entretiens avec ces personnes, et, outre cela, votre règle vous le permet ; comme aussi avec vos parents et d'autres de vos amies et connaissances. Mais c'est ici, chères Ames religieuses, qu'il faut surtout vous bien conduire et parler avec discrétion. Si jamais vous avez besoin du silence de prudence, c'est dans ces temps où il y a bien à perdre ou à gagner. Je vous en avertis, prenez-y garde, et comportez-vous-y d'une manière si édifiante que les gens du monde n'aient pas moins d'estime de

1. Gen., IV, 6, 7

vous. Pour cet effet, il faut qu'une religieuse au parloir, en présence des séculiers, soit d'un maintien grave et modeste. Elle doit veiller extrêmement sur ses paroles, ne pas trop s'épancher ni se dissiper : car les gens du monde observent, plus que l'on ne pense, toutes les actions et la conduite des religieuses au parloir ; et, selon la sagesse et discrétion qu'ils remarquent dans les unes, ils prennent de fort mauvaises impressions de celles qu'ils voient trop libres, plus inconsidérées et mondaines dans leurs paroles, qui ne se sentent nullement de leur état, ne mêlant presque jamais dans leurs discours rien de spirituel et de Dieu, comme devrait faire une bonne religieuse.

Ne vous y trompez pas : car, bien que les gens du monde vous fassent paraître de la complaisance et témoignent agréer vos pensées ou entrer dans tous vos sentiments, vous ne savez pas de quelle manière ils prennent en eux-mêmes les choses qu'ils semblent approuver quand ils sont auprès de vos grilles. Car après, qu'arrive-t-il de ces beaux entretiens quand ils sont en compagnie? Et lorsqu'ils se mettent à parler des religieuses, que disent-ils? Ha! dit celle-là, ces jours passés, j'ai entretenu une religieuse, je n'ai été qu'un quart d'heure avec elle : vous ne la connaissez pas; pour moi, je sais bien de quelle humeur elle est, je sais ses sentiments sur telles choses. Vous seriez surprises et même étonnées de savoir que ce sont souvent vos parents et vos proches qui parlent de vous de la sorte. Si je vous avertis de ceci, ce n'est pas que j'aie connaissance particulière de cette maison là-dessus ; je veux croire que ce défaut n'est pas ici : ce que je dis à présent, je le dis ailleurs, parce que ce point est de conséquence, car il faut peu de chose pour mettre une communauté dans une très mauvaise réputation dans l'esprit des personnes séculières, parce qu'ils [1] s'imaginent que toutes les religieuses doivent être des saintes. Et là-dessus, je me souviens moi-même que je me suis trouvé dans des maisons honorables à Paris, où j'ai ouï

1. *Ils*, se rapportant à *personnes séculières*, syllepse usitée au XVIIe siècle. Il y en a dans Bossuet même d'autres exemples plus authentiques. Cf. t VII, *Remarques*.

parler de certaines religieuses d'une manière plaisante et fort à la cavalière. Mes chères Filles, qui produit un si méchant effet, si ce n'est l'imprudence et l'inconsidération des particulières qui ont parlé au parloir mal à propos, qui n'ont pu s'empêcher de faire paraître des saillies d'une passion immortifiée, qui donnaient à connaître leurs dispositions, tant sur ce qui les concernait, que sur les affaires particulières qui se passent dans une maison?

Pour éviter tous ces dangereux inconvénients, vous voyez, chères Ames, que le plus sûr est de tenir très cachées et sous un secret inviolable les affaires d'une communauté, sans en donner aucune connaissance aux personnes du dehors. Et pour vous justifier ici, ne me dites pas pour excuse : C'était à ma sœur [1] que j'ai dit telles choses, c'est à ma mère, c'est à un prêtre ou directeur. Ne croyez pas avoir mieux fait, ni en être déchargées : car, sous prétexte de direction, très souvent il arrive qu'insensiblement l'on mêle dans ces communications toutes les affaires les plus secrètes d'une maison, dont on devrait se taire absolument, puisque, étant répandues au dehors, l'expérience nous montre que l'on n'en voit que de très mauvais effets, par la méchante réputation où ces connaissances mettent la communauté.

Vous devez encore prendre garde à un point qui n'est pas moins important que celui-ci, qui est d'être fort réservées dans vos paroles devant vos pensionnaires, tant celles qui leur rendent quelques services, comme celles qui sont destinées à leur instruction : car ce sont de jeunes plantes extrêmement susceptibles des impressions qu'on leur donne ; et quoiqu'elles soient encore jeunes, elles savent bien remarquer ce que l'on dit et fait en leur présence ; d'où vient que, dans la suite, ces impressions premières que vous leur avez données leur demeurent, et qu'après, elles se souviennent de ces idées qu'elles avaient déjà, lesquelles s'accroissent avec

1. Lachat : à ma Sœur..., à ma Mère .. — Ces majuscules donnent un faux sens : il ne s'agit en effet ni de la supérieure ni des autres religieuses. Mieux valait, ici encore, suivre Deforis que d'innover au hasard.

l'âge ; ce qui leur fait dire, parlant des maîtresses qu'elles ont eues : Pour moi, disent-elles, j'ai eu dans un tel couvent une maîtresse qui n'était guère spirituelle ni dévote, car il était rare qu'elle nous parlât de Dieu ; elle avait de certaines maximes mondaines, et, au lieu de nous porter à la modestie, elle nous enseignait des secrets de vanité. On en entend d'autres qui, voyant les procédés de celle-ci si contraires à la charité, disent que cette maîtresse-là avait assurément de l'antipathie et de l'aversion pour elles [1].

Ha ! mes chères Filles, bannissez, par votre prudence et bonne conduite, tous ces défauts qui ont de si mauvaises suites. Le silence bien gardé en est le remède, et le plus court chemin pour retrancher toutes ces pensées et discours mal digérés, qui ne laissent après tout dans la conscience que du scrupule et bien du trouble. Car enfin, tôt ou tard, l'on s'aperçoit que l'on a mal parlé, et que l'on ne devait pas dire bien des choses qui auraient dû être ensevelies dans le silence. Ayez pour cet effet la règle du silence en estime : gardez-la exactement, et vous serez à couvert de mille embarras où jette nécessairement le trop grand parler. Mes chères Filles, avec un peu d'application et avec une bonne volonté, vous en viendrez à bout. Ayez attention sur votre langue, pour ne laisser échapper aucune parole dont vous puissiez vous repentir après l'avoir dite. Retirez-vous dans votre cellule ; c'est là le lieu sûr : ne vous produisez au dehors qu'avec peine et pour la nécessité ; que la prudence et la discrétion règlent toutes vos paroles, pour n'en dire aucune qui ne soit bonne, utile ou nécessaire. Si vous gardez toutes ces mesures, assurez-vous que la paix et l'union sera parfaite dans cette maison, et qu'elle conservera la bonne réputation où elle est aujourd'hui.

Mes chères Filles, ce n'est pas assez de savoir garder le silence de prudence ; il faut de plus apprendre à se taire dans les croix, les persécutions et autres peines et afflictions qui arrivent dans la vie : c'est ce qui s'appelle le silence de patience, lequel vous conduira

1. Édit. : pour elle.

à un degré de perfection convenable à votre état, qui vous doit rendre en tout conformes à Jésus-Christ votre Époux ; c'est ce que nous allons considérer dans le dernier point de notre méditation.

Troisième Point.

Considérons que le silence de patience dans les afflictions, les souffrances et les contradictions est une des choses les plus difficiles à pratiquer de la morale chrétienne. Peu de gens aiment à souffrir, et à souffrir en silence sous les yeux de Dieu ; et, s'il est rare d'en trouver qui aiment à souffrir, il l'est encore plus d'en voir qui souffrent sans chercher à se répandre au dehors. Cependant c'est le silence qui sanctifie nos croix et nos afflictions et qui en augmente de beaucoup le mérite. Avez-vous de la peine à pâtir dans vos croix et vos traverses, envisagez Jésus-Christ. Parmi une infinité de persécutions et de douleurs qu'il endure en présence de ses juges iniques, devant qui il est accusé et calomnié si faussement, Jésus garde un profond silence et ne répond rien : *Jesus autem tacebat* [1]. C'est ce qui me touche le plus dans la Passion du divin Sauveur, que ce profond silence qu'il garde avec une patience invincible, et qui donnait de l'étonnement au président : *Ita ut miraretur præses* [2]. Il souffre, il endure mille injures, mille outrages et indignités de la part de toute sorte de personnes. Il est accusé faussement par les Juifs et les Pharisiens, ses cruels ennemis : on dit que c'est un blasphémateur, un séditieux, qu'il est un perturbateur de la Loi et du repos public, qu'il empêche que l'on ne paye le tribut à César ; enfin que c'est un semeur de nouvelles doctrines qui abuse le peuple. Jésus entend retentir à ses sacrées oreilles ces cris et ces calomnies, sans dire un seul mot pour se justifier et se défendre contre ces chiens enragés qui déchirent si outrageusement sa réputation ; et pendant cette nuit obscure et ténébreuse, durant laquelle ce cher Sauveur a souffert une infinité d'outrages, d'af-

1. Matt., XXVI, 63. 2. *Ibid.*, XXVII, [illegible]

THE INSTITUTE OF MEDIAEVAL STUDIES
ST. MICHAEL'S COLLEGE
LIBRARY

fronts et de cruautés, que disait ce doux Agneau? Hélas! jamais la moindre parole d'impatience. Enfin, dans cette sanglante et douloureuse flagellation, où il est tout écorché et déchiré à coups de fouets et de nerfs de bœuf, qui font couler de toutes parts le sang de ses veines sacrées, ha! quelle patience et quel silence fait paraître ce doux Jésus! Il souffre tout cela sans rien dire : il n'ouvre pas seulement la bouche pour se plaindre de la cruauté de ses fiers bourreaux, qui ne sont pas encore contents de l'avoir traité si inhumainement; ils prennent une piquante couronne d'épines, et lui percent jusqu'au cerveau. Jésus endure ce tourment comme les autres, dans un silence inviolable. Il est conduit chez Hérode, qui désirait avec empressement de le voir, et s'en réjouissait; mais Notre-Seigneur persévère constamment à garder son profond silence. Nonobstant qu'il sût bien qu'Hérode le pouvait délivrer d'entre les mains de ses ennemis, il ne dit mot cependant en sa présence, et ne proféra aucune parole; chose étonnante! et c'est avec sujet qu'un saint Père l'a appelé la victime du silence, puisque ce divin Jésus l'a consacré par sa patience durant sa Passion.

Mes chères Filles, que voilà un exemple digne de vos imitations et tout ensemble de vos admirations! Voilà comme vous devriez en user lorsque vous êtes accusées, persécutées à tort; comme aussi, dans le temps de l'affliction, il faut savoir souffrir en silence, avec patience, sans murmurer ni vous plaindre. Dans quelque état où Dieu permette que vous soyez, apprenez à y demeurer sans rechercher de vaines consolations parmi les créatures, dans tout ce qui vous fait peine; mais prenez plutôt le parti du silence, et vous renfermez en vous-mêmes, afin que Notre-Seigneur vous donne intérieurement des forces, pour souffrir avec vertu et mérite. C'est dans ces occasions-là où il faut dire avec David : « *Renuit consolari anima mea; memor fui Dei, et delectatus sum* [1] : Mon âme a refusé toute consolation; je me suis souvenu de Dieu, et j'ai trouvé ma joie. »

1. Ps. LXXVI, 3, 4.

C'est ici où une âme est éprouvée et perfectionnée merveilleusement, quand, par une générosité vraiment chrétienne, elle sait s'élever au-dessus de tout ce qui lui arrive de fâcheux ou de contraire, et qu'elle peut, comme Jésus-Christ son Époux, garder un profond silence, lors même qu'elle a plus sujet de parler, soit pour sa justification dans des accusations injustes, soit pour sa consolation dans une affliction sensible, et au milieu des plus grandes tempêtes ou bourrasques. Il faut qu'une âme vraiment généreuse prenne pour toute défense le silence, qui sera son repos et sa paix parmi les agitations. Jésus-Christ y fait goûter des douceurs intérieures, au fond du cœur, à une âme un peu courageuse, qui, pour son amour, rejette et abandonne toutes celles qu'elle pourrait trouver dans les créatures. Cela est inexplicable ; il n'y a que ceux qui l'expérimentent qui en puissent parler dignement.

Mais, avant de passer plus loin, remarquez, chères Ames, qu'il y a trois règles ou trois maximes importantes à pratiquer, pour ne point faire de fautes dans ce silence de patience, si nécessaire dans les occasions imprévues où l'on est persécuté, accusé ; c'est de ne jamais parler que pour la charité, que pour la vérité ou la nécessité, et jamais pour soi, ni pour son propre intérêt.

Eh bien ! Ames religieuses, sont-ce là les motifs qui vous font parler ? Qu'est-ce qui vous fait ouvrir la bouche ? Est ce la nécessité, ou bien la vérité ? Examinez là-dessus votre cœur, et sondez-le, jusqu'au plus profond, dans la rencontre des contradictions et autres circonstances, pour reconnaître que le plus souvent c'est la passion ou l'intérêt qui vous fait parler.

Oh mais ! direz-vous, je suis accusée d'une chose tout à fait désavantageuse : quel moyen de ne se pas justifier dans cette conjoncture, où l'on m'attribue tout ce qu'il y a de mal, et l'on dit que j'en suis la cause, tandis que j'avais bien d'autres intentions que celles que l'on s'imagine ? Arrêtez, que la passion n'ait pas le dessus sur la raison ; réprimez tous les raisonnements naturels, pour écouter ceux de la grâce : ne dites pas que vous ne pouvez vous empêcher de parler pour faire connaître

votre innocence, et qu'il est bien difficile alors de se taire, puisque l'exemple de Jésus-Christ vous doit rendre la chose aisée et facile. Vous n'avez pas de plus grandes persécutions et contradictions à soutenir que les siennes : tous les saints en ont bien supporté d'autres, plus fâcheuses que les vôtres. Si vous faisiez réflexion que Jésus-Christ, par ces persécutions, vous fait part d'un éclat de sa croix, vous auriez de la joie de les endurer avec patience dans un profond silence, pour y adorer ses desseins sur votre personne, qu'il prétend élever, par ce chemin rude et semé d'épines, à une grande perfection, si vous n'apportez aucune résistance à ses volontés suprêmes.

Que le silence est donc avantageux à une âme dans la souffrance et dans tous les états pénibles où elle se trouve ! puisque, par ce silence, il n'y a point de passions si fortes qui ne soient retenues [1] dans les bornes de la raison ! En voulez-vous voir des preuves par quelques exemples ? Êtes-vous tentées d'ambition, que vous dit la passion dans cette rencontre, où elle est émue par quelque accident ? C'est de vous élever au-dessus des autres par des paroles suffisantes et pleines d'un orgueil secret. Eh bien ! gardez le silence et vous taisez : insensiblement ces saillies de la nature corrompue s'évanouiront. De même, que vous dit la passion dans les émotions d'une humeur colère et impatiente ? Dans ces mouvements violents, où en êtes-vous, si vous ne les réprimez ? Bientôt vous vous laisserez aller à des paroles d'emportement, sans craindre de choquer et de piquer les unes et les autres. Mais, si vous savez vous taire, vous apaiserez infailliblement ces saillies impétueuses qui s'élèvent en vous-mêmes ; et pour lors vous pourrez dire comme le Prophète, au milieu de vos troubles : « *Turbatus sum, et non sum locutus* [2] : J'ai été troublée au dedans de moi, mais ma langue n'a formé aucune parole. »

Sentez-vous en vous-mêmes quelques mouvements d'aversion et d'antipathie, ou de ressentiment contre quelques-unes de vos Sœurs ? Que vous dit cette passion,

1. Latinisme usité. Il équivaut à *tellement fortes, qu'*elles ne soient retenues...

2. Ps. LXXVI, 5.

à la vue de celle-là que vous ne pouvez souffrir? Aussitôt elle vous inspire de la mépriser ou rebuter par des paroles de froideur et de vengeance. Mais le moyen le plus court pour combattre et vaincre cette passion qui vous anime et vous tourmente, vous portant à commettre une infinité de péchés, c'est de vous taire, à l'heure même que vous avez plus d'envie de parler, et de prendre le parti du silence. Il faudrait même, dans ces occasions-là, mordre sa langue plutôt que de choquer et fâcher ses Sœurs.

Enfin, êtes-vous tentées de curiosité, et avez-vous envie de vous épancher vainement, en allant trouver justement celle-là qui est un vrai bureau d'adresse [1], et cette autre-ci qui sait toutes les nouvelles, et qui a incessamment les oreilles ouvertes pour entendre tout ce qui se passe de nouveau dans la maison, laquelle est toujours en haleine pour tout savoir : n'y allez pas, gardez le silence; mortifiez ces désirs de curiosité. Croyez-moi, mes chères Filles, vous aurez plus de consolation de tout ignorer, et de ne point apprendre les choses qui ne vous concernent point : votre conscience en sera plus pure, votre esprit plus dégagé et plus libre pour vous entretenir avec Dieu dans l'oraison. Faites plus d'état d'une heure de récollection où vous avez été seules avec Dieu, que de plusieurs autres où vous vous êtes contentées parmi les entretiens des créatures, car, pour l'ordinaire, la vertu en est bien affaiblie.

Soyez persuadées, chères Ames, qu'en gardant fidèlement le silence, vous serez victorieuses de toutes vos passions, et qu'en peu de temps vous arriverez à la perfection. Souvenez-vous des avantages du silence de prudence; n'oubliez pas ceux du silence de patience, dont je vous parlais tout à l'heure; gravez-les dans

1. Le Bureau d'adresse, ou d'annonces, création de Théophraste Renaudot, fut ouvert à la fin de l'année 1629. Pour faire connaître son idée, il publia une brochure in-4 de 34 p., intitulée : « *Inventaire des adresses du Bureau de rencontre où chacun peut donner et receuoir advis de toutes les nécessités et commodités de la vie et société humaine, par permission du Roy, contenue en ses brevets*, etc. Dédié à Mgr le Commandeur de la Porte par T. Renaudot, médecin du Roy, à Paris, à l'enseigne du Coq, rue de la Calendre, sortant au Marché neuf, où l'un des dits Bureaux d'adresse est estably. »

votre esprit, afin que, lorsque la tentation ou l'affliction arrivera, vous soyez toujours disposées à la bien recevoir, dans les dispositions saintes que je vous ai marquées. Dans vos souffrances et contradictions, n'envisagez jamais les causes secondes, et ne vous amusez point inutilement à vouloir découvrir la source de vos peines par des recherches d'amour-propre, pour savoir qui sont ceux qui vous les font naître : car proprement cela s'appelle courir après la pierre qui vous frappe. Il faut bien plutôt vous élever en haut, vers le ciel, pour voir la main qui la jette, qui n'est autre que Dieu même, qui est celui qui a permis que telles choses vous arrivassent pour votre salut, si vous en savez bien profiter. Dans tous les événements les plus fâcheux, une âme vraiment chrétienne et religieuse doit dire à Dieu dans le plus intime d'elle-même: « *Paratum cor meum, Deus, paratum cor meum* [1] : Mon cœur est préparé » à faire votre volonté, soit dans l'adversité ou la prospérité. Ha ! mes chères Filles, plût à Dieu que, vous et moi, nous fussions dans ces dispositions ! C'est à quoi il nous faut résoudre dans cette méditation ; c'est le fruit que nous devons en remporter, et c'est la grâce qu'il faut instamment demander à Jésus-Christ : je vous y exhorte, et me recommande à vos prières.

1. Ps. CVII, 2.

PAROLES A L'OCCASION

D'UNE PROFESSION,

chez les Ursulines de Meaux, vers 1686.

Voici le titre complet que Deforis avait transcrit sur la copie de la religieuse elle-même : *Paroles saintes de mon illustre Pasteur, Monseigneur Jacques-Bénigne Bossuet, évêque de Meaux, la veille et le jour de ma profession.* Il ne nous a pas donné le nom de cette pieuse professe; mais il faut lui savoir gré de nous avoir conservé ce témoignage du respect « que ces bonnes religieuses avaient pour les instructions de leur digne Pasteur. » Rien ne permettant de préciser absolument la date, nous plaçons ces courtes allocutions à la suite de celles qui furent adressées à cette même communauté d'ursulines.

A l'interrogation, hors la clôture.

Vous avez raison, ma Fille, d'appeler et d'estimer heureux le jour de votre profession. Il est heureux pour vous, puisque vous y serez faite l'épouse de Jésus-Christ; mais faites-y bien réflexion, et voyez à quoi vous allez vous engager. Ne croyez pas que vous serez exempte de peines dans la religion : ce serait un abus que de le prétendre, puisque c'est un continuel sacrifice de mort à soi-même, et que la nature y souffre beaucoup; mais il n'importe, ne l'écoutez pas; car autrement vous ne ferez jamais rien. Si vous avez de la peine, à la bonne heure, vous en aurez plus de mérite; et Dieu vous donnera toujours ses grâces, pourvu que vous lui soyez fidèle. En voilà une bien grande qu'il vous fait, de vous appeler à la sainte religion: correspondez-y fidèlement. Vous faites bien, ma Fille, de vivre dans la crainte, car l'homme doit continuellement se défier de soi-même. Il ne faut cependant pas qu'elle soit excessive, car il y aurait de la recherche de soi-même, et cette si grande crainte pourrait provenir d'une âme

lâche, qui a peur de travailler. C'est bien fait, ma Fille, d'être toujours en crainte, pourvu qu'elle soit filiale, et non point servile ; et pour y éviter les extrémités, ayez continuellement recours à Dieu, et vous combattez vous-même, puisque ce n'est qu'après le combat que l'on remporte la victoire : soyez toujours humble et docile, vivez dans l'obéissance, et vous n'aurez point toutes ces craintes.

A mes demandes, après le sermon [1].

Vous voilà, ma Fille, pleinement instruite des obligations que vous allez contracter avec Jésus-Christ par le moyen de vos vœux. Vous voyez à quoi ils vous obligent : comme par le vœu de pauvreté vous renoncez pour jamais aux biens, aux pompes et à toutes les richesses du monde ; comme vous devez renoncer par le vœu de chasteté à tous les plaisirs et contentements du siècle, en vous séparant même du plus petit par une mortification générale de tous vos sens ; enfin vous avez entendu que, par l'obéissance, vous devez consacrer votre cœur, votre volonté, et tout ce qui est en vous jusqu'au fond de vos entrailles, pour n'avoir plus désormais d'autre volonté que celle de vos supérieures. C'est ce qui vous vient d'être prêché si saintement.

Ma Fille, retenez toutes ces vérités profondes, et ne les oubliez jamais ; gravez-les dans votre esprit et dans votre cœur, afin d'animer toutes vos opérations et de vous établir sur ces principes solides pendant tout le cours de votre vie religieuse. C'est, ma Fille, la prière que je vais faire à Dieu pour vous dans le reste de cette cérémonie, en vous aidant à achever votre sacrifice. Unissez-vous à nous de tout votre cœur : « *Det tibi Deus in hoc sancto proposito perseverantiam :* Que Dieu vous donne la persévérance dans cette sainte résolution.»

1. Nous ignorons qui avait été le prédicateur.

A la sainte Communion [1].

Ma Fille, voilà votre divin Époux, voici votre Dieu qui vient se donner à vous. Recevez cette victime sainte qui s'est immolée pour vous ; consommez en lui votre sacrifice : mangez Jésus-Christ, savourez cette viande céleste et divine. Que votre esprit, votre cœur, tout votre intérieur et tout l'intime de vous-même en soit rempli. Nourrissez-vous de cet aliment et de cette nourriture sacrée, incorporez-vous à elle: en la prenant, vous recevrez l'esprit de vos vœux.Nourrissez-vous donc de l'esprit de pauvreté, recevant celui qui a été si pauvre qu'il est dit de lui qu'il n'a pas seulement eu de quoi reposer son chef adorable [2]. Nourrissez-vous de cette chair virginale, et vous recevrez en vous-même l'esprit de chasteté et la pureté de celui qui est vierge, fils d'une vierge, ami des vierges et le chaste époux des vierges. Recevez cette divine hostie, mangez cette divine hostie, mangez cette victime d'amour et de pureté, et vous recevrez dans votre cœur l'esprit d'obédience de celui qui, par obéissance, s'est immolé et offert en sacrifice et en oblation pour le salut de tous les hommes, de celui qui s'est rendu sujet et parfaitement soumis, pendant sa vie, à tous ceux qui lui ont tenu la place de Dieu son Père, et qui a été obéissant jusqu'à la mort de la croix. Enfin vous venez de faire vœu d'instruire les petites filles: nourrissez-vous encore, en prenant Jésus-Christ, de l'esprit de zèle et de charité pour le salut des âmes de celui qui s'est consommé pour elles ; soyez une parfaite imitatrice de celui-là même qui a dit : *Laissez ces petits enfants venir à moi* [3]. Fortifiez-vous par cette divine nourriture ; mangez-la avec amour et respect ; recevez-la souvent, car elle vous donnera des forces dans l'exercice de votre institut ; elle vous animera toujours de nouveau pour vous en acquitter dignement. Recevez donc, ma chère Fille, Jésus-Christ, qui se donne à vous en confirmation de vos vœux. Prenez cet aimable Époux ; aimez-le de toute

1. Ce qui suit est parfaitement beau ; et il faut bénir la main fidèle qui l'a religieusement recueilli.

2. Matt., VIII, 20.

3. Marc., X, 14.

votre capacité : unissez-vous à lui très étroitement en cette vie, afin d'y être unie en l'autre par la gloire durant toute l'éternité : « *Quod Deus in te incœpit, ipse perficiat :* Que Dieu achève ce qu'il a commencé en vous [1]. »

En me donnant le voile.

Ma Fille, recevez ce voile qui vient d'être bénit dans cette sainte cérémonie par le sacré ministère de l'Église, ce voile qui est le signe de votre séparation du monde, sous lequel vous allez être toute votre vie ensevelie avec Jésus-Christ dans le tombeau de la religion, et cachée avec lui en Dieu [2]. Recevez ce même voile qui est la marque de l'alliance que vous avez contractée avec lui : il ne vous sera jamais ôté que vous ne voyiez la face de Dieu à découvert dans le ciel.

Après la cérémonie.

Enfin, ma Fille, vous voilà consacrée à Jésus-Christ, voilà votre immolation faite : il ne reste plus qu'à être fidèle à votre Époux dans votre saint état, et qu'à y persévérer jusqu'à la fin. Pour cet effet, prenez toujours le plus pénible. Ne regardez pas ce que vous avez fait, mais ce qui vous reste encore à faire. Accoutumez-vous à l'exercice de cette continuelle circoncision du cœur, qui vous séparera sans cesse des inclinations de la nature corrompue, si contraire à l'esprit et à la grâce de Jésus-Christ, votre divin Époux. Puissiez-vous, ma Fille, par ce moyen vous élever toujours davantage par une vie pure et toute céleste ! puissiez-vous monter de vertu en vertu jusqu'à ce que vous soyez parvenue à la montagne d'Horeb [3], au sommet de la perfection, pour y consommer votre sacrifice !

1. La traduction est peut-être de Deforis.
2. Coloss., III, 3.
3. III Reg., XIX, 8.

HOMÉLIE

SUR L'ÉVANGILE DE LA FEMME ADULTÈRE.

Samedi, 23 mars 1686.

Le canevas autographe[1] contient cette utile indication : *A Claye. Le samedi devant le 4e dim[anche] de Carême.* D'autre part, la dernière phrase indique nettement l'époque de la révocation de l'édit de Nantes. Les *Extraits* des procès-verbaux des *Visites pastorales* de Bossuet, publiés dans la *Revue Bossuet*, de 1900 à 1903, nous apprennent[2] qu'en 1686, l'évêque de Meaux fit donner une mission à Claye par les Oratoriens, du 3 mars au 19 avril, et qu'il prêcha lui-même plusieurs fois à cette occasion. L'esquisse, malheureusement trop sommaire, qu'on va lire, représente une de ces exhortations véhémentes. Deforis l'avait complétée à sa manière, et fondue avec celle qui va suivre. M. Lachat, obligé de lire sur l'original, y a fait plusieurs erreurs bizarres. C'est de Claye, 24 mars 1686, qu'est datée la belle *Lettre sur la Communion pascale*, que Bossuet adressa aux Nouveaux convertis.

L'Évangile de la Femme adultère[3]. — Lire. *Exposition.* Jésus-Christ effraye et éloigne les coupables : que ne doit-elle craindre, quand il ne restera que l'innocence? Voici celui qui peut juger, parce qu'il est juste ; mais il peut aussi justifier, parce qu'il est juste. Pour condamner, il faut être juste ; mais aussi, pour justifier, il faut être juste. Vous tremblez pour cette femme adultère, parce qu'elle est devant le Juste ; espérez pour elle et pour vous, parce qu'elle est devant le Juste qui justifie.

Qui est cette femme adultère? L'âme chrétienne : son image au chapitre XVI d'Ézéchiel. Née dans son impureté, dans son sang ; on ne t'a point lavée, on ne t'a point coupé le nombril ; tes péchés sont sur toi : ni la chair ni ses désirs ne sont retranchés. Elle a été jetée

1. Ms. fr. 12822, fos 298, 299. In-4, sans marge.
2. *Revue Bossuet*, octobre 1900, p. 235-237.
3. Joan., VIII, 3-12. C'est le titre donné par Bossuet.

en terre en naissant [1] : dans des désirs terrestres et sensuels. Elle a crû, et ses mamelles se sont enflées : sa chair a pris de nouvelles forces. Elle est venue, permettez-moi de le dire dans les paroles du prophète, elle est venue à l'âge des amants [2]. Je l'ai aimée, dit le Seigneur, j'ai étendu sur elle mon vêtement ; je l'ai épousée, je lui ai donné ma foi, j'ai reçu la sienne, je l'ai reçue dans ma couche. Est-ce qu'elle était belle? Non, elle était encore dans son impureté. Je l'ai lavée : le baptême. Elle n'a point été ointe d'huile : je l'ai ointe de l'huile céleste ; je lui en ai fait un signe sur le front, signe qu'elle était rachetée par la croix de Jésus-Christ ; elle a été faite mienne ; une chair avec moi par l'Eucharistie : corps à corps, cœur à cœur, esprit à esprit. Elle est devenue belle : ses ornements, des colliers, des pendants d'oreille . Elle était belle : sa beauté célébrée aux environs. Était-elle belle par elle-même? Non, dit le prophète ; belle de la beauté que je lui avais donnée. Elle m'a quitté, la déloyale. Voyez les degrés : d'abord elle n'a eu qu'un amant, commencement [3] de l'âme pécheresse, timide, tremblante [4] : confession aussitôt. Mais on s'endurcit dans le crime : elle s'est abandonnée et prostituée à ceux qu'elle aimait, à ceux qu'elle n'aimait [5] pas. Sa volonté lui a fait commettre certains crimes, sa complaisance lui en fait commettre certains autres. Au commencement, elle se laissait corrompre par les récompenses ; elle corrompt les autres maintenant. Voyez comme elle descend dans la profondeur de l'iniquité. Ah ! malheureuse, qui te pourra purifier de ton crime? Elle va encore plus avant : « *Ædificasti tibi lupanar* [6] ; un lieu déshonnête. » Appuyer sur ce *lupanar :* une conscience entièrement corrompue, profession publique du crime, repos dans le crime, nul reproche de la conscience, repos dans l'opprobre ; on n'a honte que de n'être pas

1. Édit. : en naissant dans des désirs... — Cette ponctuation fausse le sens.
2. Ezech., XVI, 8.
3. Lachat : commerce.
4. Lachat : plus de semblance. — Ici, la faute de lecture n'altère pas seulement le sens, elle le détruit complètement.
5. Édit. : qu'elle ne connaît pas.
6. Ezech., XVI, 24. — Ms. : *Fecisti*...

assez impudente [1] ; on ne rougit que de conserver quelque reste de pudeur. Ha ! malheureuse, tu as élevé le signe de ta prostitution : les enseigne[s] de la vanité, du luxe, etc. Les Chaldéens, les Égyptiens : prostituée et abandonnée sans mesure. Je te livrerai à tes amants, afin qu'ils te perdent, qu'ils te ravagent : tes mauvaises inclinations.

Mais voici le comble : tu es semblable à ta mère, à la gentilité, dont tu es sortie. Tu as justifié Sodome, ta sœur aînée, le judaïsme, *Jérusalem, Sodome spirituelle où leur Seigneur a été crucifié* [2] ; et Samarie, ta jeune sœur, l'hérésie, toujours postérieure à l'Église. Dites-moi qui de mes prédécesseurs [3]... Vous méprisez cette chaîne de la succession : c'est assez d'avoir, dites-vous [4], la succession de la doctrine. O faiblesse ! comme qui dirait : Je veux garder les eaux, je ne me soucie pas du canal. Tu as justifié Sodome, ta sœur aînée, le judaïsme : le Juif a crucifié le Seigneur de la gloire ; mais, *s'ils l'avaient connu*, dit saint [Paul] [5], *ils ne l'auraient jamais fait* [6] : tu le crucifies, le sachant et le connaissant pour tel. Fidèles à Moïse, qui est loué dans toutes les synagogues, qui leur a imposé un joug de fer *que ni nos pères ni nous, n'avons pu porter* [7] ; et nous, infidèles à Jésus, dont le joug est si doux et le fardeau si léger.

Mais comment Samarie, la cadette ? Elle a méprisé l'Église ; séparée de sa communion : grand crime, mais tu l'as justifiée : croire l'Église, et point vivre selon l'Église. Elle a méprisé le carême ; et toi, ou tu ne le fais pas, le croyant d'obligation ; ou tu le fais judaïquement. Tu l'as justifiée : car est-ce que ce[s] viandes sont impures ? Non, il fallait s'abstenir des jeux, des plaisirs ; du moins des péchés, des médisances. Elle a retranché la confirm[ation] contre, etc. ; tu la justi-

1. Cf. : Et pudet non esse impudentem (S. Aug., *Confes.*, II, IX).
2. Apoc., XI, 8.
3. Phrase inachevée, dont le sens est aisé à deviner : l'évêque de Meaux demandera à son auditoire si un seul de ses prédécesseurs peut être réclamé par les protestants.
4. Lachat : d'avoir Dieu, non la succession de la doctrine. — En inventant ainsi, quand on ne pouvait lire, on prêtait à Bossuet une pensée absolument contraire à la sienne.
5. Ms. : dit saint Pierre.
6. I Cor., II, 8.
7. Act., XV, 10.

fies. L'extrême-onction, pas mourir comme entre les mains des apôtres ; tu la justifies. Le sacrement de pénit[ence] contre, etc. ; tu la justifies. Sacrement [1] : Je ne veux croire que ce que je vois, etc. ; tu l'as justifiée, le croyant et le profanant. On devrait connaître sa présence à ton respect, comme le roi où l'on voit la cour découverte et respectueuse ; tu l'as justifiée. Appuyer sur l'un et sur l'autre : sur le tort de l'hérésie et le plus grand tort des catholiques, qui méprisent.

Tout parcouru : Quelle espérance pour toi ? Ha ! dit le Seigneur, je me souviendrai des jours de ta jeunesse, je renouvellerai mon pacte, ma foi que je t'ai donnée. Ce n'est pas elle qui revient, c'est Dieu. Exhortation à écouter sa voix. Plus distinguer les anciens et les nouveaux catholiques ; abolir ces restes de division. Je ne me relâcherai pas [2], je reviendrais du tombeau. J'ai un second, le Roi : humble sujet partout ailleurs, dans la religion j'ose dire que le Prince ne va que le second.

1. L'Eucharistie.

2. Sur le grand nombre de sermons prêchés à cette époque, mais perdus pour nous, voy. notre *Histoire critique de la Prédication de Bossuet* (p. 340-342 de la seconde édition ; cf. 315 et suiv.).

HOMÉLIE

SUR L'ÉVANGILE DE L'AVEUGLE-NÉ.

Mercredi, 27 mars 1686.

Ce nouveau canevas [1] est de la même époque que le précédent. Les ressemblances de quelques détails, qui avaient tenté Deforis de ne faire qu'un sermon des deux, paraissent exclure l'idée qu'ils aient été destinés au même auditoire. Il est plus probable que celui-ci a été développé à Meaux même.

Si cæci essetis [2], [*non haberetis peccatum; nunc vero dicitis: Quia videmus; peccatum vestrum manet.*]
(Joan., IX, 41.)

Raconter l'histoire, dans le dessein de rendre les pharisiens odieux. Peser les circonstances qui les font voir incrédules et déraisonnables; et puis faire voir au peuple que cette haine qu'ils ont contre les pharisiens [3] se tourne contre eux. *Peccatum vestrum manet.*

Malheur d'un évêque qui prêche; soit qu'il se taise, soit qu'il parle.

S'il se tait, il se condamne : *Speculatorem dedi te domui Israel* (Ezech., III, 16, etc. [4] fort au long; et peser. *Item*, XXXIII, 2...) *Tu as délivré ton âme; son sang est sur lui. Je redemanderai son sang* [5] *de tes mains* [6]. Faible consolation pour une mère affligée : J'ai fait ce que j'ai pu.

1. Ms. fr. 12822, f°s 354-357. In-4, — Édit. modernes : Mercredi de la IVe semaine de Carême. Bossuet a écrit pour titre : Aveugle-né.

2. Le manuscrit ne donne que les premiers mots : *Si cæci essetis, etc.*

3. Édit.: contre Jésus. — Corrigé à contresens : on a cru que *ils* se rapportait aux pharisiens; ce pronom se rapporte (par *syllepse*) à *peuple*, pris comme collectif; de même *eux*.

4. Ici encore on a corrigé : « 17, etc. » Mais il ne s'agissait pas de la référence des mots latins qui précèdent : Bossuet se reporte à tout le passage (16-22). — Ce qui suit n'avait pas été mieux compris : l'orateur a en vue un autre chapitre, où se rencontrent des textes analogues à ceux-ci.

5. Ms. et édit. : ton sang.

6. Ezech., III, 18-21; XXXIII, 4, 6, 9.

S'il parle, il condamne [1]. *Sermo quem locutus [sum], ille judicabit* [2]...

Sur cela : *Peccatum vestrum manet.*

Se jeter sur les catholiques, plus coupables parce que plus instruits.

Soror tua major, Samaria... ; soror... minor..., Sodoma..., a dextris [3]. (Ezech., XVI, 46, tout au long.) « Tu les as justifiées, consolées : *Consolans eas* [4]. » Fort appuyer.

Appliquer ensuite. Sodome la corrompue, votre sœur aînée : la Synagogue, l'ancienne Jérusalem, *spiritualiter Sodoma* [5]. La cadette, l'hérésie, Samarie, la schismatique et la séparée.

La première, notre ancienne. La seconde, nous l'avons vue naître à Meaux [6]. Dans l'impureté de son sang. Elle n'en a point été lavée. Toute sanglante de son schisme.

Église catholique de Meaux, tu les as justifiées.

La Synagogue : elle a méprisé et crucifié Jésus-Christ mortel. *Si cognovissent, nunquam Dominum gloriæ crucifixissent* [7]. Nous, immortel et connu.

L'hérésie, elle croit figure ; toi, c'est Jésus-Christ même ; afin que, le voulant, tu l'outrages.

La rémission des péchés, elle la nie ; toi, tu en abuses pour t'autoriser dans ton crime ; [tu] cherches à y être flatté, etc. Dénombrement.

Tu les justifies. *Samaria dimidium peccatorum tuorum non peccavit* [8].

Le péché des chrétiens, plus grand ; des catholiques, des prêtres, et, puisqu'il faut aussi prononcer ma condamnation de ma propre bouche, des évêques.

Ergo et tu confundere, et porta ignominiam tuam [9]. Contre la honte de confesser ses péchés. La condamnation et la gloire.

1. Edit. : je condamne. Le manuscrit peut se lire *je* ou *il*.
2. Joan., XII, 48. Ms. : *ille vos judicabit.*
3. Ms. : *et a sinistris.* Inexactitude : d'ailleurs, le passage est plutôt indiqué que cité.
4. Ezech., XVI, 54.
5. Apoc., XI, 8.
6. La première entrée du protestantisme à Meaux eut lieu sous l'épiscopat de Guillaume Briçonnet (1516-1534).
7. I Cor., II, 8.
8. Ezech., XVI, 51.
9. *Ibid.*, 52.

CANEVAS D'UN SERMON

POUR LE JOUR DE NOËL,

vers 1686 (au plus tôt).

Bossuet prêchera en 1692 sur ce même passage d'Isaïe ici rapporté (Lettre à Mme d'Albert, 21 décembre, et à Mme Cornuau, 28 décembre 1692.) Le très court canevas [1] qu'on va lire nous a paru plus ancien. Il est, en réalité, de date fort incertaine, comme il est aussi de peu d'importance. Il se trouve parmi les manuscrits qui se rapportent au jour de Pâques. C'est que l'auteur a esquissé sur la même feuille une allocution pour cette fête. Nous la donnerons, par conjecture, à l'année 1692. Peut-être la note sur Noël était-elle devenue alors une page de rebut.

Puer natus est. Datus est. Admirabilis [2], qui détruit le royaume où il est né. Qui s'en fait un nouveau de ses ennemis et de ceux qui ne le connaissaient pas, par la croix. Subjuguant par amour. *Mirabiliter deducet te dextera tua* [3]. *Consiliarius* [4]. *Consilia destruentes et omnem altitudinem* [5]... *Deus fortis* [6], qui soutient nos faiblesses par les siennes. *Quod infirmum est Dei est fortius hominibus* [7]. *Pater futuri sæculi* [8]. Tout réservé au temps à venir, rien au présent. *Princeps pacis* [9] : *pacem relinquo* [10] ; *pax huic domui ; ad vos revertetur* [11] ; *pacem iis qui longe, iis qui prope* [12] ; *pax Dei quæ exsuperat omnem sensum* [13], etc.

1. Ms. fr. 12824, fo 103. Cf. Lachat. t. VIII, p. 292 et 293. Le surplus de ce qu'on lit dans les éditions sera donné à l'année 1687, et dans les *Pensées chrétiennes et morales*, à la fin de ce volume.
2. Is., IX, 6. Ms. : Puer...
3. Ps. XLIV, 5.
4. Is., IX, 6.
5. II Cor., X, 4. 5.
6. Is., IX, 6.
7. I Cor., I, 25.
8. Is., IX, 6.
9. *Ibid.*
10. Joan., XIV, 27.
11. Matt., X, 12, 13.
12. Is., LVII, 19.
13. Philip., IV, 7.

SERMON

POUR LA FÊTE DE LA CIRCONCISION,

aux Jésuites [1], rue Saint-Antoine, (1er janvier 1687).

La date a été donnée exactement dès la première édition : Ledieu l'avait indiquée dans ses mémoires [2].

C'est ici le dernier des grands discours dont l'original soit venu jusqu'à nous [3]. D'ailleurs, à part l'oraison funèbre de Condé, qui est de la même année, Bossuet n'en écrivit plus. De tous les manuscrits, aucun n'est surchargé d'autant de ratures, pas même celui de Pâques 1681. Il est heureux pour nous que l'orateur n'ait rien voulu, cette fois, abandonner au hasard de l'improvisation. En se relisant, au dernier moment il fit encore un certain nombre de corrections au crayon. Deux ou trois de ces corrections sont aujourd'hui effacées et devaient l'être déjà du temps de Deforis, les autres ont pu être déchiffrées avec exactitude.

---

1. « Les Révérends Pères, lit-on dans un recueil d'origine janséniste, ont coutume d'appeler (*en leur chaire*), en ces jours d'éclat, des personnes de grande faveur, de grand rang ou de grande réputation, sans trop examiner si elles leur sont dévouées : l'apparence suffit. » (Bibl. Nationale, fr. 23499, f° 19 v°.)

2. « M. de Meaux, lit-on encore dans le même recueil, prêcha le Nom de Jésus aux Jésuites de Saint-Louis, chose remarquable en un lieu où on ne fait rien sans dessein. On lui donna une magnifique collation en cette superbe maison, où, entre autres choses, il y avait un pâté de canard d'Amiens. M. de Reims fut convié à la collation du prédicateur, autre circonstance à remarquer. Il s'écria fort plaisamment sur le pâté : « Je vous récuse, Monseigneur : M. d'Amiens vient vous corrompre ici. » Vous savez leur affaire. Le métropolitain soutiendra les curés d'Amiens, et l'évêque, ci-devant cordelier, les Jésuites. » (Fr. 23498, f° 169). Voici à quoi il est fait allusion. Les curés d'Amiens, en différend avec les jésuites, au sujet de la confession pascale, avaient appelé à l'archevêque de Reims, leur métropolitain, d'une sentence de M. Faure, leur évêque, favorable à leurs adversaires. L'évêque avait obtenu du Pape un bref du 16 novembre 1686, commettant Bossuet pour juger de cet appel ; mais le 5 février 1687, il en fut déclaré déchu, et le métropolitain, ainsi rendu maître de la décision, donna gain de cause aux curés, le 22 mars. (Voir d'Avrigny, *Mémoires chronologiques*, t. III, p. 295 et suiv.).

3. Fr. 12821, f°s 275 à 305.

Vocabis nomen ejus Jesum; ipse enim salvum faciet populum suum a peccatis eorum.

Vous lui donnerez le nom de Jésus, c'est-à-dire Sauveur, parce que c'est lui qui sauvera son peuple de ses péchés. (Matth., I, 21.)

[P. 1] Si nous avions conservé les sentiments [1] que Dieu avait mis d'abord dans notre nature, il ne faudrait aucun effort pour nous faire entendre que le péché est le plus grand de tous les maux ; et sans le secours des prédicateurs, notre conscience nous en dirait plus que tous leurs discours [2]. Ce qui nous frappe, mes Frères, ce qui fait que nous avons peine à donner au péché le nom de mal, c'est à cause qu'il est volontaire. Mais en cela notre erreur est visible, puisque au contraire c'est de notre faute, qui est volontaire, que la peine, qui ne l'est pas, prend sa naissance : c'est pour venger le consentement que nous avons donné de nous-mêmes à notre perte et à notre honte, que la mortalité, que les maladies, que l'enfer même et tous ses supplices viennent en foule nous accabler malgré nous. Et quiconque sera le sauveur des hommes, il doit uniquement s'attacher [3] à ce principe volontaire et universel de ces malheurs [4]. C'est pourquoi Dieu nous avertit que si aujourd'hui, parmi les douleurs de la circoncision, il donne à son Fils le nom de Sauveur, et relève par un si grand [nom] son humiliation, c'est à cause qu'il doit sauver son peuple fidèle de ce grand mal du péché. D'autres [5] ont porté ce beau nom pour avoir [p. 2] délivré le peuple ou d'une longue captivité, ou des périls de la guerre, ou des horreurs de la famine. Toute langue doit confesser [6] qu'il est un sauveur

1. Ici, une addition au crayon, devenue illisible. Ce pouvait être : *lumières* (?) *et les.*

2. Il y a ici au manuscrit une correction au crayon, *cet...*, illisible et destinée sans doute à remplacer *tous leurs discours.*

3. Var. : il faut qu'il s'attache.

4. Édit. : de tous nos maux. — Mais *maux* semble barré au manuscrit.

5. *D'autres.* Dans un passage supprimé, Bossuet les indiquait : « Un Josué, un Joseph, un Gédéon, un Zorobabel. »

6. Mots empruntés au verset : *Omnis lingua confiteatur quia Dominus Jesus Christus in gloria est Dei Patris.* (Philipp., II, 11.) — Var. : Tous les hommes doivent confesser.

à meilleur titre, puisqu'il ne vient pas nous sauver, comme les autres, des peines ou de quelques suites du péché : il vient nous sauver du péché même ; et, attaquant le mal jusques dans sa source, il est le véritable libérateur et le sauveur par excellence. C'est, mes Frères, en peu de paroles l'explication [de] mon texte [1], et c'est par là que le nom sacré de Jésus est au-dessus de tout nom. Je pourrais vous faire voir avec saint Paul qu'à ce nom tout genou [2] fléchit dans le ciel, dans la terre et dans les enfers [3], et par ce moyen remplir vos esprits d'admiration et d'étonnement pour un nom si auguste et si magnifique. Mais j'aime mieux vous faire voir, par le propre sens de mon texte, qu'à ce nom, le ciel et la terre sont remplis de joie, d'espérance, d'actions de grâces, et que tout cœur doit être enflammé d'un saint amour. C'est à quoi je consacre tout ce discours ; et comme j'apprends de saint Paul que *nul ne peut même nommer le Seigneur Jésus que par la grâce du Saint-Esprit* [4], je la demande humblement par l'intercession de la bienheureuse Vierge. *Ave.*

La rémission des péchés, le propre ouvrage du Sauveur [5] et la grâce particulière de la nouvelle alliance, se commence dans le baptême, se continue dans toute la vie et s'achève dans le ciel. C'est ce que saint Augustin nous explique par une excellente doctrine, interprétant [6] cette parole de saint Jean-Baptiste : *Voilà l'Agneau de Dieu, voici celui qui ôte le péché du monde* [7]. [p. 3] Les paroles de saint Augustin sont trop belles et trop précises pour n'être pas rapportées au commencement de ce discours, puisque aussi bien elles en sont tout le fondement [8] : « *Tollit omnino,*

1. Var. : ce que veut dire mon texte.
2. Bossuet écrit *genouil.*
3. Philipp., II, 10.
4. I Cor., XII, 3.
5. Var. : de Jésus-Christ.
6. Var. : lorsque, interprétant cette parole de saint Jean-Baptiste : *Voilà l'Agneau de Dieu : voilà celui qui ôte le péché du monde*, il dit ces belles paroles : *Le Fils de Dieu ôte les péchés, et parce qu'il remet ceux qu'on a commis, et parce qu'il nous aide à n'en plus commettre durant cette vie, et parce que, par plusieurs périls et par divers exercices, il nous mène enfin à la vie heureuse, où nous ne pourrons plus en commettre aucun.*
7. Joan., I, 29.
8. Latin en marge : *Tollit autem* (ms. : *omnino*) *et dimittendo quæ facta sunt et adjurando ne fiant, et perducendo ad vitam ubi* (ms. : *in qua*) *fieri omnino non possint.* (*Op. imperf. cont. Julian.*, lib. II, n. 84).

Jésus-Christ ôte le péché, et parce qu'il nous le [1] pardonne lorsque nous y sommes tombés, *et dimittendo quæ facta sunt ;* et parce qu'il nous aide à n'y tomber plus, *et adjuvando ne fiant ;* et parce qu'il nous conduit à la vie éternellement bienheureuse, où [nous] ne pouvons plus y tomber jamais, *et perducendo ad vitam ubi fieri omnino non possint.* »

Ainsi le règne du péché est entièrement détruit, et la grâce de notre Sauveur remporte sur cet ennemi une pleine victoire. Car [2], mes Frères, quand nous nous livrons au péché, il a sa tache qui nous déshonore et qui entraîne après elle la mort éternelle [3] ; et quand le baptême ou la pénitence l'ont effacé, il y laisse [4] encore ses appâts [5] trompeurs et ses attraits qui nous tentent ; et dans la plus grande vigueur de la résistance, si nous vivons sans péché, du moins sans ces péchés qui donnent la mort, nous ne vivons pas sans péril, puisque nous [avons] [6] toujours en nous-mêmes cette liberté malheureuse et cette déplorable facilité de succomber à un mal si dangereux [7]. Pour être notre sauveur et remplir [p. 4] toute l'étendue [8] d'un titre si glorieux, il faut que le Fils de Dieu nous délivre de ces trois maux. Il ôte le mal du péché par la grâce qui nous le pardonne ; il en réprime l'attrait par la grâce qui nous soutient durant tout le cours de la vie ; enfin il en arrache jusqu'à la racine et en ôte tout le péril par la grâce qui nous couronne et nous récompense. Tel [9] est l'ouvrage du Sauveur. Mes Frères, faisons le nôtre : à ces trois grâces qu'il nous donne doivent répondre de notre côté trois dispositions ; retenez-les, Chrétiens, et, si vous voulez jouir du salut qui vous est offert en Jésus-Christ, reconnaissez avant toutes choses [10], avec amour et action de grâces, le pardon qui vous a

1. Ms. : les.
2. Correction incomplète : Et afin de le mieux entendre.
3. Var. : et d'où suit la peine éternelle.
4. *Il y laisse*, dans les âmes. En effet, Bossuet avait d'abord écrit : « Lorsqu'il est effacé dans les âmes par le baptême ou par la pénitence. » Var. : et quand par le baptême ou la pénitence il est effacé dans nos âmes.
5. *Appas*. Ms. : appasts. Var. : il a encore ses appas.
6. Var. : ayant.
7. Var. : de céder à un ennemi si dangereux.
8. Var. : toute la vertu.
9. Ms. : Telle.
10. Var. inachevée : rendez grâces.

été accordé, combattez sans vous relâcher jamais le poids intérieur [1] qui vous porte au mal, et aspirez de tout votre cœur à l'état heureux [2] où vous n'aurez plus à craindre aucune faiblesse. Voilà toute la vie chrétienne qui répond au nom adorable de Jésus-Christ. Et, mes Frères, je serai heureux si je puis vous imprimer dans le cœur ces trois vérités.

Premier Point.

[P. 5] Pour comprendre parfaitement ce que vous devez au Sauveur, comprenez avant toutes choses ce que c'est que le péché, dont il nous délivre. Je ne veux pas ici, Chrétiens, que vous regardiez dans le [3] péché ni la faiblesse qui le produit, ni la honte qui l'environne, ni le supplice affreux qui le suit de près : non, non, pour le détester, je ne veux que vous attendiez ni la sentence du juge, ni la sanglante exécution de ce dernier [p. 6] jugement, ni le soulèvement universel des créatures unies [4] pour venger l'outrage de leur créateur, ni l'ardeur d'un feu dévorant, ou, comme l'appelle saint Paul, son émulation, *ignis æmulatio* [5] ; et cette force toujours renaissante qui s'irrite de plus en plus contre les méchants ; ce n'est point tout cela que [6] je veux que vous remarquiez : ce que je voudrais [7] vous faire entendre, c'est ce qui mérite tout cela, ce qui par conséquent est plus funeste, plus mauvais et plus digne de notre haine, c'est-à-dire le dérèglement, l'iniquité, la laideur, la malice même du péché.

Et d'où vient cette laideur [8] et cette malice qui le rend si digne d'exécration ? Il est aisé de l'entendre. C'est que [p. 7] l'homme [9] est soumis par sa nature,

1. Var. : l'attrait fallacieux, pernicieux.
2. Var. : au parfait repos où.
3. En marge, au crayon : l'état du.
4. Var. : liguées.
5. Hebr., x, 27.
6. Var. : Ce n'est point ce que.
7. Var. : ce que je veux vous faire entendre — que vous entendiez.
8. Var. : cette iniquité,
9. Tout ce qui précède, depuis le commencement du premier point, a été ajouté dans des remaniements successifs. L'auteur débutait d'abord sur cette page (f° 280) par une définition du péché : « Le péché, cette grande plaie et le mal universel de notre nature, que Jésus-Christ est venu guérir ; le péché, dis-je, mes Frères, pour d'abord le définir en un mot, c'est un mouvement de la volonté humaine contre les ordres sacrés et inviolables de la volonté divine. (*Premier début, plus maigre :*

et il doit être soumis par son choix à la volonté divine et à la raison éternelle qui en dirige la conduite ; il s'y doit unir de tout son cœur, car c'est ce qui le fait juste, ce qui le fait droit, ce qui le fait vertueux. Quand il pèche, il [p. 8] s'en détache, il préfère sa volonté à celle de Dieu, la volonté dépendante et subordonnée à la volonté souveraine, la volonté errante et défectueuse à la volonté toujours droite, qui est sa règle elle-même, la volonté particulière, qui se borne aussi à contenter un particulier, c'est-à-dire soi-même, à la volonté première et universelle, par laquelle tout subsiste, où tout ce qui est, tout ce qui vit, tout ce qui entend, trouve son ordre, sa consistance, son repos. Il n'y a rien de plus indigne ni de plus inique, et il n'est pas possible de pousser plus loin ni la rébellion contre Dieu, ni, ce qui en est une suite, la haine contre soi-même.

[P. 10] La rébellion contre Dieu : *Contre qui vous êtes-vous soulevé? contre qui élevez-vous vos regards superbes? Contre le Saint d'Israël* [1] ! La haine contre soi-même : *Celui qui aime l'iniquité est ennemi de son âme* [2]. Oui, Chrétiens, tout pécheur [est] ennemi de son âme, corrupteur dans sa conscience de son plus grand bien, qui est l'innocence. Nul ne pèche qu'il ne s'outrage lui-même, nul n'attente à l'intégrité d'autrui que par la perte de la sienne [3], nul ne se venge de son ennemi qu'il ne porte le premier coup et le plus mortel dans son propre sein ; et la haine, ce venin mortel de la vie humaine, commence malignement [4] sa funeste opération dans le cœur où elle est conçue, puisqu'elle y éteint la charité et la grâce. Parjure, qui voulais rendre le ciel complice de ta perfidie, [p. 11] ce dépôt de la bonne foi que Dieu avait confié à ta garde, mais que tu te ravis à toi-même, combien te valait-il mieux que celui que tu refuses de reconnaître !

Le péché est un mouvement de la volonté humaine contre les ordres invariables de la volonté divine.) A ces mots, à cette simple définition, Chrétiens, vous devez entendre avec toutes les horreurs du péché toutes les grâces de celui qui nous en délivre. »

1. IV Reg., XIX, 22.
2. Ps. X, 6.
3. Ce membre de phrase se lit textuellement dans le sermon *sur la Nécessité de la pénitence.* (t. IV, p. 692.)
4. Ce mot est écrit en marge, au crayon.

[P. 12] Ainsi [1] le péché est le plus grand et le plus extrême de tous les maux : plus grand sans comparaison que tous les maux qui nous menacent par le dehors, parce que c'est le dérèglement et l'entière dépravation du dedans ; plus grand et plus dangereux que les maladies du corps les plus pestilentielles [2], parce que c'est un venin [3] fatal à la vie de l'âme ; plus grand que la perte de la raison, parce que c'est la perte de la probité et de la vertu, et qu'après tout, c'est perdre plus que la raison que d'en perdre le bon usage, sans quoi [4] la raison même n'est plus qu'une extravagance et un égarement criminel ; mal intime qui efface en nous et qui y déracine tout ce qui nous unit à Dieu, et qui, faisant entrer la malice jusques dans le fond de notre âme, l'ouvre aussi de toutes parts à la vengeance ; par conséquent, pour conclure, mal par-dessus tous les maux, malheur excédant tous les malheurs, [p. 13] parce que nous y trouvons tout ensemble et un malheur et un crime ; malheur qui nous accable, mais [5] crime qui nous déshonore ; malheur qui nous ôte toute espérance, mais crime qui nous ôte toute excuse ; malheur qui nous fait tout perdre, mais crime qui nous rend coupables de notre perte, dignes à la fois d'une haine et d'un mépris éternels, à qui même ne reste pas le triste droit de se plaindre, et dont la honte est plus grande que les infortunes.

[P. 14] C'en est assez, c'en est assez : je ne puis plus seulement souffrir le nom du péché. Accablé que je suis d'un si grand mal, si je ne trouve un sauveur, je ne vis plus. Car, ô Dieu ! sans ce sauveur miséricordieux, où [6] trouverai-je un remède contre les désordres [7] ou un asile contre les frayeurs de ma conscience, tristes

1. Cet alinéa est emprunté presque littéralement au sermon *sur la Nécessité de la pénitence* (t. IV, p. 692), et Bossuet l'avait déjà inséré dans le sermon *sur la Circoncision* (1668), t. V, p. 302.

2. Bossuet avait d'abord écrit : pestilentes, comme dans les sermons cités dans la note précédente.

3. Var. : poison.

4. Var. : sans lequel.

5. *Mais*, bien plus. Var. : et aime (*trois fois*).

6. Édit. : Car, ô Dieu, sans ce sauveur miséricordieux, ô Dieu, où trouverai-je... ? — Bossuet a reporté plus haut l'exclamation, pour éviter l'allitération : « miséricordieux, ô Dieu ! » qu'on s'obstine à conserver en la redoublant.

7. Var. : où trouverai-je un remède contre le mal qui me presse ?

avant-coureurs des rigueurs inexorables de votre justice? Quel recours chercherai-je [1]? [p. 15] Non, mes Frères, il n'y a plus que le seul Sauveur qui nous puisse donner le moyen de respirer un moment. Ne dites pas avec les impies dont il est parlé dans le prophète : « Le Seigneur ne nous fera ni bien ni mal : *Non faciet bene Dominus, et non faciet male* [2]. » Car aussi quel mal pouvons-nous lui faire, pour attirer ses vengeances? Occupé autour des cieux, dont il roule continuellement la grande [3] machine [4], nos injures ne vont pas jusqu'à lui; nos péchés, dont on dit qu'il est offensé, ne pénètrent pas jusqu'à lui. C'est ainsi que parle l'impie, et il se rassure sur son impuissance : ignorant, qui ne voit pas qu'au contraire quiconque [5] est le vengeur [p. 16] de l'injustice, doit être au-dessus de ses attaques! C'est à cause que la règle est inaltérable que le tort et l'injustice se brise contre elle; c'est à cause que la vérité est invincible que le mensonge et l'erreur sont confondus en sa présence. Le châtiment doit partir d'une main inaccessible aux injures : autrement, plus occupée à se défendre des crimes qu'à les punir, elle laissera triompher l'iniquité. A Dieu ne plaise! [si], sous un Dieu si saint, nos péchés pouvaient nuire au règne de Dieu, si nous pouvions affaiblir sa puissance par nos rébellions, ou blesser sa dignité par nos outrages, il serait un vengeur trop peu redoutable. Mais, parce que son trône est hors d'atteinte, que la justice l'environne, que son jugement procède toujours en puissance et en vérité, malheur, malheur encore une fois, et malheur jusqu'à l'infini à quiconque pèche sous ses yeux!

[P. 19] Et cette vérité est si importante, qu'il fallait qu'elle parût dans le Sauveur même; c'est pour cela que Dieu fait paraître [6] un sauveur chargé de nos

1. C'est ici qu'il faut placer cette phrase écrite au crayon, en marge.

2. Sophon., I, 12.

3. Var. : vaste.

4. *Machine*, structure, masse. Cf. : « C'est pourquoi cette grande machine du monde est un ouvrage si bien entendu » (*Panégyrique de saint Bernard*). Ailleurs, Bossuet se sert en ce sens du mot *fabrique*. « Cette belle fabrique du monde. » (*Panég. de saint François d'Assise.*)

Car de penser alors que Dieu tourne le [monde
Et règle les ressorts de la machine ronde.
(Boileau, *Sat.* I.)

5. Var. : au contraire que quiconque.

6. *Fait paraître*, si près de *qu'elle parût*, est une négligence, malgré le

crimes sur la croix. Qu'était-ce en effet que le Sauveur? qu'était-ce que ce Verbe incarné? mes Frères, qu'était-ce autre chose, si ce n'est la Vérité même manifestée dans la chair? Ainsi toute vérité y devait être manifestée, et autant la vérité des rigueurs de Dieu que celle de ses miséricordes. Dieu donc *a mis sur le Sauveur l'iniquité de nous tous* [1], comme disait le prophète ; et en même temps, pour concilier toutes choses et de peur qu'au milieu des miséricordes les rigueurs ne fussent oubliées, du médiateur de sa grâce il a fait [2] un exemple de sa justice. Jésus-Christ a subi ce joug pour l'amour de nous. Dès le commencement de sa vie, il a reçu la circoncision, c'est-à-dire le sacrement des pécheurs et la marque de leur servitude. Quand il commencera son ministère, quand, sorti de sa retraite profonde, il commencera l'ouvrage pour lequel il est envoyé, il recevra encore un autre sacrement des pécheurs dans le baptême. Quoi! Jésus être baptisé! Jésus, l'innocence même, être mis au rang [3] des pénitents! Saint Jean, à qui il s'adresse, en est troublé lui-même : Seigneur, que je vous baptise! — Laissez-moi, répond le Sauveur : *c'est ainsi que nous devons accomplir toute justice* [4] ; et prêt à porter la peine de tous les pécheurs, il est juste que j'en prenne la ressemblance. Le voilà donc [5] en quelque façon le plus grand de tous les pécheurs, puisqu'il les représente tous [p. 20] dans sa personne : et voilà, je ne m'étonne pas, en même temps la vengeance qui le poursuit, à sa naissance, à sa mort, dans tout le cours de sa vie. Il y aurait succombé, s'il n'eût été Dieu.

Quel est, mes Frères, ce nouveau prodige? Le paganisme [6] a bien pu comprendre qu'il faut être Dieu pour

soin exceptionnel apporté à la rédaction de ce sermon. Ce passage est une addition marginale rapidement tracée (f° 286).

1. Isa., LIII, 6.
2. Var. : il en a fait.
3. Var. : au nombre.
4. Matt., III, 14, 15.
5. Édit. : la ressemblance. *Dieu a donc mis* (lisez : *Dieu donc a mis*) *sur lui*, dit le prophète, *l'iniquité de nous tous* (Is., LIII, 6). Il a subi ce joug volontairement. — Fragment d'une première rédaction, qui fait double emploi avec ce qu'on vient de lire. On est d'ailleurs obligé de retrancher la suite, qui se confondait avec celle de la nouvelle rédaction. En effet, Bossuet continuait : « Le voilà le plus grand de tous les pécheurs, puisqu'il les représente tous ... »
6. Var. : le platonisme.

exercer la justice dans toute son étendue, et on en voit [1] quelque idée dans le platonisme. Mais qu'il fallût être Dieu pour la souffrir, c'est le mystère du christianisme, mais mystère très manifeste aux yeux épurés : car le poids de la vengeance divine sur le pécheur est si grand que, s'il faut une puissance infinie pour l'envoyer, il n'en faut pas une moindre pour le soutenir. Que Jésus-Christ prenne seulement la forme d'esclave et la ressemblance du péché [2], [p. 21] sa croix l'accablera de son poids, il demeurera enseveli [3] dans les ombres de la mort, et les prisons de l'enfer, où il a fallu qu'il descendît, le tiendront éternellement captif [4]. Mais parce que ce pécheur par représentation [5] est en effet [6] un Dieu tout-puissant, c'est pour cela, comme dit David, qu'il a été *libre entre les morts* [7] ; et, supérieur non seulement à la peine du péché, mais au péché même, il est devenu par son sang la propitiation de tous les péchés, et le sauveur [p. 22] de tous les hommes.

Accourez donc, ô pécheurs, quels que vous soyez : soit que votre or soit votre force [8], ou que vous mettiez votre force et votre confiance dans vos déguisements [9], ou que vous vous soyez fait à vous-même une idole [10] dans une créature aussi malheureuse et aussi aveugle que vous ; soit que votre flamme naissante vous laisse encore la liberté de vous reconnaître, ou que votre joug se soit appesanti, et qu'endurci dans le mal [11], vous sembliez avoir fait avec le péché une alliance éternelle : par la grâce de Jésus-Christ, qui vous appelle, *votre pacte avec* [p. 23] *l'enfer sera rompu, et le traité que*

1. Peut-être pourrait-on lire : vit.
2. Var. : Que Jésus-Christ ne soit que pécheur (entendez toujours par la représentation de tous les pécheurs) et la charge qu'il s'est imposée, de porter la peine de tous les crimes, il demeurera...
3. Var. : enseveli dans le tombeau. — Première rédaction : englouti (par la mort).
4. Var. : renfermé.
5. La *représentation* est une fiction légale en vertu de laquelle une personne en représente une autre, tient sa place et lui est substituée. Ainsi, en certains cas, les enfants *représentent* leur père mort et ont droit à la part d'héritage qui lui serait échue à lui-même, s'il eût été vivant.
6. *En effet*, en réalité.
7. Ps. LXXXVII, 6.
8. Var. : idole.
9. Var. : artifices.
10. Var. : une fausse divinité. — La correction est au-dessus de la ligne : il semble qu'elle n'ait pas été comprise.
11. Var. : dans le vice.

vous avez fait avec la mort ne tiendra pas[1]. Vous recevrez gratuitement la rémission de vos péchés par les mérites du Sauveur[2], et vous entendrez de sa bouche : *Allez*[3] *en paix*[4]. Écoutez seulement, pécheurs, la douce loi qu'il vous impose : c'est qu'attendri[s] par tant de bontés, vous lui donniez votre cœur. Vous lui devez de votre amour, quand il vous donne la grâce ; vous en devez davantage, quand il l'a donnée, et si vous voulez savoir [p. 24] la mesure de l'amour qu'il attend de vous, connaissez-la par vos crimes.

Un créancier avait deux débiteurs : l'un lui devait cinq cents deniers, et l'autre en devait cinquante. Comme ils n'avaient pas de quoi le payer, il leur remet à tous deux la dette entière. Lequel des deux l'aime le plus ? Vous reconnaissez, Chrétiens, la parabole de l'Évangile[5] ; c'est ce que demande Jésus au pharisien, vous le savez. Et que répond le pharisien, c'est-à-dire que répond la dureté et la sécheresse même ? Ne répondez pas, mes Frères, plus durement que lui. Lequel des deux aime le plus ? sans doute [p. 25] que c'est celui à qui on remet davantage ? Le pharisien répond ainsi, et sa réponse mérite l'approbation du Sauveur. Et vous, mes Frères, que répondrez-vous ? votre cœur insensible ne dira-t-il rien à votre libérateur[6] ? Et si, selon son oracle, celui à qui on remet le plus aime davantage, après tant de péchés remis[7], après tant de grâces reçues, où trouverez-vous assez d'amour pour les reconnaître[8] ? Mais si vous n'en avez pas, si votre amour, loin de s'enflammer, ne fait que languir et va s'éteindre ; si la grâce de la pénitence, tant et tant de fois méprisée, pour tout fruit n'a produit[9] dans votre cœur ingrat qu'une confiance insensée, [p. 26] et dans des rechutes continuelles une insensibilité étonnante, n'en-

1. Isa., XXVIII, 18.
2. Var. : par le Sauveur.
3. Dans une addition marginale qu'il a effacée, Bossuet commentait ainsi cette parole de l'Évangile : « *Allez en paix* ! Quoi ! après tant de désordres, après tant de crimes, après un si long endurcissement et après tant d'intolérables fraveurs de ma conscience réveillée ; allez en paix ! C'est pour en mourir de joie, pour peu qu'on eût de vivacité pour les vérités éternelles. »
4. Luc., VII, 50
5. Luc., VII, 41 sq.
6. Var. : à celui qui vous pardonne vos péchés.
7. Var. : pardonnés.
8. *Reconnaître*, être reconnaissant, avoir de la gratitude pour.
9. Var. : laissé — opéré.

tendez-vous pas déjà votre sentence? Si Jésus ne voit [1] rien en vous de ce qui doit suivre comme naturellement la rémission des péchés, et qu'il n'aperçoive dans vos œuvres aucune étincelle d'amour; insensible [2], ne craignez-vous [pas] qu'il ne vous ait rien remis? Non, vous n'étiez pas disposé à recevoir une telle grâce. Ainsi votre pénitence n'aurait [été] [3] qu'une illusion. Je puis vous dire avec saint Paul : *Vous êtes encore dans vos péchés* [4]; c'est à dire : vous êtes encore dans la perdition et dans la mort. Que votre état est funeste! [p. 27] Mais quand vous aurez reçu la rémission de vos péchés, si le médecin qui vous a guéri ne vous continue ses secours, la rechute est inévitable [5].

C'est ici [6] qu'il nous faut entendre les faiblesses, les blessures, la [p. 28] captivité de notre nature vaincue par le péché. Et au dedans et au dehors, tout concourt à établir son empire. Et premièrement au dehors, enivrés de notre bonne fortune, envieux de celle des autres, insensibles à leurs malheurs, troublés et abattus par nos moindres pertes, tout ce qui est autour de nous [7] nous est un scandale, et nous ne gardons ni envers nous-mêmes, ni envers nos frères, le juste milieu. Et au dedans, quelles ténèbres! quelle ignorance! Les biens véritables sont les moins connus; on ne peut nous les faire entendre. Et pour ce qui est de nos connais-

1. Var. : puisque Jésus ne voit .. — Puisqu'il ne voit..., et qu'il n'aperçoit... — Note marginale au crayon, à peine lisibie : « Il ne tient pas au Sauveur qu'on ne soit sauvé. »

2. *Insensible.* Bossuet, ici encore, passe du pluriel au singulier.

3. Édit. : n'était.

4. I Cor., xv, 17. — Var. : Vous êtes encore dans vos péchés, comme disait l'apôtre saint Paul.

5. Édit. : Car il est ce Sauveur miséricordieux qui non seulement entre quand on lui ouvre, mais encore qui frappe pour se faire ouvrir (Apoc., III, 20). — Cette phrase, qu'on va reprendre sur la feuille précédente, et qui produit ici une incohérence, se rattachait à un développement effacé : « ... C'est qu'on ne vous a rien remis. Non que sa bonté ne fût prête pour vous les remettre, car il est, ce Sauveur... » se continuait : « mais, parce que vous n'étiez pas disposé à recevoir une telle grâce... » (Rédaction définitive en marge du f° 290, provenant du sermon de 1668. Cf. la note suivante).

6. Cet alinéa est un nouvel emprunt aux feuillets du manuscrit de 1668, dont Bossuet a fait le brouillon de celui-ci. Cf. t. V, p.

7. Var. : tout ce qui paraît au dehors — tout — tout nous est une occasion de scandale. — (Venait d'abord après : « Nous ne gardons... le juste milieu » et c'est là que le placent les éditeurs. Ils n'ont pas remarqué que Bossuet a ensuite ajouté des numéros d'ordre, avec la conjonction *et*.

sances, ou la passion les obscurcit, ou l'inconsidération les rend inutiles, [p. 29] témoin [1] tant de savants déréglés ; ou la curiosité les rend dangereuses, témoin tant d'impiétés et tant d'hérésies. Dans toutes les rencontres de la vie, [p. 30] la raison nous conseille mieux, les sens nous pressent davantage : c'est pourquoi le bien nous plaît, mais cependant le mal prévaut ; la beauté [de] la vertu nous attire, mais les passions nous emportent, et pendant que celle-là combat faiblement, celles-ci remportent une trop facile victoire [2] et établissent leur tyrannie [3]. Tout ce qu'il y a de meilleur en nous [4] se tourne en excès, le courage en fierté [5], l'activité en empressement, la circonspection en incertitude. Que deviendrai-je ? où me tournerai-je ? Homme misérable ! que ferai-je de ma volonté toujours affaiblie par la contrariété de ses désirs ? Ou la paresse l'engourdit ou la témérité la précipite, ou l'irrésolution la tient en suspens [6] ou l'opiniâtreté la tient engagée et ne lui permet plus de rien entendre [7]. Tantôt le péril l'étonne, tantôt la sûreté la relâche, tantôt la présomption l'égare. O pauvre cœur humain, de combien d'erreurs es-tu la proie ! de combien de vanités es-tu le jouet ! de combien de passions es-tu le théâtre ! Étrange misère [8] de l'homme, que ses ignorances aveuglent, que ses lumières confondent, *à qui sa propre sagesse est un lacet, et sa vertu même un écueil* contre lequel ses forces se brisent, parce que son humilité [p. 31] y succombe : *Cui sua sit laqueus sapientia, cui sua virtus est scopulus* [9] !

Dans cette faiblesse déplorable, mes Frères, je me sens pressé de vous exciter à rendre au Sauveur vos reconnaissances [10], non tant pour les péchés qu'il vous a

1. Ms. : témoins ; mais tout à l'heure, Bossuet écrira *témoin*.

2. Var. : remportent la victoire.

3. Var. : et se font un règne paisible. — La rédaction définitive, au crayon, sur la marge, est devenue peu lisible. — Éditeurs : établissent leur tyrannie et se font un règne paisible.

4. Var. : en moi.

5. Var. : dédain.

6. Édit. : la suspend.

7. Au-dessus de ce mot, une correction illisible.

8. Var. : faiblesse.

9. S. Prosper, *Carmen de Ingratis*, v. 531. — On ne trouve dans saint Prosper que les premiers mots de cette citation : *Cui sua sit laqueus sapientia*. .

10. *Reconnaissances*, ici *témoignages* de reconnaissance. Les mots abstraits sont souvent pris au plurie dans une acception analogue.

remis, que pour ceux dont sa grâce vous a préservés. C'est un beau sentiment [1] de saint Augustin, dans le livre *De la sainte Virginité : Vous devez le considérer comme vous ayant remis tous les péchés où sa grâce vous a empêchés de tomber* [2], parce que nous les portons tous, pour ainsi dire, dans le fonds de corruption que nous avons dans le sein [3]. [p. 32] Non, mes Frères, il n'y a erreur si extravagante, ni passion si désordonnée, dont nous n'ayons en nous le principe : que Dieu seulement laisse aller la main pour nous livrer à nous-mêmes, comme dit saint Paul [4], qu'il lève tant soit peu la digue, notre âme sera inondée de toute sorte de péchés. [p. 33] Et ne me dites pas qu'il y a des crimes [5] pour lesquels vous vous sentez tant de répugnance, que vous les pouvez éviter sans ce secours ; car qui pourrait ici vous représenter l'enchaînement de nos passions, et comment [6] ces passions que vous chérissez introduisent l'une après l'autre, pour ainsi parler, leurs compagnes qui vous font horreur [7] ? Combien éloigné de l'idolâtrie devait être [8] le sage Salomon, à qui Dieu s'était fait connaître par des apparitions si manifestes ! ses aveugles amours l'y précipitent. Quoi de plus [p. 34] opposé à la clémence et au cœur magnanime de David, que de répandre le sang d'un Urie, qui ne respirait que son service [9] ? un regard jeté [10] mal à propos et trop doucement arrêté, l'a engagé peu à peu contre son humeur à une action si noire et si sanguinaire. Com-

1. Var. : C'est une excellente doctrine.

2. Cette phrase est, il est vrai, barrée au manuscrit ; mais en marge on lit le mot *Bon*, qui annule les ratures. Latin en marge : *Peccata sic habenda tanquam dimittantur a quibus custodit ne committantur.* (*De sancta Virginitate*, n. 42.)

3. Première rédaction (effacée) : Oui, mon Sauveur (*var.* : mon Dieu), je me connais redevable envers votre grâce de tous les maux que je ne fais pas, puisque enfin, si les injustices, si les violences, si les perfidies, si les adultères ne se trouvent pas dans nos cœurs par un consentement actuel, ils n'en sont pas moins renfermés dans le fonds de corruption que nous portons tous dans notre sein (*var.* : dans le fonds de notre malice ou dans celui de notre faiblesse).

4. Var. : qu'il y en a — qu'il y a des vices.

5. *Représenter l'enchaînement... et comment...* Anacoluthe.

6. Var. : des péchés, et comment ceux que nous aimons introduisent leurs compagnons qui nous font horreur.

7. Var. : était.

9. Var. : le sang d'un de ses plus fidèles serviteurs — le sang innocent. — Les éditeurs entassent les variantes dans le texte : « de répandre le sang innocent d'un de ses plus fidèles serviteurs, d'un Urie qui ne respirait que son service. »

10. Var. : arrêté.

bien était ennemi de l'incontinence Loth, qui s'était conservé sans tache avec sa famille parmi les abominations de ces villes qu'on n'ose nommer [1] ! on sait où le vin l'emporta [2]. Nabuchodonosor n'était que superbe, son orgueil méprisé le fait devenir cruel [3]. Qu'avait besoin Balthasar, dans ses banquets dissolus, des vaisseaux du temple de Jérusalem? n'y avait-il pas assez d'autres coupes d'or dans Babylone enrichie de la dépouille de tant de rois? Qu'on les apporte néanmoins : précipitez vos pas, troupe d'esclaves. Enivrons-nous, dit-il à ses femmes et à ses maîtresses, enivrons-nous dans [p. 35] ces coupes sacrées d'où l'on a fait tant d'effusions [4] au Dieu des Juifs ! C'est ainsi que son intempérance le pousse [5] jusqu'à la profanation et au sacrilège. Tant il est vrai que la lumière de Dieu étant une fois éteinte, le principe de la doctrine entamé [6] et la conscience affaiblie, tous les crimes se naturalisent, pour ainsi parler, dans notre cœur, et nous tombons d'excès en excès.

En effet, l'auriez-vous cru, je vous le demande, l'auriez-vous cru, si on vous l'eût dit dans votre jeunesse, que vos lèvres accoutumées, je ne sais comment, à ce plaisir qu'on ne connaît [7] pas, de mentir toujours, à la fin dussent proférer gratuitement autant de mensonges, ou même autant de parjures que de paroles? Et vous, l'eussiez-vous pensé, que vous eussiez dû [p. 36] vous durcir le front [8] jusqu'à mépriser tous les bruits et tous les reproches du monde? Vous êtes tom-

1. Sodome et Gomorrhe.

2. Var. : l'a emporté.

3. Roi d'Assyrie. Il fit jeter dans une fournaise ardente, d'où ils furent sauvés miraculeusement, les jeunes Hébreux, compagnons de Daniel, parce qu'ils avaient refusé d'adorer sa statue.

4. *Effusions* (latin *effusio*), épanchements, libations. « De jeunes garçons portaient de beaux vases d'or et d'argent pour faire les aspergements et effusions qui se font ès sacrifices. » (Amyot, *Paul-Emile*, 56.)

5. Var. : C'est ainsi qu'il est poussé par la débauche.

6. Var. : violé.

7. *Connaît*. Ms : *connoist*. Ce mot paraît peu clair. Peut-être est-ce une inadvertance pour *conçoit*.

8. Var. : durcir votre front. — *Se durcir le front*, devenir impudent. « Elle a endurci son front, elle ne sait plus rougir. » (Bossuet, *Variations*, III.) Cf. t. I, p. 198. On dit quelquefois, et Bossuet lui-même (t. IV, p. 249) *avoir un front d'airain* pour *être impudent ;* c'est le sens du latin *frons ferrea* (Plin., *Panegyr.*). Dans la tragédie de Racine, Phèdre parle de ces femmes hardies, qui

Ont su se faire un front qui ne rougit jamais.

bés par degrés dans cet abîme ; et pour vous faire descendre dans ces profondeurs dont vous aviez tant d'horreur, il n'a fallu que vous y conduire par une pente plus douce et plus insensible. Ainsi, ô divin Sauveur, je bornerais trop ma reconnaissance envers vous, si je la renfermais seulement dans les crimes que vous [p. 37] m'avez pardonnés. Hélas! *ils se sont multipliés par-dessus les cheveux de ma tête, et mon cœur m'abandonne quand j'y pense* [1]. Mais enfin le nombre en est fini ; et je vois paraître à mes yeux une suite qui n'a point de fin de péchés connus et inconnus. Si mes mains en sont innocentes, je le dois à la bonté du Sauveur. O grâce! ô [miséricorde] [2]! Apprenons donc à connaître la société [3] des péchés ; et dans un seul que nous commettons, concevons l'infinité tout entière [4] [p. 38] de notre malice.

Un respect humain [5] vous empêche de faire une bonne action. Pendant qu'on se déchaîne contre les dévots, vous rougissez de la profession de la piété véritable. C'est par un semblable commencement que, durant la persécution [6], tant d'âmes infirmes firent naufrage dans la foi [7] et que l'Église pleura leur apostasie. Si bientôt vous ne corrigez l'indifférence inhumaine que vous avez pour les malheureux et pour les pauvres, vous viendrez, plein de vous-même et de vos plaisirs, à l'insensibilité du Mauvais riche [8]. Qu'on pousse à bout cette vanité qui exige tant de complaisances, ou cet intérêt qui vous fait faire un faux pas dans le chemin de la bonne foi et de la justice, on verra naître d'un côté ces monstres d'orgueil qu'on ne pourra plus supporter, et de l'autre les trahisons et les perfidies signalées.

Regardez donc, dans ce premier pas où la main du Sauveur vous a soutenus [9], toute l'horreur [p. 39] de

1. Ps. XXXIX, 13.
2. Il faut rétablir ce mot qui a été effacé par mégarde.
3. *La société*, la liaison, l'enchaînement.
4. Var. : toute l'infinité.
5. *Respect humain* (c'est-à-dire considérations humaines), crainte du jugement et des discours des hommes.
6. Var. : C'est par là que durant la persécution. — C'est ce principe qui fit autrefois les apostasies.
7. Saint Paul : *Circa fidem naufragaverunt.* (I Timoth., I, 19.)
8. Allusion à la parabole évangélique. (Luc., XVI, 19 sq.)
9. Bossuet passe ici du singulier au pluriel.

la chute. Ce que nous ne craignons pas [1] de notre malice, craignons-le de notre faiblesse ; ou plutôt craignons tout de notre malice et de notre faiblesse tout ensemble ; parce que, de l'un à l'autre, notre malice nous porte à tout, et que notre faiblesse sans défense et découverte de tous côtés, hélas ! ne résiste à rien. Soyons donc toujours en garde contre nous-mêmes : nous avons à entretenir un édifice branlant ; pour en soutenir la structure, qui se dément [2] de toutes parts, il faut être toujours vigilant, toujours attentif et en action, [p.40] étayer [3] d'un côté, réparer de l'autre, affermir le fondement, appuyer [4] cette muraille caduque qui entraînera tout le bâtiment [5], recouvrir le comble [6] : c'est par là que la faiblesse succombe, c'est par là que les pluies pénètrent.

Jusqu'à ce que nous connaissions toutes ces infirmités, nous ne connaîtrons pas assez le Sauveur. Que ce nom me donne de confusion ! mais que ce nom me donne de joie et de confiance ! Qu'il me donne de confusion ! car combien me dois-je tenir pour perdu, puisque j'ai besoin d'un sauveur à chaque [p. 41] moment ! Mais combien aussi d'autre part me dois-je pour ainsi dire tenir pour sauvé, puisque j'ai un sauveur si puissant et si secourable, un sauveur qui ne se refuse à personne, *dont le nom est un parfum répandu* [7], et dont les grâces s'étendent sur tous les pécheurs, c'est-à-dire sur tous les hommes [8] ! De quelque âge, de quelque condition, de quelque tempérament [9] que vous soyez, ne craignez pas de venir à lui, qui non seulement entre quand on lui ouvre, mais qui de lui-même frappe toujours pour se

1. Var. : Ce que vous ne craignez pas. — Ce qui suit est emprunté à un autre sermon *sur la Circoncision*, prêché en 1669. (T. V, p. 457.)

2. *Se dément*, perd sa solidité, menace ruine. Voir p. 66.

3. Var. : appuyer.

4. Var. : étayer.

5. Var. : l'édifice.

6. Le comble, c'est proprement la charpente qui forme le faîte du bâtiment, et qui porte la tuile ou l'ardoise.

7. Cantic., I, 2.

8. Var. : qui ouvre ses bras à tous, à tous ses plaies, à tous ses grâces. — Les éditeurs ont maintenu cette fin de phrase dans le texte ; elle y fait double emploi. On comprend qu'ils aient été tentés de conserver ces belles paroles : Bossuet les avait sacrifiées résolument.

9. Édit. : de quelque tempérament, de quelque âge... On n'a pas vu dans le manuscrit les chiffres qui indiquent une transposition à faire.

faire ouvrir [1]. Cette [2] pécheresse a trouvé à ses pieds un plus digne objet de ses tendresses, un meilleur emploi de ses parfums, un plus bel usage de ses longs cheveux. En lui les pécheurs grossiers ont épuré [3] leurs pensées ; les publicains s'y sont enrichis du vrai trésor ; un saint Paul a puisé dans sa croix une science plus éminente que celle qu'il avait apprise aux pieds de Gamaliel [4] ; la contemplation et l'action y goûtent d'égales délices [5] ; il a des consolations [6] pour tous les maux, des attraits pour toutes les complexions, des soutiens pour toutes les infirmités.

Ha ! je me glorifierai au Seigneur mon Dieu, et je me réjouirai en Dieu mon Sauveur, *in Deo salutari meo* [7]. *Mon âme, bénis le Seigneur, et que tout ce qui est en moi célèbre son saint nom ; mon âme, encore une fois, bénis le Seigneur, et ne laisse* [p. 42] *échapper à ton souvenir aucune de ses bontés. C'est lui qui a pardonné tous tes péchés ; c'est lui qui soutient toutes tes faiblesses* [8]. Mais, pour comble de félicité, c'est lui qui te délivrera de tous tes périls, et qui, t'élevant à une si haute et si parf[aite] lib[erté] [9], fera que tu ne pourras plus servir au péché [10].

C'est donc ici [11], Chrétiens, la dernière grâce, le prix, la perfection et le comble de toutes les autres. C'est ce sabbat éternel, c'est ce parfait repos qui nous est promis, où Dieu fixera [12] nos désirs errants, par la pleine communication du bien véritable. Encore un mot, Chrétiens, sur cette dernière grâce.

1. Apoc., III, 20.
2. *Cette* est ici emphatique : *cette fameuse*. Il s'agit de la pécheresse qui, dans un festin, répandit un parfum sur les pieds du Sauveur, et les essuya de ses cheveux. (Luc., VII, 38.)
3. Var. : les pécheurs grossiers y ont épuré.
4. Act., XXII, 3.
5. Var. : y trouvent également leurs délices.
6. Var. : des remèdes.
7. Luc., I, 47.
8. Ps. CII, 1-3.
9. Var. : t'élevant au plus haut degré de liberté. La leçon définitive, en marge, au crayon.
10. *Servir au péché*, être l'esclave du péché. Latinisme.
11. Transition reprise dans un passage effacé. Il faut joindre ce que l'auteur déclare *bon*, au commencement et à la fin, et tenir compte d'une correction jusqu'ici négligée par les éditeurs.
12. Édit. : où *notre fidélité ne sera pas moins assurée que celle de Dieu ; parce qu'alors il* fixera. — Les mots mis ici en italique sont supprimés par Bossuet.

Troisième Point.

[P. 46] Cette dernière grâce sera donnée au fidèle par notre Sauveur, lorsque, après la fin de cette vie, il lui adressera ces paroles : *Courage, bon serviteur; parce que vous avez été fidèle dans les petites choses, les grandes vous seront données : entrez dans la joie de votre Seigneur* [1]. Entendez-vous, Chrétiens, la force de cette parole : Entrez dans la joie de votre Seigneur? Entendez-vous [p. 47] cette joie sublime, divine, incompréhensible, qui n'entre pas dans votre cœur comme dans un vaisseau plus vaste [2] qu'elle ; mais qui, plus grande que votre cœur, dit saint Augustin [3], l'inonde, le pénètre, l'enlève à lui-même? Ce n'est pas sa joie qu'il ressent, c'est la joie de son Seigneur où il entre, c'est la félicité de son Dieu, parce qu'il est fait [4], comme dit saint Paul [5], un même esprit par un amour immuable ; si bien que, semblable à Dieu et dieu en quelque façon [6], tout ce qu'il y a en lui de mortel est englouti par la vie ; il ne sent plus que Dieu seul, et entre dans la plénitude de la joie de Dieu : *In gaudium Domini tui.* Alors, non seulement il ne pèche plus, mais encore il ne peut plus pécher. Tous ses désirs sont contents ; avec la capacité de son âme, son espérance est remplie. Qu'est devenue cette liberté qui ne cessait d'errer d'objets en objets [7] ? Il n'en connaît plus l'appât [8]. Nul mouvement de son cœur, nulle partie de lui-même ne peut échapper au souverain bien qui le possède. [p. 48] Voilà, mes Frères, où il faut tendre, voilà ce que nous avons à désirer. *Hâtons-nous*, dit saint Paul [9], *d'entrer dans ce parfait repos* [10]. Le commencement de notre repos, c'est de pouvoir ne plus pécher ; la fin, [de] ne pouvoir plus pécher [11]. On ne vient pas à un

1. Matth., XXV, 23.
2. Var. : plus ample.
3. *Confess.*, IX, X.
4. Var. : avec lequel il est fait.
5. Cor., VI, 17.
6. Var. : devenu dieu dans cette union, et tout englouti par la vie, ce qu'il y a de mortel en lui entre dans la joie de Dieu. — Édit. : Dieu en quelque façon dans cette union.
7. Cette phrase, écrite après coup au crayon, est presque entièrement effacée aujourd'hui.
8. Var. : Il ne connaît plus cette liberté inquiète, qui en effet n'était qu'un égarement et une erreur.
9. Hebr., IV, 11.
10. Var. : *dans ce repos.*
11. Les éditeurs placent un peu plus haut cette addition marginale.

si grand bien sans en avoir désiré la jouissance ; il faut goûter par avance ces saintes douceurs. C'est pourquoi Dieu nous a donné, dès cette vie même, (présent admirable envoyé du ciel !) un écoulement de la gloire dans la grâce, un essai de la claire vue dans la foi, un avant-goût de la possession dans l'espérance, une étincelle de la charité consommée dans la charité commencée. Commençons donc à goûter et à voir *combien le Seigneur est doux* [1].

Mais quoi ! on ne m'entend plus ; tu m'échappes à ce coup, auditeur distrait ! On nous entend quelque temps pendant que nous débitons une morale sensible, ou que nous reprenons les vices communs du siècle. L'homme curieux de spectacles s'en fait un, tant il est vain ! de la peinture de ses erreurs et de ses défauts, et croit avoir satisfait à tout quand il laisse du moins censurer ce qu'il ne corrige pas. Quand nous venons à ce qui fait l'homme intérieur, c'est-à-dire à ce qui fait le chrétien, à ces désirs du règne de Dieu [2], à ces tendres gémissements d'un cœur dégoûté du monde et touché des biens éternels, c'est [p. 49] une langue inconnue. Je ne m'en étonne pas : ce cantique des joies célestes que je comm[ençais] à chanter, c'est le cantique de Jérusalem [3] ; et de qui sont environnés les prédicateurs, de qui sont composés ordinairement les grands auditoires, si ce n'est des habitants de Babylone, des mondains qui apportent leurs vanités, leur corruption, leur vie sensuelle à ces saints discours? Et bientôt ils condamneront encore, si Dieu le permet, le prédicateur, s'il ne sait pas caresser [4] les tendres oreilles et flatter par quelque nouvel artifice, ou contenter, ou surprendre [5] leur goût ou raffiné ou bizarre.

Du reste, qui voudra se faire une idée des difficultés que présentent parfois les manuscrits n'a qu'à lire cette page, f° 300 v°., p. 48 du sermon.

1. Ps. XXXIII, 9.

2. Var. : de la vie céleste.

3. Allusion au psaume *Super flumina Babylonis* (CXXXVI). Les habitants de Babylone demandent aux Hébreux transportés en Assyrie après la prise de Jérusalem, de leur chanter quelqu'un des cantiques qui s'exécutaient jadis dans leur patrie. Les Juifs répondent : « Comment pourrions-nous chanter le cantique du Seigneur dans un pays étranger ? »

4. Var. : flatter.

5. Var. : tromper. — Première rédaction (effacée) : « Quoi donc ! ai-je parlé une langue barbare ou

[p. 50] Et je pourrais espérer que des âmes ainsi prévenues des [1] joies de la terre [2], entendissent les joies du ciel [3] !

Malheur à nous, malheur à nous, non pas à cause de ce déluge de maux dont la vie humaine est accablée, ni à cause de la pauvreté et des maladies, et de la vieillesse et de la mort ! malheur à nous à cause des joies qui nous [p. 51] trompent, qui obscurcissent nos yeux, qui nous cachent nos devoirs [4] et la fin malheureuse de tous nos desseins ! Malheur à une jeunesse enivrée qui se glorifie dans ses désordres et qui a honte de donner des bornes à ses excès ! Malheur au pécheur fortuné qui dit en son cœur aveugle : *J'ai péché et que m'est-il arrivé de triste* [5] ? Le Tout-Puissant l'attend au mauvais jour et, assuré de son coup, il ne précipite pas sa vengeance. Malheur à l'impie qui se délecte dans la singularité de ses sentiments ! Il craindrait de paraître faible s'il en revenait ; et, plus faible, il craint de perdre [p. 52] les vaines louanges de quelque ami qui, aussi peu résolu que lui sur les vérités [de] la vie future [6], [est] néanmoins bien aise de voir et d'éprouver jusques où l'on peut pousser l'apparence de la sûreté [7]

inconnue ? Ai-je proféré un seul mot qui ne soit tiré de l'Écriture et n'est-ce pas là que j'ai puisé tout ce que j'ai dit de cette joie céleste de la vie future ? Mais c'est peut-être pour cela qu'on ne m'entend plus ; le cantique que j'ai chanté, c'est le cantique des joies célestes, c'est le cantique de la bienheureuse et triomphante Jérusalem, et je suis tout environné de Babylone, tout environné du monde, de ses vanités, de ses joies, de ses corruptions : chacun les apporte à ce saint lieu, à ces saintes assemblées, à ces saints discours. Une âme vaine et curieuse vient juger du prédicateur et le condamner sans miséricorde (*var.* : et le renvoyer dans sa province), s'il ne sait pas assez agréablement flatter les tendres oreilles, ou surprendre un siècle trop raffiné par quelque nouvel artifice. »

1. *Prévenues des*, occupées d'avance par, ayant des préventions pour.

2. Première rédaction (effacée) : des joies sensibles (*var.* : sensuelles, qui les cherchent jusque devant les autels, qui veulent qu'on les leur fournisse même devant les autels).

3. Bossuet ajoutait d'abord : « quand est-ce que nous verrons au sortir des prédications, au lieu des contradictions souvent injustes ou des applaudissements souvent flatteurs, le recueillement sur les visages, et dans les cœurs la componction et le dégoût des joies de la terre !

4. Var. : nos obligations.

5. Var. : mal. — Eccli., v, 4.

6. Var. : sur la vie future. — Effacé : à laquelle, pour toute raison, ils objectent leurs railleries. — Tout le passage était d'abord au pluriel : « ... les vaines louanges de quatre ou cinq de ces prétendus esprits... ils sont néanmoins bien aises de lui voir faire bonne contenance et d'éprouver jusques où... »

7. *Sûreté*, assurance, certitude.

Mais sous le ciel tout change, et les plus [valeureux
N'ont jamais sûreté d'être toujours heureux. (Corn., *Suréna*, III, II.)

au milieu de l'incertitude et du doute. Mais Dieu confondra bientôt leur vaine philosophie ; et, malgré cette honteuse dissimulation, il trouvera dans leur cœur de quoi les convaincre. *Il n'y a point de paix pour l'impie* [1], dit le Seigneur. Malheur enfin à ceux qui vivent dans les délices, puisqu'ils sont morts tout vivants [2], comme dit l'Apôtre ! Jésus-Christ ne sera pas leur sauveur ; car son royaume n'est pas de ce monde [3], et il ne l'a pas préparé à ceux qui veulent triompher sur la terre. Au contraire, c'est d'eux qu'il a prononcé cette sentence : Ils ont reçu leur consolation ; et encore : Vous avez reçu vos biens [4]. C'est ce que Jésus-Christ a toujours prêché en public et en particulier, aux peuples [5] comme à ses disciples, dans toutes ses conversations et dans toutes ses paraboles. Quoi ! n'y aura-t-il que des [p. 53] excès dans son Évangile ? n'aura-t-il jamais parlé qu'en exagérant ? ou faudra-t-il forcer toutes ses paroles en faveur de nos passions et pour y trouver des excuses ?

Mais sans raisonner davantage, j'appelle [6] ici votre conscience : voulez-vous achever vos jours parmi ces plaisirs et dans ce continuel empressement ? Répondez-moi, gens du monde [7], si vous n'avez pas encore oublié le christianisme. Je ne vous parlerai pas de ces [p. 54] commerces dangereux [8], ni de ces intrigues qui se mènent parmi [9] les ténèbres. Je ne vous parlerai pas de ces rapines cachées, de ces concussions, ni de tout ce négoce d'iniquité. Mais voulez-vous que la mort survienne pendant qu'appesantis [10] par les soins du siècle ou dissipés par ses divertissements [11], pendant qu'incapables de vous occuper ni du siècle à venir, ni de la prière, ni des œuvres de charité, ni d'aucune pensée sérieuse, vous ne songez qu'à remplir un temps qui vous

1. Isa., XLVIII, 2.
2. Tim., V, 6.
3. Joan., XVIII, 36.
4. Luc., XVI, 25.
5. Bossuet distingue ici les *peuples*, les *laïques* (du mot grec λαός), des disciples.
6. *J'appelle*, je fais appel, j'en appelle à.
7. *Gens du monde*, en mauvaise part.
8. Var. : honteux.
9. Var. : qui marchent parmi.
10. Var. : pendant que vous avez le cœur appesanti, comme dit le Fils de Dieu, des affaires, des soins du monde, de la bonne chère, des plaisirs, de l'enivrement des joies du monde ; pendant qu'incapables.
11. Luc., XXI, 34.

pèse[1] ou d'un jeu qui vous inquiète[2] les jours et les nuits, ou de ces conversations dans lesquelles, pour ne point parler des médisances dont on les réveille[3], ce qu'il y a de plus innocent, c'est après tout d'agréables inutilités, dont l'Évangile nous apprend qu'il faudra un jour rendre compte[4]? [p. 55] Voulez-vous passer dans ces vanités la dernière année de votre vie, qui est peut-être celle que vous commencez aujourd'hui? Car quel caractère particulier aura cette année fatale où vous serez comptés parmi les morts? Également trompeuses, toutes les années se ressemblent, et c'est à nous à y mettre de la différence.

— Mais je languis jusques à mourir dans ces exercices de piété, dans ces oraisons, dans ces lectures! — Que vous dirai-je? ce dégoût, c'est un reste de la maladie : le goût[5] vous reviendra avec la santé. Tâchez seulement de vous guérir[6]. En attendant le moment des consolations, portez votre pénitence, portez la peine de la mollesse où vous languissez depuis si longtemps, et n'espérez pas, comme un nouveau Paul, être d'abord[7] ravi[8] au troisième ciel[9]. Souvenez-vous de Jésus, qui, avant ses grandes douleurs et le supplice de la croix, a

1. Var. : remplir vos heures.

2. Var. : occupe — consume — travaille. La rédaction définitive est au crayon.

3. *Réveille*, ranime, relève.

4. Matth., XII, 36.

5. Var. : les vraies joies vous reviendront.

6. Addition au crayon, en haut de la page. — D'autres surcharges, en marge, sont placées ici par Deforis : « Le temps des épreuves est long. Le monde nous le prêche assez avec ses amertumes ; nous n'en sommes que trop dégoûtés. Mais vous (en attendant...). » — La fin paraît bien lue. Le début, au contraire, bien qu'il semble aujourd'hui impossible d'indiquer la vraie leçon. Ce qui s'aperçoit encore donne plus de lettres pour la première phrase qu'il n'y en a dans l'interprétation du bénédictin ; en outre, il n'a pas remarqué qu'il s'agit d'une rédaction refaite plus brièvement à la plume. Elle débutait ainsi : « En attendant le temps des... ». La ligne suivante était sans doute illisible dès l'époque de Deforis, et il aura procédé par conjecture.

7. *D'abord*, tout d'abord, en commençant.

8. Var. : enlevé.

9. *Le troisième ciel*. (Voir II Cor., XII, 2-4.) Expression conforme à la cosmologie hébraïque. Les Hébreux, en effet, distinguaient trois cieux : celui de l'air, que traversent les nuages et les oiseaux ; celui du monde sidéral, et celui qui est le séjour de Dieu et qu'on appelait aussi le *ciel des cieux*. On ignore en quel sens saint Paul (II Cor., XII, 2-4) a employé cette expression ; quelques-uns veulent qu'il l'ait entendue au propre ; la plupart disent qu'il a désigné par là métaphoriquement la vision sublime dont il a été favorisé. — La cosmologie du moyen âge, venue des Grecs, connaissait neuf cieux, un pour chaque planète, un pour les étoiles fixes et, au-dessus, le ciel *empyrée*, habité par la Divinité.

voulu souffrir pour votre salut des abattements, des ennuis [1], des détresses, laissez-moi dire ce mot, et une tristesse jusqu'à la mort. Prenez ce remède nécessaire, et buvez le calice de sa passion ; les vraies joies vous reviendr[ont] [2] avec la santé.

[P. 56] Mais, puisque les joies de la terre sont si mortelles à l'âme [3], mes Frères les prédicateurs, ne cessons de réveiller sur ce sujet le genre humain endormi ; répandons dans les saints discours le baume de la piété et, au lieu de ces finesses dont le monde est las, la vive et majestueuse simplicité, les douces promesses et l'onction céleste de l'Évangile.

Et vous, célèbre Compagnie [4], qui ne portez pas en vain le nom de Jésus, à qui la grâce a inspiré ce grand dessein de conduire les enfants de Dieu dès leur plus bas âge [5] jusqu'à la maturité de l'homme parfait en Jésus-Christ [6], à qui Dieu a donné vers la fin des temps [7] des docteurs, des apôtres, des évangélistes [8], afin de faire éclater par tout l'univers et jusques dans les terres les plus inconnues, la gloire de l'Évangile [9], ne cessez, selon votre sainte institution, d'y faire servir [10] tous les talents de l'esprit, l'éloquence, la politesse, la littérature ; [p. 57] et afin de continuer [11] un si grand ouvrage,

1. Var. : des ennuis extrêmes. Marc., XIV, 33. Sur le sens du mot *ennui*, beaucoup plus fort autrefois qu'aujourd'hui, voir t. I, p. 176 ; t. II, p. 213 ; t. III, p. 371.

2. Var. : la joie vous reviendra.

3. Var. : nous sont si mortelles — sont si mortelles à la piété.

4. L'orateur s'adresse ici directement aux Jésuites, dans l'église desquels il prêchait.

5. Allusion aux nombreux collèges dirigés par la Compagnie de Jésus. Descartes, Corneille, Molière, le grand Condé, Bossuet lui-même, etc., avaient été élèves des Jésuites.

6. Ici, Bossuet s'inspire de saint Paul : *in virum perfectum, in mensuram ætatis plenitudinis Christi.* (Ephes., IV, 13.)

7. Var. : dans ces derniers temps.

8. Voir, dans la même épître, le verset 11 : *Et ipse dedit quosdam quidem apostolos, quosdam autem prophetas, alios vero evangelistas*, etc.

9. Allusion aux missions fondées en Chine et en Amérique par les Jésuites.

10. Première rédaction : Ne cessez d'y faire servir, selon votre sainte institution. — Le renvoi correspondant à ces quatre mots placés en addition marginale, était d'abord mis après *servir*. Il a été ensuite effacé à cet endroit, et reporté après *ne cessez* (au crayon).

11. Var. : et afin de mieux accomplir un si grand ouvrage. — Préférée à la rédaction définitive par Deforis. Plus haut, le bénédictin janséniste avait fait remarquer que Bossuet, en tête de cette apostrophe, a remplacé : « Sainte et savante Compagnie » par : « Et vous, célèbre Compagnie ». Il aurait dû ajouter la raison de cette correction, qui n'est autre que l'addition marginale : « Selon votre sainte institution. » Il s'agissait d'éviter la répétition d'un mot ; c'était une question de style, et non de parti. — Ici encore, deux rédactions successives sont effacées :

recevez avec toute cette assemblée [1], en témoignage d'une éternelle charité, la sainte bénédiction du Père, etc.

« Puissiez-vous toujours conduire les enfants de Dieu dès leur plus bas âge jusqu'à la maturité de Jésus-Christ, » (Reporté plus haut, avec d'heureuses modifications). — « ... (la littérature), les sciences divines et humaines. Soyez toujours et puissants pour abattre toute hauteur qui s'élève contre la science de Dieu, et humbles pour demeurer soumis à la règle ; et recevez... »

1. Var. : avec tout ce peuple. — En se relisant, Bossuet songe que, dans cette église, il n'aura pas un auditoire populaire.

ORAISON FUNÈBRE

DE LOUIS DE BOURBON,

PRINCE DE CONDÉ [1].

à Notre-Dame de Paris, 10 mars 1687.

Louis de Bourbon, duc d'Enghien, que son siècle surnomma le grand Condé, naquit à Paris, le 8 septembre 1621, de Henri II de Bourbon et de Charlotte-Marguerite de Montmorency. Dès qu'il fut en âge de commencer ses études, son père le fit venir à Bourges, sa résidence ordinaire, et l'envoya suivre les cours du collège des Jésuites. Deux précepteurs, les PP. Gérard Pelletier et François Gouthière, lui donnaient en outre leurs leçons dans son domicile particulier, le célèbre hôtel de Jacques Cœur, situé près du collège. En classe, la seule distinction extérieure accordée à sa qualité de prince du sang consistait, dit son historien [2], « en une balustrade, dont sa chaise était entourée. » Ce qui le distinguait mieux, c'était la précocité des progrès et la supériorité des talents. On lui fit composer à douze ans un traité de rhétorique, qu'il adressa à son jeune frère, le prince de Conti. La langue latine lui devint familière. Lorsque, après la victoire de Rocroy, le maire de cette ville vint lui débiter une harangue latine, qu'il n'improvisait pas assurément, et qu'il n'avait peut-être pas rédigée lui-même, le jeune vainqueur n'éprouva aucun embarras à répondre, sans préparation, dans la même langue. Ses études comprirent, avec la littérature, l'histoire et la philosophie, le droit et les mathématiques. Elles se complétèrent encore avec le temps, grâce à un goût pour toutes les lectures, sérieuses ou plaisantes, qui persévéra toute sa vie. Les discussions théologiques elles-mêmes étaient capables de le passionner, quoiqu'il fût devenu de bonne heure un assez mauvais chrétien ; et on sait qu'en 1648, entre le triomphe de Nordlingen et celui de Lens, étant venu avec un brillant cortège assister, au Col-

1. Plus de manuscrit. — La Bibliothèque Nationale a des exemplaires de l'édition originale, in-4, l'un aux manuscrits (fr. 12827), les autres aux imprimés. Un autre, que possède le château de Chantilly, contient trois annotations au crayon, dont nous avons tenu compte. — Seconde édition en 1689, in-8, avec ce titre : *Oraison funèbre de très haut et très puissant prince, Louis de Bourbon, prince de Condé, premier prince du sang, prononcée dans l'église de Notre-Dame de Paris, le 10e jour de mars 1687.* (La 1re édition portait : *le 10 mars 1687*). A Saint-Sulpice, un exemplaire de 1687 porte : le 10 jour de mars 1687.

2. *Histoire de Louis de Bourbon*, par Desormeaux, 1766. Cf. le duc d'Aumale, *Histoire des princes de Condé*, t. III et IV ; le P. Chérot, *Trois éducations princières*, Paris, in-8, 1896.

lège de Navarre, à une première thèse du jeune Bossuet, appelée *tentative* [1], dont il avait accepté la dédicace, à la demande de la famille de cet étudiant de génie [2], il fut, dit-on, tenté un instant d'intervenir dans l'argumentation, et « de disputer à un si habile répondant les lauriers de la théologie [3]. »

Il débuta à dix-neuf ans dans la carrière des armes. Bientôt après, il épousa, non sans une vive répugnance, la fille du maréchal de Brézé, nièce du cardinal de Richelieu. Cette alliance, que l'impérieux ministre avait su faire agréer à Louis XIII, dont le duc d'Enghien était cousin et filleul, ne fut jamais heureuse. Au bout de trente ans, l'épouse imposée, dont la conduite avait ajouté de nouveaux griefs à celui de la mésalliance, se fit reléguer à Châteauroux. Elle survécut huit ans à son mari, mais on comprend que son nom n'ait pas été prononcé dans l'oraison funèbre. Condé avait cherché dans la guerre et dans la politique une diversion à ses ennuis intimes. L'une lui réussit toujours beaucoup mieux que l'autre. Invincible dans la défense de sa patrie, il fera un intrigant médiocre. Louis XIII avait hésité à confier à ce jeune homme de vingt-deux ans l'armée qui devait protéger nos frontières au nord-est de la France : la victoire de Rocroy (1643), où furent écrasées les meilleures troupes de l'Espagne, montra qu'il eût été impossible de faire un meilleur choix. Celle de Fribourg (1644) porta une rude atteinte à l'autre branche de la maison d'Autriche. Nordlingen (1645) réduisit à un état voisin de l'impuissance la Bavière, alliée de l'Empire. Le général rêvé par Richelieu pour l'accomplissement de ses grands desseins s'était révélé au lendemain de la mort de ce ministre. La bataille de Lens vint mettre le comble à sa gloire (1648) : elle prépara le traité de Westphalie, qui consacrait la prépondérance de la France en Europe.

Au même moment, l'émeute grondait à Paris. L'impopularité de Mazarin augmentait les troubles d'une régence toujours orageuse. Le duc d'Enghien, qui était devenu prince de Condé à la mort de son père, n'aimait guère les façons doucereuses de l'Italien, favori d'Anne d'Autriche. Les conseils de sa sœur, la duchesse de Longueville, qui deviendra célèbre par ses intrigues dans la Fronde, et plus tard par le tour un peu janséniste de sa pénitence et de sa piété, ne devaient pas l'inspirer aussi heureusement qu'auraient fait ceux de son père, si ce prince, qui avait de la sagesse à défaut de génie, lui avait été conservé encore quelques années. Toutefois, bien qu'on lui eût refusé la charge de grand-amiral, qu'il avait fait demander à la mort du

1. Sur les attributs de Dieu... : *De Deo trino et uno et de Angelis.*

2. Son oncle, Claude Bossuet, venait d'être élu *vicomte maïeur* ou maire de Dijon d'après le désir de Condé, qui avait succédé à son père dans le gouvernement de la Bourgogne ; et c'était lui qui, pour concilier à son neveu la bienveillance dont le prince l'honorait lui-même, avait sollicité la permission que la tentative lui fût dédiée. La tentative était le couronnement des études préparatoires au baccalauréat en théologie.

3. *Éloge de Bossuet*, par l'abbé de Choisy. Cf. Floquet, *Études*..., t. I, p. 105-120.

duc de Brézé, son beau-frère, il ne prit pas d'abord de parti extrême; et lorsque Mazarin, éperdu, au lendemain de la journée des Barricades, l'appela au secours de la cause royale, il fit loyalement son devoir, et mit fin par la victoire de Charenton à la première phase de la guerre civile (1649).

Mais était-il venu avec le dessein de sauver la Cour, ou avec celui de la dominer ? Ses prétentions, qu'il ne prenait pas la peine de dissimuler, alarmèrent la régente et son ministre, en même temps qu'elles lui suscitaient des jaloux et des ennemis. Mazarin, sous prétexte qu'il ne restait plus au prince qu'à prendre « la qualité de duc de Bourgogne pour en être le souverain, » s'enhardit alors jusqu'à le faire jeter en prison, et avec lui, Conti et Longueville, son frère et son beau-frère (18 janvier 1650). Enfermés au donjon de Vincennes, ils furent transférés à Marcoussis, et enfin au Havre. Mazarin ne s'attendait pas à voir les anciens Frondeurs, que Condé avait vaincus, se déclarer pour ce prince. Ce fut pourtant ce qui arriva. La coalition des deux Frondes, l'ancienne et la nouvelle, et les réclamations du Parlement, qui demandait ou l'élargissement des prisonniers ou leur mise en jugement, arrachèrent au ministre leur délivrance. Rusé comme il était, il essaya de se donner le mérite d'aller ouvrir en personne les portes de leur prison (13 février 1651); mais il s'aperçut bien qu'il était prudent d'ajouter à cette précaution celle d'une retraite momentanée, pendant laquelle il continuerait du reste à gouverner la régente au moyen de ses amis les plus dévoués, Le Tellier, de Lionne, Servien. Il ne négligeait rien non plus pour semer la division parmi ses adversaires, au moyen de ses secrets affidés. Condé, qui n'était pas né politique, méprisait tout ouvertement de puissants alliés, qu'il aurait eu intérêt à ménager, s'il les trouvait peu dignes de son estime: tels étaient Gaston d'Orléans, Retz, et la duchesse de Chevreuse. Quand on put penser qu'il ne serait plus soutenu, on agita le projet d'une seconde arrestation, ou même celui d'en finir par des moyens encore plus expéditifs. Averti secrètement, il quitta Paris, et se retira dans son château de Saint-Maur. Là, il eut bientôt une cour dont l'éclat menaçait d'éclipser celle du jeune roi. Il refusa, sous un prétexte imaginaire, d'assister au lit de justice où fut déclarée la majorité de Louis XIV (7 septembre 1651); et, quelques jours après, cédant aux instigations de sa sœur, il se jetait dans la guerre civile.

Les succès qu'il eut le malheur d'y remporter furent mêlés de revers: la Cour avait alors Turenne à lui opposer. S'il se rendit maître de Paris par la bataille du faubourg Saint-Antoine, cette victoire fut surtout décidée par l'intervention de *Mademoiselle* (de Montpensier), qui lui fit ouvrir les portes de la capitale, et ne craignit pas de donner l'ordre de tirer le canon de la Bastille sur les troupes de Turenne, c'est-à-dire sur l'armée royale. Le massacre de l'Hôtel-de-Ville, qui ensanglanta Paris deux jours après, ne paraît pas devoir lui être directement imputé; on put du moins se plaindre qu'il n'eût rien fait pour

l'empêcher. Sa cause, qui semblait jusque-là celle des patriotes indignés de se voir gouvernés par un étranger, en recueillit tout l'odieux; dès lors celle de la Cour apparut au contraire comme la cause vraiment nationale. Il lui fallut s'éloigner de Paris. Sa fierté, et une défiance que les récents attentats justifiaient jusqu'à un certain degré, le détournèrent de la pensée de se soumettre; la conséquence presque inévitable des fautes premières l'entraîna à s'allier contre sa patrie à l'Espagne, qu'il avait vaincue.

La France n'eut pas autant à souffrir de cette défection qu'on aurait pu le craindre. Condé reprit Rocroy, mais sans pouvoir poursuivre ses succès. La sotte jalousie des Espagnols lui en refusait les moyens. Après avoir, en dépit de tous les obstacles, soutenu la lutte pendant sept ans, qu'on voudrait pouvoir effacer de son histoire, il fit sa soumission à l'occasion de la paix des Pyrénées (1660). Il se désista spontanément de ses prétentions personnelles, pour ne pas retarder une réconciliation entre les deux couronnes, dont le gage allait être le mariage de Louis XIV avec l'infante Marie-Thérèse. Rentré en grâce, il ne fut admis à commander les armées françaises qu'au bout de quelques années (1668). En trois semaines, il enleva alors aux Espagnols la Franche-Comté. Plus tard, il rencontra, dans les Pays-Bas, une résistance autrement sérieuse; il sut pourtant triompher de l'habileté de Guillaume d'Orange, et il termina la campagne à son avantage par la rude bataille de Senef (1674). L'année suivante vit la mort de Turenne. Condé seul était capable de mener à bonne fin la savante campagne que le grand tacticien avait commencée en Alsace. Malgré l'altération déjà profonde de sa santé, il y réussit complètement, avant d'abandonner pour toujours la carrière des armes qui lui avait été si glorieuse.

Il revint alors à Chantilly, qu'il avait embelli si magnifiquement. Dans une vie désormais paisible, il sut encore déployer les ressources de l'intelligence et du cœur; ce fut même à partir de ce moment qu'il mérita tout à fait les éloges que l'oraison funèbre décerne à sa bonté. Il n'avait pas toujours si bien réprimé les saillies d'une humeur vive ou railleuse à l'excès; et il s'était vu souvent réduit à s'ingénier à guérir les blessures qu'il avait faites à l'amour-propre d'autrui, faute de veiller assez attentivement sur le sien. Insensiblement aussi il se rapprochait des pratiques d'une religion éclairée. Sa vieillesse du moins fut exemplaire sur ce point, comme aurait dû l'être l'âge mûr. Le discours racontera avec détails ce que sa fin eut de particulièrement édifiant. Il s'éteignit le 11 décembre 1686, au château royal de Fontainebleau, où l'avait attiré la maladie de la duchesse de Bourbon, sa petite-fille par alliance.

Cette oraison funèbre, comme tous les chefs-d'œuvre, a été l'objet de quelques critiques. Ainsi on s'est scandalisé d'y rencontrer à plusieurs reprises l'éloge du Roi. Tous n'ont pas su remarquer, avec M. Jacquinet, qu'il y avait là une précaution nécessaire pour se donner la liberté de décerner à Condé toutes

les louanges que demandaient l'estime et l'amitié de Bossuet pour ce grand homme. La passion de Louis XIV pour sa propre gloire le rendait à l'occasion jaloux de celle des membres de sa famille. Condé, l'irrésistible vainqueur et le courtisan le moins obséquieux, était capable, plus que tout autre, de lui porter ombrage. Un autre point, que la postérité ne sera guère tentée de critiquer, offusqua les gens de la cour : c'est le parallèle, qui se présente si naturellement, de Turenne et de Condé. Mme de Sévigné elle-même le trouvait « un peu violent [1]. » On affectait de croire que tout ce qui était loué dans le premier l'était aux dépens du second. Et puis Condé était prince du sang ! Comment avoir osé lui comparer un général dont la juste renommée servait de prétexte aux prétentions de l'orgueilleuse maison de Bouillon, à laquelle il appartenait ? En pareille occurrence, la discrétion un peu terne d'un religieux circonspect, fût-il un Bourdaloue, réunissait plus sûrement tous les suffrages. Six semaines après l'évêque de Meaux, le célèbre orateur jésuite prononça à son tour l'oraison funèbre de M. le Prince. C'est son meilleur discours en ce genre, où on sait qu'il excellait moins que dans l'exposition de la morale.

Nous suivons le texte de l'édition collective de 1689, tout en notant les leçons différentes données par l'édition princeps de 1687 et les corrections autographes portées sur l'exemplaire de Chantilly. Le lecteur curieux pourra chercher les emprunts faits par Bossuet à la *Relation de ce qui s'est passé dans les campagnes de Rocroy et de Fribourg*, par Henri de La Chapelle-Bessé (reproduite dans les *Petits chefs-d'œuvre historiques* publiés par Antoine de Latour, Paris, Didot, 1854, 2 vol. in-12, t. I). Cf. la *Revue d'histoire littéraire*, octobre 1909.

Dominus tecum, virorum fortissime... Vade in hac fortitudine tua... Ego ero tecum.

Le Seigneur est avec vous, ô le plus courageux de tous les hommes. Allez avec ce courage dont vous êtes rempli. Je serai avec vous.

(Aux Juges, VI, 12, 14, 16.)

Monseigneur [2],

Au moment que j'ouvre la bouche pour célébrer la gloire immortelle de Louis de Bourbon, prince de Condé, je me sens également confondu, et par la grandeur du sujet, et, s'il m'est permis de l'avouer, par

1. Lettre du 25 avril 1689. Elle reconnaît du reste que le discours est de main de maître.

2. « A M. le Prince », le fils unique de Condé, Henri-Jules, jusque-là duc d'Enghien. Il s'appela à son tour *M. le Prince*, après la mort de son père.

l'inutilité du travail. Quelle partie du monde habitable n'a pas ouï les victoires du prince de Condé et les merveilles de sa vie? On les raconte partout : le Français qui les vante n'apprend rien à l'étranger ; et, quoi que je puisse aujourd'hui vous en rapporter, toujours prévenu par vos pensées, j'aurai encore à répondre au secret reproche que vous me ferez, d'être demeuré beaucoup au-dessous. Nous ne pouvons rien, faibles orateurs, pour la gloire des âmes extraordinaires : le Sage a raison de dire que *leurs seules actions les peuvent louer* [1] ; toute autre louange languit auprès des grands noms, et la seule simplicité d'un récit fidèle pourrait soutenir la gloire du prince de Condé. Mais, en attendant que l'histoire, qui doit ce récit aux siècles futurs, le fasse paraître, il faut satisfaire, comme nous pourrons, à la reconnaissance publique et aux ordres du plus grand de tous les rois. Que ne doit pas le royaume à un prince qui a honoré la maison de France, tout le nom français, son siècle et, pour ainsi dire, l'humanité toute entière! Louis le Grand est entré lui-même dans ces sentiments. Après avoir pleuré ce grand homme, et lui avoir donné par ses larmes, au milieu de toute sa cour, le plus glorieux éloge qu'il pût recevoir, il assemble dans un temple si célèbre ce que son royaume a de plus auguste pour y rendre des devoirs publics à la mémoire de ce prince ; et il veut que ma faible voix anime toutes ces tristes représentations et tout cet appareil funèbre. Faisons donc cet effort sur notre douleur. Ici un plus grand objet, et plus digne de cette chaire, se présente à ma pensée. C'est Dieu qui fait les guerriers et les conquérants. *C'est vous*, lui disait David, *qui avez instruit mes mains à combattre, et mes doigts à tenir l'épée* [2]. S'il inspire le courage, il ne donne pas moins les autres grandes qualités naturelles et surnaturelles, et du cœur et de l'esprit. Tout part de sa puissante main : c'est lui qui envoie du ciel les généreux sentiments, les sages conseils et toutes les bonnes pensées ; mais il veut que nous sachions distinguer entre les dons qu'il abandonne à ses ennemis et ceux qu'il réserve à

1. Prov., XXXI, 31. 2. Ps. CXLIII, 1.

ses serviteurs. Ce qui distingue ses amis d'avec tous les autres, c'est la piété : jusqu'à ce qu'on ait reçu ce don du ciel, tous les autres non seulement ne sont rien, mais encore tournent en ruine à ceux qui en sont ornés. Sans ce don inestimable de la piété, que serait-ce que le prince de Condé avec tout ce grand cœur et ce grand génie? Non, mes Frères, si la piété n'avait comme consacré ses autres vertus, ni ces princes ne trouveraient aucun adoucissement à leur douleur, ni ce religieux pontife [1] aucune confiance dans ses prières, ni moi-même aucun soutien aux louanges que je dois à un si grand homme. Poussons donc à bout la gloire humaine par cet exemple ; détruisons l'idole des ambitieux ; qu'elle tombe anéantie devant ces autels. Mettons ensemble [2] aujourd'hui, car nous le pouvons dans un si noble sujet, toutes les plus belles qualités d'une excellente nature ; et, à la gloire de la vérité, montrons, dans un prince admiré de tout l'univers, que ce qui fait les héros, ce qui porte la gloire du monde jusqu'au comble, valeur, magnanimité, bonté naturelle, voilà pour le cœur ; vivacité, pénétration, grandeur et sublimité de génie, voilà pour l'esprit, ne seraient [3] qu'une illusion si la piété ne s'y était jointe ; et enfin, que la piété est le tout de l'homme. C'est, Messieurs, ce que vous verrez dans la vie éternellement mémorable de très haut et très puissant prince Louis de Bourbon, prince de Condé, premier prince du sang.

Dieu nous a révélé que lui seul il fait les conquérants, et que seul il les fait servir à ses desseins. Quel autre a fait un Cyrus, si ce n'est Dieu, qui l'avait nommé deux cents ans avant sa naissance dans les oracles d'Isaïe? Tu n'es pas encore, lui disait-il, mais *je te vois, et je t'ai nommé par ton nom : tu t'appelleras Cyrus. « Je marcherai* [4] *devant toi dans les combats ;*

1. L'archevêque de Paris, Harlay de Champvallon.

2. Var. : Mettons en un (1687). — Corrigé en 1689.

3. Jacquinet : ne serait.

4. Les éditeurs modernes donnent, en note, les extraits d'Isaïe, que Bossuet traduit, ou plutôt imite assez librement. Quelques-uns même, comme M. Jacquinet, présentent ces notes comme étant de l'orateur lui-même. Rien dans les éditions originales de 1687 et 1689 n'autorise cette assertion. Les textes qu'on y trouve

à ton approche je mettrai les rois en fuite ; je briserai les portes d'airain [1]. *C'est moi qui étends les cieux, qui soutiens la terre* [2], *qui nomme ce qui n'est pas comme ce qui est ;* c'est-à-dire c'est moi qui fais tout, et moi qui vois, dès l'éternité, tout ce que je fais. Quel autre a pu former un Alexandre, si ce n'est ce même Dieu, qui en a fait voir de si loin et par des figures si vives l'ardeur indomptable à son prophète Daniel? *Le voyez-vous,* dit-il, *ce conquérant ; avec quelle rapidité il s'élève de l'Occident comme par bonds, et ne touche pas à terre* [3] ? Semblable, dans ses sauts hardis et dans sa légère démarche, à ces animaux vigoureux et bondissants, il ne s'avance que par vives et impétueuses saillies, et n'est arrêté ni par montagnes ni par précipices. Déjà le roi de Perse est entre ses mains ; « à sa vue il s'est animé : *Efferatus est in eum* », dit le prophète ; *il l'abat, il le foule aux pieds : nul ne le peut défendre des coups qu'il lui porte, ni lui arracher sa proie* [4]. A n'entendre que ces paroles de Daniel, qui croiriez-vous voir, Messieurs, sous cette figure, Alexandre, ou le prince de Condé? Dieu donc lui avait donné cette indomptable valeur pour le salut de la France durant la minorité d'un roi de quatre ans. Laissez-le croître, ce roi chéri du Ciel, tout cédera à ses exploits : supérieur aux siens comme aux ennemis, il saura tantôt se servir, tantôt se passer [5] de ses plus fameux capitaines ; et seul, sous la main de Dieu qui sera continuellement à son secours, on le verra l'assuré rempart de ses États. Mais Dieu avait choisi le duc d'Enghien [6] pour le défendre dans son enfance. Aussi, vers les premiers jours de son règne, à l'âge de vingt-deux ans, le duc conçut un dessein où les vieillards expérimentés ne purent atteindre ; mais la victoire le justifia devant

allégués sont peu nombreux et très courts. Ceux-là seuls seront ici reproduits.

1. Is., XLV, 1, 2.

2. *Ibid.*, XLIV, 24.

3. *Et non tangebat terram* (Dan., VIII, 5). — Note de Bossuet.

4. Dan., VIII, 6, 7, 20. Dans ce passage, Bossuet imite Daniel, mais ne le traduit pas.

5. Louis XIV devait apprendre bientôt, par de douloureux revers, l'utilité presque indispensable de ces « fameux capitaines » qui avaient gagné pour lui tant de batailles. Il avait Turenne, quand il pouvait jadis se passer de Condé, et le tenir à l'écart depuis la Fronde jusqu'en 1668.

6. Ou *d'Anguien*, comme on écrivait alors.

Rocroy. L'armée ennemie est plus forte, il est vrai : elle est composée de ces vieilles bandes wallonnes, italiennes et espagnoles, qu'on n'avait pu rompre jusqu'alors. Mais pour combien fallait-il compter le courage qu'inspirait à nos troupes le besoin pressant de l'État, les avantages passés, et un jeune prince du sang qui portait la victoire dans ses yeux [1] ! Don Francisco de Mellos [2] l'attend de pied ferme ; et sans pouvoir reculer, les deux généraux et les deux armées semblent avoir voulu se renfermer dans des bois et dans des marais, pour décider leur querelle, comme deux braves en champ clos. Alors, que ne vit-on pas ! Le jeune prince parut un autre homme. Touchée d'un si digne objet, sa grande âme se déclara toute entière : son courage croissait avec les périls, et ses lumières avec son ardeur. A la nuit qu'il fallut passer en présence des ennemis, comme un vigilant capitaine il reposa le dernier ; mais jamais il ne reposa plus paisiblement. A la veille d'un si grand jour, et dès la première bataille, il est tranquille, tant il se trouve dans son naturel ; et on sait que le lendemain [3], à l'heure marquée, il fallut réveiller d'un profond sommeil cet autre Alexandre. Le voyez-vous comme il vole ou à la victoire, ou à la mort ? Aussitôt qu'il eut porté de rang en rang l'ardeur dont il était animé, on le vit presque en même temps pousser l'aile droite des ennemis, soutenir la nôtre ébranlée, rallier le Français à demi vaincu [4], mettre en fuite l'Espagnol victorieux, porter partout la terreur, et étonner de ses regards étincelants ceux qui échappaient à ses coups. Restait cette redoutable

1. Les contemporains de Condé, écrivains, peintres ou graveurs, lui ont attribué un regard d'aigle. Victor Cousin, dans *La Jeunesse de Mme de Longueville* (sœur de Condé), en a fait à son tour ce portrait : « Sans être beau, il était bien fait, et quand il était un peu paré, il avait très bon air. Ses yeux ardents, son nez fortement aquilin, quelques dents un peu trop avancées, des cheveux abondants et presque toujours en désordre, lui donnaient un air d'aigle lorsqu'il s'animait. » (P. 134 de la 4e édit.)

2. Ou mieux *de Mello*. C'était le gouverneur des Pays-Bas espagnols. De là venaient les bandes wallonnes, dont il vient d'être parlé.

3. D'après M. le duc d'Aumale, ce fut au milieu de la nuit qu'il fallut « réveiller cet autre Alexandre. » L'éminent historien des Condé témoigne d'ailleurs qu'il y a autant d'exactitude que d'éloquence dans le récit de Bossuet.

4. Édit. : les Français à demi vaincus.

infanterie de l'armée d'Espagne, dont les gros bataillons serrés, semblables à autant de tours, mais à des tours qui sauraient réparer leurs brèches, demeuraient inébranlables au milieu de tout le reste en déroute, et lançaient des feux de toutes parts. Trois fois le jeune vainqueur s'efforça de rompre ces intrépides combattants, trois fois il fut repoussé par le valeureux comte de Fontaines [1], qu'on voyait porté dans sa chaise, et malgré ses infirmités montrer qu'une âme guerrière est maîtresse du corps qu'elle anime. Mais enfin il faut céder. C'est en vain qu'à travers des bois, avec sa cavalerie toute fraîche, Bek précipite sa marche pour tomber sur nos soldats épuisés : le prince l'a prévenu ; les bataillons enfoncés demandent quartier, mais la victoire va devenir plus terrible pour le duc d'Enghien que le combat. Pendant qu'avec un air assuré il s'avance pour recevoir la parole de ces braves gens, ceux-ci, toujours en garde, craignent la surprise de quelque nouvelle attaque ; leur effroyable décharge met les nôtres en furie ; on ne voit plus que carnage ; le sang enivre le soldat, jusqu'à ce que le grand prince, qui ne put voir égorger ces lions comme de timides brebis, calma les courages émus, et joignit au plaisir de vaincre celui de pardonner. Quel fut alors l'étonnement de ces vieilles troupes et de leurs braves officiers, lorsqu'ils virent qu'il n'y avait plus de salut pour eux qu'entre les bras du vainqueur ! De quels yeux regardèrent-ils le jeune prince, dont la victoire avait relevé la haute contenance, à qui la clémence ajoutait de nouvelles grâces ! Qu'il eût encore volontiers sauvé la vie au brave comte de Fontaines ! Mais il se trouva par terre, parmi ces milliers de morts dont l'Espagne sent encore la perte. Elle ne savait pas que le prince qui lui fit perdre tant de ses vieux régiments à la journée de Rocroy en devait achever les restes dans les plaines de Lens. Ainsi la première victoire fut le gage de beaucoup d'autres. Le prince fléchit le genou, et, dans le champ de bataille,

1. Paul Bernard, comte de Fontaines, né en Lorraine vers 1570, fut gouverneur de Bruges en 1631. A Rocroy, il commandait l'infanterie espagnole. On l'a souvent confondu avec Don Enriquez d'Azevedo, comte de Fuentes (Fontaines), qui combattit aussi dans les Pays-Bas, où il mourut en 1610. D'Aumale, *Hist. des princes de Condé*, t. IV, p. 28.

il rend au Dieu des armées la gloire qu'il lui envoyait. Là, on célébra Rocroy délivré, les menaces d'un redoutable ennemi tournées à sa honte, la régence affermie, la France en repos et un règne, qui devait être si beau, commencé par un si heureux présage. L'armée commença l'action de grâces ; toute la France suivit ; on y élevait jusqu'au ciel le coup d'essai du duc d'Enghien : c'en serait assez pour illustrer une autre vie que la sienne ; mais, pour lui, c'est le premier pas de sa course.

Dès cette première campagne, après la prise de Thionville, digne prix de la victoire de Rocroy, il passa pour un capitaine également redoutable dans les sièges et dans les batailles. Mais voici dans un jeune prince victorieux quelque chose qui n'est pas moins beau que la victoire. La Cour, qui lui préparait à son arrivée les applaudissements qu'il méritait, fut surprise de la manière dont il les reçut. La Reine régente lui a témoigné que le Roi était content de ses services. C'est, dans la bouche du Souverain, la digne récompense de ses travaux. Si les autres osaient le louer, il repoussait leurs louanges comme des offenses, et, indocile à la flatterie, il en craignait jusqu'à l'apparence. Telle était la délicatesse, ou plutôt telle était la solidité de ce prince. Aussi avait-il pour maxime : écoutez, c'est la maxime qui fait les grands hommes : que, dans les grandes actions, il faut uniquement songer à bien faire, et laisser venir la gloire après la vertu. C'est ce qu'il inspirait aux autres, c'est ce qu'il suivait lui-même. Ainsi la fausse gloire ne le tentait pas ; tout tendait au vrai et au grand. De là vient qu'il mettait sa gloire dans le service du Roi et dans le bonheur de l'État ; c'était là le fond de son cœur ; c'étaient ses premières et ses plus chères inclinations. La Cour ne le retint guères, quoiqu'il en fût la merveille. Il fallait montrer partout, et à l'Allemagne comme à la Flandre, le défenseur intrépide que Dieu nous donnait. Arrêtez ici vos regards. Il se prépare contre le prince quelque chose de plus formidable qu'à Rocroy ; et, pour éprouver sa vertu, la guerre va épuiser toutes ses inventions et tous ses efforts. Quel objet se présente à mes yeux ? Ce n'est pas seulement des hommes à combattre, c'est des mon-

tagnes inaccessibles ; c'est des ravines et des précipices d'un côté ; c'est, de l'autre, un bois impénétrable, dont le fond est un marais, et, derrière des ruisseaux, de prodigieux retranchements : c'est partout des forts élevés, et des forêts abattues qui traversent [1] des chemins affreux ; et au dedans, c'est Mercy avec ses braves Bavarois enflés de tant de succès et de la prise de Fribourg ; Mercy, qu'on ne vit jamais reculer dans les combats ; Mercy, que le prince de Condé et le vigilant Turenne n'ont jamais surpris dans un mouvement irrégulier, et à qui ils ont rendu ce grand témoignage, que jamais il n'avait perdu un seul moment favorable, ni manqué de prévenir leurs desseins, comme s'il eût assisté à leurs conseils. Ici donc, durant huit jours et à quatre attaques différentes, on vit tout ce qu'on peut soutenir et entreprendre à la guerre. Nos troupes semblent rebutées autant par la résistance des ennemis que par l'effroyable disposition des lieux, et le prince se vit quelque temps comme abandonné. Mais, comme un autre Machabée, *son bras ne l'abandonna pas, et son courage irrité par tant de périls vint à son secours* [2]. On ne l'eut pas plus tôt vu pied à terre forcer le premier ces inaccessibles hauteurs, que son ardeur entraîna tout après elle. Mercy voit sa perte assurée : ses meilleurs régiments sont défaits ; la nuit sauve les restes de son armée : mais que des pluies excessives s'y joignent encore, afin que nous ayons à la fois, avec tout le courage et tout l'art, toute la nature à combattre : quelque avantage que prenne un ennemi habile autant que hardi, et dans quelque affreuse montagne qu'il se retranche de nouveau, poussé de tous côtés, il faut qu'il laisse en proie au duc d'Enghien, non seulement son canon et son bagage, mais encore tous les environs du Rhin. Voyez comme tout s'ébranle : Philippsbourg est aux abois en dix jours, malgré l'hiver qui approche ; Philippsbourg, qui tint si longtemps le Rhin captif sous nos lois, et dont le plus grand des rois a si glo-

1. *Traversent*, sont *jetées en travers* des chemins affreux, pour faire obstacle à la marche de l'ennemi.

2. *Indignatio mea ipsa auxiliata est mihi* (Is., LXIII, 5). *(Note de Bossuet)*.

rieusement réparé la perte [1]. Worms, Spire, Mayence, Landau, vingt autres places de nom ouvrent leurs portes. Mercy ne les peut défendre, et ne paraît plus devant son vainqueur ; ce n'est pas assez : il faut qu'il tombe à ses pieds, digne victime de sa valeur. Nordlingue en verra la chute [2] : il y sera décidé qu'on ne tient non plus [3] devant les Français en Allemagne qu'en Flandre, et on devra tous ces avantages au même prince. Dieu, protecteur de la France et d'un roi qu'il a destiné à ses grands ouvrages, l'ordonne ainsi.

Par ces ordres, tout paraissait sûr sous la conduite du duc d'Enghien ; et, sans vouloir ici achever le jour à vous marquer seulement ses autres exploits, vous savez, parmi tant de fortes places attaquées, qu'il n'y en eut qu'une seule qui put échapper de [4] ses mains ; encore releva-t-elle la gloire du prince [5]. L'Europe, qui admirait la divine ardeur dont il était animé dans les combats, s'étonna qu'il en fût le maître, et, dès l'âge de vingt-six ans, aussi capable de ménager ses troupes que de les pousser dans les hasards, et de céder à la fortune que de la faire servir à ses desseins. Nous le vîmes partout ailleurs comme un de ces hommes extraordinaires qui forcent tous les obstacles. La promptitude de son action ne donnait pas le loisir de la traverser. C'est là le caractère des conquérants. Lorsque David,

1. La France garda Philippsbourg de 1644 à 1676. A cette date, le duc de Lorraine reprit cette place au profit de l'Empire. Mais, deux ans après, le traité de Nimègue consacrait de nombreuses acquisitions, qui compensaient largement cette perte.

2. Verra la chute de Mercy. — Plus haut : « digne victime de *sa* valeur, » signifie : *de la valeur de Condé.*

3. *Non plus... que* avait le sens de *pas plus... que.* Cf., au t. VII, *Remarques...*

4. Var. : échapper ses mains (1687, 1689). — *De* est une des trois corrections au crayon ajoutées par Bossuet lui-même sur un exemplaire, qui a été offert naguère à M. le duc d'Aumale par feu l'abbé Bossuet, curé de Saint-Louis-en-l'Ile, à Paris. — *A*, qu'on rencontre dans certaines éditions, dès le XVIIIe siècle, est une modification tout à fait arbitraire.

5. La levée du siège de Lérida, qui fut chansonnée par quelques étourdis, fut au contraire approuvée comme un acte de haute sagesse par les hommes compétents. C'était aussi un acte d'humanité que de renoncer à faire tuer inutilement des braves devant un roc insurmontable. La Bruyère, traçant le *caractère* de Condé dans le portrait d'*Émile*, n'a eu garde d'oublier ce trait significatif : «... La levée d'un siège, une retraite [la retraite devant Arras], l'ont plus ennobli que ses triomphes... On lui a entendu dire : Je fuyais, avec la même grâce qu'il disait : Nous les battîmes... » *(Du mérite personnel.)*

un si grand guerrier, déplora la mort de deux fameux capitaines [1] qu'on venait de perdre, il leur donna cet éloge : *Plus vites que les aigles, plus courageux que les lions* [2]. C'est l'image du prince que nous regrettons. Il paraît en un moment comme un éclair dans les pays les plus éloignés. On le voit en même temps à toutes les attaques, à tous les quartiers [3]. Lorsque, occupé d'un côté, il envoie reconnaître l'autre, le diligent officier qui porte ses ordres s'étonne d'être prévenu, et trouve déjà tout ranimé par la présence du prince : il semble qu'il se multiplie dans une action ; ni le fer ni le feu ne l'arrêtent. Il n'a pas besoin d'armer cette tête [4] qu'il expose à tant de périls ; Dieu lui est une armure plus assurée ; les coups semblent perdre leur force en l'approchant, et laisser seulement sur lui des marques de son courage et de la protection du Ciel [5]. Ne lui dites pas que la vie d'un premier prince du sang si nécessaire à l'État doit être épargnée ; il répond qu'un prince du sang, plus intéressé par sa naissance à la gloire du Roi et de la couronne, doit, dans le besoin de l'État, être dévoué plus que tous les autres pour en relever l'éclat. Après avoir fait sentir aux ennemis, durant tant d'années, l'invincible puissance du Roi, s'il fallut agir au dedans pour la soutenir, je dirai tout en un mot, il fit respecter la Régente [6] ; et, puisqu'il faut une fois parler de ces choses dont je voudrais pouvoir me taire éternellement, jusqu'à cette fatale prison il n'avait pas seulement songé qu'on pût rien attenter contre l'État ; et, dans son plus grand crédit, s'il souhaitait d'obtenir des grâces, il soubaitait encore plus de les mériter. C'est ce qui lui faisait dire, je puis bien ici répéter devant ces autels les paroles que j'ai recueillies de sa bouche, puisqu'elles marquent si bien le fond de son cœur : il

1. Saül et Jonathas.

2. *Aquilis velociores, leonibus fortiores* (II Reg., I, 23). *(Note de Bossuet).*

3. C'est-à-dire aux divers corps de bataille.

4. Il ne portait pas de casque, mais un chapeau orné de plumes blanches.

5. Des nombreuses blessures qu'il reçut, une seule fut de quelque gravité : au passage du Rhin (1672), il eut le poignet fracassé par un coup de pistolet, qu'un capitaine de la cavalerie hollandaise essayait de lui donner dans la tête.

6. Il s'agit de la première Fronde, depuis août 1648 jusqu'en mars 1649. Là, le duc d'Enghien (Condé) avait été fidèle à la cause royale.

disait donc, en parlant de cette prison malheureuse, qu'il y était entré le plus innocent de tous les hommes, et qu'il en était sorti le plus coupable [1]. *Hélas!* poursuivait-il, *je ne respirais que le service du Roi et la grandeur de l'État!* On ressentait dans ses paroles un regret sincère d'avoir été poussé si loin par ses malheurs. Mais, sans vouloir excuser ce qu'il a si hautement condamné lui-même, disons, pour n'en parler jamais, que, comme dans la gloire éternelle, les fautes des saints pénitents, couvertes de ce qu'ils ont fait pour les réparer et de l'éclat infini de la divine miséricorde, ne paraissent plus ; ainsi, dans des fautes si sincèrement reconnues, et dans la suite si glorieusement réparées par de fidèles services, il ne faut plus regarder que l'humble reconnaissance [2] du prince qui s'en repentit et la clémence du grand roi qui les oublia.

Que s'il est enfin entraîné dans ces guerres infortunées, il y aura du moins cette gloire de n'avoir pas laissé avilir la grandeur de sa maison chez les étrangers. Malgré la majesté de l'Empire, malgré la fierté d'Autriche et les couronnes héréditaires attachées à cette maison, même dans la branche qui domine en Allemagne, réfugié à Namur, soutenu de son seul courage et de sa seule réputation, il porta si loin les avantages d'un prince de France et de la première maison de l'univers, que tout ce qu'on put obtenir de lui fut qu'il consentit de traiter d'égal avec l'archiduc, quoique frère de l'Empereur et fils de tant d'empereurs, à condition qu'en lieu tiers, ce prince ferait les honneurs des Pays-Bas. Le même traitement fut assuré au duc d'Enghien, et la maison de France garda son rang sur celle d'Autriche jusques dans Bruxelles. Mais voyez ce que fait faire un vrai courage. Pendant que le prince se soutenait si hautement avec l'archiduc qui dominait, il rendait au roi d'Angleterre [3] et au duc d'York, main-

1. Bossuet avait déjà dit de Condé et des deux autres princes, de Conti et de Longueville, qu'on en avait fait « des coupables en les traitant comme tels. » (*Oraison funèbre de Michel Le Tellier*, ci-dessus, p. 341.)

2. C'est-à-dire l'acte par lequel il reconnut sa faute.

3. Charles II, et son frère (le duc d'York), qui devait lui succéder sous le nom de Jacques II, étaient bannis non seulement d'Angleterre, mais même de France où leur mère Henriette était réfugiée. C'était une

tenant un roi si fameux, malheureux alors, tous les honneurs qui lui étaient dus ; et il apprit enfin à l'Espagne trop politique [1] quelle était cette majesté que la mauvaise fortune ne pouvait ravir à de si grands princes. Le reste de sa conduite ne fut pas moins grand. Parmi les difficultés que ses intérêts apportaient au traité des Pyrénées, écoutez quels furent ses ordres, et voyez si jamais un particulier traita si noblement ses intérêts. Il mande à ses agents dans la conférence qu'il n'est pas juste que la paix de la chrétienté soit retardée davantage à sa considération ; qu'on ait soin de ses amis ; et, pour lui, qu'on lui laisse suivre sa fortune. Ha ! quelle grande victime se sacrifie au bien public ! Mais quand les choses changèrent et que l'Espagne lui voulut donner ou Cambrai et ses environs, ou le Luxembourg, en pleine souveraineté, il déclara qu'il préférait à ces avantages et à tout ce qu'on pouvait jamais lui accorder de plus grand, quoi ? son devoir et les bonnes grâces du Roi. C'est ce qu'il avait toujours dans le cœur ; c'est ce qu'il répétait sans cesse au duc d'Enghien [2]. Le voilà dans son naturel : la France le vit alors accompli par ces derniers traits, et avec ce je ne sais quoi d'achevé que les malheurs ajoutent aux grandes vertus ; elle le revit dévoué plus que jamais à l'État et à son Roi. Mais, dans ses premières guerres, il n'avait qu'une seule vie à lui offrir ; maintenant il en a une

indigne concession que Mazarin avait faite à Cromwell. (Cf. la notice sur l'oraison funèbre de Henriette de France, t. V, p. 513.)

1. Var. : trop dédaigneuse (1687, 1689). — *Politique*, correction au crayon sur l'exemplaire de M. le duc d'Aumale. En se relisant, l'orateur a jugé que le dédain avait peut-être moins inspiré la conduite inconvenante de Don Juan (fils naturel de Philippe IV et gouverneur des Pays-Bas) que la politique, comprise à la façon de Mazarin. On sait la piquante leçon que Condé donna au prince espagnol à Bruxelles. L'ayant invité à dîner, en même temps que l'héritier du trône d'Angleterre et une brillante société, il commença par faire préparer la table pour Charles II seul, et il se mit en devoir de le servir lui-même, serviette sur le bras. Prié de prendre place à la table, avec toute la compagnie, il répondit qu'ils iraient dans une autre pièce, « et il ne se rendit, raconte Saint-Simon, que sur ce que le roi d'Angleterre le commanda absolument. Alors M. le Prince dit que le roi commande qu'on apportât des couverts. Il se mit à distance, mais à la droite du roi d'Angleterre, don Juan à sa gauche, et tous les invités ensuite. »

2. Il s'agit maintenant de Henri-Jules de Bourbon, devenu duc d'Enghien lorsque son père devenait prince de Condé.

autre, qui lui est plus chère que la sienne. Après avoir, à son exemple, glorieusement achevé le cours de ses études, le duc d'Enghien est prêt à le suivre dans les combats. Non content de lui enseigner la guerre, comme il a fait jusqu'à la fin par ses discours, le prince le mène aux leçons vivantes et à la pratique. Laissons le passage du Rhin, le prodige de notre siècle [1] et de la vie de Louis le Grand. A la journée de Senef, le jeune duc, quoiqu'il commandât, comme il avait déjà fait en d'autres campagnes, vient, dans les plus rudes épreuves, apprendre la guerre aux côtés du prince son père. Au milieu de tant de périls, il voit ce grand prince renversé dans un fossé, sous un cheval tout en sang. Pendant qu'il lui offre le sien, et s'occupe à relever le prince abattu, il est blessé entre les bras d'un père si tendre, sans interrompre ses soins, ravi de satisfaire à la fois à la piété et à la gloire. Que pouvait penser le prince, si ce n'est que, pour accomplir les plus grandes choses, rien ne manquerait à ce digne fils que les occasions? Et ses tendresses redoublaient avec son estime.

Ce n'était pas seulement pour un fils, ni pour sa famille, qu'il avait des sentiments si tendres. Je l'ai vu, et ne croyez pas que j'use ici d'exagération, je l'ai vu vivement ému des périls de ses amis; je l'ai vu, simple et naturel, changer de visage au récit de leurs infortunes, entrer avec eux dans les moindres choses comme dans les plus importantes; dans les accommodements, calmer les esprits aigris, avec une patience et une douceur qu'on n'aurait jamais attendue d'une humeur si vive ni d'une si haute élévation [2]. Loin de nous les héros sans humanité! Ils pourront bien forcer les respects et ravir l'admiration, comme font tous les objets extraordinaires; mais ils n'auront pas les cœurs. Lors-

1. C'était l'opinion établie à cette époque. Mais on a depuis réduit à fort peu de chose cette opération si vantée. On reconnaît toutefois que ce fut une action hardie, et féconde en heureuses conséquences; mais il n'y eut guère d'obstacles à vaincre.

2. Faut-il regarder, avec l'édition Jacquinet (p. 455 et 485), cette expression comme un synonyme adouci de *hauteur de caractère?* Elle serait en ce cas assez impropre. Il s'agit, croyons-nous, du rang. Le caractère est marqué dans les premiers mots : « d'une humeur si vive ; » et cette « si haute élévation » de prince du sang, c'est ce qui paraissait un second obstacle vaincu, quand il s'abaissait, avec douceur et patience, au rôle de médiateur des esprits aigris.

que Dieu forma le cœur et les entrailles de l'homme, il y mit premièrement la bonté comme le propre caractère de la nature divine [1], et pour être comme la marque de cette main bienfaisante dont nous sortons. La bonté devait donc faire comme le fonds de notre cœur, et devait être en même temps le premier attrait que nous aurions en nous-mêmes pour gagner les autres hommes. La grandeur qui vient par-dessus, loin d'affaiblir la bonté, n'est faite que pour l'aider à se communiquer davantage, comme une fontaine publique qu'on élève pour la répandre. Les cœurs sont à ce prix ; et les grands dont la bonté n'est pas le partage, par une juste punition de leur dédaigneuse insensibilité, demeureront privés éternellement du plus grand bien de la vie humaine, c'est-à-dire des douceurs de la société. Jamais homme ne les goûta mieux que le prince dont nous parlons ; jamais homme ne craignit moins que la familiarité blessât le respect. Est-ce là celui qui forçait les villes et qui gagnait les batailles ? Quoi ! il semble avoir oublié ce haut rang qu'on lui a vu si bien défendre ! Reconnaissez le héros qui, toujours égal à lui-même, sans se hausser pour paraître grand, sans s'abaisser pour être civil et obligeant, se trouve naturellement tout ce qu'il doit être envers tous les hommes : comme un fleuve majestueux et bienfaisant, qui porte paisiblement dans les villes l'abondance qu'il a répandue dans les campagnes en les arrosant, qui se donne à tout le monde, et ne s'élève et ne s'enfle que lorsque avec violence on s'oppose à la douce pente qui le porte à continuer son tranquille cours. Telle a été la douceur, et telle a été la force du prince de Condé. Avez-vous un secret important ? versez-le hardiment dans ce noble cœur : votre affaire devient la sienne par la confiance. Il n'y a rien de plus inviolable pour ce prince que les droits sacrés de l'amitié. Lorsqu'on lui demande une grâce, c'est lui qui paraît l'obligé ; et jamais on ne vit de joie ni si vive ni si naturelle que celle qu'il ressentait à faire plaisir. Le premier argent qu'il reçut d'Espagne avec

1. Var. : comme son propre caractère (1687).

la permission du Roi [1], malgré les nécessités de sa maison épuisée fut donné à ses amis, encore qu'après la paix il n'eût rien à espérer de leur secours ; et quatre cent mille écus distribués par ses ordres firent voir, chose rare dans la vie humaine, la reconnaissance aussi vive dans le prince de Condé, que l'espérance d'engager les hommes l'est dans les autres. Avec lui la vertu eut toujours son prix. Il la louait jusques dans ses ennemis. Toutes les fois qu'il avait à parler de ses actions, et même dans les relations qu'il en envoyait à la Cour, il vantait les conseils de l'un, la hardiesse de l'autre ; chacun avait son rang dans ses discours ; et, parmi ce qu'il donnait à tout le monde, on ne savait où placer ce qu'il avait fait lui-même. Sans envie, sans fard, sans ostentation, toujours grand dans l'action et dans le repos, il parut à Chantilly comme à la tête des troupes. Qu'il embellît cette magnifique et délicieuse maison [2], ou bien qu'il munît un camp au milieu du pays ennemi, et qu'il fortifiât une place ; qu'il marchât avec une armée parmi les périls, ou qu'il conduisît ses amis dans ces superbes allées au bruit de tant de jets d'eau qui ne se taisaient ni jour ni nuit, c'était toujours le même homme, et sa gloire le suivait partout. Qu'il est beau, après les combats et le tumulte des armes, de savoir encore goûter ces vertus paisibles et cette gloire tranquille qu'on n'a point à partager avec le soldat non plus qu'avec la fortune ; où tout charme, et rien n'éblouit ; qu'on regarde sans être étourdi ni par le son des trompettes, ni par le bruit des canons, ni par

1. A la *paix des Pyrénées* (1660), l'Espagne qui stipulait pour Condé, son allié, et offrait de lui céder en propre le Cambrésis en toute souveraineté, fut seulement autorisée à lui donner un million d'écus. Il était, en même temps, remis en possession du gouvernement de la Bourgogne. Au plus fort de la contestation, il avait déclaré par écrit à à Don Louis de Haro « qu'il n'était pas juste que la plus belle partie de l'Europe fût désolée plus longtemps à son sujet ; qu'il était d'ailleurs las et honteux de disputer plus longtemps le terrain à son roi ; qu'il aimait mieux se soumettre et s'exposer à tout que de prolonger les maux de la République chrétienne. » (Désormeaux. *Histoire de Louis de Bourbon*, . IV, p. 157.)

2. Par les soins de l'héritier des Condé [le duc d'Aumale], Chantilly est encore une *délicieuse et magnifique maison*. Cependant le château et les jardins n'avaient pas été épargnés dans les révolutions. Ces jardins, dessinés par Le Nôtre, avaient été chantés en latin dans les vers de Santeul et dans ceux du P. Rapin.

les cris des blessés ; où l'homme paraît tout seul aussi grand, aussi respecté que lorsqu'il donne des ordres, et que tout marche à sa parole [1] !

Venons maintenant aux qualités de l'esprit ; et puisque, pour notre malheur, ce qu'il y a de plus fatal à la vie humaine, c'est-à-dire l'art militaire, est en même temps ce qu'elle a de plus ingénieux et de plus habile, considérons d'abord par cet endroit le grand génie de notre prince. Et premièrement, quel général porta jamais plus loin sa prévoyance? C'était une de ses maximes, qu'il fallait craindre les ennemis de loin pour ne les plus craindre de près, et se réjouir à leur approche. Le voyez-vous comme il considère tous les avantages qu'il peut ou donner ou prendre? avec quelle vivacité il se met dans l'esprit en un moment les temps, les lieux, les personnes, et non seulement leurs intérêts et leurs talents, mais encore leurs humeurs et leurs caprices? Le voyez-vous comme il compte la cavalerie et l'infanterie des ennemis par le naturel des pays ou des princes confédérés? Rien n'échappe à sa prévoyance. Avec cette prodigieuse compréhension de tout le détail et du plan universel de la guerre, on le voit toujours attentif à ce qui survient : il tire d'un déserteur, d'un transfuge, d'un prisonnier, d'un passant, ce qu'il veut dire, ce qu'il veut taire, ce qu'il sait, et pour ainsi dire ce qu'il ne sait pas : tant il est sûr dans ses conséquences [2]. Ses partis [3] lui rapportent jusqu'aux moindres choses : on l'éveille à chaque moment ; car il tenait encore pour maxime qu'un habile capitaine peut bien être vaincu, mais qu'il ne lui est pas permis d'être surpris. Aussi lui devons-nous cette louange, qu'il ne l'a jamais été. A quelque heure et de quelque côté que

1. Cette conclusion de la première partie est rapprochée avec raison par M. Jacquinet du célèbre parallèle que Cicéron institue, dans le *Pro Marcello*, entre la gloire militaire et celle des vertus civiques. « Le vrai sublime est du côté de Bossuet, avec la profonde sincérité et l'indiscutable dignité de l'éloge.» Et cependant l'orateur romain n'a déployé nulle part une habileté plus consommée. Mais, dans le parti pris de mettre la clémence de César au-dessus de ses exploits les plus vantés, l'art même le plus profond n'est quelquefois que la perfection de l'artifice.

2. C'est-à-dire dans les déductions ou inductions qu'il tire de chacun de ces renseignements.

3. Corps détachés, destinés à faire des reconnaissances.

viennent les ennemis, ils le trouvent toujours sur ses gardes, toujours prêt à fondre sur eux et à prendre ses avantages, comme une aigle qu'on voit toujours, soit qu'elle vole au milieu des airs, soit qu'elle se pose sur le haut de quelque rocher, porter de tous côtés des regards perçants et tomber si sûrement sur sa proie qu'on ne peut éviter ses ongles non plus que ses yeux. Aussi vifs étaient les regards, aussi vite et impétueuse était l'attaque, aussi fortes et inévitables étaient les mains du prince de Condé. En son camp, on ne connaît point les vaines terreurs, qui fatiguent et rebutent plus que les véritables. Toutes les forces demeurent entières pour les vrais périls : tout est prêt au premier signal ; et, comme dit le prophète : *Toutes les flèches sont aiguisées, et tous les arcs sont tendus* [1]. En attendant, on repose d'un sommeil tranquille, comme on ferait sous son toit et dans son enclos. Que dis-je qu'on repose? A Piéton [2], près de ce corps redoutable que trois puissances réunies avaient assemblé, c'était dans nos troupes de continuels divertissements : toute l'armée était en joie, et jamais elle ne sentit qu'elle fût plus faible que celle des ennemis. Le prince, par son campement, avait mis en sûreté non seulement toute notre frontière et toutes nos places, mais encore tous nos soldats : il veille, c'est assez. Enfin l'ennemi décampe ; c'est ce que le prince attendait. Il part à ce premier mouvement : déjà l'armée hollandaise avec ses superbes étendards ne lui échappera pas ; tout nage dans le sang, tout est en proie ; mais Dieu sait donner des bornes aux plus beaux desseins [3]. Cependant les ennemis sont poussés partout. Oudenarde est délivrée de leurs mains ; pour les tirer eux-mêmes de celles du prince, le Ciel les couvre d'un brouillard épais : la terreur et la désertion se met dans leurs troupes ; on ne sait plus ce qu'est devenue cette formidable armée. Ce fut alors que Louis qui, après avoir achevé le rude

1. Is., v, 28.

2. En Belgique, près de Charleroi. Condé y tenait tête à Guillaume d'Orange, qui commandait soixante mille hommes, et qui n'osa l'attaquer.

3. Cette victoire de Senef, ainsi nommée d'un défilé où Condé engagea l'action, coûta beaucoup de sang, et resta incomplète, presque douteuse (11 août 1674).

siège de Besançon et avoir encore une fois réduit la Franche-Comté avec une rapidité inouïe, était revenu tout brillant de gloire pour profiter de l'action de ses armées de Flandre et d'Allemagne, commanda [1] ce détachement qui fit en Alsace les merveilles que vous savez, et parut le plus grand de tous les hommes, tant par les prodiges qu'il avait faits en personne que par ceux qu'il fit faire à ses généraux.

Quoiqu'une heureuse naissance eût apporté de si grands dons à notre prince, il ne cessait de l'enrichir par ses réflexions. Les campements de César firent son étude. Je me souviens qu'il nous ravissait en nous racontant comme [2] en Catalogne, dans les lieux où ce fameux capitaine, par l'avantage des postes contraignit cinq légions romaines et deux chefs expérimentés [3] à poser les armes sans combat [4], lui-même il avait été reconnaître les rivières et les montagnes qui servirent à ce grand dessein ; et jamais un si digne maître n'avait expliqué par de si doctes leçons les *Commentaires* de César. Les capitaines des siècles futurs lui rendront un honneur semblable. On viendra étudier sur les lieux ce que l'histoire racontera du campement de Piéton, et des merveilles dont il fut suivi. On remarquera dans celui de Chatenoy [5] l'éminence qu'occupa ce grand capitaine et le ruisseau dont il se couvrit sous le canon du retranchement de Selestad [6]. Là, on lui verra mépriser l'Allemagne conjurée, suivre à son tour les ennemis, quoique plus forts, rendre leurs projets inutiles, et leur faire lever le siège de Saverne, comme il avait fait un peu auparavant celui de Haguenau. C'est par de semblables coups, dont sa vie est pleine, qu'il a porté si haut sa réputation, que ce sera dans nos jours s'être fait un nom parmi les hommes et s'être acquis un mérite dans les

1. Le mot est amphibologique pour nous ; mais les contemporains n'ignoraient pas que ce fut Turenne qui exécuta la merveilleuse campagne d'Alsace. *Commanda* désigne donc simplement les ordres heureux et importants donnés par Louis XIV. Les *prodiges* accomplis en cette occasion sont de ceux « qu'il fit faire à ses généraux. »

2. *Comme* dans le sens de *comment*. Voy. *Remarques*..., au tome VII.

3. Afranius et Petreius, du parti de Pompée.

4. *De Bello civ.*, lib. I.

5. En Lorraine, sur la frontière de l'Alsace.

6. On écrit aujourd'hui *Schelestadt*.

troupes, d'avoir servi sous le prince de Condé, et comme un titre pour commander, de l'avoir vu faire.

Mais si jamais il parut un homme extraordinaire, s'il parut être éclairé et voir tranquillement toutes choses, c'est dans ces rapides moments d'où dépendent les victoires, et dans l'ardeur du combat. Partout ailleurs il délibère ; docile, il prête l'oreille à tous les conseils ; ici, tout se présente à la fois : la multitude des objets ne le confond pas ; à l'instant le parti est pris ; il commande et il agit tout ensemble, et tout marche en concours et en sûreté. Le dirai-je ? mais pourquoi craindre que la gloire d'un si grand homme puisse être diminuée par cet aveu ? Ce n'est plus ses promptes saillies, qu'il savait si vite et si agréablement réparer, mais enfin qu'on lui voyait quelquefois dans les occasions ordinaires : vous diriez qu'il y a en lui un autre homme, à qui sa grande âme abandonne de moindres ouvrages, où elle ne daigne se mêler. Dans le feu, dans le choc, dans l'ébranlement, on voit naître tout à coup je ne sais quoi de si net, de si posé, de si vif, de si ardent, de si doux, de si agréable pour les siens, de si hautain et de si menaçant pour les ennemis, qu'on ne sait d'où lui peut venir ce mélange de qualités si contraires. Dans cette terrible journée [1] où, aux portes de la ville et à la vue de ses citoyens, le Ciel sembla vouloir décider du sort de ce prince ; où, avec l'élite des troupes, il avait en tête un général si pressant [2] ; où il se vit plus que jamais exposé aux caprices de la fortune ; pendant que les coups venaient de tous côtés, ceux qui combattaient auprès de lui nous ont dit souvent que, si l'on avait à traiter quelque grande affaire avec ce prince, on eût pu choisir de ces moments où tout était en feu autour de lui, tant son esprit s'élevait alors, tant son âme leur paraissait éclairée comme d'en haut en ces terribles rencontres : semblable à ces hautes montagnes dont la cime, au-dessus des nues et des tempêtes, trouve la sérénité dans sa hauteur, et ne perd aucun rayon de la lumière qui l'environne. Ainsi, dans les plaines de

1. Combat du faubourg Saint-Antoine (1652). Il n'est pas désigné d'une manière plus circonstanciée, parce que c'est un des malheureux exploits de la guerre civile.

2. Turenne.

Lens, nom agréable à la France, l'archiduc [1], contre son dessein tiré d'un poste invincible par l'appât d'un succès trompeur, par un soudain mouvement du prince qui lui oppose des troupes fraîches à la place des troupes fatiguées, est contraint à prendre la fuite. Ses vieilles troupes périssent [2] ; son canon, où il avait mis sa confiance, est entre nos mains, et Bek, qui l'avait flatté d'une victoire assurée, pris et blessé dans le combat, vient rendre en mourant un triste hommage à son vainqueur par son désespoir [3]. S'agit-il ou de secourir ou de forcer une ville? le prince saura profiter de tous les moments. Ainsi, au premier avis que le hasard lui porta d'un siège important, il traverse trop [4] promptement tout un grand pays, et, d'une première vue, il découvre un passage assuré pour le secours, aux endroits qu'un ennemi vigilant n'a pu encore assez munir. Assiège-t-il quelque place? il invente tous les jours de nouveaux moyens d'en avancer la conquête. On croit qu'il expose les troupes : il les ménage en abrégeant le temps des périls par la vigueur des attaques. Parmi tant de coups surprenants, les gouverneurs les plus courageux ne tiennent pas les promesses qu'ils ont faites à leurs généraux : Dunkerque est pris en treize jours, au milieu des pluies de l'automne ; et ses barques si redoutées de nos alliés [5] paraissent tout à coup dans tout l'Océan avec nos étendards.

Mais ce qu'un sage général doit le mieux connaître, c'est [6] ses soldats et ses chefs. Car de là vient ce parfait concert qui fait agir les armées comme un seul corps, ou, pour parler avec l'Écriture, « comme un seul homme: *Egressus est Israel tanquam vir unus* [7]. » Pourquoi

1. L'archiduc Léopold, dont il a été question plus haut, p. 433.

2. En parlant de Rocroy, l'orateur disait déjà de ces « vieilles troupes, » que le vainqueur « en devait achever les restes dans les plaines de Lens. »

3 « Il ne fit que jurer dans sa prison [Arras, où il mourut bientôt de ses blessures], sans vouloir recevoir aucun compliment de personne, tant il était enragé de la perte de cette bataille, et de se voir entre les mains de celui qu'il croyait prendre lui-même. » (Montglat, *Mémoires*, collection Michaud, p. 190.)

4. Archaïsme, synonyme de *très*. Nulle idée de blâme.

5. Les Hollandais étaient nos alliés, lors de la prise de Dunkerque (1646). Les Espagnols avaient fait de ce port un nid de corsaires.

6. Ici l'application de la règle nouvelle produit une sorte de cacophonie. Cf. ci-dessus, p. 364. Mais voy. ci-après une correction, p. 448.

7. I Reg., XI, 7. — Texte cité de mémoire. Il fallait lire : *Et egressi sunt quasi vir unus.*

comme un seul homme? Parce que, sous un même chef qui connaît et les soldats et les chefs comme ses bras et ses mains, tout est également vif et mesuré. C'est ce qui donne la victoire; et j'ai ouï dire à notre grand prince qu'à la journée de Nordlingue, ce qui l'assurait du succès, c'est qu'il connaissait M. de Turenne, dont l'habileté consommée n'avait besoin d'aucun ordre pour faire tout ce qu'il fallait. Celui-ci publiait de son côté qu'il agissait sans inquiétude, parce qu'il connaissait le prince et ses ordres toujours sûrs. C'est ainsi qu'ils se donnaient mutuellement un repos qui les appliquait chacun tout entier à son action : ainsi finit heureusement la bataille la plus hasardeuse et la plus disputée qui fut jamais.

Ç'a été dans notre siècle un grand spectacle, de voir, dans le même temps et dans les mêmes campagnes, ces deux hommes que la voix commune de toute l'Europe égalait aux plus grands capitaines des siècles passés, tantôt à la tête de corps séparés, tantôt unis plus encore par le concours des mêmes pensées que par les ordres que l'inférieur recevait de l'autre [1], tantôt opposés front à front [2] et redoublant l'un dans l'autre l'activité et la vigilance : comme si Dieu, dont souvent, selon l'Écriture, la sagesse se joue dans l'univers, eût voulu nous les montrer en toutes les formes, et nous montrer ensemble [3] tout ce qu'il peut faire des hommes! Que de campements, que de belles marches, que de hardiesse [4], que de précautions, que de périls, que de ressources! Vit-on jamais en deux hommes les mêmes vertus [5] avec des caractères si divers, pour ne pas dire si contraires? L'un paraît agir par des réflexions profondes, et l'autre, par de soudaines illuminations : celui-ci par conséquent plus vif, mais sans que son feu eût rien de précipité; celui-là, d'un air plus froid, sans jamais rien avoir de lent, plus hardi à faire qu'à parler,

1. A la bataille de Fribourg; et dans la campagne d'Allemagne de 1645. Cf. ce qui vient d'être dit de Nordlingen. A la mort de Turenne (1675), Condé, chargé de terminer la campagne, fut *uni* d'une autre manière à son glorieux rival : il sut entrer dans ses desseins et exceller dans la même tactique.

2. Aux combats de Gien, du faubourg Saint-Antoine, et devant Arras, Valenciennes et Cambrai.

3. *Ensemble*, en même temps.

4. Var.: hardiesses (1687).

5. Il s'agit de vertus purement militaires. Cf. p. 429.

résolu et déterminé au dedans lors même qu'il paraissait embarrassé au dehors. L'un, dès qu'il parut dans les armées, donne une haute idée de sa valeur et fait attendre quelque chose d'extraordinaire ; mais toutefois s'avance par ordre, et vient comme par degrés aux prodiges qui ont fini le cours de sa vie ; l'autre, comme un homme inspiré, dès sa première bataille s'égale aux maîtres les plus consommés. L'un, par de vifs et continuels efforts, emporte [1] l'admiration du genre humain et fait taire l'envie ; l'autre jette d'abord une si vive lumière qu'elle n'osait l'attaquer. L'un enfin, par la profondeur de son génie et les incroyables ressources de son courage, s'élève au-dessus des plus grands périls, et sait même profiter de toutes les infidélités de la fortune ; l'autre, et par l'avantage d'une si haute naissance, et par ces grandes pensées que le Ciel envoie, et par une espèce d'instinct admirable dont les hommes ne connaissent pas le secret, semble né pour entraîner la fortune dans ses desseins et forcer les destinées. Et, afin que l'on vît toujours dans ces deux hommes de grands caractères, mais divers, l'un, emporté d'un coup soudain, meurt pour son pays comme un Judas le Machabée [2] ; l'armée le pleure comme son père, et la Cour et tout le peuple gémit [3] ; sa piété est louée comme son courage, et sa mémoire ne se flétrit point par le temps ; l'autre, élevé par les armes au comble de la gloire comme un David, comme lui meurt dans son lit en publiant les louanges de Dieu et instruisant sa famille, et laisse tous les cœurs remplis tant de l'éclat de sa vie que de la douceur de sa mort. Quel spectacle de voir et d'étudier ces deux hommes, et d'apprendre de chacun d'eux toute l'estime que méritait l'autre ! C'est ce qu'a vu notre siècle ; et, ce qui est encore

1. Var. : force (1687).

2. I Mach., IX, 18-20. — Cette référence était inexacte dans l'édition originale. Il nous a paru plus à propos de la rectifier que de la supprimer, à l'exemple des précédents éditeurs.

3. Bossuet tout le premier, qui, à cette date, faisait partie de la Cour en qualité de précepteur du Dauphin. « Toute la Cour fut en larmes, écrit Mme de Sévigné : M. de Condom pensa s'évanouir. » (Lettre du 31 juillet 1675.) M. Jacquinet s'écrie ici : « Pourquoi la parole n'a-t-elle pas été donnée à Bossuet plutôt qu'à Fléchier dans la pompe funèbre de Turenne ? Quel chef-d'œuvre de plus nous aurions ! »

plus grand, il a vu un roi se servir de ces deux grands chefs, et profiter du secours du Ciel ; et, après qu'il en est privé par la mort de l'un et les maladies de l'autre, concevoir de plus grands desseins, exécuter de plus grandes choses, s'élever au-dessus de lui-même, surpasser et l'espérance des siens et l'attente de l'univers : tant est haut son courage, tant est vaste son intelligence, tant ses destinées sont glorieuses [1] !

Voilà, Messieurs, les spectacles que Dieu donne à l'univers et les hommes qu'il y envoie quand il y veut faire éclater, tantôt dans une nation, tantôt dans une autre, selon ses conseils éternels, sa puissance ou sa sagesse. Car ces [2] divins attributs paraissent-ils mieux dans les cieux qu'il a formés de ses doigts, que dans ces rares talents qu'il distribue, comme il lui plaît, aux hommes extraordinaires? Quel astre brille davantage dans le firmament que le prince de Condé n'a fait dans l'Europe? Ce n'était pas seulement la guerre qui lui donnait de l'éclat : son grand génie embrassait tout, l'antique comme le moderne, l'histoire, la philosophie, la théologie la plus sublime, et les arts avec les sciences. Il n'y avait livre qu'il ne lût ; il n'y avait homme excellent [3] ou dans quelque spéculation, ou dans quelque ouvrage, qu'il n'entretînt ; tous sortaient plus éclairés d'avec lui, et rectifiaient leurs pensées ou par ses pénétrantes questions, ou par ses réflexions judicieuses. Aussi, sa conversation était un charme, parce qu'il savait parler à chacun selon ses talents ; et non seulement aux gens de guerre de leurs entreprises, aux courtisans de leurs intérêts, aux politiques de leurs négociations, mais encore aux voyageurs curieux de ce qu'ils avaient découvert ou dans la nature ou dans le gouvernement ou dans le commerce, à l'artisan de ses inventions, et enfin aux savants de toutes les sortes de ce qu'ils avaient trouvé de plus merveilleux. C'est de

1. De tous côtés s'amassaient des rancunes contre la prépondérance arrogante du roi de France dans les affaires de l'Europe ; bientôt allaient venir des années d'expiation, pendant lesquelles les Turenne et les Condé lui auraient été bien nécessaires. Mais, en 1687, sa gloire était au plus haut point.

2. *Ses*, donné par l'édition de 1689, doit être une faute d'impression.

3. Le sens de cette épithète équivaut à celui du participe : *excellant*.

Dieu que viennent ces dons ; qui en doute? Ces dons sont admirables ; qui ne le voit pas? Mais, pour confondre l'esprit humain qui s'enorgueillit de tels dons, Dieu ne craint point d'en faire part à ses ennemis. Saint Augustin considère parmi les païens tant de sages, tant de conquérants, tant de graves législateurs, tant d'excellents citoyens, un Socrate, un Marc-Aurèle, un Scipion, un César, un Alexandre, tous privés de la connaissance de Dieu et exclus de son royaume éternel [1]. N'est-ce donc pas Dieu qui les a faits? Mais quel autre les pouvait faire, si ce n'est celui qui fait tout dans le ciel et dans la terre? Mais pourquoi les a-t-il faits? et quels étaient les desseins particuliers de cette sagesse profonde qui jamais ne fait rien en vain? Écoutez la réponse de saint Augustin : « Il les a faits, nous dit-il, pour orner le siècle présent : *Ut ordinem seculi præsentis ornaret* [2]. » Il a fait dans les grands hommes ces rares qualités, comme il a fait le soleil. Qui n'admire ce bel astre? qui n'est ravi de l'éclat de son midi, et de la superbe parure de son levé et de son couché? Mais, puisque Dieu le fait luire sur les bons et sur les mauvais, ce n'est pas un si bel objet qui nous rend heureux : Dieu l'a fait pour embellir et pour éclairer ce grand théâtre du monde. De même, quand il a fait dans ses ennemis aussi bien que dans ses serviteurs ces belles lumières d'esprit, ces rayons de son intelligence, ces images de sa bonté, ce n'est pas pour les rendre heureux qu'il leur a fait ces riches présents, c'est une décoration de l'univers, c'est un ornement du siècle présent. Et voyez la malheureuse destinée de ces hommes qu'il a choisis pour être les ornements de leur siècle. Qu'ont-ils voulu, ces hommes rares, sinon des louanges et la gloire que les hommes donnent ? Peut-être que, pour les confondre, Dieu refusera cette gloire à leurs vains désirs? Non [3], il les

1. On le voit, saint Augustin et Bossuet n'approuveraient pas les efforts tentés de nos jours par des théologiens plus indulgents pour arracher au feu de l'enfer les païens sympathiques. Plusieurs des pensées qui suivent se retrouveront en abrégé dans le *Traité de la Concupiscence* (chap. XIX).

2. *Contr. Julian.*, lib. V, n. 14. — Cité encore librement, selon l'usage du temps. Le texte porte : *Et ex eis ordinem seculi præsentis exornat.*

3. Édit. de 1687 : cette gloire à leurs vains désirs. Non...

confond mieux en la leur donnant, et même au delà de leur attente. Cet Alexandre, qui ne voulait que faire du bruit dans le monde, y en fait plus qu'il n'aurait osé espérer. Il faut encore qu'il se trouve dans tous nos panégyriques ; et il semble, par une espèce de fatalité glorieuse à ce conquérant, qu'aucun prince ne puisse recevoir de louanges qu'il ne les partage [1]. S'il a fallu quelque récompense à ces grandes actions des Romains, Dieu leur en a su trouver une convenable à leurs mérites comme à leurs désirs. Il leur donne pour récompense l'empire du monde, comme un présent de nul prix : ô rois, confondez-vous dans votre grandeur ; conquérants, ne vantez pas vos victoires. Il leur donne pour récompense la gloire des hommes : récompense qui ne vient pas jusqu'à eux ; qui s'efforce de s'attacher, quoi ? peut-être à leurs médailles ou à leurs statues déterrées, restes [2] des ans et des barbares ; aux ruines de leurs monuments et de leurs ouvrages, qui disputent avec le temps ; ou plutôt à leur idée, à leur ombre, à ce qu'on appelle leur nom. Voilà le digne prix de tant de travaux, et, dans le comble de leurs vœux, la conviction de leur erreur. Venez, rassasiez-vous, grands de la terre ; saisissez-vous, si vous pouvez, de ce fantôme de gloire, à l'exemple de ces grands hommes que vous admirez. Dieu, qui punit leur orgueil dans les enfers, ne leur a pas envié, dit saint Augustin, cette gloire tant désirée ; et « vains, ils ont reçu une récompense aussi vaine que leurs désirs : *Receperunt mercedem suam, vani vanam* [3]. »

Il n'en sera pas ainsi de notre grand prince : l'heure de Dieu est venue, heure attendue, heure désirée [4],

1. Ainsi partageait-il tout à l'heure celles de Condé lui-même,

2. Var. : reste (1687).

3. *In Ps.* CXVIII, serm. XII, n. 2.

4. Bourdaloue, faisant à son tour l'oraison funèbre de Condé, se reporte, à ce propos, à une prière qu'il avait formulée en 1683, en louant le père du héros, Henri de Bourbon, mort depuis près de quarante ans. (Voy. ce discours, imprimé dans ses œuvres). Voici ce curieux retour de l'orateur sur lui-même : « Soit inspiration ou transport de zèle, élevé alors au-dessus de moi, je m'étais promis, Seigneur, ou plutôt je m'étais assuré que vous ne laisseriez pas ce grand homme, avec un cœur aussi droit que celui que je lui connaissais, dans la voie de la perdition et de la corruption du monde. Lui-même, dont la présence m'animait,

heure de miséricorde et de grâce. Sans être averti par la maladie, sans être pressé par le temps, il exécute ce qu'il méditait. Un sage religieux [1], qu'il appelle exprès, règle les affaires de sa conscience : il obéit, humble chrétien, à sa décision ; et nul n'a jamais douté de sa bonne foi. Dès lors aussi on le vit toujours sérieusement occupé du soin de se vaincre soi-même, de rendre vaines toutes les attaques de ses insupportables douleurs, d'en faire par sa soumission un continuel sacrifice. Dieu, qu'il invoquait avec foi, lui donna le goût de son Écriture, et dans ce livre divin la solide nourriture de la piété. Ses conseils [2] se réglaient plus que jamais par la justice ; on y soulageait la veuve et l'orphelin, et le pauvre en approchait avec confiance. Sérieux, autant qu'agréable père de famille, dans les douceurs qu'il goûtait avec ses enfants [3], il ne cessait de leur inspirer les sentiments de la véritable vertu ; et ce jeune prince son petit-fils se sentira éternellement d'avoir été cultivé par de telles mains. Toute sa maison profitait de son exemple. Plusieurs de ses domestiques avaient été malheureusement nourris dans l'erreur que la France tolérait alors [4] : combien de fois l'a-t-on vu inquiété de leur salut, affligé de leur résistance, consolé par leur conversion ! Avec quelle incomparable netteté d'esprit leur faisait-il voir l'antiquité et la vérité de la religion catholique ! Ce n'était plus cet ardent vainqueur qui semblait vouloir tout emporter ; c'était une douceur, une patience, une charité qui songeait à gagner les cœurs et à guérir des esprits malades. Ce sont [5], Messieurs, ces choses simples, gouverner sa famille, édifier ses domestiques, faire justice et miséricorde, accomplir le bien que Dieu veut, et souffrir les maux qu'il envoie ; ce sont [6] ces communes pratiques de la vie chrétienne

fut ému. Et qui sait, ô mon Dieu, si, vous servant dès lors de mon faible organe, vous ne commençâtes pas dans ce moment à l'éclairer et à le toucher de vos divines lumières ? »

1. Le P de Champs, jésuite, son confesseur ordinaire.

2. « Les conseils domestiques du prince : ses séances d'affaires privées... » *(Édit. Jacquinet).*

3. Avec son fils, le duc d'Enghien, et avec les enfants de celui-ci.

4. Avaient été élevés *(nourris)* dans le protestantisme.

5. Var. : C'est (1687).

6. Var. : C'est (1687). — Le désir d'éviter ici la cacophonie (que Bossuet a laissée subsister un peu plus haut, p 364 et 442) a motivé ce retour à l'ancien usage qui entraînait la *correction* du commencement de la phrase.

que Jésus-Christ louera au dernier jour devant ses saints anges et devant son Père céleste. Les histoires seront abolies avec les empires, et il ne se parlera plus de tous ces faits éclatants dont elles sont pleines. Pendant qu'il passait sa vie dans ces occupations, et qu'il portait au-dessus de ses actions les plus renommées la gloire d'une si belle et si pieuse retraite, la nouvelle de la maladie de la duchesse de Bourbon [1] vint à Chantilly comme un coup de foudre. Qui ne fut frappé de la crainte de voir éteindre cette lumière naissante? On appréhenda qu'elle n'eût le sort des choses avancées [2]. Quels furent les sentiments du prince de Condé lorsqu'il se vit menacé de perdre ce nouveau lien [3] de sa famille avec la personne du Roi! C'est donc dans cette occasion que devait mourir ce héros! Celui que tant de sièges et tant de batailles n'ont pu emporter va périr par sa tendresse! Pénétré de toutes les inquiétudes que donne un mal affreux, son cœur, qui le soutient seul depuis si longtemps, achève à ce coup de l'accabler; les forces qu'il lui fait trouver l'épuisent. S'il oublie toute sa faiblesse à la vue du Roi qui approche de la princesse malade; si, transporté de son zèle, et sans avoir besoin de secours à cette fois, il accourt pour l'avertir de tous les périls que ce grand roi ne craignait pas, et qu'il l'empêche enfin d'avancer, il va tomber évanoui à quatre pas; et on admire cette nouvelle manière de s'exposer pour son Roi[4]. Quoique la duchesse d'Enghien [5], princesse dont la vertu ne craignit jamais que de manquer

1. Mademoiselle de Nantes, fille légitimée de Louis XIV, mariée en 1685 au duc de Bourbon, petit-fils de Condé.

2. Des petits prodiges, développés pour ainsi dire en serre chaude. On lit dans les *Souvenirs* de Mme de Caylus, nièce de Mme de Maintenon: « Mme la duchesse eut la petite vérole à Fontainebleau dans le temps de sa plus grande beauté. Jamais on n'a rien vu de si aimable et de si brillant qu'elle parut la veille que cette maladie lui prit. Il est vrai que ceux qui l'ont vue depuis ont eu peine à croire qu'elle lui eût rien fait perdre de ses agréments. »

3. L'aîné des fils du prince de Conti, frère de Condé, avait épousé précédemment une autre fille légitimée de Louis XIV, Melle de Blois. Il était mort en 1685.

4. Condé, attaqué de la goutte, ne marchait à cette époque que soutenu par deux hommes. En voyant le Roi s'approcher de sa fille malade, malgré le danger d'une contagion alors très redoutée, il avait couru sans appui, par un effort violent, et lui avait déclaré que, s'il s'obstinait à entrer, « il faudrait au moins qu'il lui passât sur le ventre auparavant. » Ce sont les expressions du marquis de Sourches, dans ses *Mémoires*.

5. Fille de la princesse Palatine, et belle-mère de la jeune malade.

à sa famille et à ses devoirs, eût obtenu de demeurer auprès de lui pour le soulager, la vigilance de cette princesse ne calme pas les soins qui le travaillent ; et après que la jeune princesse est hors de péril, la maladie du Roi [1] va bien causer d'autres troubles à notre prince. Puis-je ne m'arrêter pas en cet endroit ? A voir la sérénité qui reluisait sur ce front auguste, eût-on soupçonné que ce grand roi, en retournant à Versailles, allât s'exposer à ces cruelles douleurs où l'univers a connu sa piété, sa constance et tout l'amour de ses peuples ? De quels yeux le regardions-nous lorsque, aux dépens d'une santé qui nous est si chère, il voulait bien adoucir nos cruelles inquiétudes par la consolation de le voir, et que, maître de sa douleur comme de tout le reste des choses, nous le voyions tous les jours, non seulement régler ses affaires selon sa coutume, mais encore entretenir sa cour attendrie avec la même tranquillité qu'il lui fait paraître dans ses jardins enchantés ! Béni soit-il de Dieu et des hommes, d'unir ainsi toujours la bonté à toutes les autres qualités que nous admirons ! Parmi toutes ses douleurs, il s'informait avec soin de l'état du prince de Condé, et il marquait pour la santé de ce prince une inquiétude qu'il n'avait pas pour la sienne. Il s'affaiblissait, ce grand prince ; mais la Mort cachait ses approches. Lorsqu'on le crut en meilleur état, et que le duc d'Enghien, toujours partagé entre les devoirs de fils et de sujet, était retourné par son ordre auprès du Roi, tout change en un moment, et on déclare au prince sa mort prochaine. Chrétiens, soyez attentifs, et venez apprendre à mourir, ou plutôt venez apprendre à n'attendre pas la dernière heure pour commencer à bien vivre. Quoi ! attendre à commencer une vie nouvelle, lorsque, entre les mains de la Mort, glacés sous ses froides mains, vous ne saurez si vous êtes avec les morts ou encore avec les vivants ! Ha ! prévenez par

1. Louis XIV souffrait, en 1686, d'une fistule dangereuse. Il n'interrompait cependant en rien le cours de ses occupations ordinaires. Il tint le conseil, le jour même où il avait subi ce qu'on appelait la grande opération. « Il a tout souffert avec une patience admirable ; on lui a donné deux coups de bistouri et huit coups de ciseaux, sans qu'il lui soit échappé le moindre mot. » (*Journal* de Dangeau, 16 novembre 1686.) Semblable maladie fut à la mode parmi les courtisans, et plusieurs voulurent se faire opérer. (*Journal de la santé du roi Louis XIV*. Paris, 1862, in-4, p. 404).

la pénitence cette heure de troubles et de ténèbres! Par là [1], sans être étonné de cette dernière sentence qu'on lui prononça, le prince demeure un moment dans le silence, et tout à coup : *O mon Dieu!* dit-il, *vous le voulez; votre volonté soit faite! je me jette entre vos bras; donnez-moi la grâce de bien mourir.* Que désirez-vous davantage? Dans cette courte prière, vous voyez la soumission aux ordres de Dieu, l'abandon à sa providence, la confiance en sa grâce, et toute la piété. Dès lors aussi, tel qu'on l'avait vu dans tous ses combats, résolu, paisible, occupé sans inquiétude de ce qu'il fallait faire pour les soutenir, tel fut-il à ce dernier choc; et la Mort ne lui parut pas plus affreuse, pâle et languissante [2], que lorsqu'elle se présente au milieu du feu sous l'éclat de la victoire, qu'elle montre seule [3]. Pendant que les sanglots éclataient de toutes parts [4], comme si un autre que lui en eût été le sujet, il continuait à donner ses ordres; et s'il défendait les pleurs, ce n'était pas comme un objet dont il fût troublé, mais comme un empêchement qui le retardait. A ce moment, il étend ses soins jusqu'aux moindres de ses domestiques. Avec une libéralité digne de sa naissance et de leurs services, il les laisse comblés de ses dons, mais encore plus honorés des marques de son souvenir. Comme il donnait des ordres particuliers et de la plus haute importance, puisqu'il y allait de sa conscience et de son salut éternel [5], averti qu'il fallait écrire et ordonner dans les formes : quand je devrais, Monseigneur, renouveler vos douleurs et rouvrir toutes les plaies de votre cœur, je ne tairai pas ces paroles qu'il répéta si souvent : qu'il vous connaissait; qu'il n'y avait, sans formalité, qu'à vous dire ses intentions; que vous iriez

1. C'est-à-dire pour avoir prévenu par la pénitence l'heure de troubles et de ténèbres.

2. Construction elliptique, qui équivaut à : *quand elle se présente* pâle et languissante...

3. C'est-à-dire en dissimulant sa propre présence, pour ne laisser voir que la victoire. — Concision extrême, peut-être excessive, à la fin comme au commencement de ce membre de phrase.

4. Certaines éditions modernes donnent ici en note une citation de Justin, sur la mort d'Alexandre (lib. XII, n. 15). Le rapprochement est assez ingénieux; mais il n'y a aucune apparence que Bossuet y ait songé.

5. Par exemple, il faisait distribuer de grosses sommes dans des endroits que la guerre civile avait le plus ravagés en 1652.

encore au delà, et suppléeriez de vous-même à tout ce qu'il pourrait avoir oublié. Qu'un père vous ait aimé, je ne m'en étonne pas : c'est un sentiment que la nature inspire ; mais qu'un père si éclairé vous ait témoigné cette confiance jusqu'au dernier soupir, qu'il se soit reposé sur vous de choses si importantes, et qu'il meure tranquillement sur cette assurance, c'est le plus beau témoignage que votre vertu pouvait remporter ; et, malgré tout votre mérite, Votre Altesse n'aura de moi aujourd'hui que cette louange [1].

Ce que le prince commença ensuite pour s'acquitter des devoirs de la religion mériterait d'être raconté à toute la terre, non à cause qu'il est remarquable, mais à cause, pour ainsi dire, qu'il ne l'est pas, et qu'un prince si exposé à tout l'univers ne donne rien aux spectateurs. N'attendez donc pas, Messieurs, de ces magnifiques paroles qui ne servent qu'à faire connaître, sinon un orgueil caché, du moins les efforts d'une âme agitée, qui combat ou qui dissimule son trouble secret. Le prince de Condé ne sait ce que c'est que de prononcer de ces pompeuses sentences, et, dans la mort comme dans la vie, la vérité fit toujours toute sa grandeur. Sa confession fut humble, pleine de componction et de confiance. Il ne lui fallut pas longtemps pour la préparer : la meilleure préparation, pour celle des derniers temps, c'est de ne les attendre pas. Mais, Messieurs, prêtez l'oreille à ce qui va suivre. A la vue du saint Viatique, qu'il avait tant désiré, voyez comme il s'arrête sur ce doux objet. Alors il se souvient des irrévérences dont, hélas ! on déshonore ce divin mystère [2]. Les chrétiens ne connaissaient plus la sainte frayeur dont on était saisi autrefois à la vue du sacrifice. On dirait qu'il eût cessé d'être terrible, comme l'appelaient les saints Pères, et que le sang de notre victime n'y coule pas encore aussi véritablement que sur le Calvaire.

1. Cette louange, aussi délicate que sincère, a un autre avantage : elle n'a rien de compromettant. Avec de réels talents, Henri-Jules de Bourbon était d'une bizarrerie de caractère, qui les rendit à peu près inutiles : le médisant Saint-Simon n'est pas seul à en témoigner. (Sur la prudence avec laquelle il convient d'accueillir les terribles exécutions de l'auteur grincheux des *Mémoires*, voyez Gaston Boissier, *Saint-Simon* (Paris, 1892, in-16).

2. On va voir, par ce qui suit, qu'il fit principalement, et avec trop de raison, un retour sur lui-même.

Loin de trembler devant les autels, on y méprise Jésus-Christ présent ; et, dans un temps où tout un royaume se remue pour la conversion des hérétiques, on ne craint point d'en autoriser les blasphèmes. Gens du monde, vous ne pensez pas à ces horribles profanations ; à la mort, vous y penserez avec confusion et saisissement. Le prince se ressouvint de toutes les fautes qu'il avait commises ; et, trop faible pour expliquer avec force ce qu'il en sentait, il emprunta la voix de son confesseur pour en demander pardon au monde, à ses domestiques et à ses amis. On lui répondit par des sanglots : ha ! répondez-lui maintenant en profitant de cet exemple. Les autres devoirs de la religion furent accomplis avec la même piété et la même présence d'esprit. Avec quelle foi et combien de fois pria-t-il le Sauveur des âmes, en baisant sa croix, que son sang répandu pour lui ne le fût pas inutilement ! C'est ce qui justifie le pécheur ; c'est ce qui soutient le juste ; c'est ce qui rassure le chrétien. Que dirai-je des saintes prières des agonisants, où, dans les efforts que fait l'Église, on entend ses vœux les plus empressés, et comme les derniers cris par où cette sainte mère achève de nous enfanter à la vie céleste ? Il se les fit répéter trois fois, et il y trouva toujours de nouvelles consolations. En remerciant ses médecins : *Voilà*, dit-il, *maintenant mes vrais médecins :* il montrait les ecclésiastiques dont il écoutait les avis, dont il continuait les prières, les psaumes toujours à la bouche, la confiance toujours dans le cœur. S'il se plaignit, c'était seulement d'avoir si peu à souffrir pour expier ses péchés : sensible jusques à la fin à la tendresse des siens, il ne s'y laissa jamais vaincre ; et, au contraire, il craignait toujours de trop donner à la nature. Que dirai-je de ses derniers entretiens avec le duc d'Enghien ? Quelles couleurs assez vives pourraient vous représenter et la constance du père et les extrêmes douleurs du fils ? D'abord le visage en pleurs, avec plus de sanglots que de paroles, tantôt la bouche collée sur ces mains victorieuses et maintenant défaillantes, tantôt se jetant entre ces bras et dans ce sein paternel, il semble, par tant d'efforts, vouloir retenir ce cher objet de ses respects et de ses tendresses. Les forces lui

manquent, il tombe à ses pieds. Le prince, sans s'émouvoir, lui laisse reprendre ses esprits ; puis, appelant la duchesse sa belle-fille, qu'il voyait aussi sans parole et presque sans vie, avec une tendresse qui n'eut rien de faible il leur donne ses derniers ordres, où tout respirait la piété. Il les finit en les bénissant [1] avec cette foi et avec ces vœux que Dieu exauce, et en bénissant avec eux, ainsi qu'un autre Jacob, chacun de leurs enfants en particulier ; et on vit de part et d'autre tout ce qu'on affaiblit en le répétant. Je ne vous oublierai pas, ô Prince [2], son cher neveu et comme son second fils, ni le glorieux témoignage qu'il a rendu constamment à votre mérite, ni ses tendres empressements et la lettre qu'il écrivit en mourant, pour vous rétablir dans les bonnes grâces du Roi, le plus cher objet de vos vœux [3], ni tant de belles qualités qui vous ont fait juger digne d'avoir si vivement occupé les dernières heures d'une si belle vie. Je n'oublierai pas non plus les bontés du Roi qui prévinrent les désirs du prince mourant, ni les généreux soins du duc d'Enghien qui ménagea cette grâce, ni le gré que lui sut le prince d'avoir été si soigneux, en lui donnant cette joie, d'obliger un si cher parent. Pendant que son cœur s'épanche et que sa voix se ranime en louant le Roi, le prince de Conti arrive, pénétré de reconnaissance et de douleur. Les tendresses se renouvellent ; les deux princes [4] ouïrent ensemble ce qui ne sortira jamais de leur cœur ; et le prince conclut en leur confirmant qu'ils ne seraient jamais ni grands hommes, ni grands princes, ni honnêtes gens [5], qu'autant qu'ils seraient gens de bien, fidèles à Dieu et au Roi. C'est la dernière parole

1. Petite négligence, dans ces deux acceptions du même pronom *(les)* : il finit *ses ordres*, en bénissant *le duc et la duchesse d'Enghien*.

2. Le prince de Conti (appelé prince de La Roche-sur-Yon avant la mort de son frère aîné, arrivée en 1685). Ces deux frères avaient perdu leur mère en 1672, et leur père dès 1666.

3. Le Roi lui avait interdit la Cour, pour le punir de la part qu'il avait prise à une correspondance satirique sur Mme de Maintenon, et aussi d'avoir été, sans l'autorisation royale, faire la guerre contre les Turcs en Hongrie. Il avait passé son *exil* à Chantilly, près de Condé, son tuteur. Déjà fort intelligent, il avait encore grandement profité à l'école d'un tel maître. Saint-Simon, tout en reconnaissant ses brillantes qualités, l'accuse d'avarice et d'injustice.

4. Le duc d'Enghien et le prince de Conti.

5. *L'honnête homme*, au XVIIe siècle, était l'homme de bonne

qu'il laissa gravée dans leur mémoire ; c'est, avec la dernière marque de sa tendresse, l'abrégé de leurs devoirs. Tout retentissait de cris, tout fondait en larmes ; le prince seul n'était pas ému, et le trouble n'arrivait pas dans l'asile où il s'était mis. O Dieu ! vous étiez sa force, son inébranlable refuge, et, comme disait David [1], ce ferme rocher où s'appuyait sa constance ! Puis-je taire durant ce temps ce qui se faisait à la Cour et en la présence du Roi ? Lorsqu'il y fit lire la dernière lettre que lui écrivit ce grand homme, et qu'on y vit, dans les trois temps que marquait le prince, ses services qu'il y passait si légèrement au commencement et à la fin de sa vie, et dans le milieu ses fautes dont il faisait une si sincère reconnaissance, il n'y eut cœur qui ne s'attendrit à l'entendre parler de lui-même avec tant de modestie ; et cette lecture, suivie des larmes du Roi, fit voir ce que les héros sentent les uns pour les autres. Mais lorsqu'on vint à l'endroit du remerciement, où le prince marquait qu'il mourait content et trop heureux d'avoir encore assez de vie pour témoigner au Roi sa reconnaissance, son dévouement, et, s'il l'osait dire, sa tendresse, tout le monde rendit témoignage à la vérité de ses sentiments ; et ceux qui l'avaient ouï parler si souvent de ce grand roi dans ses entretiens familiers pouvaient assurer que jamais ils n'avaient rien entendu ni de plus respectueux et de plus tendre pour sa personne sacrée, ni de plus fort pour célébrer ses vertus royales, sa piété, son courage, son grand génie, principalement à la guerre, que ce qu'en disait ce grand prince avec aussi peu d'exagération que de flatterie. Pendant qu'on lui rendait ce beau témoignage, ce grand homme n'était plus. Tranquille entre les bras de son Dieu où il s'était une fois jeté, il attendait sa miséricorde et implorait son secours jusqu'à ce qu'il cessa enfin de respirer et de vivre. C'est ici qu'il faudrait laisser éclater ses justes douleurs à la perte d'un si grand homme : mais, pour l'amour de la vérité

société, de bonne éducation. On voit ici que cette expression n'était pas synonyme *d'homme de bien*.

1. II Reg., XXII, 2, 3. — Plusieurs éditions suppriment cette référence, qui est excellente. Deforis y substitue celle-ci : Ps. XXVI, 6.

et à la honte de ceux qui la méconnaissent, écoutez encore ce beau témoignage qu'il lui rendit en mourant. Averti par son confesseur[1] que, si notre cœur n'était pas encore entièrement selon Dieu, il fallait, en s'adressant à Dieu même, obtenir qu'il nous fît un cœur comme il le voulait, et lui dire avec David ces tendres paroles : *O Dieu! créez en moi un cœur pur*[2] ; à ces mots, le prince s'arrête, comme occupé de quelque grande pensée ; puis, appelant le saint religieux qui lui avait inspiré ce beau sentiment : *Je n'ai jamais douté*, dit-il, *des mystères de la religion, quoi qu'on ait dit*. Chrétiens, vous l'en devez croire ; et, dans l'état où il est, il ne doit plus rien au monde que la vérité. *Mais*, poursuit-il, *j'en doute moins que jamais. Que ces vérités*, continuait-il avec une douceur ravissante, *se démêlent et s'éclaircissent dans mon esprit! Oui*, dit-il, *nous verrons Dieu comme il est, face à face*[3]. Il répétait en latin avec un goût merveilleux ces grands mots : *Sicuti est, facie ad faciem* : et on ne se lassait point de le voir dans ce doux transport[4]. Que se faisait-il dans cette âme? quelle nouvelle lumière lui apparaissait? quel soudain rayon perçait la nue, et faisait comme évanouir en ce moment, avec toutes les ignorances des sens, les ténèbres mêmes, si je l'ose dire, et les saintes obscurités de la foi? Que devinrent alors ces beaux titres dont notre orgueil est flatté? Dans l'approche d'un si beau jour, et dès la première atteinte d'une si vive lumière, combien promptement disparaissent tous les fantômes du monde! que l'éclat de la plus belle victoire paraît sombre! qu'on en méprise la gloire et qu'on veut de mal à ces faibles yeux qui s'y sont laissé[5] éblouir!

1. Le P. François Bergier, jésuite, familier de Condé, reçut en l'absence du P. de Champs (al. Deschamps), la dernière confession du prince.

2. Ps. L, 12.

3. I Joan., III, 2 ; I Cor., XIII, 12. — Le P. Bergier rapporte ainsi les paroles de Condé : « De fidei mysteriis dubitavi nunquam, et nunc multo minus. Discussa mentis caligine, nitent omnia ; ita res habet, videbimus Deum sicuti est, et facie ad faciem. » (*De morte Ludovici Borbonii, principis Condæi*, Paris, 1689, in-12, p. 117).

4. Ici, le récit du P. Bergier diffère légèrement de celui de Bossuet : « Fateor, hic teneri non potui, principemque tenerrime complexus : *Ut tuis omnibus solatio est*, inquam, *isthæc religio, pietasque, salutis tuæ tam certa pignora !* Vix ea cum Christi pendentis effigiem sumpsit in manus. » (*Op. cit.*, p. 118).

5. Var. : laissés (1689). — La première édition (1687) et la seconde

Venez, peuples, venez maintenant ; mais venez plutôt, princes et seigneurs, et vous qui jugez la terre, et vous qui ouvrez aux hommes les portes du ciel ; et vous plus que tous les autres, princes et princesses, nobles rejetons de tant de rois, lumières de la France, mais aujourd'hui obscurcies et couvertes de votre douleur comme d'un nuage ; venez voir le peu qui nous reste d'une si auguste naissance, de tant de grandeur, de tant de gloire. Jetez les yeux de toutes parts : voilà tout ce qu'a pu faire la magnificence et la piété pour honorer un héros [1] : des titres [2], des inscriptions [3], vaines marques de ce qui n'est plus ; des figures [4] qui semblent pleurer autour d'un tombeau, et des [5] fragiles images d'une douleur que le temps emporte avec tout le reste ; des colonnes qui semblent vouloir porter jusqu'au ciel le magnifique témoignage de notre néant ; et rien enfin ne manque dans tous ces honneurs que celui à qui on les rend. Pleurez donc sur ces faibles restes de la vie humaine, pleurez sur cette triste immortalité que nous donnons aux héros. Mais approchez en particulier, ô vous qui courez avec tant d'ardeur dans la carrière de la gloire, âmes guerrières et intrépides. Quel autre fut plus digne de vous commander ? mais dans quel autre avez-vous trouvé le commandement plus honnête ? Pleurez donc ce grand capitaine, et dites en gémissant:

(1689) ont ici le pluriel (*laissez*), bien qu'en des cas analogues le participe soit resté invariable.

1. On en voit la description dans les *Honneurs funèbres rendus à la mémoire de Monseigneur Louis de Bourbon, prince de Condé, dans l'église métropolitaine de Notre-Dame de Paris*, Paris, 1687, in-4.

2. Trente inscriptions latines, gravées sur autant de tables de marbre, rappelaient la vie, les exploits et les vertus du prince (*Ibid.*, p. 3 à 30).

3. Seize trophées rappelant les victoires du grand Condé étaient accompagnés des titres glorieux mérités par ses belles actions, et semblables à ceux que les Romains donnaient à leurs empereurs », tels que : *Princeps juventutis ; Nova spes Reipublicæ ; Ductor exercituum*, etc.

4. A la porte de Notre-Dame, était un arc de triomphe formé de deux grands palmiers : « Et parce que c'était la coutume des anciens de faire paraître les images des ancêtres aux funerailles, on voit attachées aux palmiers seize médailles de bronze des hommes illustres de la branche de Bourbon, depuis Robert de Clermont, cinquième fils de saint Louis, jusqu'à Antoine de Bourbon, père d'Antoine, roi de Navarre et du premier prince de Condé. » A l'entrée du chœur, était un autre arc de triomphe représentant d'un côté la vie héroïque du prince, et de l'autre sa mort chrétienne : on y voyait le Courage et la Valeur en pleurs et témoignant leur douleur par des expressions tirées de la Bible.

5. Leçon des anciennes éditions (1687 et 1689) Une correction au crayon, ajoutée après coup sur l'exemplaire de Chantilly : *de*.

Voilà celui qui nous menait dans les hasards ; sous lui se sont formés tant de renommés capitaines, que ses exemples ont élevés aux premiers honneurs de la guerre: son ombre eût pu encore gagner des batailles ; et voilà que dans son silence son nom même nous anime, et ensemble il nous avertit que, pour trouver à la mort quelque reste de nos travaux et n'arriver pas sans ressource à notre éternelle demeure, avec le roi de la terre il faut encore servir le roi du ciel. Servez donc ce roi immortel et si plein de miséricorde, qui vous comptera un soupir et un verre d'eau donné en son nom plus que tous les autres ne feront jamais tout votre sang répandu ; et commencez à compter le temps de vos utiles services du jour que vous vous serez donnés à un maître si bienfaisant. Et vous, ne viendrez-vous pas à ce triste monument, vous, dis-je, qu'il a bien voulu mettre au rang de ses amis? Tous ensemble, en quelque degré de sa confiance qu'il vous ait reçus, environnez ce tombeau ; versez des larmes avec des prières ; et, admirant dans un si grand prince une amitié si commode et un commerce si doux, conservez le souvenir d'un héros dont la bonté avait égalé le courage. Ainsi puisse-t-il toujours vous être un cher entretien ! Ainsi puissiez-vous profiter de ses vertus ; et que sa mort, que vous déplorez, vous serve à la fois de consolation et d'exemple ! Pour moi, s'il m'est permis après tous les autres de venir rendre les derniers devoirs à ce tombeau, ô Prince, le digne sujet de nos louanges et de nos regrets, vous vivrez éternellement dans ma mémoire : votre image y sera tracée, non point avec cette audace qui promettait la victoire ; non, je ne veux rien voir en vous de ce que la mort y efface. Vous aurez dans cette image des traits immortels : je vous y verrai tel que vous étiez à ce dernier jour sous la main de Dieu, lorsque sa gloire sembla commencer à vous apparaître. C'est là que je vous verrai plus triomphant qu'à Fribourg et à Rocroy ; et, ravi d'un si beau triomphe, je dirai en action de grâces ces belles paroles du bien-aimé disciple : « *Et hæc est victoria quæ vincit mundum, fides nostra* [1] : La véritable victoire, celle qui

1. I Joan., v, 4.

met sous nos pieds le monde entier, c'est notre foi. » Jouissez, Prince, de cette victoire, jouissez-en éternellement par l'immortelle vertu de ce sacrifice. Agréez ces derniers efforts d'une voix qui vous fut connue. Vous mettrez fin à tous ces discours. Au lieu de déplorer la mort des autres, grand Prince, dorénavant je veux apprendre de vous à rendre la mienne sainte [1] : heureux si, averti par ces cheveux blancs du compte que je dois rendre de mon administration, je réserve au troupeau que je dois nourrir de la parole de vie les restes d'une voix qui tombe et d'une ardeur qui s'éteint[2].

1. Cette parole d'humilité ajoute le dernier trait à l'éloge funèbre de Condé. Ainsi l'évêque va désormais apprendre de son ami récemment converti l'art de mourir chrétiennement !

2. Cet adieu à l'oraison funèbre, si victorieusement placé à la fin de ce chef-d'œuvre, était sincère et définitif. Il eût fallu la mort d'un Louis XIV, pour obliger l'orateur à se donner un démenti. On ne peut considérer comme tel une ou deux allocutions sans beaucoup de solennité, qu'il dut prononcer, l'une au Val-de-Grâce (26 avril 1690), en déposant sur l'autel le cœur de la Dauphine (c'était la femme de son ancien élève, et il avait été son aumônier) ; l'autre à Saint-Denis, le 1er mai suivant, en présentant aux religieux le corps de la même princesse. (Voy. l'abbé Hurel, *Les orateurs sacrés à la Cour de Louis XIV*. t. I, p. 349.) La promesse de se réserver pour ses diocésains n'est pas un simple mouvement oratoire. Nous avons fait, dans l'*Histoire critique de la Prédication de Bossuet* (2e partie, ch. III), la statistique des sermons perdus ; et ce n'est pas sans émotion que nous avons vu qu'il fallait placer entre la présente oraison funèbre et le sermon de Pâques, 10 et 30 mars 1687, un simple catéchisme dans une église de Meaux (Saint-Saintin), mentionné par Rochard et par l'abbé Ledieu, l'un chirurgien de l'Hôtel-Dieu de Meaux, et l'autre secrétaire de Bossuet.

PLAN D'UN SERMON

POUR LE JOUR DE NOËL,

à Meaux, vers 1687.

Les éditeurs ont inséré dans les *Pensées détachées pour le jour de Noël* ce canevas très court, mais d'une réelle importance par les grandes idées qui y sont indiquées. Il est probablement de l'époque de Meaux, mais, au plus tard, de 1687. Il ne serait même pas impossible, ce semble, qu'il se rapportât à quelqu'une des années précédentes.

Le texte a été revisé sur l'autographe [1] nouvellement retrouvé. On y avait omis quelques mots; et une ponctuation fantaisiste faussait le sens par endroits.

Apparuit gratia Dei [*Salvatoris nostri*]...

(Tit., II, 11.)

Dans tous les mystères que Dieu accomplit pour notre salut, il y a toujours trois choses à considérer. Tous les mystères contentent nos désirs par quelque don, dirigent nos mœurs par quelque exemple, excite[nt] notre espérance par quelque promesse; car tout ce qui s'accomplit dans le temps a son rapport à la vie future. Si bien qu'il faut toujours y considérer la grâce qu'ils nous apportent, les instructions qu'ils nous donnent, la gloire qu'ils nous proposent. L'Apôtre n'a rien omis, et conduit successivement les fidèles par tous ces degrés. *Apparuit* [*gratia Dei Salvatoris nostri*] : là, il nous propose la grâce que Jésus naissant nous apporte. *Erudiens nos* [2]... : là, il nous découvre les vertus que Jésus naissant nous enseigne. *Exspectantes* [*beatam spem*] [3]...: là, il nous fait voir le grand et admirable spectacle que Jésus naissant nous fait attendre.

1. Ms. n. acq. fr. 5155. In-4. f° 16. — Autographe revenu d'Angleterre (février 1888), avec d'autres manuscrits, dits *fonds Libri*, enlevés jadis à la Bibliothèque Nationale et à d'autres bibliothèques françaises.

2. Tit., II, 12.

3. *Ibid.*, 13.

Après avoir expliqué ce *pieusement* [1] : Que si le monde nous appelle à ses spectacles, etc., nous attendons un autre spectacle.

Le dernier point, attente. Jésus-Christ naissant nous fait attendre un retour. Il est venu pour semer, il viendra pour recueillir ; pour confier le talent, pour en exiger le profit ; pour détruire la fausse gloire, pour établir la véritable.

Nostræ cœnæ, nostræ nuptiæ nondum sunt [2]. Nos jeux, nos fêtes, nos banquets. Laissez-moi achever le temps de mon deuil. La vie chrétienne ; la vie pénitente, deuil spirituel. Consacrés à la mort, par le saint baptême. Déplore la mort non de son époux, ni de son père, mais de son âme, la perte de son innocence. État de l'Église est un état de viduité et de désolation : perdu en son époux plus de la moitié d'elle-même.

1. Allusion à un mot du passage de saint Paul dont ce sermon sera le commentaire : *Sobrie, et juste, et pie vivamus in hoc seculo expectantes*... Il devait se présenter à la fin du second point. La note qu'on va lire indique la transition au troisième.

2. Tertull., *De Spectac.*, n. 28.

SAMEDI SAINT.

17 avril 1688 [1].

Le royaume des cieux est semblable à un homme qui cherche des pierres précieuses et qui donna tout ce qu'il a pour en acheter une.

(Matth., XIII, 45-46.)

Ceux qui vendent toute chose pour acheter cette pierre évangélique sont ceux qui ont quitté pour l'avoir les vains plaisirs, les grandeurs et les fausses douceurs du monde ; c'est ce que vous avez fait, mes Filles, en abandonnant non seulement ce que vous possédiez, mais ce que vous pouviez espérer.

Cependant, disons plutôt que ce marchand, c'est Jésus-Christ qui, épris de la beauté de cette pierre, d'un prix extrême, d'une rareté surprenante, d'un éclat ravissant et d'une valeur immense, a tout donné pour l'acheter. Mes Filles, quelle est cette pierre ? C'est votre âme, fonds d'une étendue infinie, capable de connaître et d'aimer Dieu ! Dieu, dans son éternité, a pour occupation de se connaître et de s'aimer ; ce doit être aussi celle de votre âme. Ame, que ta valeur

1. L'*Extrait des mémoires de la Visitation* donne le sujet de cette exhortation prononcée pendant la visite de la communauté, le 17 avril 1688. M. Lebarq (*Œuvres oratoires*, t. VI, p. 424, note 3) croyait qu'elle n'avait pas été conservée. Il ignorait alors que les Sœurs de la Visitation avaient pris le discours à l'audition et l'avaient publié dans leur *Année sainte*, t. X, p. 541. Une circulaire du 2 mai rappelle ainsi la visite et l'allocution qui y fut prononcée :

« Nous nous sommes trouvées doublement engagées à travailler à notre perfection, par la visite que Mgr notre très digne prélat a pris la peine de nous faire, dans un temps tout propre à se renouveler, choisissant la semaine sainte pour cet effet. S'étant rendu à notre parloir, à quelques heures de son loisir, sa Grandeur entra la veille de Pâques entre cinq et six heures du soir, sans autre inconvénient que de retarder un peu notre collation. Comme nous avions déjà chanté *Alleluia*, tout se passa en jubilation. Il eut la bonté de témoigner grande satisfaction de la communauté, nous appelant sa joie et sa couronne et la plus chère partie de son troupeau. Il nous parla avec tant de zèle du bonheur incomparable de notre sainte vocation, qu'il nous laissa fort animées et disposées à ressusciter avec Notre-Seigneur. »

est grande! que ton prix est inestimable! Ce divin marchand, apercevant du haut du ciel cette pierre précieuse toute obscurcie et souillée des laideurs du péché, a découvert en elle, au travers de ces ombres, quelques restes des traits de sa première forme. Il en a eu pitié, et, la voyant incapable de l'aimer, de le connaître, et cependant gémissante et captive par le malheur de son péché, accablée d'une langueur mortelle, et d'une ignorance invincible, il a sacrifié, pour l'avoir et la rétablir en sa première beauté, tout ce qu'il était. Il a donné sa vie pour notre vie, son corps pour notre corps, son sang pour notre sang. Il a donné ses peines, ses travaux, ses sueurs; il a donné sa divinité; il a donné son humanité; il a donné ses mérites; il a donné tout ce qu'il valait pour acheter cette pierre, laquelle toute précieuse qu'elle était, offrait néanmoins un terrible spectacle au ciel.

Les anges contemplaient avec pitié cette image de Dieu dans un état si déplorable, couverte de ténèbres, remplie d'erreurs, plongée dans la boue et chargée de chaînes; qu'a fait Jésus-Christ? Il a dissipé ses ténèbres, éclairé son entendement. Il l'a élevée à la connaissance de Dieu, à cette vue ineffable, à cette admirable lumière, à cette délicieuse vision. Personne n'a vu Dieu en cette vie : nous en apercevons pourtant quelques rayons par notre intelligence. Il s'est communiqué, il s'est donné à nous. Alors nous avons participé à ses privilèges, à ses droits. Cette lumière qui nous éclaire est une flamme divine, sublime, ardente, pure et féconde; quand on y est une fois accoutumé, on commence à goûter les charmes secrets de la liberté d'esprit, à se dégager des plaisirs et des créatures; car, dans des objets si conformes aux sens, la perte de l'âme est infaillible. Il ne se peut que les sens ne se corrompent en s'enivrant. Les plus dangereux de tous les liens, ce sont ceux qui nous paraissent les plus doux; mais, affranchis de leur servitude, possédant notre liberté, nous sommes des pierres d'un vif éclat, d'un prix inestimable, taillées, polies et mises en œuvre par un excellent ouvrier.

Entrons maintenant un peu dans la connaissance de nous-mêmes. Vous êtes ces pierres précieuses ; il me semble que je vois en vous toutes des diamants d'un grand prix, d'une [pureté] éclatante, d'une beauté céleste ! Appliquez-vous chacune à leur donner le dernier lustre et la perfection ; car les pierres précieuses, comme vous savez, sont taillées et enrichies d'ornements par la main de l'ouvrier. Voilà ce que vous devez faire, mais d'un travail exquis et d'une main assidue.

Prenez donc garde à deux choses : 1° à estimer votre âme et votre vocation, qui vous donne de si excellents moyens de perfection : car que sont les occupations du monde, premièrement celles des personnes de votre sexe ? Elles ne songent qu'à parer cette beauté extérieure qui est un piège pour ceux qui la regardent et un poison pour celles qui la possèdent. 2° Ayez une extrême horreur du péché, qui souille et ternit votre beauté intérieure. Autant vous devez aimer votre vocation, autant vous devez haïr la moindre ombre du mal et avoir soin de cultiver votre âme ; plus elle sera épurée, plus les moindres taches y paraîtront.

Voilà le premier fruit de cette visite : cultiver ponctuellement vos âmes, travailler à les orner et à les rendre dignes des regards de Dieu. Le second fruit sera de haïr ce qui peut les abaisser ; pour cela, ne faisons rien qui ne soit digne des yeux de Dieu.

DISCOURS AUX RELIGIEUSES

DE LA VISITATION DE MEAUX,

le 2 juillet 1688.

M. Lachat a daté de 1685, d'après « le style de l'ouvrage, » ce discours que Deforis avait donné sans aucune notice [1]. Le style! surtout celui d'une copie rédigée « après avoir entendu », c'est une indication bien insuffisante. Heureusement que les *Extraits des mémoires de la Visitation de Meaux* [2] nous en fournissent une autre, plus précise. Le « sermon divin » qu'elles mentionnent à l'année 1688 doit être celui qu'on va lire [3]. Il est naturel que les religieuses qui en furent émerveillées se soient appliquées à le reproduire.

Je ne m'étonne pas si votre fondateur, cet homme si éclairé, cet homme si pénétré des salutaires lumières de l'Évangile, vous a choisies pour honorer cette fête si remplie de mystères d'ineffable suavité et d'une charité immense. Mais qui n'admirerait par-dessus toutes choses les grands exemples qui s'offrent à nous dans ce mystère, d'une inexplicable instruction, si profitable non seulement pour les personnes cachées dans la solitude, mais propre pour vous, pour moi, pour tous les fidèles? Pour les justes, c'est leur consolation ; pour les pécheurs, c'est l'attrait qui les excite à faire pénitence. Qui n'admirera premièrement Élisabeth qui s'abaisse : *D'où me vient ce bonheur* [4]? Mais voyez un effet plus surprenant : Jean, qui n'est pas né, montre par son tressaillement sa joie à l'approche de son sauveur ; et Marie, possédée de l'esprit de Dieu, chante ce divin cantique : « Mon âme glorifie le Seigneur [5] ! »

1. Tome VIII de l'édition in-4, p. 563.
2. Ms. de la bibliothèque du Grand séminaire de Meaux, f° 46.
3. Pas de manuscrit. Les premiers éditeurs, ou les premiers copistes, en avaient un apparemment à leur disposition. Nous n'osons croire cependant que le texte n'ait pas été un peu arrangé.
4. Luc., I, 43.
5. *Ibid.*, 47.

Au milieu de tant de merveilles, de tant de miracles, je ne vois que Jésus qui n'agit pas, que Jésus dans le silence. Les mères s'abaissent et prophétisent ; Jean tressaille ; il n'y a que Jésus qui paraît sans action, et c'est Jésus qui est l'âme de tout ce mystère. Il ne fait aucune démonstration de sa présence : lui, le moteur invisible de toutes choses, paraît immobile ; il se tient dans le secret, lui qui développe et découvre tout ce qui est caché et enveloppé. Nous voyons souvent cette grande merveille, et nous ressentons ses bienfaits, mais il cache la main qui les donne. A la faveur de cette nouvelle lumière, je découvre ce que dit le prophète : *Vraiment vous êtes un Dieu caché, un Dieu sauveur* [1], un Dieu qui s'est humilié, un Dieu qui s'est épuisé lui-même dans ses abaissements, un Dieu abaissé dans un profond néant !

Mais pénétrons dans ce mystère ineffable, où Jésus paraît sans action. Que ce repos de Jésus est une grande et merveilleuse action ! Le grand mystère du christianisme, c'est de comprendre la secrète opération de Dieu dans les âmes. Dieu est descendu du ciel en terre pour se communiquer aux hommes, soit par la participation de ses mystères, soit en se donnant à eux par la communion. Il veut se donner à nous, et que nous nous donnions à lui. Il opère dans les cœurs de certains mouvements pour les attirer à lui, un entretien secret qui les élève à la plus intime communication : mais c'est dans la solitude que l'âme ressent ses divines approches. Que doit faire une âme dont Dieu s'approche par sa grâce et ses fréquentes visites ? Elle doit apporter trois dispositions : un saint abaissement, une humilité profonde, une sainte frayeur. Abaissement, humilité, frayeur, voilà la première disposition ; la seconde, c'est un transport divin, un transport admirable : elle s'éloigne par humilité, et s'approche par désir ; la troisième, c'est une joie céleste en son Salutaire, qu'elle a le bonheur de posséder.

Je m'assure que vous prévenez déjà mes pensées, et que vous considérez ces saintes dispositions dans les

1. Is., XLV, 15.

trois personnes qui ont part à ce mystère. Vous voyez Élisabeth qui s'abaisse : *D'où me vient ce bonheur* [1] ? Jean qui se transporte : *L'enfant a tressailli* [2] ; Marie qui s'élève et se repose en Dieu : *Mon âme magnifie le Seigneur*. Voilà les trois secrets de ce mystère : l'anéantissement d'Élisabeth, qui s'abaisse à l'approche de son Dieu ; le transport divin de Jean, qui le cherche ; et la paix de la Vierge qui le possède. L'approche de Dieu produit l'abaissement de l'âme, le transport dans celle qui le cherche, la paix dans celle qui le possède : c'est le sujet de cet entretien familier.

I. Ténèbres qu'il vient illuminer, néant qu'il vient remplir, que dois-tu faire quand Dieu approche? A l'approche d'une telle grandeur, néant, que dois-tu faire? Tu dois t'abaisser. Abaissez-vous, néant. Et toi, pécheur, que dois-tu faire? Pécheur, tu dois t'éloigner : une sainte frayeur te doit saisir ; puisque le péché a plus d'opposition à la sainteté de Dieu que le néant à sa grandeur. Grandeur que rien ne peut égaler ; sainteté qui ne peut être comprise : deux perfections en Dieu, qui nous doivent faire entrer dans des sentiments d'une humilité profonde.

Voyez les prophètes, quand l'esprit de Dieu était sur eux, combien ils étaient épouvantés. Jérémie, saisi d'effroi, tremble et se confond [3], en sorte que ses os semblaient se disloquer, et prêts à se dissoudre. Ézéchiel, au travers des ailes des chérubins, voit je ne sais quoi de merveilleux ; il s'étonne, il se pâme, il tombe sur sa face [4]. Mais ce qui doit nous jeter dans l'étonnement aux approches de notre Dieu, c'est qu'il vient à un néant, et à un néant qui lui est opposé par le péché. Aussi saint Pierre, pénétré de cette vue, dit-il à Jésus-Christ : *Retirez-vous de moi, car je suis un pécheur* [5]. Et le Centenier : *Seigneur, je ne suis pas digne: une parole, une parole de votre part* [6].

Où sont ces téméraires, qui n'ont point de honte de faire entrer Jésus-Christ dans une bouche sacrilège?

1. Luc., I, 43.
2. *Ibid.*, 44.
3. Jerem., XXIII, 9.
4. Ezech., II, 1.
5. Luc., V, 8.
6. Matth., VIII, 8.

Vous les voyez qui traitent avec Dieu, soit dans le secret de leur cœur, soit qu'ils reçoivent la viande sacrée, sans tremblement et sans crainte. Ce sont des profanes, qui ne méritent pas d'être au nombre des fidèles, et qui veulent goûter le pain des anges, le pain des saints. Mais vous, âmes saintes et tremblantes, venez et goûtez que le Seigneur est doux [1] ; venez dans un profond abaissement ; et, saisies d'admiration, vous devez dire : *D'où me vient ce bonheur?* car vous ne sauriez, sans l'aveuglement le plus déplorable, vous persuader que vous l'avez mérité ; et pour peu que vous vous rendiez justice, combien n'êtes-vous pas forcées de vous en reconnaître indignes !

En effet, si je pouvais pénétrer le secret des cœurs de ceux qui composent cet auditoire, que d'orgueil secret sous l'apparence d'humilité, que de jalousie sous des compliments d'amitié et de complaisance ! Voyons même les âmes les plus parfaites : il ne m'appartient pas de les sonder, mais qu'elles parlent elles-mêmes : elles avoueront qu'elles ont toujours en elles la racine du péché, dont il faut arracher jusqu'à la moindre fibre qui s'oppose à la grâce ; grâce qui nous prévient toujours, et qui ne trouve rien en nous qui l'attire, que notre extrême misère.

Il n'y a en l'âme que misère : misère en son origine, misère dans toute la suite de la vie ; misère profonde, misère extrême ; mais la misère est l'objet et le but de la miséricorde. Dieu veut une misère toute pure, pour faire voir une miséricorde entière. Ce n'est pas qu'il n'y ait un vrai mérite dans les justes ; et c'est une erreur intolérable dans les hérétiques de ce temps, d'avoir osé avancer que la grâce ne servait que d'un voile pour couvrir l'iniquité. Les misérables ! ils n'ont jamais goûté ses attraits : je ne m'en étonne pas ; ce n'est pas elle qui les meut et les conduit, ils n'agissent que par hypocrisie et par passion. Mais quoiqu'il y ait des mérites dans les justes, la grâce n'en est pas moins grâce, parce que leurs mérites sont le fruit de son opération dans leurs cœurs. La grâce tire son nom de son

1. Ps. XXXIII, 9.

origine : semblable à ces grandes rivières, qui, pour se répandre en différents ruisseaux, ne perdent point leur nom. La grâce prévient les justes pour les faire mériter ; mais elle récompense après, par justice, le mérite qu'elle leur a fait acquérir. C'est une grâce qui nous défend, c'est une grâce qui nous prévient : elle nous justifie par miséricorde, et nous récompense par justice, comme les paroles de saint Paul nous l'attestent : *J'attends*, dit-il [1], *la couronne de justice que Dieu, comme juste juge, me rendra.* Mais, dit saint Augustin [2], Dieu ne serait pas juste juge, s'il n'avait été auparavant un père miséricordieux.

Voilà, mes chères Filles, le fondement de votre abaissement devant Dieu. S'il vous a retirées du monde, *unde hoc ?* Si vous avez eu des tentations durant votre noviciat, et que vous les ayez surmontées, *unde hoc ?* Si, dans la suite, vous vous êtes élevées au-dessus des dégoûts et des difficultés de la vie spirituelle, *unde hoc?* S'il a plu à Dieu de vous gratifier de quelque grâce extraordinaire, *unde hoc?*

Mais disons, en passant, que c'est par Marie que la grâce nous est distribuée, pour combattre l'opinion de ceux qui nous blâment d'honorer la Vierge comme mère de Dieu. Ils voudraient établir une secrète jalousie entre Dieu et la créature, à cause de l'honneur que nous rendons aux saints. Gens peu versés dans l'Écriture, esprits grossiers et pesants dans leur prétendue subtilité ! Qu'ils écoutent sainte Élisabeth : elle ne dit pas : D'où me vient ce bonheur, que mon Seigneur vienne à moi ?... *Sitôt*, dit-elle [3], *que la voix de votre salutation est venue à mes oreilles, l'enfant que je porte a tressailli.* Ainsi Marie contribue aux opérations de la grâce dans nos cœurs ; et, loin de faire injure à la grâce en attribuant cette prérogative à Marie, c'est au contraire honorer la grâce, parce que c'est d'elle que la Vierge tire toute son excellence.

II. Nous avons dit que la première disposition d'une âme qui veut approcher de son Dieu, c'est l'anéantis-

1. II Timot., IV, 8.
2. *De Grat. et Lib. Arbitr.*, cap. VI, n. 14.
3. Luc., I, 44.

sement. Mais ce n'est pas assez que l'âme soit abaissée ; car, si elle est éternellement abaissée, comment se transportera-t-elle vers Dieu? Jean ne sent pas plus tôt le Seigneur, qu'animé de ces dispositions, il fait effort pour rompre les liens qui le retiennent, et courir à lui : il voudrait déjà remplir ses fonctions de précurseur. Mais il est prévenu : Jésus a prévenu son précurseur. Ne laissons pas passer ceci sans instruction. Dieu, source de tout bien, grand, immense, inaccessible, demande de se communiquer. Dieu se donne, Dieu se développe avec une libéralité immense. C'est, mes Filles, une vérité bien douce et bien consolante : Dieu désire d'être désiré ; il a soif que l'on ait soif de lui [1]. Dieu, qui ne désire rien et n'a besoin de rien, désire cependant d'être désiré. Il en est comme d'une belle fontaine qui coule dans une plaine : elle est claire, elle est fraîche, elle est pure ; elle ne désire pas d'être rafraîchie ; mais, si elle désire quelque chose, c'est sans doute de désaltérer les passants.

Ainsi il ne nous est pas permis, malgré notre indignité, de nous reposer en nous-mêmes ; il faut courir avec transport, il faut venir se plonger dans ces sources d'eau vive. Il n'y a point d'humilité qui empêche de désirer le Sauveur ; et heureux celui qui soupire après lui, car c'est celui-là à qui Jésus-Christ se donne tout entier. Le Centurion s'abaissa aux pieds des apôtres, mais il désira ; et par là, il mérita que le Saint-Esprit prévînt l'imposition des mains des apôtres [2]. Saint Jean interrogé de ce qu'il est, s'il est le Christ, s'il est prophète, ne dit pas ce qu'il est ; mais il dit ce qu'il n'est pas : *Je ne suis qu'une voix, un son qui frappe l'air* [3], qui n'a rien de considérable que de dire la vérité. Il s'estime indigne de délier la courroie des souliers de Jésus-Christ ; et, plein d'ardeur pour son Maître, il a mérité d'élever sa main sur celui au-dessous duquel il s'était abaissé.

Mais considérons les caractères de la mission de saint Jean. La grâce du saint Précurseur, c'est une grâce de lumière ; c'est une lumière qui veut rendre témoignage

1. S Greg. Naz., *Orat.* XL.
2. Act., X, 25, 44.
3. Matth., III, 3.

à la lumière : la lumière découvre la lumière. Ah ! c'est un petit flambeau qui découvre un grand flambeau. Le soleil se montre de lui-même, il n'a point de précurseur qui dise : Voilà le soleil ; mais les hommes avaient besoin qu'on les préparât à l'éclat du grand jour qui devait bientôt briller en Jésus-Christ.

Le monde était dans de profondes ténèbres, sembable à ceux qui sont dans un cachot ; quand ils en sortent, ils sont éblouis de la lumière, ils se détournent de la lumière, ils se cachent à la lumière. Ainsi les pécheurs, emportés par la violence de leurs passions, se précipitent dans les épaisses ténèbres du péché, et ne peuvent ensuite souffrir la lumière qu'on leur présente pour dissiper leur aveuglement. Vous dites à cet homme colère, à ce vindicatif, qu'en satisfaisant son ressentiment, il va tomber dans un funeste esclavage, dont il ne pourra se retirer ; mais il ne veut point de lumière : il méprise la lumière, il la hait, et n'aime que l'obscurité, qui lui cache ses désordres.

Telle est donc l'infirmité de notre raison, qu'elle ne peut soutenir l'éclat de la lumière qui éblouit nos faibles yeux : il faut une moindre lumière pour nous découvrir la grande, un petit flambeau pour nous montrer le grand flambeau. Le propre de saint Jean, c'est de découvrir et faire désirer Jésus-Christ ; c'est pourquoi le prophète Zacharie l'appelle [Orient] [1]. L'orient qui paraît sur nos montagnes, c'est le signe, c'est l'avant-courrier du soleil, c'est ce qui nous annonce le lever du soleil. Saint Jean, comme une belle aurore, a devancé le soleil, « cet Orient d'en haut, *Oriens ex alto* [2] », qui vient pour éclairer ceux qui sont dans les ténèbres et dans l'ombre de la mort, et pour conduire nos pas dans le chemin de la paix et l'observance de la loi.

1. Édit. : son horizon. — Les copistes n'ont pas dû retenir toutes les expressions de l'orateur, qui avait sans doute parlé de l'Orient, de l'aurore qui paraît à l'horizon. Le Messie n'est nulle part appelé *horizon*, mais bien *Oriens*. Ainsi dans Zacharie, III, 8, et VI, 12 (non, il est vrai, dans le texte hébreu, où on lit *tsémach*, germe, rejeton, mais dans les Septante et la Vulgate). Dans le discours de Bossuet, la suite des pensées demande que le « prophète » Zacharie soit plutôt le père même de Jean-Baptiste. En effet, dans son cantique, il prophétise la venue du Messie, qu'il appelle *Oriens ex alto*.

2. Luc., I, 78, 79.

Mais, pour profiter de la lumière qui luit sur nous, disons avec David : « Je chercherai, j'approfondirai, *scrutabor*[4] » ; j'approfondirai votre loi. Entrons avec sincérité dans cette étude : travaillons sérieusement à connaître toute l'étendue de nos obligations, et gardons-nous de vouloir nous dissimuler celles qui ne s'accorderaient pas avec nos cupidités. Ne cherchons pas à les restreindre, ou à les régler sur nos désirs ; songeons plutôt à connaître, à la lumière de cette loi si pure, tous les vices de notre cœur, et à réformer sur ses préceptes tout ce qu'elle condamne dans nos dispositions et dans nos œuvres, en pratiquant soigneusement tout ce qu'elle nous commande.

O ! quand une âme vient à s'examiner aux yeux de Dieu en approfondissant dans ses commandements, en sondant, en pénétrant la perfection qui y est cachée, qu'elle s'en trouve éloignée ! Si j'approfondis votre loi, je vois, ô mon Dieu, que tout ce que je fais, jusqu'aux meilleures actions, est infiniment éloigné de la perfection qu'elle renferme, parce que je n'approfondis pas, parce que je ne pratique que la surface des préceptes. C'est donc en approfondissant la loi de son Dieu que l'âme découvre le fond de sa corruption et voit tant de taches dans ses œuvres qu'elle n'en trouve pas une qui ne soit remplie de défauts. Ainsi, les lumières de la loi éclairant une âme, elle commence à entrer en de salutaires ténèbres où Dieu s'unit à elle et, le possédant, elle ne peut contenir sa joie.

III. Dès lors il suivra ce que je ne puis expliquer, et ce qui me surpasse. Parlez, Marie ; c'est à vous à nous faire connaître vos sentiments. Possédant votre Dieu, quels ont été vos transports, vos joies, vos jubilations, votre exultation, votre paix, votre triomphe ? Elle prononce un divin cantique qui est la gloire des humbles et la confusion des superbes. Que votre âme éprouve cet excès de joie que ressentait Marie en glorifiant son Dieu, en exaltant ses miséricordes !

1. Ps. CXVIII, 34.

Mais que veut dire exalter Dieu? Exalter Dieu, mes Filles, c'est agrandir Dieu. Pour vous le faire entendre, mon cœur veut enfanter quelque chose de si grand que je crains de faire un effort inutile ; mais peut-être vous ferai-je concevoir ma pensée. Exalter Dieu, c'est le mettre au-dessus de tout ce que nous en pouvons penser, au-dessus de toute grandeur. Si vous pensez que Dieu est infini, éternel, immense, mettez-le encore au-dessus ; élevez-le au-dessus de l'élévation, exaltez-le au-dessus de l'exaltation. Enfin, quelque haute idée que vous en puissiez former, mettez-le toujours au-dessus : voilà ce que c'est que d'exalter Dieu.

Mais quelle est la cause de l'exultation de Marie? Quel en est le sujet? La première cause de son exultation, c'est qu'il *a regardé la bassesse de sa servante*. Elle ne dit pas *sa servante*, mais *la bassesse de sa servante*, tant elle est pénétrée de son néant! Il y a en Dieu un regard de bonté et de miséricorde, qui est celui qu'il arrête sur les âmes pénitentes pour les consoler et les encourager à revenir à lui ; mais il y a aussi en Dieu pour le juste un regard de faveur et de bienveillance, un regard de défense et de protection, ah! un regard de la sérénité de sa face, dont la beauté jamais ne se ternit. Il est écrit que le regard du roi a quelque chose d'heureux et de divin [1]. Quelle impression doit donc faire sur le cœur des justes ce regard de Dieu, si amoureux, si tendre, dont il est écrit : *Voici les yeux du Seigneur qui se reposent sur les justes* [2]! C'est là ce regard de Dieu, qui transporte Marie de joie et d'admiration.

La deuxième cause de l'exultation de Marie, c'est le triomphe de Dieu sur le monde, c'est la victoire qu'il a remportée sur lui. Ce monde a quelque chose d'éclatant, qui surprend et qui trompe ceux qui s'en laissent éblouir : sa lumière faible éblouit les faibles. Marie, à la lueur de cette lumière qui l'éclaire, a découvert la vanité, le faux éclat, le faste de cette pompe vaine. Elle n'a pas regardé le triomphe de Dieu sur le monde comme devant arriver, mais comme étant déjà fait :

1. Prov., XVI, 15. 2. Ps. XXXIII, 16.

Deposuit. Elle l'a vu abattu, elle l'a vu renversé, et Dieu victorieux : « *Deposuit :* Il les a mis à bas. » Le monde n'est pas entièrement vaincu, il triomphe. Le monde à présent triomphe, il se moque des simples ; mais Dieu le renversera, et Marie considère ce triomphe comme accompli : *Deposuit, deposuit*. Elle ne dit pas : Il les renversera, il les brisera : mais *Deposuit :* C'en est fait, il est renversé, il est brisé, il est à bas.

En effet, sur qui Dieu arrête-t-il ses regards? qui est-ce qu'il exalte? Ce n'est pas ces superbes du monde. Sur qui Dieu arrête-t-il ses regards? qui est-ce qu'il exalte? Une âme humble, inconnue des autres, qui passe toute sa vie dans un coin d'un monastère, sans se plaindre de personne, se plaignant toujours d'elle-même ; c'est cette âme que Dieu exalte : *Exaltavit humiles*. Mais, pour cette puissance du monde, dès que Dieu s'est fait homme, s'est fait serviteur, dès que l'innocent s'est fait pécheur, en prenant sur lui nos offenses, il l'a mise à bas. Voilà la joie de Marie ; et c'est l'accomplissement des promesses qui nous sont faites, et la troisième cause de son exultation.

Les promesses de Dieu valent mieux que les dons du monde ; ce que Dieu promet est meilleur que ce que le monde donne. Soutenons-nous donc par ses promesses ; relevons nos courages et nos cœurs, et nous réjouissons, comme si nous en voyions déjà l'accomplissement. Ne disons point qu'il est longtemps [1]. *S'il tarde*, dit le prophète [2], *il ne laissera pas que de venir*. Abraham, en la personne duquel les promesses ont été données, s'en est réjoui deux mille ans avant qu'elles fussent accomplies : *Il a vu le jour du Seigneur ; il s'en est réjoui* [3]. Laissons-nous donc gagner à ces promesses. Jésus est à la porte ; il n'y a plus qu'une petite muraille entre lui et nous, qui est cette vie mortelle...

1. Petr., III, 9.
2. Habac., II, 3.
3. Joan., VIII, 56.

DISCOURS AUX FILLES DE LA VISITATION,

SUR LA MORT,

le jour du décès de M. Mutel, leur confesseur.

M. Mutel [1], « chanoine de la cathédrale, qui remplissait [à la Visitation] les fonctions de confesseur ordinaire depuis trente-trois ans, mourut le 14 juin 1689. » Cette date se lit dans les *Souvenirs de Sainte-Marie*, publiés en 1875 par Mgr Allou, évêque de Meaux, d'après des *Mémoires* manuscrits des religieuses elles-mêmes. Louis XIV, apprenant la longue durée du ministère de ce saint prêtre, dit : « Il faut que cet homme ait bien du mérite, et que cette communauté vive dans une grande union. » M. Mutel avait une charité inépuisable pour les pauvres. Il avait demandé à assister les condamnés au dernier supplice, bien que sa grande sensibilité le rendît malade après chaque exécution. Le jour même de cette mort, Bossuet adressa aux Visitandines une allocution, qui nous a été conservée, du moins en substance [2], et imprimée dans les *Lettres et opuscules*, (Paris, 1748, 2 vol. in-12, t. II, p. 86. Cf. Deforis, t. VIII, p.542).

Le manuscrit français 1284, provenant de la Visitation de Meaux, nous fournit l'indication suivante : *Discours que ce saint prélat nous fit le propre jour de la mort de M. Mutelle* (sic), *notre très digne confesseur*. Le Chapitre assemblé dans la chambre de communauté, il nous dit en y entrant :

Vous voyez, mes Filles, la fin de toutes choses : tout passe, tout nous quitte, tout nous abandonne, tout finit ; et nous passons et nous finissons aussi nous-mêmes.

C'est la mort [3], oui, c'est la mort qui finit tout, qui détruit tout, qui renverse tout et qui anéantit tout. Tout fait effort contre la mort, tout se révolte contre elle : les hommes, les bêtes mêmes emploient toutes

1. Et non *Mutelle*. — Cette remarque est du savant et obligeant bibliothécaire du Grand séminaire de Meaux, feu M. le chanoine Denis.

2. Le texte donné par ce manuscrit est beaucoup plus concis que celui des éditions. Nous le désignerons par *V*, et celui de l'édition de 1748, par *A*. Nous indiquerons seulement les différences les plus importantes.

3. Ces mots manquent en *A*.

leurs forces pour se défendre de la mort ; cependant rien ne lui peut résister : elle brise, elle écrase, elle détruit, elle anéantit tout : grandeur, puissance, élévation. Rois, empereurs, souverains, grands et petits de la terre, nul ne peut s'en défendre: elle confond et réduit en poussière les plus superbes monarques comme les derniers de leurs sujets. C'est donc la mort qui finit tout, qui détruit tout, qui nous réduit au néant [1], et qui en même temps nous fait voir que nous ne pouvons sortir de ce néant, et nous relever [2] par conséquent, qu'en nous élevant [3] vers Dieu, qu'en nous portant à Dieu, qu'en nous attachant à Dieu par un immortel amour.

Rien n'établit et ne prouve mieux l'être souverain de Dieu et son domaine sur nous que la mort.

Dieu est Celui qui est : tout ce qui est et existe est et existe par lui. Il est cet Être vivant, en qui tout vit et respire [4]. Remarquez donc bien, mes Filles, ce que je vais vous dire ; écoutez-le avec une profonde attention. Quelle consolation et quel sujet de joie pour vous [5], en quelque état que vous soyez! Quand quelquefois même vous vous trouveriez [6] à l'oraison l'esprit rempli de mille fantômes, sans aucun arrêt, ne pouvant assujettir l'imagination, cette folle de l'âme, comme l'appelle sainte Thérèse ; d'autres fois, sèches et arides, sans pouvoir produire une seule bonne pensée [7], comme une souche, comme une bête devant Dieu [8] : qu'importe? il n'y a alors qu'à consentir et à adhérer à la vérité de l'être de Dieu. Consentir à la vérité, cet acte seul suffit. Prenez garde que je dis consentir à la vérité, car Dieu seul est le seul être vrai. Adhérer à la vérité, consentir à la vérité, c'est adhérer à Dieu, c'est mettre Dieu en possession du droit qu'il a sur nous. Cet acte seul comprend tous les actes ; c'est le plus grand, c'est le plus élevé que nous puissions faire.

Mais vous me direz : Cela est bien difficile ! Non, mes Filles, il n'est point difficile : faites attention à

1. V : au rien.
2. A : et nous en relever.
3. V, A, par conséquent nous ne pouvons être.
4. Cette phrase manque en V et en A.
5. V, A : pour nous.
6. A. : quand quelquefois nous nous trouvons.
7. V : sans une seule pensée.
8. Ps. LXXII, 23.

ce que je vous dis. Cet acte est grand, il est parfait; mais en même temps je dis qu'il doit être fait fort simplement. Il n'y a rien de si simple que cet acte, adhérer à la vérité, consentir à la vérité, se rendre à la vérité, se soumettre à la vérité. Mais cet acte doit être fait sans effort, par un retour de tout le cœur vers Dieu. Il doit être — je cherche un terme pour m'expliquer — il doit être affectueux, tendre, sensible. Me comprenez-vous? mais me comprends-je bien moi-même? Car c'est un certain mouvement du cœur, qui [1] n'est point sensible de la sensibilité humaine, mais qui naît de cette joie pure de l'Esprit, de cette joie du Seigneur qu'on ne peut exprimer.

Et partant réjouissez-vous, et dites seulement en tout temps : Je consens, mon Dieu, à toute la vérité de votre Être; je fais mon bonheur de ce que vous êtes [2] : c'est ma béatitude anticipée; c'est mon paradis à présent, et ce sera mon paradis dans le paradis. *Amen.*

1. A : un mouvement qui...

2. Bossuet insiste ailleurs sur les mêmes pensées : « O Dieu, soyez heureux éternellement! Je m'en réjouis, c'est en cela que je mets tout mon bonheur... » (*Discours sur l'acte d'abandon à Dieu*, Lachat, t. VII, p. 537. Mais cet écrit est étranger aux œuvres oratoires.)

HOMÉLIE SUR CES PAROLES :

Nisi granum frumenti cadens... (Joan., XII, 24).

Vers 1689.

Rien de moins certain que la date de cette esquisse. Les éditeurs l'ont placée, non parmi les discours, mais parmi les opuscules de piété [1]. Cependant ils l'intitulent : *Homélie :* ce titre réclame une place parmi les *Sermons*. Il est vrai qu'il pourrait être arbitraire. Quoi qu'il en soit, la beauté manifeste de ce fragment justifiera au besoin sa présence dans notre collection.

Si le grain de froment, dit Jésus-Christ [2], *ne tombe en terre et ne meurt, il demeure seul ; mais s'il meurt, il se multiplie et porte beaucoup de fruit.*

Nous sommes ce grain de froment, et nous avons un germe de vie caché en nous-mêmes : c'est par là que nous pouvons porter beaucoup de fruit, et du fruit pour la vie éternelle. Mais il faut pour cela que tout meure en nous ; il faut que le germe de vie se dégage et se débarrasse de tout ce qui l'enveloppe. La fécondité de ce grain ne paraît qu'à ce prix. Tombons donc et cachons-nous en terre ; humilions-nous ; laissons périr tout l'homme extérieur, la vie des sens, la vie du plaisir, la vie de l'honneur [3], la vie du corps.

Entendons bien la force de ce mot : *Se haïr soi-même* [4]. Si les choses de la terre n'étaient que viles et de nul prix, il suffirait de les mépriser ; si elles n'étaient qu'inutiles, il suffirait de les laisser là ; s'il suffisait de donner la préférence au Sauveur, il se serait contenté de dire comme ailleurs : *Si on aime ces choses plus que moi, on n'est pas digne de moi* [5] ; mais, pour nous mon-

1. *Lettres et opuscules de M. Bossuet* (Paris, 1748, 2 vol. in-12), t. II, p. 197. Deforis, t. VIII, p. 432 (édit. in-4) ; Lachat, t. VII, p. 495. — Ce dernier éditeur a supprimé le titre : *Homélie...*

2. Joan., XII, 24, 25.

3. C'est-à-dire du faux honneur du monde.

4. Luc., XIV, 26.

5. Matth., X, 37.

trer qu'elles sont nuisibles, il se sert du mot de *haine*. Entendons par là le courage que demande le christianisme : tout perdre, tout sacrifier. Cette vie est une tempête ; il faut soulager le vaisseau, quoi qu'il en coûte : car que servirait-il de tout sauver, si soi-même il faut périr ?

Périsse donc pour nous tout ce qui nous plaît ; qu'il s'en aille en pure perte pour nous. Haïr son âme, c'est haïr tous les talents et tous les avantages naturels, comme étant à nous ; et peut-on s'en glorifier, quand on les hait ? Mais peut-on ne les pas haïr, quand on considère qu'ils ne nous servent qu'à nous perdre, dans l'état d'aveuglement et de faiblesse où nous sommes, toujours en danger de tout rapporter à nous, au lieu de tendre à Dieu par ses dons ? Gloire, fortune, réputation, santé, beauté, esprit, savoir, adresse, habileté, tout nous perd : le goût même de notre vertu nous perd plus que tout le reste. Il n'y a rien que Jésus-Christ ait tant répété et tant inculqué que ce précepte : *Si on veut être mon disciple, il faut*, dit-il, *haïr son père, sa mère, ses frères et sœurs, femme* [1] *et enfants, et sa propre âme* [2], et tout le sensible en nous ; alors cette fécondité intérieure développera toute sa vertu, et nous porterons beaucoup de fruit.

Notre-Seigneur ajoute encore : *Qui aime son âme, la perdra* [3]. C'est la perdre que de chercher à la satisfaire. Il faut qu'elle perde tout, et qu'elle se perde elle-même, qu'elle se haïsse, qu'elle se refuse tout, si elle veut se garder pour la vie éternelle.

Toutes les fois que quelque chose de flatteur se présente à nous, songeons à ces paroles : *Qui aime son âme, la perd*. Toutes les fois que quelque chose de dur et de pesant se présente, songeons aussitôt : *Haïr son âme, c'est la sauver*. Ainsi nous vivrons de la foi, et nous serons vrais justes dans l'esprit et les maximes de l'Évangile.

1. Édit. de 1748 et Deforis : femmes et enfants. — Les éditeurs modernes ont corrigé cette distraction.

2. Luc., XIV, 26.

3. Joan., XII, 25.

SERMON SUR LA CROIX.

ESQUISSE (1691 ?)

L'examen de ce manuscrit de la Bibliothèque Nationale [1] ne permet pas de douter qu'il appartienne à l'époque de Meaux. M. Lebarq avait cru pouvoir en fixer la date au 18 juin 1688 [2]. Mais une indication du troisième point : « *Lettre sur la Croix,* » paraît être un renvoi à la *Lettre sur l'adoration de la Croix,* qui est du 17 mars 1691. Ce discours ne peut donc être antérieur à cette dernière année. Rien ne s'oppose à ce qu'il ait été composé pour le dimanche de la Passion, 1er avril 1691, ou peut-être pour le 14 septembre, fête de l'Exaltation de la sainte Croix.

Cum exaltaveritis Fil[*ium*] *hom*[*inis*], *tunc cognoscetis quia ego sum.*

(Joan., VIII, 28.)

Élevons donc, etc. [3], afin de connaître Jésus. On voit, par ce qui précède ces paroles, que les hommes ne voulaient point connaître Jésus, et qu'il ne les jugeait pas dignes qu'il se fît connaître. Ils lui demandent : *Tu, quis es* [4] ? Il l'avait dit cent fois, et il l'avait confirmé par tant de miracles ; ils lui demandent encore : *Qui êtes-*

1. Entré à la Bibliothèque Nationale en 1889 (n. acq. fr. 6246). — Cf. t. III, p. 75. Il porte pour titre : *La Croix.*

2. Il y voyait la préparation hâtive d'un discours très touchant, que Bossuet fit ce jour-là, « aux Filles charitables de Crécy sur la croix qu'il tenait entre ses mains ». « Après ce discours, toutes les Sœurs, ajoutait le *Registre des visites pastorales* (*Revue Bossuet*, 1901, p. 30), sont venues la baiser entre les mains de mon dit Seigneur ; et elle fut déposée et mise aux mains d'une des *Sœurs charitables*, pour être sur-le-champ arborée sur la porte de leur maison. »

3. Édit. : Élevons donc nos esprits et nos cœurs, afin... — Cela paraît bien plus explicite que *etc.* Mais, au fond, cette phrase banale n'est autre chose qu'un contresens. Il s'agit d'élever « le Fils de l'homme ; » le *donc* nous reporte évidemment au texte. — Dans les rapides indications pour chacun des trois points, on avait arrangé, complété ou mutilé, traduit ou paraphrasé le texte du manuscrit ; nous avons fait disparaître toutes les interpolations. Nous ne considérons pas comme telle l'insertion *dans une citation latine*, des mots du texte nécessaires pour saisir la pensée de l'orateur, qui les avait présents à la mémoire. Toutefois, ici comme ailleurs, nous nous faisons une loi de les placer entre crochets.

4. Joan., VIII, 25.

vous ? comme si jamais ils n'en avaient ouï parler ; parce qu'ils ne croyaient pas en sa parole, ni au témoignage que son Père lui rendait. Il ne veut donc pas s'expliquer, et il leur répond d'une manière si obscure qu'elle fatigue tous les interprètes : *Principium, qui et loquor vobis* [1] ; discours ambigu et sans suite ; mais il ne les laisse pas [2] sans instruction. Vous ne me connaissez pas, parce que vous ne voulez pas me connaître : quand vous m'aurez exalté, vous connaîtrez qui je suis.

Allons donc à la croix, nous y trouverons qui est Jésus : le Fils de Dieu et le Rédempteur du monde, le roi, le vainqueur et le conquérant du monde, le docteur et le modèle du monde. Tous ses mystères, tous les attraits de sa grâce, tous ses préceptes.

I. Il ne fallait rien moins qu'un Dieu pour nous racheter. Descendre de l'infinie grandeur à l'infinie bassesse. *Humiliavit semetipsum* [3] : on ne peut pas abaisser ni humilier un ver de terre, un néant ; mais le Fils de Dieu *non rapinam* [*arbitratus est esse se æqualem Deo, sed semetipsum exinanivit, formam servi accipiens* [4]]. — *Deus erat in Christo* [*mundum reconcilians sibi* [5]].

Il fallait donc [un] Fils de Dieu. Aussi ce centurion [6] : *Vere Filius Dei erat iste* [7]. Les impies disent : *Si Filius Dei* [*es* [8], *descende de cruce... Si rex Israel est,*] *descendat... de cruce* [9] : au contraire, qu'il y meure pour être le Rédempteur. Vraiment c'était le Fils de Dieu.

II. L'attrait : *Sic Deus dilexit mundum* [10]. Le conquérant du monde : [*Et ego si exaltatus fuero a terra, omnia*] *traham ad meipsum* [11]. — [*Nemo potest venire ad me,*] *nisi Pater... traxerit eum* [12]. Ce parfum et ce baume : *Trahe me,... curremus in odorem* [*unguento-*

1. Joan., VIII, 25.
2. Ms. : ils ne laissent pas... — Distraction.
3. Philip., II, 8.
4. *Ibid.*, 6, 7.
5. II Cor., V, 19.
6. Les éditeurs amènent la citation par une phrase interpolée. En revanche, ils omettent le mot *Vere.*
7. Matt., XXVII, 54.
8. Le manuscrit porte cette indication abrégée : *Si Filius Dei*, etc., *descendat de cruce.* Les premiers éditeurs ont cru à une erreur de mémoire, qu'il fallait corriger.
9. Matt., XXVII, 40, 42.
10. Joan., III, 16.
11. *Ibid.*, XII, 32.
12. *Ibid.*, VI, 44.

rum tuorum [1] : Suavité, chaste délectation, attrait immortel, plaisir céleste et sublime.

Specie [2] *tua et pulchritudine tua intende* [3]... Quand il commence à vous appeler : *Prospere procede* [4]. Quand il livre le combat et attaque vos passions : *et regna*, etc.

III. Docteur. *Nunc judicium est mundi* [5]. Tout ramassé dans la croix ; symbole abrégé du christianisme. Lettre sur la Croix [6].

Ha ! cette pécheresse ; ha ! Marie, sœur du Lazare, baiser ses pieds ; avec quelle tendresse ! Les parfums, les larmes, les cheveux, tout y va [7]. Mais ils [8] n'étaient point encore percés, ni devenus une source intarissable d'amour. « Venez, etc. : *Venite, adoremus et procidamus ; ploremus* [9] [*ante Dominum qui fecit nos* [10]]. »

1. Cantic., I, 3.

2. Ici, Deforis introduit deux phrases de sa composition, qui lui paraissent suffisamment autorisées par ce texte latin. La seconde prêtait à Bossuet cet étrange style ; « Rien de plus doux, de plus aimable que le règne du Sauveur ; c'est par les charmes de sa beauté et l'éclat de sa majesté, dont il se sert comme d'un arc pour soumettre ceux qui lui sont opposés, qu'il triomphe de nos résistances : *Specie...* »

3. Ps. XLIV, 5.

4. *Ibid.*

5. Joan., XII, 31.

6. Sans doute la *Lettre sur l'adoration de la Croix*, du 17 mars 1691. Voir Urbain et Levesque, *Correspondance de Bossuet*, t. IV, p. 191.

7. Les premiers éditeurs ont cru devoir remplacer ces deux mots trop rudes et trop simples. Ils ont dit : « Tout est employé à exprimer les sentiments de *leur* cœur. » — *Leur*, parce qu'ils avaient changé plus haut le singulier en pluriel : « *baisent* ses pieds. »

8. Édit. : Mais ses pieds. — Correction inutile, surtout dans un canevas.

9. Ms. : *ploremus, etc.* — Nous laissons *etc.* dans le français, pour ne pas donner sous le nom de Bossuet des phrases composées par les éditeurs.

10. Ps. XCIV, 6.

SERMON POUR LE JOUR DE NOËL.

A Meaux, 1691.

Le pieux désir d'une religieuse de Jouarre, Mme de Lusancy, nous a valu la conservation de ce sermon [1]. Ne pouvant naturellement assister aux prédications de l'évêque de Meaux dans sa cathédrale (Saint-Étienne), elle avait souhaité avoir pour son édification une copie du discours prononcé le 25 décembre 1691. Bossuet, qui n'écrivait plus ses sermons à cette époque, fut obligé de dicter celui-ci, *après avoir dit*. Une note de Ledieu, son secrétaire, portait textuellement : « Cette copie faite de ma main est l'original même du sermon, dont l'auteur n'avait rien écrit, et qu'il me dicta depuis, à Versailles, en deux ou trois soirées, pour Jouarre, où il l'avait promis. Il l'y envoya en effet à Mme de Lusancy Sainte-Hélène... » Nous avons la lettre d'envoi [2], du 8 janvier 1692. Après s'être excusé de se servir dans cette lettre même d'une main étrangère, pour épargner sa tête « appesantie par le rhume, » il avertit délicatement la pieuse recluse qu'elle va lire un sermon peu conforme à son état, « puisqu'il attaque les pécheurs les plus endurcis ; » mais il faut, ajoute-t-il, « que les âmes les plus innocentes apprennent à gémir pour eux dans la retraite, et qu'en voyant leurs excès, elles s'accoutument à rendre grâces à Dieu des miséricordes qu'elles en ont reçues. » « Vous ne laisserez pas, lui dit-il encore, de voir dans ce sermon les plus utiles sentiments où l'on puisse entrer à la vue des mystères de Jésus-Christ... » — Espérons qu'il en sera de même des modernes lecteurs.

Celui-ci [3], cet enfant qui vient de naître, dont les anges célèbrent la naissance, que les bergers viennent adorer dans sa crèche, que les Mages viendront bientôt rechercher des extrémités de l'Orient, que vous verrez dans quarante jours présenté au Temple et mis entre

1. Plus de manuscrit. Nous n'avons maintenant ni la copie de la religieuse, ni celle de Ledieu, qu'elle renvoya fidèlement après l'avoir transcrite. C'est celle-ci que Deforis avait sous les yeux. Elle avait la valeur d'un original, comme Ledieu l'avait prétendu avec raison. (Cf. Deforis, t. IV, p. 377.)

2. Édition Urbain et Levesque, t. V, p. 6.

3. Le texte initial, en latin, manque. Mais il n'est pas douteux que c'était : *Ecce positus est hic in ruinam et in resurrectionem multorum in Israel, et in signum cui contradicetur* (Luc., II, 34) ; paroles qui ont été traduites dans la première phrase.

les mains du saint vieillard Siméon ; cet enfant, dis-je, *est établi pour la ruine et la résurrection de plusieurs dans Israël ;* non seulement parmi les Gentils, mais encore dans le peuple de Dieu et dans l'Église, qui est le vrai Israël ; *et pour être en butte aux contradictions ; et votre âme sera percée d'une épée :* et tout cela se fera *afin que les pensées que plusieurs tiennent cachées dans leurs cœurs soient découvertes* [1].

La religion est un sentiment composé de crainte et de joie : elle inspire de la terreur à l'homme, parce qu'il est pécheur ; elle lui inspire de la joie, parce qu'il espère la rémission de ses péchés ; elle lui inspire de la terreur, parce que Dieu est juste, et de la joie, parce qu'il est bon. Il faut que l'homme tremble et qu'il soit saisi de frayeur, lorsqu'il sent en lui-même tant de mauvaises inclinations ; mais il faut qu'il se réjouisse et qu'il se console, quand il voit venir un sauveur et un médecin pour le guérir. C'est pourquoi le psalmiste chantait : *Réjouissez-vous devant Dieu avec tremblement* [2] : réjouissez-vous par rapport à lui, mais tremblez par rapport à vous ; parce qu'encore que par lui-même il ne vous apporte que du bien, vos crimes et votre malice pourront peut-être l'obliger à vous faire du mal. C'est donc pour cette raison que Jésus-Christ est établi non seulement pour la résurrection, mais encore pour la ruine de plusieurs en Israël. Et vous ne trouverez pas mauvais que j'anticipe ce discours prophétique du saint vieillard Siméon, pour vous donner une idée parfaite du mystère de Jésus-Christ qui naît aujourd'hui.

C'était un des caractères du Messie promis à nos pères d'être tout ensemble et un sujet de consolation et un sujet de contradiction ; une pierre fondamentale sur laquelle on doit s'appuyer, et une pierre d'achoppement et de scandale, contre laquelle on se heurte et on se brise. Les deux princes des apôtres nous ont appris unanimement cette vérité. Saint Paul, dans l'Épître aux Romains : *Cette pierre sera pour vous une pierre de scandale ; et quiconque croit en lui ne sera point confondu* [3]. Le voilà donc tout ensemble et le

1. Luc., II, 34, 35.
2. Ps. II, 11.
3. Rom., IX, 33.

fondement de l'espérance, et le sujet des contradictions du genre humain. Mais il faut encore écouter le prince des apôtres : *C'est ici*, dit-il [1], *la pierre de l'angle, la pierre qui soutient et qui unit tout l'édifice ; et quiconque croit en celui qui est figuré par cette pierre, ne sera point confondu.* Mais c'est aussi une pierre d'achoppement et de scandale, qui fait tomber ou qui met en pièces tout ce qui se heurte contre elle. Mais il faut que les disciples se taisent quand le maître parle lui-même. C'est Jésus-Christ qui répond aux disciples de saint Jean-Baptiste : *Bienheureux sont ceux*, dit-il, *à qui je ne suis pas une occasion de scandale* [2]. Quoique je fasse tant de miracles, qui font voir au genre humain que je suis le fondement de son espérance, on est cependant trop heureux quand on ne trouve point en moi une occasion de se scandaliser : tant le genre humain est corrompu, tant les yeux sont faibles pour soutenir la lumière, tant les cœurs sont rebelles à la vérité !

Et pour porter cette vérité jusqu'au premier principe, c'est Dieu même qui est primitivement en ruine et en résurrection au genre humain ; car, s'il est le sujet des plus grandes louanges, il est aussi en butte aux plus grands blasphèmes. Et cela, c'est un effet comme naturel de sa grandeur, parce qu'il faut nécessairement que la lumière, qui éclaire les yeux sains, éblouisse et confonde les yeux malades. Et Dieu permet que le genre humain se partage sur son sujet, afin que ceux qui le servent, en voyant ceux qui le blasphèment, reconnaissent la grâce qui les discerne, et lui aient l'obligation de leur soumission.

C'était donc en Jésus-Christ un caractère de divinité d'être en butte aux contradictions des hommes, d'être en ruine aux uns, et en résurrection aux autres. Et, pour entrer plus profondément dans un si grand mystère, je trouve que Jésus-Christ est une occasion de contradiction et de scandale dans les trois principaux endroits par lesquels il s'est déclaré notre sauveur : dans l'état de sa personne, dans la prédication de sa doctrine, dans l'institution de ses sacrements. Qu'est-ce

1. I Pet., II, 6, 7. 2. Matth., XI, 6.

qui choque dans l'état de sa personne? Sa profonde humiliation. Qu'est-ce qui choque dans sa prédication et dans sa doctrine? Sa sévère et inexorable vérité. Qu'est-ce qui choque dans l'institution de ses sacrements? Je le dirai pour notre confusion, c'est sa bonté et sa miséricorde même.

Premier Point.

Au commencement le Verbe était; et le Verbe était en Dieu, et le Verbe était Dieu. Toutes choses ont été faites par lui [1]. Ce n'est pas là ce qui scandalise les sages du monde; ils se persuadent facilement que Dieu fait tout par son Verbe, par sa parole, par sa raison. Les philosophes platoniciens, dit saint Augustin, admiraient cette parole, et ils y trouvaient de la grandeur. Que le Verbe fût la lumière qui éclairait tous les hommes qui venaient au monde; que la vie fût en lui comme dans sa source, d'où elle se répandait sur tout l'univers, et principalement sur toutes les créatures raisonnables : ils étaient prêts à écrire en caractères d'or ces beaux commencements de l'évangile de saint Jean [2]. Si le christianisme n'eût eu à prêcher que ces grandes et augustes vérités, quelque inaccessible qu'en fût la hauteur, ces esprits, qui se piquaient d'être sublimes, se seraient fait un honneur de les croire et de les établir; mais ce qui les a scandalisés, c'est la suite de cet évangile : Le Verbe a été fait homme; et, ce qui paraît encore plus faible, *le Verbe a été fait chair* [3] : ils n'ont pu souffrir que ce Verbe, dont on leur donnait une si grande idée, fût descendu si bas. La parole de la croix leur a été une folie encore plus grande. Le Verbe né d'une femme, le Verbe né dans une crèche, pour en

1. Joan., I, 1.

2. Note de Deforis : *Quod initium sancti Evangelii, cui nomen est secundum Joannem, quidam Platonicus, sicut a sancto sene Simpliciano, qui postea Mediolanensi Ecclesiæ præsedit episcopus, solebamus audire, aureis litteris conscribendum, et per omnes ecclesias in locis eminentissimis proponendum esse dicebat. Sed ideo vilnit superbis Deus ille magister, quia* Verbum caro factum est, et habitavit in nobis : *ut parum sit miseris quod ægrotant, nisi se in ipsa etiam ægritudine extollant, et de medicina qua sanari poterant, erubescant. Non enim hoc faciunt ut erigantur, sed ut cadendo gravius affligantur.* (S. Aug., *de Civit. Dei*, lib. X, cap. XXIX.)

3. Joan., I, 14.

venir enfin à la dernière humiliation du Verbe expirant sur une croix, c'est ce qui a révolté ces esprits superbes. Car ils ne voulaient point comprendre que la première vérité qu'il y eût à apprendre à l'homme, que son orgueil avait perdu, était de s'humilier. Il fallait donc qu'un Dieu, qui venait pour être le docteur du genre humain, nous apprît à nous abaisser, et que le premier pas qu'il fallait faire pour être chrétien, c'était d'être humble. Mais les hommes, enflés de leur vaine science, n'étaient pas capables, de faire un pas si nécessaire. « Autant qu'ils s'approchaient de Dieu par leur intelligence, autant s'en éloignaient-ils par leur orgueil : *Quantum propinquaverunt intelligentia, tantum superbia recesserunt* », dit excellemment saint Augustin [1].

Mais, direz-vous, on leur prêchait la résurrection de Jésus-Christ et son ascension triomphante dans les cieux : ils devaient donc entendre que ce Verbe, que cette Parole, que cette Sagesse incarnée était quelque chose de grand. Il est vrai ; mais tout le fond de ces grands mystères était toujours un Dieu fait homme, c'était un homme qu'on élevait si haut, c'était une chair humaine et un corps humain qu'on plaçait au plus haut des cieux. C'est ce qui leur paraissait indigne de Dieu ; et, quelque haut qu'il montât après s'être si fort abaissé, ils ne trouvaient pas que ce fût un remède à la dégradation qu'ils s'imaginaient dans la personne du Verbe fait chair. C'est par là que cette personne adorable leur devint méprisable et odieuse : méprisable, parce qu'elle s'était abaissée ; odieuse, parce qu'elle les obligeait de s'abaisser à son exemple. C'est ainsi qu'il a été établi pour la ruine de plusieurs : *Positus in ruinam*... Mais, en même temps, il est aussi la résurrection de plusieurs ; parce que, pourvu qu'on veuille imiter ses humiliations, on apprendra de lui à s'élever de la poussière. Humiliez-vous donc, âmes chrétiennes, si vous voulez vous relever avec Jésus-Christ.

Mais, ô malheur ! les chrétiens ont autant de peine à apprendre cette humble leçon qu'en ont eu les sages

1. *Contra Julian.*, lib. IV, cap. XIII.

et les grands du monde. Loin d'imiter Jésus-Christ, dont la naissance a été si humble, chacun oublie la bassesse de la sienne. Cet homme qui s'est élevé par son industrie et peut-être par ses crimes, ne veut pas se souvenir dans quelle pauvreté il était né. Mais ceux qui sont nés quelque chose dans l'ordre du monde, songent-ils bien quel est le fond de leur naissance, combien elle a été faible, combien impuissante et destituée par elle-même de tout secours? Se souviennent-ils de ce que disait, en la personne d'un roi, le divin auteur du livre de la Sagesse : *Je suis venu au monde en gémissant comme les autres* [1]? De quoi donc se peut vanter l'homme qui vient au monde, puisqu'il y vient en pleurant, et que la nature ne lui inspire point d'autres pressentiments dans cet état, que celui qu'il a de ses misères? Entrons donc dans de profonds sentiments de notre bassesse, et descendons avec Jésus-Christ, si nous voulons monter avec lui. *Il est monté*, dit saint Paul [2], *au plus haut des cieux, parce qu'il est auparavant descendu au plus profond des abîmes*. Ne descendons pas seulement avec lui dans une humble reconnaissance des infirmités et des bassesses de notre nature ; descendons jusqu'aux enfers, en confessant que c'est de là qu'il nous a tirés, et non seulement des enfers où étaient les âmes pieuses avant sa venue, ou des prisons souterraines où étaient les âmes imparfaites qui avaient autrefois été incrédules, mais du fond même des enfers où les impies, où Caïn, où le Mauvais riche étaient tourmentés avec les démons. C'est jusque-là qu'il nous faut descendre, jusque dans ces brasiers ardents, jusque dans ce chaos horrible et dans ces ténèbres éternelles, puisque c'est là que nous serions sans sa grâce. Anéantissons à son exemple tout ce que nous sommes. Car considérons, mes bien-aimés, qu'est-ce qu'il a anéanti en lui-même. *Comme il était*, dit saint Paul [3], *dans la forme et la nature de Dieu, il n'a pas cru que ce fût à lui un attentat de se porter pour égal à Dieu ; mais il s'est anéanti lui-même en prenant la forme d'esclave, ayant été fait semblable aux hommes*. Ce n'est donc

1. Sap., VII, 3.
2. Ephes., IV, 9, 10.
3. Philip., II, 6, 7.

pas seulement la forme d'esclave qu'il a comme anéantie en lui-même ; mais il a anéanti, autant qu'il a pu, jusqu'à la forme de Dieu, en la cachant sous la forme d'esclave, et suspendant, pour ainsi parler, son action toute-puissante et l'effusion de sa gloire ; poussant l'obéissance jusqu'à la mort, et jusqu'à la mort de la croix [1] ; la poussant jusqu'au tombeau, et ne commençant à se relever que lorsqu'il fut parvenu à la dernière extrémité de la bassesse. Ne songeons donc à nous relever, non plus que lui, que lorsque nous aurons goûté son ignominie dans toute son étendue, et que nous aurons bu tout le calice de ses humiliations. Alors il ne nous sera pas en ruine, mais en résurrection, en consolation et en joie.

Second Point.

Mais, pour nous jeter dans ces profondeurs, laissons-nous confondre par la vérité de sa doctrine. C'est la seconde source des contradictions qu'il a eu à essuyer sur la terre. Il n'a eu à y trouver que des pécheurs ; et il semblait que des pécheurs ne devaient non plus s'opposer à un sauveur que des malades à un médecin. Mais c'est qu'ils étaient pécheurs et cependant qu'ils n'étaient pas humbles. Toutefois qu'y avait-il de plus convenable à un pécheur que l'humilité et l'humble aveu de ses fautes? C'est ce que Jésus-Christ n'a pu trouver parmi les hommes. Il a trouvé des pharisiens pleins de rapines, d'impuretés et de corruption ; il a trouvé des docteurs de la Loi, qui, sous prétexte d'observer les plus petits commandements avec une exactitude surprenante, violaient les plus grands. Et ce qui les a soulevés contre le Fils de Dieu, c'est ce qu'il a dit lui-même en un mot : *Je suis venu au monde comme la lumière, et les hommes ont mieux aimé les ténèbres que la lumière, parce que leurs œuvres étaient mauvaises* [2].

C'est pourquoi Jésus a été, plus que Moïse, plus que Jérémie, plus que tous les autres prophètes, un objet de contradiction, de murmure et de scandale à tout le

1. Philip., II, 8.

2. Joan., III, 19 ; XII, 46.

peuple. *C'est un prophète. Ce n'en est pas un. C'est le Christ. Le Christ peut-il venir de Nazareth? Peut-il venir quelque chose de bon de Galilée* [1]? *Quand le Christ viendra, on ne saura d'où il vient* [2]; *mais nous savons d'où vient celui-ci* [3]. *C'est un blasphémateur et un impie qui se fait égal à Dieu* [4], *qui enseigne à violer le jour du sabbat* [5]. *C'est un Samaritain et un schismatique* [6]; *c'est un rebelle et un séditieux, qui empêche de payer le tribut à César* [7]; *c'est un homme de plaisir et de bonne chère, qui aime les grands repas des publicains et des pécheurs* [8]; *il est possédé du malin esprit, et c'est en son nom qu'il délivre les possédés* [9]. En un mot, c'est un trompeur, c'est un imposteur; ce qui enfermait le comble de tous les outrages, et ce qui fait aussi qu'on lui préfère un voleur de grand chemin et un assassin [10]. Lequel des prophètes a été en butte à de plus étranges contradictions? Il le fallait ainsi, puisque, portant aux hommes plus près que n'avait fait aucun des prophètes, et avec un éclat plus vif, la vérité qui les condamnait, il fallait qu'il soulevât contre lui tous les esprits jusqu'aux derniers excès. C'est pourquoi la rébellion n'a jamais été portée plus loin. Il fait des miracles que jamais personne n'avait faits, et il ne laissait aucune excuse à l'infidélité des hommes. Mais plus la conviction était manifeste, plus le soulèvement devait être brutal et insensé. Car voyez jusqu'où ils portent leur fureur : il avait ressuscité un mort de quatre jours en présence de tout le peuple, et non seulement c'est ce qui les détermine à le faire mourir, mais ils veulent faire mourir avec lui celui qu'il avait ressuscité [11], afin d'ensevelir dans un même oubli, et le miracle, et celui qui en était l'auteur, et celui qui en était le sujet; parce qu'encore qu'ils sussent bien que Dieu, qui avait fait un si grand miracle, pouvait bien le réitérer quand il voudrait, ils osaient bien espérer qu'il ne le voudrait pas faire, ni renverser si souvent les lois de la nature. Voilà jusqu'où ils poussent leurs

1. Joan., I, 46; VII, 40, 41.
2. *Ibid.*, 27.
3. *Ibid.*
4. *Ibid.*, X, 33.
5. *Ibid.*, IX, 16.
6. *Ibid.*, VIII, 48.
7. Luc., XXIII, 2.
8. Matth., XI, 19.
9. *Ibid.*, IX, 34; XII, 24.
10. Joan., XVIII, 40.
11. *Ibid.*, XI, 39; XII, 10.

complots ; et jamais la vérité n'avait été plus en butte aux contradictions, parce que jamais elle n'avait été plus claire, ni plus convaincante, ni, pour ainsi parler, plus souveraine. C'est donc alors que les pensées, que plusieurs tenaient cachées dans leurs cœurs, furent découvertes. Et quelle fut la noire pensée qui fut alors découverte? Que l'homme ne peut souffrir la vérité ; qu'il aime mieux ne pas voir son péché, pour avoir occasion d'y demeurer, que de le voir et le reconnaître, pour être guéri ; et, en un mot, que le plus grand ennemi qu'ait l'homme, c'est l'homme même. Voilà cette secrète et profonde pensée du genre humain, qui devait être révélée à la présence de Jésus-Christ et à sa lumière : *Ut revelentur ex multis cordibus cogitationes.*

Prenez donc garde, mes Frères, de ne pas imiter ces furieux. Tu t'enfonces dans le crime, malheureux pécheur ; et, à mesure que tu t'y enfonces, les lumières de ta conscience s'éteignent ; et cette parole de Jésus-Christ s'accomplit encore : *Vous voulez me faire mourir parce que ma parole ne prend point en vous* [1]. Les lumières de ta conscience et cette secrète persécution qu'elle te fait dans ton cœur, ne t'émeuvent pas ; pour cela tu les veux éteindre : les vérités de l'Évangile te sont un scandale ; tu commences à les combattre, non point par raison, car tu n'en as point, et *les témoignages de Dieu sont trop croyables* [2] ; mais par paresse, par aveuglement, par fureur. Il n'y a plus devant tes yeux et dans le fond de ton cœur qu'une petite lumière ; et sa faiblesse fait voir qu'elle n'est plus en toi que pour un peu de temps [3] : *Adhuc modicum lumen in vobis est* [4]. Au reste, mon cher Frère, c'est Jésus-Christ qui te luit encore, qui te parle encore par ce faible sentiment : marche donc à la faveur de cette lumière, *de peur que les ténèbres ne t'enveloppent ; et celui qui marche dans les ténèbres ne sait où il va* [5] ; il choppe à chaque pas, à chaque pas il se heurte contre la pierre, et tous les chemins sont pour lui des précipices.

1. Joan., VIII, 37.
2. Ps. XCII, 5.
3. Cette double traduction de l'auteur ne suffit pas à Deforis, qui ajoute encore celle-ci, après le latin : « La lumière est encore en vous pour un peu de temps. »
4. Joan., XII, 35.
5. *Ibid.*

Troisième Point.

Mais ce qu'il y a ici de plus étrange, c'est que le dernier sujet du scandale qui a soulevé le monde contre Jésus-Christ, c'est sa bonté. Si, dans le temps de sa Passion et dans le cours de sa vie, on a poussé les outrages jusqu'à la dernière extrémité, c'est à cause *qu'il se livrait à l'injustice*, comme dit l'apôtre saint Pierre [1] ; qu'il se laissait frapper impunément, comme un agneau innocent se laisse tondre, et se laisse même mener à l'autel pour y être égorgé comme une victime ; c'est que, s'il fait des miracles, c'est pour faire du bien à ses ennemis, et non pas pour empêcher le mal qu'ils lui voulaient faire. C'est de là qu'est venu le grand scandale que le monde a vu arriver dans Israël à l'occasion de Jésus-Christ. Mais voici, dans le vrai Israël et dans l'Église de Dieu, le grand scandale. Parce que, dans l'institution de ses sacrements, Jésus-Christ n'a point voulu donner de bornes à ses bontés, les chrétiens n'en donnent point à leurs crimes. On a reproché au Sauveur l'efficace toute-puissante de son baptême, où tous les crimes étaient également expiés ; et Julien l'Apostat a bien osé dire que c'était inviter le monde à faire mal [2]. Mais la clémence du Sauveur ne s'en tient pas là. Novatien et ses sectateurs en ont eu honte : ils ont tâché de renfermer la miséricorde du Sauveur dans le baptême, ôtant tout remède à ceux qui n'avaient pas profité de celui-là. L'Église les a condamnés, et la miséricorde qu'elle prêche est si grande qu'elle ouvre encore une entrée pour le salut à ceux qui ont violé la sainteté du baptême et souillé le temple de Dieu en eux-mêmes. Restreignons-nous donc du moins, et ne donnons qu'une seule fois la pénitence, comme on faisait dans les premiers temps ! Non, mes Frères, la miséricorde de Jésus-Christ va encore plus loin : il n'a point mis de bornes à la rémission des péchés. Il a dit, sans restriction : *Tout ce que vous remettrez, tout ce que vous délierez* [3]. Il a dit à tous ses ministres, en la personne de saint Pierre : *Vous*

1. I Petr., II, 23.
2. *Apud S. Cyril. Alex.*, lib. VII *contr. Julian.*
3. Matth., XVI, 19 ; XVIII, 18.

pardonnerez non seulement sept fois, mais jusqu'à sept fois septante fois[1]. C'est que le prix de son sang est infini ; c'est que l'efficace de sa mort n'a point de bornes : et c'est là aussi le grand scandale qui paraît tous les jours dans Israël. On dit : Je pécherai encore, parce que j'espère faire pénitence. Que ce discours est insensé ! Sans doute, faire pénitence, ce n'est autre chose que se repentir. Quand on croit qu'on se repentira de quelque action, c'est une raison pour ne la pas faire. Si vous faites cela, dit-on tous les jours, vous vous en repentirez. Mais, à l'égard de Dieu, le repentir devient l'objet de notre espérance ; et on ne craint point de pécher, parce qu'on espère de se repentir un jour. Il fallait donc encore que cette absurde pensée fût révélée à la venue de Jésus-Christ : *Ut revelentur cogitationes*. Mais, Chrétien, tu n'y penses pas quand tu dis que tu feras pénitence et que tu te repentiras, et que tu fais servir ce repentir futur à ta licence : tu renverses la nature, tu introduis un prodige dans le monde. C'est, en effet, que ton repentir ne sera pas un repentir véritable, mais une erreur, dont tu te flatteras dans ton crime.

Tremblez donc, tremblez, mes Frères, et craignez qu'en abusant de l'esprit de la pénitence pour vous autoriser dans vos péchés, vous ne commettiez à la fin ce péché contre le Saint-Esprit, qui ne se remet ni en ce monde ni en l'autre[2]. Car enfin, s'il est véritable qu'il n'y a point de péché que le sang de Jésus-Christ ne puisse effacer et que sa miséricorde ne puisse remettre, il n'est pas moins véritable qu'il y en aura un qui ne sera jamais remis ; et, comme vous ne savez pas si ce ne sera point le premier que vous commettrez, et qu'il y a au contraire grand sujet de craindre que Dieu se lassera de vous pardonner, puisque toujours vous abusez de son pardon, craignez tout ce que fera une bonté rebutée, qui changera en supplices toutes les grâces qu'elle vous a faites.

Venez contempler tous les mystères du Sauveur : regardez l'endroit par où ils vous peuvent tourner en ruine, et celui par où ils vous peuvent être en consola-

1. Matth., XVIII, 22. 2. *Ibid.*, XII, 32.

tion et en joie ; et, au lieu de regarder sa bonté comme un titre pour l'offenser plus facilement, regardez-la comme un motif le plus pressant pour enflammer votre amour ; afin que, passant vos jours dans les consolations qui accompagnent la rémission des péchés, vous arriviez au bienheureux séjour, d'où le péché et les larmes seront éternellement bannies : c'est la grâce que je vous souhaite avec la bénédiction du Père, du Fils et du Saint-Esprit. Ainsi soit-il.

ESQUISSE D'UN SERMON

POUR LE JOUR DE PAQUES.

A Meaux, vers 1692.

Telle est la date que nous avons proposée dans l'*Histoire critique de la Prédication de Bossuet*. Elle n'est pas absolument certaine : les indications fournies par l'écriture [1] ne sont plus aussi nettes dans cette dernière partie de la vie de l'évêque de Meaux, et l'orthographe n'a plus de variations significatives. Mais elle nous paraît de plus en plus probable. Le *Journal des Visites pastorales* nous montre à la même époque Bossuet préoccupé de pensées semblables à celles qu'on va lire. Le mardi de Pâques (8 avril 1692), après avoir prêché le matin sur l'évangile du jour, il prononce le soir un sermon, maintenant perdu, « sur la nécessité d'imiter Jésus-Christ dans ses souffrances pour avoir part à sa gloire [2]. » C'était à La Ferté-Gaucher. Mais il avait célébré, selon son habitude, la fête de Pâques dans sa cathédrale.

O stulti et tardi corde ad credendum in omnibus quæ locuti sunt prophetæ! Nonne hæc oportuit pati Christum, et ita intrare in gloriam suam ?
(Luc., XXIV, 25, 26.)

Cette vérité combien inculquée par l'Église dans ce saint temps. Cet évangile se lira de[main]. Mardi, l'évangile [selon saint] Luc [3], à la fin : *Quoniam sic... oportebat Christum pati* [4]. Et le mercredi, dans l'épître: *Deus autem, quæ prænuntiavit... pati Christum suum,* [*sic implevit* [5]]. — Quoi donc ! encore la Passion ? — Oui, la Passion, mais comme chemin à la gloire. Trois vérités : 1° passer par la croix ; 2° en quoi consiste cette croix ; 3° les moyens.

1. Ms. fr. 12824, f°s 103, 104. In-4.
2. Si l'on retardait jusqu'à Noël 1692 la date du canevas de quelques lignes que nous avons donné ci-dessus, p. 393, il en résulterait que la présente esquisse ne serait pas antérieure à 1693.
3. Luc., XXIV, 13-35.
4. Luc., XXIV, 46. — Ms. : *Quia sic oportebat...*
5. Act., III. 18. — Ms. : *pati Christum suum, etc.*

I. La nécessité de passer par la croix. Jésus-Christ : *Si quis vult post me venire,... tollat crucem suam. — Ad omnes ; — quotidie* [1]. Et saint Paul *(per omnes civitates)* [2] : *Quoniam per multas tribulationes* [*oportet nos intrare in regnum Dei* [3]]. L'exemple de Jésus-Christ, qui voulait par là 1° expier le péché ; 2° montrer son amour. Nous, de même.

Combien important ; combien difficile d'entendre cette vérité. Les apôtres, point entendre les souffrances de Jésus-Christ. Remarquez Luc., IX, XVII[I] [4] ; voyaient [5] la suite : *Sequatur me* [6]. Pierre se fait appeler Satan : *(Absit,) absit* [*a te, Domine, non erit tibi hoc* [7]]. Oui, son royaume : *Dic ut sedeant* [*hi duo filii mei, unus ad dextram tuam, et unus ad sinistram, in regno tuo* [8]]. Mais lui : *Potestis bibere calicem* [9] ? Ouvrons donc les yeux à cette grande vérité. *Si in viridi ligno hæc faciunt, in arido quid fiet* [10] ?

II. Mais que devons-nous souffrir ? Je pourrais vous dire : Maladies, disgrâces, pauvreté, perte de biens, etc. Mais autre chose : *Abneget semetipsum* [11]. Croix inévitable : renoncer à soi-même ; combattre ses mauvais désirs, son avarice, sa mollesse, sa paresse, sa lenteur, son inquiétude, son ambition, ses attachements, ses commerces, en un mot ses sens, ses plaisirs, son goût, qui mène à d'autres goûts ; ses inimitiés, son indocilité, son arrogance, ses vengeances, son immodestie et cet amour des parures, sa vanité. Combat continuel ; s'arracher... sanglant ; violence [12]. *Violenti ra-*

1. Luc., IX, 23.

2. Ces trois mots ne se lisent pas dans le texte sacré. C'est une glose de Bossuet, ou peut-être une défaillance de mémoire. Il y a ici une vague réminiscence des adieux de saint Paul aux Éphésiens (Act., XX, 23). — Ms. : *per omnes civitates quia per multas tribulationes.* Bossuet renvoyait d'abord au ch. XVIII, ce qui était plus exact que la correction.

3. Act., XIV, 21.

4. Luc., IX, 45 ; XVIII, 34.

5. Deforis, qui donne de tout cela des développements plus curieux qu'authentiques, a fait ici un véritable contresens : « Voyez-en la suite ; » fait-il dire à Bossuet : au lieu que la leçon du manuscrit signifie que les apôtres voyaient dans la prophétie des souffrances du Sauveur l'obligation de souffrir avec lui.

6. Luc., IX, 23.

7. Matth., XVI, 22, 23.

8. *Ibid.*, XX, 21.

9. *Ibid.*, 22. — Ms. : *Potestisne...?*

10. Luc., XXIII, 31. Ms. : *Si hoc in viridi, quid in sicco?* (Analyse.)

11. *Ibid.*, IX, 23.

12. Lachat : violent. — Le premier éditeur, Deforis, n'avait pas fait cette faute ; complétant les textes,

piunt[1]; *Vim patitur*[2]. Les injures : *Multa pati et reprobari a generatione hac*[3]. Les murmures : dans les maladies, ingratitude envers ceux qui nous soulagent ; on se prend à eux de son mal.

III. Les moyens. L'exemple de Jésus-Christ ; avec lui : *Propositio sibi gaudio sustinuit crucem, confusione contempta*[4]. *Absterget Deus omnem lacrymam ab oculis eorum*[5]. — *Mulier cum parit tristitiam habet, quia venit hora ejus ; cum autem pepererit puerum, jam non meminit pressuræ propter gaudium, quia natus est homo in mundum*[6].

Deux tableaux : le juste souffrant, le méchant souffrant. Le juste souffrant : Job, Jérémie, Daniel, saint Étienne. Le méchant souffrant : Apocalypse, x. Pourquoi contre Dieu? On sent que tout vient de Dieu, on s'emporte contre lui ; espèce de religion dans le blasphème : on reconnaît que c'est Dieu... ; sa justice. En soulagent-ils leurs maux? Au contraire : *Commanducaverunt linguas suas præ dolore*[7] ; leur rage, leur dépit les augmentent, les aigrissent[8], commencent leur enfer. Et les autres, ils louent, ils bénissent, ils pardonnent. Les méchants s'emportent contre ceux qui les soulagent ; saint Étienne, pour ceux qui le font mourir. Ce malade impatient, pourquoi s'en prend-il à sa femme, à ses enfants? On ne veut pas avoir besoin, on ne veut pas dépendre : fonds d'orgueil. En toutes manières, ceux qui souffrent mal, venin dans leur plaie ; mais au contraire l'humilité, la patience, quel baume ! quel merveilleux adoucissement ! Quoi de plus doux que ce que dit Job : *Verbosi amici mei; ad Deum stillat oculus meus*[9]? Oui, je verse des larmes, mais c'est devant vous, c'est pour vous ; de confiance, de tendresse. C'est vous

selon sa méthode, il avait dit : « s'arracher [à soi-même et à tous les objets de ses passions par un effort] sanglant, [en se faisant à soi-même une dure] violence ; parce que le royaume des cieux se prend par violence, et que *ce ne sont que* les violents qui l'emportent. »

1. Matth., XI, 12.
2. *Ibid.*
3. Luc., XVII, 25.
4. Hebr., XII, 2.
5. Apoc., VII, 17.
6. Joan., XVI, 21.
7. Apoc., XVI, 10.
8. Deforis : augmentent leurs maux, les *aiguisent*... — Mieux lu par Lachat.
9. Job., XVI, 21.

que je veux fléchir, de qui je veux m'attirer de la compassion. Que me fait la pitié des hommes? Et cependant on veut être plaint. Trop de faiblesse, amour-propre. « Mais, ô mon Dieu, ma miséricorde [1] : *Tu autem, Domine, miserere mei, et resuscita me* [2]. »

Si vous vous adressez [3] à lui, voici sa promesse : *Ego scio cogitationes quas* [*ego*] *cogito super vos;* vous ne les savez pas, mais je les sais : *cogitationes pacis et non afflictionis, ut dem vobis finem* [4] : la fin de ces maux; et si ce n'est pas si tôt, *et patientiam*, ce qui vaut mieux que la fin des maux, parce que l' *affliction produit la patience; la patience, l'épreuve* [5] ; *l'épreuve, l'espérance, laquelle ne nous trompe pas* [6] ; parce que *celui qui espère en Dieu ne sera jamais confondu* [7], mais éternellement rendu heureux avec le Père, le Fils et le Saint-Esprit. *Amen* [8].

1. Ps., LVIII, 18.
2. *Ibid.*, XL, 11.
3. Lachat : Si vous vous *attachez* à lui. — Erreur de lecture que Deforis n'avait pas faite.
4. Jerem., XXIX, 11.
5. Quatre mots omis dans l'édition Lachat.
6. Rom., V, 3-5.
7. Eccli., II, 11.
8. A la suite, le ms.: calceamenta in pedibus, baculos in manibus, comedetis festinantes; est enim transitus, etc. Exod., XII, 11.

SERMON

POUR L'OUVERTURE DE LA MISSION DE 1692,

le 27 avril, IIIe dimanche après Pâques.

Ledieu, dans ses *Mémoires* [1], place par erreur en 1690 une *grande mission* que Bossuet fit donner par les capucins dans sa ville épiscopale. Le *Journal* ou *Grand recueil* de Claude Rochard [2] nous donne avec plus d'exactitude non seulement l'année, mais le jour d'ouverture, 27 avril 1692. Le prélat lui-même écrivait peu après à une religieuse : « Je fais mettre au net un sermon dont vous pourrez être édifiée : c'est celui de l'ouverture de la mission [3]. » Cela nous explique comment ce discours nous a été conservé [4], à la différence de tant d'autres prononcés aussi pendant la période de Meaux. Plusieurs communautés du diocèse avaient pu se procurer des copies de celui-ci. La nièce du cardinal de Bissy, successeur de Bossuet, Mme de Bassompierre, religieuse de la Visitation, en apporta une à Nancy, avec beaucoup d'ouvrages ou opuscules de piété, alors inédits. Cette copie fut transcrite plus d'une fois, non sans quelques accidents de détail. Dans l'ensemble, ces reproductions elles-mêmes ont beaucoup de valeur, parce qu'elles représentent un texte antérieur aux éditions. Nous avons tenu grandement compte de celle des transcriptions qu'on regarde comme la plus exacte. Une leçon hardie, que nous donnerons dans les dernières pages est une marque incontestable d'authenticité. C'est à l'endroit où l'évêque missionnaire applique à la vraie pénitence la comparaison de la femme en travail, tirée de l'évangile du jour : *Mulier, cum parit, tristitiam habet...*

Avant d'être publié par Deforis [5] en 1772, ce sermon l'avait été dans les *Lettres et Opuscules de Bossuet* [6], chez Barrois, à Paris, en 1748, et dans un volume intitulé *Retraite de dix jours*, etc., paru à Nancy en 1760. La date du 27 avril 1692 y était donnée exactement. On peut donc s'étonner de la fantaisie qu'a eue Deforis de le placer au Ve dimanche (11 mai).

1. Page 183. Il ajoute qu'une seconde mission eut lieu à Coulommiers, aussitôt après celle-ci.

2. Cf. *Revue Bossuet*, juillet 1904, p. 165.

3. Lettre à Mme d'Albert, du 21 mai 1692, édition Urbain et Levesque, t. V, p. 175.

4. Pas de manuscrit autographe. Collationné sur l'édition de Deforis, etc., et sur une copie antérieure aux éditions, qui appartient à la Visitation de Nancy. Elle est intitulée : *Sermon pour l'ouverture d'une mission, fait par M. de Bossuet, évêque de Meaux, le 27 avril 1692 ; qui peut servir de préparation à la retraite.*

5. T. VI, p. 413-429 de l'édition in-4.

6. T. II, p. 92 et suiv.

Vado ad Patrem [1].
Je m'en vais à mon Père.
(Joan., XVI, 16.)

Notre-Seigneur, mes chers Frères, dit cette parole en la personne de ses fidèles, aussi bien qu'en la sienne ; et, pour nous donner la confiance de la répéter avec lui [2], il a dit en un autre endroit : *Je monte vers mon Père, et vers votre Père ; vers mon Dieu, et vers votre* [3] *Dieu* [4]. Son Père est donc le nôtre aussi, quoique à titre différent : le sien par nature, et le nôtre par adoption [5] ; et nous pouvons dire avec lui : *Je m'en vais à mon Père.* Je puis [6] même ajouter, mes chers Frères [7], que cette belle parole nous convient [8], en un certain sens, plus qu'à Jésus-Christ ; puisque, vivant [9] sur la terre, il était déjà avec son Père, selon sa divinité ; et que, même selon sa nature humaine, son âme sainte en voyait la face. Il était toujours avec lui ; et dans un temps [10] où il semblait encore éloigné de retourner au lieu de sa gloire avec son Père, il ne laissait pas de dire : *Je ne suis pas seul, mais mon Père, qui m'a envoyé, et moi* [11], sommes toujours ensemble.

C'est donc à nous qui sommes vraiment séparés de Dieu, c'est à nous, mes bien-aimés [12], à faire un continuel effort pour y retourner ; c'est à nous à dire sans cesse : *Je vais à mon Père ;* et comme cette parole marquait la consommation des mystères de Jésus-Christ [13] dans son retour à sa gloire, elle marque aussi

1. Édit. : *ad patrem meum.* — Peut-être cette inexactitude était-elle sur la copie.

2. M. Lachat termine ici la phrase par un point. Son édition, où il s'est permis de grandes libertés, est de toutes la moins authentique. Nous indiquerons ainsi en abrégé l'origine des variantes : N (Copie de Nancy); A (édit. 1748) ; D (édit. Deforis) ; L (édit. Lachat).

3. N : vers mon Dieu, et vers le vôtre.

4. Joan., XX, 17.

5. A, L : par grâce et par adoption. *Et en var.* : et le nôtre par adoption.

6. A, L : Je peux. *Et en var.* : Je puis.

7. A, N : mes Frères.

8. Var. A : que ces paroles nous conviennent...

9. Var. : en vivant. (A. N).

10. Var. L : il était toujours avec lui dans un temps où... (Leçon manifestement fautive.)

11. Joan., VIII, 16.

12. Var. A, L : mes bien-aimés, mes chers Frères.

13. Texte de la copie de Nancy. Il nous paraît préférable à celui des éditeurs : « la consommation du mystère de Jésus-Christ... » — Var. A, D. : la consommation de Jésus-Christ...

la perfection de la vie du chrétien [1] dans le désir qu'elle [2] nous inspire de retourner à Dieu de tout notre cœur.

Pénétrons donc [2] le sens de cette parole : concevons premièrement ce que c'est que d'aller à notre Père ; voyons en second lieu ce qui nous doit arriver en attendant que nous y soyons [3] ; et comprenons en dernier lieu quel bien nous y aurons [4], quand nous y serons parvenus : tout cela nous sera marqué dans notre évangile ; et je ne ferai que suivre pas à pas ce que Jésus-Christ nous y propose.

Premier Point.

Je m'en vais [5] *à mon Père.* C'est l'état [6] d'un chrétien d'aller toujours. Mais d'où est-ce qu'il part, et où est-ce qu'il doit arriver? Saint Jean nous le fait entendre par cette parole : *Jésus, sachant que son heure était venue, de passer de ce monde à son Père* [7]... N'en disons pas davantage : nous devons faire ce passage avec Jésus-Christ. *Je ne suis pas du monde*, dit-il ; *comme ils ne sont pas* [8] *du monde* [9]. Ainsi, selon sa parole, vous n'êtes pas du monde : quittez-le [10] donc, marchez sans relâche ; mais marchez vers votre Père. Voilà les deux raisons de votre passage : la misère du lieu d'où vous partez, et la beauté [11] de celui où vous êtes appelés.

Saint Paul, pour nous exprimer [12] le premier : *Le temps est court* [13], dit-il. Le temps est court ; si vous ne quittez le monde, il vous quittera : il reste donc *que celui qui est marié soit comme ne l'étant pas ; et ceux*

1. N : la perfection du chrétien.
2. Var. A, D : Pénétrons dans... — C'était sans doute une erreur de lecture chez quelque copiste.
3. Var. A : que nous y soyons parvenus.
4. Var. A : nous aurons alors, et quel bonheur infini nous y attend. — N : nous aurons.
5. A et Deforis ont bien raison de faire commencer ici le premier point. M. Lachat le reporte mal à propos à l'alinéa suivant.
6. N. : le fait. — Cette leçon doit provenir d'une faute de lecture.
7. Joan., XIII, 1.
8. Il y a peut-être ici une inadvertance dans la transcription ; car la phrase de l'Évangile est celle-ci : « Ils ne sont pas du monde, comme moi-même je ne suis pas du monde. »
9. Joan., XVII, 16.
10. Var. A, L : comme ils ne sont pas du monde : « quittons-le donc, marchons sans relâche ; mais marchons vers notre Père. »
11. Var. D : la félicité et la gloire. — A, L : et la beauté, la félicité et la gloire.
12. A, N : nous exprime. — D : nous exprime ainsi...
13. I Cor., VII. 29.

qui pleurent, comme ne pleurant pas[1]; *et ceux qui se réjouissent, comme ne se réjouissant pas; et ceux qui achètent, comme n'achetant pas; et ceux qui usent de ce monde, comme n'en usant pas : parce que la figure de ce monde passe*[2]. Comme s'il disait : Pourquoi voulez-vous demeurer dans ce qui passe? Vous croyez que c'est un corps, une vérité; ce n'est qu'une ombre et une figure, et encore une figure[3] qui passe, qui s'évanouit : ainsi, en quelque état que vous soyez, ne vous arrêtez jamais. Les liaisons les plus fermes[4] et les plus saintes, telle qu'est celle du mariage, trouvent leur dissolution dans la mort : vos regrets passeront comme vos joies; ce que vous croyez posséder à plus juste titre vous échappe, à quelque prix que vous l'ayez acheté. Tout passe, malgré qu'on en ait[5]. *Mais c'est autre chose*, dit saint Augustin[6], *de passer avec le monde, autre chose de passer du monde pour aller ailleurs.* Le premier, c'est le partage des pécheurs : malheureux partage, qui ne leur demeure même pas; puisque, si le monde passe, ils passent aussi avec lui. Le second, c'est le partage des enfants de Dieu, qui, de peur de passer toujours, ainsi que le monde, sortent du monde en esprit, et passent[7] pour aller à Dieu. Domaines, possessions, châteaux[8], pourquoi voulez-vous m'arrêter? Vous tomberez un jour; ou[9] si vous subsistez, bientôt je ne serai plus moi-même pour vous posséder : adieu[10], je passe, je vous quitte, je m'en vais, je n'ai pas le loisir d'arrêter. Et vous, plaisirs, honneurs, dignités, pourquoi étalez-vous vos charmes trompeurs? Je m'en vais. En vain vous me demandez encore quel-

1. Var. L : point.
2. I Cor., VII, 29-32.
3. Ces quatre mots, que nous lisons dans la copie de Nancy, manquent dans les éditions. L'omission avait dû être causée par la répétition du mot *figure*. Texte des éditions : « Ce n'est qu'une ombre et une figure, qui passe et qui s'évanouit. »
4. Var. D : les plus fortes. — A, L : les plus saintes et les plus fermes.
5. Dans les éditions, cette petite phrase fait partie de celle qui précède. La copie de Nancy l'en détache avec raison, pour préparer ce qui va suivre.
6. *In Joan.*, Tract. LV, n. 1.
7. A, L : et partent. — Var. : et en partent.
8. Texte de Nancy. — Édit. : Domaines, possessions, palais magnifiques, beaux châteaux... Var. : meubles, richesses. — Dans cette énumération ainsi surchargée, la gradation était défectueuse.
9. Var. A : ou bien.
10. A, L : adieu donc. Var. : adieu.

ques moments, ce reste de jeunesse et de vigueur [1] : non [2], je suis pressé ; je pars, je m'en vais, et [3] vous ne m'êtes plus rien.

Mais [4] où allez-vous? Je vous l'ai dit, je vais [5] à mon Père : c'est la seconde raison de hâter mon départ.

Le monde [6] est si peu de chose, que les philosophes l'ont quitté sans même savoir où aller : dégoûtés de sa vanité et de ses misères, ils l'ont quitté ; ils l'ont quitté, dis-je, sans même savoir s'ils trouveraient, en le quittant [7], une autre demeure où ils pussent s'établir solidement. Mais moi, je sais où je vais : je vais à mon Père. Que craint un enfant, quand il va dans la maison paternelle [8] ? Ce malheureux Prodigue, qui s'était perdu en s'en éloignant [9], et qui s'était jeté en tant de péchés et tant [10] de misères, trouve une ressource, en disant : *Je me lèverai, et je retournerai chez mon père* [11]. Prodigue [12], cent fois plus perdu que le Prodigue de l'Évangile, dites donc [13] : Je me lèverai, je retournerai. Mais plutôt ne dites pas : Je retournerai ; partez à l'instant. Jésus-Christ vous apprend à dire, non pas : J'irai à mon Père ; mais : J'y vais, je pars à l'instant. Ou si vous dites : je retournerai, avec le Prodigue, que cette résolution soit suivie d'un prompt effet, comme la sienne ; car il se leva aussitôt, et il vint à son père. Dites donc dans le même esprit : Je retournerai à mon Père : là les mercenaires [14], les âmes imparfaites, ceux qui commencent à servir Dieu, et qui le font [15] encore

1. A, L : ce reste de jeunesse, ce reste de vigueur. — Et le texte en *variante*.

2. N. — Édit. : non, non.

3. N. — Édit. : je m'en vais, vous ne me verrez plus.

4. Var. A : Mais encore...

5. N. — Édit. : je m'en vais à mon Père. — Mais plus loin, ils diront comme nous : Je vais...

6. Var. : Le monde en lui-même.

7. A, L : sans même savoir en le quittant s'ils trouveraient une autre demeure où... — Et le texte en *variante*.

8. Var. : de son père. A : dans la maison paternelle, dans la maison de son père.

9. N : en s'éloignant. — On peut supposer ici un lapsus.

10. N. — Édit. : et en tant... — La construction de la copie de Nancy est plus conforme à l'usage de Bossuet. — Var. : tant de désordres et de misères.

11. Luc., xv, 18.

12. N. — Édit. : Prodigues, cent fois plus perdus...

13. A, L : dites donc avec lui. — Et le texte en *variante*.

14. N : les *âmes* mercenaires. — Mot interpolé par mégarde, emprunté à l'explication qui suit immédiatement.

15. N : et le font. — Le relatif a peut-être été accidentellement omis. Il peut aussi avoir été ajouté par les éditeurs du XVIIIe siècle. Au temps de Bossuet, on se dispensait quelquefois de le répéter.

par quelque espèce d'intérêt, ne laissent pas de trouver dans sa maison un commencement d'abondance ; combien donc[1] en trouveront ceux qui sont parfaits, et qui le servent par un pur amour ! Allez donc, marchez. Quand le monde serait aussi beau qu'il s'en vante, et qu'il le paraît à vos sens[2], il le faudrait quitter pour une plus grande beauté, pour celle de Dieu et de son royaume. Mais maintenant ce n'est rien, et[3] vous hésitez ; et vous dites toujours : J'irai, je me lèverai, je retournerai à mon Père ; sans jamais dire[4] : Je vais[5] !

Mais, enfin, supposons[6] que vous partiez ; vous voilà dans la maison paternelle. Attiré par les sensibles douceurs d'une conversion naissante, vous y demeurez[7] : c'est le veau gras qu'on vous y a donné d'abord ; c'est la musique qu'on fait retentir dans toute la maison[8] à votre retour. Voulez-vous donc demeurer dans cet état agréable, et y attacher votre cœur ? Non, non, marchez[9], avancez : recevez ce que Dieu vous donne, mais élevez-vous plus haut, à la croix, à la souffrance, aux délaissements de Jésus-Christ, à la sécheresse qui lui a fait dire : *J'ai soif*[10] ; où néanmoins il ne reçoit[11] encore que du vinaigre.

Eh bien ! me voilà donc arrivé ; j'ai passé par les épreuves, et Dieu m'a donné la persévérance : je n'ai donc[12] qu'à m'arrêter. — Non, marchez toujours. Êtes-vous plus avancé qu'un saint Paul[13], qui avait bu tant de fois le calice de la Passion de son Sauveur[14] ? Écoutez néanmoins[15] comme il parle, ou plutôt considérez comme il agit. Il dit aux Philippiens : *Mes Frères, je ne crois pas être arrivé*[16]. Eh quoi ! grand Apôtre,

1. N : combien en trouveront...
2. A, L : aux sens. Var. : à vos sens.
3. A, N : et néanmoins.
4. A, L : sans jamais dire efficacement. Var. : sans jamais dire.
5. N : Je m'en vais.
6. L : supposez, (sans, *variante*). — Cette innovation doit être un lapsus.
7. Var. : vous êtes comblé de joie.
8. A, N : qu'on y fait retentir dans toute la maison. — Cet *y* est sans doute une redite fautive de celui qu'on venait d'écrire.
9. A, L : marchez encore. — Var. : marchez.
10. Joan., XIX, 28.
11. N : il ne reçut. — Correction moderne, qu'on aura crue nécessaire, pour la concordance des temps.
12. A, L : je n'ai.
13. Var. : que saint Paul. — De même N, A.
14. Var. : de son Maître.
15. Var. : écoutez comme...—Nous prenons *néanmoins* dans A et dans la copie de Nancy : ainsi l'enchaînement des idées paraît mieux.
16. Philip., III, 13.

n'êtes-vous pas du nombre des parfaits? et pourquoi donc [1] avez-vous dit dans cet endroit même : *Tout ce que nous sommes de parfaits, ayons ce sentiment* [2]? Il est parfait, et néanmoins [3] : *Non*, dit-il, *mes Frères, je ne suis pas encore où je veux aller, et il ne me reste plus* [4] *qu'une chose à faire* [5]. Entendez-vous : Il ne me reste qu'une chose à faire [6]? Et quoi? *C'est qu'oubliant ce que j'ai fait, et tout l'espace que j'ai laissé derrière moi dans la carrière, je cours* [7], *je m'étends à ce qui est devant moi.* Je m'étends [8] : que veut-il dire? Je fais continuellement de nouveaux efforts; je me brise, pour ainsi dire [9], et je me disloque moi-même, par l'effort [10] que je fais pour m'avancer incessamment [11], sans prendre haleine, sans poser le pied un moment dans l'endroit [12] de la carrière où je me trouve, *je cours de toutes mes forces vers le terme* [13] *qui m'est proposé* [14]. — Et encore, quel est ce terme, et verrons-nous une fin à notre [15] course durant cette vie mortelle? — Écoutez ce qu'il vous répond [16] : *Soyez mes imitateurs, comme je le suis de Jésus-Christ* [17]. — Imitateur de Jésus-Christ! je ne m'étonne donc plus si, après tant d'efforts [18], tant de souffrances, tant de conversions, tant de prodiges de votre vie, vous dites toujours que vous n'êtes pas encore arrivé. Le terme où vous tendez, qui est d'imiter la perfection de Jésus-Christ, est tou-

1. N. Édit. : et pourquoi avez-vous dit... ?
2. Philip., III, 15.
3. A, L : et néanmoins il dit... — Et le texte en *variante*.
4. A, N. Édit. : il ne me reste qu'une chose à faire.
5 Philip., III, 13.
6. La copie de Nancy omet, accidentellement, je crois, cette reprise. De même, plus loin, elle passe du premier *je m'étends* au second.
7. Cette construction, calquée sur celle de saint Paul, est le texte de la copie de Nancy : il est bien conforme aux habitudes de Bossuet. Les éditeurs du XVIIIe siècle et les modernes ont cru devoir corriger ainsi : « C'est qu'oubliant ce que j'ai fait, et tout l'espace que j'ai laissé (A, L : qui est) derrière moi dans la carrière *où* je cours, *je m'étende*, à ce qui est devant moi. »
8. Édit. : Je m'étende : que veut-il dire? — A cause de la correction qu'on avait introduite, et qui s'harmonisait mal d'ailleurs avec la suite de la phrase.
9. A : pour ainsi parler.
10. A, N. — Édit. : par l'effort continuel que je fais pour...
11. N. — Édit. : et cela incessamment, sans prendre...
12. A, L : pour m'arrêter dans l'endroit... — C'est la *variante*.
13. A : qui m'est proposé par la vocation céleste.
14. Philip., III, 14.
15. N. — Édit. : à votre course durant cette vie mortelle. — A, L : à votre course, ô saint Apôtre. — C'est la *variante*.
16. A, N. — Édit. : ce qu'il répond.
17. Philip., III, 17 ; I Cor., IV, 16.
18. A, L: après de si grands efforts.

jours infiniment éloigné de vous : ainsi, vous irez toujours, tant que vous serez en cette vie, puisque vous tendez à un but où vous ne serez jamais arrivé parfaitement.

Et vous, mes Frères, que ferez-vous, sinon ce qu'ajoute le même apôtre dans son épître aux Philippiens [1] ? *Soyez, mes Frères* [6], *mes imitateurs, et proposez-vous l'exemple de ceux qui se conduisent selon le modèle que vous avez vu en nous.* Il faut donc toujours avancer, toujours croître : en quelque degré de perfection qu'on soit élevé, ne se reposer, ne s'arrêter jamais [3]. Je m'en vais, je m'en vais plus haut, et toujours plus près de mon Père : *Vado ad Patrem.* Le chemin où l'on marche, la montagne où l'on veut, pour ainsi dire, grimper [4], est si raide, que, si l'on n'avance toujours, on retombe ; si l'on ne monte sans cesse, et qu'on veuille prendre un moment pour se reposer, on est entraîné en bas par son propre poids. Il faut donc toujours passer outre [5], toujours s'élever [6], sans s'arrêter nulle part. C'est la pâque de la nouvelle alliance, qu'il faut célébrer en habit de voyageur, le bâton à la main, la robe ceinte, et manger vite l'agneau pascal : *car c'est la pâque, c'est-à-dire le passage du Seigneur* [7] ; et, comme Moïse l'explique après, *c'est la victime du passage du Seigneur* [8], qui nous apprend aussi à passer toujours outre, sans nous arrêter jamais. Car Jésus-Christ, qui est cette victime, s'en va toujours à son Père, et nous y mène avec lui. Si nous ne faisons un continuel effort pour nous approcher de lui et nous y unir de plus en plus, nous n'accomplissons pas le précepte : *Vous aimerez le Seigneur votre Dieu de tout votre cœur, de toute votre pensée* [9] *et de toutes vos forces* [10].

Mais, quand on sera arrivé à ce parfait exercice de l'amour de Dieu, alors du moins il sera permis de s'arrêter, et de prendre du repos? — Quoi! vous ne

1. Philip., III, 17.
2. N : Soyez mes imitateurs, et...
3. N. — Édit. : de perfection qu'on soit, ne s'y reposer jamais, ne s'y arrêter jamais.
4. A, L: où l'on veut grimper pour ainsi dire.
5. N : toujours passer.
6. A : toujours s'élever, toujours poursuivre.
7. Exod., XII, 11.
8. *Ibid.*, 27.
9. A, N. — Édit. : de toutes vos pensées.
10. Deuter., VI, 5.

savez donc pas qu'en aimant on acquiert de nouvelles forces pour aimer [1]? Le cœur s'anime, se dilate; le Saint-Esprit, qui le possède, lui inspire [2] de nouvelles forces pour aimer de plus en plus [3]. Ainsi vous n'aimez point de toutes vos forces, si vous n'aimez encore de ces nouvelles forces que vous donne le parfait amour. Il faut donc croître en amour pendant [4] tout le cours de cette vie : celui qui donne des bornes à son amour ne sait ce que c'est que d'aimer; celui qui ne tend pas toujours à un plus haut degré de perfection [5] ne connaît pas la perfection, ni [6] les obligations du christianisme. *Soyez parfaits* [7], dit le Sauveur, *comme votre Père céleste est parfait* [8]. Pour avancer [9] vers ce but, où l'on n'est jamais tout à fait en cette vie [10], il faut croître en perfection, et [11] toujours aimer de plus en plus. Je ne sais si, dans le ciel même, l'amour n'ira point [12] toujours croissant, puisque l'objet qu'on aimera étant infini et infiniment parfait, il fournira à l'amour éternellement [13] de nouvelles flammes. Si néanmoins il faut dire qu'il y a des bornes, c'est [14] Dieu seul qui les donne; et comme, durant cette vie, on peut toujours avancer, toujours croître [15], il le faut donc toujours faire, toujours dire : *Je vais à mon Père;* c'est-à-dire je marche non seulement [16] pour y aller, lorsque j'en suis éloigné; mais, lors même que je m'en approche et que je m'y unis, je tâche de m'en approcher et de m'y unir davantage, jusqu'à ce que je parvienne à cette parfaite unité où je ne serai avec lui qu'un même esprit, *où je lui serai tout à fait semblable, en le voyant tel*

1. A : pour aimer davantage.
2. A, L : lui inspire et lui donne... — Et le texte en *variante.*
3. N : pour aimer.
4. A, L : durant. — Et le texte en *variante.*
5. A, L : de perfection et d'amour. — Et le texte en *variante.*
6. N : et.
7. A, N : parfait.
8. Matt., v, 48.
9. A : pour s'avancer.
10. Ces trois mots manquent dans la copie de Nancy. C'était une utile addition, sans doute, qui n'aura pas été remarquée.
11. A, N. — Édit. : en perfection, toujours aimer de plus en plus.
12. A, L : pas. — Et *en var.* : point.
13. A, N. — Édit. : il fournira éternellement à l'amour de nouvelles flammes. — L donne notre texte en *variante.*
14. A : c'est du moins. — Texte de N. On n'aura pas tenu compte d'une correction justifiée par *néanmoins* du commencement de la phrase.
15. A, L : et toujours croître.
16. A : non seulement je marche.

qu'il est [1] ; où enfin, et pour tout dire en un mot, *où lui-même sera tout en tous* [2], et rassasiera tous nos désirs. Mais en attendant [3], qu'avons-nous à faire? C'est ce que je vous dois expliquer dans la seconde partie [4], ou plutôt ce que Jésus-Christ vous expliquera [5] lui-même dans notre évangile.

Second et Troisième Points.

Ce que vous avez à faire [6], dit-il, en attendant le jour de votre délivrance, c'est que *vous pleurerez et vous gémirez, et le monde* [7] *se réjouira ; mais vous, vous serez* [8] *dans la tristesse : Vos autem contristabimini* [9]. Pour entendre cette tristesse, il faut écouter le saint Apôtre, qui nous dit qu'il y a deux sortes de tristesse [10] : *Il y a la tristesse du siècle*, la tristesse selon le monde ; *et la tristesse* [11] *selon Dieu* [12]. Ne croyez pas, mes Frères, sous prétexte que Jésus-Christ a prononcé que le monde serait dans la joie, ne croyez pas, dis-je, qu'il ait voulu dire que ses joies seront [13] sans amertume, ou qu'elles ne seront pas suivies de douleur. Qui ne voit par expérience que ceux qui aiment le monde ont presque toujours à pleurer quelque chose, la perte [14] de leurs biens, de leurs plaisirs, de leur fortune, de leurs espérances, et en un mot [15] de ce qu'ils aiment? Si donc Jésus-Christ a dit que le monde se réjouira, c'est qu'il cherchera toujours à se réjouir : c'est là son génie, c'est là [16] son caractère ; mais quoi-

1. I Joan., III. 2.
2. I Cor., XV, 28.
3. A, L : Mais en attendant ce bonheur. — Et le texte en *variante*.
4. Var. : expliquer dans ce discours. — Édit. : C'est ce que je vous devais (L : dois) expliquer dans la seconde partie de ce discours.
5. A, L : vous explique. — Et le texte en *variante*.
6. A : Ce que vous devez faire.
7. A : vous gémirez : le monde.
8. A, L : mais vous serez... — Et le texte en *variante*.
9. Joan., XVI, 20.
10. A, N : de tristesses. — Le pluriel dans cette locution n'est pas rare dans les manuscrits de Bossuet; ici, toutefois, il pourrait n'être qu'une inadvertance de copiste.
11. A, L : et il y a la tristesse... — Et le texte en *variante*.
12. II Cor., VII, 10.
13. N : seraient.— A, L : ne croyez pas, dis-je, que ses joies seront... — Et le texte en *variante*.
14. A : ou la perte...— L: la perte ou de leurs biens, ou de leurs plaisirs, ou de leur fortune (A : leurs fortunes), ou de leurs espérances... Var. : à pleurer la perte de leurs biens, de...
15. A : de leurs espérances, en un mot.
16. A, L : son génie et son caractère.

qu'il cherche toujours la joie, il ne lui arrive jamais de la trouver à son gré [1], c'est-à-dire pure et durable. Salomon a dit, il y a longtemps, que ces deux qualités manquent aux joies de la terre. *Le ris* [2] *sera mêlé de douleur* [3] ; les joies du monde ne sont donc jamais pures [4] ; *les pleurs suivent de près la joie ;* elle ne sera donc jamais durable ; et quelque heureux qu'on soit dans le monde, il y a plus d'afflictions que de plaisirs [5]. C'est donc là cette tristesse du siècle dont saint Paul nous [6] a parlé.

Mais qu'en a dit ce [7] bienheureux Apôtre ? *La tristesse du siècle produit la mort* [8], parce qu'elle vient de l'attachement aux biens périssables. A cette tristesse du siècle saint Paul oppose la tristesse qui est selon Dieu, et qui est le vrai caractère de ses enfants. La tristesse qui nous peut venir du côté du monde, par la perte des biens de la terre ou bien [9] par l'infirmité de la nature, par les maladies, par les douleurs, nous est commune avec les impies ; ainsi [10] ce n'est pas là cette tristesse que le Sauveur donne en partage à ses fidèles, en leur disant : *Vous pleurerez.* C'est, mes Frères [11], cette douleur selon Dieu dont il veut parler ; et quel en est le sujet, sinon qu'ordinairement le monde persécuteur fait souffrir [12] les gens de bien et les tient dans l'oppression ? Ajoutons que Dieu, comme un bon père, châtie les justes comme ses enfants, et leur fait trouver leurs maux en ce monde, afin de leur réserver leurs biens dans la vie future. Vous voyez donc [13] déjà quelque chose de cette tristesse qui est selon Dieu. Soumettez-vous-y, mes chers Frères [14], soumettez-vous à l'ordre qu'il a établi dans sa famille ; et si, lorsqu'il a résolu de punir le monde, il commence le jugement

1. A : assez à son gré.
2. A : Le ris ici-bas sera toujours mêlé de douleurs.
3. Prov., XIV, 13.
4. Cette phrase manque en A.
5. A : on y a plus d'afflictions... — N : on y a plus d'afflictions que de joies.
6. Édit. : vous. — A, L : nous parle.
7. A, L : le. — Et ce *en variante.*
8. II Cor., VII, 10.
9. A, N. — Édit. : ou.
10. A, L : et ainsi.
11. A : et c'est, mes chers Frères.
12. N : le monde persécute, fait souffrir... — Erreur de lecture.
13. A, N.— C'est la *variante* dans les éditions : et pour texte : « Vous voyez bien déjà quelque chose de...»
14. N: Soumettez-vous-y, mes Frères, soumettez-vous-y ; soumettez-vous...

par sa maison, par les justes [1], qui sont ses enfants, tendez le dos humblement à cette main paternelle [2], et laissez-lui exercer une rigueur si remplie de miséricorde.

Mais voici encore une autre cause [3] de cette tristesse selon Dieu. Assis sur les fleuves de Babylone [4] et au milieu des biens qui passent, les fidèles sentent leur bannissement et ils [5] pleurent en se souvenant de Sion, leur chère patrie. Ah ! mes chers enfants, si quelque goutte de cette tristesse entre dans vos cœurs [6], et que, pleins de dédain et de dégoût pour ce qui passe, vous vous sentiez affligés de ne pas jouir encore du bien qui est éternel, après lequel vous soupirez [7], c'est là cette [8] tristesse selon Dieu que je vous souhaite.

Mais ce n'est pas encore celle que j'ai dessein de vous prêcher aujourd'hui [9] avec saint Paul. *Cette tristesse, qui est selon Dieu, produit*, dit ce saint apôtre [10], *une pénitence stable* [11]. C'est donc là principalement cette douleur que je vous souhaite, le regret de vos péchés, la tristesse et [12] l'amertume de la pénitence. Si je puis vous inspirer cette douleur, alors, alors, mes chers Frères [13], je vous dirai avec l'Apôtre : *Ah ! mes bien-aimés, je me réjouis* [14], *non pas de ce que vous êtes contristés, mais de ce que vous l'êtes selon Dieu par la pénitence* [15] ; et encore : *Qui est celui qui me peut donner de la consolation et de la joie* [16], *sinon celui qui*

1. A, N : et par les justes qui...

2. A, L : tendez le dos et baissez la tête humblement sous cette main paternelle. — En *variante*, le texte de Deforis, qui est aussi celui de la copie de Nancy.

3. A, N. — C'est la *variante* des éditions. Et pour texte : « Mais voici encore une autre *espèce* de cette tristesse selon Dieu. » — L'orateur vient de montrer « quel est le sujet » et l'origine ; c'est maintenant « une autre *cause*, » et « par suite une variété de la tristesse selon Dieu, » qu'il va nous exposer.

4. L : Assis sur les bords (A : le bord) des fleuves de Babylone. — Et le vrai texte renvoyé en *variante*.

5. A, N : Édit. : et pleurent. Var. : ils pleurent.

6. N : Ah ! mes chers Frères, si quelques gouttes de cette tristesse entrent jamais dans votre cœur... A : ... si quelque goutte de cette salutaire tristesse entre jamais dans votre cœur ...

7. A, L. : du bien éternel, de votre patrie céleste après laquelle vous soupirez. — Et le texte en *variante*. — Var. D : du bien éternel de votre céleste patrie, après laquelle...

8. N, A : c'est la tristesse. — Édit. : c'est la tristesse...

9. Mot omis dans la copie de Nancy.

10. A, N : dit cet Apôtre.

11. II Cor., VII, 10.

12. N : la tristesse, l'amertume...

13. A, L : mes chers Enfants. — Et *en var.* : Alors, mes chers Frères.

14. N : je m'en réjouis.

15. II Cor., VII, 9.

16. A, N : de la joie et de la consolation.

s'afflige à mon sujet [1], à qui ma prédication [2] et mes avertissements ont inspiré cette tristesse [3] qui est selon Dieu, et le regret de [ses] fautes [4]?

C'est, mes Frères, pour vous inspirer cette tristesse salutaire, que j'ai appelé [5] des prédicateurs qui vous prêcheront la pénitence dans la pénitence et sur la croix [6]. Vous commencerez dès ce soir [7] à les entendre; et je fais l'ouverture de cette mission, dont j'espère tant de fruits. Laissez-vous donc affliger selon Dieu, et plongez-vous dans la tristesse de la pénitence. Je suis touché, il y a longtemps, de la tristesse [8] que vous donnent tant de misères, tant de charges que vous avez beaucoup de peine [9] à supporter, et que sans doute vous ne pourrez [10] supporter longtemps malgré votre bonne volonté. Je vous plains; je les ressens [11] avec vous, et quelle serait ma joie, si je pouvais vous soulager de ce fardeau! Mais il faut que je vous parle comme un père : quand vous exagérez [12] vos maux, qui sont grands, vous n'allez pas à la source. Toutes les fois que Dieu frappe, et qu'on ressent des calamités [13] ou publiques ou particulières, qu'on est frappé dans ses biens, dans sa personne, dans sa famille, il ne faut pas s'arrêter à plaindre ses maux et à pousser des gémissements qui

1. II Cor., II, 2.
2. A, L : mes prédications.
3. A, L: cette tristesse salutaire...
4. Édit.: de leurs fautes ?
5. N : que j'apelle. — « Ils étaient bien quinze religieux, tous fort savants, » dit Rochard. Leur mission dura du 27 avril au 4 juin. Ils avaient à leur tête « le fameux P. Honoré » (le P. Honoré de Cannes). « M. l'évêque, dit le même témoin, y prêcha bien l'espace de quinze jours, et fit faire la communion générale trois fois. »
6. Var. : dans le sac et sur la croix. — Texte des éditions. — A, L: sous la croix. Var. : sur. — N: et sur la croix, pendant la mission qui se prépare et dont j'espère tant de fruits. — Il est bien difficile, sinon impossible, de dire quelle est ici la leçon véritable de Bossuet. Peut-être la préoccupation de faire de ce sermon une pieuse lecture pour la « préparation à la Retraite » aura-t-elle été une tentation pour les Visitandines de modifier ce qui était trop précis dans un autre sens. Toutefois nous rencontrerons tout à l'heure un passage des plus personnels, qui a été fidèlement reproduit dans leur copie.
7. A, L : dès ce jour.
8. A, L : de celle.
9. A, N : et que vous avez tant de peine...
10. N. – Édit.: pouvez. A : pouvez porter.
11. A, L : je sens vos maux. — C'était la *variante* de Deforis. *Les* se rapporte à *tant de misères*.
12. A, N. — Édit. : exagérerez.— On a cru devoir adoucir, par la forme conditionnelle. Mais *exagérer*, au sens latin, ne comportait pas nécessairement l'idée d'inexactitude. Il voulait dire *entasser*, de manière à rendre bien apparent.
13. A, N. — Édit. : misères.

ne les guérissent pas ; il faut porter sa pensée à nos péchés, qui nous les attirent.

Voyez [1] ce prodigue, dont nous vous parlions [2] tout à l'heure, réduit à paître un troupeau immonde, et gagnant à peine du pain dans un service si bas et si indigne [3]. Il ne se contente pas de dire : *Les moindres domestiques de mon père sont abondamment nourris, et moi, qui suis son fils, je meurs ici de faim* [4] ; car cette plainte stérile n'aurait fait qu'aigrir ses maux, au lieu de les soulager. Il va à la source : il sent que la source de ses maux, c'est d'avoir quitté son père [5], et sa maison où tout abonde ; c'est de s'être contenté des biens qui se dissipent si vite, et qu'il lui avait arrachés, parce que ce père si sage et si bon, qui en connaissait la malignité [6], avait peine à les lui donner. Il dit donc dans ce sentiment : *J'irai, je me lèverai* [7], *et* [8] *je retournerai vers mon père ;* et, non content de le dire d'une manière faible et imparfaite, il se lève, il vient à son père, et il éprouve [9] les douceurs de ses tendres embrassements. S'il s'était contenté de dire : Ah ! que je suis malheureux ! et que, se prenant de ses maux non point à soi-même, mais à Dieu, il eût blasphémé contre le ciel, qu'aurait-il fait autre chose que d'aggraver son fardeau ? Mais, parce qu'il a dit dans sa misère : *Mon père, j'ai péché contre le ciel et contre vous, et je ne suis pas digne d'être appelé votre fils*, il a tout ensemble et effacé son péché, et fini les maux qui en faisaient le châtiment.

Mes bien-aimés, faites-en de même. Vous voyez tant d'ennemis conjurés de tous côtés contre vous [10] ; ne dites pas, comme faisaient autrefois les Juifs : C'est l'Égypte, ce sont les Chaldéens, c'est l'épée du roi de Babylone, qui nous poursuit ; dites : *Ce sont nos péchés qui ont*

1. A, L : Voyons. — Cette leçon, dont on n'indique pas l'origine, est manifestement défectueuse.
2. A : dont nous parlions.
3. Ces trois derniers mots manquent dans la copie de Nancy.
4. Luc., XV, 17.
5. A : son bon père.
6. Cinq mots manquant dans A, renvoyés en *variante* dans L.
7. Luc., XV, 18.
8. Conjonction renvoyée en *variante* dans L.
9. A, L : et éprouve. — *Il* renvoyé en *variante*.
10. A, L : conjurés contre vous (A : nous) de tous côtés. — Et le texte en *variante*.

mis la séparation entre Dieu et nous [1] ; encore un coup, ce sont nos péchés qui « soulèvent contre nous tant d'ennemis, comme [2] disait saint Grégoire ; le royaume n'en peut plus sous ce faix : *Peccatorum nostrorum oneribus premimur, quæ reipublicæ vires gravant* [3]. » Venez donc gémir devant Dieu, à la voix de ces saints missionnaires qui viennent me seconder et me prêter leurs secours pour vous préparer à la grâce du Jubilé.

Vous me direz : Mais la grâce du Jubilé [4] est donnée pour nous soulager, et relâcher les peines que nous méritons [5] ; par conséquent pour nous donner de la joie, et non pas pour nous plonger dans la tristesse à laquelle vous nous exhortez. Vous n'entendez pas, mes bien-aimés, le mystère de l'Indulgence et du Jubilé, et la nature de cette grâce. Il y a une peine et une douleur que l'Indulgence relâche ; il y en a une autre qu'elle augmente [6]. La peine qu'elle relâche, c'est cette affreuse austérité de la pénitence, dont nous devrions porter toutes les rigueurs, après avoir tant de fois péché contre Dieu et outragé son Esprit-Saint [7]. Mais il y a une peine que l'Indulgence doit augmenter ; et c'est la peine que nous cause le regret d'avoir offensé Dieu. Et pourquoi l'Indulgence vient-elle augmenter cette peine d'un cœur affligé de ses péchés et percé de douleur [8] d'en avoir commis un si grand nombre, si ce n'est, comme dit le Sauveur, que *celui à qui on remet davantage doit aussi aimer* [9] *davantage* [10] ; et qu'en aimant [11] davantage son bienfaiteur, il doit aussi s'affliger davantage de l'avoir offensé par tant de crimes? C'est donc ainsi que l'Indulgence augmente la peine,

1. Is., LIX, 2.

2. A, N : Édit. : tant d'ennemis. Nos péchés accablent l'État, comme disait... — A, L : dites: Ce sont nos péchés qui s'élèvent contre nous, comme disait saint Grégoire. Venez donc gémir... — On trouvera peu heureuse cette *variante*, où le texte est ainsi mutilé à l'excès.

3. *Ad Mauric. Aug.*, lib. V, p. XX.

4. A, L : Mais le Jubilé.

5. N. — Édit. : que nous méritons par nos crimes. — A, L : que nous méritions.

6. Ce membre de phrase ne se lit pas en A.

7. N. — Édit : son Saint-Esprit.

8. A, L : de la douleur. — *Et en var.* : de douleurs (*sic.*)

9. A, N. — C'est la *variante* dans l'édition L. — Édit. : aime aussi davantage. — Bien que cette traduction soit plus littérale, la suite de la phrase montre que c'est l'autre qui a été ici adoptée.

10. Luc., VII, 47.

11. A : et qu'aimant.

cette peine d'avoir commis un péché mortel, cent péchés mortels, un nombre infini de péchés mortels [1]. C'est pour ceux en qui cette peine intérieure de la pénitence s'augmente [2], c'est pour ceux-là, mes bien-aimés, que l'Indulgence est accordée. *Ceux qui font la pénitence indifféremment*, comme parle le saint concile de Nicée [3], il n'y a point d'Indulgence pour eux. L'esprit de l'Église est d'accorder l'Indulgence à ceux qui sont pénétrés et comme accablés par la douleur [4] de leurs crimes.

Mais je veux remonter encore plus haut, et vous remettre devant les yeux l'exemple de saint Paul. C'est la pénitence imposée et l'Indulgence accordée à ce Corinthien incestueux, qui a donné lieu à l'excellente doctrine que je vous ai rapportée de ce grand apôtre sur la tristesse de la pénitence. Saint Paul avait prononcé contre ce pécheur scandaleux une dure sentence [5], *jusqu'à le livrer à Satan, pour l'affliger selon la chair et le sauver selon l'esprit* [6]. L'Église de Corinthe, vivement touchée du reproche que saint Paul [7] lui avait fait de souffrir un si grand scandale au milieu d'elle, avait mis ce pécheur en pénitence ; et, depuis, touchée de ses larmes, elle en avait adouci la rigueur [8], suppliant le saint apôtre d'agréer ce charitable adoucissement. Et sur cela, voici l'Indulgence qu'accorda saint Paul, voici le premier exemple de cette Indulgence apostolique qui a été de tous temps si prisée et si estimée dans l'Église : Hé bien ! dit-il, *c'est assez que ce* [9] *pécheur scandaleux ait reçu la correction*, ait subi la peine que vous lui avez imposée dans votre assemblée, *par la multitude*, dit-il, par l'Église, par les pasteurs [10], avec le consentement de tout le peuple ; car c'est sans doute ce que veulent dire ces mots [11] : *Sufficit... objurgatio*

1. Six mots omis dans la copie de Nancy. Cet accident s'explique par la ressemblance de la fin du membre de phrase qu'on venait de transcrire.

2. A, L : en qui cette peine intérieure s'augmente.

3. Can. XII (Labb., t. II, col. 42).

4. A N : par le regret... — C'est la variante de D et L. Nous ne voyons aucune raison de la préférer au texte.

5. N. — Édit. : une dure *et juste* sentence. — Il faudrait : *mais juste*. D'ailleurs ce correctif s'accorde mal avec ce qui suit.

6. I Cor., v, 5.

7. A : que cet apôtre.

8. A, L : les saintes rigueurs.

9. N. — Édit. : le pécheur scandaleux. — L : ce pécheur scandaleux. — A : ce pécheur.

10. A : ou par les pasteurs.

11. A : ces paroles.

hæc, quæ fit a pluribus[1]. Ainsi, loin de trouver mauvais ce que votre charité a fait pour lui, et l'adoucissement de sa peine, je vous exhorte au contraire de[2] le traiter avec indulgence, de le consoler par ce moyen dans l'extrême confusion et affliction que lui cause son crime ; « de peur, dit ce saint apôtre[3], qu'il ne soit accablé par un excès de tristesse : *Ne forte abundantiori tristitia absorbeatur*[4]. »

Vous voyez maintenant, mes bien-aimés, ce qui le rendit digne de l'indulgence de l'Église et de saint Paul ; c'est que, s'étant livré sans bornes à cette tristesse salutaire de la pénitence, il s'y plongea jusqu'à faire craindre qu'il n'en fût accablé[5], que sa douleur ne l'absorbât, *ne absorbeatur*, ne l'abîmât, en sorte qu'il ne la pût pas supporter. Livrez-vous donc, à son exemple, à la douceur de la pénitence, afin de vous rendre dignes de l'indulgence, des consolations, de la charité[6] de l'Église.

Mais, mes Frères, n'oubliez pas un caractère de cette tristesse qui est selon Dieu[7], marqué par saint Paul dans le passage que nous traitons. La tristesse qui est selon Dieu produit, dit-il, *une pénitence* : mes Frères, quelle pénitence? « une pénitence stable[8] : *pœnitentiam... stabilem*[9] ; » non pas de ces douleurs passagères que la première attaque des sens et de la tentation[10] emporte aussitôt et sans résistance : cette tristesse produit la mort, aussi bien que celle du siècle, parce qu'elle n'a servi au pécheur que pour lui faire faire une confession qui, n'ayant point eu de bons effets, n'en peut avoir eu que de très mauvais, en donnant lieu à une rechute plus dangereuse que le premier mal[11]. La pénitence que je vous demande est une pénitence durable, affermie sur de solides maximes et sur une épreuve convenable. Et en quoi consiste sa stabilité?

1. II Cor., II, 6.
2. A, L : à. Var. : de.
3. D : dit cet apôtre.
4. II Cor., II, 7.
5. A : qu'il en serait accablé.
6. L : de l'indulgence et des consolations de l'Église.
7. A, L : de cette tristesse selon Dieu. — Et le texte en *variante*.
8. N : « produit, dit-il, une pénitence stable : » *Pœnitentiam...* — Encore une omission accidentelle, croyons-nous : l'œil aura passé du mot *pénitence* au même mot répété une ligne plus loin.
9. II Cor., VII, 10.
10. A : et des passions.
11. N : que le mal.

Cette tristesse, dit l'Apôtre [1], quand elle est parfaite, doit produire *une pénitence stable pour le salut :* elle a donc la stabilité qui lui convient, lorsqu'elle vous [2] mène jusqu'au salut, jusqu'à la parfaite union avec Dieu, et au dernier accomplissement de cette parole : *Je vais* [3] *à mon Père* [4]. Alors il vous arrivera ce que Jésus-Christ a promis dans notre évangile, ce qui devait faire le dernier point de [5] ce discours et que je tranche en un mot.

« Alors, dit-il, votre tristesse sera changée en joie, et en une joie que [6] personne ne vous ôtera jamais : *Gaudium vestrum nemo tollet a vobis* [7]. » Voilà, mes Frères, la joie que je vous souhaite ; non pas ces joies [8] que le monde donne et que le monde ôte : il les donne, non par raison, mais par humeur, par bizarrerie, par caprice [9], et il les ôte sans savoir pourquoi, avec aussi peu de raison qu'il en a eu à les donner. Loin de nous ces joies trompeuses [10] ; loin de nous l'aveuglement qu'elles produisent dans les cœurs, et le criminel attachement avec lequel on s'y abandonne ! Je vous souhaite cette joie qui ne change pas, parce que celui qui la donne est immuable.

Mais, mes Frères [11], n'oubliez jamais qu'il y faut venir par la tristesse, par la tristesse qui est selon Dieu, par la tristesse [12] de la pénitence. C'est ce que Jésus-Christ nous explique à la fin de notre évangile, par une

1. A : dit-il. D : Et en quoi consiste la stabilité de cette tristesse ? L'Apôtre dit, quand elle est parfaite, qu'elle doit produire .. — Cette phrase si pénible doit provenir d'une mauvaise lecture dans la copie que l'éditeur bénédictin avait sous les yeux. M. Lachat a donc eu raison de préférer une autre leçon à celle-ci, bonne tout au plus à être placée parmi les *variantes*.

2. A : nous.

3. A : Je m'en vais.

4. Cinq mots qui manquent dans N. Cette fois l'omission est manifeste.

5. L. : dans (sans variante). — Ce doit être un lapsus.

6. A : changée en joie, que.

7. Joan., XVI, 22.

8. A, N. : cette joie... il la donne..., et il l'ôte ... à la donner. — Mais la phrase suivante a le pluriel.

9. Ces deux mots sont rejetés en *variante* par Deforis.

10. A : cette joie trompeuse... qu'elle produit.

11 A, L : Mais, mes Frères, mes chers Enfants. — Et le vrai texte en *variante*. Innovation malheureuse, car cette surcharge est évidemment fautive.

12. N. : venir par la tristesse de la pénitence. — Autre omission accidentelle, toujours en des cas analogues. — A : venir par la tristesse qui est selon Dieu, par la tristesse de la pénitence.

comparaison admirable et bien naturelle : *Une femme*, dit-il, *a de la douleur pendant* [1] *qu'elle enfante, parce que son heure est venue ; mais, lorsqu'elle a enfanté un fils, elle ne se souvient plus de ses maux, dans la joie qu'elle a d'avoir mis un homme au monde* [2]. Voilà le modèle de cette douleur de la pénitence que je vous ai aujourd'hui prêchée après saint Paul. Vous devez enfanter un homme ; et cet homme que vous devez enfanter, et lui donner [3] une vie nouvelle, c'est vous-mêmes. Votre heure est venue, vous êtes à terme [4] : la [5] guerre avec tous ses maux, le commencement d'une campagne, qui apparemment doit être décisive, la mission, le Jubilé [6], nos pressantes exhortations, [vous] avertissent [7] qu'il est temps que vous acheviez cet enfantement que vous semblez commencer depuis tant d'années d'une manière [8] si languissante et si faible. J'ai assisté quelquefois [9] à l'accouchement des princesses ; et quand [10] on a ouï leurs douleurs encore faibles et des cris encore languissants, on dit : Elle n'accouche pas encore ; mais quand un cri qui perce les oreilles les déchire, pour ainsi dire, et pénètre jusqu'au cœur,

1. A, L : quand.
2. Joan., XVI, 21.
3. Var. (ou plutôt correction arbitraire des éditeurs) : et à qui vous devez donner. — La construction, conforme à la syntaxe grecque et à celle du XVIIe siècle, que nous rétablissons d'après A et la copie de Nancy, n'est pas rare dans Bossuet. Cf. t. III, p. 601 : « à la bonté, dont elle prend au contraire la protection, *l'empêche* .. » ; et t. IV, p. 335 : « certains pécheurs que ces menaces étonnent souvent, *et les jettent*... »
4. A, L : vous touchez le terme. — C'est la *variante*, préférée au texte, qui est renvoyé dans les notes.
5. Ce qui suit jusqu'à : la mission, ne se lit point dans A.
6. A : la mission du jubilé.
7. A : tout vous avertit.
8. Var. D : depuis tant d'années de guerres et de disettes *(sic)*, mais d'une manière...
9. C'est-à-dire, qu'il se tenait, avec d'autres personnages officiels, dans une pièce voisine. C'est ce qui résulte de la suite de la phrase. La Dauphine, mariée à l'ancien élève de Bossuet, demanda en 1686 que M. de Meaux, qui était son aumônier, fût présent à la Cour, en pareille circonstance ; et il dut retarder de quelques jours (jusqu'au 17 septembre) le synode diocésain, sorte de retraite pastorale, où il convoquait ses curés tous les ans. Il fut aussi aumônier en titre de la duchesse de Bourgogne, mariée à l'élève de Fénelon, fils du Dauphin.
10. Ce passage avec sa rudesse caractéristique, et ses allusions si conformes à l'histoire, ne se lit que dans la copie de la Visitation de Nancy. On n'imaginera pas qu'il y ait été inventé. Les éditeurs n'ont pas osé le donner, même en *variante*. Deforis a bien une longue *variante*, qui est le texte de Lachat d'après A ; mais c'est une version ainsi édulcorée : « Quand on entend les cris d'une femme en travail qui sont médiocres et languissants, on dit : Elle n'accouche (A : qu'elle n'accouche) pas encore ; mais quand un cri qui perce les oreilles, les déchire, pour ainsi dire... »

alors on se réjouit, on [1] dit : Elle est délivrée ; et on apprend un moment après [2] l'heureuse nouvelle, qu'elle a mis un homme au monde, et on la voit consolée de son travail [3]. Ainsi, mes [4] bien-aimés, si la douleur que vous causent vos péchés n'est vive, pénétrante, déchirante [5], vous n'enfanterez jamais votre salut ; hélas ! vous serez de ceux dont il est écrit : « L'enfant se présente, et sa mère [6] n'a pas la force de le mettre au monde : *Vires non habet parturiens* [7]. » Vous n'avez que des désirs imparfaits [8], des résolutions chancelantes [9], c'est-à-dire, non pas des résolutions, mais des mouvements languissants qui n'aboutissent à rien ; vous périrez avec le fruit que vous devez [10] mettre au jour ; c'est-à-dire votre conversion et votre salut [11]. Mais si vous criez de toutes vos forces, si vos gémissements percent le ciel [12], si vos efforts sont pressants [13], et que vous soyez de ces violents qui veulent emporter le ciel de force, que votre sort sera heureux, et quelle sera votre joie [14] ! Car si cette mère se tient heureuse [15] pour avoir mis au monde un enfant qui est, à la vérité, un autre elle-même, mais enfin un autre, quelle doit être votre consolation, quel votre transport [16], lorsque vous aurez enfanté, non pas un autre, mais vous-mêmes, afin de commencer une vie nouvelle !

Abandonnez-vous donc aux justes regrets d'avoir offensé Dieu, et si vous voulez achever cet enfantement

1. Édit. : et on dit.

2. Édit : un peu après.

3. Édit. : de son travail, qui auparavant lui était insupportable.

4. Éditeurs modernes : Mes bien-aimés (sans *Ainsi*). On comprend que Deforis ait retranché cet adverbe, puisqu'il retranchait la comparaison, et la renvoyait en note.

5. Var. : Si elle ne déchire, pour ainsi dire, et ne brise vos cœurs. — Texte de plusieurs éditions, non toutefois de celle de Deforis.

6. A, L : et la mère. — Et le texte en *variante*.

7. IV Reg., XIX, 3.

8. A, L : informes et imparfaits. — *Variante dans D.*

9. A, L. : vagues et chancelantes. — *Variante dans D.*

10. A : deviez

11. N : C'est-à-dire votre salut. — Il y a peut-être ici une de ces omissions accidentelles dont nous avons rencontré quelques exemples. Nous maintenons le texte du premier éditeur et de Deforis, où la première des deux expressions ne paraît pas superflue.

12. A : les cieux.

13. N. — Édit. : pressants et persévérants. — La seconde épithète, bonne en elle-même, n'a pas de rapport avec l'idée qui suit.

14. Ces cinq mots ne se lisent point dans A.

15. A : si heureuse.

16. A, N. — Édit. : quel doit être votre transport. — Le tour elliptique, au second membre, est bien plus dans les habitudes de Bossuet.

salutaire que je vous prêche en son nom, ne vous arrêtez pas à la crainte de ses jugements. C'est [1] un tonnerre qui étonne, qui ébranle le désert, qui brise les cèdres, qui abat l'orgueil, qui [2], par de vives secousses, commence à déraciner les mauvaises habitudes. Mais [3], pour rendre la terre [4] féconde, il faut que ce tonnerre rompe la nuée et fasse couler la pluie : *Dominus diluvium inhabitare* [*facit*] [5]. Cette pluie, dont l'âme est arrosée et pénétrée, qu'est-ce autre chose, mes Frères, que le saint amour? La terreur ne frappe qu'au dehors ; il n'y a que l'amour qui change le cœur. La crainte agit avec violence, et peut bien nous retenir pour un peu de temps ; la seule dilection nous fait agir naturellement, par inclination [6], et produit des résolutions aussi permanentes que douces. Et c'est encore ce qu'il nous faut faire, en disant : *Je vais à mon Père*. Ah ! ce n'est point à un juge inexorable [7] qu'il nous faut aller, comme un vil esclave, comme un criminel condamné [8], c'est à un père miséricordieux et plein de tendresse [9]. Aimez [10] donc, si vous voulez vivre ; aimez, si vous voulez changer votre cœur, et y faire un changement durable. Ne vous lassez point de regretter d'avoir tant offensé un si bon père ; et après avoir goûté par ces [11] saints regrets l'amertume de la pénitence, peu à peu vous remplirez votre cœur de cette joie qui ne vous sera jamais ôtée [12] : par la bénédiction [13] du Père, du Fils, et du Saint-Esprit. *Amen* [14].

1. N. A : à la crainte de ses jugements, quoique terribles : la crainte des jugements de Dieu est un tonnerre. Édit. : à la crainte de ses jugements. La crainte de ses jugements est...

2. A : qui fuit, et qui.

3. A : Mais il faut que ce tonnerre rompe la nuée et fasse couler la pluie abondante qui rend la terre féconde. — Édit. : Mais, pour rendre la terre féconde, il faut..., et fasse couler la pluie qui rend la terre féconde.

4. A : cette terre

5. Ps. XXVIII, 10.

6. Var. : avec plaisir.

7. Var. : implacable et rigoureux .. — Texte des éditions. Les deux dans N et dans A.

8. N. — Édit. : comme de vils esclaves, comme des criminels condamnés. — A : condamnés, et qu'on conduit au supplice.

9. Ces quatre mots manquent dans N. Ils paraissent nécessaires, ne fût-ce que pour l'harmonie.

10. A: Aimons..., si nous voulons changer... Ne nous lassons.

11. A : les.

12. A : peu à peu notre cœur sera rempli de cette joie pure qui ne lui...

13. A,N. — Édit. : par la bénédiction *éternelle* du Père...

14. A : Ainsi soit-il. *Amen, Amen.*

SERMON SUR LA CONVERSION.

ESQUISSE (1692 ?).

Cette esquisse[1] paraît ici pour la première fois sous sa forme originelle. Deforis l'avait développée à sa façon et découpée en une dizaine de *Pensées morales* (nos CLVII-CLXVI)[2]. M. Lebarq avait bien deviné le procédé de cet éditeur, et reconnu qu'il avait affaire, non à des pensées détachées, mais au canevas d'un discours suivi. Toutefois, en l'absence du manuscrit, sa perspicacité n'avait pu le préserver de certaines erreurs, que nous rectifions.

L'écriture du manuscrit demande que le discours soit attribué à l'époque de Meaux, et le sujet traité paraît une raison plausible de le fixer à l'année 1692, où (du 27 avril au 4 juin), pendant une mission, Bossuet prêcha à plusieurs reprises dans sa cathédrale et fit faire trois fois la communion générale.

Ce discours ne doit pas être confondu avec son sermon perdu *sur la préparation à la communion*, dont Deforis (t. IV, p. CIX) a indiqué le plan, ni avec un autre sermon perdu, ayant pour texte : *Probet autem seipsum homo*, dont l'éditeur bénédictin dit qu'il roulait « sur les attaches, sur les haines, les deux sources de la perte de la Cour. »

Probet autem [*seipsum homo*]
(I Cor., XI).

Tout ce qui est saint inspire de la frayeur. Isaïe ; *Sanctus*, etc. Au lieu de : Je suis consolé, *Væ mihi*[3] ! La Vierge Marie[4] !

Notre épreuve est prévenir le jugement de Dieu. Si nous nous jugions, pas jugés. Saint Paul dans ce cha-

1. Publiée dans le *Bulletin de littérature ecclesiastique de l'Institut catholique de Toulouse*, 1900, p. 1. L'autographe fait partie de la collection de M. E. Levesque.

2. A voir l'appendice, IV.

3. Is., VI, 3-5.

4. « Isaïe, après avoir ouï retentir de la bouche des séraphins ces paroles : *Sanctus, sanctus, sanctus Dominus Deus exercituum:* Saint, saint, saint est le Seigneur, le Dieu des armées » ; au lieu de dire : Je suis consolé ; il s'écrie : « Malheur à moi qui me suis tu ; parce que mes lèvres sont souillées, et j'ai vu de mes propres yeux le Roi, le Seigneur : *Væ mihi, quia tacui, quia pollutus labiis ego sum... et Regem Dominum exercituum vidi oculis meis.* La Vierge Marie est aussi troublée à la voix de l'ange, qui vient lui annoncer le grand prodige qui doit s'opérer en elle. » (Deforis, *Pensées morales*, n° CLVII.)

pitre [1] : Le jugement de Dieu pénétrant (épée de sa bouche), éclairant (lumière, *in lucernis*), accablant (justice, le cordeau de sa main : *Cogitavit dissipare Jerusalem. Tetendit funiculum suum* [2]).

La première qualité, douleur ; la seconde, confusion ; la troisième, entrer dans le sentiment de la justice de Dieu, s'accabler et se renverser soi-même.

1er Point. Pesez le chapitre IV, Hebr. : *Vivus sermo Dei.*

Victime égorgée, écorchée, la graisse séparée d'avec la chair, les reins, les entrailles. Anatomie : ce chirurgien, son couteau affilé et à deux tranchants à la main. Les jointures, les moelles : les pensées, les intentions les plus secrètes. Anatomie sur un sujet vivant : la douleur vive. *Vivus sermo.* Ce glaive est vivant ; il donne la vie, mais proportionnée : aux justes, une vie de joie ; aux pécheurs, vie de douleur. *Torsiones et dolores* (Is., VIII, 8).

Ce n'est pas tout de penser à vos péchés : douleur ; car c'est le jugement prévenu. Or ce jugement, douleur. Donc, si point douleur ici, point de jugement de Dieu. Or si nous ne nous jugeons, nous serons jugés, etc.

2me Point. Jérémie : *Sicut fur deprehensus* (II, 26). — *Unusquisque ad proximum suum... facies combustæ vultus eorum* (Is., XIII, 8). Honte, témoignage du pécheur contre soi-même.

Tendresse dans le fond. *Nobis confusio faciei* (Dan., IX, 6, 8). — Les grands comme les petits. *Regibus nostris...*

Deus meus confundor et erubesco levare faciem meam ad te (I Esdr., IX, 6).

Ecce coram te sumus in delicto nostro : non enim stari super hoc (℣. 15). *Reges nostros, principes nostros, prophetas nostros* (II Esdr., IX, 32).

In operibus nostris pessimis et in delicto nostro magno (I Esdr., IX, 13). Le grand péché, le dominant, qui a entraîné tous les autres.

1. Hebr., IV, 12. 2. Sophon., I, 12 ; — Thren., II, 8.

Statuam te.—Peccatum meum contra te est semper[1].

3me Point. Ninive renversée par la pénitence[2]... La pécheresse, aux pieds de Jésus, renverse tout[3]. Les larmes arrêtent justice. — Sur les larmes de saint Pierre[4].

1. *Statuam te*, n'est pas un texte biblique. On trouve une formule analogue Ps. XLIX, 21 : arguam te et statuam ante faciem tuam. Le texte suivant (Ps. L, 5) porte : *contra me* et non *contra te*.

2. Jon., III, 6-10.

3. Cf. t. IV, p. 312, 317, 335.

4. Voir t. IV, p. 142 et 143 ; cf. t. V, p. 403-405. — A : la suite de ce canevas de sermon, Bossuet a écrit le sujet d'autres sermons qu'il se proposait sans doute de prêcher dans la même mission :

2 Serm. — « S'examiner sur la résolution, 3 sur les moyens ; 4 un de ces moyens, le souvenir de la sainte Passion de Jésus-Christ. » Bossuet a même commencé à noter les idées qui devaient entrer dans le sermon : « 2 Sermon — s'examiner sur la résolution. Si sincere. » Il n'a pas poussé plus loin.

ESQUISSE D'UN SERMON

POUR LE JOUR DE LA PENTECÔTE,

à Meaux, 25 mai 1692.

Le jour est indiqué au manuscrit [1] : *Pentecôte, Cor mundum, etc. Ps. 50.* L'année se reconnaît dans l'allusion à ce Jubilé, dont nous venons de voir le sermon d'ouverture. Sur les quinze discours environ que Bossuet aurait prononcés dans cette mission, du 27 avril au 4 juin, ce sont, avec le précédent, qu'on peut rapporter à cette époque, les deux seuls dont il nous soit resté quelque chose. Ici, les indications du manuscrit sont bien sommaires : certains passages, débarrassés des traductions et additions de Deforis, ressortent avec d'autant plus d'éclat. Mais ce qui frappe le plus, c'est le zèle dont cette prédication pastorale est un monument authentique.

Cor mundum [*crea in me, Deus*].
(Ps. L, 12.)

Ce sermon sera une prière : au peuple de la part de Dieu, à Dieu de la part du peuple.

Le Saint-Esprit en ce jour appelé *Creator Spiritus*, par rapport à cette nouvelle création. Non qu'il ne soit créateur etc. ; mais la création nouvelle par une attribution particulière. Pour en fonder la demande, et nous faire dire : O Dieu, créez en moi ce cœur nouveau, il faut considérer avant toutes choses quel cœur nous avons. Pesez toutes les paroles de Notre-Seigneur (Marc., VII) : [*De corde hominum* [2] *malæ cogitationes procedunt, adulteria, fornicationes, homicidia, furta, avaritiæ, nequitiæ, dolus, impudicitiæ, oculus malus, blasphemia, superbia, stultitia*] [3]. *De corde exeunt cogitationes malæ* [4]... : appuyez beaucoup sur celui-là [5].

1. Ms. fr. 12824, f° 199 et f. 200. Petit in-4, sans marge.

2. Nous donnons entre crochets le texte indiqué par Bossuet. Les seules paroles qu'il rapporte, de mémoire, sont tirées du passage analogue de saint Matthieu. Nous les reproduisons à la suite, en raison d'une remarque qui les accompagne.

3. Marc., VII, 21, 22.

4. Matth., XV, 19.

5. Le sens est : *sur ce péché* de mauvaise pensée. Tout cela est inintelligible dans les éditions.

Bonus homo de bono thesauro [*cordis sui profert bonum, et malus homo de malo thesauro profert malum; ex abundantia enim cordis os loquitur*[1]]. *Non potest arbor bona* [*malos fructus facere, neque arbor mala bonos fructus facere*[2]]. Jugez du fond de votre cœur par vos pensées.

Pesez beaucoup sur chaque crime. *Adulteria :* On ne le conçoit pas. David : une brebis reposer sur son sein : *Ovem parvulam*, etc., tendresse : *Filius mortis est* [*vir qui fecit hoc*] ; *ovem reddet in quadruplum*[3]. Vous ne sauriez la rendre ; son innocence, sa foi, etc. Appuyer sur les autres : *Homicidia :* « Qui hait son frère, c'est un meurtrier[4] ». *Superbia ; stultitia :* expliquer bien cette folie, cet égarement d'esprit. *Nequitia*, « méchanceté ». Le cœur humain sensuel et voluptueux ; injuste, violent et vindicatif ; malin et trompeur ; superbe jusqu'à en devenir insensé. *Si* [*quis existimat se*] *aliquid esse, cum nihil sit,* [*ipse se seducit*][5]. Folie naturelle à l'orgueil. Distance infinie entre être quelque chose et n'être rien ; et néanmoins si grossier, si aveugle, qu'il confond ce qui..., distance infinie : tant la folie le domine !

Ne dites pas : Je n'ai pas tout cela[6]. Le principe de tout ; le plaisir nous mène à tout ; la mollesse, la paresse, à tout[7] : nulle résistance ; il ne manquera que l'occasion. Ha ! quel cœur je porte donc dans mon sein ! tout ce qui y entre s'y corrompt ; corrompt le bien qui est en moi, qui est dans les autres ; Dieu même, sa parole, sa miséricorde ; abuse de tout. Ha ! je ne veux plus de ce cœur ; empoisonne tout ; les paroles les plus innocentes du prochain. Quoi ! dans mon sein un tel venin, un tel poison, un tel serpent ! Ha ! je le veux arracher.

Mais je ne puis, il tient trop avant. Venez, Esprit créateur : *Cor mundum... Spiritum rectum.* Pesez ces

1. Luc., VI, 45.
2. Matth., VII, 18.
3. II Reg., XII, 3, 5, 6. — Ms. : *Vir mortis est.*
4. I Joan., III, 15.
5. Galat., VI, 3.
6. Deforis : Je n'ai pas tant [de vices : vous avez en vous-même] le principe de tous.
7. Édit. : à la mollesse, à la paresse, à tout. — Ici, le contresens est plus grave. On n'a pas saisi l'ellipse : « la mollesse, la paresse *mènent* à tout. »

deux choses : pureté, droiture. O mon Dieu ! je vous le demande pour tout ce peuple, partagé entre ceux qui ont déjà fait leur Jubilé, leur mission, et ceux qui demeurent encore endurci[s]. Silence d'une heure [1] dans le ciel [2] : ce silence délibère si punir, si attendre encore ; et plus après. — Se taire [3] durant quelque temps, comme en attente de ce qui sera décidé. — Un ange paraît : le soleil, l'iris [4]. Je reconnais la prédication de l'Évangile, à cette lumière. Plus grande [5] que celle qui [parut] sur la face de Moïse. Point de voile. L'iris, signe de paix, de miséricorde, d'alliance. Un pied sur la mer, un sur la terre ; sur ceux qui sont affermis, ceux qui encore agités. Lève la main au ciel ; plus de temps. Quoi donc ! cette mission, pourquoi le dernier temps ? Vous me laissez une faible espérance, si avec ce secours extraordinaire, le Jubilé, la Pentecôte, tout ensemble tant d'exemples, tant de prières, tant de changements, nous ne gagnons rien : quelle espérance de mieux réussir ? Ha ! venez, Esprit créateur, etc.

Les larcins, en saint Marc, VII. A cette occasion, des restitutions. On ne peut pas prendre sur ses plaisirs : sur son nécessaire. Quelle différence ! Cette pauvre veuve était pauvre, plus digne de recevoir l'aumône qu'obligée à la donner ; et néanmoins elle trouve : *Omnem victum suum* [6] : Elle, pour l'aumône ; et vous ne voulez pas trouver pour la restitution !

— Toute la force de ce discours doit être à pénétrer jusqu'au vif de chaque crime, et en arracher les moindres fibres, crainte de la renaissance.

Et aussi bien expliquer ce pur et ce droit ; qui sera suivi de l'Esprit saint et de l'Esprit principal : force, courage, etc.

1. Apoc., VIII, 1.
2. Le texte de l'Apocalypse dit : « une demi-heure. »
3. Indication d'un curieux effet oratoire, prémédité dans le dessein de toucher les cœurs insensibles. Lachat gâte tout cela par une erreur de ponctuation où ses devanciers n'étaient pas tombés : « et plus après se taire... »
4. Apoc., X, 1 et seq.
5. Autre erreur de ponctuation. Cette fois, Deforis en avait donné l'exemple : « à cette lumière plus grande... »
6. Luc., XXI, 4.

ESQUISSE D'UN PANÉGYRIQUE

DE SAINT PAUL.

Vers 1694.

La date que nous proposons ici, comme dans l'*Histoire critique de la Prédication de Bossuet*, nous paraît à nous-même bien incertaine. Un archaïsme, qui se rencontrera dans cet opuscule, n'est pas, il est vrai, une raison suffisante pour le croire plus ancien : il s'en est glissé tant d'autres dans les Œuvres pastorales ! On pourrait plutôt objecter l'habitude où était alors le grand orateur de ne plus écrire ses sermons. Mais il en dictait quelquefois le *précis* à son secrétaire, en faveur de quelque âme pieuse qui lui en avait fait la demande. Que si cette esquisse est de l'époque de Meaux, comme tout semble l'indiquer, pourquoi préférer 1694 aux années précédentes ? A défaut de toute autre indication, nous avons tenu compte d'une lettre à Mme d'Albert, où Bossuet, le 31 mai, annonce un prochain sermon. Il est possible qu'il s'agisse de celui-ci ; il serait pourtant téméraire de l'affirmer [1].

Caritas Christi urget nos.
La charité de Jésus-Christ nous presse. (II Cor., v, 14.)

La charité est une huile qui remplit le cœur, et un feu qui le presse. C'est cet effort de la charité pressante que je veux considérer. *Ave.*

« *Caritas Christi urget nos : æstimantes hoc, quoniam si unus pro omnibus mortuus est, ergo omnes mortui sunt ; et pro omnibus mortuus est Christus, ut et qui vivunt jam non sibi vivant, sed ei qui pro ipsis mortuus est et resurrexit.* La charité [2] de Jésus-Christ nous presse : considérant que si un seul est mort pour tous, donc tous sont morts ; et que Jésus-Christ est mort pour tous, afin que ceux qui vivent ne vivent plus

1. Pas de manuscrit.
2. Traduction probablement ajoutée par Deforis.

pour eux-mêmes, mais pour celui qui est mort et ressuscité pour eux. » La vue de Jésus-Christ mort doit donc nous inspirer le désir de lui rendre autant de vies qu'il y a de cœurs, en ne vivant plus que pour lui. Aussi saint Basile, parlant de saint Paul sur ce passage, dit qu'il était insensé d'une folie d'amour, vivant d'une vie d'amour pour celui qui l'avait gagné.

Mais qu'est-ce que vivre pour Jésus-Christ? C'est aimer ce qu'il aimait, et renfermer par une parfaite conformité ses affections dans les objets qui lui ont gagné le cœur, détruisant en nous toute autre chose.

Or nous pouvons déterminer trois choses que Jésus a aimées. Il a aimé la vérité; il a aimé sa croix; il a aimé son Église. Il est venu pour prêcher les hommes; c'est pourquoi il a aimé la vérité. Il est venu pour racheter les hommes; c'est pourquoi il a aimé sa croix. Il est venu pour sanctifier les hommes par l'application de son sang; c'est pourquoi il a aimé son Église.

Paul a vécu pour Jésus, et aimé ce que Jésus aime : il a aimé la vérité, et il en a fait tout son emploi; il a aimé la croix, et il en a fait toutes ses délices; il a aimé l'Église, et il en a fait l'objet de ses complaisances et l'unique sujet de tous ses travaux.

Premier Point[1].

Jésus a aimé la vérité. Engendré par la connaissance de la vérité, vérité lui-même, principe avec le Père de l'Esprit qui est appelé l'Esprit de vérité, parce qu'il procède de l'amour d'icelle, la charité a pressé Jésus de sortir du sein de son Père pour manifester la vérité, pour la rendre sensible et palpable : *Unigenitus Filius, qui est in sinu Patris, ipse enarravit*[2]. Quiconque aime la vérité, la veut publier, et la veut faire régner. « La vérité est une vierge, mais sa pudeur est de n'être pas découverte : *Nihil veritas erubescit, nisi solummodo abscondi*[3]. » Quand on est animé de son amour, on est pressé de la publier : *Caritas Christi urget nos.*

1. Les éditeurs font commencer ce premier point à l'alinéa suivant.

2. Joan., I, 18.

3. Tertull., *Adv. Valentin.*, n. 3.

Paul ayant connu la vérité, il ne va point aux apôtres, qui la savaient, mais il la prêche en Arabie, à Damas, montrant que celui-ci [1] était Jésus [2]. Voyez comme il est pressé de la découvrir : *Incitabatur spiritus ejus in ipso, videns idololatriæ deditam civitatem* [3]. Mais Paul montre la vérité toute nue, sans fard, sans aucun de ces ornements d'une sagesse mondaine ; il la prêche avec une éloquence qui tire sa force de sa simplicité toute céleste.

Pour prêcher la vérité avec autorité, il la prêche dans un esprit d'indépendance ; et, pour cela, il ne veut rien tirer de personne : il impose à ses propres mains la charge de lui fournir tout ce qui lui est nécessaire. Et, en effet, pour prêcher la vérité, il faut un cœur de roi, une grandeur d'âme royale : *Ego autem constitutus sum rex ab eo super Sion montem sanctum ejus, prædicans præceptum ejus* [4] ; et si cette noble fonction ne demande pas qu'on soit roi par l'autorité du commandement, du moins exige-t-elle qu'on soit roi par indépendance. C'est pourquoi saint Paul se rend indépendant de tout ; et s'étant mis en état de n'avoir besoin de rien, « il va reprenant tout homme à temps et à contretemps : *Corripientes omnem hominem* [5]... ; *opportune, importune* [6]. » Il s'était mis en état de ne se réjouir du bien qu'on lui faisait que pour l'amour de ceux qui le faisaient [7].

Second Point.

Jésus a aimé la croix, et a toujours témoigné une grande avidité pour les souffrances. Paul aimait la croix pour se conformer à Jésus et pour faire régner Jésus. Aussi ce sont ses souffrances qui ouvrent la porte à l'Évangile dans les différents lieux où il prêche [8]. Les moments de souffrance sont des moments précieux. Dans les autres occasions, la bouche seule loue : parmi

1. Phrase bizarre, qui n'imite que de loin l'Écriture aux passages que nous avons indiqués. Il y a eu quelque inexactitude dans les réminiscences.
2. Act., IX, 20, 22.
3. Act., XVII, 16.
4. Ps. II, 6.
5. Coloss., I, 28.
6. II Tim., IV, 2.
7. Philip., IV, 10-18.
8. I Thess., II, 1, 2.

les souffrances, et tout le corps affligé, et tout le cœur abattu sous la main de Dieu, et tout l'esprit assujetti aux lois de sa volonté se tournent en langues pour célébrer la grandeur de sa souveraineté absolue, et sa miséricorde, et sa justice.

Troisième Point.

Qui peut dire combien saint Paul a aimé l'Église? Trois choses nous montrent assez à quel haut degré son amour pour l'Église était porté : l'empressement de la charité de l'Apôtre pour ses frères, la tendresse de sa charité pour chacun d'eux, l'étendue de sa charité pour tous les membres qui composent l'Église. Ainsi c'est avec grande raison que saint Chrysostome, frappé du zèle étonnant de l'Apôtre et de son immense charité, dit que Paul, par sa grande sensibilité sur les intérêts de l'Église, en était non seulement le cœur, *cor Ecclesiæ*, mais qu'il s'affectait aussi vivement sur les biens et les maux de tout le corps que s'il eût été l'Église entière : *Quasi ipse universa esset orbis Ecclesia* [1].

1. *In Epist. II ad Cor.*, hom. XXV, n. 2. Cité dans le panégyrique de 1657 : *Placeo mihi*, d'après cette traduction : *Tanquam ipse universa orbis Ecclesia esset, sic pro membris singulis discruciabatur*. Cf. t. II, p. 339.

POUR LA PROFESSION

DE Mme CORNUAU,

à Torcy, le jeudi de la Pentecôte, 22 mai 1698.

Marie Dumoustier, née à Paris vers 1653, avait épousé en 1667 Philippe Émery Cornuau, huissier aux requêtes de l'Hôtel, qu'elle suivit à Villenauxe (Aube), lorsqu'il y succéda à son père dans les fonctions d'intendant du comte de Belloy et dans la charge de lieutenant au bailliage de cette localité. Lorsque Bossuet prit possession de l'évêché de Meaux, elle était déjà veuve et chargée d'un enfant qui devint plus tard l'homme d'affaires du prélat. Elle l'avait consulté dès l'année précédente sur son désir d'entrer en religion. Elle fit d'abord partie de la communauté des Filles charitables de La Ferté-sous-Jouarre, vouée à l'éducation des jeunes filles. Plus tard, elle vécut dans l'abbaye de Jouarre, sans y prendre l'habit. C'est seulement en 1697, après que son amie, Mme d'Albert, eut accompagné sa sœur, Mme de Luynes, mise à la tête du monastère de bénédictines de Torcy [1], que Bossuet, trouvant l'occasion favorable de l'y faire accepter malgré son âge, céda à ses instances. Elle commença donc son noviciat la même année et fit profession le 22 mai 1698, à l'âge de quarante-huit ans. Elle mourut à Torcy le 27 août 1708.

Dans une lettre que lui écrivit Bossuet le 12 juin 1698, il est question du discours qu'il avait prononcé à la cérémonie de la profession, et dont cette religieuse lui avait demandé une copie. « Je n'écris rien de mes sermons, lui dit-il, et je ne vous ai parlé, dans le discours que je vous ai fait, que sur l'évangile du jour, tiré du chapitre IX de saint Luc, depuis le ℣ 1 jusqu'au 6, et sur ce que Dieu m'a mis dans le cœur pour votre instruction et votre consolation et sur ce qu'il demandait de vous. Puisque vous me dites qu'il vous serait utile d'avoir par écrit quelque chose de ce que je vous ai prêché, voilà ce que j'ai pu en rappeler dans ma mémoire [2]. » Ces paroles semblent n'annoncer qu'un abrégé du discours, et cependant c'est d'un long sermon qu'elles sont suivies dans le recueil de lettres fait par Mme Cornuau. Ledieu, qui s'en était étonné, nous a donné le mot de l'énigme : « Ma Sœur Cornuau, écrit-il, m'a dit que ce discours avait été recueilli par Mme d'Albert après l'avoir ouï prononcer. J'y avais bien remarqué d'abord son style, dont le tour est long

1. Torcy, autrefois du diocèse de Paris ; aujourd'hui dans celui de Meaux.

2. *Correspondance de Bossuet*, édit. Urbain et Levesque, t. IX, p. 381.

et languissant comme est en effet cet essai, que j'avais aussi trouvé d'abord fort éloigné de la vivacité de son auteur [1]. » D'où il suit que Mme Cornuau a inséré dans la lettre du 12 juin 1698, non pas le résumé, probablement très court, que lui avait, ce jour-là, écrit Bossuet, mais un texte plus étendu de la main de Mme d'Albert.

Nous allons reproduire ce texte, d'après une copie de Ledieu faisant partie de la collection Saint-Seine, et que n'ont pas connue les précédents éditeurs. Nous n'indiquerons que les variantes présentées par le recueil de la Bibliothèque Nationale, fr. 12842, le seul qui, avec la copie de Ledieu, ait dans le cas présent, quelque autorité et que, pour abréger, nous appellerons : Na.

Convocatis duodecim apostolis, dedit illis virtutem et potestatem super omnia dæmonia, et ut languores curarent, etc.
(Luc., IX, 1.)

[Je vous ai fait voir dans la première partie de mon discours, que vous aviez reçu, aussi bien que les apôtres, la vertu de guérir toutes sortes de maladies, et la puissance de chasser tous les démons. Dans la seconde, je vous fis voir que vous deviez vivre comme Jésus-Christ le prescrit aux apôtres dans ce même évangile, pour reconnaître les grandes grâces qu'il vous a faites [2].]

Premier Point.

La source et le principe de toutes les langueurs et de toutes les maladies de nos âmes est l'humeur particulière de chacun de nous. C'est par cette humeur que nous agissons presque en toutes choses ; nous ne songeons qu'à la satisfaire, et rien n'est si rare que de ne point suivre son humeur : elle se mêle presque dans toutes nos meilleures actions, et c'est ce qui les gâte souvent ou les rend toutes languissantes. Cette humeur est la cause de toutes nos maladies [spirituelles], et elle nous porte à toutes nos chutes. Car pourquoi se laisse-t-on aller aux contentions et aux querelles, pourquoi nous abandonnons-nous [3] à la colère, sinon parce

1. En tête de la copie faite par Ledieu. (Collection Saint-Seine).
2. Il semble bien que ces premières lignes, rappelant la division du discours, sont de Bossuet lui-même.
3. Na : s'abandonne-t-on.

qu'on blesse notre humeur, [que l']on s'y oppose, et qu'on ne nous permet pas de la contenter? Pourquoi ne saurait-on souffrir de certaines manières du prochain, si ce n'est parce qu'elles sont contraires à notre humeur? Et d'où vient enfin qu'on n'a point de soumission à Dieu dans les divers incidents de la vie, qu'on en murmure? N'est-ce pas parce qu'ils ne s'accordent point avec les vues que nous avons pour satisfaire notre humeur? Tout ce qui la contrarie nous choque, tout ce qui la retient nous trouble.

O grande et profonde maladie que cette humeur! Elle a pris son origine dans ce jardin délicieux où l'homme, en mangeant de ce fruit qui avait un si beau nom, et goûtant avec le fruit défendu la pernicieuse douceur de contenter son esprit, d'agir par lui-même, loin de devenir immortel et indépendant comme Dieu, il devint le captif de ses sens, lui qui en était le maître, et tomba dans autant de maladies qu'il a [1] de passions qui le dominent.

Mais, grâce à notre Libérateur, il n'y a ni langueur ni maladie dont nous ne puissions être délivrés : il vous a donné, ma Fille, la vertu de les guérir toutes. Oui, il n'y en a aucune qu'aidée de sa grâce, vous ne puissiez éviter, pourvu que vous travailliez à éviter [2] cette humeur, dont vous voyez qu'elles viennent toutes. Veillez donc sans cesse, pour ne la laisser dominer, ni même se glisser, dans rien de ce que vous faites : agissez toujours sans avoir égard à cette humeur ; ne donnez jamais dans ce qu'elle vous inspire : car, pour peu que vous la suiviez, elle se rendra bientôt la maîtresse ; et le démon s'en servira pour vous nuire, car cet ennemi ne songe qu'à nous faire tomber.

Que la misère de l'homme est grande! Il a non seulement à combattre cette humeur, source de tant de maux, mais les sollicitations du démon, qui, plein d'envie contre nous, ne se plaît que dans le misérable emploi de tenter les hommes, son heureuse félicité étant changée en la triste consolation de se faire des compagnons de son malheur.

1. Na : qu'il y a.

2. Na : à vaincre.

Cet état où est l'homme depuis sa chute, nous est fort bien marqué dans le Prophète : « *Via illorum tenebræ et lubricum, et angelus Domini persequens eos* [1] : Que leur voie soit ténébreuse et glissante, et que l'ange du Seigneur les poursuive. » Voilà un chemin bien dangereux. Quand il n'y aurait que des ténèbres, qui n'en aurait de l'horreur ? Quand il ne serait que glissant, qui ne craindrait d'y marcher ? Mais étant glissant et ténébreux, quel danger ne court-on pas à chaque pas ? Cependant il faut marcher ; l'ange du Seigneur les poursuit : ange du Seigneur par sa création, mais devenu ange mauvais par le dérèglement de sa volonté. Encore un coup, voilà un chemin où le péril paraît presque inévitable : car lorsqu'un homme se voit dans les ténèbres et dans un endroit glissant, sans savoir où il peut mettre le pied, il a au moins cette ressource d'attendre qu'il fasse jour ; mais il y a ici un ange qui poursuit et qui presse. C'est ainsi que se trouve l'homme : son esprit est dans les ténèbres, son entendement dans une profonde ignorance, sa volonté est portée au mal dès sa naissance, son humeur le sollicite continuellement et le fait presque tomber à chaque pas ; et, comme si ce n'était pas assez, le démon le presse sans cesse par de continuelles tentations. Mais que dis-je le démon ? il y en a une infinité qui nous tentent. C'est pour cela, ma Fille, que je vous ai fait remarquer dans l'évangile que Jésus-Christ donna pouvoir à ses apôtres contre toute sorte de démons.

Il y a le démon de la vaine gloire, le démon de la sensualité, le démon de la colère, le démon de l'envie [2], etc. ; et ces démons cherchent à tout moment à nous faire tomber. Ils nous attaquent dans toutes nos voies ; ils se servent de tout ce qui est en nous et hors de nous pour nous engager dans le péché. *Tout ce qui est dans le monde*, dit saint Jean [3], *n'est que concupiscence de la chair, ou concupiscence des yeux, ou orgueil de la vie ;* et c'est par tout cela que le diable nous tente : que le démon de la sensualité nous flatte, que le démon de la

1. Ps. XXXIV, 6. Ms. : coarctans eos.
2. Na. : le démon de l'avarice, celui de l'envie, etc.
3. I Joan., II, 16.

vaine gloire nous fait aspirer aux élévations et aux honneurs, que le démon de la curiosité nous engage dans de vaines connaissances. Car, bien que l'homme soit tenté par sa propre cupidité [1], selon saint Jacques [2], cette cupidité est encore excitée par notre ennemi ; combien donc devons-nous veiller pour ne lui donner aucune prise sur nous en écoutant nos mauvaises inclinations, en agissant pour le plaisir, car cela n'est jamais permis ?

Il n'est pas défendu de trouver du plaisir dans les choses licites, comme dans le boire et le manger ; mais il ne faut jamais avoir en vue cette volupté, dans quoi que ce soit que l'on fasse, ni s'y attacher. Il faut, par exemple, que le soutien de la vie soit la seule chose qui oblige de boire et de manger.

Prenez garde, ma fille ; ne vous laissez jamais aller à contenter la cupidité : car, pour peu que vous l'écoutiez, vous donnerez des armes au démon contre vous. Mais, si vous réprimez cet ennemi, si vous l'assujettissez [3] à l'esprit, si vous la réglez, le démon n'aura aucun moyen de vous nuire ; vous le chasserez et vous l'éloignerez de vous. Jésus-Christ vous en a donné le pouvoir, comme je vous l'ai dit. Oui, ma Fille, il vous a donné puissance contre toute sorte de démons : et si vous êtes fidèle au don céleste, vous pourrez dire avec le Sauveur: *Le prince du monde va venir, et il ne trouvera rien en moi qui lui appartienne* [4] ; et comme un saint évêque [5] disait, à la mort : *Que faites-vous ici, bête cruelle? Il n'y a rien qui vous y donne droit* [6].

Telle est la confiance qu'inspire à ceux qui sont à Jésus-Christ le pouvoir qu'il leur a donné sur cet ennemi. Depuis qu'il a été vaincu sur la croix, son empire est abattu par toute la terre ; et nous pouvons, par la vertu divine, sortir, même avec avantage, de toutes ces tentations, et mettre en fuite tous les démons. Le Fils de Dieu en avait chassé sept de Madeleine [7], et c'est ce qui l'attachait si tendrement à son libérateur : son amour était un effet de sa reconnaissance.

1. *Cupidité*, convoitise, concupiscence.
2. Jacob., I, 14.
3. C'est-à-dire : si vous assujettissez la cupidité...
4. Joan., XIV, 30.
5. Saint Martin de Tours.
6. Sulpit. Sever., *Epist.* III.
7. Marc., XVI, 9 ; Luc., VIII, 2.

Pour vous, ma Fille, comment témoignerez-vous la vôtre à celui qui vous a comblée de tant de grâces? en quelle manière lui ferez-vous paraître votre gratitude, et que vous ressentez ses bienfaits? Il vous le va apprendre lui-même dans la suite de notre évangile, comme je vas vous expliquer.

Second Point.

Ne préparez rien pour le chemin, ni bâton, ni sac, ni pain, ni argent, et n'ayez point deux habits[1]. Voilà, ma Fille, le dénûment que Jésus-Christ vous demande pour reconnaître ses grâces : c'est le parfait dégagement où il vous veut, et auquel vous vous êtes engagée par le vœu de pauvreté. Il faut que cette pauvreté soit entière, que rien de superflu et d'inutile ne l'affaiblisse. Ne vous réservez rien, ma Fille ; soyez exacte là-dessus. N'ayez rien en particulier, comme il est dit des premiers fidèles : *Tout ce qu'ils avaient était commun entre eux, et on distribuait toutes choses à tous, selon que chacun en avait besoin*[2].

Voilà votre modèle, ma Fille. Si vous voulez être vraiment pauvre, il ne faut rien avoir que ce que la nécessité demande, et n'user même du nécessaire que comme appartenant à vos sœurs autant qu'à vous. Loin donc toute attache, toute propriété, toute possession particulière ! Qu'est-ce c'est que de posséder une chose, dit saint Augustin[3], sinon l'avoir à soi, comme un bien où les autres n'ont point de part? Et si cela est, on n'est point pauvre.

On n'a point renoncé à toute possession[4], non seulement lorsqu'on ne veut point que les biens extérieurs nous soient ôtés[5], mais aussi quand on souhaite de la préférence dans les biens intérieurs. Craignez, ma Fille, cette espèce de propriété : aimez dans vos sœurs les dons de Dieu, et, loin de les leur envier, réjouissez-vous-en comme s'il vous les faisait à vous-même, et vous y aurez part.

1. Luc., IX, 3.
2. Act., IV, 32, 35.
3. *Enarr. in Ps.* CXXXI, n. 5 ; *Serm.* L, n. 4 ; *Serm.* CCCLVIII, n. 2.
4. Na : propriété.
5. Na : nous soient communs avec nos frères.

C'est lui proprement qu'on doit aimer comme le bien commun, le bien souverain et infini. Il ne diminue point en se communiquant : il se donne tout à tous, et on ne se fait point de tort l'un à l'autre en le possédant : chacun le peut posséder tellement tout entier, qu'il n'empêche pas qu'un autre ne le possède de même.

Aimez-le, ma Fille, ce bien qui est le seul véritable, et la source de tout bien. Que votre cœur ne se partage jamais entre lui et la créature : c'est ce que vous lui avez promis par le vœu de chasteté. Qu'il possède seul votre cœur et toutes vos affections : ne souffrez rien d'étranger, ni rien qui profane un cœur qui lui est consacré. Brûlez pour lui d'un continuel et insatiable amour, et n'aspirez qu'à le posséder ; et le posséder, c'est être possédé de lui, et c'est là le pur amour.

Persévérez donc constamment dans la pratique des obligations où vous êtes engagée ; car c'est ce que Dieu demande encore de vous dans le même évangile, en disant à ses apôtres : *En quelque maison où vous soyez entrés, demeurez-y, et n'en sortez point* [1]. Voilà, ma Fille, le vœu de stabilité bien marqué dans ces paroles, ce vœu que vous avez prononcé à la face des autels.

Rien n'est plus inconstant que l'esprit humain, et rien n'est plus difficile que de le fixer. Aujourd'hui il veut une chose, et demain il en veut une autre. Ce qui lui plaisait le matin lui déplaît et lui est insupportable le soir : ses désirs, ses sentiments et ses vues changent presque à tout moment. Jésus-Christ, ma Fille, a voulu retenir cette instabilité [2] dans ses apôtres, en leur défendant de changer le lieu de leur demeure, et d'aller de maison en maison. Il nous fait voir par là combien l'instabilité lui déplaît dans ceux qui s'engagent à sa suite, [et] [3] par ce qu'il dit à cet homme qui, le voulant suivre, lui demandait de retourner dans sa maison pour quelques moments : *Quiconque ayant mis la main à la charrue, regarde derrière soi, n'est pas propre au royaume de Dieu* [4].

1. Luc., IX, 4.
2. Na : mutabilité.
3. Il est nécessaire d'ajouter cette conjonction ; ou de supprimer « par là » au commencement de la phrase : il n'y a peut-être été introduit que par une distraction des copistes.
4. Luc., IX, 62.

Soyez ferme, ma Fille, et constante dans l'exécution de ce que vous avez promis à Dieu. Attachez-vous invariablement à la pratique de vos règles : marchez d'un pas égal dans le chemin où vous êtes entrée, ne vous détournant ni à droit, ni à gauche : allez toujours devant vous, comme ces animaux mystiques qui nous sont représentés dans Ézéchiel : *Chacun d'eux marchait devant soi,* dit le prophète ; *ils allaient où les emportait l'impétuosité de l'Esprit, et ils ne retournaient point lorsqu'ils marchaient* [1]. Avancez donc sans cesse, ma Fille, et ne vous arrêtez jamais ; mais marchez tout droit devant vous : fuyez les extrémités, demeurez dans un juste milieu ; c'est là où consiste la vertu ; n'excédez ni à droit ni à gauche. On excède à droit, lorsqu'on se laisse aller à un zèle indiscret, et qu'on s'engage dans des actions qui, bien que bonnes en elles-mêmes, ne sont pas dans [2] l'ordre de Dieu par rapport à nous. On se détourne à gauche, lorsqu'on fait le mal ; et c'est là le lieu du démon, qui, nous y trouvant, nous fait rentrer sous sa tyrannie, comme il est rapporté dans l'Histoire ecclésiastique, de cette chrétienne dont le diable se saisit au théâtre ; car, étant interrogé comment il avait osé entrer dans une personne qui était consacrée à Jésus-Christ : *Je l'ai trouvée,* répondit-il, *dans un lieu qui m'appartient, et j'ai eu droit sur elle* [3].

Évitez ce malheur, ma Fille ; fuyez jusqu'aux apparences du mal, et généralement tout ce qui peut vous détourner de votre voie ; gardez-vous du moindre relâchement. Ne vous laissez pas affaiblir, et attachez-vous toujours à celles de vos sœurs que vous connaissez plus ferventes et plus exactes. Je parle sans vues particulières, croyant toutes vos sœurs dans une exacte observance de leurs devoirs ; mais il n'y a point de maison, si sainte qu'elle soit, où il n'y ait des âmes plus fidèles à leurs obligations, désirant davantage la perfection de leur état, et d'autres plus faibles et plus portées à se retirer de la sainte sévérité de la règle. Éloignez-vous de celles-ci, ma Fille, si vous en rencontrez ; secouez même contre elles la poussière de vos pieds, comme

1. Ezech., I, 12.
2. Na : de l'ordre.
3. Tertull., *De Spectac.*, n. 26.

parle notre évangile ; car c'est encore une instruction que le Fils de Dieu vous y donne, et ce qu'il demande de vous, lorsqu'il dit à ses apôtres : *S'ils ne veulent pas vous recevoir, sortant de leur ville, secouez même contre eux la poussière de vos pieds, afin que ce leur soit un témoignage contre eux* [1]. N'ayez aucune liaison, ni aucun commerce avec ces personnes indociles, et qui voudraient vous entraîner avec elles dans une vie molle et relâchée ; fermez les yeux à leurs mauvais exemples : unissez-vous à celles de vos sœurs qui vous paraîtront les plus zélées, les plus exactes et les plus soumises. Liez-vous à [2] ces enfants de paix, comme les appelle le Sauveur dans le chapitre suivant [3] : entrez dans leurs sentiments ; animez-vous par leur ferveur ; élevez-vous avec elles à ce qu'il y a de plus parfait : enfin, comme vous y exhorte saint Paul, *que tout ce qui est véritable, tout ce qui est juste, tout ce qui est saint, tout ce qui vous peut rendre aimable, tout ce qui est d'édification et de bonne odeur, s'il y a quelque chose de louable dans le règlement des mœurs. que tout cela soit le sujet de vos méditations et l'entretien de vos pensées* [4]. Nourrissez-vous-en, ma Fille ; car votre nourriture désormais doit être de faire la volonté du Père céleste, comme dit le Sauveur : *Ma viande* [5] *est de faire la volonté de mon Père* [6] : c'est-à-dire qu'il faut que votre soumission et votre obéissance soit entière et parfaite, envers Dieu et envers vos supérieurs ; c'est ce que Jésus-Christ demande encore de vous, ma Fille.

Mangez, dit-il à ses apôtres dans le même endroit [7] de l'Évangile, *mangez tout ce qui sera mis devant vous*, sans choix, sans distinction ; c'est-à-dire qu'il faut que vous receviez avec une paix égale tout ce que Dieu vous envoiera, soit croix, soit peines, soit sécheresses, soit consolations, soit douceurs d'une tendre dévotion. Ayez la même égalité dans les conduites de votre supérieure: laissez-la vous gouverner comme elle le jugera plus utile

1. Luc., IX, 5.
2. Var. : avec.
3. Luc., X, 6.
4. Philip., IV, 8.
5. *Viande* signifiait, et devrait siguifier encore nourriture en général.
6. Joan., IV, 34.
7. Non toutefois au chapitre IX, mais dans le chapitre suivant (X, 8), qui venait aussi d'être cité. Là, saint Luc raconte la mission des soixante-douze disciples.

pour votre perfection. Qu'elle vous mette dans cette situation, qu'elle vous destine à cet emploi ou à un autre, soyez indifférente à tout, et obéissez à l'aveugle à tout ce qu'elle vous ordonnera, et sans réserve.

Voilà, ma Fille, toutes les obligations de l'état que vous avez embrassé, que l'Évangile vous a parfaitement expliquées ; c'est ce que Jésus-Christ exige de votre reconnaissance. Et vous en peut-il trop demander après les miséricordes qu'il vous a faites, et la grâce qu'il vient de vous accorder, pour laquelle il y a si longtemps que vous soupiriez? Je suis témoin de vos désirs dans l'attente de ce bonheur, dont enfin vous jouissez. Combien avez-vous gémi, poussé de vœux et versé de larmes devant Dieu, pendant tant d'années, pour l'obtenir ! Je veillais sur vous cependant, et j'observais les mouvements de votre cœur, attendant les moments où l'Époux céleste se déclarerait : car, quoique déjà séparée du monde et vivant dans une sainte communauté [1], je vous voyais toujours attirée à quelque chose de plus parfait. De cette vallée, je vous ai conduite sur une sainte montagne [2], où vous croyiez trouver l'accomplissement de vos désirs. Quelles consolations et quelles douceurs ne vous ai-je pas vue goûter, et quels charmes ne trouviez-vous pas dans ce saint monastère de Jouarre, et enfin combien d'agréments avait-il pour vous ! Vous pensiez, ma Fille, que c'était là le lieu où le Seigneur vous voulait. Mais non, il y a une prédestination de lieu et de personnes qu'il destine à notre bien et à notre bonheur ; il vous appelait dans le saint monastère où vous êtes, où vous avez enfin consommé votre sacrifice, sous la conduite d'une si digne supérieure [3], entre les mains de laquelle je vous ai laissée, vous ayant confiée à ses soins, dont je lui demanderai compte au dernier jour. Ainsi elle vous instruira, elle exercera envers vous la charité d'une véritable mère, pour vous élever à la perfection de votre état.

Vous n'avez donc plus, ma Fille, qu'une seule affaire et qu'une unique occupation, qui est de vous rendre

1. Celle de La Ferté-sous-Jouarre.
2. Celle de Jouarre, qui domine la vallée de la Marne, où est située La Ferté.
3. Mme de Luynes, prieure de Torcy

agréable à l'Époux divin, de vous unir à cet Époux incomparable comme au seul objet de votre amour. Ouvrez-lui votre cœur, afin qu'il en prenne de plus en plus possession, et qu'il le rende une victime digne de lui avoir été immolée, et que vous soyez toute à lui, comme il sera tout à vous. C'est, ma Fille, ce que je lui demande pour vous [1]. *Amen* [2].

1. Na ajoute : et je vous bénis en son saint nom.

2. A la fin de sa copie, Ledieu ajoute : « J'ai copié presque mot à mot ce sermon.... J'ai néanmoins passé par dessus plusieurs applications particulières ou pour les mœurs ou pour les religieuses de Torcy ; mais c'est sans diminuer la force ni la suite du discours. » Cette dernière observation ne s'applique guère qu'aux alinéas : *Il n'est pas défendu...*, *On excède à droit...* et *Évitez ce malheur* (p. 534 et 537), que Ledieu a résumés, au lieu de les transcrire textuellement.

ALLOCUTION

A LA VISITATION DE MEAUX,

mai 1700.

Je vous conjure, mes Filles, disait-il, l'an 1700, de vivre *conformément à votre vocation.* Le monde est comme une mer agitée de flots et de tempêtes, où tout est à craindre pour le salut ; mais votre vocation à l'état religieux est le port assuré, l'arche sacrée qui vous abrite, pendant qu'un déluge universel entraîne tous les hommes dans une ruine presque infaillible. Vous ne devez vous y occuper que d'acquérir l'esprit de votre Institut ; et quel est-il, cet esprit ? Après avoir lu avec attention vos règles et vos constitutions, j'ai trouvé qu'il consistait en quatre points : 1° l'exercice de la présence de Dieu ; 2° l'humilité ; 3° la simplicité ; 4° la douceur.

Or le moyen de se tenir en la présence de Dieu, c'est de garder le recueillement, le silence, et d'aimer la retraite, selon cette parole de Notre-Seigneur : *Entrez en votre cabinet et fermez la porte*, c'est-à-dire rentrez en vous-même, séparez-vous des objets extérieurs. Toutefois ce recueillement, cet exercice de la présence de Dieu ne consiste pas dans un extérieur bien composé, quoique ce soit une bonne chose quand cela procède de l'intérieur ; il ne consiste pas non plus dans les grandes et magnifiques pensées sur Dieu et sur les mystères, car l'esprit se porte naturellement à ce qu'il y a de plus élevé ; on ne l'a pas même lorsque les sens sont comme parfumés et pleins d'onction. C'est quelque chose d'intime et de secret ; c'est un je ne sais quoi qu'on ne peut expliquer ; c'est l'union du Seigneur à ce qu'il y a de plus foncier en vous. Dieu se fait comme le soutien de votre être, et l'âme peut alors s'écrier comme l'épouse des Cantiques : *Je le tiens*, et, si j'ose le dire, *je ne le veux plus quitter.* On peut appliquer justement à cet

état ce mot du Prophète : *Voyez et goûtez combien le Seigneur est doux*. L'intention qu'il faut avoir en cet exercice de la présence de Dieu, du silence et du recueillement, c'est de respecter en nous et dans les autres ces divines opérations et de ne pas les troubler par des discours inutiles.

J'ai dit secondement que l'esprit de votre vocation consiste dans l'humilité. Tout vous y porte : point d'éclat, vie cachée, éteinte, anéantie, morte au monde et à toute apparence de grandeur. Oh ! qu'une âme accoutumée à se considérer devant Dieu se voit petite ! elle ne s'aperçoit pas ; car qu'est-ce qu'une goutte d'eau dans la mer ? Toutes les nations ne sont rien devant Dieu. On peut abaisser ce qui est élevé, mais on n'humilie point un vermisseau ; il est uni à la terre, il ne s'élève jamais ; ainsi, une âme enfoncée dans son néant par l'humilité n'en sort point ; la terre tremblerait qu'elle ne changerait pas de place.

3° Dieu est simple en sa nature ; il ne peut avoir d'autre fin, d'autre regard que lui-même. L'âme simple n'a non plus qu'un regard, qui est Dieu ; par une obéissance simple et sans raisonnement sur la conduite des supérieurs, elle ne veut que Dieu. Notre-Seigneur a dit : *Une seule chose est nécessaire*. Remarquez : *Une seule ;* l'âme simple n'aime que Dieu, par la séparation de son cœur d'avec les créatures. Ce qui éloigne du Seigneur, c'est l'union avec les êtres créés : là est notre perte. Et souvent le cœur est attaché sans qu'on le sache, sans qu'on le croie, parce qu'on ne se connaît pas soi-même, parce qu'on ignore ce qui se passe dans l'intérieur, parce qu'il est difficile de savoir à quel degré le péché peut aller par une attache à quelque chose de la terre. C'est bien en ce sens que se doit entendre cette parole : *Nul ne sait s'il est digne d'amour ou de haine*.

Enfin la quatrième qualité de l'esprit de votre Institut, c'est la douceur, vertu qui règle les actions et les paroles dans une modération tranquille, égale, apprenant à se posséder, non seulement quelquefois, mais toujours, et faisant en nous comme une seconde nature.

Je prie Dieu que vous avanciez et marchiez de vertus en vertus ; aujourd'hui dans une lumière, demain dans

une plus grande, et toujours de plus en plus, jusqu'à ce que vous arriviez dans les ineffables lumières qui environnent Celui après lequel vous aspirez et soupirez.

(Extrait du livre du chapitre de notre monastère de Meaux [1]*.)*

1. *Année sainte de la Visitation*, t. X, p. 40 et 41.

ALLOCUTION

ADRESSÉE À MME DE LIGNY

POUR CONCLURE UNE RETRAITE DE CETTE RELIGIEUSE.

Marie-Eugénie de Ligny de Rentilly était parente de Dominique Séguier et de Dominique de Ligny, son neveu, prédécesseurs de Bossuet sur le siège de Meaux. Elle fit profession à la Visitation de Meaux en 1657, fut élue supérieure en 1690, et depuis fut plusieurs fois réélue, en 1699, en 1702, etc. Elle mourut le 2 octobre 1721.

Bossuet avait une grande estime pour sa vertu. Il vint une fois tout exprès à la Visitation pour conclure une de ses retraites par les paroles enflammées qu'on va lire [1].

Vous venez de faire le grand voyage de l'éternité ; vous avez vu tout ce qui s'y passe, de quelle manière on y pense et on y juge de toutes choses, ce qu'on voudrait avoir fait et évité. Conduisez-vous présentement par ces lumières et sur cette règle générale ; vivez comme vivrait une personne qui reviendrait effectivement de l'autre monde, et à qui il serait donné du temps pour recommencer tout de nouveau à travailler à sa sanctification. Avec quelle ferveur s'y porterait-elle ! Elle aurait un zèle et une ardeur incomparables ; il n'y aurait pas un moment de vide dans toute sa vie ; l'amour et la reconnaissance animeraient toutes ses actions, les sanctifieraient toutes ; elle serait comme livrée, sacrifiée à tout ce qu'il y a de plus parfait. Entrez dans des sentiments si salutaires ; croissez sans cesse en amour et en fidélité. Nous devons avancer dans la charité à mesure que nous avançons en âge ; quelque longue que soit notre course, si nous ne la continuons jusqu'à la fin, nous ne gagnerons point la couronne. Souvenons-nous

1. *Année de la Visitation*, t. X, p. 38. La date n'est pas marquée. Elle pourrait être de 1702. Le 2 du mois de juin de cette année, Bossuet avait présidé à la réélection de cette supérieure.

que nous sommes voyageurs et que nous allons à l'éternité ; marchons donc en diligence. Les justes doivent, en cette vallée de larmes, s'avancer de vertu en vertu jusqu'à ce qu'ils voient le Dieu des dieux en Sion [1]. Hâtons-nous donc, car il commence de se faire tard, et nous avons encore beaucoup de chemin à parcourir pour arriver à la perfection où Dieu nous appelle. Hâtons-nous de nous humilier, de nous mépriser nous-mêmes, et de vouloir bien être méprisés des autres pour l'amour de Jésus-Christ. Hâtons-nous de nous mortifier, de renoncer à nous-mêmes ; que rien ne nous paraisse difficile à faire et à souffrir quand il s'agira de donner à Dieu des marques de notre amour. Hâtons-nous surtout de l'aimer : c'est là notre premier devoir. Celui qui sait aimer Dieu sait tout ce que Dieu veut qu'il fasse. Tout nous presse de nous livrer à l'amour de Dieu et du prochain : appliquons-nous donc à former Jésus-Christ en nous, et que cet objet soit le principe de toutes nos actions. Celui qui finira votre vie et qui fixera votre sort pour jamais doit vous trouver dans le même état où se trouva notre Maître en rendant son esprit ; il faut que vous puissiez dire ce grand *Consummatum est*. Alors tout sera fini pour vous : le temps sera écoulé, vos jours seront passés, et l'éternité vous ouvrira son sein pour vous y recevoir. Que ne voudrions-nous pas avoir fait alors ? Humiliations, combats, tentations, privations, assujettissements, tout sera fini ; la violence continuelle que nous sommes obligés de nous faire pour pratiquer la vertu sera passée et finie. Tout sera consommé pour toujours ; une récompense infinie et au-delà de tout ce que nous pouvons prévoir, terminera nos travaux et nos sacrifices. »

1. Ps. LXXXIII, 8.

POUR LE JOUR DE PAQUES,

à la cathédrale de Meaux, 16 avril 1702.

Abrégé de toute la religion dans ces deux mots :

Le parfait Adorable et le parfait Adorateur [1].

Je veux *(dit-il)* que vous vous souveniez qu'un certain évêque, votre pasteur, qui faisait profession de prêcher la vérité et de la soutenir sans déguisement, a recueilli en un seul discours les vérités capitales de notre salut... C'est, en effet, *(ajouta-t-il)* ce que je me propose tant qu'il plaira à Dieu de me conserver la santé.

Le parfait Adorable, c'est Dieu, le seul parfait. Le parfait se connaît par comparaison avec l'imparfait, car l'imparfait est tel par diminution du parfait. Or rien n'est plus connu que l'imparfait : notre intelligence est imparfaite, notre vertu est imparfaite ; mais il y a une intelligence parfaite : c'est Dieu, qui a dit de lui-même à Moïse : Je suis celui qui suis. Voilà le parfait Adorable, etc...

Il y a aussi le parfait Adorateur : c'est Jésus-Christ, fils de Dieu, qui est aussi lui-même parfait adorable et tout ensemble parfait adorateur et parfait adorable. Nous n'étions pas capables de rendre à Dieu une adoration parfaite. Son fils unique seul, Dieu comme le Père et sortant éternellement de son sein, pouvait seul lui rendre cette adoration et nous réconcilier avec lui depuis le péché.

Là, notre prélat a fait un récit abrégé de la vie, de la passion et de la mort de notre Sauveur.

1. « Ce 16 d'avril, fête de Pâques, M de Meaux n'a pas été à matines, mais il a dit la grand'messe, et il a fait la prédication l'après-dîner dans sa cathédrale. Son dessein était d'expliquer l'abrégé de toute la religion dans ces deux mots : *Le parfait Adorable et le parfait Adorateur.* » (Ledieu, t. II, p. 281).

— Mais comment *(a-t-il interrompu)* nous ramenez-vous à la Passion le jour même de la Résurrection ! — Vous allez voir, mes Frères, pourquoi.

Alors il a insisté davantage sur l'agonie de Notre-Seigneur et sur son abandon :

« *Ut quid dereliquisti me ?* Mon Dieu, mon Dieu, pourquoi m'avez-vous délaissé ? » C'est le grand sacrifice du parfait Adorateur et sa soumission totale à la volonté de son Père ; par là il a mérité d'arriver à la résurrection glorieuse ; mais en ressuscitant il nous a ouvert à nous-mêmes le chemin à l'immortalité et à la résurrection. Il [ne] nous reste qu'à nous souvenir par où le parfait Adorateur est arrivé à cette gloire. Au milieu des plus grandes détresses, demeurons dans la soumission à la volonté de Dieu ; c'est la parfaite adoration que nous lui devons et le moyen de ressusciter un jour nous-mêmes dans l'éternité, etc. [1]

1. « Puis M. de Meaux a fait l'office à vêpres, à complices et à l'antienne. » (Ledieu, p. 282).

THE INSTITUTE OF MEDIAEVAL STUDIES
ST. MICHAEL'S COLLEGE
LIBRARY

ANALYSE DU SERMON POUR LE DIMANCHE

DANS L'OCTAVE DU SAINT-SACREMENT,

18 juin 1702.

C'est le dernier sermon[1] prononcé par l'évêque de Meaux dans la chaire de sa cathédrale.

Le *Journal* de l'abbé Ledieu, secrétaire de Bossuet, contient plusieurs analyses de sermons[2], dont nous avons tenu compte dans l'*Histoire critique de la Prédication*[3] du grand orateur chrétien. En général, elles sont rédigées avec trop de négligence pour pouvoir figurer parmi les discours authentiques. Nous faisons exception[4] pour celui du jour de Pâques et pour celui-ci, qui contenait de touchants adieux de l'évêque, déjà très gravement malade, à son peuple. Il fut prononcé dans la cathédrale de Meaux, en 1702, le dimanche dans l'Octave du Saint-Sacrement.

Edent pauperes et saturabuntur, et laudabunt Dominum qui requirunt eum; vivent corda eorum [*in seculum seculi*].

(Ps. XXI, 27.)

« Il a dit que, le jour de Pâques, il avait expliqué toute la religion en ces deux mots : le parfait Adorable et le parfait Adorateur ; il en [a] répété les notions, et il a dit que ce discours ne serait que la continuation du précédent ; que le psaume XXI, qu'il a nommé le psaume du délaissement, nous représentait le Fils de

1. Ledieu, *Journal*, t. I, p. 294. — Bossuet fait allusion à ce sermon dans la petite préface ou *Avertissement*, qu'il plaça en tête de ses deux derniers ouvrages, composés, pour ainsi dire, sur son lit de mort : *Explication de la prophétie d'Isaïe : Ecce Virgo...* et *Explication du Psaume XXI*. (Lachat, t. II, p. 233.)

2. T. I, p. 146 (21 sept. 1700) ; p. 178 (27 mars 1701, fête de Pâques) ; p. 183 (15 mai, Pentecôte) ; p. 244 (Toussaint, 1701) ; p. 277 (1er avril 1702, à Jouarre) ; p. 278 (2 avril, dans la cathédrale de Meaux) ; p. 281 (16 avril, fête de Pâques ; voy. ci-dessus, p. 546) ; p. 291 (4 juin, Pentecôte) ; p. 294 (dimanche dans l'Octave du Saint-Sacrement) : c'est le sermon du 18 juin ici analysé. En outre, beaucoup de simples mentions.

3. Seconde partie, ch. III, *Les Sermons perdus*.

4. Du moins par rapport aux discours prononcés en chaire ; car nous donnerons encore l'analyse du discours synodal de cette année 1702 (Plus loin, p. 550). La séance se tenait à l'évêché.

Dieu délaissé : *Deus, Deus meus*, [*quare me dereliquisti?*] et dans son délaissement instituant le banquet auquel il invitait tous les pauvres : *Edent pauperes*, etc... ; que mille ans auparavant David y avait prédit tous ces mystères, et peint mieux que le plus habile peintre les souffrances du Sauveur : *Foderunt*, etc... ; qu'il voulait donc aujourd'hui apprendre au peuple fidèle, dans ce psaume, l'institution de la sainte Eucharistie, la préparation qu'il y faut apporter, et le fruit qu'il en faut retirer.

I. « Il a rappelé l'idée du parfait Adorateur, qui a paru tel principalement en qualité d'hostie et de victime ; il l'a représenté sur la croix, y consommant son sacrifice. Et c'est alors, en cet état de victime et de sacrifice, qu'il a institué son banquet : le corps livré, le sang épanché, etc., nourriture, breuvage, etc. : pour se donner à nous, et s'y unir plus intimement, afin que chacun s'applique à soi-même, par la participation à ce divin banquet, le fruit de la mort du Sauveur ; car ce n'est pas assez d'en célébrer la mémoire à la messe avec les prêtres, il faut encore s'en appliquer le fruit en y participant.

II. « Par là, il est venu à parler de la préparation, et il a exposé ce qu'on allègue pour s'éloigner de ce sacrement : la crainte, le respect, les distractions, etc. Vive exhortation à se convertir, à venir à la sainte table: l'exemple des premiers chrétiens, qui communiaient tous les jours. Vaines excuses de ceux de l'évangile de ce jour ; que ce sont encore celles d'aujourd'hui ; que, du temps des premiers fidèles, c'était les mêmes mariages, les mêmes soins de la vie et les mêmes distractions, qui ne les empêchaient pas de fréquenter la sainte table. Vive exhortation à s'en approcher souvent : il demande cette consolation à son peuple avant sa mort [1].

1. Touchante adjuration du grand évêque, qu'on n'a pas manqué néanmoins d'accuser de jansénisme. L'éditeur de Ledieu, l'abbé Guettée, janséniste d'abord, puis pope russe, s'ingénie à attribuer à Bossuet ses propres sentiments, et à lui en faire un mérite. Il est regrettable que Ledieu, dont les jugements bizarres et souvent contradictoires avaient besoin d'un commentaire éclairé, n'ait pas trouvé un autre éditeur

III. « De là il est entré dans l'explication des fruits de la sainte communion ; et il les a encore pris dans son texte : *Laudabunt Dominum... ; vivent corda*, etc. Quelle doit être l'action de grâces ; qu'elle doit durer toute la vie ; que la vie chrétienne est un *Amen*, et un *Alleluia* éternel, etc.

« En finissant, il a expliqué les raisons de la réalité [1] pour les Nouveaux catholiques, et répondu à leurs objections, etc. ; a rendu grâce à Dieu de lui avoir donné la force de faire encore ce discours, qui a été certainement très touchant, et tout entier sur le psaume XXI [2].»

Les trois volumes de son *Journal* imprimé contiennent d'ailleurs de nombreuses erreurs de lecture, notamment dans les noms propres. Le Grand séminaire de Meaux en possède une copie plus exacte. M. Ch. Urbain a publié, d'après l'autographe possédé par M. A. Gazier, des corrections à l'édition de l'abbé Guettée (*L'abbé Ledieu historien de Bossuet*, dans la *Revue de l'histoire littéraire de France*, années 1897 et 1898).

1. Ledieu veut dire que Bossuet a donné ici quelques preuves de la présence réelle, en faveur des protestants convertis, dont plusieurs avaient conservé certaines impressions du calvinisme, dans lequel ils avaient été élevés.

2. Le *Discours sur l'union de Jésus-Christ avec son épouse*, qu'on joint ordinairement aux *Sermons* de Bossuet n'est pas de lui, mais du P. jésuite J. Nouet. Il est publié dans son ouvrage intitulé : *La Dévotion vers Notre-Seigneur Jésus-Christ*, Paris, Muguet, 1679, in-8, p. 617 à 631.

EXTRAIT

DU DISCOURS PRONONCÉ AU SYNODE,

5 septembre 1702.

Il est publié par le *Journal de Verdun* [1] sous ce titre : « *Extrait du dernier discours de M. Bossuet, évêque de Meaux, dans le dernier synode qu'il a tenu en 1702, en présence de tous les curés de son diocèse.* »

« Cet illustre prélat, après avoir fait un discours très touchant sur les devoirs des ecclésiastiques, se leva de son fauteuil, et, plein d'un saint enthousiasme, prononça d'un ton pathétique, tenant de la main droite son bonnet carré, et de la gauche ses cheveux, les paroles suivantes :

Mes très chers Frères, s'écria-t-il, ces cheveux blancs m'avertissent que bientôt je dois aller rendre compte à Dieu de mon ministère, et que ce sera peut-être aujourd'hui la dernière fois que je vous parlerai : je vous en conjure par les entrailles de sa divine miséricorde, ne permettez pas que tout ce que je viens de vous dire devienne inutile dans ma bouche et que le Seigneur puisse me reprocher, lorsque je paraîtrai devant lui, de n'avoir pas rempli envers vous les obligations de mon ministère ; faites en sorte, par votre conduite, que toutes les paroles que je vous ai annoncées dans mes instructions, ne soient point infructueuses. Je prends ce divin Sauveur à témoin que, pendant tout le cours de mon épiscopat, je n'ai jamais eu d'autre intention que de vous faire remplir dignement les devoirs d'un état aussi saint que le vôtre, et d'où dépend le salut des peuples qui vous sont confiés ; j'espère que vous ne me refuserez pas la consolation que j'attends de vous, et que notre divin Maître ne nous reprochera à l'heure de notre mort,

1. Le *Journal de Verdun*, de décembre 1766, p. 445. On y trouve également une lettre de Bossuet envoyée par le chanoine Thomé, de Meaux. Elle fut adressée au curé de Doüe, le 6 octobre 1692 (Voir Ch. Urbain et E. Levesque, *Correspondance de Bossuet*, t. V, p. 249).

ni à vous de n'avoir pas profité de ce qu'il m'a inspiré de vous dire, ni à moi d'avoir gardé un silence criminel pendant tout le temps de mon administration sur les devoirs de votre état [1]. »

1. Ce fragment provient du discours prononcé au synode réuni à l'évêché, le 5 septembre 1702, et dont Ledieu, dans son *Journal*, nous a laissé cette courte analyse : « Il a pris pour texte de son discours : *O Timothee, depositum custodi !* Le dépôt de la doctrine, le dépôt de la discipline, le dépôt des biens temporels des paroisses : sur chacun de ces trois points, il a tiré la morale convenable contre ceux qui négligent l'instruction des peuples ; contre ceux qui vivent sans règle, livrés au jeu, à la dissipation et à la crapule ; contre ceux qui laissent les biens des fabriques en désordre, etc. ...Il n'y a pas eu de statuts, ni d'ordonnances particulières, mais seulement des remontrances et des exhortations générales pour l'assiduité aux conférences et autres devoirs des pasteurs. »

APPENDICE.

I

PANEGYRIQUE DE SAINT SÉBASTIEN,

vers 1652.

Ce panégyrique est conservé dans un recueil in-4 manuscrit, appartenant à la Bibliothèque de Tours, où il porte le n° 516. Sur la première garde, on lit cet ex-libris : *Ad usum fratris Caroli Morisset, Augustiniani Aurelii*, 1666. Ce recueil contient dix-sept panégyriques, placés selon l'ordre liturgique des fêtes, et dix-neuf sermons pour les dimanches après la Pentecôte, à partir du troisième. La plupart des discours sont anonymes, mais quelques-uns portent en tête, à la marge, l'indication de leur auteur. Ainsi on trouve attribués à Biroat les panégyriques de sainte Marguerite, de saint Charles Borromée, de saint Jean-Baptiste, de saint Laurent; à Le Boux les discours sur saint Joseph et sur la Trinité; à Mascaron les sermons de saint Pierre aux Liens avec la date de 1666, et de l'Ascension; à Fromentières, la Conversion de saint Paul, saint Thomas d'Aquin et saint Augustin, outre le douzième et le treizième dimanche après la Pentecôte. En tête du panégyrique de saint Sébastien, se lit le nom de *l'abbé Bossuet.*

On peut croire cette attribution exacte, puisque les autres sermons du recueil sont bien des prédicateurs auxquels ils ont été assignés. Du reste, on remarque ici les procédés de Bossuet, sa façon de citer Tertullien et saint Augustin. Nous n'avons cependant retrouvé dans les œuvres postérieures du grand orateur aucun des développements, aucune des pensées de ce panégyrique. C'est une œuvre de jeunesse, dont il ne paraît pas avoir gardé le souvenir.

Tous les sermons de ce recueil qui portent un nom d'auteur ont été prêchés à Paris. Pour la date, on ne saurait descendre plus bas que l'année 1666, où fut formé le recueil Morisset, et l'un des sermons de ce recueil, attribué à Mascaron, est assigné à cette date extrême. Mais, pour quelques-uns des autres sermons, on pourrait remonter jusqu'à 1648, époque où débuta à Paris Le Boux, le plus ancien des prédicateurs figurant dans ce recueil. Biroat ne commença à y prêcher qu'en 1655, Fromentières en 1658, et Mascaron en 1663.

Dans cet intervalle, de 1648 à 1666, Bossuet prêcha souvent à Paris; mais les caractères de notre panégyrique ne permettent pas d'y voir une œuvre de la belle époque. Nous avons là plutôt un sermon de la jeunesse de Bossuet, probablement des derniers temps de ses études à Navarre, lorsque, après avoir

reçu le diaconat, il fut nommé directeur de la confrérie du Rosaire établie dans cette maison (fin de 1649 à 1652). La fête de saint Sébastien était célébrée le 20 janvier, et, ce jour-là, il y avait solennité à Navarre, d'après l'*Almanach spirituel de Paris*, qui indique exactement les solennités et les prédications. En qualité de directeur de sa confrérie, Bossuet avait à prendre la parole chaque samedi : or, en 1652, la fête de saint Sébastien tombait précisément un samedi. On peut donc avec assez de vraisemblance assigner cette date à ce panégyrique ; il est à remarquer d'ailleurs que, comme dans les sermons de cette époque, Bossuet, s'adressant à ses condisciples, les qualifie de *Messieurs*.

S'il fallait voir dans ce panégyrique une œuvre des débuts de son sacerdoce, on ne pourrait le dater que de l'année 1657. Car, après son ordination, 16 mars 1652, Bossuet n'interrompit son séjour à Metz pour venir prêcher à Paris qu'en 1656 et 1657, et il n'était dans la capitale, au 20 janvier, qu'en cette dernière année. Dans cette hypothèse, le discours pourrait avoir été prononcé dans quelque confrérie. Plusieurs églises ou chapelles de Paris réunissaient ce jour-là des confréries qui avaient pour patron saint Sébastien. L'*Almanach spirituel de Paris* en indique plusieurs, notamment, les Minimes, Saint-Thomas-du-Louvre, et surtout Saint-Sauveur, en sorte qu'il serait difficile de faire un choix en l'absence de toute donnée positive. D'ailleurs, si la date de 1657 n'est pas improbable, l'époque de Navarre paraît préférable et convient mieux au caractère de ce discours.

Ce n'est malheureusement pas d'après un autographe que nous publions ce panégyrique : il s'agit seulement d'un discours pris à l'audition, comme cinq autres donnés dans la *Revue Bossuet*, octobre 1902, janvier, avril, et juillet 1903, et encore moins exactement recueilli ; ou du moins le copiste qui a déchiffré les notes du sténographe l'a souvent mal compris [1]. Mais que ce soit la faute du sténographe ou celle du copiste, toujours est-il que, si nous avons les pensées développées par l'orateur, nous n'avons pas toujours, suffisamment conservée, la forme dont il les avait revêtues. Par le fait de mots oubliés ou mal déchiffrés, la phrase demeure parfois embarrassée, incomplète. Malgré ces notables imperfections, il n'est pas sans intérêt de publier ce sermon, œuvre de la jeunesse du grand orateur, et dont la trace avait complètement échappé jusqu'ici aux historiens de la prédication de Bossuet.

1. D'après les méthodes tachygraphiques du temps, on écrivait souvent la première et la dernière lettre d'un mot ; ainsi le sténographe dut écrire *Jb*, le copiste lut *Jh* et interpréta *Joseph* au lieu de *Job* ; de même *fr* (*ferveur*) qu'il lut *fr* (*Seigneur*). Il serait trop long d'indiquer toutes les méprises du copiste.

Posuit me sibi quasi in signum. Convulneravit lumbos meos, non pepercit et effudit in terra viscera mea. Concidit me vulnere super vulnus, irruit in me quasi gigas.

(Job., XVI, 13-15).

Ces paroles que le Saint-Esprit a mises autrefois en la bouche du saint homme Job réduit sur le fumier, exposé comme un blanc [1] à la rage de ses ennemis, se peuvent aussi raisonnablement appliquer au saint dont nous faisons la fête, puisque je trouve tant de proportion entre l'un et l'autre, qu'il semble que ce qui a servi de défense au miroir d'une innocence persécutée peut servir d'éloge et de fondement à la gloire du plus courageux, mais du plus affligé de tous les martyrs de la loi de l'Évangile. En effet, soit que nous considérions la nature du supplice de saint Sébastien, soit que nous examinions les circonstances de sa mort, ou que nous fassions réflexion sur les instruments particuliers de la malice de ses bourreaux, nous n'avons pas de peine d'avouer qu'il a été comme un blanc exposé aux traits de leur fureur, et que, dans l'état de son martyre, il peut dire que ce sont les ennemis de l'Évangile qui l'ont couvert de plaies depuis les pieds jusques à la tête, lui ont percé les entrailles à grands coups de flèches et l'ont tellement chargé de blessures qu'il n'est plus qu'un triste composé de douleurs et de souffrances : *Posuit me quasi sibi in signum*, etc.

Job [2] s'est servi autrefois de ces paroles pour deux raisons : la première, pour montrer les funestes vestiges [de la fureur] de ses ennemis, et la seconde pour faire voir la constance et la fermeté [3] de son courage qui, dans la pensée des Pères de l'Église, lui a fait porter la qualité d'ouvrier des victoires de Dieu : *operarius victoriæ Dei* [4]. Mais notre saint les répète aussi pour ces deux raisons mêmes : l'une, pour faire voir les vestiges sanglants de la cruauté de Maximian et de Dioclétian,

1. Papier ou carton blanc marqué d'un cercle noir, et servant de cible.
2. Le scribe a écrit *Joseph*, prenant sans doute *Jb* pour *Jh*.
3. Ms. : conformité.
4. Tertull., *De patientia*, XIV.

l'autre pour servir de monument éternel et de témoignage à la grandeur de son courage dans la querelle de l'Évangile. Ou plutôt disons que l'Église ne nous le représente pénétré jusques à la moelle des os d'une infinité de coups de flèche qu'afin d'exciter notre ferveur [1], et de fortifier notre faiblesse dans la pratique et l'amour des austérités. Esprit-Saint, qui êtes la force des martyrs, descendez aujourd'hui dans mon cœur et sur ma langue, pour donner à mes auditeurs une haute idée des vertus de cet illustre martyr : c'est la grâce que je vous demande prosterné aux pieds de Marie, à qui je dis comme autrefois l'archange Gabriel : *Ave*...

Pour établir solidement l'éloge du glorieux saint Sébastien, il faut que vous remarquiez avant toutes choses que toute la perfection du chrétien ne consiste que dans les vertus rudes, fâcheuses et difficiles à pratiquer. Car comme la religion chrétienne est une [profession] de douleurs et non pas un état de mollesse et de délices, *non est voluptuosa, sed severa in Deum professio* [2], enfin tout le fondement de l'Évangile ne consiste que dans les vertus mortifiantes ; et, comme nous sommes composés de corps et d'âme, il faut que ces vertus s'étendent sur ces deux parties ; il faut que le corps endure, il faut que l'âme souffre ; d'autant que, pour être parfait, il faut souffrir en tout ce qu'on a de soi-même, il faut endurer en ces deux parties. Mais quelles sont les vertus qui le font endurer ? C'est la foi et le martyre. La première s'attaque à l'âme, et la deuxième en veut au corps : la première combat l'esprit et le mortifie ; c'est l'apôtre saint Paul qui me l'apprend : *captivantes intellectum in obsequium fidei* [3] ; cette vertu lui donne des chaînes, le lie et le fait mourir. Pour ce qui est du martyre, vous en pouvez encore moins douter, puisque le corps y est accablé sous la pesanteur des coups ; on le bat, on le meurtrit [4], en un mot, il ne peut

1. Le copiste a écrit : *Notre-Seigneur*, lisant mal les notes du sténographe, comme nous l'avons indiqué plus haut.

2. Nous ne savons d'où est tiré ce texte.

3. Il y a dans le texte : *In captivitatem redigentes omnem intellectum in obsequium Christi.* (II Cor., x, 5).

4. *Meurtrir*, faire mourir. Ms. : meurdrit.

jamais plus souffrir que par la violence des tourments. Ainsi, Messieurs, pour vous faire voir l'excellence du grand saint Sébastien, je suis déterminé à vous le faire voir sous deux belles qualités : 1° comme un chrétien courageux parmi les ténèbres du paganisme ; 2° comme un soldat invincible au milieu des rigueurs de son supplice et comme un martyr victorieux dans la violence de son martyre et l'excès de son courage : deux réflexions importantes qui feront l'éloge de notre grand saint et la matière de ce discours. Un peu d'attention, s'il vous plaît.

Premier Point.

La grandeur de la foi peut être considérée par [trois] belles circonstances : 1° si elle est généreuse ; 2° si elle est désintéressée ; 3° si elle est persévérante. Le courage lui donne la naissance, le détachement la conserve, mais la constance la conduit heureusement à son terme. Si elle n'est généreuse, c'est une lumière qui s'éteint à l'opposition d'un petit corps opaque ; si elle n'est désintéressée, c'est une flamme, c'est une [1] . . . . . ; et si elle n'est constante, c'est un feu follet qui se perd au moindre obstacle. Voilà pourquoi on la dépeint avec l'épée, le bandeau et la croix. L'épée pour [faire] voir son courage, le bandeau pour montrer qu'elle est aveugle et que,comme elle est détachée des choses matérielles, elle doit se détacher de tous les intérêts de la terre. On la dépeint avec la croix pour montrer l'exemplaire de la constance et le modèle de la persévérance qu'elle doit avoir. Ce sont les trois caractères que je trouve d'une façon particulière dans la foi du glorieux saint Sébastien, qui lui fait porter la qualité de chrétien courageux parmi les ténèbres et l'aveuglement du paganisme. 1° Elle est courageuse, parce qu'elle triomphe des passions et de ses sens. 2° Elle est désintéressée, puisqu'elle triomphe de ces avantages qu'il pouvait espérer à des belles promesses de l'empereur ; et enfin elle est persévérante, puisqu'elle triomphe dans les obstacles qui pouvaient em-

1. *On lit* : fle solide qui est attachée à la matière. Passage altéré.

pêcher sa durée. Développons ceci pour faire comprendre cette vérité.

Il faut que vous entriez d'abord dans la pensée du Trismégiste [1], qui a, ce me semble, divinement exprimé la querelle que Dieu a suscitée contre l'homme. Les créatures sans raison, comme elles sont toutes limitées, elles ne peuvent pas aspirer à quelque haut degré de perfection, et partant elles n'ont besoin ni de mérites, ni de vertus. C'est pour cela que Dieu ne leur donne point de difficultés à surmonter. Elles suivent seulement leur instinct, et comme elles n'espèrent rien, elles n'ont aussi rien à craindre, ni rien à combattre. Mais l'homme, à qui Dieu a voulu donner la conduite de ses affections, comme il ne voit pas de bornes à ses perfections, il peut aussi toujours aspirer plus haut, sans jamais restreindre ses prétentions. C'est pourquoi il peut toujours mériter de plus en plus, tout le cours de sa vie n'étant qu'une guerre perpétuelle, qui lui fournit sans cesse des occasions pour faire paraître sa vertu. Cette guerre n'est autre que la répugnance de la chair et de l'esprit, guerre intestine, guerre perpétuelle, guerre qui dure autant que la vie : *militia est vita hominis super terram* (Job, VII, 1). Dans les autres créatures, comme tout y est animal, il n'y a point d'opposition, point de répugnance ; mais dans l'homme, parce que toutes les parties sont différentes, l'une étant corruptible, l'autre incorruptible, l'une du ciel, l'autre de la terre, l'une toute divine, l'autre charnelle, suivant la pensée de Tertullien [2] : *participata communicatione mentis et corporis sumus cælum et terra*, il s'ensuit qu'il se trouve nécessairement dans nous une antipathie qui ne cesse pas qu'une partie ne l'emporte sur l'autre.

Admirez ici, Messieurs, les desseins de notre Dieu, qui nous a suscité cette guerre pour être le sujet de notre victoire, et ne nous a élevé des ennemis que pour être des captifs de notre triomphe. Il est vrai que l'homme a donné par sa faute une grande prise sur soi à la nature, son ennemi capital, quand l'appétit sensuel

1. Hermès Trismégiste, assez souvent cité par les prédicateurs du temps.

2. On trouve, sinon l'expression, du moins l'idée dans le *De resurrectione carnis*, XLIX.

s'accroît par la trahison du péché et la faiblesse de notre âme ; ce qui fait qu'il s'écrie : *Multiplicati sunt inimici mei super me*, que ses ennemis se sont multipliés, en même temps que son péché s'est soulevé contre lui : *Iniquitates meæ supergressæ sunt*. (Ps. XXXVII, 5). Ce serait donc assez de dire que saint Sébastien était homme, pour vous faire comprendre qu'il avait de puissants ennemis à combattre. Mais il me semble que la qualité de chrétien l'engage à des circonstances bien plus considérables. Car remarquez qu'il n'y a rien qui le puisse solliciter à entreprendre cette guerre contre lui-même. Il est parmi des idolâtres, dont l'occupation est de donner tout à leurs sens. Il ne se faut pas étonner si, adorant des dieux voluptueux, ils suivaient leurs vices en s'attachant à leur culte et à leur doctrine. « Ils rougiraient, dit ce grand homme [1], de ne pas imiter ceux qu'ils adorent et ils croiraient leur faire tort si, en leur présentant de l'encens, ils ne reconnaissaient pas le modèle de leurs actions. » C'est cependant la condition malheureuse où notre invincible martyr se voit engagé par l'état de sa profession. Car vous savez, Messieurs, qu'il avait pris les armes sous les empereurs Dioclétian [et] Maximian, et que même il avait fait de si belles conquêtes qu'il avait mérité la charge de lieutenant-colonel en leur armée ; et vous m'avouerez que, s'il y a du libertinage, c'est particulièrement parmi les soldats, gens adonnés à la rapine, aux vols, et aux meurtres et aux impuretés. Il faut donc une foi bien courageuse pour surmonter tant d'ennemis que leur sort favorise et dont la concupiscence autorise les actions déréglées. Ah ! guerre du péché, que tu es funeste ! ennemi, que tu es puissant, puisque tu attaques au dedans et au dehors, et qu'ayant intelligence, tu peux [te] promettre un triomphe assuré, tellement que notre saint faisait ce beau dialogue : *Quare posuisti me contrarium tibi?* (Job, VII, 20). Ah ! mon Dieu, je ne puis exprimer les obligations que je vous ai de m'avoir donné la foi et de m'avoir tiré des ténèbres de l'idolâtrie et de l'aveuglement du paganisme. Mais pour-

1. Tertull., II *Ad Nationes*, VII.

quoi, mon Dieu, est-ce que, nonobstant cette grâce, je vous suis contraire? N'était-ce pas assez de cette conspiration extérieure des ennemis de votre gloire, sans mettre une contradiction immortelle dans mon corps et dans mon âme? Pourquoi m'avez-vous créé dans un état si contraire? Pourquoi une si grande répugnance à vous obéir? A quoi bon cet appétit qui m'empêche l'exécution de vos commandements? Mais entendez la réponse que lui fit Dieu : *Victus erit a te appetitus tuus* [1] : Ce combat n'est que pour te donner la victoire; cette répugnance n'est que pour faire éclater ta foi, et ces ennemis ne sont que pour rehausser ton triomphe.

Il me semble que, dans ce combat, Dieu se comporte à l'égard de notre saint comme un maître d'escrime avec ses écoliers de salle. Ce n'est pas ma pensée, c'est celle du Prophète, qui dit que Dieu nous donne l'industrie pour nous défendre, qu'il instruit nos mains au combat : *Qui docet manus meas ad bellum* [2]. (Ps. CXLIII, 1). Il nous présente un plastron, plutôt pour marquer nos bons coups que pour servir de résistance. *Qui docet manus meas ad prælium.* Ou bien, disons avec saint Basile, qu'il fait comme un bon écuyer ou comme un maître d'académie [3] qui, pour apprendre à bien ajuster une lance, met un but seulement pour servir à ceux qui veulent faire paraître leur adresse, sans encourir d'autre danger qu'un retour de bras qui ne peut être causé que par le défaut de ceux qui le tirent, comme une juste peine de leur ignorance. Voilà le combat où notre grand et incomparable saint Sébastien est engagé. Mais voyons comme la foi en triomphe et [comme] cette qualité de chrétien le fait combattre et vaincre ses ennemis. C'est proprement la foi qui nous rend victorieux [4], et il n'y a que cette vertu qui puisse mériter de triompher : ce qui oblige l'apôtre saint Paul [5] lorsqu'il décrivait un soldat chrétien, de lui donner la foi pour son bouclier, comme si elle seule était capable de

1. Allusion à Genèse, IV, 7.
2. Le texte porte : *Qui docet manus meas ad prælium, et digitos meos ad bellum.*
3. *Académie.* Lieu où la jeune noblesse apprend à monter à cheval, à faire des armes et tous les exercices que doit savoir un gentilhomme. (Richelet).
4. I Joan., V, 4.
5. Ephes., VI, 16

recevoir tous les coups des ennemis et de les rendre inutiles par la résistance. Ne cherchons pas d'autres preuves que par l'exemple que nous fournit ce saint athlète dont nous faisons aujourd'hui la fête.

L'empereur ayant été averti que notre saint, sous le nom de colonel, se servait même de son autorité impériale pour mieux défendre les chrétiens et tâcher de détourner du culte de ses dieux, et que, pour cet effet, il avait encouragé au martyre Marc et Marcellin, personnes de condition, à qui on avait différé l'arrêt de mort, pour voir si on gagnerait quelque chose sur leur esprit, et que saint Sébastien les avait non seulement excités au martyre, mais même qu'il attirait à son parti Tranquillin et Marcia, père et mère de Marcellin, vous pouvez vous imaginer si ce monstre d'enfer n'entra pas incontinent dans des sentiments de rage de voir le trône de Jésus-Christ établi sur la ruine de ses idoles. Ce qui l'obligea à faire venir notre saint, le reprendre témérairement et lui demander s'il était vrai qu'il fût chrétien et qu'il se servît de son autorité pour les protéger. Ah! Sébastien, c'est ici qu'il faut que votre foi soit courageuse. Ce n'est pas assez de l'avoir dans la tête, il faut l'avoir dans la langue, et confesser hautement ce que vous avez dans le cœur. Ah! Messieurs, n'appréhendez pas pour notre saint. Il répond hardiment et sans crainte de ce tyran et sans avoir égard aux mouvements de sa nature, qui le sollicitaient à se jeter dans les bonnes grâces de son prince pour vivre dans toute sorte de contentements. Mais il ne se soucie pas de ces considérations, qui sont néanmoins très puissantes parmi les courtisans et les gens d'épée. Il s'arme du bouclier de la foi, résiste à tous les efforts, combat avec une grandeur de courage incroyable la cruauté de ce prince. N'ai-je donc pas eu raison de vous dire que notre saint a paru comme un chrétien courageux parmi les ténèbres du paganisme?

Mais le deuxième caractère de sa foi consiste à avoir été désintéressée. Je vous ai déjà apporté quelques mots, vous faisant voir la grandeur de son courage à s'opposer à leur erreur et [à] se moquer de leurs dieux.

Vous avez compris sans doute comme il ne pouvait être intimidé par aucun avantage, ni charmé par les promesses. Tertullien demande dans son *Apologie* [1] si on peut licitement vivre avec les idolâtres et converser avec eux. Ce Père semble s'étonner que, dans son temps, on ait pu vivre avec les païens, et qu'ayant usé de même viande, on ne participe pas à leur erreur. Aussi les idolâtres de son siècle semblaient se moquer, voyant les chrétiens vivre avec eux et être contraints de [se] servir des mêmes aliments. Ce Père, prenant la parole pour tous les fidèles, fait cette belle réponse : *Pares sumus vita, non disciplina* [2]. Vous me reprochez que nous avons conversé avec vous, que nous avons mangé de même viande. Mais pour cela nous ne participons pas à votre erreur : *Pares sumus vita, non disciplina.* Vous me reprochez que nous avons conversé avec vous et que nous sommes sous les mêmes éléments ; mais sachez que, si notre condition malheureuse nous engage d'être avec vous, notre doctrine et notre profession nous en séparent, et que, si nous partageons ensemble les mêmes aliments, nous ne partageons pas la même loi. A Dieu ne plaise que nous soyons engagés dans les mêmes ténèbres et qu'un aveuglement commun nous fasse entrer en société de doctrine !

Voilà quel a été le dessein de Dieu engageant saint Sébastien avec les idolâtres : c'est qu'il a voulu faire éclater la foi et apprendre que cette lumière sombre qui ne donne sa clarté que dans les lieux ténébreux, *lucerna lucens* [3], a néanmoins [4] assez d'éclat pour dissiper les ténèbres de l'idolâtrie.

Mais voyez-le rompre les obstacles qui se présentent : car imaginez-vous quelles furent d'un côté les menaces de l'empereur pour intimider notre saint, et de l'autre les promesses qu'il lui faisait pour l'attirer à son parti. Ne conjecturez-vous pas combien de fois il lui représenta la grandeur de son extraction, la noblesse de sa famille, sa charge de colonel et ses beaux exploits qui l'avaient déjà rendu recommandable dans

1. *De Idololatria*. XIII, XIV.
2. *Op. cit.*, XIV : Pares anima sumus, non disciplina.
3. II Petr., I : *quasi lucernæ lucenti in caliginoso loco.*
4. Ms. : notre glorieux martyr a.

l'Empire et lui avaient fait occuper la plus belle fonction de l'armée? Ah! Messieurs, qui pourrait n'être pas saisi de frayeur? Mais, d'autre côté, qui ne serait pas charmé de si glorieux avantages? Ah! qu'il paraît bien, mon Dieu, que votre grâce est victorieuse,et quand elle veut triompher d'un cœur, il n'y a rien qui soit capable de s'opposer à ses conquêtes. Notre saint surmonte tous les obstacles, et comme il fait gloire de prêcher un Dieu crucifié, dépouillé, nu, abandonné et mis à mort en croix, il n'y a rien qui soit capable de l'intimider; il se présente hardiment devant le tribunal de cet idolâtre et avec une sainte effronterie digne d'un soldat chrétien, répond courageusement que sa religion lui fait espérer d'autres biens que ceux que les princes de la terre lui peuvent promettre; que ceux-ci sont sujets au caprice de la fortune; mais que la foi lui en fait connaître qui ne sont sujets à aucuns défauts. Et parce qu'étant armé des armes de la lumière, suivant le conseil de saint Paul, *induamur arma lucis* (Rom., XIII, 12), il ne veut que cette belle vertu pour surmonter et les tourments et les avantages, et voyant que la splendeur de la foi est capable d'éclairer les plus aveugles au milieu de leurs ténèbres, il fait voir clairement à l'empereur quel est l'excès de son injuste cruauté et lui découvre la vanité de ses idoles.

Je me persuade que vous vous imaginez qu'une foi si généreuse et si persévérante dans son progrès, le soit aussi dans sa fin. Ce n'est qu'à cette persévérance que se donne la couronne, et comme on ne triomphe jamais qu'on n'ait surmonté tous ses ennemis, aussi on ne mérite point la gloire qu'on n'ait résisté jusques à la mort aux ennemis de la foi : *Qui perseveraverit usque in finem, hic salvus erit* (Matth., X, 22). Le trône de Dieu ne se donne qu'aux victorieux, et jamais on ne porte cette qualité qu'après de grands combats : *Qui vicerit, dabo ei sedere mecum* (Apoc., III, 21).

L'empereur se pouvait flatter jusques à cette heure de pouvoir faire changer de sentiment à son colonel, et s'imaginant que sa religion n'était qu'une pure rêverie et qu'il la quitterait bientôt, c'est pourquoi il commande qu'on l'amène. Et ce incontinent, après l'avoir

outragé de paroles, Dioclétian commanda qu'on l'attachât à un poteau et que les gardes de son corps le perçassent de flèches. Mais cette circonstance est trop considérable pour la laisser sous silence. C'est pourquoi elle doit être le sujet d'une réflexion plus importante. Après vous avoir montré la grandeur de la foi de notre saint, voyons dans cette dernière partie la violence de son martyre et l'excès de son courage, qui me fait dire qu'il a été un soldat invincible au milieu des rigueurs de son supplice et un martyr victorieux dans l'état de sa mort ! Un peu d'attention.

Second Point.

C'est une chose surprenante de voir la conduite de Dieu à l'égard des saints, et d'examiner la manière dont il s'est servi et les moyens qu'il a employés pour leur faire mériter la plus belle de toutes les gloires. Comme il a une [providence] pour ses élus,... afin [1] que tout ce qui semblait davantage leur ravir l'éclat de la réputation, contribuât à les rendre recommandables par toute la terre. D'où vient que saint Augustin, expliquant ce passage de l'Apôtre qui dit que « toutes choses tournent en bien à ceux qui aiment Dieu : *Diligentibus Deum omnia cooperantur in bonum* » (Rom., VIII, 28), il ose bien assurer que le péché, pour énorme qu'il soit, sert néanmoins d'instrument à leur gloire. Il n'y a jamais eu de péché plus abominable devant Dieu que la persécution de l'innocence ; jamais de crime plus énorme devant ses yeux que la cruauté de tyrans qui, emportés d'un faux zèle, tournent toute leur rage contre les serviteurs de Dieu. Car les persécuteurs devaient s'attaquer à Dieu, puisqu'ils lui étaient unis inséparablement, non seulement par la grâce de nature, mais encore par le lien de la foi et de la charité. Mais néanmoins, ce péché, tout énorme qu'il est, contribue à leur gloire et semble avoir servi de sujet à leur triomphe.

La pensée de Tertullien [2] me ravit encore davantage. Je vous prie de la bien entendre. Ce grand homme, qui

1. Ms. : aussi.

2. *Apologeticus*, XII.

prenait plaisir à se moquer du faux culte des dieux et de l'aveuglement des idolâtres, et qui en même temps n'avait d'autre dessein que de faire voir la grandeur du nom chrétien, remarque par une pensée délicate que, parmi les chrétiens il y a des dieux hommes, aussi bien que parmi les païens, suivant cette parole du Prophète: *Ego dixi, vos dii estis* (Ps. LXXXI, 6). Mais voyez comme il l'explique. Il considère que les infidèles ont consacré leurs idoles pour être les [sujets] de leur vénération ; ces pauvres aveugles faisaient leurs idoles pour ne leur rendre aucun honneur(?). Voilà ce qu'ils faisaient à l'égard des chrétiens ; car, en les faisant passer par le glaive, ils travaillaient à leur gloire et les consacraient en divinités. Voilà pourquoi, ils se servaient de la bouche de ce Père pour se moquer de leur rage et leur dire par une agréable raillerie : Pauvres aveugles, que votre conduite est étrange! Vous prétendez finir le nom de chrétien en les martyrisant ; vous croyez faire passer les fidèles pour des scélérats en les faisant passer par le fer et le feu. Mais savez-vous bien que vous travaillez à notre gloire et que, sans y penser, vous nous traitez comme vos dieux, qui souffrent des épreuves fâcheuses avant qu'ils soient les objets de vos adorations.

Voilà, Messieurs, quelle a été la conduite du Ciel à l'égard des saints ; leurs supplices leur ont procuré par un secret surprenant la plus grande de toutes les gloires. La raison de cette vérité se prend de ce que le Fils de Dieu, par une extension de vertus et une surabondance de puissance, a communiqué aux suppliciés une gloire éternelle ; d'où vient que c'est par la force de la croix qu'il dit que tous les chrétiens triompheront : « en ce signe, *in hoc signo vinces*. » C'est par ce moyen qu'il a rendu les martyrs invincibles au milieu de leurs tourments, qui leur faisaient avouer qu'ils n'avaient jamais été si aises que lorsqu'ils souffraient : *currebant ad supplicia velut ad ornamenta*[1]. Grand saint Sébastien, soyez aujourd'hui le garant de la vérité que je prêche, faites paraître la grandeur de votre courage. Je vous

1. S. Augustin., *Super Psalm.* CVIII, *conc.* 9.

demande seulement, Messieurs, de rappeler en votre mémoire et en vos esprits ce que je viens de vous dire, que l'empereur Dioclétian, étant averti qu'il détruisait le culte de ses dieux pour établir la religion chrétienne, commanda qu'on l'attachât debout dans un champ, les mains et les pieds liés, comme on nous le représente, et que les soldats de la garde le tirassent à l'envi et le fissent mourir sous une grêle de coups de flèches, dont ils lui percèrent les entrailles.

Ah ! grand saint, c'est ici qu'ils vont faire paraître votre courage et faire que le poteau, qui dans la pensée du tyran doit être le but de votre mort, soit le théâtre de votre triomphe, et [que] le champ qui est destiné pour vous faire mourir soit un champ de bataille ouvert à vos victoires. Tout le monde accourt à ce spectacle,les uns pleins de rage, les autres touchés de compassion. Mais, au reste, dans ces divers sentiments, il n'y a que notre saint qui soit invincible. Les soldats décochent leurs flèches envenimées contre lui ; le voilà tout percé et sanglant ; tout le monde le croit mort, on l'abandonne pour servir de proie aux oiseaux. Mais Dieu qui a une providence qui veille sur les saints, en a une particulière pour lui. Il lui rend la vie, brise ses liens et le remet en santé ; une bonne femme va pour prendre son corps et lui rendre les derniers honneurs d'une sainte sépulture ; mais, au lieu de trouver un cadavre sans vie, elle le trouve vivant. Ah ! quel miracle ! N'est-ce pas un soldat invincible parmi les horreurs de la mort ? Et n'avons-nous pas sujet de dire au poteau auquel il est attaché ce que disent les Pères au tombeau du Fils de Dieu, qu'il lui sert d'une seconde mère, où il reçoit une vie infiniment plus belle que la première. Mais le plus grand miracle de tous, le Fils de Dieu s'apparut à lui et le baisa par un témoignage d'amitié et par une espèce de récompense. Je ne parle pas qu'il délia la langue d'une femme muette depuis six ans, pour autoriser la vérité de la religion qu'il prêchait, puisque j'apprends de saint Léon qu'il faut plus regarder dans un saint sa personne que les miracles [1], et que le courage

1. Cette pensée n'a pu être retrouvée dans saint Léon ; mais elle se rencontre dans saint Grégoire, *Moral.*, l. XX, c. VII, 17.

des martyrs est un plus grand prodige que tout le bouleversement de la nature : *omni miraculo majus est homo miraculum* [1].

Considérons donc plutôt la personne de notre invincible martyr, son courage à supporter la violence de ses tourments et les triomphes qu'il a remportés à sa mort. Il voit le tyran tout désespéré, les bourreaux qui écument de rage, l'enfer qui grince des dents de se voir moqué de la sorte. Vous diriez que le passage de Job, au chap. XVI, est formel pour notre saint. Je n'en rapporterai que quelques textes pour ne lasser pas votre patience. J'en ferai seulement l'application ; *Collegit furorem suum in me.* Dioclétian enrage de voir [prospérer] la religion de mon Dieu, ramasse tout son venin et toute sa fureur contre moi ; il s'est servi de menaces et, enragé de se voir moqué, a grincé des dents et écumé de rage : châtiment terrible, *Terribilibus oculis me intuitus est.* Mon ennemi déclaré, parce qu'il l'était de mon Dieu, m'a regardé avec des yeux pleins de fiel, qui me regardaient comme la dernière de toutes les créatures : *Aperuerunt super me ora sua.* Ces infâmes courtisans, [ses] compagnons, ouvrirent leur bouche pour me charger d'outrages et d'imprécations. Ils m'ont même frappé cruellement jusques à se lasser, n'y ayant que mon courage qui fût infatigable dans ces tourments: *Conclusit me Deus apud iniquum.* C'est la providence de mon Dieu qui m'a engagé à ce combat. C'est pour les intérêts de sa gloire que j'ai été renfermé entre les méchants, et c'est pour la défense de sa religion que j'ai été livré entre leurs mains : *Ego quondam eram opulentus :* J'étais auparavant dans l'abondance, dans les dignités et dans les honneurs ; j'étais colonel de l'empereur ; mais j'ai été froissé tout d'un coup sous une grêle de flèches, on a froissé ma tête, enfin ils m'ont percé et m'ont éventré. Hé bien ! Messieurs, qu'en dites-vous ? Le prophète Job pouvait-il parler de notre saint en des termes plus exprès ?

Voilà la qualité de son supplice : ce qui m'oblige à dire qu'il a triomphé de ses ennemis par la violence de

1. S. Augustin, *De Civit. Dei*, X, 12.

sa mort. Ne vous étonnez donc pas si, par un privilège particulier, le Pape, reconnaissant les grands services qu'il avait rendus à l'Église, étant instruit de son courage et de la force de son zèle, l'a appelé le défenseur de la foi : titre qui est si particulier que jamais le Souverain pontife ne l'a donné à aucun martyr qu'à lui, titre, qui lui est si glorieux, qui est la source de la grandeur et le propre [1] de son élévation.

Finissons, Messieurs, et tirons quelque fruit de ce discours. Vous avez vu un chrétien dont la foi et le courage l'a rendu grand dans toute l'Église. Mais, dans quelque élévation qu'il puisse être, il doit être autant le sujet de vos imitations qu'il le peut être de vos étonnements : « *Inspice et fac secundum exemplar* (Exod., XXV, 40). Regardez et vous conformez à l'exemplaire » que l'Église vous présente ; c'est un beau modèle, dont vous êtes obligés de contrôler tous les traits et les vertus que je vous ai prêchés. Elles ne lui sont pas si particulières que vous n'y puissiez prendre part. Mais, hélas ! où est votre foi ? et n'ai-je pas raison de répéter aujourd'hui ces paroles du Fils de Dieu : « *Filius hominis veniens, putas inveniet fidem in terra* (Luc., XVIII, 8), pensez-vous que le Fils de l'homme dans son [avènement] puisse rencontrer de la foi sur la terre ? » Hélas ! elle est éteinte, elle est anéantie.

Je trouve donc trois sortes de foi exemplaire : la première consiste dans la connaissance de l'entendement qui se soumet aux vérités de l'Évangile ; la seconde passe de l'entendement à la volonté et va jusques à l'action. La troisième sert à [faire] rendre les œuvres publiques en présence de nos frères. Or où sont ces trois sortes de foi dans le christianisme ? Il n'y en a aucune.

Ha ! on ne pouvait autrefois [que] voir marcher un chrétien pour dire qu'il était tout saint, tant il avait de retenue, d'humilité et de modestie. Mais maintenant, on est bien en une autre posture ; les gestes, le maintien, les habitudes ne montrent que la vanité, que le luxe, que l'impureté et les désordres. Ha ! Chrétiens,

1. Ms. : *et le ppd.* Le copiste ne pouvant déchiffrer l'abréviation du tachygraphe, l'a reproduite telle quelle.

prenez-y garde. Ayez une foi vive. Mais il faut en même temps que cette foi fasse naître en vous l'esprit du martyre, c'est-à-dire qu'elle vous fasse aimer les mortifications, les rigueurs et les austérités, que la pénitence par une [haine] divine fasse autant sur vos corps que le martyre sur celui du glorieux saint Sébastien. Cette morale est rude, fâcheuse, je l'avoue ; il en faut passer par là : *Regnum cælorum vim patitur et violenti rapiunt illud* (Matth., XI, 12). Il n'y a que les personnes qui se font violence qui emportent le royaume du ciel, et vous ne pouvez me montrer aucun saint qui n'ait été un martyr ou qui n'ait eu l'esprit du martyre, qui est la [gêne] des souffrances et des travaux. Non, non, vous ne m'en sauriez montrer aucun ; car il n'y en a point qui ne soit conforme à l'image du Fils de Dieu. Or le Fils de Dieu, tout saint, tout innocent et impeccable qu'il était, a néanmoins toujours été un véritable homme de douleurs : *Virum dolorum* (Is., LIII, 3). Ne prétendez donc pas aller au ciel par un autre chemin ; toute autre voie doit être suspecte. Imitez aujourd'hui le grand saint Sébastien, comme vous honorez sa fête, afin que vous puissiez un jour être élevés avec lui dans la gloire que je vous souhaite, au nom du Père et du Fils et du Saint-Esprit.

Amen.

II

SERMON POUR LA PROFESSION

DE Mme DE LA VALLIÈRE,

pris à l'audition [1].

Et dixit qui sedebat in throno: Ecce nova facio omnia.
Et celui qui était assis sur le trône a dit : Je fais toutes choses nouvelles.
(Dans l'Apocalypse, chap. XXI).

Madame,

Ce sera sans doute un grand spectacle, lorsque celui qui est assis sur le trône d'où il jugera tout l'univers, et à qui il ne coûte pas plus à faire qu'à dire, parce qu'il opère toutes choses par sa parole, du haut de ce trône majestueux prononcera ces paroles : *Je m'en vais renouveler tout l'univers*, lorsque l'on verra, en ce même instant, au bruit de ces paroles toutes-puissantes, les astres, les éléments et toute la nature prendre une nouvelle forme, et de cet ancien monde en sortir un monde tout nouveau en faveur de l'homme : *Ecce nova facio omnia.* Ce spectacle, sans doute, sera bien admirable ; mais qui de nous pourrait se dispenser d'appor-

1. Pour établir ce texte, nous nous sommes servis de deux copies conservées à la Bibliothèque Nationale (n. a. fr. 1824, f° 25, et fr. 22947, p. 20). La seconde fait partie d'un recueil formé par Phelipeaux, vicaire général de Bossuet : elle offre cette particularité d'abréger visiblement le discours en négligeant tout ce qui n'est pas utile au développement et à la suite des pensées, tandis que la première conserve une foule d'incidentes et de répétitions telles que se les permettent les prédicateurs dans leur action, surtout lorsqu'ils se livrent à l'improvisation ou que leur mémoire ne s'asservit pas à leur manuscrit. C'est à celle-ci que nous nous attacherons de préférence, parce qu'elle ressemble le plus à un discours parlé : nous emprunterons toutefois au recueil de Phelipeaux les expressions et les tours qui nous sembleront se rapprocher davantage de la langue et du style de Bossuet. Nous croyons inutile de noter toutes les différences présentées par les deux copies, et nous nous bornerons à signaler les plus importantes. Dans nos notes, la première copie sera désignée par A, et la seconde par Ph.

En A, le titre est : *Discours prononcé par M. de Condom aux Dames religieuses carmélites du faubourg Saint-Jacques sur le sujet de la profession de Madame de la Vallière, en présence de la Reine, le 4me juin 1675.*— Comparer ce texte avec celui qui a été donné plus haut, p. 31 à 58.

ter ses admirations à ce spectacle où Dieu répand son Esprit dans un cœur dont il rompt toutes les chaînes anciennes, et dont il va renouveler les premières et saintes inspirations [1], pour en tirer un homme tout nouveau. Ha! ce spectacle, sans doute, n'est ni moins surprenant ni moins admirable : *Ecce, ecce nova facio omnia.* En effet, Chrétiens, qu'avons-nous vu, et qu'est-ce que nous voyons? Quel état, et quel état? Je n'ai pas besoin ici de paroles, les choses parleront assez d'elles-mêmes.

Madame, voilà un objet digne d'être honoré de la présence d'une si pieuse reine. Votre Majesté, Madame, ne vient pas admirer dans cette sainte solitude les vains ornements de la gloire, ni tous ces faibles agréments qui flattent d'ordinaire les yeux des hommes. Sa piété l'oblige à y venir prendre part au changement heureux d'une vie toute mondaine en une vie toute religieuse. Admirons donc tous ensemble les changements heureux [2] de cet état nouveau. Il ne s'agit pas ici de changer l'âme, il ne s'agit pas ici de changer le dedans, il s'agit seulement de changer le dehors; mais il est déjà depuis longtemps changé. Vous interrompez, Madame, pour assister à ce spectacle, les divertissements de la Cour, et moi, je romps le silence de tant d'années pour vous parler de cet heureux changement, afin que tout y soit nouveau : *Ecce, ecce nova facio omnia.* O Dieu, donnez-moi cet Esprit tout nouveau qui commence à retentir par les discours des apôtres, afin que je prêche la gloire d'un Dieu crucifié, afin que je publie la honte du monde [qui l'a] crucifié, afin que j'annonce le bonheur de ceux qui crucifient le monde, afin que je le crucifie moi-même, afin que je l'ensevelisse et que je l'enterre à son tour, et que je fasse voir dans cette nouvelle créature que tout ce qui était du monde y est mort, et qu'il n'y a plus que Jésus-Christ qui y soit vivant, et qu'enfin tout y est renouvelé.

Priez Dieu, mes chères Sœurs, qu'il me donne son Saint-Esprit pour soutenir la force de ce discours. Ce sont les prières des auditeurs qui font d'ordinaire tout

1. Ph. : renouveler les premières par ses saintes inspirations.

2. Ph. : merveilleux.

le fruit des prédicateurs et qui obtiennent les grâces du Ciel pour eux. Priez donc pour moi et m'obtenez une partie des grâces dont la sainte Vierge fut toute remplie lorsqu'elle conçut dans son chaste sein cet homme tout nouveau par le consentement qu'elle donna aux paroles de l'ange, après qu'il l'eut saluée et qu'il lui eut dit : *Ave* [1].

Madame, nous ne devons pas être curieux de connaître distinctement ces nouveautés merveilleuses qui doivent un jour paraître dans la nature. Comme Dieu les fera sans nous et sans que nous y consentions, ni par nos actions, ni même par nos volontés, il faut nous en reposer entièrement sur sa puissance et sur sa sagesse. Il n'en va pas de même de ces nouveautés admirables et toutes surprenantes que le Saint-Esprit opère dans les cœurs. Comme nous devons y concourir et y coopérer, nous devons aussi nous efforcer de les connaître, car s'il est écrit : *Je vous donnerai un cœur nouveau*, il est écrit aussi : *Faites-vous un cœur nouveau* [2]. Ce cœur nouveau donc que Dieu nous donne, il veut que nous le fassions aussi, et par conséquent, Messieurs, comme il est de notre obligation de coopérer par le consentement de nos volontés et même par nos actions à [3] cet admirable changement, il est aussi de notre devoir de reconnaître qu'il faut que ces changements merveilleux de nos cœurs soient absolument prévenus [4] par les mouvements de la grâce.

Disons donc, Messieurs, et disons-le avec le secours de l'Esprit divin, quel est cet état ancien d'où cette âme doit être tirée, mais disons en même temps quel est cet état nouveau où elle doit être transportée. L'état ancien : hé ! quoi de plus ancien à cette âme que de s'aimer et de s'adorer soi-même ? Le nouvel état : hé ! quoi de plus nouveau à cette âme que de se haïr et de se persécuter soi-même ? *Ecce, ecce nova facio omnia.* Voilà cependant la nouveauté surprenante qui se fait en celui

1. Ph. : toute remplie aux paroles de l'ange : *Ave.*
2. Ezech., XXXVI, 26, et XVIII, 31.
3. Ph. : par les mouvements de nos volontés à.
4. Ph. : changement, il faut que nous soyons prévenus.

qui se hait soi-même, qui se persécute soi-même et qui se fait la guerre à soi-même.

Mais il y a quelque chose de plus excellent, comme dit saint Augustin [1], et c'est qu'il y a deux amours différents qui font cet ancien et ce nouvel état : *Amor sui usque ad contemptum Dei ; amor Dei usque ad contemptum sui :* ces deux amours, Messieurs, sont l'amour de soi-même et puis l'amour de Dieu. Voilà, d'un côté l'amour de soi-même poussé, jusqu'à quel excès? jusqu'au mépris de Dieu, et voilà l'ancienne corruption de la nature, voilà l'état ancien où l'amour de soi-même l'a mis. Mais quel est le nouvel état? C'est un amour nouveau opposé à cet amour ancien ; c'est, en un mot, qu'à l'amour de soi-même poussé jusqu'au mépris de Dieu, il faut opposer l'amour de Dieu et le pousser jusques au mépris de soi-même : le premier sera l'amour du mondain, le second sera l'amour du chrétien. Voilà donc l'excès épouvantable que produit l'amour de soi-même dans le cœur du mondain, et c'est la haine et le mépris de Dieu ; mais en même temps voyez l'excès ravissant et tout à fait admirable que l'amour de Dieu doit produire dans le cœur du chrétien, et c'est le mépris et la haine de soi-même, et voilà le comble et la perfection de la vie religieuse, à laquelle vous aspirez, ma chère Sœur ; c'est un mouvement saint qui pousse l'amour de Dieu jusqu'à ce louable et généreux excès, c'est-à-dire jusqu'au mépris de soi-même, et voilà ce que vous faites aujourd'hui.

Mais au moins souvenez-vous, Chrétiens, que vous êtes obligés de pratiquer ce précepte que nous donne l'Ecclésiastique : *L'homme sage*, dit-il, *quand il entend une parole bien sensée, l'écoute attentivement, il la recueille soigneusement, et il se l'applique à lui-même, et ad se adjicit* [2] ; il ne la tourne ni à droit ni à gauche, il ne l'attribue ni à celui-ci, ni à celui-là, mais il cherche simplement à se l'appliquer. Je sais bien à qui je parle, ma chère Sœur, et sans que je fasse une application plus particulière, vous saurez bien démêler ce qui vous appartient ; et vous, Messieurs, vous saurez

1. *De Civitate Dei*, lib. XIV, cap. XXVIII.

2. Eccli., XXI, 18. La Vulgate : et ad se adjiciet.

bien y voir ce qui vous regarde. Suivez donc pas à pas ces deux différents amours. Voyez cet amour corrompu [1] et cet amour bien réglé, comptez tous leurs pas, considérez toutes leurs démarches et voyez même ce qui vous arrête ; mais, en même temps, arrêtez-vous et voyez cette âme raisonnable qui sort d'elle-même et qui rentre en elle-même. Voyez-la s'égarer dans les objets extérieurs et sensibles ; mais voyez-la en même temps revenir sur ses pas ; en un mot, voyez cet amour de soi-même qu'elle a poussé jusqu'au mépris de Dieu, mais en même temps, voyez cet amour de Dieu qu'elle pousse jusqu'au mépris de soi-même, en telle sorte qu'elle ne s'attache plus qu'à Dieu seul. Voilà en peu de mots toute l'économie de ce discours.

Je ne vous tiendrai pas longtemps en suspens, Messieurs, et je dis que cette âme que vous voyez si fortement attachée à elle-même n'était plus dans son centre, dans ses principes primordiaux. Elle était faite à l'image de son Dieu, mais elle eut bientôt perdu cette belle ressemblance. Demandez-vous à vous-mêmes quel est le propre caractère de l'image, et cette image vous répondra que c'est de ressembler à son original et qu'elle ne doit point avoir de trait qui ne lui soit semblable. Si je pouvais animer ces tableaux, il n'y en aurait pas un qui ne s'efforçât de se montrer semblable au sujet qu'il représente (et n'est-ce pas ce que doit faire l'âme raisonnable?). Il y aurait peut-être néanmoins cette différence [2] entre ces tableaux [3] que les uns donneraient plus de gloire à l'imagination du peintre, et les autres à la vivacité des couleurs, pour recon-

1. Ph.: Voyez cet amour corrompu et connaissez ses excès ; observez toutes ses démarches et c'est par là que vous le connaîtrez ; mais en même temps, voyez cet amour bien réglé et connaissez ses retours. Voyez comme cette âme raisonnable est sortie d'elle-même par ses excès, mais voyez-la rentrer en elle-même par des excès opposés. Voyez comme elle a poussé les excès de sa corruption et de l'amour de soi-même jusques au mépris de Dieu. Mais voyez-lui pousser les excès de l'amour de son Dieu jusques au mépris et à la haine de soi-même.

2. Ph. : cette différence que les images donneraient ou aux peintres ou aux couleurs la gloire de la ressemblance à laquelle elles ont été faites et qu'elles n'avaient pas auparavant.

3. A : entre ces originaux.

naître [1] en quelque façon cette juste ressemblance qu'ils ont, à laquelle ils ont été faits et qu'ils n'avaient pas auparavant. Mais il n'en va pas de même de nous [2] : toute la gloire de notre ressemblance, nous la devons à celui qui nous a tirés du néant, et l'homme doit tout à Dieu, parce qu'il est l'original admirable de celui qu'il a fait son portrait [3]. Ainsi donc, âme raisonnable, ou tu as oublié que tu as été faite à l'image de ton Dieu, ou il n'y doit avoir aucun trait en toi qui ne lui soit semblable, parce que tu les lui dois tous. En effet, Messieurs, quoique cet édifice soit renversé, quoique ce bâtiment soit ruiné, il me sera permis toutefois de trouver les premiers traits de cette image dans le fonds même de sa corruption ; il me sera, dis-je, permis de découvrir sous ces traits, quoique défigurés, l'image de Dieu. Car enfin, âme raisonnable, qu'as-tu en toi-même ? Tu te connais, dis-tu, et tu t'aimes, et je n'en veux pas davantage pour connaître que tu es l'image de ton Dieu. Tu te connais, dis-tu, mais tu dois connaître quelque chose de plus grand ; tu t'aimes, mais tu dois aimer quelque chose de plus aimable. Tu portes donc jusque dans le fonds de ta corruption l'image de ton Dieu. Mais, ô âme raisonnable, s'il était impossible de trouver en toi aucun trait ni aucun vestige de cette ressemblance de ton Dieu, si on n'y trouvait que des objets de corruption et de péché, je dirais : Ha ! sors de toi-même, et sors-en pour reconnaître et pour adorer ton Dieu ; c'est lui qui doit te porter entre ses bras ; c'est lui qui te tient suspendue au-dessus du néant et sans le secours de qui tu ne pourrais [4] pas être un seul moment sans y retomber.

Je pense, Messieurs, avoir établi ce raisonnement [5] sur des principes assez solides ; je prétends l'avoir ap-

1. *Reconnaître*, être reconnaissants de.

2. Ph. : celui qui nous a tirés du néant, c'est Dieu, et nous ne nous en sommes pas tirés ; mais l'ouvrage doit être semblable à son ouvrier, parce qu'il doit être la gloire de celui qui l'a fait. Donc, ô âme...

3. A : de celui qui a fait son portrait.

4. A : c'est lui qui doit te porter entre ses bras, c'est lui qui doit [te] tenir du bout du doigt suspendu au-dessus du néant. d'où il t'a tiré et sans le secours de qui tu ne pourrais, etc.

5. Ph. : tout ce discours.

puyé sur des fondements fermes et inébranlables ; je m'y tiens aussi et n'en veux pas sortir.

Voilà donc cette âme raisonnable dans ses principes primordiaux attachée uniquement à son Dieu ; mais la malheureuse n'a pas demeuré longtemps en cet état. Elle avait été faite à son image, mais elle a voulu être [1] quelque chose de plus : elle a voulu être comme lui. Connaître Dieu et l'aimer, c'est être à l'image de Dieu, car Dieu est Dieu parce qu'il se connaît et qu'il s'aime ; mais elle a voulu être Dieu, parce qu'elle a voulu se connaître et s'aimer soi-même ; et voilà la malheureuse et perverse imitation de Dieu en cette âme, comme parle saint Augustin. Dieu est Dieu parce qu'il est content par lui-même, et elle a voulu aussi être contente par elle-même. Ha ! malheureuse, tu dois rentrer en toi-même ; mais qui t'y fera rentrer après en être sortie de cette manière ? La voilà donc sortie hors d'elle-même, et parce qu'elle ne parle plus que de ses perfections, dit saint Augustin, et qu'elle ne publie plus que ses propres avantages, la voilà tombée et déchue de la connaissance et de l'amour de Dieu, la voilà tombée en un malheureux état ; mais parce qu'elle est tombée de si haut, elle n'y demeurera pas longtemps, et Dieu l'abandonnera. Il sait bien ce qu'il lui doit, il la laisse à elle-même, et il ne lui doit pas autre chose. Voilà donc ce beau fondement qui tombe en ruine ; voilà cette âme qui tombe dans le désordre et dans la confusion.

Mais voyons quel est le commencement de sa perte et de sa ruine. Elle s'est attachée à elle-même ; s'étant attachée à elle-même, elle s'est détachée de Dieu ; s'étant détachée de Dieu, Dieu l'abandonne, et par cet abandon, il la laisse et la confie à elle-même. L'étrange abandonnement ! Ha ! le malheureux état ! Elle y trouve cependant quelque apparence de bonheur et de prospérité. Mais que cette âme est aveugle ! mais que ce bonheur est faux et que cette prospérité est trompeuse ! Tu crois être riche, âme raisonnable, et tu vas voir que tu es réduite à la dernière misère et pauvreté ; tu te

1. Ph. : avoir et être.

crois heureuse et satisfaite, mais en quelles peines et en quelles inquiétudes ne te vas-tu pas voir engagée !

L'orgueil t'a transportée, la superbe t'aveugle, et tu dis avec cet insolent de l'Écriture : « Je suis Dieu et je me suis faite moi-même : *Deus ego sum, et ipse memetipsum feci*[1]. » Tu raisonnes juste, ô âme raisonnable, car à la créature, pour être Dieu, il faudrait du moins qu'elle se fût faite elle-même. Mais ce n'est pas tout : son orgueil monte encore plus haut, et sa superbe lui inspire qu'il faut qu'elle soit heureuse et que, pour être heureuse, il faut qu'elle se flatte, il faut qu'elle sorte souvent d'elle-même. Cette âme le fait, elle se flatte, elle sort souvent d'elle-même, et se répandant par des engagements divers en des objets différents, ces objets l'arrêtent et la dissipent. La voilà donc, cette âme raisonnable, abandonnée ; la voilà laissée et tombée sur de grandes ruines. O ! qu'elle est tombée de trop haut pour en demeurer là !

Saint Thomas explique admirablement bien cette chute de l'âme et par où cette chute commence. Elle ressemble, dit-il, à un homme qui est né dans les biens et dans les richesses, mais qui a tout dissipé par ses débauches et par ses profusions. Cet homme ne saurait voir sans gémir des misères si ouvertes et l'état pitoyable qui le couvre de honte et d'ignominie (que cet état en effet est digne de compassion !), de sorte que, tout pauvre et nécessiteux qu'il est, il cherche de toutes parts du secours, il emprunte de tous côtés, et, en cherchant de la sorte, il découvre son indigence, et en empruntant de toutes parts, il se rend l'esclave de ceux dont il emprunte. Et c'est ce qu'a fait l'âme raisonnable. En sortant d'elle-même, elle a dissipé tous ses biens ; elle a perdu sa force, parce qu'elle consistait en la droiture, et elle ne va plus que par des chemins obliques et égarés ; elle a perdu sa santé, parce qu'elle consistait en la bonne constitution d'elle-même, et elle s'est toute défigurée. Elle a perdu son fonds, parce qu'il consistait dans la grâce et qu'elle le tenait du bien souverain, et elle ne pouvait le perdre qu'en s'éloignant de ce bien souverain. Mais elle s'en est éloignée et elle s'est éloignée

1. Ezech., XXVIII, 2 ; XXIX, 3.

d'elle-même. Maintenant donc elle est pauvre, elle est faible, maintenant elle est malade, maintenant elle est ruinée, puisqu'elle va chercher des secours de toutes parts. Mais que trouve-t-elle proche d'elle-même qui puisse la soulager? C'est son corps. Ha! la voilà bien malheureuse de se voir obligée d'avoir recours à son corps. Elle est si pauvre qu'elle aime la beauté de son corps. Elle croit être bien riche, mais il n'y a rien de plus pauvre ni de plus méprisé dans le monde. Encore si, en cet état si ravalé, elle était humble! mais la vanité s'en saisit, et pour parer cette beauté mortelle, on use de tous les artifices, on se sert de tous les moyens imaginables, et on emploie tout le fard pour se conserver. O âme, que fais-tu? Tu demandes du secours à un corps qui te détache de ton Dieu et qui par sa vanité est devenu l'esclave de ses passions.

Mais enfin, Messieurs, ses sens peut-être pourront lui donner quelque soulagement? Elle s'adresse donc à ses sens, et elle leur dit : Hé, soutenez-moi; hé! soulagez-moi; hé! consolez mon chagrin. Elle trouve du plaisir dans ses sens, mais malheureux plaisirs, pauvreté véritable! fatalité déplorable! Que trouve-t-elle dans ces plaisirs? La perte de sa raison. Faut-il que je le dise? Mais si la raison ne l'a pu encore emporter sur vous, je m'engage à vous le faire voir : le plaisir, n'est-ce pas ce qui veut nous ménager? le plaisir, n'est-ce pas ce qui nous engage? le plaisir, n'est-ce pas ce qui veut être indépendant de la raison et qui veut même la soumettre à ses lois? Il n'y a rien de si opposé que la raison et le plaisir, de sorte qu'en même temps qu'une âme est ménagée et captivée par le plaisir, elle perd la raison; si elle le combat, elle perd sa paix; si elle se laisse abattre, elle perd sa force; si elle consent à ses passions, la voilà, le dirai-je? la voilà, ce me semble, devenue bien pauvre; mais qu'elle tombera encore bien plus bas, et vous allez voir ce qui arrive à cette âme.

Cette âme donc, qui veut sortir de sa misère de quelque manière que ce soit, que fait-elle? Elle s'adresse à son corps et à ses sens pour leur demander quelque secours; mais le corps est pauvre de lui-même, mais les sens sont pauvres et dénués d'eux-mêmes. Ils cherchent

cependant de quoi satisfaire cette âme ; mais que peuvent-ils trouver ? La voilà donc bien pauvre, puisqu'elle cherche de toutes parts à emprunter ; la voilà donc captive, puisqu'elle emprunte de toutes parts et que celui qui cherche de tous côtés est pauvre, et que celui qui emprunte devient le captif et l'esclave de celui dont il emprunte. Te voilà donc, âme raisonnable, dans un état bien pitoyable et bien déplorable. Ha ! que le Saint-Esprit l'avait bien prévu quand il a dit : *Ne sequare cogitationes tuas et oculos per res varias fornicantes* [1].

Voilà, Messieurs, quel est le secours que cette âme reçoit de la part de ses sens. Le Saint-Esprit ne parle pas ici de tous les sens, il ne parle seulement que de la vue, et il dit à cette âme : Prenez bien garde à vous, âme raisonnable, et ne suivez pas votre vue, parce que vous suivrez un mauvais guide et qui vous conduirait dans des précipices différents et des fornications continuelles (ce sont les termes du Saint-Esprit : *et oculos per res varias fornicantes*) ; vous trouverez de la fornication en toutes choses et de quoi vous perdre. Cette âme est donc bien pauvre,puisqu'elle emprunte de tous côtés.

Mais l'avarice veut venir à son secours, et qu'est-ce que l'avarice ? *Avaritia*, dit saint Augustin [2], *anima foris magna, intus vana, et homo ad exteriora se extendens invenit vana vanus*. Voilà ce que c'est que l'avarice, c'est une âme grande au dehors et vaine et vide au dedans, et un homme qui se répand au dehors par la diversité de ses désirs. Comme il est superbe, il ne trouve aussi que de la vanité, son cœur s'enfle par cent désirs et s'étend partout ; mais sa capacité étant infinie, tous les trésors du monde ne sont pas capables de remplir ce vide. Voilà pourquoi cette âme emprunte de tous côtés, parce qu'elle ne peut jamais se remplir ni être ici-bas parfaitement satisfaite : on veut entreprendre mille choses, et on ne fait rien ; on veut parler de toutes choses, et la parole se casse ; on veut marcher, et les pieds manquent sous les coups. Cette âme cependant entasse biens sur biens ; mais tout cela n'a qu'un faible effet, et on ne fait pas tout ce qu'on veut, quoique l'avarice promette de faire exécuter toutes choses.

1. Numer., xv, 39.

2. Texte introuvable. Cf. p. 43.

L'avarice, dit saint Paul, ou la convoitise des biens est la racine de tous les maux, et pourquoi? parce que, dans l'or et dans l'argent, on trouve de quoi contenter toutes ses passions. Par le moyen de l'or et de l'argent, je peux satisfaire mon ambition, je puis m'élever aux plus hautes charges et aux plus grands honneurs, enfin je puis goûter toute sorte de plaisir, et partant l'Apôtre a eu raison de dire : *Radix omnium malorum est cupiditas* [1], que la faim insatiable des biens et des richesses est la source et la racine de tous les maux. Mais tout cela n'est pas encore capable de la contenter. Oh ! qu'il faut que la misère de cette âme soit grande et que sa plaie soit profonde !

Mais peut-être que les passions les plus nobles auraient de quoi la remplir? Amenons donc et faisons venir ici, pour la détromper, les plus grands hommes du monde ; faisons paraître en ce lieu les Césars et les Alexandres, et voyons si ce grand Alexandre, avec tout ce qu'il a fait, a réussi dans toutes ses entreprises et s'il a satisfait tous ses désirs. Pauvre qu'il est en lui-même, il veut être enrichi des dépouilles du monde tout entier et honoré de la conquête de tout l'univers ; il veut porter partout la gloire de ses exploits et semer partout le bruit de sa renommée. Mais que fait Dieu pour le punir de son orgueil? Il lui donne tout ce qu'il souhaite. Il a voulu faire grand bruit et grand éclat, il a porté son nom depuis l'orient jusqu'à l'occident ; les éloges ne lui ont pas manqué, mais il manque lui-même aux éloges. Les plaisirs ne lui ont pas aussi manqué ; mais, avec tous ses plaisirs, il est enseveli dans les flammes éternelles. Et ces grands politiques étaient tellement infatués de leurs faux brillants [2] qu'ils se sont tous perdus. Écoutez saint Augustin : « Voici, dit-il, ce que Dieu a fait pour punir tous ces ambitieux, et voilà ce qu'ont fait tous ces pauvres réprouvés : ils ont demandé de grands biens, de grands honneurs et de grands plaisirs, et ils ont eu tout ce qu'ils demandaient. Y a-t-il conviction plus grande, plus forte et plus certaine que Dieu les a rendus pauvres et faibles par l'accord même

1. I Timoth., VI. 10.
2. A : étaient éblouis de leur propre éclat.

de tout ce qu'ils demandaient. Il ne faut point ici de paroles, il ne faut que des effets et des expériences : si vous le voulez sérieusement considérer, ne l'avouerez-vous pas? Les Alexandres, les Césars, ces hommes si fameux dont on parle tant, dit saint Augustin, dans l'antiquité, ils ont cherché la gloire ; mais, parce qu'ils l'ont attendue des hommes et non pas de Dieu, ils ont reçu pour récompense de leur vanité un vent et une fumée, *conquirentes gloriam ante homines, non ante Deum, acceperunt mercedem suam, vani vanam*[1].

Il ne faut pas s'arrêter là, Messieurs, car c'est par là même que cette âme raisonnable est convaincue de sa pauvreté. Elle a perdu son Dieu ; en le perdant, elle s'est perdue elle-même. Vous plaît-il que je vous décrive sa misère et sa captivité? Écoutez pour cela un mot de l'Apôtre, parce qu'il faut que les apôtres parlent à ma place: *Venumdati sub peccato*[2], voilà l'homme captif et vendu. Il est vendu, il n'est plus à lui ; il est captif et il n'est plus à sa liberté. Me voilà donc captif, me voilà donc esclave, et le péché m'a enchaîné. Mais comment est-ce que le péché m'a enchaîné? Par toutes mes passions. Il m'a enchaîné par les richesses, et je suis devenu idolâtre de leur faux brillant ; il m'a enchaîné par les plaisirs, et je suis devenu épris de leurs charmes ; il m'a enchaîné par les honneurs, et je me suis laissé surprendre par leur éclat. Je suis donc vendu sous le péché, puisque j'ai perdu la grâce ; mais j'ai perdu mon Dieu, parce que je l'ai abandonné, et voilà le comble de mon malheur.

Je parle à vous et en même temps je parle à moi-même, car malheureux le prédicateur qui, lorsqu'il parle aux autres, ne parle pas à lui-même ; malheureux le prédicateur quand l'impiété peut se découvrir ou dans ses paroles ou dans ses actions. A Dieu ne plaise, Messieurs, que je sois assez malheureux pour prêcher quelque impiété dans cette chaire ! tout mon auditoire aurait sujet de se soulever contre moi, et il n'y a personne qui ne le dût faire ; mais je ne pense pas qu'on ait sujet de m'en accuser.

Appliquons-nous donc maintenant à la vérité. Quel

1. *In Psalm.* CXVIII, serm. XII, n. 2. 2. Rom., VII, 14.

monstre! quelle horreur! Dieu abandonne cette âme, et il l'abandonne partout. Hé! que puis-je donc dire maintenant que je suis? Suis-je un marchand ruiné? suis-je un méchant serviteur? Suis-je un enfant prodigue et débauché? Suis-je une épouse infidèle? Oui, voilà ce que je suis et tout ce que je suis. Je suis quelque chose de bon, il est vrai, mais où il y a bien du mal mêlé. Je suis bâti sur un très bon fondement, mais l'édifice est tout renversé, mais le bâtiment est tout ruiné, mais les murailles sont toutes tombées et toutes démolies. Je porte encore cependant sur moi les marques de la puissance et de la bonté de Dieu, mais les marques de sa colère et de ses vengeances sont aussi en moi. Vous crieriez à l'imposteur si je vous prêchais le mensonge et l'erreur. Mais puisque je vous prêche la vérité, la vérité ne doit-elle pas vous toucher? Recevez mes paroles : tout le monde se rend quand il est confondu par les principes de la religion. Et quel sujet n'avons-nous donc pas de nous confondre?

Cette âme, qui a abandonné son Dieu, est toute transportée; elle ne connaît plus Dieu, et bien plus, elle ne se connaît plus elle-même. Elle est attachée aux biens de la terre et elle est comme collée aux honneurs et aux plaisirs du monde : *et his quasi conglutinata est*, dit saint Augustin [1], et quand il lui arrive quelque chose de fâcheux et de contraire à ses désirs : Tout est perdu : on blesse ma réputation, ha! je suis perdu; ma maison est brûlée [2], ha! je suis perdu; ma fortune court grand risque, ha! je suis perdu. C'est toi, ô âme raisonnable, qui dis : Je suis perdu. Ha! ton corps sans toi ne le peut pas dire; c'est donc toi qui es perdue. Mais, âme raisonnable, à qui est-ce que tu t'en prends? C'est ta propre faute; mais, en quelque état que tu sois, tu portes l'image de Dieu, et tu jouiras, si tu veux, du bonheur de l'éternité avec ton Dieu. — Mais je suis tombé dans l'embarras, et je me suis roulé avec ce qui passe, et je dis à tout moment : Je suis perdu! C'est pour cela, Messieurs, que cette âme appréhende toujours quelque accident, quelque

1. *De Trinit.*, lib. X, 11. Le texte porte : *Sensibilibus cum amore assuefacta est. Cohæserunt glutino amoris.*

2. A : brouillée.

disgrâce ou quelque maladie. Et cet autre, qui se vante d'une parfaite santé, ce brave qui fait tant du fort et du fier, ha ! il sent bien le mal qui est dans son cœur, et enfin il sait assez qu'à force de faire des bravoures, il a perdu sa santé. Voilà ce qu'est cette âme, et pourquoi ? parce qu'elle a oublié qu'elle est l'image de Dieu ; et parce qu'elle a oublié qu'elle est l'image de Dieu, elle s'est tout ensemble oubliée d'elle-même ; et parce qu'elle s'est embarrassée dans son corps et s'est mêlée et roulée dans ce corps, ce corps étant perdu, la voilà en même temps perdue. Voyez si l'état de cette âme n'est pas bien déplorable !

Ha ! Messieurs, Dieu se fait entendre à cette âme dans les plus grands engagements du monde, il lui fait entendre sa voix au milieu des pompes du siècle et dans le plus grand éclat de la Cour ; il lui en fait connaître l'inconstance et lui en découvre la vanité et la fausseté, et pour lors, cette âme rentre en elle-même, et honteuse qu'elle est de ses biens [1], ou plutôt de sa pauvreté, de sa misère et de sa faiblesse, elle commence à détester son ancienne corruption, et la première chose qu'elle fait, c'est de quitter ses richesses. Ha ! qu'elle n'a guère de peine à les quitter, car : Quoi ! dit-elle, richesses, je vous appelle pour remplir le vide de mon cœur, et vous n'en êtes pas capables.

Mais peut-être que les honneurs et les dignités la contenteront ? Ha ! les honneurs et les dignités la font encore rouler sur la terre et tomber dans le malheur. Car enfin, qu'y a-t-il de bon dans les dignités et dans les honneurs ? Vous le savez, Madame, et Votre Majesté ne s'en sert que pour donner bon exemple à tout le monde. Voilà ce qui se trouve, Messieurs, dans les charges et dans les dignités et dans les honneurs, et c'est par là que cette âme commence à se reconnaître ; elle ne sait ce qu'elle cherche, elle n'a plus de goût pour les honneurs, parce qu'ordinairement les honneurs font les orgueilleux et que les orgueilleux n'ont plus de goût pour eux et ne savent ce qu'ils veulent, car qu'est-ce que l'orgueil, sinon l'aveuglement de l'esprit ? Quittons donc l'orgueil, quittons les honneurs.

1. A : liens.

Mais voici l'estime d'une fragile beauté qui élève son esprit et qui emprunte de vains ornements pour la conserver et même pour l'augmenter. Mais écoutez comme le Saint-Esprit en va parler : J'ai vu, dit le prophète Isaïe [1], les filles de Hiérusalem extrêmement chargées [2], je les ai vues chargées de cheveux empruntés, je leur ai vu porter leurs yeux indifféremment à droit et à gauche : *Et nutibus oculorum ibant, ambulaverunt extento collo*, elles marchaient hardiment et la tête levée, elles jetaient à droit et à gauche leurs regards. Voilà pourquoi, dit Dieu, je ferai tomber leurs cheveux, et n'est-ce pas assez pour faire rougir toutes les filles de Hiérusalem ? — Ha ! Seigneur, ce n'est pas assez, et si vous les voulez punir, prenez-vous-en du moins sur quelque chose de plus superbe et de plus précieux. — Mais, dit Dieu, je sais bien que quand les hommes verront que je leur aurai ôté ces choses inutiles et même le plus souvent ridicules, je sais quel effet cela fera. Écoutez encore ce que dit le Saint-Esprit : Je ferai tomber leurs cheveux, je leur ôterai leurs manteaux et leurs indiennes ; j'arracherai leurs perles et leurs coiffures, je romprai leurs colliers et leurs bracelets, je détruirai leurs bijoux, et pour lors elles connaîtront que je suis leur Dieu. Ha ! la grande merveille, Messieurs, que Dieu détruise des choses si peu nécessaires et même le plus souvent si peu honnêtes ! Ha ! vous offensez Dieu par ces ornements inutiles. Et cette âme entendant ces paroles, elle s'écrie: Ha ! monde trompeur, je n'aurai plus de tes vains ornements [3], et je ne veux plus porter que les ornements de la grâce. La voilà donc dépouillée des habits superbes et pompeux du siècle, et elle ne se revêt plus que de l'habit simple et modeste de la religion.

Mais, Messieurs, osera-t-on frapper sur ce corps ? osera-t-on maltraiter ce qu'on a tant adoré ? osera-t-on frapper sur un corps nourri et traité si délicatement ? — Frappez, frappez ; ha ! je le frapperai, ce corps, je tuerai ce corps, j'en ferai une victime, je l'immolerai, j'en ferai le sujet de mon sacrifice, et je le mortifierai,

1. Is., III, 16-24.
2. A : changées.
3. Ph. : Hommes, je ne veux plus porter de ces vains ornements.

parce que, s'étant trop élevé, je le veux soumettre. Hé quoi! pensez-vous que je veuille donner des plaisirs au corps? Ha! défions-nous de ces plaisirs, ils nous ont perdus, ils se sont présentés à nous comme des espions qui cherchent à avoir l'entrée dans une place : d'abord ils se comportent sagement, puis ils prennent un peu de liberté, et enfin ils trahissent et vendent la place aux ennemis. Voilà ce qu'ont fait les plaisirs. D'abord ils ont dit : On est allé dans une trop grande rigueur. Du nécessaire on est allé à l'incommode, mais enfin, de la nécessité, ils nous ont fait aller au plaisir. Que faut-il donc dire, Chrétiens, si ce n'est qu'il ne faut pas suivre ses plaisirs? Vous avez raison, mes chères Sœurs, de ne point vouloir de plaisirs; vous n'en avez point ou vous n'en avez que ce que vous donne la nécessité; encore le nécessaire, lorsqu'il paraîtra délectable, vous sera-t-il suspect. Oui, la nécessité vous donnera assez de plaisirs. Couchez donc, couchez sur la dure; la psalmodie de la nuit et les exercices du jour vous feront bien trouver le sommeil agréable et doux. *Ecce nova facio omnia.* Voilà des nouveautés inconcevables. O austérités du corps, qui soutenez l'âme! ô corps trop conservé, qui fais mourir l'âme! O Ève! ô Adam, ô monde! ô fruit défendu, ô mes péchés, ô prix de ma rédemption, ô imitation de Jésus-Christ! ô corps mortifié qui recevras une autre vie!

Voilà l'âme du chrétien revenue à soi; elle commence à être maîtresse de son corps; parce que son corps commence à souffrir, elle est au-dessus de son corps, ses liens intérieurs sont rompus et elle retrouve sa liberté tout entière. Hé! nous avons trop aisément suivi nos désirs; faisons donc agir une autre volonté et d'autres désirs sur nous. Cent portes fermées sur moi! cent chaînes attachées sur moi! obéissance de toutes parts pour moi! des yeux ouverts de tous côtés sur moi! Je veux être observée de toutes parts. Ha! malheureuse liberté, que je te presserai bien par ces liens et que je t'éteindrai par ces pointes de cilice. Ha! je te tiendrai tellement esclave et roturière que tu n'auras plus de quoi commander avec empire, et que tout ton emploi sera une entière soumission.

La voilà donc, cette âme, qui captive ses sens sous l'obéissance de sa raison, et son esprit sous l'empire de la foi. *Ecce nova facio omnia.* Voilà une chose bien nouvelle, Messieurs, et c'est que cette âme se détache d'elle-même, afin qu'elle soit plus à elle-même. Voilà donc cette âme rentrée en elle-même ; elle est proche d'elle-même et elle peut dire maintenant : *Convertimini, convertimini a viis vestris pessimis* [1] : pécheurs, convertissez-vous et rentrez en vous-mêmes comme moi. Cette âme est toute changée : elle ne parle plus de cette malheureuse immensité de ses désirs, elle abandonne ses passions afin de se mieux connaître. Elle a pour sa prudence la vérité, car elle ne suit plus que les règles de la vérité ; la vérité est sa force, car cette âme trouve toute sa force en Dieu ; la vérité est sa tempérance, car elle assaisonne toutes choses de cette vérité ; enfin la vérité est sa justice, car cette âme est toute transportée d'amour, et elle ne conserve rien que Dieu. Je vous demande, Messieurs, si les hommes qui sont possédés de la passion d'amour conservent de l'orgueil et de la fierté devant les objets qu'ils aiment. Ha ! cela ne se peut ; cette âme ne conserve donc plus d'orgueil en présence de Dieu, parce qu'elle se considère toute transportée et toute abîmée en Dieu, elle ne voit plus que des feux et que des ardeurs divines autour d'elle, elle considère le mauvais feu dont elle est sortie, mais elle voit en même temps le feu divin par où elle retourne. Cette âme ne dit plus : C'est moi qui me suis faite ; mais elle dit : C'est Dieu qui m'a faite. Et comme le soleil, le père des astres et des lumières, ne dit pas : C'est moi qui me suis fait lumineux ; mais il dit : C'est Dieu qui me fait lumineux ; de même cette âme ne dit pas : C'est moi qui me suis faite juste, mais : C'est Dieu qui me fait juste ; il faut donc que je sois toujours attachée à lui, il faut donc que je me confonde avec ses lumières et ses ardeurs, et qu'il me brûle. Et puis, dit-elle, si nous nous aimons nous-mêmes, ne devons-nous pas toujours être attachés à Dieu, puisqu'il est le principe de nos perfections ? C'est ainsi que cet esprit éclairé connaît tous ses défauts, de sorte que cette âme dégagée

1. Ezech., XXXIII, 11.

commence à tenir ce discours : O délaissement, ô abandonnement, où se commence et où se consomme le mystère de l'amour de Jésus! Laissons, Messieurs, à cette âme dégagée à considérer ce mystère du divin amour, puisque c'est en elle qu'il commence et qu'il se doit consommer, car le monde n'entend pas ce langage, et il n'y a rien qui le touche peut-être moins. Finissons, Messieurs.

Vous êtes venus, Chrétiens, pour assister au grand spectacle de la piété et de la religion. Vous avez vu l'âme raisonnable égarée en tous ses pas et tellement égarée qu'en s'éloignant de Dieu, elle s'est éloignée d'elle-même. Vous l'avez vue en même temps revenir sur ses pas. Qu'est-ce donc maintenant qui vous reste à faire? C'est de vous examiner et de voir si vous pouvez suivre ses pas. Que vous dit ici votre cœur? Parlez devant l'autel et commencez à vous prêcher vous-mêmes. Vous me dites que toutes ces austérités n'ont rien de charmant pour vous; vous me dites qu'il n'y a rien dans cette variété d'objets qui vous touche, et tout au contraire vous me demandez si cette régularité est possible. On vous dira de là-haut que des choses bien plus difficiles sont possibles. — Mais, pour cela, il faut aimer Dieu, et pour l'aimer, il faut le connaître. Mais peut-on connaître Dieu sur la terre? — On vous dira de là-haut qu'on peut le connaître et l'aimer, mais que, pour l'aimer, il faut le trouver, et que, pour le trouver, il faut le chercher. — Mais peut-on chercher Dieu dans le monde? — Oui, il faut que le monde même nous serve pour le chercher. Ha! les rebuts et les mépris ne sont-ils pas assez capables de vous y engager? Il y a assez de perfidie, il y a assez de bizarrerie dans le monde pour vous obliger à vous attacher à Dieu. Car enfin, que vous prêche le monde? Je l'entends, et il vous dit : Ha! je suis dégoûté de tout ce qui est dans la religion; pour moi, je n'y trouve aucun goût, tout m'y est insupportable, et rien ne m'y plaît. Voilà le dernier excès de l'amour du monde; mais sachez toutefois, âme raisonnable, que quiconque cherche Dieu dans le monde, l'y trouve : sa parole y est expresse. Vous ne le trouvez pas, dites-vous; c'est donc que vous ne le cherchez pas. Ouvrez donc

vos cœurs, pleurez, gémissez, et peut-être que vous trouverez dans ce cœur un orgueil caché ; peut-être y trouverez-vous quelques nouveaux engagements à la terre et au siècle ; peut-être est-ce cet engagement que vous avez lié avec cette créature qui fait que toutes les choses de la religion les plus saintes et les plus vénérables se tournent chez vous en railleries et en ridicules ; peut-être que c'est ce fond d'avarice qui était en vous qui a causé ce malheur ; ou enfin votre attention vous y fera découvrir quelque autre chose. Et si vous me demandez pourquoi le monde ne veut pas si tôt se convertir, je vous aurai satisfait en vous disant que c'est qu'il ne veut pas seulement y penser.

Il y aura peut-être quelque mondain qui me fera cette objection : Hé quoi, en faisant des méditations, établirai-je ma fortune? trouverai-je quelque bon emploi? Le Saint-Esprit sait cette objection, Messieurs ; il l'a entendue, et il y a répondu. Il dit chez le prophète Malachie [1] : J'ai entendu vos vaines excuses. Je vois, dites-vous, que ce sont les hommes orgueilleux et entreprenants qui emportent tout, ce sont ces gens-là qui s'enrichissent eux-mêmes, qui s'établissent eux-mêmes, *qui ædificant semetipsos* [2], et ils ne doivent leur fortune qu'à leur propre industrie ; les gens de bien écoutent les paroles de Dieu, ils les gardent soigneusement, mais ils n'osent ni parler assez hardiment,ni pousser les choses d'une manière assez audacieuse pour réussir dans leurs affaires. Mais voici ce que dit Dieu chez son prophète : Qui vous a dit que celui qui s'attache à moi ne fait pas ses affaires? Vous le dites,pécheurs ; vous le dites, mondains ; mais je soutiens tout le contraire, et j'ai pour mon garant ces mots écrits de sa main : Je servirai ceux qui me servent, et je quitterai ceux qui m'abandonnent. Je considérerai mes serviteurs, j'aurai les yeux ouverts sur eux et le jour et la nuit. Je répandrai sans cesse sur eux mes grâces et mes miséricordes, je les reconnaîtrai comme mes serviteurs et je les couronnerai comme mes enfants, et vous verrez pour lors s'il y a de la différence entre celui qui sert Dieu et

1. Malach., III, 14-18.
2. On lit dans Malach., III, 15 : *Ædificati sunt facientes impietatem.*

qui l'honore, et celui qui ne l'honore et ne le sert pas. *Hæc dicit Dominus.* Voilà comme Dieu parle chez ce prophète : Ha ! lâches, ha ! perfides, vous n'écoutez pas la voix de votre Dieu et vous ne voulez pas le servir ; je saurai bien tirer vengeance.

Hé ! me demanderez-vous encore si on peut servir Dieu sur la terre ? Ha ! ces saintes filles vous ont déjà répondu qu'on le peut servir, et tant de saints personnages qui ont vécu vous l'ont dit, et cependant vous ne le voulez pas croire. Ha ! dit Dieu, je saurai bien me venger de cet affront ; je vous ferai sentir la pesanteur de mon bras ; je vengerai ma patience de l'abus que vous en avez fait, et en ce jour-là vous le connaîtrez, et je vous ferai sentir par votre propre, mais funeste expérience s'il y a de la différence entre ceux qui ont suivi ma conduite et ceux qui s'en sont éloignés.

Voilà une terrible réponse à cette dernière objection. Cherchez donc le Saint-Esprit, voyez s'il est dans votre cœur. Mais, Chrétiens, ce n'est pas assez de chercher, si le Saint-Esprit n'est en nous comme dans cette sainte fille [1], car enfin il faut qu'elle connaisse et qu'elle aime la vérité. Ne songez donc plus aux discours du prédicateur, et qu'importe pour vous qu'il ait bien dit ou mal dit ? Mais cependant souvenez-vous qu'il n'a rien dit de lui-même. Laissez donc là le prédicateur et oubliez les paroles du prédicateur ; mais voyez ce que le Saint-Esprit a opéré dans vos cœurs. Il vous a parlé en même temps que je vous ai parlé ; il a parlé à autant de cœurs que mes paroles ont frappé d'oreilles ; il a pénétré vos cœurs et remué ces cœurs et il leur a fait sentir la douceur et la force de sa voix.

Esprit saint, Esprit pacifique, puissant moteur des cœurs, vous qui les changez quand vous voulez et qui en faites ce que vous voulez, qu'ai-je donc fait aujourd'hui pour vous et par vous ? Ai-je pénétré ces cœurs, ai-je remué ces cœurs ? Ai-je du moins fait retentir quelque chose de ce bruit que vous fîtes entendre lorsque vous descendîtes du ciel ? Ai-je enfin agité et ébranlé ces cœurs par les mouvements de ce vent impétueux et violent ? Ha ! que je crains pour plusieurs que

1. Ph. : dans ces saintes filles.

non. Venez donc, feu invisible, venez, descendez du ciel, répandez-vous sur tout ce grand auditoire [1] et pénétrez le fond de leurs cœurs. Langues invisibles, langues ardentes qui échauffez les cœurs, répandez dans nos âmes ces divines ardeurs afin que nous cherchions Dieu et que nous le trouvions, afin que nous le connaissions et que nous l'aimions. Divin consolateur des âmes, pénétrez nos cœurs de vos flammes divines et nous les donnez comme une espérance ferme, un gage assuré de notre salut. Venez enfin et versez dans nos âmes quelques gouttes de ce torrent des plaisirs célestes et des voluptés éternelles que nous boirons à longs traits dans l'entière possession de Dieu [2].

Et vous, ma chère Sœur, vous que cet Esprit divin a dégagée si soigneusement des embarras du monde, vous qu'il a séparée par des faveurs si grandes et des miséricordes si singulières des désordres du siècle et des engagements de la Cour, descendez du lieu où vous êtes, venez aux pieds de cet autel, venez, créature renouvelée. *Ecce nova facio omnia.*

Voici un sacrifice tout nouveau qu'on vous prépare : Le pontife est prêt, l'autel est prêt, le glaive est prêt ; on n'attend plus que la victime ; mais elle n'est pas loin. C'est vous, ma chère Sœur, qui êtes la victime de votre propre sacrifice ; ma parole est le glaive tranchant qui vous va arracher au monde. C'est ce glaive innocent qui entre dans le fond de votre cœur. Il y veut tout ensemble tuer et renouveler ; il y veut égorger l'homme ancien, mais il y veut faire renaître l'homme tout nouveau. Encore un coup, ma chère Sœur, le pontife est prêt ; venez donc, descendez du lieu où vous êtes, précipitez-vous, jetez-vous entre les bras de ce pasteur : le feu et le bois sont préparés, on n'attend plus que la victime. Allez donc recevoir le voile de la main de ce pasteur. Dérobez-vous à nos yeux, perdez-vous à vous-même, et montez si haut que vous vous perdiez dans le sein de l'éternité, je veux dire dans l'essence infinie du Père, du Fils et du Saint-Esprit. *Amen.*

1. Ph. : sur tous mes auditeurs.
2. Ph. : Venez enfin et nous faites goûter de ce torrent de voluptés célestes qui sont la possession de Dieu, et versez-en par avance quelques gouttes dans nos cœurs !

III

SERMON POUR LA FÊTE DE L'ASCENSION

NOTES.

(Époque de Meaux).

Ces notes, inédites pour la plus grande partie, ont été données par le chanoine Jules Ménard à la bibliothèque de l'évêché d'Angers, en 1858. A en juger par l'écriture, elles sont de l'époque de Meaux, mais aucun indice ne permet de leur assigner une date précise. (Voir E. Levesque, dans la *Revue Bossuet* de janvier 1901).

Pour être heureux, il faut avoir recours à celui qui potens est hujus mundi [1] mala vel avertere, vel mitigare, vel ad ea toleranda fortitudine armare, vel ab eis omnimodo liberare.

Nec virtus [2] erit nisi adsit ipse quo juvemur ; nec beatitudo nisi adsit ipse quo fruamur, et totum mutabile atque corruptibile nostrum, quod per seipsum imbecille atque materies [3] miseriarum est, dono immortalitatis atque incorruptionis absorbeat (Aug., *Epist.* LII *ad Macedon.* [4]).

Descendit. Ea autem [via ad capessendam veritatem] 1ª est humilitas ; 2ª humilitas ; 3ª humilitas ; non quo alia non sint præcepta quæ dicantur, sed nisi humilitas omnia quæcumque bene facimus et præcesserit et comitetur et consecuta fuerit et proposita quam intueamur et apposita cui adhæreamus, et imposita qua reprimamur, jam nobis de aliquo bono facto gaudentibus totum extorquet de manu superbia (Aug., *Epist.* LVI, *ad Dioscor.* [5]).

Confer te ad tuum animum et illum ad Deum ; leva quantum potes. (Id., *Epist.* CXV, *ad Nebrid* [6].).

1. Le texte porte : *Potens est et vitæ hujus* (P. L., t. XXXIII, col. 668).
2. S. Augustin : *Nec virtus nobis erit* (*Ibid.*, col. 669).
3. S. Augustin : *imbecillum et quædam materies.*
4. L'épître à Macedonius est la CLVe dans Migne.
5. Cette lettre à Dioscore est la CXVIIIe dans Migne, t. XXXIII, col. 442.
6. P. L., t. XXXIII, col. 72, epist. IX.

Ascendit. — Ista [1] crebrius evenit tanto quisque in penetralibus mentis adorat Deum, in actu enim humano ista tranquillitas manet, si ex illo adyto ad agendum quisque procedat.

Expertus es quam dulce vivat cum amori corporeo animus moritur. (Id., *Epist.* CXVI, *ad Nebrid.*) [2].

L'ascension spirituelle : monter à l'esprit, et par l'esprit à Dieu. Sur une nuée, sur la foi.

Fausse ascension : ascendit, distendit, dissipavit.

Saint Grégoire [3] (*Moral.*, lib. XXVI, c. XIX).

Saul ab humilitatis merito in tumorem superbiæ culmine potestatis excrevit.

[Nulla major tentatio quam potestas [4]].

Nolite mirari hoc vos amisisse unde hominibus placere gestiistis. (Aug., Lib. I *de Civit.*, cap. XXVIII).

Cyprianus, *De idolorum vanitate* [5] : Tunc in cœlum circumfusa nube sublatus est, ut hominem quem dilexit, quem induit, quem a morte protexit ad Patrem victor imponeret, jam venturus e cœlo ad pœnam diaboli, ad censuram generis humani ultoris vigore et judicis potestate.

Destruction des vanités des femmes (Isaïe, III). Soin de les dénombrer pour se moquer du soin de les amasser. Mais montrer un soin pareil de les punir.

Dieu renverse tous les jours le règne du monde. Essai du renversement de ses pompes. *Cecidit Babylon*, etc. (*Apocal.* [6]).

L'Ascension de Jésus-Christ triomphe des vanités du monde. Si les opprobres ont pu empêcher la gloire de Jésus-Christ, le monde est vainqueur. Mais si, au contraire, etc., il est vaincu, etc.

1. Bossuet ne cite pas textuellement. Voici ce que dit saint Augustin : Quod si in naturam humanam talis vita non cadit, cur aliquando evenit ista securitas ? Cur tanto evenit crebrius quanto quisque in mentis penetralibus adorat Deum ? Cur in actu etiam humano plerumque ista tranquillitas manet, si ex illo adyto ad agendum quisque procedat ? Expertus sæpe sis quam dulce vivat, cum amori corporeo animus moritur. (P. L., t. XXXIII, col. 74).

2. P. L., t. XXXIII, 74.

3. P. L., t. LXXVI, col. 375.

4. Phrase mise entre crochets par Bossuet lui-même.

5. P. L., t. IV, col. 580.

6. Apoc., XIV, 8, XVII, 18.

Quid est quod ascendit nisi quod et descendit primum in inferiores partes terræ? Descendit, ipse est qui ascendit super omnes cælos [1]. (Ephes., IV, 9.)

Jésus né pour nous, *parvulus natus est nobis*, mort pour nous, ressuscité pour nous, *propter justificationem*, monté au ciel pour nous, *præcursor pro nobis introivit. Vado parare vobis locum* [2]. *Ave.*

Différence de la grandeur humaine et divine. Exemple d'Alexandre. (I Machab., I, *Sermon du Jugement*, avant-propos [3]).

Jésus [4] descendu par humilité et par compassion. Ce qui l'a fait remonter. L'humilité et la charité. A l'humilité la gloire. La charité l'a fait remonter. *Qui se humiliat exaltabitur. Ut appareat vultui Dei pro nobis. Non possit compati* [5].

1. La Vulgate : Quod autem ascendit, quid est nisi quia et descendit primum in inferiores partes terræ ? Qui descendit ipse est qui et ascendit super omnes cælos. (Ephes., IV, 9, 10).

2. Is., IX, 6 ; Rom., IV, 25 ; Hebr., VI, 20 ; Joan, XIV, 2.

3. Voir notre tome I, p. 1 et 2.

4. Les lignes suivantes, augmentées de gloses de sa façon, ont été insérées par Deforis parmi les *Pensées morales* (nº XXXIX), et faute d'avoir connu l'autographe, M. Lebarq les avait reproduites d'après Deforis (Voir p. 648.)

5. Luc., XIV, 11 ; Hebr., IX, 24 ; IV, 15.

IV

DEFORIS ET BOSSUET.

Pour qu'on se puisse mieux rendre compte de la manière dont Deforis a découpé en tranches et développé à sa façon dans les *Pensées morales*, le bref canevas de sermon que nous avons publié p. 520, nous mettons ici en regard, d'un côté le texte de Bossuet, de l'autre celui de l'éditeur bénédictin. De simples mots qui rappellent une idée, des phrases inachevées du grand orateur, où l'on sent le mouvement, ont été noyées dans des amplifications inutiles et sans vie.

TEXTE DU MS.	TEXTE DE DEFORIS [1].
Probet a. I Cor. XI.	Probet autem *seipsum homo :* « *Que l'homme s'éprouve lui-même.* »
	CLVII. Frayeur qu'inspirent les choses saintes.
Tout ce qui est saint inspire de la frayeur. Isaïe. Sanctus, etc. Au lieu de : Je suis consolé : Væ mihi... La Vierge Marie.	Tout ce qui est saint inspire de la frayeur. Isaïe, *après avoir ouï retentir de la bouche des Séraphins ces paroles :* « Sanctus, *sanctus, sanctus Dominus Deus exercituum : Saint, saint, saint est le Seigneur, le Dieu des armées* » ; au lieu de *dire :* Je suis consolé ; *il s'écrie:* « *Malheur à moi qui me suis tu ; parce que mes lèvres sont souillées, et j'ai vu de mes propres yeux le Roi, le Seigneur :* Væ mihi, *quia tacui, quia pollutus labiis ego sum... et Regem Dominum exercituum vidi oculis meis.* » La Vierge Marie *est aussi troublée à la voix de l'ange qui vient*

1. Les additions et amplifications de Deforis sont indiquées par des caractères italiques.

Publié dans le *Bulletin de littérature ecclésiastique de l'Institut catholique de Toulouse*, 1900, p. 3.

lui annoncer le grand prodige qui doit s'opérer en elle.

CLVIII. Première épreuve que nous devons faire.

[*Il faut d'abord* s'éprouver sur la connaissance, *voir* si l'on connaît bien son mal, *si l'on sent* ce que c'est que d'être exclu de la sainte table : c'est l'être du ciel. *Aussi combi en grande était la* douleur des *premiers* chrétiens quand ils s'en voyaient *séparés.*][1]

CLIX. Quelle est la fin de notre épreuve : caractère du jugement de Dieu.

Notre épreuve est prévenir le jugement de Dieu. Si nous nous jugions, pas jugés. Saint Paul dans ce chapitre: Le jugement de Dieu pénétrant : épée de sa bouche ; éclairant : lumière, in lucernis ; accablant : justice : le cordeau à la main. Cogitavit dissipare Jerusalem. Tetendit funiculum suum.

Notre épreuve *a pour fin de* prévenir le jugement de Dieu : « Si nous nous jugions, *nous ne serions* pas jugés... — *Or*, le jugement de Dieu *est* pénétrant, *car* l'épée *qui sort* de sa bouche *entre jusque dans les replis de l'âme ; il est* éclairant, *parce que la lumière de sa vérité dissipe toutes les ténèbres qui pourraient nous couvrir:* « *Scrutabor Jerusalem* in lucernis : *Je porterai la lumière des lampes jusque dans les lieux les plus cachés de Jérusalem ;* » *il est* accablant, *car il s'exerce dans toute la rigueur d'une* justice *qui s'avance pour redemander tous ses droits.* « *Le Seigneur a résolu d'abattre la muraille de la fille de Sion ; il a tendu son* cordeau, *et il*

1. Cette pensée, mise entre crochets, n'est point tirée de notre canevas de sermon, mais d'ailleurs. Avant de la ranger dans les *Pensées morales* (tome VII), en l'amplifiant légèrement, Deforis l'avait déjà donnée sans la modifier, dans la préface de son tome IV, p. CIX : « S'éprouver sur la connaissance, si on connaît bien son mal ; ce que c'est que d'être exclu de la sainte table, c'est l'être du ciel. Douleur des chrétiens quand ils s'en voient exclus. »

n'a point retiré sa main *que tout ne fût renversé.* Cogitavit *Dominus* dissipare *murum filiæ Sion;* tetendit funiculum suum *et non avertit manum suam a perditione.* »

CLX. Qualités que doit avoir le nôtre.

La première qualité : douleur ; la seconde ; confusion ; la troisième : entrer dans le sentiment de la justice de Dieu, s'accabler et se renverser soi-même.

La première qualité *que doit avoir notre jugement, c'est la* douleur ; la seconde, *la* confusion ; la troisième, *c'est* d'entrer dans le sentiment de la justice de Dieu, s'accabler et se renverser soi-même.

CLXI. Combien le jugement de Dieu est pénétrant. Nécessité de la douleur pour nous bien juger nous-mêmes.

1. P. Pesez le chapitre IV, Heb. : Vivus sermo Dei.

Victime égorgée, écorchée, la graisse séparée d'avec la chair, les reins, les entrailles. Anatomie : ce chirurgien son couteau affilé et à deux tranchants à la main : Les jointures, les moelles : les pensées, les intentions les plus secrètes. Anatomie : sur un sujet vivant : La douleur vive : Vivus sermo. Ce glaive est vivant ; il

Pesez le chapitre IV *de l'Épître aux* Hébreux. Vivus sermo Dei : « *La parole de Dieu est vivante et efficace, et elle perce plus qu'une épée à deux tranchants ; elle entre et pénètre jusque dans les replis de l'âme et de l'esprit, jusque dans les jointures et dans les moelles, et elle démêle les pensées et les mouvements du cœur* ». *Voyez la* victime *qui avait été égorgée ; on l'écorchait,* la graisse *était* séparée d'avec la chair ; les reins, les entrailles *étaient mis à part ; on faisait, pour ainsi dire,* l'anatomie *de la victime. C'est ainsi que Dieu, comme* un chirurgien, *avec* son couteau affilé à deux tranchants à la main, *qui est sa parole, pénètre* les jointures, les moelles, les pen-

donne la vie, mais proportionnée : aux justes, une vie de joie ; aux pécheurs, vie de douleur. Torsiones et dolores. Is. VIII, 8.

sées, les intentions les plus secrètes *et fait dans la partie la plus spirituelle de notre être, comme une espèce d'*anatomie sur un sujet vivant. La douleur, *pour prévenir son jugement, doit donc être* vive, *comme sa parole l'est :* Vivus sermo. Ce glaive est vivant ; il donne la vie, mais proportionnée : aux justes, une vie de joie ; aux pécheurs, *une* vie de douleurs: «*Ils doivent être comme agités de convulsions et de douleurs, il faut qu'ils souffrent des maux comme une femme qui est en travail.* Torsiones et dolores *tenebunt, quasi parturiens dolebunt.* »

Ce n'est pas tout de penser à vos péchés : douleur. Car c'est le jugement de Dieu prévenu. Or ce jugement douleur. Donc, si point douleur ici, point de jugement de Dieu. Or, si nous ne nous jugeons, nous serons jugés, etc.

Ce n'est pas tout de penser à vos péchés, *la* douleur *vous est encore nécessaire ;* car c'est *le point essentiel de bien* prévenir le jugement de Dieu. Or, ce jugement *produit la plus vive* douleur : donc, si point *de* douleur ici, point de jugement de Dieu ; or, si nous ne nous jugeons, nous serons jugés.

CLXII. Quelle doit être notre confusion à la vue de nos iniquités. Effets de cette confusion dans l'âme qui en est remplie.

2 P. — Jer. Sicut fur deprehensus, II, 26. — Unusquisque ad proximum suum... facies combustæ vultus eorum. Is. XIII, 8. Honte, témoignage

La confusion est la seconde qualité : elle doit être semblable à celle d'un voleur qui est surpris dans son délit : quomodo confunditur fur *quando* deprehenditur. *Il faudrait que les pécheurs qui déplorent sincèrement leurs excès, et qui veulent prévenir le juge-*

du pécheur contre soi-même.

ment du Seigneur, imitassent, par esprit de pénitence ceux qui, à son approche, saisis d'une crainte trop tardive, se regarderont l'un l'autre avec étonnement, et dont les visages seront desséchés comme s'ils avaient été brûlés par le feu : Unusquisque ad proximum suum *stupebit*, facies combustæ vultus eorum. *Cette honte est le témoignage du pécheur contre soi-même ; elle produit une* tendresse dans le front, *qui le fait rougir saintement des désordres de sa vie et qui lui fait dire, d'un cœur vivement pénétré: « Il ne nous reste que la confusion de notre visage :* Nobis confusio faciei.» Les grands comme les petits *doivent s'en revêtir et en être couverts :* Regibus nostris, *principibus nostris. L'effet de cette confusion, c'est de nous faire entrer dans de grands sentiments de notre indignité, qui nous portent à nous anéantir devant Dieu, et nous empêchent même de lever les yeux en sa présence, parce que nos iniquités sont alors comme un poids sur notre tête, qui nous oblige de nous abaisser toujours plus profondément.* Deus meus, confundor et erubesco levare faciem meam ad te ; *quoniam iniquitates nostræ multplicatæ sunt super caput nostrum.*

Tendresse dans le front. Nobis confusio faciei. Dan., IX, 6, 8. — Les grands comme les petits. Regibus nostris...

Deus meus, confundor et erubesco levare faciem meam ad te. I Esdr., IX, 6.

Ecce coram te sumus in delicto nostro ; non enim stari [potest] super hoc. ℣. 15. Reges no-

Ce n'est pas seulement la considération des châtiments que le péché nous attire, qui doit nous tenir dans cet état d'humiliation ; mais la vue du péché en lui-même,

stros, principes nostros, prophetas nostros. II Esdr., IX, 32.

de sa laideur, de l'opposition qu'il met entre Dieu et nous, pour pouvoir lui dire avec Esdras : « Vous nous voyez abattus devant vos yeux, dans la vue de notre péché ; car, après cet excès, on ne peut pas subsister devant votre face : Ecce coram te sumus in delicto nostro ; non enim stari *potest coram te* super hoc. »

In operibus nostris pessimis et in delicto nostro magno. I Esdr., IX, 13. Le grand péché, le dominant, qui a entraîné tous les autres.

Et ne nous bornons pas à une vue générale de nos désordres ; mais sondons le fond de nos cœurs, pour y découvrir le grand péché, le *péché* dominant, qui a entraîné tous les autres *et qui a provoqué d'une manière toute particulière la colère de Dieu sur nous. Omnia quæ venerunt super nos* in operibus nostris pessimis, et in delicto nostro magno.

Statuam te. — Peccatum meum contra te est semper [1].

C'est ce péché capital que nous devons combattre avec le plus de vigueur, pour parvenir à une véritable conversion, parce qu'en subjuguant l'inclination qui commande en nous, nous abattrons du même coup toutes les autres qui en dépendent, et le cœur se trouvera affranchi de l'empire des passions. On ne doit pas craindre les difficultés qu'on peut éprouver dans ce combat, parce qu'on parviendra sûrement à vaincre ses inclinations, pourvu qu'on entreprenne sa conversion avec force ; et s'il en coûte pour résister à soi-même, le plaisir que l'on goûte à se faire violence est bien propre

1. Voy. p. 522.

à nous animer et à nous dédommager abondamment de tous nos sacrifices.

CLXIII. Comment il faut que le pécheur entre dans les sentiments de la justice divine.

3 P. Ninive renversée par la pénitence... La pécheresse, aux pieds de Jésus, renverse tout. Les larmes arrêt[ent] justice. — Sur les larmes de saint Pierre.

Mais il faut encore entrer dans les sentiments de la justice divine, et pour cela imiter Ninive renversée par la pénitence ; *prendre surtout pour modèle* la pécheresse aux pieds de Jésus, *qui* renverse tout, *en faisant servir à la réparation de ses iniquités tout ce qui lui a servi d'instrument pour les commettre.*

CLXIV. Examen qu'il doit faire de ses résolutions et des moyens qu'il prend pour assurer sa conversion.

2 Serm. — S'examiner sur la résolution, 3 sur les moyens, 4 un de ces moyens le souvenir de la sainte Passion de Jésus-Christ.

2 Serm. — S'examiner sur la résolution. Si sincère.

Si l'on ne veut pas se tromper dans une affaire d'aussi grande conséquence, il est très essentiel de bien s'examiner sur *la sincérité de* ses résolutions, sur les moyens *qu'on prend pour les rendre efficaces, pour assurer sa conversion et produire de dignes fruits de pénitence.* Un de ces moyens, *c'est* le souvenir de la sainte Passion de Jésus-Christ, *où nous devons puiser le véritable esprit de pénitence et la force de la faire, qui en doit être la règle, le modèle, et que nous ne saurions trop méditer, si nous voulons bien comprendre tout ce que la justice divine exige du pécheur pour se réconcilier avec lui.*

CLXV. Vigilance que doivent avoir les pécheurs convertis.

[Il n'est pas moins nécessaire

de s'éprouver sur les précautions et sur le régime qu'on se prescrit pour conserver la santé.]

Lorsqu'on l'a recouvrée, on a surtout besoin d'une grande vigilance pour éviter les petits péchés, « de peur que l'esprit, accoutumé aux fautes légères, n'ait plus horreur des plus grandes, » etc. [1].

CLXVI. Effets de cette vigilance.

Cette vigilance si nécessaire pour conserver la grâce doit nous faire prendre garde, etc.

1. Il est inutile de reproduire ce numéro et le suivant en entier puisqu'ils sont étrangers à ce discours. La partie qui est entre crochets, est la suite de la pensée donnée par Deforis dans la préface de son tome IV, p. CIX. « S'éprouver sur les résolutions, s'éprouver sur les précautions et sur le régime. »

V

DISCOURS SUR LA VIE CACHÉE EN DIEU.

(Vers 1690).

Ce n'est pas un discours au sens moderne du mot, mais un de ces écrits de piété que Bossuet composait à l'intention de certaines religieuses de son diocèse. Celui-ci fut achevé vers 1690, pour Mme de Luynes, du monastère de Jouarre, qui avait demandé au prélat une explication de l'épître de la messe du samedi saint [1]. Après l'avoir envoyé à Jouarre, Bossuet, ainsi qu'il le faisait souvent, dut réclamer son texte. En 1692, il le fit passer à Mme Subtil de Saint-Antoine, de la Congrégation Notre-Dame, à Coulommiers [2]. Il y avait ajouté quelques réflexions. C'est sans doute à cause de ces additions que Mme d'Albert redemanda le manuscrit original; et il lui fut porté par Ledieu [3].

Cet écrit fut publié pour la première fois par l'abbé Bossuet, à la fin du tome IV des *Méditations sur l'Évangile;* il lui donna le titre de *Discours sur la vie cachée en Dieu*, que nous lui conservons [4].

Pour ce Discours, Bossuet n'a fait aucun emprunt à ses sermons. On y rencontre cependant plusieurs idées développées en chaire par le grand orateur. Voir, par exemple, sur l'amour de la vie cachée, la conclusion du premier panégyrique de saint Joseph (t. III, p. 662 à 665) ; sur la louange des hommes, le tome III,

1. Le manuscrit autographe conservé à la Bibliothèque Nationale (fr. 12820) est formé de quinze cahiers écrits à moitié page, auxquels on a joint quatre pages pleines, qui, d'après une note de Ledieu, doivent être insérées à la page 32. Il est sans titre, et porte simplement l'indication du passage de l'épître aux Colossiens (Coloss., III, 3, 4), qui en est le sujet. Ledieu lui a donné pour titre, d'abord : *Discours sur l'épître du samedi saint, au temps de Pâques 1692;* et plus tard, après la mort de Bossuet, il ajouta cette note : « *Discours sur l'épître du samedi saint: Vous êtes morts*, etc., fait par feu Mgr l'évêque de Meaux, en 1692, au temps de Pâques, pour Mme de Luynes, de Jouarre, original de la main de l'auteur ». Mais Ledieu a confondu la date de la composition de cet opuscule avec l'année où il fut porté à Coulommiers. En effet, on peut voir à l'Arsenal (ms. 5835) une belle copie exécutée en 1690, pour l'usage personnel de Mme de Rodon de Saint-Michel, autre religieuse de Jouarre, copie à laquelle manquent les pages de texte ajoutées postérieurement, ainsi qu'il a été dit tout à l'heure. — On trouve aussi ce discours à la suite de plusieurs copies des lettres à Mme Cornuau et à Mme d'Albert.

2. Une note de Ledieu sur l'original : « Le 1er avril, porté à Coulommiers le discours sur l'épître du samedi saint pour ma Sœur de Saint-Antoine Subtil. »

3. Cf. *Correspondence de Bossuet*, édition Urbain et Levesque, t. V, p. 191.

4. La copie de Mme de Rodon est intitulée : *Réflexions sur l'épître du samedi saint.*

p. 348; sur les talents, le tome VI, p. 438; sur les honneurs, le tome V, p. 46 à 49 et 56; etc.

Vous êtes morts, et votre vie est cachée en Dieu avec Jésus-Christ. Quand Jésus-Christ, qui est votre vie, apparaîtra, alors vous apparaîtrez en gloire avec lui. (Coloss., III, 3 et 4.)

Vous êtes morts : à quoi? *au péché.* Vous y êtes morts par le baptême, par la pénitence, par la profession de la vie chrétienne, de la vie relgieuse. Vous êtes *morts au péché*, et comment pourriez-vous donc *maintenant y vivre?* (Rom., VI, 2.) Mourez-y donc à jamais et sans retour.

Mais, pour mourir parfaitement au péché, il faudrait mourir à toutes nos mauvaises inclinations, à toute la flatterie des sens et de l'orgueil. Car tout cela, dans l'Écriture, s'appelle péché, parce qu'il vient du péché, parce qu'il incline au péché, parce qu'il ne nous permet pas d'être absolument sans péché.

Quand est-ce donc que s'accomplira cette parole de saint Paul : *Vous êtes morts?* A quel bienheureux endroit de notre vie? quand serons-nous sans péché? Jamais dans le cours de cette vie, puisque nous avons toujours besoin de dire : *Pardonnez-nous nos péchés.* A qui donc parle saint Paul, quand il dit : *Vous êtes morts?* Est-ce aux esprits bienheureux? Sont-ils morts, et ne sont-ils pas au contraire dans la terre des vivants? Sans doute ce n'est point eux à qui saint Paul dit : *Vous êtes morts ;* c'est à nous, parce qu'encore qu'il y ait en nous quelque reste de péché, le péché a reçu le coup mortel. La convoitise du mal reste en nous, et nous avons à la combattre toute notre vie ; mais nous la tenons atterrée. Nous la tenons ; mais la tenons-nous atterrée et abattue? Nous le devrions ; nous le pouvons avec la grâce de Dieu, et alors elle recevrait le coup mortel ; et si pendant le combat elle nous donnait quelque atteinte, nous ne cesserions de gémir, de nous humilier, de dire avec saint Paul : *Qui me délivrera de ce corps de mort?* (Rom., VII, 24.) Vous en êtes donc délivrée, âme chrétienne ; vous en êtes délivrée en espérance et en vœu. *Vous êtes morts :* il ne vous faut

plus qu'une impénétrable retraite pour vous servir de tombeau ; il ne vous faut qu'un drap mortuaire, un voile sur votre tête, un sac sur votre corps, d'où soient bannies à jamais toutes les marques du siècle, toutes les enseignes de la vanité ; cela est fait : *Vous êtes morts.*

Et votre vie est cachée. Ce n'est donc pas une mort entière : c'est ce que disait saint Paul : *Si Jésus-Christ est en vous, votre corps est mort à cause du péché* qui y a régné, et dont les restes y sont encore ; *mais votre esprit est vivant à cause de la justice qui a été répandue dans vos cœurs avec la charité.* (Rom., VIII, 10.) C'est à raison de cette vie de la justice que saint Paul nous dit aujourd'hui : *Et votre vie est cachée.* Qu'on est heureux, qu'on est tranquille ! Affranchi des jugements humains, on ne compte plus pour véritable que ce que Dieu voit en nous, ce qu'il en sait, ce qu'il en juge. Dieu ne juge pas comme l'homme : l'homme ne voit que le visage, que l'extérieur ; Dieu pénètre le fond des cœurs. Dieu ne change pas comme l'homme, son jugement n'a point d'inconstance ; c'est le seul sur lequel il faut s'appuyer : qu'on est heureux alors, qu'on est tranquille ! On n'est plus ébloui des apparences, on a secoué le joug des opinions ; on est uni à la vérité, et on ne dépend que d'elle.

On me loue, on me blâme, on me tient pour indifférent, on me méprise, on ne me connaît pas, ou l'on m'oublie ; tout cela ne me touche pas : je n'en suis pas moins ce que je suis. L'homme se veut mêler d'être créateur, il me veut donner un être dans son opinion ou dans celle des autres ; mais cet être qu'il me veut donner est un néant. Car qu'est-ce qu'un être qu'on me veut donner et qui néanmoins n'est pas en moi, sinon une illusion, une ombre, une apparence, c'est-à-dire dans le fond un néant ? Qu'est-ce que mon ombre qui me suit toujours, tantôt derrière, tantôt à côté ? Est-ce mon être, ou quelque chose de mon être ? Rien de tout cela. Mais cette ombre semble marcher et se remuer avec moi ? Ce n'en est pas plus mon être. Ainsi en est-il du jugement des hommes, qui veut me suivre partout, me peindre, me figurer, me faire mouvoir à sa fantaisie, et il croit par là me donner une sorte d'être. Mais, au fond,

je le sens bien, ce n'est qu'une ombre, qu'une lumière changeante, qui me prend tantôt d'un côté, tantôt d'un autre, allonge, apetisse, augmente, diminue cette ombre qui me suit ; la fait paraître en diverses sortes à ma présence, et la fait aussi disparaître en se retirant tout à fait, sans que je perde rien du mien. Et qu'est-ce que cette image de moi-même que je vois encore plus expresse et en apparence plus vive dans cette eau courante? Elle se brouille et souvent elle s'efface elle-même ; elle disparaît quand cette eau est trouble : qu'ai-je perdu? Rien du tout qu'un amusement inutile. Ainsi en est-il des opinions, des bruits, des jugements fixes, si vous voulez, où les hommes avaient voulu me donner un être à leur mode. Cependant, non seulement je m'y amusais comme à un jeu [1], mais encore je m'y arrêtais comme à une chose sérieuse et véritable ; et cette ombre et cette image fragile me troublait et m'inquiétait en se changeant, et je croyais perdre quelque chose. Désabusé maintenant d'une erreur dont jamais je ne me devais laisser surprendre et encore moins entêter, je me contente d'une vie cachée, et je consens que le monde me laisse tel que je suis. Qu'on est tranquille alors! Encore un coup, qu'on est heureux!

O homme qui me louez, que voulez-vous faire? Je ne parle pas de vous, homme malin qui me louez artificieusement par un côté pour montrer mon faible de l'autre ; ou qui me donnez froidement de fades, de faibles louanges, qui sont pires que des blâmes ; ou qui me louez fortement peut-être pour m'attirer de l'envie, ou pour me mener où vous voulez par la louange, ou pour faire dire que j'aime à être loué, et ajouter ce ridicule, le plus grand de tous, aux autres que j'ai déjà : ce n'est pas de vous que je parle, louangeur faible ou malin ; je parle à vous qui me louez de bonne foi, et c'est à vous que je demande : Que voulez-vous faire de moi? Me cacher mes défauts, m'empêcher de me corriger, me faire fol de moi-même, m'enfler de mon mérite prétendu ; dès là me le faire perdre et m'attirer trois ou quatre fois de la bouche du Sauveur cette terrible sentence : *En vérité*,

1. Édit. : rien.

en vérité, je vous le dis, ils ont reçu leur récompense? » Taisez-vous, ami dangereux : montrez-moi plutôt mes faiblesses, ou cessez du moins de m'empêcher d'y être attentif en m'étourdissant du bruit de vos louanges. Hélas ! que j'ai peu de besoin d'être averti de ces vertus telles quelles que vous me vantez ! Je ne m'en parle que trop à moi-même, je ne m'entretiens d'autre chose ; mais à présent je veux changer : *Ma vie est cachée :* s'il y a quelque bien en moi, Dieu qui l'y a mis, qui l'y conserve, le connaît. C'est assez : je ne veux être connu d'autre que de lui. Je me veux cacher à moi-même : *Malheureux l'homme qui se fie à l'homme* [1], et attend sa gloire de lui ! Par conséquent, malheureux l'homme qui se fie ou qui se plaît à lui-même, parce que lui-même n'est qu'un homme, et un homme à son égard plus trompé et plus trompeur que tous les autres ! Taisez-vous donc, pensers trompeurs, qui me faites si grand à mes yeux ! *Ma vie est cachée ;* et si je vis véritablement de cette vie chrétienne dont saint Paul me parle, je ne le sais pas : je l'espère, je le présume de la bonté de Dieu ; mais je ne le puis savoir avec certitude.

On me blâme, on me méprise, on m'oublie : quel est le plus rude à la nature, ou plutôt à l'amour-propre ? Je ne sais. Qu'importe au monde que vous soyez, où vous soyez, ou même que vous soyez ? Cela lui est indifférent : on n'y songe seulement pas. Peut-être aimerait-on mieux être tenu pour quelque chose par être [2] blâmé, que d'être ce pur néant qu'on laisse là. Vous n'êtes pas fait, vous dit-on, pour cet oubli du monde, pour cette obscurité où vous passez votre vie, pour cette nullité de votre personne, s'il est permis de parler ainsi : vous étiez né [pour] tout autre chose, ou vous méritiez tout autre chose ; que n'occupez-vous quelque place comme celui-ci, comme celle-là, qui n'ont rien au-dessus de vous ? — Mais pour qui voulez-vous que je l'occupe ? Pour moi, ou pour les autres ? Si c'est seulement pour les autres, je n'en ai donc pas besoin pour moi : je n'en voudrais pas, si on ne me comparait avec les autres. Mais n'est-il pas bien plus véritable de me regarder moi-même par

1. Jerem., XVII, 5. 2. Édit : étant.

rapport avec moi-même, que de m'attacher bassement à l'opinion d'autrui et en faire dépendre mon bonheur? Allez, laissez-moi jouir de ma vie cachée. Que suis-je, si je ne suis rien que par rapport aux autres hommes aussi indigents que moi? Si, pour être heureux, chacun de nous a besoin de l'estime et du suffrage d'autrui, qu'est-ce autre chose que le genre humain, qu'une troupe de pauvres et de misérables, qui croient pouvoir s'enrichir les uns les autres, quoique chacun y sente qu'il n'a rien pour soi et que tout y soit à l'emprunt?

Vous voulez que je fasse du bruit dans le monde, que je sois dans une place regardée, en un mot qu'on parle de moi? Quoi donc! afin que je dise comme faisait ce conquérant parmi les travaux immenses que lui causaient ses conquêtes : Que de maux pour faire parler les Athéniens; pour faire parler des hommes que je méprise en détail, et que je commence à estimer quand ils s'assemblent pour faire du bruit de ce que je fais! Hélas! encore une fois, que ce que je fais est peu de chose, s'il y faut ce tumultueux concours des hommes et cet assemblage de bizarres jugements pour y donner du prix!

— Il ne faut point vous ensevelir avec ce mérite et ces autres distinctions de votre personne; faites paraître vos talents : car pourquoi les enterrer et les enfouir? — De quels talents me parlez-vous, et à qui voulez-vous que je les fasse paraître? Aux hommes? Est-ce là un digne objet de mes vœux? Que devient donc cette sentence de saint Paul : *Si je plaisais encore aux hommes, je ne serais pas serviteur de Jésus-Christ*[1]? Mais à quels hommes, encore un coup, voulez-vous que je paraisse? Aux hommes vains et pleins d'eux-mêmes, ou aux hommes vertueux et pleins de Dieu? Les premiers méritent-ils qu'on cherche à leur plaire? Si les derniers méritent qu'on leur plaise, ils méritent encore plus qu'on les imite. Éteignons donc avec eux tout désir de plaire à autre qu'à Dieu.

Vous voulez que je montre mes talents : quels talents? La véritable et solide vertu, qui n'est autre que la piété? Irai-je donc avec l'hypocrite sonner de la trompette de-

1. Galat., I, 10.

vant moi? Prierai-je dans les coins des rues, afin qu'on me voie? Défigurerai-je mon visage, et ferai-je paraître mon jeûne par une triste pâleur? Oublierai-je, en un mot, cette sentence de Jésus-Christ : *Prenez garde :* à quoi, mon Sauveur? à ne faire point de péché? à ne scandaliser point votre prochain? Ce n'est pas là ce qu'il veut dire en ce lieu : prenez garde à un plus grand mal que le péché même ; *prenez garde de ne pas faire votre justice devant les hommes pour en être vus ; autrement vous n'aurez point de récompense de votre Père céleste* [1]. Ces vertus qu'on veut montrer, sont de vaines et fausses vertus. On aime à cacher les véritables ; car on y cherche son devoir, et non pas l'approbation d'autrui, la vérité et non l'apparence, la satisfaction de sa conscience et non des applaudissements, à être parfait et heureux, et non à le paraître aux autres. Celui à qui il ne suffit pas d'être parfait et heureux, ne sait ce que c'est de perfection et de félicité. Ces vertus, ces rares talents que vous voulez que je montre, sont donc ceux que le monde prise : l'esprit, l'agrément, le savoir, l'éloquence, si vous le voulez, la sagesse du gouvernement, l'adresse de manier les esprits, c'est-à-dire le plus souvent l'adresse de tromper les hommes, de les mener par leurs passions, par leurs intérêts, de les amuser par des espérances. Hélas! est-ce pour cela que je suis fait? Que je suis donc peu de chose! Que ces talents sont vils et de peu de poids! Est-ce la peine de me charger du soin des autres, de mendier leur estime, d'écouter leurs importuns discours, de flatter leurs passions, de les satisfaire quelquefois, de les tromper le plus souvent? Car c'est là ce qu'on appelle gouverner les hommes ; c'est ce qu'on appelle supériorité de génie, puissance, autorité, crédit. Et pour cela je me chargerai devant les hommes de soins infinis, de mille chagrins envers moi-même, et devant Dieu d'un compte terrible? Qui le voudrait faire, s'il n'était trompé par des opinions humaines? Ou qui voudrait étaler ces vains talents, s'il considérait qu'ils ne sont rien que l'appât de la vanité, la nourriture de l'amour-propre, la matière des feux

1. Matth., VI, 1.

éternels? Ha, que ma vie soit cachée pour n'être point sujette à ces illusions!

— Dites ce que vous voudrez : Il est beau de savoir forcer l'estime des hommes, de se faire une place où l'on se fasse regarder ; ou, si l'on y est par son mérite, par sa naissance, par son adresse, en quelque sorte que ce soit, y étaler toutes les richesses d'un beau naturel, d'un grand esprit, d'un génie heureux, et vaincre enfin l'envie ou la faire taire. C'est une fumée, si vous le voulez, disait quelqu'un ; mais elle est douce : c'est le parfum, c'est l'encens des dieux de la terre. — Est-ce aussi celui du Dieu du ciel? S'en croit-il plus grand, plus heureux pour être loué et adoré? a-t-il besoin de cet encens, et l'exige-t-il des hommes et des anges pour autre raison que parce qu'il leur est bon de le lui offrir? Et que dit-il à ceux qui se font des dieux par leur vanité, sinon *qu'il brisera leur fragile image dans sa cité sainte, et la réduira au néant* (Ps. LXXII, 20), *afin que nulle chair ne se glorifie devant lui*[1], et que toute créature confesse qu'il n'y a que lui qui soit?

Et pour ceux qu'il a faits des dieux, véritables en quelque façon, en imprimant sur leur front un caractère de sa puissance, les princes, les magistrats, les grands de la terre, que leur dit-il du haut de son trône et dans le sein de son éternelle vérité? *J'ai dit : Vous êtes des dieux, et vous êtes tous les enfants du Très-Haut ; mais vous mourrez comme les hommes, et comme ont fait tous les autres grands* (Ps. LXXXI, 6, 7) ; car personne n'en est échappé. *Terre et poudre, pourquoi donc vous enorgueillissez-vous?* (Eccli., X, 9). Laissez-moi donc être terre et cendre à mes yeux : terre et cendre dans le corps, quelque beau, quelque sain qu'il soit ; encore plus terre et cendre au dedans de l'âme, c'est-à-dire un pur néant, plein d'ignorance, d'imprudence, de légèreté, de témérité, de corruption, de faiblesse, de vanité, d'orgueil, de jalousie, de lâcheté, de mensonge, d'infidélité, de toute sorte de misères. Car, si je n'ai pas tout cela à l'extrémité, j'en ai les principes, les semences ; j'en ressens dans les occasions les effets funestes. Je

1. I Cor., I, 30.

résiste dans les petites et faibles tentations par orgueil plutôt que par vertu ; et je voudrais bien me pouvoir dire à moi-même que je suis quelque chose, un grand homme, une grande âme, un homme de cœur et de courage. Mais qui m'a dit que je me tiendrais, si j'étais plus haut? Est-ce qu'à cause que je serai vain à me produire et téméraire à m'élever, Dieu se croira obligé à me donner des secours extraordinaires? Voilà donc les talents que vous voulez que j'étale : mes faiblesses, mes lâchetés, mes imprudences. Non, non, ma vie est cachée: laissez-moi dans mon néant ; laissez-moi décroître aux yeux du monde comme aux miens ; que je connaisse le peu que je suis, puisque je n'ai que ce seul moyen de me corriger de mes vices. Les yeux ouverts sur moi-même, sur mes péchés et sur mes défauts, en un mot sur mon indignité, je jouirai sous les yeux de Dieu de la justice que me fait le monde de me blâmer, de me décrier, de me déchirer s'il veut, de me mépriser, de m'oublier s'il l'aime mieux de la sorte, et de me tenir pour indifférent, pour un rien à son égard. Et plût à Dieu! car je pourrais espérer par là de devenir quelque chose devant Dieu.

Et ma vie est cachée en Dieu : cachée en Dieu, quel mystère! cachée dans le sein de la lumière, dans le principe de voir. Oui, cette haute et inaccessible lumière me cache le monde, me cache au monde et à moi-même : je ne vois que Dieu, je ne suis vu que de Dieu ; je m'enfonce si intimement dans son sein, que les yeux mortels ne m'y peuvent suivre. De mon côté, je ne puis me détourner d'un si digne, d'un si doux objet ; attaché à la vérité, je n'ai plus d'yeux pour les vanités. C'est ainsi que je devrais être : s'il y a en moi quelque chose de chrétien, c'est ainsi que je veux être. O Dieu, *mes yeux s'affaiblissent, s'éblouissent, se confondent à force de regarder en haut.* (Is., XXXVIII, 14). *Mes yeux défaillent, ô Seigneur, pendant que j'espère en vous.* (Ps., LXVIII, 4). O Seigneur, soutenez ces yeux défaillants ; arrêtez mes regards en vous, et détournez-les des vanités, des illusions des biens trompeurs, de tout l'éclat de la terre, afin que je ne les voie seulement pas, et qu'un tel néant ne tire pas seulement de moi un coup

d'œil : *Averte oculos meos, ne videant vanitatem.* (Ps. CXVIII, 37). Mais ajoutez ce qui suit : *In via tua vivifica me :* donnez-moi la vie en m'attachant à vos voies ; que je ne voie pas les vanités ; que j'en retire tout, jusqu'à mes yeux. C'est par là qu'en m'attachant à vos voies, vous me donnerez la vie, et ma vie sera cachée en vous.

Celui qui aime Dieu, disait saint Paul, *en est connu.* (I Cor., VIII, 3). *Maintenant que vous connaissez Dieu, ou que vous en êtes connu, comment pouvez-vous retourner à ces faibles et stériles observances où vous voulez vous assujettir de nouveau?* (Gal., IV, 9). C'est ce que disait saint Paul en parlant des observances de la Loi, et on le peut dire de même de tous les stériles attachements de la terre et de toute la gloire du monde. Maintenant que vous avez connu Dieu, ou plutôt que vous êtes connu de lui, que votre vie est cachée en lui, que vous ne voyez que lui, et qu'il est, pour ainsi parler, attentif à vous regarder, comme s'il n'avait que vous à voir, comment pouvez-vous voir autre chose, et comment pouvez-vous souffrir d'autres yeux que les siens?

Et votre vie est cachée en Dieu. Je vous vois donc, Seigneur, et vous me voyez ; et plût à Dieu que vous me vissiez de cette tendre et bienheureuse manière dont vous privez justement ceux à qui vous dites : *Je ne vous connais pas*[1] ! Plût à Dieu que vous me vissiez de cette manière dont vous voyiez votre serviteur Moïse, en lui disant : *Je te connais par ton nom, et tu as trouvé grâce devant moi* (Exod., XXXIII, 12) ; et un peu après: *Je ferai ce que tu demandes, car tu plais à mes yeux, et je te connais par ton nom ;* c'est-à-dire je t'aime, je t'approuve ! Mon Dieu, si vous me connaissez de cette sorte, si vous m'honorez de tels regards, qu'ai-je à désirer davantage ? Si vous m'aimez, si vous m'approuvez, qui serait assez insensé pour ne se pas contenter de votre approbation, de vos yeux, de votre faveur ? Je ne veux donc autre chose : content de vous voir, ou plutôt d'être vu de vous, je vous dis avec le même Moïse : *Montrez-moi votre gloire*, montrez-vous vous-même. Et si vous me répondez comme à lui (*ibid.*,

1. Matth., VII, 23 ; XXV, 12.

19) : *Je te montrerai tout le bien*, tout le bien qui est en moi et toute ma perfection, tout mon être ; *et je prononcerai mon nom devant ta face, et tu sauras que je suis le Seigneur qui ai pitié de qui je veux, et qui fais miséricorde à qui il me plaît* [1] : que me faut-il de plus pour être heureux, autant qu'on le peut être sur la terre? Et quand vous me direz comme à Moïse : *Tu ne verras point maintenant ma face :* tu la verras un jour ; mais ce n'en est pas ici le temps, *car nul mortel ne la peut voir ; mais je te mettrai sur la pierre ;* je t'établirai sur la foi, comme sur un immuable fondement, *et je te laisserai une petite ouverture*, par laquelle tu pourras voir mon incompréhensible lumière, *et je mettrai ma main devant toi :* moi-même, je me couvrirai des ouvrages de ma puissance, *et je passerai devant toi, et je retirerai ma main* un moment, et je te ferai outrepasser tout ce que j'ai fait, *et tu me verras par derrière* [2], obscurément, imparfaitement, par mes grâces, par une réflexion et un rejaillissement de ma lumière, comme le soleil qui se retire, qui se couche est vu par quelques rayons qui restent sur les montagnes à l'opposite, n'est-ce pas de quoi me contenter, en attendant que je voie la beauté de votre face désirable que vous me faites espérer? (*Ibid.*, 21, 22, 23). Qu'ai-je besoin d'autres yeux? N'est-ce pas assez de vos regards et du témoignage secret, que vous me rendez quelquefois dans ma conscience, que vous voulez bien vous plaire en moi et que j'ai trouvé grâce devant vous? Et si cette approbation, si ce témoignage me manque, que mettrai-je à sa place, et à quoi me servira le bruit que le monde fera autour de moi? Cette illusion me consolera-t-elle de la perte de la vérité, ou faudra-t-il que je me laisse étourdir moi-même par ce tumulte pour oublier une telle perte, et faire taire ma conscience, qui ne cesse de me la reprocher? Non, non, quand vous cesserez de me regarder, il ne me restera autre chose que de m'aller cacher dans les enfers [2]. Car qu'est-ce en effet que l'enfer, sinon d'être privé de votre faveur? Qu'aurai-je donc à faire que d'en pleurer la perte nuit

1. Exod., XXXIII, 18, 19. 2. *Ibid.*, 20-23.

et jour? Et où trouverai-je un lieu assez sombre, assez caché, assez seul, pour m'abandonner à ma douleur et rechercher votre face, pour cacher de nouveau ma vie en vous, ainsi que dit notre Apôtre ?

Et ma vie est cachée en Dieu avec Jésus-Christ. C'est ici qu'il faut épancher son cœur en silence et en paix, dans la considération de la vie cachée de Jésus-Christ. Le Dieu de gloire se cache sous le voile d'une nature mortelle : *Tous les trésors de la sagesse et de la science de Dieu sont en lui*, mais *ils y sont cachés* [1] ; c'est le premier pas. Le second : il se cache dans le sein d'une vierge, la merveille de sa conception virginale demeure cachée sous le voile du mariage. Se fait-il sentir à Jean-Baptiste, et perce-t-il le sein maternel où était ce saint enfant, c'est à la voix de sa mère que cette merveille est opérée : *A votre voix*, dit Élisabeth, *l'enfant a tressailli dans mes entrailles.* (Luc., 2). Peut-être du moins qu'en venant au monde, il se manifestera? Oui, à des bergers ; mais, au reste, jamais il n'a été plus véritable qu'alors et dans le temps de sa naissance, *qu'il est venu dans le monde, et que le monde avait été fait par lui, et que le monde ne le connaissait pas* [2]. Tout l'univers l'ignore : son enfance n'a rien de célèbre. On parle du moins des études des autres enfants ; mais on dit de celui-ci : *Où a-t-il appris ce qu'il sait, puisqu'il n'a jamais étudié*, et n'a pas été vu dans les écoles? (Joan., x, 1). Il paraît une seule fois, à l'âge de douze ans, mais encore ne dit-on pas qu'il enseignât : *Il écoutait les docteurs et les interrogeait*, doctement à la vérité, mais il ne paraît pas qu'il décidât, quoique c'était en partie pour cela qu'il fût venu. (Luc., II, 46). Il faut pourtant avouer que *tout le monde*, et les docteurs comme les autres, *étaient étonnés de sa prudence et de ses réponses* (*Ibid.*, 47) ; mais il avait commencé par entendre et par demander, et tout cela ne sortait pas de la forme de l'instruction enfantine ; et quoi qu'il en soit, après avoir éclaté un moment comme un soleil qui fend une nue épaisse, il y rentre et se replonge bientôt dans son obscurité vo-

1. Coloss., II, 3. 2. Joan., I, 10.

lontaire Et lorsqu'il répondit à ses parents qui le cherchaient : *Ne savez-vous pas qu'il faut que je sois occupé des affaires de mon Père, ils n'entendirent pas ce qu'il leur disait* (*Ibid.*, 50) ; ce qu'il ne faut point hésiter à entendre de Marie même, puisque c'est à elle précisément qu'il fait cette réponse, pour montrer qu'elle ne savait pas encore entièrement elle-même ce que c'était que cette affaire de son Père. Et encore qu'elle n'ignorât ni sa naissance virginale, qu'elle sentait en elle-même, ni sa naissance divine, que l'ange lui avait annoncée, ni son règne, dont le même ange lui avait appris la grandeur et l'éternité, c'est comme si elle ne l'eût pas su, puisqu'elle n'en dit mot et qu'elle ne fait qu'écouter tout ce qu'on dit de son fils, en paraissant étonnée comme les autres, comme si elle n'en eût point été instruite, ainsi que dit saint Luc : *Son père et sa mère étaient en admiration de tout ce qu'on disait de lui.* (Luc., II, 33). Car c'était le temps de cacher ce dépôt qui leur avait été confié ; et c'est pourquoi on ne sait rien de lui durant trente ans, sinon qu'il était fils d'un charpentier, charpentier lui-même et travaillant à la boutique de celui qu'on croyait son père, obéissant à ses parents et les servant dans leur ménage et dans cet art mécanique comme les enfants des autres artisans. Quel était donc alors son état, sinon qu'il était caché en Dieu, ou plutôt que Dieu était caché en lui ? Et nous participerons à la perfection et au bonheur de ce Dieu caché, *si notre vie est cachée en Dieu avec lui.*

Il sort de cette sainte et divine obscurité, et il paraît comme la lumière du monde. Mais en même temps le monde, ennemi de la lumière qui lui découvrait ses mauvaises œuvres, a envoyé de tous côtés, comme de noires vapeurs, des calomnies pour l'obscurcir. Il n'y a sorte de faussetés dont on n'ait tâché de couvrir la vérité que Jésus apportait au monde, et la gloire que lui donnaient ses miracles et sa doctrine. On ne savait que croire de lui : *C'est un prophète ; c'est un trompeur ; c'est le Christ ; ce ne l'est pas ; c'est un homme qui aime le plaisir, la bonne chère et le bon vin ; c'est un Samaritain* [1], un hérétique, un impie, un ennemi du Temple

1. Joan., VII, 12, 20, 40, 41 ; Matth., XI, 19 ; Luc., XI, 15.

et du peuple saint ; *il délivre les possédés au nom de Béelzébub ; c'est un possédé lui-même* [1], le malin esprit agit en lui ; *peut-il venir quelque chose de bon de Galilée? nous ne savons d'où il vient* [2] ; mais certainement *il ne vient pas de Dieu, puisqu'il n'observe pas le sabbat* [3], qu'il guérit les hommes, qu'il fait des miracles en ce saint jour ; *qui est cet homme* qui entre aujourd'hui avec tant d'éclat dans Jérusalem et dans le Temple? nous ne le connaissons pas : *et il y avait parmi le peuple une grande dissension sur son sujet.* (Joan., VII, 43). Qui vous connaissait, ô Jésus? *Vraiment vous êtes un Dieu caché, le Dieu et le Sauveur d'Israël* [4].

Mais quand l'heure fut arrivée de sauver le monde, jamais il ne fut plus caché : *C'était le dernier des hommes ; ce n'était pas un homme, mais un ver ; il n'avait ni beauté, ni figure d'homme* [5] ; on ne le connaissait pas. Il semble s'être oublié lui-même : *Mon Dieu, mon Dieu,* (ce n'est plus son Père), *pourquoi m'avez-vous délaissé* [6]? Quoi donc! n'est-ce plus ce Fils bien-aimé qui disait autrefois : *Je ne suis pas seul ; mais nous sommes toujours ensemble, moi et mon Père qui m'a envoyé ;* et : *Celui qui m'a envoyé est avec moi, et il ne me laisse pas seul?* (Joan., VIII, 16, 29). Et maintenant il dit : *Pourquoi me délaissez-vous?* Couvert de nos péchés et comme devenu pécheur à notre place, il semble s'être oublié lui-même ; et c'est pourquoi le Psalmiste ajoute en son nom : *Mes péchés,* les péchés du monde que je me suis appropriés, *ne me laissent point espérer que vous me sauviez des maux que j'endure* [7] : je suis chargé de la dette, comme caution volontaire du genre humain, et il faut que je la paie tout entière.

Il expire : il descend dans le tombeau, et jusque dans les ombres de la mort. Tôt après il en sort, et Madeleine ne le trouve plus : elle a perdu jusqu'au cadavre de son maître. Après sa résurrection, il paraît, il dis-

1. Joan., VIII, 48 ; Matth., XII, 48.
2. Joan., IX, 16, 29.
3. Matth., XXI, 10.
4. Isa., XLV, 15.
5. Isa., LIII, 3, 4.
6. Matth., XXVII, 46 ; Psal. XXI, 1.
7. Psal. XXI, 2.

paraît huit ou dix fois ; il se montre pour la dernière fois, et un nuage l'enlève à nos yeux : nous ne le verrons jamais. Sa gloire est annoncée par tout l'univers ; mais, *s'il est la vertu de Dieu pour les croyants, il est scandale aux Juifs, folie aux Gentils : le monde ne le connaît pas* [1], et ne le veut pas connaître. Toute la terre est couverte de ses ennemis et de ses blasphémateurs ; il s'élève des hérésies du sein même de son Église, qui défigurent ses mystères et sa doctrine ; l'erreur prévaut dans le monde, et jusqu'à ses disciples, tous le méconnaissent : *Nul ne le connaît*, dit-il lui-même, *que celui qui garde ses commandements*. Et qui sont ceux qui les gardent? Les impies sont multipliés au-dessus de tout nombre, et on ne les peut plus compter. Mais vos vrais disciples, ô mon Sauveur, combien sont-ils rares, combien clairsemés sur la terre et dans votre Église même ! Les scandales augmentent, et la charité se refroidit. Il semble que nous soyons dans le temps où vous avez dit : *Pensez-vous que le Fils de l'homme trouvera de la foi sur la terre* [2] ? Cependant vous ne tonnez pas, vous ne faites point sentir votre puissance ; le genre humain blasphème impunément contre vous ; et, à n'en juger que par le jugement des hommes, il n'y a rien de plus équivoque ni de plus douteux que votre gloire ; elle ne subsiste qu'en Dieu, où vous êtes caché. Et moi aussi, je veux donc *être caché en Dieu avec vous*.

En cet endroit [3], mon Sauveur, où m'élevez-vous? Quelle nouvelle lumière me faites-vous paraître? Je vois l'accomplissement de ce qu'a dit le saint vieillard : *Celui-ci est établi pour être en ruine et en résurrection à plusieurs, et comme un signe de contradiction à toute la terre* [4]. Mais, ô mon Sauveur, que vois-je dans ces paroles? Un caractère du Christ qui devait venir : un caractère de grandeur, de divinité. C'est une espèce de grandeur à Dieu d'être connaissable par tant d'endroits et d'être si peu connu, d'éclater de toutes parts dans ses

1. Rom., I, 16 : I Cor., I, 23, 24 ; Joan., I, 10.
2. Luc., XVIII, 8.
3. Ce paragraphe et le suivant ont été ajoutés ensuite par l'auteur en quatre pages pleines. Le ms. Rodon n'a pas cette addition.
4. Luc., II, 34.

œuvres et d'être ignoré de ses créatures. Car il était de sa bonté de se communiquer aux hommes, et de ne se pas laisser sans témoignage ; mais il est de sa justice et de sa grandeur de se cacher aux superbes, qui ne daignent pour ainsi dire ouvrir les yeux pour le voir. Qu'a-t-il affaire de leur reconnaissance? Il n'a besoin que de lui : si on le connaît, ce n'est pas une grâce qu'on lui fait, c'est une grâce qu'il fait aux hommes, et on est assez puni de ne le pas voir. Sa gloire essentielle est toute en lui-même, et celle qu'il reçoit des hommes est un bien pour eux, et non pas pour lui. C'est donc aussi un mal pour eux, et le plus grand de tous les maux, de ne le pas glorifier ; et en refusant de le glorifier, ils le glorifient malgré eux d'une autre sorte, parce qu'ils se rendent malheureux en le méconnaissant. Qu'importe au soleil qu'on le voie? Malheur aux aveugles à qui sa lumière est cachée, malheur aux yeux faibles qui ne la peuvent soutenir ! Il arrivera à cet aveugle d'être exposé à un soleil brûlant ; et il demandera : Qu'est-ce qui me brûle ? On lui dira : C'est le soleil. — Quoi ! ce soleil que je vous entends tous les jours tant louer et tant admirer, c'est lui qui me tourmente? Maudit soit-il ! Et il déteste ce bel astre, parce qu'il ne le voit pas ; et ne le pas voir sera sa punition. Car s'il le voyait, lui-même il lui montrerait avec sa lumière bénigne où il pourrait se mettre à couvert contre ses ardeurs. Tout le malheur est donc de ne le pas voir. Mais pourquoi parler de ce soleil, qui après tout n'est qu'un grand corps insensible, que nous ne voyons que par deux petites ouvertures qu'on nous a faites à la tête? Parlons d'une autre lumière, toujours prête par elle-même à luire au fond de notre âme et à la rendre toute lumineuse. Qu'arrive-t-il à l'aveugle volontaire qui l'empêche de luire pour lui, sinon de s'enfoncer dans les ténèbres et de se rendre malheureux? Et vous, ô éternelle lumière ! vous demeurez dans votre gloire et dans votre éclat, et vous manifestez votre grandeur en ce que nul ne vous perd que pour son malheur. Vous donc, Père des lumières, vous avez donné à votre Christ un caractère semblable, afin de manifester qu'il était Dieu comme vous, *l'éclat de votre gloire, le rejaillissement de votre lumière, le carac-*

tère de votre substance. Et *il est en ruine aux uns et en résurrection aux autres*, et par son éclat immense *il est en butte aux contradictions :* car quiconque n'a pas la force ni le courage de le voir, il faut nécessairement qu'il le blasphème.

O mon Dieu, ce qui a paru dans le chef et dans le maître paraît aussi sur les membres et sur les disciples. Ce monde superbe n'est pas digne de voir les disciples et les imitateurs de Jésus-Christ, ni de les connaître ; et il faut qu'il les méprise et les contredise, et qu'il les mette au rang des insensés, des gens outrés, des gens qui ont un travers et un secret dérèglement dans l'esprit ; qui font un beau semblant, et au dedans se nourrissent de gloire ou de vanité comme les autres ! Et que n'a pas inventé le monde contre vos humbles serviteurs ? et vous voulez par là leur donner part au caractère de votre Fils et au vôtre. Je veux donc être caché en vous avec Jésus-Christ, jusqu'à ce que la vérité paraisse en triomphe.

Quand [1] *Jésus-Christ, votre gloire, apparaîtra, alors vous apparaîtrez avec lui en gloire* [2]. Je ne veux point paraître quand mon Sauveur ne paraîtra pas. Je ne veux de gloire qu'avec lui ; tant qu'il sera caché, je le veux être : car si j'ai quelque gloire pendant que la sienne est encore cachée en Dieu, elle est fausse et je n'en veux point, puisque mon Sauveur la méprise et ne la veut pas. Quand Jésus-Christ paraîtra, je veux paraître, parce que Jésus-Christ paraîtra en moi. *Quand vous verrez arriver ces choses* et que la gloire de Jésus-Christ sera proche, *regardez et levez la tête, car alors votre rédemption, votre délivrance approche* [3]. La gloire que nous aurons alors sera véritable, parce que ce sera un rejaillissement de la gloire de Jésus-Christ. Jusqu'à ce temps bienheureux, je veux être caché, mais en Dieu avec Jésus-Christ, dans sa crèche, sous ses plaies, dans son tombeau, dans le ciel, où est Jésus-Christ à la droite de Dieu son Père, sans vouloir paraître sur la terre. Je ne veux plus de louanges : qu'on les rende à Dieu, si je fais bien ; si je fais mal, si je m'endors dans mon péché,

1. Ici reprend le texte primitif.
2. Coloss., III, 4.
3. Marc., XIII, 29 ; Luc., XXI, 28.

dans la complaisance du monde, enchanté ou de ses honneurs et de son éclat, ou de ses plaisirs et de ses joies, qu'on me blâme, qu'on me condamne, qu'on me réveille par toute sorte d'opprobres, de peur que je ne m'endorme dans la mort. Que me profitent ces louanges qu'on me donne? Elles achèvent de m'enivrer et de me séduire. Si le monde loue le bien, tant mieux pour lui : *Mes Frères*, disait ce saint, *ce serait vous porter envie de ne vouloir pas que vous louassiez les discours où je vous annonce la vérité* [1]. Louez-le donc ; car il faut bien que vous les estimiez et les louiez, afin qu'ils vous profitent : je veux donc bien vos louanges, parce que, sans elles, je ne puis pas vous être utile. Mais, pour moi, qu'en ai-je affaire? Ma vie et ma conscience me suffit : l'approbation que vous me donnez vous est utile ; mais elle m'est dangereuse : je la crains, je vous la renvoie, je ne la veux que pour vous ; et pour moi, *ma vie est cachée en Dieu avec Jésus-Christ ;* c'est là ma sûreté, c'est là mon repos.

Pour moi, disait saint Paul, *je me mets fort peu en peine d'être jugé par les hommes ou par le jugement humain* [2]. Les hommes me veulent juger, et ils m'ajournent pour ainsi dire devant leur tribunal, pour subir leur jugement ; mais je ne reconnais pas ce tribunal, et le jour qu'ils ont marqué, comme on fait dans les jugement[s], pour prononcer leur sentence, ne m'est rien. Qu'on me mette devant ou après celui-ci ou celui-là, au-dessus ou au-dessous ; qu'on me mette en pièce, qu'on m'anéantisse comme par un jugement dernier, je me laisse juger sans m'en émouvoir, ou, si je m'en émeus, je plains ma faiblesse. Car ce n'est pas aux hommes à me juger : *Je ne me juge même pas moi-même.* Le premier des jugements humains dont je suis désabusé, c'est le mien propre : *Car encore que ma conscience ne me reproche rien, je ne me tiens pas justifié pour cela : c'est le Seigneur seul qui me juge.* (II Cor., IV, 3). Soyez donc cachés aux hommes sous les yeux de Dieu, *comme inconnus*, disait le même saint Paul, *et toutefois bien connus*, puisque nous le sommes de Dieu.

1. S. August., serm. CCCL. 2. I Cor., IV, 3.

Comme morts à l'égard du monde, où nous ne sommes plus rien ; et *toutefois nous vivons* (*Ibid.*, 10), et notre vie est cachée en Dieu: *la balieure du monde* [1], mais précieux devant Dieu, pourvu que nous soyons humbles et que nous sachions tirer avantage du mépris qu'on fait de nous (I Cor., IV, 13) : tranquilles et indifférents à tout ce que le monde dit et fait de nous, soit qu'il nous mette *à droit ou à gauche*, du bon ou du mauvais côté, *dans la gloire ou dans l'ignominie*, *dans la bonne ou dans la mauvaise réputation*, nous allons toujours le même train ; *comme tristes* par la gravité et le sérieux de notre vie, par la tristesse apparente de notre retraite et de nos humiliations ; *et néanmoins toujours dans la joie* par une douce espérance qui se nourrit dans le fond de notre cœur ; *comme pauvres et enrichissant* le monde par notre exemple, si nous avons le courage de [2] lui montrer seulement qu'on se peut passer de lui ; *comme n'ayant rien et possédant tout* (II Cor., VI, 7, 8, etc.), parce que moins nous avons des biens que le monde donne, plus nous possédons Dieu, qui est tout. Fuyons, fuyons le monde et tout ce qui est dans le monde ; car ce n'est que corruption : *Vanité des vanités*, dit l'Ecclésiaste, *vanité des vanités et tout est vanité* [3]. *Crains Dieu et garde ses commandements, car c'est là tout l'homme ;* ou, comme d'autres traduisent, *c'est le tout de l'homme* [4].

Allez, ma Fille, aussitôt que vous aurez achevé de lire ce petit et humble écrit ; et vous, qui que vous soyez, à qui la divine providence le fera tomber entre les mains, grand ou petit, pauvre ou riche, savant ou ignorant, prêtre ou laïque, religieux et religieuse ou vivant dans la vie commune, allez à l'instant au pied de l'autel, contemplez-y Jésus-Christ dans ce sacrement où il se cache ; demeurez-y en silence ; ne lui dites rien, regardez-le et attendez qu'il vous parle, et jusqu'à tant qu'il vous dise dans le fond du cœur : Tu le vois, je suis mort ici, et ma vie est cachée en Dieu jusqu'à ce que je paraisse en ma gloire pour juger le monde. Cache-toi donc en Dieu

1. Balieure ou baliure : balayure.
2. Édit : si nous pouvons.
3. Eccle., I, 2.
4. Eccle., XII, 13.

avec moi, et ne songe point à paraître que je ne paraisse. Si tu es seul, je serai ta compagnie ; si tu es faible, je serai ta force ; si tu es pauvre, je serai ton trésor ; si tu as faim, je serai ta nourriture ; si tu es affligé, je serai ta consolation et ta joie ; si tu es dans l'ennui, je serai ton goût ; si tu es dans la défaillance, je serai ton soutien : *Je suis à la porte et je frappe : celui qui entend ma voix et m'ouvre la porte, j'entrerai chez lui*, et j'y ferai ma demeure avec mon Père, *et je souperai avec lui, et lui avec moi* [1] ; mais je ne veux point de tiers, ni autre que lui et moi. *Et je lui donnerai à manger du fruit de l'arbre de vie, qui est dans le paradis de mon Dieu, avec la manne cachée, dont nul ne connaît le goût, sinon celui qui la reçoit. Que celui qui est altéré vienne à moi, et que celui qui voudra reçoive de moi gratuitement l'eau qui donne la vie.* (Apoc., II, 7, 17 ; XXII, 17). Ainsi soit-il, ô Seigneur, qui vivez et régnez, avec le Père et le Saint-Esprit, aux siècles des siècles. *Amen.*

1. Apoc., III, 20.

VI

L'AMOUR DE MADELEINE.

Vers 1694.

M. l'abbé Joseph Bonnet, chargé de la chapelle catholique française à Saint-Pétersbourg, découvrit en 1909, à la Bibliothèque Impériale de cette ville (Manuscrit Q 1, 14) la copie d'un opuscule intitulé : *L'Amour de Madeleine* [1]. Il crut y reconnaître une œuvre de Bossuet ; mais, n'en ayant point de preuve positive, il se contenta de le publier [2] comme « un chef-d'œuvre de l'éloquence française. » Mais une lecture attentive y révèle de nombreuses ressemblances avec plusieurs sermons du grand orateur, ressemblances étroites d'idées et d'expressions, portant sur des phrases et de longs développements [3]. Il n'y a donc pas lieu de douter de l'authenticité de l'*Amour de Madeleine*, et nous n'hésitons pas à lui donner place ici.

Que si la comparaison des passages similaires fait reconnaître ici ou là une plus grande perfection, soit pour l'expression, soit pour l'art du développement, c'est toujours à l'avantage de notre opuscule. Celui-ci semble donc d'une époque plus récente que les sermons, qui sont de 1663 et de 1668.

Cette composition mystique n'est pas un sermon : elle n'en a pas la structure. C'est une de ces instructions pieuses ou méditations que Bossuet écrivait à la prière de quelques religieuses plus particulièrement avides de ses conseils. Elle doit être de l'époque où l'évêque de Meaux s'occupait spécialement du Cantique des cantiques. On sait qu'en 1694, il traduisit en français pour les Ursulines de Meaux et pour d'autres religieuses de son diocèse le texte, avec commentaires, de ce

1. Dans le même manuscrit se trouve le sermon *sur la parole de Dieu*, pris à l'audition, qui a été publié dans la *Revue Bossuet*, juillet 1909, p 318, et que nous avons utilisé dans notre tome III, p. 618, n. 3. Ce manuscrit et d'autres semblables avaient été portés en Pologne par un ancien élève du Séminaire Saint-Sulpice (1720), qui fonda la bibliothèque publique de Varsovie (transportée à Saint-Pétersbourg par les Russes), devint évêque de Kiew (Lytomar) et mourut en 1774. (*Revue Bossuet*, l. cit).

2. *Ib.* Librairie des Saints-Pères, Paris, in-18, 1909.

3. Ces rapprochements seront indiqués en note toutes les fois que l'occasion s'en présentera. Signalons dès maintenant : les plaintes de l'Épouse, p. 630, le *revertere* de l'Épouse, p. 633 ; la voix de la tourterelle, p. 633-634, l'explication des mots : « *Encore un peu et vous me verrez*, p. 634, à comparer avec différents passages du sermon sur l'Assomption (tome IV, p. 501. 503-504, 507) ; l'amour qui aime la campagne et la solitude, p. 635, à rapprocher du sermon sur la véritable conversion (t. IV, p. 404). Durant la semaine de la Passion, en 1662, Bossuet tira de l'exemple de Madeleine pénitente le sujet de trois discours : sur l'efficacité, l'ardeur, et l'intégrité de la pénitence.

livre sacré, dont il conseilla, dans une lettre du 8 juillet de la même année [1], à Mme d'Albert de continuer la lecture. C'est probablement à la même époque qu'il composait l'opuscule en vers, *le Saint amour ou endroits choisis du Cantique des cantiques avec des réflexions morales pour les bien entendre* [2].

Madeleine, la sainte amante de Jésus, l'a aimé en ses trois états. Elle l'a aimé vivant, elle l'a aimé mort, elle l'a aimé ressuscité. Elle a signalé la tendresse de son amour envers Jésus-Christ présent et vivant ; la constance de son amour envers Jésus-Christ mort et enseveli ; les impatiences et les transports, les fureurs, les défaillances et les excès de son amour délaissé envers Jésus-Christ ressuscité et monté aux cieux.

Quand je regarde Madeleine aux pieds de Jésus [3], il me semble que je vois l'amour égaré qui déplore ses égarements et recherche la droite voie aux pieds de Celui qui est la voie même. Est-ce l'amour qui la presse ? Ses baisers ardents le témoignent ; la parole de Jésus-Christ le confirme. Mais quel est cet amour de Madeleine ? L'amour peut tout ; l'amour ose tout ; l'amour n'est pas seulement libre et familier, mais encore hardi et entreprenant ; et je vois Madeleine qui se tient derrière, qui n'ose lever les yeux ni regarder ce visage [4], qui se croit trop heureuse d'approcher ses pieds ; qui soupire et ne parle pas ; qui pleure et n'ose attendre de consolation ; qui donne tout ce qu'elle a et tout ce qu'elle est, et n'ose pas même demander sa grâce. Si c'est l'amour qui vous pousse, Madeleine, que craignez-vous ? Osez tout, entreprenez tout. L'amour ne sait point se borner, ses désirs sont sa règle, ses transports sont sa loi, ses excès sont sa mesure. Il ne craint rien que de craindre ; et son titre pour posséder, c'est la hardiesse de prétendre à tout et la liberté de tout entreprendre.

Il est vrai : tels sont les droits de l'amour, pourvu qu'il marche toujours dans la droite voie. Mais quand il s'est égaré, il faut qu'il revienne par de longs détours, il faut qu'il tremble, il faut qu'il s'éloigne, il faut qu'il

1. *Correspondance*, édit. Urbain et Levesque, t. VI, p. 349 et 350.
2. Édition Lachat, t. XXVI, p. 48 et suiv.
3. Voy. t. IV, p. 298.
4. Cf. t. IV, p. 307.

pleure ses égarements et qu'il répare ses fautes par sa confusion. Pourquoi êtes-vous fait, ô amour? Pour le beau et pour le bon, pour l'unité et pour le tout, pour la vérité et pour l'être, et pour la source de l'être : et tout cela, c'est Dieu même. Oui, si vous aviez toujours marché droitement à Dieu, vous oseriez tout avec Jésus-Christ ; vous entreprendriez tout sur Jésus-Christ. Le Dieu fait homme pour être à l'homme se fût abandonné tout entier à vos embrassements, autant chastes que libres, autant paisibles et doux que fervents et insatiables. Vous prétendriez tout sans crainte, et posséderiez tout sans réserve. Mais, amour, vous vous êtes égaré dans des objets étrangers, pour lesquels vous n'étiez pas fait. Revenez, revenez, pauvre vagabond, mais revenez avec crainte, par une juste punition d'avoir laissé errer votre liberté ; revenez serré de douleur, afin de porter la peine de vos épanchements dissolus ; revenez humilié et abaissé, afin de faire connaître que vous avez trop hardiment secoué le joug et oublié votre souverain.

L'amour unit, le péché éloigne, et l'amour pénitent tient de tous les deux. Madeleine court à Jésus : c'est l'amour ; Madeleine n'ose approcher de Jésus : c'est le péché. Elle entre hardiment : c'est l'amour ; elle aborde avec crainte et confusion : c'est le péché. Elle parfume les pieds de Jésus : c'est l'amour ; elle les arrose de ses larmes : c'est le péché. Elle épand et prodigue ses cheveux : c'est l'amour ; pour essuyer les pieds de Jésus: c'est le péché. Elle est avide et insatiable: c'est l'amour ; elle n'ose rien demander : c'est le péché. Mais elle pleure, mais elle soupire, mais elle regarde, mais elle se tait : c'est l'amour et le péché tout ensemble. Que l'amour pénitent est aimable dans ses hardiesses soumises, dans ses libertés réprimées, dans ses licences tremblantes ! Encore une fois, qu'il est aimable, parce qu'il aime, parce qu'il honore, parce qu'il pratique la justice et qu'il renonce aux droits qui lui appartiennent par le nom et la qualité d'amour, pour faire régner la justice par les sentiments de pénitence !

Car écoutons parler l'amour dans le Cantique des cantiques. Il ne respire que l'union, les chastes baisers, les intimes embrassements de l'Époux. Hardi et impé-

tueux qu'il est, il commence ainsi : *Qu'il me baise du baiser de sa bouche* [1]. L'amour pénitent voudrait bien sans doute pouvoir s'abandonner tout du premier coup à cet aimable excès ; mais, confus de ses désordres, il n'ose point parler avec ce noble transport ; et au lieu de chanter avec l'Épouse : *Qu'il me baise du baiser de sa bouche ;* ha ! il s'estime trop heureux qu'on lui laisse dire : *Qu'il me souffre seulement de baiser ses pieds.* C'est le cantique de l'amour pénitent ; c'est celui que chante Marie-Madeleine par ses larmes, par ses sanglots, par son silence mélodieux.

Ne croyons pas néanmoins qu'il renonce tout à fait aux embrassements de l'Époux. Toutes ces aimables douceurs, dont elle semble s'éloigner, convaincue qu'elle en est indigne, dans un fond plus secret, elle y aspire. Prosternée qu'elle est aux pieds de l'Époux, occupée qu'elle est tout entière de ces pieds sacrés, et n'osant seulement regarder sa face [2], elle l'embrasse déjà spirituellement dans le cœur. Mais elle supprime ce désir, comme étant trop libre après ses péchés ; et en le supprimant, elle le fait vivre d'une autre manière plus intime et plus délicate. Ce désir, retenu par l'humilité, va à son objet par une autre route. Il s'approche en se retirant, et la captivité qu'il s'impose lui donne la liberté. Voilà les admirables et les mystérieux détours de l'amour pénitent, qui s'avance en fuyant, qui se met en possession en rejetant en quelque manière le bien qu'il poursuit. Il n'ose dire à l'Époux avec cette liberté de l'Épouse : *Venez, le bien-aimé de mon cœur ; venez, venez promptement ;* mais il trouve le moyen de l'appeler d'une autre sorte, en disant : Retirez-vous ; retirez-vous. *Retirez-vous, Seigneur,* disait saint Pierre ; *car je suis un homme pécheur* [3]. Méthode nouvelle et inouïe d'inviter en repoussant ! mais l'Époux entend ce langage. Il sait bien connaître que c'est le désirer fort ardemment que de le rejeter de la sorte ; et ce désir de le posséder, qui s'exprime par son contraire, lui touche le cœur et lui fait pitié ; car il voit tout ensemble et les impatiences d'une âme véritablement amante, et son

1. Cant., I, 1.
2. Voy. t. IV, p. 307.
3. Luc., v. 8.

secret soupir, d'autant plus violent qu'il n'ose échapper, et les contraintes de son amour, qui ne se découvre pas par respect. Alors sa propre bonté, avide de se répandre à sa créature, le presse en faveur de cette âme qui n'ose pas le presser ; si bien que, compatissant à la violence qu'elle se fait, il court lui-même au devant, et l'assure de son amour réciproque par la grâce qu'il lui accorde. *Plusieurs péchés*, dit-il, *lui sont remis, parce qu'elle a beaucoup aimé* [1]. Donc, ô amour pénitent, que ton secret, que ta retenue et que ton silence ont su parler fortement au cœur de Jésus ! Madeleine a tout acquis en ne demandant rien, parce que Jésus était au fond de son cœur, entendant tout ce qu'il disait, et entendant encore mieux ce qu'il n'osait dire.

Je ne me lasse point de contempler ces dispositions admirables de notre sainte pénitente, et le combat et l'accord du zèle de la justice avec l'impétuosité de l'amour. Madeleine, possédée de ces sentiments, n'ose presque pas approcher Jésus, et cependant elle ne peut le quitter. Quel milieu trouverez-vous, ô amour, pour accorder de telles contrariétés et concilier l'amour et la justice, qui demandent des dispositions si opposées ? Voici le tempérament. Madeleine se jette aux pieds, n'osant embrasser Jésus : c'est pour contenter la justice. Mais qu'elle est adroite et ingénieuse ! En se prenant aux pieds, elle tient Jésus tout entier : c'est pour satisfaire l'amour. Jésus ne peut plus lui échapper, puisqu'il est arrêté par ses pieds sacrés, et il me semble que j'entends Marie-Madeleine qui dit avec l'Épouse : *Je l'ai tenu, et ne le quitterai pas* [2]. Ou bien avec Jacob : *Je ne vous quitterai pas jusques à ce que vous m'ayez béni* [3]. Ou plutôt, enchérissant sur Jacob : *Je ne vous quitterai pas, même quand vous m'aurez béni.* En effet, Jésus la bénit et lui remet ses péchés, mais elle ne le quitte pas pour cela ; et autant qu'elle peut, elle retourne toujours à ses pieds, car elle ne demande pas sa bénédiction, mais lui-même.

Que vois-je ici, ô amour ! Un spectacle vraiment admirable : Madeleine captive de Jésus, et Jésus captif de

1. Luc., VII, 47.
2. Cant., III, 4.
3. Gen., XXXII, 26.

Madeleine. Mettant sa tête aux pieds de Jésus, elle se déclare assez sa captive ; mais tenant les pieds de Jésus, elle le fait aussi son captif. Comment tient-elle les pieds de Jésus? Elle les tient par sa bouche, en les baisant mille et mille fois ; elle les tient par ses yeux, en les arrosant de ses larmes ; elle les tient par ses mains, en les embrassant et les parfumant. Tout cela n'arrête pas, et il faut des chaînes. Déployez vos cheveux, ô Madeleine, et liez-en les pieds de Jésus. O les chaînes délicates que Madeleine prépare à son vainqueur, qu'elle veut faire son captif ! Madeleine, ne craignez pas. Celui qui confesse dans le saint Cantique qu'*il laisse prendre son cœur par un seul cheveu de son Épouse* [1] pourra-t-il démêler ses pieds du rets de votre chevelure tout entière? Mais peut-être qu'il échappera, et qu'il peut rompre ces liens trop facilement? Non, non : n'en cherchez pas d'autres. Connaissez le génie de l'amour : il ne refuse pas d'être captif ; mais il veut en même temps être libre. Je veux dire qu'il ne veut être captif que par sa propre volonté. Il veut des liens délicats et tendres ; des liens qui ne soient forts que parce qu'on ne veut pas les rompre. C'est donc assez de vos cheveux pour le prendre et pour l'engager, et vous ne pouvez trouver de liens plus propres.

Oserai-je dire ici ce que je pense? Et ces larmes, et ces parfums répandus, et ces cheveux qui essuient ces pieds, me font admirer les aimables délicatesses et, si j'ose expliquer toute ma pensée, les saintes galanteries de l'amour pénitent. Non, je ne puis me repentir d'avoir parlé de la sorte. La véritable galanterie qui gagne le cœur de Jésus, c'est de mépriser, c'est de négliger, c'est de répandre à ses pieds tout ce qui a servi à la galanterie mondaine. C'est là que son amour, et sa simplicité, et sa modestie se plaisent à triompher de toutes les vanités, de toutes les mondanités et de toutes les délicatesses de l'amour profane. Au milieu de ces caresses que fait aux pieds de Jésus l'amour pénitent, Madeleine se fond en larmes, et ne se peut consoler d'avoir commencé si tard à aimer Jésus. Elle commence à sentir

1. Cant., IV, 9.

de quoi son cœur était capable, et s'afflige sans mesure d'avoir si longtemps prodigué l'amour. Elle s'en prend à elle-même : à ses yeux, qu'elle noie dans un déluge de larmes [1] ; à sa poitrine, qu'elle bat cruellement ; à son cœur, qu'elle déchire par ses sanglots ; mais, se sentant trop faible pour venger un tel outrage, elle met sa tête aux pieds de Jésus, comme une victime qu'elle dévoue à sa colère.

Voyant après cela qu'au lieu de coups de foudre, il ne lui donne que des coups de grâce, elle s'irrite ; elle frémit de nouveau ; elle entre en fureur contre soi-même ; et, les supplices manquant, elle se laisse accabler et anéantir par les bienfaits. Ainsi, elle s'abandonne aux confusions où la jettent les bontés de son sauveur. Touchée des miséricordes qui lui reprochent ses ingratitudes, pour venger la justice d'un Dieu offensé, mais trop bon pour elle, elle se donne en proie à une douleur immense. Si quelque chose la console, dans l'excès de cette douleur, de s'être rendue si tard à Dieu, c'est une certaine joie de réparer par sa douleur même l'outrage qu'elle lui a fait, et d'arracher son cœur à la créature pour le lui donner, en montrant par son exemple que c'est un égarement déplorable d'aimer autre chose que lui. Il me semble qu'elle dit en pleurant à Jésus-Christ : Recevez un cœur, ô Jésus, qui n'est plus digne de vous, parce qu'il a été à d'autres qu'à vous, mais qui tire du moins cet avantage de sa malheureuse expérience, qu'il demeure sensiblement convaincu que vous êtes le seul aimable.

Ayant donc trouvé ce seul aimable, elle rappelle pour ainsi dire toutes les parties de son amour qui s'étaient engagées ailleurs, pour les consacrer à son unique ; elle ramasse tout ce qu'elle a de force au centre du cœur, et admirant jusques à l'infini ce nouvel amant, elle cherche pour lui un nouveau fonds d'amour qui n'ait plus de bornes. Va, cœur épuisé, fatigué, qui n'as jamais rien trouvé qui fût capable de recevoir l'immensité de ton amour, va t'abîmer dans l'Océan ; va te perdre dans l'infini ; va t'absorber dans le Tout. Là naît dans le

1. Tome IV, p. 307.

cœur de Madeleine je ne sais quoi de tendre et de passionné qui ne peut plus s'occuper que de Jésus-Christ; qui languit, qui défaille, qui se laisse aller après lui. A chaque moment, elle meurt, et va reprendre à chaque moment, en baisant les pieds de Jésus, une vie nouvelle, pour l'immoler aussitôt après. Elle donne et prodigue tout : ses parfums, ses cheveux, ses larmes, ses soupirs et son cœur même [1]. Il semble qu'elle veuille s'épuiser en faveur de son bien-aimé. Elle craint néanmoins de s'épuiser, parce qu'elle veut donner sans mesure.

Si sa prodigalité est infinie, son avidité ne l'est pas moins. Elle ne peut s'assouvir de baiser les pieds de Jésus, et Jésus a bien su remarquer la faim furieuse de cet amour insatiable. *Depuis*, dit-il, *qu'elle est entrée, elle n'a cessé de baiser mes pieds* [2]. Voyez : elle n'a cessé ; voilà une infinité ; son amour en a bien d'autres. Mais, parmi toutes ces infinités, il n'y a rien de plus infini ni de plus inépuisable que ses larmes. Toujours ses péchés lui reviennent, et les torrents de ses pleurs se multiplient. Elle pleurerait jusqu'à mourir, et se désolerait jusqu'au désespoir, si elle ne voyait dans ses crimes quelque chose qui peut servir de matière à honorer les bontés de son bien-aimé et sa qualité de sauveur, et si elle ne voyait aussi dans son repentir quelque chose qui fait connaître par expérience la vérité de cette parole que son bien-aimé a dite longtemps après en sa faveur : *Il n'y a qu'une chose qui soit nécessaire* [3]. Y a-t-il rien qui fasse mieux voir combien cet unique est nécessaire, que les regrets amers de ceux qui se sont égarés dans la multitude? Oui, certes, ô Dieu vivant, il n'y a que vous qui soyez en vérité nécessaire à l'homme, puisque nul ne s'écarte de vous qu'il ne se perde, ni ne retourne à vous qu'il ne se repente sans fin et sans bornes d'avoir été capable de s'en éloigner et de désirer autre chose. Ainsi, toutes les âmes pénitentes, avides démesurément d'effacer, d'anéantir tout le passé, rendent témoignage à tous les hommes, au ciel et à la terre, que vraiment vous êtes le seul nécessaire.

1. Cf. t. IV, p. 307.
2. Luc., VII, 45.
3. Luc., X, 42.

Cette parole de Jésus-Christ acheva le triomphe du saint amour dans le cœur de Madeleine, car elle lui fit voir l'effroyable jalousie de son Époux, et combien il voulait être seul. Marthe s'empressait à la vérité, mais enfin c'était pour lui ; et néanmoins il la reprend, et il ordonne à Madeleine, son amante, de ne s'occuper que de lui, et de quitter pour cela même ce qui se fait pour lui. Telle est la délicatesse de sa jalousie ; telle est l'unité qu'il désire [1]. Ces paroles sacrées: *Il n'y a qu'une chose qui soit nécessaire*, portent dans leur douceur un foudre ravageant tout le cœur, et y détruisant tout le créé, pour y faire vivre une souveraine unité qui rejette toute autre pensée et tout autre objet. O Dieu ! qui pourrait comprendre quel horrible renversement fait cette parole ? Elle réduit le cœur à une solitude et à un dépouillement insupportables à la nature ; car cette unité est tuante par sa souveraineté incompatible, qui arrache aux sens, à l'esprit et à toutes les puissances de l'âme tout ce qui leur plaît. Ainsi l'âme étant dépouillée, et tout le superflu y étant détruit, est liée au seul nécessaire par une force incroyable. Ce sont les effets que fit cette parole dans le cœur de Madeleine. Elle vint premièrement comme un coup de foudre, renversant et consumant toute multiplicité de désirs, et ne laissant dans ce cœur qu'une simple tendance à son principe ; puis, montrant à ce cœur entièrement dépouillé cet unique objet nécessaire, elle l'enleva par son centre pour le perdre en lui totalement. Voilà donc Marie-Madeleine liée à Jésus cœur à cœur, intime à intime. Elle n'a plus de vie que pour Jésus-Christ ; et vous étonnez-vous si elle le suit partout, dans ses voyages, dans ses supplices, et jusqu'aux horreurs de son tombeau ?

Elle cherche partout son unique, l'unique objet de son amour, l'unique et inébranlable soutien de son cœur défaillant, et elle ne le trouve pas. A quoi pensez-vous, ô Jésus-Christ, de tirer les cœurs si fortement, de les lier si étroitement à vous, et puis de vous retirer d'une façon si imprévue ? O que vous êtes cruel ! O que vous

1. Cf. t. IV, p. 503-504, et t. V, p. 331.

vous jouez étrangement des cœurs qui vous aiment! C'est la méthode de Jésus-Christ, c'est sa conduite ordinaire [1]. Il attire puissamment les cœurs, il les rend avides et insatiables, il les gagne, il les maîtrise, il les attache, il se donne à eux en mille manières qui les engagent de telle sorte qu'ils ne respirent que lui; et aussitôt qu'ils sont engagés sans pouvoir plus se déprendre, il se retire, il se dérobe, il les exerce par des fuites et des privations horribles. Ils se plaignent, et Jésus se rit de leurs plaintes; il les laisse s'épuiser et se consumer par des avidités inexprimables. Lui-même y met la main pour les enflammer, et il les regarde de loin sans se laisser émouvoir, se jouant, pour ainsi dire, de leurs emportements et de leurs fureurs. C'est ainsi qu'il a traité Marie-Madeleine. Au commencement, il n'épargne rien. Elle aspire après ses pieds : il les donne; elle veut les baiser : il les lui livre; elle veut parfumer sa tête : il le souffre; le Pharisien murmure : il prend sa défense; Judas se scandalise : il la loue. En une autre rencontre, Marthe la veut tirer d'auprès de lui : Jésus, favorisant la douce oisiveté de son amour uniquement occupé de lui, la préfère aux empressements de sa sœur.

Madeleine, charmée de ses bontés, s'engage et s'attache. Jésus, voyant l'amour assez affermi, peu à peu retire sa main. Il ne donne plus, c'est peu de chose; il ôte peu à peu ce qu'il a donné. Il est prêt à mourir; il veut que Madeleine y soit présente. Il parle à sa sainte mère et à son disciple chéri; il ne dit pas un mot à sa chaste amante, qui languit au pied de sa croix. Elle ne se rebute pas; elle suit ceux qui l'ensevelissent, pour remarquer où on le mettrait. Dès le matin, elle y court avec des parfums; elle trouve le tombeau vide. Pierre et Jean, ne trouvant plus le divin corps, se retirent; Madeleine demeure ferme et persévérante. Elle regarde de temps en temps dans le tombeau, de peur que ses yeux ne l'aient trompée, et cherchant toujours celui après lequel son cœur soupirait. Madeleine, que cherchez-vous? Il n'y est plus. Deux anges lui apparais-

1. Tome IV, p. 501.

sent, lesquels s'étant contentés de lui faire dire la cause de sa douleur, ne lui rendent pas un mot de consolation, ne lui apprennent pas où est Jésus-Christ.

Enfin, il paraît lui-même, mais inconnu toutefois. Il se fait connaître ; il veut peut-être contenter son amour avide ? Nullement. Il veut au contraire le tourmenter sans mesure ; car, comme elle est toute transportée, elle court à lui, et Jésus lui dit : *Ne me touche pas, mais va dire à mes frères que je m'en vais à mon Père et à mon Dieu* [1]. O Dieu, quel amant, de ne paraître à son amante que pour lui annoncer son prompt départ ! Mais laissez-lui du moins baiser vos pieds. Non, il ne le fera pas. Elle s'y jette, croyant toujours trouver en Jésus la même facilité, et Jésus la repousse et lui dit : *Ne me touche pas, car je ne suis pas encore monté à mon Père* [2]. Paroles inventées pour être éternellement le tourment de son amour. Ne me touche pas maintenant que je suis entre tes mains ; attends à me toucher quand je serai monté aux cieux. Arrache-toi de moi pendant que je suis présent ; attends à me toucher quand je ne serai plus sur la terre ; tu t'y élanceras alors de toute ta force. C'est de même que s'il disait : Consume-toi, brise-toi le cœur par des efforts inutiles. N'est-ce pas se jouer de l'amour que de lui parler de la sorte ?

Je me représente facilement que ces paroles de Jésus firent un effet horrible dans le cœur de Madeleine, car elle voit que Jésus s'en va, et que c'est dans le temps de cette absence qu'il veut attirer les cœurs plus violemment que jamais. Elle se sent avertir qu'après son retour auprès de son Père, c'est le temps de courir à lui et de faire effort pour le toucher. *Cherchez*, dit l'Apôtre, *ce qui est en haut, où est Jésus-Christ, assis à la droite de son Père* [3]. Elle court donc, elle cherche, elle se consume, elle s'épuise, elle se déchire le cœur par des désirs violents. C'est là que l'amour, frustré de ce qu'il désire, entre en fureur et ne peut plus supporter la vie. Madeleine, pressée et tirée, ne peut embrasser Jésus qu'au travers des obscurités de la foi, c'est-à-dire qu'elle peut embrasser plutôt son ombre que son corps. Que

1. Joan., XX, 17.
2. *Ibid.*
3. Coloss., III, 1.

fera-t-elle? Où se tournera-t-elle? Elle ne peut faire autre chose que de crier sans cesse avec l'Épouse : *Revertere, revertere* [1]; retournez, ô mon bien-aimé, retournez. Hélas! je ne vous ai vu qu'un moment. Retournez, retournez encore. Ha! que je baise vos pieds encore une fois! Et Jésus cependant ne retourne pas; il est sourd aux plaintes et aux désespoirs d'une amante si passionnée.

Le *Revertere* [2] de l'Épouse, c'est le vrai cantique de l'Église, comme ces autres mots : *Venez, approchez, montrez-vous, percez les nues* [3] sont le cantique de la Synagogue. Celle-ci ne l'a pas encore vu; mais l'Église l'a vu, l'a ouï, l'a touché, et il s'en est allé tout à coup. Elle avait tout quitté pour lui. *Voilà*, dit l'apôtre saint Pierre, *que nous avons tout quitté pour vous suivre* [4]. Jésus ensuite l'avait épousée, prenant sa pauvreté et son dépouillement pour sa dot. Aussitôt après l'avoir épousée, il meurt; et s'il ressuscite, c'est pour retourner d'où il est venu. Il laisse sa chaste épouse sur la terre, jeune veuve désolée, qui demeure sans soutien. Que peut-elle faire autre chose, sinon de crier sans cesse : *Revertere, revertere;* retournez, retournez, ô divin Époux; hâtez ce retour que vous nous avez promis. C'est pour cela que toutes les entrailles de l'Épouse ne cessent de soupirer après le second avènement de Jésus-Christ. Mais, en attendant qu'elle le revoie, elle s'abandonne aux regrets.

C'est donc en cet état de l'Église que s'accomplit cette parole du sacré Cantique : *La voix de la tourterelle a été ouïe dans notre terre* [5]. Car, avant la venue de Jésus-Christ, on avait ouï la voix du désir et les plaintes au sujet du retardement. Mais après son Ascension, une autre voix, un autre soupir, un autre gémissement a commencé de se faire entendre. C'est le gémissement de l'Église privée de son Époux, qu'elle n'a possédé qu'un moment [6]; et c'est la voix de la tourterelle qui a perdu son pair, qui ne trouve plus rien sur la terre, qui cherche

1. Cant., II, 17.
2. Cf. t. IV, p. 501.
3. Citation non littérale.
4. Luc., XVIII, 28.
5. Cant., II, 12.
6. Tome IV, p. 501.

les déserts et les lieux affreux pour gémir et se plaindre en liberté.

Telle est la vie de Madeleine. Elle ne se nourrit plus que de larmes ; elle ne vit plus que de soupirs. Il faut bien que l'Époux sacré se plaise extrêmement à faire languir son Épouse. Tous les siècles avant sa venue se sont écoulés parmi les plaintes amères de ce qu'il tardait à venir ; tous les siècles après sa venue achèveront de s'écouler parmi les plaintes encore plus extrêmes de ce qu'il s'en est si tôt allé. Il ne s'est montré qu'un moment, et encore à peine voyait-on ce qu'il était, tant il avait soin de se cacher. « Nous l'avons vu, dit Isaïe, et il n'était pas reconnaissable ; et nous l'avons désiré, même en sa présence: *Vidimus eum, et non erat aspectus, et desideravimus eum*[1]. » Pourquoi tout ce mystère, si ce n'est qu'il se plaît d'entendre la voix, les soupirs d'un amour plaintif. Ainsi, le dessein de ce saint Époux est de nous tenir toujours en attente, et, dans l'attente, toujours gémissants et soupirants après lui. La seule consolation qu'il nous veut donner, c'est de nous dire sans cesse : Encore un peu, encore un peu[2]. *Encore un peu*, disait-il à la Synagogue, et *je remuerai le ciel et la terre, et le désiré des nations viendra*[3]. *Un peu de temps*, dit-il à l'Église, *et vous ne me verrez plus ; et encore un peu de temps, et vous me verrez*[4]. Que cette parole a de douceur ! Mais plutôt, que cette parole a de cruauté ! A qui parlez-vous, ô Jésus-Christ ? Songez-vous que vous parlez à des cœurs qui aiment ? Vous comptez pour rien des siècles entiers de privation, au lieu que, lorsqu'on vous aime bien, les moments mêmes sont autant d'éternités. Car vous êtes l'éternité même, et on ne compte plus les moments quand on sait qu'à chaque moment on perd l'éternité tout entière. Et cependant vous dites : Encore un peu. Ce n'est pas là consoler. C'est plutôt outrager l'amour ; c'est insulter à ses douleurs, c'est se jouer de ses impatiences et de ses excès intolérables.

1. Is., LIII, 2.
2. Cf. t. IV, p. 507.
3. Agg., II, 6-7.
4. Joan., XVI, 16.

Il ne faut donc pas s'étonner si l'amour, ainsi rebuté par les caresses mêmes de l'Époux, entre en une espèce de fureur, s'il fuit toute compagnie, s'il cherche les lieux solitaires, s'il se plaît d'y voir des objets qui ont quelque chose d'affreux et de sauvage, et qui lui sont comme une effroyable peinture de la désolation où il est réduit par la privation de ce qu'il désire. N'est-ce point ce qui aurait poussé Madeleine dans l'horreur de ce désert épouvantable, dans ce silence affreux et dans ces cavernes ténébreuses, pour laisser ravager son cœur aux fureurs de son amour délaissé et abandonné?

On remarque dans le saint Cantique que l'amour aime la campagne et la solitude [1], où il trouve je ne sais quoi de plus libre; car le tumulte des compagnies et la vue même des hommes le détourne et l'étourdit. C'est pourquoi et l'Époux et l'Épouse ne respirent dans ce Cantique que les jardins renfermés, que les forêts solitaires, que les prairies verdoyantes, où on ne voit que des troupeaux qui paissent parmi les fleurs et parmi les herbes. *Viens, mon bien-aimé*, dit l'Épouse; *sortons à la campagne; allons demeurer aux champs. Levons-nous du matin pour aller visiter les vignes; voyons si elles commencent à pousser leurs fleurs; si les orangers sont fleuris; si les fleurs de nos arbres se nouent et nous promettent du fruit* [2]. Il n'y a aucune de ces paroles qui ne respire un air de solitude et les délices de la vie champêtre. Soit que l'amour, jaloux de sa liberté, aime les campagnes découvertes, où il promène ses rêveries et laisse exhaler plus à son aise ses désirs impétueux; soit qu'ennemi du tumulte et se plaisant à s'occuper de soi-même, il cherche les lieux retirés, dont le silence et la solitude entretiennent son oisiveté toujours agissante [3]; soit quelque autre cause qui lui fasse aimer la campagne, il est certain qu'il en est charmé. Mais il y a un certain amour qui remplit le cœur de délices : c'est ordinairement l'amour qui commence. Celui-là aime les jardins, les fleurs, les campagnes cultivées et agréables, qui, par leur face riante, si je puis parler de la sorte, servent à

1. Cf. t. V, p. 404.
2. Cant., VII, 12-13. Citation libre.
3. Cf. t. V, *ibid.*

Cf. t. V, p. 404.

entretenir ses joies. Au contraire, il y a un autre amour, éperdu, désespéré, poussé à bout par des absences, par des privations, par les dédains de l'aimé et par ses propres violences. Celui-là aime les lieux affreux, où il voit, ainsi que j'ai dit, ses désolations vivement représentées. C'est ce que nous voyons au sacré Cantique dans ces paroles de l'Époux qui appelle son Épouse bien-aimée, non plus des jardins et des prairies, mais du milieu des rochers et des déserts les plus effroyables [1]. *Lève-toi*, dit-il, *ma bien-aimée, ma toute belle, ma colombe ; sors des trous des rochers ; sors des cavernes profondes* [2]. Et ailleurs : *Viens du Liban, mon épouse ; viens du sommet des montagnes et du haut des précipices ; sors des cavernes des lions, des repaires des bêtes ravissantes* [3]. Ce sont de semblables retraites que cherche une amante outrée et désespérée. C'est là qu'elle se plaît de voir l'image de son cœur désolé, dont les fureurs et les désespoirs semblent autant de bêtes farouches et dévorantes. Dans cet état d'amour, tout est horrible et affreux, et même les consolations ne font qu'irriter l'amour et le désespérer davantage ; car tout ce qui n'est pas le bien-aimé même devient accablant et insupportable.

Je pense que tel était à peu près l'état de Marie-Madeleine. Toujours elle voyait Jésus-Christ dans les agonies de la Croix ; toujours elle avait non tant les oreilles que le fond de l'âme percé de ce dernier cri de son Époux expirant, cri vraiment terrible et capable d'arracher le cœur. Toujours elle entendait retentir cette parole tuante et intolérable à un cœur qui aime : *Ne me touche pas*. Ainsi, son amour accablé poussait plutôt des rugissements que des soupirs, et Jésus impitoyable la laissait dans sa solitude, privée du soutien de ses sacrements, de la communion de son sacré corps, de la consolation de ses saints apôtres, qui le représentaient sur la terre, de la vue de sa sainte mère, qu'il semble avoir voulu laisser au monde après lui pour consoler son Épouse veuve durant les premiers efforts de son affliction récente. Que direz-vous, Madeleine, à

1. Cf. t. V. p. 404.
2. Cant., II, 13-14.
3. *Ibid.*, IV, 8. Citation libre.

Jésus, votre cher amant? Vous plaindrez-vous qu'il vous a trompée? Non, non : il ne nous trompe pas; ou, s'il nous trompe, c'est d'une autre sorte. C'est qu'il nous unit à lui plus intimement dans le temps même que tous nos sens n'éprouvent qu'éloignement et séparation. C'est ainsi que l'amour doit être traité pendant ce pèlerinage. Il faut qu'il se nourrisse de la foi, qu'il ne vive que d'espérance, qu'il croisse parmi les délaissements et les privations les plus tuantes; car il faut non seulement qu'il meure, mais encore qu'il meure martyr de Jésus-Christ, que ses propres ardeurs soient son martyre, et que le bien-aimé même soit son tyran.

Ouvrons le sacré Cantique, et lisons-y le mystère de l'amour. Nous verrons que l'Épouse soupire toujours; toujours elle aspire; toujours elle expire et languit. Il n'y a presque jamais un moment de jouissance. Toujours : *Venez.* Toujours : *Retournez.* Elle dit presque toujours : *Je l'ai cherché; je l'ai tenu, une fois seulement.* Jamais : *Je le tiens et je le possède.* Il vient comme par bonds et par sauts, semblable aux chevreuils et aux faons des biches. Il paraît; il parle; il s'enfuit. Il regarde, mais par les fenêtres; il se montre, mais par les treillis. Il trouve l'Épouse endormie, et il ne veut point qu'on l'éveille, de peur qu'elle ne sente trop sa présence. Elle l'a tenu, dit-elle, et proteste de ne le quitter jamais; mais il échappe tout seul. Il revient; il frappe à la porte; il presse qu'on lui ouvre; elle tarde un peu; il passe sa main par quelque ouverture; il répand quelque don, quelque grâce; toutes les entrailles de l'Épouse sont émues par cet attouchement. Elle se lève toute transportée; elle court pour ouvrir la porte; le bien-aimé a déjà passé son chemin. Elle regarde et ne voit plus rien; elle cherche et ne trouve pas; elle crie, elle appelle, et rien ne répond. Désolée de sa fuite, elle court après. Les gardes qui font la ronde autour de la ville la trouvent tout éperdue; ils la battent, ils la blessent. Les pasteurs de l'Église la tancent de sa lenteur, qui n'a pas couru assez fort après celui qu'on n'atteint jamais qu'en se hâtant. Les reproches qu'ils lui font lui blessent le cœur; mais tout cela ne lui rend pas son

bien-aimé, et il ne lui reste aucune ressource, sinon de conjurer les filles de Jérusalem, les âmes aimantes comme elle, que, si elles rencontrent son bien-aimé, elles lui rapportent du moins qu'elles l'ont vue languissante et pâmée d'amour [1]. Tant le bien-aimé passe vite !

Telle est la condition de l'amour des voyageurs, où Dieu ne se communique qu'en se cachant ; non pour assouvir, mais pour irriter l'amour. Car, durant le temps de cet exil, il ne se rend jamais plus présent que lorsqu'il semble s'éloigner de telle sorte qu'on le perd de vue, et sa majesté paraît alors surtout qu'elle détruit et dissipe jusqu'à la vue d'elle-même. C'est pourquoi la divine Épouse, ayant connu par expérience que Dieu aime à se communiquer de la sorte en se retirant, que ses fuites sont des attraits, ses délais des impatiences, ses refus des dons, ses dédains des caresses ; et voyant qu'elle ne le possède jamais mieux que lorsqu'elle semble le perdre ; après s'être toute épuisée en l'appelant, instruite par ses épreuves du mystère de l'amour durant l'exil, elle poursuit ses transports et son cantique en disant : « Fuis, mon bien-aimé ; *Fuge, dilecte mi* [1]. » Elle veut qu'il fuie avec la même vitesse qu'elle lui avait désirée pour venir. *Revenez*, disait-elle, *mon bien-aimé ; soyez semblable aux chevreuils et aux faons des biches* [2]. Et maintenant elle dit : *Fuyez, mon bien-aimé ; soyez semblable aux chevreuils et aux faons des biches* [3]. Quelle étrange et incompréhensible bizarrerie de l'Épouse ! Dire avec tant d'ardeur : *Revenez, mon bien-aimé ;* et puis dire tout à coup : *Fuyez, mon bien-aimé ;* et vouloir donner à ses pieds la vitesse des chevreuils et des cerfs pour hâter et précipiter sa fuite ! Est-ce inconstance ? Est-ce dégoût ? Est-ce quelque dépit amoureux ? Nullement. C'est un effet admirable du mystère de l'amour. Elle voit que son chaste Époux se donne durant cette vie en fuyant, en se cachant, en se dérobant. Ainsi elle le presse de fuir ; et

1. Ce n'est ici qu'un tissu d'emprunts au Cantique des Cantiques.
2. Cant., VIII, 14.
3. *Ibid.*, II, 17.
4. *Ut supra.*

ce qui est de plus étonnant, c'est qu'elle agit de la sorte dans le temps qu'il la caresse plus tendrement que jamais. O vous, dit-il, qui habitez dans les jardins, parmi les fleurs, parmi les parfums, parmi les fruits, parmi les délices du saint et divin amour, voyez nos amis qui sont attentifs ; toute la nature est en silence ; faites, faites-moi entendre votre voix : *quæ habitas in hortis, fac me audire vocem tuam* [1]. Il voudrait apparemment entendre d'elle quelque parole de douceur, et il reçoit ces mots pour toute caresse : *Fuyez, ô mon bien-aimé, avec la vitesse d'un cerf.* Elle aime mieux ses privations que ses dons mêmes et ses faveurs. C'est pourquoi elle dit : *Fuyez.* Et là finit le Cantique. C'est que c'est la consommation de tout le mystère du saint amour. Toutes les ardeurs et tous les transports se terminent enfin à vouloir tout perdre. Madeleine, vous posséderez et vous baiserez les pieds de Jésus au commencement de votre amour. Quand il le faudra consommer, Jésus vous dira : *Ne me touchez plus.* Telle est la conduite, tels sont les détours, telle est la tyrannie de l'amour divin durant ces temps misérables de captivité et d'exil. Viendra le jour de l'éternité, où nous verrons, où nous aimerons, où nous jouirons, où nous vivrons aux siècles des siècles.

1. Cant., VIII, 13.

VII

PENSÉES CHRÉTIENNES ET MORALES.

A la suite des *Sermons*, les lecteurs de Bossuet sont habitués à rencontrer un recueil de *Pensées* sur les sujets qui se traitent dans la chaire. Certains fragments ou sommaires s'y étaient glissés. L'ancien ordre liturgique n'avait pas de place marquée pour plusieurs d'entre eux, et on craignait sans doute que les autres, trop incomplets, ne déparassent la collection des œuvres oratoires. Nous n'avions pas à sacrifier à ce respect humain, et nous les avons, autant que possible, placés à leur date [1]. Si quelques alinéas, d'un caractère oratoire manifeste, se lisent encore ici par exception, aux endroits qui leur avaient été assignés par nos devanciers, c'est que leur peu de relief et surtout l'absence de manuscrit ne permettaient aucune conjecture tant soit peu plausible sur les circonstances de leur composition.

Tout autre a été l'origine de la plupart des *Pensées chrétiennes et morales*. Certains manuscrits retrouvés, en trop petit nombre d'ailleurs, ont révélé la vraie nature des passages qu'ils contiennent, et, par analogie, de tous ceux qui leur ressemblent. Ce sont des notes personnelles à l'usage de leur auteur, des *remarques morales*, comme il les appelait. Le plus souvent elles ont été consignées sur le papier après lecture d'une belle page des Pères de l'Église. Un titre en abrégé, un chiffre, quelquefois d'autres indications, malheureusement sommaires et énigmatiques, peuvent aider alors à remonter à la source. Nous l'avons fait à l'occasion.

Nos prédécesseurs ne paraissent pas s'être donné tant de peine pour si peu de chose. Deforis (1778) imprima [2] ici à la suite ce qui lui tomba sous la main : de là, deux cent quarante-cinq paragraphes, à chacun desquels il apposa un titre, sous forme de sommaire. Les éditeurs de Versailles (1815) essayèrent de mettre un peu d'ordre dans ce chaos : ils réunirent sous de nouveaux titres certains fragments qu'il avait découpés, et d'autres qui n'y avaient qu'un rapport plus éloigné ; ils formèrent ainsi quarante-cinq articles, et renvoyèrent en appendice trente et une *Pensées détachées*.

Ce plan a été généralement adopté dans les éditions modernes [3]. Nous ne nous en écarterons guère. Seule, une classification

1. Voy. t. II, p. 436-441, *Sur la Charité fraternelle ;* — p. 530-533, *Sur l'Epiphanie* (fragment de vêture) ; — p. 601-604, 608-613, divers fragments pour le *Carême de Saint-Thomas-du-Louvre ;* — t. VI, p. 165-170, *Sur le Carême ;* — p. 210-213, *Sur le Jugement dernier* (pour l'ouverture d'une mission) ; — p. 520-522, *Sermon sur la Conversion*.

2. T. VII, p. 536-600.

3. Lachat en a retranché une allo-

chronologique, si elle eût été possible, aurait été moins factice que les précédentes. Mais on ne pourra la tenter que si on retrouve les originaux, et ils font défaut pour la plus grande partie. Les secours d'une autre nature, tels que les allusions historiques, ne sont pas à espérer ici. L'ordre inauguré par les éditeurs de Versailles avait du reste le mérite d'être à peu près logique. Il le sera peut-être un peu plus encore après les modifications de détail que nous avons dû y apporter. Elles consistent en certaines éliminations nécessaires, et quelques additions qui viendront les compenser.

Avec la suppression des pièces déjà publiées dans notre série chronologique, quelques autres s'imposaient encore. On avait trouvé dans les portefeuilles de Bossuet des extraits d'Aristote, accompagnés de leur traduction : on les transforma en *Pensées chrétiennes et morales*. Les éditions modernes ont suivi Deforis en ce point : ces pages [1] sont donc devenues les articles XXXIII (en partie), XXXIV (en entier). M. Lachat, ayant rencontré le manuscrit au Grand séminaire de Meaux, se hâta de le classer, comme œuvre inédite [2], parmi les ouvrages composés pour l'éducation du Dauphin (1671-1681). Il ne remarqua pas qu'il l'avait déjà publié, à l'exemple de ses devanciers, parmi les œuvres oratoires, moins toutefois les citations grecques, que Deforis n'avait pas reproduites. Il y a lieu de s'étonner de voir imputer à Bossuet, précepteur du Dauphin, des pages que le style, l'orthographe, l'écriture même, montrent plus anciennes d'une vingtaine d'années. Que ces curieux spécimens de ses études dans sa première jeunesse soient intéressants à conserver dans ses *Œuvres complètes*, je n'en disconviens pas ; mais il paraît abusif de les annexer aux *Sermons*.

Après ces diverses réductions, il nous restera quarante-deux articles. Nous avons maintenu les titres usités, sauf à les compléter parfois, en raison de certaines additions. Les unes proviennent simplement de ce que nous avons fait rentrer les *Pensées détachées* dans les *Pensées chrétiennes et morales* : toutes sont en effet de même nature. D'autres avaient été oubliées ou volontairement écartées dans les remaniements modernes ; nous les avons redemandées à la première édition. Plusieurs enfin sont inédites ; nous en indiquerons l'origine [3].

cution (art. XIV, après le premier alinéa), pour l'interpoler dans le sermon sur *la Femme adultère*. Il a éliminé deux *Pensées détachées* (XVI et XVII de l'édition de Versailles). C'est à quoi se réduisent les importantes rectifications qu'il s'attribue.

1. *De l'Homme ; de la Société.*

2. Édit. Lachat, t. XXVI, p. 23-31.

3. Dans Deforis, les textes de la sainte Écriture sont accompagnés d'une traduction. Nous la supprimerons dans la plupart des cas, comme n'étant pas de Bossuet, M. le chanoine Tougard ayant fait voir qu'elle était empruntée à la version de la Bible de Nicolas Le Gros, janséniste appelant, Cologne (Amsterdam), 1739.

I. — De Dieu et du culte qui lui est du.

Autant [1] que nous sommes purs, autant pouvons-nous imaginer Dieu ; autant que nous nous le représentons, autant devons-nous l'aimer ; autant que nous l'aimons, autant ensuite nous l'entendons.

En [2] cette vie, il faut en partie que Dieu descende à nous ; c'est ce qu'il fait par la révélation. Il faut aussi que nous montions à lui ; c'est ce que nous faisons par la foi. Sans cela, nous n'aurions jamais de société avec Dieu ; cette bonté inestimable demeurerait comme resserrée en elle-même, et l'homme resterait éternellement dans son indigence.

Porro [3] *unum est necessarium* [4]. Toute multiplicité est ici foudroyée. Il faut que tout soit ravagé, pour nous ramener à cette heureuse unité qui fait notre santé et notre bonheur.

Dieu [5] nous cherche quand nous le cherchons : *Trahe me ; post te curremus* [6]. Il ne nous quitte jamais le premier ; mais il faut faire effort pour le retenir ; autrement, il se retire, et nous tombons dans l'abîme. *In* [7] *regionem longinquam* [8].

Si [9] nous avons sincèrement cherché notre Dieu, disons donc : *Tenui eum, nec dimittam* [10]. Qu'est-ce que ce *Tenui?* Ce sont les bons mouvements, les attraits de la grâce, les instructions, tout ce qui nous parle de Jésus-Christ : s'en souvenir, en converser, se renouveler dans l'amour des vérités saintes, dans le désir d'y conformer ses sentiments et sa conduite ; se tenir ainsi toujours inviolablement attaché à Jésus-Christ, afin qu'après avoir dit avec vérité durant le cours du voyage :

1. Deforis, n. CLXXVIII.
2. Def., CLXXIX.
3. Def., CCXIII.
4. Luc., X, 42.
5. Def., CCXIV.
6. Cantic., I, 3.
7. Les éditeurs rattachent ce texte à la phrase précédente, par cette traduction : « Nous nous égarons dans un pays fort éloigné. »
8. Luc., XV, 13.
9. Def., CCXV.
10. Cantic., III, 4.

Non dimittam, nous le disions avec assurance dans la gloire.

La [1] retraite et l'oraison nous apprennent à mourir ; parce que celle-là détache les sens des objets externes [2] ; et celle-ci, l'esprit des sens.

Parce que [3] nous connaissons Dieu, nous l'aimons ; parce que nous ne le comprenons pas, nous l'adorons.

Orantes [4] *nolite multum loqui* [5]. Jésus-Christ nous avertit ici d'éviter les prières où l'on ne fait que parler sans sentiment, où le cœur ne dit rien de lui-même, mais va tout emprunter de l'esprit.

Ce [6] n'est pas Dieu, mais nous qui croissons par le culte que nous lui rendons : nous venons, non pour le faire descendre à nous, mais pour nous élever à lui. Il ne rebute pas toujours quand il diffère, mais il aime la persévérance et lui donne tout.

Veri [7] *adoratores adorabunt Patrem in spiritu et veritate* [8]. Il faut éviter trois faux cultes : l'erreur, l'hypocrisie, la superstition. L'erreur n'adore pas Dieu tel qu'il est : il n'est tel que dans l'Église catholique ; l'hypocrisie ne montre pas l'homme tel qu'il est. La superstition mêle l'un et l'autre, et en est un monstrueux assemblage : c'est ce que saint Paulin exprime très bien par ces paroles : *Superstitioni religiosa, religioni profana* [9].

Non [10] *in manufactis templis habitat* [11]. Les temples ne sont pas élevés comme pour y renfermer la Divinité,

1. Ms. de la collection Floquet (aujourd'hui H. de Rothschild). Cette pensée et la suivante sont inspirées par la lecture de saint Grégoire de Nazianze (*Orat.* VIII *et* XXXVIII). Cf. le sermon *sur le Culte dû à Dieu* (t. V, p. 122). — Def., CCV. — Lachat, Pens. dét., XXIV.

2. Édit. : extérieurs. — Mais on avait conservé *externes* dans le sermon.

3. Même ms. — Def., CCV. Mais Vers., Lach., etc. mettent la première dans les *Pensées détachées*, et la seconde dans les *Pensées chrétiennes et morales*. (Cf. t. V, p. 111).

4. Def., CXXX.— Lach., Pens. dét., XXIII.

5. Matt., VI, 7.

6. Def., CCXXXIX.

7. Def., CXIX.

8. Joan., IV, 23.

9. *Ad Jovium*, Epist. XVI, n. 10.

10. Def., LXXXIII. Nous avons supprimé sa traduction.

11. Act., XVII, 124.

mais afin de recueillir nous-mêmes nos esprits en Dieu. Ce Dieu qui est immense, les hommes s'imaginaient pouvoir le ramasser en un temple ou dans des statues, au lieu qu'il fallait songer à recueillir en lui leur esprit dissipé.

Les [1] hommes estiment faiblesse de ne s'attendre qu'à Dieu. Athéisme [2] caché dans tous les cœurs, qui se répand dans toutes les actions. On compte Dieu pour rien. On croit que, quand on a recours à Dieu, c'est que les choses sont désespérées et qu'il n'y a plus rien à faire.

Nous [3] devrions tellement nous occuper de Dieu, en nous tenant en sa divine présence, que, nuit et jour, rien ne nous revienne tant dans l'esprit que le soin et le désir de le contenter en tout, de l'aimer et de lui plaire. Certainement c'est un grand don de Dieu que de l'aimer, et d'être toujours pressé d'un ardent désir d'augmenter dans son amour.

II. — De Jésus-Christ et de ses mystères [4].

Les [5] prophètes étaient vaincus par notre malice ; les docteurs ne profitaient pas ; la Loi était faible et parlait vainement ; les anges mêmes et les archanges travaillaient inutilement au salut des hommes, dont la volonté ne suivait pas le bien où elle était excitée. Le Créateur est venu lui-même, non avec éclat ni avec un appareil superbe, de peur d'alarmer son serviteur fugitif et égaré de ses lois, φυγάδα τῶν...νόμων [6].

1. Ms. de la collection Floquet. Sur la même page que des extraits du Ps. CVIII : *Deus laudem meam ne tacueris.* — Def., CCXXXI. — Lach., Pens. dét., II.

2. Édit.: Il y a un athéisme...

3. Def., t. VIII, p. 438.

4. Les éditions modernes ont ici un *Fragment de Vêture pour le jour de l'Epiphanie* ; nous l'avons donné à sa date approximative, 1664 (t. IV, p. 531-533). Nous le remplaçons ici par les *Pensées détachées pour la semaine de Noël* (Lachat, t. VIII, p. 290-293).

5. Ms. rentré à la Bibliothèque Nationale en 1888. Avait été dérobé par Libri, et vendu en Angleterre. Coté maintenant *Fr. Nouv. acq.*, *5155*. Écrit par Bossuet évêque, ou peu avant son épiscopat. Ces pensées sont inspirées par des homélies de Théodote d'Ancyre. Bossuet, au sujet de la première, transcrit cette note de l'éditeur : *Clara et admirabilis. Lecta Ephesi, præsente Cyrillo...* (En tête du manuscrit, avec quelques extraits de la traduction latine).

6. Théodot. Ancyr., *Homil. in*

Il ne veut pas effrayer sa proie ; la proie qu'il voulait prendre pour son salut.

S'il était venu noblement, le monde eût attribué son changement à sa dignité, à sa puissance, à ses richesses, à son éloquence, à sa doctrine. Tout est humble, tout est pauvre, tout est obscur [1], afin qu'il paraisse que la seule Divinité avait transformé le monde : une mère pauvre, une patrie encore plus pauvre ; dans une crèche, pour se montrer la pâture même des animaux irraisonnables, car les Juifs étaient plus brutaux que les brutes même[s]. Étant riche, s'est fait pauvre [2]. Condescendance.

Une vertu céleste prit la forme d'une étoile, pour conduire les Chaldéens par une nature qui leur fût connue et familière.

Le même qui a attiré les Mages fait la solennité présente, non couché dans la crèche, mais posé sur cette table sacrée. La crèche, *mater*, a enfanté cette table ; il a été posé en celle-là, afin qu'il pût être mangé en celle-ci. Cette crèche a représenté cette table magnifique. Cette vierge a produit ce nombre innombrable de vierges. La pauvreté de Bethléem a bâti ces temples magnifiques. Ces pauvres langes ont produit la rémission des péchés. Voyez ce qu'a produit la pauvreté, combien elle a engendré de richesses. Pourquoi avez-vous honte de sa pauvreté, qui a produit tant de biens inestimables? Pourquoi lui ôtez-vous ses plaies, qui ont fait la guérison des nôtres?

Nos membres, qu'il a pris *(membra virginis)*, n'ont rien de honteux, puisque Dieu les a formés ; mais c'est nous qui avons fait outrage à notre nature, en la livrant à nos convoitises.

Il n'a pas méprisé notre nature, quoique nous l'ayons outragée nous-même[s].

Dieu [3] accoutumé de paraître aux hommes sous des formes sensibles.

Nativ. Salvat. (t. III Conc., ap. Labbe, p. 997).

1. Var.: méprisable.

2. Allusion à II Cor., VIII, 9.

3. Extraits d'une autre homélie de même Théodote, sur le mystère du Noël. Également lue au concile d'Éphèse en présence de saint Cy-

Le feu qui ne brûle point. Le juge parmi les criminels, qui ne condamne personne ; juge parmi les condamnés, qui n'envoie personne au supplice ; juge qui ne juge pas, mais qui enseigne ; qui ne condamne pas, mais qui guérit.

[La clémence] de ce feu mystique qui pardonne au buisson, figure de la clémence de Jésus-Christ. Il éclaire et ne consume pas ; il brille et ne brûle pas ; il fait du bien, bien loin de blesser et de nuire.

Dieu ne trouve rien de honteux de ce qui peut donner le salut aux hommes.

La pensée devient intelligible par la parole, palpable par l'écriture : ainsi le Verbe.

Votre pensée, λόγος, est votre enfant en quelque sorte ; vous l'enfantez une seconde fois, quand vous la rendez sensible : ainsi le Père.

La parole que je prononce en moi se répand sur tous, propre à un chacun comme à tous.

Dieu habite dans l'homme plus noble que tout le reste, que le soleil, etc., parce qu'il est libre, maître de soi-même.

Comme celui qui déchire le papier où est écrit[e] la loi du Prince, viole sa parole, qui, inviolable par elle-même, est violée et comme déchirée dans le corps dont elle s'est revêtue: ainsi le Verbe de Dieu...

Il [1] est venu à son serviteur, non avec la majesté d'un maître, car il aurait étonné son fugitif ; l'attirant par son humilité à la familiarité, à la liberté en se faisant conserviteur, afin que nous devinssions maîtres.

Le Verbe [2] s'est approprié un corps, se l'est rendu propre, et en ce corps, toutes les passions [3] de ce corps: il se les est donc appropriées. Il ne faut point dire que

rille d'Alexandrie. *Admodum pulchra*, dit Bossuet, après l'éditeur. (Cf. Labbe, t. III Conc., p. 1008 et seq.)

1. Autres extraits. Ils sont tirés cette fois d'une homélie de Théodote pour la fête de saint Jean l'Évangéliste. (Cf. Labbe, t. III Conc., p. 1024 et seq.) — Le début de ce qu'on va lire forme redite ; mais il amène la réflexion qui va suivre.

2. Var. (inachevée): La nature...

3. Au sens étymologique (*pati*), les dispositions à souffrir. Cf. *second sermon pour Noël* (1667) : « Il ne prend pas la nature humaine telle qu'elle était dans son innocence, saine, incorruptible, immortelle ; mais dans l'état malheureux où le péché l'a réduite, exposée de toutes parts aux douleurs, à l'infirmité, à la mort. » (Voy. t. V, p. 275).

Dieu habite en Christ comme dans une autre personne [1] ; ni que Christ est adoré parce qu'il est uni au Verbe ; ni qu'il est adoré avec lui, parce que c'est la même adoration. Il ne faut point séparer par la pensée ni par l'intelligence le Verbe et le Christ, en les unissant seulement de parole, comme faisait Nestorius. Mais toutes les fois que nous nommons le Verbe, nous devons entendre que l'Homme est aussi compris sous ce nom : ainsi, quand nous nommons Jésus, nous y comprenons le Verbe. C'est ce qui est expliqué *passim*, mais très bien, dans l'homélie de Théodotus [2].

La chair [3] a été anoblie [4], et non la Divinité dégradée. Dieu relève ce qu'il prend et ne perd pas ce qu'il communique.

Le grand pape saint Léon nous enseigne [5] que les ouvrages [6] qu'un Dieu sauveur a accomplis pour notre salut ne sont pas seulement des grâces, mais des leçons [7] ; que tout ce qui nous rachète nous parle ; enfin [8] que tous les mystères sont des exemples, si bien que le chrétien doit imiter tout ce qu'il croit.

Jésus-Christ [9] fait célébrer la victoire et la paix qu'il veut procurer aux hommes, par la bouche des enfants, afin de confondre la jalousie des Pharisiens et des Docteurs par les louanges simples et naïves d'un âge innocent.

Hoc [10] *sentite in vobis quod et in Christo Jesu* [11]. La foi des mystères de la Passion est assez commune ; mais il faut entrer dans les sentiments de Jésus-Christ, et

1. En note : οἰκειοῦσα, οἰκονομικῶς.
2. Les éditeurs continuent par un canevas bien plus récent. Voy. ci-dessus, p. 393.
3. Cette pensée et la suivante se lisent sur la même feuille que l'esquisse *Apparuit gratia* (ci-dessus p. 460), et sont de même date.
4. Édit. : ennoblie.
5. Serm. XXIV, *in Nativ. Dom.*
6. Var. : œuvres. — Autre var.: que les mystères de Jésus-Christ.
7. Édit.: mais des secours. (Faute de lecture).
8. Var. : et enfin que...
9. Omis dans les éditions modernes. Def., XXXV. — Le nº XXXIV était un fragment dont Deforis n'avait pas reconnu la destination, et dont il avait déjà fait par erreur une variante du premier sermon pour la Circoncision. Nous l'avons donné, t. III, p. 163.
10. Def., XXXVI. Omis dans les éditions modernes.
11. Philip., II, 5.

l'Apôtre les réduit à trois dans ce chapitre [1] : l'humiliation, la componction, les entrailles de miséricorde.

Non [2] *rapinam arbitratus est esse se æqualem Deo; sed semetipsum exinanivit* [3]. Jésus-Christ ne craint point de s'abaisser, assuré qu'il ne peut pas perdre sa naturelle grandeur. Les principaux degrés d'humiliation par lesquels il s'anéantit sont la forme d'esclave, la mort, et la mort de la croix, qui était infâme et maudite. Son innocence est reconnue ; et cependant il est sacrifié, comme un homme de néant, à une populace insensée. Barabbas lui est préféré ; on le crucifie entre deux voleurs ; il est placé au milieu, comme s'il était le plus scélérat ; eux, comme si on leur faisait injure de les faire souffrir avec lui, l'accablent de reproches avec tous les autres. Ainsi, dans la Passion du Sauveur, il y a encore plus d'ignominie que de douleur, pour remédier au grand mal du genre humain, c'est-à-dire à l'orgueil[4].

L'Agneau [5], *qui s'est volontairement immolé pour les pécheurs, est digne de recevoir la vertu, la force, la divinité* [6], comme chantent dans l'Apocalypse tous les bienheureux esprits. C'est à dire : il est digne de ressusciter pour paraître éternellement tout ce qu'il est, un Dieu toujours heureux et toujours vivant.

Deux [7] choses que nous devons apprendre par la Passion : à nous mépriser, à nous estimer ; à nous mépriser à l'exemple de Jésus-Christ qui se prodigue, à nous estimer par le prix avec lequel il nous achète.

Pour [8] être unis à la croix, il faut joindre la peine et l'opprobre. Pour la [9] diminuer, en ne pouvant éviter la peine nous en voulons du moins séparer la honte.

1. Le chapitre II de l'Épître aux Philippiens.

2. Def., XXXVII. Omis dans les éditions modernes.

3. Philip., II, 6. 7.

4. A la suite de cette pensée, M. Lebarq en donnait une autre, la XXXIXe de Deforis, sur *Jésus descendu par humilité et par compassion*. Elle termine les notes pour un sermon sur l'Ascension, que nous avons données plus haut, p. 593.

5. Def., XL. Omis dans les éditions modernes. Cette traduction est de Bossuet.

6. Apoc., V, 12.

7. Les cinq alinéas suivants figurent dans les éditions modernes. — Def., CCXIX.

8. Def., XCI.

9. C'est-à-dire : Pour diminuer la croix.

Pour [1] détacher Jésus-Christ de la croix, il faut nous y attacher en sa place. Celui-là le crucifie de nouveau, qui se détache lui-même de la croix.

Double[2] transfiguration de Jésus-Christ sur deux montagnes, le Thabor et le Calvaire. *Facta est, dum oraret, species vultus ejus altera* [3]. — *Non est species ei, neque decor* [4]. Le soleil obscurci dans l'une et dans l'autre ; là, par la lumière de Jésus-Christ ; ici, de honte de la confusion de son créateur. Marie n'a pas vu la transfiguration glorieuse ; elle a vu la douloureuse.

« Par [5] les choses qu'il a souffertes, il nous montre qu'il est puissant pour prêter secours à ceux qui souffrent : *In eo enim in quo passus est ipse et tentatus, potens est et eis qui tentantur auxiliari* [6]. » Car il est juste que celui qui s'est fait infirme par sa volonté devienne l'appui des autres par sa puissance ; et que, pour honorer la faiblesse qu'il a prise volontairement, il soit le support de ceux qui sont infirmes par nécessité. Il va devant nous pour nous prévenir ; il se retourne, et nous tend la main pour nous appuyer.

« *Nisi* [7] *venerit discessio primum* [8]. Il ne viendra point que la révolte et l'apostasie ne soit arrivée auparavant. » Quel est ce mystère d'iniquité, cette apostasie des hommes quittant Jésus-Christ en sorte qu'il ne trouve plus de vraie foi parmi eux ? *Non inveniet fidem* [9]. Ce mystère d'iniquité est fait pour éprouver ses élus et ses fidèles serviteurs, et il consiste dans la corruption des maximes de l'Évangile et l'établissement de l'antichristianisme.

1. Def., XCII.
2. Def., CLXXXIII.
3. Luc., IX, 29.
4. Is., LIII, 2.
5. Def., CCXXII.
6. Hebr., II, 18.
7. Def., CII. Pour les éditeurs modernes, c'est la VIIe des *Pensées détachées*. — La traduction a pu être ajoutée par le premier éditeur.
8. II Thess., II, 3.
9 Luc., XVIII, 8. Mais, dans le texte sacré, la phrase est interrogative : ... *putas, inveniet fidem in terra ?*

III. — Aveuglement des impies.

Que[1] les impies nous disent de bonne foi s'ils sont assurés de ce qu'ils pensent ; si le consentement universel, si le changement si soudain de tant de peuples, le commencement si saint et si simple de la religion laisse aucun lieu de douter de la divinité de son origine. Qu'ils se regardent sur le point de passer à l'éternité, et qu'ils voient dans quelle disposition ils voudraient se trouver à ce dernier moment. Étrange aveuglement de l'homme, qui, tout penchant qu'il est à la mort, ne veut prendre qu'à l'extrémité les sentiments d'un mourant qu'elle inspire !

Vous vous plaignez de ce que Dieu ne vous a pas communiqué son secret. A qui voulez-vous que Dieu le dise ? Quoi ? qu'il parle à l'oreille à chacun, ou qu'il se montre à tout le monde ? Pourquoi vous plutôt qu'un autre ? Choisissez quels hommes vous désireriez que Dieu envoyât pour vous faire entendre sa parole : ce sont de ceux-là qu'il a pris. Où en trouveriez-vous de plus sincères, de plus propres à vous persuader ? Et comment pouvez-vous leur prêter ce complot ? Venez, leur faites-vous dire, associons-nous ; inventons une belle fable : disons que ce crucifié est le Fils de Dieu... Mais, si cela est véritable, comme tant de faits vous le prouvent, quelle est votre opiniâtreté de refuser de vous soumettre !

Ceux[2] qui blasphèment contre la Providence se révoltent contre elle parce qu'il la prennent pour une cause particulière des désordres qui règnent dans le monde.

1. Def., CCIII et CCIV. Malheureusement il n'indique en aucune façon la provenance de ce beau fragment, où le caractère oratoire y est bien marqué.

2. Def., CIX. N'a pas trouvé place dans les remaniements des éditeurs de Versailles.

IV. — De la Vérité.

Les [1] hommes haïssent la vérité qui les reprend : ils ne veulent pas la connaître, de crainte qu'elle ne les juge ; mais elle ne perd point son droit, et ils la perdent elle-même. Ceux qui nous reprennent nous signifient la sentence de Dieu contre nos vices. La loi qui est en Dieu la prononce ; les hommes qui nous reprennent la signifient ; la lumière de la conscience la veut mettre à exécution [2].

Rien [3] de plus commun dans la bouche des hommes que le mensonge, et que de prendre à témoin la première Vérité. Quiconque ment ne garde point la foi qu'il exige ; car il veut que celui à qui il ment lui soit fidèle dans la chose même sur laquelle il le trompe. Or celui qui viole la foi donnée est coupable d'une grande injustice.

La [4] médecine des âmes malades, c'est la parole de Jésus-Christ. Prendre cette médecine, c'est la lire avec respect et attention, y réfléchir, et la méditer en esprit de prière. Le fondement du salut, c'est de croire, et de s'unir non seulement à la vérité en général, mais encore à chaque vérité particulière qu'on lit, par un acte de foi qu'on fait dessus. Le commencement du salut, c'est lorsque ces vérités reviennent comme d'elles-mêmes dans la mémoire, et y ramènent l'attention à Dieu et au salut ; le fruit, c'est de vaincre ses passions, et de devenir plus fort et plus courageux par cette victoire ; l'effet accompli de ce remède céleste, c'est de rendre l'âme parfaitement saine. Elle le serait d'abord, si elle le voulait. Car, comme sa maladie est le dérèglement de sa volonté, sa santé serait parfaite par un seul acte parfait de sa volonté pour plaire en tout à Dieu. La force ne manque pas au remède : la parole de Jésus-

1. Def., CCXXXVIII.
2. Les éditions modernes donnent ensuite un fragment: «Deux moyens de connaître la vérité... », que nous avons attribué par conjecture à l'année 1665 (t. IV, p. 604).
3. Def., CCXXIX. — Vers., XXXI ; Lach., XXIX, dans les *Pensées détachées*.
4. Def., t. VIII, p. 439.

Christ est vive et efficace[1] ; elle pénètre jusqu'à la moelle, jusque dans l'intérieur de l'âme : une vertu divine l'accompagne ; et Jésus-Christ ne manque jamais de parler au dedans à ceux qui s'affectionnent au dehors à sa sainte parole. Le respect que lui portent ces âmes fidèles est même une marque qu'il leur a déjà parlé.

V. — De l'Église.

On[2] cherche vainement dans la médecine un remède unique et universel, qui remette tellement la nature dans sa véritable constitution, qu'il soit capable de la guérir de toutes ses maladies. Ce qui ne se trouve pas dans la médecine se trouve dans la science sacrée. Chaque hérésie, son remède particulier. Remède général, l'amour de l'Église, qui rétablit si heureusement le principe de la religion, qu'il renferme entièrement en lui-même la condamnation de toutes les erreurs, la détestation de tous les schismes, l'antidote de tous les poisons, enfin la guérison infaillible de toutes les maladies.

Ce jour-là, mes très chères Sœurs, auquel Dieu vous ouvrant les yeux,... vous doit être et plus cher et plus mémorable que votre propre naissance, plus cher même que votre baptême. C'est la marque de son efficace qu'il ne perde pas sa vertu, même dans des mains sacrilèges. Mais que sert d'avoir le baptême...? La marque de la milice dans les troupes est une marque d'honneur ; en un soldat fugitif, c'est le témoignage de sa désertion. Ainsi le baptême, qui est la marque de la milice chrétienne, dans l'Église est une marque d'honneur ; dans le schisme, une conviction de la révolte. Plût à Dieu non seulement rappeler à votre souvenir le jour que vous vous êtes données à l'Église, mais encore renouveler votre première ferveur ! Pour cela, je vous dirai ce que c'est que la sainte Église. Je vous montrerai d'abord ce qu'elle est à Jésus-Christ et à ses enfants ; et je vous ferai voir ensuite ce qu'elle est en elle-même dans la

1. Heb., IV, 12.

2. Def., XLII-LI. Esquisse d'une allocution aux Nouvelles Catholiques. Plus de manuscrit : rien qui permette de déterminer la date avec précision. On peut dire seulement que ce fragment est antérieur à l'épiscopat de Bossuet.

société de ses membres. Par le premier, vous apprendrez ce que nous lui sommes ; par le second, comment et en quel esprit nous y devons vivre.

Qu'est-ce que l'Église ? C'est l'assemblée des enfants de Dieu, l'armée du Dieu vivant, son royaume, sa cité, son temple, son trône, son sanctuaire, son tabernacle. Disons quelque chose de plus profond : l'Église, c'est Jésus-Christ, mais Jésus-Christ répandu et communiqué.

Jésus-Christ est à nous en deux manières : par sa foi, qu'il nous engage ; par son Esprit, qu'il nous donne. Le nom [1] d'épouse et celui de corps sont destinés à représenter ces deux choses.

L'Église est mère et nourrice tout ensemble. Mère, contre ceux qui disent qu'elle n'était plus... D'où [sont-ils] nés ? L'Église est aussi nourrice ; car elle a du lait...

Manière de rechercher la vérité, des hérétiques et des catholiques. Ceux-là par l'esprit particulier. C'est ce qui les a divisés de l'Église, c'est ce qui les divise entre eux. Cet esprit particulier, c'est le glaive de division qu'ils ont pris en main pour se séparer de l'Église ; par le même, ils se sont divisés entre eux [2]. Les catholiques cherchent au contraire la vérité avec l'unité ; l'autorité de l'Église : *Visum est Spiritui sancto et nobis* [3].

Pour être filles de l'Église, il faut aimer sa doctrine, aimer ses cérémonies : rien à dédaigner, quand on voit que le Saint-Esprit a admiré jusqu'aux franges de son habit : *In fimbriis aureis* [4] ; que l'Époux a été charmé même d'un de ses cheveux [5]. Tout ce qui est dans l'Église respire un saint amour, qui blesse d'un pareil trait le cœur de l'Époux.

Venez être membres vivants ; venez à l'Épouse ; soyez épouses. Venez à l'Épouse par la foi ; soyez épouses par

1. Édit. : Les noms d'épouse et celui de corps... — Inadvertance, qu'il faut corriger, quand même elle remonterait à Bossuet. Mais peut-être a-t-on réuni fautivement deux leçons : « Les noms d'épouse et de corps,... » et : « Le nom d'épouse et celui de corps. »

2. M. Lebarq mettait en variante la phrase; *Cet esprit particulier... ils se sont divisés entre eux.* Mais rien n'indique dans Deforis que ce soit une variante. — Les éditeurs conservent les deux rédactions : il semble nécessaire de choisir, soit comme nous, soit en sens contraire.

3. Act., XV, 28.

4. Ps. XLIV, 15.

5. Cantic., IV, 9.

l'amour. Les sociétés hérétiques se vantent d'être l'Épouse ; mais écoutez les noms qu'elles portent : zwingliens, luthériens, calvinistes ; ce n'est pas là le nom de l'Époux ; ce sont des épouses infidèles, qui, ayant quitté l'Époux véritable, ont pris le nom de leurs adultères.

Vidi [1] *cælum novum et terram novam* [2]. Renouvellement de toutes choses par l'Église. Relation de toutes choses à l'Église, et de l'Église à toutes choses. Hors de l'Église, la lumière éblouit ; dans l'Église, l'obscurité illumine : parce que Dieu, qui aveugle avec la lumière, éclaire, quand il lui plaît, avec de la boue [3].

Engendrer [4], à l'Église, c'est recevoir ses enfants dans ses entrailles ; leur mort est d'en sortir.

Deux [5] moyens contre les élus. — *Injicient vobis manus* [6] : la violence. Le remède : quitter volontiers : *Fugiant ad montes* [7]. *Non revertatur tollere tunicam suam* [8]. *Non descendat tollere aliquid de domo sua* [9]. C'est ôter la prise à nos ennemis : *Dimitte ei et pallium* [10]. — La séduction : *Surgent... pseudoprophetæ* [11]. A l'unité de l'Église, du corps de Jésus-Christ : *Ubi* [*cumque*] *fuerit corpus, illic* [*congregabuntur et aquilæ*] [12]. *Ecce in deserto est* [13] : elle est abandonnée. *Ecce in penetralibus* [14] : elle est cachée. *Hic est Christus, aut illic* [15] : en des lieux particuliers ; et non partout, catholique.

Nubes sine aqua [16]. Ces nuées nous ôtent le soleil, et ne nous donnent pas la fécondité. Elles semblent promettre de l'eau, mais elles n'en contiennent pas ; nuages qui ne s'élèvent que pour servir de jouet aux

1. Cet alinéa fait-il partie de l'esquisse ? Il y est joint du moins dans toutes les éditions.
2. Apoc., XXI, 1.
3. Allusion au miracle de l'aveugle-né. (Joan., IX, 11).
4. Remarque autographe insérée au milieu d'extraits latins de saint Augustin. Le ms. faisait partie de la collection Floquet.
5. Canevas, écrit en 1660, en même temps que le sermon : *Erat navis...* (voy. t. III, p. 201). Ms. de la Bibliothèque Nationale, fr. 12822, f. 29. Inédit, comme l'alinéa précédent.
6. Luc., XXI, 12.
7. Matth., XXIV, 16.
8. *Ibid.*, 18.
9. *Ibid.*, 17.
10. *Ibid.*, V, 40. Ms. : *Præbe et pallium.*
11. *Ibid.*, XXIV, 24. Ms. : *Pseudoprophetæ surgent.*
12. *Ibid.*, 28.
13. *Ibid.*, 26.
14. *Ibid.*
15. *Ibid.*, 23.
16. Jud., 12.

vents. *Quando transeuntes nubes per obscura noctis intuemur, earum caligine sic acies nostra turbatur, ut in contrarium nobis sidera concurrere videantur. Sic isti hæretici, quia in erroris sui nubilo pacem non inveniunt, videtur eis Scriptura divina rixari* [1]...

VI. — De la Pénitence [2].

Quand [3] on accoutumait les premiers chrétiens, dès l'établissement du christianisme, à faire sur eux le signe de la croix dans toutes leurs actions, saintes et profanes, à quelle autre fin pouvait-ce être, sinon pour marquer tous leurs sens du caractère de mort, et leur enseigner que, s'ils avaient quelque vie et quelque satisfaction, ce ne devait pas être en eux-mêmes? D'où nous pouvons inférer, par la suite nécessaire de cette doctrine, et la signification grecque du mot de *corps* [4] nous y peut servir, que nos corps sont comme des sépulcres où nos âmes sont gisantes et ensevelies. Partant, gardons-nous bien de parer ces sépulcres du faste et de la pompe du monde ; mais plutôt revêtons-les comme d'un deuil spirituel par la mortification et la pénitence. Chrétiens, voici le temps qui en approche [5] ; et les chaires et les prières publiques ne retentiront dorénavant que de la pénitence : toute l'Église s'unit pour offrir en esprit un sacrifice de jeûne. Nourrissons le nôtre de ce pain de larmes, qui doit être la vraie viande des pénitents. Répandons nos oraisons devant la face de Dieu, d'une conscience véritablement affligée ; et n'épargnons point

1. S. Aug., *Serm.* XIV *de divers.* (Nunc *Serm. I de Script.*) Inutile d'insérer ici tous les autres textes de saint Augustin et de Tertullien, qui remplissent le reste de la feuille. Plusieurs ont été employés dans le sermon que nous venons d'indiquer (*Erat navis*). Mentionnons seulement celui-ci, sur les schismatiques : on y verra l'origine d'une des pensées qu'on a lues plus haut, dans l'article sur l'Église (p. 653) : *Qui se dividunt, ipsi habent gladium divisionis ; sed quia verum dixerat Dominus : Qui gladio percutit gladio morietur, videte illos, fratres mei, qui se ab unitate præciderunt, in quot frusta præcisi sunt.* (Hom. XLIII, *de Jacob et Esau*, De divers.).

2. L'article VI, dans les éditions modernes, est formé d'une homélie sur le Carême, que nous avons donnée ci-dessus, p. 165-170.

3. Def., XII et XIII. Ce fragment, où le style est si archaïque, de même que l'éloquence, remonte manifestement à l'époque de Metz, sinon à celle de Navarre. Il se rapportait au dimanche de la Quinquagésime. (Cf. t. I, p. 341). Impossible de préciser davantage, faute de manuscrit.

4. Σῶμα, corps ou cadavre.

5. Phrase amphibologique, pour : En voici le temps qui approche.

nos aumônes pour racheter nos iniquités, ouvrant nos cœurs sur la misère du pauvre. Voici, voici le temps de vaquer à ces exercices : *Ecce nunc tempus acceptabile, ecce nunc dies salutis* [1].

Mais, ô vie humaine, incapable de toute règle ! Si près des jours de retraite, la dissolution peut-elle être plus triomphante ? Ne dirions-nous pas qu'elle a entrepris de nous fermer le passage de la pénitence, et qu'elle en occupe l'entrée, pour faire de la débauche un chemin à la piété ? Certes, je ne m'étonne pas si nous n'en avons que la montre et quelques froides grimaces : car, il est certain, la chute de la pénitence au libertinage est bien aisée ; mais de remonter du libertinage à la pénitence, mais sitôt après s'être rassasié des fausses douceurs de l'un, goûter l'amertume de l'autre, c'est ce que la corruption de notre nature ne saurait souffrir. Laissons donc au monde sa félicité, préparons-nous sérieusement à corriger notre vie : autant que le monde s'efforce de noircir ces jours par l'infamie de tant d'excessives débauches, autant devons-nous les sanctifier par la pénitence et par une piété sincère.

L'humilité [2] est la disposition la plus essentielle dans la pénitence ; et pour l'acquérir, il faut découvrir et sentir toute la malice de son cœur. Or qui peut dire jusqu'où s'étend notre corruption ? Nous ne sommes innocents d'aucun crime, par les dispositions que nous nourrissons ; comme ceux qui ont disposition à certaines maladies par le vice de leur tempérament, quoiqu'ils n'aient pas le mal actuel [3].

Les criminels [4] doivent agir différemment envers un juge qu'ils ne feraient envers un père ; envers un juge,

1. II Cor., VI, 2.
2. Deforis, XXXVIII.
3. M. Lebarq plaçait ici trois pensées : *Si vous voulez revenir sincèrement à Dieu* etc. Deforis, LXIII) ; *Allez-vous rechercher le chirurgien* (Deforis, LXIV) ; *Puisse le Seigneur répandre sur nous un esprit de grâce*, etc. (Deforis, LXV). Elles se trouvent dans l'esquisse inédite d'un sermon pour le jubilé, 3e point, que nous avons donnée plus haut, p. 200 et 201.
4. Deforis, CXXVIII. — Cf. *Sermon sur la Pénitence*, dans le Carême des Carmélites (t. III, p. 603). Peut-être ce fragment se trouvait-il à la p. 9 des *Remarques morales*, à laquelle Bossuet renvoie en cet endroit.

on nie, on se défend, on s'excuse ; envers un père, on confesse, on promet, on demande grâce ; on ne défend pas le passé, on donne des assurances pour l'avenir. Un juge veut la punition, et un père l'amendement du criminel ; c'est pourquoi il oublie le passé, pourvu qu'on stipule pour l'avenir.

VII. — De la Conversion.

Au commencement [1], les pécheurs disent : Il n'est pas encore temps ; après, ils trouvent qu'il n'est plus temps. Ainsi l'illusion que leur fait une espérance présomptueuse les conduit à une autre illusion encore plus funeste, celle du désespoir. « Ayant perdu tout remords et tout sentiment, ils s'abandonnent à la dissolution, pour se plonger avec une ardeur insatiable dans toutes sortes d'impuretés : *Desperantes semetipsos tradiderunt impudicitiæ, in operationem immunditiæ omnis* [2]. »

Un [3] des obstacles à la conversion des pécheurs, c'est l'espérance de l'impunité. Il doute : Y a-t-il une vengeance? Convaincu qu'il y a un Dieu qui punit les crimes, il commence à mettre la main à l'œuvre. Eh bien ! se dit-il à lui-même, il est temps, convertissons-nous. Il éprouve alors une répugnance de tous ses sens et de sa raison asservie. Au milieu de ce travail, il vient une seconde fois à se ralentir. Eh ! est-il possible, dit-il, que Dieu m'ait si étroitement défendu ce que lui-même m'a rendu si agréable? C'est un père, et non un tyran ; il ne punit que ceux qui ne suivent pas la vertu ; mais il ne met pas la vertu à se contrarier soi-même: au contraire, la vertu étant à faire du bien aux autres, elle ne consiste pas à déchirer son propre cœur. Débouté de cette défense par la raison de la justice de Dieu, à qui tout le mal déplaît, et même celui qui nous plaît, car les désirs irréguliers d'un malade ne sont pas les lois de la nature, son dernier obstacle, c'est le désespoir : *Despe-*

1. Deforis, CVI.
2. Ephes., IV, 19.
3. Deforis, CVIII. Séparé de ce qu'on vient de lire par une courte réflexion sur *l'amitié entre les inégaux*, que nous retrouverons plus loin.

ST. MICHAEL'S COLLEGE LIBRARY

rantes semetipsos[1]. Il a douté de la justice qui venge et de la sagesse qui règle ; il doute maintenant et de la bonté qui pardonne et de la puissance qui guérit[2]. Contre le premier doute, il faut se soutenir par ces paroles de saint Jacques : « La miséricorde s'élèvera au-dessus de la rigueur du jugement : *Superexaltat... misericordia judicium*[3] » ; contre le second, on doit dire à Dieu : « Guérissez-moi, Seigneur, et je serai guéri : *Sana me, Domine, et sanabor*[4]. »

Fausses conversions[5]. On croit se convertir quand on se change, et quelquefois on ne fait que changer de vice : [que passer] de la galanterie à l'ambition ; de l'ambition, quand un certain âge s'est passé, où l'on n'a plus assez de force pour la soutenir, on va se perdre dans l'avarice.

Dispositions éloignées à la conversion[6]. Quelquefois Dieu met au cœur des pécheurs certaines dispositions éloignées qui feront à la fin leur conversion, étant réduites par... Exemple : dans la Samaritaine, toute perdue qu'elle était, deux choses : premièrement d'attendre le Messie, et de grandes choses par lui, de grandes instructions ; secondement d'avoir désir d'apprendre la manière d'adorer Dieu, désir dont l'ardeur paraît en ce qu'ayant trouvé l'occasion de la rencontre d'un habile homme, aussitôt elle lui demande ce point.

Dieu[7] enseigne quelquefois aux hommes des choses qu'ils ne pensent pas savoir : *J'ai instruit une veuve*, dit-il à Élie, *pour te nourrir*[8].. Elle n'en savait rien. Voyez l'histoire. La disposition secrète du cœur.

1. Ephes., IV, 19.
2. Var.: qui corrige.— Édit.: de la bonté qui pardonne, et de la bonté qui guérit, et de la puissance qui corrige. — Il y a évidemment ici une faute de lecture. Outre que ceci ne répond pas à la beauté de ce fragment, la suite montre bien que l'auteur ne parle que de deux doutes. — Les traductions qui suivent sont suspectes.
3. Jacob., II, 13.
4. Jerem., XVII, 14.
5. Ce titre manque à Deforis, mais il est de Bossuet. Ms. du Grand séminaire de Meaux (A 17, p. 27). Écrit vers 1661. — Deforis, CLVI. Interverti avec le paragraphe suivant. De même dans les éditions modernes.
6. Titre de Bossuet. Même ms. — Deforis, CLV.
7. Même ms., à Meaux. — Deforis, CXLIII ; Lachat, Pens. dét., XXV.
8. III Reg., XVII, 9.

Vie chrétienne[1]. *Utamur nostro in nostram utilitatem*[2]. Faire usage de Dieu pour aller à Dieu : c'est la vie chrétienne.

« *De* [3]*peccato triumphum agere*[4] : Triompher du péché, » comme un conquérant qui, non content d'avoir vaincu, choisit un jour pour triompher ; mener ainsi ce péché, ce roi captif, en triomphe par une pénitence publique et édifiante.

Deux[5] sortes de personnes ont besoin de conversion : les honnêtes païens qui n'ont que des vertus morales, et ceux qui ont commis de grands crimes.

Le[6] précepte n'empêche pas le péché, parce qu'il faut boucher la source, qui est la convoitise. Au contraire, le précepte irrite le désir, car l'âme fait effort quand on veut lui ôter ce qu'elle regarde comme son bien. Or, quand on lui défend, on lui arrache déjà en quelque sorte ce qu'elle possède par l'amour, et elle accroît son effort pour le retenir.

La[7] crainte de la puissance divine oblige quelquefois les pécheurs à se convertir à lui[8] par une pénitence feinte : *In multitudine virtutis tuæ mentientur tibi inimici tui*[9].

La[10] pure crainte ne produit qu'une fausse pénitence: *In multitudine virtutis tuæ mentientur tibi inimici tui.*

1. Même ms., à Meaux. — Deforis, CXLIV ; Lachat, Pens. dét., X.
2. S. Bern., *Hom.* III *super Missus*, n. 14.
3. Deforis, CXVI: Lachat, Pens. dét. XVIII. — Ce qui forme le plus considérable appoint des pensées *sur la Conversion* dans les éditions modernes (Versailles, Lachat, etc.), c'est l'esquisse sur le texte : *Probet autem seipsum homo.* Nous l'avons donnée à l'année 1692 (Voir plus haut, p. 520).
4. S. Greg. Naz., *Orat.*, XI., n. 26.
5. Même paragraphe dans Deforis.
6. Deforis, CXXXII. — *Pensées détachées*, XV, dans les édit. modernes.
7. Deforis, CXI. Omis dans les éditions modernes.
8. C'est-à-dire, à Dieu. Idée évoquée par les mots : « ... puissance divine. »
9. Ps. LXV, 3.
10. Deforis, CCXVII. Omis dans les éditions modernes. Nous supprimons une nouvelle traduction, en contradiction avec la première ; empruntée à N. Le Gros.

Le [1] poids de la douleur dans la pénitence empêche les affections déréglées ; car la contrition est une brisure de cœur.

Il [2] n'est pas moins nécessaire de s'éprouver sur les précautions et sur le régime qu'on se prescrit pour conserver la santé. Lorsqu'on l'a recouvrée, on a surtout besoin d'une grande vigilance pour éviter les petits péchés, « de peur que l'esprit, accoutumé aux fautes légères, n'ait plus d'horreur des plus grandes ; et qu'en s'habituant au mal, il ne prétende être autorisé à le commettre : *ut mens assueta malis levibus nec graviora perhorrescat atque ad quamdam auctoritatem nequitiæ, per culpas nutrita perveniat.* » (S. Gregor., *Pastor.*, p. III, c. XXXIII).

Cette vigilance si nécessaire pour conserver la grâce doit nous faire prendre garde à toutes les occasions qui pourraient ou l'affaiblir, ou nous la faire perdre, afin de les éviter soigneusement. Elle nous apprendra à ôter le regard avant que le cœur soit blessé... Mais, pour persévérer, il est essentiel de prier beaucoup dans le sentiment de sa faiblesse et de ses besoins. Car l'âme qui ne prie pas tombe bientôt dans le sommeil et de là dans la mort. Ainsi, après sa conversion, il faut opérer son salut avec crainte et un tremblement mêlé d'amour. Quelle crainte ? Celle de perdre Dieu.

Bonne [3] conscience, un refuge assuré. Ceux qui l'ont mauvaise sont sans refuge, parce que dans leur conscience nulle sûreté, nul repos. *Ipsa munditia cordis tui delectabit te* [4]. Parmi tant d'accidents l'homme se doit faire un refuge. Nul refuge n'est assuré que celui de la conscience : sans cela, malheurs inévitables.

La [5] honte se met entre la vertu et le péché pour empêcher qu'on ne la quitte ; puis entre le péché et la

1. Deforis, CLXXVI. Omis dans les éditions modernes.

2. Deforis, CLXV, et l'alinéa suivant CLXVI. M. Lebarq l'avait fait entrer dans un sermon sur la préparation à la communion pascale, t. IV, p. 5, auquel on a vu plus haut, p. 601, qu'il n'appartenait pas.

3. Ms de la collection H. de Rothschild. Modifié par Deforis, CLXVII.

4. *S. Aug. Enarr. in Ps.* XXXIII, 5.

5. Deforis, CXV.

vertu pour empêcher qu'on ne la reprenne ; et malheureusement elle réussit mieux dans ce dernier effort. Trois choses à faire pour se fortifier contre cette honte : premièrement rentrer en sa conscience : la honte intérieure fait qu'on méprise l'extérieure ; secondement se dire sincèrement à soi-même : J'ai ravi la gloire à Dieu, il est juste que je perde la mienne ; troisièmement penser combien il est nécessaire de souffrir une confusion passagère pour éviter la honte éternelle.

Le [1] péché et la mort dominent sur nous : la mort, comme un tyran ; le péché, comme un roi chéri et aimé. Il faut, pour nous délivrer de cette injuste domination, craindre ce que nous aimions et aimer ce que nous craignions. Il y en a sur lesquels le péché règne, quand ils lui obéissent avec plaisir ; il y en a qu'il tyrannise. « *Quod nolo malum, hoc ago* [2] : Je [3] fais le mal que je ne veux pas ; » c'est le meilleur état.

Désir [4] *de la conversion des hommes.* — Hommes sujets à changement : quand sera-ce que nous changerons par la conversion ? Tous les âges et états changent quelque chose en nous : quand sera-ce que nous changerons pour la vertu ?

Il y a [5] un jour que Dieu seul sait, après lequel il n'y a plus pour l'âme aucune ressource ; c'est parce que [6] Jésus-Christ a dit : *Tu n'as pas connu, ô Jérusalem, le temps où Dieu te visitait :* espère encore, il est encore temps ; et si jusqu'ici tu as été insensible à ta propre perte, pleure aujourd'hui, et tu vivras : car c'est le grand signe de la miséricorde divine, de reconnaître sa misère et d'en gémir sincèrement.

1. Deforis. CIII. — Le même éditeur, CCXVI, donne ce texte abrégé, qui ressemble à une *variante* : « Le péché règne comme un roi chéri ; la mort, comme un tyran. Il faut craindre ce que nous aimons, le péché ; et aimer ce que nous craignons, la mort. »

2. Rom., VII, 19.

3. Traduction d'origine douteuse.

4. Titre autographe. Ms. au Grand séminaire de Meaux.

5. Deforis, t. VIII, p. 438 (dans les opuscules de piété).

6. Liaison assez étrange. Les copistes ou l'éditeur ont peut-être ajouté quelques mots pour amener la citation.

VIII. — Punition et peine du péché.

Dieu [1] punit les pécheurs : premièrement, médicinalement pour eux, de peur qu'ils ne se délectent dans le péché, et que, devenus incorrigibles, ils ne meurent dans l'impénitence ; secondement, exemplairement pour les autres ; troisièmement, par une contrariété naturelle, par la répugnance nécessaire qu'il a au péché : naturelle et par conséquent infinie ; nécessaire et par conséquent éternelle.

J'entrerai [2] *en jugement avec vous, dit le Seigneur ; j'entrerai en jugement avec les enfants de vos enfants : car passez aux îles de Céthim, et voyez s'il s'y est fait quelque chose de semblable. Y a-t-il quelque nation qui ait changé ses dieux, qui certainement ne sont point des dieux ; et cependant mon peuple a changé sa gloire en de vaines idoles* [3]. Dieu condamne avec autorité, convainc par la comparaison des uns avec les autres ; il confond le pécheur en lui montrant quel abus il a fait de ses grâces.

Vous [4] *avez surpassé l'une et l'autre, Samarie et Sodome, par vos abominations* [5]... Il semble que les infidèles s'élèveront contre les chrétiens qui ont méprisé tous les moyens de salut qui leur étaient offerts. Seigneur, diront-ils, voilà votre peuple : que lui a servi d'avoir été éclairé de vos lumières? quel usage a-t-il fait de tous vos dons? Pour nous, si nous ne vous avons pas adoré, c'est que nous ne vous avons pas connu. Ils sont justifiés par comparaison ; mais Dieu ne laisse pas de les juger. Touché de leurs cris, il fait tomber sur les fidèles le surcroît de peine qui est diminué par leur ignorance. Ils semblent justifiés à proportion, dirai-je ; leur supplice semble n'être rien à comparaison : Dieu, dans l'étendue de sa puissance, sait bien trouver des règles dans la même peine.

1. Deforis, CC.
2. Deforis, CCI.
3. Jerem., II, 9.
4. Deforis, CCII. Cet éditeur complète la traduction, ici et plus haut, par deux phrases empruntées à N. Le Gros.
5. Ezech., XVI, 51, 52.

Les [1] hommes font leur plaisir de ce que Dieu envoie pour se venger [2] : *Tradidit illos... in reprobum sensum* [3]. Dieu fera à son tour leur supplice de ce qui a été leur plaisir ; car les satisfactions que l'homme pécheur goûte dans les objets de ses passions deviennent dans la main du Dieu vengeur un aiguillon qui ne cessera de les tourmenter : *Quæ sunt delectamenta homini peccanti, fiunt irritamenta Domino punienti* [4].

L'impunité [5] fait naître dans les hommes un certain sentiment que Dieu ne se soucie pas des péchés ; ensuite une autre réflexion, quand on en a commis un, qu'il vaut autant aller à tout. Ayant une fois tiré l'épée, on franchit toutes les bornes. Il n'y a que le premier obstacle qui coûte à vaincre, la pudeur ; on avale après la honte.

Péchés [6] *d'omission ; commission. Jugement dernier.* Le Fils de Dieu ne parle en son jugement que des omissions ; mais de là on peut entendre combien les *commissions* seront punies.

Jugement dernier. Jugement représenté en diverses manières. — Premièrement, fermer la porte *clamantibus et dicentibus : Aperi nobis* [7]. Éternel désir d'entrer *in gaudium Domini* [8] : grand par la nature ; s'irritera dans la peine. Éternellement : *Nescio vos* [9]. *Discedite* [10]. Le ciel de fer. — Deuxièmement, faire amener et tuer devant lui. Justice du roi qui se plaira dans le supplice des méchants : *Interficite ante me* [11]. — Troisièmement, séparation des bons d'avec les méchants. Leur société ici-bas fait qu'il épargne, qu'il ménage les joies et les

1. Deforis, CXXXI. — Entre ce fragment et le précédent, les éditeurs modernes placent une esquisse que nous avons donnée ci-dessus, p. 210-213.

2. Deforis ajoute : « tant ils sont abandonnés au sens réprouvé *de leur cœur*. — Nous ne saurions imputer à Bossuet cette bizarre traduction, d'ailleurs inutile.

3. Rom., I, 28.

4. S. Aug., *Enar. in Ps.* VII, n. 16.

5. Deforis, CLXIX.

6. Titre général (autographe) des notes un peu informes qui vont suivre. Deforis les a négligées, s'il les a connues, comme il est probable. Ce manuscrit fait partie de la collection H. de Rothschild (autrefois Floquet). Écrit vers 1661, quand Bossuet préparait des matériaux pour le *Carême du Louvre* (1662).

7. Matth., XXV, 11.

8. *Ibid.*, 21.

9. *Ibid.*, 12.

10. *Ibid.*, 41.

11. Luc., XIX, 27.

peines : là, l'un et l'autre pur et par conséquent dans sa force : *Vini meri, etc.* [1]. — Quatrièmement, celui qui néglige d'employer le talent [2], ou qui n'a point le vêtement nuptial : *Ligatis manibus et pedibus ejus, mittite eum in tenebras exteriores* [3] ; contrainte ; sans action ; toutes les facultés liées.

Notez : premièrement, n'avoir point fait valoir le talent : *Inutilem servum* [4] ; deuxièmement, ne l'avoir point fait valoir par un bon principe : *Nonne in nomine tuo prophetavimus* [5] ? troisièmement, ne l'avoir point fait valoir assez tôt : vierges folles [6].

IX. — Bonté et justice de Dieu.

La [7] bonté et la justice divine sont comme les deux bras de Dieu ; mais la bonté est le bras droit : c'est elle qui commence, qui fait presque tout, qui veut paraître dans toutes les opérations. Que les hommes s'y laissent conduire, elle remplira tout de bienfaits et de munificence ; mais, au contraire, si l'insolence humaine s'élève contre elle, la justice, cet autre bras qui devait demeurer à jamais sans action, se meut contre la malice des hommes. Ce bras terrible, qui porte avec soi les foudres, la fureur, la désolation éternelle, s'élèvera aussi pour écraser les têtes de ses ennemis. Il y a une espèce de partage entre la bonté et la justice : la bonté a la prévention, tous les commencements lui appartiennent ; toutes les choses aussi [8] dans leur première institution sont très bonnes ; la justice ne s'étend qu'à ce qui est ajouté, qui est le péché. Mais il y a cette différence, que la justice ne prend jamais rien sur les droits de la bonté ; la bonté, au contraire, anticipe quelquefois sur ceux de la justice : car, par le pardon, elle s'étend même sur les péchés, qui sont le propre fonds sur lequel la justice travaille.

1. Ps. LXXIV, 9.
2. Matth., XXV, 30.
3. *Ibid.*, XXII, 13. Ms. : *projicite in tenebras...*
4. *Ibid.*, XXV, 30. Ms. : *Servum inutilem.*
5. *Ibid.*, VII, 22.
6. *Ibid.*, XXV, 1-14.
7. Deforis, LV.
8. On dirait plutôt aujourd'hui : « Aussi toutes les choses... »

X. — Combien Dieu aime a pardonner.

Dieu[1] estime tellement de pardonner que non seulement il pardonne, mais [il] oblige tout le monde à pardonner. Il sait que tous les hommes ont besoin qu'il leur pardonne ; il se sert de cela pour les obliger à pardonner. Il met, pour ainsi dire, son pardon en vente : il veut être payé en même monnaie ; il donne pardon pour pardon. Il ne veut pas que nous fassions de mal à nos frères, même quand ils nous en font ; et, voyant bien que notre inclination y répugne, il épie l'occasion que nous ayons[2] besoin de lui, que nous venions nous-mêmes lui demander pardon, afin de faire avec nous une compensation du pardon qu'il nous fera avec celui que nous accorderons à nos frères. Et comme il sait bien que nous ne sommes pas capables de lui donner quoi que ce soit, c'est pourquoi il a pris sur soi tout ce qui arriverait à nos frères de bien ou de mal : il se ressent et des bienfaits et des injures ; et voilà comme il fait compensation de pardon à pardon.

Seigneur, afin que vous me pardonniez, je transige avec vous que je pardonnerai à tel qui m'a offensé : je vous donne sa dette en échange de celle dont je suis chargé envers vous ; mais je vous la donne, afin que vous lui pardonniez aussi bien qu'à moi. Pour vous obliger à ne me rien demander, je vous cède une dette dont je vous prie aussi de ne rien demander. C'est ainsi que Dieu veut que nous traitions avec lui ; tant il aime à pardonner et à faire pardonner aux autres !

XI. — Du Pardon des ennemis[3].

Pour[4] pardonner à ses ennemis, il faut combattre premièrement la colère, qui respire la vengeance ; secondement la politique, qui dit : Si je souffre, on entreprendra contre moi ; troisièmement la justice, que l'on

1. Deforis, XXIII et XXIV.
2. Édit. : que nous avons besoin de lui, que nous venions...
3. Entre le précédent article et celui-ci (numéroté XI et XIII dans les éditions modernes), on trouve une dissertation *sur la Charité fraternelle*. Nous l'avons publiée, t. II, p. 436 et suiv.
4. Deforis, CCXXIII.

fait intervenir pour autoriser son ressentiment. Il est juste, dit-on, que les méchants soient réprimés. — Oui, par les lois. Mais quand cela ne se peut, et que les lois n'y pourvoient pas ou ne le peuvent, on doit alors souffrir l'offense comme une suite de la société. L'impuissance humaine ne peut pourvoir à tout ; et l'on verrait un désordre extrême, si chacun se faisait justice [1].

XII. — Des Jugements humains [2].

Nous [3] péchons doublement dans l'estime que nous faisons de notre prochain : premièrement en ce que nous présumons dans les autres les vices que nous sentons en nous-mêmes ; secondement en ce que nous les trouvons bien plus blâmables dans les autres que dans nous-mêmes. Saint Grégoire de Nazianze dit [4], si je ne me trompe, que nous sommes comme le miroir où nous voyons les autres ; parce qu'en effet, ne connaissant pas leur intérieur, nous ne pouvons en juger que par quelque chose de semblable que nous connaissons, qui est nous-mêmes. Mais si nous sommes le miroir où nous voyons les affections [5] des autres, les autres doivent être le miroir où nous voyions la difformité de nos propres vices, que nous ne remarquons pas assez quand nous les considérons en nous-mêmes.

On [6] est habitué à juger des autres par soi-même : il semble que nous ne pouvons presque pas faire autrement ; mais c'est conjecture. Là, nous faisons deux fautes : premièrement, d'attribuer aux autres nos vices ; secondement, de les voir dans les autres bien plus grands qu'en nous-mêmes. Et la troisième faute que nous commettons, c'est qu'en voyant les fautes des autres, nous devrions songer, par la même raison, que nous en som-

1. Cf. sur le *Pardon des ennemis*, t. III, p. 180, n. 4.

2. Les éditions modernes commencent cet article par la conclusion d'un discours, contenant une allocution à *Madame* (duchesse d'Orléans). Lachat a interpolé cette allocution à la fin du sermon *sur la Femme adultère* (t. IX, p. 288 ; cf. dans notre édition, t. IV, p. 439 et 457). Nous l'avons placée à l'année 1685 (t. IV, p. 611).

3. Deforis, CXXV.

4. *Orat.* XXVIII (nunc XXVI), n. 1.

5. Au sens pathologique.

6. Deforis, CLXXXVIII.

mes capables, et gémir pour eux en tremblant pour nous.

Nous [1] ne pardonnons rien aux autres ; nous ne refusons rien à nous-mêmes.

Tout [2] oblige l'homme de se tenir en [la] posture d'un criminel, qui doit non juger, mais être jugé [3] : *Quoadusque veniat... qui et illuminabit abscondita tenebrarum* [4]. Pour juger, il faut être innocent. Le coupable qui juge les autres se condamne lui-même par même raison : *In quo enim judicas alterum, teipsum condemnas* [5]. — « *Qui sine peccato est vestrum, primus in illam lapidem mittat* [6] : Que celui d'entre vous qui est sans péché lui jette le premier la pierre. » — « *Hypocrita, ejice primum trabem de oculo tuo* [7] : Hypocrite, ôtez premièrement la poutre de votre œil. » Hypocrite, parce qu'il fait le vertueux en reprenant les autres. Il ne l'est pas, parce qu'il ne se corrige pas soi-même. Il reprend ce qu'il ne peut pas amender ; il n'amende pas ce qui est en son pouvoir.

Suivez les hommes [8], ils vous blâment ; ne les suivez pas, ils vous critiquent de même, par un désir opiniâtre de contredire.

Il [9] est nécessaire de se mettre en la place des autres, pour juger de la même mesure ce que l'on fait et ce que l'on souffre. Dieu, par l'injure que nous souffrons, extorque de nous la confession de la vérité : « car ceux qui font du mal aux autres reconnaissent que cela est un mal, lorsqu'on leur fait souffrir le même traitement : *Nam qui mala faciunt, clamant mala esse quando patiuntur* [10]. »

1. Inséré par Deforis dans le paragraphe précédent.
2. Deforis, CCXXXIII.
3. Nous supprimons une traduction que Deforis emprunte à N. Le Gros.
4. I Cor., IV, 5.
5. Rom., II, I.
6. Joan., VIII, 7.
7. Matth., VII, 5.
8. Ici encore, nous détachons un petit fragment, que Deforis annexait, sans même faire d'alinéa. Apparemment la note autographe portait : « Suivez-les.... », car il ne s'agit pas des hommes en général.
9. Deforis, CLXXIV. Finit par une traduction suspecte.
10. S. Aug., *In Ps.* LVIII Enarr. 2.

On [1] dit : Cet homme m'a ôté mon honneur. — Comment? — En me faisant un affront. — Ce n'est pas lui qui vous l'ôte ; car l'injuste injure, étant mal fondée, n'ôte rien ; c'est l'opinion de ceux qui jugent mal des choses.

La [2] renommée nous en impose, quoique cent fois on ait été trompé par ses faux bruits. Cette séduction a pour principe ou la malignité de notre cœur, toujours prêt à s'ouvrir à la médisance, ou notre amour-propre, aussi empressé à se persuader tout ce qui peut flatter l'intérêt de ses désirs.

XIII. — De la Médisance.

La [3] médisance attaque comme il se pratique dans la guerre : premièrement, elle tire l'épée ouvertement contre ses ennemis ; secondement, elle va par embûches: « La bouche de l'homme trompeur s'est ouverte pour me déchirer [4] : *Os dolosi super me apertum est* [5] » ; troisièmement, elle assiège, elle empêche toutes les ouvertures de la justification ; elle fait venir la calomnie de tant de côtés, que l'innocence affligée ne peut se défendre : *Sermonibus odii circumdederunt me* [6]. Alors il n'y a de recours qu'à Dieu : *Deus, laudem meam ne tacueris* [7].

Délicatesse [8]. On hait la médisance, la galanterie grossière. Pourvu qu'on la tourne agréablement... La haine du vice a fait qu'on en parle avec circonspection ; la haine n'est plus que pour les paroles et les apparences.

1. Deforis, XC. Cet alinéa et le suivant font, dans l'édition Lachat, les nos XXX et XXXI des *Pensées détachées*.
2. Deforis, CV.
3. Deforis, CXXVI.
4. Traduction d'origine suspecte. Celle des textes suivants était manifestement inutile.
5. Ps. CVIII, 2.
6. *Ibid.*, 3.
7. *Ibid.*, 2.
8. Deforis, CXLVI. Renvoyé par les éditeurs de Versailles dans les *Pensées détachées* (XVII). Supprimé par Lachat. Bien authentique cependant : se trouve dans un cahier de notes autographes (à Meaux, carton A, n. 17 p. 29).

XIV. — De la Vertu [1].

La [2] vertu tient cela de l'éternité, qu'elle trouve tout son être en un point. Ainsi un jour lui suffit, parce que son étendue est de s'élever toute entière à Dieu, et non de se dilater par parties. Celui-là donc est le vrai sage, qui trouve toute sa vie en un jour : de sorte qu'il ne faut pas se plaindre que la vie est courte, parce que c'est le propre d'un grand ouvrier de renfermer le tout dans un petit espace ; et quiconque vit de la sorte, quoique son âge soit imparfait, sa vie ne laisse pas d'être parfaite.

Il y a [3] une grande difficulté à savoir si l'on est vertueux : il y a des vices si semblables aux vertus, des vertus auxquelles il faut si peu de détour pour les faire décliner au vice ; il arrive des circonstances qui varient si fort la nature des objets et des actions ; ces circonstances sont si peu prévues, si difficiles à connaître ; ce point indivisible dans lequel la vertu consiste est si inconnu, si fort imperceptible ! Aristote dit [4] que la vertu est le milieu défini par le jugement d'un homme sage. Et qui est cet homme sage ? Chacun le pense être ; et si vous voulez le définir, il le faudra faire par la vertu même : et ainsi vous définissez l'homme sage par la vertu, et la vertu par l'homme sage.

On [5] *ne peut point abuser de la vertu* [6]. Qu'est-ce donc que l'orgueil ? — Saint Augustin dit toutefois la même chose [7]. Car, dit-il, la vertu est la seule chose dont on ne peut abuser, parce qu'elle est elle-même le bon usage, à qui il répugne qu'on en use mal.

L'orgueil, qui se l'attribue, parce qu'il le sent en soi, en use mal ; tant il est vrai qu'il n'y a nul bien que l'homme ne puisse corrompre !

1. Les pensées groupées sous ce titre dans les éditions modernes s'y rattachent par un fil assez léger. De même celles que nous ajoutons.
2. Deforis, CCXXXV.
3. Deforis, LX.
4. Arist., *De Morib.*, II, IX. (*Ad Nicom.*, II, VI, 15.)
5. Ms. fr., 12830, f° 199 (*Extraits des anciens philosophes*). Nous avons donné cette pensée dans notre *Histoire critique de la Prédication de Bossuet*, p. 37 : elle était inédite. Dans une œuvre de sa jeunesse, Bossuet admettait, sur la foi d'Aristote et de saint Augustin, la pensée qu'il discute. Voy. *Dissertation sur l'honneur* (t. II, p. 425).
6. Arist., *Magn. Moral.*, II, V.
7. *Retract.*, I, VIII, 5.

Il y a pourtant dans le raisonnement de saint Augustin une lumière de vérité, qu'il faut sauver. « On ne peut abuser de la vertu ; » vrai et faux : dans le temps qu'on la pratique toute entière ; mais après, on le peut, car on peut la perdre, et de plus la tourner à un plus grand mal que si on ne l'avait jamais eue.

Hélas ! hélas ! hélas ! misère et néant de l'homme, qui n'a rien de meilleur que la vertu, et néanmoins par elle-même il deviendra pire que si jamais... ; tant la volonté est puissante contre elle-même !

C'est[1] la grande perfection dans l'association des vertus, de réduire tellement le tout au principe qu'on fasse une parfaite unité, comme dans les dissolutions et compositions chimiques.

Au[2] grand courage rien n'est grand : de là il dédaigne tout ce qu'il a. Mais il ne suffit pas de s'agrandir dans les choses qu'on dédaignera, aussi bien que les autres, quand on sera le maître ; il faut chercher quelque chose qui soit digne de satisfaire un grand cœur, la vertu.

Vobis[3] *donatum est pro Christo, non solum ut in eum credatis, sed ut etiam pro illo patiamini*[4]. — *Vobis*, à vous, non aux anges ; car auquel des anges a-t-il jamais été dit : *Ostendam illi quanta oporteat* [*eum*] *pro nomine meo pati*[5] ?

La[6] foi est hardie : rien de plus hardi que de croire un Dieu homme et mort. Toutes les vertus chrétiennes sont aussi hardies et entreprenantes ; car elles surmon-

1. Ms. de la collection Floquet, aujourd'hui H. de Rothschild. P. 5 d'un cahier écrit en 1665 ou 1666 ; au milieu de notes et extraits d'un discours de saint Grégoire de Nazianze (*Orat.* XIX, nunc XVIII), à la louange de ses parents. Bossuet fait cette remarque, à propos du passage où le saint docteur disait que son père « avait tellement uni la simplicité et la prudence qu'il semblait n'avoir fait des deux qu'une seule et même vertu. » (Expressions de Bossuet, parmi des textes latins, *ibid.*).

2. Deforis, CLXXXIV.

3. Deforis. LXXXII. Supprimé dans les éditions modernes.

4. Philip., I, 29.

5. Act., IX, 16.

6. Deforis, CXVII.

tent tous les obstacles : elles doivent se faire en foi, et tenir de son caractère [1].

Il [2] est important que l'esprit soit dompté. Nous n'avons pas le courage de retrancher nous-mêmes notre volonté ; Dieu, comme souverain médecin, le fait en plusieurs manières, et surtout par les contradictions qu'il nous envoie. Les véritables vertus se font remarquer durant les persécutions.

Pour [3] pratiquer la patience chrétienne, il faut souffrir les maux, souffrir le dégoût, souffrir le délai.

Nonne [4] *et ethnici hoc faciunt* [5] ? — Il faut que notre justice passe celle des gentils, qu'elle passe même celle des pharisiens. Quand serons-nous chrétiens, nous qui ne sommes pas encore arrivés au premier degré, qui est celui de la philosophie et sagesse purement humaine ?

Peut-on [6] mettre en comparaison ce que vous faites de bien avec ce que vous faites de mal ? Pourquoi péchez-vous ? parce que vous aimez le péché. Pourquoi priez-vous ? parce que vous craignez. L'un donc par l'inclination ; l'autre par une espèce de force.

Les [7] chrétiens doivent apprendre à profiter de tout, des biens et des maux de la vie, des vices et des vertus des autres, de leur persévérance et de leur chute, de leurs tentations, de leurs propres fautes et de leurs bonnes actions.

XV. — De la vraie dévotion.

La [8] vraie dévotion, loin d'être à craindre dans un État, y est au contraire d'un grand secours. « Elle défend de vouloir du mal à personne, d'en faire à autrui,

1. C'est-à-dire du caractère de la foi.
2. Deforis, CCXXI. — Lachat, Pens. dét., XVII.
3. Deforis, CXXI. — Lachat, Pens. dét., XXII.
4. Deforis, CXCIII. — Lachat, Pens. dét., VIII.
5. Matth., V, 47.
6. Deforis, CCXXXII. — Lachat, Pens. dét., XVI.
7. Deforis, CXIII. — Lachat, Pens. dét., IX.
8. Deforis, CLXXX.

d'en dire, d'en penser de qui que ce soit ; elle ne souffre pas qu'on entreprenne, même contre un particulier, ce qui ne serait pas permis contre un empereur ; et combien plus interdit-elle à son égard tout ce qu'elle ne permet pas contre le dernier des sujets? *Male velle, male facere, male dicere, male cogitare de quoquam ex æquo vetamur. Quodcumque non licet in Imperatorem, id nec in quemquam ; quod in neminem, eo forsitan magis nec in ipsum* [1]. »

Il [2] semble qu'il y ait des personnes que Dieu n'ait destinées que pour les autres, pour instruire, pour donner exemple. Ils [3] ont une demi-piété, des sentiments imparfaits de dévotion, parce que cela règle du moins l'extérieur, et est nécessaire pour cet effet ; mais le sceau de la piété, c'est-à-dire les bonnes œuvres et la conversion du cœur ne s'y trouvent pas [4] ; ils ne s'abstiennent pas des péchés damnables.

Il y a [5] des hypocrites qui ont dessein de tromper ; il y a des hypocrites qui trompent et n'en ont pas précisément le dessein, mais qui agissent par bienséance et ne veulent point donner de scandale. Les premiers sont plus dangereux pour les autres, et les seconds pour eux-mêmes.

XVI. — Opposition de la nature et de la grace.

L'Évangile [6] nous apprend qu'il n'y a rien de plus opposé que la nature et la grâce ; et néanmoins la grâce agit selon la nature, et ne pervertit pas son ordre. Quant à l'objet auquel la grâce nous applique, il y a entre elle et la nature une étrange opposition ; mais quant à la manière dont la grâce nous fait agir, elle a avec la nature une entière ressemblance et une parfaite conformité : *Sicut exhibuistis* [7] *membra vestra servire... ini-*

1. Tertull., *Apolog.*, n. 36.
2. Deforis, LXXX. — Lachat, Pens. dét., V.
3. *Ils* se rapportant à *personnes*, par syllepse, était assez fréquent. Cf. *Remarques...*, au tome VII.
4. Au pluriel, par syllepse.
5. Deforis, LXXXVIII. — Lachat, Pens. dét., IV.
6. Deforis, LXXXIX.
7. Deforis ajoute une traduction empruntée à N. Le Gros.

quitati ad iniquitatem, ita nunc exhibete membra vestra servire justitiæ in sanctificationem [1].

Deux [2] choses principalement convainquent l'homme de la nécessité de la grâce : la connaissance sans la volonté, la volonté sans l'exécution. Le premier, parce que les deux facultés sont blessées ; le second, parce que la dernière, outre qu'elle est blessée en elle-même, ce qui fait qu'elle ne veut pas le bien, elle [3] a un ennemi qui l'empêche et qui la partage, qui fait qu'elle ne l'exécute pas et ne le peut...

Ajoutons encore une troisième marque : le défaut de connaissance ; — la difficulté d'être persuadé.

Deux états de l'homme : ignorance ; — connaissance sans amour : il loue la loi, il y consent ; il ne peut.

Faiblesse [4] de la volonté de deux principes : la servitude, et l'infirmité : *Sub peccato venumdata et vitio sauciata, redemptorem salvatoremque desiderat.*

Connaître [5] l'homme dans son institution : dans sa ruine, les traces de la bonne institution ; dans son institution, la misère de sa ruine.

Ista est (gratia) non natura moriens, nec littera occidens, sed Spiritus vivificans. La nature est mourante ; la lettre ne guérit pas, mais ajoute mal sur mal, mort sur mort, *incentivo prohibitionis, et cumulo prævaricationis.* Il faut donc l'Esprit qui guérit celle qui meurt et désarme celle qui tue : *Spiritus vivificans.* Triste état d'un homme qui connaît la justice et ne la fait pas ! *Jam habebat iste naturam cum voluntatis arbitrio : Velle adjacet mihi* [6] ; *jam habebat cognitionem legis sanctæ : Peccatum non cognovi nisi per legem* [7].

1. Rom., VI, 19.
2. Inédit. Titre : *Nécessité de la grâce et de la prière.* P. 23 et 24 d'un cahier de notes, d'extraits, de remarques, le tout inspiré par la lecture du *Supplément* de saint Augustin (édit. Viginer, 1655, t. I, p. 420). Fait partie de la collection H. de Rothschild.
3. Pléonasme, pour rappeler le sujet, séparé du verbe par deux incidentes.
4. Suite. Titre : *Faiblesse de la volonté.*
5. Suite. Remarque insérée ici, avec ce titre : *Connaître l'homme.*
6. Rom., VII, 18.
7. *Ibid.*, 7.

La[1] curiosité nous porte à disputer des choses divines, et produit en nous l'empressement d'en parler ; de là naît ensuite le mépris et l'indifférence : il semble qu'on s'intéresse pour la piété, et dans le fait on en détruit tout l'esprit. La curiosité veut aller toute seule ; la foi accorde et tempère toutes choses.

XVII. — Des biens et des maux de la vie.

Il y a[2] des biens qu'on désire pour eux-mêmes, sans avoir égard à ce qu'ils produisent, comme le plaisir qui n'a aucune mauvaise suite ; d'autres que l'on désire et pour eux-mêmes et pour les autres biens qu'ils apportent, comme de se porter bien, d'être sage ; d'autres que l'on ne désire que pour les suites, comme d'être traité quand on est malade, d'exercer quelque art pénible. Ainsi il y a des biens laborieux, et c'est une suite nécessaire de cette vie misérable, où les biens ne sont pas purs.

La[3] vie présente est fâcheuse : on se plaint toujours de son siècle ; on souhaite le siècle passé, qui se plaignait aussi du sien[4]. La source du bien est corrompue et mêlée ; aussi le mal prévaut. Quand il est présent, on le croit toujours plus grand que jamais. Tous les ans, on dit qu'on n'a jamais éprouvé des saisons si dures et si fâcheuses. Dans ce dégoût, « qui nous fera voir les biens qu'on nous promet ? *Quis ostendet nobis bona*[5] ? » En attendant, « cherchons la paix et poursuivons-la avec persévérance, » car elle est encore éloignée : *Inquire pacem, et persequere eam*[6]. Il faut d'abord la chercher dans sa conscience, et travailler à se l'y procurer.

1. Deforis, CLXXVII. — Lachat, Pens. dét., III.
2. Deforis, CXXXIX.
3. Deforis, CCXX.
4. C'est-à-dire qui se plaignait de soi-même.
5. Ps. IV. Vulgate : *Quis ostendit...?*
6. *Ibid.*, XXXIII, 15. Deforis : *Quære pacem...*, peut-être d'après le ms.

XVIII. — De l'Aumône.

Touchant[1] l'aumône, il semble qu'il y a trois vices principaux : le premier, de ceux qui ne la font point ; le second, de ceux qui ne la font point dans l'esprit de Jésus-Christ et par le principe de la foi, mais par quelque pitié naturelle ; le troisième, de ceux qui, la faisant, croient en quelque sorte s'exempter par là de la peine qui est due à leur mauvaise vie, et ne songent pas à se convertir, contre lesquels saint Augustin a dit ces beaux mots : « Certes[2] que nul ne pense pouvoir commettre tous les jours et racheter autant de fois par des aumônes ces crimes horribles qui excluent du royaume des cieux ceux qui s'y abandonnent. Il faut travailler à changer de vie, apaiser Dieu par des aumônes pour les péchés passés, et ne pas prétendre qu'on puisse en quelque sorte lui lier les mains, et acheter le droit de commettre toujours impunément le péché : *Sane cavendum est ne quisquam existimet infanda illa crimina, qualia qui agunt regnum Dei non possidebunt, quotidie perpetranda, et eleemosynis quotidie redimenda. In melius quippe est vita mutanda, et per eleemosynas de peccatis præteritis est propitiandus Deus, non ad hoc emendus quodam modo ut ea semper liceat impune committere*[3]. »

On[4] se flatte, en ce qu'on espère de soi-même faire des aumônes quand on sera riche. Les prétextes ne manqueront pas alors pour s'en dispenser : on ne trouve pas à qui la faire ; on commence à entrer en défiance de ceux qui se mêlent des affaires de charité ; on retarde ; on veut encore, mais on remet à un autre temps : peu à peu on n'y pense plus ; après, la volonté se change, on ne le veut plus.

Respecter[5] la main de Dieu sur notre frère, les traits de sa ressemblance et de sa face, le sang de Jésus-Christ dont il est lavé.

1. Deforis, CI.
2. Dans le doute sur l'origine de cette traduction, nous la laissons dans le texte.
3. S. Aug., *Enchir.*, cap. LXX, n. 19.
4. Deforis, CX.
5. Deforis, CXCIV.

Si[1] *negavi quod volebant pauperibus, et oculos viduæ exspectare feci..., humerus meus a junctura sua cadat, et brachium meum cum suis ossibus confringatur*[2]. Qui viole par sa dureté la société du genre humain, celui-là est justement puni par la dislocation et la fracture de ses os et de ses membres. *Membra de membro*[3]. — *Oculos viduæ ;* non ses plaintes. *Exspectare :* non seulement donner, mais promptement et sans faire attendre.

Nous[4] devons exercer la miséricorde pour deux raisons : premièrement, parce que nous l'avons reçue : *Induite vos, sicut electi Dei, sancti et dilecti, viscera misericordiæ*[5] ; secondement, afin de la recevoir : *Date, et dabitur vobis*[6]. *Beati misericordes, quoniam ipsi misericordiam consequentur*[7]. Premièrement, parce qu'on nous a donné ; secondement, afin qu'on nous donne.

XIX. — De la Cupidité.

Pourquoi[8] l'avarice est-elle une idolâtrie ? C'est que les richesses sont une espèce d'idole. On y met sa confiance : « *Non sperare in incerto divitiarum, sed in Deo vivo*[9] : Dans le Dieu vivant[10] ; » non dans cette idole muette et inanimée.

Qui[11] *volunt divites fieri, incidunt in tentationem*[12] : « Ceux qui veulent devenir riches, » — il n'a pas dit : les riches, mais : ceux qui veulent s'enrichir, — « tombent dans la tentation » de le faire par de mauvais moyens. On commence par les bons : il ne manque plus

1. Deforis, CXCV.
2. Job., XXXI, 16, 22.
3. I Cor., XII, 27.
4. Def., LXXXI. — Omis dans les éditions modernes. Nous avons supprimé de nouveau des traductions interpolées.
5. Coloss., III, 12.
6. Luc., VI, 38.
7. Matth., V, 7.
8. Deforis, CXCVI.
9. I Tim., VI, 17.
10. En complétant la traduction, le premier éditeur changeait en exhortation morale un texte allégué comme preuve de ce qu'on met sa confiance dans les richesses.
11. Deforis, CXCVII. Ici encore, il faut une traduction aux éditeurs, comme si celle de Bossuet, dans son commentaire, ne suffisait pas. Nous en avons éliminé plusieurs dans la suite de ce paragraphe, et toutefois nous n'avons peut-être pas été assez sévère.
12. I Tim., VI, 9.

qu'une injustice, une fausseté, un faux serment. *Et in laqueum diaboli* [1] : de soin en soin, piège, lacet. On ne peut plus sortir de ce labyrinthe de mauvaises affaires. *Et desideria... inutilia et nociva, quæ mergunt homines in interitum et perditionem* [2]. 1° *Inutilia :* premièrement « inutiles ; » 2° *nociva :* secondement « pernicieux, » car plusieurs de ceux qui étaient possédés du désir des richesses « se sont écartés de la foi : *Erraverunt a fide* [3]. *Est... fides sperandarum substantia rerum, argumentum non apparentium* [4] » : l'avarice veut voir et compter. *Et inseruerunt se doloribus multis* [5] : les grands pleurs dans les grandes maisons.

Non [6] *sublime sapere* [7] ; c'est-à-dire, premièrement ne pas s'estimer beaucoup ; secondement ne point mépriser les autres ; troisièmement ne leur pas faire injustice, comme si les lois n'étaient pas communes ; ne les tenir bas qu'autant que cette sujétion leur est utile, non pour contenter notre humeur ou notre fierté naturelle. La puissance est de l'ordre de Dieu, non l'insulte, ni le mépris, ni l'injure, ni les avantages injustes.

« *Divitibus* [8] *hujus seculi* [9] : Aux riches de ce siècle.» Les véritables riches sont ceux qui ont faim des biens de l'autre. A ceux que le siècle appelle riches, *præcipe :* ce sont des commandements. L'Apôtre prescrit des remèdes spécifiques aux différentes maladies : premièrement contre l'orgueil : *Non sublime sapere ;* secondement contre la confiance aux richesses : il montre que c'est une idolâtrie ; troisièmement *bene agere* [10], contre la paresse : ils croient n'avoir rien à faire qu'à se divertir. Cela, c'est pour eux-mêmes ; ensuite pour le prochain : « *Facile tribuere :* donner l'aumône de bon cœur : » « *communicare :* participer » à leurs maux,

1. I Tim., VI, 9.
2. *Ibid.*
3. *Ibid.*, 10,
4. Hebr., XI, I.
5. I Tim., VI, 10.
6. Deforis, CXCVIII. Nous avons supprimé une traduction ajoutée à la triple interprétation de l'auteur.
7. ITim., VI, 17.
8. Deforis, CXCIX. Lachat retranche la traduction de ces trois mots. Elle est peut-être de Deforis. Nous l'avons conservée dans le doute, car elle est utile pour l'intelligence de la première phrase.
9. I Tim., VI, 17.
10. *Ibid.*, 18.

pour participer à leur bénédiction et à leur grâce ; car celle de la nouvelle alliance est pour les pauvres.

Combien [1] en voit-on qui se servent de la philosophie, non pour se détacher des biens de la fortune, mais pour plâtrer la douleur qu'ils ont de les perdre, et faire les dédaigneux de ce qu'ils ne peuvent avoir !

Afin [2] de ne point immoler notre Pâque avec le vieux levain, *non in fermento veteri* [3], bannissons de nous cet esprit d'envie qui nous anime les uns contre les autres, et qui est « ce levain de malice » dont l'Apôtre veut que nous nous purifiions : *Non in fermento malitiæ* [4]. Rejetons ces défiances injurieuses à nos frères, et dilatons ces cœurs fermés par la cupidité aux sentiments de tendresse que nous nous devons mutuellement : c'est ainsi que nous célébrerons notre Pâque *in azymis sinceritatis et veritatis* [5].

On [6] ne peut se rendre maître des choses en les possédant toutes ; il faut s'en rendre le maître en les méprisant toutes.

Plus [7] on a, plus on veut avoir. On agit par humeur ; l'humeur subsiste toujours : de là vient qu'on ne se contente jamais. La perte est plus sensible aux riches qu'aux pauvres ; et le désir d'avoir est aussi plus ardent dans les premiers : il faut en effet qu'il soit plus ardent, parce que la facilité est plus grande. Si l'on a eu tant d'ardeur lorsque le chemin était difficile, à plus forte raison quand on le trouve aplani. Ainsi la possession des richesses augmente le désir d'en amasser.

Nous [8] agissons par humeur et non par raison ; c'est pourquoi l'ambition ni l'avarice ne se changent pas pour avoir ce qu'elles demandent, parce que l'humeur demeure toujours. Les appétits qui consistent à remplir

1. Deforis, CCVIII. — Lachat, Pens. dét., VI.
2. Deforis, CXXXIV. Supprimé dans les éditions modernes.
3. I Cor., V, 8.
4. *Ibid.*
5. *Ibid.*
6. Deforis, CLXXXV.
7. Deforis, CLXXXVI.
8. Deforis, CXXXIII. — Lachat, Pensées détachées, XXVIII.

les organes corporels se finissent, à cause que les organes sont bornés ; mais, dans les appétits où l'imagination doit être remplie, il n'y a nulle fin ; c'est ce qui s'appelle agir par humeur.

Pour [1] n'être point avare, il ne suffit pas de n'avoir point d'ambition pour le superflu ; il ne faut point d'empressement pour le nécessaire. Autrement le superflu même prend le visage du nécessaire, à cause de l'instabilité des choses humaines, qui fait qu'il nous paraît qu'on ne peut jamais avoir assez d'appui. C'est pourquoi l'avarice amasse de tous côtés. Cette statue de Nabuchodonosor *ex testa, ferro, ære, auro* [2] ; tout lui est bon, depuis la matière la plus précieuse jusqu'à la plus vile et la plus abjecte. Pour ne point adorer cette statue, il faut s'exposer à la fournaise ; pour ne point sacrifier à l'avarice, il faut se résoudre une fois à ne pas craindre la pauvreté, à n'avoir point d'empressement pour le nécessaire.

XX. — De l'Orgueil.

[*Orgueil* [3] *grossier, orgueil plus adroit.*] C'est un orgueil indiscipliné qui se vante, qui va à la gloire avec un empressement trop visible : il se fait moquer de lui. C'est au contraire un orgueil habile que celui qui va à la gloire par l'apparence de la modestie.

Quelques-uns [4] semblent mépriser l'opinion des autres : Ce sont des hommes, disent-ils ; mais ils s'admirent eux-mêmes, ils mettent leur souverain bien à se plaire à eux-mêmes, comme si eux-mêmes n'étaient pas des hommes.

Quiconque [5] a cette pensée, veut plaire aux autres ; mais il feint de se contenter de soi-même, pour l'une de

1. Ms. fr. 12822, f° 301. Fragment annexé au sermon de 1660 sur les *Nécessités de la vie*. En titre : *Avarice*. (Cf. t. III, p. 298.)

2. Nous compléterons cet article par des notes inédites sur l'Orgueil et les autres péchés capitaux qui en découlent.

3. Deforis, XCVII. — Le titre donné à ce fragment par le premier éditeur a été retranché dans les éditions modernes. Par exception, il y a quelque utilité à le rétablir.

4. Deforis, XCVIII.

5. Deforis, XCIX.

ces deux raisons : premièrement, parce qu'il [1] ne peut acquérir l'estime des autres, et il s'en console en se prisant soi-même ; secondement, par une certaine fierté qui fait que, désirant l'estime des autres, il ne veut pas la demander, et veut l'obtenir comme une chose due ; en quoi il est d'autant plus possédé de cette passion qu'il la couvre davantage. Mais il croit toujours y arriver par cette voie, et la gloire le charmera d'autant plus qu'il l'aura acquise en la méprisant : c'est comme un tribut qu'il exige, pour marque d'une plus grande souveraineté et indépendance, comme s'il était au-dessus même de l'honneur.

La [2] modestie et la modération dans les honneurs peut venir de ces principes mauvais : premièrement l'âme est contente et hume tout l'encens en elle-même ; ce qui devrait être au dehors est au dedans, et y rentre bien avant ; secondement, l'extérieur paraît affable, ce qui fait quelque montre de modestie, et souvent cela vient de ce que l'âme, contente en elle-même et pleine de joie, la répand sur ceux qui approchent, et les traite bien ; comme, au contraire, une humeur chagrine décharge sa bile sur eux par un superbe dégoût.

On [3] pèche principalement en deux manières à l'égard de soi-même par les paroles : par des discours de vanité, en publiant ce qu'il faut taire ; par des discours de curiosité, en s'enquérant de ce qu'il ne faut pas savoir.

Tout [4] bien vient du premier bien ; mais il est moindre dans le ruisseau que dans la source. L'orgueil quitte le

1. Var. : ou parce qu'il.
2. Deforis, C.
3. Deforis, CXXVII. — Édit. de Versailles. Pensées détachées, XVI. Supprimé dans l'édition Lachat.
4. Ms. de la collection H. de Rothschild. Cahier écrit antérieurement au Carême du Louvre (1662). Ce sont des notes du genre de celles que Bossuet intitulait : *Remarques morales*, quand il lisait les Pères, la plume à la main. Ici, il résume un traité sur les Péchés capitaux (*de Septem Vitiis*), que les anciennes éditions de saint Augustin, antérieures à celle des Bénédictins, plaçaient dans le *Supplément* des sermons. On lit, en tête des extraits faits par Bossuet : *Non videtur Augustini, docti tamen et eloquentis viri, et Augustinum sapientis.* C'est un fragment (lib. II, cap. III et seq.) des Allégories sur le Nouveau Testament, attribuées depuis à Hugues de Saint-Victor (Ap. Migne, *Patrol. lat.*, t. CLXXV, 774 et seq.).

premier bien et cherche son bien en lui : il [1] s'appauvrit donc. Il croit néanmoins s'enrichir, parce qu'il y a deux choses dans les richesses, l'abondance et la propriété. Il perd l'abondance, mais il se croit riche par l'imagination de propriété. C'est pourquoi l'orgueil s'approprie : *Meus est fluvius, et ego feci memetipsum* [2].

Il est donc pauvre, et il s'imagine être riche. C'est pourquoi il ne veut point connaître sa pauvreté : il ne veut donc point savoir ce qui lui manque ; c'est pourquoi la félicité d'autrui, qui lui fait voir ce qui lui défaut [3], l'afflige : et c'est le propre de l'envie.

Par conséquent l'envie vient de pauvreté, et [de ce] que l'homme ne connaît pas sa véritable richesse. En possédant le bien commun, Dieu, il avait l'abondance. Il a renoncé à l'abondance en recherchant la propriété du bien particulier : il est devenu pauvre et envieux.

Dans le premier état, où l'on possède le premier bien, il n'y a point d'envie, parce qu'il n'y a point de pauvreté, mais une souveraine abondance.

Mais la propriété semble manquer? Nullement ; car le premier bien est tellement commun à tous, qu'il est propre à chacun.

L'envie est donc une juste punition de l'orgueil : parce que celui qui a mieux aimé une propriété imaginaire que la véritable abondance sent sa pauvreté et en est affligé. Ce que cet auteur explique élégamment par les [paroles] suivantes : *In superbia igitur injuste delectaris, in invidia juste cruciaris. In superbia perverse tibi placet quod tu es, in invidia injuste tibi displicet quod alius est... In hoc nonnihil* [4] *justitiæ* [*invidia habere cognoscitur*], *quod qui injuste agit juste punitur* [5].

L'envie, en tant qu'elle nous afflige, nous doit apprendre à déraciner l'orgueil qui nous plaît, parce qu'elle lui montre son faible. Toutes les maladies ont leur dou-

1. Ms. : elle. Au féminin, à cause de *superbia*.
2. Ezech., XXIX, 3.
3. *Défaillir*, manquer.
4. L'édition que Bossuet avait sous les yeux portait : *In hoc enim nihil justitiæ*. Il corrige, de même plus loin dans d'autres extraits, que nous ne donnons pas ici, parce qu'ils ne sont accompagnés d'aucune remarque en français.
5. Ici, un renvoi à saint Grégoire de Nazianze, sans indication du passage. (Voy. *Orat.* XXVII, n. 8.)

leur, par laquelle la nature appelle au secours : l'orgueil en lui-même [1] n'a point de douleur ; mais sa douleur, c'est l'envie... Ainsi [2], que cette amertume de l'envie nous excite à arracher la racine de l'orgueil, à fuir cette propriété qui est un vol, et à chercher la véritable abondance en Dieu, où il n'y a point d'envie à craindre.

Si dolorem facit aliena felicitas cum cernitur, multo magis [facit] cum adversatur. Ce qui excite le plus la colère, c'est lorsque nous sommes affligés par ceux auxquels nous portons envie ; parce que notre pauvreté paraît davantage : autre peine de l'orgueil.

Acedia : tristesse, ennui [3]. — *Acedia, in qua animus, amisso bono suo solitarius et desertus manens, sibi ipsi in amaritudinem commutatur.* Notez l'âme tournée à elle-même en amertume : toute la douceur ôtée ; elle est à charge à soi-même, elle se pèse : de là l'ennui. Plus d'action, parce que plus de plaisir. Arrive quelquefois à ceux qui possèdent Dieu ; mais alors il les pousse par des voies occultes, et par une délectation intérieure si haute que les sens n'en ont aucun soupçon [4].

XXI. — De l'Ambition.

Si [5] l'on désire les fortunes extraordinaires pour satisfaire l'ambition, la foi se ruine. On veut toujours s'élever au-dessus de sa condition, jusqu'à être Dieu : *Elevatum est cor tuum, et dixisti : Deus ego sum, et in cathedra Dei sedi ;... et dedisti cor tuum quasi cor Dei* [6]. — « *Ecce* [7] *ego ad te, Pharao,... qui dicis : Meus est fluvius, et ego feci memetipsum* [8] : Je viens à toi, Pha-

1. Ms. : en elle-même (comme plus haut). Mais il y a bien le masculin en plusieurs autres phrases.

2. Après un extrait, tout en latin.

3. Titre autographe. Avant de montrer cette autre suite de l'orgueil, Bossuet *transcrit* deux phrases latines : l'une sur la colère, l'autre sur l'orgueil, l'envie et la colère comparées.

4. On voit quelle était l'erreur de ceux qui ont prétendu que la querelle du Quiétisme avait fourni à Bossuet les premières notions sur la spiritualité, et qu'il aurait été instruit par Fénelon, qu'il réfutait. Quand Bossuet écrivait cette remarque, Fénelon était un petit garçon de dix ans.

5. Deforis, CCXXV.

6. Ezech., XXVIII, 2.

7. Deforis place avant ce texte une traduction inutile du précédent : « *Votre* cœur s'est élevé, et *vous* avez dit en vous-même... » Bossuet aurait dit *toi*, comme dans ce qui suit.

8. Ezech., XXIX, 3.

raon, qui dis : Le fleuve est à moi, et c'est moi qui me suis fait moi-même. » Si l'on cherche à élever sa maison et à l'agrandir, qu'on pense que les chrétiens ont une postérité qui ne dépend pas des grandeurs de ce monde. Si l'on aspire à une autre éternité que celle que Dieu promet, qu'on se souvienne que Dieu renverse tous ces projets ambitieux. C'est ainsi qu'il ruina la maison d'Achab, la maison de Jéhu ; et que tous les jours il en fait disparaître tant d'autres, appuyées sur les mêmes fondements.

Quand [1] quelqu'un est arrivé au plus haut degré des honneurs auxquels l'ambition aspire, on dit : Il ne doit plus avoir de regret à mourir ; et c'est précisément le contraire, parce que rien ne coûte plus que de quitter ce qu'on a aimé si passionnément.

Que [2] vous faites de belles maisons ! que vous acquérez de belles terres ! Pourquoi vous faites-vous de nouveaux liens ? Pourquoi aggravez-vous votre fardeau ? Votre maison est bâtie, votre héritage est assuré, toutes vos acquisitions sont faites ; il n'y a plus qu'à se mettre en possession.

Fili [3], *in vita tua tenta animam tuam ; et si fuerit nequam, non des illi potestatem* [4]. La tentation dans les grandes charges, dans les grandes affaires, c'est qu'on les trouve si importantes qu'on y donne tout, et que l'affaire du salut s'oublie.

XXII. — De l'Intérêt.

Nous [5] sommes fortement attachés à nous-mêmes ; c'est pourquoi ceux qui conduisent prennent les hommes par leurs intérêts, sachant que la probité et la vertu sont fort faibles et ont peu d'effet dans le monde. On oublie aisément les bienfaits ; ce qu'on n'oublie jamais,

1. Deforis, CXIV.
2. Deforis, LII. — Lachat., Pens. dét., XII.
3. Deforis, CXCII. — Pens. dét., XI, dans les éditions modernes. — Nous supprimons une traduction que Deforis avait empruntée, presque en entier, à N. Le Gros.
4. Eccli., XXXVII, 30.
5. Deforis, LXXVII.

c'est son avantage. On engage par là les hommes ; et, comme il est malaisé de faire beaucoup de bien, que la source du bien est peu féconde et tarit bientôt, on est contraint de donner des espérances, même fausses. Il n'y a point d'homme plus aisé à mener qu'un homme [1] qui espère : il aide à la tromperie.

XXIII. — De la Préoccupation.

Les [2] ennemis de la justice : l'intérêt, la sollicitation violente, la corruption. On se corrompt soi-même par l'attache à son sens et à ses impressions. Intérêt délicat, jaloux de ses pensées : préoccupation, ce que c'est. Combien difficile à voir : la première chose qu'elle cache, c'est elle-même. Elle sent que ce n'est point un intérêt étranger, mais cet intérêt caché, l'amour de nos opinions ; nous ne le sentons pas, car c'est nous-mêmes[3]. Salomon, *cor docile, et latitudinem cordis, quasi arenam quæ est in littore maris* [4]. Le remède, de se défier. De qui? De soi-même. Mais voilà un[e] autre perplexité. Il faut donc s'abandonner aux autres. O Dieu, trouvez le milieu. Prière [5]. Confiance en Dieu. *Ipsum audite* [6]. *Ratio audiendi Christi in omnibus vitæ humanæ negotiis, ut ad ejus judicium omnia nostra exigamus, voluptates, dolores, metus, tractatus, totamque omnino agendi rationem* [7].

1. Peut-être l'auteur avait-il écrit ici : « ...qu'un qui espère, » comme dans le sermon *du Mauvais riche* (t. IV, p. 204).

2. Ms. de la collection H. de Rothschild. P. II d'un cahier de *Remarques morales* (notes et extraits) écrit avant le Carême de 1666. Ce fragment est marqué du chiffre 14, qui indique exactement le rang assigné d'abord au sermon *sur la Justice* dans le plan de cette station royale. Voy. *Histoire critique de la prédication de Bossuet* (2e édit.), p. 5-11. En titre : *Justice*, dans le manuscrit. Nous laissons toutefois subsister celui que les éditeurs modernes ont donné à ce fragment assez informe. Deforis (CCXXX) avait achevé à sa manière les phrases ébauchées par Bossuet.

3. Édit. : car c'est nous-mêmes qu'elle trompe. — Complété à contresens.

4. III Reg., III, 9 ; — Ms. : *Cor docile ; latum sicut latitudinem maris.* Cité de mémoire, ou plutôt simplement indiqué.

5. Édit. : Le voici : la prière, la confiance en Dieu.

6. Matth., XVII, 5.

7. Au lieu de cette citation, dont Bossuet n'indique pas l'origine, les éditeurs donnent la même pensée en français.

La [1] préoccupation a cela de propre, qu'elle empêche de voir le reste ; et elle-même, elle ne se peut remarquer, parce qu'elle ne cause aucun mouvement inusité.

XXIV. — De l'Amitié.

L'amitié [2] entre les inégaux est soutenue d'une part par l'humilité, de l'autre par la libéralité.

Est [3] *amicus solo nomine amicus. Nonne tristitia inest usque ad mortem* [4] ? Les faux amis laissent tomber dans le piège, faute d'avertir. On souffre tout ; on reprend avec envie : on s'en vante après, comme pour se disculper. On affecte un certain extérieur dans la mauvaise fortune, pour soutenir le simulacre d'amitié et quelque dignité d'un nom si saint.

On [5] peut concevoir de l'inimitié contre son prochain à cause de quelque action qu'il a faite qui nous déplaît. Cette disposition est très dangereuse ; mais l'inimitié contre l'état de la personne est encore plus à craindre. Souvent on conçoit de l'envie et de l'inimitié par fantaisie, par antipathie. On ne sait pourquoi ; on le sait, on ne le dit pas ; on le sait, et on le dit : c'est la disposition de Saül contre David.

XXV. — De la Justice [6].

Si [7] les juges qui ne sont équitables qu'aux puissants regardaient la justice comme une reine à laquelle seule il faut complaire, ils s'empresseraient, pour mériter son approbation, de faire droit à tous sans acception de personnes.

Le zèle [8] de la justice fait faire des injustices énormes. On voit un grand crime fait, une grande tromperie, une

1 Deforis, CXXIII. Et ce même éditeur interpolait ensuite (CCXXX) ce petit fragment dans celui qu'on vient de lire !

2. Deforis, CVII.

3. Deforis, CXC.

4. Eccli., XXXVII, 1.

5. Deforis, CLXXXVII.

6. Voy. l'article XXIII, intitulé *De la Préoccupation*, comme dans les éditions précédentes, mais pouvant en réalité se joindre à celui-ci. Voy. aussi l'article suivant (XXVI), presque en entier, et le début de l'article XXVII.

7. Deforis, CLXXXI.

8. Ms. fr. 12823, f° 235. Cette page a été insérée dans le manuscrit du

machination pleine d'artifices ; on ne veut pas que ce meurtre, que ce vol soit impuni : à quelque prix que ce soit, on en veut connaître l'auteur, et on aime mieux deviner, au hasard de punir un innocent, que de ne sembler pas avoir déterré le coupable. *Justa juste; bona bene.*

Pour [1] voir quel est dans le monde l'avantage de l'injuste sur le juste, il faut supposer l'un et l'autre parfait en son art. L'injuste faisant injure sera caché. Le souverain degré d'injustice est d'être injuste et de paraître juste : au contraire, le plus haut degré de justice, c'est de ne s'émouvoir de rien, et d'être souverainement juste sans vouloir le paraître, et ne le paraissant pas en effet.

Le plus heureux, au jugement de presque tous les hommes, sera l'injuste.

XXVI. — Des Rois et des Grands.

Un [2] roi doit agir comme si Dieu était présent : il ne le voit pas en lui-même ; mais il lui est présent par ses œuvres, comme le Prince l'est dans l'étendue de ses États par ses différentes opérations. La majesté de Dieu lui doit être d'autant plus présente qu'il en porte en lui-même une image plus vive et plus auguste.

Un [3] roi a deux devoirs à remplir : pour le dedans, rendre la justice par lui-même, la faire rendre par ses officiers ; et pour le dehors, garder la foi dans les paroles qu'il donne ; mais bien prendre garde à ce qu'il promet : car [4] « tel promet, qui est percé ensuite comme d'une épée par sa conscience : *Est qui promittit, et quasi gladio pungitur conscientiæ* [5]. »

Le [6] Prince, pour gouverner avec sagesse, doit juger de la disposition de ses sujets par la sienne : *Intellige quæ sunt proximi* [*tui*] *ex teipso* [7]. Il faut qu'il se

sermon *Sur la Justice* (cf. t. V, p. 157), mais probablement par les éditeurs; elle semble en effet plus récente, d'après l'écriture. Deforis en fait une *variante* du troisième point.

1. Deforis, CXL.
2. Deforis, CXLVII.
3. Deforis, CXLVIII.
4. Si la citation n'était pas traduite, Deforis aura ajouté cette conjonction.
5. Prov., XII, 18.
6. Deforis, CXLIX.
7. Eccli., XXX, 18.

montre tel aux particuliers qu'il voudrait qu'ils fussent à son égard, si eux étaient princes, et lui particulier. Mais les princes ont bien de la peine à se mettre en comparaison : ils croient que tout leur est dû ; et cependant ils doivent plus qu'on ne leur doit. *Je suis*, disent-ils souvent, et en eux-mêmes et par leur conduite, *et il n'y a que moi sur la terre* [1]. — Dieu châtie les injustices des rois après leur mort.

La [2] justice, dans un souverain, demande de la fermeté et de l'égalité. Trois vertus sont comme les sœurs de la justice qui doit le caractériser : la constance, la prudence, la clémence [3] ; la première, pour l'affermir dans la volonté de suivre la loi ; la seconde, pour le discernement des faits ; la troisième, pour supporter les faiblesses, et lui apprendre à tempérer en certaines choses la rigueur de la loi.

Il [4] est plus beau d'être vaincu par la justice que de triompher par les armes : car, lorsque nous sommes vaincus par la justice, la raison triomphe en nous, qui est la principale partie de nous-mêmes ; et c'est alors que les rois sont rois, quand ils font régner la justice sur eux-mêmes : *Quia*, dit le même auteur dans le même lieu [5], *regni decus est æquitatis affectus*.

Un [6] prince doit faire des conquêtes dans son propre État, en les [7] gagnant à soi, en les gagnant à Dieu et à la justice, [en] déracinant les vices.

1. Is., XLVII, 10.
2. Deforis, CL.
3. C'est la division du sermon sur *la Justice* (1666), t. V, p. 162.
4. Deforis, CLI. — Bien que les éditeurs modernes n'aient eu ici qu'à suivre l'ordre de la première édition, il ne s'ensuit pas que ces divers paragraphes se rattachent à une même dissertation. Celui-ci et le suivant existent encore en manuscrit (à Meaux, carton A, n. 17, p. 26 et 29). On y chercherait en vain ce qui précède et ce qui suit.
5. Les éditeurs disent la chose en français : parce que, comme dit Platon, la gloire d'un règne consiste dans l'amour de l'équité : *Quia regni...* » — Bossuet venait, il est vrai, de citer, du *De Legibus*, X, un passage ainsi traduit : *Patimur superari salva æquitate per leges, ut inter arma semper possimus esse victores...* : mais ici, il hésite, et note : « Je crois que c'est Cassiodore, non Platon. » La phrase se lit, en effet, dans Cassiodore, à l'endroit indiqué par Bossuet lui-même : *Variarum*, IV, XXXII. P. L., t. LXIX, col. 630.
6. Deforis, CLII ; ms. au Grand séminaire de Meaux, comme pour le fragment précédent. Écrit à la veille du Carême royal de 1662.
7. C'est-à-dire : ses peuples (par syllepse) : les éditeurs ont corrigé en ce sens.

Un [1] État est bien disposé par l'exemple, qui change les personnes et les forme à la vertu ; au lieu que les lois sont souvent des remèdes qui surchargent, loin de soulager.

Les [2] princes ont des ennemis contre lesquels ils n'ont jamais l'épée tirée : ce sont les flatteurs. Contre ceux-là, le Prince n'est pas sur ses gardes ; ce sont cependant les plus proches, et c'est l'une des épreuves de la vertu. Il faut qu'un roi soit au-dessus des louanges ; et il ne doit en être touché qu'autant qu'il a sujet de craindre d'être blâmé. On traite délicatement les princes, pour leur inspirer de loin *causas odii.*

Si [3] les grands ont peu de justice, c'est qu'ils ne peuvent s'appliquer cette première loi de l'équité naturelle: « Ne faites pas [4] à autrui ce que vous ne voudriez pas qu'on vous fît à vous-même : *Alii ne feceris quod tibi fieri non vis ;* » à cause qu'ils s'imaginent que tout leur est dû, et que leur orgueil ne peut consentir à se mettre en égalité avec les autres. Pour cela, il faut qu'ils descendent, et qu'ils se mettent en la place du faible ; qu'ils voient en cet état ce qu'ils voudraient leur être fait. Mais ils ne peuvent se résoudre à s'imaginer qu'ils sont peu de chose, ni à se mettre en la place du petit : c'est néanmoins en quoi consiste la véritable grandeur. Ils sont élevés au-dessus des autres pour soutenir leurs besoins et entrer dans leurs justes sentiments contre ceux qui les oppriment.

Être [5] régi de Dieu nous rend capable de bien gouverner. *Deus regit quibus adjutor est eligentibus bona, et ideo bene regunt quidquid regunt, quia ipsi reguntur a bono* [6].

1. Deforis, CLIII.
2. Deforis, CLIV.
3. Deforis, CXXIX.
4. Cette traduction, avec le pluriel de politesse, pourrait bien être du XVIIIe siècle.
5. Ms. de la collection H. de Rothschild (p. 22 d'un cahier de *Remarques morales*). — Cette phrase est le titre. et la citation le développement.
6. S. Aug., *De gest. Pelag.* (Suppl., part. I).

XXVII. — Des gens de bien.

La [1] justice est une espèce de martyre. L'homme de bien, dans les fonctions publiques, ne peut gratifier ses amis ; l'injuste le peut. L'homme de bien se donne des bornes à lui-même ; l'injuste n'en connaît aucunes. Celui à qui il [2] fait du bien croit qu'il lui est dû ; il n'oblige proprement que la société, et qui est encore une multitude toujours ingrate. Il souffre les injures et s'expose à toutes sortes d'outrages, croyant qu'il n'est non plus permis à un homme de bien de faire du mal qu'à un médecin de tuer.

Il [3] est peu considéré, parce qu'il ne peut se faire d'amis que par la vertu, qui est une faible ressource ; parce que les hommes ordinairement sont injustes, car ils ne blâment que ceux qui sont injustes à demi. Ceux qui arrivent par leur injustice jusqu'à opprimer l'autorité des lois, sont loués, non seulement par les flatteurs, mais parce qu'en effet le genre humain ne juge que par les événements : que [4] l'injustice impunie passe aisément pour justice, si peu qu'elle ait d'adresse pour se couvrir de prétextes, et que les hommes estiment heureux ceux qui sont venus à ce point. Car il est vrai que les hommes ne blâment l'injustice que parce qu'ils ne peuvent la faire, et qu'ils craignent de la souffrir.

De [5] tout cela il résulte que c'est principalement aux grands de pratiquer la justice : premièrement, parce qu'ils sont personnes publiques, dont le bien, comme tels, est le bien public ; secondement, parce qu'ils ne craignent rien, à cause de leur puissance ; troisièmement, parce que leur appui doit être l'amour, la reconnaissance, le respect de la multitude, qui aime la justice, dont l'amour ne se corrompt en nous qu'à cause des intérêts particuliers.

1. Deforis, CXXXVI.
2. C'est-à-dire l'homme de bien.
3. Deforis, CXXXVII. Les trois paragraphes sont bien cette fois la suite du même sujet.
4. Les éditions modernes convertissent toute cette fin de phrase en une exclamation.
5. Deforis, CXXXVIII.

Les[1] hommes se réjouissent quand ils voient tomber ceux qui sont gens de bien : ils prennent plaisir de le publier. — Premièrement, vous les blâmez ; ils font plus, ils se condamnent, ils se châtient ; secondement, quand vous péchez par leurs exemples, vous faites pis qu'eux, car ils ne cherchaient pas à s'excuser. « Ainsi celui-là est plus criminel que David, qui ose se permettre les crimes de ce roi parce que c'est lui qui les a commis[2] : *Inde anima iniquior, quæ cum propterea fecerit quia fecit David, pejus fecit quam David*[3]. »

Quand[4] vous croyez qu'on ne peut pas être homme de bien à la Cour, vous rendez témoignage contre vous-même, vous vous condamnez vous-même.

Tant[5] qu'on est attaché au monde, on ne soupçonne pas qu'on puisse seulement aimer Dieu ; on prend tout à mal.

Les[6] méchants ne veulent point trouver de bons, de peur de conviction et pour ne point se joindre aux bonnes œuvres. De tout temps la profession de vouloir bien faire a été odieuse au monde.

On[7] ne saurait s'élever trop fortement contre ceux qui s'imaginent qu'il n'y a point de vrais pieux : d'où résulte premièrement qu'ils désespèrent de le pouvoir devenir ; secondement, qu'ils ne se joignent à aucune œuvre de piété, parce qu'ils soupçonnent toujours du mal caché.

Eligite[8] *quos imitemini*. Un bon peintre n'imite que les excellents originaux.

Examinez ce que peut le mauvais exemple.

1. Deforis, CLXX.
2. Traduction d'origine douteuse.
3. S. Aug., *Enarr. in Ps.* L.
4. Deforis, CLXXI.
5. Deforis, CLXXII.
6. Deforis, CLXXIII.
7. Deforis, CXX.
8. Inédit. Ms. de la collection H. de Rothschild. *Remarques morales*, insérées parmi des extraits de discours attribués à saint Augustin, dans les anciennes éditions de ce Père. Les trois mots latins sont repris du passage que Bossuet venait de transcrire, sous ce titre : « Bon exemple. Ceux qui croient qu'il n'y a point de gens de bien. »

De la manière dont il faut se conduire et profiter des grands scandales, lorsqu'il semble qu'il n'y a point de gens de bien. Contre cela, le moyen d'en trouver [1] : [*Estote tales, et invenietis tales.*].

Dans [2] la grange, tout semble paille ; le bon grain est mêlé et caché dedans : il faut profiter de ce mélange. L'Église est ici-bas comme dans un pèlerinage ; elle est étrangère : faut-il s'étonner si elle est mêlée de tant d'étrangers?

Refrigescet [3] *caritas multorum* [4]. Il ne se faut point scandaliser, parce qu'il est prédit.

Alte scrutandum ex Scripturis consilium Dei [5]. Pourquoi ce mélange : pourquoi ces scandales ; pourquoi ce refroidissement de la charité.

XXVIII. — Du Monde.

Le [6] monde est une comédie qui se joue en différentes scènes. Ceux qui sont dans le monde comme spectateurs souvent le connaissent mieux que ceux qui y sont comme acteurs.

Dieu [7] envoie annoncer avec diligence à ceux qui espèrent toujours dans le monde, aux gens de la Cour, que leur espérance engage : *Væ terræ* ! Mais à qui ce : « Malheur » ? *Ite, angeli veloces ad gentem convulsam et dilaceratam,... ad gentem exspectantem et conculcatam* [9]. Et combien n'est-elle pas foulée aux pieds? *Cujus diripuerunt flumina terram ejus* [10] : à qui tout ce qui coule et s'échappe a ôté tout le solide.

1. Ce moyen, une des phrases latines venait de l'indiquer : c'est pourquoi nous la reproduisons. Deforis en avait fait tout un alinéa (n. LI).

2. Autre fragment donné par Deforis au même endroit (LI), sans indication de provenance.

3. Inédit. Ms. de la collection Floquet. Écrit avant le Carême de 1662. Les quelques mots français qu'on va lire indiquaient des remarques personnelles à l'orateur, inspirées par la lecture de la Lettre CCVIII (*alias* CCIX) de saint Augustin : *Felicius ne scandalis evertatur.*

4. Matth., XXIV, 12.

5. S. Aug., *Epist.* CCVII.

6. Deforis, CXC.

7. Deforis, CCXXXVII. — Nous avons supprimé les traductions que cet éditeur avait ajoutées, en les empruntant à N. Le Gros.

8. Is., XVIII, 1.

9. *Ibid.*, 2.

10. *Ibid.*

Les [1] vanités, les vices nous trompent dès le commencement du monde, et nous ne sommes pas encore désabusés de leur tromperie.

Combien [2] l'esprit de raillerie est-il opposé au salut, et au sérieux de l'Évangile : *Væ vobis, qui ridetis* [3] ! Les gens du monde ne savent eux-mêmes pourquoi ils y sont attachés.

XXIX. — Du Temps.

Notre [4] vie est toujours emportée par le temps, qui nous échappe ; tâchons d'y attacher quelque chose de plus ferme que lui [5].

Il [6] est tard de ménager quand on est au fond : rien de plus essentiel que de travailler de bonne heure. Il faut épargner le temps de la jeunesse : celui qui reste au fond n'est pas seulement le plus court, mais le plus mauvais, et comme la lie de tout l'âge.

XXX. — Il faut régler sa vie.

C'est [7] un grand défaut dans les hommes de vouloir tout régler, excepté eux-mêmes.

Il y a [8] des gens qui commencent à vivre lorsqu'il faut cesser de vivre, ou plutôt qui ont cessé de vivre avant de commencer. Ceux-là commenceront à la mort une malheureuse stabilité. La providence de Dieu a ses fins déterminées, auxquelles arriveront enfin, sans y penser, ceux qui ne se déterminent jamais. Ce sera la fin de leur inconstance. Il faut donc se déterminer ; il faut donc régler sa vie [9] : *Id ago ut mihi instar totius vitæ sit dies* [10].

Je [11] converse avec moi-même comme avec le plus légitime et le plus naturel censeur de ma vie.

1. Deforis, CLXXXIX.
2. Deforis, CCXXIV. — Placé par les éditeurs modernes dans les *Pensées détachées* (Lachat, XXVII).
3. Luc., VI, 25.
4. Deforis, LXVI.
5. Cf. Panégr. de S. Bernard, (t. I, p. 408).
6. Deforis, CCXXXVI.
7. Deforis, CXXIV.
8. Deforis, CCXXXIV.
9. Nous supprimons ici une traduction de Deforis.
10. Senec., *Epist.* LXI.
11. Ms. de M. E. Levesque ; appartint à Floquet, puis à Gasté.

XXXI. — De l'Homme [1].

Rien [2] de moins important que ce que fait l'homme, par ce qu'il est mortel [3] ; rien de plus important, par rapport à l'éternité.

Dieu [4] a attaché des armes naturelles aux animaux : des ongles aux lions, des cornes aux taureaux, des dents aux sangliers. Détachées et séparées de l'homme, pour modérer l'appétit de la vengeance. Prendre par raison : y penser.

Les [5] hommes affectent une liberté farouche qui ne connaît aucune règle et ne veut dépendre que de son inclination. Les bêtes ne nuisent que par nécessité ou colère ; l'homme, par plaisir. Quoique la nature semble armée de toutes parts contre nous pour nous contenir dans les justes bornes, rien n'est capable de modérer la violence de nos passions, tant elles sont indomptables.

Un [6] défaut qui empêche les hommes d'agir, c'est de ne sentir pas de quoi ils sont capables. Trois choses les en empêchent : la crainte, pour ne s'être pas éprouvés ; la paresse, pour ne vouloir pas travailler ; l'application ailleurs, pour satisfaire sa légèreté. La crainte présuppose un bon principe, le désir de bien faire : il le faut animer ; la paresse vient de lâcheté : il faut la combattre ; l'application ailleurs vient de différentes causes : il faut se captiver. Il est à regretter qu'un bon naturel ne se mette pas à son meilleur usage.

— Cf. S. Greg. Naz., *Orat.*, XXV (nunc XXXIII). — Deforis, LXXVI.

1. La plus grande partie de ce qu'on a réuni sous ce titre dans les éditions modernes consiste en une traduction d'un passage d'Aristote. Elle remonte au temps où Bossuet était encore au collège de Navarre. Fragment déplacé dans les *Pensées chrétiennes et morales*. Nous dirons la même chose de l'article qui suit dans les éditions. Ce que nous éliminons ici formait dans l'édition des Bénédictins le n° LVI. Nous le remplacerons par quelques remarques inédites et par quelques *Pensées détachées*.

2. eDforis, CCXXVII.

3. On dirait aujourd'hui : *en tant qu'*il est mortel.

4. Ms. à Meaux (X, 17, p. 26). — Deforis, CXLII, avec quelques additions de détail, que nous avons supprimées. Le ms. renvoie à saint Chrysostome (*Hom.* XI *ad. pop. Antioch.*).

5. Deforis, CLXXXII.

6. Deforis, CXII.

Dieu [1] veut que nous le servions avec ferveur : c'est pourquoi il fait naître en nous les passions qui font agir ardemment, comme l'émulation.

Il [2] faut mener les hommes passionnés comme des enfants et des malades, par des espérances vaines.

On [3] voit dans les hommes le désir de plaire ; c'est le premier péché, par complaisance. On y voit aussi le désir de contredire. Comment accorder de si grandes contradictions? C'est que nous voulons tout rapporter à nous, et ne pouvons souffrir ce qui s'oppose à nos désirs. De la première source vient la flatterie ; de l'autre, la plupart des désordres de la vie.

L'amour [4] de la société a été comme la cause du péché : car [5], selon la remarque de saint Augustin [6], « Adam n'a pas été séduit, mais sa complaisance pour sa femme l'a porté à désobéir : *Adam non seductum esse, sed sociali necessitudine paruisse.* »

Les [7] hommes aiment à se cacher : ceux qui ont des vices, sous l'apparnce des vertus ; ceux qui ont de la vertu, sous une fausse couleur de libertinage.

Sur [8] le bord de la mer, il [saint Grégoire de Nazianze] la regarde comme le symbole de la vie humaine,

1. Deforis, CXVIII. — Lachat, Pens. dét. XX.

2 Deforis, CCXVIII. — Lachat, Pens. dét., XXI.

3. Deforis, CLXXV. — Lachat, Pens. dét., XIV.

4. Deforis. CXXII. — Omis dans les éditions modernes.

5. Si la traduction est de Deforis, comme il est à craindre, il aura aussi ajouté les sept mots qui l'introduisent.

6. *De Civ. Dei*, lib. XIV, cap. XI.

7. Inédit. Ms. à Meaux (X 17. p. 28).

8. Ms. de M. E. Levesque : faisait partie jadis de la collection Floquet. Cette remarque est écrite à l'occasion d'une lecture de saint Grégoire de Nazianze, *Orat.* XXVIII (nunc XXVI), n. 8. 9. — *Note marginale:* Saint Basile de Séleucie, *Ia Orat.* (Bossuet appelle toujours *saint* cet écrivain ecclésiastique) : « Les flots de la mer s'élèvent ; mais, ayant touché au terme qui lui est marqué, elle se retire en elle-même, et voyant la loi de Dieu écrite sur le rivage, elle semble se courber, pour lui rendre hommage et pour l'adorer, comme si, à chaque moment elle entendait cette voix : *Congregentur aquæ...* (Gen., I, 9) : voulant que son ordre serve de limites à l'abîme, et bridant sa furie avec du sable comme avec un frein terrible. » — C'est l'analogie du sujet qui a inspiré à Bossuet de placer, dans ses notes, cet extrait de Basile de Séleucie en regard de celui de saint Grégoire de Nazianze.

de son calme trompeur, de ses agitations, de ses inconstances. « L'Océan n'était pas, dit-il, agréable à voir, comme on le voit quelquefois avec une tranquillité riante venir doucement flatter son rivage ; mais au contraire il frémissait poussé par les vents ; les flots s'élevaient, s'abaissaient, se roulaient jusques au rivage, ou se brisaient contre les écueils en écume blanche ; les sables et les petits animaux étaient emportés comme le jouet des vagues, les rochers demeuraient toujours immobiles : miroir de la vie humaine, où les uns, esprits légers, ou plutôt corps qui n'ont point d'esprit, ne peuvent soutenir l'effort, n'ayant pas le poids et la fermeté d'une raison bien conduite ; les autres restent immobiles et sont comme des rochers, dignes de ce Rocher que nous adorons et sur lequel nous sommes bâtis, » duquel il est écrit : « Jésus-Christ était le rocher : *Petra autem erat Christus* [1]. »

XXXII. — Des Arts.

Les [2] arts ne se profitent pas à eux-mêmes, mais à ceux auxquels ils président. La médecine a pour objet la conservation ou le rétablissement de la santé de ceux qu'elle traite ; l'art pastoral ne tend à autre chose sinon que les troupeaux soient en bon état ; et comme l'art pastoral et les autres arts ne profitent rien d'eux-mêmes à qui s'en sert, il a été besoin d'y établir quelque récompense pour ceux qui les exercent. L'art de gouverner est de même ; et il faudrait que les hommes fussent obligés par quelques gages d'accepter le gouvernement, ou sous quelques peines. La peine est d'être soumis aux méchants, qui contraint les bons d'accepter la conduite : de sorte que, s'il y avait une ville où tous les hommes fussent bons, on se battrait, pour ne pas conduire, avec le même empressement que l'on fait

1. I Cor., x, 4.

2. Deforis, CXXXV. — Nous avons beaucoup hésité avant d'admettre cet article. Le titre en est peu exact, car il s'agit de l'art de gouverner, et non des arts en général. Le style fait assez voir que c'est ici un devoir de Bossuet écolier de philosophie. Deforis ne plaçant pas ce fragment, avec les autres extraits d'Aristote, et le manuscrit n'ayant pu être retrouvé, il reste un doute, qui nous oblige à le conserver, mais, pour ainsi dire, sous bénéfice d'inventaire. — La première phrase surtout aurait grand besoin d'être contrôlée.

maintenant pour gouverner. Car il n'y a point d'homme assez insensé qui n'aime mieux [1] qu'on pourvoie justement à tous ses besoins que de se faire des affaires en se chargeant de subvenir à ceux des autres.

XXXIII. — De la Guerre.

La [2] guerre est une chose si horrible, que je m'étonne comment le seul nom n'en donne pas de l'horreur : en quoi je ne puis souffrir l'extrême brutalité des anciens, qui avaient fait une divinité pour la guerre, au lieu qu'un esprit qui ne s'occupe qu'aux armes est non un dieu, mais une furie. S'il venait un homme ou du ciel, ou de quelque terre inconnue ou inaccessible, où la malice des hommes n'eût pas encore pénétré, à qui on fît voir tout l'appareil d'une bataille et d'une guerre, sans lui dire à quoi tant de machines épouvantables, tant d'hommes armés seraient destinés, il ne pourrait croire autre chose sinon que l'on se prépare contre quelque bête farouche, ou quelque monstre étrange, ennemi du genre humain. Que si on venait à lui dire que cela se prépare contre des hommes, il ne faut point douter que ce récit ne lui fît dresser les cheveux, qu'il n'eût en abomination une si cruelle entreprise, et qu'il ne maudît mille et mille fois ceux qui l'auraient conduit en une terre si inhumaine. Mais encore souffrons que les nations se battent les unes contre les autres, puisque telle est notre inhumanité et notre fureur que, lorsque nous nous trouvons séparés de quelques fleuves ou quelques montagnes et [3] par quelques légères différences de langage ou de mœurs, nous semblons oublier que nous avons une nature commune ; mais que des peuples qui se sont associés ensemble sous les mêmes lois et le même gouvernement, afin de se prêter un secours mutuel, que ces peuples, dis-je, se détruisent eux-mêmes par des guerres sanglantes, cela passe à la dernière extrémité de la fureur.

1. Archaïsme. Le sens est: « Assez insensé pour ne pas aimer mieux... »

2. Deforis, LIX, parmi les pages traduites ou imitées d'Aristote. Ici les réflexions sont plus personnelles.

3. Édit. : et où... Évidemment on a entassé deux variantes : il fallait lire : « et — *var.* : ou : » ou bien réciproquement.

XXXIV. — Du Corps.

Le[1] corps n'est qu'une victime que la charité consacre ; en l'immolant, elle le conserve, afin de le pouvoir toujours immoler ; une masse de boue, qu'on pare d'un léger ornement à cause de l'âme qui y demeure. Si un roi était obligé de demeurer dans quelque pauvre maison, [il lui procurerait un] ornement passager, quelque rayon de la magnificence royale. Ainsi cette terre et cette poussière est revêtue de quelque éclat en faveur de l'âme qui doit y habiter quelque temps : toutefois c'est toujours de la poussière, qui, au bout de quelque temps[2], retombera dans la première bassesse de sa naturelle corruption.

Plût[3] à Dieu que je m'ensevelisse avec Jésus-Christ pour être son cohéritier ! Car que faisons-nous[4], Chrétiens, que faisons-nous autre chose, lorsque nous flattons ce corps, que d'accroître la proie de la mort, lui enrichir son butin, lui engraisser sa victime ? Pourquoi m'es-tu donné, ô corps mortel, fardeau accablant, soutien nécessaire, ennemi flatteur, ami dangereux, avec lequel je ne puis avoir ni guerre, ni paix, parce qu'à chaque moment il faut s'accorder et à chaque moment il faut rompre ? O inconcevable union, et aliénation non moins surprenante ! Malheureux homme que je suis ! Et vous vous attachez à ce corps mortel, et vous bâtissez sur ces ruines, et vous contractez avec ce mortel une amitié immortelle !

Fermer[5] les sens : hors[6] de la chair et du monde, recueilli en soi ; conversant avec soi et avec Dieu. Mener une vie au-dessus de tout ce qui est visible, et recevoir

1. Deforis, LXX.
2. Deforis : au bout d'un terme bien court.
3. Deforis, LXXIII.
4. Cf. tom. V de la présente édition, p. 481. — Ce fragment provient de quelque sermon perdu, antérieur à celui de 1669, auquel nous renvoyons. D'après les variantes, ceci pourrait être pris pour une première rédaction ; mais il n'y en a pas trace au manuscrit de 1669.
5. Ms. de M. E. Levesque : provient de la collection Floquet. En titre : *Solitude*. — Cf. S. Greg. Naz., *Orat.* I (nunc II), à laquelle l'auteur renvoie d'une manière assez énigmatique. — Deforis, LXXV, avec ces mots ajoutés : « Regarder la vie comme un faux ami ».
6. Édit. : Vivre hors de la chair...

les idées divines toujours nettes et immuables, et [1] nullement mélangées des formes terrestres, errantes et vagues, que le mouvement des choses humaines nous imprime. Être par ce moyen et devenir de plus en plus un miroir très net de Dieu et des choses divines ; s'élever à la lumière par la lumière, c'est-à-dire à la plus claire par la plus obscure ; goûter par avance la vie céleste.

Je [2] ne sais pourquoi je suis uni à ce corps, ni pourquoi, étant l'image de Dieu, il faut que je sois plongé dans cette boue. Quand il est [en] bon état, il me fait la guerre ; quand je lui fais la guerre [3], il m'accable de tristesse. Je l'aime comme le compagnon de mes travaux ; je le hais comme mon ennemi capital. Je le fuis comme ma prison ; je l'honore comme mon cohéritier. Si je [4] l'affaiblis, je me ravis à moi-même l'instrument de toutes les belles actions ; si je le traite doucement, je ne trouve plus le moyen d'éviter sa force, qui me porte par terre ou qui m'y retient : ennemi flatteur, ami dangereux, avec lequel on n'a jamais ni guerre, ni paix, parce qu'à chaque moment il faut s'accorder et à chaque moment il faut rompre. O admirable union, et aliénation non moins étonnante !... Afin [5] que la dignité soit tempérée par la faiblesse, et que nous entendions que nous sommes tout ensemble très haut et très bas ; la gloire de l'image [6], le néant de la poussière et de la boue.

XXXV. — De la Mort [7] et de la Vie future.

Voyez [8] cette bouche ouverte, ce visage allongé, cette respiration entrecoupée, ce jugement offusqué qui revient par certains moments comme de fort loin : autant de signes prochains de la mort. Les amis du moribond, vivement affligés, se livrent à une sorte de désespoir,

1. Conjonction retranchée par Deforis.

2. Même manuscrit. En titre : « Le corps et l'âme. » Cf. S. Greg. Naz., *Orat.* XVI (nunc XIV), n. 6, 7. — Deforis, LXXIV ; en retranchant tout ce qui lui a paru une redite. Il a en outre interverti ce paragraphe et le précédent.

3. Au lieu de cette reprise expressive, une première rédaction portait : « Quand il est abattu, il m'accable... » — Cette phrase a été supprimée par Deforis.

4. Tout ce qui suit est encore retranché dans les éditions.

5. Conclusion également inspirée par saint Grég. de Nazianze (*Ibid.*).

6. C'est-à-dire de l'image de Dieu.

7. Nous complétons le titre en raison des additions.

8. Deforis, LXXXVI.

qui leur fait tout tenter pour rappeler le mourant à la vie : chacun s'empresse à le secourir, quand on ne peut plus rien ; et dans les vicissitudes de la maladie, on passe successivement de la tristesse à la joie, et de l'une à l'autre. S'il paraît quelque mieux dans l'état du malade, on aperçoit sur ceux qui l'environnent un rayon d'espérance, qui illumine tout à coup le visage comme à travers [1] d'un nuage ; et enfin, lorsque le malade est aux prises avec la mort, tout le monde court sans savoir où ; dès qu'il est expiré, la douleur éclate par les cris et les sanglots. Le temps semble adoucir le chagrin que cause cette mort : sa femme ne pleure plus et croit être tranquille ; cependant elle demeure étourdie, comme si elle était tombée du haut d'un clocher. On ne peut imaginer la mort : on croit à toute heure voir entrer le défunt. L'âme, afin de suppléer la présence de l'objet qu'elle aime, fait effort pour rendre sa douleur immortelle ; son affection envers la mémoire de son ami et le désir de le faire revivre lui fait prendre tous les moyens qui peuvent réparer sa perte. On voit par là combien on a raison de dire que cela est un des principes de l'idolâtrie. Un reste de l'immortalité perdue nous fait ainsi combattre contre la mort. Mais il est fort nécessaire de nous [2] préparer de bonne heure à perdre ce qui nous est cher ; car, dans le coup, on écoute peu les consolations [3].

La [4] mort nous doit rendre plus forts contre la douleur ; et la douleur, contre la mort. Dans l'heure de la

1. Édit. Lachat : au travers. — Sur la locution *à travers de*, voy. *Remarques...*, au t. VII.

2. Deforis : se.

3. Bossuet lui-même a écrit une *Consolation*, qui méritait d'être écoutée, et qui le fut sans doute. Elle se trouve dans sa *Correspondance*, édition Urbain et Levesque, t. Ier, p. 31 et suiv. A. Floquet a fort bien montré (*Études sur la vie de Bossuet*, t. I, p. 351-371) que cette lettre sans date était adressée à Marie de Hautefort, veuve du maréchal de Schomberg, depuis 1656. La forme épistolaire de ce remarquable opuscule ne permet pas de lui donner place dans les *Œuvres oratoires*. Toutefois l'auteur l'a résumé, au même titre que ses sermons de jeunesse, avant de composer le Carême royal de 1662. Voici ce court sommaire autographe (Ms. fr. 12823, dernier feuillet) : « Consolation à M[adame] de H[autefort]. — Raisons de se consoler passent celles de craindre. *Nolite contristari sicut ceteri*. bien examiné. — Mort sainte et chrétienne ; mort malheureuse (p. 3, 4). — Néhémias (p. 5). — Quel repos on doit avoir dans la mort des siens (p. 7). »

4. Deforis, CCXXVIII.

mort, deux sentiments à corriger : premièrement la crainte, celle qui trouble ; secondement, quand tout est désespéré, par dépit on voudrait bientôt finir, et par impatience à cause de la douleur.

En [1] l'autre vie, tout est infiniment plus vif qu'en celle-ci. Nous n'avons ici qu'une ombre de plaisir et qu'une ombre de douleur. Nous ne saurions concevoir toutes les puissances du siècle futur : *Virtutes seculi venturi* [2]. La vertu, la force, la puissance se montrent là : tout ce qui est en cette vie n'est rien.

Il [3] y en a qui ne trouvent leur repos que dans une incurie de toutes choses, qui ne prennent rien à cœur, qui se donnent à ce qui est présent, et n'ont du futur aucune inquiétude ; non point parce qu'ils ne croient pas, mais parce qu'ils n'y songent pas. Ils ne nient pas, mais ils ne sont pas persuadés du siècle futur.

Il [4] faut examiner ce que doit produire en nous le désir de la vie future : ce désir caractérise les vrais chrétiens, qui doivent se regarder ici-bas comme voyageurs.

XXXVI. — Funestes effets des plaisirs.

L'intempérance[5] a attiré les plus terribles châtiments. Il ne faut pas jeter les yeux dessus [6] l'objet, ni se permettre le moindre retour: se rappeler la femme de Loth. L'adultère de David a été plus puni que son meurtre. La volupté affaiblit le cœur et énerve le principe de droiture, comme on le voit dans Samson et dans Salomon. La volupté commence ses attaques par les yeux ; ce sont les premiers qui se corrompent. L'impudicité est nommée la première et avec l'idolâtrie. Elle s'excuse toujours sur sa faiblesse. La luxure et la dépense se tournent en cruauté.

1. Deforis, LXII ; Lachat, Pens. dét., XIII.
2. Hebr., VI, 5.
3. Deforis, CLXVIII; Lachat, Pens. dét., I.
4. Deforis, LXXXVII. — Manque dans les éditions modernes.
5. Deforis, CCVII. Ce paragraphe n'est pas rédigé. Sont-ce des phrases rapportées ? ou un sommaire ?
6. Édit. Lachat : sur.

XXXVII. — Des Passions.

Le[1] plaisir d'être maître de soi-même et de ses passions doit être balancé avec celui de les contenter ; et il emportera le dessus, si nous savons comprendre ce que c'est que la liberté.

Inconstantia[2] *concupiscentiæ transvertit sensum sine malitia*[3]. Pourquoi ? Parce que, errants d'un désir à un autre, à la fin il s'en trouve quelqu'un qui nous surprend ; comme un malade chagrin, qu'on tâche de divertir tantôt par un objet, tantôt par un autre : on lui propose des jeux de toutes façons, enfin insensiblement on l'amuse.

XXXVIII. — Comment on s'engage dans les emplois.

Nous[4] nous plaignons de notre ignorance ; mais c'est elle qui fait presque tout le bien du monde : ne prévoir pas fait que nous nous engageons. C'est ainsi qu'on entre dans le mariage et dans les emplois, qu'on se détermine à aller à la guerre : on n'a qu'une vue générale des incommodités qui s'y trouvent. On s'engage, on trouve mille accidents imprévus ; on voudrait retourner en arrière, il est trop tard, on est engagé.

XXXIX. — Les parents ne doivent pas s'opposer a la vocation de leurs enfants. Vertus de sainte Fare.

Que[5] n'a pas gâté la concupiscence ? Elle a vicié même l'amour paternel. Les parents jettent leurs enfants dans

1. Deforis, LXXIX.
2. Deforis, LXXXIV. — Avec cette traduction : « Les passions volages de la concupiscence renversent l'esprit, même éloigné du mal. » (N. Le Gros).
3. Sap., IV, 12.
4. Deforis, LXXVIII.
5. Deforis, CCX-CCXIII. — C'est le fragment d'une esquisse destinée à Faremoutiers. Quant à la circonstance, nous manquons de données positives pour la déterminer. Peut-être cette page se rapporte-t-elle à un projet d'oraison funèbre de Mme de Beringhen (l'ancienne). Il est parlé de ce projet dans les lettres du 3 juin et du 2 août 1685 à la nouvelle abbesse du même nom. Mais l'exécution en fut différée (lettre du 16 juin 1686).

les religions sans vocation, et les empêchent d'y entrer, contre leur vocation.

Les parents de sainte Fare veulent la forcer d'entrer dans le mariage ; mais on la veut ôter à Jésus-Christ, on lui veut ravir l'Époux céleste. Sainte Fare s'en prend à ses yeux innocents, qu'elle éteint, qu'elle noie dans un déluge de larmes. Cette sainte, qui se renferme, a voulu n'être jamais vue et ne jamais voir.

Mais quelle fut la fécondité de sainte Fare par l'union qu'elle contracta avec l'Époux céleste? Le voisinage, tout le royaume, l'Angleterre même, recueillirent les précieux fruits de ce mariage tout divin. Elle enfanta à Jésus-Christ saint Faron, son frère, que je ne puis nommer sans confusion et sans consolation : sans consolation, parce qu'il m'apprend mes devoirs ; sans confusion, parce qu'il accable mon infirmité par l'exemple de ses vertus. Diocèse de Meaux, ce que tu dois à Fare est inestimable : tu lui dois saint Faron. Et vous, mes Filles, qui avez pour mère et pour modèle sainte Fare, donnez par vos prières un imitateur de saint Faron à ce diocèse.

XL. — Vertus de sainte Gorgonie.

Elle [1] ne s'est point souciée de se charger d'or, ni de pierreries, ni de cette beauté méprisable et qu'on achète à si vil prix. *Terrenusque fictor, in contrarium fabricans, insidiosisque coloribus Dei figmentum obducens, et per honorem infamiam inurens*, faisant une idole de l'image de Dieu. Elle n'aimait de rouge que celui que faisait la pudeur, ni de blanc que celui que donne l'abstinence : elle laissait tous les autres ornements à celles à qui la pudeur est une honte.

(Il dit ailleurs, orat. XIX) [2] : Laides par leur beauté empruntée, défigurées par leur art, déshonorées par leurs ornements, importunes et choquantes par leur agrément.

1. Ms. de la collection H. de Rothschild. Pensées extraites de S. Greg. Naz., *In laudem sororis suæ Gorgoniæ*, or. VIII, 10, 14, 18. Deforis, LXXI-LXXIII, a arrangé et complété la partie du texte qu'il a donnée. Il a omis la fin.

2. Nunc XVIII, 33.

Qui a plus su? qui a moins parlé? O corps exténué! ô âme qui soutenait le corps presque sans aucune nourriture! ou plutôt, ô corps contraint de mourir avant la mort même, afin que l'âme fût en liberté! O membres tendres et délicats couchés sur la terre! ô gémissement de la nuit, pénétrant les nues, perçant jusqu'à Dieu! O fontaines de larmes, sources de joie! O ferveur d'esprit, ô prière et oraison continuelle! O femme qui a fait voir que la différence des sexes n'est pas dans l'esprit ni dans le courage! O Ève, ô goût du fruit défendu surmonté par la continence? O anéantissement de Jésus-Christ, ô sa croix et sa passion honorés par la pénitence!

Elle a fait son dernier jour un jour de fête. On retenait ses larmes, on la regardait en silence, et sa mort semblait être comme une cérémonie sacrée. On la vit prononçant quelque chose secrètement. On approche; c'était un psaume [1] : *In pace in idipsum dormiam et requiescam*. Vous chantiez ces choses, ô sainte femme, et elles se passaient en vous, et vos actions étaient une psalmodie et votre mort un épitaphe glorieux. Et maintenant vous êtes avec les anges en la vue de la Trinité, qui ne fait plus l'âme prisonnière, répandue et égarée parmi les sens, mais qui se donne toute entière à tout l'esprit pour être tenue embrassée, possédée éternellement.

XLI. — Honneur dû aux saints.

Le [2] vrai honneur que nous devons rendre aux saints, c'est de les imiter. Leurs reliques nous prêchent, en nous invitant à suivre leurs exemples; elles nous demandent un reliquaire vivant, les vertus [3], le cœur.

Grég. Nyss., *in S. Theodorum* [4]. — « La peinture muette parle sur la muraille. — Après avoir récréé sa

1. Ps. IV, 4.
2. Deforis, CCIX.
3. Peut-être y a-t-il faute de lecture : ce mot pouvait être une variante de *exemples*, à la ligne précédente.
4. Inédit. Ces extraits d'un discours de saint Grégoire de Nysse sur le saint martyr Théodore paraissent être du temps où Bossuet travaillait à son traité de *l'Exposition de la doctrine catholique sur les matières de controverse*. Il est vrai qu'après l'avoir publié (1671), il

vue par ces ouvrages de l'art, on est touché du désir d'approcher du lieu où les reliques du saint sont enfermées, τῇ θήκῃ : croyant que de la [1] toucher, c'est une sanctification et une bénédiction. La poussière même du tombeau est un présent ; on amasse la terre avec soin, ὡς κειμήλιον. Pour ce qui est des reliques, combien il est désirable de les toucher et combien il faut de prières pour obtenir un si grand don, ceux qui l'ont expérimenté le savent. Car ceux qui regardent ce saint corps l'embrassent comme vivant et fleurissant, l'approchent de leur bouche, de leurs yeux, de leurs oreilles, de tous leurs sens, répandant des larmes tendres [2] et religieuses: Τὸ τῆς εὐλαβείας καὶ τὸ τοῦ πάθους ἐπιχέοντες δάκρυον, comme si le martyr était là entier et présent ; le prient d'intercéder pour eux, τὴν τοῦ πρεσβεύειν ἱκεσίαν προσάγουσιν, l'appelant à leur secours comme celui qui est toujours devant Dieu, ὡς δορυφόρον τοῦ Θεοῦ παρακαλοῦντες, et qui étant invoqué, ἐπικαλούμενος, obtient ce qu'il veut.

« Apprenez de là, ô peuple religieux, combien est honorable et précieuse devant Dieu, τίμιος, la mort de ses saints. Car le corps est de même nature dans tous les hommes, composé d'une même masse, φυράματος ; mais celui qui est séparé par une mort commune est jeté comme une chose vile ; mais celui qui est rempli de grâces par le martyre, χαριτωθέν, est désirable et aimable, comme le discours précédent le fait paraître. C'est pourquoi croyons aux choses invisibles pour l'amour de celles que nous voyons ; que ce que nous expérimentons en ce monde nous fasse croire les promesses du siècle futur.

« A [3] qui des rois rend-on un honneur semblable? Les plus illustres des hommes voient-ils leur mémoire

continua à écrire et quelquefois à prêcher sur les vérités contestées par les protestants. — Ms. au Séminaire de Meaux, dans un recueil factice, non catalogué. L'auteur remarque d'abord que « le peintre [avait représenté] τὰς ἀριστείας τοῦ μάρτυρος, [et] l'image selon la forme humaine de Jésus-Christ, président du combat. »

1. C'est-à-dire la θήκη. — Var. : le.

2. Autre rédaction, laissée inachevée : « des larmes de religion. » — Le grec est cité de temps à autre, notamment lorsque la traduction ne rendait pas toute la signification de l'original.

3. *Ibid.*, après une coupure.

si respectée et si célébrée? Lequel des conquérants est autant illustre que ce soldat[1] de Jésus-Christ? Τίς στρατηγῶν ὡς ὁ στρατιωτὴς ὁ πένης, ὁ νεόλεκτος;

« Nous faisons tous les ans à votre honneur, ô bienheureux, cette assemblée[2] sacrée, τὴν πανήγυρίν σοι, de ceux qui aiment les martyrs, adorant notre commun Maître, et célébrant la mémoire de vos victoires; mais vous, venez à nous, en quelque endroit que vous soyez, pour présider à cette fête. Comme vous nous appelez à vous, nous vous appelons aussi à notre tour; et, soit que vous demeuriez au haut des cieux[3], ou que vous soyez dans quelque cercle au-dessus du ciel, ἐπουράνιον ἀψῖδα, ou que vous soyez devant le Seigneur au milieu des chœurs des anges, ou que, comme un bon serviteur, vous adoriez votre Maître avec les Vertus et les Puissances célestes, quittant un peu ces devoirs, venez, ami invisible, à ceux qui vous honorent; contemplez ces cérémonies sacrées, afin de redoubler les actions de grâces envers Celui qui, pour une mort et pour un martyre, vous a donné tant de récompenses.

« Nous avons besoin de plusieurs grâces : priez pour votre patrie auprès de notre commun Roi. Les Scythes nous menacent : comme soldat, combattez pour nous; comme martyr, parlez avec confiance pour[4] vos conserviteurs. Nous croyons vous devoir le repos dont nous jouissons à présent, mais nous vous demandons la tranquillité de l'avenir. Que s'il faut encore une plus puissante protection, πλείονος δυσωπίας, assemblez la troupe de vos frères les martyrs, et priez avec eux tous : excitez Pierre, avertissez Paul et Jean, le théologien et le bien-aimé disciple : qu'ils s'intéressent pour les Églises qu'ils ont fondées, etc.

« Par[5] votre prière, ô saint martyr, et par celle de vos bienheureux compagnons, que l'Église, rendue fé-

1. Le traducteur conservait d'abord une épithète qui est dans le grec : « ce *pauvre* soldat... » Il la condamne, parce qu'elle est équivoque en français, et il cite le texte original, pour se rappeler l'idée.

2. Var.: Nous assemblons... cette compagnie. — Nous nous assemblons...

3. Ces efforts de l'imagination pour se représenter le ciel sont du saint auteur que Bossuet traduit.

4. Var.: Parlez hardiment en faveur de.

5. Treize mots placés après coup en tête de la phrase.

conde par la foi de Jésus-Christ, porte toujours des fruits de vie éternelle ! »

De[1] *vita S. Greg. Thaumat.* — « Il revint à la ville après la persécution, et faisant des visites par tout le pays, il ajouta ce comble à la piété envers Dieu, d'établir des jours et des assemblées solennelles, πανηγύρεις, au nom des martyrs, et des fêtes annuelles à l'honneur de ceux dont on avait les corps.

« [Il] permettait de se réjouir à la fête des martyrs, pour contrecarrer les fêtes des païens. »

XLII. — Des Pasteurs[2] et des Prédicateurs.

Le[3] Verbe a trouvé un homme qui fait la guerre sous ses enseignes, et le Saint-Esprit un homme qui respire pour lui.

Hier[4], sacrilèges, aujourd'hui sacrés, hier profanes, aujourd'hui prêtres, qui[5], par un ordre renversé, ne soutiennent pas la grandeur de leur dignité par la gravité de leurs mœurs, mais la licence de leurs mœurs par l'éclat de leur dignité ; qui doivent plus de sacrifices pour leurs ignorances que pour celles de leurs peuples ; coupables de l'un de ces crimes, ou parce qu'ils couvrent leurs péchés par une rigueur affectée, ou parce qu'ils pardonnent tout, ayant eux-même[s] besoin de pardon : en telle sorte que le crime, loin d'être réprimé, est plutôt enseigné par leurs exemple[s] et autorisé par leur indulgence.

L'Évêque[6] adresse aux archidiacres et doyens ruraux les paroles de Jacob à son fils Joseph : « Allez[7] et voyez

1. Même manuscrit. Cet extrait de la Vie de saint Grégoire le Thaumaturge par saint Grégoire de Nysse (P. G., t. XLVI, col. 953) est destiné également à justifier le culte des saints dans l'Église catholique.

2. Le titre est complété en vue des additions que nous plaçons en tête de cet article.

3. Ce fragment et celui qui le suit sont inspirés par la lecture de l'oraison funèbre de saint Athanase, par saint Grégoire de Nazianze. — Ms. de M. Gasté, doyen de la Faculté des lettres de Caen. Auparavant de la collection Floquet.

4. *Ibid.*

5. Var. : qui ne soutiennent pas la dignité par les mœurs, mais les mœurs par la dignité, par un ordre entièrement renversé.

6. Deforis, CXLI. Retranché dans les éditions modernes.

7. Cette traduction a pu être ajoutée par Deforis : le pluriel de politesse nous rend défiants.

si tout va bien parmi vos frères, et si les troupeaux sont en bon état, et vous me rapporterez ce qui se passe: *Vade, et vide si cuncta prospera sint erga fratres tuos et pecora, et renuntia mihi quid agatur*[1]. »

Condition[2] périlleuse des prédicateurs, à qui il n'y a rien ni tant à désirer ni tant à craindre que la satisfaction et même le profit de leurs auditeurs.

Nous[3] parlons contre le luxe, et on nous l'amène devant nos yeux ; nous élevons nos voix contre les irrévérences scandaleuses, et nous n'entendons autre chose ! Il y a quelques gens de bien qui gémissent en leur conscience, qui disent en eux-mêmes : Ils ont raison. Mais nous ne les connaissons pas : ils se cachent parmi la presse, et ils nous échappent.

1. Gen., XXXVII, 14.
2. Deforis, LXXXV.
3. Deforis, CCXXVI. — Ces deux derniers alinéas forment tout le dernier article dans les éditions modernes, sous ce titre : *Des Prédicateurs.*

TABLE DES SERMONS

CONTENUS DANS LE SIXIÈME VOLUME.

Pages

CXCVII. ESQUISSE D'UN PANÉGYRIQUE DE SAINT FRANÇOIS D'ASSISE. (A Saint-Germain, 4 octobre 1670.) — Heureuse folie de François, qui renonce : 1° aux biens ; 2° à la honte ; 3° à soi-même 1

CXCVIII. DISCOURS DE RÉCEPTION A L'ACADÉMIE FRANÇAISE, 8 juin 1671 5

CXCIX. SERMON POUR LE JOUR DE LA PENTECÔTE. (A Saint-Germain, devant la Reine, 5 juin 1672).— 1° Notre faiblesse condamnée par l'Esprit de force ; 2° notre dureté convaincue par l'Esprit de charité fraternelle 13

CC. SERMON POUR LA PROFESSION DE Mme DE LA VALLIÈRE. (Aux Carmélites, devant la Reine, 4 juin 1675.) — Deux amours opposés : 1° l'amour de soi-même poussé jusqu'au mépris de Dieu ; 2° l'amour de Dieu poussé jusqu'au mépris de soi-même 32

CCI. SERMON POUR LE JOUR DE PAQUES. (A Saint-Germain, devant le Roi, en 1681.) — Jésus-Christ ressuscité est : 1° auteur d'une loi toujours nouvelle ; 2° fondateur d'une Église toujours immuable ; 3° chef de membres toujours vivants 59

CCII. SERMON SUR L'UNITÉ DE L'ÉGLISE. (9 novembre 1681.) — 1° Beauté de l'Église dans son tout ; 2° beauté de ses parties, spécialement de l'Église gallicane ; 3° zèle pour fuir jusqu'aux moindres dissensions 98

CCIII. SERMON POUR UNE PROFESSION. (A Paris, aux Carmélites.) — 1° Renoncer au monde ; 2° persévérer dans cette sainte résolution ; 3° croître toujours 152

CCIV. ESQUISSE D'UNE HOMÉLIE POUR LE Ier DIMANCHE DE CARÊME. (A Meaux, vers 1683.) — 1° Nécessité de la retraite ; 2° le jeûne doit s'étendre à tout ; 3° nous préparer ainsi à vaincre les tentations 165

Pages

CCV. ORAISON FUNÈBRE DE MARIE-THÉRÈSE D'AUTRICHE, reine de France et de Navarre. (Prononcée à Saint-Denis, le 1er septembre 1683.) — 1° Rien que d'auguste dans sa personne ; 2° rien que de pur dans sa vie 171

CCVI. SERMON POUR LE JUBILÉ, 4e DIMANCHE DE CARÊME. (A Meaux, 1684.) 206

CCVII. ESQUISSE D'UN SERMON POUR L'OUVERTURE D'UNE MISSION. (A Meaux, 20 mars 1684.) — 1° Le pécheur quittant Dieu ; 2° le pécheur maudit de Dieu ; 3° le pécheur chassé par Dieu 210

CCVIII. PREMIÈRE EXHORTATION AUX URSULINES DE MEAUX. (9 avril 1685.) — Dispositions pour profiter de la Visite pastorale et accroître les vertus religieuses 214

CCIX. SECONDE EXHORTATION AUX URSULINES DE MEAUX. (18 avril 1685.) — Aux professes du Noviciat : Apprendre à parler à Dieu et à l'écouter 224

CCX. ESQUISSE D'UN SERMON POUR LE JOUR DE PAQUES. (Prêché à Meaux, le 22 avril 1685.) — 1° Grâces déjà reçues ; 2° grâces espérées 234

CCXI. TROISIÈME EXHORTATION ET ORDONNANCES NOTIFIÉES AUX URSULINES DE MEAUX. (27 avril 1685.) — Être 1° prompt à écouter ; 2° tardif à parler 240

CCXII. QUATRIÈME EXHORTATION AUX URSULINES DE MEAUX. (4 mai 1685.) — Conseils sur l'éducation des jeunes filles, et sur le soin de la propre perfection 258

CCXIII. PRÉCIS D'UN DISCOURS AUX VISITANDINES DE MEAUX. (30 juin 1685.) — Désir et fruits de la Visite pastorale 271

CCXIV. CONFÉRENCE AUX URSULINES DE MEAUX. (5 août 1685.) — Compte que rendront à Jésus-Christ les pasteurs et les fidèles, et particulièrement les religieuses 275

CCXV. ORAISON FUNÈBRE D'ANNE DE GONZAGUE DE CLÈVES, PRINCESSE PALATINE. (A Paris, chez les Carmélites, 9 août 1685.) — 1° D'où la main de Dieu a retiré la princesse Palatine ; 2° où la main de Dieu l'a élevée 286

Pages

CCXVI. CANEVAS D'UNE HOMÉLIE POUR LE IIIe DIMANCHE DE L'AVENT. (A Meaux, 16 décembre 1685.) — 1° Six caractères d'humilité en saint Jean-Baptiste; 2° explication du culte de la messe 323

CCXVII. ORAISON FUNÈBRE DE MICHEL LE TELLIER, CHANCELIER DE FRANCE. (Prononcée à Paris, dans l'église Saint-Gervais, le 25 janvier 1686.) — 1° Fidélité de Le Tellier dans l'exercice de ses divers emplois; 2° sa belle conduite politique; 3° Le Tellier chef de la justice 326

CCXVIII. MÉDITATION SUR LE SILENCE, chez les Ursulines de Meaux. (Vers 1686.) — Exemples que Notre-Seigneur a donnés: 1° du silence de règle; 2° du silence de prudence; 3° du silence de patience 365

CCXIX. PAROLES A L'OCCASION D'UNE PROFESSION, chez les Ursulines de Meaux. (Vers 1686) ... 383

CCXX. HOMÉLIE SUR L'ÉVANGILE DE LA FEMME-ADULTÈRE. (23 mars 1686.) — Image de l'âme chrétienne devenue coupable. Le tort des hérétiques et le tort des catholiques ... 387

CCXXI. HOMÉLIE SUR L'ÉVANGILE DE L'AVEUGLE-NÉ. (27 avril 1686.) — Nouvelle comparaison des torts des catholiques et des hérétiques 391

CCXXII. CANEVAS D'UN SERMON POUR LE JOUR DE NOËL, (Vers 1686, au plus tôt.) — Textes d'Isaïe, des Psaumes et de saint Paul 393

CCXXIII. SERMON POUR LA FÊTE DE LA CIRCONCISION. (A Paris, chez les Jésuites, le 1er janvier 1687.) — Trois grâces de Jésus: 1° il pardonne le mal du péché; 2° il en réprime l'attrait: 3° au ciel, il éloigne tout péril d'y retomber 394

CCXXIV. ORAISON FUNÈBRE DE LOUIS DE BOURBON, PRINCE DE CONDÉ. (A Notre-Dame de Paris, 10 mars 1687.) — 1° Qualités du cœur; 2° qualités de l'esprit; 3° comment la piété est venue les consacrer 419

CCXXV. PLAN D'UN SERMON POUR LE JOUR DE NOËL. (A Meaux, vers 1687.) — 1° Grâce que Jésus naissant nous apporte ; 2° vertus qu'il nous enseigne ; 3° espérance qu'il nous donne 460

CCXXVI. SAMEDI-SAINT (17 avril 1688.). 462

Pages

CCXXVII. DISCOURS AUX RELIGIEUSES DE LA VISITATION DE MEAUX. (Le 2 juillet 1688.) — Sentiments de l'âme pieuse, 1° quand Dieu s'approche; 2° quand il entre en elle; 3° quand il y demeure 465

CCXXVIII. DISCOURS AUX FILLES DE LA VISITATION DE MEAUX, SUR LA MORT, le jour du décès de M. Mutel, leur confesseur. — Souverain domaine de Dieu sur nous 475

CCXXIX. HOMÉLIE SUR CES PAROLES : *Nisi granum frumenti cadens...* (Joan., XII, 24.) (Vers 1689.) — Il faut que tout meure en nous. Se haïr soi-même 478

CCXXX. ESQUISSE D'UN SERMON SUR LA CROIX, (vers 1691.) — Dans la Croix : 1° tous les mystères de Jésus; 2° tous les attraits de sa grâce; 3° tous ses préceptes 480

CCXXXI. SERMON POUR LE JOUR DE NOËL. (A Meaux, 1691.) — Jésus-Christ objet de scandale, 1° dans l'état de sa personne; 2° dans la prédication de sa doctrine; 3° dans l'institution de ses sacrements 483

CCXXXII. ESQUISSE D'UN SERMON POUR LE JOUR DE PAQUES. (A Meaux, vers 1692.) — 1° Passer par la croix ; 2° en quoi consiste cette croix; 3° les moyens 495

CCXXXIII. SERMON POUR L'OUVERTURE DE LA MISSION DE 1692, A MEAUX. (Le 27 avril, IIIe dimanche après Pâques.) — 1° Ce que c'est que d'aller à notre Père; 2° ce qui doit nous arriver avant; 3° quel sera notre bonheur, quand nous y serons arrivés ... 499

CCXXXIV. ESQUISSE D'UN SERMON SUR LA CONVERSION. (En 1692.) — 1° La douleur; 2° la confusion; le changement par la pénitence. 520

CCXXXV. ESQUISSE D'UN SERMON POUR LE JOUR DE LA PENTECOTE. (A Meaux, 25 mai 1692.). — Une prière au peuple de la part de Dieu, à Dieu de la part du peuple 523

CCXXXVI. ESQUISSE D'UN PANÉGYRIQUE DE SAINT PAUL. (Vers 1694.) — Paul a aimé ce que Jésus aime : 1° la vérité; 2° la croix; 3° l'Église. 526

CCXXXVII. SERMON POUR LA PROFESSION DE Mme CORNUAU DE SAINT-BÉNIGNE. (A Torcy, le jeudi de la Pentecôte 1698.) — 1° Elle a reçu, comme les apôtres, le pouvoir de guérir

Pages

toutes les maladies et de chasser tous les démons ; 2° elle doit vivre comme Jésus-Christ le prescrit aux apôtres 530

CCXXXVIII. ALLOCUTION A LA VISITATION DE MEAUX. (Mai 1700). 541

CCXXXIX. ALLOCUTION ADRESSÉE A Mme DE LIGNY, à la Visitation 544

CCXL. POUR LE JOUR DE PAQUES. (A Meaux, 16 avril 1702). 546

CCXLI. ANALYSE DU SERMON POUR LE DIMANCHE DANS L'OCTAVE DU SAINT-SACREMENT. (18 juin 1702). — 1° Nous unir à Jésus-Hostie ; 2° préparation à la communion ; 3° fruit de la communion 548

CCXLII. DISCOURS PRONONCÉ AU SYNODE. (5 septembre 1702) 551

APPENDICE. 1° PANÉGYRIQUE DE SAINT SÉBASTIEN (Vers 1652). 553

2° SERMON POUR LA PROFESSION DE Mme DE LA VALLIÈRE. (Pris à l'audition). 573

3° NOTES POUR UN SERMON SUR L'ASCENSION. 591

4° DEFORIS ET BOSSUET 594

5° DISCOURS SUR LA VIE CACHÉE EN DIEU. ... 602

6° L'AMOUR DE MADELEINE 622

PENSÉES CHRÉTIENNES ET MORALES. — De Dieu et du culte qui lui est dû. De Jésus-Christ et de ses mystères. Aveuglement des impies. La Vérité. L'Église. La Pénitence. La Conversion. Peine du péché. Bonté et justice de Dieu. Combien Dieu aime à pardonner. Pardon des ennemis. Jugements humains. La Médisance. La Vertu. La vraie Dévotion. Opposition de la nature et de la grâce. Biens et maux de la vie. L'Aumône. La Cupidité. L'Orgueil. L'Ambition. L'Intérêt. La Préoccupation. L'Amitié. La Justice. Des Rois et des Grands. Des Gens de bien. Du Monde. Du Temps. Il faut régler sa vie. De l'Homme. Des Arts. De la Guerre. Du Corps. La Mort et la Vie future.

Pages

Funestes effets des plaisirs. Des Passions. Comment on s'engage dans les emplois. Liberté des vocations; vertus de sainte Fare. Vertus de sainte Gorgonie. Honneur dû aux saints. Des Pasteurs et des Prédicateurs 640
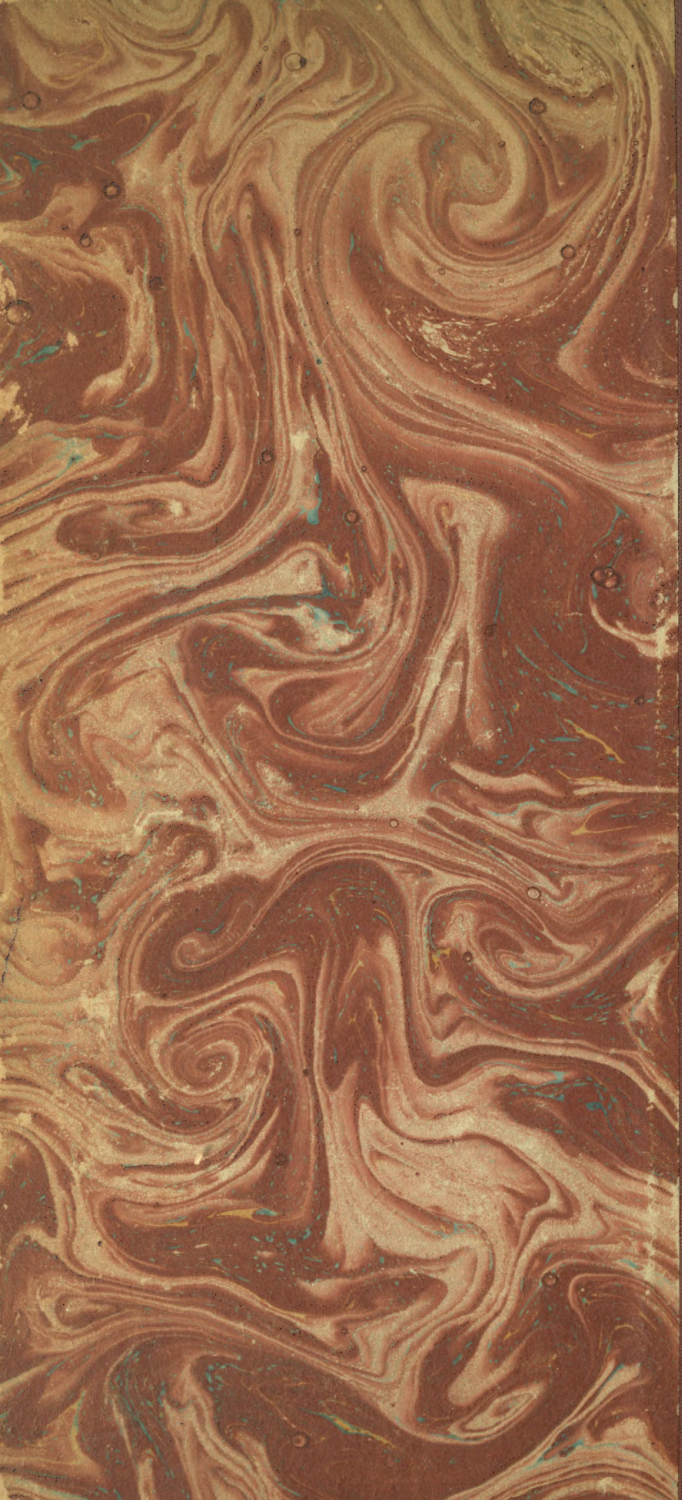
Imprimé par Desclée, De Brouwer et Cie, Bruges (Belgique).